PR [Bd-Revue.]

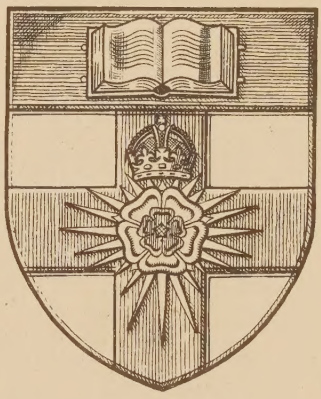

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1929_36

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

36e Année. — 1929.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1929

SHL
WITHDRAWN

WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

« UNE AMIE DE PASCAL » ?
MARIE PERRIQUET ET SA SŒUR GENEVIÈVE

(*Suite*[1].)

Dans le même *Recueil*, une Épître s'adresse à deux sœurs. Un seul nom y est prononcé et invoqué : celui de Philis. Il n'est pas douteux que le poète ait à dessein choisi un nom qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre, mais sous lequel il s'attache ingénieusement à les confondre, à les unir en une seule et double personnalité factice. Après avoir commencé ainsi :

> Objets de mes désirs, filles incomparables,
> Charmantes toutes deux, toutes deux adorables [2],

il joue la difficulté de déclarer son amour à l'une d'elles sans offenser sa pudeur et sans qu'elle ose se reconnaître ; et pour cela il mêle, dans un portrait ambigu, les traits et les mérites de chacune.

> Quand pour l'une de vous je sens brusler mon ame,
> Je parle à toutes deux pour vous cacher ma flame.
> . . . . . .
> Plaignez donc toutes deux le sort d'un misérable.
> Innocent envers l'une, envers l'autre coulpable,
> Et qui confond si bien son crime parmy vous
> Que l'on peut l'escouter sans en estre en courroux.

Laquelle des deux, en effet, pourrait se déclarer recherchée ?

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, nos de juillet-sept. et octobre-déc. 1928.
2. Marcou (*op. cit.*, p. 122) ne cite que ces deux premiers vers de cette pièce, qu'il a le premier signalée, et qu'il attribuait à Pellisson, avec raison, bien qu'il n'ait pu savoir à qui il la dédiait.

Quoy, tu peux veoir Philis, et ne l'adorer pas ?
Considere son teint, sa taille, son addresse,
Sa bonté, son esprit, sa vertu, sa sagesse....

Est-ce Geneviève ? Il semble :

Autant à vos Amans qu'aux pauvres secourable,
Soyez également et bonne et charitable,
Et ne rebutez pas les vœux et les soupirs
D'un cœur dont le respect regle tous les desirs.

Mais n'est-ce pas plutôt Marie ?

Vous qui n'ignorez rien, n'ignorez pas mes peines,
Vous qui voyez si clair dans Rome et dans Athènes,
Vous m'entendez, Philis, car on entend bien mieux
Que ny Grec ny Latin le langage des yeux.
Les miens de mon Amour vous parlent à toute heure,
Escoutez-les, de grâce, ou souffrez que je meure[1].

Ainsi Philis est double : c'est à la fois la piété, la bonté, Alphise ; et l'esprit, la science, Iris. Artiste expert, et vraiment habile, en ces combinaisons énigmatiques, en ces jeux à double sens, Pellisson en est-il encore à hésiter entre l'une et l'autre ? Et cette pièce serait-elle antérieure à celles où il déclare son amour à Iris ?

Ce vers :

Quand pour l'une de vous je sens brusler mon âme

n'est-il pas rappelé dans la « Lettre en prose et en vers » ?

Et dès qu'on dit : je brusle,
Vous croyez qu'on est fou, malade, ridicule.

Souvenir d'une rebuffade, qu'il a, plus tard encore, remise sous les yeux de la cruelle Iris, dans l'*Énigme* du manuscrit de Tallemant.

Ainsi, de Tallemant conduits à Conrart, et de recueil en recueil, nous avons — si nous ne sommes pas victime d'une illusion — découvert quelques années, en-deçà de cette date de 1654, d'où la *Vie* de Catherine Luzy, et Joseph Grandet, nous faisaient partir. Nous entrevoyons Geneviève et Marie aux environs de leurs vingt-cinq ans. Nous avons même le droit de penser que Valentin Conrart s'intéresse à elles depuis plus longtemps, et que Pellisson s'est approché, vers 1648, de celles dont il est certain qu'il a été, longtemps et avec plaisir, le poète favori.

1. *Rec.* 5131 4°, f°s 349-351.

La certitude nous est acquise que Geneviève et Marie se sont égayées de passe-temps, paisibles et innocents, mais dont les hautes sciences ne s'accommoderaient guère plus que les pieuses austérités. Enfin nous les voyons jeunes ! et s'amusant aux fleurettes rimées de beaux-esprits, qui ne sont ni savants ni dévots.

Mais une ombre inquiétante se glisse et voltige parmi ces badinages poétiques. Invisible à Pellisson et à Izarn, — jusqu'à l'indice qui révèle tout —, derrière Conrart, aveugle — ou muet — existerait-il quelqu'un qui aurait pouvoir ou droit sur les jeunes filles ? Et ne serait-ce pas la « sainte », plus particulièrement, qui dissimulerait un « Envers » moins pur, ou — sans aller jusque-là ! — moins impassible que son apparente attitude ?

Nous n'en avons pas fini avec les recueils de Conrart. Deux autres volumes contiennent un groupe de poésies dont Alphise, seule, est l'héroïne, et qui nous fait assister — sans nous en livrer le secret — à des incidents qu'on ne saurait, croyons-nous, expliquer par les fictions où se complaisent les rimeurs [1]. Elles posent un problème troublant. Une jeune fille, sentimentale, tendre, attirée vers l'amour, est disputée à une pieuse surveillance, mais aussi à un rival attitré, par l'hommage discret, et même déguisé, d'un amant. C'est un drame qui se déroule. La jalousie en est un ressort ; et ce n'est pas là ce qui serait étranger au répertoire de la galanterie imaginative. Mais les péripéties de la lutte engagée, les traits médités auxquels il semble que le versificateur ait voulu faire reconnaître aux initiés le personnage de l'amant, une retraite au couvent, voilà des circonstances que n'inventerait pas Valentin Conrart, auteur, hélas ! reconnaissable de cette versification massive et monotone ; au moins pour une grande partie. Et si l'autre peut être attribuée à Pellisson, il y aurait lieu seulement d'en supposer l'intention plus malicieuse.

Je ne transcrirai pas tout. Je passerai vite sur des *Élégies* où Conrart peine à forger des métaphores, à choquer l'oreille par les exercices prosaïques de ses antithèses et de ses hyperboles, à fatiguer l'esprit de ses tortures poussives et de ses morts... intarissables. Il suffit bien de l'entendre s'écrier :

Souffrez que je respire, ou souffrez que j'expire [2],

1. Arsenal, 5422 f°, p. 154 *sqq.* ; — 4115 4°, p. 267-270 ; 437 *sqq.* ; 461-487 ; 499-503 ; 532-536 ; sans compter des pièces qui ne nomment pas, mais peuvent aussi intéresser Alphise. Regrettons le *Gros Portefeuille*, perdu, où M. Magne signale : *Alphise, Le Samedi*, dans son *Tallemant* (t. II, p. 215, *note* 2). Tallemant annotait !

2. 5422 f°, p. 153. M. Bourgoin a cité le premier vers de cette *Élégie* (*op. cit.*, p. 251). Le manuscrit porte des ratures, des surcharges, des variantes : c'est bien un brouillon de Conrart.

pour refuser de souffrir davantage. Et je me bornerai à citer ces vers chronologiques, où, amoureux ponctuel qui compte par années son martyre, il nous propose une occasion d'en dater le commencement :

Misérable bonheur ! Inutile espérance !
Après six ans d'épreuve et de persévérance
(Alphise ! Pardonnez à ma juste douleur !)
Cet arbre malheureux n'est encore qu'en fleur,
Sans que les moindres fruits à tant de fleurs succèdent !

« Passe encor de bâtir ! » — Il est probable que Pellisson et Izarn ne sont pas encore là. Conrart ne se plaint pas de se voir préférer un rival. Il se plaint, sans rival, de se heurter aux cruautés d'Alphise. Et voilà six ans. Sommes-nous donc en 1646 ou 1648 au plus tard — puisque les galants de Castres ne feront leur siège qu'environ ce temps ? Ce serait en 1642 ou 1641 que Conrart aurait commencé à « mourir » pour une jeune beauté de dix-huit ou dix-neuf ans [1]. Il meurt encore ici :

Ou si votre bonté ne me veut secourir,
Témoignez-la, du moins, en me voyant mourir.

Il vécut jusqu'en 1675.

D'autres poésies, *Stances sur la maladie d'Alphise*, *Sur ce qu'Alphise l'assuroit qu'elle estoit à luy plus que jamais*, ont une légèreté badine qui porte la marque de Pellisson.

Mais voici un *Sonnet* qui atteste un petit drame, où deux rivaux sont intéressés :

SUR LE RETOUR D'ALPHISE [2]

Se plaigne qui voudra d'Amour et de ses peines,
Certes je suis ingrat et je m'en pleins (*sic*) aussi ;
Alphise est de retour, et son cœur addoucy
D'une flamme naissante a les marques certaines.

Je revoy ses beautés plus divines qu'humaines,
Et dont l'esclat peut rendre un soleil obscurcy ;
Mais non pas ses mépris qui causoient mon soucy,
Et qui de mes deux yeux avoient fait deux fontaines.

Toutesfois elle fuit et les lieux et les temps
Où mes justes desirs peuvent estre contens,
Et je meurs consumé du beau feu qu'elle inspire.

1. A son arrivée dans le quartier.
2. 4115 4°, p. 437.

Jusques dans le bon-heur l'infortune me suit;
Ma victoire est funeste, et mes palmes sans fruit :
Le vaincu prend la fuite, et le vainqueur expire.

S'agit-il du retour correspondant à l'absence que devait feindre d'ignorer Acante? Est-ce Pellisson qui se plaint ? Conrart joue-t-il à la bataille avec le pacifique Pellisson? Se félicite-t-il, au propre, de la retraite d'un amant dont le succès lui eût fermé la porte d'Alphise?

Il ne me paraît pas que l'un ou l'autre ait imaginé, inventé, cette fin d'une honnête intrigue d'amour, contemporaine d'une absence de Geneviève.

L'impression d'une réalité voilée par le versifiant témoin persiste, mais se complique et se brouille, dans une suite de pièces[1] où les deux rivaux se retrouvent, mais où l'amant doit, en outre, se tenir en garde, et lutter, auprès de sa maîtresse, contre une « troupe » de jaloux dévots qui exercent sur elle une surveillance étroite. L'amant, ici, soudain, reçoit le nom de Lyris. Est-ce Conrart? Le protecteur (littéraire) d'Alphise se fait-il le bénévole — ou malicieux — interprète d'un inconnu qu'il a vu souffrir vraiment? Ce qui attire encore l'attention, c'est la recherche du vocabulaire religieux, auquel paraît se complaire l'amant; disons plutôt : dont l'amant ne peut se défaire, au milieu même de ses vœux, de ses plaintes, des cris et des larmes de la passion. On dirait que l'auteur — devançant Molière — s'attache à faire parler son langage accoutumé de dévot à un novice de l'amour.

STANCES CONTRE DES JALOUX
QUI L'EMPÊCHOYENT DE VOIR SA MAÎTRESSE.

Que ce miracle adorable
Dont le Ciel est amoureux
Soit à mes vœux favorable,
Et que je sois malheureux!

. . . . . .

C'est vous, Pestes de la vie[2],
Ennemis des beaux desirs,
C'est vostre jalouse envie
Qui corrompt tous mes plaisirs;

. . . . . .

Ces démons de qui ma flame
Semble troubler le repos,

1. 4115 4°, p. 461-487.
2. Pellisson, dans ses *Œuvres* (1735, t. I, p. 68), attribue au Vers à Soie cette apostrophe : « Pestes de l'Univers, Tyrans de la Nature, || Vous fais-je quelque injure || Qui vous puisse obliger d'être mes ennemis? »

Pour les peines de mon âme
L'obsèdent à tous propos ;
Ils souffrent mille supplices
Pour me ravir les délices
De cet aymable entretien ;
Pour me nuire ils se travaillent,
Portans, quelque part qu'ils aillent,
Et leur enfer, et le mien.

Cette sorte d'affectation est plus sensible encore lorsqu'apparaît Lyris. Il se montre d'abord dans deux poèmes[1] qui n'offrent rien de saillant par-dessus l'ordinaire lamentation de l'amour désespéré ; puis dans une *Élégie* dont les rimes désigneraient Conrart, et qui chante l'aventure de l'inconnu.

Élégie a Alphise.

Torturé de souffrances si cruelles qu'il ne sait plus trouver « pour les peindre... d'assez vives couleurs », Lyris se rappelle amèrement l'indifférence qu'Alphise affecte pour l'amour :

Vous me disiez toûjours que l'on n'en mouroit point[2].

Et la douleur s'épanche, en ce langage ambigu d'éducation pieuse et d'amoureuse ardeur :

Pour vostre gloire aussi vous rencontrez en moy
Un *miracle* d'amour, de constance et de *foy*,
Miracle, toutefois, dont le Dieu qui me brûle
N'a jamais peû toucher vostre esprit *incrédule*,
Et qui, sans doute, un jour vous sera reproché,
S'il faut que vous mouriez dedans vostre *péché*...

Lyris, alors, va expirer — spontanément — quand Alphise survient, et le rassure. Mais comment? Par un aveu candide de duplicité, qui est loin, certes, de prévoir de quelle indignation seront un jour flétris les compromis hypocrites.

Il est vray, Tyrsis[3] m'aime : au moins il en fait mine,
Je l'avouë, et jamais je n'en ay fait la fine ;

1. 4115 4°, p. 467-474.
2. Le rapprochement s'impose avec ce que nous avons lu, sur ce dogme affirmé par Iris et Alphise, et qu'elles prétendent imposer à leurs amants, soit dans la *Nouvelle* de La Bastide (v. oct.-déc. 1928, p. 489), soit dans la « Prose en vers » de Pellisson (v. p. 492).
3. Voilà encore un pseudonyme. Parmi tous les Tyrsis de la poésie galante (excluons des Barreaux), il y a lieu de remarquer que Trazile-Zénocrate-Izarn a porté aussi ce nom. V. Arsenal, Recueil Conrart 5414 f°, p. 615 : « Histoire du voyage de Thyrsis en Languedoc, par Izarn ; et *Lettre de Sapho à Thyrsis*, sur ce voyage (19 juin 1654, p. 621).

Mais pour cela, mon cœur, faut-il mourir d'ennuy
Puisque, sans te flatter, je t'ayme mieux que luy.
. . . . . .
Je say de quels plaisirs je dois payer ta peine;
Et si, le sachant bien, j'en demeure à ce point,
C'est que l'honneur défend ce que l'amour enjoint.
. . . . . .
Tirons-en, l'un et l'autre, une commune gloire;
Moy, de voir plus d'un cœur de mes yeux enflammé,
Toy, de voir que de tous tu sois le mieux aymé.

Ah! qu'en termes galants l'auteur sait faire parler une jeune fille vertueuse, délicate et futée! Mais Lyris n'est pas plus exigeant, et un nouvel accès d'éloquence l'emporte à résoudre de mourir de joie, quand survient, non pas, comme on pourrait s'y attendre, le rival dupé, mais la « troupe » des « jaloux ». Cette entrée du chœur mystérieux donne lieu à un manège concerté qui, pour être assez heureusement décrit, n'en prête que davantage au couple surpris une attitude d'habile et habituelle dissimulation :

Il (Lyris) s'arrête, il se lève, il se tire à l'écart;
Il compose sa voix, son geste et son regard;
Et changeant sa couleur ainsi que son langage,
Il jouë avec tant d'art un autre personnage,
Que la belle qui sayt, et qui fait, ses douleurs,
Qui voit dessus son teint les traces de ses pleurs,
Elle-même, d'abord, presqu'en doute demeure
Si n'aguere il a feint, ou s'il feint à cette heure.

Est-ce lui-même que l'auteur transpose en Lyris? Met-il en scène, non sans quelque intention de satire, quelque arrière-pensée de rancune, les amours d'un jeune transfuge des conférences théologiques, à la fois épris et inquiet? Mais je crois bien que ce petit drame, autour duquel flottent des ombres de soutanes et de manteaux sombres, n'est pas imaginaire. Conrart peut être ingénieux, et laborieux, à composer, à arranger, des *Historiettes* « qui sont arrivées », comme dit La Bruyère. Il est bien incapable d'en inventer.

Le drame, au surplus, se complique d'une péripétie dont les « jaloux » sont les artisans. Tout d'un coup, Alphise est au couvent. On aura peine à croire que la passion de Conrart pour Alphise ait à ce point scandalisé ou effrayé des confrères du Saint-Sacrement, des Docteurs de Sorbonne, ou des disciples de Jansénius. Une nouvelle Élégie répand les appels désespérés de Lyris, et ses défis aux persécuteurs :

Vous m'avez tout ravi, barbares sacriléges,
Qui violez d'Amour les plus saints priviléges,
Cruels persécuteurs d'une Invincible foy...

Mais une autre *Élégie*, encore, bat de ses exclamations lamentables les murs du couvent. Je dois dire qu'ici Alphise n'est pas nommée; et — remarque plus grave — qu'ici ce n'est plus la tyrannie de dévots directeurs ou gardiens, c'est sa propre volonté qui l'a jetée dans le cloître. Alors, c'est à elle-même qu'on lance ses reproches; et, contre elle, ce sont les compagnes de la fugitive qu'on invoque: les religieuses, qui refuseront d'accueillir parmi elles une criminelle, responsable de la mort — infatigable, en vérité! — d'un martyr.

Esprits qui ne brûlez que des flammes des Cieux,
Qui consacrez vos ans à la gloire des Dieux,
Et qui, les adorant, vous rendez adorables,
Terrestres Déités, soyez-moi favorables,
Et ne permettez pas, profanant vos autels,
Qu'un esprit inhumain, dont les regars mortels
Immolent tous les jours d'innocentes victimes,
Face d'un lieu sacré l'asyle de ses crimes.

Laissons le reste : *Élégie sur un bracelet de cheveux*; — *Résolution d'aimer toujours*; — *Aux jaloux qui l'empêchent de voir sa maîtresse*; — *Sur les rigueurs d'Alphise*. Et renonçons à résoudre l'énigme, ou les énigmes, qui serpentent, qui rampent dans ces obscurs poèmes. « Toutefois » il y a un voyage et un retour d'Alphise; il y a une fuite au couvent, imposée à une jeune fille, peut-être trop sensible, en tout cas, qu'on ne veut pas laisser exposée à l'influence d'un soupirant. Il y a une fuite volontaire : est-ce, peut-être, la définitive retraite de Geneviève au couvent des Filles de la Croix? Et il y a Conrart, qui meurt pendant six ans d'abord, et sept autres par surcroît, de 1642 à 1655. Mais Conrart observateur aussi, et historien[1] : de quelle histoire? Nous ne savons. Pourtant nous sommes autorisés à nous demander si, vers sa vingtième année, la dévote n'a pas été l'amoureuse, qui

1. Et Conrart sournois et prudent; et Conrart politique, huguenot dévoué à ses coreligionnaires, qui ne lui en ont jamais voulu de jouer, sans éclat, un rôle de « grande utilité », d'occuper des postes de surveillance, de contrôle, de liaison. Aussi bien serait-ce une erreur, que de ne pas voir, derrière la frivolité ou la fécondité des badinages poétiques et romanesques, le sérieux pratique, et la passion ou l'attention politique, des beaux-esprits et des farceurs, des « débauchés » même et des oisifs. Balzac, Sarrazin, les Scudéry, Saint-Évremond, d'Elbène, Des Barreaux, tant d'autres qu'on nous a habitués à traiter de gens de lettres, ou d'extravagants, faisaient, comme nous dirions aujourd'hui, de la politique, avaient des opinions, des engagements, des chefs, et servaient leur parti et leur cause.

sait? l'imprudente; si même, dans la prison sainte, elle n'a pas poursuivi un espoir, un rêve, auquel s'obstinait aussi Lyris. Le quartier Saint-Merry n'a pas tout su. Il a pu mal comprendre. Il y a des commères dès ce temps-là; et, en ce temps-là non plus, il n'y a pas de fumée sans feu. C'est peut-être un de ces bruits vagues, mêlés de vrai et de faux, lointains en outre, que Roberval... Mais, le croirait-on? Je vais trop vite, et devance les temps. Du moins je cesse, désormais, d'en remonter le cours.

* * *

Le recueil de Tallemant et ses renseignements nous conduisent à reconnaître, dans deux textes publiés, les sœurs Perriquet. Le premier est imprimé depuis 1661. L'auteur en est Balzac. Le second le fut en 1888, par M. Bourgoin, dans sa thèse sur Valentin Conrart.

* * *

Balzac écrit à Conrart, le 13 avril 1653[1] :

Je vous annonce, mon cher Monsieur, que vostre métamorphose m'a bien surpris. Je parle de ce changement (dont je ne me fusse jamais douté) du Traducteur en la Traductrice. Est-il possible qu'il y ait au lieu où vous estes des inconnues si spirituelles et si savantes?

Tanto di gloria à la femina mano
Concesse il Cielo!

Quand il vous plaira, je sauray le nom de celle-cy; car je ne pense pas que vous m'en vouliez faire un secret. Voudriez-vous me r'envoyer à l'Autel d'Athènes, et que je l'adorasse parmy les Divinités ignorées?

Cet étonnement doit être le contre-coup d'une première surprise, attestée par ces mots du 30 mars : « Cette prière que je fais au Ciel, en une langue que vous avez apprise depuis quelque temps, à ce que l'on veut me faire croire[2] ». Cette langue, c'est le latin, que Conrart n'a jamais su. Quel intermédiaire avait transmis à Balzac, ou une traduction, ou l'avis d'une traduction, de latin en français? et l'avait attribuée à Conrart? Chapelain, peut-être. Il me paraît fort probable que l'inconnue est Marie Perriquet. Il faut croire que Conrart ne révéla pas son nom, et permit même à son correspondant de revenir à ses premiers compliments : « Pour

1. Lettres de feu M. de Balzac à M. Conrart, Paris, Courbé, 1661, *Liv.* IV, *Lettre* 12, p. 293-294.
2. *Ib.*, p. 290-291.

vostre Latin, mon cher Monsieur, — reprend Balzac, le 28 avril, — je soutiens encore une fois que, si vous ne l'avez appris, il vous a esté révélé. » Le « silence prudent » se devine : Conrart n'a pas dévoilé son anonyme traductrice.

*
* *

M. Bourgoin, en 1888, a publié une lettre[1] qu'il attribue, justement à mon sens, à Conrart. Mais il ignorait à qui elle est adressée. La date en est, approximativement, procurée par les explications concernant la « Journée des Madrigaux », qui eut lieu le 20 décembre 1653[2]. Elle vaut la peine d'être transcrite une fois encore ; non pas parce que notre lecture n'est pas tout à fait celle de M. Bourgoin ! Mais nous devons donner au lecteur le moyen de vérifier nos interprétations. Et, enfin, c'est une lettre considérable, puisque, du petit cercle lettré de la rue Saint-Martin, elle nous dirige, bien à l'improviste, vers Port-Royal.

Je n'avois jamais ouy dire que les Directeurs fussent obligez de découvrir les secrets de leurs conseils à ceux qu'ils conduisent ; mais je voy bien qu'en bonne dévotion on tient que ceux qui sont divisez ne doivent pas seulement dire à leurs Directeurs tout ce qu'ils pensent, mais faire aussi tout ce qu'ils leur prescrivent. Je reconnois bien que vous ne m'avez pas pris de bonne foy pour le vôtre, puis (que) j'ay découvert par certaines voyes inconnuës, beaucoup de choses qui sont dans votre cœur, et dont vous ne m'avez jamais parlé ; et que vous ne voulez point exécuter une chose que je vous ay engagée de faire et que vous m'avez promise une infinité de fois. Je suis obligé par le devoir de ma charge et pour votre propre interest, de vous dire que vous serez en très mauvais estat, jusqu'à ce que vous ayez satisfait à cette obligation. Et je suis contraint d'ajouter à cecy, que je voy bien que vous estes fort difficile à gouverner, puisque pour peu qu'on vous laisse de la main de[3] votre conseil (vous entendez bien ce terme de Direction) vous faites beaucoup de faux pas dans la route où l'on vous a mise. Quelle *sorte de* (rayé) soumission est la vôtre, au lieu de recevoir les avis de votre Directeur, vous luy faites des réprimandes? Bien loin de faire ce qu'il vous prescrit, vous luy prescrivez des loix injustes ; vous luy imputez des choses qu'il n'a

1. Bourgoin, *Valentin Conrart*, thèse, p. 273 ; extraite du recueil Conrart, 5414 f°, p. 333.

2. Le compte rendu de cette *Journée* se trouve aussi dans les recueils de Conrart (5131, 4°, p. 613 *sqq.*) Il a été publié par Colombey (1856). Une note au f° 631 avertit que Conrart n'avait pu, à cause de sa goutte, se trouver à cette assemblée, improvisée dans la demeure de la Princesse Philoxène (M^me^ Arragonnais) et de sa fille Télamire (la marquise d'Aligre).

3. Bourgoin : *dans*.

point faites; vous l'accusez de bouleverser l'ordre des temps, et de la nature; vous le menacez des mauvaises influëences de certains astres qui président à sa vie, et dont vous avez la direction; vous l'effrayez par les prédictions de certains astrologues qui dépendent de vous, et qui ne parlent que comme vous voulez. Voilà, sans mentir, de beaux actes de devotion? Mais si en sortant de cette matiere nous passons à celle de l'amour, qui n'en doit pas estre si opposée qu'on pense, puisque vous les faites suivre immédiatement dans votre billet; que ne vous diray-je point? Vous dites que parce que j'y deviens sensible[1], je me rens insensible à l'amitié. Avois-je pas bien deviné tantost, quand je vous disois que vous estiez touchée de jalousie? Vous n'en avez pas voulu (*en* rayé) demeurer d'accord, de peur que je n'en tirasse une[2] conséquence que vous jugiez bien qui seroit infaillible, et que l'on explique ordinairement par le proverbe qui dit: Qu'il n'y a point de fumée sans feu. Après cela, pour achever mon apologie, qui n'est déjà que trop longue, je vous diray que vos astrologues se sont trompez en leur calcul, que[3] ce n'est pas moy qui ay donné ce nom à la *Journée des Madrigaux*, que[4] l'aventure en est arrivée bien-loin de moy, et que je n'ay eû que le plaisir de l'entendre réciter à des gens qui vous donneroyent le mesme plaisir, si vous témoigniez seulement de le desirer. Mais y a-t-il apparence qu'une Dirigée, qui censure son Directeur et qui ne veut rien faire de ce qu'il luy dit, comme[5] de ce qu'elle luy promet, voulust faire des prières à un autre qui ne luy est de rien? Je moffre neanmoins à vous faire donner cette satisfaction, pourveû que vous vouliez vous acquitter envers moy de votre ancienne promesse, et m'en[6] faire une nouvelle, qui doit précéder necessairement ce récit. Et pour vous témoigner quelle tendresse de cœur j'ay pour vous, et combien je desire que ma Direction continuë et vous soit utile; je m'offre à vous découvrir tous mes secrets à la charge que vous ne me cachiez aucun des vôtres. Vous voyez jusqu'où je vay pour vous plaire, et ce que doit sentir pour vous un home qui se soumet à cela. Demandez à M^lle^ votre sœur, elle qui est si savante en matiere de Directions, si elle a des Directeurs qui facent pour elle ce que je vous offre de faire pour vous. Et sachez mesme de vos bons amis de Port-Royal, s'ils en font autant pour les Personnes qu'ils conduisent. Il est vrai qu'ils n'en conduisent point[7] pour qui on doive faire ce que vous meritez qu'on face pour vous.

Cette lettre de réprimande vexée, qui riposte à une aigre plainte, nous fait clairement revoir les deux sœurs dont l'une est

1. B. : *insensible.*
2. B. : *aucune.*
3. B. : *et.*
4. B. : *et.*
5. Au-dessus : *et.*
6. B. : et *de* faire.
7. B. : que vous n'en conduisez point. On a cru permis de ne pas maintenir les abréviations : *f^re^*, pour : *faire; v^re^*, pour : *vostre*, etc.

« savante en matière de Directions », — Geneviève ; dont l'autre — Marie — n'est nullement étrangère — il importe de le redire — au monde et au langage de la piété, mais est surtout curieuse des choses de l'esprit, et, d'autre part, est d'humeur inquiète et irascible. Les savants, les astrologues, qui l'entourent, se réduiraient-ils au seul Thévenot? Du moins, dans cette assurance affectée d'être le seul à qui Marie Perriquet puisse accorder sa confiance, s'échappe, du badinage pesant, une jalousie timide, et pourtant décidée à veiller aux abords. Quel est cet inconnu qui « n'est de rien » à Mlle Perriquet, et pourrait, si elle s'abaissait à le prier, la renseigner sur la « Journée des Madrigaux » ? Il apparaît, tout au moins, que Pellisson et Izarn ont disparu ! Conrart ne fait pas d'autre allusion à eux. Songerait-il à les remplacer, auprès de ses protégées, par un bel esprit qui lui serait plus docile, qu'il tiendrait davantage en main? Il n'est pas hors de propos de rappeler les appréciations de Tallemant, qui s'est évadé de l'emprise de Conrart : « Il est cabaleur et tyran tout ensemble... Il a toujours affecté d'avoir des jeunes gens sous sa férule... C'est un franc pédagogue[1]. » Tallemant a rompu la chaîne. Donc, il n'est pas impartial ? Soit, mais il a éprouvé. Le subit départ de Pellisson et d'Izarn est encore un indice; et la lettre d'Izarn est une preuve. Nous en aurons une autre, outre celles encore qu'a données M. E. Magne[2].

Ici même, d'autres encore lui portent ombrage. Ce sont ces « bons amis de Port-Royal », qui nous sont une surprise de plus. Mais ni hésitation ni équivoque ne sont possibles. En 1653, ou, si l'on veut, aux premiers jours de 1654, — avant la première des conversions brouillées de J. Grandet, — il nous devient certain que Marie Perriquet est entourée, ou visitée, par des jansénistes. Est-ce eux qui composent la troupe des jaloux de qui Lyris se cache, et se plaint ? Et depuis quand entretient-elle ces relations ? Il faut chercher.

Il n'est pas encore question du voyage en Anjou ! Ainsi Port-Royal a devancé auprès d'Iris-Marie messieurs Abelly, Guy Lasnier, Le Mercier. Mais l'a-t-il aussi détournée des Confrères, et des Dames de Charité de « M. Vincent » ? L'essentiel, c'est que, avant, ou après, ou en même temps, Port-Royal est là.

1. Tallemant, *Historiette* 127 (Conrart). M. Bourgoin attribue, non sans raison, la sévérité de ce jugement à une rancune personnelle et cite de nombreux témoignages favorables à Conrart. Mais il y en a d'autres en sens contraire. Et la rancune prouve qu'on ne sait pas oublier, mais non pas qu'on n'a pas de mauvais souvenirs.

2. E. Magne, *La fin troublée de Tallemant des Réaux*, cit., particulièrement p. 204-205 et 216-217.

Conrart n'est pas content de sa protégée. La pointe a-t-elle quelque venin? La paroisse Saint-Merry est divisée, depuis que, des deux curés qui s'en partagent la direction, l'un, Duhamel, a été dénoncé par l'autre, Amyot, comme janséniste. Ne croyons pas que V. Conrart plane au-dessus des agitations politiques, se confine en ses exercices innocents de bel esprit. Hermant rapporte une longue conférence où le zélé et prudent « huguenot », assisté de deux ministres de Charenton, cherche à convaincre M. Taignier, parent et ami de l'évêque Godeau, que ses amis et lui doivent s'attendre aux pires persécutions après la publication de la bulle d'Innocent X, qu'ils seront, en dépit de leurs protestations, déclarés hérétiques, et qu'ils auraient grand avantage, plutôt que de souffrir en silence l'injustice ou de s'humilier pour apaiser les colères, à chercher dans le protestantisme, hardiment et tête haute, leur revanche et leur liberté[1]. Il s'intéresse donc, et activement, en disciple convaincu et avisé de Calvin, à cette crise de l'Église catholique.

A-t-il disputé de ces questions avec Marie Perriquet? Veut-il lui faire sentir qu'elle se compromet avec les suspects? Garde-t-il rancune à ces indépendants qui refusent de rejoindre le vaste camp de la Réforme? Est-ce, enfin, l'adorateur d'Alphise qui se fait l'interprète des regrets et de l'inquiétude qu'elle éprouve à voir sa sœur engagée dans l'amitié des Augustiniens[2]?

Car si, en 1654, Catherine Luzy a servi le ménage uni des deux sœurs, dès la fin de l'année, peut-être, dès le milieu de l'année suivante, assurément, Geneviève s'est retirée aux Filles de la Croix. Pourquoi? On conçoit fort bien que la paix et l'intimité de la vie commune n'aient pas résisté à « l'affaire Duhamel », à la scission qui séparait la fidèle dévotion de l'une et l'audace dogmatisante de l'autre. Il n'est pas impossible que Geneviève se soit efforcée de retenir Marie dans les chemins qu'elle-même suivait, qu'elle ait obtenu d'elle cette diversion d'un voyage pieux. Il ne serait pas surprenant que Marie, après et pendant les directions que M. Le Mercier tentait de faire prévaloir, ait cherché dans le texte, en hébreu et en grec, du *Nouveau Testament*, la solution des discus-

1. Hermant, *op. cit.*, t. II, p. 96-104.

2. Il serait aventureux de nommer tels, ou tels autres, des jansénistes qui peuvent entourer Marie Perriquet. Insistons, du moins, sur ceci : Pascal, de 1651 à septembre 1654, est fort loin de Port-Royal. Taignier, qui a commerce avec Conrart depuis longtemps (il logeait rue Quincampoix), ou quelque prêtre de la « communauté de M. Duhamel », Mathieu Feydeau, son vicaire, ou Jean-Jacques Dorat, curé de Massy, de famille parlementaire, fréquentent-ils chez M^lle^ Perriquet? Je n'ai trouvé aucun indice. Une attache singulièrement plus étonnante nous sera prouvée; et c'est alors qu'il faudra essayer de comprendre.

sions provoquées par les « Propositions » de Jansénius. Il apparaît certain qu'au retour de ce voyage de 1655, si une occasion nouvelle, et d'ordre tout profane, nous fait entrer chez Marie Perriquet, c'est elle seule que nous voyons. Geneviève ne se montre pas; on ignore son existence. Il semble qu'elle ait quitté le logis. Suivons ce visiteur inattendu. Mais ne perdons pas de vue les « bons amis de Port-Royal ».

*
* *

La « Belle Savante ».

Découverte? Il n'y a rien ici d'inédit, depuis la publication des *Œuvres complètes* de Christian Huyghens. Mais ce n'est pas Iris qu'on y va chercher! Elle s'y trouve. On ne voit plus Geneviève. Marie, seule, est en scène. Il ne s'agit plus d'énigmes, ni de madrigaux. C'est la Science qui règne. C'est à la Savante que s'adressent les hommages. Mais, là encore, au moment où nous pouvons voir et mesurer ces talents scientifiques que Tallemant se contentait d'affirmer, un nouvel aspect de ce caractère nous est suggéré par des allusions inintelligibles, dont l'effet nécessaire est de nous lancer dans des voies bien éloignées, et de la science, et de la dévotion, et de Port-Royal. Au problème janséniste viendra se superposer — ou plutôt s'opposer — un problème de moralité.

Huyghens vint à Paris dans l'automne de 1655, et n'y resta que peu de temps. Il vit mademoiselle Perriquet. Claude Mylon, que nous ne connaissons guère que par la correspondance qu'il entretint dès lors avec le savant hollandais, fut l'introducteur; au grand dépit, incontestable, de Conrart, qui écrit, le 30 novembre, à Huyghens : « (Votre vertu) fut hier au soir le sujet d'un long entretien que j'eus avec la belle Demoiselle que je vous avois annoncée et que vous allastes voir sans moi. Elle arriva à mon logis, un peu après que vous en fustes party, et y demeura plus de quatre heures, pendant lesquelles nous ne parlasmes presque que de vous. » Alors, regrettant le prochain départ du savant, il exprime l'espoir que, lors d'un second voyage, un si précieux commerce sera repris[1].

Mais voici que, de retour à La Haye, Huyghens écrit à « G. P. de Roberval », le 30 décembre 1655 : « Je serois fort attrapé si vous luy (= Conrart) aviez descouvert que je suis informé touchant la

1. *Œuvres complètes* de Huyghens, éd. de la Société des Sciences d'Amsterdam (1888), t. I, p. 368. J'ai cité, jadis, ces textes, dans l'*Enseignement secondaire* (1er mai 1911).

P... Car j'en parle avec luy comme d'une saincte. Et de même à M. (= Mylon). Lequel toutefois j'ay remarqué qu'il me suspectoit d'estre de vostre confidence, et qu'il en estoit en peine. Quoy qu'il en arrive, je vous auray tousjours beaucoup d'obligation de ce que vous n'avez pas voulu souffrir que je fusse abusé[1]. »

« La P... » ! Qu'a pu dire Roberval — mauvaise langue, certes ! Mais, enfin, comment accorder « les bons amis de Port-Royal », et cette mystérieuse condamnation, où certainement c'est la vertu de M^lle^ Perriquet qui est visée ? Un mot surprend : « une saincte ». La calomnie ou la médisance de Roberval a-t-elle attribué à Marie la réputation de Geneviève ? Que Geneviève, la sainte, puisse être compromise par d'imprudentes galanteries, responsable ou non, n'est-ce pas plus vraisemblable pour nous, qui connaissons Alphise, et ses galants, Lyris, et ses clins d'œil hypocrites ?

Toutefois, rappelons-nous qu'en 1655 Marie accompagne en Anjou une dévote d'élite, M^me^ de Traversay. Et c'est certainement après ce voyage que, dans l'automne de cette année, Huyghens fait sa connaissance. Convertie ? Il n'y paraît pas. Mais du moins son pèlerinage est-il tout récent, et elle s'est classée ainsi parmi les zélées missionnaires de la charité, ou de la ferveur religieuse. Au reste, si quelque incorrection morale, venue à la connaissance de Roberval, lui semble contredire l'attitude ou l'apparence dévote, ce n'est pas nécessairement une chute ou une défaillance de la vertu essentielle à une jeune fille...

Conrart, pendant ce temps, en réponse à une lettre de Huyghens qui conclut par un hommage à « M^lle^ Perriquet » et des « baise-mains » à M. Thévenot, reprend et exagère, le 13 janvier 1656, l'éloge de sa protégée : « Si vous eussiez tardé plus longtemps icy, vous eussiez reconnu en cette rare personne des merveilles qu'il seroit difficile de trouver ailleurs au moins en des personnes de son sexe[2] ».

Et, le même jour, Roberval écrit à Huyghens :

Je n'ai rien fait savoir du tout de notre confidence; mais je crains qu'on ne vous ait adroitement tiré les vers du nez; en quoi il y auroit de ma faute, car je devois vous avertir que C... est des plus fins en ce mestier, et qu'il fait profession d'une amitié entière avec P..., en quoi il est du nombre de quelques autres vieux vertueux qui sont bien marris que j'aie découvert leur confrérie... Pour M... (= Mylon), c'est une beste en général, et, en particulier, c'est la corneille de la fable... Ecrivez pourtant en termes qui ne puissent estre entendus que par ceux qui sçavent l'histoire[3].

1. *Œuvres complètes*, p. 370.
2. *Ibid.*, t. I, p. 373.
3. *Ibid.*, p. 374.

Il y a donc une histoire; et, malheureusement, Huyghens n'a que trop bien suivi le conseil de Roberval ! Quelle est la corneille dont Mylon joue le rôle? Est-ce celle de Phèdre[1], qui donne à l'aigle un moyen de briser la tortue dont il fait sa proie, et, en récompense, reçoit une large part de sa victime? Non, car cette corneille n'est pas « une beste ». C'est plutôt une corneille d'Ésope; mais laquelle? Celle qui sacrifie à Minerve, bien que la déesse la déteste, et pour cette raison même, afin de se concilier sa faveur[2]? Mylon serait l'amoureux transi, le galant rebuté et persévérant. Est-ce la corneille envieuse du prestige d'augure dont jouit auprès des hommes le corbeau, et qui, voulant rivaliser avec lui, croasse du haut d'un arbre, sans obtenir que les railleries des voyageurs qui l'ont reconnue[3]?

Nous n'en saurons pas davantage. Car Huyghens maintient, d'une part, l'apparence du respect, et, de l'autre, rompt le propos. A Mylon, qui lui a transmis les remerciements de « la belle sçavante » pour un livre qu'il lui adressa, et qu'elle a lu « avec grande satisfaction » (4 février 1656), il envoie un opuscule sur Saturne[4], avec un exemplaire pour elle (15 mars). Le même mois, il écrit à Roberval :

« Que dans mon dernier entretien avec C..., il ne s'est rien passé touchant cette affaire-là qu'il vous importe de sçavoir, vous l'avez pu juger par mon silence, car s'il eust esté autrement, je n'aurois pas manqué de vous en advertir. Il ne m'est rien escapé qui luy puisse avoir donné de l'ombrage, et de ce qu'en m'escrivant il estalle si amplement les vertus et le mérite de P..., je voy bien qu'il ne sçait pas que j'en suis si bien informé. M..., au contraire, en parle si peu qu'il luy est possible, par où je juge qu'il en a eu le vent. Mais laissons ces choses[5]. »

En effet, il n'est plus question de Marie Perriquet que dans une lettre de Chapelain, du 27 février 1658 : il ne trouve rien de mieux, pour recommander le nom de Thévenot, que de le signaler comme « cousin de la Demoiselle que vous visitastes avec M. Milon et du sçavoir de laquelle vous demeurastes si satisfait[6] ». Notons qu'à cette date Chapelain n'indique rien qui puisse faire penser que

1. Phèdre, liv. II, 39. Quant à la fable 129 de l'*Appendice*, elle n'a été connue qu'au XVIII[e] siècle.
2. Ésope, *La Corneille et le Chien* (éd. Gail, 1796, t. I, p. 99).
3. *Ibid.*, fable 98. Indiquons encore la fable dont parle Ballesdens au chancelier Séguier (Kerviler : *Séguier*, p. 644) : c'est plutôt le choucas que la corneille, et c'est le « Geai paré des plumes du Paon », de La Fontaine.
4. Une lettre de Chapelain à Huyghens (t. I, p. 397-399, 8 avril 1656) précise : C'est un « imprimé » où l'auteur ébauche ce qu'il promet d'achever en donnant « tout le système de Saturne », ce qu'il fit en 1659 (Cf. Bibl. Nat., *ms. fr.* 13029, correspondance d'I. Boulliaud, f° 194, 7 août 1659).
5. Huyghens, *Œuvres*, cit. t. I, p. 376, 391, 395.
6. *Ibid.*, t. II, p. 143. — Quant à la note des éditeurs (t. III, p. 250, 8 février 1661) sur

Marie Perriquet ait renoncé à faire figure de savante, — en dépit de deux ou trois conversions.

Huyghens ne revint à Paris qu'en 1660[1]. Il ne revit pas Marie Perriquet. Alors, d'ailleurs, elle commençait à se retirer du commerce des beaux esprits.

A moins que Roberval n'ait, par erreur, reporté sur Marie — seule, à cette époque, dans sa maison — la réputation ambiguë de Geneviève — retirée alors dans une « religion », on admettra que le voyage en Anjou ait valu à la savante d'être rangée, par l'opinion superficielle, au nombre des dévotes. Mais le sens exact des insinuations de Roberval nous échappe. La connivence de Conrart et de Mylon nous laisse dans l'obscurité. Car il est invraisemblable qu'ils soient associés pour cacher de secrètes complicités où la « chasteté » de Marie Perriquet aurait sombré. Que veut donc dire Roberval? Cette persévérance avec laquelle Conrart surveille, conseille, dirige la Demoiselle, quel en est enfin le but? Il n'a pu réussir à l'élever à la dignité de ces reines de salons, qui tiennent leur cour, qui ont leurs favoris et leurs familiers, qui donnent leur nom à un cercle de poètes, de savants, de courtisans. Marie Perriquet n'est pas parvenue à établir des « Samedis », à faire de sa chambre, bleue ou rose, un temple parisien du bel-esprit. Quelle association est donc conclue entre elle et ces « vieux vertueux »?

Les dehors galants ou pédants recouvrent-ils une agence de prêts usuraires, de placements discrets? Ou tient-elle « bureau » d'esprit pour amorcer au profit des *Mémoires* futurs de Conrart ou de sa collection de correspondants illustres, de protégés utiles, les grands hommes et les débutants?

Ou Roberval n'est-il qu'un téméraire calomniateur, dont l'antipathie pour les habitués de la rue Simon-le-Franc n'hésite pas à se satisfaire en malveillantes inventions? Est-il de ceux qui ne peuvent supposer, entre les sexes, de demi-mesures?

Il est décidément difficile de recomposer « le vrai visage » des demoiselles Perriquet. Pellisson et Izarn, Abelly et Lasnier, Conrart dans la coulisse — galanterie et dévotion mêlées — et, par surcroît, une tache indéfinie! Mais encore, invisible et certain, Port-Royal.

(A suivre.) CH.-H. BOUDHORS.

une lettre de Conrart à Constantin Huyghens : « Probablement encore Mlle Perriquet », c'est une erreur, semble-t-il, puisque Conrart parle d'une « Dame » à qui il donna la connaissance du savant, et qui, au bout de trois mois, attend encore sa visite. Mais la lettre de Conrart confirme notre impression sur son caractère ombrageux; elle trahit son dépit : « Jugez après cela, Monsieur, ce que peut attendre de luy (Christian) un misérable comme moy qui n'est bon à rien. »

1. Vers la fin d'octobre. Cf. Bibl. Nat., *ms. fr.* 13029; lettre de Boulliaud à Hevelius, 29 décembre 1660 (f° 103).

THE ORIGINALITY OF LA ROCHEFOUCAULD'S MAXIMS[1]

I

There appeared in the first edition of La Rochefoucauld's Maxims (1665), this interesting aphorism : « L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît avec les mêmes choses qui charment lorsqu'elles sont naturelles[2] ». The sweeping opening statement, « l'imitation est toujours malheureuse », if we apply it to literary matters — and there is no indication that we should not — would seem to presuppose on the part of La Rochefoucauld a literary theory quite different from the classical doctrine typified by Boileau. Boileau did not advise slavish imitation, but he certainly did not believe that imitation is *always* unfortunate. He said, for instance :

> Entre ces deux excès la route est difficile.
> Suivez, pour la trouver, Théocrite et Virgile ;
> Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
> Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.
> Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre
> Par quel art, sans bassesse, un auteur peut descendre[3]...

An investigation to determine the extent to which La Rochefoucauld put his maxim on imitation into practice involves a

1. En principe, les articles de la *Revue* sont et seront rédigés en français. Mais la plupart des grandes revues étrangères consacrées à l'histoire littéraire insèrent des articles rédigés en français. Il est juste d'imiter, à l'occasion, cette courtoisie. — *N. de la R.*

2. This maxim, which was suppressed by the author in later editions (as possibly not sufficiently moral or psychological for his general scheme), is now among the *Maximes supprimées* as n° 618 (La Rochefoucauld, *Œuvres complètes*, published by D.-L. Gilbert and J. Gourdault, in the *Collection des Grands Écrivains de la France*, Paris, Hachette, 1868-1883, 4 vol., numbered I, II, III-1, III-2, and an album, vol. 1, p. 261. Hereafter this edition will be referred to as *Œuvres*, Gr. Ecr., and when individual maxims are quoted only the number will be given.)

3. *Art Poétique*, II, 11, 25-30 (*Œuvres poétiques*, in-16, Paris, Hachette, 1920, p. 199). This contrast, which may involve the opposition to Boileau on La Rochefoucauld's part which is alluded to by Segrais (*Segraisiana*, Amsterdam, 1715, p. 86), should not be exaggerated. In his Epître IX, 11, 85-90, Boileau shows the same attitude with regard to the desirability of naturalness as that expressed by La Roch. in max. 618 and n° III of the *Réflexions diverses*.

thorough study of the sources (that is, the *literary*[1] sources) of the Maxims. The field has been gone over to some extent but not yet definitively. It is my purpose in this study to review the possible sources and to determine the extent of La Rochefoucauld's originality.

First of all, we can say that as early as 1663, when the Maxims were being circulated in manuscript for criticism, they were not considered to be the collective production of the salon of Mme de Sablé (where it is believed that the maxim had its origin as a *jeu de société*) but rather the individual work of the Duke of La Rochefoucauld. Mme de Sablé's correspondents speak as if the maxims of M. de La Rochefoucauld and the opinions which they contained were peculiar to the author himself[2]. Even at that period Mme de Sablé had some maxims of her own, and Mme de Lafayette said she preferred them to those of La Rochefoucauld[3]. When the duke and his friends started writing maxims they may have had an idea of putting their efforts together into one book (La Rochefoucauld asks Esprit for maxims « pour grossir notre volume[4] »), but the maxims which appeared in 1665 had been separated from the general lot, and copied out by La Rochefoucauld in his own hand[5]. So all questions of imitation will involve La Rochefoucauld himself, and not his circle in general.

Even before the first edition of the Maxims appeared it was suggested by one[6] of those who read them in manuscript that the author was nothing but an imitator. This unknown correspondent of Mme de Sablé says rather maliciously :

Je vous dirai donc, madame, après avoir bien considéré cet écrit, que ce n'est qu'une collection de plusieurs livres d'où l'on a choisi les sentences, les pointes, et les choses qui avaient plus de rapport au dessein de celui qui a prétendu en faire un ouvrage considérable... il est bon... de vous dire que les auteurs des livres desquels on a colligé ces sentences, ces pointes et ces périodes, les avaient mieux

1. As distinguished from *historical* sources. Ehrhard (*Sources historiques des Maximes de La Rochefoucauld*, Heidelberg, 1891) has tried to show that some historical fact serves as a source for each one of the maxims.

2. « ... Je n'ai encore vu que les premières *maximes*... mais ce que j'en ai vu me paraît plus fondé sur l'humeur de l'auteur que sur la vérité, car il ne croit point de libéralité sans intérêt... » (*Jugements des Contemporains sur les Maximes de La Rochefoucauld*, nos I, *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 372.)

3. *Jugements des Contemporains*, nos III and IV (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 374-5).

4. *Œuvres*, Gr. Ecr., III-1, 131 (Lettre 53, A Jacques Esprit).

5. There is an autograph manuscript (here referred to as Ms. de Liancourt), now at the château of La Rochefoucauld, written before 1663 (See *Œuvres*, Gr. Ecr., *Appendice au tome Ier*, p. 107-8).

6. Probably not one of Madame de Sablé's immediate circle, for his critical attitude is detached and impersonal.

placées; car si l'on voyait ce qui était devant et après, assurément on en serait plus édifié ou moins scandalisé. Il y a beaucoup de simples dont le suc est poison, qui ne sont point dangereux lorsqu'on n'a rien extrait et que la plante est en son entier[1].

This was the first study of the sources of the Maxims, and, if rather unjust, was at any rate more intelligent than some of the later ones. We shall review briefly the most important of these studies of the sources to see what light has been thrown on the subject.

The first extensive study of sources was done by Amelot de la Houssaye, the ambassador of France to Spain under Louis XIV. In 1714 the publisher E. Ganeau brought out *Réflexions, Sentences et Maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des notes politiques et historiques, par M. Amelot de la Houssaye.* The reflections were arranged in alphabetical order, and included, in addition to those of La Rochefoucauld, maxims of the Abbé d'Ailly and of M^me^ de Sablé. This collection was reprinted several times during the century, the later editions containing also *maximes chrétiennes* of M^me^ de la Sablière. Amelot, who died in 1706, probably had not had time to finish his notes. At any rate they seem incomplete, and are concerned chiefly with the maxims of a historical and political character, many of which are compared with Tacitus. Amelot was acquainted with the works of the Spanish moralists, and quoted from them or referred to them occasionally in his notes : unfortunately he did not always specify the writer from whom he quoted. Later editors have had difficulty in discovering whence the quotations given in Amelot's notes had come[2]. The comparisons made with Tacitus are not very conclusive, and are of little interest, since La Rochefoucauld's maxims of a historical and political nature are among the least important. What is suggested as to the influence of the Spanish moralists is interesting, and it is surprising that two hundred years passed before any one studied the problem more thoroughly.

D.-L. Gilbert, who edited the first volume of La Rochefoucauld's works in the *Collection des Grands Écrivains de la France* (1868), made in the footnotes a large number of compari-

1. *Jugements des Contemporains*, n° IV (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 379).

2. Gilbert, in the notes of his edition (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 123), cites one of Amelot's comparisons (« Antés loco con todos que cuerdo a solas » with max. 231 : « C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul ») and ascribes it to Antonio Pérez. It is really taken from Gracián's *Oraculo Manual.* (See Victor Bouillier, « Notes sur l'*Oraculo Manual* de Baltasar Gracián, *Bulletin Hispanique*, 1911.)

sons, reproducing the indications of sources given by Amelot, and adding a large number of others. He did not do more than present them as comparisons and did not distinguish between vague relationships of ideas and clear cases of inspiration. The comparisons made between La Rochefoucauld and Seneca, Montaigne, and Charron are interesting and well chosen.

During recent years there have been a number of studies of the sources of the Maxims that claim our attention. In 1904, M. Edmond Dreyfus-Brisac published *La Clef des Maximes de La Rochefoucauld* in which he contended that La Rochefoucauld's originality is only in the form and that « un grand nombre de maximes lui sont communes avec d'autres moralistes[1] ». To substantiate this he indicated a large number of sources, ancient and modern, with many citations.

In the same year Émile Faguet published a review of Dreyfus-Brisac's book[2], in which, after a criticism of *La Clef des Maximes*, he added some of his own ideas on the sources, mentioning Seneca, Montaigne, and Descartes.

A brief review of Dreyfus-Brisac's book by E. Droz appeared in the *Revue d'Histoire Littéraire de la France* in the same year[3]. Droz also included one or two of his own suggestions as to possible sources.

In 1909, in the *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, M. Ernest Jovy published an article on « Deux inspirateurs inconnus jusqu'ici[4] des *Maximes* de La Rochefoucauld : Daniel Dyke et Jean Verneuil ». M. Jovy called attention to the discovery by the abbé Eugène Griselle[5] of a manuscript containing conversation and anecdotes of La Rochefoucauld's epoch in which the Maxims are said to be mainly derived from *La Sonde de la Conscience,* a moral treatise by an English Puritan preacher, translated into French. M. Jovy found that this book was written by the Puritan Daniel Dyke, and published in 1615 under the

1. *La Clef des Maximes de La Rochefoucauld*, Paris, chez l'auteur, 6, rue de Tocqueville, 1904, p. 11.

2. « La Rochefoucauld et ses sources », *Revue Latine*, juillet 1904.

3. « La Clef des Maximes de La Rochefoucauld », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, XI (1904), 686-8.

4. M. Jovy was mistaken when he said « inconnus ». Alphonse Pauly, in his edition of the 1664 Hague version of the Maxims (*Maximes de La Rochefoucauld*, premier texte imprimé à La Haye en 1664 .. Précédé d'une préface par Alphonse Pauly, Paris, Damascène Morgand, 1883, in-8°) signalized the manuscript later rediscovered by the abbé Griselle, and Dyke's book to which it refers. Dreyfus-Brisac was aware of this discovery of Pauly, and it is also commented on in the additions and corrections of the *Appendice au tome I^er^* of the *Œuvres*, Gr. Ecr., p. 150.

5. « Pascal et les Pascalins », *Revue de Fribourg*, juillet 1907.

title of *The Mystery of Self-Deceiving, or a discourse of the Deceitfulness of Man's Heart.* It was translated by Jean Verneuil, a Huguenot who had fled to England, and it appeared at Geneva in 1634. Jovy's article supported the contemporary opinion indicating Dyke as a source with quotations which he compared with certain maxims.

An interesting article of M. Victor Bouiller : « Notes sur l'*Oraculo Manual* de Baltasar Gracián », appeared in the *Bulletin Hispanique*, 1911, p. 316 ff. It demonstrated quite clearly the noteworthy fact that many of the Maxims of M^me^ de Sablé are paraphrases on a work of the seventeenth century Spanish moralist Baltasar Gracián, and made it appear quite probable that La Rochefoucauld was inspired by Gracián in a certain number of maxims.

II

Before taking up the sources of the Maxims in order, wo shall examine the questions raised by Dreyfus-Brisac and Jovy so as to estimate their relative importance. We shall keep in mind that owing to the restricted nature of the subject matter of moralistic literature there are inevitably many similarities between La Rochefoucauld and his predecessors that are merely similarities. We shall not jump at the conclusion that any chance similarity of thought indicates a source.

La Clef des Maximes de La Rochefoucauld regards the maximist much in the same way as the contemporary critic quoted earlier regarded him — as a skillful plagiarist who borrowed ideas from every author he came into contact with and who concealed his borrowings under the individual and characteristic form in which he expressed them. Dreyfus-Brisac names as sources, citing passages to show the relationship : Seneca, Cicero, Epictetus, Aristotle, Montaigne, Charron, the *Mimes* of Baïf, the *Dicta Sapientium*, Publius Syrus, the *Sententiæ Prophanæ*, the *Proverbs* of Solomon, Ovid, Euripides, Claudian, Juvenal, the *Distiches* of Cato, Plato, Plautus, Terence, Martial, Lucian, Antonio Pérez, Tacitus, *Epigrammatum Delectus*, *Proverbes espagnols*, Caillères, Chevreau, Senault, Corneille, Pascal, Balzac, Le Pays, Descartes, Jacques Esprit, and the *Maximes d'Amour* of Bussy-Rabutin.

The conclusiveness of Dreyfus-Brisac's arguments is weakened by certain flaws in his method[1]. In stating some hypotheses as to the books that La Rochefoucauld had read he says « il devait lire les auteurs latins dans l'original, surtout les auteurs faciles, comme Ovide ou Cicéron[2] ». Hence, for all of the comparisons that he makes between La Rochefoucauld and Latin works he cites the source in the original Latin. Now we know that La Rochefoucauld had studied little and had a very limited knowledge of Latin. There is preserved the rough draft of a letter he wrote to a friend with reference to some Latin verses which this friend had sent him for criticism. He wrote first, « Comme je n'entends pas le latin », then, apparently judging that to be too frank a confession of his ignorance, crossed it out in favor of « Je n'entends pas assez le latin pour oser m'en mêler[3] ». A man whose knowledge of Latin is very scant does not read even the easy Latin authors in the original. The vast number of ancient authors cited as sources by Dreyfus-Brisac would presuppose a man with a broad classical education. Such seems not to have been the case with La Rochefoucauld.

A great number of the passages cited by Dreyfus-Brisac alongside of maxims of La Rochefoucauld show only a very vague relationship of thought. For example :

BAÏF, *Les Mimes.*

Sage le juge qui tard juge...
Sois dur à ouïr qui accuse...

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 267.

La promptitude à croire le mal, sans l'avoir assez examiné, est un effet de l'orgueil et de la paresse : on veut trouver des coupables, et on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes[4].

Sentences antiques.

Ubi enim timor, ibi est pudor...

LA ROCHEFOUCAULD, max. 565.

La modération dans la bonne fortune n'est que l'appréhension de la honte qui suit l'emportement, ou la peur de perdre ce que l'on a[5].

As a source for the lengthy final maxim, 504, on the unreality

1. See Faguet's article in the *Revue Latine* (1904), referred to above.
2. Dreyfus-Brisac, *loc. cit.*, p. 5.
3. *Œuvres*, Gr. Ecr., III-1, 226.
4. Dreyfus-Brisac, *loc. cit.*, p. 99.
5. *Id., ibid.*, p. 152.

of the philosopher's contempt for death, Dreyfus-Brisac quotes this from the Proverbs of Solomon : « Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort[1] ».

Some of the sources quoted are reasonably close to certain maxims. This one from Balzac is typical :

BALZAC, *Lettres.*

L'erreur est quelquefois plus belle que la vérité.

LA ROCHEFOUCAULD, max. 282.

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité, que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper[2].

La Rochefoucauld could conceivably have derived his maxim from Balzac, but he could also have gotten it from numerous other sources, for it is a common paradox. For some maxims Dreyfus-Brisac cites several possible sources, without apparently considering any one more likely than the others. Such is the case with maxim 41 (« Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes ») for which a source from Montaigne is cited on page 64 (« L'application aux légères choses nous retire des justes ») and a source from Jacques de Caillères, author of *La Fortune des gens de qualité* (1658), on page 172 (« Les hommes de petit sens ne sont pas capables de grandes vertus »).

The general impression which a study of Dreyfus-Brisac's comparisons produces is the following : That many moralists, contemporaries and predecessors of La Rochefoucauld, express ideas vaguely resembling those in many of the maxims. In this great wealth of literature possessing a common moral attitude we can single out sources for La Rochefoucauld only in those cases where we have evidence to show that La Rochefoucauld knew and imitated a certain author, or where a maxim shows not only in thought but in expression definite relationship with a certain passage.

There are certain types of resemblance which we shall take special care not to classify as sources. Certain ways of expression which indicate traces of *préciosité* are common to La Rochefoucauld and to many of his contemporaries and immediate precursors. A figure used in a well-known maxim occurs also in Voiture, Le Pays, and La Fontaine :

1. Dreyfus-Brisac, *loc. cit.*, p. 130.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 205.

LA ROCHEFOUCAUD, max. 3.

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste bien des terres inconnues.

VOITURE.

Que vous me faites voir de pays et que vous me montrez de terres qui m'étaient inconnues et lesquelles je n'eusse jamais découvertes[1] !

LE PAYS.

L'éloquence et la galanterie sont deux grands pays où ils (Balzac and Voiture) ont fait de longs et d'heureux voyages, et d'où ils ont remporté de grands trésors, toutefois ils ne les ont pas épuisés. Il y a encore pour eux des terres inconnues, ils nous y ont encore laissé de petits cantons à découvrir[2].

LA FONTAINE.

La feinte est un pays plein de terres désertes
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes [3].

These four authors are not imitating one another, they are merely using a type of figure in vogue among the *précieux*[4] who had elaborated the geography of love and other abstract qualities.

There are also surface resemblances which will not hold when examined closely. Thus, Corneille's : « Je puis nommer amour une ardeur de régner[5] », if torn from its context might seem to be a source for a part of maxim 68 (« Il est difficile de définir l'amour. Ce qu'on en peut dire est que, dans l'âme, c'est une passion de régner... »). If we examine more closely we will see that the word « régner » is used in an entirely different sense by Corneille (in the entirely literal sense that the love of a number of suitors for the Princess of Aragon was a desire to reign over her kingdom), and in fact there is no relation whatsoever between the two passages.

Taken all in all, the many passages from moralists and moralizing writers collected by Dreyfus-Brisac possess a considerable

1. *Lettres*, publiées par Uzanne, Paris, 1880, II, 229.
2. *Amitiés, Amours et Amourettes*, Paris, 1672, *Préface* (pages not numbered).
3. *Œuvres* publiées par H. Régnier, Paris, Hachette, 1883, I, 1991 (*Fables*, III, 1).
4. Cathos, in Molière's *Précieuses Ridicules* (sc. IV) says : « Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants et Jolis-Vers sont des terres inconnues pour eux ». On the *Carte de Tendre*, which appeared first in 1658 in M^lle^ de Scudéry's *Clélie* (See *Clélie*, Paris, 1658, I, 399 ff.), the region beyond the « Mer dangereuse » is labelled « terres inconnues », and explained as follows : « ... une mer qu'on appelle la mer dangereuse, parce qu'il est assez dangereux à une femme d'aller un peu au delà des dernières bornes de l'amitié ; ... au delà de cette mer, c'est ce que nous appelons *terres inconnues* ». (*Clélie*, I, 405.) The most likely source for the maxim is the *Carte de Tendre* itself.
5. *Don Sanche d'Aragon*, act I, scene II, *Œuvres de Corneille*, Paris, Hachette, 1862, V, 423.

interest. Some of them are interesting as representing the sources for the moral and philosophic background of the Maxims. If he had given more space to Italian writers (Guarini's *Pastor Fido* was undoubtedly well known to La Rochefoucauld's circle), and to Baltasar Gracián, he would have covered the field fairly completely. His study of the contemporary moralists such as Caillères, Chevreau, Senault, etc., if it does not show that these men were sources, at least shows how prevalent was the same general attitude. Even as a collection of analogous material, however, the value of *La Clef des Maximes* is greatly diminished by the unscientific manner in which the material is presented, without bibliographical references and without exact indications of where the passages are obtained. Dreyfus-Brisac's work is not a definitive study of the sources of the Maxims and it does not prove that La Rochefoucauld was an imitator.

The evidence that M. Ernest Jovy brings to support the thesis that Dyke's *Sonde de la Conscience* is a source appears at first sight plausible. The quotations noted in the manuscript which was the subject of the study of the abbé Griselle are definite :

M. de La Rochefoucauld a presque tout tiré ses maximes du livre de *La Sonde de la Conscience*. Il n'y a ajouté que le beau français[1].

La plupart de ces maximes ont été prises d'un livre anglais assez mal traduit en français, intitulé *La Sonde de la Conscience*, fait par un ministre anglais. C'est un des bons livres que les huguenots aient fait au sentiment de M. Bridieu et de M. de La Chaise. Il n'est pas si rare. Il coûte une livre[2].

Hence, in the opinion of an anonymous contemporary of La Rochefoucauld, the majority of his maxims were taken from the moral treatise of an English Puritan, translated by a French Protestant in 1634. Is this opinion worthy of our entire confidence? Since this opinion occurs under a different form in two different places, we must conclude that it was not a chance generalization forgotten as soon as it had been said, but rather a judgment expressed either by two people or by one person on two different occasions. Even at that the opinion seems hasty and sweeping. In what we know of the genesis of the maxims we find no indication of derivation from a single important source. As we know nothing about the anonymous critic we cannot say whether he

1. Manuscripts of the Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 4333, fol. 99.
2. *Loc. cit.*, fol. 116.

had any precise information as to a connection betwen *La Sonde de la Conscience* and La Rochefoucauld. But we do know that the persons whose conversation was noted down in the manuscript were not always sound in their judgments, for we find elsewhere :

M^lle^ Sablé a revu les *Maximes* et les plus belles viennent d'elle[1].

We shall be very sceptical about the anonymous opinion given in the manuscript unless M. Joy can show us conclusively the traces of a predominant influence of Dyke upon La Rochefoucauld.

M. Jovy has to admit that in form *La Sonde de la Conscience*, extremely diffuse and pedantic, has no resemblance to the conciseness of the Maxims. He holds, however, that La Rochefoucauld read the book carefully, meditated upon it deeply, and made from it extensive borrowings which he laïcized and compressed into the form of maxims. The majority of the passages that Jovy cites from Dyke have an undeniable similarity in idea to the maxims placed alongside of them. Most of them deal with the unreality of human virtues. One could easily conceive that the following passage might have inspired several maxims, among them the famous epigraph « nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés » :

La première (tromperie) est de plâtrer les péchés énormes par des termes doux et gentils, et ainsi ne les représenterons en leurs propres couleurs, mais fardés et dorés sous le masque de la vertu, afin que, plus aisément, ils nous gagnent et s'insinuent en nos affections. C'est la même tromperie de gens qui teignent le drap grossier de couleurs vives et gaies. Ainsi, un *naturel hautain* se produit masqué et prend un faux visage, se couvrant de celui de la *magnanimité*. La *curiosité* veut être prise pour *un désir de connaître et de savoir*. L'*ignorance* se couvre du nom de l'*innocence* ; la *prodigalité* se pallie du nom de *libéralité*, dit saint Augustin. De même aussi les hérésies pernicieuses se cachent même sous le nom de *doctrine* et de *profond savoir*. L'*orgueil* passe sous le nom de *netteté* et de *polissure*. Le *machiavélisme* et la *mondanité* sont appelés *sagesse* et *dextérité*. L'*impudence* est qualifiée *présence d'esprit* et une *audace licite*. La *témérité* est appelée *courage* ; la *crainte*, *cautèle* ; l'*avarice*, *ménage* ; l'*ivrognerie*, la *convoitise*, un *désir licite*. De même une *humeur bouillante* s'appelle *zèle*, et la *colère* et *furie*, *valeur* et *courage*[2]....

La Rochefoucauld might possibly have found in this passage

1. *Loc. cit.*, fol. 370.
2. Dyke, *La Sonde de la Conscience*, traduit par Jean Verneuil, 2^e^ édition, Genève, 1636, chap. XV.

inspiration for maxims 1, 83, 213, 220, 246, etc., in addition to the maxim-epigraph. But it should be pointed out at once that Dyke was not the only predecessor of La Rochefoucauld to say that virtues are often vices disguised. Dyke himself, in citing Saint Augustine in the passage quoted, indirectly admitted his indebtedness to that writer. It is probable, moreover, that Saint Augustine was well known to the circle of M^me^ de Sablé, which was strongly tinged with Jansenism. Montaigne, in several places, and Charron, speak of the unreality of virtues, and vices which are called by the name of virtues[1]. As we shall see later, it is easy to establish the fact that La Rochefoucauld was well acquainted with the *Essais*.

One of the passages quoted by Jovy, in its wording, suggests one of the maxims :

> Car du cœur sortent pensées malignes, meurtres, adultères, paillardises, larcins..., comme les rivières découlent de la mer. Ainsi le cœur est l'origine d'où tous les autres ruisseaux de corruption découlent[2]...

The image recalls that used in maxim 171 : « Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer ». On a closer examination one sees that the images are entirely different, and that the contrast between the two images is not clearly enough defined to warrant the supposition that La Rochefoucauld's maxim is a conscious correction of the formula used by Dyke. This general figure is, moreover, not restricted to Dyke and La Rochefoucauld. Dreyfus-Brisac cites a variant of it which he finds in Caillères :

> La probité est comme le sein de la mer, celle-ci ramasse toutes les rivières du monde, et celle-là ramasse toutes les vertus ensemble pour en composer l'homme de bien[3].

The passage of Dyke, with the exception of the bizarre idea of rivers flowing out of the sea, was taken word for word from the New Testament (Mark 7 : 21,22).

It is clear that there is no evidence within the Maxims themselves to show the influence of Dyke. While there is nothing to prove that La Rochefoucauld did not take some of his ideas from *La Sonde de la Conscience*, there is nothing whatsoever which would cause one to think that the Maxims as a whole were taken

1. See Montaigne, *Essais*, Bordeaux, 1906-1920, I, 301 (I, XXXVII); II, 466 (II, XX); III, 6 (XXX, I).
2. Dyke, *loc. cit.*, Chap. XXVI, section III.
3. Cited by Dreyfus-Brisac, *loc. cit.*, p. 165.

from Dyke's book. Dyke should be placed along with many of the writers named by Dreyfus-Brisac and considered as merely one of the possible sources for the general attitude revealed in the Maxims. The numerous sources for this attitude[1] which involves also the moral, religious, and philosophical attitudes of the other habitués of the salon of M^me^ de Sablé, should not really be considered in a study of the literary sources of the Maxims. Henceforth we shall consider only those writers that can be shown to have exercised a definite influence on La Rochefoucauld, writers that suggested certain definite maxims or that furnished certain distinct modifications and developments of the attitude of the Maxims.

III

Among the classical writers the one we find exerting the greatest influence on La Rochefoucauld is Seneca. There is ample evidence to show that La Rochefoucauld knew Seneca's works and that not only his general attitude (he was called an anti-Seneca by one of his contemporaries)[2], but certain of the individual maxims, in particular the very important final maxim (504) on the contempt for death represent a reaction against Seneca.

The connection between La Rochefoucauld and Seneca can be established by the following facts. The frontispiece of the first four editions of the Maxims was an engraving which represents a bust of Seneca from which a child (*L'Amour de la Vérité*) is removing a mask and a laurel wreath, while pointing at the bust and saying *Quid vetat*? (Why not?) La Rochefoucauld thus offers symbolically the opinion of Seneca which he expressed as follows in his famous conversation with the Chevalier de Méré : « Je crois que, dans la morale, Sénèque était un hypocrite et qu'Épicure était un saint.[3] » In the apologetic *Discours-Préface* published with the first edition of the Maxims and later suppressed as unnecessary, the hypocrisy of Seneca is severely criticized and the Maxims are represented as tearing the mask from this hypocrisy :

Pensez-vous, monsieur, que Sénèque, qui faisait aller son sage de pair avec les dieux, fût véritablement sage lui-même, et qu'il fût bien

1. For a rather detailed study of the genesis of the attitude see Grandsaignes d'Hauterive, *Le Pessimisme de La Rochefoucauld*, Paris, Armand Colin, 1914, in-18°, p. 107-149.

2. See *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 382.

3. This conversation is reported in a letter of Méré to Mme la duchesse de ***. See La Roch., *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 395 ff.

persuadé de ce qu'il voulait persuader aux autres?... Regardez un peu de près ce faux brave, vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnements sur l'immortalité de l'âme, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort...[1] ... Que les autres prennent donc comme ils voudront les *Réflexions morales*; pour moi je les considère comme peinture ingénieuse de toutes les singeries du faux sage...[2]

This *Discours* was, it seems, written by an obscure friend of le P. Rapin, Henri de Besset, sieur de La Chapelle-Milon[3]. La Rochefoucauld was unwilling to write it himself, but it is likely that he furnished the author with most of his ideas. There is no doubt that he at least revised it[4] as he revised the criticism of the Maxims written by M^me^ de Sablé for the *Journal des Savants*.

These details show that La Rochefoucauld made a conscious attempt to demonstrate the hypocrisy of Seneca. Hence, it is reasonable to suppose that he had a considerable knowledge of the writings of Seneca, though, as we have seen, it is most probable that he would have read them only in translation. It is more than likely that La Rochefoucauld was well acquainted with Malherbe's translation of the *Letters to Lucilius*. A large number of these letters, particularly the later ones, deal with the contempt for death. In maxim 504 (because of its length it is rather an essay than a maxim or a reflection), the maxim on the spuriousness of contempt for death, which La Rochefoucauld placed at the end of all the editions published during his lifetime, there seems to be a conscious refutation of the letters of Seneca :

SENECA.

Je veux qu'il apprenne une chose qui le rend impénétrable à toutes flèches, et inexpugnable à tous ennemis : c'est le mépris de la mort[5].

LA ROCHEFOUCAULD.

Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort. J'entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'espérance d'une vie meilleure vie.

1. *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 360, 361, 362.
2. *Id., ibid.*, I, 369.
3. See Gilbert's *Notice* to the *Discours* (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 351 ff.), and Ch. Urbain, « Un neveu de Boileau : Henri de La Chapelle-Besset », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, XVI (1909), 774-788.
4. Cf. the following phrase in one of his letters to Mme de S... : « Je vous envoie cette manière de Préface pour les *Maximes*; mais comme je la dois rendre dans deux heures... » (*Œuvres*, Gr. Ecr., III-1, 166.)
5. Malherbe, *Œuvres*, Collection des Grands Écrivains de la France, Paris, Hachette, 1862, II, 398-9.

SENECA.

Qu'on doit quelquefois désirer la mort, et ne la fuir jamais[1].

LA ROCHEFOUCAULD.

On peut avoir divers sujets de dégoût dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort.

SENECA.

Le sage médite continuellement la mort[2].

LA ROCHEFOUCAULD.

Il faut éviter de l'envisager avec toutes ses circonstances.

SENECA.

La nécessité de mourir doit ôter l'appréhension de la mort[3].

LA ROCHEFOUCAULD.

La nécessité de mourir faisait toute la constance des philosophes.

SENECA.

L'amour et la conservation de la vie est une affection que la nature nous a si profondément gravée en l'âme qu'il est impossible d'en imaginer la dissolution et ne trembler point... Ne faut-il pas avouer que c'est l'acte le plus généreux et le plus brave que l'esprit de l'homme puisse faire, que de se résoudre à partir du monde sans y avoir regret ? Or il n'y a point de moyen de lui mettre cette persuasion en la tête, qu'en lui faisant voir que la mort est indifférente, et susceptible d'une qualité bonne ou mauvaise selon qu'il sera capable d'en user ou bien ou mal[4].

LA ROCHEFOUCAULD.

C'est aussi mal connaître les effets de l'amour-propre que de penser qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire, et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop faible en cette rencontre pour nous persuader ce que nous voulons.

La Rochefoucauld was never a mere imitator of Seneca, as some of his contemporaries claimed[5]. In the cases where he was affected by Seneca, we see him either opposing, or developing and correcting the Roman philosopher[6].

The long reflection which begins « Il y a dans les afflictions

1. Malherbe, *loc. cit.*, II, 536 (argument at head of Lettre 70).
2. *Id.*, *ibid.*, II, 534 (argument at head of Lettre 69).
3. *Id.*, *ibid.*, II, 595 (argument at head of Lettre 77).
4. *Id.*, *ibid.*, II, 636-7.
5. See *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 380 and 384.
6. Among other maxims 22, 23 and 589 give evidence of the hostile reaction to Seneca.

diverses sortes d'hypocrisie... »[1] apparently shows the influence of Seneca. In one of the *Letters to Lucilius*[2] Seneca explains at some length why one should not weep too long the death of a friend, and that excessive mourning is often caused by vanity or because one is ashamed not to mourn. La Rochefoucauld names these two kinds of hypocrisy, but he adds a third, putting it at the beginning as most important :

Sous prétexte de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous nous pleurons nous-mêmes ; nous regrettons la bonne opinion qu'elle avait de nous ; nous pleurons la diminution de notre bien, de notre plaisir, de notre considération.

This kind of hypocrisy can be read between the lines in Seneca's letter, when he admits that in spite of his reasonings he mourns excessively the death of his friends[3].

It is quite possible that La Rochefoucauld was reading Seneca and undergoing his anti-Seneca reaction during the period immediately proceding the publication of the Maxims. There is an interesting indication to support this hypothesis. The maxim 504, which, as we have seen, was probably suggested by Seneca's letters, seems to have been composed shortly before the close of 1664 when the Maxims were given to the printer. In the ms. de Liancourt is a sort of rough draft of this maxim, showing less specific influence of Seneca :

Rien ne prouve davantage combien la mort est redoutable, que la peine que les philosophes se donnent pour persuader qu'on la doit mépriser.

Rien ne prouve tant que les philosophes ne sont pas si bien persuadés qu'ils disent, que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour éterniser leur réputation[4].

If we admit the hypothesis that La Rochefoucauld had been studying Seneca in 1663 or 1664 and that he was preoccupied with the idea of exposing the hypocrisy of the false philosopher, we can easily understand the frontispiece placed in the first four editions, and the *Discours-Préface* in which the maximist is represented as opposed to Seneca. Later his aversion for Seneca turned into indifference, his desire to pose as the anti-Seneca was

1. Max. 233.
2. Malherbe, *loc. cit.*, II, 494.
3. There is a possible verbal connection between maxim 248 : « La magnanimité méprise tout pour avoir tout » and the following phrase in Malherbe's *argument* to one of the *Letters to Lucilius* : « Celui a tout qui méprise tout ». (Malherbe, *loc. cit.*, II, 493.)
4. *Œuvres*, Gr. Ecr., *Appendice au tome Ier*, p. 39.

replaced by a desire to be an original thinker, and he suppressed not only the *Discours-Préface*, but also the frontispiece[1].

La Rochefoucauld said, in his portrait of himself : « J'aime la lecture en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus[2], » and consequently it seems at once very likely that he was well acquainted with the *Essais* of Montaigne. This supposition is not very difficult to prove. Even if we refuse to admit the reference to Montaigne in the *Discours-Préface*[3] as a proof, there is sufficient internal evidence in the Maxims. Certain of them seem to be comments on or developments of passages in Montaigne. We can demonstrate that La Rochefoucauld adopted many ideas from the *Essais*. However, in so doing, he sought to avoid the appearance of imitation, for he disguised many of his borrowings, and suppressed in later editions those which in the first edition appeared too obvious.

If we read over the Maxims, one in particular presents itself as a case of commentary of Montaigne : « Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement[4] ». From one end of the *Essais* to the other Montaigne harps on his lack of memory : « C'est un outil de merveilleux service que la mémoire... elle me manque du tout[5]. » And he says on several occasions that he has sane opinions, good sense : « Je pense avoir les opinions bonnes et saines ; mais qui n'en croit autant des siennes ? L'une des meilleures preuves que j'en aie, c'est le peu d'estime que je fais de moi...[6] » The maxim in question appeared first in the second edition (1666), but it is probable that La Rochefoucauld became acquainted with Montaigne's analysis of his character at a considerably earlier date, for the *Portrait fait par lui-même* seems to show the influence of Montaigne :

J'ai de l'esprit, et je ne fais point de difficulté de le dire : car à quoi

1. He also suppressed the following maxim, which attacked Seneca specifically (589) : « Les philosophes, et Sénèque sur tous, n'ont point ôté les crimes par leurs préceptes ; ils n'ont fait que les employer au bâtiment de l'orgueil.

2. *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 8.

3. *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 365. La Chapelle (or La Roch.) was quoting very imperfectly from memory, for though it is not difficult to find passages of the same general sense in Montaigne, the source of the exact wording of his quotation has not as yet been discovered.

4. Max. 89. Gilbert gives as a ms. variant of this maxim the addition : « ...parce que tout le monde croit en avoir beaucoup ». The ms. variants given by Gilbert are not, however, reliable. Consult *Œuvres*, Gr. Ecr., *Appendice au tome I^er^, Avant-Propos* and *passim*.

5. *Essais* (II, XVII), édition Strowski, Bordeaux, 1906-20, 4 vol., II, 432.

6. *Essais* (II, XVII), *loc. cit.*, II, 443.

bon façonner là-dessus? Tant biaiser, et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus que l'on n'en dit [1].

It is quite possible that the maxim « Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit [2] » is a further commentary on Montaigne. In the essay *De la Cruauté* (II, XI) Montaigne speaks frequently of the tenderness of his heart : « ...je me compassionne fort tendrement des afflictions d'autrui [3]... »

In the first edition of the Maxims (1665) occurred as the 134th maxim an undeniably direct borrowing from Montaigne : « La plus subtile folie se fait de la plus subtile sagesse [4] ». This comes from the *Apologie de Raimond Sebond* (II, XII) : « ... De quoi se fait la plus subtile folie, que de la plus subtile sagesse? [5] » This maxim was suppressed after the first edition. It seems likely that La Rochefoucauld had noted the phrase down shortly before handing his manuscript to the printer (for it does not occur in the ms. de Liancourt or the pirated edition of the Hague of 1664), intending to develop it into a maxim, and then allowed it to slip in almost unchanged. Discovering that it suggested plagiarism he suppressed it. But he seems to have assimilated the idea it contained, and the ideas in the passage immediately following it in the *Apologie* [6], for they appear in two other maxims : « Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit [7] » and « Il arrive quelquefois des accidents dans la vie d'où il faut être un peu fou pour se bien tirer [8].

There are three other maxims among the *Maximes supprimées* which seem inspired directly by the *Essais*. Their suppression is generally attributed to their violence or their crudity, but may have been caused simply by the author's consciousness that they were close to a renowned original. Compare :

1. *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 7. Also cf. La Roch's remarks on pity (*loc. cit.*, p. 9) with Montaigne's statement « si est la pitié passion vicieuse aux Stoïques ». (*Essais*, I, I, Bordeaux, 1906, I, 4, 5.)
2. Max. 98.
3. *Essais, loc. cit.*, II, 132.
4. Max. 592.
5. *Essais, loc. cit.*, II, 212.
6. « ... Aux actions des hommes insensés, nous voyons combien proprement la folie convient avec les plus vigoureuses opérations de notre âme. Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage d'entre les gaillardes élévations d'un esprit libre, et les effets d'une vertu suprême et extraordinaire. » (*Essais, loc. cit.*, II, 212.)
7. Max. 209.
8. Max. 310.

LA ROCHEFOUCAULD.

La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup [1].

La modération est comme la sobriété : on voudrait bien manger davantage, mais on craint de se faire mal [2].

MONTAIGNE.

Je vois que plusieurs vertus, comme la chasteté, sobriété et tempérance, peuvent arriver à nous par défaillance corporelle; la fermeté aux dangers (si fermeté il la faut appeler), le mépris de la mort, la patience aux infortunes, peuvent venir et se trouvent souvent aux hommes par faute de bien juger de tels accidents... [3].

This passage comes from the essay *De la Cruauté*. Maxim 98, as we have seen, indicates that La Rochefoucauld was acquainted with that chapter. The passage cited must have been particularly well known, since it occurs in almost the same words in Charron's *De la Sagesse* [4]. Maxim 220, which was retained, is based on the same conception, and may be a concise rewording of the passage : « La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes [5] ».

Other comparisons follow :

LA ROCHEFOUCAULD.

Dans l'adversité de nos meilleurs amis nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas [6].

MONTAIGNE.

Au milieu de la compassion, nous sentons au dedans je ne sais quelle aigre-douce pointe de volupté maligne à voir souffrir autrui [7].

LA ROCHEFOUCAULD.

La pompe des enterrements regarde plus la vanité des vivants que l'honneur des morts [8].

MONTAIGNE (*quotes Saint Augustine*).

Curatio funeris, conditio sepulturae, pompa exsequiarum, magis sunt vivorum solatia, quam subsidia mortuorum [9].

1. Max. 593.
2. Max. 566.
3. *Essais, loc. cit.*, II, 126.
4. *Toutes les Œuvres de Pierre Charron*, Paris, 1635, I, livre II, Ch. III, 31.
5. In the ms. de Liancourt « souvent » did not occur, and « chasteté » appeared instead of « vertu ».
6. Max. 583.
7. *Essais*, III, I, *loc. cit.*, III, 2. Montaigne himself quotes the best known expression of this idea ;

Suave mari magno, turbantibus equora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem. (LUCRETIUS, II, 1.)

8. Max. 612.
9. *Essais*, I, III, *loc. cit.*, I, 20.

It is curious to note how the trace of Montaigne persists in the *Maximes supprimées*. In the reflection on *paresse* this vice is compared to the « remora (in the ms. de Liancourt, it was simply the « petit poisson ») qui a la force d'arrêter les plus grands vaisseaux[1] ». It is quite possible that La Rochefoucauld got this illustration from a passage in the *Apologie de* Raimond Sebond : « ... sa galère capitainesse fut arrêtée au milieu de sa course par ce petit poisson que les Latins nomment *Remora*, à cause de cette sienne propriété d'arrêter toute sorte de vaisseaux auxquels il s'attache[2] ».

Aside from these maxims, most of which were suppressed after the first edition, there is little definite evidence of the influence of Montaigne. Montaigne's constant discussion of himself, even down to this faults, may be the general background for maxims such as these : « On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi[3] ». « On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler[4] ».

A number of other comparisons, not without interest, but hardly conclusive, can be made between maxims of La Rochefoucauld and passages from the *Essais* :

La Rochefoucauld.

Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même[5].

Montaigne.

A combien de sottes âmes, en mon temps, a servi une mine froide et taciturne, de titre de prudence et de capacité[6] !

La Rochefoucauld.

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots[7].

Montaigne.

La sottise est une mauvaise qualité ; mais de ne la pouvoir supporter, et de s'en dépiter et ronger, comme il m'advient, c'est une autre sorte de maladie qui ne doit guère à la sottise en importunité[8]...

1. Max. 630.
2. *Essais*, II, XII, *loc. cit.*, II, 181.
3. Max. 364.
4. Max. 138.
5. Max. 79.
6. *Essais*, III, VIII, *loc. cit.*, III, 189.
7. Max. 140.
8. *Essais*, III, VIII, *loc. cit.*, III, 176.

LA ROCHEFOUCAULD.

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage[1].

MONTAIGNE.

Il me semble qu'en la vieillesse nos âmes sont subjectes à des maladies et imperfections plus importunes qu'en la jeunesse... elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage; et ne se voit point d'âmes, ou fort rares, qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi[2].

LA ROCHEFOUCAULD.

On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres[3].

MONTAIGNE.

... Se trouve autant de différence de nous à nous-mêmes, que de nous à autrui[4].

The influence of Montaigne on La Rochefoucauld seems to have been apread out over a number of years. Maxims showing this influence make their appearance in the ms. de Liancourt, written before 1663, in the editions of 1665, 1666, and 1671. But, as we have seen, the maxims in which appears a definite influence of Montaigne are relatively few. The relationship between La Rochefoucauld and Montaigne can be expressed as follows : La Rochefoucauld undoubtedly was fairly well acquainted with the *Essais*, and certain of the maxims probably represent his reaction to the portrait that Montaigne traced of himself. These maxims are generalized reflections on the type of *amour-propre* displayed in the *Essais*. In addition, La Rochefoucauld seems in a few places to have borrowed ideas and sometimes images and phrases from Montaigne. But he either disguised these borrowings, or eliminated them in his later editions.

La Rochefoucauld probably read Pierre Charron's *De la Sagesse*[5]. This carefully and painfully detailed treatise on wisdom and how to acquire it, filled with scepticism borrowed and often copied word for word from Montaigne, enjoyed a considerable popularity in the seventeenth century. It seems, however, to have influenced La Rochefoucauld very little. While a few

1. Max. 112.
2. *Essais*, III, II, *loc. cit*,, III, 38.
3. Max. 135.
4. *Essais*, II, I, *loc. cit.*, II, 9.
5. I have seen a copy the 1635 edition of Charron, which contains the bookplate of the *Bibliothèque de Liancourt*, and hence must have belonged to some ones of the La Rochefoucauld or Liancourt families. Did this copy belong to the author of Maxims? It is not impossible. Unfortunately the book does not contain a trace of annotation.

maxims are perhaps inspired by Charron, it is impossible to prove it. Charron is not a stimulating personality. He makes the scepticism of Montaigne seem conventional and banal. La Rochefoucauld would find in Charron little to contradict and little which coïncided sufficiently with his own observation to tempt him to note it down.

The following passages from *De la Sagesse*, especially the first, may have inspired the maxims placed after them :

CHARRON.

La clémence... est aussi très utile au Prince et à l'État, elle acquiert la bienveillance des sujets [1].

LA ROCHEFOUCAULD.

La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples [2].

Cette clémence, dont on fait une vertu, se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble [3].

CHARRON.

Tout ce dessus montre combien est grande la faiblesse humaine au bien... mais qui est plus étrange, elle est aussi très grande au mal... ainsi n'est en sa puissance d'être en tout sens bon, ni du tout méchant [4].

LA ROCHEFOUCAULD.

Nul ne mérite d'être loué de bonté s'il n'a pas la force d'être méchant : toute autre bonté n'est le plus souvent qu'une paresse ou impuissance de la volonté [5].

On ne trouve point dans l'homme le bien, ni le mal dans l'excès [6].

CHARRON.

Se montrer trop ambitieux et soigneux de rendre, c'est encourir soupçon d'ingratitude [7].

LA ROCHEFOUCAULD.

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude [8].

1. *Toutes les Œuvres de Pierre Charron*, Paris, 1635, 2 vol., vol. I, Livre III, Chap. II, p. 14.
2. Max. 15.
3. Max. 16. The « on » may very well be Charron.
4. Charron, *loc. cit.*, I, Livre I, Chap. XXXXVI, p. 121.
5. Max. 237.
6. Max. 610. The whole of the long chapter on *faiblesse* (I, XXXVII), may have inspired this maxim (130) : « La faiblesse est le seul défaut que l'on ne saurait corriger ».
7. Charron, *loc. cit.*, I, Livre III, Chap. XI, p. 90.
8. Max. 226.

Charron's glowing eulogy of prudence (III, I) : « reine, générale, surintendante, et guide de toutes les autres vertus... sans laquelle il n'y a rien de beau, de bon, de bienfaisant et advenant »[1], seems to have inspired La Rochefoucauld's principal maxim on prudence, which in the first edition was quite long, and developed in a fashion more or less parallel to Charron : « On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloge qu'on ne lui donne; elle est la règle de nos actions et de notre conduite, elle est la maîtresse de la fortune, elle fait le destin des empires: sans elle on a tous les maux... Cependant la prudence la plus consommée ne saurait nous assurer du plus petit effet du monde... », etc. In the final form this was reduced to « Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement[2] ».

It is natural to suppose that La Rochefoucauld had read Descartes' *Traité des Passions de l'Ame* (1649), which had a great influence during the middle of the seventeenth century. But a comparison of the two authors shows that La Rochefoucauld did not owe much to Descartes : he was born a little too early to be swept by the wave of Cartesianism. He must have had little sympathy with the fundamental attitude of the book, which ends with a « remède général contre les passions[3] ». Nevertheless, La Rochefoucauld seems to have made use of certain passages from the *Traité.* In one of the *Maximes supprimées* we find a rather close imitation of Descartes.

DESCARTES.

... On peut distinguer deux espèces de colère ; l'une qui est fort prompte et se manifeste fort à l'extérieur... ceux qui ont beaucoup de bonté et beaucoup d'amour sont les plus sujets à la première... l'inclination qu'ils ont à aimer, fait qu'ils ont toujours beaucoup de chaleur et beaucoup de sang dans le cœur[4]... ... Que ce sont les âmes faibles et basses qui se laissent le plus emporter à l'autre... ce sont celles qui ont le plus d'orgueil, et qui sont les plus basses et les plus infirmes, qui se laissent le plus emporter à cette espèce de colère[5].

LA ROCHEFOUCAULD.

On ne fait point de distinction dans les espèces de colères, bien qu'il y en ait une légère et quasi innocente, qui vient de l'ardeur de la com-

1. Charron, *loc. cit.*, I, Livre III, Chap. I, p. 1-2.
2. Max. 65.
3. Cf. that concept with max. 5 : « La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie ».
4. *Traité des Passions de l'Ame*, Paris, 1650, article 201.
5. Descartes, *loc. cit.*, article 202.

plexion, et une autre très criminelle, qui est à proprement parler la fureur de l'orgueil[1].

Another suppressed maxim seems to be a generalization on certain passages in Descartes :

DESCARTES.

Quels sont les mouvements du sang et des esprits qui causent les cinq passions précédentes... Le mouvement du sang et des esprits en l'amour... Le suc des viandes, qui se convertit en nouveau sang, passe promptement vers le cœur sans s'arrêter dans le foie, et... il y entre en plus grande abondance et y excite une chaleur plus forte... Au contraire en la haine... le sang qui vient de la rate ne s'échauffe et se raréfie qu'à peine[2]...

LA ROCHEFOUCAULD.

Toutes les passions ne sont autre chose que les divers degrés de la chaleur et la froideur du sang[3].

La Rochefoucauld's important maxim on jealousy and envy probably contains reminiscences of Descartes :

DESCARTES.

La jalousie est une espèce de crainte, qui se rapporte au désir qu'on a de se conserver la possession de quelque bien... Cette passion peut être juste et honnête en quelques occasions... Ce qu'on nomme communément envie est un vice qui consiste en une perversité de nature, qui fait que certains gens se fâchent du bien qu'ils voient arriver aux autres hommes[4].

LA ROCHEFOUCAULD.

La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient ou que nous croyons nous appartenir, au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres[5].

While La Rochefoucauld's maxims on love are important it is impossible to discover any literary source for most of them[6]. Dreyfus-Brisac makes a number of comparisons between them

1. Max. 601.
2. Descartes, *loc. cit.*, articles 192, 202, 203.
3. Max. 564.
4. Descartes, *loc. cit.*, articles 167, 168, 182.
5. Max. 28.
6. The attitude expressed in La Roch.'s maxims on love, attitude which is very different from that of the idealistic novels, seems to have been current at the epoch. The great disillusioning experience of the Fronde probably had something to do with it. Thomas Corneille, whose vogue shows that he pleased the popular taste, gave a new code of love in *L'Amour à la Mode* (1653) :

> Avoir pour tous objets la même complaisance,
> Savoir aimer par cœur, et sans que l'on y pense...
> Les adorer en gros, toutes, confusément,
> Et les mésestimer toutes, séparément. (Act I, Scene III.)

and the *Maximes d'Amour* of Bussy-Rabutin. These *Maximes d'Amour* were published in one of the *Recueils* of Sercey in 1663[1]. Hence it will be seen that they were practically contemporary with the Maxims, of which we know a manuscript copy had been made as early as 1663[2]. Moreover there is little similarity, either in general or in detail, between the two works. It is true that in the best-known version of the *Maximes d'Amour*, that given in the *Mémoires* of Bussy-Rabutin[3], one or two verses bear striking resemblances to the Maxims. In this case possibly Bussy-Rabutin was the imitator, for these verses do not appear in the 1663 *Maximes d'Amour*. (The version given in 1697 contains some 150 maxims as compared with the 51 maxims in 1663.) Elsewhere, in the *Mémoires*, he shows evidence of having read La Rochefoucauld carefully, for he says : « Il faut conclure de là qu'un sot passionné fait merveilles en amour, et qu'un habile homme sans amour y fait mille sottises[4] ». Compare maxim 6 : « La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles ». A thorough examination of the *Maximes d'Amour* of Bussy-Rabutin would not be out of place in a consideration of the psychological and moralistic tendencies that led up to the writing of the Maxims, but does not belong in a study of the sources of the Maxims[5].

There is a relation, which may or may not be a mere coïncidence, between Pascal's *Discours sur les Passions de l'Amour* and certain maxims. It is not impossible that La Rochefoucauld saw the manuscript (dated 1652-3[6] by Léon Brunschvicg) or that he was present at a reading of it; Pascal was among the occasional visitors to the salon of Madame de Sablé. In considering the *Discours sur les Passions de l'Amour* the following comparison forces itself upon the reader :

1. *Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps*, V^e^ partie, Paris, Charles de Sercey, 1663, in-12. For a description of this *recueil* see F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiées de 1597 à 1700*, Paris, 1901 and following, vol. II, p. 83-84, 174.

2. La Roch., *Œuvres*, Gr. Ecr., *Appendice au tome I^er^*, p. 110.

3. *Les Mémoires de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy*, Paris, Anisson, 1697, 2 vol. The *Maximes d'Amour* are in vol. II, p. 242-302.

4. *Loc. cit.*, II, 175.

5. Let us not be intimidated by E. Gérard-Gailly's impressive statement (*Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies*, Paris, Champion, 1909, p. 298 n.) that « on sait que Bussy précéda La Rochefoucauld ». Bussy's maxims were published first, but they seem to have been written about the same time. (See Bussy's *Mémoires*, II, 241.)

6. This was the worldly period of Pascal's life, when he was under the influence of Méré.

PASCAL.

Les passions qui sont les plus convenables à l'homme... sont l'amour et l'ambition... Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition !... Tant que l'on a du feu l'on est aimable ; mais ce feu s'éteint, il se perd, alors que la place est belle et grande pour l'ambition[1] !

LA ROCHEFOUCAULD.

On passe souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour[2].

Other comparisons can be made, but they do not show a very clear relationship :

PASCAL.

Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent ; c'est d'un amour violent que je parle : il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux[3].

LA ROCHEFOUCAULD.

La même fermeté qui sert à résister à l'amour sert aussi à le rendre violent et durable ; et les personnes faibles, qui sont toujours agitées des passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies[4].

PASCAL.

L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme. C'est pourquoi, pour la solidité et la durée du plaisir de l'amour, il faut quelquefois ne pas savoir que l'on aime ; et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'aime pas d'autre ; c'est reprendre des forces pour mieux aimer[5].

LA ROCHEFOUCAULD.

La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité[6].

La constance en amour est une inconstance perpétuelle qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons, donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre ; de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée et renfermée dans un même sujet[7].

La Rochefoucauld's ideas on the relations of love and constancy

1. *Pensées et Opuscules*, edited by Brunschvicg, Paris, Hachette, in-16, p. 123-124.
2. Max. 490.
3. *Loc. cit.*, p. 134.
4. Max. 477.
5. *Loc. cit.*, p. 130.
6. Max. 381. This locks like a cynical commentary of the lines of Pascal.
7. Max. 175. Cf. this with Pascal's statement « On n'aime donc jamais personne, mais seulement des qualités ». (*Pensées*, n° 323, *loc. cit.*, p. 479.)

show signs of an attitude much resembling that of Pascal. The comparisons that can be made are not, however, sufficiently conclusive to demonstrate that La Rochefoucauld was inspired by Pascal, unless it should be established that he had read the *Discours sur les Passions de l'Amour* or the *Pensées*.

It is reasonable to assume that La Rochefoucauld was thoroughly acquainted with the works of Pierre Corneille. One suppressed maxim gives evidence of definite influence of Corneille. While other comparisons have been and can be made, they are vague and inconclusive. The one case of direct and definite influence of Corneille is easily demonstrated. In *Cinna* (1640) Augustus is represented as being above all magnanimous. In one of the great scenes he speaks these well-known lines :

> Je suis maître de moi comme de l'univers :
> Je le suis, je veux l'être[1]...

A maxim which was the 271st in the 1665 edition says : « La magnanimité est un noble effort de l'orgueil par lequel il rend l'homme maître de lui-même pour le rendre maître de toutes choses[2] ». That this maxim was suggested by Corneille's lines is plausible enough, but it could by no means be called a case of plagiarism or even imitation. Nevertheless it was eliminated, probably because the passage of Corneille was so well known that the thought of La Rochefoucauld could lay no claim to freshness or originality.

Other rather vague comparisons between maxims and passages from Corneille's plays are the following :

CORNEILLE, *Suite du Menteur* (1643).

> L'amour excuse tout dans un cœur enflammé,
> Et tout crime est léger dont l'auteur est aimé[3].

LA ROCHEFOUCAULD.

> On pardonne tant que l'on aime[4].

CORNEILLE, *Nicomède* (1651).

> La fourbe n'est le jeu que de petites âmes[5]...

LA ROCHEFOUCAULD.

> L'usage ordinaire de la finesse est la marque d'un petit esprit[6].

1. *Œuvres de Corneille*, Paris, Hachette, 1862, III, 459 (Act V, Scene III).
2. Max. 628.
3. Act IV, Scene III, *loc. cit.*, IV, 360.
4. Max. 330.
5. Act IV, Scene II, *loc. cit.*, V, 567.
6. Max. 125.

CORNEILLE, *Nicomède.*

Pour paraître à mes yeux son mérite est trop grand :
On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant.
Tout ce qu'il a fait parle au moment qu'il m'approche,
Et sa seule présence est un secret reproche[1]...

LA ROCHEFOUCAULD.

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien[2].

If the influence of Charron, Descartes, Pascal, and Corneille, which was at the most restricted, cannot be demonstrated conclusively, the restricted influence of Georges de Brébeuf can be clearly established.

In the *Discours-Préface*, appearing with the first edition of the Maxims, Brébeuf is cited as one of the authorities who hold that :

... Toutes nos vertus sans le secours de la foi ne sont que des imperfections.... On trouverait un nombre presque infini d'autorités sur cette opinion; mais si je m'engageais à vous les citer régulièrement, j'en aurais un peu plus de peine et vous n'en auriez pas plus de plaisir. Je pense donc que le meilleur pour vous et pour moi sera de vous en faire voir l'abrégé dans six vers d'un excellent poète de notre temps :

Si le jour de la foi n'éclaire la raison,
Notre goût dépravé tourne tout en poison;
Toujours de notre orgueil la subtile imposture
Au bien qu'il semble aimer fait changer de nature,
Et, dans le propre amour dont l'homme est revêtu,
Il se rend criminel même par sa vertu[3].

And, half a page later :

... Je vous supplie de vous contenter à présent de ces vers, qui vous expliqueront une partie de ce qu'ils ont pensé :

Le désir des honneurs, des biens et des délices,
Produit seul ses vertus, comme il produit ses vices,
Et l'aveugle intérêt qui règne dans son cœur
Va d'objet en objet et d'erreur en erreur.
Le nombre de ses maux s'accroît par leur remède,
Au mal qui se guérit un autre mal succède.
Au gré de ce tyran, dont l'empire est caché,
Un péché se détruit par un autre péché[4].

In the margin is was indicated that these quotations were from

1. Act II, Scene I, *loc. cit.*, V, 531.
2. Max. 238.
3. La Rochefoucauld, *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 363-4.
4. *Œuvres*, Gr. Ecr., I, 364-5.

Georges de Brébeuf's *Entretiens Solitaires*, a series of devotional poems which appeared in 1660. Gilbert was unable to find these lines in Brébeuf, but Aulard, in 1883, discovered[1] in Chapter XXVIII of the *Entretiens Solitaires* : « Des sujets que nous avons de nous mépriser », the lines which served as the source for the two passages[2]. These lines, as they appeared in the *Discours-Préface*, had been altered and developed considerably. The verses upon which the first passage was based are as follows :

Que ton goût déréglé change tout en poison,
Et que tes sens trompés séduisent ta raison[3]...
Ainsi du propre amour la puissance ennemie,
Jusques dans tes vertus peut mettre l'infamie[4]...
Au bien qu'il semble aimer fait changer de nature,
Et, sous ce faux amour dont il s'est revêtu,
Il devient criminel même par sa vertu[5].

The second passage is built around the four verses of Brébeuf :

L'intérêt des honneurs, des biens, ou des délices,
Produit seul ta vertu comme il produit tes vices[6]...
Au gré de cet amour et subtil et caché
Un péché se détruit par un autre péché[7].

Aulard thinks that the passages included in the *Discours-Préface*, which he considers superior to the lines of Brébeuf on which they are based, are the work of La Rochefoucauld. We are able to substantiate this hypothesis by the discovery that a little farther on in the same chapter of the *Entretiens Solitaires* are verses which undoubtdedly inspired a maxim :

BRÉBŒUF.

Et tu crois cependant que c'est un haut mérite
De quitter le péché quand le péché te quitte[8].

LA ROCHEFOUCAULD.

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons[9].

1. See Aulard, « Brébeuf et La Rochefoucauld », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1883, p. 313. Aulard, in an earlier article of the same year (*Bulletin*, 1883, p. 26), before his discovery, attributed the verses to La Roch.

2. M. René Harmand made the same discovery independently (he had read apparently only the first of Aulard's articles). See Harmand, *Essai sur Brébeuf*, Paris, 1897, p. 226 n., and Brébeuf, *Entretiens solitaires*, edited by Harmand, Paris, Société des textes français modernes, 1912, p. XXXV-XXXVI.

3. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 225 (verses 195-6).
4. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 231 (verses 341-2).
5. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 231 (verses 354-6).
6. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 232 (verses 369-70).
7. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 232 (verses 375-6).
8. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 232 (verses 389-90)
9. Max. 192.

This maxim occurs first in the ms. de Liancourt, and hence must have been written some time before the *Préface*, for there is in existence a copy of this manuscript dated 1663[1]. When the *Préface* was being composed and La Rochefoucauld wanted to quote a very orthodox author to support his position, he undoubtedly remembered the passage in Brébeuf from which he had adopted a striking antithesis for one of his maxims. He discovered nearby verses of the same general sense, and developed them to better fit his purpose. Brébeuf must have been an author with whom it was permissible to take liberties, or his book, generally recommended as a pious work, must not have been very carefully read. At any rate, the trick played in the *Discours-Préface* was not denounced, and La Rochefoucauld, careful as he was to avoid the accusation of imitation, kept, in the later editions, the maxim inspired by Brébeuf.

The influence of Brébeuf on La Rochefoucauld appears to be restricted to the one maxim discussed above, and possibly one other :

BRÉBOEUF.

Tu crois en te cachant sous de pompeux dehors,
Réparer les défauts de l'esprit et du corps[2].

LA ROCHEFOUCAULD.

La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit[3].

The question of foreign sources remains to be considered. Among Italan writers there are two who may be mentioned : Baldassare Castiglione, author of the famous 16th century manual of etiquette, *Il Cortegiano* (1528), and Guarini, author of the well-known pastoral play, *Il Pastor Fido* (1590).

The *Cortegiano* was very popular in France in the 16th century. It was translated twice during the course of the century, and four editions of each translation were published. In the 17th century its influence diminished greatly ; in fact there was no edition published between 1585 and 1690, when the abbé Duhamel brought out a new translation. The Duke of La Rochefoucauld, however, knew the book well and esteemed it, as the abbé Duhamel remarks in his *Préface* :

1. We now have a *terminus a quo* for this manuscript. The *Entretiens solitaires* appeared in May 1660, and it is hardly likely that La Roch., would have known of it in ms. form earlier than this date.

2. Brébeuf, *loc. cit.*, p. 223 (verses 227-8).

3. Max. 257.

Car, pour me borner à un seul témoignage, mais qui est d'un poids à l'emporter sur mil autres, feu Monsieur le Duc de La Rochefoucauld, dont le génie élevé et la capacité étendue s'est attiré l'hommage des plus beaux esprits de son temps, rendait ce témoignage à ce livre, qu'il ne s'en trouvait point sur ces sortes de sujets qui fût comparable à celui-ci ; aussi ce grand homme n'en parlait-il jamais que comme d'un chef-d'œuvre accompli[1]...

We can assume, then, that La Rochefoucauld was well acquainted with the *Cortegiano*. Is it a source for any maxims?

The questions, what is an *honnête homme*, what are good manners, and the like, occupy a relatively small place in the Maxims[2]. A dozen or more of the 504 maxims deal with these subjects. Of these most are either directly inspired by Castiglione, or arise from a general theory of *honnêteté* derived mainly from Castiglione. For it seems likely that *Il Cortegiano* is the source of La Rochefoucauld's conception of the *honnête homme*. In certain essential points this *honnête homme* resembles the *cortegiano*, or *parfait courtisan*, as the translators called him.

According to Castiglione the most important precept by which a gentleman's manners must be regulated is that he act always with grace (*bonne grâce*). Here is his advice as to how that grace is to be attained :

Mais ayant déjà plusieurs fois pensé en moi-même d'où vient cette bonne grâce... je trouve une règle très générale, qui me semble servir quant à ce point, en toutes choses humaines que l'on fait ou que l'on dit plus que nulle autre, c'est de fuir, tant qu'il est possible, comme un très âpre et dangereux rocher, l'affectation, et, pour dire peut-être un mot nouveau, user en toutes choses d'un certain mépris et nonchalance, qui cache l'artificiel, et qui montre ce qu'on fait, comme s'il était venu sans peine et quasi sans y penser[3].

Avoidance of affectation and use of a certain nonchalance are clearly the cardinal points in La Rochefoucauld's conception of the *honnête homme*. For him :

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien[4].

and

1. *Le Parfait Courtisan et la Dame de cour, traduction nouvelle de l'italien du comte B. Castiglione, par l'abbé Duhamel*, Paris, Loyson, 1690, Préface, p. 3-4 (pages not numbered).

2. They are much more important in the *Réflexions diverses*, of which nos II, III, and IV all show a considerable indebtedness to Castiglione.

3. *Le Parfait Courtisan du comte Balthazar Castillonois, traduction de Gabriel Chapuis*, Paris, Micard, 1585, p. 65.

4. Max. 203.

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir[1].

Castiglione, in his study of *bonne grâce*, goes on to explain that too much effort makes impossible the desired nonchalance. In a particular case he refers to he says :

... Ce que vous appelez... nonchalance est vraie affectation, car on connaît clairement qu'il s'efforce de tout son pouvoir, montrer de n'y penser point... car la propriété et nonchalance de cette manière tendent trop à l'extrémité : ce qui est toujours vicieux, et contraire à celle pure et aimable simplicité qui tant est agréable aux esprits humains[2].

La Rochefoucauld expresses the same attitude in maxim 431 :

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

A similar general attitude is found in one or two other maxims, such as these :

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir[3].

La plupart des jeunes gens croient être naturels lorsqu'ils ne sont que mal polis et grossiers[4].

The resemblances in this small number of maxims would be far from conclusive we they not confirmed by more extensive resemblances which may be found in the *Réflexions diverses*[5].

The problem of whether La Rochefoucauld was influenced by Guarini is complex, and until more evidence presents itself, can hardly be solved. Here are the facts. Among the *Maximes supprimées* (n° 605) occurs the following maxim, which had been published in 1665 as n° 176 :

On peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poète italien a dit de l'honnêteté des femmes, que ce n'est souvent autre chose qu'un art de paraître honnête.

In the ms. de Liancourt there is a variant, and a quotation is given :

Dieu seul fait les gens de bien, et on peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poète italien a dit de l'honnêteté des femmes.

1. Max. 134.
2. *Loc. cit.*, p. 68-9.
3. Max. 199.
4. Max. 372.
5. Cf. Castiglione's general remarks on conversation (*loc. cit.*, p. 189 ff.) with *Réflexion* n° IV (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 290), and his remarks on the use of banter (*raillerie*) with *Réflexion* n° XVI (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 325 ff., esp. 328).

... L'essere honesta
Non è, se non un' arte de parer honesta[1].

This is from Guarin's *Pastor Fido*, but the quotation is not accurate. The actual text is :

... Altro al fin l'onestate
Non è che un' arte di parere onesta[2].

La Fausseté des vertus humaines, cites these verses, but as a line of prose :

L'onestate altro non e che un arte di parer' onesta[3].

Furthermore, in the *Discours-Préface*, a quotation from Guarini is given to support the statement that man should be willing to be human and not hold hypocritical views as to his own virtue[4].

A possible explanation to link up these facts is as follows. La Rochefoucauld was acquainted with the *Pastor Fido* and he based a maxim on the line quoted. Later he suppressed it, for the imitation was evident. In 1664 when La Chapelle-Besset was composing the *Discours-Préface* he had in his possession the ms. de Liancourt (written between 1661 and 1663) and, noting that Guarini was an author La Rochefoucauld apparently approved of, quoted him as an authority. In 1678, or thereabouts, when Jacques Esprit was composing *La Fausseté des vertus humaines* (a diffuse commentary of the Maxims, as Voltaire called it[5]), as he was searching for authorities he remembered that La Rochefoucauld had made use of verses of Guarini, and he incorporated these same verses. However, more pedantic than La Rochefoucauld, he took the trouble to look up the quotation in the original and to give it in a more or less accurate form.

If La Rochefoucauld was influenced by the Spanish moralist

1. *Œuvres*, Gr. Ecr., *Appendice au tome I^er^*, p. 48.
2. Act III, Scene v, Guarini, *Opere*, Verona, 137, I, 1748.
3. *La Fausseté des vertus humaines*, Paris, 1678, I, 521.
4. The quotation is introduced in this way (*Œuvres*, Gr. Ecr., I, 368) : « Souvenez-vous, s'il vous plaît, de la manière dont notre ami Guarini traite ces gens-là » :

Huomo sono, e mi preggio d'esser humano;
E teco, che sei huomo,
E ch' altro esser non puoi,
Come huomo parlo di cosa humana,
E si cotal nome forse ti sdegni,
Guarda, garzon superbo,
Che, nel disumanarti,
Non divenghi una fiera, anzi ch' un dio.

In the margin was put « Guarini, *Pastor Fido*, Act I, Scena I » and then :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.
(Térence, *Heautontimorumenos*, Acte I, scène I, vers 77.)

The quotation is very free, indicating that the writer was probably quoting from memory.
5. *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, 1878, XIV, 70.

Baltasar Gracián, it must have been through an intermediary, for it is extremely unlikely that he knew any Spanish, and Amelot de la Houssaye's translation of Gracián's *Oraculo Manual* did not appear until 1684, four years after his death. Victor Bouillier, in an article in the *Bulletin Hispanique* in 1911, showed that Madame de Sablé was probably that intermediary, as he proved that Madame de Sablé had made extensive translations and paraphrases of Gracián. The comparisons he indicated have been reproduced a number of times [1] : a few of them will suffice here [2] :

GRACIAN.

Une mauvaise manière gâte tout, elle défigure même la justice et la raison. Au contraire, une belle manière supplée à tout, elle dore le refus.... Le *comment* fait beaucoup en toutes choses [3]....

Mme DE SABLÉ.

Une méchante manière gâte tout, même la justice et la raison. Le *comment* fait la meilleure partie des choses, et l'air qu'on leur donne dore, accommode et adoucit les plus fâcheuses [4].

GRACIAN.

Tout ne se doit pas accorder, ni à tous. Savoir refuser est d'aussi grande importance que savoir octroyer. Un *non* de quelques-uns est mieux reçu qu'un *oui* de quelques autres, parce qu'un *non* assaisonné de civilité contente plus qu'un *oui* de mauvaise grâce. Il y a des gens qui ont toujours un *non* à la bouche, le *non* est toujours leur première réponse, et quoi qu'il leur arrive après de tout accorder, on ne leur en sait point de gré, à cause du *non* mal assaisonné qui a précédé [5].

Mme DE SABLÉ.

On ne doit pas accorder toutes choses, ni à tous. Il est aussi louable de refuser avec raison que de donner à propos. C'est en ceci que le *non* de quelques-uns plaît davantage que le *oui* des autres. Le refus accompagné de douceur et de civilité satisfait davantage un bon cœur qu'une grâce qu'on accorde sèchement [6].

Il y a beaucoup de gens qui sont tellement nés à dire *non* que le *non* va toujours au devant de tout ce qu'on leur dit. Il les rend si désagréables, encore bien qu'ils accordent enfin ce qu'on leur demande ou qu'ils consentent enfin à ce qu'on leur dit, qu'ils perdent toujours

1. See Adolphe Coster, « Baltasar Gracián », *Revue Hispanique*, 1913, p. 682, or André Rouveyre, « Baltasar Gracián », *Mercure de France*, 15 Mars 1924, p. 617 ff.

2. To bring out better the similarity between Mme de Sablé's supposedly original *maxims*, and a *translation* of Gracián, we quote from Amelot's translation.

3. Gracián, *L'Homme de Cour*, traduit de l'espagnol par Amelot de la Houssaye, Paris, Grasset, 1924, max. 14.

4. *Maximes et Pensées diverses*, Paris, 1691 (without author's name), max. 47.

5. Gracián, *loc. cit.*, max. 70.

6. Mme de Sablé, *loc. cit.*, max. 55.

l'agrément qu'ils pourraient recevoir s'ils n'avaient point si mal commencé [1].

About fifteen more of Madame de Sablé's maxims, which number eighty-one in all, are translations or adaptations of Gracián.

It is reasonable to suppose that Madame de Sablé made these translations for the benefit of the circle of her friends, to be used in literary discussions. For the maxims of Gracián are well fitted for salon discussion. What remained of the tendency toward *préciosité* in the hearts of Madame de Sablé and her friends must have been charmed by the *Oraculo Manual*, or l'*Homme de Cour*, as Amelot entitled his translation. This manuel of the courtier, written by a Spanish Jesuit in 1647, consists of precepts which regulate down to the finest detail the life of the polished gentleman of the period. His doctrine differs considerably from that of Castiglione; its essence is « Dissimulate in all things, and never exaggerate; be always ready to humble yourself in order to avoid wonding the vanity of others ».

La Rochefoucauld must have seen Madame de Sablé's translations from Gracián, or at least have heard Gracián's maxims discussed. Did he ever imitate the Spanish moralist? Two of the *Maximes posthumes* are very close in phraseology to Gracián :

GRACIAN.

Huir los empeños... Estima por más valor el no empeñarse que el vencer [2].

LA ROCHEFOUCAULD.

Le sage trouve mieux à son compte à ne point s'engager qu'à vaincre [3]. •

GRACIAN.

Tanto es menester tener estudiados los sugetos como los libros [4].

LA ROCHEFOUCAULD.

Il est plus nécessaire d'étudier les hommes que les livres [5].

The authenticity of these maxims, which are in the group published by Claude Barbin in 1693 as a supplement to an edition of the Maxims, does not seem to have been questioned. Most of them have the characteristic touch of La Rochefoucauld. It is possible that these two are simply paraphrases made by Madame

1. Mme de Sablé, *loc. cit.*, max. 54.
2. *Oraculo Manual*, max. 47.
3. Max. 549.
4. *Oraculo Manual*, max. 157.
5. Max. 55 .

de Sablé which were noted down by the duke for further reference, and left among his papers. In the second, however, the sense has been altered slightly ; it is quite natural that La Rochefoucauld, « ce grand ignorant » as Faguet called him [1], should consider it *more* necessary to study men than books. Probably La Rochefoucauld would have disguised his borrowing a little more before allowing these two maxims to be published.

It seems as if certain sections of the *Oraculo Manual* are the ultimate source of maxims which at first sight appear quite different. We can see how this happened if we consider the intermediary, Madame de Sablé's translations. Madame de Sablé's translations, often exceedingly free, in many cases diverged widely from the original. Then La Rochefoucauld, endeavoring to transform Madame de Sablé's translation into a vigorous maxim, might emphasize a point that was entirely subordinate in Gracián. The following comparisons bring this out :

GRACIAN.

No disminuye la grandeza ni contradice la capacidad el aconsejarse, antés el aconsejarse bien la acredita [2].

Mme DE SABLÉ.

Il y a de l'esprit à savoir choisir un bon conseil, aussi bien qu'à agir de soi-même. Les plus judicieux ont moins de peine à consulter le sentiment des autres, et c'est une sorte d'habileté de savoir se mettre sous la bonne conduite d'autrui [3].

LA ROCHEFOUCAULD.

Il n'y a pas quelquefois moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil qu'à se bien conseiller soi-même [4].

La Rochefoucauld apparently took the maxim of Mme de Sablé, reworked it, and reproduced it in a more vigorous form.

GRACIAN.

Todo necio es persuadido, y todo persuadido necio, y cuanto más erroneo su dictamen, es mayor su tenacidad [5]...

Mme DE SABLÉ.

La petitesse de l'esprit, l'ignorance et la présomption font l'opiniâtreté, parce que les opiniâtres ne veulent croire que ce qu'ils conçoivent et qu'ils ne conçoivent que fort peu de choses [6].

1. « La Rochefoucauld et ses Sources », *Revue Latine,* 1904, p. 397.
2. *Oraculo Manual,* max. 176.
3. Mme de Sablé, max. 56.
4. Max. 283.
5. *Oraculo Manual,* max. 183.
6. Mme de Sablé, max. 41.

LA ROCHEFOUCAULD.

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté, et nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons [1].

Madame de Sablé paraphrased only a portion of the reflection on stubbornness, and developed it in a sense slightly divergent from the original. It is quite possible that the maxim of Gracián is the ultimate source of the maxim of La Rochefoucauld, although the connection in sense is not very close. In this case Gracián did not furnish much more than a vague fundamental idea, and the impetus which produced the maxim. In three other maxims, which are not very typical of La Rochefoucauld, the fundamental idea and the impetus were probably furnished by Gracián, with a maxim of Madame de Sablé's as intermediary :

GRACIAN.

Señorio en el decir y en el hacer. Hácese mucho lugar en todas partes y gana de antemano el respeto. En todo influye, en el conversar, en el orar, hasta en el caminar, y aún el mirar en el querer... No nace de una necia intrepidez, ni del enfadoso entremetimiento ; sí en una decente autoridad, nacida del génio superior y ayudada de los méritos [2].

Mme DE SABLÉ.

Il y a un certain empire dans la manière de parler et dans les actions, qui se fait faire place partout, et qui gagne par avance la considération et le respect ; il sert en toutes choses et même pour obtenir ce qu'on demande [3].

Cet empire, qui sert en toutes choses, n'est qu'une autorité bienséante qui vient de la supériorité de l'esprit [4].

LA ROCHEFOUCAULD.

Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner aux grandes choses, c'est un prix que nous donnons imperceptiblement à nous-mêmes ; c'est par cette qualité que nous usurpons les déférences des autres hommes, et c'est elle d'ordinaire qui nous met plus au-dessus d'eux que la naissance, les dignités et le mérite même [5].

This maxim is not very close to Gracián ; however, on account of the subject, which lies a little outside of La Rochefoucauld's usual field, we should be ready to class it among those which

1. Max. 265.
2. *Oraculo Manual*, max. 122.
3. Mme de Sablé, max. 26.
4. Mme de Sablé, max. 27.
5. Max. 399.

are most likely to have some such source. Furthermore, the maxim which La Rochefoucauld put next in order seems to be a definite development of the closing phrase of Gracián's maxim :

Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'élévation sans quelque mérite [1].

The next maxim is an ornamental variation on the preceding :

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes [2].

Here we have an example of how certain of the clusters of maxims were formed : a general theme, picked up in reading or conversation, is developed with variations.

GRACIAN.

Saber usar de la necedad. El mayor sabio juega tal vez de esta pieza, y hay tales ocasiones que el mejor saber consiste en mostrar no saber ; no se ha de ignorar, pero si afectar que se ignora [3].... ... Auméntase la simulación al ver alcanzado su artificio, y pretende engañar con la misma verdad... y hace artificio del no artificio, fundando su astucia en la mayor candidez [4].

Mme DE SABLÉ.

Il est quelquefois bien utile de feindre que l'on est trompé : car lorsqu'on fait voir à un homme artificieux qu'on reconnaît ses artifices, on lui donne sujet de les augmenter [5].

LA ROCHEFOUCAULD.

La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges qu'on nous tend [6]....

The majority of the maxims dealing with *finesse* and *tromperie* (most of which immediately precede or follow that just quoted) probably owe a good deal to Gracián. Still, La Rochefoucauld did not hold the same views as Gracián on the subject ; he evidently found that Gracián exaggerated the importance of dissimulation. At any rate certain of the maxims make an excellent critique of that aspect of the *Oraculo Manual* : « ... On n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres [7] »

1. Max. 400. Mme de S.'s maxim, which follows G. closely, omitted the last phrase. It is this last phrase that La Roch. uses in max. 400. Had he seen a more complete translation, or did he retain the idea of « merit » connected with « superiority » from hearing some one read G. aloud ?
2. Max. 401.
3. *Oraculo Manual*, max. 240.
4. *Id.*, max. 13.
5. Mme de Sablé, max. 4.
6. Max. 117.
7. Max. 117.

(the second part of the maxim just quoted). In the same way : « L'usage ordinaire de la finesse est la marque d'un petit esprit, et il arrive presque toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit se découvre en un autre[1] », and « Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres[2] ».

The influence of Gracián on La Rochefoucauld, taken all in all, was not very considerable : half a dozen maxims seem inspired by definite passages of the *Oraculo Manual*, and perhaps a dozen more contain vague reminiscences.

In concluding our enumeration of the possible literary sources of the Maxims[3] we must consider the problem of Jacques Esprit. The part played by Esprit in the genesis of the Maxims as a *jeu de société* has been much discussed. Victor Cousin's theory that Esprit was the professor of La Rochefoucauld in the art of composing maxims has been generally discredited[4]. Esprit's work *La Fausseté des vertus humaines* (1678) was, as we have seen, called by Voltaire a diffuse commentary of the Maxims. Hence, when we find Esprit quoting passages from ancient writers which bear resemblances to certain maxims we shall not be inclined to regard them as sources for those maxims. It is much more likely that Esprit, a man of considerable learning, dug these passages out to use them as authorities for the paradoxical theory which he borrowed from La Rochefoucauld. In the places where the sense of Esprit is close to La Rochefoucauld the former resembles much more an imitator than a source. Thus, in the case of max. 214 : « La valeur est, dans les simples soldats, un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie », and Esprit's remark, « Les soldats vendent leur vie à la guerre pour vivre[5] », the former could easily have suggested the latter, but the latter could hardly have been the source for the former.

IV

The definite literary sources of the Maxims, are, considered as a whole, not numerous. La Rochefoucauld became increasingly

1. Max. 125.
2. Max. 127.
3. Perhaps Mlle de Scudéry's *Clélie* should be listed among the sources for the Maxims. As has already been remarked (note 26) the *Carte de Tendre*, published in *Clélie* in 1658 is the most likely source for maxim 3.
4. See F. Hémon, *La Rochefoucauld*, Paris, Lecène, 1896, p. 149, and *La Première Rédaction des Maximes de La Rochefoucauld*, edited by G. de La Rochefoucauld, Paris, Société des Amis des Livres, 1927, p. VI-X.
5. *La Fausseté des vertus humaines*, Paris, 1678, II, 171.

desirous of originality. From the moment the first edition appeared (1665), he set out to remove everything that was not his own. If we examine the maxims which did not reappear in the second edition (1666), we shall see that they throw much light on the manner in which La Rochefoucauld developed his book so that it became an original and unified work[1].

There were first of all certain necessary stylistic alterations. The maxims which are now numbered 598 and 599 were combined to form the single maxim 150. About a score of maxims were supressed because they repeated more or less closely others which the author preferred. Some of the repetitions must have been the result of inadvertence. Maxim 623 : « Nous ne croyons pas aisément ce qui est au-delà de ce que nous voyons », repeated word for word the last half of maxim 265. In other cases where two maxims said essentially the same thing, the more concise or vigorous version was retained. So, maxim 49 (« On n'est jamais si heureux et si malheureux qu'on s'imagine ») was preferred to maxim 572 (« On n'est jamais si malheureux qu'on croit ni si heureux qu'on avait espéré »).

Another series of suppressions, which have been attributed to an attenuation of pessimism, are better explained as eliminations of crudeness. In preparing the second edition La Rochefoucauld (for he had then fully the consciousness that he was henceforth an author, and not merely a gentleman who had published a collection of maxims, some his own, some his friends'), eliminated all maxims that had the appearance of shocking for the sake of shocking, and all maxims in which a personal touch was too strong. Maxim 597 (« On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt ») was too outright. Maxim 635 (« La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion : de là vient que pour l'ordinaire les hommes entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables ») was of a sort far from pleasing to the women of the author's acquaintance and must have been suppressed as a concession to them. It is possible that maxim 614 (« L'intrépidité doit soutenir le cœur dans les conjurations, au lieu que la seule valeur lui fournit toute la fermeté qui lui est nécessaire dans les périls de la guerre ») was thought to be too plainly an allusion to the duke's own experience in the Fronde.

1. Ernst Brix, in *Die Entwicklungsphäsen des Maximen La Rochefoucaulds* (Erlangen, 1913, p. 134-8 and 253-5), lists some of the reasons for suppression of maxims between 1665-6.

Maxim 563, the long essay on *amour-propre*, which was placed at the beginning in 1665, was probably suppressed on the ground of crudeness. That is, it too obviously revealed the author's main thesis. Its suppression cannot be explained as an attempt to diminish the universality of this thesis, on the contrary, the author elsewhere strengthened his thesis by suppressing maxim 613 which said that Providence governed the world.

Finally, La Rochefoucauld suppressed nearly all of the maxims in which imitation was evident. There were, as we have already seen, five (566, 583, 592, 593, 612) which plainly derived from Montaigne, two (504, 601) from Descartes, one from Charron (610) and one from Corneille (628). Maxim 576 had probably come from M^me^ de Sablé (it is quite similar to her maxim 79), whereas 579 may have been contributed by Jacques Esprit (at least, a passage in *La Fausseté des vertus humaines* is very close to it[1]. Maxim 626 is mentioned in La Rochefoucauld's letters in such a way as to leave no doubt that Esprit was the author of it[2]. In the first edition maxim 65 contained a reference to Juvenal : « ...comme disait autrefois un poète, quand nous avons la prudence il ne nous manque aucune divinité...[3] ». This section of the maxim did not appear subsequently. Maxim 605, as we have seen, was inspired by Guarini, and since it was little more than a translation of a passage in the *Pastor Fido*, it was suppressed.

The reasons we have listed account for about two-thirds of the 68 maxims suppressed between 1665 and 1666[4]. There are some of the others for which several reasons could be given, and others for which none as yet have been suggested. Thus, maxim 630, on *paresse*, may have been suppressed because to a

1. *La Fausseté des vertus humaines*, Paris, 1678, I, 513 : « L'intégrité des magistrats est une affectation d'une réputation singulière, ou un désir de s'élever aux premières charges ». (Nevertheless, there is the characteristic La Rochefoucauld turn to this maxim. He must have had some hand in it.)

2. La Rochefoucauld wrote to Esprit (*Œuvres*, Gr. Ecr., III-1, 133-4, Lettre 54). « Je vous confesse à ma honte que je n'entends pas ce que veut dire *La vérité est le fondement de la raison et de la beauté*. Vous me ferez un extrême plaisir de l'expliquer. » Then to M^me^ de Sablé (*Œuvres*, Gr. Ecr., III-1, 135, Lettre 55) : « Je trouve la sentence de M. Esprit la plus belle du monde ; je ne l'aurais pas entendue sans secours ».

3. Juvénal, *Satire* X, l. 365 : « Nullum numen abest, si sit prudentia. » (Edition Teubner, Leipzig, 1897, p. 74.)

4. These can be tabulated as follows : Repetition, 20 (565, 569, 572, 573, 575, 578, 580, 588, 594, 596, 600, 602, 606, 609, 620, 623, 631, 634, 639) ; Imitation, 13 (564, 566, 576, 579, 583, 592, 593, 601, 605, 610, 612, 624, 628) ; Crudeness, 4 (582, 597, 615, 635) ; Banality, 5 (567, 574, 586, 611, 616) ; Personal note, 2 (589, 614) ; Combined to make one maxim, 2 (598, 599) ; Religious coloration, 1 (613) ; Political coloration, 1 (629) ; Too obvious statement of system, 1 (563).

certain extent it repeats maxim 266, or because its last sentence is not really consistent with the rest[1]. It is hard to explain the suppression of maxims such as 568 and 636, which seem vigorous and significant.

This examination of the rejected maxims shows us that in the period between the first and second editions La Rochefoucauld had become increasingly desirous that his work should be original. In the days when the maxim started as a *jeu de société*, La Rochefoucauld had been so pre-eminent in the game that a large majority of the maxims in the first edition had been entirely his own work, but he was not content with that. He removed everything that could be recognized as having originated with some other writer[2].

In the definitive form of the Maxims, the 1678 edition, where there is a literary source it is a case of what we may call, for want of a better word, *suggestion*. That is, La Rochefoucauld finds that the source confirms his own observation (or wakens in him a spirit of contradiction), and gives him the point of departure for a maxim or a group of maxims. There are four ways in which a maxim seems to have been developed from one of the sources : 1° The maxim is a commentary, reaction or correction : that is, a moral generalization deduced from reading. The maxims where the influence of Seneca or Montaigne is evident are mostly of this class. 2° La Rochefoucauld borrowed a striking image, an antithesis, or the like from the source. The maxim derived from Brébeuf represente this type of suggestion. 3° La Rochefoucauld took up an idea (which he may have had already, but which was confirmed by his reading it in the source) and developed it. The two maxims on clemency, inspired by Charron, are typical of this tendency. 4° The maxim is a condensation of a moral dissertation. The maxim on jealousy and envy which represents a compression of several of Descartes' articles in the *Traité des Passions*, shows this fourth type of suggestion.

Of the maxims that appeared in the definitive edition we have found more or less clear literary sources for about thirty. Probably about twice as many more were produced by radiation from those thirty maxims. That is a small proportion of the 504

1. See the interesting discussion of this maxim by André Beaunier, in the *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1924, p. 686-7.

2. Except the maxim imitated from Brébeuf (192). La Rochefoucauld would be naturally reluctant to relinquish such an excellent antithesis. It must have been that Brébeuf had sunk rapidly into oblivion because of Boileau's attacks.

which make up the book. It includes many of the best maxims, many that are typical of the elements making up the author's attitude. But for many of the most brilliant, the most famous, there has not been found the shadow of a source. Whole groups, such as those dealing with love, seem to have sprung from the author's experience alone. And whatever elements La Rochefoucauld borrowed from others he shaped in the mold of his characteristic style so as to make them his own.

H.-A. Grubbs.

JOSEPH MÉRY ET SES POÈMES SATIRIQUES SOUS LA RESTAURATION

La réputation de Joseph Méry, « ce feu d'artifice qui ne s'éteignait jamais[1] » tant il avait d'esprit, de fantaisie et d'imagination, date déjà d'un siècle. En 1826, en effet, il remportait, avec son poème héroï-comique, *La Villéliade*, un succès étourdissant. Au début de 1827 la quinzième édition paraissait chez A. Dupont et Cie, ornée de quatorze vignettes dessinées par Devéria. D'autres satires, écrites, comme la précédente, en collaboration avec Barthélemy, qui, sans Méry, eût continué, paraît-il, à composer des poèmes royalistes, comme la *Naissance du duc de Bordeaux*, ou à chanter, à propos du sacre de Charles X, les miracles de la Sainte Ampoule, consacrèrent cette réputation[2].

Du mois de juillet 1826 à la fin de 1827 se succèdent : *Les Jésuites* (épître au président Séguier), *Les Grecs* (épître au Grand Turc), *Rome à Paris*, *La Peyronnéide*, *une soirée chez M. de Peyronnet*, *Le Congrès des Ministres*, *La Corbiéréide*, *La Censure*, *Les Étrennes à M. de Villèle*, toutes satires que l'on s'arrache dès leur apparition et qui font de ce Marseillais ce qu'il restera jusqu'à son dernier jour, et cela de l'avis de ses contemporains les mieux qualifiés pour l'écrire, le plus Parisien des hommes de lettres de son temps.

I

Il était né à Marseille en 1797, et non aux Aygalades en 1802, comme on l'a répété et écrit fort longtemps : Eugène de Mirecourt dans sa notice, Vapereau dans son *Dictionnaire des Contemporains*. Pourquoi cette légende ? Il y a de grandes chances pour que Méry en soit l'auteur. C'est une vengeance ! Il s'était vu retirer par la municipalité de sa ville natale le poste de bibliothécaire. Quoi qu'il en soit, dans l'introduction de sa récente édition de la *Chasse au Chastre*[3], M. Jaubert a publié l'acte de naissance du

1. Le mot est de Th. Gautier.

2. Sans Méry, et grâce aussi à M. de Damas, qui lui avait fait remettre un louis par son huissier pour le récompenser de ses poèmes royalistes.

3. Collection des Chefs-d'œuvre méconnus : Joseph Méry, *Quatre nouvelles humoristiques*, introduction et notes d'Ernest Jaubert. Éditions Bossard, 1922.

. . . . . poète charmant
Que Marseille la Grecque, heureuse et noble ville,
Blonde fille d'Homère, a fait fils de Virgile[1].

La maison où il naquit était située à Marseille, Grande-Rue, au coin de la rue Belzunce. Un magasin de toilerie en occupait le rez-de-chaussée. « Il appartenait, nous dit l'auteur des *Souvenirs Marseillais*[2], au père du poète, Jean-Joseph-Ferréol Méry, Marseillais de la vieille et bonne roche, homme pieux, loyal et jouissant d'une considération méritée. » Joseph Méry assurait d'ailleurs la haute antiquité de sa famille : un de ses ancêtres, le pâtre Pierre Méry, s'était signalé par sa noble et courageuse conduite au cours du siège de Marseille, en 1524, par le connétable de Bourbon.

Le père de Joseph Méry paraît avoir beaucoup souffert de la Révolution et de l'Empire. Il eut d'ailleurs cela de commun avec l'ensemble de ses concitoyens. Marseille ne vivait que de son commerce extérieur. Or elle était bloquée par les Anglais. La situation d'un chacun y était vraisemblablement fort précaire. Ferréol Méry perdit sa fortune, et un voyage en Amérique qu'il tenta après la paix d'Amiens ne la lui fit pas retrouver. En 1823, un certificat lui fut délivré par MM. Bonnafous, chanoine recteur de Saint-Laurent, Maillarguet, chanoine et grand recteur de Notre-Dame-du-Mont. Ces honorables ecclésiastiques attestent entre autres choses que « Ferréol Méry a donné dans tous les temps des preuves évidentes d'un véritable attachement à la religion, surtout pendant la Terreur, en donnant souvent asile chez lui aux prêtres fidèles, qu'il a souffert considérablement dans le temps de la Révolution soit par les réquisitions, soit par le maximum qui a anéanti sa fortune[3] ».

Joseph Méry, dont les attaques contre les Jésuites et le Gouvernement de la Restauration consacrèrent la réputation, appartenait donc à une famille d'une piété éprouvée et d'un royalisme incontestable. Tout cela n'a rien d'étrange. Il est rare que les enfants partagent les opinions de leurs parents ; et, après tout, le monde offrirait un aspect bien monotone si les générations nouvelles devaient se former à l'exacte ressemblance des générations qui les précèdent.

Représentons-le-nous au sortir du collège, quand il vient d'être

1. Victor Hugo, *Les Voix Intérieures* : « A des oiseaux envolés ».
2. *Souvenirs marseillais, provençaux et autres*, Marseille, Typographie Marius Olive, 1878.
3. Ce certificat a été retrouvé dans les papiers de Louis Méry, frère de Joseph Méry, décédé en 1883, professeur honoraire à la Faculté des lettres d'Aix.

renvoyé pour avoir été surpris lisant Voltaire en cachette. Sa curiosité sans limites est aussi intense que son goût de l'émotion vive. Ce sont là ses traits essentiels, ceux dont il serait vain de rechercher la raison autant que de vouloir rendre compte des nuances plus ou moins accusées que présentent dix fleurs de la même espèce, en apparence de couleur identique. C'est par quoi, tout imprégné qu'il sera toujours d'antiquité latine et de classicisme français, il touchera aux romantiques, sans jamais, d'ailleurs, leur appartenir. Tel qu'il est, avec cette sorte de gaieté lumineuse dans l'imagination, autre trait qui complète son originalité, — ce n'est pas dans sa famille, nonobstant les mille liens d'affection qui l'y attachent, qu'il rencontre de quoi satisfaire à ce besoin de vivre et de se développer qu'il éprouve. Petite vie étroite et calme qu'il lui faut vivre et à laquelle la dureté des temps contraint ses parents et les pauvres vieilles tantes qui larmoient, la journée entière, qui égrènent des chapelets et gémissent sur les méfaits des patriotes ou sur la tristesse d'avoir à sucrer le café avec de la cassonnade. Pareille existence finit par provoquer chez l'adolescent une sorte d'agacement et, mieux, d'irritation dont l'aveu lui échappera un jour[1]. Matériellement il ne s'est pas évadé d'un milieu qui l'étouffait. Mais, moralement, du moins, il s'en est affranchi. Quelques années plus tard, sous la Restauration, son adhésion au libéralisme bonapartiste a été, jusqu'à un certain point, le produit de la réaction de l'adolescent contre son milieu familial.

On a dit, il est vrai, que, jeune homme, Joseph Méry avait affiché des sentiments royalistes ; et la preuve, on a cru la trouver dans sa présence au milieu de bandes royalistes qui, en 1815, quand Napoléon Ier quitta l'île d'Elbe, voulurent s'opposer à sa marche sur Paris. Mais, à cette date, remarquons-le, Joseph Méry avait à peine atteint sa dix-huitième année. Il n'est pas impossible qu'il ait éprouvé des sentiments royalistes ; à l'âge qu'il avait on peut contester leur sincérité et leur profondeur. Bien mieux, tout se serait réduit, au moins dans la bande dont faisait partie Joseph Méry, à une folle équipée de jeunes gens, très amusés de courir à travers champs et surtout très désireux d'apercevoir, à condition de le laisser passer, celui que l'on considérait comme le

1. Cf. *L'Assassinat*, par Joseph Méry, page 8, Calmann-Lévy, éditeur. — Il fait allusion à la vie de famille « sous quelque toit méridional, sans notion du monde, dans une atmosphère de royalisme mystique, autour d'une table monotone de jeux, avec un bourdonnement de cloche dans l'oreille, et, pour adoucissement d'ennui, pour réveil de sieste, un échange éternel de six proverbes patois, une histoire des visites domiciliaires, des prêtres assermentés, des messes dites en chambre, et des assignats, des décades et du maximum ».

héros et de qui, quelques années auparavant, on lisait, le cœur battant d'enthousiasme, les bulletins de victoire affichés aux portes de la mairie de Marseille[1].

Mais voici une anecdote, racontée un jour par Joseph Méry, à Florence, dans le salon de l'ex-reine de Naples.

Après le siège de Toulon, en 1793, deux Marseillais, le père et le fils, se trouvaient dans la batterie de Carry, près de Marseille. Le père était un grand admirateur des Girondins, le fils des Vendéens. Cette différence d'opinions n'altérait nullement l'affection qu'ils avaient l'un pour l'autre. Mais leurs opinions mêmes les compromirent et faillirent les faire traduire devant le tribunal révolutionnaire. C'était pour les sauver qu'un officier municipal les envoya garder sur la côte la paisible batterie de Carry. Le père était entrepreneur maçon et le fils commis dans un magasin de toilerie. Un beau matin ils voient entrer brusquement dans la batterie un jeune officier d'artillerie, pâle sous ses longs cheveux noirs, qui leur commande d'une voix impérieuse de lui préparer à déjeuner. On fit sauter deux poulets dans une poële avec des oignons précipités dans des flots d'huile d'Aix. Quand tout fut cuit, le jeune officier se mit à table entre le père et le fils. « Le premier, ajouta Joseph Méry, était mon aïeul, et le second était mon père. » Il n'eut pas besoin de dire à la reine de Naples quel était ce jeune officier d'artillerie.

L'histoire n'a rien d'invraisemblable : elle a toujours été conservée comme une tradition dans la famille de Joseph Méry. Elle est toute simple, mais suffit, telle qu'elle est, pour expliquer la naissance de certains sentiments. C'est autour de souvenirs de cette sorte que se forment à notre insu, dans notre enfance, ces convictions qui dirigent entièrement notre existence. Tout le bonapartisme de Joseph Méry tient peut-être à ce que son aïeul et son père ont mangé avec le futur empereur un poulet aux oignons dans une batterie de la côte méditerranéenne.

Mais l'action que certains événements survenus à Marseille, en 1815, ont pu exercer sur sa sensibilité mérite d'être étudiée avec un peu plus d'attention.

Il s'agit de ces scènes de véritable cannibalisme qui, à la nouvelle du désastre de Waterloo, souillèrent les rues et le port de Marseille. Henri Houssaye, dans le troisième volume de *1815* en

1. Je tiens ces renseignements de ma mère qui, elle-même, les avait recueillis de son père Louis Méry. Lui aussi avait pris part à cette aventure ; il en a tiré un épisode de son roman *Les Voisins de Solans* publié, en 1857, chez Michel Lévy.

a tracé une relation émouvante. Celle de Joseph Méry dans l'introduction de l'*Assassinat* ne l'est pas moins.

Son récit ainsi que celui d'Henri Houssaye nous permet d'assister au développement de l'émeute qui s'enhardit et croît en violences devant l'indécision des chefs militaires, du général Verdier notamment, qui, débordé, ordonne la retraite des troupes sur Toulon. Marseille du coup, se trouva livrée à la fureur des bandes équipées et armées par les Anglais.

Avides de pillage et de meurtre, elles se ruèrent sur la cité et tombèrent d'abord sur les Mamelucks, petite colonie d'Égyptiens, établis à Marseille depuis la capitulation du Caire en 1801. Les plus pauvres d'entre eux touchaient une modique pension sur la cassette impériale. Marseille les avait en horreur. Dans une ville où, suivant le mot du maréchal Brune, sous chaque pavé poussaient des fleurs de lys, ils commettaient le crime impardonnable de vénérer Napoléon à l'égal d'un dieu. On leur tenait rigueur de leur insolence au temps de l'empire victorieux. Au retour de l'île d'Elbe, en ricanant ils avaient relevé la tête, répétant : *Napoléone é piu fort qué tout.* Ils étaient surtout le vivant souvenir de l'un des plus beaux chapitres de l'épopée napoléonienne.

L'on massacra ceux qui ne purent fuir, sans épargner ni les femmes ni les enfants. Toute licence fut laissée aux assassins. « Je vis une femme, écrit Joseph Méry, qui, blessée à mort, en se sauvant à la nage dans le port, criait : Vive l'Empereur! et quand elle disparut sous l'eau, elle élevait encore sa main comme pour achever par des signes le cri qu'elle avait commencé[1]! »

Le meurtre de l'avocat Anglès, ancien combattant d'Arcole et de Lodi, constitue un épisode non moins remarquable de ce jour sinistre. Tel est le sujet de l'*Assassinat*, livre curieux écrit par Joseph Méry quinze ans après le drame, sorte de roman dialogué, dans lequel on voit les plus honnêtes gens du monde, des bourgeois pacifiques, une vieille demoiselle pieuse, un abbé de mœurs intactes mais sans grande élévation d'âme, se monter la tête contre l'avocat Anglès, et devenir à leur insu les complices de ses assassins.

« Anglès, écrit-il dans l'introduction de l'*Assassinat*, était un patriote de 1789 qui avait de beaux cheveux blancs et une admirable figure de vieillard ; avec ces signes d'éternel respect il eût

1. Voir introduction de l'*Assassinat*. — Ce fait, dont Joseph Méry semble avoir été le témoin oculaire, a été rapporté par Henri Houssaye, **1815**, t. III, p. 165... « On la pousse dans l'eau immonde du vieux port ; elle s'enfonce, reparaît à la surface et crie encore : Vive l'Empereur ! »

désarmé des assassins dans quelque île de la Sonde. Anglès a été traqué dans un petit chemin de campagne, extrait d'une voiture de fourrage où il s'était blotti, conduit à la ville, déposé dans un corps de garde, jugé par dérision, puis à la nuit close, dans une rue déserte, poignardé par vingt brigands qui voulurent avoir leur part d'honneur à cette fête. » Joseph Méry ajoute que, par dérision, un plaisant teignit les cheveux du malheureux Anglès « en les traînant dans une mare de sang ».

Le souvenir de ces scènes d'horreur ne devait pas s'effacer de la mémoire de Joseph Méry. Il a écrit dans l'introduction de l'*Assassinat* : « Je puis dire que je suis entré dans le monde au milieu du retentissement de ces horribles scènes ; cette impression m'est restée vive et sanglante, toujours comme une chose d'hier ». De tels souvenirs n'ont pas été étrangers à son attitude politique sous la Restauration. Mais l'on commettrait une grave erreur en prétendant que la Terreur Blanche a rendu Joseph Méry libéral et bonapartiste. On ne devient jamais que ce que l'on est déjà, — tout au moins en puissance. Une personnalité humaine, surtout au sortir de l'adolescence, n'est à tout prendre qu'un faisceau de tendances parfois très opposées les unes aux autres. Le choix, le plus souvent les circonstances, favorisent ou contrarient l'épanouissement de l'une d'entre elles. L'assassinat d'Anglès, le meurtre des Mamelucks ont profondément retenti sur la sensibilité de Joseph Méry, mais n'ont fait que donner activité et pleine conscience à des sentiments qui depuis longtemps étaient siens.

Libéral, en effet, il l'était comme l'immense majorité des Français de son temps, demeurés si fortement attachés aux conquêtes de la Révolution malgré les vicissitudes que ces conquêtes leur avaient fait traverser. Il l'était aussi parce que c'était un jeune Français de la classe moyenne et que tous les Français de sa génération et de sa classe avaient été, sous l'Empire, élevés et instruits par des maîtres, hommes du XVIII^e^ siècle, imbus de ces idées et de ces sentiments d'où était sorti le plus grand bouleversement politique et social qu'on ait jamais pu concevoir. Culte passionné de la liberté et de l'égalité, haine du despotisme et du privilège, voilà ce qu'il y a dans ce XVIII^e^ siècle, si décrié parfois, si généreux pourtant dans ses aspirations. De tels sentiments ravissent l'âme d'un adolescent et s'y enracinent. Joseph Méry est le fils du XVIII^e^ siècle. Quoi d'étonnant alors si un libéral sommeillait en lui au moment qu'il entrait dans la vie, un partisan des principes sur lesquels repose la société issue de la Révolution et un adversaire résolu de tout ce qui fait l'essentiel du Régime ancien.

Bonapartiste, nous l'avons déjà indiqué, il n'a pas attendu 1815 pour le devenir. Son libéralisme ne s'y opposait pas. Libéral et bonapartiste, ces deux termes, en effet, représentent pendant les cinquante premières années du XIXe siècle des idées et des sentiments qui ne s'excluent aucunement. L'histoire de la Restauration, constamment, nous en fournit la preuve. Si la France révolutionnaire et libérale acclame, au 18 brumaire, Bonaparte créateur d'ordre intérieur et de puissance extérieure, c'est qu'elle pressent en lui celui par qui sera sauvé, maintenu, consolidé l'essentiel de la Révolution et ce qui, justement à ce moment-là, était menacé par les discordes intestines et par la coalition des Puissances européennes.

D'autre part, il apparaît comme très naturel, — le contraire ne le serait pas! — qu'un adolescent, de sensibilité toute frémissante comme l'était Joseph Méry et dont la vie par l'imagination était si intense, se voue passionnément au culte d'un héros dont les exploits émeuvent si grandement son cœur et fournissent si ample carrière à son imagination. Quand il sort du collège, tout saturé, si l'on peut dire, d'antiquité latine, sachant par cœur Virgile, le chantre par excellence de la grandeur romaine, nécessairement il s'arrête fasciné devant cette héroïque figure qui a si bien réalisé l'Imperator qui dicte des lois au monde. Mais sur les quais du port où il s'échappe, dès qu'il a un moment de liberté (le port est à deux pas de la maison paternelle), quelle compagnie recherche-t-il? Lui-même nous répond[1] :

« A l'âge heureux qui suit l'enfance, j'aimais à me promener sur le port de Marseille pour regarder les vaisseaux. C'était un triste spectacle en 1814. Hudson Lowe se faisait alors le geôlier de Marseille en attendant Napoléon.... J'entrais quelquefois dans un café du port pour faire une partie de dames ou d'échecs[2]; il y avait beaucoup de marins désœuvrés, ruines vivantes entassées par la guerre.... Je vénérais beaucoup ces marins, et j'écoutais dans l'extase les éternels récits de leurs courses d'autrefois. J'aimais surtout à causer avec le capitaine Mordeille, ce corsaire qui fut si souvent redoutable aux Anglais. Mordeille voyait en moi le plus jeune et le plus complaisant des auditeurs, et il abusait quelquefois de mon inébranlable constance à l'écouter. Il méprisait souverainement la marine marchande ; il avait été décoré par Napoléon après quinze abordages victorieusement accomplis. »

1. Un souvenir de l'*Adolescence*, paru dans le même volume que l'*Assassinat*.
2. Joseph Méry, passionné de tous les jeux, était, paraît-il, de première force aux échecs.

Impressions de l'adolescence ! Ce sont les plus fraîches et les plus vivaces, celles qui constituent pour un écrivain ce réservoir d'images et de sentiments où sa vie entière il viendra puiser, pour se rajeunir, comme à une fontaine de Jouvence.

Les poèmes de Joseph Méry, et notamment son *Napoléon en Égypte*, sont pleins d'idées et d'émotions, conçues et éprouvées à une époque bien antérieure à leur publication. L'admiration pour l'épopée du siècle, qui s'épanouit dans une œuvre de la trentième année, date de l'époque où, dans les cafés du port, Joseph Méry écoutait de vieux marins raconter, tel Ulysse, leurs courses aventureuses.

Quand, au mois de juin 1815, il assistait au massacre des Mamelucks et au meurtre de l'avocat Anglès, depuis longtemps, à n'en pas douter, il était prêt à donner sa sympathie aux victimes comme à couvrir leurs assassins, ou ceux qui avaient permis ces crimes, de sarcasmes, de quolibets ou d'opprobres.

II

Joseph Méry fit ses débuts de journaliste, en 1820, à Marseille. D'après Eugène de Mirecourt il collabora au *Phocéen* d'Alphonse Rabbe, la première feuille libérale qui ait été fondée à Marseille et qui cessa de paraître quand son rédacteur en chef se fut placé sous le coup d'un mandat d'arrêt pour avoir dénoncé des irrégularités dans la gestion financière du Préfet des Bouches-du-Rhône. Un journal à tendances moins accusées que le *Phocéen*, le *Caducée*, lui succéda bientôt. Joseph Méry en fut le rédacteur le plus apprécié.

Au témoignage des contemporains[1] les qualités que l'on devait dix ans plus tard voir s'épanouir dans les articles du *Charivari*, du *Corsaire*, du *Figaro*, journaux auxquels, remarquons-le, Joseph Méry apportera le concours de sa verve ensoleillée, brillèrent déjà dans les articles du *Caducée*. C'était le même souci de plaire et de divertir, le même art dans l'à-propos, la même promptitude dans l'attaque, la même dextérité dans la riposte imprévue. En rédigeant à Marseille les alertes chroniques du *Caducée*, ce Provençal faisait son apprentissage de journaliste parisien. L'affaire Éliça-Garay vint malheureusement l'interrompre.

L'abbé Éliça-Garay était inspecteur de l'Université. En cette qualité il vint à Marseille et prononça un grand discours au

1. *Souvenirs marseillais, provençaux et autres, op. cit.*

Collège Royal. Abbé et fonctionnaire, il fallait bien que du trône et de l'autel il se montrât un ardent défenseur. Son discours probablement contenait des phrases aggressives à l'adresse des libéraux ou qui sonnèrent mal à leurs oreilles. Joseph Méry en fut profondément indigné et fit paraître dans le *Caducée* une contrefaçon ironique du discours prononcé par l'abbé Eliça-Garay. Ce vénérable ecclésiastique aurait, d'après Joseph Méry, recommandé aux professeurs d'avoir deux poids, deux mesures dans les appréciations qu'ils portaient sur leurs élèves. Ils réserveraient leur indulgence aux royalistes, leur sévérité aux libéraux. Cette plaisanterie fut jugée irrévérencieuse. Le gouvernement de la Restauration ne badinait pas quand il s'agissait du respect dû à un fonctionnaire. Pour avoir fait dire explicitement à l'abbé Éliça-Garay ce que, très probablement, ce personnage avait jugé opportun de laisser entendre, Joseph Méry fut poursuivi devant les tribunaux qui le condamnèrent à un mois de prison. Il purgea sa peine et partit ensuite pour Paris.

A en croire A. Dumas père, dans ses mémoires, Joseph Méry commença par y mener la vie d'un bohème famélique. C'est très possible. Il était sans ressources et son père, ruiné, ne pouvait lui faire parvenir le moindre subside. Trente-cinq ans plus tard, un soir, en sortant avec les Goncourt d'une soirée chez la Princesse Mathilde, il leur racontera que le succès de la *Villéliade* lui donna une situation de millionnaire : il s'acheta une toilette en argent[1].

1. « Il nous dit ensuite le brusque saut de fortune qu'il fit, presque du matin au soir, lors de son succès de la *Villéliade*, passant d'un déjeuner de trois sous, et d'une chambre qui n'avait de lumière que par la porte, à une richesse de près de 40 000 francs, à un appartement de 500 francs par mois, à une toilette en argent, achetée au Palais-Royal chez Barbichon-Walter. » (*Journal des Goncourt*, 18 mai 1864.)

Voici, d'autre part, une anecdote recueillie par l'auteur des *Souvenirs marseillais* et qui est assez dans la note de la vie de bohème. Elle se rattache aux débuts, à Paris, de Léon Gozlan, compatriote de Méry. Ce dernier avait écrit à son ami de venir le rejoindre dans la capitale où, riche alors de deux mille francs, il se sentait en mesure d'attendre la gloire et la fortune. Habillé de neuf, Léon Gozlan arriva à Paris avec cent francs en poche. Il court chez Méry.

« Et les deux mille francs que tu m'annonçais dans ta lettre ?... demande Gozlan.

— Évanouis, envolés, disparus ; le jeu me les avait donnés, le jeu me les a repris !

— Mais alors, qu'allons-nous faire ? reprit Gozlan, sérieusement inquiet.

— Tout espoir n'est pas perdu. Je ne pense pas que ton estimable famille t'ait expédié à Paris sans garnir ta bourse.

— J'ai cent francs, fit piteusement Gozlan.

— Cent francs ! mais c'est le levier d'Archimède ! Confie-les-moi et demain nous serons de vrais crésus. »

Les cent francs de Léon Gozlan allèrent rejoindre les deux mille francs ; et Méry se promenait mélancoliquement dans la chambre quand il aperçut, étalés sur une chaise, les vêtements neufs de son ami.

« Que vois-je ? s'écria-t-il, tel un héros de tragédie.

— C'est un habillement que je n'ai pas encore porté.

— Et qui est indigne d'un homme comme toi, la coupe en est mauvaise ; tu serais

Évidemment, à vouloir vivre de sa plume, un apprenti écrivain rencontrait sous la Restauration autant de difficultés que de nos jours. Chacun, d'ailleurs, résoud le problème de l'existence comme il l'entend et assure la matérielle comme il peut. Devenu cicérone, Méry aurait promené les Anglais dans les salons déserts du château de Versailles. Il aurait également utilisé la science approfondie qu'il possédait du jeu de dames ou de celui des échecs. Chaque partie qu'il gagnait lui rapportait dix sous. Dumas, qui donne ces détails, les a peut-être trouvés dans son imagination fertile, comme on sait, en inventions. Mais, à vrai dire, ils n'ont rien de déplaisant, ni d'offusquant pour la mémoire de cet homme d'esprit. D'ailleurs Berteaut, compatriote de Méry, qui a longtemps vécu dans son intimité, se porte garant de leur exactitude dans la notice qu'il a consacrée à son ami quelques années après sa mort, en 1873[1].

Ce qui est à peu près certain, — Méry lui-même l'ayant écrit, — c'est qu'à son arrivée à Paris, Alphonse Rabbe lui offrit l'hospitalité. Mais Rabbe était lui-même assez dénué. Débarqué à Paris, après le procès du *Phocéen*, il avait eu l'ingénuité de penser qu'il allait se créer une situation de premier plan dans la presse libérale. C'est tout juste s'il ne se figurait pas qu'on l'attendait au *Constitutionnel*. Toutes les places étaient occupées et Rabbe dut vivoter péniblement en insérant des articles de littérature ou d'art aux *Tablettes Universelles* et au *Courrier de Paris*. A l'exemple de Bodin, qui s'était fait un nom en publiant un résumé tendancieux de l'histoire de France, Rabbe fabriqua des résumés. Il en était féru au point que Victor Hugo a pu les prendre au sérieux et lui lancer, Rabbe étant mort, cette apostrophe tout à fait injustifiée :

> Hélas! Que fais-tu donc, ô Rabbe, ô mon ami!
> Sévère historien dans la tombe endormi[2]?

Les résumés de Rabbe sont tombés dans un juste oubli.

A. Rabbe offrit donc l'hospitalité à Joseph Méry. Seulement, comme il lui était impossible de l'héberger et de le nourrir gratuitement, il en fit son secrétaire. Il l'employa à ses travaux historiques. C'est ainsi que Joseph Méry a dû, lui aussi, fabriquer

à jamais compromis si on te voyait vêtu de la sorte. Il faut le vendre ; avec l'argent que nous en retirerons, je puis encore tenter la chance du jeu, elle m'a trop maltraité pour m'être toujours contraire. »

L'habillement fut vendu. L'argent qu'on en retira fut joué et perdu. La littérature remboursa à Méry et à Gozlan ce que le jeu leur avait pris.

1. Berteaut, *Méry, Souvenirs d'un vieux Marseillais* (Marseille, imp. de Cayer, 1873.)
2. Victor Hugo, *Les Chants du Crépuscule*, XV.

des résumés. Il l'avoue sans arriver à se souvenir de la période et de la nation qui lui furent confiées. Tout écrivain libéral à cette époque confectionnait un résumé d'histoire comme autrefois tout poète fabriquait une tragédie. Rabbe confiait à Méry des besognes rébarbatives et sans gloire. Il eut, par exemple, à traduire « une *Histoire de l'Église*, écrite en latin allemand, par un savant hongrois[1] ». Méry travaillait à ces traductions de sept heures du matin à onze heures du soir. Quel métier ! Et, par-dessus le marché, une nourriture modeste, Rabbe étant un montagnard sobre et frugal. Mais le plus amusant de l'aventure c'est l'anecdote racontée par Eugène de Mirecourt. Le jour où Joseph Méry publia la *Villéliade*, il toucha la forte somme. Il en profita pour payer ses dettes. Rabbe lui présenta la note des repas qu'il avait pris chez lui. Méry l'acquitta sans sourciller.

L'intimité d'Alphonse Rabbe finissait par devenir fastidieuse. Joseph Méry ne l'a point dit, dans son incapacité d'écrire jamais sur personne un mot de méchanceté. Mais on peut facilement le présumer. Méry, gai Méridional, très simple, comme le sont toujours les gens très intelligents, optimiste (il comptait chaque jour faire fortune le lendemain), devait assez mal s'accommoder de la société d'Alphonse Rabbe qui fut un misanthrope, emphatique et solennel, « une sorte de Tartarin avant la lettre[2] », maniaque d'une antiquité, fausse et théâtrale, dont il s'était forgé la représentation enfantine et sommaire, probablement en travaillant dans l'atelier du peintre David et en y admirant l'*Enlèvement des Sabines*. Il parlait comme un héros d'épopée, il marchait comme un corybante capitolin, il écrivait sur du papyrus. Il s'était rendu habile dans les exercices militaires familiers aux Grecs et aux Romains, si bien qu'un jour, appelé sur le terrain (l'âpre violence de ses polémiques lui valut un certain nombre de duels), comme il avait le choix des armes, il proposa le combat au javelot, chaque adversaire debout sur un char[3].

Tout cela est grotesque et manque de simplicité et de sincérité. L'homme a pu souffrir, « jeter un des cris les plus poignants que l'on ait entendus[4] », il n'apparaît pas, à mon avis du moins, comme très sympathique. Rabbe n'a jamais eu de convictions sincères. Son libéralisme sonnait faux. Avec un transport de colère il avait appris le retour de l'île d'Elbe ; avec enthousiasme il accueillit la

1. Méry, *Les Matinées du Louvre, Une fortune d'Ambassadeur.*
2. Jules Marsan, *Introduction à l'Album d'un pessimiste*, d'A. Rabbe, publié par les « Presses Françaises ».
3. Joseph Méry, *Le Nain Jaune*, chronique, 25 octobre 1865.
4. Jules Marsan, *op. cit.*

nouvelle du désastre de Waterloo. Ces mouvements d'humeur, une mission secrète auprès du duc d'Angoulême, pendant les Cent-Jours, lui avaient créé des titres à la reconnaissance royale. Du moins, dans son orgueil naïf, il se l'imaginait ainsi. La place que lui offrit au ministère des Affaires étrangères le duc de Richelieu lui parut une bien médiocre récompense des éminents services qu'il estimait avoir rendus à la royauté. Par dépit, il passa à l'opposition libérale.

Comme tous les orgueilleux, il était incapable de sortir de lui-même. Ce qui le montre bien, c'est l'anecdote suivante racontée par Joseph Méry et qui nous permet de revenir à ce dernier.

Méry était un jour en train de traduire l'insupportable *Histoire de l'Église* quand pénétra dans le cabinet d'Alphonse Rabbe un jeune homme imberbe, Pierre Soulé, directeur du *Nain Jaune*. Il venait solliciter pour son journal la collaboration d'Alphonse Rabbe. Celui-ci refusa sous prétexte que, pour le moment, il était attelé à la confection d'un résumé de l'*Histoire de Russie*. « Pendant la conversation qu'il eut avec Soulé, j'avais fait, dit Joseph Méry, toutes sortes de signes à Alphonse Rabbe pour lui faire comprendre de me lancer dans la rédaction du *Nain Jaune*; mais Rabbe était de ces hommes qui ne comprennent rien à la pantomime par respect pour la langue; il laissa partir Soulé sans songer à me recommander à sa bienveillance. Rabbe m'avait reconnu une aptitude exclusive pour les traductions; il me promettait une place honorable après Desfontaines et Biteaubé. Ainsi ne songea-t-il point à me recommander à Soulé comme rédacteur de son journal; aussi fut-il étonné d'entendre l'étrange proposition que je lui fis en ces termes : « Donnez-moi une lettre d'introduction pour M. Soulé[1] ».

Cette lettre fut remise; mais Alphonse Rabbe hésita beaucoup avant de l'écrire. Il considérait peut-être, non sans raison, que Joseph Méry, rédacteur au *Nain Jaune*, se refuserait à traduire plus longtemps l'*Histoire de l'Église* et de tous les conciles œcuméniques.

Ce fut justement ce qui se passa. Méry débuta au *Nain Jaune* avec un essai littéraire intitulé *Horace à Tibur*, à la suite duquel Soulé lui assura un traitement fixe. « A mon point de vue de jeune débutant ce traitement, dit Méry, me rendait millionnaire à jamais! » Enthousiasme qui s'explique! C'était le premier sou vaillant que sa plume lui donnait l'occasion de mettre dans sa

1. Méry, *Les Matinées du Louvre, Une fortune d'Ambassadeur.*

poche. De cent cinquante francs par mois les appointements atteignirent deux cent cinquante et les dépassèrent. Méry, il est vrai, d'après Mirecourt, assurait à peu près à lui seul la totalité de la rédaction littéraire du *Nain Jaune*.

Sa situation, d'ailleurs, ne laissait pas d'y être originale. Le *Nain Jaune* était une feuille nettement libérale. Quand Soulé avait fait ses offres à Alphonse Rabbe, il lui avait parlé d'un de ses futurs collaborateurs, Santo Domingo, « qui arrivait de Rome et qui avait la tête remplie d'articles contre les ultramontains ». Or à cette époque, ou plutôt juste au moment où Méry entre au *Nain Jaune*, tout libéral avait une tendance plus ou moins accusée à favoriser l'école classique. Le *Nain Jaune*, feuille libérale, se devait donc en littérature d'attaquer Chateaubriand et Victor Hugo. Cela ne pouvait faire le compte de Joseph Méry qui, probablement, avait déjà fait paraître aux *Tablettes Universelles* l'article élogieux sur *Han d'Islande* dont il est parlé dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*[1]. Il eut la chance d'être soutenu par Pierre Soulé, qui ne l'empêcha pas de faire campagne au *Nain Jaune* en faveur des romantiques, et c'est ainsi que, grâce à Méry, ce paradoxe se trouva réalisé : la jeune école défendue dans un journal libéral par un classique de forme et d'inspiration. A vrai dire, c'était un écrivain de bon sens qui louait et prônait tout ce qu'il y avait de bien et de beau partout où il le trouvait et qui négligeait, quand il lisait les vers d'un poète, de s'informer de la couleur de ses opinions. La position prise par Joseph Méry a d'ailleurs été joliment indiquée par lui dans cette charmante page de ses « Paradoxes et rêveries » :

« A cette époque, le célèbre critique Hoffmann consacrait hebdomadairement un article tétrastyle à l'auteur des *Orientales* et le poursuivait de ses plaisanteries. Un journal alors célèbre écrivait cette phrase, à propos de *Childe Harold* de M. de Lamartine : Il me semble voir un sot moine toucher à la lyre du Grand Byron ! La toile de Géricault, « le Naufrage de la Méduse », trouvait enfin un cadre et on la saluait ainsi : O progrès de la peinture ! la terre glaise remplace la couleur, la brosse remplace le pinceau ! Rossini se levait et les maîtres de l'art écrivaient ceci : M. Rossini aura beau faire, il ne sera jamais qu'un petit discoureur en musique ; et une biographie rédigée par quatre célébrités du temps contenait cette phrase prodigieuse : A cette époque,

1. Voici le passage : « Parmi les défenseurs de *Han d'Islande*, un des plus vaillants fut M. Méry. Les *Tablettes Universelles*, dont il était le principal rédacteur, prêtèrent au roman le double appui de l'énergie et du talent. »

M. Rossini avait donné *Othello*, *Sémiramide* et quelques ouvrages plus faibles encore. On criait de tous côtés que le goût était perdu en France; qu'il n'y avait plus ni poésie, ni peinture, ni musique, comme on criait sous Louis XIV, toujours en regrettant les hommes morts, comme Bavius et Maevius criaient sous Auguste à la barbe de Virgile et d'Horace, en regrettant Ennius le divin. Dans mon ingénuité juvénile, je ne comprenais rien à ces cris. M. Victor Hugo me ravissait et son *Moïse sur le Nil* me produisait l'effet de l'églogue de Gallus. Je savais tous les poètes par cœur, surtout Virgile. Je ne reconnaissais à personne le privilège d'être plus classique que moi, j'improvisais des vers latins comme au temps de Vanière et de Vida, et la colère des classiques était pour moi de l'hébreu. Grâce aux munificences de Soulé, je ne manquais pas une représentation des Italiens; je savais par cœur, depuis la première note jusqu'à la dernière, les opéras de Rossini comme les vers de Virgile; je pleurais de joie en écoutant ce fleuve de mélodies tombé des Apennins et je me demandais dans quelle ville de la pentapole maudite étaient nés ces hommes qui n'adoraient pas les femmes célestes créées par le divin maître italien. Soutenu par Alphonse Rabbe et par Soulé, je commençai ma série de paradoxes en défendant toutes les jeunes gloires naissantes contre la jalousie des agonisants et les colères du bon goût. »

Complétons cet aperçu sur les premières années de Joseph Méry à Paris par cet extrait des *Mémoires* d'Alexandre Dumas père : « Ce fut dans le jardin du Luxembourg que je fis connaissance avec Joseph Méry. On me présenta à lui. Nous nous accolâmes l'un à l'autre comme le fer et l'aimant, et depuis je ne sais lequel de nous deux est le fer, lequel de nous deux est l'aimant; mais nous ne nous sommes plus quittés[1]. » Donnons également cette indication que nous relevons dans le prologue de *La Comédie des Animaux*, ce charmant ouvrage où se trouve réuni tout ce qu'il a écrit de meilleur sur les chiens, les coqs, les abeilles, voire les tigres, les éléphants et la perruche de Gérard de Nerval, un ouvrage excellent qui abonde en pages exquises, d'une philosophie spirituelle, écrites dans cette langue vive et enjouée qui est bien la langue du conteur qui cherche à plaire et à divertir : « Ma première vocation d'adolescence me portait aux études de géologie et d'histoire naturelle; j'ai suivi plusieurs années les cours de Cuvier, au Jardin des Plantes, et l'illustre maître a daigné me donner quelquefois des encouragements[2]. » Retenons cette con-

1. Alexandre Dumas, *Mémoires*, t. V, page 1.
2. Méry, « La Comédie des Animaux », *Musée des Familles*.

fidence comme une preuve de cette curiosité qui est l'un des traits marquants de son caractère, sans compter qu'il paraît assez piquant de le voir s'acheminer vers la satire politique, en passant par le Jardin des Plantes. C'était assurément faire le grand tour, mais c'était aussi pour plus tard se préparer sans le savoir des possibilités de renouvellement quand il s'agirait de ne plus rimer de satires contre le pouvoir.

Il fréquentait surtout des journalistes et des journalistes libéraux [1]. Alexis Dumesnil, par exemple, qu'il rencontrait le soir au café de Londres, rue Jacob. Ce Dumesnil fut poursuivi pour avoir osé attirer l'attention du public sur l'existence des Jésuites au moment qu'elle était effrontément niée par le gouvernement. Il rencontrait aussi, dans le même café, Henri de Latouche, le premier éditeur des poésies d'André Chénier. Il avait renoué des relations avec Armand Carrel qu'il avait connu à Marseille, quand ce dernier y était en garnison, avec le grade de sous-lieutenant. « Déjà, écrit Joseph Méry, l'enfant annonçait l'homme, mais son organe et son regard avaient cette expression de tristesse qui semble présager quelque chose de fatal dans un avenir prochain. » Armand Carrel, soupçonné d'avoir pris part à une conspiration, dut quitter Marseille. Méry a pu l'aider dans ses préparatifs de départ. Assurément, d'après certains détails qu'il donne, il y assista. Quand il retrouva Armand Carrel à Paris, à l'Hôtel du Harlay, où ils habitaient « l'un et l'autre », leurs deux mansardes n'étaient séparées que par une mince cloison. Le jeune officier avait quitté l'épée et pris la plume qui devint une arme terrible entre ses mains [2].

Ces jeunes gens faméliques étaient impatients de célébrité, ardents à proclamer hautement leurs opinions, jaloux de les défendre, prêts à se battre et nullement pour rire, croyant aux idées et très disposés, pour assurer leur triomphe, à répandre leur sang [3]. C'est de ce groupe que sont sorties les satires de Joseph Méry. Leur vivacité, leur esprit, leur âpreté sont

1. Voici le début d'un article, paru dans le *Nain Jaune* du 28 octobre 1863, qui nous met au courant des amitiés de Joseph Méry sous la Restauration : « En ce temps-là, un écrivain célèbre et presque inconnu aujourd'hui, quoique immortalisé par une ode de Victor Hugo, mon ami Alphonse Rabbe, tenait salon d'esprit rue des Petits-Augustins. Là se rendaient les jeunes gens de grand avenir, l'espoir de la littérature et de la politique, Thiers, Mignet, Achille de Vaulabelle, Louis Reybaud, le poète Barthélemy, Alexis Dumesnil. »

2. Méry, *Les Uns et les Autres : les jeunes gens en 1827*.

3. Voir, dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, la suite que Carrel veut donner à une discussion qui s'est élevée, en présence d'Alph. Rabbe, entre Victor Hugo et lui, au sujet du talent de Chateaubriand. Carrel ne parlait rien moins que d'envoyer ses témoins à Victor Hugo. Ce fut Alph. Rabbe qui le calma.

comme le reflet des conversations de ces jeunes libéraux. Voyons-les agir à l'occasion du procès de Pierre Soulé, directeur du *Nain Jaune*.

Soulé ne désirait rien tant que d'avoir un procès. Il disait à Méry : « J'ai besoin d'un procillon ». C'était évidemment façon de se pousser dans le monde. Au mois d'avril 1825 son vœu fut exaucé ; il fut condamné par le tribunal correctionnel de la Seine à quatre mois de prison et trois cents francs d'amende pour outrages à la morale publique et religieuse et outrages envers la religion de l'État, en insérant dans un journal intitulé le *Nain Jaune* des articles ayant pour titre : le Cardinal et le Capucin et croyances diverses ». Soulé alla en appel devant la première et deuxième chambres de la Cour royale de Paris réunies sous la présidence du baron Séguier. Le *Moniteur* du vendredi 24 juin 1825 dit que « M. Soulé, jeune homme de vingt-deux ans, s'est défendu lui-même avec beaucoup de chaleur ». Il donne un extrait de sa déclaration. Elle a pu émouvoir ceux qui l'entendirent. Elle nous paraît aujourd'hui assez emphatique, même un peu vulgaire et prête à sourire. « Ardent admirateur des doctrines évangéliques, s'écria Soulé, né chrétien, destiné même dès le berceau aux redoutables fonctions du sacerdoce, j'appris de bonne heure à m'incliner devant la sublime sagesse des livres saints et si, plus tard, ma raison s'irrita de ne pouvoir soulever le bandeau trop mystérieux qui nous cache les sublimes vérités du christianisme, jamais elle ne se fit une arme de sa faiblesse pour outrager ce qu'elle ne comprenait pas. » Il déclara ensuite que c'était contre le jésuitisme que tous ses traits avaient été dirigés, dans la persuasion où il était que les jésuites voulaient corrompre le corps social, qu'ils répandaient partout la dissimulation, la perfidie et l'hypocrisie. « Mon indignation s'est alarmée et j'ai pris la plume. » Dans une dernière réplique, il avoua qu'il avait pu dépasser les bornes d'une discussion modérée, mais il en rejeta la faute sur le siècle qui l'avait vu naître et sur l'amour de la liberté qui était son idole. Joseph Méry, qui a entendu Soulé prononcer sa défense, dit que tout à coup il se métamorphosa. « Sa voix devient stridente, son visage s'anime, ses yeux lancent des éclairs, il improvise une éloquente colère qui ne défend rien et qui accuse ; il lance aux juges des fusées d'épigrammes à brûle-pourpoint ; il renverse enfin, pour s'engloutir, l'habile échafaudage de Charles Ledru, son avocat. »

La cour d'appel confirma le jugement rendu par le tribunal correctionnel. Or, de l'avis des amis de Soulé, ce jugement équiva-

lait à un arrêt de mort. Soulé passait pour poitrinaire. Lucasson, un de ses intimes, déclara en sortant de l'audience que le directeur du *Nain Jaune* ne passerait pas la nuit.

Les amis de Soulé, dans un conseil tenu chez Armand Carrel et sous sa présidence, examinèrent la conduite à suivre. Assistaient à cette réunion Méry, Bodin, la célébrité du jour, auteur d'un résumé de l'histoire de France et protecteur de Thiers, Alph. Rabbe opinant, déclamant, vaticinant. Quelqu'un proposa d'équiper un brick. Les amis de Soulé se feraient avec lui corsaires au profit de l'insurrection grecque. On porterait la guerre dans les îles de l'Archipel. Carrel, ancien sous-lieutenant, à l'unanimité fut nommé capitaine du futur aviso « lequel échoua, dit Joseph Méry, avant d'avoir été mis à l'eau ». Le premier sou vaillant manquait aux uns et aux autres pour couvrir les frais de l'expédition.

Bodin fut hué, traité par Armand Carrel d'ultra et de ventru pour avoir proposé de demeurer dans les limites de la Charte et de ne pas se servir pour attaquer le gouvernement d'autres armes que les journaux et les résumés. Bodin se retira et Carrel le laissa partir. « Il ne tenait pas, dit Joseph Méry, en haute estime le célèbre résumé de l'histoire de France ; il était déjà de l'avis de la postérité. » Comme toujours, Alph. Rabbe prononça des phrases dignes d'être recueillies. Il s'écria : « Messieurs, je crois que nous devons demander à la nuit ces puissantes inspirations qui décidèrent Guillaume Tell et ses amis à frapper des coups réparateurs. Soulé se meurt de la poitrine. L'oracle d'Épidaure lui a dit par la bouche du docteur Dubois : Si vous allez respirer l'air méphitique du préau, je ne réponds pas de vos jours. »

Ce fut Barthélemy, le futur collaborateur de Joseph Méry, qui sauva la situation. Il revenait d'Angleterre et il avait encore sur lui son passeport. Son signalement pouvait s'appliquer à Soulé. « On devine le dénouement, ajoute Méry. Armand Carrel et Rabbe accompagnèrent Soulé aux messageries de Boulogne et Soulé traversa la Manche sous le nom de Barthélemy. »

Le lendemain, Armand Carrel, ému aux larmes, nous dit :

« Ce pauvre Soulé n'aura pu soutenir la traversée ; mais il vaut mieux mourir sur l'Océan que dans une prison. »

Or une trentaine d'années plus tard, comme Joseph Méry sortait un soir des « Italiens », un homme d'une taille et d'une vigueur athlétiques se jeta dans ses bras. C'était Pierre Soulé, il était alors envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire des États-Unis à Madrid.

III

Au moment où Joseph Méry lança ses poèmes satiriques, il y avait six ans que M. de Villèle détenait le pouvoir. A vrai dire, c'était plutôt son parti que lui-même qui gouvernait, — un parti imbu d'idées rétrogrades, hostile à la France moderne[1], dans son ensemble assez haineux, qui, principalement sous Charles X, imposa à son chef, administrateur et financier de premier ordre peut-être, mais assurément homme d'État assez médiocre, des actes déplorables, les mesures les plus impolitiques du monde[2], auxquelles est dû, à n'en pas douter, l'effondrement de la monarchie légitime.

Contre ce parti et contre ce chef une opposition s'était formée. Impuissante à la Chambre, où elle ne parvenait pas à se faire entendre, elle n'en avait pas moins l'oreille du pays. Dans les salons et dans les journaux elle soutenait le combat avec cet entrain que procure l'assurance d'une victoire prochaine.

Depuis longtemps M. de Villèle s'était aliéné les extrémistes de droite qui lui reprochaient de n'aller ni assez vite ni assez loin dans la voie des réactions salutaires. A les entendre, M. de Villèle, chargé d'assurer la tranquillité publique, tardait beaucoup à replacer les classes de la société dans l'état où elles se trouvaient avant la Révolution. Bien loin de les avoir dans son jeu, M. de Villèle devait compter avec l'hostilité des gens de cour qui, de grande noblesse, ne considéraient pas sans impatience que la confiance du roi reposât sur un gentilhomme de province. Il y avait aussi dans cette opposition des théocrates, à la façon de Lamennais, qui intentaient au gouvernement de la Restauration un procès d'athéisme. Mais les opposants constitutionnels appréhendaient gravement la suppression de la charte et se plaignaient qu'elle ne fût pas défendue. Quant aux libéraux — les bons apôtres — ils se targuaient de ne pas attaquer le roi, mais prétendaient le sauver en le débarrassant de M. de Villèle et de l'infâme Congrégation. Les bonapartistes tournaient les yeux du côté de Vienne, et Montlosier, porte-parole des catholiques gallicans, ameutait l'opinion contre les Jésuites. Héritière des traditions parlementaires

1. De Barante écrivait à Montlosier, le 20 mars 1827 : « Il y a parmi ceux qui influent en ce moment sur nos destinées une incurable et involontaire répugnance pour la France telle que la Révolution l'a faite ».

2. Citons notamment le rétablissement du droit d'aînesse, la loi sur le sacrilège, restrictions à la liberté de la Presse, suppression de la Garde nationale, rétablissement de la censure.

de l'ancien régime, la magistrature, chez qui tout esprit janséniste ne s'était pas éteint, l'écoutait avec complaisance[1].

Cette opposition disparate avait trouvé un chef dans la personne de Chateaubriand. Déceptions d'ambition et blessures d'amour-propre, c'est ce qui explique son attitude à l'égard de M. de Villèle, auquel il n'a jamais pardonné d'avoir été chassé du ministère comme un garçon de bureau. Joseph Méry l'a bien vu et l'a bien dit dans cette page de ses *Paradoxes et Rêveries*, comme il a très bien indiqué la part propondérante qui revient à Chateaubriand dans la Révolution de 1830.

« Mis à la porte comme un garçon de bureau ! Il ne faut pas exiger, même des plus grands hommes, les vertus des saints. Chateaubriand, l'homme du génie antique et de la foi chrétienne, aurait pu sans doute prendre à Rome, à Athènes, à Jérusalem, villes de ses études, des exemples de stoïcisme et de résignation ; mais un sentiment de juste orgueil humain l'emporta. Aristide fut oublié par Coriolan. Chateaubriand déclara une guerre implacable à M. de Villèle et fit le serment d'Annibal : sa plume, braquée sur les créneaux du *Journal des Débats*, commença le feu sur le palais de la rue de Rivoli, trop voisin des Tuileries. Hélas ! les éclats d'obus ricochaient dans le jardin royal. »

Mais du côté de Chateaubriand combattait Joseph Méry : il s'agit de voir avec quel talent et quel succès.

Au préalable, une question se pose : celle de la collaboration d'Auguste Barthélemy. Quelle part ce dernier a-t-il prise à la composition de ces poèmes, qui, nous l'avons indiqué au début de cet article, ont fondé la réputation littéraire de Joseph Méry ? A en croire Louis Reybaud, auteur de la notice qui précède les « Œuvres de Barthélemy et Méry », parues chez Denain et Perrotin en 1831, la part de chacun est égale. « Toute œuvre, dit Reybaud, signée Barthélemy et Méry, est une œuvre collective et simultanée. » Même son de cloche si nous interrogeons les deux poètes qui, dans une note du poème « Étrennes à M. de Villèle », ont écrit : « Si dans nos ouvrages se rencontrent, par hasard, quelques beautés, chacun de nous sera toujours ravi qu'on les attribue à l'autre ». Et il y a aussi, dans la réponse de la *Némésis* à Lamartine du 31 juillet 1831 :

> Non, tu n'as point sondé les secrets de mon être,
> Poète aérien, tu n'as pu me connaître,

1. Poursuivis pour attaques contre la religion, le *Constitutionnel* et le *Courrier de Paris* furent acquittés. La haine que les magistrats nourrissaient contre les Jésuites ne fut peut-être pas étrangère à ce jugement.

Ni moi, ni cet ami, mon complice fervent,
De mon vers implacable hémistiche vivant,
Jumeaux prêts pour la palme et prêts pour le martyre,
Romulus et Rémus de la haute satire.

Une note, ainsi conçue, accompagne le vers « Ni moi, ni cet ami... » : « M. Méry, qui est pour moitié dans tous les ouvrages de M. Barthélemy ».

C'est parfait. Mais ce sont là des affirmations sans preuves. En ce qui me concerne, malgré Louis Reybaud, qui, après tout, ne pouvait guère, dans sa notice, écrire le contraire de ce qu'il a écrit, j'ai la conviction que, dans tous les poèmes signés des noms des deux auteurs, la part prépondérante appartient à Joseph Méry. C'est ce que reconnaissait ou, si l'on préfère, c'est ce qu'indiquait la signature des premières éditions toutes publiées comme il suit : « Par Méry et Barthélemy ». C'est seulement plus tard, quand les deux poètes réunissent leurs œuvres chez Denain et Perrotin, que nous trouvons la signature Barthélemy et Méry, et, paraît-il, cette interversion n'a pas été effectuée, comme on pourrait le croire, pour réparer une injustice commise à l'égard de Barthélemy. Elle est simplement due au hasard, les deux poètes ayant tiré au sort l'ordre dans lequel leurs noms, figurant d'ailleurs sur la même ligne, paraîtraient sur la couverture de leurs œuvres. En réalité, la signature des premières éditions qui donnait à Méry la place principale était conforme à l'exacte vérité.

Deuxième argument ! Qui des deux a eu le premier l'idée d'écrire des poèmes satiriques contre la Restauration ? Ce n'est certainement pas celui qui a chanté en vers les miracles de la Sainte-Ampoule, ce n'est point ce Barthélemy qui cherchait encore sa voie quand Méry l'avait trouvée déjà depuis longtemps et qui hésitait à ménager

La chèvre royaliste ou le chou libéral.

Assurément c'est à Méry que revient la première idée de ces poèmes, à Méry qui, nous le savons par Dumas, Mirecourt et tous les contemporains, a composé tout seul cette première *Sidienne*, étincelante de verve, d'esprit, ce premier essai de satire politique en vers où, tout comme Montesquieu et Voltaire, le jeune auteur fronde le pouvoir et les mœurs en faisant parler un Oriental et dans laquelle tout ce qui constituera le fond et la matière des poèmes qui suivront, de Villèle et ses acolytes, Peyronnet, de Corbière, de Frayssinous, la Congrégation, les Jésuites, les Missions, sont frappés, stigmatisés, cloués au pilori. Lisons plutôt :

. . . . . Visite nos autels ;
C'est là qu'un Dieu de paix console les mortels.
Eh bien ! qu'aperçois-tu ? De noirs missionnaires
Hurlant sur des tréteaux, escaladant des chaires,
Plantant, aux frais publics, de gigantesques croix
Et dictant aux préfets leurs souveraines lois.
Protégés par l'Étoile et la gendarmerie,
Ces commis-voyageurs de la tartuferie
D'un farouche pécheur escomptent les remords ;
Pour frapper les vivants, troublent la paix des morts ;
Sur leur chaire tonnante, où s'allume la poudre,
Ils osent de leur Dieu parodier la foudre,
Sonnent de la trompette, annoncent hardiment
Pour le trente du mois le dernier jugement ;
Puis dans tous les hameaux, que leur zèle ravage,
Ils font au pauvre serf chérir son esclavage ;
Et, gorgés de trésor, placent au denier-trois
L'aumône des chrétiens chez le banquier des rois [1].

Il y a mieux. Alexandre Dumas père donne Joseph Méry comme unique auteur de la *Villéliade*. Il se trompe comme, bien souvent, il lui arrive. Mais, cette fois, pas de beaucoup. Voici très probablement ce qui s'est passé. Le succès remporté par les *Sidiennes* incite Joseph Méry à récidiver, si l'on peut dire. Ce qu'il recherche c'est l'idée d'un poème, un sujet propre à intéresser, qui, attirant l'attention du public, reporte beaucoup de cette attention sur l'auteur. Cette idée, il la trouve le premier, lui, et non Barthélemy. Sur ce point Mirecourt, Dumas, tous les amis de Méry sont d'accord. Il la trouve et, l'ayant trouvée, il la soumet à Barthélemy, qui ne refuse pas sa collaboration, mais qui part à ce moment-là pour l'Angleterre. Dumas prétend qu'à son retour d'Angleterre il retrouva Joseph Méry qui, tout seul, avait achevé d'écrire la *Villéliade*. La collaboration de Barthélemy se serait réduite aux courses que, de compagnie avec Méry, il aurait effectuées pour trouver un imprimeur. Prétention gratuite ! Si Barthélemy n'avait pas écrit un seul vers de la *Villéliade*, assurément il ne l'eût point signée. Mais il est permis de considérer que, dans cette œuvre, en particulier, sa part est assurément infime. D'ailleurs lui-même l'a laissé entendre dans une note de son insipide traduction de l'*Enéide* (livre V), où il attribue au seul Méry l'immense succès obtenu par la *Villéliade* lors de sa publication.

Ce n'est pas tout. Il y a quelque chose de plus grave. Il y a

1. Première Sidienne.

que Barthélemy, après la Révolution de 1830, a voulu fonder un journal en vers. Dans un prospectus spécimen, le 27 mars 1831, il promettait au public de lui donner chaque semaine une feuille in-quarto, de deux cents vers environ, de cette poésie satirique qui avait eu tant de vogue sous la Restauration. C'était une gageure. Beaucoup assuraient que Barthélemy ne réussirait pas, qu'il se tuerait à la peine. Il tint le coup cependant. La *Némésis* parut cinquante-deux fois du 10 avril 1831 au 1er avril 1832. Mais Joseph Méry, dès les premières livraisons, était venu à la rescousse[1]. Et l'intime ami de Joseph Méry, Berteaut, a pu écrire dans ses *Souvenirs d'un Vieux Marseillais* : « Contrairement à l'opinion accréditée, la plus grande part de la *Némésis* revient à Méry ». Les lecteurs qui diront : « Voici un morceau vigoureux, il est évidemment de Barthélemy », pourraient bien se tromper. Le fin ciseleur devient par moments un emporte-pièces. « Notre assertion paraît presque un paradoxe. Mais admis plus d'une fois dans le cabinet ou s'élaborait la *Némésis*, nous pouvons parler en connaissance de cause. Barthélemy tenait la plume. Mais Méry dictait. »

Il y a encore que Barthélemy, au cours du procès auquel a donné lieu la publication du *Fils de l'Homme*, lut un plaidoyer en vers, lequel avait été, quelques heures avant l'audience, rédigé tout entier par Méry sur une table de café.

Il y a enfin et pour tout dire que, sans Joseph Méry, sans sa verve irrésistible, sans sa fantaisie ensoleillée, sans l'éclat sonore de ses rimes, sans sa grâce, sans son esprit, sans son éloquence d'autant plus sincère qu'elle s'appuie sur des convictions qui n'ont pas varié, sans ce don de l'improvisation qui a été la surprise de ses contemporains et qui a fait leur émerveillement, Aug. Barthélemy n'est plus qu'un versificateur assez médiocre, et qui use le peu de talent qu'il possède à la fabrication de poèmes didactiques sur l'art de culotter les pipes ou, ce qui est encore inattendu, sur le traitement de la syphilis. D'autres desseins, plus relevés et d'un intérêt plus passionnant, sollicitèrent l'activité de Joseph Méry, quand il abandonna, tout comme son collaborateur, la satire politique. C'est qu'il possédait une faculté de renouvellement qui ne se rencontrait pas chez Barthélemy ; et c'est aussi que, dans cette entreprise de poèmes satiriques, c'était Joseph Méry le vrai poète, celui qui savait donner la vie à leurs conceptions.

Aussi bien, quand on se représente l'importance et la variété de

1. Berteaut, *op. cit.*

sa production de 1828 à 1866, date de sa mort, romans, comédies, drames, opéras, notes de voyages, chroniques ; quand on apprécie ce qui est sorti de sa veine féconde et qui n'est jamais vulgaire, on a bien le droit de se demander si, sans lui, ces poèmes satiriques eussent jamais vu le jour ? Et, en l'admettant, les contemporains les eussent-ils accueillis avec la même faveur? Rien n'est plus douteux ! Car, après tout, y eussent-ils découvert la raison de leur succès, à savoir certaine verve caustique, une éloquence vengeresse, une alerte fantaisie qui n'appartiennent qu'à Méry ?

L'analyse de ces poèmes serait d'ailleurs fastidieuse. On ne s'intéresse jamais qu'à ce qui est actuel et, pour l'avoir été remarquablement, il y a un siècle, *La Villéliade*, *Rome à Paris*, *Les Jésuites* ont peut-être cessé de l'être aujourd'hui. Œuvres de parti, ajoutons-le, ces satires ont subi le sort réservé aux productions de ce genre. Absorbée par ses propres actes, chaque génération n'attache d'intérêt aux faits et gestes de ses devancières que dans la mesure où ces faits et gestes retentissent sur sa propre destinée. Pourrait-il en aller autrement? Le fil des allusions est perdu et l'on n'arrive pas à comprendre les données, autrefois si palpitantes, pour lesquelles nos aînés ont vécu et combattu.

La *Peyronnéide*, par exemple, a connu un succès considérable : ce poème atteignit rapidement dix éditions et fut un véritable soulagement pour l'opinion publique écœurée de ce projet de loi sur la presse qui ne tend à rien moins qu'à sa suppression, et dont M. de Peyronnet avait pu, non sans un certain cynisme, écrire que c'était une loi de justice et d'amour. Accoutumés à la pleine et entière liberté, nous ne découvrons dans ce poème de quoi nous émouvoir qu'au prix d'un effort. Sans quoi l'indignation de nos aïeux nous surprend et Méry nous étonne autant que Chateaubriand qui traitait ce projet de « loi vandale », autant que les discours de Royer-Collard et de Casimir Perier, autant que les protestations de l'Académie française et les manifestations des imprimeurs. Et pourtant, quand on va jusqu'au fond des choses, on est bien forcé de reconnaître que ce manque d'actualité est beaucoup moins réel qu'apparent. Quelles questions agitent donc la société française de la Restauration qui ne soient pas brûlantes encore, ni susceptibles d'éveiller en nous quelque intérêt ?

Les problèmes qui se sont posés en France pendant la Restauration n'ont pas été résolus par le renversement de la monarchie légitime. N'ont-ils pas continué de peser de tout leur poids sur les destinées de notre pays au cours du XIX^e^ siècle? N'y pèsent-ils

pas encore ? La question de l'acceptation de la Révolution, celle du cléricalisme ou, si l'on préfère, celle de la laïcité de l'État, n'ont-elles pas constitué les débats les plus graves de la Restauration? Pourrions-nous écrire que les Trois Glorieuses ont apporté un commencement de solution à ces deux questions, et qu'elles sont à jamais éteintes ? Mais elles nous brûlent encore et sont toujours à l'origine de nos discussions. S'il en est ainsi, les poèmes de Joseph Méry qui, en définitive, n'ont pas d'autres données, ont bien leur air d'actualité. Pour les comprendre et, comme on dit, pour se mettre à la page, point n'est besoin d'un grand effort.

Poèmes anticléricaux, nullement anti-religieux, d'ailleurs, voilà ce qu'ils sont au premier chef. Ils le sont à la façon du *Constitutionnel*, cette citadelle du pur libéralisme, et comme le comte Montlosier, ce catholique gallican, qui, dans son célèbre mémoire, dénonça la Compagnie de Jésus, ou Agier, ce royaliste député de la majorité, qui, à la tribune de la Chambre, vint protester contre l'espionnage et la délation organisés dans l'armée par la Congrégation.

A son tour Méry décrit avec un rare bonheur et une délicatesse de touche qui fait tout le prix de ce morceau, la silencieuse et prudente rentrée des Jésuites en France après la Révolution.

La voilà donc enfin l'antique confrérie
Usurpant une terre où nos lois l'ont flétrie !
Mais qu'elle connaît bien la haine qui la suit !
Son nom est un mystère, elle cherche la nuit.
Fidèles à l'esprit des anciens Cordicoles
On les a vus d'abord au fond de nos écoles
En pères de la Foi prudemment déguisés
Discipliner par goût nos fils catéchisés :
Aujourd'hui même encore ils dérobent leur nombre,
S'agitent en silence et grandissent dans l'ombre,
Humbles, les yeux au ciel constamment attachés,
De la pompe mondaine ils semblent peu touchés ;
Et pourtant, chaque jour, leur active industrie
Recrute parmi nous une armée aguerrie
Qui recevant ses lois du quartier général,
Pour paraître au grand jour n'attend plus qu'un signal[1].

Dans un autre passage, il nous montre la secte recrutant des adeptes séculiers au moyen des faveurs dont elle dispose :

De la liste civile intendants absolus,
Les royales faveurs sont pour les seuls élus.

1. *Les Jésuites*, épître à M. Séguier.

Des plus nobles emplois le nouveau titulaire
Reçoit le ruban rouge après le scapulaire.

Ou bien à la Chambre :

Les Jésuites en frac, humblement prosternés,
Vers le banc du ministre ont les regards tournés ;
Par des signes muets ils accueillent sans honte
Les dix, cent millions encaissés pour leur compte[1].

Saint-Acheul, le collège situé près d'Amiens, est la maison d'éducation des futurs membres de la Congrégation :

Saint-Acheul leur donna les premières leçons.
C'est dans ce vieux castel, arrosé par la Somme,
Où règne Loriquet, par la grâce de Rome,
Que, mutins écoliers, ils ont pleuré sept ans
Sous l'immodeste fouet de leurs chastes pédants[2].

Sorti du collège, le jeune homme qui n'entre pas dans les ordres voit son destin assuré par les frères séculiers :

Si le monde sourit au jeune ultramontain,
Les frères séculiers assurent son destin,
Renneville l'impose aux bureaux de Villèle ;
. . . . . .
De Luynes, vice-roi de l'Université,
D'un lucratif emploi dote sa piété ;
Et le grand justicier Pilate du Prétoire
Lance le protégé dans le Réquisitoire[3].

A propos de Méry et des Jésuites, il convient de rappeler qu'à l'en croire ce serait lui qui le premier aurait fait connaître au public le nom du Père Loriquet. Voici ce qui est dit dans la préface de la satire consacrée aux Jésuites : « Nous avons voué, les premiers, au ridicule et au mépris, en les nommant, ces généraux de l'armée jésuitique, dont les noms ont été depuis fréquemment cités à la tribune et dans les journaux ». En donnant ce détail je ne veux pas en créer un titre de gloire pour Joseph Méry qui a à son actif d'autres hauts faits que d'avoir croqué du Jésuite ; mais comme le personnage dont il s'agit n'a pas laissé de faire jusqu'à un certain point figure de personnage historique, il n'est pas sans intérêt de savoir comment et par qui il a été introduit sur la scène, ni de constater que, dès ses premiers pas sur le théâtre, c'est comme falsificateur de l'histoire qu'il apparaît. Dans un autre pas-

1. *Les Jésuites*, épître à M. Séguier.
2. *Id.*
3. *Id.*

sage de sa préface, Joseph Méry nous parle, en effet, de « ses résumés menteurs, espèces de faux en écriture publique ». Cela n'a rien d'outré ni de controuvé. Que le Père Loriquet ait travesti l'histoire, cela est archi-connu et entièrement établi. Il n'a pas écrit de Napoléon Ier que « c'était un marquis, lieutenant général, au service de sa majesté Louis XVIII ». C'est entendu ! On lui a imputé des erreurs et des mensonges qu'il n'avait pas commis. Mais on ne prête qu'aux riches, et son cours d'histoire à l'usage de la jeunesse est un trésor de faussetés. On a pu en dire, avec juste raison, que c'était une perpétuelle déformation calomnieuse des principaux événements de la Révolution et de l'Empire. N'en citons que cette perle à propos de Waterloo : « La moitié de l'armée française périt sur le champ de bataille et reçut le juste prix de sa trahison[1] ».

En définitive, Méry n'a guère été plus loin dans ses attaques contre les Jésuites que ceux qui, à la tribune, dénonçaient le péril que les anciens ennemis de Pascal, travestis en Pères de la Foi et en Cordicoles, faisaient courir à la Société française. Et sur eux, comme sur les laïcs, membres de la Congrégation, susceptibles de vouloir favoriser dans ce beau pays de France l'instauration d'un de ces régimes abjects contre lesquels la conscience nationale s'est toujours révoltée, il n'a pas écrit quelque chose de plus méprisant que ce que Chateaubriand fait observer à Montlosier : « Je hais comme vous la Congrégation et ces associations d'hypocrites qui transforment nos domestiques en espions et qui ne cherchent à l'autel que le pouvoir[2] ».

L'attitude des anciens émigrés, sous la Restauration, ne pouvait pas manquer, autant que celle des Jésuites, de soulever l'indignation d'un poète satirique. Et que l'on ne dise pas qu'il n'y avait pas de quoi. La sincérité de leurs convictions, ce dévouement quasi-mystique à la personne royale atténuent peut-être l'horreur du crime qu'ils ont commis contre la nation en 1792. Mais seul un pervers désir de revanche explique sans les justifier ces crimes commis contre l'armée française, quand, après Waterloo, à leur instigation fut résolue une proscription générale des officiers et soldats de la Révolution. Ceux-ci, à peine interrogés et à peine défendus, ont été condamnés par des cours prévôtales que formaient les généraux et les officiers de l'émigration. Que connaît-on de cette sombre et sanglante histoire ? Deux ou trois épisodes, les plus célèbres. Ne l'oublions pas : les victimes sont tombées par centaines.

1. Aulard, *La Révolution Française*, Nouvelle série, n° 20.
2. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Garnier frères, t. IV, p. 332.

N'oublions pas non plus que ce sont les émigrés qui ont inspiré ces lois destructives de la Révolution; que ce sont eux qui, de l'histoire de France, ont voulu effacer les vingt années au cours desquelles s'est déployé, à travers l'Europe, l'héroïsme triomphal de la nation. Dans un épisode de la satire intitulée *Rome à Paris*, Méry nous les montre ayant...

> ... d'un coffre antique extrait pour ce grand jour
> Les pompeux ornements de la défunte cour,
> Le large justaucorps aux flottantes dentelles,
> Le soyeux haut-de-chausse, ennemi des bretelles,
> Le gilet pailleté, la rhingrave à longs plis,
> Le ruban glorieux où pend la fleur de lis,
> L'épée horizontale et la mince épaulette.
> Enfin, pour étaler leur parure complète,
> Ils ont chaussé, suivant les us des vieux barons,
> Des bottes dont le temps bronza les éperons,
> Conservant avec soin, sur leur tige plissée,
> La poussière des camps à Coblentz ramassée.

Ce nom de Coblentz permet au poète d'évoquer la vie des émigrés au début de l'émigration : vie de fêtes, de plaisirs, même les pires. Les fins repas, le jeu, tous les jeux, c'est façon de se préparer à la croisade royale ! Tout cela sous l'œil complaisant des princes qui, à Versailles, n'avaient pas connu une cour aussi somptueuse. Jamais la débauche n'avait été aussi effrénée, ni aussi folle la dépense !

> La folie à Coblentz parodiait Versailles,
> L'étiquette réglait les fêtes de la Cour;
> Le marquis, en buvant, attendait son retour,
> De galants madrigaux parfumaient les actrices.
> . . . . . .
> Une ferme de jeux fut vendue à l'encan,
> On les vit préférer, dans les loisirs du camp,
> L'enseigne d'un tripot au plumet d'Henri Quatre.

Après la grande déception de la victoire de Valmy les émigrés se dispersent, errent de cour en cour, reçoivent parfois l'aumône. Et puis c'est le retour, au bout de vingt-deux ans, des « héros cacochymes » ; c'est le double retour, doit-on dire, puisque, par deux fois, ils sont rentrés derrière l'armée d'invasion; et les voici, rivalisant d'audace : ils assiègent le pouvoir, sollicitent, exigent faveurs, emplois, réparations.

> L'un veut en préfecture ériger son manoir;
> L'autre veut endosser l'hermine héréditaire ;
> L'ex-menin sans emploi demande un ministère,

Tous font valoir, enfin, d'un esprit intrigant,
Leur campagne d'Autriche ou leur voyage à Gand
Et comptent sans pudeur, faute de cicatrices,
Trente ans d'oisiveté pour trente ans de services.

Vers excellents, sonores et pleins qui éclatent comme une magnifique paire de claques. Il faudra attendre les *Châtiments* pour que la poésie satirique dépasse dans l'invective cette vigueur et cette âpreté !

Cette étude serait incomplète si l'on négligeait de citer *La Peyronnéide*, *Une soirée chez M. de Peyronnet*, *Le Congrès des Ministres*, *La Corbiéréide*, *La Censure*, *Les Étrennes à M. de Villèle*. Ce n'est pas que ces poèmes se distinguent de la *Villéliade*, de *Rome à Paris*, des *Jésuites* par une verve particulière. Ils sont tout aussi spirituels, tout aussi mordants ! Mais ce sont des poèmes de circonstance, écrits à l'occasion d'un événement politique et juste au moment où l'événement s'est produit, sous le coup de l'émotion qu'il a provoquée. On ne saurait mieux les comparer qu'à une chronique politique en vers, improvisée par un journaliste, par exemple à la nouvelle d'une décision ministérielle ou d'un vote de la Chambre. Tels qu'ils sont, il est aisé de reconstituer dans ses traits essentiels la dernière année du ministère de M. de Villèle, année qui fut marquée par des échecs retentissants et des mesures dénuées de tout sens politique. C'est le retrait du projet de loi sur la presse ; c'est la garde nationale passée en revue par Charles X et supprimée pour avoir hué les ministres ; c'est le rétablissement de la censure; ce sont les élections de 1827 et ce sont les répressions sanglantes des manifestations libérales auxquelles ces élections donnent lieu. A l'occasion de chacun de ces événements les deux poètes exercent leur verve, criblent de traits de Villèle et ses collègues, de Corbière, Peyronnet, de Frayssinous. C'est une guerre sans merci qu'ils ont entreprise contre le ministère. Les rieurs sont de leur côté. Point de danger qu'on les poursuive ! Cette guerre se termine au début de 1828 avec la chute du ministère. Est-ce Joseph Méry qui l'a provoquée? Non, certes. Mais il y a contribué assurément, — et dans la mesure où tel journaliste, par une campagne dans la presse, fait ou défait un ministère. A n'en pas douter, d'ailleurs, et d'une façon générale, ces poèmes satiriques ont produit leur effet. Une part leur revient, et qui n'est pas minime, dans la Révolution de 1830. C'était l'opinion de Balzac qui l'écrivait à Barthélemy à propos de « la Statue de Napoléon » parue dans la *Némésis* du 1er mai 1831 : « Vous avez fait, lui disait-il, à la monarchie une guerre assez rude ; vous lui

avez porté des coups assez éclatants pour être généreux après la victoire ».

Cette opinion peut paraître excessive. Du moins, ce qui est certain, c'est que quatre ans à l'avance la Révolution était annoncée à la fin de la *Villéliade*. Le sujet du poème héroï-comique est la prise du château Rivoli, ministère des Finances, défendu par M. de Villèle et attaqué par les Ultras, commandés par M. de la Bourdonnaie. Méry a donné dans ce poème libre cours à sa verve et à sa fantaisie, multipliant les épisodes comiques, aiguisant ses meilleurs traits, lançant ses épigrammes les plus acérées.

C'est dans ce poème qu'il fait réciter par M. de Martignac, en l'honneur de M. de Villèle, un hymne lyrique se terminant par ces deux strophes de belle allure poétique et comique :

O vous, banquiers israélites,
Qui sous vos pieds foulez la croix,
Qui de tant d'augustes faillites
Avez souvent sauvé les rois,
Protégez la race gasconne
Contre les caprices du trône,
Contre les bulles de l'autel.
Dans votre caisse fraternelle
Enfermez le noble Villèle :
C'est votre frère en Israël.

Si l'astre de sinistre allure
Qu'Arago voit sur l'horizon,
Par un jeu de sa chevelure
Changeait notre globe en tison ;
Villèle, incrusté sur sa place,
Serait l'homme juste qu'Horace
Nous peint si calme dans ses vers ;
Et, narguant la comète errante,
Il coterait encore la rente
Sur les débris de l'univers.

Un grand combat se livre entre les troupes ministérielles et celles de La Bourdonnaye. Ces dernières sont battues parce que de Villèle a été secouru par les Jésuites et qu'il a accablé l'armée ennemie sous l'amas de pièces d'or qu'il lui a lancées.

L'air en est obscurci, les Ultras à genoux
De la manne gasconne implorent tous les coups.
. . . . . .
Et, courbés sur le sol, ces avides soldats
Recueillent la mitraille et ne la rendent pas.

De Villèle s'abandonne dans un banquet à la joie de la victoire. C'est ce qui le perd. Le château Rivoli est enlevé par surprise. Le président du Conseil est lâché par tous ses amis, ce qui est fréquent en politique. Joseph Méry en profite pour administrer un coup de griffe aux Jésuites qui, devant La Bourdonnaye vainqueur, ont crié :

. . . . . Chapeau bas !
La Congrégation se rend et ne meurt pas.

C'est donc le triomphe des Ultras. Mais c'est par eux la révolution prochaine et la révolution ou républicaine ou impérialiste. Car Méry, libéral et bonapartiste, ne pouvait, pas plus que ses contemporains, d'ailleurs, se figurer que la Révolution de 1830 serait escamotée au profit de la branche cadette.

Et prodiguant l'insulte à Villèle abattu
Tous de La Bourdonnaye exaltaient la vertu.
Mais bientôt, aux regards de ce nouveau ministre,
La nuit vint révéler un avenir sinistre.
Des signes éclatants, au front des cieux écrits,
De ces pâles vainqueurs glacèrent les esprits ;
Et la France espéra ; l'immortelle déesse
Qui prête son épée aux martyrs de la Grèce
Sur le fronton aigu du sénat plébéien
Parut en agitant son casque phrygien ;
Panthéon, la croix d'or s'éclipsa sur ton dôme !
Sous les marbres sacrés de la place Vendôme
La terre tressaillit, et l'oiseau souverain
S'agita radieux sur sa base d'airain.

Le succès d'une œuvre littéraire, quand il accompagne son apparition, dépend en grande partie de son actualité. Qu'elle réponde comme à un souhait plus ou moins conscient du public, elle provoque ses applaudissements. Elle monte aux nues si, par surcroît, il y découvre la main d'un bon ouvrier de lettres. Ce fut le cas de la *Villéliade* et des autres satires composées par Joseph Méry et son collaborateur. L'heure de la publication était admirablement propice. Les deux poètes rencontraient un public tout prêt à leur réserver un accueil chaleureux. Rien ne pouvait mieux réussir auprès des ennemis de M. de Villèle (et ils étaient nombreux) que ces poèmes tout pétillants d'esprit qui criblaient d'épigrammes le premier ministre et prédisaient sa chute avec une conviction imperturbable.

Il n'est pas étonnant que le *Constitutionnel* et le *Courrier de Paris* aient applaudi [peut-être avec un fracas trop retentissant et

qui a tout l'air d'être de commande, quand il s'agit du *Constitutionnel*] aux poèmes satiriques de Joseph Méry[1]. Journaux libéraux, ils ne pouvaient faire mieux que de les prôner. Le sujet et le tour avaient de quoi les satisfaire. Mais cela ne va pas jusqu'à dire que leurs appréciations sont négligeables. Si véritablement ces poèmes eussent été sans valeur, il leur était facile de n'en point parler; et, s'ils l'ont fait, c'est apparemment qu'ils leur reconnaissaient ces qualités, profitables à la cause qu'ils défendaient, qualités littéraires, au premier chef, d'ailleurs, la justesse du trait, l'enjouement de la plaisanterie et la vigueur de l'invective. Par contre, et ceci paraît de nature à rétablir l'équilibre, les journaux d'opinions contraires, l'*Aristarque* et la *Gazette de France*, ont ouvert leurs colonnes aux éloges de la *Villéliade*; et enfin le *Globe*[2], qui s'indigne qu'on ait osé comparer ce poème au *Lutrin*, croit du moins, dans un esprit d'équité, en publier un chant entier et risque ainsi la suspension.

Au surplus, il semble que, sur la valeur de ces poèmes, le mot le plus juste ait été prononcé par Théophile Gautier, quand, au lendemain de la mort de Méry, il écrivait : « La *Villéliade* se vendit à un nombre prodigieux d'exemplaires, et, l'intérêt politique évanoui, on peut y admirer encore beaucoup de traits piquants, une force de style et une perfection métrique qui ne furent dépassés que par la nouvelle école[3] ».

Ce jugement, à mon avis, précise tout à fait bien la physionomie littéraire de Joseph Méry sous la Restauration, en le distinguant des écrivains de la nouvelle école, de ceux qui, à l'exemple de Victor Hugo, ont *disloqué ce grand niais d'alexandrin*.

Elle le met à sa vraie place. A la révolution dans la langue, révolution qui s'est opérée principalement à partir des *Orientales*, il n'a point participé; et, si de goût et de tempérament, jusqu'à un certain point on peut le considérer comme un écrivain romantique, ce jugement ne saurait être maintenu dès qu'il s'agit de la

1. Le *Constitutionnel*, 20 juillet 1826, écrivait : « MM. Barthélemy et Méry viennent de publier un poème intitulé *La Villéliade*, qui doit faire la plus grande sensation dans la République des lettres. C'est le *Lutrin* de l'époque. »

Le *Courrier de Paris*, sous la plume de Rabbe : « Cet ouvrage (*La Villéliade*) mérite bien ce succès ; il étincelle de gaieté et atteste une grande souplesse de talent poétique. Mais le même degré de talent appliqué à tout autre sujet n'eût sans doute pas excité une curiosité si universelle. C'est l'impopularité du ministère flagellé par les poètes qui a fait en partie trouver ridicule ce que déjà on trouve odieux. »

2. Le *Globe*, 22 juillet 1820 : « Une annonce beaucoup trop pompeuse insérée dans le *Constitutionnel* pourrait compromettre le succès de *La Villéliade* auprès des gens de goût... il y a loin, très loin encore de leur poème au *Lutrin* ».

3. Cité par Gustave Claudin, *Méry, sa vie intime*, Paris, librairie Bachelin-Deflorenne, 1868.

forme, toute classique de tendance, dans laquelle il s'est exprimé. Cette réserve faite, sa vraie place ne doit être ni inférieure ni obscure, et l'on n'a pas été, depuis sa mort, très juste à son égard. A-t-on voulu, par le silence que l'on a observé à son endroit, lui faire payer la trop grande célébrité que de son vivant son talent et sa verve lui avaient procurée? Il est possible. Mais il est néanmoins curieux qu'un poète, apprécié et estimé de gens[1] qui, en fait de poésie et de vers, s'y connaissent autant et sinon plus que le premier fabricant venu de manuels littéraires, ne soit jamais cité dans les dits manuels littéraires et qu'il faille chercher son nom dans les manuels d'histoire. Le jugement prononcé contre lui, en admettant qu'il ait été jamais rendu, demande à être revisé.

C'est une contribution à la revision de ce jugement que nous avons tentée ici, pour une partie de son œuvre, en essayant de fixer quelques traits de la physionomie d'un écrivain qui, de son vivant, fut considéré comme « le roi de l'Esprit[2] ».

Georges Benoist.

1. Il s'agit de Victor Hugo, de Théophile Gautier et de Théodore de Banville.
2. Le mot est de Mme de Girardin, cité par Balzac dans le post-scriptum d'une lettre à Méry du 7 mars 1846 : « Madame de Girardin me disait à brûle-pourpoint : Quand viendra-t-il à Paris ? Il était le roi de l'Esprit. »

MÉLANGES

LE SAC DE « SCAPIN »

La note de M. Jacoubet (*R. H. L.*, 1927, p. 93-95) sur le vers, aussi obscur que fameux, de Boileau : *Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe*, ne contient pas seulement un historique et des vues générales à quoi on ne saurait ajouter rien d'essentiel. Elle a le mérite très grand de poser avec netteté une question que les commentateurs ont complètement négligée ou laissée dans le vague. Et si l'on prend la liberté de formuler quelques objections à l'interprétation proposée par M. Jacoubet, si l'on essaie une exégèse différente, ce n'est pas, tant s'en faut, que l'on ne doive à M. Jacoubet plus d'une suggestion précieuse.

En somme, M. Jacoubet entend *s'enveloppe* au sens de *se protège*. Le dictionnaire l'y autorise. Mais la grammaire construit-elle le verbe *s'enveloppe* indifféremment avec *dans* ou *de*? La construction avec *de* n'est-elle pas la meilleure quand, dans le mot *s'envelopper*, vient à prédominer le sens de *se couvrir*? Plutôt que *ce sac où Scapin...*, Boileau n'aurait-il pas écrit *ce sac dont Scapin s'enveloppe*?

Supposé que le vers de Boileau n'eût pas besoin de cette correction pour offrir le sens requis par M. Jacoubet, il faudrait admettre que Boileau comprenait la scène des *Fourberies de Scapin* d'une façon peu commune. « Scapin, dit M. Jacoubet, reçoit sur le dos de Géronte, enfermé dans le sac, les coups destinés à ses propres épaules »; ou encore : « Scapin s'y enveloppe pour se couvrir, se protéger contre les coups de bâton qu'il feint de recevoir sur son dos ». Bien que cette seconde analyse réintroduise la feinte dans le rôle du fourbe, elle ne tient pas encore un compte suffisamment exact du jeu de scène, ni de la psychologie du personnage, ni des faits. Quel jeu de scène imagine-t-on ? Scapin s'accroupissant derrière le sac qu'il secoue de son bâton ? Il ne pourrait frapper comme il le désire, comme il le fait, à tour de bras. Et Scapin n'est pas homme à s'envelopper. A Silvestre, qui essayait de le détourner de son projet, de lui inspirer, sinon la crainte du moins le sentiment du danger, Scapin vient de repéter : « Je me plais à tenter des entreprises hasardeuses... Ces sortes de périls [une venue de coups de bâton] ne m'ont jamais arrêté; je hais ces cœurs

pusillanimes qui, pour trop prévoir les suites des choses, n'osent rien entreprendre. » Loin de s'avouer accessible à la crainte, Scapin brave le danger. Il n'est pas impossible qu'il plastronne; au fond, il préfère certainement que ces sortes de périls restent à l'état de menaces; mais il est convaincu qu'au cas de danger pressant, les moyens de se tirer d'affaire ne sauraient manquer à un maître fourbe de son espèce : au pis-aller, les jambes sauveront le moule du pourpoint. A cet improvisateur de génie, ne faites pas l'affront de demander des plans longuement réfléchis, des calculs précis, des précautions minutieuses. Il suffit d'une précaution élémentaire : envelopper dans le sac Géronte. Et maintenant Scapin a le champ et l'esprit libres. Il s'abandonne avec ingénuité au plaisir de la vengeance; il s'en laisse griser, au point d'oublier que la bêtise, ou la patience, de Géronte peuvent avoir des bornes. Et, malgré toute sa virtuosité, Scapin se perd parce qu'en fait il a trop peu songé à s'envelopper. Au reste, pourquoi se serait-il enveloppé ? Les commentateurs disent que les coups étaient destinés à Scapin, et que Scapin s'enveloppe pour se protéger. Les commentateurs ont donc pris la place de Géronte dans le sac ; car Scapin *dit* bien que les coups lui étaient destinés ; il *dit* même qu'il les a reçus ; il a *feint* de les recevoir et il *feint* de les avoir reçus. Mais, en réalité, Scapin et Géronte sont seuls en scène ; le premier donne les coups de bâton, le second les reçoit. Tout le reste, c'est la fourberie, à l'usage du seul Géronte. Boileau ne s'est pas laissé abuser ; Boileau savait bien que Scapin enveloppe Géronte pour justement n'avoir pas à s'envelopper lui-même.

Le petit problème reste donc entier, c'est-à-dire qu'il attend encore sa solution. Mais ne serait-ce pas que les données en ont été compliquées comme à plaisir ? En tous cas, la méthode qui risque d'aboutir aux résultats les plus satisfaisants, c'est la méthode la plus simple : reprendre un contact immédiat avec le texte obscur, oublier toutes les éruditions, revenir aux évidences les plus plates.

Le vers obscur fait partie du *jugement sur Molière* que Boileau a placé presque à la fin du chant III de son *Art poétique*. Auparavant le législateur du Parnasse a rappelé aux poètes comiques qu'ils doivent étudier l'homme à tous les âges et dans toutes les situations ; il va leur rappeler que la Comédie ne doit avoir rien de commun avec la Farce. Boileau ne s'est pas proposé d'écrire un éloge de Molière, comme le disent certains éditeurs ; il n'a pas voulu davantage donner un avertissement à Molière, comme l'écrit M. Jacoubet. A Molière, mort depuis plus d'un an (c'est pourquoi il peut être nommé dans le corps de la *Poétique*, et c'est pourquoi, dans la conclusion, il ne pourra pas être convié, avec Corneille, Racine, Benserade et Segrais, à chanter la gloire de Louis le Grand), à Molière, Boileau a demandé une transition. Molière, dit Boileau, avait fort bien suivi le premier précepte, et *peut-être* par là l'eût-il emporté sur Térence... ; mais il a méconnu le second, *souvent* et *sans honte*. Ce jugement sur Molière comprend

donc un éloge, bref et à restriction, et une critique développée assez longuement et sans ménagement. C'est qu'il appartient, pour sa plus grande part, à l'exposé du second précepte, du précepte enfreint par Molière.

Par amour du peuple, Molière a présenté, au lieu de figures naturelles, des grimaces ; il a quitté l'agréable et le fin pour le bouffon ; il a allié à Térence Tabarin. La pensée de Boileau est plus solide que riche : il y a là des expressions variées d'une seule idée. Cette idée, on la retrouve, assez heureusement développée, dans le *Bolaena* (p. 50 et 86-88) : Molière, y lit-on, a parfois confondu la belle Comédie qui réjouit intérieurement par une action bien conduite et des caractères naturels bien touchés, avec la Farce qui recourt à des effets de surprise et à des bouffonneries pour faire rire aux éclats ; Molière a confondu un enfant légitime avec un bâtard ; « Molière dérogeait souvent à son génie noble par des plaisanteries grossières qu'il hasardait en faveur de la multitude » ; et c'est pourquoi Molière est resté au-dessous de Térence. On dirait que Monchesnay n'a fait que traduire en prose le passage de l'*Art poétique*. Critiquant ce passage, Desmarets et Pradon (cités par le Père Delaporte dans son *Art poétique commenté par les contemporains*, Lille, 1888, tome III, p. 25 sqq.) reprochent à Boileau d'avoir terni la mémoire de son ami, d'avoir noirci son génie du titre de *bouffon*. Baillet, au contraire (*Molière jugé par ses contemporains*, Liseux, 1877, p. 133), loue Despréaux d'avoir su remarquer chez Molière « ce caractère aisé et naturel, mais un peu trop populaire, trop plaisant, et trop *bouffon* ». Fénelon (*Lettre à l'Académie*, VIII, *in fine*) se rallie à la thèse de Boileau, « que Molière, qui peint avec tant de force et de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas quand il imite le *badinage de la comédie italienne* : *Dans ce sac...* ». Voilà donc bien tout ce que Boileau blâme chez Molière : des *bouffonneries*. Aujourd'hui que l'anglais est plus à la mode que l'italien, Boileau reprocherait à Molière des « clowneries ».

Mais il y a plusieurs Molière. Du seul point de vue du théâtre, Molière est un directeur de troupe, et un acteur, et un auteur. Lequel de ces trois Molière Boileau a-t-il en vue ? L'*Art poétique* a été écrit pour les poètes, non pour les comédiens. Si le chant III nomme les *acteurs* (vers 405 : Il faut que les acteurs du comique badinent noblement), le contexte indique assez nettement qu'il s'agit des rôles écrits par l'auteur. La préoccupation de l'auteur est si exclusive dans tout le passage que Boileau dit bizarrement : « J'aime *sur le théâtre* un agréable *auteur* qui, sans se diffamer *aux yeux du spectateur*, Plaît par la raison seule... » (vers 421 sqq.). A l'usage des poètes comiques, Boileau a dû prononcer un jugement sur Molière poète comique. En effet, ce sont les *écrits* (v. 393) de Molière qui sont en cause ; l'*art* dont Molière à failli remporter le prix, ce n'est pas l'art de Roscius, mais celui de *Térence* (v. 394 et 398) ; Molière a eu le tort de faire grimacer ses figures non pas sur ses tréteaux, mais *dans*

ses peintures (v. 395). Bref, l'*Art poétique* s'adressant aux rivaux de Térence et non pas aux émules de Montfleury, juge Molière *auteur*, auteur du *Misanthrope* certes, mais aussi de quelques autres pièces de théâtre.

On aurait honte d'insister tellement sur de pareilles banalités, si l'on n'était convaincu que la plupart des commentateurs (à commencer par Brossette (ou même par Baillet, 1686 : cf. ouvrage cité *supra* p. 133) se sont condamnés à ne pas embrasser toute la vérité en oubliant ces données élémentaires du problème. Par exemple, des éditions scolaires même croient devoir rappeler ici que Molière jouait le rôle de Scapin. L'érudition offrirait quelque intérêt si le commentaire qu'elle farcit tendait à montrer que le *sac ridicule* de Scapin était son ample vêtement (ce vêtement qui ne figure pas sur l'inventaire après décès de Molière). Mais cette interprétation ne semble pas avoir été souvent proposée. Sans doute les commentateurs ont eu le sentiment que l'*Art poétique* ne pouvait se rabaisser à des observations de cette nature. Pourquoi donc parler de Molière acteur si Boileau n'a pas pensé à Molière acteur? « Molière, dit Mlle Ory (p. 316), jouait le rôle de Scapin, *d'où* une certaine obscurité dans le vers. » C'est fort bien dit. L'obscurité du vers a été créée, ou du moins accrue par cette érudition hors de propos sur l'acteur Molière. C'est l'abus de la science qui a rendu impossible la traduction littérale du passage, traduction indispensable non pas seulement aux élèves. Plutôt que d'une liste des rôles de Molière et de ses camarades, le commentaire avait besoin d'idées claires, d'idées directrices. Et puisque les banalités peuvent être utiles, rappelons encore celle-ci que l'*Art poétique* est *en vers* et que sa poésie consiste surtout en des expressions figurées et des raccourcis hardiment prémédités.

« Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*... » Dans ce vers, le premier composé, sans doute, et, pour cette raison, le plus plein de sens, un seul mot semble demander un éclaircissement : *plus*. Il faudra y revenir. « Je ne le reconnais plus dans ce sac... » Que signifie *dans ce sac*? La question est si peu insignifiante que les commentateurs ont pu négliger de la poser, mais ils n'ont pas négligé d'y répondre. Pour ne citer que les plus récents, omis par M. Jacoubet, M. des Granges dit que Boileau « désigne une *situation* de la comédie » (p. 254); Mlle Ory, que « Boileau a voulu dire que des *scènes* comme celle du sac... » (p. 316); et M. Jacoubet lui-même, que Boileau « condamne, comme bouffon, le *jeu de la scène* de farce où Scapin... » Personne n'a donc compris : je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope à l'intérieur de* ce sac, sens choquant et évidemment faux. Tout le monde a compris correctement : je ne reconnais plus Molière *dans cette scène du sac* ou *dans l'auteur de cette scène du sac*. Boileau n'a donc pas invité son lecteur à explorer l'intérieur (ou les alentours) du sac; il n'a pas considéré un sac, contenant ou contenu; le sac est ici le type des scènes ridicules, l'emblème des bouffonneries

où l'on ne saurait reconnaître l'auteur du *Misanthrope*. Dans ce sac immatériel, il n'y a place ni pour un acteur ni même pour un personnage idéal. Si cependant Boileau dit que *Scapin s'y enveloppe*, « cela est dit figurément » (Brossette), cela est encore une expression poétique : Scapin ne peut pas être un personnage, que peut-il donc être ? Ce qu'est *Alceste* dans un vers bien connu de Musset. Ce que sont le Tartuffe, le Misanthrope, M. de Pourceaugnac, et Amphitryon, et Phèdre, et Horace, quand ils ne sont pas des personnages : des pièces, des titres de pièces.

En matière de fait, le raisonnement le plus solide ne vaudra jamais une preuve de fait. Mais d'autres seulement ont toute facilité de chercher, dans les traductions et les commentaires contemporains de l'*Art poétique*, les preuves de fait qui doivent s'y trouver nombreuses. On s'excuse de n'apporter ici que des raisonnements peut-être critiquables, et des textes non inédits, et au nombre de deux. Le premier est de Baillet (ouvrage cité, p. 134) : voici en quels termes le compilateur résumait, en 1686, la réponse faite par Pradon au jugement de Boileau sur Molière :

« M. Pradon, qui s'est imaginé que par cette légère censure on avait voulu profiter de la mort du lion pour lui tirer les poils, prétend que Molière n'est pas si défiguré dans le *Scapin* qu'on ne l'y puisse reconnaître. Il dit qu'il n'a pas prétendu faire dans *Scapin* une satire fine, comme dans le *Misanthrope*. *Scapin*, selon lui, est une plaisanterie qui ne laisse pas d'avoir son sel et ses agréments, comme le *Mariage forcé* ou les *Médecins*; à dire le vrai, ces pièces sont fort inférieures au *Misanthrope*, à l'*École des femmes*, au *Tartuffe*, et à ses grands coups de maître ; mais elles ne sont pourtant pas d'un écolier, et l'on y trouve toujours une certaine finesse répandue, que le seul Molière avait pour assaisonner les moindres ouvrages. »

Il est regrettable que M. Jacoubet n'ait pas cru devoir citer le texte même de Pradon auquel il fait allusion. Le résumé de Baillet permet cependant de voir que Pradon avait vu dans le *Scapin* du vers obscur non pas le héros de la pièce, mais le titre de la pièce, ou la pièce elle-même.

Mais, dira-t-on, Pradon n'a pas la réputation d'un homme intelligent et il a pu se tromper ; et, d'ailleurs, il serait préférable de connaître directement l'interprétation de Boileau plutôt que celle d'un commentateur. Assurément l'avis de Boileau lui-même serait infiniment précieux. Il faut feuilleter les éditions de Boileau. Trois éditions scolaires ne nous sont d'aucun secours. Le Père Delaporte nous apprend que Boileau avait joint à son texte une *note de l'auteur* : mais le P. Delaporte place le renvoi à la note à la fin du second vers : *je ne reconnais plus...*; on ne voit pas l'utilité de cette note ici, et les éditions scolaires ont pu, juge-t-on, la faire disparaître sans dommage. L'édition Pauly (Lemerre, 1875, tome II, p. 31), fidèle, paraît-il, au texte de 1701, a placé l'astérisque au bout du premier vers : ce n'est pas encore net. Une édition compacte Lefèvre (1835, p. 250) fait porter la note sur un seul mot du premier vers : cela devient intéressant ; la

note prend un sens; il y a lieu de consulter une édition authentique. Voici celle de 1694 (chez Denis Thierry, tome II, p. 41) : elle contient en effet la note de l'auteur, et l'astérisque qui y renvoie est placé juste devant le mot *Scapin*; dans la marge, à la hauteur du vers, l'astérisque est répété et suivi de l'explication que Boileau a entendu fournir, aux Pradons et aux autres, de ce mot SCAPIN : COMÉDIE DE MOLIÈRE. Que de tortures auraient été épargnées aux Saumaises, et au vers, si les éditeurs s'étaient tous obligés à reproduire exactement la note de Boileau, ou si, tout au moins, ils avaient mis le mot *Scapin* entre guillemets ou en italique !

Tous les lecteurs auraient compris du premier coup : « Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope* dans ce sac ridicule où les *Fourberies de Scapin* s'enveloppent... » ; et tous les commentateurs auraient tâché à éclaircir le seul mot qui ait jamais été obscur, et qui le reste encore, le mot *s'enveloppe*. Or on peut compter ceux qui ont vu la difficulté où elle est. Avant M. Jacoubet, dont ce n'est pas là le moindre mérite, il y a eu Rigal qui, dans son *Molière* (Hachette, 1908, tome II, p. 242) suggérait que « *dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe*, c'est-à-dire peut-être : où Molière, qui jouait Scapin, se compromet, compromet sa gloire ». Il apparaît bien maintenant que si Rigal et M. Jacoubet avaient échappé à la hantise de Molière comédien, ils auraient définitivement élucidé tout le mystère. Car les interprétations qu'ils ont proposées du mot *s'enveloppe* semblent parfaitement acceptables. En tout cas, on ne se flatte pas d'en apporter une différente et meilleure : ni Livet ni M. Cayrou, ni Hatzfeld ni Littré n'ont résolu la question, et il faut attendre qu'un lexicologue, épris de sémantique plus que de phonétique, veuille bien débrouiller les sens divers que peut envelopper le mot *envelopper*. Le simple lecteur note, entre *développer* et *dévoiler*, une identité de sens et d'emplois qui laisserait supposer dans *-velop-* un voile plutôt qu'un *-volup-* ; *enveloppement* a signifié et *périphrase* et *imbroglio* et *complication* et *atténuation* ; *envelopper* a le sens d'*obscurcir* et de *voiler*, et aussi de *ternir* et encore d'*embarrasser* ; Boileau parle de sujets tragiques *enveloppés d'intrigue* (*A. P.*, III, 58) ; Massillon, d'*une raison qui déjà s'enveloppe* (Littré) ; Corneille fait dire à Prusias qu'en revenant à l'improviste, Nicomède a *enveloppé* d'un crime le surcroît d'estime que lui avait valu sa victoire (vers 475)..., etc., etc. On peut hésiter entre plusieurs de ces sens, et provisoirement accepter ceux qu'ont proposés M. Jacoubet et Rigal : *s'envelopper*, c'est bien, à peu près, *se compromettre* ; c'est aussi *se couvrir*, au sens où l'on dit : le ciel se couvre, le ciel est couvert. En somme, dans ce sac ridicule où Boileau ne reconnaît plus l'auteur du *Misanthrope*, les *Fourberies de Scapin* se voilent, se ternissent, se rabaissent, s'avilissent,... etc.

Est-ce à dire que Boileau a condamné toute la pièce des *Fourberies de Scapin* ou seulement cette scène du sac ? Volontiers on croirait que la condamnation n'est pas globale : Boileau ne voudrait pas dire

que le théâtre de Molière comprend, d'une part, des comédies agréables et fines, comme le *Misanthrope*, et, d'autre part, des farces dignes du Pont-Neuf, comme les *Fourberies* : il reprocherait à Molière d'avoir allié Térence et Tabarin dans la même pièce. Le contexte semble d'abord pouvoir s'accommoder de cette interprétation bienveillante : les vers 395-396 disent que c'est ***en ses doctes*** *peintures* que Molière a fait grimacer ses figures. Et le mot dont l'explication avait été réservée pourrait prendre un sens intéressant : en écrivant *je ne reconnais* ***plus*** *l'auteur du Misanthrope*, Boileau aurait voulu laisser entendre que, malgré la différence des pièces, il avait *encore* reconnu, dans les deux premiers actes des *Fourberies*, l'auteur du *Misanthrope*, le rival le plus dangereux de Térence ; qu'il avait pu goûter des scènes comme celle du fameux *Que diable allait-il faire dans cette galère*? mais que cette scène II de l'acte III, où Molière quitte Térence pour suivre Tabarin, était un masque sous lequel disparaissaient des figures jusqu'alors naturelles et agréables. Boileau n'a-t-il pas déclaré à Brossette qu'il estimait *beaucoup* la plupart des petites pièces de Molière? (Laverdet, p. 517.) — Mais justement Boileau n'estimait pas toutes les petites pièces de Molière, et parmi celles qui le rebutaient, force est bien de mettre tout tout d'abord celle qu'il a critiquée publiquement (et puis, les *Fourberies* ne sont pas sûrement une *petite* pièce, comme la *Comtesse d'Escarbagnas*, la *Critique*, les *Précieuses*,... etc.). De plus, on a vu que Pradon ne faisait pas l'apologie de la scène du sac seulement, mais de tout *Scapin*. Il est en effet fort possible, étant donnée la tendance à l'absolu qu'on connaît à son esprit, que, même en écrivant : « cette scène du sac déshonore les *Fourberies de Scapin* », Boileau ait pensé : les *Fourberies de Scapin* tout entières en sont déshonorées : aux yeux de Boileau, les trois actes s'abîment dans ce sac ridicule. Il est enfin vraisemblable que Boileau ayant élevé ce sac à la hauteur d'un symbole, n'est pas brusquement redescendu dans le domaine de la précision pour se livrer à cette opération prosaïque que serait un tri entre les diverses scènes d'une farce. Le sac représente *Scapin*, et *Scapin* représente la Farce chez Molière ; plus brièvement, plus poétiquement, le sac de « Scapin », c'est la Bouffonnerie, comme le *Misanthrope* est la Comédie agréable et fine. Il paraît donc difficile de donner au mot *plus* le sens précis qui réduirait dans une proportion notable la portée de la condamnation : il a été employé, de préférence à *pas* ou *point*, pour exprimer toute la profondeur de la chute du poète comique et de la déception du critique.

Les interprétations bienveillantes de ces deux vers de l'*Art poétique* semblent ainsi vouées à un échec. De fait, quand on aura excusé le critique aux dépens du poète et que, par exemple, on aura imputé le *peut-être*, le *sans honte*, le *souvent* à la rime plutôt qu'à la raison ; quand on aura rappelé que Boileau s'était fait du théâtre une conception plus littéraire, ou livresque, que personnelle et proprement théâtrale (dans sa vieillesse, il a protesté qu'il n'avait point été assidu

aux comédies de Molière; cf. le commentaire des *Satires* par Le Verrier, p. M. Lachèvre, page 41), le jugement de l'*Art poétique* restera encore entaché de sévérité. Du vivant de Molière, Boileau avait prodigué au poète comique les éloges les plus flatteurs, les moins mérités : ce n'est pas Pradon ou Desmarets qui le dit, c'est un confident de Boileau, qui, sous le contrôle de Boileau, écrit à propos de la *Satire II* (Le Verrier, p. 25) : « L'auteur donne ici à son ami une facilité de tourner un vers et de rimer que son ami n'avait pas, mais il est question de le louer et de lui faire plaisir ». Le satirique vieilli préférait qu'on suspectât sa sincérité plutôt que sa clairvoyance : on se résignera, pour faire plaisir à Boileau, à mettre en doute les qualités de son cœur avant les qualités de son esprit. Mais qu'est-ce que ce cœur qui étouffe les exigences des principes parce qu'elles déplairaient à un ami vivant, et qui, si peu de temps après la mort de cet ami, exagère les exigences des mêmes principes? Boileau avait-il été condamné à insérer dans sa *Poétique* un jugement sur Molière? Le souvenir de son ami mort récemment n'était déjà plus assez vif pour lui inspirer de faire à l'éloge une part au moins égale à la part de la satire? Au défaut de l'amitié, l'intelligence pouvait le lui inspirer. Car la bouffonnerie condamnée par Boileau n'est pas aussi étalée dans l'œuvre de Molière que dans le jugement de l'*Art poétique*. Supposé que Molière n'ait plus été reconnaissable dans les *Fourberies de Scapin*, il s'était fait reconnaître de la façon la plus évidente non pas seulement dans la *Comtesse d'Escarbagnas*, mais encore dans les *Femmes savantes :* pourquoi lui tenir telle rigueur d'une erreur sans conséquence? Pourquoi Boileau n'a-t-il pas, dès 1673, perdu l'espoir que la Comédie puisse revenir d'un coup aussi rude que la mort de Molière? Enfin, si Boileau n'a pas su reconnaître l'auteur du *Misanthrope* dans l'auteur de *Scapin*, cela ne prouve rien contre Molière. Comme le dit à peu près M. Jacoubet (qui risque ici une allusion délicate à Pradon), nous savons aujourd'hui que Molière est resté lui-même dans *Pourceaugnac* comme dans *Tartuffe*, que Molière ne devait pas tellement plus aux Térences qu'aux Scaramouches, que ce n'est pas la moindre marque du Génie d'avoir su remplir un pareil entre-deux. N'y aurait-il pas lieu de chercher si c'est l'auteur du *Misanthrope* qui s'est enveloppé dans le sac ridicule de « Scapin », si ce n'est pas plutôt l'auteur de l'*Art poétique*? — Mais, avant de juger les jugements de Boileau, il importe d'étudier précisément le texte de ses sentences.

Jean Demeure.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(Suite.)

CVI. — *Thomas à Barthe.*

A Saint-Ouen[1], samedi 28 octobre [1775].

Je ne suis pas étonné, mon cher ami, que cette fin d'automne, le séjour de la campagne, les soirées qui commencent à s'allonger, et le bruit monotone des vents qui soufflent régulièrement dans cette saison, vous inspirent un peu de mélancolie. Il y a longtemps que nous éprouvions ces effets ensemble dans l'antique château de Villebon, et à travers les vieilles allées de ce vieux parc où Sully s'était promené avant nous du temps d'Henri IV.

Les corps un peu faibles et les imaginations un peu vives sont sujettes à être remuées fortement par toutes les impressions de l'air et les accidents de la nature. Cet état de mélancolie n'est pas sans agrément; il est accompagné d'une sensibilité douce et tendre qui occupe l'âme sans l'agiter, et donne pour le monde une sorte d'indifférence qui est du moins une philosophie d'humeur, si elle n'en est pas une de principes. Mais je ne vous dis là que ce que vous savez aussi bien que moi. Souvent nous avons vu dans le parc de Meudon le soleil se coucher au bruit des vents qui agitaient la cime des pins noirs, et nous regagnions ensemble le château en nous communiquant nos sensations et nos idées. Mon cher ami, tout ce temps-là est loin. Notre jeunesse s'enfuit, et les années se précipitent avec une rapidité qui a quelque chose d'effrayant.

Du moins, vous ferez le reste de la route entre votre femme et votre enfant, environné des sentiments les plus doux de la nature. Moi, je reste solitaire, et au milieu de l'étude et des lettres, mon cœur éprouve trop souvent un vide qu'il a bien de la peine à remplir. Je ne suis plus à l'âge où l'imagination se passionne pour des objets qui lui sont étrangers; et les lettres que j'ai tant aimées sont plus pour moi une occupation qu'un plaisir.

Je n'ai pas encore achevé le chant de mon poème auquel je travaille. Ma tête en est un peu fatiguée, et j'aurais besoin, je crois, de la laisser un peu reposer. Je serai même obligé de couper ce chant-là en deux, parce qu'il serait trop long, et qu'une longue suite de vers est déjà un grand défaut dans notre langue et pour des têtes françaises.

Je vous félicite, mon cher ami, de votre bonheur et du tableau touchant que vous me faites des qualités de votre femme. Conservez ces attendrissements si doux, et qu'elle est si digne de vous inspirer. Pour être le plus parfait des hommes, vous n'avez qu'à être toujours ce que vous êtes dans plusieurs moments.

Adieu; je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur. Mille choses, je vous prie, à votre aimable Flore, et à mon ami de vingt ans.

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, à Pinceloup par Rambouillet[2].

1. Thomas est en villégiature chez M. et Madame Necker.
2. Barthe paraît être avec sa femme chez ses beaux-parents.

CVII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce mercredi 19 juin [1776].

Je vous remercie, mon cher ami, de votre souvenir et de votre obligeante lettre. Il y a huit à dix jours que je suis à Paris, et que je ne m'y porte pas trop bien. J'ai été seulement la semaine dernière passer vingt-quatre heures à Saint-Ouen. J'y ai vu Madame Necker qui est revenue en fort bonne santé de Londres.

Je ne vous cacherai point que j'y ai beaucoup entendu parler de vos divisions avec votre femme. Cette histoire que j'ignorais entièrement a fait beaucoup de bruit; tout le monde en a parlé, et par l'intérêt que je prends et prendrai toujours à votre réputation et à votre bonheur, j'ai vu avec peine que ces scènes domestiques avaient éclaté au dehors, et n'avaient pas disposé favorablement les esprits à votre égard. Je me crois obligé de vous en instruire pour que vous puissiez ou faire cesser tous ces bruits s'ils sont faux, ou mettre à l'avenir plus de modération dans votre caractère, s'ils ont quelque fondement. Votre femme excite un intérêt général par sa douceur, sa jeunesse et ses agréments. Votre âme est bonne et sensible, et tout le monde vous connaît d'excellentes qualités; c'est à vous à faire en sorte qu'elles ne soient perdues ni pour votre bonheur, ni pour celui de la personne que vous aimez.

Je voudrais bien pouvoir répondre à votre invitation et à celle de Madame Barthe; mais dans ce moment-ci ma santé ne me permet guère de sortir de chez moi. Dès que je le pourrai, je serai obligé d'aller passer quelques jours à Saint-Ouen, où je n'ai été encore qu'un moment. Il faudra que je reste le mois de juillet à Paris pour le jugement des prix de l'Académie[1]. Voilà, mon ami, mes excuses et mes raisons. Si vous venez à Paris, faites-le moi dire, pour que je puisse avoir le plaisir de vous voir.

D'Alembert est maintenant logé au Louvre dans l'ancien appartement de Duclos[2]; ainsi, nous sommes voisins[3]. Je m'acquitterai auprès de lui de la commission que vous me donnez.

Mes hommages les plus tendres, je vous prie, à Madame Barthe. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

CVIII. — *Thomas à Barthe.*

A Marly, ce jeudi 3 octobre 1776.

Je vois, mon cher ami, par votre lettre que les démons de l'amour et de la mélancolie vous poursuivent toujours. Vous êtes encore tel que je vous ai vu à mon départ et deux mois avant :

Furiis agitatus Orestes[4].

Nous étions convenus ensemble que, pour calmer cet horrible état, vous iriez, non dans les champs de la Tauride, mais sous le beau ciel de Marseille, retrouver, au lieu d'une sœur qui immole les étrangers, un frère qui les reçoit très bien, un frère tendre et passionné pour vous, et dont le commerce habituel et les entretiens auraient sûrement adouci vos peines. Je vois qu'Oreste a changé d'avis. Sans doute il a dit une seconde fois :

1. Ces prix ont été partagés entre Gruet, jeune élève de l'abbé Delille, et André de Murville, ami et ancien concurrent de La Harpe. Des mentions honorables ont été accordées à Doigny du Ponceau et à Fariau de Saint-Ange, un protégé de Thomas. Le sujet était la traduction d'un fragment d'Homère, au choix des candidats.

2. Duclos fut remplacé dans ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie française par d'Alembert, ce qui donnait droit à ce dernier d'occuper au Louvre l'appartement de son prédécesseur.

3. La rue Plâtrière est près du Louvre.

4. Virgile.

Tout lui rirait, Pylade ; et moi, pour mon partage,
Je n'emporterais donc qu'une inutile rage ?
J'irais loin d'elle encor tâcher de l'oublier ?

Mais il n'a point ajouté sûrement :

Non, non, à mes tourments je veux l'associer.
C'est trop gémir tout seul. Je suis las qu'on me plaigne :
Je prétends qu'à mon tour l'inhumaine me craigne,
Et que ses yeux cruels, à pleurer condamnés,
Me rendent tous les noms que je leur ai donnés [1].

Vous avez, mon cher ami, des desseins plus doux ; vous voulez retrouver le bonheur et le rendre à ce que vous aimez. Puissiez-vous, l'un et l'autre, n'être pas trompés dans vos vœux ! Puissent les spectres et les Euménides du ménage disparaître toujours ! Je vois que la statue de Diane est assez disposée à se laisser enlever ; mais pour que l'expiation et le charme réussissent, il faut adoucir ou tromper le tyran qui veille sur la déesse ; il faut de plus qu'Oreste soit purifié par le temps. Son cœur n'est pas coupable ; son imagination et ses mains ont seules commis ses crimes involontaires. Il faut espérer qu'un jour (et que ce jour sera bientôt !), tout sera réparé.

Voilà, mon cher ami, un nouvel intérêt ajouté à votre vie ; voilà un roman renoué lorsqu'on le croyait à sa fin, un raccommodement à faire, une nouvelle passion à nourrir, des incertitudes, des espérances, des craintes, des rendez-vous à obtenir et à dérober, un père à tromper, ce qui vaut presque un mari. Tout cela est fort près du plaisir ; car toute agitation vive est douce, quand on a quelque chose à espérer. Les malheureux sont ceux qui n'espèrent rien. C'est pour cela que les rois et les gueux sont à peu près au même niveau pour le bonheur, c'est-à-dire le plus loin possible.

Vous êtes, mon cher ami, par votre situation actuelle, entre ces deux extrêmes ; vous n'avez ni le calme assoupissant et la cruelle propriété d'un vieux mari, ni le désespoir d'un amant qui verrait une barrière éternelle entre lui et l'objet qu'il aime. Tenez-vous là le plus longtemps que vous pourrez. Plus vous ferez de chemin en avant, plus vous perdrez. Après la secousse qu'a éprouvée votre âme, le repos sera quelque chose de bien insipide pour elle. Et vous aussi, vous direz un jour :

J'étais bien malheureux ; ah ! c'était le bon temps !

Vous ne suivrez point mes conseils, je le sais bien. Je connais votre inquiète et dévorante imagination ; elle voudrait rassembler des années en une heure. Vous feriez volontiers de tous les objets de vos désirs, tels qu'ils soient, comme ce Romain qui fondit une perle d'un million pour l'avaler d'un trait. Je suis pour vous, mon cher ami, la triste et froide raison qui, depuis des milliers d'années qu'elle prêche, n'a jamais converti une seule imagination ; suivez donc la vôtre, mais traitez-la du moins comme un cheval fougueux qui a besoin de bride et de mors. L'amitié pourra vous avertir quelquefois, en vous voyant courir ; mais elle souhaite n'avoir jamais à vous tendre la main pour vous relever.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. J'envie à M. Roucher le bonheur de vous avoir chez lui. Je vous aurais offert depuis longtemps de venir passer une semaine ou deux à Marly ; mais nous n'avons ni lit ni chambre. Le roi, c'est-à-dire M. d'Angivilliers [2], ne nous a donné précisément que ce qu'il fallait à ma sœur et à moi.

Mille compliments au chantre harmonieux des *Mois* [3]. Il a bâti dans son

1. Racine, *Andromaque*, acte III, scène I, vers 757 à 764.

2. C'est probablement encore à l'influence de D'Angivilliers que Thomas devait la faveur d'être logé au château de Marly pendant l'été.

3. Barthe est l'hôte, à Montfort-l'Amaury, de Roucher, nommé dans cette ville receveur des gabelles par la protection de Turgot. Le poème des *Mois* en douze

dernier chant un magnifique temple de la gloire pour loger les grands hommes; mais il a mieux fait pour lui; il a construit le sien dans les douze palais du soleil. On ne peut se loger plus haut, ni d'une manière plus solide.

Ma sœur vous remercie de votre souvenir obligeant, et me charge de mille choses pour vous.

CIX. — *Thomas à Barthe.*

[Paris, vers novembre 1776.]

Je n'ai point encore de réponse[1], mon cher ami, et je n'ai personne que je puisse envoyer pour la demander. Prudhomme est sorti depuis sept heures pour des commissions que ma sœur lui a données et qui sont fort pressées; il n'est pas encore rentré, et je ne sais à quelle heure il sera chez moi. Du moment qu'il reviendra, je le ferai partir. Je crois, malgré les conseils de l'avocat mécontent de sa femme, que vous ferez bien de suivre vos premières idées; je les crois bonnes, et elles ne peuvent produire aucun mauvais effet. Plus vous ferez de démarches tendres pour la réconciliation, meilleure votre cause deviendra.

Adieu, mon ami, je vous embrasse et partage vos peines bien sincèrement et du fond du cœur.

CX. — *Thomas à Madame Barthe*[2].

[Paris, vers novembre 1776.]

Lorsque j'ai osé, Madame, entreprendre de vous parler en faveur d'un ami que je voyais accablé du malheur de vous perdre, je ne me dissimulais pas que toute l'estime et tout l'intérêt que vous m'aviez inspirés, et que vous êtes en possession d'inspirer à tout le monde, ne me donnaient aucun droit à votre confiance; cependant mon premier intérêt et le premier intérêt de la cause que j'avais à plaider était certainement de vous inspirer la confiance. Je crus y réussir en convenant avec vous du défaut principal, et presque le seul, que vous reprochiez à M. Barthe, sa vivacité. J'ai même poussé la franchise jusqu'à vous avouer (toujours dans le désir et dans l'espoir de vous inspirer de la confiance en prenant la liberté de vous en montrer) qu'ayant passé, il y a dix ans, une quinzaine de jours seul avec lui à la campagne, j'avais aperçu quelques traits de cette vivacité, dont je croyais même avoir souffert une fois ou deux; que, par conséquent, j'étais plus en état qu'un autre d'entendre tout ce que vous pourriez me dire sur cet article. Mais, si je connais l'étendue de cette vivacité, j'en connais aussi les bornes; je connais les retours de tendresse et de raison qui doivent faire oublier ces torts. Il y a plus; la justice m'oblige de vous avouer que je ne sais point du tout qui, de lui ou de moi, avait tort dans ces petits débats, que j'étais moi-même alors d'une vivacité extrême, dont l'âge et la réflexion m'ont corrigé, ce qui prouve qu'on peut jusqu'à un certain point corriger son caractère. Et quel homme aura jamais eu ni plus grand intérêt ni plus puissant motif de se corriger que M. Barthe!

chants, publié seulement en 1779, chez Quillau, était écrit depuis plusieurs années et connu par les lectures particulières que l'auteur en faisait dans diverses sociétés.

1. On voit par la lettre suivante que Barthe avait chargé Thomas d'une démarche en vue d'aplanir les difficultés élevées dans son ménage, et qu'au cours de cette démarche Thomas avait été amené à reconnaître devant Madame Barthe que son mari avait un caractère excessivement vif. C'est sur le résultat de sa médiation que Thomas n'a pas encore la réponse de Madame Barthe.

2. L'original de la présente lettre est resté entre les mains de Madame Barthe. Une simple copie en a été trouvée dans les papiers de Thomas; c'est sans doute son propre brouillon, car, pour toutes les lettres importantes, il en faisait un et le gardait.

Je ne vous peindrai point son désespoir et son profond accablement. J'avais espéré que sa vivacité même le servirait, et qu'à force d'exhaler sa douleur, il l'affaiblirait. Je l'ai beaucoup vu depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir; en vérité, la plaie est mortelle, et je n'envisage de terme à ses maux que le terme fatal de tous les maux.

Voilà, Madame, ce que je redoute le plus pour vous à présent, car votre cœur ne m'est pas assez peu connu pour que je ne sois pas bien sûr que vous ne retrouverez peut-être jamais dans aucun cœur le fonds inépuisable de tendresse que je vois pour vous dans celui que vous désespérez; et croyez qu'en parlant ainsi, je ne me fais pourtant pas une faible idée des sentiments qu'une femme peut toujours inspirer, lorsqu'elle vous ressemble.

Au reste, Madame, je n'ajouterais rien à tout ce que vous m'avez dit vous-même de la sensibilité de M. Barthe, de sa bonté, de ses vertus essentielles, de ses qualités aimables, de sa promptitude à réparer ses moindres torts par la vérité, par la vivacité de ses repentirs. Permettez que je prenne la liberté de vous renvoyer sur ce point à vos sentiments et à vos souvenirs.

Je me renferme dans l'unique objet de cette lettre, et le voici. Quoi que, dans des conjonctures plus heureuses, j'eusse pu dire devant M. Barthe tout ce que j'ai eu l'honneur de vous avouer sur sa vivacité, je sens que dans ce moment-ci cet aveu, s'il en était instruit, pourrait l'affliger. Il est si malheureux ! Ménageons-le, l'humanité l'exige ! Vous le savez, Madame, c'est à votre discrétion, à votre probité, à votre délicatesse, à votre générosité, que j'ai fait cet aveu, nécessaire dans les vues qui m'amenaient chez vous. J'ose donc vous demander un secret inviolable sur ce point délicat. Il me serait également affreux de causer le moindre chagrin à vous ou à lui. Je ne voudrais vous réunir que parce que je crois encore que ce serait le bonheur de tous deux. Vous êtes les deux infortunés les plus aimables et les plus intéressants que je connaisse, les deux ennemis les plus tendres qui aient fait le malheur l'un de l'autre.

Daignez compter à jamais sur le respect et l'attachement sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame....

CXI. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 10 décembre 1776.

Je vous félicite, mon cher ami, d'être enfin loin de Paris, loin des sottises et des brouillards et de toutes les calomnies qu'on dit et qu'on répète tous les jours dans cette grande ville pour se désennuyer[1]. Je suis sûr qu'un nouvel air, de nouveaux objets, un beau soleil, un ciel pur, et, plus que tout cela, des sociétés aimables, vous rendront le repos qui semblait vous fuir depuis si longtemps. Mais, surtout, imposez-vous la loi de ne plus parler de vos chagrins. Tant qu'on parle, on est agité, et l'on se passionne soi-même pour passionner les autres, c'est un mauvais régime pour qui veut guérir. Du silence et de l'oubli, voilà ce qu'il vous faut; vous ne deviendrez tranquille qu'en devenant indifférent[2].

1. Nous connaissons les causes de l'amertume de Thomas. A la fin de novembre avait été publiée une comédie intitulée *Le Bureau d'esprit*, qui, sans avoir le sel des *Philosophes* de Palissot, mettait en scène, sous des noms supposés, des personnages qu'on reconnaissait aisément: d'Alembert, Marmontel, La Harpe, Thomas, l'abbé Arnaud, Voltaire, Condorcet,... etc. L'intrigue, calquée sur celle des *Femmes savantes*, était gaie, le dialogue pétillant, les caractères bien exprimés; la pièce excitait les rires des adversaires des Encyclopédistes, et la police recherchait cette facétie pour en détruire les exemplaires. Une perquisition nocturne faite au domicile de Fréron n'a pu faire découvrir quel en était l'auteur.

2. Si Barthe est désespéré de sa mésaventure conjugale, il ne paraît pas s'être tourmenté aussi profondément d'une déception d'amour éprouvée par un de ses

Je rencontrai il y a deux jours à la Comédie M. et Madame Prévost[1], qui me demandèrent de vos nouvelles avec intérêt. Je leur parlai des objets de distraction que vous auriez à Marseille, et surtout des femmes aimables que vous y verriez ; ce dernier article parut la flatter médiocrement et son visage qui, auparavant, était très ouvert, devint tout à coup un peu sérieux. Jugez si vous avez laissé des amis et des regrets à Paris même.

Vous ne savez pas quelle pièce on jouait il y a deux jours à la Comédie? Devinez? *Le Malheureux imaginaire*[2]. En voici le succès. Le premier acte assez applaudi de distance en distance pour de jolis vers et des détails agréables. Le second, encore assez soutenu. Au troisième, silence morne et froid. Au quatrième, orage dans le parterre, qui commence à murmurer. Au cinquième, tout le brouhaha d'une chute. Enfin la pièce est tombée. Elle manque d'action, de marche, de mouvement, d'intérêt et de comique. A cela près, il y a de jolis vers, mais des vers d'épîtres, non des vers de caractère, ni de situation. On eut cependant le courage de l'annoncer pour une seconde représentation, mais d'une voix si timide, si basse, que l'acteur semblait demander permission au public. Il faudra que l'auteur y fasse de grands changements pour qu'elle puisse aller[3] ; mais j'en désespère. Voilà la plus grande nouvelle du moment.

En voici une autre qui vous intéressera moins. C'est que M. de Pezay vient d'épouser une des plus belles femmes de Paris, une demoiselle de Murat, fille d'une grande condition, mais qui n'a que ses yeux et sa beauté pour fortune[4]. On la compare à Madame de Brionne, et l'on dit qu'elle a autant de grâce que de beauté. Cela n'empêche point qu'on ait fait dernièrement contre son mari une épigramme sanglante qui a couru Paris et Versailles[5], et qui est sûrement d'un homme qui en a fait plus d'une dans sa vie.

J'ai envoyé prendre des brochures chez l'Esprit. On m'en avait apporté plusieurs qui étaient détestables. Je n'en ai gardé qu'une qui encore n'est pas excellente ; mais enfin c'est un roman nouveau de Madame Riccoboni. Je l'ai

frères, accident dans lequel il n'a trouvé qu'une occasion de chansonner. Voir son *Épître à un amant trahi*.

1. Sans doute le neveu de l'abbé Prévost, Alphonse Prévost de Courmières, né en 1748, lieutenant-colonel de dragons, et maître des eaux et forêts, mort en 1838, et sa femme, née Liévine Hellemann.

2. *Le Malheureux imaginaire*, comédie en cinq actes, en vers, de Dorat, a été créé le 7 décembre 1776 à la Comédie-Française. Tous les critiques du temps sont d'accord avec Thomas pour reconnaître qu'avec de jolis détails, la pièce est triste et ennuyeuse. Elle n'a pas été mieux accueillie à la cour qu'à la ville.

3. A propos des changements que Dorat devait faire à sa pièce avant d'affronter de nouveau le public, on a dit dans une réunion chez d'Alembert que « le changement du parterre était le meilleur que l'auteur eût fait à sa pièce », car il avait pris soin d'augmenter le nombre des claqueurs à ses gages.

4. A l'occasion de son mariage, on a beaucoup plaisanté le sieur Masson, fils d'un ancien commis du contrôle général, auteur de *Zélis au bain*, poème en quatre chants, de s'être affublé du titre de Marquis de Pézay. La *Gazette de France* du 6 décembre 1776 lui donne avec le plus grand sérieux ce titre en racontant la présentation de sa femme à la cour. Celle-ci est une personne de condition du Dauphiné, sans fortune, et M. de Maurepas lui a fait donner par le roi une dot convenable.

5. Voici cette épigramme ; c'est la parodie d'inscriptions que Masson de Pezay a mises dans ses jardins :

Poète, jardinier et sage tour à tour,
Je ne suis qu'un grand fat, à parler sans détour.
Je ne ferais pas croître une simple fleurette.
Je chante et fait bâiller l'Amour.
Pour être mis dans la *Gazette*,
De femme à prix d'argent je vais faire l'emplette.
Je serai cocu, puis bientôt j'enragerai,
Alors plus philosophe, ici je reviendrai.

fait remettre à M. Dessalines[1], pour qu'il vous le fasse contresigner. Nous n'avons pas d'autres richesses dans ce moment.

Mais qu'avez-vous besoin de lire ? Ce n'est pas en lisant qu'on est heureux. La lecture est un besoin de la première jeunesse, comme beaucoup d'autres. A notre âge, on sait la plupart des livres, on les fait quand on ne les lit pas, et on les fait pour soi et à sa manière, au lieu de s'assujettir à la manière des autres.

Ma sœur est bien sensible à votre souvenir et me charge de vous en remercier. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Conservez ou recouvrez dans le pays où vous êtes santé et gaîté, les deux premiers biens de ce monde pour qui peut les avoir. Faites, je vous prie, agréer mes respects aux deux dames à qui j'eus l'honneur de faire autrefois ma cour à Paris. Vous retrouverez auprès d'elles mieux que ce que vous avez quitté ; et si on vous regrette ici, on ne peut du moins être inquiet sur votre bonheur.

A propos, j'oubliai avant votre départ de vous payer les cinquante bouteilles de vin que vous avez bien voulu me céder. Il faut être exact dans ses comptes, et si vous voulez bien permettre, j'en garderai une petite note que je vous rappellerai en temps et lieu.

Je vous embrasse de nouveau, mon cher ami, et de tout mon cœur.

CXII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris, 22 mars 1777.][2]

Je vous entends gronder, mon cher ami : quelle négligence ; un mois entier et plus sans m'écrire ! Est-ce donc là de l'amitié ? Sont-ce là ses promesses ? J'interromps ces plaintes pour vous dire encore que je me suis avisé cet hiver de travailler beaucoup plus que je ne fais ordinairement dans Paris. Je suis livré tout entier à mon ouvrage, et quand on fait des vers, les vers entraînent. Ils s'emparent de l'imagination, et on oublie un peu, non pas d'aimer ses amis, mais de leur écrire. D'ailleurs, je vous sais un peu plus heureux dans ce moment. Vous avez trouvé des consolations puissantes, distractions au moins[3] ; et vos distractions par votre caractère deviennent plus vives que les occupations des autres. C'est pour vous surtout qu'un objet de plus ou de moins *enchante* ou *désenchante* l'univers. Le monde vient de s'embellir pour vous. Prolongez ce moment, s'il n'est destiné qu'à être un moment, comme tant d'autres. Votre vie alors ressemblera à ces horizons d'automne où le le soleil brille d'un côté, tandis que de l'autre ils sont chargés de nuages.

J'ai de tristes nouvelles à vous annoncer d'un homme à qui vous prenez sûrement quelqu'intérêt ; c'est Delisle, l'ex-oratorien[4]. Vous savez qu'il était

1. Dessalines est un des frères de Guy de Chabanon.

2. La date de cette lettre nous est donnée par cette phrase : « Delisle de Sales a été jugé hier ». C'est le 21 mars 1777 que cet auteur a été condamné au Châtelet pour son ouvrage *De la Philosophie de la Nature*.

3. Barthe est à Marseille, dans sa famille

4. Delisle de Sales (J.-B.-Claude Isoard), né à Lyon en 1743, après avoir été reçu de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, rentra dans le monde et écrivit plus de cent volumes de philosophie, de littérature et d'histoire. Son ouvrage qui fit le plus de bruit, à cause des persécutions dont il a été l'objet, est dédié à sa femme Palmyre, et sa préface se termine par cette exclamation : « Honorons Dieu et adorons Palmyre ». Cet ouvrage est intitulé : *De la Philosophie de la Nature* (Amsterdam, 1770, six volumes in-12). La troisième édition est augmentée de ce sous-titre : *Ou Traité de morale pour l'espèce humaine, tiré de la philosophie et fondé sur la nature* (Londres, 1777, 6 volumes in-8°). Elle est donnée comme la seule conforme au manuscrit original. La cinquième édition comporte sept volumes in-8° ; elle a paru à Londres en 1789, et est annoncée, elle aussi, comme la seule conforme au manuscrit. Enfin une autre édition en dix volumes in-8° a paru en 1804. Poursuivi

poursuivi avec fureur au Châtelet pour son livre de la *Philosophie de la Nature*. Il a été jugé hier à onze heures du soir, après une journée entière de délibération. Il a été condamné à être banni à perpétuité du royaume et tous ses biens confisqués. C'est la plus grande peine après celle de mort. Il fut arrêté sur-le-champ et mis en prison, où il doit rester selon les lois jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau jugé au Parlement. Il y a eu, dit-on, des voix pour le condamner à faire amende honorable, la torche au poing devant les portes de Notre-Dame. On dit qu'il supporte son malheur avec beaucoup de courage. Ses amis, et il en a plusieurs qui ont du crédit, font des démarches auprès du Parlement pour le faire sortir de prison par arrêt provisoire ; mais on ne sait point si on pourra l'obtenir. Il y a peu d'exemples d'un jugement pareil pour un ouvrage qui, depuis six ans, était public, et qui avait été approuvé en forme par les censeurs. Un des censeurs a été *blâmé*[1], ce qui est une peine infamante. Plusieurs juges qui avaient inutilement tenté d'adoucir l'esprit de leurs confrères, sont sortis pour n'avoir point de part au jugement.

Vous êtes heureux, mon cher ami, de faire des ouvrages qui n'attaquent que les ridicules des hommes ; du moins, leurs ridicules ne sont point jusqu'à présent sous la protection des lois. Encore, si c'était ceux des hommes puissants, faudrait-il les respecter ; et sans la protection et toute la fermeté de Louis XIV, Molière eût été perdu pour avoir fait rire aux dépens de Tartufe. Les gens de cette classe sont assez dans le goût de damner dans l'autre monde, et d'opprimer dans celui-ci.

On disait ces jours derniers que Voltaire venait d'avoir une attaque d'apoplexie ; on prétend aujourd'hui que non. Mais il est sûr qu'après une promenade en carosse où il avait eu un peu froid, il perdit connaissance, et qu'on lui a interdit toute espèce de travail pour quelque temps. Depuis cet accident, il a écrit à Marmontel, et il plaisante selon sa coutume sur ce petit avertissement, dit-il, qu'il vient de recevoir.

Je ne vous ai point envoyé les *Incas*. Je les ai demandés de votre part à l'auteur. Il m'a dit qu'il était bien fâché, mais qu'il n'en avait plus. Je ne les ai pas achetés pour vous, d'abord parce qu'ils coûtent 18 francs, et je ne savais pas si vous vouliez y mettre ce prix ; ensuite parce que je n'avais aucun moyen de vous les envoyer ; M. Dessalines m'ayant dit positivement que le fermier des Postes dont il se servait pour le contreseing, ne voulait plus devenir complice de ces infidélités faites à la ferme. Vous voyez que tout le monde aujourd'hui en France se pique d'une fidélité rigide à ses devoirs.

Les *Prôneurs* de Dorat paraissent sous ce titre et sous celui du *Tartufe littéraire* qu'il y a joint[2]. Je ne sais quel est ce Tartufe et ce qu'il veut dire ; je ne connais pas l'ouvrage. Il a fait encore imprimer plusieurs pièces fugitives, et des odes, et des réflexions sur Montesquieu[3], et des réflexions sur Corneille[4], et une *Épître de Pierre Bagnolet, citoyen de Gonesse, aux grands hommes du*

en 1775, 1776 et 1777 pour ses doctrines philosophiques, l'auteur de la *Philosophie de la Nature* est condamné, par sentence du Châtelet, au bannissement perpétuel ; mais le Parlement, en appel, ne prononce, en mai 1777, qu'une admonestation. Erudit et paradoxal dans ses idées, Delisle de Sales, après la Révolution, entra à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il mourut en 1816.

1. Le censeur blâmé est l'abbé Chrétien ; ce blâme est même converti par le Parlement en une radiation des fonctions de censeur.

2. La Comédie des *Prôneurs* ou le *Tartufe littéraire*, trois actes en vers, est dirigée à la fois contre Palissot et contre La Harpe, d'Alembert et Mlle de Lespinasse. Elle a été publiée en 1777 chez Delalain, à Paris, in-8°.

3. *Le faux Ibrahim, conte arabe, et le Rêve impatientant, conte français, suivis des Réformes de l'Amour et précédés de quelques réflexions sur Montesquieu.* Paris, Delalain, 1777, in-8°.

4. *Idées sur Corneille*, s. l. n. d., in-8°.

jour[1]. Il paraît qu'il veut ravoir en petites monnaies la somme de succès qu'il a manquée au théâtre.

Les discussions pour la musique augmentent tous les jours, et deviennent des partis qui divisent les sociétés. L'abbé Arnaud[2] et Marmontel ont eu une querelle violente et qui a fait beaucoup de bruit ; l'un est pour Glück, et l'autre pour Piccini. Les choses ont été au point que probablement ils ne pouront se pardonner de la vie. Les épigrammes pleuvent de tous côtés ; il y en a de cruelles, et qui paraissent dictées par la haine la plus violente ; on y substitue la fureur à l'esprit. La société est une arène où tout le monde se bat, et où quelques gens sifflent pour s'amuser.

On prépare, je crois, à la Comédie, l'*Égoïste*, de Cailhava[3]. J'irai sûrement voir cette nouveauté avec intérêt, si on la donne.

Jouissez, mon cher ami, de votre tranquillité et d'un pays où il y a un printemps, et d'une société où l'on s'amuse sans les tristes plaisirs de la haine, et de femmes qui ont de l'esprit sans faire un parti de l'esprit. Pour moi, je vais aux premiers jours me sauver à Marly. J'y serai occupé et tranquille ; voilà le bonheur et surtout le mien. Ma sœur me charge de mille choses pour vous. Elle n'a eu aucun dessein de vous affliger par sa dernière lettre. Elle l'a écrite fort vite. En la relisant, peut-être elle l'aurait déchirée. La vivacité est dans son imagination, et l'attachement au fond de son cœur. Nous recevons dans le moment une boîte très embaumée, et dont les parfums sont aussi doux que l'amitié qui les envoie.

Je n'ai pu me procurer encore le *Portrait de Madame du Châtelet*[4] ; mais j'espère vous le faire tenir incessamment, si je puis le découvrir.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Vous qui ne faites pas de chant de poème épique, donnez-moi de vos nouvelles le plus tôt que vous pourrez.

CXIII. — *Thomas à Barthe.*

[Marly, 18 avril 1777.]

Je vous envoie, mon cher ami, le *Portrait de M^me^ du Châtelet*, que vous m'avez demandé. Si cette prose vit autant que les vers de Voltaire[5], en voyant deux tableaux si différents, on demandera laquelle des deux est Émilie. On fera bien, je crois, de répondre : ni l'une ni l'autre. L'amour-propre a exagéré comme la haine, et le grand homme a été aussi engoué d'avoir une grande dame pour maîtresse, que ses rivales de beauté, d'esprit et de célébrité, ont été furieuses du rôle qu'elle jouait. Quoiqu'il en soit, c'est un petit article à ajouter à votre *Épître sur l'amitié des femmes*, car celle que l'on peint et celle qui l'a peinte étaient amies. Quelle amitié, grand dieu ! C'est précisément le

1. *Épître de Pierre Bagnolet, citoyen de Gonesse, aux grands hommes du jour*, s. l. n. d., in-8°.

2. L'abbé François Arnaud, né en 1721 près de Carpentras, fit paraître en 1754 une *Lettre au comte de Caylus sur la musique*. En société avec Suard, il créa en 1764 la *Gazette littéraire de l'Europe* ; le grand succès de ce journal date de la guerre entre Glückistes et Piccinistes. On l'appelait le « grand pontife des Glückistes », et ses polémiques fort vives avec Marmontel, soutien du parti picciniste, défrayaient toutes les conversations ; il en sera souvent question dans les lettres suivantes.

3. *L'Égoïsme* a été créé le 19 juin 1777.

4. Ce *Portrait*, très méchant, tracé par la marquise du Deffant, a été édulcoré dans sa *Correspondance avec Horace Walpole*. Grimm le donne intégralement dans sa *Correspondance littéraire*, mars 1777.

5. Voltaire a chanté bien souvent la *divine Émilie*. Voir ses *Stances sur les poètes épiques* (1733) ; *Stances* (1741) ; *Épître à la marquise du Châtelet sur sa liaison avec Maupertuis* ; *Épître sur la Calomnie* (1733) ; *Sur la philosophie de Newton* ; *Vers à M^me^ du Châtelet en lui envoyant le Temple du goût...*, etc.

cas du médecin Ferrein[1] qui disait dans un mémoire : « J'avais un ami, je le traitai, il mourut, je le disséquai ». Ceci est une dissection véritable : au reste elle est faite avec beaucoup d'art et d'esprit ; dans ce siècle, avec beaucoup d'esprit, on n'a jamais tort. Alors la haine même devient piquante, et la colomnie a son prix ; les satires sont un amusement de société, et elles passent de main en main pour charmer la langueur de ceux qui, dans le moment, n'ayant rien à haïr pour leur compte, ont du moins l'heureuse ressource de se désennuyer avec la haine des autres ; ce genre même n'a pas trop besoin de l'attrait de la nouveauté.

En conséquence je vous envoie cette méchanceté quoiqu'un peu antique, et j'espère que vous la ferez circuler. Il y a peut-être à Marseille, comme à Paris, des femmes à qui elle pourra servir de consolation ; car il me semble, qu'aujourd'hui surtout, il y a plus que jamais de ces prétentions honteuses qui n'osent pas se montrer, mais qui se réjouissent en secret, lorsqu'elles voient attaquer publiquement des prétentions plus affichées et plus heureuses ; c'est toujours un petit dédommagement ; et l'on se console comme on peut.

Savez-vous un autre mot très plaisant de la même femme au portrait, sur cette même Émilie. Émilie qui en qualité de philosophe avait de grands systèmes sur tout, et qui s'était faite une morale, comme on lui avait fait une géométrie et une astronomie, disait : « Je fais tous les jours dans ma tête la revue de mes principes. — C'est fort bien fait, dit Madame D..., ils pourraient s'échapper, car ils sont dans un lieu de force. » C'est encore elle qui, en faisant le portrait de la célèbre duchesse de Chaulnes, a dit : « Son esprit ressemble à l'espace ; il en a l'étendue et le vide. » Vous voyez qu'elle s'est occupée à peindre toutes les femmes célèbres de son siècle. Pour les mieux connaître et ne pas se tromper, elle s'est liée avec elles, à peu près comme une autre femme, qui, voulant faire une chanson sur quelqu'un, commença par en faire son amant, afin, disait-elle, de voir de plus près son ridicule.

Votre devancier Molière en faisait à peu près autant. Quand il rencontrait sur sa route quelque personnage bien bon, c'est-à-dire bien plaisant, il s'y attachait, le suivait, l'observait, et ne le quittait pas que cet homme ne lui eût livré tout ce qu'il possédait en fonds de ridicule. On dit qu'il en suivit un de cette espèce pendant une route de quarante lieues ; ce n'est pas trop loin pour une chose pareille.

Puisque vous êtes occupé à perfectionner votre *Homme personnel*, tâchez, mon cher ami, de faire autour de vous quelque découverte semblable, et ne négligez rien pour vous enrichir. Toutes les sottises de ce genre sont à vous, et vous appartiennent de droit. Dites comme Molière, car on ne peut trop le citer : « Cela est mon bien, je le prends partout où je le trouve. »

A propos, je suis charmé que vous ayez ajouté cette scène de Madame de Melfon au quatrième acte. Je la désirais, je vous en ai parlé plus d'une fois, mais elle était difficile et à faire et à placer. Elle fortifiera ce rôle qui était un peu faible ; elle ajoutera à celui de Soligny, elle le mettra ou en situation ou en scène avec sa maîtresse ; elle tranchera par un ton tout à fait différent avec la grande scène si forte, si vigoureuse et si morale. De bonne foi, quand vous relisez cette scène, n'êtes-vous pas étonné de vous trouver si moral ?

A l'égard de l'exécution de la nouvelle, je n'en suis point en peine, puisqu'elle a plu à ces dames ; je m'en rapporterais un peu plus à leur goût qu'à celui de beaucoup de nos juges de Paris. Si la Comédie française fût née en Provence, elle aurait plus de traits et de gaîté qu'elle n'en a. C'est à vous, si vous le pouvez, à réparer ce tort. Nous n'avons plus aujourd'hui, en France, que des ridicules tristes ; mais un bon poète comique tirerait du rire de cette

1. Antoine Ferrein, médecin consultant des armées du roi, professeur au collège royal, professeur d'académie au jardin du roi, membre de l'Académie des Sciences, mort en mars 1769.

tristesse-là même, comme la chimie tire des éclairs du charbon, en le mêlant avec du salpêtre.

Pour descendre de ces spéculations à des choses plus communes, ma sœur et moi nous vous remercions bien sincèrement de tous les soins que vous avez bien voulu prendre pour les deux cent cinquante livres de riz sultan. Ma sœur n'avait pas besoin de cette nouvelle marque de votre attention pour vous rendre toute la justice qui vous est dûe ; malgré votre pénétration vous ne connaissez pas encore tout son attachement pour vous. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement.

Je ne puis envoyer les *Prôneurs* à Mme Prévost. Je suis à la campagne, à Marly, travaillant et faisant des vers. Je ne retournerai point de sitôt à Paris. Au reste, il me semble que la pièce n'a aucun succès, comme comédie.

CXIV. — *Thomas à Barthe.*

[Paris]. Ce jeudi, 1er mai 1777.

Vous vous plaignez, mon cher ami, de mon silence, et vous avez raison ; mais là-dessus votre imagination se tourmente, et va chercher mille conjectures pour s'affliger, et en cela elle vous rend un très mauvais service. La vérité est que je suis fortement occupé dans ce moment, et occupé de mon poème ; on est entraîné, on veut avancer. Un morceau est commencé, il faut le finir. Ainsi un jour se passe, et puis un autre, et un autre encore ; et la semaine s'écoule, et on sent un petit remords tous les jours parce qu'on ne fait pas ce qu'on aurait besoin de faire. Enfin arrive une lettre un peu grondeuse, qui reproche tous ces délais ; aussitôt on laisse là ses vers, et l'on écrit. Voilà mon histoire.

Vous voyez qu'il n'y a dans tout cela ni sœur, ni prévention, ni refroidissement. En vérité votre âme a une cruelle activité contre elle-même. Quoi, vous pensez encore à cette malheureuse affaire ; et vous en parlez comme vous faisiez il y a trois mois, et vous en écrivez encore quatre pages, comme si cela était arrivé hier. Vous me chargez du soin de vous défendre ! et contre qui ? Il y a un siècle qu'on ne s'occupe plus à Paris ni de votre séparation ni de votre femme. Depuis votre départ, je n'ai pas entendu un mot, un seul mot qui y ait rapport.

Les bals, la musique, le parti de Gluck, et le parti de Piccini (fameux compositeur italien qui est actuellement à Paris), les opéras de *Roland*[1] et d'*Armide*[2] sur lesquels on va mettre de la nouvelle musique, les uns qui crient d'avance au miracle, d'autres qui, d'avance, sont bien décidés à n'avoir aucun plaisir, voilà ce qui occupe et partage toutes les sociétés. On n'a plus le temps de faire une histoire sur les maris ni de calomnier personne.

Tranquillisez-vous donc, remettez votre tête ; prenez votre parti sur ce qui est nécessaire et sans remède ; livrez-vous aux plaisirs qui vous entourent ; aimez et soyez aimé des sociétés où vous êtes ; rêvez au *Personnel* et au bruit qu'il fera, lorsqu'il sera ici à sa quinzième représentation ; voilà des occupations un peu plus douces que celles d'écrire des lettres mélancoliques et chagrines qui ne changent rien, et vous rappellent trop ce que vous devez oublier.

A propos de pièce, on s'est fort occupé de vous dernièrement et en fort bonne compagnie, car la bonne compagnie, en France, commence par les

1. *Roland*, opéra en trois actes, paroles de Quinault arrangées par Marmontel, musique de Piccini, a été représenté avec succès le 27 janvier 1778 à l'Académie de Musique, ce qui provoqua la colère des Gluckistes.

2. *Armide*, cinq actes, paroles de Quinault, musique de Gluck, a moins bien réussi que les opéras précédemment joués du même compositeur. La première représentation est du 23 septembre 1777. Mme Saint-Hubert y faisait Mélisse, et Mlle Levasseur, Armide.

Princes, et de là, comme on sait, descend par étage de rang et de richesse. Les *Fausses Infidélités* ont été jouées par la société du Palais-Royal. Mme de Montesson[1] a joué Dorimène avec le plus grand succès et a, dit-on, fort éclipsé le jeu dur, sec et roide de Mme Préville. M. de Ségur[2] a fait Valscin, et lui a donné un caractère encore plus piquant et plus fin que Bellecourt; il l'a rendu très aimable aux yeux de toutes les femmes qui lui pardonnaient sa méchanceté en faveur de ses grâces, selon l'usage. M. le duc d'Orléans[3] jouait Mondor, et y a eu le plus grand succès d'acteur, sans avoir besoin de celui qu'il avait comme Prince. Voilà ce que je tiens de Mme Necker qui y était.

Je vous félicite sur les lectures du *Personnel*. Ce sont des gages pour la représentation.

On donne actuellement une tragédie nouvelle intitulée *Zuma*[4]; elle est de M. Lefèvre, qui a donné autrefois un *Cosroès*[5]. La pièce était tombée à la Cour, et Paris l'a vengée; elle réussit beaucoup; elle a de l'intérêt, de la rapidité, de la marche, beaucoup d'action et de spectacle, des vers aimables et une fort belle scène au cinquième acte. Le sujet est un peu romanesque, et a un point de ressemblance avec *Alzire*. C'est le contraste des mœurs européennes et des mœurs des sauvages. Zuma est une ancienne reine du Pérou qui, chassée de son empire par les Espagnols, s'est retirée avec les débris de son peuple dans une île déserte. Elle y élève sa fille, et avec elle un jeune enfant qu'elle a trouvé dans l'île, et qui paraît y avoir été abandonné. Cet enfant est espagnol, mais elle ignore qui il est; il se trouve être un des fils de Pizare, le destructeur de l'empire du Pérou, et le meurtrier de l'époux de Zuma. Ainsi elle a élevé le fils de son plus cruel ennemi! elle est prête à lui donner sa fille! Ce jeune homme a un caractère tout à fait aimable et intéressant. La tempête jette des Espagnols dans cette île. Leur chef est un autre fils de Pizare qui devient amoureux de la jeune sauvage et vient l'enlever à son rival avec toute la hauteur d'un despote européen qui a des canons et du fer, et toute la fureur jalouse d'un Espagnol. A la fin, dans ce rival qu'il abhorre et qu'il veut combattre, il retrouve son frère. La scène de la reconnaissance est véritablement belle.

Nous nous occupons beaucoup dans ce moment des Péruviens, car les *Incas* de Marmontel paraissent. L'édition est très belle, et ornée de magnifiques estampes. L'ouvrage n'a pas besoin de ce luxe qui n'annonce souvent que la pauvreté; il y a ici une richesse réelle.

1. Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Rion, née en 1737, fut mariée à dix-sept ans au marquis de Montesson, lieutenant général des armées du roi. Veuve à trente-deux ans, elle fut la maîtresse du duc d'Orléans, et l'épousa en 1773 avec l'agrément du roi, à condition que cette union restât secrète. Recherchée dans le monde par ses talents et par son amabilité, elle fit publier, en 1782, ses *Œuvres* anonymes, en six volumes. Elle jouait la comédie de société avec infiniment de grâce et d'esprit sur son théâtre du Palais Royal, et, pendant la belle saison, à Bagnolet, à Villers-Cotterets..., etc. Elle mourut en 1806.

2. Le comte de Ségur, fils aîné du maréchal, était lié pendant sa jeunesse avec d'Alembert, Suard, Chamfort, l'abbé Delille, La Harpe, Marmontel..., etc. Il avait pris des leçons de diction de Lekain.

3. Louis-Philippe d'Orléans, quatrième petit-fils du Régent. Né en 1723, ce prince n'avait pas de plus grand plaisir que de jouer la comédie. Grimm assure qu'il était plein de naturel et de vérité dans les rôles de financiers et de paysans. Collé a écrit pour lui de nombreuses pièces. Il est mort le 18 novembre 1785.

4. *Zuma* a été représentée pour la première fois à la Comédie française le 22 janvier 1777. — Lefebvre écrit dans la préface de sa pièce : « On m'a reproché des invraisemblances; mais, comme ces reproches ne tombaient guère que sur les faits de l'avant-scène, j'ai le droit de réclamer l'indulgence qu'on a coutume d'accorder aux moyens dont se sert un auteur pour établir préliminairement l'intérêt de son action ». (C'est l'idée fondamentale si souvent exprimée par Francisque Sarcey, qui ne voulait jamais tourmenter un auteur sur ses postulats.)

5. *Cosroès*, tragédie créée le 26 août 1767.

Je ferai demander à Marmontel votre exemplaire, car je crois qu'il vous en a promis un, et je vous le ferai tenir, si la poste veut bien y consentir ; mais je ne serais pas étonné qu'il fût confisqué en route ; l'ouvrage est bon, et vaut bien la peine qu'on fasse exécuter la loi contre lui en se l'appropriant. Des hommes zélés pour leur devoir pourront remplir celui-là.

Adieu, mon cher ami. Je vous recommande, s'il est possible, d'être heureux ; c'est-à-dire de n'avoir point la fièvre, m'allez-vous dire, pas tout à fait cela, mais de ne point aller au-devant d'elle, de ne point l'irriter par ce malheureux talent que vous avez de vous agiter sans cesse. Oubliez ce que vous avez perdu, et rappelez-vous souvent tout ce qui vous reste. Ménagez votre santé, occupez votre esprit ; trompez votre imagination par des amusements. Souvenez-vous de ce que dit Young : que « les souvenirs sont armés de poignards » ; chassez ces assassins, et défendez votre bonheur, comme on sait ordinairement défendre sa vie. Adieu. Je vous embrasse. Je ne vous parle point de mon ancien et tendre attachement.

CXV. — *Thomas à Barthe.*

A Marly, ce 25 juin 1777.

Il y a plus de quinze jours, mon cher ami, quoiqu'ami grondeur, que je comptais vous écrire, et répondre à votre paquet de dépêches, y répondre en détail, et sur tous les articles, sans en omettre un seul. Vous ne vous douteriez pas de ce qui m'a retardé jusqu'à ce moment (car il faut toujours s'excuser avec vous) : ce sont les Comédiens français.

Depuis trois semaines au moins, les Comédiens français ont annoncé la première représentation de l'*Égoïste*, et ils ont éternellement différé jusqu'à ces derniers jours. J'ai attendu toujours pour vous en donner des nouvelles ; à la fin, ils ont pris le moment où j'étais à la campagne ; ainsi, je ne l'ai point vue, mais voici ce qu'on m'en a écrit. Ceci peut vous intéresser. La pièce est tombée le premier jour, et on a eu beaucoup de peine à la finir. Il me paraît qu'on a surtout blâmé l'auteur d'avoir fait de son principal égoïste un homme très vicieux, une espèce de scélérat. On aurait voulu que l'égoïsme ne fût représenté que comme ridicule et non point comme odieux.

Je vais vous transcrire ici ce que j'ai écrit à une personne sur cette espèce de critique.

Présenter ce défaut sur la scène sans aucune altération ni mélange de vice, et montrer l'*égoïste* toujours insupportable aux autres sans que jamais il cherche à leur nuire, serait le triomphe de la finesse et du comique. Ce ne serait pas trop de Molière pour remplir une tâche pareille. Je crois cependant qu'on peut envisager ce caractère, même au théâtre, sous une autre face. Dans les autres siècles, la *personnalité* pouvait n'être qu'un défaut ; il tenait seulement au caractère particulier de l'homme. Aujourd'hui ce défaut est devenu un vice ; il tient aux mœurs générales, il est le fruit nécessaire d'un mauvais gouvernement, d'une société corrompue, d'une patrie où il n'a plus de patrie, de familles sans mœurs domestiques, enfin d'un faux système de morale qui produit à son tour un faux système de bonheur. De là naît un intérêt toujours actif et toujours passionné pour soi.

C'est ici que paraît la nuance qui distingue l'*égoïste* du *personnel*. L'*égoïste* vit dans soi et pour soi. Le *personnel* attire à soi tous les autres, et veut faire du monde entier un instrument qu'il emploie à son gré et pour lui seul. Il a des vices ou des vertus au hasard, selon qu'il en a besoin. Il sacrifie les autres à lui ; mais il ne veut point nuire, il ne veut qu'être heureux. Il me semble que l'*égoïste* est plus passif ; il est en morale ce que le *quiétiste* est en religion. Le *personnel* est sans cesse en activité ; il est comme les plantes dont les racines s'étendent au loin, pour dévorer autour d'elles et changer en leur

propre substance tout ce qui leur est analogue. Ce caractère suppose nécessairement des vices ou en fait naître. Un véritable *personnel* n'est ni ami, ni amant, ni époux, ni fils, ni père; il n'est que *lui*. Tous ces rapports si doux que la nature a établis entre les hommes, sont des contrats qui obligent des deux côtés ; lui, fait comme les souverains ; il prend la moitié du contrat qui oblige les autres envers lui, et reste libre de son côté. C'est du même vice que naissent la tyrannie sociale et la tyrannie politique. Le tyran d'un État n'est qu'un *personnel* armé de la puissance; c'est un monstre plus fort et qui a cent mille bras, au lieu que le *personnel* ordinaire n'en a que deux. L'homme sauvage ou l'homme dans l'état de nature a été nécessairement *personnel*; les rapports et les liens n'existaient pas encore pour lui. La société naissante et perfectionnée lui a appris à exister dans les autres. La société corrompue l'en éloigne et l'en sépare de nouveau, et le remet dans son premier état, excepté qu'alors il fait servir toutes les découvertes et tous les avantages de la société à son bonheur solitaire.

Je crois, mon cher ami, d'après ces idées, et encore plus d'après l'exemple du *Tartuffe*, on pourrait ajouter : du *Méchant*, qu'il est permis de donner des vices à l'*homme personnel*; mais le difficile est d'intéresser ou de faire rire avec ces vices-là. C'est là l'ouvrage du génie et du talent. Cependant cette espèce d'avertissement et de cri public doit vous engager à faire un petit retour sur vous-même et sur votre pièce. Je crois que vous feriez très bien d'adoucir tout ce qui est un peu trop marqué en ce genre, comme dans la scène du second acte où il discute ses intérêts et ceux de sa sœur, scène qui m'a toujours paru un peu scabreuse, et qui ne pourrait être sauvée que par un grand comique, qui n'y est pas. Le départ de la sœur est assez voilé, et je ne craindrais pas pour cet article. Le mot terrible : « un médecin, un notaire », d'après ces dispositions du public ne peut manquer d'exciter un soulèvement dans ce vertueux parterre; mais je n'aurais jamais le courage de le retrancher ; il faut que la pièce le soutienne, ou qu'il tombe avec elle.

Je viens à quelque chose de plus important. C'est la nouvelle scène de Soligni avec madame de Melfond, au quatrième acte. Je crois qu'il est impossible que cette scène passe et qu'elle réussisse. Je parle de la dernière moitié où il développe, ou du moins fait entendre très clairement son système. Cette partie de la scène révolterait à coup sûr, et avilirait de plus madame de Melfond. D'ailleurs, elle avance trop le dénouement. Après une scène pareille, Saint-Géran est marié. Enfin la scène est longue, et précède immédiatement une scène encore très longue. L'admiration de madame de Melfond sur la manière dont il justifie Saint-Géran n'est-elle pas une répétition du comique qui est dans la scène suivante, quand il excuse ce même Saint-Géran aux yeux de son oncle, et que son oncle de même l'admire de très bonne foi. C'est précisément le même effet.

(*A suivre.*) M. Henriet.

LAMARTINE, LAMENNAIS ET HUGO : LETTRES A UN JEUNE ADMIRATEUR BELGE

Jules Delvaux, le destinataire des lettres inédites que voici, était le fils d'un notaire de Tirlemont. La bourgeoisie des Flandres a toujours tenu à honneur de parler français et parfois même d'envoyer ses fils dans les lycées de France. C'est ce que fit le notaire Delvaux. D'ailleurs il n'avait pas grande foi en la stabilité du jeune royaume belge dont il prévoyait la réunion prochaine à la France et, pour cette raison encore, il estimait qu'il valait mieux que son fils y entreprît ses études. Jules Delvaux fut interne au lycée d'Amiens de 1846 à 1848. En ces temps d'effervescence, la jeunesse des écoles s'intéressait aux luttes d'idées et il arrivait que ses maîtres fissent de l'apostolat. A Amiens, plusieurs condisciples du jeune Belge furent, comme lui, gagnés aux idées républicaines et au socialisme [1]. Rentré en Belgique pourvu de son baccalauréat, Jules Delvaux suivit à Louvain, puis à Bruxelles, les cours du droit sans rien abandonner de ses idées. Il y gagna même peu à peu son père, si bien qu'après le coup d'État du 2 décembre 1851, les Delvaux comptèrent parmi les plus fidèles partisans des bannis [2]. Au surplus, le zèle du jeune homme pour les champions de l'idée républicaine se manifestait en toutes circonstances et d'une manière parfois puérile et touchante, on va le voir.

*
* *

Si elle n'a pas, comme le dit complaisamment son auteur, « semé partout le feu dur des révolutions », l'*Histoire des Girondins* (1847) a été lue en Europe avec fièvre et, pour satisfaire à la demande, l'industrie belge en fit des contrefaçons. Les journées de février et le *Manifeste aux Puissances* (4 mars), qu'il rédigea au nom du Gouvernement provisoire, achevèrent peu après de porter au loin la célébrité de Lamartine. On sait en quels termes il y déclarait la paix au monde : « La Révolution française vient d'entrer dans sa période définitive. La France est république. La République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister.... Elle ne fera point de propagande sourde ou incendiaire chez ses voisins.... Mais elle exercera, par la lueur de ses

1. J'ai tout un curieux dossier de lettres politiques adressées à Delvaux par ses condisciples après son départ d'Amiens. Elles révèlent l'influence exercée sur ses élèves par le professeur Debs.

2. Outre les lettres publiées ici, les archives familiales, que Mesdames Follez et Antoine, filles de Jules Delvaux, ont bien voulu compulser pour moi, contiennent des documents relatifs à Lagrange et à Lachambeaudie.

idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle espère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme, le prosélytisme de l'estime et de la sympathie.... Ce n'est point là incendier le monde, c'est briller de sa place sur l'horizon des peuples pour les devancer et les guider à la fois. »

L'année même, un ami des Delvaux, A. Rastoul de Mongeot, journaliste français établi en Belgique, consacrait à Lamartine un livre chaleureux [1]. On y trouvait évidemment ce texte fameux et d'autres encore propres à célébrer l'homme d'État, mais Rastoul, qui connaissait Lamartine pour l'avoir rencontré à Lyon, en juillet 1826, dans le salon du journal *L'Indépendant*, n'avait pas manqué aussi d'en dessiner le portrait :

Sa mise d'un goût exquis avait un cachet d'élégance et de distinction qui se mariait parfaitement avec l'expression de son visage et la dignité de son maintien. Sans le ruban rouge de la Légion d'Honneur, négligemment noué à la boutonnière de sa redingote d'été, et sans la pureté d'accentuation,... je l'aurais pris pour un Anglais.

Toutefois, il était impossible de méconnaître l'empreinte d'une supériorité réelle.... Jamais langage plus harmonieux et plus suave n'avait frappé mes oreilles. J'avais entendu le général Foy, l'illustre député Manuel, MM. de Serres, Martignac et Villemain ; M. de Chateaubriand était venu deux mois auparavant dans ce même salon, où vibrait encore sa parole éloquente. Eh bien ! rien dans mes souvenirs ne ressemblait à ce que j'entendais. Pensées, expressions, inflexions, organe, tout chez cet homme était séduction, d'autant plus irrésistible qu'il semblait ne pas soupçonner sa puissance, qu'il était parfait de convenance, de simplicité, de naturel (p. 51 à 54).

L'ouvrage s'achevait par des réflexions sur la popularité d'un homme qui, aux élections générales du 23 avril, avait été désigné comme membre de la Constituante par dix départements :

Que l'on vienne ensuite parler de l'ingratitude des républiques. L'ingratitude ! Elle n'est point à craindre sous un régime de libre discussion, comme celui que s'est donné la France. Un parti peut méconnaître le dévouement, une nation ne s'abuse point (p. 269).

On ne pouvait assurément prophétiser plus mal. Bientôt, en effet, succédant à d'autres déceptions, le coup d'État met fin à la carrière politique de Lamartine. La gêne est installée à son foyer. Il s'isole [2]. « Je suis, dit-il, comme les chiens qui se taisent et qui se cachent pour mourir [3]. » Et il assume un labeur de plume écrasant pour payer ses dettes. Il vient d'achever la publication du *Nouveau Voyage en Orient*, des six volumes in-8° de son *Histoire de la Restauration* (1851-1853) et il compose simultanément des biographies d'hommes illustres

1. *Lamartine, poète, orateur, historien, homme d'État*, par A. Rastoul de Mongeot, à Bruxelles, chez l'auteur, rue du Nord, n° 61, et chez tous les libraires de Belgique, 1848, petit in-8° de 272 pages.

2. Sa correspondance devient rare. Cf. *Correspondance de Lamartine*, p. par Valentine de Lamartine (6 vol.). Elle se termine en 1852 et l'écrivain ne mourra que le 27 février 1869. C'est ce qui donne de l'intérêt à toute lettre écrite pendant les dernières années de sa vie.

3. Cf. E. Deschanel, *Lamartine* (Paris, Calmann-Lévy, 1893), t. II, p. 300.

pour sa revue *Le Civilisateur* (1852-1854) et, pour le *Siècle*, des feuilletons qui, réunis, formeront l'*Histoire des Constituants* (1854), quand lui parvient une lettre de Jules Delvaux. Ce jeune admirateur savait que, depuis 1849, le « père de la République libérale et pacifique » vivait dans la plus absolue détresse ; il le savait, non point seulement parce que cette misère était de notoriété publique, mais parce que des amis de Lamartine, comme Lagrange et Deschanel, la lui avaient décrite. Aussi, quand les journaux apportèrent la nouvelle que le grand homme, écrasé de labeur et de dettes, venait de tomber malade, la générosité de Delvaux s'en émut. Il lui offrit l'hospitalité dans la maison paternelle, à Tirlemont. Cet élan ingénu toucha Lamartine qui répondit :

Monsieur Dellevaux, Tirlemont.

St-Point, 28 novembre 1853.

Monsieur,

Je ne suis point malade, c'est une erreur peut-être intentionnelle des journaux français pour nuire à mes publications historiques bien inoffensives cependant sous le rapport politique[1].

Mais je remercie ces rumeurs puisqu'elles m'ont valu, indépendamment de vos prières auxquelles je crois, une des lettres les plus touchantes et les plus élevées que j'aie reçues dans ma retraite. Inspirer à de tels hommes de tels sentiments de parenté, c'est plus mille fois que la vaine gloire, c'est la fraternité des âmes devant Dieu.

Mme de Lamartine a été aussi émue que moi de cette lettre. Nous vous la rendons[2] en commémoration à vous et à votre famille.

Si vous voyez le héros chevaleresque et bon Lagrange, remerciez-le de son langage[3] et assurez le de ma réciprocité de sentiments que le malheur ne fait que fortifier. Je pars dans peu de jours pour Paris. Monsieur, je voudrais aller jusqu'en Belgique ne fut ce que pour recevoir à votre foyer l'hospitalité que vous donnez à mon nom dans votre cœur ; mais je suis esclave d'un travail incessant et que nécessitent ces situations qui ne laissent de liberté qu'à la pensée.

Recevez l'assurance d'un sentiment que tout autre mot que l'amitié exprimerait mal.

LAMARTINE.

31, rue de la Ville l'Evêque, Paris.

Lamartine a toujours compté beaucoup d'amis fidèles en Belgique. Quand, dans un effort désespéré pour vaincre la misère, il lancera son *Cours familier de Littérature* (1856-1869 ; 28 vol. in-8°), les souscriptions lui arriveront nombreuses et empressées de chez nous et il rendra un bel hommage à notre presse en déclarant qu'il y a trouvé

1. Une lettre de Madame de Lamartine du 19 janvier 1854 éclaire celle-ci : « Mon mari a bonne mine et l'esprit vif et jeune. Mais le temps est excessivement mauvais, et M. de Lamartine est si imprudent, sortant par tous les temps, que je tremble de voir surgir un rhumatisme après une course comme celle d'aujourd'hui.... La Constituante tire à la conclusion, le quatrième est en train. Après cela, il va faire l'histoire des Turcs. » (Cité par C. Latreille, *Les Dernières Années de Lamartine*, Paris, Perrin, 1925, p. 184.)

2. Cette lettre n'a pu être retrouvée.

3. L'éloge que l'ancien Constituant avait fait de Lamartine aux Delvaux.

les articles les plus propres « à rétablir les sottises d'exagération » funestes à son entreprise[1].

*
* *

Le billet de Lamennais à Delvaux fut rédigé le 16 décembre 1853, et comme Lamennais s'alita au début de janvier pour ne plus se guérir, ce fut sans doute l'un des derniers[2] qu'écrivit le vieux polémiste.

Depuis le coup d'État, Lamennais vivait retiré; il était pauvre et malade. Toutefois ses ennemis n'avaient point désarmé. Dans les premiers jours de décembre, ils firent même courir le bruit de sa fin prochaine. Leur but? Lamennais l'explique :

C'est la seconde fois qu'on inquiète ainsi les personnes qui veulent bien prendre intérêt à ce qui me touche. Les visites que j'ai reçues à cette occasion, les choses qui m'ont été dites et écrites, sont de nature à me faire penser que cette prétendue maladie grave a été imaginée par des gens qui épient ma fin pour s'emparer, s'ils le pouvaient, de ces derniers moments qu'ils se persuadent leur appartenir de droit[3]. Pour moi, qui me suis toujours appartenu, j'espère bien m'appartenir jusqu'au bout[4].

A l'en croire, Lamennais, âgé de soixante et onze ans, se portait à merveille. Mais non, il était usé, déclinant[5], triste aussi de voir la France retombée sous le sceptre d'un nouveau maître. L'hommage de Jules Delvaux, qui lui venait d'une terre aimée[6], dut lui être comme

1. On se souvient que si la majorité des journaux soutinrent chaleureusement la publication du *Cours familier*, le *Figaro* déclara n'y voir qu'une entreprise de « mendicité littéraire », tandis que plusieurs petites feuilles faisaient chorus pour reprocher à Lamartine ses habitudes de prodigalité.

2. Nous ne connaissons que trois lettres postérieures, ce sont :

A M. Dessoliaire, du 23 décembre 1853; cf. *Œuvres inédites de Lamennais*, édit. A. Blaize. Paris, Dentu, 1867, 2 vol. in-8°, t. II, p. 267.

A Mme Cottu, des 5 et 18 janvier 1854; cf. *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu*, édit. Haussonville. Paris, Perrin, 1909, in-12, p. 331.

3. Rappelons qu'en remettant à Auguste Barbet le texte de ses dernières volontés (écrites le 16 janvier 1654), Lamennais lui donna l'ordre de ne laisser approcher de son lit d'agonie aucune personne appartenant au clergé.

4. Lettre du 12 décembre 1853 à M. Élie (édit. Blaize, t. II, p. 266) confirmée par celle du 23 décembre à M. Dessoliaire (*ibid.*, p. 267).

5. Cf. sa lettre du 29 septembre 1853, où il confie à M. Dessoliaire : « Ma vie n'est de plus en plus qu'un enchaînement de souffrances, et mes forces déclinent tous les jours » (Édit. Blaize, t. II, p. 265), et celle du 5 janvier à la baronne Cottu : « Voilà trois semaines que je ne suis sorti de ma chambre, où me retiennent de concert le froid, la goutte et les maux d'estomac. Le tout ne compose pas une vie fort agréable, mais les livres me distraient. Ils me font oublier le présent et ce que l'avenir semble nous réserver de plus triste encore. Jamais l'horizon ne me parut si noir » (Édit. Haussonville, p. 331). Lamennais s'alita peu de jours après et mourut le 27 février 1854.

6. Il avait soutenu en 1830, dans l'*Avenir*, la cause des Belges révoltés contre la Hollande. Terre aimée aussi parce que l'Église y jouissait d'une liberté entière vis-à-vis de l'État. Cf. ce que Montalembert écrivait dans sa brochure traitant des *Intérêts catholiques au XIXe siècle* : « Elle (la Belgique) a consacré tous les vœux et toutes les conquêtes du catholicisme dans les temps modernes : l'indépendance absolue de l'Église, le libre choix des évêques par le vicaire du Christ, la liberté complète de l'enseignement et des associations religieuses ». C'était là précisément ce que Lamennais aurait voulu que chaque État concédât à l'Église.

un dernier rayon de la gloire avant la mort et, quoi qu'il eût depuis longtemps déjà pris « la détermination de renoncer à toute correspondance, et de ne pas répondre à moins d'une nécessité absolue[1] », il écrivit au jeune homme avec une grande bonté :

A monsieur Jules Delevaux,
chez M. Delevaux, notaire, à Tirlemont. Paris, 16 décembre 1853.

Déjà deux fois, Monsieur, les journaux m'ont fait gravement malade et presque mourant, tandis que je me portais à merveille, pour mon âge du moins.

Il est triste qu'on se permette de répandre si légèrement des bruits qui alarment les familles et les amis. Mais, vraie ou fausse, le gazetier a le premier donné la nouvelle : qu'est-ce que le reste près de celà? De ce que vous me dites, Monsieur, à l'occasion de celle-ci, j'écarte les louanges, que je mérite trop peu, et j'accepte avec un empressement très affectueux les assurances d'une sympathie en retour de laquelle je vous prie d'agréer la mienne.

LAMENNAIS.

* * *

Le même mois de décembre 1853, qui semble avoir marqué dans la jeunesse de Julien Delvaux l'apogée de sa ferveur républicaine, il écrivit à Victor Hugo. Le proscrit l'en remercia par une épître comme seul il sut en adresser à ses admirateurs.

Monsieur Jules Delevaux,
chez M. Delevaux, notaire, Tirlemont. Jersey, 29 décembre 1853.

Je lis, Monsieur, votre lettre avec attendrissement. Ce n'est pas seulement une jeune, noble et enthousiaste nature qui y respire : c'est une âme ferme et sérieuse qui s'y réfléchit.

Vous autres, esprits convaincus qui êtes destinés à marcher à la tête des générations de l'avenir, vous avez de grands devoirs. Vous devez mesurer la grandeur de vos devoirs que nous invoquons à la grandeur de vos droits que nous proclamons. Dès à présent, l'apostolat vous réclame ; demain le combat vous appellera. Versez vos âmes et vos convictions autour de vous ; faites rayonner l'idée dont vous êtes les récipients lumineux ; jeunesse, chantez le chant de l'avenir.

Nous, les lutteurs du présent, couverts des poussières de la Mêlée, baignés des sueurs du Martyre, nous avons besoin d'entendre votre voix, en attendant que nous voyions surgir votre bannière. Bientôt votre légion viendra se ranger près de la nôtre et combattre le grand combat de Dieu, *proelia Domini*[2].

En attendant, continuez. Criez-nous : courage ! pendant que nous vous crions : bienvenue ! Soyez nos adhérents par l'Esprit en attendant que vous soyez nos auxiliaires par le bras.

Cher fils en Démocratie, cher frère en humanité, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

Soyez assez bon pour faire mettre à la poste les lettres que voici. Les lettres timbrées de Jersey sont toutes ouvertes en France.

Parlez de moi à Lagrange et à Deschanel[3], je les aime.

1. Lettre à M. Dessoliaire du 4 août 1852 (Édit. Blaize, t. II, p. 262).
2. Cf. *Premier Livre des Rois*, ch. xxv, verset 28.
3. De ce dernier ne subsiste qu'un billet :

A M. Julien Delvaux, rue de Diest, 5, Tirlemont. Bruxelles, jeudi 8 avril 1852.

Cher Monsieur,

Vous êtes bien aimable de me rappeler votre invitation d'une manière si amicale. Je regrette de ne

Delvaux ne chanta pas longtemps « le chant de l'avenir ». Il s'embourgeoisa, devint administrateur de chemin de fer, puis receveur du duc de Montmorency.

Il avait, en 1848, composé une étude sur *Chateaubriand romanesque et amoureux.*

MARCEL PAQUOT.

pouvoir en profiter, pour Dimanche prochain du moins. J'ai reçu hier soir le laissez-passer que j'attendais pour aller à Paris assister au mariage de ma sœur.

Je pars ce soir de Bruxelles, j'y reviendrai mardi : je serai donc absent Dimanche, mais j'espère que ce n'est que partie remise.

A vous, très affectueusement.

ÉMILE DESCHANEL.

SAINTE-BEUVE ET JEAN BERTAUT

Sainte-Beuve est sans contredit le plus grand critique du XIXe siècle ; il a porté l'analyse des œuvres littéraires à un point qu'elle n'avait pas atteint avant lui. Son impartialité ou, si on aime mieux, son objectivité en face des écrivains des XVIe et XVIIe siècles est universellement reconnue et même pour les plus notables du XIXe siècle, amis ou adversaires, il s'est montré aussi indépendant qu'il est possible de l'être. C'est donc une véritable bonne fortune de saisir sur le vif sa méthode de travail ; elle est d'ailleurs un témoignage de sa haute conscience. Nous allons en avoir un exemple à propos de Jean Bertaut, l'évêque de Séez, dont il s'est occupé à deux reprises différentes, en 1827 et en 1840.

Nous ignorons l'édition des *Œuvres poétiques de Jean Bertaut* qu'il avait en mains en faisant, dans son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, le portrait littéraire de leur auteur, mais la chose est sans importance. L'évêque de Séez n'est qu'un écrivain de second ordre et point n'était besoin d'étudier à fond ses œuvres pour le mettre à son rang et déterminer son influence. Du premier coup Sainte-Beuve lui a assigné sa véritable place :

> Bertaut suivit de près Des Portes, et, comme lui, obtint de bonne heure les encouragements de Ronsard, qui ne trouvait rien à reprendre dans les essais de son jeune disciple, sinon qu'il était un poète *trop sage*. La verve, en effet, est ce qui a manqué surtout à Bertaut. Poli, mais froid, amoureux de sens rassis et bel esprit compassé, il n'a réussi que dans la complainte, dont la langueur allait bien à sa nonchalance. On a fort vanté la pièce où se trouvent ces vers :
>
> *Félicité passée*
> *Qui ne peux revenir,*
> *Tourment de ma pensée,*
> *Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir!*
>
> Il dit ailleurs sur le même ton :
>
> *Mes plaisirs se sont envolés,*
> *Cédant au malheur qui m'outrage ;*
> *Mes beaux jours se sont écoulés,*
> *Comme l'eau qu'enfante un orage,*
> *Et, s'écoulant ne m'ont laissé*
> *Rien que le regret du passé.*
>
> Hors de là, Bertaut nous semble d'une fadeur extrême, que les éloges de Mlle de Scudéry expriment mieux que toutes les critiques. Elle le met au-dessus de Desportes, et le déclare entre tous les poètes contemporains celui qui *donne la plus grande et la plus belle idée des Dames qu'il aimoit*. Quand il fut devenu évêque de Séez, ou même qu'il se vit abbé d'Aulnay, Bertaut renonça

aux poésies galantes et s'appliqua à paraphraser des cantiques sacrés, et à célébrer les grands événements du temps, tels que la *conversion, l'assassinat de Henri IV,* la *soumission de Paris.* Mais, aux prises avec ces sujets solennels, il se montra bien plus faible que dans la stance amoureuse. Son style, prosaïque et sans images, a l'air de se traîner à pas comptés pour atteindre quelques antithèses; sa période, composée à l'ordinaire de vingt à trente vers alexandrins, se déroule avec une lenteur processionnelle : on pourroit dire qu'elle se prélasse. Conjonctions, adverbes, parenthèses, tout y trouve place, tout fait nombre : les phrases du Père Maimbourg, que Montesquieu conseille aux asthmatiques, ne sont rien auprès des phrases de M. de Séez.

Un caractère tout à fait propre à Bertaut, c'est que, par la platitude et les pointes de son style, il ressemble bien plus aux Colletet, aux Scudéry, aux Des Yveteaux, et autres pareils rimeurs de l'âge suivant, qu'à Belleau, Baïf, et même Des Portes. Ceux-ci relevaient du moins leur mauvais goût par de l'énergie, de l'éclat, et quelques traits épars du poète. Bertaut ouvrit, en quelque sorte, carrière à cette innombrable cohue de beaux esprits qui ne firent jamais que des vers détestables. Comme il survécut à Henri IV et mourut seulement dans la première année du règne de Louis XIII, on voit comment a pu s'établir par lui ce rapprochement ou, pour mieux dire, cette continuation véritable, entre l'école dégénérée de Ronsard et les mauvais poètes du temps de Richelieu. Vainement Malherbe essaya de s'interposer au nom du goût : lui présent, et malgré ses efforts, les exemples de l'école en décadence, grâce à Bertaut surtout, se transmirent à cette pitoyable génération poétique, si raffinée et si niaise à la fois, que Sarasin et Voiture ne ranimèrent qu'un instant, et qui, après avoir embarrassé les pas du grand Corneille, est venue mourir sous les traits de Boileau. Il y a plus; Malherbe lui-même, par les habitudes de correction et de sagesse qu'il introduisit, contribua à précipiter un grand nombre de ces disciples énervés de Bertaut dans le prosaïsme et la platitude. Tout ceci peut mener, selon nous, à expliquer d'une manière neuve autant que vraie un point assez important de notre histoire littéraire. Quand on lit Scudéry, Benserade et les auteurs de l'Hôtel de Rambouillet, on croit assister à la chute plutôt qu'à la formation d'une littérature ; et les défauts qui nous choquent en eux, symptômes de décrépitude, et non pas d'inexpérience, rappellent la manière du cavalier Marin, en Italie, et celle des poètes anglais sous Charles II. Or, maintenant, l'on aperçoit sans peine l'origine première de cette école épuisée, et de quelle littérature antérieure elle est sortie. Si nous osions la caractériser par un mot d'une précision triviale, nous l'appellerions la *queue* de Ronsard, en ajoutant toutefois qu'elle avait été tant soit peu écourtée et peignée sous la main de Malherbe. Du Perron, de Lingendes, d'Urfé, par les qualités et les défauts de leurs vers, se placent à côté de Bertaut et appartiennent, comme lui, à cette époque de transition qui unit la poésie du règne de Louis XIII avec celle du règne de Henri III.

En 1840, Sainte-Beuve ayant acquis un bel exemplaire de l'édition de 1620 :

Les | œuvres | poétiques | de Mr. Bertaut, | evesque | de Sees, Abbé d'Aunay, premier | Aumosnier de la Royne | Dernière edition | Augmentées de plus de moitié outre les | précédentes Impressions | A Paris, | chez Toussainct du Bray, ruë | Sainct Jacques aux Espics meurs : | Et en sa Bouticque au Palais, en la | gallerie des prisonniers | M.DCXX (1620). In-8° de 8 ff., 672 p. chiff. et 4 ff. de table.

l'a couvert d'annotations et de divers signes qui prouvent une lecture minutieuse et attentive des textes. Avant d'en donner un aperçu, pré-

cisons dans quelles conditions Sainte-Beuve a abordé de nouveau Bertaut. Il a pris soin lui-même de nous renseigner à cet égard :

M. de Saci, le traducteur de la Bible et le saint confesseur, avait coutume de dire que les anges, quand ils sont une fois entrés dans un sentiment et qu'ils ont proféré une parole, la répètent durant l'éternité ; elle devient à l'instant leur fonction, leur œuvre et leur pensée immuable. Les saints ici-bas sont un peu de même. Chez la plupart des hommes, au contraire, les paroles passent et les mouvements varient. Entendons-nous bien pourtant ; c'est au moral qu'il est difficile et rare de rester fixe et de se répéter ; dans l'ordre des idées, c'est trop commun. Le monde se trouve tout rempli, à défaut d'anges, d'honnêtes gens qui se répètent ; une fois arrivé à un certain point on tourne dans son cercle, on vit sur son fonds, pour ne pas dire sur son fumier.

Ainsi ai-je tout l'air de faire à propos du XVI^e^ siècle ; je n'en sortirai pas. J'en prends donc mon parti, c'est le mieux, et j'enfonce, heureux si je retrouve quelque nouveauté en creusant.

Plus d'une circonstance incidemment, et presque involontairement, m'y ramène. Ayant reparlé par occasion de Du Bellay, il est naturel de suivre. Or Bertaut a été le second de Des Portes comme Du Bellay l'avait été de Ronsard : voilà un pendant tout trouvé. Du Bartas aura son tour. Dans le *Tableau de la Poësie française au XVI^e^ siècle,* je les avais laissés au second plan, le tout étant subordonné à Ronsard ; je tiens à compléter sur eux ma pensée et à faire sortir mes raisons à l'appui, avant que M. Ampère, qui s'avance avec toutes ses forces, soit venu régler définitivement ces points de débat, et qu'il y ait clôture. On aurait tort d'ailleurs de croire que ces sujets ne sont pas aussi actuels aujourd'hui que jamais. J'ai dit combien Du Bellay dans sa patrie d'Anjou, et à Paris même, avait occupé de studieux amateurs en ces derniers temps. Il y a quelques mois, M. Philarète Chasles écrivait de bien judicieuses et spirituelles pages sur Des Portes [1]. L'autre jour, je tombai au travers d'une discussion très intéressante sur Bertaut entre deux interlocuteurs érudits dont l'un, M. Ampère lui-même, avait abordé ce vieux poète à son cours du Collège de France, et dont l'autre, M. Henri Martin, en avait traité non moins *ex professo* dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Caen [2]. Je survins *in medias res,* en plein Bertaut ; j'étais tout préparé, ayant justement, et par une singulière conjonction d'étoiles, *passé ma matinée à le lire.* Il m'a semblé, en écoutant, qu'il y avait à dire sur Bertaut, à me défendre même à son sujet, et que c'était une question *flagrante.*

Sainte-Beuve énumère les questions auxquelles il entend répondre :

Bertaut, qui n'avait que quatre ou cinq ans de plus que son compatriote Malherbe, mais qui appartient au mouvement poétique antérieur, a-t-il été, en effet, une espèce de Malherbe anticipé, un réformateur pacifique et doux ? A-t-il eu en douceur, en harmonie, en sensibilité, de quoi présager à l'avance le ton de Racine lui-même ? Bertaut était-il un commencement ou une fin ? Eut-il une poésie littéraire et laquelle ? Doit-il nous paraître supérieur comme poète à Desportes, son aîné, et qu'on est habitué à lui préférer ? A-t-il fait preuve d'une telle valeur propre, d'une *qualité* originale et active entre ses contemporains les plus distingués ? Ce sont là des points sur quelques-uns desquels je regretterais de voir l'historien littéraire plier. J'ai été autrefois un peu sévère sur Bertaut [3] ; je voudrais, s'il se peut, maintenir et modifier tout ensemble ce premier jugement, le maintenir en y introduisant de bon gré des circonstances atténuantes. Ce à quoi je tiens sur ces vieux poètes, ce

1. *Revue de Paris,* 20 décembre 1840 (Sainte-Beuve).
2. Année 1840. M. H. Martin est le savant commentateur du *Timée* (*id.*).
3. Dans son *Tableau de la poésie française au XVI^e^ siècle.*

n'est pas à justifier tel ou tel détail de jugement particulier trop court, trop absolu, mais la ligne même, la courbe générale de mon ancienne opinion, les proportions relatives des talents. Dans la marche et le départ des écoles littéraires, l'essentiel, pour la critique qui observe, ou qui retrouve, est de battre la mesure en même temps....

Nous ne suivrons pas Sainte-Beuve dans ses développements ; contentons-nous d'apporter ses conclusions :

Ici, pour me tenir aux alentours de Malherbe et à Bertaut, je voudrais simplement deux choses :

1° Montrer que Bertaut n'a rien innové d'essentiel, rien réparé ni réformé, et qu'il n'a fait que suivre ;

2° Laisser voir qu'à part cette question d'originalité et d'invention dans le rôle, il est effectivement en plus d'un endroit un agréable et doux poète.

Cette double démonstration faite, Sainte-Beuve ajoute :

Je crois n'avoir rien omis de lui qui puisse donner du regret. Il n'y aurait pas, après le naufrage des temps, de quoi former de ses débris un volume, si mince qu'il fût ; c'est assez du moins qu'on y trouve de quoi orner un éloge et rattacher avec honneur son nom dans la mémoire des hommes. A cette fin, deux ou trois clous d'or suffisent....

Cette notice de Sainte-Beuve reproduit 82 vers de Bertaut puisés dans douze pièces[1] dont 52 appartiennent à la chanson : *Les Cieux inexorables* (24 v.) et à l'Élégie : *Comme alors que le jour s'est caché sous la terre* (28 v.).

* * *

Fernand Gregh, le délicat poète, a défini la manière de Sainte-Beuve : « Elle se plaît à l'analyse, elle aime les citations copieuses, les comparaisons, les rapprochements, les discussions de mots, et même, si elle étudie un poète, les considérations techniques de rimes et de rythmes. » Et cette façon de procéder explique les divers signes dont le critique s'est servi en parcourant, crayon en main, le Bertaut de 1620. En dehors des annotations, il y a des mots et des vers entiers soulignés, des accolades tantôt placées dans la marge de droite, tantôt dans celle de gauche, des tirets, des mots et des vers barrés, enfin des lignes brisées placées généralement au-dessus des expressions impropres.

Il y a en tout environ 120 annotations, 130 vers environ soulignés en partie ou en entier ; les accolades placées à droite et à gauche embrassent 380 vers ; il y a 26 tirets ; 83 vers barrés en partie ou en entier, et 14 lignes brisées.

Les 118 annotations portent sur 41 pièces. En voici la liste :

I. — Élégie. Je publie en ces vers le discours que raconte..... 20
II. — Panarette.... Les ans dont pas à pas un lustre fait son tour. 17
III. — Elégie. Je ne puis plus me taire, il faut que je me plaigne.. 10

1. Sur ces douze pièces, cinq sont vierges de toute annotation et de tout signe quelconque dans l'exemplaire Bertaut de 1620 ; sur les sept autres : trois portent les n^os^ XIV, XXIV et XXVI dans la liste ci-après, les autres ont des accolades ou un tiret.

IV. — Stances. Donc, ô cruel Amour, après tant de constance... 5
V. — Stances. D'avoir contre vos loix rebellé ma pensée..... 5
VI. — Autres stances. L'aile de mon penser volant outre les Cieux. 4
VII. — Discours funèbre.... Les ombres de la nuict qui suivit la journée..... 3
VIII. — Rép. aux paroles d'une belle dame. Je ne tesmoigne point que je souffre bien peu..... 3
IX. — Cartel.... Le bruit qui prend naissance en la bouche des hommes..... 3
X. — Complainte. Non, non, il n'est point vray qu'on meure de tristesse..... 3
XI. — Stances. Quand je pense au départ dont l'injuste rudesse (p. 434)..... 3
XII. — *Id.*[1]. Qu'on ne m'accuse point d'aller idolatrant (p. 442)... 3
XIII. — *Id.* Sur la mort du feu roy. Si sentir vivement le mal qui nous fait plaindre..... 3
XIV. — Élégie. Comme alors que le jour s'est caché sous la terre.. 2
XV. — Stances. Elle l'avoit bien dit que ses mains larronnesses.. 2
XVI. — Élégie. Il est vray, je l'ai faict, j'ai changé de courage..... 2
XVII. — Stances. O beaux yeux qui sçavez si doucement charmer.. 2
XVIII. — Défense de l'Amour accusé par M. D. P. On ne se souvient que du mal..... 2
XIX. — Chanson. Pour estre plus jeune et plus beau..... 2
XX. — Stances. Quand je revy ce que j'ai tant aimé..... 2
XXI. — Chanson. Quand verray-je un jour plus heureux..... 2
XXII. — Sonnet sur un baiser.... Baiser dont la douceur vit en ma souvenance..... 1
XXIII. — Pour le ballet des Princes.... Ces fleurs que nul hyver ne tuë. 1
XXIV. — Stances. C'est bien force, ô mon Cœur, que tu sois consumé. 1
XXV. — Fantasie. Ceux qui ne sçavent la douleur..... 1
XXVI. — Sonnet. Comment puis-je de vous espérer guarison..... 1
XXVII. — Resp. pour une dame. Désirer de voir en mon âme..... 1
XXVIII. — Chanson. Enfin ce Tyran de nos âmes..... 1
XXIX. — Complainte sur la mort du feu Roy.... Enfin la cruauté, l'insolence et la rage..... 1
XXX. — Sonnet sur une paire de gands.... Gands qui souliez couvrir ceste sensible yvoire..... 1
XXXI. — A Mgr de Rosny.... Sonnet : Il ne faut point vanter, pour orner vostre gloire (p. 383)..... 1
XXXII. — Stances. Je ne l'aymoy qu'à fin de me guérir..... 1
XXXIII. — Resp. pour une dame.... Je ne sçaurois tenir pour autre que pour fainte..... 1
XXXIV. — Sonnet. Las ! ces pleurs insensez que nul espoir n'essuye... 1
XXXV. — Chanson. Las ! je meurs d'un secret martyre..... 1
XXXVI. — Chanson. L'ennuy qui tourmente ma vie..... 1
XXXVII. — *Id.* O beaux cheveux dont la blancheur égale..... 1
XXXVIII. — Stances. Quand Phyllis, que l'Amour enseigne en ses escholes..... 1
XXXIX. — *Id.* Quiconque admirera l'ardent feu de mon ame..... 1
XL. — Sur la mort de Caleryme (Gabrielle d'Estrées). Six jours s'estoient passez depuis l'heure funeste..... 1
XLI. — Chanson. Souhaittant que le Ciel punisse..... 1

1. Stances pour Mgr de Bourbon, comte de Soissons, et madame (Catherine de Bar), sœur du Roy Henri IV. (B. N., Ms. 20605.)

Ces annotations sont de diverses sortes. Il y en a qui expriment une opinion favorable ou défavorable, d'autres critiquent les expressions dont Bertaut s'est servi, et d'autres signalent des réminiscences soit antérieures, soit postérieures chez des écrivains des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Il en est de générales qui s'appliquent à la pièce entière :

I. — Trop longue, mais il y a du dramatique, de la grâce et des vers heureux.

III. — Il y a de la passion et de beaux vers.

D'autres annotations visent des strophes entières ou plusieurs vers qui se suivent. Nous ne reproduisons que le premier vers.

I. — v. 313-316. Comme un qui non content de voir sur la poussière.... (B. Comparaison.)

II. — v. 99-109. Notre Roy tout couvert de poudre ensanglantée.... (Peinture animée.)

v. 145-156. Mon cœur n'y consent plus, les voyant si souvent.... (Tout ce morceau sur les duels est bien raisonné, il y a d'heureux traits de poésie.)

v. 199-206. Mais quand d'une vertu de loüange affamée.... (B.)

v. 405-432. Dans ceste grande salle incogneuë au repos. (Peinture du Palais remarquable pour son temps.)

v. 1045-1048. Certes la noble fureur des esprits courageux.... (B.)

v. 1415-1420. Et die avec pitié de sa pauvre abondance. (Le sentiment anime tous ces vers.)

III. — v. 89-94. Ah ! fille sans amour ou du moins sans constance.... (Très passionné.)

V. — st. 3. Jadis un puissant Roy différa de comprendre.... (De l'esprit.)

XI. — st. 7. Impitoyable autheur du feu qui me consume.... (B. dans ce genre.)

XIII. — st. 18, v. 4-6. Et qu'à faute de mieux, notre ame désolée.... (Comparaison trop poussée, faux goût et faux esprit.)

XIV. — v. 61-80. On dit qu'en Idumée, ès confins de Syrie.... (Comparaison neuve.)

XVIII. — st. 6. Ainsi du pleumage qu'il eut.... (B.)

XX. — st. 1. Quand je revy ce que j'ai tant aimé. (Très agréable.)

XXIV. — st. 12. Tous les soucis humains sont pure vanité.... (B.)

XXVIII. — st. 1-2-11-13 et 18. Enfin ce Tyran de nos ames.... (B.)

XXIX. — v. 173-178. Ah ! combien je prévois que nostre renommée..... (B.)

XXXII. — st. 12. Ainsi voulant du joug se descharger.... (Plein d'esprit.)

XXXVI. — st. 7-8. Mais que pouvois-je attendre.... (Ces deux stances sont à citer.)

Les annotations élogieuses portant sur un ou deux vers sont assez nombreuses :

I. — v. 70. *Détache ton desir* d'une chose si belle. (B.)

v. 138. *Tout ce que ses dédains ont de foudre et d'orage.*
(B.)

v. 278. Et voilant d'un sous-ris ma douleur amère.
(B. vers.)

v. 296. Ses attrayants regards *cruels d'estre trop doux.*
(Singulier, mais énergique.)

v. 299-300. Mais encor semblait-il *ses lèvres animer.*
De je ne scay quels mots qui conseilloient d'aymer.
(B.)

v. 362. Comblant de désespoir mon âme désolée.
(B.)

v. 481. *Mes propos chanceloient* d'une *tremblante audace.*
(Hardiesse poétique.)

II. — v. 75. Sur ce riche fourreau *vivoient par* la sculpture.
(Hardiesse très poétique.)

v. 103-104. *L'or paraissoit* fuir détaché de sa place
Et blesmir sur des fronts naguerres pleins d'audace.
(Audace heureuse.)

v. 469. *Mais l'œil des passions voit mal la vérité.*
(Beau vers par la vérité.)

v. 1026. *Et mirer sa vaillance en des fleuves de sang.*
(Hardiesse un peu singulière.)

v. 1069-1070. Un seul Roy de ce temps (c'est assez le nommer).
(B.)

III. — v. 16. *L'amère volupté de gémir librement.*
(B. vers.)

Puis qu'aux plus criminels sur la gesne estendus.

v. 32. *Les lamentables cris ne sont point défendus.*
(B. vers.)

v. 64. Filoit d'un fuseau d'or la trame de mes jours.
(B.)

v. 124. J'eusse *blessé ton nom* de bouche ou par escrit.
(B.)

IV. — st. 13, v. 5. *L'onde se fist constante*, et comme au temps d'Ulysse.
Une navire encor redevinst un rocher.
(Spirituel.)

VII. — v. 430. As osé violé une teste si chère.
(B. express.)

XIII. — st. 12, v. 1. *Perdu* las ! et quel bien ! un Prince, un Père, un Maistre.
(B. Répétition.)

XXX. — v. 14. Mon esprit amoureux la baisa du penser.
(Hardi.)

XXXIII. — v. 2. La douleur qui paroist gémir en vostre plainte.
(Hardi.)

XXXIV. — st. 1. Las ! *ces pleurs insensez* que nul espoir n'essuye.
(B. vers.)

XXXVII. — st. 1. O beaux cheveux dont la *blondeur* égale.
(Blondeur, mot nouveau.)

Passons aux remarques et aux critiques :

I. — v. 38. Venant à l'impourvuë esblouir ma paupière.
(Pour œil.)

v. 239-240. Et [d'enter] en son cœur un [rameau] de pitié.
Qui produira les [fruits] deux à son amitié.
(Trop métaphorique.)

v. 305. Ce fut lors qu'à [mes pieds] je vy choir mon courage.
(Mauvais goût.)

v. 351. *La trampe de rigueur dont il sera durcy.*
(Trop métaphorique.)

v. 399-400. Et ne permettez point que ces *fleurs de beauté*
Cachent tant de [serpents, d'ingrate cruauté].
(Trop figuré, peut être du moins très poétique.)

v. 459. [Nouveaux écrans] du feu qui causoit ma douleur.
(Mauvais goût.)

II. — v. 780. Car c'est moy qui l'engendre (la paix) et l'anime et la *pais*.
De prévoyants édicts, de conseils pacifiques.
(Paître, nourrir.)

v. 1515. Ou les tiges [rampants] de ces mauvaises herbes.
(Tige est du féminin.)

III. — v. 107. L'ay-je laissé mourir [le saint et chaste feu], ou l'ay-je violé.
(Violé, express. latine.)

IV. — st. 6, v. 6. Si pleines (ses paroles) de faveur, et si *manques* de foy.
(Manque, adjectif.)

st. 19, v. 2. C'est d'esteindre ma flamme, ou la réduire en cendre.
(On ne réduit pas une flamme en cendres.)

V. — st. 1, v. 3. De ce *jeune forfaict* à bon droit se ressent.
(Jeune forfaict n'est pas bon.)

st. 5, v. 4. Mon audace rebelle aux fers *emprisonnée*.
(Aux.)

st. 7, v. 4. Longtemps vostre rigueur m'a *soudoyé* de larmes.
(Singulier.)

VI. — st. 7, v. 1. En fin c'est un miracle *apparu* de nos jours.
(De pour dans.)

st. 9, v. 5. Une mer dont les flots sont armez de rigueur.
(Trop hardi.)

st. 15, v. 4. Les ans de Meleagre en l'antique *saison*.
(Pour âge.)

VII. — v. 199-200. (La cruelle mort) Précipite ma vie en de *profondes nuits*.
Ténébreuses de dueil, de tristesse et d'ennuis !
(Noir d'épouvante.)

IX. — v. 40. *Bien veignez* nostre entrée et la favorisez.
(Mot étrange, singulier.)

XII. — st. 2, v. 4-6. En eux les doux refus sont meslez aux désirs.
Les attraits aux dédains, les peines aux plaisirs,
Et l'espoir à la crainte, et la mort à la vie.
(Trop suivi dans le genre fade.)

st. 4, v. 1-2. Aussi sont-ce les yeux qu'Amour souloit porter,
Et qu'au front de ma dame, il fist luy mesme enter.
(Enter des yeux, mauvaise métaphore.)

XIV. — v. 35. Et le *mal* que l'absence aux amants fait *gouster*.
(Gouster le mal, singulier.)

XV. — st. 19, v. 1. Poursuy donc, *rends ta flame et ta plainte estouffée*.
(Tour lent et prosaïque et peu français.)

XVII. — st. 2, v. 1. O beaux yeux qui *pleuvez* des flames et des traits.
(Lancés au lieu de pleuvez.)

st. 3, v. 3. Mais vous estes des Cieux *influans* des amours.
(Ce verbe est neutre.)

XVIII. — st. 13, v. 3. Il bannit du cœur d'un amant.
(Vieux.)

XIX. — st. 4, v. 1. Non, si vous eussiez [ramentu].
(Terrible mot.)

XXIII. — st. 3, v. 6. Sans se picquer aux *aiguillons* ?
(Pour épine.)

XXV. — st. 7, v. 3-4. Ces jours passez fit de mon cœur
[Comme de la cire d'Espagne].
(Ridicule.)

XXVI. — v. 5-6. Las, je sèche et flaistris en ma jeune saison.
Tué [du basilic de vostre belle veuë.]
(Bien mauvais.)

XXXIX. — st. 10, v. 3. Fait *parler* les œillets, faict *sousrire les roses*.
(Trop fort [s'applique à parler].)

Sainte-Beuve s'est contenté quelquefois de répéter en marge l'expression qui l'avait frappé :

I. — v. 12. Servit d'heureux théâtre à *sa jeune vertu.*
(Jeune vertu.)

v. 14. Souloit rendre ma vie *un spectacle* de peines.
(Un spectacle.)

v. 316. Luy tenant sur le chef le *pied victorieux*.
(Son pied victorieux.)

v. 373. Las! bien estois-je *mort despoir* et de courage.
(Mort d'espoir.)

II. — v. 1527. Sans rendre ny son règne *horrible* de supplices.
(Horrible de...)

III. — v. 85. Et ce qui me *comblant de douleurs* éternelles.
(Combler de douleur.)

v. 132. De repentir aucun en ta *jeune pensée.*
(Jeune pensée.)

v. 137. Que l'éternel oubli de ta *jeune inconstance.*
(Jeune inconstance.)

IV. — st. 4, v. 3. Qu'ayant *assis son nom* au rang des immortels.
(Asseoir son nom.)

IX. — v. 50. Immoler la valeur *aux pieds de vostre gloire.*
(Aux pieds de vostre gloire [ligne brisée].)

X. — st. 10, v. 4. *Je me pais de douleur*, comme luy de poison.
(Se paître de douleur.)

XI. — st. 8, v. 2. Chez toy les plus *doux ris sont tous baignez de pleurs.*
(Ris baignés de pleurs.)

XIII. — st. 7, v. 2. Reste plustost non plaint, *que plaint d'indignes* larmes.
(Plaint de[1].)

XV. — st. 17, v. 1-2. Aussi bien *quelle fleur d'espérance* nouvelle.
(Fleur d'espérance.)

XVI. — v. 44. Vous va *d'un pied superbe* en triomphe menant.
(Pied superbe.)

XIX. — st. 4, v. 5. Sa beauté *si douce* à vos yeux.
(Douce à...)

XXI. — st. 2, v. 2. Qu'un *jeune respect* m'en sépare.
(Jeune respect.)

XXVII. — st. 1, v. 4. C'est brûler d'une *jeune envie.*
(Jeune envie.)

XLI. — st. 2, v. 2. Que pour ce qu'*ingrate à ma peine.*
(Ingrat à...)

Et il a signalé quelques réminiscences de :

BOILEAU.

II. — v. 415-420. Nul ordre n'y régnoit : une bruyante presse
Roullante en tourbillons, s'y demenoit sans cesse,
Grosse de tous estats, de prestres, de marchands,
De nobles, de bourgeois, de laboureurs des champs,
On s'y poussoit l'un l'autre...
(Boileau a imité cette émunération.)

X. — st. 3, v. 3. Que l'est mon triste cœur par les *diverses rages.*
(Boileau l'a mis aussi au pluriel.)

XXI. — Voir Corneille.

CORNEILLE (PIERRE).

XXI. — st. 12, v. 4. L'*aise* plaist doublement qui succède aux douleurs.
(C'est un mot que l'on ne doit pas laisser mourir; il est ici très bien placé. Corneille a dit « l'aise de voir la terre », etc. Boileau : « d'aise doit-on tant sentir (?) ».

1. Sur la dernière page de garde de son exemplaire des *Œuvres poétiques* de Bertaut, Sainte-Beuve a écrit au crayon : Plaint d'indignes larmes au lieu de *avec* ou *par*.

Horace.

XXII. — Sonnet, v. 1. Baiser dont la douceur vit en ma souvenance.
(C'est la pensée d'Horace.)

La Fontaine.

IV. — st. 15, v. 5. *Mes aveugles désirs* et mes attentes folles.
(La Fontaine.)

Malherbe.

II. — v. 154. Et pour qui mettre au poing la *vaillance du fer.*
(Malherbe.)

v. 971-978. *Soyent ses imitateurs les Roys les plus augustes.*
(Tour vif que Malherbe, Racan, Segrais, etc., ont imité.)

XVI. — v. 56. *Et quel tan* de fureur picqueroit mes esprits ?
(Vers h. (heureux). Malherbe a pris cette métaphore.)

XX. — st. 8, v. 4-6. Le souvenir de tant de cruautez,
Ostant la force aux coups de ses beautez,
Contre ce traict me servit de dictame.
(Malherbe.)

Racan.

IX. — v. 30. Qui flottoit (nostre équipage) sur la mer, *reliques du nau-*
(Racan, Racine.) [*frage.*

Racine.

VII. — v. 450. *Son cœur à dévorer* aux douleurs ses meurtrières.
(Racine.)

VIII. — st. 6, v. 4. Et l'homme *parle* aux Dieux de *la seule pensée.*
(Parler de la pensée... C'est d'après ce vers que Racine a dit : Tu lui parles du cœur.)

st. 9, v. 3. Car quoi que ces propos soient *parolles du cœur.*
(Encore tu lui parles du cœur.)

st. 10, v. 1. Mais en vain et *du cœur* et des yeux je *discours.*
(Discourir du cœur.)

XI. — st. 7, v. 1. Mais *arme* contre moy, la plus fière *inclémence.*
(Racine a employé ce mot *arme.*)

XXXI. — v. 14. *Non ce qu'ils ont esté, mais cela que vous estes.*
(Racine.)

XXXV. — st. 12, v. 1. Ou bien *consolez ma tristesse.*
(Consoler la tristesse, la langueur, expressions que Racine a imitées.)

XXXVIII. — st. 1, v. 3-4. Sa bouche en soupirant dit ces libres paroles
Non toutes, *car ses pleurs en dirent la moitié.*
(Racine.)

XL. — v. 350. Quelquefois les (enfants) baisant, souviens-toy de leur mère.
(Racine.)

Racine (Louis).

I. — v. 165-166. J'achevois de parler, *et peignois* mon visage
Des couleurs du dépit qui m'enfloit le courage.
(C'est ainsi que M. Racine, le fils, a dit peindre son front des couleurs de la joie.)

Rousseau (J.-B.).

V. — st. 5. Hélas ! il doit suffire à vos beaux yeux, Madame,

v. 2. De voir tous foudroyez les *remparts* de mon âme.
(Rousseau : en maçonnent *les remparts de son âme.*)

X. — st. 6. Aussi cédant au mal dont ma vie est gênée
Me plais-je au triste son de mes gémissemens.

v. 3. *D'une âme en sa douleur tellement obstinée.*
(La douleur aux larmes obstinée.) [Rousseau.]

XII. — st. 3. Élevant le courage et l'esprit d'un amant
Ils font que sa pensée aux vertus s'animant
v. 3. Volle à toute heure au Ciel sur des *ailles de flamme.*
(Rousseau.)

XXIX. — v. 291-292. Et quand par les ruisseaux que mon œil espandit
Ce glaçon de tristesse en larmes se fondit.
(De mes froides allarmes fondra tout le glaçon [?].)
(Rousseau.)

Sarasin.

XX. — st. 13. Que je me vy, presque en un mesme instant,
v. 6. *Vaincu d'amour* et vainqueur de moy mesme.
(Vaincu d'amour imité depuis par Sarasin [1].)

Voiture.

VI. — st. 8, v. 1-3. Quelque part qu'elle arrive, il semble qu'à l'instant
Toute autre beauté meure, ou bien qu'elle aille ostant
Aux autres leur beauté pour accroistre la sienne.
(Voiture a pris cette idée.)

Négligeons les vers soulignés, les accolades et les tirets qui sont en trop grand nombre. Les vers barrés en partie ou en entier se répartissent comme suit :

I. — v. 17-20. [Mon cœur fumoit encor de l'amoureuse braise...]
v. 41-42. Un carquois plein de [traits] et de [flèches] mortelles
Occupoit sur son dos [l'entredeux] de ses ailes...
v. 83. C'est par moi que ton [nom] a [quelque nom] en France...
v. 168. Cet aimable [larron] de l'ame et du repos...
v. 176. Le froid qui sur les monts [croupit] incessamment...
v. 417. Mais comme j'estois prest de rompre le [cordage]
Dont mille vains respects retenoient mon courage...
v. 493. Au lieu que maintenant le Ciel plein de [rudesse]
Ayant en cruauté changé vostre sagesse...
II. — Comme tout affamé de son mets ordinaire,
v. 72. Monstroit de demeurer [l'hoste mal volontaire]...
v. 128. Elle luy respondant [bastit] un tel langage...
v. 463-464. Le vieillard poursuivoit en termes [toujours mesmes]...
Quand l'Ange interrompant le cours de ces [blasphemes]...
v. 842. Ny l'art de vos conseils sagement [pourpensez]...
v. 887-888. Tes seules oraisons mettroient [cent camps en fuitte] :
Et quelque heureux César qu'ils eussent pour [conduite]...
v. 1063. Reprochable loüange a de[s] généreux Princes...
v. 1084. Leur font perdre le temps [par trop] long-temps attendre...
v. 1189. Tesmoin ce [brave Rou], ce grand duc des Normans...
Le souffle de sa bouche estoit un coup mortel
v. 1266. Et luy servoit encor de mal-heureux [hostel].
v. 1320. Et sage piété vaincre et Mère et Mar[r]ine...
Trois de ses colonnels, contempteurs de la mort
Donnent dedans ce camp, pénètrent jusqu'au fort
Près de qui ceste source incessamment féconde,
Faisait voir le Soleil à l'argent de son onde.
v. 1393. Le coutelas au poing s'avancent [d'en] puiser...
Pareil à ces hyvers trop tiedes et trop doux.
v. 1510. Qui produisent la peste, ou le pourpre, et les [cloux]...
III. — v. 57. Quand ces [vivans soleils], ces beaux yeux de ma Dame...
v. 72. Autrefois [banqueté] dans la salle des Cieux !...
v. 99. Si vrayment tu m'aymais, pourquoy sans [mon erreur]
As-tu pris ma constance et mon nom en horreur...

1. Sur le dernier feuillet de garde : Vaincus d'amour, expression très heureuse qu'Amiot a employée et qui termine le sonnet [de G. Colletet, Par.] qui est en tête des *Œuvres* de Bertaut : *Que nous sommes heureux d'estre vaincus d'amour.*

v. 104. Mourir sous les tourments [sans me dire pourquoi]...
Ce saint et chaste feu de qui la pure flame
v. 106. [Ardoit] incessamment sur [l'autel] de mon ame...
IV. — st. 12, v. 6. Des [promesses de vent engendrent des souspirs]...
st. 14. Que les roses d'Amour se passent en une heure
v. 6. Mais que leurs [picquerons] blessent incessamment...
V. — st. 6. Dieu qui de rien fit tout, et qui de tout encore
Peut faire un autre rien, ayme autant qu'on l'honore
v. 3. Du tiltre de tout bon, comme de tout [pouvant]...
st. 7. Longtemps vostre sujet, j'ay supporté la peine
v. 2. Que le cruel Amour mon [fatal capitaine]...
VI. — st. 12 (6 v.). [Je me sens le courage enflé d'un tel orgueil...]
st. 13 (6 v.). [Cependant, ce n'est point son extrême beauté...]
st. 18, v. 1. Poursuy de m'éclairer, [beau Soleil] de mon cœur.
IX. — Nous roullions sur la mer en vain tendans les mains,
v. 25. Bouleversez des flots et [battus de la gresle]...
v. 43. Tant que [l'astre gemeau de vos yeux beaux et doux]...
XI. — st. 8, v. 1. Las ! ta plus grande joye en regrets est [confite]...
XIII. — st. 21 (6 v.). [Vous seule, grande Isis, nostre commune attente...]
st. 23, v. 1. L'ennemy tout [dépit] de voir nos troubles calmes...
Enflé d'un vain espoir fera luire l'espée
v. 6. Que la seule frayeur [colloit] à son fourreau...
st. 25, v. 1. [Ainsi soit], digne Reine afin qu'en ceste joye...
XVI. — Et le moindre antidote est encor assez fort
v. 52. Pour nous [contregarder] dès assaux de la mort...
XVII. — st. 4, v. 4. Amour pour m'animer en ame se [transmuë]...
st. 6, v. 1. [O beaux yeux], je vous offre, ainsi qu'on fait aux Dieux...
XVIII. — st. 5 (4 v.). [Il preste à notre entendement...]
st. 12, v. 1. Il conduit des Astres [le Ciel]...
XXIII. — st. 6. Aussi, mal-séante est la plainte
A l'âme heureusement attainte
v. 3. D'un coup qui lui [sert d'ornement]...
XXIV. — st. 5, v. 1. Si faut-il rompre enfin ce [cordage] amoureux...
st. 13, v. 3. Et souffrant sans gémir les rigueurs [d'un bel] œil...
XXVIII. — st. 6. J'ay rendu ses armes sujettes
Il en voit [l'arrogance à bas]...
st. 8, v. 3-4. [Il ne nous vainq que par nous mesmes
Qui le vainquons en nous vainquant...]
XXIX. — Ainsi dy-je, et ces mots firent en mes paupières
v. 318. Renaistre de rechef deux [larmeuses] rivières.
XXXII. — st. 4. Que s'il falloit qu'un malheur avenu
Rompist les fers où j'estois détenu,
v. 3. Pour me lier d'un si rare [cordage]...
Sonnet. A Dieu : De [postposer] ta gloire aux lois de son service...
Complainte : Non, si tant d'inconstance...
st. 5. Quand elle en veut prouver que ses saintes promesses
v. 4. Ne sont point [tromperesses]...
st. 13, v. 1-2. [Tronçonnez-vous] la langue, audacieux regrets :
Ajax n'en dit pas tant au naufrage des [Grecs]...

Terminons par les lignes brisées :

I. — Ne m'estant seulement ny mouvement resté
v. 304. Que celuy de mon cœur *battant à mon costé*...
v. 382. J'idolatrais sur tout les flammes *brunes perses*...
II. — v. 829. Quand la Saincte Eusébie *enflant* tout à la fois
Le zèle de son âme, et le ton de sa voix...
C'est la dextre du Ciel dont l'invisible effort
v. 846. S'armant pour vous sauver, *fait faire alte* à la mort...
Et quoy, ces palmes-là dans le sang si plongées,
Se cueillent-elles pas ès terres saccagées...
v. 1032. Par les feux de la *guerre épris* de tous costez
Sur la face des champs tristement désertez ?...

	v. 1036.	Et lors que cent malheurs *ravagent par* la terre...
IV. —	st. 10, v. 4.	Un froid non attendu la remplissant de glace Lors que je pensois estre au printemps de sa grace
	v. 6.	A *brouy* tout cela comme de tendres fleurs...
VI. —	st. 6.	Telle que la pensée ou les vœux du désir
	v. 2.	Peindroient une beauté *qu'ils feindroient à plaisir*...
	st. 16.	Et serviroist de phare à ceux qui s'égarant Flotteroient en la mer *des amoureuses peines*...
VII. —	v. 553.	Toy Daphnis appaisant ces *douloureux* alarmes...
IX. —	v. 42.	Que *Pollux et Castor luise en vostre visage*...
XV. —	st. 1.	Elle l'avoit bien dit que ses mains larronnesses Tiendroient encor un coup mon cœur emprisonné.
	v. 3.	Hélas, plus que jamais je m'en voy *renchaîné* :
	v. 4.	Dieu ! qu'elle est *véritable aux* mauvaises promesses...
XVII. —	st. 3, v. 1.	O beaux yeux dont la *flame* est le jour de mes jours...
XXVIII. —	st. 3.	Avecques des flammes plus saintes
	v. 4.	A réduit *en cendre ses feux*...
	st. 10, v. 3.	Nous seuls *empennons* de nos plumes Les traits dont il nous rend blessez.

Sainte-Beuve ne s'est pas arrêté aux 160 premières pages de l'édition de 1620 comprenant les poésies religieuses : cantiques, paraphrases de psaumes et pièces de circonstance relatives à Henri IV et à la reine Marie de Médicis,... etc., etc., et aux pages 312 à 369 occupées par la traduction en vers du II[e] livre de l'*Énéide* de Virgile ; il a réservé, on l'a vu, presque toute son attention à la partie en quelque sorte personnelle au poète, c'est-à-dire à son *Recueil de quelques vers amoureux* (p. 389 à 546). L'examen minutieux auquel le critique s'est livré en passant au crible un grand nombre des vers de l'évêque de Séez est un exemple saisissant de sa probité littéraire. Rien ne sent chez lui l'improvisation. La confiance qu'il inspire est tout à fait justifiée et sa renommée ne cessera de grandir. Voilà l'hommage qui lui est dû et que nous lui rendons volontiers.

Frédéric Lachèvre.

COMPTES RENDUS

Paolo Arcari. **Pascal.** Un vol. in-16 de 237 pages. Edizioni « Alpes », Milano, 1927.

M. Paolo Arcari, professeur de littérature italienne à l'Université de Fribourg, connaît notre littérature presque aussi bien que celle de son pays. Ce sont, d'ordinaire, les âmes profondes, inquiètes, — celle d'un Amiel, par exemple, — qui le retiennent; c'est une d'elles qu'il a peinte dans son roman, *Le Ciel sans Dieu*, traduit par M. André Boulanger (Éditions de la Vraie France, 1925). C'est l'une d'elles qu'il peint aujourd'hui dans son *Pascal*.

Pascal est, sans doute, l'un des Français qui ont exercé le plus d'influence sur le mouvement intellectuel de l'Italie nouvelle. (Voir, en particulier, pour Giosué Borsi, le livre de M. Vaussard : *L'intelligence catholique dans l'Italie du XX^e siècle*, p. 289, 290, 291.) Mais c'est en France que M. Arcari, — qui connaît admirablement notre pays, qui l'a parcouru au cours de la guerre, qui a fait naguère à la Sorbonne une brillante conférence sur Manzoni, — a rencontré l'auteur des *Pensées*; ce sont des Français, ou des Suisses romands, qu'il a pris pour guides : il cite surtout Havet, Vinet, Brunetière, MM. Lanson, Victor Giraud, Gustave Michaut, Strowski. Ajoutons Sully Prudhomme, Hello, Philippe Godet. Ajoutons-y surtout une étude personnelle, une méditation directe des *Pensées* : de là, des remarques originales, curieuses, — par exemple sur la part de l'hérédité, de l'influence du père de Pascal, dans le fragment des « Trois Ordres » (p. 207), sur des citations inexactes faites par les *Pensées* (p. 111), sur l'emploi du mot *figmentum* chez Pascal (p. 94).

On pourrait quelquefois être tenté de discuter. M. Arcari cite la pensée de Salomon de Tultie (p. 24); mais M. Bédier n'en a-t-il pas contesté l'authenticité dans une étude des *Mélanges Lanson* ?

Il esquisse un parallèle entre Descartes et Pascal, entre leurs évolutions de 1648 à 1658 (p. 134); mais Descartes est mort au seuil de cette période. Il lit : « l'ignorance naturelle est la vraie sagesse de l'homme » (p. 151), là où il semble que l'on doive lire : « le vrai siège » (Édition Brunschvicg, n° 327).

Mais le charme de ce livre est dans son lyrisme, dans son accent personnel. On attend un auteur et on trouve un homme, dirait Pascal : on trouve le professeur Paolo Arcari dans cette ligne sur les *Provinciales* : « Il est bon de préparer les confesseurs, mais il faut ensuite les laisser confesser, comme, une fois faits les maîtres, il faut les laisser enseigner, — et, ajoute le lieutenant Paolo Arcari, — comme une fois instruits les officiers, il faut les laisser commander ». Surtout, c'est l'Italien, le lecteur de Dante, de Manzoni, que l'on aime entendre vibrer avec sa sensibilité italienne, dantesque, manzonienne, devant les *Pensées*. La religion claire et suave de Manzoni (p. 39, 43, 116), la religion terrible, mais consolante aussi, de Dante (p. 97, 105, 183, 186, 190, 219), se profilent derrière la sévère religion de Pascal; et, à penser aux chrétiens de chez lui, M. Arcari est tenté de trouver bien sombres ceux de chez nous, notre Pascal (p. 112), même notre Bossuet (p. 105). Ces réserves mêmes sont dignes d'arrêter des Français : elles leur font comprendre mieux le caractère de leurs propres maîtres. Rien de plus savoureux ou de plus

utile que de voir des pensées de chez nous reflétées et comme « repensées » par un ami de la France. Il n'est pas jusqu'à telle traduction d'une phrase de Pascal en italien qui ne nous permette de la mieux commenter. Par exemple, songe-t-on en lisant cette ligne : « La mathématique... est inutile *en* sa profondeur », qu'elle peut être traduite de deux façons : « *colla* sua profondita » et « *nella* sua profondita » ? Et, en nous proposant ces deux traductions à la fois (p. 134), M. Arcari nous amène à chercher le sens précis de cette phrase, — comme, en plaçant Alfieri (p. 16), ou Métastase (p. 145), Léonard de Vinci (p. 16) ou Dante, en face de l'auteur des *Pensées*, il nous permet de mieux sentir la juste nuance de celles-ci.

PIERRE MOREAU.

VALDEMAR VEDEL, **Fransk Klassik : Corneille og hans Samtid.** Un volume in-8° de 251 p. Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 1927.

M. Valdemar Vedel, l'éminent professeur à l'Université de Copenhague, a, au cours d'une longue carrière, publié maints ouvrages remarquables sur l'histoire littéraire et l'histoire des mœurs et des milieux dans diverses nations : il a profondément étudié la littérature danoise, le romantisme suédois, la poésie italienne, française, allemande, espagnole du Moyen Age et de la Renaissance, les héros et la poésie héroïque, la psychologie des bourgeois et des cloîtres ; ses deux beaux volumes sur la Renaissance en Europe et les débuts de l'âge classique, excellents tableaux de littérature générale, seront, espérons-le, suivis de plusieurs autres. L'ouvrage que nous avons reçu est intitulé *Corneille et son temps*. C'est un livre extrêmement distingué, riche de matière, ferme de dessein, souvent très pénétrant, et dont le plus bel éloge qu'on puisse faire est qu'on le lit d'un bout à l'autre avec un intérêt constant, même quand on a, par goût et par profession, entendu déjà assez souvent parler de Corneille. Quel dommage qu'il ne soit accessible chez nous qu'au nombre très petit de personnes qui lisent la langue danoise ! Une traduction française serait la bienvenue, mais n'est-ce pas un souhait téméraire ? Essayons du moins de donner une idée du *Corneille et son temps* de M. Vedel.

Le milieu, d'abord : il occupe 68 pages. L'auteur résume les luttes politiques, les luttes religieuses, l'état social où la tragédie de Corneille plonge de toutes parts ses racines. Il montre ce qu'on retrouve de Montluc et de d'Aubigné, de du Vair et de Montaigne dans l'esprit du poète et de ses héros (certains rapprochements littéraux de d'Aubigné et de Corneille sont frappants). Il analyse les principaux caractères du roman et du théâtre sous Louis XIII. Puis Corneille lui-même et son œuvre : 171 pages. Les premières comédies, les tragédies jusqu'à 1646, finement analysées et rapprochées de textes significatifs de Descartes et de Balzac, strictement contemporains. A ce moment, l'auteur fait halte pour considérer d'ensemble Corneille lui-même, sa vie, sa connaissance du monde, ses lectures, sa morale, sa psychologie, son art. Il fond l'étude des tragédies suivantes dans celle du *poète* et du *tragique*. (Remarquons qu'il distingue l'art dramatique, c'est-à-dire le métier du dramaturge, de la valeur et de la puissance tragique ; distinction à laquelle nous ne sommes pas habitués, au moins sous cette forme, mais que la solide et lumineuse pénétration de l'auteur nous rend très acceptable. Au reste, les livres écrits par des étrangers sur nos écrivains les plus familiers et les plus chers ne doivent-ils pas offrir à nos yeux ce grand intérêt de disposer autrement la matière et de varier les points de vue ?) Puis les caractères, les sentiments, le style. Il y a ici des idées qui seraient peut-être mieux placées à propos de la psychologie et de la morale. L'auteur finit en comparant Corneille à Shakespeare et à Ibsen (ce dernier rapprochement, très frappant,

avait déjà été fait par M. Paul Verrier) et il précise et sa grandeur et ses limites.

J'ai eu trop souvent occasion de constater et de dire combien les étrangers comprennent mal la littérature classique française pour ne pas apprécier comme elle le mérite la tentative de M. Vedel. Tout au début, il attribue cette incompréhension, et l'antipathie qui en résulte, au fait que l'on considère notre littérature classique sous sa forme la plus tardive et la plus extrême, d'une part, et, d'autre part, sans l'envisager historiquement dans la littérature européenne, sans voir comment, par quelles actions et réactions elle a peu à peu élaboré ses principes et adopté sa forme. Ainsi coupée de ses racines, elle a paru bientôt n'être que le produit étriqué et sans vie d'un système de conceptions arbitraires (règles, goût, convenances, vraisemblance); et toute l'Europe, à partir du XVIIIe siècle, l'a repoussée, qui plus tôt, qui plus tard. M. Vedel, au contraire, s'attache à la première période de l'âge classique français, à celle de Corneille, jeune; il montre comment l'art classique tend à se dégager, et se dégage en grande partie dans son œuvre, des tendances, des besoins, des sympathies du temps. D'où la part importante que, dans l'explication de l'œuvre de Corneille, il fait au milieu, non seulement dans la première partie du livre, mais dans toute la suite de son exposé. Il revendique pour le tragique le mérite de la vérité historique et politique. Il explique et justifie sa simplification artistique des détails matériels. Il montre sa variété de fond et de style, l'ampleur de son information psychologique, tirée des faits contemporains et non pas seulement livresque : histoire ancienne ou histoire contemporaine, partout le poète recherche et se plaît à trouver des exemples et des témoignages de l'ampleur variée de la vie morale et des « formes paradoxales » que peuvent prendre les situations (p. 208). Ce qu'il dit de Corneille « moraliste » est excellent. En passant, il rectifie des opinions simplistes sur l'action dans Corneille. Toute la partie consacrée au « poète » et au « tragique » est pénétrante et originale. Et cet ouvrage si fortement pensé n'est pas seulement le fruit d'une longue et sérieuse méditation du théâtre de Corneille; M. Vedel utilise de nombreux textes contemporains et la plupart des ouvrages récents consacrés à l'auteur du *Cid*, dont il rassemble les titres en une brève bibliographie terminale. Enfin, son volume est joliment illustré de reproductions de frontispices et de gravures du temps.

Paul Van Tieghem.

Pierre Kohler, **Autour de Molière : L'esprit classique et la comédie.** Un volume in-8° de 250 p. Paris, Payot, 1925.

Ce volume s'ouvre par une *Préface* de M. Robert de Traz : quatre pages seulement, mais substantielles et qui portent. Comme M. Dragomirescu dans son livre récent, si hardi et parfois si suggestif, sur *La Science de la littérature*, M. Robert de Traz dit que la biographie d'un écrivain considérée comme explication de son œuvre doit être surtout sa biographie fictive, l'étude de ce qu'il a voulu et cru être, plus que de ce qu'il a été, ou de ce qu'il a été pour lui-même, plus que de ce qu'il a été pour les autres. Comme Taine, il estime que les tragédies de Racine ont jailli des rêves de Racine plutôt que de sa vie. Comme M. Paul Valéry le fait dire à Socrate dans *Eupalinos*, il pense que le développement de l'homme consiste à éliminer progressivement des possibilités qui étaient au début également viables, et il ajoute que le génie de l'écrivain consiste à maintenir vivantes en lui ces formes diverses de l'être que la morale, la société, la carrière, atrophient chez les autres hommes. Il croit, d'autre part, avec Gœthe que l'œuvre d'art est une libération de certains instincts, sentiments ou tendances qui, en s'exprimant artistiquement, perdent leur action dangereuse. Une page qui appelle dans ses quarante lignes (p. 9-10) ces quatre rapprochements, et peut-être d'autres encore, est une

page forte, et qui vaut d'être relue. M. Robert de Traz pense avec distinction et originalité ; sa *Préface* annonce favorablement le livre qu'elle précède.

Venons à ce livre lui-même. C'est en réalité un groupe d'études sur la comédie, et le premier titre *Autour de Molière* le circonscrit un peu inexactement. Après une rapide esquisse de l'esprit classique français, l'auteur nous donne cinquante pages de généralités : sur le rire (avec discussion développée de la théorie de M. Bergson) ; sur les rapports du comique et du tragique depuis les Grecs. Puis il parle des farces du Moyen Age français ; il étudie un recueil de farces ; il émet à ce propos diverses vues sur la farce, le fabliau, et sur quelques points de littérature médiévale, classique et contemporaine. Dans une autre section, ce sont encore diverses vues sur la poésie et la comédie, avec une étude des genres comiques au Moyen Age. Puis vient une histoire de la comédie en France, de la Renaissance à Molière, sujet renouvelé par plusieurs discussions intéressantes et l'énoncé d'idées personnelles. Nous arrivons à Molière ; nous trouvons un résumé de sa carrière, où se trouvent des aperçus originaux ; l'auteur essaie de retrouver la personne de l'auteur comique dans son œuvre. Au total, et sans compter les généralités de la première partie, cent trente pages sur la comédie en France avant Molière, et moins de cinquante sur Molière et son théâtre. Ces chiffres sont utiles pour donner une idée exacte du contenu du livre, que le titre exprime assez imparfaitement ; ce livre sera lu avec autant et plus de profit par quiconque s'intéresse au théâtre du Moyen Age, de la Renaissance et du XVII^e^ siècle avant 1660, que par les curieux de l'art de nos classiques ou du théâtre de Molière. D'ailleurs si, comme on vient de le voir, le plan du livre est logique (le comique — les comiques avant Molière — Molière), la manière dont ce plan se manifeste par les divisions ou chapitres, et dont la matière est répartie entre ces chapitres, est moins satisfaisante. Le développement même a quelque chose de décousu et d'irrégulier ; on dirait que l'auteur a volontairement négligé de soumettre sa pensée à ce *lucidus ordo* qui donnait tant d'agrément, joint à d'autres qualités plus essentielles encore, à son excellent ouvrage sur *Madame de Staël et la Suisse*. Le ton aussi est assez différent : il est spirituel, mais ironique, parfois un peu recherché, et par suite un peu fatigant à la longue.

Mais il y a d'excellentes choses dans cet ouvrage. Notons d'abord les points de contact qu'il présente avec le *Molière und das komische Drama* de M. Gutkind, dont nous rendons compte d'autre part : même sujet en partie (mais l'analyse des procédés de Molière est bien plus poussée dans le livre allemand) ; même curiosité dans la dernière partie de chacun des deux ouvrages, de retrouver l'âme et l'esprit de Molière dans la succession de ses comédies. L'ouvrage de M. Kohler est antérieur de trois ans à celui de M. Gutkind, mais celui-ci ne paraît pas le connaître. M. Kohler fait preuve ici des qualités les plus précieuses de l'historien de la littérature, qualités, du reste, que ses travaux précédents nous avaient permis d'apprécier en lui : une érudition sûre et étendue, parfaitement au courant et des textes de la polémique contemporaine de Molière et des plus récents travaux dont la comédie française avait été l'objet à l'heure où il écrivait ; intelligence pénétrante des sentiments et de leurs rapports avec l'œuvre d'art ; un vaste coup d'œil qui élargit les questions ; la finesse dans l'analyse, et surtout une grande indépendance de jugement, une véritable originalité, qualité peu commune à ce degré. Il a d'excellentes pages sur la formation de la comédie dans Molière (p. 213-218). Ailleurs aussi, on rencontre fréquemment des vues justes, lumineuses, ou des discussions très solides des idées précédemment exprimées par les historiens littéraires les plus réputés. Il y a, comme on peut s'y attendre dans un livre qui touche à tant de questions délicates, un certain nombre de points de détail[1] sur lesquels on peut ne pas partager l'avis de

1. P. 86 : la doctrine qui se dégage du *Secret professionnel* de M. Jean Cocteau,

l'auteur. Mais c'est un ouvrage plein d'idées, qui est à lire, et de près; et qui l'a lu y reviendra.

PAUL VAN TIEGHEM.

CURT SIGMAR GUTKIND, **Molière und das komische Drama.** Un volume in-8° de VI-183 p. Halle a. d. Saale, Max Niemeyer, 1928 (13. Band der Buchreihe der Deutschen Vierteljahrschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte.)

Le but de l'auteur est, nous dit-il lui-même, d'étudier d'après les textes les éléments essentiels du comique de Molière. Il examine successivement : *L'Avare, Molière et la Censure* (Les Précieuses, Tartuffe), *Don Juan, La Lettre sur l'Imposteur, Le Misanthrope, Amphitryon, George Dandin, Le développement du comique de Molière.* Ce plan appelle deux réflexions : 1° il n'admet, sauf quelques pages sur les *Précieuses,* que les pièces comprises entre 1664 et 1669; c'est donc, comme l'auteur le fait remarquer quelque part, la période centrale de la carrière de Molière qui est seule étudiée, et peut-être cette limitation influe-t-elle sur les arguments et les conclusions; — 2° il est au moins bizarre : l'histoire de *Tartuffe* est coupée en deux; la *Lettre sur l'Imposteur,* qui est très intéressante mais n'a été sans doute qu'inspirée par Molière, est étudiée longuement (27 p.), et les autres pièces de l'affaire de *Tartuffe* occupent encore onze pages, tandis que la comédie elle-même n'est nulle part étudiée, comme le sont l'*Avare* ou le *Misanthrope.* De plus, l'exposé, dans sa partie analytique et théorique, est assez décousu, fatigant, et difficile à bien suivre. Il commence par exposer brièvement une psychologie du comique : il distingue la moquerie et l'ironie, qui donnent lieu, l'une à la farce, l'autre au burlesque, lesquels associés engendrent le grotesque. Tout cela paraît plus subtil que solide. Parfois, l'auteur traite lourdement et avec quelque pédantisme de choses légères et très délicates. (P. 175 : « Agnès est une construction de psychologie mathématique ».) Il parle trop de *statique* et de *dynamique.* Il admet des hypothèses bien difficiles à établir : ainsi lorsqu'il suppose (p. 182) que c'est Boileau qui a suggéré à Molière le sujet d'*Amphitryon,* ou (p. 165) que l'idéal que Molière s'était formé de la vie s'est brisé à un certain moment. Toute cette dernière partie, consacrée à reconstituer l'évolution morale de Molière d'après le genre de comique contenu dans ses pièces, est intéressante et personnelle, mais reste en grande partie très hypothétique. Surtout, l'auteur aurait dû faire toujours ce qu'il fait à propos de l'*Avare* : chercher dans les modèles suivis par Molière le pourquoi de certains détails, qu'il est assez vain d'attribuer aux tendances propres du poète comique alors qu'il les a empruntés (*Don Juan*).

Cela dit, l'ouvrage de M. Gutkind doit être loué pour les qualités très sérieuses dont il fait preuve. L'auteur connaît très bien l'histoire de la carrière et du théâtre de Molière, les polémiques autour de certaines pièces, etc. Il explore avec sagacité et avec pénétration le domaine obscur des sentiments et des intentions du poète. Souvent, bien plus que du comique, il s'occupe du tragique implicitement contenu dans les figures et les destinées des person-

---

dans le passage que cite M. Kohler et ailleurs, n'est pas « le désaveu du classicisme » ; c'est le retour au classicisme, mais bien compris. — P. 94 : on ne peut guère dire que « Macpherson a imaginé Ossian » au sens où l'entend l'auteur; « les légendes » sont justement l'élément traditionnel de son œuvre. — P. 161 : « les règles... rapportées d'Italie par Mairet en 1629 » ; c'est vraiment simplifier un peu trop les faits, et même les fausser; voir *La Formation de la doctrine classique* de M. Bray. — P. 167 : il est fort douteux que les fureurs d'Oreste, dans *Andromaque,* soient inspirées du rôle d'Eraste dans *Mélite* ; Racine n'a eu qu'à développer les données qu'il trouvait dans Eschyle et dans Euripide. — P. 170 : « le groupe de ses comédies initiales [de Corneille] est relativement homogène, mis à part... *Mélite* et... *L'Illusion comique...* » et aussi *Clitandre,* si différent des quatre autres.

nages. Son livre, un peu maladroit parfois et mal composé, même dans le détail, contient d'assez nombreux passages intéressants, qui font réfléchir et qui souvent méritent l'assentiment. Ainsi ce qu'il dit sur les destinées inhérentes à la nature même, et peu modifiées par les événements, source d'après lui de la haute comédie de Molière (p. 156-7); sur le caractère typique, généralisateur, de la comédie, par opposition à la tragédie (p. 160); sur l'actualité psychologique pour Molière en 1661 de la question que pose l'*École des Maris* (p. 172). Au total, le livre a des défauts; il ne tient pas tout ce que le titre promet, et il donne ce qu'on ne s'attendait pas à y trouver; mais c'est une contribution personnelle et estimable à la connaissance du théâtre de Molière.

PAUL VAN TIEGHEM.

FRANÇOIS MAYNARD, **Poésies**, Recueil de 1646 et choix de divers autres recueils. Avec notice et notes de FERDINAND GOHIN. Paris, Garnier, 1927. Un vol. in-12 de XXIV-325 pages.

Les prospérités récentes, et, espérons-le, durables, de la librairie, une sorte d'éveil de curiosités ont poussé bon nombre d'éditeurs à entreprendre des collections de réimpressions, « pages oubliées », « petits chefs-d'œuvre », « chefs-d'œuvre inconnus ». Beaucoup de ces réimpressions sont sans grand intérêt pour l'histoire littéraire. Mais certaines sont des œuvres originales ou des œuvres fort utiles dont la *Revue d'Histoire Littéraire* doit rendre compte. Je rangerais dans la catégorie des œuvres très utiles l'édition des poésies de Maynard que nous donne M. F. Gohin.

M. Gohin n'a pas la prétention de nous apporter des recherches originales. Elles n'étaient, d'ailleurs, pas nécessaires. Ce qu'on sait de F. Maynard et de ses œuvres semble suffire, au moins aussi longtemps que d'autres recherches n'auront pas signalé de problèmes importants. Mais les éditions anciennes de Maynard sont introuvables; l'édition moderne de Garrisson (1885-1888) est, si je ne me trompe, épuisée. Elle a en outre le grave inconvénient d'être antérieure à des travaux essentiels sur Maynard, ceux de MM. Ch. Drouhet et F. Lachèvre et, par suite, de nous donner, entre autres erreurs, pour du Maynard ce qui n'est pas de lui. Il était donc tout à fait nécessaire de publier une édition de Maynard qui fût accessible à tous et exacte.

M. Gohin l'a établie avec méthode et scrupules à la différence de tant d'éditions qui se disent « définitives » et qui n'en ont que l'apparence; celle de M. Gohin ne s'orne d'aucune épithète, mais elle est faite par un érudit qui connaît son métier. Elle n'est pas complète — pour des raisons évidemment commerciales, — mais c'est, et très judicieusement, autre chose que des morceaux choisis toujours arbitraires. M. Gohin nous donne exactement l'édition de ses œuvres choisies données par Maynard lui-même en 1646, qui occupe la plus grande partie du volume. Puis, guidé par les travaux de MM. Lachèvre et Drouhet, il y ajoute un choix des poèmes publiés dans des recueils divers. Il y a même joint quelques poèmes inédits de la bibliothèque Barberine de Rome ou de la bibliothèque de Toulouse qui n'ajoutent rien à la gloire de Maynard, mais nous donnent l'assurance que nous n'ignorons rien de lui. Annotations assez brèves, et par conséquent incomplètes pour qui veut tout comprendre exactement. Mais elle est précise, éclaire tout l'essentiel, même pour ceux qui ne sont pas des érudits. Et il n'est vraiment pas nécessaire, sauf pour des cas particuliers, de comprendre Maynard aussi précisément que Pascal ou La Bruyère.

D. M.

ELLIOTT MANSFIELD GRANT, associate professor of the french language and literature in Smith College. **French Poetry and Modern Industry, 1830-**

1870. *A Study of the Treatment of Industry and Mechanical Power in French Poetry during the Reigns of Louis-Philippe and Napoléon III.* Un volume in-8° de VIII-218 pages. Cambridge, Harvard University Press, 1927.

Dans un important ouvrage paru en 1918 et analysé ici-même[1], M. C.-A. Fusil, étudiant la poésie scientifique en France de 1750 à nos jours, réservait de propos délibéré son attention aux poèmes inspirés par la science pure, à l'exclusion de ceux qui avaient été inspirés par les applications de la science, autrement dit par les progrès et les merveilles de l'industrie. Un jeune et distingué professeur américain, M. Grant, a estimé qu'il y avait là une lacune, et il a entrepris de la combler dans un ouvrage qui se recommande à la fois par l'étendue de l'information, par la sûreté de la méthode et par la clarté, l'élégance et la vivacité de la forme.

Après avoir, dans un premier chapitre, esquissé un rapide tableau du développement économique et industriel de la France sous Louis-Philippe et Napoléon III, M. Grant expose en détail l'histoire du mouvement poétique correspondant. Il commence par ce qu'il appelle la période de premier contact, à partir de 1830, ou même des dernières années de la Restauration. Période assez confuse, dont les tendances générales peuvent se résumer ainsi : les poètes ne se montrent encore que très peu sensibles au pittoresque nouveau dont le machinisme fournit les éléments ; ils se répandent surtout en lieux communs moraux et oratoires sur la puissance du génie humain ou sur les progrès de la civilisation, en considérations humanitaires sur la condition malheureuse des ouvriers d'usine ; ils ne semblent avoir aucune idée générale ni vue d'ensemble touchant les rapports de la science et de l'industrie.

Il en va ainsi jusque vers 1850. Mais, dans les premières années de second Empire, il se manifeste chez beaucoup de littérateurs une propension à glorifier l'industrie. Des écrivains aujourd'hui oubliés montrent en elle une source de poésie. Leurs idées sont reprises et condensées, en 1855, dans la fameuse Préface des *Chants modernes* de Maxime du Camp. Le morceau fait beaucoup de bruit. Il est le point de départ d'une controverse qui mettra aux prises, pendant les quinze années qui suivront, les hommes de lettres les plus notoires. Les poètes eux-mêmes seront divisés. Un Leconte de Lisle protestera, de toute la rigueur de ses principes, contre toute collusion de la poésie avec l'industrie. Mais d'autres, Baudelaire, Hugo, Villiers de l'Isle-Adam, Sully Prudhomme, ouvriront plus ou moins largement à l'intruse les portes du temple. On peut dire que, dès 1860, la poésie de l'industrie s'est fait sa place dans la littérature française.

Dans un dernier chapitre, et qui n'est pas le moins intéressant, M. Grant s'occupe de déterminer quelle influence l'application à traiter en vers des sujets empruntés à l'industrie a pu avoir sur la langue poétique. Il constate que les poètes ont eu, en cette matière, beaucoup de peine à se débarrasser des périphrases et des formes conventionnelles. Peu à peu, cependant, ils ont enrichi leur vocabulaire de termes techniques, et certains d'entre eux ont même pressenti quels effets originaux de réalisme on pouvait tirer de la description des machines. Mais, à quelques rares exceptions près, ces effets, ils n'ont pas réussi à les produire. Pour trouver, en langue française, le véritable poète de l'industrie, il faut aller jusqu'à Verhaeren.

Toute cette étude est fort bien conduite. On ne peut qu'admirer le zèle avec lequel M. Grant a dépouillé, à son point de vue, la littérature poétique française de 1830 à 1870. Il épuise vraiment la matière. Jamais on n'aurait pensé qu'il eût pu y avoir, dans cet espace de quarante années, tant de chantres de l'industrie. Cela tient évidemment à ce que, faute d'un talent supérieur et d'une manière originale, les noms mêmes de ces écrivains ont disparu presque tous

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier-mars 1920.

de la mémoire des hommes. Raison de plus pour savoir gré à M. Grant d'avoir, dans un copieux appendice, cité des fragments caractéristiques de chacun d'eux.

L'apparition de ce genre nouveau marque-t-elle quelque changement d'orientation dans le mouvement général de la poésie française au cours du XIXe siècle ? M. Grant veut que la prospérité économique et industrielle ait été, par réaction, la cause de l'attitude prise par certains poètes du temps au point de vue philosophique et social. C'est ainsi que la révolte contre le matérialisme épais de la société actuelle est devenu chez un Leconte de Lisle ou chez un Banville le sentiment dominant. Mais comment concilier l'horreur manifestée par Vigny, par Leconte de Lisle, pour les applications de la science, pour les chemins de fer ou pour « le pandémonium industriel », avec le respect que les mêmes hommes ont professé hautement pour la science pure ? M. Grant semble y éprouver quelque embarras. Il faut chercher la solution de cette contradiction apparente dans le caractère essentiellement désintéressé que les poètes en question attribuent à ce qu'ils appellent la science. Ce caractère désintéressé est encore plus évident si l'on remarque quelles sont les sciences auxquelles s'attache Leconte de Lisle : sciences historiques et philologiques, sciences du passé, qui racontent et expliquent l'homme à l'homme, qui élargissent son esprit et ennoblissent son âme, mais qui ne contribuent en rien aux commodités de sa vie et ne servent pas ses intérêts matériels.

Le livre de M. Grant est le sixième volume des *Harvard Studies in Romance Languages*. Il tient dignement sa place dans une série où l'histoire de la littérature française est déjà brillamment représentée par le *French Classicism* de C.-H.-C. Wright, et le tome premier de *La Comédie de mœurs en France au XIXe siècle*, de Louis Allard. Souhaitons que les développements à venir de cette belle collection nous apportent beaucoup d'œuvres de cette valeur, et en particulier la suite, qui ne manquera pas d'être bien accueillie, des intéressantes études de M. Cellard et de M. Grant.

EDMOND ESTÈVE.

VICOMTE CHARLES DU PELOUX. **Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français (1715-1789)**. Un vol. in-8°, Paris, Grund, 1926.

J'ai la plus vive reconnaissance pour les bibliographes sérieux. Leur besogne est ingrate, difficile et nécessaire. On ne leur en sait pas toujours le gré qui convient. Rien de plus facile, dès que le sujet est un peu vaste, que de dénoncer des erreurs ou des oublis ; on se targue de connaître quelques ouvrages ou articles non signalés ou quelques douzaines. Et l'on ne dit pas que la bibliographie vous en révèle des douzaines ou des centaines. Il serait donc facile de démontrer que M. du Peloux a oublié bien des choses. Mais il est beaucoup plus juste de reconnaître que le travail a été fait avec beaucoup de zèle et d'intelligence, et qu'il rendra les plus grands services. Il ne fait pas double emploi avec le volume que la Bibliographie célèbre de M. G. Lanson consacre au XVIIIe siècle. Il comprend, en effet, non seulement les ouvrages relatifs à l'histoire littéraire, mais tous les ouvrages (au total quelque 12000 ouvrages ou articles). Il sera donc fort commode pour les historiens de la littérature qui voudront être renseignés sur les hommes politiques, les artistes,... etc. En outre, la Bibliographie de M. Lanson est un Manuel, un choix. Elle exclut un certain nombre d'écrivains de cinquième ou sixième ordre, dont certains trouvent place dans les listes de M. du Peloux (ainsi Bérenger, Bigex, Boncerf,... etc.).

Je n'arrive pas, par contre, à comprendre pourquoi M. du Peloux n'a pas donné place dans ses listes à tous les ouvrages ou articles retenus par

M. Lanson. L'incomparable supériorité de l'ouvrage de M. Lanson, la raison pour laquelle il ne sera jamais égalé est qu'il est une bibliographie critique. M. Lanson connaît ce qu'il choisit; il travaille sur le contenu des études et non sur leurs titres. J'admets donc fort bien que M. du Peloux n'ait pas pris tout ce qu'il trouvait dans les bibliographies de ses devanciers (de Lasteyrie, Brière-Caron-Stein,... etc.). Mais il n'y avait pas de raison pour ne pas prendre tout ce que donne Lanson. Pourquoi l'article d'*Alembert* ne renvoie-t-il pas à Dr Michaut, Misch, P. Duprat et surtout Ducros; celui *abbé Barthélemy* à Sainte-Beuve; celui *abbé Dubos* aux six références de Lanson, omettant ainsi le livre essentiel et qui rend inutile tout le reste de A. Lombard,... etc.?

Notons d'ailleurs qu'on pourra souvent, à l'aide de M. du Peloux, compléter la Bibliographie choisie de Lanson qui reste, d'une façon éclatante, le guide essentiel.

Daniel Mornet.

F. Gaiffe, **Les grands événements littéraires : Le Mariage de Figaro.** Un volume in-12 de 173 pages. Amiens, Edgar Malfère, 1928.

Voici une collection qui semble bien devoir réhabiliter les trop nombreuses collections de Vies, Biographies dont le public se nourrit avec une avidité sans discernement. J'entends qu'elle méritera l'estime des érudits, des historiens et critiques scrupuleux, gent peu nombreuse dont les éditeurs, qui ne se soucient que de bien vendre, ont tout à fait raison de mépriser l'opinion. Ces érudits ont cependant pour eux une force, qui est le temps. Les collections rédigées simplement pour profiter d'un engouement se seront évanouies depuis longtemps dans le néant où sombrent les modes alors qu'on achètera toujours *Le Mariage de Figaro* de M. Gaiffe.

Les directeurs de la collection ont d'abord eu le scrupule de s'adresser non à un romancier ou essayste en vogue, mais à un professeur, à l'un de ces professeurs dont chacun sait qu'ils sont incapables de rien écrire d'intéressant, bons tout au plus à fournir aux dits romanciers et essaystes les documents, les enquêtes, les certitudes grâce à quoi ils établissent leurs livres sans daigner ni les remercier, ni même les connaître. C'est parce que M. Gaiffe est l'homme qui, sans doute, connaît le mieux, à l'heure actuelle, l'histoire du théâtre au XVIIIe siècle. Il y paraît à lire son livre; toutes les sources de renseignements ont été judicieusement utilisées. M. Gaiffe n'ignore rien de l'abondante littérature érudite qui entoure l'histoire du chef-d'œuvre de Beaumarchais. Comme il sait juger autant qu'étudier, il a fort bien mis au point et trié cette littérature. Il a fait justice des rumeurs vagues et des légendes, mesuré la valeur des hypothèses, choisi quand il n'avait rien de mieux le plus vraisemblable et démêlé d'ailleurs assez de certitudes pour que tout son récit soit inébranlable. Comme il a l'habitude non pas seulement de prendre son bien chez les autres, mais de travailler par lui-même dans les documents authentiques, il nous apporte le résultat fort intéressant de recherches personnelles : quelques précisions sur les origines et la représentation même du *Mariage* (par exemple, sauf erreur, un dossier des Archives sur la représentation du *Mariage* chez M. de Vaudreuil), surtout pas mal de détails nouveaux sur les jugements, polémiques, pamphlets des contemporains et enfin une histoire entièrement neuve des représentations du *Mariage* jusqu'à nos jours; histoire toujours pittoresque et souvent importante, notamment lorsqu'elle suit la fortune du *Mariage* à travers la province avant 1789 (il s'est aidé sur ce point des renseignements donnés par M. Fuchs).

Très sûre et en partie neuve, cette histoire est en même temps alerte et pittoresque. Assurément elle n'est pas romancée. M. Gaiffe s'est interdit

d'inventer des dialogues pathétiques et des répliques étincelantes. Il a trouvé que les faits certains et les textes authentiques étaient assez vivants pour rendre attrayante la vérité. Il suffisait d'une composition adroite, d'un mouvement rapide et d'un style élégant et sûr. Je ne vois vraiment pas qu'il y ait, dans ce livre, moins d'adresse, de mouvement et d'élégance que chez la plupart des « romanceurs » choisis par les commerçants de la librairie. Après tout, c'est peut-être parce que je suis moi-même professeur!

En tant que professeur et érudit j'aurais peut-être souhaité, de temps à autre, quelques lumières et précisions. Le *Mariage* est un chef-d'œuvre dont l'intérêt ne dépend pas de son rôle historique. M. Gaiffe a bien montré cet intérêt. M. Gaiffe a parfaitement fait également l'histoire de son succès politique, de son succès de scandale. Mais il aurait pu préciser les raisons de ce scandale. La pièce est la première qui ait osé de pareilles audaces contre les abus de l'ancien régime. Mais n'en avait-on pas, avant Beaumarchais, tenté quelques-unes, sous une forme plus voilée et sur des points moins sensibles? Un bref résumé de l'histoire des pièces à suggestions philosophiques, Voltaire, Dubois-Fontanelle, Gudin de la Brenellerie,... etc., aurait montré que la tentative de Beaumarchais n'était pas sans précédent. Peut-être même cette histoire montrerait-elle, curieusement, que, vers 1780, les pièces philosophiques se jouent plus aisément en province qu'à Paris.

Mais tout cela, et quelques autres choses, M. Gaiffe le connaît aussi bien que moi. Il a passé vite parce qu'il le jugeait bon. Et ces quelques regrets n'enlèvent rien à l'excellence de l'ouvrage.

D. Mornet.

Lillian Cobb, **Pierre-Antoine de La Place. Sa vie et son œuvre (1707-1793).** Un volume in-8° de 226 p. Paris, E. de Boccard, 1928.

Outre une biographie de La Place, on trouvera ici l'étude de ses traductions de pièces ou de scènes choisies et de ses analyses de Shakespeare, de ses traductions d'autres pièces anglaises, en général récentes, et de romans; son rôle comme auteur de quelques pièces jouées au Théâtre-Français, comme éditeur du *Mercure*, comme compilateur. Cet homme qui put voir Louis XIV et Robespierre reste de goût très classique; et si les circonstances lui ont permis de révéler le premier Shakespeare à la France, il le fait dans un esprit assez timoré, bien différent de celui qui devait animer Le Tourneur une trentaine d'années plus tard : Le Tourneur est nettement préromantique malgré ses timidités relatives, La Place non. Ce dernier n'existe guère pour l'histoire littéraire que comme premier traducteur de Shakespeare. Or, Mlle Cobb ne lui consacre à cet égard que quinze pages (p. 33-47), soit un treizième du texte proprement dit : c'est trop peu. La question pouvait être beaucoup plus creusée. Sans doute, l'auteur donne de bonnes et intéressantes indications sur les procédés de traduction de La Place, sur ses amusants contresens, mais elle aurait pu citer quelques morceaux étendus pour faire naître chez le lecteur une impression directe; indiquer avec plus de précision le genre de déformation que subissait le texte en passant par les mains du traducteur, et ce qui tout de même était nouveau et frappant pour le lecteur de 1745-46, à qui tout à coup on offrait dix pièces de Shakespeare traduites (en partie incomplètement) et vingt-six autres analysées; enfin marquer ce qu'ont pu emprunter à La Place les premiers adaptateurs qui se sont servis de son travail, par exemple Ducis dans ses premiers essais. Les *errata* sont insuffisants. Au total, travail vivement mené et agréable, mais qui n'est pas construit, comme il conviendrait, autour de la question principale.

Paul Van Tieghem.

Lorentz Eckhoff, **Förerne i vor tids franske Litteratur.** Un volume in-8° de 226 p. Oslo, H. Aschehoug, 1928.

Les guides ou *les esprits directeurs de la littérature française contemporaine* : sous ce titre M. Eckhoff publie en langue norvégienne, dans un élégant volume illustré de portraits, une série de six études consacrées à Anatole France, Maurice Barrès, André Gide, Paul Valéry, Charles Maurras, Marcel Proust, suivies d'une bibliographie utile de leurs œuvres et des principaux ouvrages qui leur ont été consacrés en France. Le choix, on le voit, n'est pas sans appeler la critique : France appartient à une génération toute différente; Barrès, à peine plus âgé que les quatre derniers, a par sa précocité littéraire marqué son sillon beaucoup plus tôt, et à ces quatre-là, qui sont bien contemporains d'âge et de succès, on pouvait ajouter au moins Paul Claudel. Le critique norvégien connaît bien leurs œuvres et a pénétré leur esprit. Ses études sont fines et attachantes, non pas complètes, mais allant à l'essentiel. On y trouve bien peu de ces erreurs de perspective si naturelles à qui regarde nos écrivains de l'étranger. Dans l'*Introduction* seulement, il y a des phrases plus que discutables : la noblesse, chassée de l'action par la Révolution, se réfugiant dans la littérature, avec, entre autres exemples, celui de Musset (p. 2), — André Gide, élevé dans un milieu aristocratique (p. 4), — Barrès profondément religieux (*id.*). Le reste est en général exact, et le livre est alerte et intéressant.

Paul Van Tieghem.

André Le Breton : **La Jeunesse de Victor Hugo**, Hachette, 1928.

Le titulaire de la chaire Victor-Hugo à la Sorbonne vient de nous donner le premier livre d'une série qui sera longue, espérons-le, et qui justifie pleinement l'utilité de cette chaire ; car, disons-le d'abord, ce travail est excellent, et nous pourrions nous en tenir à cette impression. Pourtant, et pour ne pas donner à ce compte rendu l'allure d'une réclame d'éditeur, je présenterai à M. Le Breton, pour sa seconde édition, et, tout de suite, à l'intention de ses lecteurs actuels, deux ou trois observations.

En général, tout critique, faisant l'histoire d'une âme, doit tâcher de n'utiliser que les documents, très rapprochés par leur date, du cas psychologique qu'il décrit ; c'est une loi générale, qui s'impose surtout quand on étudie un poète, et un poète qui a tourné aux quatre vents de l'esprit. Ainsi, p. 89-90, M. Le Breton raconte le plus dramatique épisode des fiançailles de Hugo. Le soir de l'enterrement de sa mère, « instinctivement il alla vers celle qui pouvait seule le consoler ; il gagna la rue du Cherche-Midi, arriva devant le logement des Foucher, et fut tout surpris de voir les fenêtres brillamment éclairées, la porte grande ouverte. Il franchit le seuil, gravit l'escalier, et, par une petite fenêtre qui donnait sur leur appartement, il vit Adèle en robe blanche, des fleurs dans les cheveux, dansant, riant... Il y avait bal chez M. Foucher dont c'était la fête. Cruelle vision, qui est à jamais demeurée dans son souvenir. » C'est bien là, en effet, le récit du *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tome II, page 110. Mais, que ce récit soit de Victor Hugo, comme le prétendait Biré, ou que, chose plus probable, il soit le produit de la collaboration du poète et de sa femme mettant en commun leurs souvenirs, toujours est-il que le livre a été écrit très longtemps après l'événement, une quarantaine d'années à peu près, entre 1854 et 1862 : à cette date, l'amour conjugal a fortement diminué, des deux côtés, et ce récit un peu incolore, un peu tiède, ne vaut pas, comme document vécu, le cri de douleur du 20 janvier 1822, qui retentit dans les *Lettres à la Fiancée* : « Quelle langue dirait ce qui se passa en moi ? Je me borne à raconter, car il me vint en ce moment des pensées inouïes et indicibles. Longtemps muet, et immobile, ton Victor vêtu de deuil con-

templa son Adèle en parure de bal. Le son de ta voix n'arrivait pas jusqu'à moi, mais je voyais sourire ta bouche, et cela me brisait. Chère amie, j'étais bien près de toi, et bien loin sans doute de ta pensée. J'attendais, il y avait encore dans mon âme désespérée de la puissance pour l'amour et la jalousie. Si tu avais valsé, j'étais perdu, car c'eût été une preuve d'oubli complet, et je n'y aurais pas survécu. Tu ne valsas pas; il me sembla qu'une voix me disait d'espérer encore. » Quelle différence de ton, d'ardeur, et combien cette lettre est plus documentaire que le pâle récit du *Victor Hugo raconté*.

J'aurais encore un dissentiment avec l'auteur de *La Jeunesse de Victor Hugo*. C'est sur la question *Amy Robsart*. Sans imiter, bien entendu, la dureté avec laquelle Edmond Biré a reproché à Victor Hugo d'avoir manqué de générosité en cette affaire, de n'avoir pas réclamé entièrement la responsabilité de l'échec d'une pièce qu'il avait écrite tout seul, et qu'il avait ensuite donnée à son beau-frère Paul Foucher, M. Le Breton estime « qu'il y avait là un manque de franchise, qui, je l'avoue, m'afflige un peu » (p. 226). J'ai montré plus d'indulgence pour Hugo dans mon *Histoire du Romantisme*, et plaidé non coupable, en vertu de deux textes qui non seulement innocentent le poète, mais montrent même qu'il fut parfait dans cette histoire. Avant de témoigner à son grand beau-frère toute sa rancune dans ses mémoires, *Les Coulisses du passé*, quarante-cinq ans après la chute d'*Amy Robsart*, Paul Foucher, en 1828, reconnaissait que le véritable auteur de la pièce s'était conduit en galant homme : « Mon beau-frère, qui m'aurait laissé toutes les louanges, n'a pas voulu que j'eusse à moi seul l'honneur d'être insulté par eux. » En réalité, Victor Hugo ne pouvait pas, par égard pour Foucher, proclamer publiquement sa fraternelle supercherie ; il ne pouvait pas avouer plus qu'une modeste collaboration, puisque, brûlant ses vaisseaux, Paul Foucher avait publié dans les *Débats* du 5 septembre 1827, avant la première, cette lettre qui met Victor Hugo hors de cause : « Monsieur, dans votre feuille du 1er septembre, vous annoncez qu'un drame, attribué à M. Victor Hugo, et intitulé *Kenilworth*, vient d'être reçu à l'Odéon. Permettez-moi de rectifier cette annonce. Le drame que monte en ce moment l'Odéon a pour titre *Amy Robsart*, et n'est pas de M. Victor Hugo. C'est moi qui en suis l'auteur. P. F., auteur d'*Amy Robsart*. »

Ces réserves faites, je n'ai plus à indiquer que mon entier assentiment aux idées de M. Le Breton. Je le fais d'autant plus volontiers que le plaisir que j'ai pris à lire son livre venait d'une sympathie intellectuelle, d'une concordance de pensées entre l'œuvre de M. Le Breton et la fin de mon *Histoire du Romantisme*, écrites en même temps, publiées au même moment : par conséquent la similitude de certaines idées tient à la ressemblance des méthodes, au fait que, tous deux, nous avons fait ce que certains appellent, dans un esprit de dénigrement, de la critique universitaire, ce qui veut dire en réalité de la critique scientifique. L'œuvre de M. Le Breton, tout au moins, rentre dans la catégorie des bons livres, des livres de science : il continue, fermement, dans la voie où il s'est engagé depuis longtemps, voie jalonnée par tant d'ouvrages très estimés. Sa documentation est remarquable, mais il ne l'interpose pas entre lui et ses lecteurs ; il garde l'effort pour lui, et le plaisir est pour nous. J'aime ce livre sans notes, comme j'aime une église bien restaurée quand on l'a débarrassée des échafaudages qui la masquaient.

Quelle est la principale vertu de sa méthode ? En combinant la psychologie et l'histoire littéraire, il nous explique la genèse des œuvres de Hugo. Il nous donne envie de relire celles que nous croyions connaître, parce que, grâce à lui, nous les apprécions mieux. L'idéal de la critique littéraire n'est-il pas de nous faire si bien connaître un poète, que nous finissions par pouvoir lire ses chefs-d'œuvre avec une connaissance aussi rapprochée que possible des idées, des sentiments, des images que lui présentait sa mémoire au moment où il écrivait ses vers ? Nous comprenons maintenant à fond Hugo dans ses œuvres

de début, parce que, grâce à ce livre, nous pénétrons dans l'intimité de Hugo aussi bien, mieux même, que ses amis intimes du temps jadis. Alfred de Vigny connaissait-il la mère de Victor Hugo comme nous, au moment où nous achevons le chapitre qui lui est consacré ? Quel est le lecteur qui, après avoir étudié les pages si curieuses sur les Feuillantines, ne s'empressera de reprendre *les Rayons et les Ombres* pour relire ces vers délicieux ? Grâce à M. Le Breton il se sentira en intimité avec le chef-d'œuvre ; en le relisant il éprouvera, pour la première fois, une sensation de déjà-vu, parce que dans son esprit se lèveront les souvenirs matériels, topographiques qui s'éveillaient dans la mémoire du poète au moment où il racontait « ce qui se passait aux Feuillantines ».

Tout cela est vivant, intéressant, amusant même, car M. Le Breton a bien raison de penser qu'on n'a pas le droit d'ennuyer son monde avec un pareil sujet. Et donc, puisque l'esprit consiste à établir entre des mots, ou des idées, des oppositions et des rapports auxquels nul n'avait encore songé, je laisse aux lecteurs le plaisir de trouver dans ces pages le passage où, de la façon la plus spirituelle, M. Le Breton installe, en pleines Feuillantines, le souvenir inattendu de Veuillot. Quelques hugolâtres se hérisseront, et se réciteront, comme antidote, *à des journalistes de robe courte*, ou *un autre*. Mais M. Le Breton n'est pas un hugolâtre, ce dont je le loue. Sa conclusion est pondérée, *sine irâ et studio*. Il garde son entière liberté quand il juge son héros. La chaire Victor-Hugo n'est pas prisonnière de la fondation Victor-Hugo. Nous devrons à son titulaire cette vie du poète qui nous manque jusqu'ici : on n'y trouvera ni l'esprit de dénigrement qui a gâté les recherches si consciencieuses par ailleurs de Biré, ni l'esprit de courtisanerie, de fétichisme, qui a diminué d'autres livres. L'auteur de *Notre-Dame de Paris* ne peut pas être enfermé dans une petite chapelle. Il est temps que l'on parle de Hugo avec autant d'admiration que de Racine, et avec la même liberté.

Aussi terminerai-je par un souhait : ce serait un soulagement pour ceux qui rougissent de la façon dont la correspondance de Hugo a été publiée dans l'édition « ne varietur » d'apprendre que l'on a réservé à M. Le Breton le soin de restaurer cette correspondance dans l'édition Ollendorff ; à l'appui de ce vœu je ne citerai qu'un fait : M. Dufay a prouvé, dans son *Victor Hugo à vingt ans*, que, sur les trente-trois missives imprimées sous ce titre bizarre, « lettres au père et à la mère », il n'y en a que trois qui soient exactement reproduites ; les trente autres sont plus ou moins altérées. Le génie de Hugo est pourtant assez grand pour qu'on ne lui offre en hommage que la vérité. M. Le Breton a commencé, et continuera. Les vrais admirateurs de Hugo lui font confiance.

Maurice Souriau.

Alfred de Vigny, **Journal d'un Poète**. Nouvelle édition, revue et augmentée, par Fernand Baldensperger. Un volume in-8° de xxiv-264 p. London, The Scholastic Press, 1928.

C'est d'Angleterre, — de cette Angleterre qui occupa si souvent la pensée d'Alfred de Vigny, — que nous arrive, en un volume d'une exécution typographique parfaite et d'une sobre élégance, cette nouvelle édition du *Journal d'un Poète*. Nouvelle édition : plutôt édition vraiment neuve, qui laisse loin derrière elle la médiocre compilation de Ratisbonne et les innombrables réimpressions qu'on en a données au cours de plus d'un demi-siècle.

Non seulement les dates souvent arbitraires imposées par le premier éditeur ont été soigneusement revisées ; non seulement le classement général de tous les morceaux reproduits a été établi selon un ordre rigoureusement chronologique ; non seulement en maints endroits le texte mal déchiffré a été heureusement corrigé ; mais — et ce n'est pas là ce que les fidèles de Vigny

apprécieront le moins — le recueil a été accru d'un grand nombre de fragments publiés depuis trente ans dans des revues, des journaux, des ouvrages de biographie ou de critique où, si l'on n'en ignore pas l'existence, encore faut-il se donner la peine de les aller chercher. Ces additions forment largement le tiers du présent volume. Elles se répartissent assez inégalement sur toutes les périodes de la vie intérieure d'Alfred de Vigny. Elles sont plus abondantes au début et à la fin. Grâce à elles, on peut suivre beaucoup plus aisément qu'on ne le faisait jusqu'ici le travail incessant d'un esprit toujours en éveil.

Est-ce à dire que cette nouvelle édition du *Journal* ne nous laisse plus rien à désirer, qu'elle soit « définitive »? Non, certes, et M. Baldensperger est le premier à nous en avertir, tant dans la *Note* qu'il a mise en tête du volume que dans la brève, mais substantielle, *Introduction* qu'il a écrite spécialement pour lui. Les fragments rassemblés ici ne sont que les fragments déjà imprimés du *Journal*. Ils n'épuisent pas, tant s'en faut, le contenu des soixante-dix carnets environ où, de sa jeunesse à sa mort, Vigny nota jour par jour ses réflexions et ses pensées et qui, depuis, se sont trouvés dispersés en différentes mains. Fallait-il attendre, pour remettre de l'ordre dans ce que nous avons de ces cahiers du poète, que les possesseurs de ces précieux manuscrits se fussent décidés à en faire part au public? M. Baldensperger n'en a pas jugé ainsi. Il espère même que cette édition, « à mi-chemin, dit-il, entre l'indigence de celle qui avait cours jusqu'ici et l'ampleur de celle qu'il ambitionne de donner d'ici quelques années dans les *Œuvres complètes* publiées par la librairie Conard, aura peut-être le résultat de révéler les détenteurs actuels des carnets du poète dont la disparition retarde évidemment toute publication intégrale de ces confidences d'un grand écrivain ».

Cette édition totale, qui sera en même temps une édition critique, nous donnera, dans les *Notes et Éclaircissements* que ne comportait pas celle-ci, la justification des modifications de date ou de texte apportées à l'édition courante. Jusque-là il faut faire confiance à M. Baldensperger, dont nul n'ignore au surplus la méthode impeccable et la scrupuleuse conscience. Dans la plupart des cas, d'ailleurs, les corrections s'imposent. Il y a pourtant quelques leçons sur lesquelles on peut encore hésiter. P. 36, l. 23, ne faut-il pas lire : « La duchesse de Berry est entrée à *Laigle*. » — P. 39, l. 6 : « Ma tête seule jugera dorénavant, *et avec sévérité, hélas!* » — P. 67, l. 21 : « *Si* vous avez horreur d'un homme qui se brûle la cervelle... » — P. 100, l. 18 : « La vue des hommes m'*incite* à des pensées intérieures. » — P. 260, l. 22 : « Les seigneuries sont d'abord tombées; *puis, après les hauts barons*, les chevaliers bardés de fer.... » — P. 94, du fragment qui a pour titre : **Roman moderne. Un homme d'honneur**, ne paraît-il pas indiqué de détacher nettement, comme ne faisant pas corps avec lui, les deux derniers alinéas, à partir de : « L'ennui est la grande maladie de la vie. » — P. 62, l. 16 : « ... et ce silence sur la meilleure critique de la vie », et P. 75, l. 19 : « C'était un bon principe militaire venant d'un bon officier » : n'y aurait-il pas intérêt à prévenir le lecteur que ces deux bouts de phrase sont tracés sur le manuscrit d'une autre encre et d'une écriture plus récente? — Je n'insiste sur ces détails que pour montrer à M. Baldensperger avec quelle attention j'ai relu le *Journal d'un Poète* dans la belle et solide édition qu'il vient de nous en donner, la seule où, en attendant mieux encore, il convient de le lire aujourd'hui.

EDMOND ESTÈVE.

FRÉDÉRIC SÉGU. **Un maître de Balzac méconnu. H. de Latouche.** Un vol. in-8° de XV-185 pages. Paris, Les Belles-Lettres (Collection des Études romantiques, publiée sous la direction de Henri Girard), 1928.

Ce petit livre, nourri de documents inédits et d'une élégante présentation, annonce de la façon la plus heureuse l'étude d'ensemble que prépare M. Ségu. Je ne lui reprocherai pas d'avoir témoigné à Latouche une bienveillance toute particulière : après tant de réquisitoires, il avait droit à un plaidoyer ; l'essentiel est que le plaidoyer soit bien établi. Les deux écrivains s'étaient rencontrés en 1825, après la publication de *Wann-Chlore*. Je ne sais pas jusqu'à quel point on doit ajouter foi aux anecdotes que nous ont transmises la *Politique nouvelle de 1851* et surtout le *Béranger* de 1857, mais il est certain que cette amitié fut précieuse à Balzac, à un moment assez critique pour lui. A distance, on peut trouver excessive cette formule : *Un maître méconnu*.... Mais il faut songer aux dates. En 1825, Balzac n'est encore que lord R'Hoone ou Horace de Saint-Aubin. Latouche est en possession de tout son prestige : éditeur d'A. Chénier, créateur du *Mercure du XIX^e^ siècle*, romancier et polémiste redoutable, il est un des chefs reconnus du romantisme libéral.

C'était d'ailleurs, avec ses défauts de caractère et ses sautes d'humeur, un ami fidèle. Comme critique, le contraire d'un complaisant : sincère, exigeant, judicieux. Aucune indulgence banale ; peu de compliments ; mais, même quand il semble le plus dur, il ne décourage pas, il reste un merveilleux animateur. Ses lettres à Charles Duvernet, que M. Ségu a eu la bonne fortune de découvrir, sont très curieuses à cet égard. En voici quelques lignes seulement. L'apprenti romancier s'est senti troublé d'une franchise sans ménagements, et Latouche panse la blessure, à sa façon : « Ah ça ! mais prends que je n'ai rien dit. Je professe très sincèrement la croyance que lorsque l'auteur et le critique ne sont pas d'accord, l'auteur doit passer outre. Les observations doivent contribuer à améliorer l'œuvre et non à l'éteindre. Il y a une conscience qu'aucun blâme ne trouble, qu'aucun éloge n'éblouit, et c'est celle-là que tu dois suivre. Si le sens intime te dit que c'est bien, n'en cherche pas plus long.... Je serais humilié pour ton avenir, si tu n'avais pas fait de fautes. Je n'aime pas les arbres correctement tondus où il n'y a pas surabondance de feuilles stériles et gauches.... Je me méfie du manque d'erreurs. C'est le propre des esprits étroits. Il faut s'égarer pour bien connaître la route.... »

Balzac, sinon Duvernet, était homme à comprendre ce langage. Durant les heures très pénibles qui suivent, en 1828, l'effondrement de sa grande entreprise, il trouve chez son ami la sollicitude la plus attentive et il en use largement avec cette désinvolture qu'il faut bien pardonner au génie. Il ira même jusqu'à lui demander une hospitalité complète et à lui proposer d'organiser leur vie en commun : il se dégagerait ainsi de bien des soucis. Latouche a la sagesse de refuser : « Gare à la *dégringolade* ! Qui fera les provisions de l'établissement de deux personnes dans les bois, les lits, le déjeuner et le dîner des travailleurs ? Est-ce vous ? La journée ne serait pas assez longue pour mettre le ménage en ordre. Et un homme comme Pierre Honoré, qui ne sait même pas essuyer la table où il écrit ! Jour de Dieu ! nous nous arracherions les yeux le lendemain.... » Mais il n'en continue pas moins à veiller à ses intérêts matériels, avec une délicatesse qui se dissimule sous une cordiale brusquerie.

En l'orientant vers le roman historique (c'est le temps où lui-même écrivait *Fragoletta*), il lui a rendu un premier service : il le détourne des sottises du roman noir où son imagination tumultueuse ne le poussait que trop. Et, bien entendu, les *Chouans* ne réalisent pas la formule définitive du roman balzacien, mais c'est peut-être une étape nécessaire. Latouche surveille son travail, secoue sa négligence, triomphe de ses incertitudes. C'est lui encore qui assure la publication et avance les fonds nécessaires. Tout cela ne peut aller sans quelques difficultés, d'autant plus que le succès du livre ne répond pas à ce qu'on attendait. L'argent aventuré semble compromis. Un caractère irritable, d'un côté ; de l'autre, un égoïsme ingénu : des lettres plus que vives sont échangées, toutes griffes dehors. Mais il suffit que Latouche sente son

ami dans la peine pour que tout le reste soit oublié. Un article de Balzac sur *Fragoletta*, un article de Latouche sur la *Physiologie* attestent la fin de l'orage.

Il n'est pas exact, en effet, comme on le croyait jusqu'ici, que leurs relations aient été interrompues par la lettre du 3 décembre 1829. M. Ségu les a suivies d'une façon très attentive. La rupture définitive semble remonter à 1833. Nous en ignorons les causes précises (affaires d'argent, dissentiments politiques, rivalité d'auteurs, opposition de nature). Mais on a rejeté, un peu légèrement, toute la responsabilité sur le misanthrope de la *Vallée aux Loups*. Le témoignage de Ch. de Comberousse corrige celui de G. Sand et de Laure Surville. Intolérant, hargneux, jaloux, si l'on veut, dans ses amitiés, Latouche, sans doute, n'est pas très sociable. Mais Balzac, qui écrit de son ancien ami : « Latouche est envieux, haineux, méchant : c'est un entrepôt de venin... », a-t-il montré lui-même beaucoup de douceur ? Il suffit de parcourir les lettres à l'*Étrangère* ou le premier numéro de sa *Revue Parisienne*. Et il faut bien noter aussi que Balzac, désormais, n'a plus grand profit à attendre de cette amitié.

Peut-être serais-je moins affirmatif que M. Ségu sur l'influence directe de Latouche. Certains rapprochements, ingénieux, ne me paraissent pas très convaincants. Il y a loin de *Fragoletta* à *Seraphita*. Balzac avait-il besoin qu'on lui donnât « le sens de la vie » ?... Mais ceci n'enlève rien à la valeur d'un livre qui apporte du nouveau, rectifie bien des préjugés et dresse de cet écrivain trop souvent méconnu une silhouette très vivante déjà.

JULES MARSAN.

MARJORIE-LOUISE HENRY. **La contribution d'un Américain au symbolisme français. Stuart Merrill.** Un vol. in-8° de v-290 pages. Paris, Champion, 1927.

C'est une thèse de Sorbonne fort remarquable. M^lle^ Henry y a appliqué avec la plus grande conscience les méthodes requises pour ces sortes de travaux. Elle a étudié son poète, mort seulement depuis douze ans, comme elle aurait étudié Saint-Lambert ou Gérard de Nerval. Elle a établi sa biographie avec la plus grande minutie. Elle a recherché les moindres de ses œuvres ; elle s'est fait communiquer les inédits. Elle a dressé la bibliographie la plus scrupuleuse de tout ce qui a été écrit sur Merrill ; elle a voyagé, visité, interrogé. Bref, Merrill nous est maintenant mieux connu que Sully Prudhomme ou même Leconte de Lisle. Qualité plus importante, cette enquête est fort intelligente. M^lle^ Henry, qui est Américaine, comprend ou plutôt sent très justement et très finement la grâce, la force, le rythme, la musique, l'impondérable d'un vers français. Tous ses jugements sur les qualités ou les défauts de la poésie de Merrill me semblent la justesse même. La psychologie de l'étude est aussi pénétrante que la délicatesse de son art. M^lle^ Henry, en même temps que l'histoire d'une vie, a fait l'histoire d'une âme, histoire vivante et pathétique.

La thèse a un autre mérite qui n'est pas plus précieux, mais qui est plus rare. Le défaut des thèses de Sorbonne qui étudient des auteurs de second ou de troisième ordre est de s'enfermer dans leur auteur. Or, cet auteur n'a qu'un intérêt secondaire — ou « tertiaire ». Le plus souvent, il mérite qu'on l'étudie comme représentant de courants d'idées, goûts, modes qu'il suit comme ses contemporains et qu'il exprime plus nettement. C'est ce cadre, ce milieu contemporain qui peut, seul, donner sa valeur au portrait ; le portrait est souvent, à lui seul, presque aussi insignifiant que le seraient des nymphes de Corot si on les séparait de leurs saules, de leurs étangs, de leurs brumes. Or, ce cadre manque le plus souvent. M^lle^ Henry nous l'a donné, au contraire, avec une information très juste et très sûre. Merrill vit dans son milieu si caractéristique des poètes de 1880 à 1910. Nous assistons à trente ans de vie

littéraire. Cette histoire, difficile non à établir mais à résumer clairement, a été suivie par Mlle Henry avec beaucoup de sûreté.

L'ouvrage n'a qu'un défaut, qui est le fait non pas de l'auteur, mais de son sujet. Je vois très bien, après avoir lu cette thèse, l'image de Stuart Merrill, de sa vie, de son caractère. Je vois bien, aussi, l'image de son talent, de sa formation, de ses fluctuations, de son évolution. Mais, quand j'essaie de le comparer, de marquer sa part d'originalité, cela m'est beaucoup plus difficile. Son œuvre ne m'apparaît pas identique à celle des autres symbolistes, mais elle tend cependant à se confondre avec elles. Tous les traits que Mlle Henry relève, avec beaucoup de sagacité, cette hantise de l'expression musicale, cette recherche d'une langue plus expressive, cette inquiétude morale, cet idéalisme nébuleux, cette sublimation de l'amour qui tente de se dégager de la chair, ce retour à la simplicité morale et artistique, ce retour même à la forme classique, je les retrouve chez dix autres. Chez dix autres, chez vingt autres de ses contemporains, je retrouve, non pas les mêmes idées, les mêmes doctrines qui ne sont très souvent que des mots, des confusions, mais la même aspiration, le même effort intérieur. Tous ont compris que la poésie avait jusque-là ignoré son Dieu ; ils se sont tourmentés non seulement pour le trouver, car certains l'ont trouvé, du moins par instants, mais encore pour lui donner un nom, pour promulguer les formules de son culte. Ils ne l'ont pas découvert, car il n'a pas de nom, il échappe aux formules. Si bien que je cherche en vain à me faire une idée nette de ce qui, dans Stuart Merrill, n'est que Stuart Merrill. J'aurais voulu que la thèse sacrifiât délibérément une partie, au moins, des chapitres sur l'homme moral et l'intellectuel, sur le critique ; qu'elle n'en gardât que ce qui sert à comprendre la seule partie de l'œuvre qui compte, les poèmes, — qu'elle mît d'un côté ce qui, dans ces poèmes, n'est, selon le titre de Merrill, qu' « une voix dans la foule », semblable aux autres voix, et, d'un autre côté, l'accent vraiment personnel. Je crois que cet accent personnel est dans son origine anglo-saxonne, dans sa connaissance profonde de ces écrivains américains ou anglais dont Mlle Henry a si judicieusement étudié l'influence, Whitman, Ruskin..., etc. Il leur doit sans doute d'avoir été plus près que nos autres symbolistes de ce que ces écrivains concevaient comme la poésie pure, d'avoir été, malgré les apparences, moins théoricien, plus instinctif, plus flottant dans ses aspirations, mais justement plus capable de ces flottements, de ces bercements, qui sont une des formes les plus neuves de la poésie moderne. Et, en même temps, par sa culture humaniste et française, Merrill a su trouver une sorte d'équilibre harmonieux entre l'instinct et l'art, le mystère et la clarté.

Mais il se pourrait aussi que cette originalité fût moindre que je ne le crois, — ou qu'elle fût ailleurs, — ou qu'elle n'existât pas. C'est-à-dire que le recul manque vraiment pour juger Merrill. Mlle Merrill a fait une thèse aussi bonne qu'il se peut sur un sujet où la meilleure thèse ne peut donner que des résultats incertains, sur un sujet trop contemporain. Nos méthodes historiques sont excellentes, — je tiens qu'elles sont excellentes pour l'histoire d'un passé déjà relativement éloigné. Leur emploi est beaucoup plus discutable pour l'étude d'une œuvre trop proche de nous, surtout si c'est l'œuvre d'un poète à laquelle les enquêtes rationnelles s'appliquent beaucoup plus malaisément. Mlle Henry a cédé à ce désir, qui est celui de presque tous ses compatriotes, d'étudier avant tout l'actualité. C'est fort bien. Mais à condition de n'en pas tirer une thèse. Répétons cependant que sa thèse est une œuvre remarquablement intelligente, tout à fait intéressante, qu'elle est peut-être la meilleure étude qu'on ait écrite sur le symbolisme (je veux dire parmi les études méthodiques). Si c'est une faute, c'est la plus adroite et la plus profitable. *Felix culpa.*

Daniel Mornet.

CHRONIQUE[1]

I. — LIVRES

parus en 1928 (exceptionnellement en 1927), dont il n'a pas été ou ne sera pas rendu compte (ces ouvrages n'étant pas parvenus à la Revue).

XVI^e SIÈCLE

Marot. — Courten (Clementina de). » Rondeaux » di *Clément Marot.* [Con 4 tavole.] IV + 223 p. in-8. Milano, Casa editrice « Alpes », 1927. — (L. Weber-Silvain.)

Histoire de la Pastourelle. — E. Piguet. L'évolution de la pastourelle du XII^e siècle à nos jours. Berthoud (Suisse), chez l'auteur, 1927. — (L. Weber-Silvain.)

XVII^e SIÈCLE

Bossuet. — L. Bertrand, H. Bordeaux,... etc. Bossuet et notre temps. Opinions recueillies et publiées par H. Villemot. Paris, Venot, 1928.

— Ch. Urbain et E. Levesque. Les dernières années de Bossuet. « Journal de Ledieu ». Avec portraits et plans. Tome I, Paris, Desclée de Brouwer et C.

Fénelon. — M. Leroy. *Fénelon.* Paris, Alcan, 1928.

Molière. — H. Ashton. *A Preface to Molière.* New-York, 1927, XI-177 p.

M^me^ de Sablé. — N. Ivanoff. La marquise de Sablé et son salon. Paris, Croville, 1928, in-8°.

XVIII^e SIECLE

Beaumarchais. — Lettres à M^me^ de Godeville avec un avertissement par Max. Formont. Paris, Lemerre, 1928.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Edouard Champion.*

Beaumarchais. — R. Lafon. Beaumarchais. Le brillant armateur. Paris, Société d'Éditions géographiques, 1928.

Grimm. — Anne C. Jones. F. M. Grimm as a critic of the eighteenth century French Drama. Bryn Maur dissertation, 1927. — (H.-C. L.)

Montesquieu. — M. Lipschütz. Montesquieu als Geschichtsphilosoph. Strasbourg, Éditions universitaires, 1927.

Rétif de la Bretonne. — S. Grassilier. Rétif de la Bretonne inconnu. Notes et documents inédits. Paris, Margraff, 1927, 109 p.

B. de Saint-Pierre. — S. N. Ware. The Vocabulary of B. de Saint-Pierre and its relation to the french romantic school. Baltimore, Johns Hopkins Press. Paris, Presses Universitaires, 1927.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — R. Cornilleau. H. de Balzac. Paris, Spes, 1928.

— Ch. Léger. Balzac mis à nu et les dessous de la société romantique d'après les mémoires inédits d'un contemporain. Paris, Gaillandre, 1928, in-8°.

— St. Zweig. Deux grands romanciers du XIXe siècle (Balzac, Dickens), trad. p. A. Hella et O. Bournac. Paris, Kra, 1927.

Baudelaire. — G. Kahn. Baudelaire. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1928, in-16°.

— J. Royère. Poèmes d'amour de Baudelaire. Avec des documents nouveaux. Paris, Albin Michel, 1928.

Mme Desbordes-Valmore. — St. Zweig. Marceline Desbordes-Valmore. Trad. par Hella et Bournac. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1928.

Dumas fils. — H. S. Schwarz. Alexandre Dumas fils, dramatist. New-York Univ. Press, 1927. — (H.-C. L.)

Flaubert. — Lettres inédites à la princesse Mathilde. Paris, Conard, 1927.

— Chant de la courtisane. Manuscrit inédit publié dans *Le Manuscrit autographe*, mai-juin 1927.

— L. P. Shanks. Flaubert's Youth (1821-1845). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1927. — (H.-C. L.)

A. France. — N. Ségur. Dernières conversations avec A. France. Paris, Fasquelle, 1927.

— Helen B. Smith, The skepticism of A. France. Dissertation de l'Université de Wisconsin. — (H.-C. L.)

— M. Corday. A. France d'après ses confidences et ses souvenirs. Paris, Delpeuch, 1928.

Th. Gautier. — L.-B. Dillingham. The Creative Imagination of T. G. A Study in Literary Psychology, Bryn Mawr diss. Princeton, Psychological Review Co. x + 356 p., 1927. — (H.-C. L.)

Mme de Girardin. — F. de Bondy. Une femme d'esprit en 1830 [Mme de Girardin]. Paris, Pierre Lafitte, 1928.

Gobineau. — M. Brion. Gobineau. Cahiers du Sud, 1928.

V. Hugo. — R. Weiss. La maison de V. Hugo à Guernesey. Paris, Imprimerie Nationale, 1928.

Huysmans. — Œuvres complètes publiées sous la direction de L. Descaves. Paris, Crès, 1928 (suite de cette publication).

— L. Deffoux. J.-K. Huysmans sous divers aspects. Notes, textes oubliés, références et bibliographie. Paris, Crès, 1927.

— L'abbé Mugnier. J.-K. Huysmans à la Trappe, Paris, Le Divan, 1927.

Lamartine. — Lamartine et ses nièces. Correspondance inédite publiée par le comte de Chastellier. Paris, Plon, 1927.

Lamennais. — J.-Paul Boncour. Lamennais. Paris, Alcan, 1928.

Mallarmé. — André Fontainas. De Stéphane Mallarmé à Paul Valéry. Notes d'un témoin (1894-1922). Paris, Ed. Bernard, 1928.

Maupassant. — E.-G. Atkin. The supernaturalism of Maupassant. Publications of modern languages Association. — (H.-C. L.) 1927.

— H. Gelzer. Guy de Maupassant. Heidelberg, Winter, 1926.

Mérimée. — J.-W. Hovenkamp. Mérimée et la couleur locale. Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

M. Proust. — L.-Pierre Quint. Comment travaillait M. Proust. Paris, Ed. des Cahiers libres, in-16.

Renan. — Ed. Renard. Renan. Les étapes de sa pensée. Paris, Bloud, 1928.

Rimbaud. — J.-M. Carré. Les deux Rimbaud (A Charleville. En Abyssinie. Un important inédit de Rimbaud). Paris, Les Cahiers libres, 1928.

— Voyage en Abyssinie et au Harrar. Paris, La Centaine, 1928.

— P. Zech. J.-A. Rimbaud. Leipzig, 1927.

Sainte-Beuve. — Sainte-Beuve et A. de Vigny. Lettres inédites. Intr. et notes de L. Gillet. Paris, Kra, 1928.

A. Samain. — Œuvres choisies [avec bibliographie complète]. Édition à tirage restreint publiée au profit du monument qui doit être élevé à Lille.

— H. Hoesli. Albert Samain. Strasbourg, Heitz et C^ie^, 1928, 155 p.

G. Sand. — M.-J. Howe. G. Sand. New-York, J. Day, 1927. — (H.-C. L.).

M^me^ de Staël. — Lettres à B. Constant. Paris, Kra, 1928.

— Correspondance de Talma avec M^me^ de Staël. Introduction de Guy de la Batut. Paris, Éditions Montaigne, 1928.

Taine. — Saint-René Taillandier. Auprès de M. Taine. Souvenirs et vues sur l'homme et l'œuvre. Paris, Hachette, 1928.

— L. Arnould. Un voyage à Rome. Le paganisme d'H. Taine en 1864. Paris, Labouygue, 1928.

Verlaine. — Br. Moneiewicz. Verlaine critique littéraire. Paris, Messein, 1928.

Verlaine. — M. Dugas. Verlaine. Paris, Radot, 1928.

— L. Le Febve de Vivy. Les Verlaine. Documents inédits sur P. Verlaine, son hérédité, sa vie. Paris, Miette, 1928.

L. Veuillot. — J. Renault. L. Veuillot, sa vie, son œuvre. Paris, Lethielleux, 1928.

A. de Vigny. — R. de Traz. A. de Vigny. Paris, Hachette, 1928.

— P. Brach. La destinée du comte A. de Vigny. Paris, Plon, 1928.

Histoire des Idées. — G.-L. Mac Cann. Le sentiment de la nature en France dans la première moitié du XVIIe siècle. Paris, Nemours, Lesot, 1928. (H.-C. L.).

Histoire du Romantisme. — A. Thérive. Du siècle romantique. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1927.

— P.-S. Pétric. Le groupe littéraire de la *Minerve française* (1818-1820). Paris, de Boccard, 1927. — (L. Weber-Silvain.)

— Berlincourt (Serge). La Suisse dans l'œuvre des grands poètes romantiques : Chateaubriand, Lamartine, Hugo. Thèse Lett. Berne, 214 p. in-8. Courtelary, H. Strahm-Liengme, 1926. — (L. Weber-Silvain.)

Histoire du Symbolisme. — Le Rouge. Verlainiens et décadents. Paris, Scheuv, 1928.

Histoire du Théâtre. — A. Antoine. Mes souvenirs sur l'Odéon et le théâtre Antoine. Paris, Grasset, 1928.

II. — ARTICLES

XVIe SIÈCLE

J. Bodin. — A. Ponthieux. Quelques documents inédits sur Jean Bodin [sur sa biographie. Intéressant]. *Revue du XVIe Siècle*, t. XV, 1928.

Desportes. — Vaganay (H.). Du nouveau sur Desportes. Desportes et Malherbe. *Bulletin du Bibliophile*, 1928, p. 502-506. — (M. S.)

Amadis Jamyn. — H. Vaganay. A. Jamyn a-t-il récrit en alexandrins l'*Iliade* de Salel [réponse : non]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1928.

L. Labé. — F. Neri. Il contrasto dell' amore e della follia [Étude du thème à propos du *Débat de Folie et d'Amour* de L. Labé]. *La Cultura*, février 1929.

Marguerite de Navarre. — Lettres inédites, publiées par P. Jourda [Important]. *Revue du XVIe Siècle*, t. XV, 1928.

Marot. — P. Villey. A propos d'une édition de Marot [qui permet certaines rectifications au *Tableau chronologique...* de M. Villey]. *Revue du XVIe Siècle*, t. XV, 1928.

Rabelais. — G. Legrain. Rabelais et les échecs. *Revue du XVIe Siècle*, t. XV, 1928.

Histoire de la Pensée philosophique. — C.-A. Fusil. La renaissance de Lucrèce au XVIe siècle en France [Intéressant]. *Revue du XVIe Siècle*, t. XV, 1928.

Histoire du Théâtre. — P.-M. Bondois. Note sur le décor scénique au XVI[e] siècle. *Revue du XVI[e] Siècle*, t. XV, 1928.

XVII[e] SIÈCLE

Corneille. — G. Collas. Richelieu et le *Cid.* [Reprend avec précision et corrige la légende de l'intervention de R... dans la *Querelle du Cid.*] *Revue de France*, 1[er] février 1929.

— M. Carrington Lancaster nous signale que M. Margouliès, dans son article publié ici même (juillet-septembre) sur Corneille, de Prade et Brébeuf, se trompe quand il fait comprendre que le poème adressé à de Prade par Rotrou n'avait pas été publié depuis le XVII[e] siècle. M. Lancaster l'a publié dans *Modern Language Notes*, XXVIII (mai 1923), 290-292, avec un commentaire qui manque à la publication de M. Margouliès.

Cyrano de Bergerac. — Sur le lieu de sa naissance, celui de sa mort, sa tombe, voir *Chronique des Lettres françaises*, novembre-décembre 1928.

Malherbe. — Résumé d'études publiées à propos du troisième centenaire de sa mort. *Chronique des Lettres françaises*, novembre-décembre 1928.

— Allem (Maurice). Le troisième centenaire de la mort de Malherbe. *Revue de l'Alliance française*, octobre 1928, p. 187-192. — (M. S.)

— Brunet (Gabriel). Malherbe. *Mercure de France*, 1[er] novembre 1928, p. 513-534. — (M. S.)

— Derême (Tristan). Rêverie autour de Malherbe. *Revue Universelle*, 15 août 1928, p. 435-466. — (M. S.)

— Farges (Abel). L'anniversaire de Malherbe. *La Muse française*, 1928, p. 492-496. — (M. S.)

— Lettre autographe de Malherbe à M. de Bouillon. Malherbe, Paris, 21 janvier 1928. [Vente du 13 décembre 1928, Hôtel Drouot. Autographes et documents historiques. Paris, Kra, 1928, in-16, p. 51-52.] — (M. S.)

— Soulairol (J.). F. de Malherbe, poète royal. *Le Correspondant*, 10 octobre 1928, p. 126-137. — (M. S.)

— F. Strowski. Enfin Malherbe vint.... *Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 décembre 1928.

Molière. — A. Eckhardt : Le Térence janséniste de Molière. *Revue des Cours et Conférences*, 15 janvier 1929.

Pascal. — Maurice Dumolin. La Maison mortuaire de Pascal, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 55[e] année, 1928 [1929], p. 73-76. — Résumé d'une communication faite par l'auteur à la Commission municipale du Vieux-Paris, le 24 novembre 1928. M. Dumolin démontre de la manière la plus probante que la maison mortuaire de Pascal, sise, d'après les termes mêmes du billet de faire-part de son décès, « sur les fossés de la porte Saint-Marcel, près les Pères de la Doctrine chrétienne », se trouvait sur l'emplacement non, comme on l'a cru, de l'immeuble portant le n° 2 de la rue Rollin (sur lequel a été indûment apposée une plaque commémorative), mais de l'immeuble qui est aujourd'hui le n° 67 de la rue du Cardinal-Lemoine. Les Périer, chez qui Pascal est mort, comme l'on sait, sont bien venus habiter, en 1662, rue Neuve-Saint-Étienne, aujourd'hui rue Rollin, une maison qui portait l'enseigne de l' « Image Saint-Martin », mais seule-

ment en octobre, c'est-à-dire six semaines après la mort de Pascal, survenue le 19 août. La maison occupée par les Périer à cette date était donc encore à identifier : cette identification, des recherches bien conduites aux Archives nationales et dans plusieurs minutiers de notaires parisiens ont permis à M. Dumolin de la présenter avec toute certitude. La maison habitée par les Périer s'appelait, à l'époque, maison du « Lion d'Or ». — Ajoutons que M. André Hallays a donné une claire analyse de la communication de M. Dumolin dans le *Journal des Débats* du 20 janvier 1929 [*En flânant. La Maison mortuaire de Pascal.*] — (L. Auvray.)

Racine. — M. Buffenoir. Adrien Sconin, oncle de Racine et principal du collège de Soissons [Intéressant, précis et judicieux]. Brochure de 48 pages, Soissons, Imprimerie de l'*Argus Soissonnais*, 1929.

— J. Demeure. Racine et son ennemi Boileau. *Mercure de France*, 1er juillet 1928.

Histoire du Jansénisme. — J. Dedieu. L'agonie du Jansénisme (1715-1790). Essai de bio-bibliographie [Très précis. Important]. *Revue d'Histoire de l'Église de France*, avril 1928.

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — R. Dalsème. Beaumarchais et la Société des auteurs. Lettre inédite [27 brumaire an 6, à Framery]. *Figaro*, 9 mars 1929.

J.-J. Rousseau. — Dr F. Michaux. L'édition originale de la première partie des *Confessions* [Réponse à M. Calemard]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1929.

— Serand François et Serand Joseph. L'Idylle des cerises. Un épisode de la vie de J.-J. Rousseau [avec une vignette et six planches]. IV + 71 p. in-8°. Chambéry, M. Dardel, 1928. — (L. Weber-Silvain.)

B. de Saint-Pierre. — M. de Pradel de Lamase. La véritable Virginie de B. de Saint-Pierre. [Discute avec précision les documents connus. En apporte quelques nouveaux.] *Mercure de France*, 15 janvier 1929.

XIXe SIÈCLE

E. Augier. — G. Maron. Le duc d'Aumale et E. Augier. *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1929.

H. de Balzac. — Nous recevons de M. Arthur-G. Caufield la lettre suivante au sujet des lettres autographes de Balzac signalées dans notre chronique d'avril-juin 1928. — « Dans la première de ces lettres (à la duchesse de Castries) le rédacteur de la note reconnaît une lettre qui figure dans la *Correspondance de Balzac* sous le n° 145 ; il constate les « nombreuses et importantes variantes que comporte cette lettre », et en cite un spécimen.

De la deuxième de ces lettres il dit aussi « lettre figurant dans la *Correspondance de Balzac* », et il signale la suppression dans le texte imprimé des quinze lignes du commencement.

Mais en signalant la troisième lettre il ne fait pas mention du fait que celle-ci figure aussi dans la *Correspondance de Balzac* sous le n° 56. Et il ne dit pas que le texte de cette lettre autographe, tel qu'il est imprimé dans la *Revue*, présente des variantes beaucoup plus importantes que celles des deux autres lettres. En effet, dans le texte de la *Correspondance de Balzac*, entre la phrase qui finit « à leurs maris » et celle qui commence « Maintenant » il y a un long développement (toute une page) où Balzac expose ses idées sur les

conditions d'un mariage heureux, se plaint d'être mal jugé, et oppose à la *Physiologie* les *Scènes de la Vie privée*. Dans le texte imprimé dans la *Revue* il n'y a rien à cet endroit qui laisse soupçonner une omission. Et cependant je n'ose croire qu'il n'y en ait point. Car dans ce cas il me semblerait peu raisonnable d'expliquer la variante par la supposition d'un remaniement.

J'ai donc cru devoir conclure que la lettre est citée d'après un catalogue de vente, et que le rédacteur du catalogue aurait fait la suppression en question, sans l'indiquer, malheureusement, ne soupçonnant pas à quelles conjectures il ouvrait ainsi la porte. Y a-t-il moyen de transformer cette conjecture en certitude, ou bien d'en démontrer l'erreur? Ces lettres sont-elles encore accessibles? Sait-on qui les a acquises? »

Rappelons, comme l'indique la note liminaire de la *Chronique*, que les renseignements sur les autographes ne sont que de simples découpures des catalogues de ventes et qu'il y a lieu, pour tous autres renseignements, de s'adresser aux vendeurs dont le nom suit chaque découpure. — (N. D. L. R.).

H. de Balzac. — Dubosc (G.). Par-ci, par-là. Études normandes de mœurs et d'histoire, 5e série. Rouen, Defontaine, 1928, in-16; p. 199-211 : Balzac en Normandie. — (M. S.)

— D. O. Evans. An unpublished letter of Balzac [à l'éditeur Desnoyers, 1er mars 1840]. *Modern Language Notes*, janvier 1929.

— A. de Bersancourt. Un traité littéraire de Balzac. *Le Gaulois*, 6 décembre 1928.

Barbey d'Aurevilly. — Descaves (Lucien). Louise Read, demoiselle de charité. *Journal*, 7 septembre 1928.

— Guillon (André). Louise Read [et Barbey d'Aurevilly]. *Mercure de France*, 15 octobre 1928, p. 494.

— Joubert (G.). Mlle Read, Barbey d'Aurevilly, Léon Bloy et Léon Daudet. *Ibid.*, p. 494-496.

— Ratel (Simone). Louise Read et le souvenir de Barbey d'Aurevilly. *Les Nouvelles Littéraires*, 13 octobre 1928, p. 8.

— Chirol (Pierre). Barbey d'Aurevilly et l'architecture normande. *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen*, 1926, p. 35-51.

— Fleury (V.). La vie et l'œuvre de Barbey d'Aurevilly. *Les Nouvelles Littéraires*, 22 septembre 1928, p. 1-2.

— Quern (H.-A.). Sur Barbey d'Aurevilly et son pays natal. *Le Nord Littéraire et Artistique*, 30 septembre 1928, p. 246-247. — (M. S.)

M. Barrès. — L. Dugas. La première manière de Barrès. *Revue Bleue*, 15 décembre 1928.

Baudelaire. — P. Dufay. Baudelaire : Le Procès des *Fleurs du Mal*. [Détails très précis et neufs]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 novembre 1928.

— J. Crépet. Une source baudelairienne ignorée. [Un traité de psychiatrie : *Des hallucinations*,... etc., par Brierre de Boismont. Intéressant]. *Figaro*, 19 mai 1928.)

— G. Prénet. Baudelaire conférencier et son auditoire féminin [à Bruxelles]. Note de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 décembre 1928.

F. Coppée. — J. Patin. L'espièglerie de F. Coppée. (Lettres inédites.) *Figaro*, 26 janvier 1929.

P.-L. Courier. — P.-L. Courier et Franchet d'Esperey. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 décembre 1928.

F. de Curel. — P. Clarac. F. de Curel en face de ses héros. [Intéressant.] *Grande Revue*, juillet 1928.

Flaubert. — Allain (Edouard). Le mal de Flaubert. Paris, Lac, 1928, in-8°, 50 pages. [Thèse pour le doctorat en médecine de la Faculté de Paris.] — (M. S.)

— Maurienne (Jean). La maladie et la mort de Gustave Flaubert. *Mercure de France*, 15 août 1928, p. 200-202. Malade d'hystéro-neurasthénie, F. serait mort d'une rupture d'anévrisme de l'aorte.

— Maurienne (Jean). Sur Madame Bovary. *Ibid.*, 1er septembre 1928, p. 508-509.

— Spalikowski (Ed.). Gustave Flaubert en robe de chambre. *Mercure de France*, 1er juin 1928, p. 503-504. — (M. S.)

— Voir Maupassant.

Anatole France. — Huart (G.). Les origines de la « Cité des livres », ou Anatole France dans l'Avranchin. *Normannia. Revue bibliographique et critique d'histoire de Normandie*, Caen, 1928, p. 85-115. — (M. S.)

Fromentin. — A. Lebreton. Fromentin en Algérie. *Revue des Cours et Conférences*, 30 décembre 1928.

Glatigny. — Thomas (Louis). Albert Glatigny. *Les Nouvelles Littéraires*, 21 janvier 1928, p. 5. — (M. S.)

J.-M. de Heredia. — J. Patin. J.-M. de Heredia et Robert de Montesquiou. Lettres inédites [de Heredia. Intéressant]. *Figaro*, 5 janvier 1929.

— J. Royère. Les *Trophées* inédits de J.-M. de Heredia [A propos de la publication de ces inédits dans *Le Manuscrit autographe*]. *Figaro*, 9 mars 1929.

V. Hugo. — R. Escholier. Le procès Sainte-Beuve. Adèle Hugo. Un faux témoin [Édouard Lockroy, à propos d'affirmations de Léon Daudet]. *Nouvelles Littéraires*, 12 janvier 1929.

— M. Levaillant. Le centenaire des *Orientales*. *Figaro*, 19 octobre 1928.

— Dr F. Michaux. Remarques nouvelles sur certaines véritables origines de V. Hugo : *Les Travailleurs de la Mer*, *L'Homme qui rit*. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1928.

— J. Patin. La rédemption de Juliette. Documents inédits. [Carnet de comptes. Intéressant. Commentaire précis.] *Figaro*, 16 février 1929.

— P. Leguay. Une parodie de V. Hugo [du *Dernier jour d'un condamné*, en 1829]. *Ibidem.*

— Voir A. de Vigny.

Jouffroy. — J. Pommier. *Les dernières années du Philosophe Jouffroy* (1838-1842). [D'après des lettres inédites à Weiss et des passages inédits du *Journal* de Weiss, Bibl. de Besançon.] *Revue des Cours et Conférences*, 30 juin, 15 et 31 juillet 1928.

J. Laforgue. — G. Kahn. Les dernières années de J. Laforgue à Paris. [Souvenirs personnels. Intéressant.] *Nouvelles Littéraires*, 26 janvier 1929.

J. Laforgue. — G. Kahn. Jules Laforgue en Allemagne. *Nouvelles Littéraires,* 12 janvier 1929.

Lamartine. — Vte P. Fleuriot de Langle. Liszt et Lamartine. (Documents inédits.) *Figaro*, 16 février 1929.

— R. Waltz. La tristesse de Lamartine. *Revue de l'Université de Lyon*, 1er juin 1928.

— P. Louys. Journal inédit, publié dans *Le Manuscrit autographe*, mai-juin 1928.

Mallarmé. — G. Kahn. L'escalier de Mallarmé, 1879. [Souvenirs.] *Nouvelles Littéraires*, 2 mars 1829.

Maupassant. — Normandy (G.). Lettres commentées de Gustave Flaubert à Guy de Maupassant. (*Le Manuscrit autographe*, 1928, p. 40-56, 109-130.)

— Borel (Pierre). Lettres inédites de Guy de Maupassant à Gustave Flaubert. *Revue de France*, 15 juillet 1928, p. 234-260, 1er août, p. 385-407.

— Maupassant (Guy de). Lettres à Gustave Flaubert et à Mme Commanville. *Le Manuscrit Autographe*, mars-avril 1928, p. 20-39.

— Maupassant (Guy de). Autographes. *Vente du 13 décembre 1928. Hôtel Drouot... Autographes et documents historiques.* Paris, Kra, 1928, in-16, p. 55-56, planche IV. *Journal de Rouen*, 4 septembre 1928.

— De Pradel de Lamasse (Martial). Guy de Maupassant, commis à la Marine. *Mercure de France*, 1er septembre 1928, p. 309-359, 15 septembre, p. 762. — (M. S.)

P. Mérimée. — J.-B. Marcaggi. Les sources de *Colomba* [Précis. Intéressant]. *Revue de Paris*, 15 juillet 1928.

— A. Lelarge. Duranty. Mérimée et Mme Lacoste. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 janvier 1929.

— M. Parturier. Une correspondance inédite de Mérimée. Lettres aux Grasset. *Figaro*, 9 mars 1929.

Michelet. — M.-L. Pailleron. A propos de Michelet. *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1928.

J. Morćas. — Quelques inédits, poésie [cinq poèmes de ses débuts, à Athènes]. *Mercure de France*, 1er janvier 1929.

A. de Musset. — De M. Ludovic Jamet, un intéressant et spirituel article en réponse à M. de Vandérem, sur le vers de Musset :

Les Comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux.

Revue belge de Philologie et d'Histoire, juillet-septembre 1928, p. 1297-1301. Cf. *R. H. L. F.*, janvier-mars 1928, p. 153. — (G. C.)

G. de Nerval. — J. Patin. Étude sur ses *Poésies et Poèmes* [Recueil inédit de poèmes de Jeunesse, de treize ans et demi à quinze ans]. *Figaro*, 8, 15, 22 septembre 1928.

Sainte-Beuve. — H. Sée. Sainte-Beuve et l'histoire. *Revue de Synthèse historique*, décembre 1928.

— F. Lachèvre. Catalogue de la vente des livres de Viollet-le-Duc (1re partie, 1849) annoté par Sainte-Beuve. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1928.

Sainte-Beuve. — Voir V. Hugo.

— Voir A. de Vigny.

Stendhal. — E. Henriot. Où Stendhal parle du *Rouge et Noir*. *Temps*, 1er janvier 1929.

— P. Arbelet. Le tragédien Larive et son élève Stendhal. *Figaro*, 28 juillet 1928.

Taine. — F. Strowski. H. Taine et Moloch. *Figaro*, 29 décembre 1928.

— Georges Hartmann. Taine dans l'île Saint-Louis, dans *La Cité*, *Bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique des IVe et IIIe arrondissements de Paris*, 27e année, n° 106, avril 1928, p. 91-96, avec fac-similé et gravures. — Données très précises sur les différents domiciles parisiens de Taine, depuis octobre 1852, époque où, quittant l'Université, il vint habiter Paris, jusqu'en 1893, année de sa mort, et surtout sur le long séjour qu'il a fait dans l'île Saint-Louis. C'est en 1856 qu'il vint s'installer, avec sa mère, au premier étage d'un ancien hôtel (hôtel Herward, d'après le *Guide* de MM. de Rochegude et Dumolin), qui est le n° 3 de la rue de Bretonvilliers. Marié douze ans plus tard, le 8 juin 1868, il quitta l'île Saint-Louis le 1er octobre suivant, pour aller demeurer chez son beau-père, M. Denuelle, 28, rue Barbet-de-Jouy. M. Hartmann, comme président de la Société historique « La Cité », a fait, le 31 mars 1928, à la Commission municipale du Vieux-Paris, une proposition, qui fut approuvée à l'unanimité et déposée au Conseil municipal par M. Léon Riotor, tendant à faire placer une inscription commémorative sur la façade de la demeure qui fut le plus longtemps occupée par Taine. — (L. Auvray.)

Tocqueville. — Hawkins (R.-L.). Unpublished letters of Alexis de Tocqueville. *The Romanic Review*, juillet-septembre 1928, n° 3. — (M. S.)

Verlaine. — Dr O. Guelliot publie et commente une lettre inédite de Rethel (27 octobre 1878) avec variantes d'*Agnus Dei* et le *Prélude* de *Sagesse* [Intéressant]. *La Grive* (revue ardennaise, Mézières), janvier 1929.

A. de Vigny. — A. Bazouin. Quelques erreurs géographiques ou historiques d'A. de Vigny [Pittoresque et précis]. *Revue Universitaire*, décembre 1928.

— J. Patin. Les dernières lettres d'A. de Vigny. Documents inédits [Quatre lettres de 1863. Important]. *Figaro*, 19 janvier 1929.

— J. Patin. Sainte-Beuve et A. de Vigny (Lettres inédites). *Figaro*, 8 décembre 1928.

— Le même. A. de Vigny et V. Hugo (Lettres inédites). *Figaro*, 22, 29 décembre 1928.

Rouch (J.). — La météorologie dans Alfred de Vigny. *La Géographie*, janvier-février 1928, p. 59-68. — (M. S.)

E. Zola. — Lettre d'exil [en Angleterre, de 1898 à 1899]. *Mercure de France*, 15 février 1929.

— Georges Lote. La doctrine et la méthode naturalistes d'après Émile Zola [pas de documents nouveaux, mais synthèse vigoureuse. Intéressant]. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, juin et octobre 1928. — (Étienne Gros.)

Histoire générale. — G. Michaut. Les Époques de la littérature française. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1928 et suiv.

Histoire du Romantisme. — F. Baldensperger. Les années 1827-1828 en France et en dehors. Les « moyennes » romantiques de 1827-1828. *Revue des Cours et Conférences,* 30 décembre 1928.

Histoire des Mœurs littéraires. — P. Fleuriot de Langle. Le lancement d'un roman en 1846 [*Nélida,* par la comtesse d'Agoult]. *Mercure de France,* 15 février 1929.

Travaux en préparation.

M. Dwight I. Chapman (Harvard University) nous informe qu'il prend date pour un sujet de thèse sur *le Mouvement du théâtre du peuple de 1895 à 1905.*

La Revue enregistrera avec plaisir toutes les communications de ce genre qui peuvent rendre les plus grands services en évitant des recherches parallèles.

INFORMATIONS

Le Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, à Paris, nous informe qu'il va publier un catalogue général de la Librairie française, comprenant tous les livres actuellement en vente, à l'exception de ce qui est du domaine de l'occasion.

Il est inutile de souligner l'intérêt de cet ouvrage qui contribuera grandement à la diffusion du livre français.

Pour en hâter et en faciliter l'exécution, nous prions tous nos correspondants de bien vouloir envoyer d'urgence au Cercle de la Librairie, à l'adresse ci-dessus, *en deux exemplaires,* une liste complète des ouvrages qu'ils ont *édités* eux-mêmes et qui ne figurent pas sur les catalogues des éditeurs, annonceurs habituels de la Bibliographie de la France. Cette liste devrait comprendre, dans toute la mesure du possible, les renseignements suivants d'après l'ordre ci-dessous :

Nom de..., ou des auteurs.
Initiale du..., ou des prénoms.
Titre de l'ouvrage.
Collection, s'il y a lieu.
Illustrations, s'il y a lieu.
Nombre de volumes.
Numéro du tirage ou de l'édition.
Année de parution.
Format en centimètres.
Poids de l'ouvrage.
Nombre de pages.
Prix : broché, cartonné, relié, et, s'il y a lieu, l'adresse aussi complète que possible de l'éditeur, du libraire ou de la personne chez laquelle l'ouvrage est en vente.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'INTROUVABLE SOCIÉTÉ DES « QUATRE AMIS » (1664-1665).

Le temps semble passé où le fin du fin, en matière de critique historique (peut-être était-ce même la fin des fins), consistait à ébranler ou abattre les convictions les plus accréditées : les négations, timides ou brutales, manquent désormais de charme, et douter pour douter nous semble peu d'affaire. Mais le moyen de faire admettre, sur nos grands classiques, des idées qu'on ne cherchait qu'exactes et qui se sont trouvées de surcroît nouvelles, avant d'avoir montré que les idées reçues depuis deux siècles, dirait-on, n'ont jamais été établies solidement? Que si une pareille entreprise avait encore besoin, malgré le précédent de Revillout, d'une justification ou d'une excuse, elle trouverait l'une et l'autre dans ces paroles du biographe par excellence de nos grands classiques, du critique qui a le plus tâché à maintenir l'essentiel de la tradition (trop modestement il s'est proposé de la rajeunir quand il avait de quoi la renverser), de Paul Mesnard lui-même : « En « général, disait-il, il est sage de tenir quelque compte des vieilles « traditions. Cependant la critique ne perd pas tous ses droits; « elle n'ignore pas que, souvent, ces prétendues traditions ne sont « que des légendes venues on ne sait d'où, formées on ne sait « comment. » En outre, Paul Mesnard indique là un plan de recherches : quelques coups de sonde aux points qui paraissent d'abord les plus solides permettront-ils de voir d'où sont venues ces légendes? Est-il si difficile de comprendre comment elles se sont formées et organisées en un système imposant? Enfin, que peut-on ou que doit-on retenir de tout cela?

*
* *

Au jugement de Revillout (1891, p. 553), la tradition la plus certaine et la moins vague est celle qui montre les quatre amis réunis dans la salle d'un cabaret. Moins vague, en effet, parce que le XIX^e^ siècle l'a enrichie de précisions nombreuses ; mais que valent ces précisions ? et quel est le fondement de la tradition ? Quels textes ont permis d'affirmer que nos quatre grands classiques étaient des clients assidus de la *Croix de Lorraine*, du *Mouton blanc*, de la *Pomme de pin* ? Dans quel quartier, dans quelle rue de Paris retrouverons-nous ces cabarets fameux et leurs hôtes illustres[1] ?

En 1692, du Pradel (p. 145) connaît une POMME DE PIN rue des Prêcheurs : de là partait le messager de Boîne-en-Gâtinais. Berty en a retrouvé une autre au Bourg-Saint-Germain (III, 85) et trois autres dans la région du Louvre et des Tuileries (I, 23, 27, 41). Déjà apparaît combien était difficile l'œuvre entreprise par les érudits, de localiser précisément telle maison portant telle enseigne : la même enseigne peut se trouver répétée dans deux rues voisines ou même dans une seule rue ; les travaux de Berty ont mis ce fait en pleine lumière, — de même qu'ils rendent le lecteur moins sensible au pittoresque, pourtant si vanté, d'enseignes qui tenaient l'humble rôle de nos numéros. — Mais les auteurs sont d'accord pour situer la *Pomme de pin* célèbre dans la Cité, et les érudits ont pensé qu'il n'y avait pas grave risque d'erreur dans une étendue si limitée. Il est indispensable, cependant, de garder sous les yeux le plan de cette partie bouleversée du vieux Paris si l'on veut ne pas perdre, à la suite des érudits, le nord même.

Larrivey, l'historien des Larrons, Tallemant semblent placer le fameux bouchon *auprès du Palais* ; deux autres textes disent précisément : SUR *le pont Notre-Dame* ; la distance du pont au Palais est déjà assez grande pour qu'on puisse croire à deux cabarets portant la même enseigne. Les érudits, comme des étudiants en

1. Bibliographie sommaire relative aux cabarets. — A. LITTÉRATURE : [F. Michel et] E. Fournier, *Histoire des hôtelleries, cabarets*, etc., tome II (1851) ; Delvau [préface de l'] *Histoire anecdotique des cafés et cabarets de Paris* (1882) ; Colombey, *Ruelles, salons et cabarets...* (1892) ; V. Fournel, *La Littérature indépendante...* (2^e^ éd., 1866) ; E. Fournier, *Histoire des Enseignes...* (1884), *Enigmes des rues de Paris* (1892), *Chroniques et Légendes des rues...* (1893). — B. DOCUMENTS : Berty et Tisserand, *Topographie du vieux Paris* (1866 sqq.) ; Colletet, *La Ville de Paris, contenant le nom de ses rues...* (1677) ; Du Pradel, *Le Livre commode contenant les adresses de la ville de Paris* (1692) ; Germain Brice (éd. de 1698) ; P.-L. Jacob, *Paris ridicule et burlesque au XVII^e^ siècle* (1859) ; Plans de Paris.

goguette, ont jugé plaisant de décrocher l'une des deux enseignes et, depuis ce temps-là... Timidement, Paulin Paris (éd. Tallemant, VII, 34), Fournel (151) et Fournier (Enigmes, 112) l'ont transportée *au bout* ou *à l'extrémité* du pont Notre-Dame. Et le premier ajoute : « il paraît que les salons... s'étendaient tout le long de la rue de la Lanterne jusqu'auprès de l'ancienne église de la Madeleine », après avoir aménagé en annexe, sans doute, soit l'église Saint-Croix, soit Saint-Denis de la Châtre. Dans leur marche vers le sud, les érudits étaient donc déjà arrivés au carrefour proche de la Madeleine : là, ils se sont égaillés. Les uns sont allés droit devant eux, dans la *rue de la Juiverie* (Colombey, 68; Longnon, éd. Villon, 119); d'autres ont tourné à gauche et ont gagné la rue, parallèle à celle de la Juiverie, *de la Licorne* (Fournier, Hôtelleries, 303, et Enseignes, 147; Mesnard, Lavallée), persuadés qu'ils pourraient, ce faisant, rester *en face* ou *vis-à-vis* de l'église de la Madeleine, ou encore espérant trouver dans cette rue un *coin* commun avec la rue de la Juiverie; Longnon[1], enfin, a estimé que la *Pomme de pin* devait faire face (par sa façade postérieure?) au *Trou Perrette*, dans la *rue aux Fèves* (ou Aufèvre), parallèle, elle aussi, à la rue de la Juiverie, mais à l'ouest. — Est-ce tout? Non pas.

Colombey a suivi la rue de la Juiverie jusque *non loin de Notre-Dame*. C'est que le tenancier du cabaret était, dit-on, Cresnay (à cause de Boileau on écrit plus généralement Crenet; vers 1657, le tenancier était encore Grouyn : cf. Tallemant). « Crenet, fameux marchand de vin logé à la *Pomme de pin*... », disent les éditions de Boileau. Et, en effet, Du Pradel (87) nomme Cresnay au premier rang des « douze marchands de vins du Roy qui font les grandes « fournitures en pièces et en bouteilles pour la cour, pour « l'armée et pour le public ». — Il y avait lieu, semble-t-il, de se demander si le premier marchand de vins en gros sur la place de Paris en l'année 1692 était ou avait été en même temps cabaretier (Le Verrier le dit, p. 34; mais Boileau refuse le cumul à Boucingo, p. 32); si le Cresnay de 1692 était le même que celui de 1666, ou son fils, par exemple; si Cresnay avait le monopole de son enseigne dans la Cité; s'il n'avait jamais déménagé;... etc. Celui des érudits qui est revenu le plus souvent à notre sujet n'a pas cru devoir poser ces questions; il a cru pouvoir, dans sa réimpression de Du Pradel (Bibliothèque elzévirienne, I, 310), confondre une indication de la première édition (1691, 28) : la

1. *Les Trumillieres* de Villon (*Lais*, 102) ne serait-ce pas *les treicuillieres* ou *les trois cuillers*?

Pomme de pin, derrière la Madeleine, avec cette indication de la seconde (1692, 87) : *Cresnay, rue Notre-Dame.* Il a décidé que la Madeleine ne pouvait être que l'église sous ce vocable (c'était donc à de modestes temples que l'écolier limousin donnait le nom de tabernes), et que *derrière* devait se traduire *vis-à-vis* ou *en face*, et que la rue Notre-Dame, par rapport à la Madeleine... Oui, telles sont, au total, les précisions apportées en cette matière par les érudits du XIXe siècle : le pont Notre-Dame, la rue de la Lanterne, la rue Aufèvre, la rue de la Licorne, la rue Notre-Dame, tout cela constituait, en face de l'église de la Madeleine et à proximité du Palais et de Notre-Dame, une seule rue, celle que Rémy de Gourmont (Saint-Amant, 291) a baptisée la *rue du pont Notre-Dame*; d'un bout à l'autre, à droite et à gauche de cette voie royale, s'étendaient les salons du cabaret bien connu A LA POMME DE PIN[1].

Plus encore que son emplacement exact, on voudrait connaître les titres de ce cabaret à figurer dans une histoire des quatre amis. On voit bien qu'il a été nommé par Villon, Rabelais, Régnier, Larrivey, D'Aubigné, Théophile, Saint-Amant, Garasse, Ogier, Tallemant, Colletet, le Pèlerin du Parnasse, les ennemis de Mazarin et l'historien des larrons; qu'il en est fait mention aussi à propos de Scarron, Sarrazin, Rosteau, Marigny, Lulli, Mignard, Cavoie, Vivonne..., etc. Mais cela prouve tout au plus que *si* les quatre amis avaient cherché un cabaret où se réunir, *ils auraient dû* songer à celui-là. Supposé, d'ailleurs, qu'ils ignorassent que, dès 1634, un des beaux-esprits du temps avait signalé que ce cabaret « commence à déchoir du crédit qu'[il] avait le temps « passé... ». — On voit bien que Cresnay a été immortalisé par un vers de la Satire III; mais (pour ne pas répéter les questions posées plus haut) les érudits pouvaient, sans choquer la vraisemblance, mener les quatre amis chez le traiteur Bergerat ou chez le marchand de vin Boucingo. Cresnay, lui, avait autant de raison de se plaindre que Mignot : le frère de Puymorin ne parlait de lui que pour l'accuser publiquement de tromperie sur la qualité de la marchandise ou de falsification. Est-ce la médisance ou la calomnie de la Satire III qui autorise à affirmer que, pendant les années 1664 et 1665, par exemple : 1° Boileau a été un client assidu du cabaret de la *Pomme de pin*; 2° qu'il y a entraîné ses trois amis intimes à cette époque : Molière, Racine et Chapelle-de-la-Fontaine? Si non, pourquoi les érudits du XIXe siècle ont-ils si soigneusement caché les documents dont ils ont fait usage?

1. Inutile de signaler la variante (?), admise par Mesnard : *Pomme du Pin*?

Mesnard s'est bien gardé d'indiquer, si vaguement que ce fût, l'emplacement du cabaret *à la* Croix de Lorraine : il ne voulait pas prendre parti dans la querelle Taschereau-Fournier. Le premier avait dit, dans une note de son histoire de Molière (2e édit., 1828, p. 148), que ce cabaret était situé *place du cimetière Saint-Jean* (aujourd'hui cet élargissement de la rue du Bourg-Tibourg vers la rue de Rivoli). S'appuyant sur le texte d'une lettre de Chapelle, Fournier (*Hôtelleries*, 300) avait beau jeu pour soutenir qu'il fallait chercher loin de là : « à l'autre bout de Paris » par rapport au Marais[1]. Mais, concluait Fournier, « que ce cabaret fût là ou de l'autre côté de la Seine, peu nous importe... » Aussi peu à nous. Cependant la lettre de Chapelle contient peut-être un renseignement utile : il y est dit que le cabaret se trouvait « dans le voisinage » d'un nommé Du Toc, présenté comme *le plus sage* des amis de Chapelle. Ce Du Toc, ou Du Tot, Boileau l'a connu : il le présentait à Le Verrier comme « un homme de beaucoup d'esprit mais *fort débauché* », et il disait lui avoir dû de connaître Chapelle (Lachèvre, 63) ; et Boileau nous apprend encore que Du Tot était commis de M. de Guénégaud. L'hypothèse repose sur une base fragile ; mais, enfin, Du Tot pouvait loger, peu ou prou, à l'hôtel de Nevers ; l'hôtel de Nevers est à peu près, par rapport au Marais, à l'autre bout de Paris ; et, dans son voisinage, Berty (III, 190) signale une maison dite, en 1660, de la *Croix de Lorraine*, vendue en mars 1663 aux exécuteurs testamentaires de Mazarin. La lettre de Chapelle date-t-elle de cette époque ? L'édition la moins imparfaite de ses œuvres (Bibliothèque elzévirienne, 1854) ne brille pas par l'abondance ni par la qualité des commentaires ; le texte même est souvent fautif, et tout particulièrement dans la lettre de la Croix de Lorraine qui a servi de guide à Fournier, — et à laquelle se réfère audacieusement cette affirmation de Fournel (158) que, « dans la seconde moitié du siècle, la « *Croix de Lorraine* succéda à la vogue de la *Pomme de pin*, « et devint le plus illustre de tous les cabarets littéraires ».

Chapelle n'a pas dit tout ce qu'on a voulu lui faire dire. Il a écrit le compte rendu, non pas d'une réunion au lieu de rendez-vous habituel, mais d'une excursion loin du quartier général. Il ne connaît pas de société de quatre amis ; il présente une *neuvaine*,

1. Toute réaction étant vouée à l'excès, Fournier affirme que le cimetière Saint-Jean était « en plein Marais » : or, à partir de 1702 du moins, cette place a fait partie du quartier de la Grève, *séparé* du quartier du Temple ou du Marais *par le quartier* de Sainte-Avoye ou de la Verrerie : cf. plan de Bullet revu par Jaillot fils, 1710.

une troupe de NEUF *modernes Épulons*. Il ne parle ni de La Fontaine, ni de Racine, ni même de Boileau. — Il est vrai que la « bachique bande » n'était pas au complet ce jour de promenade : mais Chapelle prend soin de nommer deux absents, Petitval et La Planche. Il est encore vrai qu'annonçant neuf personnages, Chapelle ne livre que huit noms[1] : le chevalier *Qu'importe*, le comte de Lignon, l'abbé du Broussin, Molière, Du Toc, Des Barreaux, La Mothe, Chapelle : mais pourquoi le nom omis, si omission il y a, serait-il justement celui de Boileau, par exemple (Fournier, *Enseignes*, 147)? De quel droit enfin les érudits ont-ils mené à la *Croix de Lorraine* et Boileau et Racine et La Fontaine?

Mais de quel droit ont-ils mené la société de nos grands classiques au MOUTON BLANC? Des trois cabarets cités partout, voici le plus mal connu. Son enseigne même était-elle *au Mouton blanc*? Fournier l'assure, mais les rares textes qu'il cite disent plus brièvement *au Mouton* (*Hôtelleries*, 303)[2]. Le cabaret se trouvait-il *sur* la place même du cimetière Saint-Jean (Fournier, *ibid.*; Fournel, 151; Mesnard), ou bien *près de* la place, *dans son voisinage* (Delvau, XIII; Fournier, *Enseignes*, 147)? Mystère. Et quant au semblant de texte qui pourrait donner un semblant de permission à l'hypothèse que Molière, Chapelle, Racine, Boileau et La Fontaine connaissaient le *Mouton blanc*, ce semblant de texte, les érudits l'ont escamoté.

Une érudition toute en trompe-l'œil ne pouvait en imposer à Mesnard : il a répété (et, hélas! il a fait répéter) : MOUTON-BLANC-POMME-DE-PIN-CROIX-DE-LORRAINE, mais le plus rapidement possible, et il a cherché ce de quoi les autres s'étaient si peu souciés : *un texte* autorisé et authentique qui permît d'entrevoir au moins, dans la salle fumeuse d'un cabaret (célèbre par ailleurs ou inconnu, qu'importe?), ce groupe de beaux-esprits en train de faire une révolution dans l'histoire des lettres françaises. Où chercher ce texte, sinon dans la correspondance de Boileau et Racine? Correspondance assez copieuse pour que dût s'y trouver au moins une allusion à ce passé joyeux, fécond, héroïque, glorieux[3]. De ses recherches, voici ce que Mesnard a rapporté.

Souvent aussi ils se réunissaient dans quelques-uns des cabarets qui avaient alors la célébrité... Chapelle et d'autres hommes d'esprit,

1. Le texte est aussi peu clair, ou déjà mutilé, en 1752, en 1714, en 1697.

2. Et lui-même, Fournier, dans son édition du *Roman bourgeois* (Bibl. elzévir., 282), dit simplement *le Mouton*.

3. Et, vraiment, si la correspondance de ces deux amis intimes ne contenait aucune allusion à cette jeunesse folle et belle, ce serait à douter qu'ils aient été amis intimes dès leur jeunesse.

dont plusieurs étaient de la cour, tels que le duc de Vivonne et le chevalier de Nantouillet, étaient là leurs gais convives. N'est-ce pas à une de ces réunions que Racine fait allusion lorsque, dans une de ses lettres à Boileau (24 mai 1687), il lui rappelle L'AUBERGE DE M. POIGNANT, où un jeune officier, M. d'Espagne, buvait avec eux avant son départ pour l'expédition de 1664 en Hongrie, et où Racine et Poignant *étaient si agréables avec M. de Bernage*, depuis évêque de Grasse? Si l'*auberge de M. Poignant* n'était pas la maison même de cet ami, ce devait être quelque cabaret où il traitait nos poètes.

Une suggestion aussi habilement et prudemment présentée n'a rien d'abord que de séduisant. Mais, cinq ans plus tard, Saint-Marc Girardin croit cette finesse inutile :

Parmi les cabarets où Racine venait retrouver ses amis, je ne dois point oublier l'auberge de M. Poignant. M. Poignant était un officier... Poignant, dans ses voyages à Paris, recevait à son auberge Racine et ses amis. Homme d'épée et ayant des amis officiers, il les faisait boire avec ses amis poètes et avec Racine, qui devait plus tard les retrouver à la cour et à l'armée quand il suivit le roi comme historiographe. (Lettre de Racine à Boileau, 24 mai 1687). — Edition de Racine, II, p. 410-411.

Et une biographie de Racine toute récente (ce n'est pas celle de M. Mauriac) cite dans une même phrase les trois « cabarets à la mode » et « la bonne auberge de M. Poignant ». — Puisqu'il le faut, puisque c'est possible (Mesnard est le premier, dans cette histoire des cabarets, à dire nettement où il s'est renseigné), allons à *l'auberge de M. Poignant*.

Mais, d'abord, qu'est-ce que cette *auberge*? En vérité, la réserve de Mesnard : « si ce n'était pas la maison même de cet ami... » était d'une haute sagesse. Le fabuliste a pu dire (VI, 20) sans arrière-pensée polissonne : *l'auberge de l'Hyménée*; un commentateur fait remarquer qu'un poète épique ou élégiaque aurait dit *le palais* : pourquoi ne pas ajouter qu'un poète, burlesque à ses heures, a préféré un mot archaïque et familier, et qu'*auberge* peut signifier ici *logis*, *demeure*, tout simplement? (Cf. Cotgrave : « dwelling place »). On pouvait donc, au XVII[e] siècle, posséder une auberge et n'être pas aubergiste; ainsi le duc de Saint-Aignan (œuvres de Chapelle, p. 212); ainsi l'officier Poignant. — D'autre part, ce Poignant, qui passait au cabaret, comme client et payeur, tout le temps qu'il n'était pas auprès de Mme de la Fontaine (s'il faut en croire d'Olivet) et qui a légué à Racine tout son bien (après l'avoir mangé, disent gentiment les fils de Racine), ce Poignant possédait-il une auberge à Paris? Mme de la Fontaine

habitait-elle Paris? Est-ce à Paris que Racine rencontrait, chez M. Poignant, les amis de Poignant? — Et enfin, et surtout, la lettre de Racine à Boileau contient-elle les précisions de dates et de noms de personnes que Mesnard aurait bien voulu y trouver?

Le 24 mai 1687, Racine écrivait à Boileau, de Luxembourg :

M. de Vauban a été ravi de me voir, et ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Gothard, et qui m'a fait souvenir qu'il avait souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant, et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, évêque de Grasse. Sérieusement ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Gothard... (Lettre 62, VI, 564.)

A quoi Boileau répondait, d'Auteuil, par ce compliment :

Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne, et c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait aussi manquer cette acquisition... (Laverdet, 381.)

Ayant appris des éditeurs de 1807 que Bernage était mort en 1675, Mesnard pouvait assurer que Racine fait allusion à des événements antérieurs à cette date. Mais Racine ne dit nullement que ces beuveries dataient des tout premiers débuts (selon Mesnard) de sa liaison avec Boileau, ni qu'elles avaient précédé le départ des volontaires pour la Hongrie (fin avril 1664). Ce que Racine n'a certainement pas voulu dire, c'est que Bernage était devenu « *depuis* évêque de Grasse » : Racine, il est vrai, ne pouvait se faire scrupule de montrer un évêque dans une auberge qu'il savait n'être pas un cabaret; mais il savait aussi qu'en 1664 Bernage occupait depuis dix ans déjà le siège épiscopal auquel Godeau avait dû renoncer pour se contenter de Vence. Visiblement, les personnages nommés par Racine ont médiocrement intéressé Mesnard[1] : ceux qu'il cherchait à l'auberge de M. Poignant, c'étaient et Vivonne et Nantouillet et Molière et Chapelle et La Fontaine et Boileau. Il a pensé qu'il pouvait bien y introduire au moins Boileau. *Racine*, dit-il, *rappelle à Boileau...*; plus exactement, Racine fait savoir à Boileau qu'on l'a abouché avec un officier qu'il avait connu autrefois et puis, sans doute, perdu de vue, et qui s'est fait reconnaître *en rappelant à Racine*

1. S'il s'y était intéressé, il n'aurait pas retardé de dix ans au moins l'élévation de Bernage à l'épiscopat, et peut-être aurait-il appelé *Epagny* ce « M. d'Espagne qui se signala tant à Saint-Gothard ».

qu'à l'auberge de M. Poignant... Racine, poursuit Mesnard, rappelle à Boileau cette auberge où M. d'Espagne buvait avec EUX; non : Racine écrit : « il *m*'a fait souvenir qu'il avait souvent bu avec MOI... » Le fait que Racine croit devoir donner à Boileau des indications précises et sur Bernage et sur Espagne, ce fait suggérerait plutôt l'hypothèse qu'en 1687 Boileau, au jugement de Racine, connaissait M. Poignant, mais n'avait guère connu, parmi les relations de Racine, ni Espagne ni Bernage. Et la réponse de Boileau ne contredit pas cette hypothèse.

L'érudit consciencieux a donc échoué dans l'entreprise où il jugeait que les autres avaient échoué. L'obscure auberge de M. Poignant, située dans le Soissonnais peut-être, n'a vu, à une date non précisée (avant 1675), qu'un quatuor peu intime et peu intéressant : Poignant-Racine-Espagne-Bernage. A Paris, la *Croix de Lorraine* a été envahie un jour par une bande comprenant : Molière, Chapelle, Des Barreaux, Le Broussin, La Mothe, et quatre inconnus. Ni la célèbre *Pomme de pin* ni le mystérieux *Mouton blanc* ne sont sûrs d'avoir jamais reçu un seul de nos grands classiques. Tels sont les renseignements recueillis au cours de cette enquête sur les plus solides, disait-on, des traditions concernant les quatre amis. Enquête assurément incomplète; renseignements trop maigres pour qu'on pût dire avec précision l'origine de ces traditions. Cependant il semble qu'on puisse dire *a fortiori* du *Mouton blanc*, de la *Pomme de pin* ou de la *Croix de Lorraine* ce qui a été dit de l'auberge de M. Poignant. On a le droit de considérer comme des hypothèses les affirmations sans preuve, et de vouloir substituer à des hypothèses gratuites une hypothèse moins gratuite. Ces fameuses traditions viennent, croit-on, de ce que les textes ont toujours été des prétextes. Et l'on prétend montrer que la légende de la plus célèbre école littéraire s'est laborieusement formée, au cours de deux siècles, *en marge* d'un texte bien connu, mais qu'il faut relire avant de voir comment il a été commenté et comment on pourrait, enfin, l'étudier. C'est, tout simplement, une note de Brossette (1716, I, 437).

... Dans la place du cimetière Saint-Jean, à Paris, il y avait alors un Traiteur fameux, chez qui s'assemblaient tous les jours ce qu'il y avait de jeunes seigneurs des plus spirituels de la Cour, avec MM. Despréaux, Racine, La Fontaine, Chapelle, Furetière et quelques autres personnes d'élite; et cette troupe choisie avait une chambre particulière du logis, qui leur était affectée. En ce temps-là les cafés n'étaient pas encore établis. Dans ce célèbre réduit ils inventaient mille ingénieuses folies. Là fut composée la parodie de quelques

scènes du *Cid*, sur une prétendue querelle de La Serre et de Chapelain, avec l'enlèvement de sa perruque à calotte; là fut imaginée la métamorphose de cette fameuse perruque en comète; là fut faite en très peu de jours la comédie des *Plaideurs* de Racine. Enfin il ne serait pas possible de raconter toutes les plaisanteries fines et délicates que ce rendez-vous a vues naître. Il y avait sur la table de cette chambre un exemplaire de la *Pucelle* de Chapelain...

*
* *

Les historiens des quatre amis ont emprunté au XVIII[e] siècle deux textes surtout : le premier, de Titon du Tillet (1727); le second, de Saint-Marc (1755). Il n'est pas sans intérêt de remarquer tout de suite que Saint-Marc et Titon du Tillet ont écrit l'un et l'autre une notice sur CHAPELLE, c'est-à-dire que l'histoire des quatre amis risque d'avoir été écrite pour le fainéant du Marais. Un biographe de Boileau même, Desmaizeaux ou De Boze, peut ignorer une société qu'on prétend avoir été fameuse.

Qu'est-ce donc que ce *Parnasse français* de Titon du Tillet auquel des érudits n'ont pas craint de se référer? Une histoire de la littérature française sous Louis le Grand? Un recueil de documents? Une compilation d'anecdotes littéraires? Essentiellement, c'est autre chose. Titon du Tillet, « commissaire provincial des guerres, ci-devant capitaine de dragons », avait d'abord conçu un *Parnasse français* EN BRONZE; il a ensuite écrit une *description* de ce monument; *en appendice* à cette description, il a dressé une « liste alphabétique des poètes et des musiciens rassemblés sur le Parnasse français » et rédigé, sur chacun d'eux, une notice dont le but est, tout naturel, de justifier la présence de tel musicien ou de tel poète dans le groupe allégorique.

Je n'entreprends point de faire ici les éloges des poètes et des musiciens placés sur le *Parnasse français*... Je marquerai seulement en abrégé l'origine de ces poètes et de ces musiciens, le temps qu'ils ont vécu, le caractère de leurs génies, et le jugement que les savants ont porté sur leurs productions d'esprit, *pour faire connaître qu'il n'y a aucun d'eux qui ne mérite, par quelques-uns de ses ouvrages, un rang sur le Parnasse*... (1727, 97.)

Que Titon du Tillet n'ait guère songé à autre chose, la notice sur Chapelle, par exemple, le prouverait. Il suffit même de lire le début des paragraphes :

Il a donné d'excellentes preuves de la beauté et de la délicatesse de son esprit... Il avait une facilité extraordinaire à faire des vers...

Chapelle était aimé et recherché de tous les beaux-esprits... Il était ami intime de Molière, de Racine et de Despréaux... L'abbé de Chaulieu parle aussi de Chapelle comme de son maître... (1727, 138-142.)

Bref, Titon du Tillet n'a pas même voulu écrire une notice biographique sur Chapelle; il a voulu prouver que Chapelle avait droit à figurer sur le monument en bronze.

Pour une tâche de ce genre, une information de première main serait vraiment inutile. Sans doute, Titon du Tillet a, comme presque tous ses contemporains, vu quelquefois le glorieux vieillard d'Auteuil, et il ne saurait en parler sans lyrisme; comme tout le monde à cette époque, il a reçu quelques confidences du législateur du Parnasse; mais, comme tout le monde encore, il a pris soin de rapporter précieusement ce que M. Despréaux lui avait fait l'honneur de lui confier. Et voici ce qu'avait révélé à Titon du Tillet l'Oracle : « Si vous trouvez mon vin bon, j'en ai l'obligation à M. Le Verrier, qui, depuis plusieurs années, veut avoir le soin de garnir ma cave ». (2e édition, in-folio, 1732, 537.) L'auteur du *Parnasse français* a dû chercher des renseignements sur douze poètes déjà oubliés en 1727, mais sur Chapelle, par exemple, il ne se prévaut pas d'une information originale (1727, 140-142) : il a consulté les imprimés; il a utilisé Moréri, Brossette, Grimarest,... etc.

A parler franc, on croit que d'ordinaire l'histoire puise sa documentation dans des ouvrages d'un autre genre. Mais il s'agit présentement d'écrire l'histoire de l'histoire : voyons ce que dit, et ce que ne dit pas, Titon du Tillet :

Il était ami intime, *non seulement* de Molière, *mais encore* de Racine et de Despréaux. Ces grands hommes le consultaient sur leurs ouvrages, et ils suivaient volontiers son sentiment et ses décisions. Despréaux loua pendant quelques années un appartement particulier, rue du Colombier *au* faubourg Saint-Germain, où s'assemblaient deux ou trois fois la semaine ces quatre excellents hommes; ce qui cessa par un froid qu'il y eut entre Molière et Racine, *causé par la jalousie du génie poétique*. On peut juger de l'érudition, des grâces et des saillies d'esprit qui étaient répandues dans cette charmante société.

Les additions de 1732 (p. 412) ont été soulignées; en 1727 (p. 141), il y avait seulement : « ce qui cessa par un *petit* froid qu'il y eut... » — Il apparaît que, jusque dans le détail de ses paragraphes, Titon du Tillet songe surtout à montrer qu'il a eu raison de donner une place sur son monument à Chapelle. Molière, Racine et Despréaux sont présentés ici comme des garants du mérite de Chapelle; la société a été formée au bénéfice de Chapelle.

La contre-épreuve est facile : dans les notices que Titon du Tillet a consacrées à Molière, à Racine, à Despréaux, il n'est plus du tout question de cette « société ». La notice sur Racine (1732, 473) est muette sur Molière, comme la notice sur Molière est muette sur Racine (1732, 312). Les amis « distingués dans la république des lettres » que possédait Molière, ce sont, « entre autres, le philosophe Rohaut, La Bruyère, les deux Corneille, Despréaux, Chapelle, Bernier, Fourcroy ». Quant à Despréaux, il « avait plusieurs illustres amis, entre lesquels on doit nommer MM. de Lamoignon [père et fils], Arnauld, Patru, Renaudot, Molière, Chapelle, Racine, les PP. Rapin et Bourdaloue » (1732, 537)[1]. La société intime et fermée des amis de Chapelle non seulement ne se retrouve plus, mais ses membres semblent avoir toute liberté de se mêler, ou non, à d'autres sociétés largement ouvertes. C'est à se demander si Titon du Tillet a voulu donner à ce mot de *société* son sens étroit, s'il a parlé de « *ces quatre* excellents hommes » avec un autre souci que celui de faire une addition exacte...

Chapelle, dit-il, n'était pas l'ami de Molière *seulement*, comme pourraient le croire les lecteurs de Grimarest; il était ami *encore* de Despréaux et de Racine : cela, Titon du Tillet le sait parce qu'il a lu (1732, 418) une note de Brossette. Dans cette note est citée une lettre de M. Despréaux (cf. Laverdet, 38) disant que Bonnecorse lui a fait, au total, beaucoup d'honneur, en lui donnant « pour suivants et pour admirateurs passionnés les deux plus beaux esprits de notre siècle, je veux dire M. Racine et M. Chapelle ». Titon du Tillet a additionné le duo de Grimarest (Chapelle-Molière) et le trio de Bonnecorse (Lutrigot-Garine-Pigelle) pour former son quatuor. — Il cherchait des références pour Chapelle, et, dans un de ces recueils où il fallait aller déterrer les œuvres du poète, celui de 1714, il a trouvé une référence magnifique :

> C'est à Chapelle qu'est due une grande partie de ce qu'ont de plus beau les comédies de Molière, qui le consultait sur tout ce qu'il faisait, et qui avait une déférence entière pour la justesse et la délicatesse de son goût. (Cité par Taschereau, 1828, 355.)

Les timides protestations de Grimarest ont cependant empêché Titon du Tillet de s'approprier la première partie de cet éloge de Chapelle; mais Titon du Tillet s'est revanché en appliquant la

1. On cite la seconde édition, plus complète ; la première édition fournirait des arguments plus massifs. Quant à La Fontaine, il ne figure dans aucune des deux éditions de la notice sur Chapelle ; et la notice de Titon du Tillet sur La Fontaine ne parle ni de Chapelle, ni de Molière, ni de Boileau, ni de Racine.

seconde partie *non seulement* à Molière, *mais encore* à Despréaux et à Racine : « Ces grands hommes le consultaient sur leurs ouvrages, et ils suivaient volontiers son sentiment et ses décisions ». Autrement dit, Chapelle a bien le droit de représenter sur le *Parnasse français* une des neuf Muses (1727, 3) puisqu'il a été le chef de l'école classique française : ainsi parle l'auteur du *Parnasse* en bronze.

Ceux qui considèrent Titon du Tillet comme un historien voudront sans doute, puisque cela n'a pas encore été fait, rechercher à l'aide de quels documents a été rédigée la suite de ce paragraphe, objet de tant de commentaires. Provisoirement on veut croire que ni le but ni la méthode de ce prétendu historien ne sont inconnus. Et puisque Titon du Tillet a lu avec tant d'attention les notes de Brossette, on ose former l'hypothèse que la *rue du Colombier* (aujourd'hui la partie de la rue Jacob comprise entre la rue Bonaparte et la rue de Seine) n'est pas autre chose que la *place du cimetière Saint-Jean* dont parlait Brossette : l'érudition, les grâces, les saillies d'esprit ont pu être d'abord d'ingénieuses folies ou des plaisanteries fines et délicates ; la charmante société a pu être d'abord une troupe choisie ; l'appartement particulier, c'est la chambre particulière rendue plus confortable. C'est un mystère énorme, sans doute, que la transformation du cimetière Saint-Jean en Colombier ; mais l'histoire des quatre amis contient beaucoup de mystères ; celui-là n'est peut-être pas absolument inexplicable[1] ; et, enfin, on n'accepte et on ne propose d'y croire, provisoirement, que parce qu'on refuse de croire à un autre mystère : quelles que soient les dates qu'on assigne aux histoires racontées par Brossette et par Titon du Tillet (on y reviendra), il faut reconnaître qu'ils pensent *l'un et l'autre* à une même série d'années, 1663-1665 si l'on veut, ou 1670-1672, par exemple : Racine et Boileau n'ont pas pu faire *tous les jours* de longs dîners au cimetière Saint-Jean, et aller, *deux ou trois fois la semaine*, recommencer à l'autre bout de Paris. Il faut ou bien choisir entre Titon du Tillet et Brossette, ou bien croire qu'ils ne font qu'un.

Saint-Marc (1755) a cependant adopté un tiers parti. Il a songé un moment à refuser sa confiance à Titon du Tillet :

Je rapporte ce fait sur la foi du *Parnasse français* ; MAIS M. Racine, dans les *Mémoires* de la vie de son père, qui sont en même temps

1. Il pourrait ne s'agir, au total, que d'une enseigne déplacée, chose extrêmement facile au jugement des érudits : d'une *Croix-Blanche*, par exemple, dont Titon du Tillet parle vaguement dans sa notice sur Molière. Rappelons que la rue du Colombier était très riche en cabarets et en hôtels garnis.

ceux de la vie de Despréaux, fait mention [du cimetière Saint-Jean] et ne dit rien de la rue du [Colombier].

Et puis Saint-Marc a jugé que deux anecdotes valent mieux qu'une, et il a décidé que Brossette, en 1716, avait écrit une *suite* à Titon du Tillet, de 1727. Et voici ce que devient Titon du Tillet interprété par Saint-Marc (p. LXI-LXIII) :

Après le baron de Blot et D'Assoucy, ses principaux amis entre nos poètes furent Racine et Despréaux. Lorsque Molière, retenu pour les plaisirs de la Cour, eut fixé son théâtre à Paris et que Racine se fût annoncé par ses premiers essais, il se fit entre eux, Chapelle, Despréaux et La Fontaine, une société fondée sur l'estime qu'ils faisaient tous réciproquement de leur esprit et de leurs talents. Pour qu'ils pussent même se voir plus librement et sans crainte des importuns, Despréaux loua pendant quelque temps un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier. C'est là qu'ils se rassemblaient tous cinq deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble et se communiquer leurs ouvrages. Quelles devaient être leurs conversations! Que d'érudition agréable! Que d'esprit! Que de goût! Que d'aimables saillies! Quel plaisir ne devaient pas avoir ceux qu'ils voulaient bien admettre quelquefois à leurs soupers! Ces rendez-vous charmants furent interrompus lorsque Racine eut désobligé Molière en retirant de son théâtre l'*Alexandre* pour le donner à l'Hôtel de Bourgogne...

Voici la part de Brossette (LXIII-LXIV) :

Dès le commencement de leur brouillerie, la *Croix de Lorraine* (enseigne d'un fameux traiteur) prit la place de l'appartement de la rue du Vieux-Colombier ; mais Molière, qui ne voulait plus se rencontrer avec Racine, s'y trouva rarement. La faiblesse même de sa santé l'obligea bientôt à se refuser tout à fait à ces parties de plaisir, qui ne pouvaient qu'augmenter ses incommodités. D'un autre côté, Chapelle, emporté par le tourbillon du grand monde, ne se prêta plus à ses amis aussi souvent qu'ils l'auraient souhaité. Les repas de la *Croix de Lorraine* ne laissèrent pas d'aller leur train : la compagnie était augmentée de Furetière et de quelques gens de la Cour, comme le duc de Vivonne et le chevalier de Nantouillet. Ces soupers, où tant de gens de goût se réunissaient, produisirent quantité de choses ingénieuses, et même la comédie des *Plaideurs* leur fut redevable de plusieurs traits plaisants, que Racine ne fit pas difficulté d'adopter.

On voit par quels procédés Saint-Marc a pu mettre bout à bout Titon du Tillet et Brossette : il a décidé qu'en parlant d'un *petit* froid (1727), qu'en attribuant ce froid à la *jalousie du génie poétique*, l'auteur du *Parnasse* songeait à la rupture qui a suivi les représentations à l'Hôtel de Bourgogne de l'*Alexandre* : cette

explication manque de vraisemblance même[1], et il est tout à fait faux que Racine ait dû d'abord retirer sa pièce, et qu'il l'ait retirée, à la troupe de Molière. Les *quelques années* de Titon du Tillet sont devenues *quelque temps*. Dans la note de Brossette, Saint-Marc a supprimé tout ce qui pouvait être antérieur à 1666 : le *Chapelain décoiffé*[2] et la *Métamorphose*. — Suppression demandée aussi par le bon goût. Bien que ce soit son héros, Saint-Marc répugne à laisser Chapelle dans une chaire magistrale : rue du Vieux-Colombier, tout est égalité et réciprocité. — Parce qu'il est intelligent et a besoin de comprendre, Saint-Marc cherche le pourquoi de cette location par Despréaux, le pourquoi de l'absence de Molière au cimetière Saint-Jean. — Parce qu'il est épris de science précise, il nomme ces jeunes seigneurs spirituels que n'avait pas nommés Brossette : Vivonne et Nantouillet; et, enfin, il donne l'enseigne du fameux traiteur : c'est la *Croix de Lorraine*, dont parle une lettre de Chapelle. — Pourquoi donc Saint-Marc mêle-t-il les deux témoignages[3] qu'il a voulu juxtaposer? Pourquoi organise-t-il des soupers rue du Vieux-Colombier? Pourquoi y introduit-il La Fontaine, en suite de quoi les *Quatre* deviennent les *Cinq*? Pourquoi la rue du Vieux-Colombier « prend-elle la place » de la rue du Colombier? — L'histoire des quatre amis voit s'accroître le nombre de ses mystères au fur et à mesure qu'elle s'enrichit.

Saint-Marc a doté cette histoire de deux chapitres : les quatre amis au logis de l'un d'eux, les quatre amis au cabaret. Walckenaër a ouvert le troisième : les quatre amis en promenade. Le début de *Psyché* : « QUATRE amis... lièrent une espèce de *société*... » lui rappela certaines expressions de Titon du Tillet : « QUATRE excellents hommes... charmante *société*... », et, bien avant Mesnard, Walckenaër proclama que les trois amis de Chapelle et les trois amis de La Fontaine, ce n'était qu'une seule et même chose. Et, d'ailleurs, qu'importe La Fontaine ou Chapelle? Ce n'est pas le détail qui compte en cette affaire : pas plus que Walckenaër, Taschereau ne se soucie de savoir qui est Ariste et qui Gélaste.

1. Grimarest, qui suit le plus possible l'ordre chronologique, raconte une autre difficulté survenue entre Molière et Racine bien après *Alexandre*, à propos d'une pièce de Racine dont le titre, Grimarest le répète, commence par la lettre B. Il n'y a pas lieu de croire que Titon du Tillet pense à cette autre affaire : il n'est pas impossible, cependant, que la jalousie du génie poétique se soit manifestée à propos de *Bérénice* ou de *Psyché*.

2. Saint-Marc aurait dû, semble-t-il, faire suivre le sort du *Chapelain décoiffé* à Furetière : mise à la porte. Mais Saint-Marc *amène* Furetière, en 1666 ou 1667, pour *remplacer* Chapelle et Molière.

3. Et il y a ajouté du Grimarest; car c'est Grimarest qui lui a expliqué les absences de Molière et de Chapelle ; cf. réimpression Liseux, p. 79, 81, 82...

L'essentiel, c'est d'attirer l'attention sur cette époque où « se forma, entre Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, cette étroite liaison qui eut pendant quelque temps l'influence d'un *quatuorvirat littéraire* ». Il faut donner un fondement historique aux belles théories de Sainte-Beuve et de Nisard sur la nécessité d'un bon critique pour les écoles littéraires et les cénacles qui veulent produire des chefs-d'œuvre. Il faut que la société des quatre amis puisse être grimée en École classique française.

Saint-Marc n'a pas su s'élever à des considérations aussi hautes. Mais il apparaît comme l'organisateur de la légende des quatre amis, en ce qu'il a appliqué avec maîtrise la méthode où s'étaient essayés Brossette et Titon du Tillet, la méthode à laquelle le XIXe siècle recourra avec un succès difficilement imaginable. La première règle est de ne rien laisser perdre de ce qui a été dit auparavant; tout au plus peut-on émettre un doute discret : garder et Brossette et Titon du Tillet; conserver ce Chapelle si commode qui pourra au besoin céder sa place, rue du Colombier, à La Fontaine (Mesnard), qu'on pourra encore prier de céder « le dé de la critique » à Boileau (Sainte-Beuve), qui voudra bien, sans doute, remplacer Molière dans le parc de Versailles (Moland). Deuxième règle : ces vieilles traditions, sur la solidité desquelles on aura pu émettre un léger doute, les revigorer par l'apport d'un texte dont le rapport avec elles n'avait pas encore été senti : par exemple, appuyer la note de Brossette sur cette lettre de la *Croix de Lorraine*; consolider l'autorité branlante de cette notice sur Chapelle avec le début de *Psyché*. Ces deux règles observées, tout est permis : on peut à volonté confondre ce qui doit être distingué, distinguer ce qui mérite d'être confondu.

Faut-il dire : rue du Colombier ou rue du Vieux-Colombier ? Malgré Fournier (*Vie de Boileau*, p. XXIX) et Monval (*Chronologie Moliéresque*, 1664), la plupart des critiques diront rue du Vieux-Colombier. Il y a cependant une assez grande distance entre les deux rues ; et pour ceux des érudits qui ne connaîtraient pas Berty (III, 61 et 70), des murs de l'actuelle rue Jacob ont gardé l'inscription : rue du Colombier. Mesnard professe qu'il faut concilier les témoignages contradictoires même quand l'un n'est qu'un démarquage, volontaire ou inconscient, de l'autre (Brossette et Louis Racine, Titon du Tillet et Saint-Marc); et, par esprit de conciliation, pour n'avoir pas à nier, Mesnard consent à supposer que les deux rues étaient « la même sans doute, quoiqu'il y ait eu aussi, depuis 1640, une rue du Colombier[1] ». Qu'était-ce que ce logement de

1. Où Mesnard a-t-il pris cette date ? Selon Berty (III, 61, 70), la rue qui mène du

Boileau rue du Vieux-Colombier ? Une espèce de garçonnière, comme Boileau en a eu en dehors de son domicile véritable ? Malgré les documents cités par Revillout (1890, 468 ; 1891, 551-553), malgré les doutes de M. Lanson (*Boileau*, 17), on continue à écrire que Boileau a *demeuré*, a eu *son logis* rue du Vieux-Colombier. — Saint-Marc a distingué et séparé le cabaret de Brossette et l'appartement de Titon du Tillet. Mais Saint-Marc lui-même a parlé de soupers ; Walckenaër et Taschereau (qui ne veulent guère entendre parler de cabarets) transportent rue du Vieux-Colombier cette *Pucelle* que Brossette avait placée sur la table du traiteur ; Fournel dit que le logis de la rue du Vieux-Colombier était « dans le voisinage d'un bruyant cabaret » (160) ; un autre érudit parle de ce cabaret « qui se tenait proche de l'actuel théâtre du Vieux-Colombier, où Chapelle, Racine, Boileau et Molière se réunissaient non loin du logis de l'auteur du *Lutrin* ». (*Revue bleue*, 1922, p. 113.) — Saint-Marc disait que la *Croix de Lorraine* avait succédé à la rue du Colombier à partir de 1666 ; Walckenaër dit : « Les réunions de la rue du Vieux-Colombier doivent avoir eu lieu en 1663 ou 1664 ; celles de la *Croix de Lorraine*, en 1665 » ; Revillout aura beau montrer (1891, 553 ; 1892, 566) que Titon du Tillet pensait aux environs de l'année 1670, les érudits décideront que les cabarets et la rue du Colombier et le parc de Versailles ont été fréquentés pendant les années 1664 et 1665. Ce qu'ils ont été obligés (croient-ils) de perdre dans le temps, ils le regagneront dans l'espace.

Saint-Marc avait accroché à la porte du traiteur de Brossette l'enseigne *A la Croix de Lorraine*. Un érudit proteste que cette enseigne ne pouvait se trouver place du cimetière Saint-Jean, et il propose le *Mouton blanc*, situé, dit-il, sur cette place et qui, d'ailleurs, avait conservé jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle « la table sur laquelle s'accoudaient Racine et Despréaux ». Il va donc falloir renoncer à la *Croix de Lorraine* ? Non pas. Brossette ne parle que d'un traiteur, sans doute ; mais, dans la fameuse chambre particulière, plusieurs choses ont été faites : qu'est-ce qui empêchera Fournier de couper la poire, c'est-à-dire la note de Brossette, en deux ? « Racine composa les *Plaideurs* au *Mouton blanc*... A la *Croix de Lorraine*, Despréaux composa... la fameuse scène du *Chapelain décoiffé*... » (*Hôtelleries*, 302 ; cf. *Enseignes*, 147). Mais

carrefour de la Croix-Rouge à Saint-Sulpice n'a pris son nom actuel de rue du *Vieux*-Colombier qu'au XVII[e] siècle, parce qu'était devenue importante une autre rue du Colombier située plus au nord et continuant vers l'est la rue de l'Université ; mais, dès 1582, l'ancien chemin du Pré-aux-Clercs s'était appelé rue du Colombier.

Chapelain décoiffé et *Plaideurs* sont des œuvres tellement semblables, *Mouton blanc* et *Croix de Lorraine* des cabarets si rapprochés, Chapelle et Boileau des amis tellement intimes que, onze ans après Fournier et évidemment d'après Fournier, Fournel (161) peut écrire : « suivant LA TRADITION, les *Plaideurs* avaient été en grande partie composés à table, à la *Croix de Lorraine*, et Chapelle avait fourni à Racine quelques-uns des meilleurs traits de la pièce. Ce fut au *Mouton blanc*, selon les uns, et, selon Boileau, dans un repas chez Furetière que le *Chapelain décoiffé* se fit le verre en main. La dissolution de ces assemblées eut lieu vers 1665... » Et Fournel recueillait ainsi une *tradition* très curieuse, selon laquelle les *Plaideurs* seraient antérieurs à l'année 1666 et même au *Chapelain décoiffé*.

Deux cabarets, ce n'était pas suffisant pour nos grands classiques. On les a menés, en outre, à la *Pomme de pin*, « véritable taverne classique », paraît-il, et que, d'ailleurs, Boileau a « célébrée ». Et puis à cette *Croix de fer*, où Cotin nous montre Despréaux en compagnie de son « Turlupin » ou « Frantaupin » (Molière, évidemment, et Fournier et Revillout ont bien mauvais goût de vouloir démontrer qu'il s'agit là de Puymorin) ; d'ailleurs, cette *Croix de fer* peut être si joliment confondue avec la *Croix de Lorraine* : « Chapelle a célébré, en vers spirituels, la réunion de ses amis, à la *Croix de fer*[1] ». Et puis à la *Tête noire*. Et à l'*Ange*. Et au *Petit More*.., etc. Et si M. Lachèvre produit un texte prouvant que le cabaret du cimetière Saint-Jean auquel pensait Brossette avait pour enseigne *A la Croix blanche*, il n'y aura pas lieu d'abandonner ni le *Mouton blanc* ni la *Croix de Lorraine*. Il n'y aura qu'à écrire, par exemple : « Le *Mouton blanc*, la *Pomme de pin*, la *Croix blanche* voyaient naître... les scènes du *Chapelain décoiffé* » (1912). Ou encore : « Que ce soit chez Crenet, à la *Pomme de pin*, ou au *Mouton blanc*, ou à la *Croix blanche*, à la *Croix de Lorraine* ou au *Petit Maure*, on est sûr de trouver joyeuse compagnie... » (1913). L'histoire des quatre amis peut n'être pas solide ; mais il faut qu'elle soit riche.

La critique est prête à tout accepter à condition que les traditions, vieilles ou récentes, puissent subsister. Protestez contre Gélaste-Molière et proposez Gélaste-Chapelle : la critique dira que Gélaste est Chapelle *et Molière*. Proposez Gélaste-Mauroix : la critique dira :

1. Quand un spécialiste (Fournier, *Enseignes*, 146) a pu commettre de pareilles confusions, comment s'étonner que Revillout ait écrit de façon un peu trouble : « Despréaux fréquentait alternativement le cabaret du cimetière Saint-Jean, la pomme de pin [*sic*], la rue de la Licorne... » (1892, 555) ?

Gélaste, quoique *nettement campé*, est *moins frappant*. Il se peut qu'il ressemble à *Chapelle*, ou à *Maucroix*, comme il se peut qu'il défende contre les partisans de la tragédie la position de *Molière* : tout cela n'est pas probant.

Et, en cette affaire, il n'y aura jamais rien de probant, en effet. Les dates ont été définitivement brouillées ; les noms propres de personnes et de lieux ont pris l'habitude de disparaître ou d'apparaître à volonté ; les notions élémentaires de calcul ont été oubliées. Mais il reste *les quatre amis*, le tendre Racine et le sévère Boileau, de beaux commentaires botanico-psychologiques sur le nom d'Acanthe, l'*école classique française*,... etc. Pour garder cela, à quoi ne renoncerait-on pas ? On coupera Gélaste en trois, on partagera La Fontaine entre Acanthe et Polyphile ; on « stylisera » un hypocondre, Élomire, en un homme fort gai ; on niera ses propres affirmations et on doutera de ses doutes ; on se déclarera prêt à ne plus considérer un document, le début de *Psyché*, par exemple, que comme un symbole... Mais « un symbole magnifique dans ce décor voulu par le poète : celui de la rencontre et de l'amitié, en leur jeunesse joyeuse et généreuse, des quatre grands poètes du grand siècle[1] ». En vérité, cette phrase explique toute l'histoire des quatre amis.

Cette histoire si riche déjà ne peut désormais que s'enrichir. La plupart des érudits ont *feint* de chercher les quatre amis : mais ils avaient pris la précaution de placer les quatre amis là où ils allaient les découvrir devant les populations béantes d'admiration pour tant d'adresse et d'érudition. Quelques érudits, les consciencieux, n'ont pas laissé de collaborer à cet enrichissement : ils obéissaient, eux, à la *peur de n'avoir pas trouvé*, et timidement cherchaient, pour les quatre amis insaisissables, des *alibis*. Ils disaient à leurs lecteurs : ce n'est peut-être pas eux que nous avons cru voir à Versailles, mais qui sait si à Meudon... ? Nous avons mal choisi notre jour pour aller rue du Colombier : ils devaient être chez Furetière, ou bien chez Molière, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Ces cabarets ne vous disent rien qui vaille ; à moi non plus : si nous allions à l'auberge de M. Poignant ? — Et les lecteurs de bonne volonté se sont mis en route pour la fameuse auberge. Vainement.

1. M. Jean Longnon, *Œuvres de La Fontaine*, à la Cité des livres, t. V, 1928, page 12. — Plus récemment encore, un critique revendiquait le droit pour les quatre amis d'être cinq, en rappelant que les trois mousquetaires étaient quatre dans la réalité. Il y a donc encore des lecteurs heureux que surprend l'arrivée de D'Artagnan ; ceux-là, justement, devraient se rendre compte que La Fontaine savait mal son métier de romancier : ses obscurs « quatre amis », jusqu'à la fin, restent *quatre* amis obscurs.

Fatigués de ces divagations stériles, ils ne renoncent pas à chercher les quatre amis. Mais ils constatent enfin que Mesnard, par exemple, a prétendu raconter cette histoire sans recourir à cet « anecdotier » de Brossette; il n'a voulu se référer qu'à Titon du Tillet, aux interprètes du début de *Psyché*, aux érudits de cabarets ; ce faisant, Mesnard ne s'est-il pas condamné à commenter les commentateurs de Brossette? Pourquoi ne pas aborder, franchement, sans parti pris, le texte qu'ont voulu cacher ces prétendues traditions? Pourquoi ne pas suivre, de préférence à tout autre commentateur, le commentateur de Boileau?

(*A suivre.*) JEAN DEMEURE.

UN PASTEUR GENEVOIS AMI DE VOLTAIRE : JACOB VERNES.

Dernièrement, M. A. Aulard commençait la publication de lettres inédites de Voltaire à Fyot de la Marche par cette citation de Henri Beaune : « On trouvera des lettres de Voltaire jusqu'au jugement dernier ». Allégation d'autant plus probable que l'heure du jugement dernier ne sonnera sans doute jamais pour Voltaire, et que d'âge en âge son nom provoquant déchaînera simultanément la haine et l'enthousiasme de ceux qui, ne l'ayant point lu, taillent son image à la mesure des idées qu'ils lui prêtent ; car, si Voltaire n'eût pas existé, on l'eût inventé. Et c'est bien ce qu'on fit après sa mort.

Pour les neuf dixièmes des hommes, thuriféraires ou ennemis, le nom de Voltaire promène la torche de l'irréligion par le monde ; son masque moqueur siffle la haine de l'humanité, sa bouche distille le fiel. En dehors de la France, Voltaire représente l'esprit qui tue, et populairement l'Antechrist avec des griffes et une queue. Ce Bélial incarné est une création romantique. Avant la Révolution, le peuple connaissait surtout le patriarche sensible, père des malheureux, que nous peint Florian. Jusque vers 1830, Voltaire resta le défenseur des Calas et l'auteur de *Zaïre*, de la *Henriade* et des plus jolis madrigaux du monde. Mais quand le romantisme imposa sa dangereuse manie de formuler à tout propos l'antithèse du beau et de l'horrible et d'exhausser les démons au rang des anges, Voltaire, qui pourtant n'était pas un ange, chut au rang des démons. Aussi pourquoi s'avisait-il de sourire, en un temps où l'on goûtait si fort l'amertume des larmes ? Les romantiques gardèrent sur le cœur ce sourire que le vieux lutteur semblait leur avoir décoché en mourant, et c'est pourquoi ils dressèrent devant les âmes simples et terrifiées le squelette grimaçant dont les curés savoyards de 1768 montraient à leurs ouailles l'image diabolique.

L'intérêt qui s'attache aux lettres et billets de Voltaire est donc moins d'ordre littéraire qu'historique et moral. Si l'on veut travailler à détruire l'absurde légende qui accompagne l'écrivain, il faut saisir les occasions de montrer l'homme dans les menus détails de son activité.

Parmi les correspondants de Voltaire, et surtout dès l'instant qu'il se fût établi aux Délices, figurent de nombreux pasteurs : à Genève, Jacob Vernet, Jacob Vernes, puis Moultou ; à Lausanne, Polier de Bottens ; à Berne, Élie Bertrand. Les ministres genevois l'avaient accueilli avec une déférence craintive et une ferme volonté de ne le point laisser jeter dans le sol de leur patrie des semences d'impiété et de corruption. Mais le grand homme, fatigué de sa lourde gloire et croyant trouver enfin cette paix que tous les philosophes, tant qu'elle est encore lointaine, appellent de leurs vœux, invite chez lui ces pasteurs et ces professeurs ; il les écoute et ne les contredit point parce que leur libéralisme le surprend agréablement. Et comme c'est Voltaire qui les écoute, ils ne s'exposent guère à être contredits par lui. Pendant deux ou trois ans, on s'entend fort bien de part et d'autre, et le philosophe s'émerveille de découvrir que « le christianisme raisonnable de Locke est la religion de presque tous les ministres » et que « l'adoration d'un être suprême, jointe à la morale, est la religion de presque tous les magistrats ». Presque tous ces pasteurs pensaient que le christianisme est destiné au bonheur des hommes et que l'Évangile donne aux vertus sociales la sanction des lois divines. Ils ne faisaient point difficulté de comparer Socrate à Jésus-Christ, tout en montrant que le second surpassait le premier, s'efforçaient de lever les barrières qui séparent les communions chrétiennes, et plusieurs s'honoraient de collaborer à l'*Encyclopédie*.

L'un d'eux, Jacob Vernes, se distinguait par sa jeunesse entreprenante, son désir d'être avantageusement connu et une vivace ambition de passer pour bel-esprit. Associant les plaisirs du monde et ceux de l'étude, il avait acquis ces grâces qui, pour mieux gagner les cœurs à la religion, commencent par les gagner à son interprète. Né le 31 mai 1728 à Genève, étudiant à l'académie dès 1743, consacré ministre en 1751, ayant parcouru la France, la Hollande, l'Angleterre, il nourrissait des espoirs de gloire littéraire, rêvait de voir son nom dans l'*Encyclopédie* et édita de 1755 à 1760 le *Choix littéraire*, compilation où les vers du pasteur Roustan voisinaient avec un *Projet pour réformer les dix commandements* et une *Description géographique du royaume de poësie*.

Lorsque Rousseau vint à Genève, en 1754, Vernes s'attacha à lui et, le jugeant de bonne prise, s'efforça d'acquérir les bonnes grâces de son illustre concitoyen en lui témoignant un dévouement absolu. Pour gagner cette précieuse amitié, il agit comme

beaucoup d'autres qui, mesurant Jean-Jacques à leur toise, lui prêtaient leurs secrets mouvements : il lui marque un grand mépris pour Voltaire qui vient de passer par Genève, se rendant à Prangins. En effet, d'une lettre de Rousseau à Vernes nous pouvons déduire que le second vient d'écrire au premier : M. de Voltaire a passé par ici, mais je n'ai point tenté de le voir, n'éprouvant aucun désir de me trouver en sa compagnie... Car Rousseau lui répond, et Vernes dut sans doute mettre ses bésicles pour lire ce passage :

Je savais déjà que M. de Voltaire allait à Genève et de là à Prangins. Quand vous négligez de voir ce premier écrivain de son siècle, vous ne connaissez pas tout le sacrifice que vous faites à la vertu ; car il n'est pas seulement le plus bel esprit, mais le plus aimable des hommes en société, et si l'on pouvait commercer avec son esprit seulement, il faudrait passer la vie à ses genoux. Pour moi, quoi qu'on en puisse dire, je connais l'acharnement de la jalousie, et j'ai peine à céder aux funestes impressions qu'on cherche à nous donner de son caractère. On ne peint point comme il a fait les charmes de la vertu et les douceurs de l'amitié sans avoir un cœur à sentir l'une et l'autre. Jamais je ne désirai si fortement qu'il justifiât mes préjugés en sa faveur, qu'aujourd'hui que le voilà dans ma patrie. Puisse-t-il aimer et instruire mes compatriotes et laisser nos gens de lettres aussi bien unis qu'il les a trouvés[1].

Ayant sollicité la collaboration de Rousseau pour le *Choix littéraire*, Vernes l'entendit exprimer crûment son « regret de voir des hommes faits pour élever des monuments se contenter de porter des matériaux, et d'architectes se faire manœuvres », et traiter les périodiques d'ouvrages éphémères sans mérite et sans utilité « qui donnent aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction », ouvrages « dont le sort est de finir à la garde-robe[2] ». Aussi, passablement déçu et comprenant que Rousseau ne lui saurait point mauvais gré de fréquenter Voltaire, Vernes suivit-il avec joie le conseil donné par son grand ami; d'autant plus que celui-ci ne faisait pas mine de revenir pour le moment à Genève, tandis que Voltaire s'y installait et avait tout l'air d'y devoir tenir table ouverte et bureau d'esprit.

Le vieux philosophe invite le jeune pasteur à dîner familièrement et accepte de collaborer au *Choix littéraire* dont il a reçu les premiers exemplaires : « Je me croirai très heureux si je peux,

1. 2 janvier 1755. *Correspondance générale de Rousseau*, Th. Dufour, II, p. 149-150.
2. Lettre du 2 avril 1755. *Id.*, II., 169.

par mes amis et par moi, contribuer quelque jour à la suite de votre ouvrage périodique[1] ».

Voici Vernes enchanté et se mettant aussitôt en frais pour plaire à cet hôte illustre à l'école duquel il apprend à tourner le madrigal, et — car les beaux yeux de la marquise de Montferrat ne l'avaient point laissé indifférent — à sacrifier aux Grâces :

Toi qui peux seul leur commander,
Toi, leur peintre le plus fidèle,
Daigne, Voltaire, demander
Qu'elles me gardent avec elle.

Mais, au lieu d'implorer pour lui les Grâces, Voltaire rappelait le jeune ministre aux exigences du ministère pastoral, tout en lui montrant, — il connaissait son homme, — qu'on en peut retirer la gloire dont les lettres sont souvent avares. Vernes n'en reste pas moins attentif, dans son *Choix littéraire*, à truffer d'éloges les articles où Voltaire est nommé. Ainsi Roustan, qui lui avait envoyé son *Examen historique des IV beaux siècles de M. de Voltaire*, ayant écrit : « M. de Voltaire ne compte que quatre âges dans le monde... » Vernes imprime : « Le premier des écrivains, M. de Voltaire... » Roustan disait : M. de Voltaire écrit en homme de lettres... » Vernes ajoute : « qui les aime et qui en est l'honneur ». Lorsque Roustan s'écrie : « Je somme à présent M. de Voltaire de justifier tant de calamités et de crimes, ou j'en tire contre lui cette conséquence accablante et inévitable... » Vernes édulcore cette attaque directe : « Si, comme je le pense, il est impossible de justifier tant de calamités et de crimes, j'en tire cette conséquence inévitable... »

C'est au point que Roustan, lorsqu'il publie, en 1764, son *Examen historique*, écrit : « Je l'ai laissé dans le même état... j'en ai retranché seulement les éloges de M. de Voltaire que l'éditeur y avait insérés à mon insu ; ce n'est pas que je n'admire les talents de ce célèbre écrivain, mais je déplore trop l'usage qu'il en a fait pour les célébrer ». Cette note nous aide à juger du changement produit dans les sentiments de certains pasteurs genevois, entre 1757 et 1764, et nous en trouverons d'ailleurs l'écho dans les lettres qui vont suivre.

Un des grands mérites de Vernes, aux yeux de Voltaire, était de l'avoir mis en rapports avec le sage et doux Abauzit, le répertoire vivant de toutes les sciences, celui qu'il pouvait consulter

1. Lettre à Vernes, du 26 décembre 1755, publiée par M. F. Caussy dans la *Revue Bleue* (mars 1913).

sur le premier point venu de l'histoire, et le seul homme peut-être que Rousseau et Voltaire aimèrent et admirèrent également en même temps. Enfin et surtout, Vernes, en persuadant Voltaire des heureuses dispositions que montraient les prédicateurs genevois à propager les lumières du siècle, lui ouvrait sur l'avenir de la philosophie les perspectives les plus réjouissantes. Aussi Voltaire, pour l'apprivoiser mieux encore, le traite-t-il avec cette familiarité exquise et troublante dont leur gloire donne aux grands hommes la liberté de jouer. « Pourquoi faites-vous des cérémonies dans vos lettres? » demande-t-il à ce jeune ambitieux oppressé par une de ces admirations dont on ne se débarrasse pas d'un coup. Tantôt il l'encourage et tantôt il le flatte, le promettant à de hautes destinées, suivant en cela et ses habitudes de cajolerie à l'endroit de ses correspondants, et la haute idée qu'il prend de Genève et de ceux qui l'y entourent.

Les lettres à Vernes qu'a publiées M. F. Caussy dans la *Revue Bleue*[1], sans indiquer, d'ailleurs, qu'elles se trouvent à la Bibliothèque publique de Genève, s'étendent de 1755 à 1766. Elles nous montrent, au début, un Voltaire détendu, rafraîchi, heureux de goûter un repos inconnu, de rencontrer des hommes intelligents, des ministres tolérants, et trouvant « cent fois plus de douceur dans la société de quelques amis éclairés comme vous que dans tous mes vains ouvrages ». Lorsqu'éclate le scandale de l'article *Genève* dans l'*Encyclopédie*, Vernes, vraisemblablement inquiet, — il s'est sans doute laissé aller, dans ces enivrants entretiens des Délices, à quelques écarts de langue ou de pensée qui ne sauraient plaire au Consistoire, — s'efforce, par l'entremise de Voltaire, d'obtenir de D'Alembert une rétractation. Sans succès : Voltaire prend l'affaire en badinant (vis-à-vis des Genevois, car il en parle à d'Alembert tout autrement) et du ton d'un homme qui dirait : « Voyons, mon jeune ami, rappelez vos esprits, où est cette force d'âme que j'admirais[2] ? »

Le pauvre Vernes, se trouvant fort dépourvu, tâche d'obtenir de Rousseau qu'il agisse auprès de D'Alembert ; mais Rousseau, qui ne connaît probablement point encore le rôle joué par Voltaire en cette affaire, répond qu'il n'aime pas qu'en matière de foi l'on assujettisse la conscience à des formules et que, par ailleurs, si

1. 8 mars 1913 et numéros suivants.

2. Voir sa lettre à Vernes dans la *Revue Bleue* : « Much griev'd that our philosopher of Paris [is] at odds with my philosopher of Geneve... Men who think like you and he should be friends ».

l'article est indiscret et répréhensible, il n'est pas offensant[1]. Une lettre envoyée directement à d'Alembert n'obtint sans doute pas plus de succès. Et les éloges que Voltaire se plaît à lui donner au sujet d'une ode « pleine de beautés » ne font pas oublier au jeune ministre qu'il s'est laissé entraîner sur une pente dangereuse. Ses collègues ont senti avant lui la nécessité de résister aux séductions de ces philosophes, trop prompts à faire connaître au monde des conversations nées *inter pocula* et dont le tour s'aggrave fort lorsque, de la table qui les vit naître, elles passent aux feuillets d'un vaste dictionnaire. C'est ainsi qu'après la publication de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, Vernes, comprenant que la place d'un pasteur est aux côtés de Rousseau, lui écrit, désireux de s'attirer ses bonnes grâces : « Notre maître en plaisanteries, s'il fait quelques prosélytes, ce sont quelques jeunes gens qui sont de Genève, mais qui n'avaient pas l'âme genevoise; ainsi nous n'y avons rien perdu[2] ».

Vernes a si résolument tourné casaque, qu'après avoir reçu de Voltaire une lettre disant : « C'est une calomnie bien maladroite de dire que j'aie conduit la plume de M. d'Alembert. Je donne un démenti formel à quiconque répand une telle imposture...[3] », il affirme précisément à Rousseau la collaboration de Voltaire à l'article *Genève*. Du moins le peut-on déduire de la lettre dans laquelle Jean-Jacques répond à Vernes : « Je n'ignorais pas que l'article *Genève* était en partie de M. de Voltaire[4] ».

En mars 1761, Vernes, installé dans la paroisse de Céligny, où il venait d'être nommé, adjure inutilement Rousseau de l'y venir joindre, lui promettant du bon air, de la bonne eau (ce qui n'était point, à la vérité, pour le séduire), une jolie chambre d'où il verra la nature dans tout son éclat, et pas d'importuns[5]. Mais lorsque l'*Émile* eut été condamné par les magistrats de Genève, le jeune pasteur, toujours attentif à écarter les soupçons que l'*Encyclopédie* a pu jeter sur l'orthodoxie de ses croyances, entre résolument en lutte avec Jean-Jacques. Charles Bonnet l'y encourage, et Théodore Tronchin, le médecin, qui écrit, sans pudeur, de l'ancien ami qu'il admirait tant : « Cet homme est un scélérat, n'en doutez pas ». Alors paraissent les *Lettres sur le Christianisme de J.-J. Rousseau*, puis les *Dialogues* sur le même sujet. Vernes de

1. Lettre du 18 février 1758.
2. Lettre de Vernes à Rousseau.
3. Lettre de Voltaire à Vernes, 12 janvier 1758.
4. Lettre du 22 octobre 1758 (*Correspondance générale de Rousseau*).
5. Lettre du 26 mai 1761.

Luze écrit à ce sujet : « Sa religion lui était plus chère encore que l'amitié de l'auteur[1] ». Sans vouloir nous inscrire en faux contre cette assertion filiale, force nous est bien d'avouer que si sa religion poussa Vernes à rompre tout commerce avec Rousseau, on voit mal pourquoi elle ne l'empêcha pas d'en entretenir un très suivi avec Voltaire ; ce commerce, il est vrai, consistait en entretiens privés et en billets intimes que l'on n'eût point connus si l'indiscrète curiosité des chercheurs n'y avait fourré le nez.

Dans sa rupture publique avec Jean-Jacques, Vernes vit une occasion éclatante de donner, comme il s'en flattait, un « contre-poison à la lecture de l'*Émile* ». N'espérant plus profiter de l'amitié de Rousseau, il profitait du bruit que faisait le livre condamné. Rousseau fut si ulcéré de ce brusque changement d'attitude que, non content de désigner ouvertement et de ridiculiser son contradicteur dans les *Lettres de la Montagne*[2], il l'accusa formellement d'avoir écrit le *Sentiment des citoyens*.

Et, sans doute, retour des choses d'ici-bas, Vernes se plaignit-il véhémentement de Rousseau auprès de Voltaire, puisque celui-ci lui écrit, dans les derniers jours de 1764 : « Jean-Jacques et moi nous ne sommes que des barbouilleurs[3] ».

Du patriarche de Ferney, Vernes resta toujours l'ami ; le 9 décembre 1777, soit moins de deux mois avant le départ pour Paris, Mme Denis lui écrit : « Nous serons fort aises de vous voir, et, puisque vous avez la bonne volonté de venir demain coucher à Ferney, il faut aussi y dîner.... Nous aurons le plaisir de vous voir toute la journée[4]. » La suite quasi ininterrompue de ces rapports affectueux, prouvée par la correspondance, semble réduire à néant une allégation du pasteur Mouchon, selon laquelle des Genevois se seraient amusés à exciter Voltaire contre Vernes, pour le plaisir de voir le pasteur couvert de ridicule par le philosophe[5]. Elle infirme plus encore ce qu'écrit Gaberel[6] à propos du roman des

1. *Éloge de M. Vernes* dans les *Sermons*, tome II, Genève, 1792, in-8°.

2. « Cependant, parce qu'un d'entre eux compilant force plaisanteries scholastiques, aussi bénignes qu'élégantes, pour juger mon christianisme, ne craint pas d'abjurer le sien... », etc. (1re partie, deuxième lettre). Pour se défendre, Vernes publia l'*Examen de ce qui regarde le Christianisme, la Réforme évangélique et les ministres de Genève dans les deux premières lettres de J.-J. Rousseau écrites de la montagne*.

3. *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1912. Si nous datons ce billet des derniers jours de 1764, c'est parce que Voltaire écrit à peu près dans les mêmes termes, au marquis Albergati Capacelli, le 21 décembre 1764.

4. *Id.*

5. Lettre d'Ant. Mouchon à son frère, pasteur à Bâle, citée par Gaberel : *Voltaire et les Genevois*.

6. *Voltaire et les Genevois*.

Confidences philosophiques [1], dont la publication, selon lui, aurait amené une rupture définitive entre les deux amis.

Ne jugeons point non plus de leurs relations, d'après ce qu'ils en disent à des tiers, car ils avaient sans doute de bonnes raisons pour faire croire à d'autres qu'elles étaient rompues. Ainsi, en juillet 1766, Vernes écrit à Louis Salles : « Je n'ai plus aucune liaison avec M. de Voltaire... [2] ». Pourtant, en septembre de cette même année, Voltaire lui adresse une lettre des plus cordiales, et l'une des lettres que nous donnons plus loin (17 octobre 1766) montre les deux correspondants occupés à se prêter des livres. Même lorsque paraît, malgré Voltaire, la *Guerre de Genève* dérobée par La Harpe, qui la fait imprimer à Besançon, Vernes, singulièrement drapé, n'en continue pas moins à recevoir de charmants billets du patriarche.

C'est qu'en dépit de plaisanteries malséantes et de propos incongrus qu'il feint d'oublier, Vernes ne peut s'empêcher d'admirer Voltaire dans la formidable lutte que celui-ci entreprend contre l'intolérance et le fanatisme. A mesure que le ministre avance en âge, son juvénile désir d'être le familier d'un grand homme s'atténue, sans doute, de même que son audace à contredire de vénérables collègues ; mais son enthousiasme augmente pour l'œuvre accomplie en faveur des victimes de l'injustice et à laquelle Voltaire a l'adresse de l'associer : ainsi lorsqu'il lui demande d'arrêter la publication des *Lettres Toulousaines* de Court de Gebelin. Car Vernes possédait cette aimable tendresse de cœur qui aide mal à supporter la vue des malheureux ; les splendides sorties du patriarche goguenard et indigné soulageaient cet esprit généreux qui trouvait que, parfois, ses collègues prenaient bien aisément leur parti du malheur des temps, et qui aimait assez les lettres pour les juger dignes de diriger l'esprit humain vers ses plus hautes destinées. Certes, les ecclésiastiques prêchaient la paix aux Genevois ; mais Voltaire, lui, livrait bataille pour la leur imposer. Lorsque, le 5 mars 1768, Vernes voulut faire soutenir par la Compagnie des pasteurs un projet destiné à mettre d'accord les partis en lutte à Genève, négatifs, représentants et natifs, on l'écouta, mais on ne le suivit point. En 1770, après la prise d'armes du 15 février, la vénérable Compagnie avait résolu que « tous les membres du corps travailleraient toujours de toutes leurs forces

1. Roman de Jacob Vernes, paru en 1772, dans lequel l'auteur groupe, avec toutes les objections sur l'existence de la divinité et les vérités évangéliques, les répliques victorieuses.

2. Cité dans *Esaïe Gasc, citoyen de Genève*, par Ch. Dardier, Paris, 1876.

à calmer les esprits et à réunir les cœurs », mais précisément, leurs résolutions une fois émises, il semblait aux membres de la Compagnie que leur tâche fût accomplie. En se tournant vers le vieux lutteur, Vernes savait que l'action suivrait la parole, et, en effet, après avoir soutenu les Représentants, Voltaire, auquel rien d'humain n'était étranger, prit en mains la cause des Natifs et leur bâtit des maisons à Ferney.

Ainsi, d'une part, l'irrésistible admiration d'un cœur humain et largement ouvert aux misères qui l'entourent, pour celui qui travaille victorieusement à les soulager ; de l'autre, les diableries de Voltaire, le fait qu'il attaquait par tous les moyens ceux que Vernes aimait et estimait, et qui le payaient de retour ; les dangers que l'amitié du philosophe faisait courir à un homme jeune qui briguait une chaire à l'université : tout cela crée entre l'écrivain et le ministre des rapports auxquels le second tenait fort, tout en les redoutant et en se demandant comment il pourrait, à la fois, suivre les élans de son âme et ne pas se compromettre irrémédiablement.

Cependant que Voltaire, affable et charmant à l'endroit de Vernes, voit surtout en lui l'un de ceux qui pouvaient aider à l'œuvre de tolérance, de raison et d'humanité qu'il rêvait; Vernes ou un autre, peu importait, pourvu que l'œuvre fût entreprise et poursuivie.

De cette amitié cahotée entre un maître et un disciple craintif de déplaire, mais pourtant ferme en ses convictions, la correspondance de Voltaire nous offre le tableau varié et piquant. Elle comprenait, jusqu'à présent, une trentaine de lettres dans la *Correspondance générale*, auxquelles il faut ajouter dix-huit lettres publiées par F. Caussy dans la *Revue Bleue* (plus deux de M^me^ Denis), et six lettres publiées par M. Édouard Dufour dans la *Revue d'Histoire Littéraire* (et dont trois avaient été déjà données par Ch. Dardier dans son livre sur *E. Gasc*).

A ce lot nous apportons un nouveau contingent par les lettres suivantes, contenues, à la Bibliothèque publique de Genève, dans le portefeuille provenant du legs Vernes d'Arlandes. Ce portefeuille enferme, à côté des lettres qui nous semblent inédites, quelques autres publiées déjà dans la *Correspondance*.

Les premières de ces pièces datent de l'époque où Vernes commence à s'éloigner de Jean-Jacques ; celui-ci a écrit au jeune éditeur du *Choix littéraire* une lettre assez sèche à propos de l'impression de la lettre sur le *Poème de Lisbonne*, et Vernes n'hésite point à se tourner vers l'autre grand homme, par lequel il

est infiniment mieux accueilli, et dont la nièce lui écrit qu'elle meurt d'envie de le voir, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante :

Ce jeudi de Monrion [17 mars 1757].

Il y a longtemps que je me propose, Monsieur de repondre à votre lettre obligente. il faut pardonner ce retard en faveur de mes occupations : mon Oncle m'a dit qu'il vous avoit mendé de nous venir voir avec Mr Claparede[1], que ne le faites-vous. nous jouons après-demain Samedi une tragedie nouvelle de mon oncle nommee Fanime[2] nous la jouons Samedi et lundi prochain, ensuite nos spectacles finissent parce que nos principaux acteurs partent pour la guerre. Voyez determinez-vous. il n'y a pas un moment à perdre j'ai un rôle de 600 vers dans cette piece et je n'ai que le temps de vous dire que nous mourons denvie de vous voir et que l'oncle et la nièce vous sont tendrement attachés.

Denis.

ressouvenez-vous que nous jouons samedi 19 mars et lundi 21 mars pour la dernière fois.

Voici maintenant les lettres de Voltaire à son ami :

17 mars [1758].

Mon cher confrère en Apollon et en unité de... vous me dites bien qu'on avait imprimé votre ode[3] il y a longtemps, mais vous ne me dites point qu'on sait a Geneve qu'elle est de vous, qu'on sait que vous l'avez envoyée au Roy de Prusse, qu'on sait que vous en attendez réponse. Êtes-vous instruit que cette ode ayant été imprimée à ratisbonne sous mon nom en gros caractères, on a mis en prison l'imprimeur, et que le comte de Bergen, ministre de l'empereur en a fait

1. Claparède (David), théologien genevois (1727-1801), auteur des *Considérations sur les miracles de l'Evangile pour servir de réponse aux difficultés de M. J.-J. Rousseau dans sa troisième lettre écrite de la Montagne*. Genève, 1765.

2. *Fatime* (et non Fanime) est la tragédie de *Zulime* remaniée. C'est à la première représentation de *Fatime* à Lausanne que Voltaire signale la présence de « deux ministres du Saint Évangile (probablement Vernes et Claparède), avec tous les petits proposants » (nom donné aux jeunes gens qui étudiaient la théologie).

Le 1er février 1757, Voltaire avait déjà écrit à Vernes : « Je crois qu'on ne jouera *l'Enfant prodigue* que samedi 12 du mois. Vous pourriez, mon cher Monsieur, en qualité de ministre du Saint Évangile, assister à une pièce tirée de l'Évangile même et entendre la parole de Dieu dans la bouche de madame la marquise de Gentil, de madame d'Aubonne et de madame d'Hermenches, qui valent mieux que les trois Magdeleines et qui sont plus respectables. Vous devriez, vous et M. Claparède, quitter votre habit de prêtre, et venir à Monrion en habit d'homme. Nous vous garderions le secret ; on ne se scandalise point à Lausanne... »

3. Il s'agit d'une ode sur la guerre, dont Voltaire écrivait à Vernes, le 3 janvier 1758 : « Si votre ode est bonne, comme je le crois, ce sera le seul bien que cette affreuse guerre aura produit. » (*Revue Bleue, loc. cit.*) — Il lui conseillait, le 12 janvier 1758, de l'insérer dans un volume du *Choix littéraire* et de faire présenter ce volume au Roi de Prusse. (*Id.*) — Enfin, le 5 mars 1758, il lui écrit : « Vous n'ignorez pas que votre ode au Roy de Prusse a été imprimée ; mais vous ignorez peut-être qu'elle l'a été sous mon nom... Vous n'aurez d'ailleurs qu'à gagner en vous avouant l'auteur de cet ouvrage. Votre amour-propre y trouvera son compte. » (*Revue d'Histoire Littéraire, loc. cit.*)

saisir les exemplaires à Francfort? Il y a dans cet ouvrage des hiatus et des manques de mesure qui sont probablement des fautes d'impression. Mais en fait de vers français l'oreille allemande n'est pas fine, et ces messieurs de ratisbonne et de francfort font quelquefois des querelles d'allemand. Les rois savent très peu de gré aux gens qui les louent et ne pardonnent jamais à ceux qui les blâment.

J'ay vu Mr votre frère, il a eu des billets que j'aurais voulu vous donner.

V.

(*Autographe.* — Adresse : A Monsieur, Monsieur Vernes ministre chez Mr son père a Geneve.)

J'ai un besoin pressant de savoir si c'est Frossard ou Monstrelet, ou Alain Chartier, qui dit avoir fait prêter serment aux domestiques de Charles 7 en qualité d'historiographe, pour savoir d'eux si Charles avait couché avec Agnès Sorel dont il laissa trois enfants; les domestiques jurèrent sur l'Évangile que le Roy n'avait pris avec Agnès que des libertés honnêtes; par quoy Alain (car je crois que cela est d'un Alain) certifie que jamais Agnès ne fit ce que vous savez avec sa Majesté très chrétienne[1]. Je vous demande en grâce de me déterrer ce passage, je vous en aurai une extrême obligation.

L'abbé de St Pierre, dont vous me parlez, avait, en effet, un journal, que sa famille lui fit supprimer, comme la famille de Perrin Dandin le faisait coucher. Ce journal devait être très curieux. L'abbé appelait Louis XIV grand enfant dans sa jeunesse et vieil enfant dans sa vieillesse. L'ouvrage n'a point été imprimé; c'est, dit-on, une satyre continuelle faite de bonne foy.

Je vous supplie de me dire où l'on trouve la lettre de Jehan Chauvin, Picard, réfugié à Genève, sous le nom de Calvinus, par laquelle il dit *spero saltem capitale judicium* en parlant de Servet.

(*Copie* portant au haut de la page cette indication : Copie d'un article renfermé dans une lettre.)

Prêtre de citere et non de Calvin, quelle nouvelle des révérends assassins des rois[2]?

je vous supplie de me dire où l'on trouve la lettre de jehan Chauvin, Picard, réfugié à Geneve sous le nom de Calvinus, par laquelle il dit *spero saltem capitale judicium.*

(*Autographe.* — Adresse : A Monsieur, Monsieur le ministre Vernes chez M. son pere.)

1. Les lignes qui précèdent ont été publiées dans la *Revue Bleue* (*loc. cit.*), lettre du 12 janvier (1758). La suite semble inédite, mais le dernier paragraphe se retrouve presque *in extenso* dans la lettre suivante. Il est probable que ces demandes étaient adressées à Abauzit et que Vernes les fit copier pour les lui communiquer.

2. Ce billet doit dater d'octobre 1758. Le 23 septembre de cette année, Voltaire écrivait à Vernes : « Voilà deux rois assassinés en deux ans... Quelques curieux disent que les révérends pères de la compagnie de Jésus-Christ ont empoisonné le roi d'Espagne, et prétendent en avoir des preuves.

je vous renvoie mon cher monsieur les réveries de l'abbé de S[t] Pierre et le tome du journal britannique, je vous remercie de tout mon cœur. Vous nous aviez promis de dîner avec nous et d'entendre M[lle] Dilon samedy. venez donc quelque autre jour : vous savez à quel point nous vous désirons.

Voudriez vous avoir la bonté le reste du manuscrit?

V. th. et ob. serv.

V.

(*Autographe.*)

Le 8 janvier 1759, Vernes avait épousé Marie-Françoise de Puylaurens, qui mourut dans sa dix-huitième année, le 14 décembre suivant, inspirant à son mari une élégie touchante que les contemporains ne lisaient pas sans pleurer. Voltaire aimait beaucoup la jeune femme, dont le minois, disait Vernes, le mettait en train. Il lui avait fait un jour impromptu « les plus jolis vers du monde » et même s'était diverti à jouer devant elle des scènes du *Malade imaginaire* « à faire mourir de rire[1] ». Lorsqu'il apprend le triste événement, il écrit à son ami :

Mon cher ami, je n'apprends que dans ce moment ce malheur funeste j'en suis pénétré comme vous; et quoy que je craigne d'aigrir votre juste douleur je ne peux m'empecher de vous dire a quel point je la ressens. Que ne puije être au nombre de ceux qui vous voyent et qui vous consolent! ne me repondez point, n'ajoutez point cette peine a celle que vous eprouvez. recevez seulement le temoignage de ma douleur et de mon amitié avec la meme sensibilité que je vous ecris.

V.

(*Autographe.* — Adresse : A Monsieur, Monsieur le ministre Vernes chez son père.)

Les quatre billets qui suivent indiquent que Voltaire et Vernes avaient engagé une discussion sur le mystère de la Trinité, discussion à laquelle, sans doute, Abauzit était mêlé, comme semblent le prouver les billets publiés dans la *Revue Bleue* : entre les entretiens, Voltaire jetait sur le papier les arguments qui lui venaient à l'idée au cours d'une lecture.

A demain donc les barons de Sennigalié a deux heures. mais je voudrais vous voir a touttes les heures. je ne connais point l'ecossaise[2]. je ne suis point a present dans le train comique. j'ay fait cette petite histoire ce petit précis de ce que vous me demandiez. cela n'est

1. Lettre de Vernes à Louis Salles, Genève, 6 juin (1759), citée par Ch. Dardier dans son livre sur *Esaïe Gasc.*

2. Cette phrase donne à penser que l'on vient de jouer la pièce de Voltaire et que ce billet date de 1760.

pas long, mais cela est plein. je présume que vous m'aiderez : il est clair comme le jour que le pere est plus grand que le fils.

Nous nous accorderons.

(*Autographe.* — Adresse : A Monsieur, Monsieur le ministre Vernes.)

Mon cher friend vous me feriez le plus grand plaisir du monde de me faire lire lidolatrie de votre savant arien[1]. je vous prie — je vous en prie. je tombe sur un passage de vegece le serment des capitaines crétiens sous Dioclétien etait au nom de Dieu du Christ et de lesprit S[t]. eh bien y a-t-il une preuve plus forte? Vale au nom de Dieu.

(*Autographe.* — Adresse : A Monsieur, Monsieur le ministre Vernes chez M[r] son pere.)

Monsieur Vernes devrait bien venir dîner avec ses amis : il est prié de renvoyer le petit cahier de M[r] de la Persilière[2] qui doit lui être très inutile, puisqu'il ne contient que des choses que Monsieur Vernes sait mieux que M[r] de la Persilière.

(*Non autographe.*)

Le mss prété est de feu M[r] de la Persilliere. il y a un morceau sur esaie de justin[3]. Le texte porte *tenebrae factae sunt super universam terram*, je n'entends pas comment les choses ne se firent pas *petit a petit*. je ne scais rien qui ne se soit fait ainsi à commencer par l'empire romain.

« Interim vale, deum adora superstitionem fuge, amicos ama et vive laetus. »

(*Autographe.*)

Certainement on mettra ordre mon cher monsieur a l'affaire de ce mayer c'est un grand ivrogne et qui a depensé a fernex 900 l. ayant fait pour 300 l. d'ouvrages et n'ayant payé aucun de ses ouvriers qui ont fait saisir ses meubles. il faudra qu'il m'en coûte un peu. c'est le droit du seigneur il y en a bien d'autres.

Pouriez vous avoir la bonté de me prêter la teodicee, la mienne est à Lauzanne.

tuus,

V.

In nomine Dei... et voicy l'ouvrage d'un rabin[4]. voyez je vous prie s'il a raison.

1. Abauzit.

2. Il est question de M. de la Persilière dans une lettre de Voltaire à Vernes (1[er] octobre 1771, *Correspondance générale*) à propos du manuscrit hindou donné à Voltaire par M. de Mandave. « M. de la Persilière, dit-il, n'a aucune part à cet ouvrage; il a été réellement traduit à Benarès par un brame correspondant de notre pauvre compagnie.

3. Voir dans l'*Examen important de Milord Bolingbroke* (ch. 21) ce que Voltaire dit de Justin et de sa conception du mystère de la Trinité.

4. Probablement le *Sermon du rabbin Akib* (1761). Ce qui semblerait confirmer cette date, ce sont les mots : « c'est le droit du Seigneur ». Voltaire travaillait alors à sa comédie du *Droit du Seigneur* qui parut en 1762.

Mon cher pretre de Baal, moy israelite de juda, je ne connais la mayer que parce que son mari ma bu 800 l. et vous ne connaissez point la mayer. je donne une rente a votre hopital qui doit avoir soin de vos mayer cependant mon cher pretre, des que vous parlez nous sommes tous deux de la même relligion.

Vous n'avez pas voulu ou vous n'avez pu m'amener votre pretre arien[1]. Vous autres heretiques, vous etes retifs, incommunicatifs. Dites a vos pretres de Geneve qu'ils se defassent de ce roide et de ce sec qu'on leur reproche et qu'ils prennent vos mœurs aimables.

V.

(*Autographe.* — Adresse : a Monsieur, Monsieur Vernes ministre à Geneve.)

je demande pardon davoir fait attendre la fille, j'étais a table

je ne connais de Socrate[2] que celui de Tompson je le fais venir d'Angleterre. je ne crois pas l'avantage des russes si considérable, mais je croi la guerre ce fleau de dieu fort longue : « all is right, in spight of the things of the pax and all. »

y^r most. h. f^d.

(*Autographe.*)

Vous avez du voir Monsieur le premier memoire

dès que vous aurez lu le second vous êtes prié instament de faire un petit voiage a Geneve. il y aurait ce me semble une chose assez belle a faire et on ne veut ny la faire ny meme la proposer sans vous. tachez de venir aux delices

car quoy que vous soyez pretre de Baal et moi nomade nous pouvons en qualité d'hommes nous reunir pour faire le bien.

(*Autographe.*)

Ce billet, qui se rapporte vraisemblablement à l'affaire Calas, est suivi, dans le portefeuille Vernes d'Arlande, de la lettre autographe publiée dans les *Œuvres complètes* et qui commence ainsi : « Je suis ravi, mon cher Rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la chose... » Mais alors que la date donnée dans l'édition Garnier est le 2 avril 1763, l'autographe porte la date du 20 janvier 1763.

1. Ce billet doit dater d'août 1761. En effet, le 25 août 1761, Voltaire exprime à Vernes de semblables doléances à l'endroit d'Abauzit et du caractère des ecclésiastiques genevois : « Votre plaisant Arabe m'a abandonné tout net, depuis qu'il est de la barbare compagnie : il suffit d'entrer là pour avoir l'âme coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous serez de la Vénérable. » D'ailleurs Abauzit ne faisait point partie du Consistoire, n'étant point pasteur, mais bibliothécaire.

2. Voltaire avait écrit en 1759 un *Socrate*, drame en trois actes et en prose. Mais plus vraisemblablement la pièce dont Vernes lui a demandé des nouvelles est la *Mort de Socrate* de Sauvigny, annoncée pour le 28 juin 1762 et que la police interdit, craignant que le public n'y vît une allusion à la condamnation de Rousseau. (Voir Grimm, *Correspondance*, V, 117-118, 285.) La date de 1762 serait d'autant plus plausible que, cette même année, l'impératrice Élisabeth, ennemie de Frédéric II, fut remplacée sur le trône de Russie par Pierre III, qui se déclara pour la Prusse.

17 oct. 66, Ferney.

On ne m'a point rendu, Monsieur, le petit livre[1] que vous me demandiez; j'écris à l'auteur pour le prier de vouloir bien m'en envoier une douzaine d'exemplaires. Je ne manquerai pas de vous en faire tenir un s'il m'accorde ma requête.

Connaîtriez-vous, ou pourriez-vous trouver dans le païs de Vaud quelque honnête homme qui s'entendit à la culture des terres et qui voulut administrer ou prendre à ferme un domaine assez considérable, il y serait entièrement libre, on lui ferait des conditions avantageuses — c'est dans un païs où la tolérance la plus grande est admise; on désirerait même que cet homme fut de la religion des arminiens ou plutôt des celiens, il ne serait point du tout exposé à la mauvaise volonté des gomaristes[2]. Vous me répondrez peut être qu'il faudrait que cet homme eût été élevé par vous, et que vous n'avez pas eu encor le temps de semer votre bon grain. Aussi je ne vous fais cette proposition qu'en cas qu'un heureux hazard vous fasse rencontrer une personne honnête et un peu instruite à qui on pourrait procurer une petite fortune, et surtout une entière liberté qui vaut mieux que de l'opulence.

Je vous demande votre benediction et je vous donne la mienne. Les petits presens entretiennent l'amitié.

V.

(Signée V. — Adresse : A Monsieur, Monsieur le Ministre Vernes a Seligny près de Coppet.)

19 auguste 1768.

Je vous renvoie, Monsieur le philosophe prêtre, les remontrances du Gevaudan[3] que vous avez eu la bonté de me prêter; votre ami Rustan[4] est un peu brutal, c'est dommage, car il ne manque pas d'esprit; il est vrai qu'il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il veut. L'âge le meurira peut être; mais surtout il faut qu'il prenne des leçons de politesse soit de Jean-Jaques, soit de sa paroisse suisse de Londres.

Je n'ai point la profession de foi dont vous parlez; je me souviens de l'avoir vue, je crois que vous la trouverez chez Chirol où je l'ai faitte acheter.

Je crois avec vous que le temps des usurpations papales est passé,

1. Il s'agit sans doute d'un abrégé « excessivement rare » dont Voltaire parle dans une lettre à Vernes, non datée, publiée par la *Revue Bleue*, abrégé qui lui avait été envoyé d'Allemagne, — si, du moins, on l'en croit.

2. Gomaristes, partisans de François Gomarus, ministre protestant né à Bruges (1563-1641) et qui enseigna la théologie à Leyde. Il voulut faire accepter dans toute leur rigueur les dogmes de Calvin sur la prédestination et eut de vives querelles avec Jacques Arminius, autre théologien protestant qui niait la prédestination.

3. *Remontrances du corps des pasteurs du Gevaudan à Antoine-Jacques Rustan, pasteur suisse à Londres*, brochure de Voltaire (1768).

4. Dans ses *Lettres sur l'État présent du christianisme*, écrites à Londres où il était pasteur, Roustan s'était attaqué aux incrédules, aux athées, même aux déistes, et n'épargnait point Voltaire, qui répondit par les *Remontrances* auxquelles Roustan riposta par *l'Impie démasqué*.

c'est à dire qu'on n'en fera plus de nouvelles ; mais une partie des anciennes durera encor longtemps. Le christianisme est aboli chez tous les honnêtes gens ; le christianisme de Constantin, le christianisme des pères ; mais le christianisme de Jésu subsistera. Vous avez grande raison d'appeler Jésu le premier des Théistes, car il ne reconnaissait qu'un seul Dieu, et comme vous avez fort bien dit, si on lui impute des sottises, ce n'est ni sa faute ni la vôtre.

Je vous remercie des sermons de Samuel Bourn [1] sur la religion naturelle. Il n'y a pas un mot dans ces quatre volumes du christianisme d'aujourd'hui. La religion se décrasse tous les jours, le dogme est sifflé et la vérité reste. Il s'est fait depuis quinze ans une étrange révolution dans l'esprit humain. Si on peut fermer les écoles de théologie et établir à leur place des écoles de morale, tout ira bien.

Soyez toujours libre et heureux.

Il s'agit, dans la lettre suivante, des suites de l'aventure de Pierre Vernes, frère de Jacob, aventure que narre Jean-Louis Du Pan à M^me^ de Freudenreich [2].

4 septembre 1768.

On dit qu'il n'était pas dans Annecy, mais tout auprès. On dit que la magasinière [3] a beaucoup servi la cause de Dieu, mais l'archimandrite [4] encore davantage. Son zèle exterminateur est d'autant plus grand que l'aventure est arrivée précisément dans le temps de l'apothéose de la Sainte mère Chantal, qui certainement sera contre vous, mon cher philosophe, en qualité de sainte. il faudrait tâcher de prouver l'alibi. Ce serait bien le diable si vous ne trouviez pas à Genève deux témoins vrais ou faux.

Le Résident pourrait rendre de bons offices dans cette occasion ; mais j'ai peur qu'il ne soit pas infiniment favorable à une famille de représentants [5]. D'ailleurs, on peut agir auprès des juges criminels

1. Sous le nom de Bourn, Voltaire a publié une homélie.

2. Lettre du 15 octobre 1760, imprimée dans la *Correspondance générale de Rousseau*, tome V, p. 312. Voici, donnés également par J.-L. Du Pan à M^me^ de Freudenreich, des renseignements sur les faits auxquels se rapporte la lettre de Voltaire (*id.*, p. 314-315) ; « M^r^ Vernes... envoya l'année dernière à Annessi chez Mad^e^ Beaumont une fille grosse de lui, pour y accoucher. Cela fait, le Père de cette fille, qui est un tailleur, nommé Veber ou Vebre, alla chercher sa fille, mais il fut bien surpris quand elle lui dit que Mad^e^ Beaumont l'avait convertie à la Religion Catolique, et qu'elle ne vouloit pas revenir à Genève. Ce Père avec Vernes et autres prirent le parti d'aller à Annessi pour enlever cette fille par force. Vernes monta à cheval et les autres en carosse, ils prirent la fille et partirent avec elle dans le carosse ; Vernes, qui n'étoit pas entré dans la ville, attendoit dehors pour servir d'escorte ; ils furent poursuivis et atteints par des dragons, qui n'arretérent que la belle et un de ses ravisseurs, laissant échaper les autres. On a instruit leur procès, et ils viennent d'être jugez à Chamberi, le prisonnier, que l'on dit noble, à un bannissement, Vernes et les autres à cinq ans de galères où ils ne se rendront pas... » (Lettre du 20 février 1769.)

3. C'est sans doute Madame Le Prince de Beaumont que Voltaire appelle la magasinière.

4. L'évêque d'Annecy, Mgr Biort.

5. Vernes avait pris le parti des représentants (bourgeois) dans la lutte qu'ils menaient contre les négatifs (aristocrates).

d'Annecy. Le seul parti à prendre est de soustraire les preuves. j'ai bien peur qu'on ne fasse servir cette affaire à irriter le Roi de Sardaigne. Si la chose est comme on le dit, il y a certainement un attentat contre les droits des souverains et cela ira très loin. Après tout, Monsieur votre frère est en sureté voilà le point principal.

Ne pourrai-je jamais causer avec vous sur les accidents de cette vie et sur ce qu'on dit de l'autre?

Voici maintenant deux billets qui se rapportent sans doute à l'affaire dont Voltaire entretenait Vernes dans sa lettre du 9 octobre 1769, imprimée dans les *Œuvres complètes*. Il s'agit d'un catholique qui désirait épouser une protestante. « Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de Zwingle, mais je crois que vous regardez Dieu comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. » Voltaire insiste auprès de son ami pour que les deux fiancés puissent s'épouser à Genève.

Je vous envoie, mon cher philosophe, un homme dont vous pouvez faire quelque chose, il s'agit icy de transmutation, mais ce n'est pas dans le goût de la Palingénésie de Bonnet[1]. Si vous pouvez rendre service au porteur ce sera une très bonne action, il vous expliquera ses intentions; la mienne est de vous aimer toujours.

V.

29 septembre 1769.

En voicy un que je viens d'acheter on dit qu'on en trouve fort difficilement. Cela est plein de fautes d'impression. Mon cher philosophe j'ai conseillé à l'homme à qui vous avez bien voulu parler de suivre les conseils de ce livre. Dieu est partout, donc il est à Echalens. Il faut qu'il serve Dieu à votre mode afin qu'une jolie fille soit sa récompense. Ensuite quand il sera cocu nous le referons catholique s'il veut.

7 novembre 1769.

Je croiais, mon cher philosophe, pouvoir acquérir un homme à la philosophie. l'homme en question s'était présenté à moi sur ce pied, j'ai été trompé dans l'idée qu'il m'avait donnée de lui, et dans les espérances que j'avais conçues tant à Berne qu'à Genève. j'en use avec lui comme vous et je mande à M. Souchay de lui donner le même passavant.

Voilà depuis trois mois environ la vingtième personne qui se présente dans ce goût. Je suis chargé de plusieurs personnes qui sont de quelque utilité et on ne pourrait étendre ses attentions sur ceux qui paraissent

1. On sait que Voltaire n'aimait point le naturaliste genevois Charles Bonnet, dont la *Palingénésie philosophique* parut en 1769. « Je ne sais, écrit-il, quel rêveur nommé Bonnet, dans un recueil de facéties appelées par lui *Palingénésie*, paraît persuadé que nos corps ressusciteront sans l'estomac et sans les parties de devant et de derrière... » (Bibl. de Genève, Ms. Bonnet, t. IV. Lettre à Tronchin, 14 août 1769.)

absolument inutiles et auxquels il est impossible de trouver une place.

Notre homme se présenta d'abord comme un savant qui venait me voir par curiosité. Je regarde mes jardiniers comme des savants, mon régisseur est un savant, mon cocher est savant dans l'art d'automédon, mais à quoi sert un moine ?

Les Capucins de Gex jettent les hauts cris parce que l'année a été mauvaise, et qu'ils craignent de ne pouvoir dépouiller les habitants de leur nécessaire, comme ils font tous les ans. Ces misérables seraient bien fâchés de cultiver la terre ; ils aiment mieux en ravir les productions. je regarde comme un péché énorme d'avoir reçu de Dieu deux bons bras et de ne pas s'en servir [1].

Les miens sont très faibles, je ne puis les employer qu'à vous embrasser.

Le 18 mars 1764, Vernes avait épousé en secondes noces Marianne Simonde, tante de l'historien Sismondi, et qui fut la mère de l'écrivain Vernes de Luze, auteur d'un *Voyageur sentimental*, souvent réédité à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e]. Au sujet de son mariage, Jacob Vernes écrivait à son ami Louis Salles : « J'ai épousé la raison et le sentiment, dans la figure la plus intéressante, et je suis aussi heureux que vous pouvez souhaiter que je le sois ». Malheureusement cette union ne fut pas de longue durée : Vernes perdit sa seconde femme le 12 mai 1773 [2]. Elle avait alors vingt-neuf ans. Voltaire écrit à son ami :

Le vieux malade de ferney est bien honteux de vivre quand il apprend que la jeunesse et la beauté perissent par les maladies les plus extraordinaires.

il prie Monsieur Verne de le compter au nombre de ceux qui sont le plus sensibles a tout ce qui le touche, et qui lui sont le plus tendrement attachés.

V.

(*Autographe.* — Adresse : a Monsieur Monsieur le ministre Vernes a Geneve.)

En vous remerciant, Monsieur, de la page 71. Vous savez qu'il n'est pas bien sûr que l'épître aux hébreux soit de Paul apôtre. mais il a parlé comme vous quinze à seize fois dans ses autres lettres que les autres apôtres appelaient *epistolatia*.

Je crois votre système bon, car il faut un frein aux hommes, mais je crois le système de Confucius encor meilleur, parce que moins de

1. Il est assez comique d'entendre Voltaire vitupérer les Capucins de Gex alors que deux mois plus tard il sera nommé père temporel, associé, affilié à l'ordre. Il avait, d'ailleurs, toujours conservé les meilleures relations avec les Capucins de Gex, qui se louaient de ses bons procédés. (Voir Desnoireterres, *op., cit.*, VII, 238.)

2. Vernes épousa en troisièmes noces, le 8 janvier 1775, Jeanne-Rosalie Fenou.

mistères, moins de querelles. Heureusement les honnêtes gens ne disputent plus. La morale est la même partout, par conséquent voilà la source des bêtises et des horreurs tarie d'un bout de l'Europe à l'autre chez tous les honnêtes gens. C'est tout ce que j'ai demandé à Dieu dans mes prières depuis environ vingt ans.

Il paraît qu'il y a des choses excellentes dans ce petit livre que vous avez eu soin de m'envoyer. Je vous en remercie de tout mon cœur.

Le vieux malade de ferney.

14 auguste 1773.

Il y a environ quatre mille personnes a ferney, qui chantent qui dansent et qui boivent[1]. c'est ce qui fait que je reponds si tard.

je suis toujours aux ordres de Mr Verne.

Mr Pansier peut venir quand il voudra je crois que l'impératrice renvoie touttes ces petites affaires à la justice ordinaire, mais je ferai tout ce que je pourai.

mille obeissances,

V.

jeudi a midy.

(Autographe.)

3 mars 1777, à Ferney.

Le vieux malade n'a pu remercier plutôt Monsieur Verne de l'imprimé très intéressant qu'il en a reçu. il n'a jamais mieux mérité le nom de vieux malade, et bientôt il ne le méritera plus, car il faut bien que tout finisse. s'il peut revenir de l'état cruel où il est, il aura la hardiesse d'écrire à M. de Puisigneux qu'il ne connait pas. il voudrait savoir ses titres et sa demeure. Il fait à Monsieur Vernes les plus tendres compliments.

On voit que Vernes put, pendant vingt-trois ans, se compter au nombre des amis de Voltaire, et que si cette amitié connut des périodes de froideur ou de défiance réciproques, elle ne cessa point : fait remarquable, car avec les autres ecclésiastiques genevois, et Vernet surtout, les relations avaient rapidement tourné à l'aigre.

Au début de son séjour à Genève, Voltaire se montrait déférent à l'endroit des pasteurs dont l'accueil courtois et digne l'avait touché. Ses conversations avec eux mirent soudain d'immenses espoirs en l'esprit de cet homme qui, se croyant revenu de toutes ses illusions, était plus attentif que jamais à s'en créer de nouvelles. Tels qu'ils lui apparurent, charitables, humains, ces ecclésiastiques pouvaient devenir les chevaliers d'une grande croisade :

1. Il s'agit vraisemblablement des fêtes données en septembre 1775, à Ferney, pour célébrer les mesures prises par Turgot, à l'instigation de Voltaire, afin d'assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées dans le pays de Gex.

il ne leur fallait que le courage de déclarer franchement à la face des philosophes — car, vis-à-vis du peuple, Voltaire comprenait qu'on gardât certains ménagements pour n'être pas égorgé dans son lit — ce qu'ils devaient croire. Il rêva de se les associer, d'en faire les agents d'une révolution philosophique qui lui parut possible lorsqu'il les eut entendus, les apôtres d'une religion nouvelle. On connaît le mot de Rivarol : Au temps jadis, Voltaire eût été un fondateur de religion. Rien de plus juste. Dans la ville où Calvin s'était attaqué à ce qu'il considérait comme les erreurs de la religion, Voltaire pensa qu'il lui restait mieux à faire ; en extirper les horreurs et quitte à l'extirper elle-même; aussi l'attitude de Calvin à l'endroit du catholicisme, c'est contre le christianisme entier que Voltaire la prend.

Mais le Consistoire, en arrêtant tout net la croisade que, pour débuter, Voltaire s'apprêtait à mener en faveur du théâtre ; et les pasteurs, en s'insurgeant contre l'épithète de sociniens, dont les gratifie d'Alembert, lui causent une déception d'autant plus vive qu'il avait mis plus d'espoir en eux. Si l'on en croyait, dès ce moment, la correspondance de Voltaire à ses amis, il paraîtrait que tous rapports eussent été rompus entre les prédicants et lui... Mais il faut toujours interpréter ce qu'il dit, car Voltaire joue de son correspondant, et se moquera de tout, fût-ce de la veuve Calas, dès l'instant qu'il pense amuser un Choiseul ou un d'Argental, et par là provoquer chez eux un geste généreux. En réalité, ses élans imprévus de charité ramenaient souvent à Voltaire des professeurs ou pasteurs genevois que l'instant d'après il froissait et blessait par un tour de son métier. Seul de tous ses collègues, Vernes semble résolument faire taire ses scrupules privés pour ne point contrecarrer une action qu'il estime utile, malgré les plaisanteries anti-religieuses dont elle s'accompagne. A ses yeux, le but final compte plus que les moyens employés pour l'atteindre. Les autres ecclésiastiques subissaient aussi plus ou moins l'attrait de la philosophie, comprenant les services qu'elle pouvait rendre à leur cause et même à celle de l'Église, mais ils sentaient aussi le danger de lui amener des prosélytes ignorants et prêts à ne retenir des enseignements que ceux qui les poussaient au libertinage. Dans sa soif d'agir rapidement, Voltaire eut le tort de méconnaître chez ces hommes le sentiment de leur devoir à l'endroit de paroissiens trop volontiers disposés à s'émanciper. Mais son activité en faveur des malheureux, des protestants persécutés, n'en suscitait pas moins l'enthousiame des plus audacieux. Moultou qui, tant qu'il avait été l'ami de Jean-Jacques, haïssait

Voltaire, ne sut pas résister à la séduction de cette ironie merveilleusement féconde.

En ce temps de tyrannie, l'écrivain qui prêchait le libéralisme et l'humanité portait l'auréole qui, en notre temps de libéralisme, pare le champion de l'autorité. Aucun homme ne pouvait sembler plus grand que celui dont le sourire faisait rentrer sous terre les méchants et les imbéciles glorieux. Ceux même que révoltaient des polissonneries qu'il semble aujourd'hui difficile de lui pardonner, ne pouvaient refuser au patriarche cette grandeur qui donne à l'homme la valeur d'un symbole. A de grands chrétiens, un Charles Bonnet, un Haller, un Tronchin, on se demande parfois si cette pensée n'est pas venue : Devant le Souverain Juge, que pèsera ma foi en regard de quelques-uns de ses actes?

Paul Chaponnière.

LES VÉRITABLES ORIGINES DU ROMANTISME FRANÇAIS

Comme on pouvait s'y attendre, le centenaire du romantisme a réveillé des polémiques littéraires depuis longtemps assoupies. Phénomène déconcertant s'il en fût que ce mouvement romantique, puisque, après un siècle, il n'a pas encore cessé de donner lieu aux hypothèses les plus contradictoires.

Évidemment, cette floraison soudaine d'un lyrisme éclatant et passionné ne pouvait manquer de surprendre chez une race comme la nôtre, qu'une tradition séculaire disait éprise de réalité plus que de rêve, de raison plus que de sentiment, d'art plus que de passion, de ligne plus que de couleur. Ce désaccord, ou ce désaveu apparent a donc poussé les critiques à chercher les origines du mouvement surtout hors de France.

Certains, tels l'auteur d'un récent ouvrage, M. Louis Reynaud[1], vont même jusqu'à renier, au nom de l'esprit français et de la tradition française, le mouvement romantique où ils ne voient qu'abdication, défaite du génie latin par le brumeux génie du Nord. Le paradoxe, pour être à certains égards séduisant, n'en est pas moins un paradoxe, d'autant plus qu'il s'appuie sur une définition assez arbitraire de l'esprit national. Ce serait un piètre compliment pour cette tradition française si l'on arrivait à la démontrer fixée une fois pour toutes dans de certaines formes, un certain tour d'esprit qui lui interdiraient de se renouveler.

D'autres critiques, partisans ceux-là du romantisme, ne raisonnent pas différemment. Eux aussi tiennent pour preuves décisives les nombreuses analogies de fond et de forme qu'il est facile de relever entre les œuvres de nos romantiques et celles des auteurs anglais et allemands. Si l'on considère, d'autre part, la pauvreté relative des littératures révolutionnaire et impériale, et la coïncidence du mouvement romantique avec un engouement général pour les florissantes littératures du Nord, une conclusion semble s'imposer. C'est que le romantisme doit la vie aux influences anglo-allemandes propagées depuis le XVIII[e] siècle, et aux idées neuves rapportées de l'exil par les émigrés. La Révolution n'y est pour rien et l'Empire encore moins.

1. L. Reynaud, *Le Romantisme, ses origines anglo-germaniques* (Colin, 1927).

Conclusion vraisemblable au premier abord, et les faits ou les indices qui paraissent la confirmer sont légion. Cependant, pour l'accepter, il faut nécessairement accepter aussi un principe fort contestable, ou une hypothèse non moins contestable : à savoir, premièrement, que seul un mouvement littéraire peut engendrer un autre mouvement littéraire ; et, en second lieu, que l'influence de la Révolution et de l'Empire sur la littérature, n'ayant pas été immédiate, est négligeable.

Le principe, si cher qu'il puisse être à une critique purement livresque, ne supporte pas la vérification. On ne peut plus guère considérer la littérature comme la religion d'une espèce de caste brahmanique séparée du monde par une cloison étanche. Quant au poncif de la Révolution et de l'Empire, il est plus déplorable que surprenant. Les écrivains étaient fils de l'ancien régime. Même ralliés sincèrement à la République ou à l'Empire, ils ne pouvaient se créer du jour au lendemain une mentalité neuve. Les répercussions intellectuelles suivent l'action, — généralement d'assez loin ; elles ne l'accompagnent pas. Combien de fois n'avons-nous pas entendu déplorer, entre 1914 et 1918, que la guerre n'eût point fait surgir de poète digne d'elle? Ledit poète, s'il en vient jamais un, se trouve probablement à l'heure qu'il est sur les bancs de l'école.

Donc, la littérature révolutionnaire et impériale n'ayant point, à proprement parler, inauguré une ère nouvelle, on semble en conclure que, dans les limites de la France, à part un ou deux esprits d'élite, toute vie intellectuelle s'était arrêtée entre 1789 et 1815.

Pendant ce temps, à l'étranger, et là seulement, s'élaboraient les idées que les émigrés devaient nous rapporter. Tout au plus admet-on comme *élément favorable* la chute de l'Empire, rejetant vers l'art et la littérature bien des exaltations auxquelles les carrières actives n'offrent plus d'issue.

Élément favorable ! Ne serait-ce pas bien plutôt l'élément primordial du romantisme que l'état d'esprit de ces générations nées entre 1799 et 1814, filles et petites-filles de la Révolution? Car, enfin, ceux qui ont fait le romantisme, ce ne sont pas les émigrés, ce ne sont pas non plus les érudits, les critiques. Les noms de Chateaubriand et de M^me^ de Staël ne sauraient prouver le contraire. Certes, ses années d'émigration comptent pour beaucoup dans la formation de Chateaubriand. Mais quel élément essentiel de son génie leur doit-il ? La mélancolie, l'orgueil? Ils étaient nés avec lui. L'obsession du moi intellectuel et sentimental, l'anarchisme foncier qui en résulte? Ce ne sont pas précisément là des

traits anglais. Ses yeux se sont-ils ouverts seulement alors aux beautés de la nature? Est-ce l'Angleterre, enfin, qui lui a inspiré — à moins que ce ne fût par réaction — l'amour du catholicisme mystique, artistique et voluptueux? Milton et Gray l'ont séduit parce qu'ils répondaient à certains de ses états d'âme; mais la pauvreté même de ses imitations et de ses traductions montre qu'il est au fond bien loin d'eux.

Quant à M^me^ de Staël, la partie proprement romantique de son œuvre antérieure à sa découverte de l'Allemagne témoigne surtout de l'influence de Rousseau. Sur les littératures du Nord, elle n'a encore que des *idées* un peu sèches. Le livre *De l'Allemagne* eut certainement une grande influence en préparant une partie du public à accepter le romantisme; mais, par son essence même, il était plus propre à intéresser les historiens et les critiques qu'à inspirer les écrivains créateurs.

En ce qui concerne le reste des émigrés rentrés en France après 1815, il nous est difficile de nous les représenter comme rapportant une énorme moisson d'idées fécondes. Tous ne sont pas des Charles de Villers, il s'en faut. Leur curiosité des littératures et des esprits étrangers n'avait été dans bien des cas qu'un moyen de tromper le temps, l'impatience, la misère, le désespoir. La plupart ne songent qu'à bannir de leur mémoire les souvenirs de l'exil. Si vraiment les idées qu'on leur attribue leur avaient tenu bien à cœur, ils ne manquaient certes pas d'occasions pour les faire valoir ; mais le prestige intellectuel de l'émigré n'était point à la hauteur de sa passagère importance sociale. Rien de plus instructif à cet égard que la conclusion du magistral ouvrage de M. Baldensperger : *Le mouvement des idées dans l'émigration française*. Dès que l'on aborde l'influence des émigrés sur le romantisme naissant, tout se résout en hypothèses. Il ressort seulement que, parmi eux, une minorité rentrait en France avec un esprit plus ouvert, plus préparé à l'acceptation des nouveautés littéraires.

De fait, le cosmopolitisme avait accompli son œuvre avant la Révolution. Les littératures étrangères, particulièrement anglaises, ont alors servi de pierre de touche à la tradition classique et à l'esprit français. Elles ont aidé à révéler, activé même parfois, un changement profond des idées et des sentiments, et mis en lumière, pour les yeux clairvoyants, l'irrémédiable décadence de la tradition classique. On ne s'intéresse généralement à une littérature étrangère que lorsque la littérature nationale a cessé de vous suffire.

Tous les genres littéraires dont se retirait la vie : tragédie, comédie moralisante, peinture satirique des mœurs, poésie didactique et tragique, ont accusé l'influence étrangère au cours du XVIII^e siècle. De l'art classique français, il ne restait plus que le moule. Simulacre qui pouvait encore faire illusion à des hommes élevés dans le culte d'un passé magnifique ; mais plus d'un parmi eux sentait obscurément que ces formes consacrées restaient en arrière de la vie. Et, ne trouvant pas en eux-mêmes de quoi les remplacer, ils leur cherchaient un peu partout des stimulants artificiels. L'insuccès quasi général de ces tentatives montre combien la tâche était sans espoir.

Seuls survivent presque intacts les genres dits inférieurs, et qui, grâce à cela, ont poussé en toute liberté : le genre épistolaire, la comédie légère, à la Beaumarchais ; le roman, ce hors-la-loi, cet enfant perdu de la littérature.

Restent les écrits philosophiques. Dans ce domaine, les influences étrangères apparaissent assez considérables : empirisme philosophique de Bacon, sensualisme de Locke, théories économiques et surtout doctrines politiques. L'exemple de l'Angleterre, continuellement proposé par les philosophes à l'admiration des Français, n'a pas peu contribué à l'affaiblissement de l'ancien régime. A vrai dire, ceux mêmes qui portaient aux nues la constitution anglaise ne pouvaient bien souvent se targuer que d'une connaissance plutôt mince des gens et des choses d'outre-Manche, témoin Montesquieu. Un plus averti, Voltaire était trop fin pour ne pas voir de temps à autre ce qu'il y avait d'arbitraire dans ce continuel parallèle. Surtout c'était une arme, bonne pour détruire et pour rien d'autre ; les essais de monarchie constitutionnelle basés sur le système anglais échouèrent tous. Mais, en fin de compte, les deux piliers de la philosophie du XVIII^e siècle sont Voltaire et Rousseau ; et Voltaire, le plus influencé des deux par les idées anglaises, est précisément celui qui a le moins à voir dans le romantisme — preuve entre cent que les doctrines littéraires sont affaire de tempérament bien plus que d'idées.

Le cosmopolitisme littéraire nous donne aussi de curieux aperçus en ce qui concerne l'état d'esprit de la société à la veille de la Révolution. Ce n'était point par pur amour de l'art, ni même simplement par curiosité que l'on s'arrachait les romans de Richardson ; que, malgré Voltaire, les belles mondaines s'attendrissaient sur les infortunes de la blonde Paméla ; que l'on rêvait avec Ossian ; que l'on pleurait avec Young ou *Werther*. Cette fin d'ancien régime, tout imprégnée de la douceur poignante de l'arrière-sai-

son, s'assombrissait d'une mélancolie intime, désespérée, et jusque-là inconnue. On a voulu chercher à cette mélancolie une origine septentrionale — écossaise ou allemande. Mais l'état des choses suffit bien à l'expliquer. L'ennui de Mme du Deffand, le désespoir de Julie de Lespinasse, le pessimisme railleur de Voltaire, les tourments de Rousseau ne sont que les étapes d'un seul et même sentiment. Le foyer qui a brûlé si haut et si clair pendant plus d'un siècle se meurt, et ses tisons encore rougeoyants ne suffisent plus à éclairer les esprits. Une lassitude profonde, laissée par la grandiose et rigide tradition des âges précédents, un malaise croissant dans les âmes désorientées, — et aussi de troublantes échappées sur des royaumes inconnus... Cette civilisation si achevée, qui s'était tant complue en elle-même, et dont la maturité avait oublié la jeunesse, arrivait à une impasse.

C'est cette inquiétude, cette mélancolie moins sentimentale qu'intellectuelle, qui font prendre goût à Young, Ossian, Gœthe, chez lesquels on retrouve, née de causes bien différentes, une tristesse égale. Quelle que soit, en effet, la magie du verbe, il est difficile de croire qu'une société gaie, brillante, spirituelle, subisse pareille transformation sans cause profonde, simplement parce qu'il plaisait à Gœthe de prôner le suicide, ou à Young de se lamenter sur des malheurs d'emprunt.

Le terrain se trouvait donc préparé pour un changement d'orientation intellectuelle, du moins en partie, car il s'agissait là d'une élite où la Terreur fit de bien sombres coupes. Mais, à supposer que 1789 n'eût pas amené la Révolution, qu'aurait-il pu se passer ? L'ennui seul et la soif de nouveauté eussent-ils suffi à déterminer l'immense rénovation du XIXe siècle? On peut répondre hardiment : non. Ni les agitations vaines d'un esprit épuisé qui travaille sur lui-même, et que hante toujours la grande ombre du classicisme, ni les imitations forcément froides et stériles des littératures étrangères — voyez Ducis, Saint-Lambert et même Voltaire, — ni l'exotisme sentimental de Bernardin de Saint-Pierre, ni même la chaude influence de Rousseau n'eussent apporté aux Français ce qu'il leur fallait : un changement radical de point de vue.

Certes les précurseurs avaient largement ouvert la voie, aidés en cela par l'effritement de la vie de société qui laissait à l'individu plus de relief. Mais le bon goût, le bon ton régnaient toujours, anémiant cette civilisation qu'ils avaient rendue si charmante. Il fallait l'orgueilleuse naïveté d'un Jean-Jacques pour oser écrire les *Confessions*, — et la naïveté n'était point le défaut du siècle.

Ce qu'il fût advenu de ce genre d'inspiration sous l'ancien régime, Restif de la Bretonne nous le laisse très suffisament entrevoir. Chateaubriand, lui, eût peut-être écrit *Atala*, mais non *René*. Bien que *René* trahisse sans erreur possible l'influence de Rousseau, ce n'est plus, comme les *Confessions*, une œuvre de révolte. Pas encore aussi hardi qu'un Sénancour, puisqu'il a besoin de ce cadre exotique — symptôme d'anarchie chez la plupart des écrivains français, — Chateaubriand montre combien le nihilisme social de Rousseau avait dépassé les bornes du raisonnement pour envahir le domaine du sentiment.

Mais seul l'écroulement de cette société à laquelle il n'avait pu s'adapter pouvait permettre à René d'en détacher son esprit et son cœur. Ni Rousseau, ni Bernardin de Saint-Pierre n'en avaient été capables. Et il découvre ainsi ce qu'entrevoyaient à peine les deux autres : que, s'affranchir de la société, c'était tomber sous l'obsession du *moi*.

La vérité est qu'il n'appartenait pas à l'esprit seul de se libérer. Par une anomalie bizarre, l'esprit français, un des plus vifs, des plus curieux qui aient jamais été, tend à s'immobiliser dans une forme donnée. Plus elle lui convient, plus le danger de stagnation est grand. Il a un besoin constant de secousses qui l'empêchent de se fixer là où son effort a été fécond, dans les genres qu'il a épuisés; et, en 1789, l'esprit, sous la férule classique, vivait en paix depuis trop longtemps. Le XVIII^e^ siècle, avec ses revendications sociales de plus en plus impérieuses lui avait bien donné quelques secousses nécessaires, mais insuffisantes. La grande convulsion, la vraie, celle qui doit brasser de nouveau les éléments trop stables d'un esprit fatigué, cristallisé dans sa propre imitation, elle va venir. Elle déracinera tout, remettra tout en question dans le domaine pratique et dans le domaine intellectuel ; elle ébranlera jusqu'au fond d'eux-mêmes ceux qu'elle voudra bien épargner, forcera leurs yeux jadis blasés à voir — témoins impuissants et effarés — tout ce que la nature humaine déchaînée peut déployer d'horreur, de cruauté, d'enthousiasme et d'amour. Leur science de l'homme, qu'ils croyaient si complète, si profonde, comme elle la bafouera, comme elle la foulera sous les roues de ses sinistres charrettes, sous les sabots de ses volontaires.

Les uns chercheront refuge dans l'action, ou bien s'enfuiront, butés dans un entêtement farouche à ne rien comprendre. Quant aux autres, ils tenteront vainement, ceux-là, avec leurs habitudes d'esprit, leur éducation du temps passé, d'exprimer ce qui se déroulera sous leurs yeux. André Chénier lui-même, seul poète de

cet âge finissant, ne peut s'empêcher d'appeler à l'aide, l'expression lui manquant, tout le ban et l'arrière-ban des métaphores à la Delille. De loin en loin seulement, sa passion se fait jour et jaillit, comme un flot de lave ardente.

Cette impuissance, nous la retrouvons chez ceux qui s'exercent, d'une plume officielle, à célébrer les gloires de l'Empire. Après tout, les seuls qui aient alors réellement voix au chapitre, ce sont les hommes d'action ; et ceux-là manient plus volontiers l'épée que la plume, quand ils ne considèrent pas la littérature, selon l'incomparable mot de Stendhal, comme un ramassis d'ouvrages écrits par des fourbes pour obtenir de l'avancement. Les belles-lettres du XVIII^e^ siècle — vieille peau qui colle encore aux flancs du serpent — ont vécu ; et la génération de littérateurs issue de l'ancien régime n'aura pas de lendemain.

Mais sous cette croûte académique, le reste de la France vit, et vit intensément. Partout le souffle brûlant de la Révolution a passé, partout on a vu les bonnets rouges, les piques et les soldats haillonneux de la République avec leurs faces bronzées et leurs yeux terribles. Pas un cœur qui n'ait été transporté d'enthousiasme, de colère ou d'effroi. Le raisonnement s'est tu, l'ardeur seule des sentiments élémentaires a parlé, faisant paraître ternes et puérils les soucis de jadis. Ce qui est en jeu, et on le sait bien, ce n'est plus un détail de gouvernement, une nuance d'opinion ; la crise intense que traverse le pays peut amener sa régénération ou sa mort.

Puis viennent les guerres, l'Empire et sa prodigieuse aventure militaire. Ces Français, qui n'aimaient guère sortir de chez eux, pendant vingt ans auront couvert l'Europe de leurs armées, ... des rochers de Castille aux rives du Danube, des côtes dalmates aux neiges de Russie. Plus loin encore, ils auront abordé l'antique terre des prestiges, l'Égypte. Campagnes, blessures, combats, exaltation de l'aventure dans les pays nouveaux que contemplent leurs yeux étonnés... « horizons plats et noirs de la Germanie », aveuglante lumière d'Espagne. Ce serait aller beaucoup trop loin et même déformer complètement la vérité que d'en conclure à une influence profonde de ces contrées, de ces coutumes étrangères, sur les soldats de Napoléon. Il arrivera parfois à un officier ou à un fonctionnaire, cantonné dans quelque ville d'Allemagne ou d'Italie, d'occuper ses loisirs à faire de la musique ou à causer littérature avec ses hôtes ; mais de cela l'immense majorité ne se soucie guère et concentre son attention sur les événements. Ils n'observent point ; ils vivent et combattent.

L'observation est, comme la critique, un passe-temps de littératures vieillies, d'esprits mûrs, blasés par l'expérience accumulée des générations ; ... et ces hommes sont jeunes.

De même qu'une grande passion rajeunit un cœur usé, la Révolution a rajeuni la France. En rejetant le legs des siècles — le bon avec le mauvais — elle s'est résolument fiée, nous plus à l'expérience, à la raison des têtes chenues, mais à l'ardeur, à l'enthousiaste témérité, à l'intuition des jeunes gens. A l'âge où ils étudieraient encore derrière les murs des collèges, elle en fait des officiers ; les armées qu'elle lance à l'assaut des vieilles monarchies sont commandées par des généraux imberbes ; son Mentor, Carnot, n'a pas quarante ans ; celui qu'elle se donne pour maître est un jeune homme.

Et derrière ces soldats, ces hommes d'action qui vivaient, haletants, l'immense et passionnant roman de la réalité, grandissait une génération ardente et fiévreuse. Même ceux qu'abritait la sollicitude ou la méfiance de leur famille ne pouvaient échapper à l'inquiétude des temps. Un reflet de ces jeunesses tourmentées et sombres survit dans le manuscrit de M^me^ de Lamartine. Mais les autres !.. On affecte souvent de ne pas prendre au sérieux ce que les romantiques ont dit sur eux-mêmes ; cependant, les premières pages de la *Confession d'un Enfant du Siècle* méritent bien à cet égard d'être retenues.

Les pères chamarrés d'or qui venaient embrasser leurs enfants entre deux campagnes, et dont les récits rapides palpitaient encore de la fièvre des batailles, les *Te Deum*, les revues, les entrées triomphales, les lycées impériaux avec leur discipline militaire, tout contribuait à la fermentation de ces jeunes cervelles.

Parmi ces enfants, quelques-uns même, dès leurs premières années, avaient connu la vie des camps : un Victor Hugo, une Aurore Dupin, suivant en Espagne la fortune des armées ;... la future George Sand, transformée par un caprice de sa mère en « petit aide de camp » de Murat, jouant dans un palais avec des enfants royaux, ou bien, en fuite devant l'insurrection, partageant au bivouac la soupe de chandelle des soldats.

Chez tous l'éducation est restée incomplète ; les lacunes comblées tant bien que mal par des lectures faites pêle-mêle. La vie de société ne les a point modelés dès l'enfance comme les bambins trop précocement exquis et spirituels du XVIII^e^ siècle ; et — jeunes gentilshommes campagnards ou écoliers indisciplinés — leur égotisme naturel se déploie en toute sérénité. Le relâchement de la sévère discipline classique et française qu'avaient subie leurs

aînés a-t-il favorisé la connaissance des littératures étrangères ? Oui ou non. Le bon vieux maître d'Alfred de Vigny qui, pour faire d'une pierre deux coups, obligeait son élève à traduire Homère en anglais ne savait rien de plus admirable que les œuvres de Pope dans toute la littérature d'outre-Manche. Ossian, cependant, n'avait pas perdu de terrain, ni les auteurs anglais et allemands qui avaient délecté le XVIIIe siècle. La littérature anglaise en particulier continuait à jouir d'une assez grande popularité, puisque l'Empereur se donnait la peine de faire redresser par Fiévée les erreurs anglophiles de ses sujets. Mais ce fait même, et aussi le sort réservé à *De l'Allemagne* et à son auteur laissent voir à quel point les littératures du Nord étaient encouragées dans la France impériale. Et, enfin, si l'on considère que tout l'essentiel du génie de Lamartine transparaît déjà dans les trois poèmes écrits au collège de Belley, plusieurs années avant qu'il ne s'éprît d'Ossian et de Gœthe, il est permis de rester songeur quant à la portée véritable de ces influences sur les créateurs du romantisme français. Lamartine avait alors dix-sept ans environ ; Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand étaient ses idoles.

A une époque où l'on devenait soldat à seize ans, la fin de l'Empire et les désastres de 1815 sont tombés sur la génération des futurs romantiques alors que — Musset et Gautier exceptés — ils n'étaient plus tout à fait des enfants. Lamartine, lui, avait atteint l'âge d'homme; Vigny sortait de l'adolescence. Ceux qui avaient été élevés dans le culte de l'Empereur pouvaient déjà sentir amèrement l'humiliation de la défaite et la mort de leur beau rêve héroïque. Les portes d'or se fermaient pour toujours. Même des royalistes, comme Lamartine ou Vigny, qu'avait enthousiasmés le retour des Bourbons, espoir de toute leur jeunesse d'inaction forcée, ne devaient pas tarder à perdre leurs illusions. Dira-t-on que c'est faire là beaucoup de bruit pour des déceptions auxquelles, sous une forme ou sous une autre, personne n'échappe ? Non, car les jeunes gens de cette époque, en se comparant à la génération précédente, pouvaient, à bon droit, s'estimer lésés. Avec quelle amertume un jeune ambitieux de 1825, un Julien Sorel, se voit épargné par la conscription !

Vingt ans plus tôt, « du temps de l'autre », le chemin de la gloire se fût ouvert pour lui...

Faut il s'étonner, dès lors, que la sage réalité de la Restauration leur ait semblé insupportable, et qu'ils aient voulu en affranchir leur esprit ? — Et faut-il, comme on le fait trop volontiers, attribuer cette haine du présent à l'influence pure et simple d'Os-

sian, de Gœthe, de Shakespeare..., etc.? Le dégoût de la réalité, certes, est une affection fréquente chez les très jeunes gens imbibés de littérature; mais si elle n'a point d'autres causes, elle ne dure en moyenne que juste assez pour rendre ceux qui en sont atteints profondément désagréables à leurs contemporains. Le mal, chez les romantiques, a des racines plus profondes. Ces débauches d'imagination solitaire, ce besoin d'une existence double, d'une reprise personnelle sur la médiocrité ambiante, pas plus que les mélancolies du XVIII^e^ siècle ne témoignent en eux-mêmes d'influences nordiques, mais bien plutôt d'une passagère analogie d'esprit, — souvent apparente.

Dans un pays comme la France, où l'on est peut-être trop conscient des limites qu'impose au rêve la réalité, il n'y a, d'habitude, guère de place, même chez ceux que ne satisfait pas le réel, pour les essors éperdus dans le monde des chimères. Il avait fallu l'exemple stupéfiant de la vie pour briser le frein trop roide qui matait d'avance toute envolée hasardeuse. Mais là encore, si l'imagination lâchée s'exalte et travaille, c'est sur une réalité qui la dépasse de bien loin; il n'y a point inconséquence. Rêves ambitieux, espoirs personnels,... et qui, dans tous les domaines, tendent vers l'action. Le jour où la réalité fait brusquement défaut, l'habitude du rêve est prise, et, à toute force, il lui faudra un aliment, la France n'étant pas devenue, du jour au lendemain, terre d'élection pour la fantaisie pure.

L'adolescence des romantiques a souffert ainsi d'une sorte de déviation douloureuse qui pourrait peut-être expliquer certains côtés faux et malsains de leur imagination. Héritiers d'une époque d'action intense, prompte et décisive, ils ont dû chercher, pour s'exprimer, d'autres moyens que l'action, refouler vers l'art, ou vers la littérature, ou vers d'autres ambitions, les énergies qui s'étaient accumulées en eux. S'il nous est permis de prendre ici Stendhal à témoin, qu'est-ce que son Julien Sorel, sinon une incarnation même du romantisme? car, enfin, il s'agit d'une attitude de l'esprit tout autant que d'une doctrine littéraire. Ce jeune provincial, fou de Rousseau et de Napoléon, portant le deuil d'espoirs irréalisables, englobant dans un mépris dégoûté goujats de village, épais parvenus, bourgeoisie et noblesse serviles, comme il est bien de son temps! Faites-le naître à Paris et non en Béotie; tournez son ambition vers l'art ou la poésie, — ou plutôt permettez l'art et la poésie à ce Chatterton jésuite et volontaire; au lieu de cette redingote noire qui prend déjà sur son dos une allure de soutane, passez-lui le pourpoint rouge de Gautier, — que

faudra-t-il de plus pour que les hôtes du Cénacle l'accueillent en frère ? Et, comme chez eux, dans cette lame si fine, si bien trempée, il y a une paille : ce constant désaccord de la nature de Julien, de ses goûts, de ses aspirations, avec son milieu d'abord, et ensuite avec l'ambition même qu'il s'est imposée et qu'il poursuit si âprement.

A tous ces jeunes gens, il reste la fatigue morale, le malsain épuisement de l'effort préparé qui ne peut s'accomplir, de la tension nerveuse inutile, des rêves brisés. Mal si profond qu'il empoisonnera même la génération suivante, et plus irrémédiablement peut-être, parce que, avec le mal, il n'y aura plus le remède. Ce remède, pour les romantiques, est en partie dans une attitude, en partie dans leur propre jeunesse. L'attitude, Chateaubriand la leur fournira : attitude séduisante, d'un charme contagieux. La jeunesse se flatte aisément de ses malheurs. Un Flaubert n'acceptera plus ce facile réconfort.

Les uns se renferment dans leur âme élégiaque et tendre, se tournent, comme Lamartine, vers la nature ou vers Dieu. D'autres, moins mystiques, plus avides de sensations que d'émotions, s'évadent en pensée vers des pays lointains, des ères plus complaisantes, où ils pourront lancer leur imagination comme on lâche la bride à un cheval fougueux, réaliser dans le monde des chimères leurs rêves découronnés. Quant aux idées anglaises et allemandes qui s'abattent sur ces jeunes têtes en désarroi, ce sont celles et celles seulement qui offrent un miroir à cet état d'âme : le hautain désespoir de Byron, le pessimisme philosophique des Allemands. Wordsworth, par exemple, reste à peu près inconnu. Là encore, il faut distinguer. La personnalité de Byron... comme celle de Chateaubriand, l'auréole de mystère dont il aime s'entourer, le sourire amer et ennuyé de son beau visage sombre, sa mort, enfin, à Missolonghi, pour une cause héroïque et désespérée, ont contribué autant et peut-être plus que *Manfred* ou *La Fiancée d'Abydos* à faire de lui une divinité du ciel romantique.

Comme un fleuve impétueux qu'un obstacle arrête dans son cours, et dont les eaux refoulées se répandent à droite et à gauche à la recherche d'une issue, ainsi l'ardente imagination des jeunes romantiques cherche partout sa voie. Fils et petits-fils d'un âge destructeur qui leur a, dans le domaine de l'esprit, presque tout laissé à reconstruire, ils errent, indécis. Nous devons remarquer qu'ils ne se dirigent pas instinctivement vers l'imitation des modèles étrangers, comme il serait naturel si le romantisme était en son essence d'inspiration étrangère. Au contraire, c'est la tra-

dition nationale qui les attire d'abord. Ils essayent, sans trop s'obstiner, de relever les idoles déchues. Lamartine et Vigny projettent, commencent des tragédies ; les premiers vers d'Hugo sont tout classiques. Mais l'antiquité ne les satisfait pas ; c'est un pauvre aliment à leur imagination neuve que ces nourritures remâchées ; et les pénétrantes, minutieuses études psychologiques du classicisme français les font piaffer d'impatience. Que faire ? Un peu à l'aveuglette, ils cherchent, s'énervent, s'enthousiasment pour la guerre de Grèce et pour les drames de Schiller. Ce n'est pas leur faute si la littérature française est si pauvre en œuvres d'imagination. Pas encore très sûrs d'eux-mêmes, ils agitent les grands noms étrangers au nez méfiant des bourgeois.

Ils essayent les sentiers battus par d'autres. Walter Scott leur ouvre toute grande la porte du Moyen Age ; Shakespeare, celle de la fantaisie dramatique ; Byron leur révèle un orientalisme assez plaqué, mais éclatant. Issues bénies, où se déverse le trop-plein de leur force. A la vérité, ils n'explorent pas à fond ces marches étrangères ; l'eau s'en retire assez vite, laissant des lagunes... ou des mares stagnantes. Roman historique, drame romantique, toutes choses sur lesquelles nous n'avons aujourd'hui plus d'illusions ; Walter Scott et Shakespeare n'y ont pas trouvé d'émules.

Cependant, la masse du fleuve, d'un mouvement d'abord presque insensible, mais certain, se dirige vers le chenal enfin frayé. Le courant charrie bien des choses hétéroclites, arrachées aux rives étrangères qu'il a frôlées. La plupart couleront à pic, très vite, et, à celles qui surnageront, il imposera son rythme et sa direction.

Pourquoi, si le romantisme était d'essence étrangère, la partie que nous en pouvons, à l'heure présente, considérer comme morte, serait-elle précisément celle où l'imitation des auteurs anglais et allemands s'avère la plus flagrante ?

Je sais bien que Dumas père a conservé, hors de France, une étonnante popularité, et qu'Hugo y est plus connu par *Notre-Dame de Paris* que par les *Contemplations*. Il n'en est pas moins certain que, parmi la masse immense des romans historiques, deux ou trois à peine survivent. Qui de nous connaît les œuvres de D'Arlincourt, et quelle patience supporterait la lecture de *Vingt ans après* ? Quant aux drames de Hugo, si nous les admirons, ce n'est pas pour ce qu'ils nous rappellent de Shakespeare.

Les romantiques ont échoué dans l'imitation. Cela tient en partie aux tendances innées de leur esprit, faussant du tout au

tout leurs modèles étrangers, et davantage encore à des raisons plus complexes qui se rattachent à l'origine du mouvement. Ces tendances, parmi les tâtonnements du début, laissent déjà entrevoir l'orientation future du romantisme français.

En premier lieu, la qualité de leur imagination les a desservis. Ce n'est pas impunément que l'on recueille l'héritage d'un peuple peu chimérique, malicieux, raisonneur et sensé. L'atmosphère de rêve, qui donne peut-être leur charme le plus prenant aux œuvres de Shakespeare, ils n'arrivent point à l'évoquer, sauf le seul Musset, par la vertu de son esprit léger et de sa grâce ironique. Et l'on en peut dire autant du surnaturel, avec ses angoisses de cauchemar, où se complaît l'imagination des peuples du Nord. Fils d'un pays clair et souriant, les romantiques n'ont point l'imagination naturellement macabre, ni un amour bien sincère du mystérieux.

Leurs velléités spiritualistes ne décèlent pas une conviction bien profonde; les spectres, entre leurs mains, deviennent des épouvantails. En dépit des atrocités de la Révolution et des hécatombes de l'Empire, leur imagination n'est pas non plus sanguinaire ni cruelle. Le bras tordu de la duchesse de Guise, l'assassinat sentimental d'Adèle, même le dénouement des *Burgraves*, avec sa cascade de meurtres, ne sont qu'eau de rose à côté de certaines gentillesses du *Roi Lear*.

Les chimères s'évanouissent à leur toucher, ou bien ils les précisent, les alourdissent, leur donnent trop de substance. Sous l'action, romanesque jusqu'à l'extravagance, derrière un héros bien supérieur aux nécessités vulgaires, s'insinue toujours un bout de réalité que l'on tire de force sur la scène, ou que l'on fourre bon gré mal gré entre les épisodes du roman. Ils croient imiter Shakespeare et Byron; au vrai, ils présagent Balzac.

S'ils le présagent, c'est parce que la réalité qu'ils s'efforcent d'évoquer est avant tout une réalité plastique, réalité de milieux plus que de sentiments ou d'aventures. Nulle part le dogme de la « couleur locale » n'a été poussé aussi loin qu'en France.

Héritiers d'une race artiste plus que sentimentale ou métaphysique, les hommes de la Révolution et de l'Empire avaient inconsciemment rapporté ample moisson de couleurs et d'images. Le développement de la peinture sous la Restauration, développement parallèle à celui de la littérature, le prouve abondamment. Rien d'équivalent ne se produit dans les autres pays. Les origines de la peinture romantique sont plus nettes encore que celles de la littérature. D'Isabey, Hersent, David, — le David du *Sacre* et de

la *Distribution des Aigles*, — nous passons sans heurt à Gros, Vernet, Delacroix. La netteté du contour, l'éclat de la couleur surtout, s'imposent aux écrivains aussi bien qu'aux peintres. Non seulement ils traduisent leurs sentiments par des images; mais ce qui était rêve, visions de brume sous des ciels crépusculaires, aspirations vagues, ils l'attirent vers la réalité, au grand jour qui accuse les lignes, fixe les attitudes en leur ôtant ce frémissement de vie que la lumière incertaine faisait trembler autour d'elles.

Parmi les choses qu'ils touchent ainsi, plus d'une se fane et meurt, comme ces méduses irisées qui chatoient dans la mer, et qui, tirées sur le rivage, ne sont plus qu'une petite masse de gélatine livide. A côté de cela, ils ont évoqué des visions merveilleuses, car ils sont artistes, et ils ont, très vif, le sentiment de la beauté. Non que cela ne leur ait parfois aussi joué des tours.

Par exemple, on admirait profondément Walter Scott; ses contes historiques charmaient par leur bonhomie, leur pittoresque; mais s'il savait utiliser le passé comme décor, il n'en appréciait peut-être pas assez l'intérêt artistique. Cette bonne diligence qui, par des chemins un peu longs, assez dangereux pour laisser à la valeur le temps de se déployer et à la beauté celui de s'évanouir, emportait vers le bonheur son couple d'amoureux, sembla parfois prosaïque. On voulut renchérir. Résultats hybrides. A transporter sur la toile de belles images d'Épinal, on risque de leur enlever leur charme naïf pour faire un piètre tableau. Hugo, Mérimée et Vigny ont cependant réussi dans ce sens à produire œuvre originale, mais parce qu'ils étaient de très grands artistes, et c'est leur art seulement que nous admirons.

Enfin les romantiques changent le sens des œuvres dont ils s'inspirent, jusqu'à les rendre méconnaissables. Au lieu de se servir de l'histoire, par exemple, à la manière de Scott, comme d'un vaste bric-à-brac où l'on prend de brillants oripeaux, ils s'attaquent aux grands personnages, rouvrent des polémiques, romancent l'histoire au lieu d'en historier le roman. Ce qui, étant donné l'état embryonnaire de la science historique, fournit tout d'abord des résultats discutables. Assez vite, d'ailleurs, les écrivains s'adaptent ce genre nouveau, et d'une façon bien caractéristique. La fiction est presque complètement délaissée pour l'histoire et le roman historique devra, pour se faire accepter, allier à la beauté de la forme, à la splendeur ou au réalisme des évocations, la documentation la plus rigoureuse.

S'ils ne tentent pas de rallumer des brasiers éteints, ce même besoin d'intellectualiser à tout prix, d'avoir une idée directrice,

les entraîne vers l'héréditaire tendance à la généralisation. Tout comme leurs ancêtres, dont ils n'ont pas la raison ni la profondeur psychologique, ils cherchent les traits généraux, et, ne voulant ni ne pouvant créer des types, ils créeront des symboles. Mais comme, à part Vigny, ils ne sont pas encore des penseurs bien habiles, leurs symboles démontrent surtout que la philosophie romantique est encore dans les langes. Les romantiques réapprennent à penser; il y paraît à leurs trop grandioses ambitions. Enfin, sauf Musset et peut-être Vigny, ils n'ont qu'une psychologie extrêmement simpliste, et leur théâtre manque de la vie puissante qui anime le drame élisabethain, aussi bien que la vaste philosophie des écrivains allemands. Il ne faut évidemment pas médire de cette psychologie sommaire, toute en grandes lignes rigides; elle leur a permis de se hausser jusqu'à l'épopée. Au reste, l'hypertrophie du moi qui leur vient et de leur jeunesse et de l'exemple donné par leurs modèles favoris, en les poussant à s'étudier à outrance, finit par leur inculquer un rudiment de science psychologique. Ils avaient découvert le royaume de l'imagination à travers leurs propres chimères, c'est à travers leurs joies et leurs douleurs qu'ils redécouvrent l'âme humaine. Leurs successeurs iront plus loin qu'eux. Flaubert, avec les souvenirs du « morbus lyrique » étudié sur lui-même, créera Emma Bovary. Les romantiques n'ont point encore appris ce dur détachement. Les premiers heurts de la vie, les premiers retours douloureux, les premiers regards émerveillés sur l'univers trouvent tout naturellement chez eux l'expression directe qui convient. Expansions lyriques, chants de la nature, symboles puissants de Vigny et de Hugo, hymnes épiques, aussi bien que les pages frémissantes de Michelet, que les évocations féeriques de Gautier, c'est là le vrai, le meilleur romantisme.

Ce manque initial de psychologie et cette philosophie sommaire des débuts du romantisme ont une cause. Avant tout, les romantiques sont jeunes; et ce mot résume beaucoup de leurs défauts et de leurs qualités. Ils sont jeunes comme jamais encore on ne l'avait été, jeunes, à l'aube du romantisme comme l'étaient leurs pères aux premiers jours de la Révolution. Affranchis pour une fois, par miracle, de la discipline sévère et du prestige des siècles écoulés, ils sont libres d'exprimer ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent au moment même où ils le pensent et où ils le sentent, sans avoir tout à rapporter, constamment, au critérium de l'âge mûr. Ils ont confiance dans leur jeunesse, loin d'y voir un motif à douter d'eux-mêmes, et, lâchés, ils font de par le monde entier l'école

buissonnière. L'âge romantique est au XIXe siècle ce que sont à la majorité des hommes les trois ou quatre années où l'adolescence s'épanouit en jeunesse, ce « poète mort jeune... » Et c'est tellement vrai que, si l'on compare les romantiques avec les hommes de la génération suivante, ceux-ci font l'effet d'être intellectuellement leurs aînés. Flaubert, à vingt-huit ans, est plus âgé que Musset à quarante. Le phénomène n'a rien de curieux que d'être collectif; il se reproduira isolément au cours du siècle. Baudelaire, Rostand, Loti sont des tard-venus.

Si les romantiques nous semblent donc exagérer leurs joies et leurs douleurs, c'est que la sagesse un peu amère des aînés ne vient point ramener les choses à leurs proportions véritables. Ils sont neufs en tout; ils redécouvrent le monde et la vie. Le vieillissement de la pensée ne viendra que trop vite. En cela, et en cela seulement, ils se sont trouvés pour un instant en harmonie avec les poètes du Nord, ces fils de races plus jeunes, plus spontanées, mieux préservées par une bienheureuse intensité de vie physique, contre toute autre chose que la rêverie qui berce les corps las, et surtout contre l'acide corrosif du raisonnement.

Qu'un état d'esprit de ce genre se développe à la suite de grands bouleversements, nous en trouverions une preuve, si nous le voulions, dans ce qui se passe aujourd'hui, quoique le bouleversement ait été moins profond et surtout moins durable. Cette nouvelle génération qui dit ouvertement, et vertement, leur fait aux anciennes, que l'on se plaint de trouver élémentaire, et féroce, et naïve, n'a-t-elle point quelques rapports avec les Jeune-France? Et ne parle-t-on pas déjà d'un nouveau romantisme?

Le romantisme est, en ce sens, on peut l'affirmer, fils de la Révolution. Ce qu'elle a fait dans le domaine de l'action, il l'a fait dans le domaine de la pensée. Il n'a rien de commun, c'est entendu, avec la littérature révolutionnaire qui, elle-même, appartient presque toute au XVIIIe siècle par l'esprit et par le style. Apparenter la *Légende des Siècles* à la *Déclaration des Droits de l'Homme*, ou la *Nuit de Mai* au *Code Napoléon* serait une absurdité trop évidente, ou une plaisanterie facile. L'important c'est que le romantisme incarne l'esprit de la Révolution. Comme elle, après elle, il entre en lice contre l'ancien régime. Comme elle avait jeté à terre l'édifice vermoulu de la monarchie, lui s'affranchit des formes désuètes et tyranniques. On se laisse hypnotiser, quand on affirme le contraire, par le caractère *au début* religieux et monarchique du romantisme. Mais cela ne fait qu'accentuer le parallélisme des deux mouvements. Le XVIIIe siècle ne brillait pas exactement par

excès de ferveur religieuse, ni par excès d'illusions sur la royauté. D'autre part, la Révolution, en ses commencements, n'était pas anti-monarchique. Et Lamartine a défendu le drapeau tricolore en 1848, Hugo la République en 1851.

Plus importantes que cette évolution politique, les idées humanitaires qui animent les romantiques apparaissent celles même de la Révolution. Ces rêves d'entente fraternelle entre les peuples heureux et libres ne semblent-ils pas un écho des lointains jours héroïques, des aspirations naïves et généreuses, si vite noyées dans le sang. Et cet esprit de rébellion, enfin, rébellion sociale aussi bien que littéraire, cet esprit d'audace, de jeunesse et de liberté, est-ce « tout le contraire de la Révolution », cela?

M. Brunetière a défini le romantisme comme l'opposé exact du classicisme. On ne saurait mieux dire. Ce ne sont pas seulement deux littératures, ce sont deux âges, deux esprits qui s'affrontent en 1830 devant *Hernani*, comme ils s'étaient affrontés à Versailles en 1789, à l'heure dernière de la royauté.

Leur descendance spirituelle, les romantiques ne l'ont d'ailleurs pas niée. Que l'on relise la préface des *Orientales* ou la *Réponse à un acte d'accusation*. De l'Empire, le romantisme a retenu l'éclat éblouissant et tragique et les dix ans d'épopée, mais il est le contre-coup de la Révolution.

Et, en effet, s'il était venu de l'étranger, au lieu d'être l'œuvre d'une génération née et grandie parmi des circonstances exceptionnelles, comment se ferait-il qu'il ait duré si peu de temps, vingt-cinq ans à peine? Comment se fait-il qu'un Flaubert, par exemple, tout romantique d'instinct, de sympathies, de talent, ne puisse faire œuvre de romantique? Il y avait sûrement dans les littératures anglaise et allemande de quoi suffire à deux générations pour le moins. L'inspiration antique, l'inspiration hispano-italienne ont duré plus longtemps que cela. Il semble oiseux ici d'invoquer les ressemblances ou dissemblances de génies nationaux. Dante est-il plus près de nous que Milton, Eschyle que Gœthe?

Or le romantisme n'a pas survécu aux romantiques de la première heure. Rien ne vient remplacer les voix qui s'éteignent une à une dans le chœur jadis si triomphant. Le romantisme s'en va. Il a enrichi prodigieusement la langue, la pensée, mais il n'est plus là.

Et de son vivant même, il avait changé. Le premier éblouissement, la première ardeur de jeunesse une fois passés, les tendances héréditaires se montraient plus clairement. Balzac, George Sand ramenaient le roman vers le réalisme ; Gautier, le poète

sculpteur et peintre, ciselait ses camées, s'enivrait de couleurs et de formes; et, tandis que Vigny se murait dans son altier stoïcisme, Hugo et Lamartine tentaient de concilier leur philosophie idéaliste avec des réalisations pratiques.

Si vaines que soient les suppositions rétrospectives, on peut se demander ce qu'il fût advenu du romantisme en l'absence totale d'influences étrangères. Ce que l'on peut dire, c'est que, sous la domination exclusive de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, il eût probablement évolué davantage vers l'exotisme et moins vers l'histoire. La fin du XVIII^e^ siècle semblait promettre une belle floraison de littérature exotique, promesse qui n'a point été merveilleusement tenue, malgré les prétentions romantiques à la couleur locale. Non, certes, qu'il faille regretter que d'autres influences se soient exercées sur le romantisme. Indirectement surtout, elles ont été excellentes et fécondes.

Enfin il ne faut pas oublier que la France, son histoire et sa littérature ont exercé sur la plupart des romantiques anglais et allemands une notable influence. Rousseau, bien avant 1789, était célèbre au delà de nos frontières; les vingt ans de Wordsworth ont frémi d'enthousiasme pour la Révolution; Southey, Shelley, à des degrés divers, on subi la contagion. Le prestige du mouvement révolutionnaire, puis les humiliations sans nombre que l'Empire fit peser sur l'Allemagne ont été pour beaucoup dans la formation du « Sturm und Drang ». Si la France s'est laissé précéder dans le domaine de la littérature par les romanciers et les poètes anglais et allemands, c'est aussi que la génération française correspondant à celle des grands romantiques étrangers était tout entière dispersée sur les champs de bataille de l'Europe. L'attrait de l'aventure était plus grand que celui de l'écritoire.

Rendons à César ce qui est à César; mais, cela fait, pourquoi nous renier nous-mêmes? Le romantisme artistique et littéraire, loin d'être le résultat d'une « influence néfaste », a été pour l'esprit français un bienfait, un appoint immense. La grande erreur du romantisme, envisagé non plus seulement comme doctrine littéraire, mais comme état d'esprit, c'est de ne s'être pas contenté des domaines littéraires et artistiques où il apportait la jeunesse et la force, et où, en tout cas, on pouvait expérimenter sans danger.

Il a malheureusement pénétré la vie même du pays, son gouvernement, sa politique étrangère, où il n'apportait qu'inexpérience, présomption, ignorance du passé, généreuses imprudences.

En somme, les romantiques, transposant tout sur le plan du

sentiment, ont exercé une action absolue, où il entre, par conséquent, autant de bon que de mauvais. S'ils se sont parfois mépris sur la qualité de leur sentiment, s'ils l'ont introduit là où il n'avait que faire, il lui ont donné ailleurs une place méritée.

En matière littéraire le temps s'est chargé de faire un choix parmi leur œuvre, et, à l'heure actuelle, ce qui a victorieusement passé l'étape du centenaire n'a probablement plus grand chose à craindre de l'avenir.

C. Roe.

MÉLANGES

NOTES SUR UNE SOURCE PROBABLE DU « CYMBALUM MUNDI »

On a remarqué souvent que le quatrième dialogue du *Cymbalum Mundi* est indépendant des trois précédents. « Mercure a disparu de la scène, et nous n'avons pas d'autres personnages que deux chiens, Hylactor et Pamphagus[1] ». A propos du même dialogue, M. Delaruelle observe que la fantaisie tient chez Des Périers une grande place. La fantaisie sans doute, mais aussi peut-être des souvenirs de lecture qu'il serait intéressant et instructif de retrouver. Des Périers était un docte humaniste, et avec les humanistes on n'est jamais au bout des surprises.

Je ne crois pas qu'on ait encore signalé que, dans un colloque d'Érasme intitulé *De captandis sacerdotiis*, deux personnages s'entretiennent, — qui ne sont pas des chiens, il est vrai, — mais dont l'un se nomme déjà Pamphagus. Ce Pamphagus au nom sympathique intéresse évidemment la postérité, puisqu'on veut voir en lui les personnages les plus divers. Pour M. Abel Lefranc, le « Pamphagus du *Cymbalum* figure sûrement Rabelais[2] ». Pour M. Delaruelle, « Pamphagus n'est pas Rabelais ; mais il est le porte-parole de l'auteur[3] ». Nous voici désormais avec un Pamphagus de plus.

La comparaison du dialogue d'Érasme et du dialogue de Des Périers nous amène aux constatations suivantes :

Chez Des Périers, Hylactor et Pamphagus sont de vieux amis, tout comme, dans Érasme[4], Pamphagus et Coclès. Il est naturel que dans les deux dialogues ils disent leur plaisir de se retrouver, et ils le disent en effet.

Dans les deux dialogues, il est fait mention des Antipodes (*Ab Antipodibus*) ; plus loin, le Pamphagus d'Érasme dit venir de Rome.

M. Delaruelle, appréciant les propos du Pamphagus de Des Périers, écrit : « Ces propos, ils témoignent par instants d'un désenchantement profond, et l'on y sent passer comme un accent personnel[5] ». Le

1. L. Delaruelle, *Revue d'Histoire Littéraire de la France,* année 1925, p. 14.
2. Édition du *Pantagruel*, p. LXV.
3. *Revue d'Hist. Litt. Fr.*, 1925, p. 17.
4. « *Compotorem meum* », « *sodalem tuum* ».
5. *Revue d'Hist. Litt. Fr.*, 1925, p. 17.

Pamphagus d'Érasme est aussi désenchanté. Il en a d'excellentes raisons.

On parle beaucoup de chasse dans Érasme. On en parle aussi dans Des Périers. Érasme, enfin, évoque le chien d'Ulysse : *Solus canis jam vetulus, mota cauda dominum agnovit.* Le souvenir de ce chien mêlé à celui de Pamphagus n'aurait-il pas donné naissance au personnage de Des Périers ?

Dans le deuxième dialogue du *Cymbalum Mundi*, je vois qu'il est question de la transmutation des métaux (édition Lacour, t. I, p. 339, paroles de Rhetulus). On parle même également, dans Érasme, d'une opération analogue (même colloque, vers le milieu).

Et je rappelle enfin que le titre même du *Cymbalum Mundi* se retrouve dans les *Adages* d'Érasme, avec une référence à Pline, bien entendu [1].

Des Périers donne ses dialogues comme traduits du latin. C'est là, sans doute, une affirmation sans fondement. Mais il sous-entendait peut-être quelques souvenirs de lecture, et le dialogue d'Érasme y est peut-être pour quelque chose.

MAURICE PRIGNIEL.

1. *Adages*, IV, x, 82 (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 1178 E).

GLANES RONSARDIENNES

AUGER GAILLARD ET LA « PLÉIADE »

Ceci est un témoignage sur la renommée de Ronsard. Il est modeste, sans doute, mais je le crois suggestif. La belle thèse de M. Raymond[1] nous montre de façon décisive à quel point, et de son vivant même, Ronsard a pu servir de modèle à ses contemporains, du plus grand aux plus humbles, de Du Bellay à tant de poètes inconnus. Mais on chercherait en vain, parmi les noms de ces derniers, celui d'Auger Gaillard, le charron, ou, comme il disait, *lou roudié de Rabastens*. S'il n'a pas imité, quoi qu'il en dise, le poète vendômois — et l'envie, pourtant, n'en a pas manqué à l'artisan albigeois, — le nom du chef de la pléiade revient sans cesse sous sa plume dans ses vers français ou languedociens, — il écrit, en effet, le plus souvent, en dialecte (et c'est là, peut-être, ce qui a conduit M. Raymond à l'écarter de son étude). Or ce qu'il nous dit de Ronsard et de ses amis nous paraît un document précieux : ses vers montrent jusqu'où, socialement et géographiquement parlant, si l'on peut dire, avait pénétré la gloire du Pindare français. C'est ce témoignage que nous voudrions analyser ici.

Pauvre poète que cet Auger Gaillard — et bien oublié, même des félibres. Né d'humbles artisans albigeois[2], vers 1530, et voué pour toujours, semblait-il, au métier de charron, il se découvrit un certain talent de musicien, une assez grande facilité de versificateur, et, dès lors, se voua aux Muses, persuadé qu'elles lui fourniraient le vivre et le couvert. Gagné très tôt aux idées réformées, il fut de ces protestants qui, des années durant, guerroyèrent en Languedoc et en Guyenne : si la guerre civile le priva de son gagne-pain, elle lui valut de participer à des actions de guerre où il put se croire soldat, et à des opérations dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles furent des reprises individuelles[3]. Mais il dut quitter Rabastens et l'Albigeois, se réfugier à Montauban, où, d'abord, il apprit le français, qu'il avait jusque-là ignoré, puis, vaguement, les langues classiques : il acquit ainsi une certaine érudition[4], assez vague, assez confuse, et

1. M. Raymond, *L'Influence de Ronsard sur la poésie française* (1550-1585). Paris, Champion, 1927, 2 vol. in-8°.

2. On consultera sur lui la notice qui lui est consacrée dans la *France Protestante*, un opuscule de L. Belot, *A. Gaillard, lou roudié de Rabastens ; sa vie, son œuvre*, Albi, 1911, in-8° (Extrait de la *Revue du Tarn*), et les *Poésies languedociennes et françaises d'A. Gaillard...*, p. p. G. de Clausade, Albi, 1843, in-16. C'est d'après cette édition que nous citons ses vers.

3. Il avoue avoir volé un calice ; cf. Clausade, p. 97.

4. Il cite pêle-mêle dans ses vers Homère, Platon, Ératosthène, Euripide, Plutarque,

surtout l'amitié de Du Bartas qui lui valut la protection de la cour de Navarre; ses origines populaires, son esprit gaillard et porté à la grivoiserie le firent apprécier d'Henri d'Albret : le Béarnais lui fit, semble-t-il, plus d'une fois bon accueil, et sut écouter ses demandes réitérées d'argent. Gaillard mourut en 1594 ou en 1595, après avoir publié, de 1579 à 1592, plusieurs recueils où voisinent vers français et languedociens[1].

On peut affirmer que, durant les quinze années qu'il taquina la muse, il fut, sans cesse, hanté par le renom de Ronsard. Il multiplie les allusions à l'ami de Cassandre et de Marie. Dédiant son *Banquet* à un de ses protecteurs, M. de Séré, il faisait, ou peu s'en faut, précéder son livre de ces vers :

> Je l'ay faict un peu mal, le pouvant faire mieux,
> A celle fin qu'on die : « Ah ! c'est Auger Gaillard ! »
> Si je l'eusse mieux faict, quelques sots envieux
> Eussent peut estre dict : « Cecy a faict Ronsard[2] ».

Que n'a-t-il fait mieux ! Que n'a-t-il encouru le reproche de plagiat ! On le lirait peut-être encore. Il a, du moins, souvent, le mérite d'être sincère; s'il n'a pas « grand science », s'il s'écrie :

> Bélo caüso soun gens qu'an qualque counoyssenso[3] !

il avoue, — et son aveu ingénu nous amuse, — ne pas viser autre chose, en écrivant, que quelque récompense sonnante et trébuchante :

> Pour me glorifier je n'ay point faict ce livre
> Ny pour penser aussi mon nom éterniser.
> Je l'ay faict seulement pour voir et adviser
> Si l'estat de rimeur me donneroit à vivre[4]...

(Où est l'orgueil ronsardien et le désir de l'honneur, sans plus, du « verd laurier » ?) Mais s'il rime mal, il manœuvre bien. Il s'adresse, tout de suite, à celui qui pouvait plus que tout autre répondre à son désir, au roi lui-même, à Henri III. Il sait que ses vers sont mal faits : vous leur ferez, tout de même, bon accueil, lui dit-il,

> Ta pla que se venio de Peyro de Rounsard...
> Coumbe que ieü non sio, en rimo, fort saben[5]...

et il profite de l'occasion, en bon huguenot, pour remercier le Roi de son édit de pacification et le supplier d'envoyer ses soldats guerroyer en Espagne. Il sait, en termes vigoureux, décrire la misère du peuple

Caton, Pline, Aulu-Gelle, Sénèque, et bien d'autres, sans parler de Gratien du Pont, sieur de Drusac, un des héros de la querelle des femmes, « dont on devrait brûler le livre ! » (*Ibid.*, p. 215). Il avait lu, et bien lu, Pétrarque.

1. On en trouvera la bibliographie dans Clausade, p. xxi. Son *Banquet* a été réédité sept fois de 1583 à 1619.

2. *Ibid.*, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 4. « Ils sont heureux ceux qui savent quelque chose ! ».

4. *Ibid.*, p. 11.

5. Clausade, p. 26 et 29. « Tout comme s'ils venaient de P. de Ronsard, encore que je ne sois pas fort savant en poésie ! »

de France. Mais l'objet de son épître reste surtout de quémander : donnez-moi de l'argent et, si vous m'aidez,

. . . . . ieü quitarey las rodos
Per fa coumo Rounsard epigramos et odos...
O Rey suffrirets vous que ieü fasque carretos[1]?...

Il demandait cent écus pour se faire imprimer. En même temps, et se doutant bien qu'Henri III ne saurait comprendre son patois, il priait le duc de Joyeuse de lui traduire l'épître et le sonnet qu'il lui adressait. Il ne dut pas obtenir satisfaction, car on le voit revenir à la charge, en vers légers, plus dignes de Marot que du Vendômois :

Sire, je suis Auger Gaillard,
Petit apprentif de Ronsard...
A dire vray je suis Auger
Qui n'ay pas beaucoup à manger.
Je ne possède aucune terre.
J'ayme la paix, je hay la guerre.
En temps de paix je suis charron,
En temps de guerre, suis larron[2].

N'ayant rien reçu, et imitant l'impertinence de maître Clément, il signera sans aucune gêne un acquit de cent écus sur les deniers du roi, mais sans plus de succès qu'auparavant, semble-t-il. Devant cet échec, et tout en s'adressant à de moins hauts personnages, mais plus faciles à toucher, il sollicitera, sur le conseil de Du Bartas[3], le jeune Henri de Navarre, et, gaillardement, se dira, près de lui, le bâtard de Ronsard.

S'el Rey me dis : « Qual es aquel rimayre ? »
L'y respoundrey : « Un Augié, que sa mayre
Passec lounc temps an Peyre de Rounsard
Et ieü cresi qu'Augié sio soun bastard[4]. »

Il ne manquait pas d'audace, on le voit. Le Béarnais, gagné par ces plaisanteries faciles, fut plus généreux que son cousin. Et le rimeur gagna surtout, en cette affaire, l'amitié de Du Bartas, avec lequel il échange des vers. Il brûle ce qu'il avait adoré : il s'affirmera désormais disciple de l'auteur de la *Sepmaine* :

... ieü souy Augié Gaillard
Qu'al tens passat ieü ero aprentis de Rounsard ;
Mas n'y vaü aras pus car mudat me souy aros
An moussur del Bartas qu'el milhou dis encaros,
Certos, so me semblo, que Rounsard nou fau pas...[5].

1. Clausade, p. 30. « Je quitterai les roues pour faire comme Ronsard odes ou épigrammes ... O Roi ! souffrirez-vous que je demeure charron ? »
2. *Ibid.*, p. 88.
3. Le nom d'A. Gaillard ne figure pas dans la thèse de Pellissier sur Du Bartas.
4. Clausade, p. 119. « Et si le roi me dit : Quel est donc ce rimeur ? Je répondr ai : Mais c'est Auger, dont la mère vécut longtemps avec Ronsard, et je crois bien qu'Auger est un peu son bâtard. »
5. *Ibid.*, p. 209. « Je suis A. G... qui étais autrefois disciple de Ronsard. Mais je ne le suis plus, car je me suis maintenant tourné vers M. du Bartas qui parle mieux

C'est Du Bartas qui l'a formé ! Il le remerciera dans une épître où il le plaint d'avoir vu sa demeure pillée par des routiers : Alexandre, pourtant, avait épargné Thèbes, patrie de Pindare ! Mais à quelque chose malheur est bon : Du Bartas, depuis ce malheur, se consacre moins à la chasse qu'à la poésie. Il ne peut qu'y gagner [1] !

Ronsard, Du Bartas... Auger Gaillard ne serait-il qu'un opportuniste, prompt à suivre le vent de la faveur publique ? Peut-être. N'a-t-il vu dans les princes des poètes du temps que des protecteurs possibles ? Il est permis de le croire. Mais il y a, dans ses vers, autre chose que des quémandages. On y peut lire, en ce qui concerne les poètes à la mode, quelques passages infiniment curieux et qui montrent, en l'artisan albigeois, un lecteur averti et plus cultivé qu'il ne paraît de prime abord.

Il ne parle pas, d'ailleurs, que de Ronsard, — et il parle de lui autrement que pour envier les bénéfices magnifiques dont il le croyait pourvu et qu'il ambitionnait. Il y avait en lui, peut-être, l'étoffe d'un satirique. Avec Ronsard il nomme souvent en ses vers Baïf, Desportes et Amadis Jamyn, — et ce n'est pas toujours pour leur tresser des couronnes, mais pour leur adresser des critiques dont quelques-unes peuvent paraître méritées. Il leur reproche, en termes assez vifs, leurs plagiats. Si on lui présente des vers imités de Ronsard il les refuse : il ne veut point d'œuvres copiées [2]. Et ce qu'il disait à ses compatriotes, il le répéta, crûment, à Ronsard lui-même et à ses amis. Il dut, semble-t-il, du fond de sa province, dire, en une pièce que nous n'avons pas lue, ce qu'il pensait des procédés d'invention conseillés dans la *Deffence* et appliqués dans les *Odes* et les *Amours* ; — il dut aussi, avec quelque fatuité, se plaire à penser qu'il avait piqué au vif les poètes à la mode, et qu'ils lui avaient répondu — ou qu'ils avaient senti la pointe. Ne le voit-on pas prier le Roi de les apaiser ? Je vous prie, lui écrit-il :

De coumanda a Baïf, Desportos et Rounsard
Et Amadis Gemy, vostres quatre rimayres,
Qu'encaros be que ieü lous agio apelats layres
N'ou m'agiou a querella, ni perturba bouci
De so que justomens ieü vous demando ayci....
O be se trop a cor o prenou toutis quatre
Vengoun à Rabastens s'els me volou coumbattro....
Ma ieü non cresi pas que Rounsard ni Desportos
Me voulguessou fa mal, ni fa mi degun tort,
Vesen qu'els ey fiquats an Petrarquo d'acort.
De so qu'elis panérou à Petrarquo sous verses
Petrarquo lous aurio fach toumba touts eberses.
Ma elis podou be toutis prega per mi.
Quant à moussur Baïf et Amadis Gemi

encore, à mon avis, que Ronsard. » Voilà un texte de plus à joindre à ceux qui ont provoqué le : *Ils ont menti, D'Aurat...* du Vendômois.

1. Clausade, p. 218-220.

2. *Ibid.*, p. 21..... nou lous voli ges per se qu'els sou d'aütru....

En loc de me fa mal, ieü na podi pas creyre
Qu'elis n'agiou desir grandomen de me veyre
Car ieü abio be gaüch al tens qu'eri fustié
Quant ieü poudio vere qu'alqu'un de moun mestié
Car amb' elis toutjour aprenio qualque caüso...[1].
En caros que Baïf et Amadis Gemi
Siou pus sabens en rimo un petit may que mi
Si lous aguéro ieü lours obros courregidos
Toutis aüriou badat quant las aüriou legidos.
Coumbe que so qu'an fach es plat coulent et dous,
Mas que toutjour quatre els y vesou may que dous...[2].

L'audace n'était pas mince. Il sent bien qu'il va un peu loin et l'avoue : il n'est pas si fou que de se comparer à de tels poètes, mais si un paysan a pu critiquer Appelle, il peut bien, lui, poète, critiquer des poètes et dénoncer leurs fautes et leurs plagiats. Il reviendra, d'ailleurs, à la charge : Desportes et Ronsard sont grands poètes, mais ils ont tort de donner comme de leur invention des vers qu'ils ont pillés ! Plus encore d'ailleurs qu'à l'ami de Cassandre, c'est à Desportes qu'il s'en prend : Quand ce dernier verra que je l'attaque, écrit-il :

Beleü se fachiara per so qu'el trop s'estimo
Et li saüra gran mal quant l'ey mes en ma rimo
Car forso gens m'an dich qu'es un paüc fantastic...
Amay ieü aberti lou voli d'uno caüso :
Darrieyromen Petrarquo uno fort loungo paüso
El debisec ammi, amay el me disio
Que Desportos en el un gran tort li fasio ;
Disio qu'el li panec cent vers o dabantatge
Que lous a touts de renc fiquats en soun oubratge
Que Petrarquo d'aquo se fachio grandomen,
Quant Desportos n'agut un paüc d'entendomen
De lous escampilha per tout lou seü oubratge,
Car el n'a fach re pus que cambia lou lengatge ;
Que per aquo Petrarquo amb' el aüra desbat
S'el la troubo, so dis, tout soulet à l'embat !
Per aquo, se vous play, vous pregui de li dire
Que s'el trobo Petrarquo en loc, que las se vire[3] !

1. Clausade, p. 30-32. « De commander à Baïf, Desportes, Ronsard et A. Jamyn, vos quatre poètes, de ne pas, bien que je les aie traités de voleurs, me chercher querelle ni me tracasser à propos de ce que je vous demande ici.... Ou bien, s'ils prennent trop la chose à cœur, qu'ils viennent à Rabastens s'ils veulent me combattre ! Mais je ne pense pas que Ronsard ni Desportes veuillent me faire mal, ou me causent du tort, puisque je les ai mis d'accord avec Pétrarque. Comme ils lui ont pris ses vers, il aurait pu les faire tomber, tout éberlués. Mais ils peuvent tous deux prier pour moi. Quant à M. Baïf et à Jamyn, au lieu de me faire du mal, je ne peux pas comprendre qu'ils n'aient pas grand désir de me voir, car j'étais bien content, quand j'étais ouvrier, de pouvoir rencontrer quelqu'un de mon métier, car avec lui toujours j'apprenais quelque chose.... »

2. Clausade, p. 32. « Bien que Baïf et A. Jamyn soient un peu plus savants poètes que moi, si je leur avais corrigé leurs œuvres, ils en auraient été étonnés quand ils les auraient lues. Encore que ce qu'ils font soit bien coulant et doux, quatre yeux toujours y voient mieux que deux. »

3. *Ibid.*, p. 82. « Sans doute il se fâchera, car il s'estime trop, et s'indignera de ce

Car Desportos a tort, Moussus, quant tout es dich
D'abe li deraübat aytal de soun escrich....

Il serait moins ardent à reprocher ces plagiats s'il avait part, lui aussi, à la munificence royale. Mais il n'en jouit pas — les poètes courtisans gardent pour eux toutes les faveurs, et ce lui est une seconde critique à leur adresser : il demande un secours à M. des Vallées, commissaire du Roi ; le souverain ne donne-t-il pas à tout le monde? Mille écus au soleil, voici peu de jours, à Desportes ! Mieux encore, l'évêché de Senlis ! Mais ici, Auger Gaillard de rire : maigre cadeau que celui-là : le Roi disposait d'un bénéfice dont on croyait le propriétaire mourant. Il ne l'avait pas plus tôt accordé que l'on apprenait la guérison de l'évêque :

... Forso gens m'an dich que lou païro Desportos
Cambiec peys de coulours de may de quatre sortos...[1].

Le rimeur albigeois en veut surtout à ses rivaux de ne mériter que très mal les largesses royales : ils sont repus — et ne travaillent plus : que le Roi, s'écrie-t-il, voie ce que fait Ronsard :

Qu'el nou compaüso plus aro qu'el a sa part !
Desportos fara aytal : nou dara pus serbici
Al noble Rey, s'al a qualque boun benefici....
Car s'el li fa douna l'abesquat de Senlis
Desportos fara peys coumo fan lous moulis
Que quant an tropo d'aygo elo peys lous doumino
Et non podou pas ges fa de belo farino...[2].

Durs reproches, et immérités, nous le savons aujourd'hui, en ce qui concerne Ronsard. Ont-ils du moins le mérite de la sincérité ? On en peut douter : A. Gaillard eût-il été si virulent s'il avait obtenu ce qu'il désirait ? C'est peu probable. Réussit-il, du moins, à toucher ses rivaux ? Il ne le semble pas : ni Ronsard, ni Desportes, à notre connaissance, ne lui ont fait l'honneur d'une réponse, et si le duc de Joyeuse a lu, au Louvre ou à Fontainebleau, les rimes patoises de son quémandeur, les poètes de cour durent en faire des gorges chaudes.

que je l'aie mis dans mes vers, car bien des gens m'ont dit qu'il est assez bizarre. Mais je le veux ici avertir d'une chose : dernièrement Pétrarque a eu avec moi une longue conversation et se plaignait de ce que Desportes lui fit si grand tort. Il m'a dit qu'il lui avait pris cent vers et davantage et que, sans façons, il les avait piqués dans ses ouvrages. Pétrarque s'en fâchait grandement. Si Desportes avait eu tant soit peu d'esprit, ils les eût éparpillés dans tout son livre, car il n'a fait que les traduire. Pétrarque aura une histoire avec lui s'il le trouve se promenant tout seul. Je vous prie donc de dire à Desportes que, s'il voit Pétrarque, il s'en aille, car il a eu bien tort de lui avoir dérobé son œuvre. »

1. Clausade, p. 81. « Et bien des gens m'ont dit que le pauvre Desportes a changé de couleur bien plus de quatre fois ! »

2. *Ibid.*, p. 81. « Il ne compose plus depuis qu'il a sa part. Desportes en fera autant : plus de service pour le roi s'il obtient quelque bon bénéfice, car, s'il se fait donner l'évêché de Senlis, il fera comme font les moulins qui, lorsqu'ils ont trop d'eau, ne peuvent plus donner de bonne farine ! »

Mais cela ne troublait pas le charron qui continuait à donner libre cours à sa faconde : bon garçon, et s'illusionnant un peu sur la portée de ses vers, il ne cherchait, malgré ses cris, qu'à se concilier l'amitié — et la protection — des poètes officiels. On le voit s'essayer à faire sa paix avec eux. Il prie un de ses protecteurs de dire à Ronsard et Desportes qu'il est tout prêt à leur rendre service ; qu'ils ne lui en veuillent pas de les avoir accusés de plagiat :

Per so qu'un aprentis al vech puleü un rat
Dins l'el de soun doctor que dins lou seü un cat...[1].

Il s'est employé, ajoute-t-il, à les réconcilier avec Pétrarque qu'ils ont pillé. Du Bartas l'y a aidé : les poètes ne doivent pas se manger entre eux. Ne feraient-ils pas mieux de mettre en commun leurs bénéfices[2] ? Il est tout prêt, pour sa part, à donner tout ce qu'il a gagné ! Il ne s'engageait vraiment pas....

Avait-il mesuré son imprudence — ou sa maladresse ? et se rendait-il compte de son infériorité ? C'est probable. Il a beau entendre dire de ses vers, que l'on trouve « pimpants », qu'ils sont « ronsardiens », il sait sa juste valeur, et qu'elle est médiocre : il n'est même pas le rival de Marot, —

Ieu nou faü pas ta pla coumo fasio Marot[3], —

Mais est-ce sa faute ? S'il n'arrive pas à égaler Ronsard, ni Desportes, ce n'est pas faute de « capital » ; c'est qu'il est loin de la cour :

... sabets vous per que lours rimos sou pus belos ?
Princes ieü n' hanti pas, damos ni doumayselos
Coumo fan elis dous touts lous jours à la court....
Las rimos que ieü faü seriou pla coumpassados
Quant ieü frequentario fennos ta pla caüssados...[4].

Si le Roi l'aidait il pourrait faire son œuvre tout comme un autre — et sans piller Pétrarque ! La même antienne, on le voit, revient sans cesse dans ses vers[5]. Il se reconnaît un mérite — qu'il désire à ceux qu'il jalouse, — la sincérité.

Ta rime, Auger Gaillard, monstre ta gaillardise
Quand d'un stile bien doux tes vers vont décevant
Les termes orgueilleux d'un autre plus savant
Qui d'un art très parfaict les matières déguise.

1. « Un élève voit plus souvent un rat dans l'œil de son maître qu'un chat dans le sien. » Clausade, p. 97.
2. *Ibid.*, p. 98-99.
3. *Ibid.*, p. 49. « Je ne fais pas mes vers aussi bien que Marot. »
4. *Ibid.*, p. 97. « Savez-vous bien pourquoi leurs rimes sont plus belles ? C'est que je ne hante princes, dames, ni demoiselles, ainsi qu'ils font tous deux tous les jours à la cour. Les rimes que j'écris seraient bien plus pompeuses si je fréquentais des femmes aussi bien chaussées ! »
5. Cf., p 82-83. « Desportes est grand poète. Ronsard aussi. Mais leur œuvre n'est que plagiat et ils font entendre au roi qu'ils ont eux-mêmes composé tout cela. Si je leur prouvais le contraire, je les ferais rougir. »

Veux-tu savoir comment tes poèmes je prise ?
Desportes et Ronsard et d'autres bien souvent
Les doctes vers d'autrui nous mettent en avant
Et tu ne hais rien tant qu'une telle entreprise.

Non que de leurs escrits je veuille en rien mesdire ;
Au lieu d'en dire mal, certes, je les admire.
Mais je trouve tes vers bien coulants et sans fard.

Je trouve tes escrits provenir de toy mesme
Sans leur céder en rien, car la muse qui t'ayme
Faist plus paraistre en toy la nature que l'art [1].

Il lui manquait seulement la verve, l'enthousiasme. Doué d'une certaine faconde, rimeur facile — trop facile, car cela lui valut de se leurrer, — il ne comprit pas que, sous les imitations qu'il reprochait à Ronsard et Desportes, se décelaient des tempéraments de poètes, des sensibilités, une imagination, un art qu'il ne possédait pas, et que renforçaient en ceux qu'il considérait naïvement comme des rivaux, l'étude des anciens et des Italiens [2].

Il reste que ses attaques violentes montrent que la renommée de Ronsard et de ses émules avait, dès leur vivant, gagné la province la plus reculée : l'Albigeois était pays lointain en 1575 ! qu'on les lisait, qu'on les critiquait — et non pas seulement dans les châteaux, mais en de plus humbles maisons. Ils n'ont pas eu pour admirateurs la noblesse seule et la bourgeoisie intellectuelle, mais, de ci, de là, des lecteurs d'origine plus modeste. Le témoignage d'Auger Gaillard en est une preuve, et c'est ce qui fait, croyons-nous, son importance [3].

Pierre Jourda.

1. Clausade, p. 314.

2. Il resterait à se demander — mais la question est insoluble ! — qui révéla Pétrarque, Ronsard et ses disciples à A. Gaillard, et qui attira son attention sur leurs emprunts à l'italien ? Ce fut sans doute quelque seigneur. Il est bon de noter que, quoique protestant, A. Gaillard ne s'en prend pas aux mœurs ni à la doctrine politique ou religieuse de Ronsard. Son nom n'est pas mentionné dans la thèse de l'abbé Charbonnier, sur *la Poésie française et les Guerres de Religion*, Paris, 1919, in-8°, ni dans le livre de P. Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, Paris, 1902, in-8°.

3. Signalons encore un ou deux traits qui compléteront cette note. Un ami d'A. Gaillard, Soumillac, de Montauban, lui écrit, en 1579, que ses vers sont si beaux que nul ne peut rivaliser avec lui :

Il n'y eut Bellay ni Ronsard
Qui eussent osé faire teste.... [Clausade, p. 272.]

Parlant d'un ménétrier de village, A. Gaillard écrit qu'il ne savait pas jouer *les branles de Cassandre* comme le faisait un de ses émules toulousains, Matheli (*ibid.*, p. 39), qui en connaît autant qu'ont écrit de vers A. Gaillard et Ronsard, autant que Desportes a composé de sonnets. Dansait-on sur la musique des *Amours* ? Il le semble, d'après ces vers. Disons enfin que le livre d'A. Gaillard contient une *Démonstration aux soldats du mal qu'ils font à la guerre*, qui, pour être écrite en languedocien, n'en est pas moins d'une éloquence sincère, quelquefois prenante et qui fait un peu songer aux *Discours* de Ronsard.

PASCAL : L' « ACADÉMIE PARISIENNE » ET LA CRISE DE 1654

En 1654, Pascal rédigea une *Adresse* : « Celeberrimae Matheseos Academiae Parisiensi », dans laquelle il énumérait les questions et problèmes de mathématiques et de physique qu'il se proposait de soumettre à l'approbation de l' « illustre » assemblée.

Leibniz, grâce à qui la Bibliothèque de Hanovre conserve l'une des deux copies de l'original disparu, est fort excusable de dire : « Academiae nescio cui Parisinae, id est conventui geometrarum privato, illo tempore celebri ». Mais, du moins, n'hésite-t-il pas à préciser : *geometrarum*.

Aujourd'hui, les plus éminents admirateurs et interprètes de la pensée de Pascal ne sont guère d'accord que pour se borner à des conjectures, entre lesquelles leurs choix divers nous suspendent.

M. Michaut rappelle les conférences scientifiques auxquelles présidait le Père Mersenne, et qui rassemblèrent Desargues, Mydorge, Le Pailleur, Roberval, Étienne Pascal, Pierre de Carcavy : « C'est à cette libre Académie, devenue plus tard l'Académie des Sciences, que Pascal a dédié plusieurs ouvrages en 1654 [1] ».

M. Strowski disait, en 1908 [2] : « Je ne sais, il y en avait tant, quelle était celle-là ». Toutefois, cette parenthèse se complétait d'un *Appendice* où, se reportant à l'*Introduction* des *Conversations de l'Académie de M. Bourdelot*, par Le Gallois (1673), il laissait paraître une inclination à penser que Pascal s'adressait, en effet, à l'Académie du fameux médecin-abbé. D'après Le Gallois, elle aurait été fondée en 1638, et fréquentée par Mersenne, Gassendi, La Mothe Le Vayer, Petit, Roberval, Le Pailleur, le Père Magnen, Et. Pascal,... etc. Le jeune Blaise y aurait fait ses débuts. Ainsi s'explique, ajoute M. Strowski dans l'*Introduction biographique* de son édition actuelle des *Œuvres* de Pascal [3], l'hommage reconnaissant qu'il exprime à l'Académie Parisienne, en lui « rendant » ce qu'il tient de ceux parmi lesquels s'est faite son « éducation » scientifique.

1. G. Michaut, *Les Époques de la Pensée de Pascal*, 1902, p. 19-21 et 70-71. Fontenelle le premier, je crois, fait aboutir à l'Académie Royale des Sciences (à la fondation de laquelle Christian Huyghens prit une part décisive) la chaîne qui s'attache à Mersenne et passe par Montmor, puis Thévenot. — Mais, si je ne me trompe, cette chaîne est brisée, entre Mersenne et Montmor. Chapelain, nous le verrons, mesure mieux les temps et les successions.

2. Strowski, *Pascal et son temps* (1908), t. II, p. 282, et *Appendice* I.

3. T. I, p. LV.

M. Victor Giraud[1] reprend et complète l'opinion de M. Michaut : « De ces réunions, qui furent le berceau de l'Académie des Sciences », et qu'il voit, avec raison, instituées dès 1636, il observe qu'après la mort de Mersenne, Le Pailleur fut l'hôte obligeant, et parfois aussi Étienne Pascal. Il est donc tout naturel que Blaise se tourne vers les collaborateurs ou confrères de son père.

M. Brunschvicg[2] s'est demandé s'il n'y avait pas lieu de penser à l'Académie de Montmor, chez qui Gassendi, en 1653, vint loger, et vécut ses derniers jours.

Je crois qu'on peut atteindre, ici, à la certitude, et que la conséquence importe.

*
* *

Éliminons, d'abord, l'Académie de Montmor. Il est parfaitement vrai que le maître des requêtes, Habert, seigneur de Montmor, a reçu chez lui Gassendi en 1653. Ismaël Boulliaud nous procure la date. Gassendi, dit-il, le 28 janvier 1654, est ici « depuis huit mois[3] », donc depuis la fin de mai 1653. Mais ni son arrivée à Paris ni son séjour chez Montmor ne doivent nous faire conclure à l'institution d'une assemblée régulière et périodique. L'*Histoire de l'Académie Française*, de Pellisson et d'Olivet, cite une lettre de Sorbières qui envoie à Hobbes le *Règlement* « de l'assemblée de physique qui se fit à Paris chez M. de Monmor l'an 1657[4] ». C'est en février 1658 que Boulliaud annonce à Nicolas Heinsius que Montmor vient d'instituer chez lui une Académie de savants[5]. Le 14 février, Huyghens s'informe auprès de Chapelain « de la nouvelle Académie chez M. de Monmor[6] ».

Pour l'Académie Bourdelot, oui, Le Gallois, qui publie des discussions, des « discours » sur des sujets très variés qui se sont déployés dans les assemblées dont il se fait le panégyriste, écrit : « Il y a plus de trente-cinq ans qu'elle fut instituée dans l'Hôtel de Condé sous l'authorité de feu Monseigneur le Prince ». On y vit alors nombre d' « esprits sublimes » ; et il cite les plus illustres. Ce furent des « débuts magnifiques » ; et elle fut « continuée sous M. le Prince », sous le grand Condé[7]. — Mais défions-nous de la rhétorique, — et de

1. V. Giraud, *La Vie héroïque de Pascal*, 1924, p. 17-19 et 80. — En 1905 (*Pascal, l'homme*,... etc.), M. Giraud n'avait pas touché cette question.
2. *Œuvres* de Pascal, t. III, p. 295 *sqq*.
3. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 13026 (Boulliaud), f° 21.
4. T. I, p. 520-522. — Cf. Sorbière, *Lettres et Discours*, 1660 : Discours prononcés chez M. de Monmor ; p. 181, 3 may 1658 ; p. 190, 7 juin 1658 ; p. 193, 14 juin 1658.
5. Bibl. Nat., ms. fr. 13027 (Boulliaud), f° 119 : Petit, l'intendant des fortifications, l'a inaugurée récemment : « ludum Academicum habita apud Monmorium oratione inaugurali aperuit ».
6. *Œuvres* de Huyghens, t. II, p. 133.
7. Le Gallois, *op. cit.*, p. 55.

la prétérition. Il date bien d'avant 1638 la naissance de « l'Académie Bourdelot » ; il vante sa prospérité présente. Mais il oublie de parler de sa longue léthargie.

Je crois bien que Pierre Michon n'a pas pris seulement son nom à son oncle Jean Bourdelot, l'éditeur de *Pétrone*, l'ami de Balzac, de Peiresc, de Mersenne ; il lui a pris aussi son *Académie* ; et c'est ce qui autorise (?) Le Gallois à revêtir d'une véritable et glorieuse ancienneté la compagnie en réalité ressuscitée, vers 1666, par le docteur en médecine, ex-médecin et précepteur du petit duc d'Enghien, fils du grand Condé, ex-premier médecin de la reine de Suède, médecin de M. le Prince, et abbé de Massay ou Macé en Berri.

Le 6 août 1638, apprenant tardivement la mort de Jean Bourdelot, Dubuisson-Aubenay écrit à d'Hozier : « Je m'imagine assez combien l'*Académie* a esté affligée [1] ». Le jeune Michon-Bourdelot est à Rome de 1635 à 1638, et en revient précisément à cause de la mort de son oncle [2]. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il est parti.

Il fut ensuite, par Guénaud, introduit dans l'hôtel de Condé ; on sait qu'en 1644 il y appelle Pascal, pour que son maître examine la machine arithmétique. On ne voit pas qu'alors il tente de reconstituer une société de savants sous la protection du prince. Le 24 mars 1653, Balzac écrira : « Je ne connois point le Monsieur Bourdelot dont vous me parlez ; il est vray que l'ancien Monsieur Bourdelot... étoit mon amy particulier [3] ». A cette époque, le médecin des Condé ne s'est donc pas signalé au monde lettré ou savant. En effet, outre qu'il semble bien se contenter, pour l'instant, de son emploi privé, la mort du Prince, à la fin de 1646, et les agitations politiques, ne lui laisseraient pas le loisir ni la sécurité nécessaires pour organiser et faire vivre une Académie. Si même il l'essaya, il ne put persévérer. Il fut entraîné dans la vie nomade et militante de ses maîtres. En janvier 1650 [4], il est à Chantilly avec la Princesse et son fils ; le 3 octobre, on le signale en route avec eux pour Bordeaux ; en décembre, et encore en mai 1651, avec eux, il est à Montrond [5]. Et, le 7 octobre, il annonce à Saumaise qu'il va partir pour la Suède dans quatre ou cinq jours. Il écrit à son correspondant sa première lettre de Stockholm, le 19 avril 1652 (car il a passé par la Hollande). Le 31 mai 1653, il l'informe que, dans huit jours, il quitte la Suède et Christine pour revenir en France [6]. Il n'y a plus de Condé pour s'intéresser à ses projets et soutenir son prestige. Pense-t-il, pourtant, à se faire l'animateur des savants, le « modérateur » (Le Gallois) d'une Académie en 1654 ?

1. *Journal* de Dubuisson-Aubenay, éd. Saige, t. II (*Appendices*), p. 301.
2. Tamizey de Larroque : « Les Bourdelot. Lettres à Peiresc » (1634-1636), *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, janvier 1897.
3. Balzac, *Œuvres*, 1665, t. I, Liv. XXVI, lettre 9, à Conrart.
4. En outre, le 29 février 1649, il date de Saint-Germain une lettre à Saumaise (Bibl. Nat., ms. fr. 3930, f° 22).
5. *Dubuisson-Aubenay, cit.*, t. I, p. 212, 332, 344, et t. II, p. 55 et 67.
6. Bibl. Nat., ms. fr. 3930, f°s 22 *sqq.*

On pourrait, avec vraisemblance, supposer qu'il s'entend avec Pascal, — avec qui, de Stockholm, il a correspondu, qu'il a engagé à dédier à Christine un exemplaire de sa machine, dont il a provoqué la lettre, si caractéristique. Alors Pascal aurait préparé un programme, rédigé une *Adresse* à l'Académie future, dont on aurait fait comme une incarnation nouvelle de l'assemblée défunte où Jean Bourdelot s'était fait estimer.

Moralement vraisemblable, l'hypothèse ne me paraît pas résister, quand on observe :

1° qu'aucun indice documentaire ne l'autorise;

2° que, le 3 août 1654, on écrit, de Leyde, à Madame « de Saumaise » que Bourdelot est, ou vient de passer, à Sedan, et va venir en Hollande [1] ;

3° qu'en ce temps même, les lettres de Pascal à Fermat, au sujet des problèmes des partis, attestent la régulière activité d'une assemblée de « nos messieurs », qui se tient tous les samedis;

4° enfin, que le titre de cette Académie pascalienne : « *Matheseos* Academiae », en définit très strictement le caractère et les travaux. C'est une assemblée de mathématiciens, de géomètres, de physiciens. « Eduardo Bernardino in celeberrima Oxoniensi Academia Matheseos Professori ». — « Martino Hortensio in celebri Academia Amstelodamensi Matheseos professori eximio. » — « Tennurius est Matheseos et Algebrae praecipue gnarus, sed minime Astronomus [2]. »

Que ferait là Pierre Bourdelot? Il est médecin, anatomiste. En 1673, Le Gallois revendique pour lui la découverte des vaisseaux lymphatiques, qu'il discerna des « veines lactées nouvellement découvertes alors par Monsieur Pecquet ». Son Académie est publique. Elle est éclectique aussi. On y voit des mathématiciens, Auzoult, Mariotte, Roberval; mais des médecins, des philosophes, des chirurgiens, des physiologistes et anatomistes, et de toutes doctrines, gassendistes et cartésiens, dogmatiques et empiriques. Ce n'est pas à telle assemblée que Pascal destine son Mémoire.

On peut donc, je pense, faire confiance à un contemporain qui résume, et permet de dater, la succession des assemblées savantes qui, véritablement, s'enchaînent l'une à l'autre, pour s'achever enfin dans l'Académie Royale des Sciences.

Chapelain écrit à Bernier, le 6 février 1669 :

« Depuis votre départ de France, M. de Montmor avoit establi une Assemblée de physique chez luy à grand concours de sçavans hommes. Elle a duré quatre ou cinq ans avec grande réputation.... Mais enfin elle se dissipa et la doctrine de M. Descartes, que l'on essayoit d'y establir, en fut affoiblie de plus de moitié. M. Thévenot recueillit en sa maison le débris de cette assemblée, et, durant plus

1. *Ib.*, f° 550.
2. Bibl. Nat., ms. fr. 13026, f°s 37 et 40; — et 13043, f° 51 (Boulliaud).

d'un an, il s'y fit d'admirables dissections par un Danois nommé Stenon. Les affaires de M. Thévenot luy ayant fait quitter Paris pour la campagne, le médecin Bourdelot la releva, et il la maintient encore aujourd'huy. Mais le Roy, par le Conseil de M. Colbert, a establi depuis peu une Académie gagée de physique, de mechanique et d'astronomie[1]. »

L'Académie de Montmor s'ouvre au plus tôt à la fin de décembre 1657. Le 12 juin 1664, Huyghens écrit à l'Anglais Robert Moray : « L'Académie de Montmor a pris fin pour jamais[2] ». Sténon vint à Paris en 1664, se lia intimement avec Thévenot, et présenta chez lui ses découvertes (1664-1665). Mais, à la fin de novembre 1665, le voyageur orientaliste se retire, et s'isole, dans sa campagne d'Issy. Il « s'est opiniastré depuis dix-huit mois, écrit Chapelain à Sténon, le 27 mai 1667, à ne prendre point de maison à Paris pour philosopher et spéculer, dit-il, avec plus de liberté à la campagne qui le retient depuis ce temps-là...[3]. » Ce ne peut être avant 1666 que le second des Bourdelot a « relevé » le flambeau tombé des mains de Thévenot.

Pour terminer, disons qu'aucune de ces assemblées de Montmor, de Thévenot, de Bourdelot, ne prend, et ne reçoit de qui que ce soit, le nom d' « Académie Parisienne ».

*
* *

Or ce nom a été pris par une réunion de savants dont M. Charles Henry a découvert la trace[4]. Il cite cet appel aux amis de Galilée et à l'*Accademia dei Lincei* :

« Academia Parisiensis viros clarissimos Galilei familiares et amicos lyncaeos precatur uti sequentibus in Dialogorum libros notis respondeant. » Les notes sur les *Dialogues* de Galilée commentent l'édition de Leyde (1638).

Il donne encore le texte des questions que pose l' « Academia Parisiensis » le 1er juillet 1643, « Lutetiae, calendis julii anni 1643 », et dont la mort de Galilée, à qui elles s'adressaient personnellement, a devancé la communication. L'Académie demande que les réponses soient envoyées au géomètre Génois Santini, qui les lui fera parvenir. On a une lettre du Père Antoine Santini, de 1648, à Thévenot.

C'est, à n'en pas douter, l'Académie du Père Mersenne. C'est là que Blaise Pascal a été introduit, par son père, auprès de Desargues, de Roberval, de Le Pailleur, de ces maîtres, de ces vieux amis d'Étienne Pascal, dont il ne s'est jamais séparé en esprit, comme l'a fortement

1. Chapelain, *Correspondance*, éd. T. de Larroque, t. II, p. 622.
2. *Œuvres* de Huyghens, t. V, p. 70.
3. *Correspondance, cit.*, t. II, p. 514.
4. Ch. Henry, *Galilée, Torricelli, Cavalieri, Castelli* ; documents nouveaux, etc. (*Reale Accademia dei Lincei*, Roma, 1880) ; réuni avec d'autres recherches dans un recueil d'*Opuscules* du même auteur (Bibl. Sorbonne, S. X, d. 15a, in-fo) ; p. 9 et 14-15.

marqué M. Strowski. MM. Michaut et Giraud avaient directement remonté à la véritable origine.

Fort bien ; mais en 1654? Qu'après Mersenne (1648), le groupe ait continué, ce n'est pas douteux. Michel de Marolles assista aux séances d' « une espèce d'Académie » qui se tenait « chez feu M. Le Pailleur... tous les *Samedis pour parler des Mathématiques* ». Il y a vu « messieurs Gassendi (?), Bouillaud, Pascal, Roberval, Desargues, Carcavi et autres illustres en cette Science [1] ». — Mais Le Pailleur est mort en 1651 ; qui a recueilli la succession?

Je ne sais. Pourtant, dans sa lettre du 27 octobre 1654, Pascal, admirant les « inventions numériques » que Fermat lui a fait connaître, écrit : « Tous nos messieurs les virent *Samedy* dernier et les estimerent de tout leur cœur ». C'est à « nos messieurs » encore qu'il avait communiqué la méthode que Fermat appliquait aux problèmes des partis (lettre du 24 août 1654 [2]). Le jour traditionnel a été maintenu par les survivants. C'est à ces survivants de l'Académie où il présenta son *Essay pour les Coniques* [3] que Blaise Pascal, honnête homme, et fils fidèle, fait hommage de ses découvertes : « Haec vobis, doctissimi ac celeberrimi viri, aut dono, aut reddo : vestra enim esse fateor quae non, nisi inter vos educatus, mea fecissem ». C'est sur leur bienveillance paternelle, si j'ose dire, qu'il compte, lorsqu'il s'excuse ainsi de son audace : « Silerem itaque... nisi ea benignitas *quae me a junioribus annis in erudito Lycaeo sustinuit*, et haec oblata, qualiacunque sint, exciperet ».

Tout cela est connu. Mais où est-elle, cette « très-célèbre » ou « très-courue » Académie? Où sont ses travaux? Quels sont ses membres? Autant de questions nécessaires, qui ont valeur d'objection.

Ses membres? D'abord, les doyens, les initiateurs et les maîtres de génie : Desargues, Roberval ; le premier, à qui Blaise reste fidèlement reconnaissant; le second, fidèlement dévoué au fils de son vieux compagnon de combat contre Descartes, Étienne Pascal. Et puis Adrien Auzoult, le Normand associé à l'activité scientifique, au zèle, théologique ou politique, du jeune Auvergnat émigré à Rouen ; et Petit, qui l'a lancé dans les recherches de l'équilibre des liqueurs ; Melchissédec Thévenot, qu'il a rencontré dans le voisinage et qui est son contemporain; Ismaël Boulliaud; Carcavy, qui, au retour de Rome (1648), s'est offert à Descartes pour succéder à Mersenne dans son emploi de bureau central des savants de Paris, de la province et de l'étranger; Carcavy, qui, au dire de Baillet, est, en 1649, le plus intime ami de Pascal. Ne pourrait-on leur adjoindre le marquis de

1. *Mémoires*, éd. abbé Goujet, 1755, t. II, p. 116.

2. Cf. Fermat à Carcavy, en 1656 : « Je voudrois savoir en quel estime M. Hugenius, gentilhomme hollandais, est auprès de ces messieurs ». (*Œuvres* de Fermat, éd. P. Tannery et Ch. Henry, t. II, p. 320.)

3. Le P. Mersenne, le 12 novembre 1639, annonce et recommande à Descartes cet *Essai* du jeune Pascal. (*Œuvres de Pascal*, éd. Brunschvicg, t. I, p. 245 *sqq.*)

Sourdis, familier de Mme de Sablé, dont la curiosité, féconde en notes, en questions, en « discours », se répand sur les problèmes de mécanique et de physique aussi bien que sur ceux des « passions de l'amour », et s'est engloutie et dispersée dans les papiers du médecin Vallant? Et pourquoi pas Alexandre d'Elbène, que Huyghens nomme parmi ceux qu'Auzoult rassemble chez lui pour écouter comment le savant de La Haye fabrique « des verres » ; d'Elbène, trop compromis aux yeux des historiens du XVIIe siècle par la « bohème » affectée de son libertinage, mais bien plus savant, bien plus honnête homme, bien plus studieux aux choses de l'esprit, que ne le feraient croire les gaîtés de Scarron, ou les indépendances de Ninon? Et peut-être, enfin, faut-il songer à de « hauts et puissants » patronages, qui soutiendraient parmi le grand monde le prestige et l'autorité de la docte compagnie, la duchesse d'Aiguillon, le duc de Roannez, le duc de Luynes, qu'on verra, quelques années plus tard, entretenir dans sa maison des gentilshommes attirés par les nouveautés scientifiques, du Gast, Belair, Brunetti.

Mais voilà bien des demi-savants, bien des « doublures », bien des « amateurs »! Desargues ne vient plus à Paris[1] ; Thévenot, en 1654, est en Italie ; Roberval, à en croire un ami de Boulliaud, « a toute sa vie plus aymé le divertissement que l'estude », et « ne se peut exprimer », tandis que Petit « est un grand parleur[2] » ; et Carcavy n'est qu'un porte-plume.

Soit. Le dessein de Pascal, son projet d'*Adresse*, le prospectus de ses *Traités* et de ses problèmes, la communication qu'il en fait à l'étranger, offrent, ce me semble, un caractère d'autant plus singulier, si cette Académie Parisienne qu'il salue, cette ancienne institution du P. Mersenne, en 1654, végète, languit, se meurt ; et si c'est lui, Blaise Pascal, qui veut la ranimer, qui va la ressusciter, qui saura lui conquérir la gloire.

Il ne s'agit plus d'une simple vérification anecdotique, d'une recherche d'état civil. Nous sommes sur une crête de la vie houleuse de Pascal.

* * *

L'*Adresse* à l'Académie Parisienne ramasse une œuvre accomplie, pour la lancer à la renommée. Elle est pleine de passé, et regarde l'avenir. Elle est une revue des forces prêtes, et le signal d'un élan. Elle fait le rassemblement, et sonne la charge. Quelle continuité dans

1. Depuis 1650, Desargues vit à Lyon. V. Poudra, *Œuvres de Desargues*, 1864, t. I. On le voit à Paris en 1658 ; peut-être en 1657 (p. 501 *sqq.*).

2. Bib. Nat., ms. fr. 13020 (Boulliaud) ; lettres de Des Noyers, 2 juin 1658 (f° 48) et 23 août 1659 (f° 244).

la préparation! Quel enthousiasme dans l'espérance! Quelle fougue dans la volonté de vaincre!

Ces deux opuscules qu'il dépose sur le bureau de l'Académie, ces dix traités tout achevés — quos omnino paratos habemus — sans parler des travaux sur la Gnomonique, et du livre sur le Vide, qu'il va bientôt donner à l'impression — brevi typis mandandum, — pense-t-on que ce soit les éclats subits et simultanés d'une improvisation?

Il plante le drapeau sur le faîte de l'édifice. Depuis combien d'années est-il assidu à le construire? Laissons de côté les invraisemblables erreurs de M^me^ Perier. La *Vie* qu'elle a voulu, avec ténacité, publier, contient, sur l'œuvre scientifique de Pascal, de graves et insistantes contre-vérités, qui disqualifient, je ne dis pas : la sœur; et pourtant! mais le témoin. Or il suffit du bon sens moyen pour juger que la liste de 1654 implique de longs mois, des années de travail, de méditation, d'obsession mathématique. Depuis 1642, Blaise Pascal poursuit et développe en lui, aussi bien dans le domaine de l'abstraction que sur le terrain de l'expérience et dans le détail de la fabrication, ce génie dont l'éclosion précoce avait secoué le président Pascal d'un frisson d'admiration foudroyée, d'une sorte d'horreur sacrée. Malade? « Contraint » de « passer son temps » à « jouer », à « se divertir »? Et voici que, au bout de deux ans de compagnies mondaines et d'oisiveté... curative, Blaise Pascal révèle les fruits de ces passe-temps et de ces loisirs profanes dont sa sœur et sa nièce demanderont pardon à Dieu et s'attacheront, en rougissant, à l'excuser auprès des hommes...

Mais ce n'est pas tout. L'*Adresse* ne prouve pas seulement que la « vie mondaine » de Pascal, c'est la vie laborieuse d'un génie qui ne connaît ni le repos, ni la défaillance, et qui, au reste, à aucune époque, sauf dans les derniers mois, n'est paralysé ni desséché par toutes ces maladies dont sa famille a tenu à justifier charitablement la stérilité, ou le désordre, de sa production.

Si, en 1654, il réveille de son sommeil la vieille Académie Parisienne, s'il veut la projeter en pleine lumière, s'il notifie aux savants d'Europe les promesses de son activité directrice, c'est qu'il se sent prêt, vaillant, armé. C'est qu'il entend se charger des destinées de la Compagnie, être l'âme maîtresse de ce corps ranimé, se mettre à sa tête, et à la tête du monde scientifique. Il fonde, au vrai, l'Académie Blaise Pascal.

*
* *

Mais alors, voici l'énigme, le mystère inexpliqué.

Car, enfin, pense-t-on que, par caprice, ou par incohérence folle, il va se renier au moment même qu'il se proclame? s'anéantir à l'heure où il se déploie? Ce branle-bas de propagande, est-ce que, tout d'un coup, je ne sais quel vertige va le disperser, le dissiper, l'étouffer? La

dernière de ses lettres à Fermat est du 27 octobre. Il s'y excuse de ne pouvoir suivre les « inventions » du Toulousain. « Pour moy, je vous confesse que cela me passe de bien loin; je ne suis capable que de les admirer. » Mais il le prie de les « achever », et compte bien, avec tous ces messieurs, connaître bientôt des « choses si belles et si souhaitables ». Voit-on qu'il se détache de ces questions? qu'il s'en détourne? qu'il prenne congé des savants?

Et pourtant, à cette date, il y a déjà un mois au moins qu'il est venu à Port-Royal! A Jacqueline, qui, en juillet 1653, demandait à M. et à Mme Perier de prier pour son « pauvre frère » et en même temps pour « la Sainte Église et pour tout l'État », il a dit, à la fin de septembre, que « depuis plus d'un an » il avait « un grand mépris du monde et un dégoût presque insupportable des personnes qui en sont »; une « aversion extrême des folies et des amusements du monde »; qu'il n'avait jamais été à ce point « détaché de toute chose ». Mais — qui comprendra? — en même temps, il parlait de « ses occupations qui estoient grandes », et de « toutes les choses qui pouvoient contribuer *à luy faire aimer le monde*, et *ausquelles on avoit raison de le croire fort attaché* ».

Il faut tout lire, et tout retenir, de ces propos. *Détaché* et *attaché*; mépris et goût du monde : comment concilier cette force égale des sentiments contraires avec le mouvement qui le ramène à Jacqueline?

Je n'aperçois que deux solutions, humainement probables.

Ou bien la Foi agit en lui. Il aime ce que le monde donne, ou permet, à l'inépuisable curiosité de son esprit, à sa recherche infatigable de l'homme, à son amour-propre de penseur, à son génie de savant, à la hauteur de son caractère. Or, la religion lui enseigne et lui persuade la vanité de toutes ces jouissances, pures et sévères; et que Dieu seul est, et l'éternité. Alors il renonce à tout cela.

Mais cette première solution de l'énigme est précisément celle que Pascal nous avertit, nous impose de rejeter. Il ajouta, dit Jacqueline, « que d'ailleurs il estoit dans un si grand abandonnement du costé de Dieu, qu'il ne sentoit aucun attrait de ce costé-là; qu'il s'y portoit néanmoins de tout son pouvoir, mais qu'il sentoit bien que c'estoit plus sa raison et son propre esprit qui l'excitoit à ce qu'il connoissoit le meilleur, que non pas le mouvement de celuy de Dieu ».

Rien de plus clair, de plus franc, de plus « Pascal ». Ce n'est pas la Foi qui l'exile du monde. C'est du monde, qui l'exile, d'où il s'exile, que, par un sincère effort de logique, il va cherchant un asile dans la Foi. L'idée religieuse est, non pas la cause, mais l'effet. Et c'est une idée que la tête conçoit, nullement un besoin que le cœur ressente.

Ou bien — deuxième solution — la cause du dégoût de Pascal n'a pas spontanément, immédiatement, surgi en lui de lui-même, qui aime le monde, dont les occupations sont de l'ordre du monde, qui est attaché à cette vie, à ces tâches, à ces buts. La cause s'impose à lui du dehors : elle vient d'un fait, d'un homme, d'une femme, que sais-

je? que savons-nous? Une immense et consternante déception a brisé ces ailes qui s'ouvraient pour un essor conquérant? Une révélation soudaine l'a désabusé d'un amour candide et enthousiaste? Un implacable et puissant ennemi a fermé sa route? Un ami cher l'a déçu?

Mais s'il s'avance alors vers Port-Royal, est-ce en humble pénitent? Est-ce en timide néophyte?

*
* *

Dans sa suprême confidence, Pascal, parlant au P. Beurrier, a dit que, en 1660, « il avoit entièrement changé de vie, et pris résolution de fuir toutes les compagnies, pour ne plus songer qu'à son salut, *et à combattre fortement* les impies et les athées... ». Car, même définitive, la retraite ne confine pas un Pascal dans le silence de l'oraison agenouillée. Et Beurrier, plus loin, dans ses *Mémoires*, revient sur cette retraite, « bien plus parfaite que la première » — celle de 1654. Or, en 1660, Pascal ne se retire que pour se recueillir, ramasser ses forces, rassembler ses armes, et s'élancer en avant. Que penser, alors, de la retraite, *moins parfaite*, de l'année 1654?

Au surplus, regardons. Les lettres de Jacqueline sont là.

Peut-être, dès le 16 novembre, Singlin est-il averti de l'espoir que met en lui Jacqueline pour gouverner son frère. Ce n'est pourtant que le 2 janvier 1655 que, pour la première fois, ils s'entretiennent ensemble. Le *Mémorial* porte la date du 23 novembre 1654[1]. La première décision où ils concluent[2] est que Pascal doit quitter Paris, — quitter Roannez, — se retirer dans le recueillement de la solitude. Il part donc, le 7 janvier,... avec le duc de Luynes. Il loge quelque temps dans son château, non sans revenir, deux fois au moins, à Paris, *incognito*. Il obtient ensuite une « chambre ou cellule parmi les solitaires de Port-Royal » des Champs. Mais, dès le 21 janvier, — donc, au bout d'une quinzaine, jalonnée de déplacements successifs et divers, — il revient s'établir « céans », dans le monastère de Paris, — auprès, sans doute, et, comme on disait, « au dehors ». Et l'on ne sait pas, « chez luy, qu'il est de retour ». Le 19 janvier, alors qu'il est encore « dans la solitude » des Champs, Jacqueline lui écrit; et ces lignes sont à retenir : « Je ne sçay... comment M. de Sacy s'accommode d'un penitent si *rejouy*, et qui *pretend* satisfaire aux vaines joyes et aux divertissemens du monde par des joyes un *peu plus* raisonnables et par des *jeux d'esprit* plus permis, *au lieu de les expier par des larmes continuelles*. Pour moy, je trouve que c'est une penitence bien douce, et il n'y a guere de gens qui n'en voulussent faire autant. »

1. « Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. » — Quel directeur?

2. Quant au sermon de Singlin, qui aurait entraîné Pascal, M. Strowski dit : « ... M. Singlin étant alors malade ne prêcha ni en novembre ni en décembre 1654 ». (*Œuvres*, t. I, p. 59.)

Laissons, ici, la remontrance aigre-douce de la Sœur Sainte-Euphémie. Mais qu'est devenu Singlin? Et que dire de cet entrain allègre, auquel se prête le sage et grave M. de Sacy? Ne le reconnaissons-nous pas dans l'*Entretien* sur Épictète et Montaigne?

Ce n'est pas ainsi que Jacqueline entend le retour au bercail de la brebis égarée. Et ce n'est peut-être pas ainsi non plus que Singlin l'accepte. M. de Sacy est plus capable de comprendre. C'est qu'en franchissant l'enceinte de Port-Royal, Pascal peut bien se prêter, se soumettre, à l'initiation de l'esprit qui règne dans les conseils des Saints; mais non pas donner, en gage de sa conversion, abandonner à ses directeurs, dépouiller en sa vie neuve, — Pascal : le génie inextinguible, la pensée invincible; et cette vocation, où qu'il soit, où qu'il passe, à quelque rang qu'il se mette, à quelque mission qu'il se voue, — de marquer sa place, de graver son empreinte, de faire son œuvre. Et puis, enfin, ce n'est pas à trente-et-un ans qu'un Pascal s'anéantit.

Pourquoi, de son coup d'éclat scientifique, se détourne-t-il, brusquement, vers ce monastère où, aussitôt, il exerce à d'autres tâches les puissances de son esprit? Là demeure le mystère [1].

CH.-H. BOUDHORS.

1. C'est du côté de Roannez que j'ai cherché. J'ai proposé une explication, qui laisse encore à chercher, dans un conférence aux « Amis de Pascal » (mars 1929).

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE ET LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Nul n'ignore que la *Lettre à l'Académie* de Fénelon, publiée au lendemain de sa mort, en 1716, répond originairement à une enquête prescrite par l'Académie française sur le futur emploi de ses séances. Plus précisément, c'est la dernière forme donnée au mémoire de l'archevêque de Cambrai lu à l'Académie le 26 mai 1714, et qu'il demande peu après à revoir en vue de l'impression. Les premières versions, manuscrites, retrouvées dans les archives de Saint-Sulpice, ont été publiées ici même, en 1899, par l'abbé Urbain.

Tous les académiciens avaient été sollicités de fournir leur avis de la même manière. Parmi les autres mémoires publiés, on connaît encore celui de Valincour, conservé par un exemplaire unique à la bibliothèque Mazarine, et longtemps attribué à Fénelon lui-même, sur la foi de son éditeur Querbœuf. L'abbé Urbain, confirmé par d'autres [1], a démontré la fausseté de cette attribution, ce qui n'empêche pas que l'éditeur des *Registres de l'Académie* (tome IV, 1906, p. 130) n'ait encore reproduit le mémoire de Valincour sous le nom de Fénelon.

Enfin, nous possédons le texte imprimé des deux mémoires ou *Discours* de l'abbé Saint-Pierre présentés à l'Académie en octobre 1712 et mai 1713, dont le premier peut, entre autres mérites, revendiquer celui d'avoir déclenché le débat. Tout comme l'*Avis* de Valincour, ils ont été reproduits dans le quatrième tome des *Registres de l'Académie* d'après le plus ancien texte connu jusqu'ici, celui de l'unique exemplaire de la Bibliothèque Nationale [2].

Or cet exemplaire, où les deux *Discours* ont été réunis en une seule brochure de quatre-vingt-dix-huit pages, ne représente qu'une seconde édition, voire une seconde version du texte original. Nous en sommes avertis par une note de l'auteur, spécialement en ce qui concerne le premier *Discours* :

Ce discours fut communiqué en Manuscrit au mois d'Octobre 1712. On en tira quarante Copies pour les quarante Académiciens sur la fin de 1713. Il a été revu depuis par l'Auteur, il y a fait quelques aditions qui sont la plûpart en italique.

1. Cf. Albert Cahen, introduction à son édition de la *Lettre à l'Académie*, Paris, Hachette, 1902, et Alexis François, *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII^e siècle*, Paris, 1905, chapitre premier.

2. Ce texte a été d'abord reproduit en tête de l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson, Amst., Fréd Bernard, 1717, ce qui semble prouver que l'édition en avait été promptement épuisée.

De même, le second *Discours* a été imprimé une première fois séparément, entre l'*Avis* de Valincour et la *Lettre* de Fénelon.

Ces éditions originales, tirées à très petit nombre, avaient jusqu'ici échappé aux recherches des érudits. On pouvait les croire disparues. Le hasard nous les a fait découvrir à la bibliothèque de Genève dans un recueil factice de brochures académiques (Ac, 53). Et même, il est évident qu'on se trouve en présence d'exemplaires d'auteur, car le premier *Discours,* au moins, présente un certain nombre de corrections manuscrites, qui, toutes, on passé dans la deuxième édition. Ce sont, bien entendu, deux brochures distinctes, de 99 et 11 pages in-4°, sans indication d'imprimeur ou d'éditeur, dont la seconde seule est datée, comme dans la deuxième édition : *A Paris ce 25 May 1714.* La date de la première est ajoutée à la main, à la dernière page, ce qui permet de fixer à la rigueur l'origine du débat : *a paris 29. octobre 1712.*

La comparaison de ces éditions originales avec les textes définitifs est inégalement instructive. Le *Second Discours* a été réimprimé tel quel; on s'est borné à le faire suivre d'un nouvel *Avertissement* : « Depuis que j'ai mis ce Mémoire entre les mains de M. le Secrétaire pour le donner à l'Imprimeur, j'ai entendu lire dans l'Assemblée le Discours *de feu M. l'Archevêque de Cambrai* sur le même sujet... ». Ce *feu M. l'Archevêque de Cambrai* est précieux pour dater la brochure de la Bibliothèque nationale, postérieure au 7 janvier 1715, date de la mort de Fénelon.

Au contraire, ainsi que l'indique la note déjà citée, le premier *Discours* a été « revu par l'auteur », qui y a fait « quelques aditions qui sont la plupart en italique ».

A vrai dire, ces additions sont beaucoup plus nombreuses et importantes que ne laisse, à première vue, soupçonner l'italique. Nous n'en dirons rien, non plus que des menues corrections auxquelles l'exemplaire de Genève peut servir de témoin par ses notes manuscrites.

Les retranchements, dont ne parle pas la note, nous retiendront davantage.

D'abord la version primitive s'est vue décapitée d'un « article » sur quinze (la seconde n'en a plus que quatorze). Inspiré par les abbés de Dangeau et de Choisy, cet article suggérait l'idée de composer l'éloge des académiciens morts, à l'imitation des *Éloges* de Fontenelle. C'est, comme on sait, le plan que suivra d'Alembert dans sa continuation de l'*Histoire de l'Académie.*

Mais surtout disparaît dans la seconde édition du premier *Discours* un long supplément ou annexe qui ne comprend pas moins de quarante-huit pages (39-96) sur les quatre-vingt-dix-huit de la première. Cette annexe se décompose comme suit :

1° Un modèle de travail pour l'Académie (39-89), sur lequel nous allons revenir;

2° Une *Observation sur le genre historique* (89-96) dans laquelle

l'abbé de Saint-Pierre démontre l'utilité d'une *Chronique* consacrée aux menus faits de l'histoire, à côté de l'*Histoire* proprement dite occupée des grands événements;

3° Une *Omission* de quelques lignes (96), touchant la collaboration des académiciens absents au travail de l'Académie.

Le modèle de travail mérite surtout de retenir l'attention. On sait que la grande idée de l'abbé de Saint-Pierre dans son premier *Discours* est l'institution d'un Recueil ou Journal d'observations académiques sur la grammaire, la poétique et la rhétorique, « faites à l'occasion des plus beaux endroits, des plus belles pièces de nos meilleurs auteurs en chaque genre parmi ceux qui sont morts ». C'est là l'origine lointaine de tous ces commentaires d'auteurs classiques, qui seront une des parties essentielles et les plus significatives de la critique littéraire et grammaticale du dix-huitième siècle, et dont l'Académie elle-même, entrant dans les vues soit de l'abbé de Saint-Pierre, soit de Valincour, soit, beaucoup plus tard, de Voltaire et de Duclos, a fourni plusieurs spécimens. L'idée d'une pareille « occupation » a été vraisemblablement suggérée par les fameux *Sentimens de l'Académie sur le Cid*, qui ont longtemps passé pour une manière de chef-d'œuvre. Ce modèle, l'abbé de Saint-Pierre ne l'adopte pas tel quel; il lui fait même d'assez sérieuses critiques de principe. Néanmoins il est visible qu'il en est préoccupé. Et la preuve, c'est que, sollicité par ses confrères — encore les abbés de Dangeau et de Choisy! — de fournir un exemple du travail qu'il propose, ce sont les *Sentimens de l'Académie* qu'il entreprend de commenter.

Ceux de mes Confreres qui ont vû le Memoire précedent, en ont, la plûpart fort approuvé le dessein; mais comme j'y parle de l'impression que nous devrions faire tous les ans d'un Journal de nos Conferences, M. l'Abbé de Dangeau et M. l'Abbé de Choisi m'en ont demandé un commencement de Canevas pour mieux juger de la facilité de l'exécution et du succés que l'on peut s'en prometre dans le public : cet avis m'a paru trés sensé...

Et donc, l'abbé de Saint-Pierre, après un *Avertissement* sur le genre de l'ouvrage, épluche laborieusement le texte des *Sentimens* en commençant par le titre même : *Les Sentimens de l'Académie Françoise sur la Tragicomédie du Cid* :

Ne seroit-il pas mieux d'ôter l'article *les* & de dire *Sentimens de l'Académie Françoise sur*, &c.

En fait de titre, on abrege autant que l'on peut & ne peut-on pas dire qu'il y a dans nostre langue un stile de titre, qu'il est à propos d'observer? Si dans un livre on vouloit faire l'examen des opinions d'un Auteur, si on vouloit imprimer le Journal d'un Voyageur, les Memoires d'un Ministre d'Etat, met-troit-on en titre *l'Examen* de l'opinion d'un tel, &c. *le Journal* des Voyages, &c. les *Mémoires* de M. ne seroit-il pas mieux de metre tout court *Examen* de l'opinion, &c. *Journal* des Voyages, &c. Memoires de M. de***.

De cet argument tiré de l'usage, l'abbé de Saint-Pierre, en bon philosophe, passe à l'argument logique qui annonce une époque

entièrement nouvelle de la grammaire, celle de la grammaire raisonnante.

Il y a même une raison Grammaticale; c'est que dans les titres les mots de *Sentimens*, d'*Examen*, de *Journal*, ne regissent ici aucun Verbe, & ne sont regis d'aucun Verbe, ils ne forment aucune proposition, ni affirmative, ni négative, il n'en est pas ainsi dans la suite d'un discours; car ils y font toûjours partie d'une proposition, & par consequent il est alors autant à propos de leur doner un article, qu'il est à propos de ne leur en point donner, lorsqu'ils ne servent à former aucune proposition, & ce seroit, ce me semble, une raison pour décider la question que fit autrefois M. le Prince à deux Academiciens sur l'inscription qu'il vouloit metre sur la porte de son Hôtel, il leur demanda lequel seroit le mieux d'y metre *l'Hôtel de Condé* ou bien *Hôtel de Condé*... »

Ainsi de suite; la dissertation se poursuit encore une grande page; sur quoi l'abbé de Saint-Pierre se croit obligé de justifier sa méthode — ou celle de l'Académie — par la perfection de l'art qui consiste avant tout dans le souci et le raisonnement des minuties.

Ce spécimen de son travail peut en donner provisoirement une idée suffisante encore qu'incomplète. Car, pour un esprit comme l'abbé de Saint-Pierre, tout est prétexte à vagabondage philosophique. A chaque instant, son commentaire déborde le cadre grammatical, ou même simplement littéraire, pour s'aventurer sur d'autres terrains. Dans l'ensemble, il constitue un document fort curieux, et se place, à sa manière, en tête d'une longue postérité. C'est pourquoi la découverte de l'édition originale du premier *Discours* de l'abbé de Saint-Pierre comporte plus qu'un intérêt bibliographique.

Si cette partie du texte primitif n'a pas été conservée dans les éditions subséquentes, ce n'est peut-être pas qu'elle ait semblé négligeable à l'Académie. Sans doute, a-t-il paru suffisant de l'imprimer une fois pour les Académiciens seuls, — outre qu'un second *Discours* venant se joindre au premier, et le premier s'étirant par de nombreuses adjonctions, on était encore retenu par des raisons d'économie. N'est-ce pas ces mêmes raisons qui ont empêché d'imprimer tous les avis des académiciens, comme nous en informent les *Registres* (25 octobre 1714)?

ALEXIS FRANÇOIS.

LE PROCUREUR-GÉNÉRAL JOLY DE FLEURY ET LE « MAHOMET » DE VOLTAIRE

La tragédie de Mahomet, écrite par Voltaire dans un but de propagande contre le « fanatisme catholique[1] », eut, comme on sait[2], une destinée théâtrale assez mouvementée. « En 1742, elle ne fut représentée que deux ou trois fois » parce que le procureur-général du Parlement de Paris[3] envoya au ministre[4] des observations en conséquence desquelles la pièce fut retirée et la représentation défendue[5]. »

C'est le texte même de ces « observations » que nous avons retrouvé dans la grande collection Joly de Fleury, conservée au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, et qui est le fonds même des archives des procureurs-généraux durant le XVIII[e] siècle. C'est un rapport mal écrit[6], mais curieux, et qui mérite la publication pour éclaircir un petit point d'histoire littéraire en précisant le rôle du grand magistrat, et en montrant quelles étaient les critiques faites à l'œuvre nouvelle dans le monde parlementaire, tant au point de vue religieux, moral et social qu'à l'égard de la composition, du style et des qualités littéraires[7].

I

Voltaire, qui attachait une grande importance à sa tragédie, et qui était satisfait, parce qu'il avait su faire une critique habile en la dissimulant dans la peinture des « barbaries d'un illuminé[8] », espérait beaucoup de sa hardiesse pour convaincre certains spectateurs et les amener à ses idées de tolérance. Il se donna du mal pour faire repré-

1. L. Robert, *Voltaire et l'intolérance religieuse*, Lausanne, 1904, in-8, p. 44.

2. G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIII[e] siècle*, t. II, 1868, in-8, p. 309, 336, etc. — E. Deschanel, *Le Romantisme des classiques*; *5[e] série* : *Le Théâtre de Voltaire*, 1886, in-16, p. 170-175. — Victor Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, 1862, in-16, p. 65. Cf. H. Lion, *Les Tragédies de Voltaire*, 1895, in-8.

3. Guillaume-François Joly de Fleury.

4. Le cardinal André-Hercule de Fleury.

5. Note prise dans Bibl. Nat., Joly de Fleury, 300, f. 431.

6. Il faut remarquer que nous ne possédons pas le texte définitif, mais une minute et la copie de ce brouillon. Il est probable que le manuscrit envoyé fut encore revu et rendu plus correct.

7. Les observations sur le style prouvent une recherche de purisme d'autant plus extraordinaire qu'en général la plume de Joly de Fleury manque d'élégance et est tout au plus correcte. Ces observations, conservées dans le manuscrit 300 de la collection Joly de Fleury, se présentent sous deux formes : 1° une minute autographe, f. 449-450, et 2° une copie au net et plus exacte, f. 438-447.

8. Hallays-Dabot, *op. cit.*, p. 65.

senter son œuvre, car il savait les difficultés qu'il devait forcément rencontrer sur sa route[1]. Aussi modifiera-t-il son texte, « retaillant, recoupant, relimant, rabotant[2] » les dialogues pour empêcher toute critique et ne pas prêter le flanc à la discussion[3].

C'est dès 1740 qu'il avait soumis le manuscrit de sa pièce au cardinal de Fleury[4]; celui-ci, bien disposé, se montra favorable, ne faisant que quelques petites critiques au point de vue littéraire. Mais l'auteur, qui savait mieux que personne que l'entreprise était hardie, fit d'abord représenter « Mahomet » à Lille, par l'acteur La Noue[5]. Non seulement ce fut un succès[6], mais des ecclésiastiques, qui y assistèrent, applaudirent, et ne trouvèrent rien à reprendre à l'intrigue et au texte.

Fort de cet heureux résultat, Voltaire résolut de tenter la partie à Paris. Il envoya son œuvre au lieutenant de police, Henri Feydeau de Marville[7], avec lequel il entretenait de bonnes relations[8], pour la faire examiner. Crébillon vit le manuscrit et s'opposa à la représentation, estimant l'œuvre dangereuse[9]. Mais M. de Marville, qui savait que le cardinal de Fleury était favorable, mit son visa sur le manuscrit et le rendit à Voltaire[10].

La pièce pouvait donc être jouée. Elle le fut, en effet, et avec éclat, sur la scène du Théâtre-Français, le 9 août 1742[11]. Mais alors une

1. Lettre de Voltaire à d'Argental, 19 janvier 1742. *Œuvres*, éd. Beuchot, t. 54 (*Correspondance*), 1831, in-8, p. 416.

2. Lettre à Cideville, 19 janvier 1742. *Id.*, p. 419.

3. Il pouvait même y avoir là matière à froissement diplomatique. « Il ne seroit pas honnête, reconnaissait l'auteur lui-même, de dénigrer le prophète pendant que l'on nourrit l'ambassadeur, et de se moquer de sa chapelle sur notre théâtre. » Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 349.

4. Hallays-Dabot, *loc. cit.* — Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 336. Voltaire avait aussi envoyé une copie à Frédéric II. G. Pellissier, *Voltaire philosophe*, 1908, in-16, p. 139.

5. Lettre de Voltaire à cet acteur, 28 janvier 1742. *Œuvres*, éd. cit., t. 54, p. 421. Mlle Clairon, toute jeune, joua le rôle de Palmire, et s'y distingua. Abbé Th.-J. Duvernet, *Vie de Voltaire*, 1784, in-8, p. 119.

6. « Les cœurs glacés de nos Flamands ne purent résister à la force des ressorts que l'auteur mit en œuvre pour émouvoir. » (*Lettre d'un comédien de Lille sur la tragédie de Mahomet* [par l'abbé Cahagne], dans *Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. XIII, 1742, in-16, p. 520.)

7. Hallays-Dabot, *op. cit.*, p. 65-66.

8. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 345.

9. On a prétendu que Voltaire se serait inspiré de l'*Atrée* de Crébillon dans son « Mahomet ». De là, l'opinion défavorable de ce dernier. En tout cas, l'auteur du « Fanatisme » ne pardonna jamais son rôle à son rival. Deschanel, *op. cit.*, p. 171-175.

10. Sur le fonctionnement de la censure théâtrale, voir l'ouvrage de Hallays-Dabot, p. 59 et s. Parmi les censeurs royaux attachés à la Grande Chancellerie, le garde des sceaux choisissait un spécialiste, qui, tout en continuant à dépendre de lui, était chargé de mission près du lieutenant de police. Il devait examiner le texte des nouvelles pièces qui étaient proposées pour la représentation, et prenait le titre de « censeur de la police ». Les œuvres dramatiques, soulevant des questions religieuses, devaient être examinées par un docteur en Sorbonne, désigné par l'archevêque de Paris. Les manuscrits étaient envoyés au secrétariat-général de la lieutenance de police, dont relevaient les théâtres. Après l'examen du censeur, c'était le lieutenant lui-même qui donnait ou refusait l'autorisation. Le rôle était délicat, à cause des influences qui pouvaient s'exercer en sens contraire à ce sujet.

11. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 337. — Hallays-Dabot, *op. cit.*, p. 66. — Robert, *op. cit.*, p. 50.

clameur s'éleva; beaucoup de spectateurs furent choqués des « traits de l'ouvrage contre la religion, le gouvernement, la morale établie[1] ». Toute une littérature fut rédigée alors pour combattre ou défendre la tragédie[2]. Piron et l'abbé Desfontaines se distinguèrent par l'âpreté de leurs critiques[3], prétendant que le texte contenait de dangereuses insinuations pour « les bonnes mœurs, la société, la religion chrétienne[4] », dont Voltaire, selon eux, aurait fait « une satire sanglante[5] ».

II

Mais ce fut surtout dans le monde parlementaire que l'opposition se manifesta avec force[6]. Le procureur-général Joly de Fleury fut prévenu du « scandale » par certains de ses subordonnés qui avaient assisté à la première représentation[7]. Le magistrat, sans connaître par lui-même le texte incriminé[8], écrivit alors au lieutenant de police. Celui-ci, très ennuyé de la tournure que prenait l'affaire, demanda des précisions; il pria Joly de Fleury de lire « Mahomet », et de se faire une opinion par lui-même.

Le 13 août, le procureur général lui répondait en attaquant la portée morale de l'œuvre de Voltaire[9] : « Vous jugés bien, Monsieur, que je n'ay encore rien lu. Mais, sur ce que je viens d'apprendre, je crois qu'il faut défendre la pièce[10]. Trois personnes de ma connaissance y ont été aujourd'hui. Voici ce qu'on m'a dit. C'est l'énormité en fait d'infamies, de scélératesses, d'irréligions et d'impiétés; et c'est ce que disent même ceux qui n'ont pas de religion. Je suis estonné, disoit l'un, que l'on ne se lève pas pour faire finir la pièce. Voilà de bonnes

1. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 338.

2. Villaret, *Lettre à M. de Voltaire sur sa tragédie de Mahomet*, 1742, in-8. — Abbé Cahagne, *Lettre d'un comédien de Lille sur la tragédie de Mahomet*, 1742, in-16 (*Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. XIII, p. 518). — *Id.*, *Sentimens d'un spectateur sur la pièce de Mahomet*, 1742, in-8. — *Lettre écrite à M. le comte de*** au sujet de la tragédie de Mahomet*, 1742, in-16. (*Amusemens du cœur et de l'esprit*, t. XIV, p. 429). Cf. G.-L. van Roosbroek, *Une parodie de « Mahomet » : « L'Empirique »*, dans *Revue d'Histoire Littéraire*, 1928, in-8, p. 235.

3. Duvernet, *op. cit.*, p. 120. — Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 337. — Robert, *op. cit.*, p 50. Par contre, d'Alembert fut très favorable. Voir J. de La Harpe, *Commentaire sur le Théâtre de Voltaire*, 1814, in-8, p. 216. — Deschanel, *op. cit.*, p. 174.

4. *Amusemens du cœur*, t. XIV, p. 429.

5. Duvernet, *op. cit.*

6. Duvernet, *op cit.*, p. 120, prétend que ce fut la dénonciation de Desfontaines qui attira l'attention de l'avocat-général Gilbert de Voisins, et déclencha la campagne contre la pièce. Cela ne semble pas exact; le principal rôle dans l'affaire revient à Joly de Fleury.

7. Lettre de Joly de Fleury à Marville, citée par P. Manuel, *La Police de Paris dévoilée*, t. I, an II, in-8, p. 158 et suiv. « On a parlé ce matin (11 août 1742), dans une chambre du Parlement, d'une comédie (*sic*) où quelques-uns de ces Messieurs ont été et qu'ils disent contenir des choses énormes contre la religion. »

8. Cf. lettre citée plus bas.

9. Manuel, *op. cit.*, p. 158-159. — Hallays-Dabot, *op. cit.*, p. 66.

10. Évidemment, la méthode employée par le procureur manque d'impartialité critique et est un peu rapide.

instructions, disait l'autre, pour un Ravaillac[1]. Il faudroit mettre l'auteur, disait un autre, à Bicêtre[2], pour le reste de ses jours ! Un homme, en sortant, a trouvé son ami qui partoit; il lui demanda ce qu'il en pensoit. L'autre répond : Je l'ay vu trois fois (c'est-à-dire la pièce). L'autre a répliqué : Je ne te reverrai de la vie d'avoir eu le courage de voir de pareilles horreurs ! Tout le monde dit que pour avoir composé une pareille pièce, il faut être un scélérat à faire brûler.... C'est une révolte universelle. On m'en a tant dit que j'en oublie la moitié, que vous poursuivez les Jansénistes[3] et que vous laissez tranquille un auteur scélérat, et que vous faites triompher l'irréligion et les crimes; que la pièce est mal jouée parce qu'il n'y a pas d'acteurs qui puissent jouer une telle scélératesse, et, qu'enfin, il faut avoir une insolence à toute épreuve pour oser donner un tel spectacle. Ce soir on l'a annoncée pour jeudi[4]. Ne faudrait-il pas, à l'annonce, en dire une autre ? »

III

Puis, pour étayer ses accusations, le grand magistrat résolut de voir l'affaire de près. Il lut la tragédie et fit un rapport dont le texte a été conservé parmi ses papiers[5]. Ces observations sont minutieuses. Le procureur suit l'œuvre pas à pas, et relève chaque vers qu'il trouve à blâmer, tant au point de vue littéraire que pour des considérations morales et religieuses, et par crainte de voir troubler le bon ordre en laissant déclamer sur la scène des affirmations séditieuses.

Voici le texte de ce curieux « réquisitoire » :

Observations sur le « Mahomet » de Voltaire.

ACTE PREMIER. — Scène première.

Caresser la révolte s'est-il jamais dit[6] ?
Le fer sacré des loix, idem[7] ?

1. Cette accusation fut particulièrement sensible à Voltaire. Voir lettre du 1er septembre à Cideville. *Œuvres*, éd. Beuchot, t. 54, p. 469. Il en conclut que « le gros de la nation n'a point d'esprit ».

2. Le château de Bicêtre servait à la fois d'hôpital et de prison; annexé à l'Hôpital-général, fondé en 1656, il recevait des mendiants, des vagabonds, des jeunes voleurs, des fils de famille débauchés, des vénériens, et, à partir de 1711, des fous et des épileptiques. La prison de Bicêtre fut transférée à la Grande-Roquette en 1836.

3. Sur l'attitude du procureur-général au sujet des jansénistes et sur les changements qu'il y eut dans sa conduite à cet égard, voir Fr. Monnier, *Le chancelier d'Aguesseau, sa conduite et ses idées politiques*, 1863, in-8, p. 298 et 383.

4. Le 16 août.

5. Bibl. Nat., Joly de Fleury, 300, f. 449-459 (minute), 432-447 (copie).

6. Zopire. — *Si tu vois cette main, jusqu'ici libre et pure,*
Caresser la révolte et flatter l'imposture !...

7. Dans la réponse de Phanor.

Étouffer la première étincelle d'une guerre immortelle. Peut-on étouffer ce qui doit être immortel[1] ?

Des mains du Temps. A-t-on jamais donné des mains au Temps[2] ?

Scène seconde.

Les femmes sacrées de Mahomet[3].

Scène cinquième.

Il y a un discours d'Omar très beau[4].

La carrière infinie. Peut-on dire cela d'un homme ?

Cette scène, où Omar loue Mahomet et sa loy, n'est pas mauvaise, parce que Zopire y répond. Mais ose-t-on dire :

Le peuple aveugle et foible est né pour les grands hommes,
Pour admirer, pour croire et pour nous obéir[5] ?

Qu'Omar loue Mahomet, le croyant inspiré de Dieu, et comme il le dit, *agir*, *parler*, *punir ou pardonner en Dieu* (et un peu plus haut : *Les insectes et l'aigle rentrent dans le néant aux yeux de l'Éternel*)[6], alors c'est un homme séduit, qui est dans la bonne foy, qui suit un homme et une loy qu'il croit venir de Dieu ; on voit Zopire le contredire. Tout cela est bien.

Mais ce mesme Omar dit après que *le peuple aveugle et foible est né pour les grands hommes, pour admirer, pour croire et pour nous obéir* ; ce n'est plus Dieu qui inspire Mahomet, c'est un séducteur, un imposteur, qui veut assujettir les peuples non à Dieu, mais aux grands hommes, qui pose comme un principe que le peuple aveugle doit croire non pas Dieu, mais les grands hommes. Doit-on obéir non à Dieu, mais aux grands hommes ? Il ne s'agit plus que de la loy du plus fort, dont on fait profession au fond du cœur et qu'on couvre sous le prétexte de l'inspiration de Dieu.

On peut produire au public une mauvaise religion et la faire combattre par les spectateurs de la bonne ; mais il faut que ceux qui la prêchent se donnent pour être de bonne foy dans leur religion, comme venant de Dieu, auquel ils croyent, et qu'ils ne se donnent pas pour

1. Dans la réponse de Phanor.

Et des embrasements d'une guerre immortelle
Étouffer sous vos pieds la première étincelle...

2. Toutes ces critiques sont dictées par le purisme étroit qui était alors à la mode. Voir Alexis François, *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII^e siècle*, 1905, in-8. Voltaire parle des parlementaires de Paris « qui ont instrumenté si pédantesquement contre son *Prophète* ».

3. Singulière expression employée par Palmire ; « sacré » est pris ici dans le sens de « consacré ».

4. Il s'agit de la scène iv et de la tirade :

Je voulus le punir quand mon peu de lumière...

5. Expressions employées par Omar.

6. — *Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe*
Et l'aigle impérieux, qui plane au haut du ciel
Rentrent dans le néant aux yeux de l'Éternel...

des imposteurs qui se servent de la foiblesse des peuples, et de l'inspiration fausse qu'ils disent venir de Dieu pour les séduire[1].

D'ailleurs; quelle faute de jugement ! Il[2] fait parler aussy Omar et à qui ? A Zopire qu'on représente comme un homme vertueux, et à quel dessein lui parle-t-il ? Pour réconcilier Zopire avec Mahomet. Un commissionnaire, qui auroit le sens commun, iroit-il séduire un homme vertueux et le persuader de se réconcilier à un autre, en représentant cet autre comme un séducteur du peuple aveugle ?

ACTE SECOND. — Scène première.

Enfin de Mahomet les sublimes desseins,
Que n'ose approfondir l'humble esprit des humains[3]...

Voilà toujours l'aveuglement des peuples, qui n'osent approfondir les desseins de l'imposteur et ces desseins sont regardéz comme sublimes. Un moment après Séide parle de Mahomet comme n'agissant que par l'organe de Dieu[4] ; quelle contradiction !

Scène seconde.

Il est à présent favory de Dieu[5].

Scène troisième.

Mahomet parle de la part de Dieu, comme inspiré de Dieu[6].

Scène quatrième.

C'est icy un imposteur et un scélérat parfait, quand il parle seul à Omar.

... Il est temps que mon cœur
De ses derniers replis trouve la profondeur...
Ne donnons point le temps aux mortels détrompés
De rassurer leurs yeux, de tant d'éclat frappés.
Les préjugés, amy, sont les rois du vulgaire[7]...

Qu'y a-t-il de plus énorme contre la religion[8] ? et Mahomet l'avance comme un principe évident, indépendant de toute religion ; doit-on jamais exposer une pareille idée au public ? On n'est que trop porté à ce malheureux préjugé, pour se servir des mesmes expressions de l'auteur.

1. Ici la critique du procureur-général atteint la valeur et la portée religieuses et sociales de l'œuvre.
2. C'est-à-dire Voltaire. Joly de Fleury reproche alors à l'auteur une faute de méthode psychologique.
3. Tirade de Séide à Palmire.
4. — *Le Dieu de Mahomet...*
Renversera La Mecque à nos pieds abattue...
5. Omar. — *Le ciel me favorise et Mahomet s'avance...*
6. Mahomet. — *Qu'on adore mon Dieu, mais surtout qu'on le craigne!...*
7. Évidemment l'aveu est dépourvu d'artifice et quelque peu naïf.
8. Voici enfin le gros reproche d'irréligion nettement formulé.

Tu connois quel oracle et quel bruit populaire
Ont promis l'univers à l'envoyé d'un Dieu...
Je viens mettre à profit les erreurs de la terre[1].

Autre caractère de Mahomet comme du plus grand scélérat et de la part de l'auteur du plus grand défaut de jugement. Le voicy :

J'attisois de mes mains leurs feux illégitimes[2].

(Il s'agit du frère et de la sœur.)

Le ciel voulut icy rassembler tous les crimes.

On a vu bien des scélérats faire des crimes par interest de fortune, d'ambition, par passion d'amour, mais faire des crimes sans aucun interest, cela a-t-il jamais été, ou un auteur a-t-il jamais osé le représenter[3] ?

Cependant icy, Mahomet se dit avoir allumé les feux illégitimes d'un frère et d'une sœur, qui ignoroient leur parenté et cela sans aucun objet, sans aucun interest.

D'ailleurs, Mahomet croit un Dieu ou il n'en croit point (*sic*) ; ou Mahomet croit que l'inceste est un crime, ou il ne le croit point ; s'il ne le croit pas un crime, il ne doit pas regarder ces feux comme illégitimes, et, de mesme, s'il ne croit pas un Dieu. S'il croit un Dieu, s'il croit l'inceste illégitime, cela revient à ce que nous venons de dire. Y a-t-il du jugement de faire faire un crime, de faire ses efforts pour faire commettre un inceste à un frère et une sœur, sans aucun motif[4] ?

Scène cinquième.

Dans nos cœurs enfoncer le couteau. Le couteau n'est pas noble[5].

Il se regarde comme inspiré de Dieu : *Je ne ferois parler que le Dieu qui m'inspire.*

Et dans le mesme moment : *Je suis ambitieux*[6].

Ainsy il y a un homme sur terre, qui ose dire que Dieu prêche l'ambition !

Cet homme, qui se dit inspiré de Dieu, suppose qu'il y a un Dieu, et au nom duquel il parle, et il dit ensuitte :

Il faut un nouveau culte ; il faut de nouveaux fers[7].

C'est donc supposer que Dieu luy a inspiré qu'il luy falloit *un nou-*

1. Cette singulière expression est aussi d'un cynisme un peu puéril.
2. Les feux illégitimes de Séide et de Palmire, enfants de Zopire. L'aveu de Mahomet est en effet assez monstrueux.
3. Ici, le grand magistrat fait preuve d'une naïveté psychologique déconcertante. Voltaire explique pourtant assez clairement les motifs bas (jalousie et envie) qui guident Mahomet.
4. Mahomet n'a pas le temps d'exposer ses motifs et ses volontés, mais le spectateur peut les comprendre aisément. La critique pour la vraisemblance tombe d'elle-même.
5. Expression de Zopire. Cette critique est caractéristique de la recherche d'un purisme exagéré.
6. Joly de Fleury aurait mieux fait de noter l'invraisemblable naïveté de Mahomet se dévoilant tout entier à son ennemi.
7. Voltaire appuie ici un peu trop fort sur les tendances de Mahomet.

veau culte. Il n'y a point d'homme sur la terre qui ose dire que Dieu n'est pas essentiellement vray ; Mahomet suppose donc que Dieu exige un nouveau culte, et il appelle ce nouveau culte *de nouveaux fers*, ce qui ne convient qu'à l'imposture. Le culte de Dieu, ordonné par Dieu, ne peut jamais être qualifié de fers. Il y a plus.

Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers.

Un nouveau Dieu. Il faut donc ou qu'il y en ait deux ou que le premier fût un faux Dieu et la loy de Mahomet dit le contraire. Enfin *pour l'aveugle univers* suppose que ce n'est qu'à cause de l'aveuglement des peuples qu'il propose un nouveau Dieu, ce qui ne suppose pas le vray Dieu. Il est vray qu'il passe ensuitte en revüe les faux Dieux du paganisme et il les appelle tels ; il dit ensuite qu'il vient détruire l'idolatrie ; mais outre qu'il appelle le culte qu'il établit, *mon culte*[1], il l'appelle *de ma grandeur naissante le premier degré*, et ce n'est point de Dieu dont il parle, car tous ces quatre vers sont en son nom (*je*)[2], ainsy, en abolissant les faux Dieux, en venant établir un nouveau culte qu'il appelle le sien et, plus haut, celuy d'un nouveau Dieu, c'est le premier degré de sa *grandeur*, c'est donc, au lieu des faux Dieux, proposer aux peuples le véritable Dieu, mais le Dieu qui protège l'orgueil et l'ambition de l'homme. Zopire luy demande quel droit il a de changer la face de la terre, d'enseigner, de prédire[3]. Mahomet ne répond plus que c'est Dieu qui l'inspire, qu'il n'est que son organe, que c'est luy qui l'appuye, mais

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains[4].

Ainsy, quand Mahomet se peint au naturel avec ses confidents, il n'a point de religion, il avoue ses crimes ; quand il s'annonce inspiré de Dieu et établissant un nouveau culte, le droit qu'il a d'enseigner et de prédire l'avenir, ce n'est plus de Dieu qu'il le tient, c'est de l'étendue et de la fermeté de son courage et, enfin, de la grossiereté des peuples.

Enfin, Mahomet se décèle.

Ouy, je connois ton peuple ; il a besoin d'erreurs...
Ou véritable ou faux, mon culte est nécessaire.

Il faut convenir que c'est le comble de l'impiété et de l'irréligion[5]. Peut-on jamais soutenir une pareille lecture, à plus forte raison un

1. *Mon culte épuré.*
2. — *Je viens après mille ans changer ces lois grossières,...* etc.
3. — *Quel droit as-tu reçu d'enseigner, de prédire,*
De porter l'encensoir et d'affecter l'empire ?...

4. Mahomet peut, en effet, et doit même avoir ce sentiment, mais doit-il le dire aussi crûment ?

5. Ici Joly de Fleury touche au point essentiel de son argumentation. C'est le développement de sa lettre à M. de Marville où il prétendait que la « comédie contenait des choses énormes contre la religion et qu'il fallait être, pour avoir dit de pareilles énormités, *un scélérat à faire brûler* ». (V. Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, t. 54, p. 470.)

récit public? Quelle leçon pour des peuples! Sur quoy il faut, outre cela, observer en premier lieu que cela est mis dans la bouche d'un homme, qui se disoit plus haut inspiré de Dieu; en second lieu, que c'est cet homme, qu'on sçait qui a subjugué l'Asie entière par la religion qu'il a enseignée.

Enfin, peut-on jamais mettre dans la bouche d'un homme *mon culte ou vray ou faux*? Un homme peut-il douter si son culte est vray ou faux[1]? Peut-il dire à un autre *mon culte ou vray ou faux*, mettre en doute un culte qu'il faut adorer, sil est vray, et qui doit faire brusler celuy qui l'enseigne, s'il est faux?

Il reproche à Zopire que ses Dieux n'ont point de lauriers aux pieds des autels[2]. Ainsy, on représente les victoires comme le partage du vray culte, comme si les victoires ne sont pas quelquefois du côté des faux Dieux[3], et comme si le vray Dieu n'a pas quelquefois abandonné ceux qui ont suivy son culte.

Ta secte obscure et basse avilit les mortels,
Énerve le courage et rend l'homme stupide.
La mienne élève l'âme et le rend intrépide.
Ma loy fait des héros...

Il faut ou croire un Dieu (*sic*), et alors tout ce qui est porté dans ces vers est impie, car tout ce qui y est ne porte point le caractère de Dieu, ou ne point croire en Dieu, et alors on ne peut point exposer ces idées au public.

Tout le reste de cette scène est d'un homme qui n'a point d'idée de ce que c'est que Dieu, et puis il ajoute :

J'en connois un puissant et toujours écouté
Qui te parle avec moy...

Le Dieu puissant et toujours écouté, c'est le caractère (*sic*) du vray Dieu[4]. Mahomet dit que ce Dieu parle avec luy, et comment cela peut-il se faire? Après avoir donné à ce Dieu des caractères qui ne conviennent point au vray Dieu.

A-t-on jamais dit *le ciment de l'amitié*[5]?

Cet homme qui se dit inspiré de Dieu, qui dit que Dieu parle avec luy, dit après à Zopire qu'il faut *de la crédulité donner à tous l'exemple*, non pas en assujettissant les peuples au joug de la foy, non pas en leur persuadant la vérité de l'Alcoran, mais en annonçant l'Alcoran aux peuples effrayéz. C'est donc par l'effroy et par la terreur qu'il faut les subjuguer. Est-ce là le caractère d'un homme inspiré de Dieu? Est-ce là donner une idée raisonnable de Dieu[6]?

1. Le penser, peut-être; le dire à son ennemi peut paraître plus singulier.
2. — *Quels lauriers vois-tu croître aux pieds de leurs autels?*
3. Cette constatation historique semble assez déconcertante.
4. — *La nécessité, — ton intérêt!*
5. — *Quel serait le ciment, réponds-moi, si tu l'oses,*
De l'horrible amitié qu'ici tu me proposes?
6. Mais Voltaire n'a pas du tout l'intention de faire un « inspiré » véritable de Mahomet.

Scène sixième.

La persécution fit toujours ma grandeur, dit Mahomet : belle instruction pour les souverains[1] !

... Consultons bien
Et la Religion à qui tout est soumis,
Et la nécessité à qui tout est permis.

Il consulte *la Religion à qui tout est soumis, et la nécessité à qui tout est permis*. Ainsy ce principe, que tout est permis par la nécessité, principe énorme, destructif de toutte loy, de tout honneur, de toutte société est représenté comme un principe de religion.

ACTE TROISIÈME. — Scène seconde.

Monologue très beau[2].

Scènes trois et quatre.

Il sera furieux à force de faiblesse. Cela ne joue pas bien[3].

Scène sixième.

Loin de moy les mortels assez audacieux
Pour juger par eux-mesme et pour voir par leurs yeux.
Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire.

Voici de bonnes leçons pour les fanatiques des Sévennes[4].

Scène septième.

Belle[5].

Scène huitième.

Quelle vertu dans Zopire[6] ! Avec quelle force il le fait sentir à Séide ; il luy donne son propre palais pour le sauver du carnage. Séide l'accepte et cela se termine par être assassiné par Séide ! Y a-t-il rien de plus perfide et de plus révoltant pour le cœur humain ?

Scène unzième.

Belle[7].

1. Curieuse réflexion de la part d'un grand magistrat.
2. Monologue de Palmire : *D'un noir pressentiment je ne puis me défendre...*
3. Ce vers, dit par Omar à la scène v, est ainsi corrigé : *Il sera furieux par excès de faiblesse.* La critique de Joly de Fleury est encore dictée par une recherche de purisme.
4. La critique redevient politique, mais il est assez curieux de voir intervenir les Camisards en cette affaire, car les maximes de cette tragédie devaient peu les atteindre. Voltaire, dans une lettre à Frédéric II (11 décembre 1740), parle de ces prophètes des Cévennes « qui voulaient tuer, au nom de Dieu, ceux de leur secte qui n'étaient pas assez soumis ».
5. Monologue de Séide : *Immoler un vieillard, de qui je suis l'otage...*
6. — *Mais enfin je suis homme, et c'est assez de l'être*
Pour aimer à donner des soins compatissants.
7. C'est la scène où Zopire apprend qu'Hercide, ravisseur de ses enfants, vient le voir, et comprend que Séide et Palmire sont ceux qui lui ont été enlevés :
Dieux ! rendez-moi mes fils ! Dieux, rendez aux vertus
Deux cœurs, nés généreux, qu'un traître a corrompus...

ACTE QUATRIÈME. — Scène première.

La nature, croy moy, n'est rien que l'habitude[1].
Quelle leçon qui nous enseigne qu'il n'y a aucune vertu !

Scène quatrième[2].

Il y a du beau, mais quelle horreur de vouloir exposer au public un Mahomet qui exige d'un fils (et cela par religion) de tuer son père, qu'il ne connoist pas à la vérité, mais que Mahomet connoist bien, et dans les circonstances, où ce fils qui ne connoist pas son père, est chez son père d'abord comme un otage, dans les circonstances que le père, qui ne connoist pas son fils, luy donne sa maison pour le sauver du carnage, qu'on prévoit qui va arriver, et c'est de cet azisle (*sic*), donné à Séide, dont Séide se sert par l'ordre de Mahomet, pour assassiner son bienfaiteur.

Quoy qu'on représente souvent des crimes sur le théâtre, il y en a de si énormes qu'on ne doit jamais les exposer au public[3].

Scène cinquième[4].

Ce n'est pas tout. Mahomet, pour se disculper du crime horrible qu'il a fait commettre à Séide, feint de vouloir venger l'assassinat, et, dans le moment mesme que ce malheureux a obéy à Mahomet, Mahomet le fait arrester[5] sous prétexte de le punir, et, en effet, pour se déffaire d'un homme, qui auroit révélé ce forfait énorme.

Répétons-le. Quoy qu'on représente souvent des crimes sur le théâtre, il y en a de si énormes, qu'on ne doit pas les exposer au public.

ACTE CINQUIÈME. — Scène première.

Quelle horrible hipocrisie ! On voit icy toutte l'horreur du crime, en apprenant que Séide étoit empoisonné avant que d'assassiner Zopire[6]. Mais quelle faute de jugement ! Quoi ! Mahomet, qui n'a de ressource que Séide pour faire assassiner Zopire, se précautionne en faisant d'avance empoisonner Séide ; et comment est-il assuré que l'effet du poison le servira au point qu'il ne périra pas peut-être avant l'assassinat ? Et alors Mahomet était perdu et pourquoy ne pas attendre à l'empoisonner après[7] ?

1. L'expression employée par Mahomet a été corrigée : « La nature *à mes yeux* n'est rien que l'habitude ». Le prophète ne parle pas de vertu.
2. Entre Zopire, Séide et Palmire.
3. Le meurtre n'a pas lieu en public, mais derrière l'autel, où Zopire s'est retiré.
4. Entre Zopire mourant, Séide, Palmire et Phanor. C'est la scène où se révèle, par l'aveu d'Hercide, la parenté de Zopire et de son assassin. On y trouve le fameux vers de Palmire : *L'inceste était pour nous le prix du parricide !* Évidemment l'action est atroce, et quelque peu invraisemblable.
5. Par Omar, dans la scène vi.
6. On l'apprend par Omar.
7. Ceci est une critique de bon sens, mais il faut bien admettre des conventions au théâtre.

Scène seconde.

Tout ce que dit Palmire est beau[1].

Scène quatrième.

Voilà un poison dont on connoissoit bien et la dose et l'effet de faire périr Séide dans le moment qu'il va assassiner Mahomet[2].

Scène cinquième.

Le monde est fait pour les tirans ! Beau principe[3].

On a vu des crimes représentéz dans les pièces de théâtre ; les passions leur donnent un prétexte ; mais en a-t-on vu jamais de si énormes, et tant de réunis ensemble, enfin, tous, sur le prétexte spécieux de religion ?

D'ailleurs, dans touttes les pièces, l'auteur y a mis le remède dans la pièce mesme, dont le principal est que le vice est puny à la fin de la pièce. Point du tout icy. C'est le scélérat le plus accomply, le plus impie, le plus irréligieux, assassin par les mains d'autruy, qui fait conseiller au frère par la sœur d'assassiner leur père commun, qui ordonne, comme obéissance à la religion, d'assassiner son père, qui, pour se montrer innocent, empoisonne d'avance le fils assassin de son père, c'est ce scélérat qui se reconnoist scélérat, qui, loin d'estre puny, finit par ces quatre vers :

Et toy, de tant de honte, efface la mémoire ;
Cache au moins ma foiblesse et sauve encor ma gloire.
Je veux régir en Dieu l'univers prévenu.
Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu[4].

Quand on ajoute la connoissance que tout l'Univers a des progrès de la religion mahométane, fondée par un tel scélérat, devoit-on jamais montrer au public les crimes de ce malheureux, dont les suittes ont été telles qu'on les connoist ?

On ne connoist qu'une seule pièce où le crime est récompensé. Mais comment cela est-il amené ? Un frère qui assassine son frère (c'est son seul crime[5]) croyant assassiner le favory de son père, et ce par une jalousie extrême, il en convient. Le père vertueux se dit : « Il faut que je fasse mourir l'héritier de la couronne ou que je luy cède l'em-

1. *Qu'entends-je? Quelles lois, ô ciel! et quels bienfaits!* Évidemment Palmire peut être surprise et scandalisée à l'étrange et plus que déplacée déclaration d'amour de Mahomet, qui est le type classique et ridicule du traître de mélodrame.

2. Il est certain que la défaillance finale de Séide arrive au bon moment. Mais quel auteur tragique n'a pas recouru à de pareils procédés ? La dispersion du peuple révolté, après la simple menace de Mahomet, est aussi assez singulière, presque risible.

3. Il ne faut pas oublier que ce cri est arraché à Palmire mourante, et cette malheureuse jeune fille peut très bien exprimer cette pensée.

4. Comme toujours, Mahomet expose sa scélératesse avec une naïveté cynique déconcertante.

5. Ce qui est suffisant comme horreur, semble-t-il.

pire ». Il le luy cède, et ce trait de générosité et de tendresse efface toute autre idée[1].

IV

Cependant, Marville, pour dégager sa responsabilité, écrivait au ministre Maurepas[2]. Celui-ci, indulgent, resta fidèle à l'attitude favorable qu'il avait eue d'abord, imitant en ceci l'attitude du cardinal de Fleury. Mais il n'aimait pas les scandales, et avec son sens de l'administration trouva un moyen terme, qui ménageait les deux thèses, et, à son idée, satisfaisait les différents intérêts en cause.

« Tout en pensant de même au fond, écrivit-il au lieutenant de police[3], Son Excellence[4] ne croit pas que l'on doive risquer une scène pour un pareil sujet. Elle approuve que vous fassiez dire aux comédiens de supposer la maladie d'un acteur pour se dispenser de jouer la pièce jeudi, et à M. de Voltaire de la retirer lui-même de leurs mains pour éviter l'éclat. Je crois mesme que si vous faisiez bien, vous commencerez par ce dernier parti et que l'auteur serait le premier à exécuter cette décision. La communication de la lettre du procureur-général que vous pourrez lui faire[5], les épithètes fâcheuses dont elle est nourrie et les allusions à l'arrêt du Parlement, en vertu duquel il ne tient qu'à lui d'informer et de décréter l'exécution des *Lettres philosophiques*[6], rendront auprès de l'auteur votre argument persuasif et vous ne seriez ainsi brouillé avec personne[7]. »

Marville suivit l'habile conseil, et Voltaire, quoique mécontent[8], dut s'incliner[9]. Il retira aussitôt sa pièce et écrivit, en ce sens, au lieutenant de police. Mais il marqua le coup[10], tout en reconnaissant que l'administrateur, lui, avait su faire la différence « entre la raison et le fanatisme, la connaissance du monde et le pédantisme[11]. » Il ne voulut

1. Il s'agit du « Venceslas » de Rotrou, qui était joué avec grand succès au XVIIIe siècle. Dans cette pièce, dont l'intrigue est assez mélodramatique, mais qui renferme des beautés réelles, Ladislas, fils du roi de Pologne Venceslas, tue son frère, l'infant Alexandre, mais par erreur. Car le prince croit frapper le favori du roi Frédéric, duc de Curlande, dans lequel il voit un rival heureux auprès de la belle duchesse de Cunisberg, Cassandre. Venceslas, cédant aux supplications de son entourage, après avoir condamné son fils, le sauve en lui cédant le trône :

Soyez roi, Ladislas, et moi je serai père...
J'aime mieux conserver un fils qu'un diadème !

Cf. Rotrou, *Théâtre choisi*, éd. F. Hémon, 1883, in-16, p. 68 et 396.

2. Jean-Frédéric Phélypeaux.

3. Manuel, *op. cit.*, p. 160-161. — Hallays-Dabot, *op. cit.*, p. 16.

4. Le cardinal de Fleury.

5. C'est la lettre du 11 août, publiée plus haut. Les épithètes, en effet, en étaient « fâcheuses ».

6. Parues en 1734.

7. C'est évidemment l'idéal pour un administrateur.

8. Le ton de sa correspondance le prouve.

9. Hallays-Dabot, *op. cit.*, p. 67.

10. « Les fanatiques se sont soulevés contre moi », écrit Voltaire. Il se compare à Molière, mais ajoute que « Mahomet était Tartufe le Grand ». Il avoue ainsi son dessein caché.

11. Manuel, *op. cit.*, p. 161.

pas rester ainsi vaincu par les parlementaires[1]. Aussi, avec esprit et irrévérence, se permit-il de dédier son œuvre « victime des jansénistes » au pape Benoît XIV, qui accepta cette dédicace.

Mais, cependant, le scandale contribua à l'échec de l'auteur à l'Académie en 1743[2]. Le bruit s'apaisa avec le temps. Huit ans plus tard, en 1751, la pièce fut jouée, sans qu'il fût question de l'interdire à nouveau[3]. Les idées philosophiques avaient fait du progrès, et l'auteur, en temporisant avec patience, avait vaincu.

PAUL-M. BONDOIS.

1. Lettres à d'Argental et à Cideville des 22 août et 1er septembre 1742. *Œuvres, éd. cit.*, t. 54, p. 469. — DESNOIRESTERRES, *op. cit.*, p. 338-339.

2. L. BRUNEL, *Les Philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle*, 1884, in-8, p. 14.

3. Bibl. Nat., Joly de Fleury, 300, f. 431. — DUVERNET, *op. cit.*, p. 121. — LA HARPE, *Commentaire cit.*, p. 99.

VICTOR HUGO AU TRAVAIL
LA COMPOSITION DE « CÉRIGO »

Le manuscrit des *Contemplations* contient, au f° 331, une ébauche très intéressante, mais très difficile à déchiffrer, de la seconde partie de *Cérigo*. M. Vianey, jugeant ces notes « illisibles », n'en a pas fait état dans sa précieuse édition [1]. M. Rochette en a copié les passages essentiels, mais sans respecter leur ordre, et sans indiquer que sa transcription n'était pas complète [2]. A défaut d'un fac-simile (que je compte publier ailleurs), j'essaierai de reproduire ici schématiquement la physionomie de ce curieux brouillon.

Rappelons d'abord le sujet du poème. Dans une première partie, Victor Hugo développe cette idée que

> Tout homme qui vieillit est ce roc solitaire
> Et triste, Cérigo, qui fut jadis Cythère,

Cythère, l'île d'amour, devenue avec le temps « lugubre, épuisée, idiote ». La seconde partie corrige cette conclusion désolante, en faisant valoir que, si la Vénus terrestre est passagère, une autre Vénus brille, immuable et sereine, au firmament : l'une représente le plaisir, l'autre l'amour. Il est d' « austères voluptés », faites de sacrifice et de dévouement, que connaissent les « cœurs vieillissant ensemble ». D'où la conclusion :

> La terre a Cérigo, mais le ciel a Vénus.

Passons à l'examen du manuscrit, qui se compose de quatre feuillets (329 à 332).

F° 329. — Papier bleu (213 sur 165 millimètres). Petite marge. En haut de la feuille, les vers suivants :

> l'île qu'on adorait de Lemnos à Lépante,
> où se tordait d'amour la chimère rampante,
> où la brise baisait les arbres frémissants,
> où l'ombre disait : j'aime, où l'herbe avait des sens,
> qu'en a-t-on fait ?

Au-dessus du mot *l'île*, et tracé obliquement, le titre « Cérigo » semble avoir été ajouté après coup. L'écriture est très fine, les lettres sont droites et menues. La page ne porte pas de date, mais n'est sûrement pas contemporaine des trois suivantes. En revanche, elle ressemble beaucoup, par la teinte du papier, la finesse graphique et

1. Les Grands Écrivains de la France : Victor Hugo, *Les Contemplations*, p. p. Joseph Vianey, t. III, p. 115.
2. Auguste Rochette, *L'Alexandrin chez Victor Hugo*, 1911, p. 76.

la forme des lettres, à d'autres pages bien datées des *Contemplations*, dont voici la liste :

22 juillet 1853 (*f° 123*) : Écrit sur un exemplaire de la *Divina Commedia*.
Novembre 1853 (*f° 175*) : Insomnie.
12 janvier 1854 (*f° 192*) : La nature.
4 février 1854 (*f°s 171-172*) : Chose vue un jour de printemps.
14 mars 1854 (*f° 274*) : Mors.
21 avril 1854 (*f° 302*) : La source tombait du rocher.
25 avril 1854 (*f° 258*) : A qui donc sommes-nous ?
28 avril 1854 (*f° 384*) : Pleurs dans la nuit.
29 avril 1854 (*f°s 397-399*) : A la fenêtre pendant la nuit.

L'analogie est particulièrement sensible avec les pages écrites au mois d'avril 1854, c'est-à-dire à une époque où Victor Hugo subissait fortement l'obsession du problème de la destinée, et où sa pensée se reportait volontiers sur l'écroulement des villes célèbres. Exemple :

Où donc est Thèbes ? dit Babylone pensive.
Thèbes demande : Où donc est Ninive ? Et Ninive
S'écrie : Où donc est Tyr[1] ?

La chute de Cythère répond bien à la même préoccupation. Encore faut-il que le poète ait eu quelque motif de songer à Cythère, qu'il ne rencontrait pas, comme Babylone, Tyr ou Ninive, dans l'Apocalypse ou dans les Prophètes. M. Vianey observe ingénieusement, à ce propos, qu'au temps où les *Contemplations* furent composées, les troupes françaises à destination de Crimée passaient en vue de Cérigo. Précisons que le départ de notre flotte pour Salamine est du mois de mars 1853 ; qu'en juillet de la même année les flottes alliées paraissaient devant Constantinople ; et qu'en avril et mai 1854 le corps expéditionnaire débarquait aux Dardanelles. Un simple article de journal peut avoir attiré l'attention de Victor Hugo sur l'antique Cythère, aujourd'hui déchue, et provoqué cette réflexion mélancolique : « L'île qu'on adorait... qu'en a-t-on fait ? »

F° 330. — Papier blanc (310 sur 230 millimètres). Marge égale au texte, la partie gauche de la feuille étant réservée aux additions. Dans la partie droite, le titre « Cérigo » ; au-dessous, le chiffre romain « I », et vingt-quatre vers (les vers 1-4, 13-20, 25-36 de l'édition). Écriture écrasée. Lettres plus grandes que celles du f° 329. Le titre seul est d'une écriture plus fine. Dans la marge, deux additions : l'une en haut de la page (vers 5 à 12), l'autre au milieu (vers 21 à 24). La première (écriture très fine, comme celle du titre) a été faite elle-même en deux temps, car un trait de plume bien visible rattache la fin du vers 9 à l'interligne séparant les vers 4 et 13 de la partie droite ; et un autre trait, plus noir, se raccorde au précédent après avoir enveloppé le vers 5. Autrement dit, Victor Hugo avait écrit d'abord, dans le texte :

1. *Pleurs dans la nuit*, v. 484-486.

L'île des nids cachés, l'île des myrtes verts, 3
La conque de Cypris sacrée au sein des mers. 4
Au loin court quelque voile hellène ou candiote. 13

Voulant étoffer sa description, il a ensuite ajouté en marge :

. . . . . [au sein des mers]. 4
Tout rayonne ; la nue est de l'encens qui fume ; 9
Des vols d'oiseaux de mer se mêlent à l'écume ; 10
L'azur frissonne ; l'eau palpite ; et les rumeurs 11
Sortent des vents, des flots, des barques, des rameurs ; 12
[Au loin court...] 13

Enfin, nouvelle retouche, pour mêler à la description l'idée de l'écoulement des choses :

. . . . . [au sein des mers]. 4
La vie auguste, goutte à goutte, heure par heure, 5
S'épand sur ce qui passe et sur ce qui demeure ; 6
Là-bas, la Grèce brille agonisante, et l'œil 7
S'emplit en la voyant de lumière et de deuil ; 8
Tout rayonne... 9

La seconde addition marginale (v. 21-24) reproduit le brouillon du f° 329, avec cette seule différence que « Lemnos » est remplacé par « Samos » et « qu'en a-t-on fait ? » par « où donc est-elle ? » L'écriture est moins fine que celle des vers 5-12, mais sensiblement moins écrasée que celle des vingt-quatre vers de droite.

La page contient en outre plusieurs corrections qu'il est inutile de reproduire ici, M. Vianey les ayant relevées très exactement. Bornons-nous à noter qu'elles ont été faites avec deux plumes différentes, par suite à deux moments différents. Celles des vers 2, 14, 28, 31 et 36 appartiennent au type *écrasé* de la partie droite ; celles des vers 7, 9, 25 et 33 au type *fin* de la première addition ; enfin le vers 3 a été corrigé successivement avec l'une et l'autre plume.

F° 331. — Même aspect général que le f° 330. Pas de correction, pas d'addition marginale. A droite se lisent les vers 37-50, depuis :

Sur l'homme, jeune ou vieux, harmonie ou souffrance,

jusqu'à :

Qui rôde, à l'horizon Vénus fuit dans les songes.

Entre ce vers, qui termine la première partie, et le bas de la feuille, il reste un intervalle de 130 millimètres, au milieu duquel on trouve les chiffres suivants : « 38 » [biffé] et plus à droite : « 42 ». Le nombre 38 représente le total des vers primitifs ; le nombre 42 (d'un tracé plus fin) lui a été substitué après une addition de quatre vers. Enfin — et c'est le point principal — des notes confuses, griffonnées à la hâte, couvrent l'emplacement resté libre, sur toute la largeur de la feuille, à partir du vers 50. Elles donnent l'ébauche de la deuxième partie,

qui sera versifiée au f° 332. Leur disposition est sensiblement celle de la page ci-après[1].

Avant de les analyser, quelques remarques sont nécessaires :

1° L'écriture n'est pas uniforme. Presque partout empâtée, gribouillée à l'extrême, elle est très nette, très fine et très lisible dans les deux premières lignes :

> Venus ? que parles-tu de Venus ? elle est là :
> lève les yeux

ainsi que dans les mots : « Volupté — astarté ». Il faut en conclure que l'ébauche elle-même a été retouchée.

2° Je mets en *italiques* les mots les plus difficiles à déchiffrer : je n'en garantis pas l'exactitude. Cependant « noir mystère » se rencontre ailleurs chez Victor Hugo, par exemple dans *Fiat voluntas*[2] :

> Seigneur ! vous avez mis partout un noir mystère.

Ici, l'expression désigne simplement la nuit ; c'est le fond de tableau sur lequel brillent les astres, comme des fleurs. — « Les lucifers » désigneraient aussi les astres. On sait que l'antiquité donnait le nom de *Lucifer* à la planète Vénus[3]. — Quant aux autres mots, « foi, vérité, vertu », l'énumération dont ils font partie les justifie suffisamment.

3° La date qui figure au bas de la page soulève un petit problème. Selon M. Vianey, elle prouverait que Victor Hugo jugeait son poème achevé avec le vers 50, et qu'il aurait ajouté la seconde partie sur les instances de Juliette Drouet[4]. L'hypothèse me semble arbitraire. Si le poète n'avait prévu qu'un seul développement, le chiffre « I », qui est en tête du f° 330, aurait été lui-même ajouté après coup : ce que rien n'indique. De plus, on n'observe aucune différence d'écriture entre les notes de l'ébauche et l'indication de la date. Enfin et surtout, l'opposition des deux Vénus — le rocher et la planète, l'île des mers et l'île des cieux — paraît tellement conforme au génie antithétique de Victor Hugo, qu'on a peine à croire qu'il ne l'ait pas trouvée, sinon d'emblée, du moins à l'instant où il élaborait le vers 30 :

> Où donc êtes-vous, âme ? *étoile*, où donc es-tu ?

1. Voici la transcription de M. Rochette :

L'île des mers s'éteint, mais non l'île des cieux. La terre a Cérigo, mais le ciel a Vénus. Les astres ne s'effeuillent pas comme les roses. Homme, tu cherches l'astre ; lève les yeux. Oui, meurs, plaisir ; mais toi, vis, amour. Vis, beauté suprême de l'âme, lueur éternelle. La terre a ce qui disparaît et s'efface ; Cythère.... Cheveux blancs de l'ancêtre plus beaux que les cheveux noirs. Regarde, justice, amour, dévouement, liberté, cyclades célestes.

2. *Les Rayons et les Ombres*, XI.

3. On sait aussi que Victor Hugo pratiquait assidûment le *Dictionnaire* de Moreri, où il pouvait lire, à l'article *Lucifer* : « Les astrologues disent que c'est une brillante étoile (qu'ils nomment aussi *Venus*) qui précede le soleil le matin, et paroît avec l'aurore. La même étoile se voit le soir après le soleil, et se nomme *Hesper*, c'est-à-dire l'*étoile du soir*. »

4. *Ed. cit.*, t. III, p. 112.

Venus ? que parles-tu de Venus ? elle est là :
lève les yeux.

l'ile des mers s'éteint, mais non l'ile des cieux

Continuer
Volupté — astarté
Oui, meurs, plaisir, — mais toi, vis, amour
Vis, beauté suprême de l'âme, lueur
éternelle.

homme, tu cherches l'astre — lève les yeux —
les astres ne s'effeuillent pas comme les roses,
fleurs
la terre
a ce qui disparaît et s'efface, Cythère,
le jardin qui se change en rocher aux flancs nus,
la terre a Cerigo, mais le ciel a Venus.

les fleurs d'amour
du noir mystère
les *lucifers*
les Philemons
et les Baucis

cheveux blancs de l'ancêtre plus beaux que les cheveux noirs

Le pirate qui guette ou le pêcheur d'éponges
Qui rôde, à l'horizon Vénus fuit dans les songes.

---

regarde
foi, justice, amour devouement
verité, liberté, sacrifice,
vertu, ces cyclades célestes
38
42

1855
9 juin, 3 h. du matin

Je pense que l'ébauche a été écrite immédiatement après les trente-huit vers de la première partie, pendant que l'inspiration bouillonnait encore dans le cerveau du poète. Il commence par noter cette antithèse fondamentale, qui deviendra le vers 56 : « l'île des mers s'éteint, mais non l'île des cieux ». Il inscrit plus bas : « continuer », puis trace le schéma de son développement : « Oui, meurs, plaisir, — mais toi, vis, amour. — Vis, beauté suprême de l'âme, lueur éternelle. » Ce qui deviendra dans la rédaction :

Oui, meurs, plaisir, mais vis, amour ! O vision, 59
Flambeau, nid de l'azur dont l'ange est l'alcyon, 60
Beauté de l'âme humaine et de l'âme divine... 61

La *lueur éternelle* trouvera aussi sa place, mais plus loin, au vers 69. D'autre part, « l'île des cieux » appelle tout naturellement la rime « yeux », et nous lisons : « homme, tu cherches l'astre, — lève les yeux — les astres ne s'effeuillent pas comme les roses (fleurs) ». D'où il tirera :

Si tu veux voir l'étoile, homme, lève les yeux... 55
Les astres sont vivants, et ne sont pas des choses 57
Qui *s'effeuillent*, un soir d'été, *comme les roses.* 58

Les quatre lignes suivantes fournissent la conclusion, et deviendront, presque sans changement, les quatre derniers vers du poème (73-76) :

Ce monde inférieur, où tout rampe et s'altère,
A ce qui disparaît et s'efface, Cythère,
Le jardin qui se change en rocher aux flancs nus ;
La terre a Cérigo, mais le ciel a Vénus.

Ayant assuré de la sorte le début et la fin de sa seconde partie, Victor Hugo revient alors à l'entre-deux, où il s'agit de marquer fortement la pérennité de l'amour en face des choses éphémères. D'où l'accolade : « les fleurs d'amour — du noir mystère — les lucifers — les Philémons — et les Baucis ». Images facilement reconnaissables dans ces cinq vers :

Oh ! vivez et brillez dans la brume qui tremble, 65
Hymens *mystérieux, cœurs vieillissant ensemble...* 66
Car vous êtes... 69
Le phare de toute heure, et, sur *l'horizon noir,* 71
L'étoile du matin et l'étoile du soir ! 72

L'accolade se continue par un long crochet qui enveloppe la dernière ligne : « cheveux blancs de l'ancêtre plus beaux que les cheveux noirs », laquelle donnera naissance au distique (62-63) :

Amour, *l'adolescent* dans l'ombre te devine,
O splendeur ! et tu fais *le vieillard lumineux.*

Enfin, une nouvelle association d'idées sollicite le poète : Cérigo est l'une des Cyclades... quelles sont les cyclades célestes ? Il écrit : « regarde — foi, justice, amour, dévouement — vérité, liberté, sacri-

fice — vertu, ces cyclades célestes ». En rédigeant, il simplifiera (67-68) :

> Malheurs de l'un par l'autre avec joie adoptés,
> *Dévouement, sacrifice*, austères voluptés.

F° 332. — Même aspect que les deux feuillets précédents. En tête, le chiffre « II ». Suivent les vingt-six vers de la seconde partie. Sous le dernier vers, le total « 72 ». Au bas de la page, la date « 11 juin 1855 ». L'écriture est sensiblement la même que celle de l'addition 21-24 (f° 330). Deux vers corrigés (62 et 63). Rien dans la marge.

Ces remarques permettent de suivre pas à pas la composition de *Cérigo*.

En 1853 ou 1854, mais plutôt vers la fin d'avril 1854, à la suite de quelque lecture ou de quelque conversation, Victor Hugo écrit quatre vers sur la décadence de Cythère, et les met de côté. — Au printemps de 1855, il juge le moment venu de terminer son recueil des *Contemplations*, dont le plan est arrêté, mais dont certaines parties, notamment celles qui chantent l'amour, ne lui semblent pas assez développées. Aussi le voit-on, en mars, composer *Amour*, *Le firmament est plein*, *Premier mai* ; en avril, *Les femmes sont sur la terre* et *Billet du matin* ; et, le 31 mai, *A propos d'Horace*. En ce temps du renouveau les promenades journalières qu'il fait avec Juliette réveillent leurs chers souvenirs[1], mais ne laissent pas d'inspirer parfois au poète une certaine mélancolie. Olympio n'est plus jeune ; voici qu'il effeuille son cinquante-quatrième printemps ; bientôt il subira le sort de Cythère... Le 8 juin, cette idée l'assiège ; il passe sa soirée à méditer sur « l'homme qui vieillit », compose là-dessus trente-huit vers, dont il laisse le titre en blanc, s'arrête au moment où « Vénus fuit dans les songes », et relit. En relisant il modifie quelques expressions, remplace au troisième vers « des nids *cachés* » par « des nids *charmants* », hésite quelque temps sur le vers 14 :

> Cythère est là, lugubre, effarée, idiote.

« Effarée » ne vaut rien : il met « épuisée », biffe encore « épuisée », et aussi « lugubre », et propose :

> Cythère est là, la vieille et sinistre idiote.

Mais c'est encore plus mauvais. Il passe, arrive au vers 28, où il substitue « oiseau *bonheur* » à « oiseau *caprice* » ; au vers 31, où il trouve « des danses, des *concerts* », qu'il remplace par « *lauriers* », puis par « *gazons* » ; au vers 36, dont le premier hémistiche « toujours le même ciel » devient « mais toujours le ciel bleu ».

Il est trois heures du matin. La fatigue le gagne. Mais les images se pressent encore en foule dans son esprit, et, fiévreusement, au risque

1. Cf. l'*Introduction* de M. Vianey, t. I, p. LV.

de ne pas pouvoir se relire lui-même, il les jette pêle-mêle sur le papier.

La journée du 9 s'écoule, puis celle du 10. Ce jour-là, il compose une autre pièce amoureuse : *En écoutant les oiseaux*, pour laquelle il se sert encore de sa vieille plume fatiguée (cf. f^os^ 92-93). Le 11, il prend une plume neuve et se remet au manuscrit interrompu, qu'il se décide à intituler « Cérigo ». Revoyant le prélude, il ajoute les vers 9 à 12, biffe le total 38 pour le remplacer par 42, donne au vers 3 sa forme définitive :

Cythère aux nids charmants, Cythère aux myrtes verts,

puis complète l'addition qu'il vient de faire au moyen des vers 5 à 8. Ici, un temps d'arrêt : le vers 7 commence par cet hémistiche : « Là-bas la Grèce brille » ; le poète n'efface pas ces mots, mais écrit au-dessus : « La Grèce au loin rayonne » ; seulement il trouve au vers 9 : « tout rayonne », et cette fois il efface pour mettre : « la terre luit » ; après quoi il biffe décidément « la Grèce au loin rayonne ». La suite le satisfait, sauf le vers 33, où il corrige « plus de trépieds, ô jours ! », en « plus d'autels, ô passé ! » — Le voici enfin devant l'ébauche de la deuxième partie. Avant de la développer, il la retouche en deux endroits. D'une part, la transition « l'île des mers s'éteint... » manque un peu de relief et de sonorité ; après « Vénus fuit dans les songes », il faut, d'un vigoureux coup d'archet, repartir sur des notes aiguës, pour bien marquer l'opposition des deux thèmes ; c'est pourquoi il note : « Vénus, que parles-tu de Vénus ? Elle est là : — lève les yeux ». D'autre part, l'antithèse : « oui, meurs, plaisir, mais toi, vis, amour » lui suggère une rime possible, qu'il inscrit à tout hasard (et qu'il n'utilisera pas) : « volupté-astarté ». Il a maintenant tous ses matériaux sous les yeux ; prenant une feuille blanche, il compose d'un trait les vingt-six derniers vers, dont nous connaissons la filiation ; puis, toujours ponctuel, totalise depuis le début et marque « 72 » ; marque aussi la date ; enfin relit la seconde partie. Quelques corrections peu importantes aux vers 62, 63, 67 et 68, et le poème est achevé... Pas tout à fait, cependant : il songe à son esquisse de l'année précédente, soigneusement tenue en réserve, et qu'il ne veut pas laisser perdre. Il la recopie en marge du f° 330. En sorte que les premiers vers écrits sur Cérigo sont les derniers qui aient trouvé leur place dans la symphonie.

Georges Brunet.

VICTOR HUGO ET BAUDELAIRE

Dans l'introduction de son édition des *Contemplations*, M. Vianey (t. I, p. LV) a replacé le poème de *Cérigo* (V, XX), écrit les 9 et 11 juin 1855, dans la série des pièces voluptueuses (II, VIII, IX, XVII, XVIII, XXIII) composées ce mois-là en l'honneur de Juliette.

D'autre part, M. Paul Maury, dans un article du *Mercure de France: Cérigo ou un épisode de l'hellénisme en France* (15 octobre 1925, t. CLXXXIII, p. 392), a indiqué la source, qui avait échappé à M. Vianey, du poème hugolien dans le *Voyage à Cythère* de Baudelaire, publié pour la première fois le 1er juin 1855 dans la *Revue des Deux Mondes*, et, indirectement (peut-être aussi directement, par voie de réminiscence ou, plus vraisemblablement, sous l'impression d'une lecture nouvelle, suggérée par celle de Baudelaire[1]), dans l'article que Gérard de Nerval avait donné sous le même titre dans l'*Artiste* des 30 juin et 11 août 1844.

La dette de l'auteur de *Cérigo* envers Baudelaire pourrait bien être un peu plus grande que ne la fait M. P. Maury.

La série des dix-huit « Fleurs du mal » parues le 1er juin 1855 se termine en effet par la petite pièce *L'Amour et le Crâne*, qui, dans l'édition de 1857, figure aussitôt après le *Voyage à Cythère*. Il nous paraît difficile de ne pas voir dans la singulière image que Baudelaire y a empruntée à deux gravures d'Henri Goltzius l'origine des vers 15 et 16 de *Cérigo*, où Cythère, « lugubre, épuisée, idiote », est appelée :

> Tête de mort du rêve amour, et crâne nu
> Du plaisir, ce chanteur masqué, spectre inconnu.

Victor Hugo n'a pas retenu dans *Cérigo* — et ne pouvait pas y retenir — le thème baudelairien de l'amour-péché et des laideurs physiques de la volupté. On sait qu'il l'a traité, peu de temps après, dans deux petits poèmes du livre VI, la pièce XI : *Oh ! par nos vils*

1. La probabilité d'une lecture rafraîchie nous semble ressortir des faits suivants. On retrouve chez V. Hugo comme dans l'article de Gérard de Nerval non seulement la mer et le ciel bleus, *toujours là* (ils s'imposaient), et l'évocation du tendre et merveilleux passé, des myrtes, des roses, des colombes et des temples sur les caps (tout cela était, nommé ou suggéré, dans Baudelaire), mais encore *la conque de Cypris*, les voiles latines s'épanouissant à l'horizon sur la mer sombre, et deux fois l'étoile Vénus : « L'étoile du matin rayonnait d'un feu clair dont la mer était sillonnée. »... « L'étoile de Vénus grandissait comme un soleil magique et versait des rayons dorés sur ces plages désertes. » Trait plus caractéristique peut-être encore : M. Vianey s'étonne qu'en 1855 l'imagination de V. Hugo, restée au temps de *Canaris* et des *Orientales*, mette « le pirate qui guette » à côté du pêcheur d'éponges dans une mer étroitement surveillée par les Anglais et sillonnée des transports alliés. C'est que Gérard de Nerval avait aperçu de Cérigo « le rocher lointain de Cérigotto, *vieille retraite des pirates* ».

plaisirs... », qui est du 20 août, et la pièce XII : *Aux Anges qui nous voient*, du 4 octobre. Dans le volume, toutes deux sont datées de juin 1855. M. Vianey a bien deviné que l'auteur avait voulu les rendre contemporaines de la série de *Cérigo* et des pièces voluptueuses du livre II, que même juin devait bien être la date où elles avaient été conçues : au moment où le poète reprenait une fois de plus le thème de la sainteté de l'amour, « son bon sens » protestait, « dénonçant le mensonge romantique ». La voix du bon sens ne fut-elle pas plutôt celle de Baudelaire?

Ah! Seigneur! Donnez-moi la force et le courage
De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût!

GEORGES COLLAS.

LA FIN DE LA « MUSE FRANÇAISE »

La dernière livraison de la *Muse Française* parut le 15 juin 1824. Bien que M. Marsan prétende que tout simplement elle « s'éteignit, n'ayant plus de raison d'être[1] », la vérité est plutôt, comme dit M. H. Girard, que « cette petite revue semblait pleine d'avenir quand soudain... elle cessa de paraître ». Faute de documents précis, cependant, sur cette mort prématurée, plusieurs hypothèses ont été énoncées par les divers historiens qui s'y sont intéressés.

Séché[2] énumère plusieurs raisons fondées sur des faits comme la question financière[3] et la disgrâce de Chateaubriand que M. H. Girard considère comme cause déterminante[4]. Pour Séché, aussi importante fut la zizanie qui régnait parmi les fondateurs de la *Muse* depuis l'article de Holmondurand sur Lamartine. Mais il exagère « la rancune » de Soumet contre Lamartine, rancune qui n'a presque point existé. Son insinuation — « et pourtant Soumet passait pour avoir l'âme grande » — est tout à fait injuste. Soumet, qui avait commencé par défendre Lamartine contre ses amis, comme le prétend Séché[5], « finit par épouser leur querelle et combattit si vivement Lamartine dans le sein de l'Académie dès qu'il y eut pénétré, que celui-ci refusa quelque temps après de se rencontrer avec lui chez Victor Hugo. Tout cela Séché le tire d'une lettre qu'il cite, écrite par Lamartine à V. Hugo :

J'irai mercredi, mon cher Hugo, dîner avec vous, mais, croyez-moi, n'ayez pas M. Soumet... Vivons seuls, mais si jamais vous me revoyez sur les rangs de l'Académie, dites que j'ai perdu le cœur et la tête[6].

J'ai inséré des points de suspension que Séché a négligé d'y mettre. Les phrases qu'il a omises valent la peine d'être citées.

Vous ne pouvez vous faire l'idée de la manière odieuse dont les électeurs en titre nous traitent. Je suis indigné et irrité. Je sais que M. Soumet n'en est pas le complice; mais lui et les autres sont instruments.

Cette lettre répondait à une invitation de Hugo qui, désireux d'aider son ami, avait voulu réunir un nombre d'Académiciens pour leur présenter Lamartine. Elle est imprégnée du même ton d'irritabilité

1. *La Muse Française* (éd. crit., 1907), *introd.*, p. v-vi ; et *La Bataille Romantique* (Paris, 1912), p. 55.
2. *Le Cénacle de la Muse Française* (1909), p. 96-110.
3. *Ibid.*, p. 98.
4. *Ibid.*, p. 105-110. Girard, *Émile Deschamps* (1921), p. 115-116, et *Le Centenaire du premier cénacle romantique* (1926), p. 90-91. Cette hypothèse a été suggérée par Mme Menessier-Nodier, *Charles Nodier* (1867), p. 263.
5. *Cén. Muse*, p. 64, note. M. Girard le répète dans *Émile Deschamps*, p. 107, et dans le *Centenaire du premier cénacle*, p. 70.
6. *Revue de Paris* (15 avril 1904), p. 679.

qui se manifeste dans toutes ses lettres écrites vers ce temps, même à sa femme. Lamartine lui-même explique cette irritabilité d'une part par la nécessité de faire des visites officielles qui l'ont beaucoup ennuyé. De plus et en particulier il était froissé par les conspirations et les cabales des partisans de Droz, son concurrent, c'est-à dire Lacretelle, Roger, Auger et autres. Nous connaissons bien l'attitude nerveuse et irritable de Lamartine dans l'affaire Lacretelle[1].

Le désappointement de Lamartine au sujet de Soumet est facile à comprendre. Le 11 novembre, dans une lettre à sa femme, Lamartine comptait Soumet parmi ses partisans. Deux jours plus tard, il écrivait : « Je dîne avec Hugo. Soumet est contre moi[2] ». Quelle était la raison de cette volte-face? Rien de plus légitime. Alexandre Guiraud, le meilleur ami de Soumet assurément, se présentait comme concurrent de Lamartine. Soumet pouvait-il hésiter? Si Soumet se laissait attirer par des liens d'amitié plus forts, avait-on raison d'y voir une intention malveillante envers Lamartine? Non, Lamartine lui-même le comprit, et le ton de sa lettre est plutôt un ton de désappointement général et d'irritation temporaire qu'une expression d'inimitié envers un particulier[3].

Il y avait une circonstance de plus qui pouvait expliquer la fin de la *Muse* : l'élection de Soumet à l'Académie. M. A. de Bersaucourt[4] accepte la version de Victor Hugo[5], laquelle a été dénoncée comme tout à fait erronée par Biré, Marsan, Séché et Dedieu[6]. Si Soumet

1. Voir P. de Lacretelle, *La première candidature de Lamartine à l'Académie*, *La Grande Revue* (15 mai 1905), p. 308 et suiv., et R. Doumic, « Lamartine de 1820 à 1830 », *Revue des Deux Mondes* (5 septembre 1907), p. 330 et suiv.

2. *Revue des Deux Mondes* (15 septembre 1907), p. 339.

3. Et comment expliquer le rôle de Soumet dans l'élection de Lamartine à l'Académie qui se voit d'après cette lettre à Soumet (24 octobre 1829) :

Monsieur,

Notre ami commun, V. Hugo, a bien voulu se charger de ma requête auprès de vous à l'occasion de la place vacante à l'Académie et me rapporter les excellentes paroles que vous lui aviez répondues. J'espérais aller vous en remercier en personne ces jours-ci et vous faire ma visite plus amicale qu'officielle. Une circonstance insurmontable me retient ici jusqu'au moment ou au lendemain de l'élection ; mais ne prenez pas, je vous prie, cette absence forcée pour un désistement de mon vif désir d'être de vos collègues autant que je suis depuis longtemps de vos admirateurs et de vos amis et conservez-moi vos bonnes dispositions qui seront, à ce qu'on me mande, secondées par plusieurs membres de l'Académie.

Il y a des voix qui comptent, il y en a qui pèsent, la vôtre me serait un titre à mes propres yeux et j'aimerais à vous devoir de la reconnaissance par-dessus tout ce que je vous dois pour vos beaux vers et vos touchantes inspirations.

Agréez,... etc.

De Lamartine.

(Citée par Mlle A. Beffort, *Alexandre Soumet* [Luxembourg, 1908], p. 25-26.)

4. *Soumet Académicien*, *La Nouvelle Revue Critique* (15 décembre 1924), t. VIII, p. 617.

5. « On lui (Soumet) dit qu'il ne serait pas élu tant que la *Revue* (lire *Muse*) *Française* vivrait. Il demanda donc qu'elle cessât de paraître. MM. Guiraud et Émile Deschamps consentirent, mais Victor Hugo dit que les autres pouvaient se retirer, qu'il continuerait seul. Ce n'était pas cela que voulait l'Académie ; elle n'aurait rien gagné à remplacer une opposition de salon par une guerre à outrance. M. Soumet revint à Victor Hugo et lui demanda comme un service personnel de ne pas donner suite à son idée. La *Revue Française* disparut. »

(*Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* [1868], t. II, p. 75-76.)

6. *Revue des Pyrénées* (1913), p. 212-213.

avait demandé la dissolution de la revue, Julien de Rességuier, Émile Deschamps ou Alexandre Guiraud en auraient sans doute parlé dans leurs œuvres, mais ils n'en disent rien. Que « MM. Guiraud et Émile Deschamps consentirent » n'est pas vrai non plus, puisque Guiraud nous dit : « J'ai toujours regretté l'abandon de ce journal,... l'abandon de ce journal eut lieu contre la volonté de Victor Hugo et *contre la mienne*[1] ». Que l'Académie craignît Hugo, c'est une explication ridicule, comme Séché l'a bien montré[2]. « Nous n'avons pas, enfin, dit l'abbé Dedieu, la moindre preuve, en dehors du témoignage suspect de Victor Hugo, que Soumet ait fait une démarche personnelle auprès de son ami pour le décider, par raisons d'amitié[3] ». Ainsi tous, Marsan, Séché, Dedieu et Girard concluent qu'un sacrifice de la *Muse* pour que Soumet fût élu à l'Académie était « peu probable[4] ». Les documents que l'on va présenter montreront bien que, quoique Soumet n'ait fait aucune démarche à propos de la dissolution de la *Muse*, ce fut véritablement sa candidature qui fut la cause déterminante de cette dissolution.

Sept jours après la représentation de sa tragédie de *Cléopâtre* sur la scène de l'Odéon, Alexandre Soumet écrivit une longue lettre à son ami Chênedollé à propos des futures élections à l'Académie, dans laquelle il expose exactement sa position :

Passy, le 9 juillet 1824.

Mon cher maître et ami,

Si je n'avais pas pour moi l'intérêt du malheur, j'oserais à peine vous écrire même pour vous demander pardon de ma paresse. Mais je suis persécuté, outragé, sifflé par tous les petits journaux de Paris? J'ai des cabales à combattre, des romantiques à convertir, des libéraux à museler, et c'est assez pour m'assurer toute votre indulgence. Le succès de *Cléopâtre* a été contesté avec fureur par les énergumènes du parti, et le directeur de l'Odéon vient de faire mettre le *Paria* afin de rendre la lutte plus orageuse. Les prochaines nominations à l'Académie ont donné lieu à tout ce tumulte. Si mes vœux sont exaucés, c'est à l'auteur du *Génie de l'homme* que la première place sera donnée. Je me suis clairement expliqué à cet égard et j'en appelle au témoignage de tous les académiciens de ma connaissance, Parceval, Roger, Auger,... etc.[5]. Je ne puis pas vous dissimuler que ces messieurs ont pensé qu'il ne me convenait pas de reculer devant Casimir de la Vigne (Delavigne) sur qui je l'ai emporté deux fois à l'Institut. Comme il se trouve en même temps deux places vacantes, nous pouvons vous et moi nous mettre sur les rangs. Cet exemple sera infailliblement suivi par Guiraud et Ancelot. Votre âge et votre beau talent vous donnent des droits incontestables et je me plais à croire qu'ils ne seront pas méconnus dans cette circonstance solennelle.

Agréez, je vous prie, mon cher maître et ami, etc.

Alexandre Soumet.

P.-S. — La *Muse Française* sera trop heureuse d'accueillir votre nouvelle

1. Préface des *Œuvres complètes*.
2. *Cén. de la Muse*, p. 96-98.
3. *Revue des Pyrénées* (1913), p. 214.
4. Girard, *Centenaire du premier cén.*, p. 87.
5. Il semble que Soumet avait quelque influence à l'Académie. Il a promis une place à Chênedollé dans une lettre du 16 mai 1823. V. Mme de Samie, *Chênedollé*, 1922, p. 379-380.

production, mais je dois vous prévenir que l'Académie a le journal en horreur et que je suis obligé à m'en retirer[1].

Soumet ne savait que trop bien que les chances de son élection à l'Académie seraient extrêmement faibles s'il restait en rapports directs avec un journal qui avait cherché querelle à l'Académie et qui continuait à garder l'avantage. Nous connaissons cette histoire-là. Charles Nodier avait commencé la controverse quand, malicieusement, dans la dixième livraison (avril 1824), il avait lancé comme une bombe au milieu de la mêlée son article *De quelques logomachies classiques* (t. II, p. 193). L'Académie crut nécessaire de répondre ; elle le fit par la voix d'Auger[2]. On attendait une réplique à ce discours caustique dans la *Muse*. Soumet, craignant toujours de s'enrôler définitivement dans aucun parti, et ici, dans une situation délicate parce qu'il lui fallait ménager l'Académie en vue des élections, avait les mains liées.

Loin de Paris, Guiraud, qui, comme Soumet, s'apprêtait à chercher bientôt les suffrages de l'Académie, était aussi hors de combat. La seule personne qui restât était Émile Deschamps, le spirituel Émile, le vrai directeur de la *Muse*, qui confectionna un article ingénieux et sarcastique intitulé : *La Guerre en temps de paix*[3], en promettant mieux dans le numéro qui suivrait. Là, cependant, tout ce qu'il put faire fut de « pleurer et chanter Byron »[4], qui venait de mourir il y avait deux mois. Une autre fois Deschamps promit de finir son affaire avec l'Académie. Mais cette promesse ne se réalisa jamais. Ce fut la dernière livraison de la *Muse*.

Le numéro suivant devait paraître le 15 juillet. Or, le 9, comme nous avons vu, Soumet s'est déjà décidé à se présenter comme candidat et à se retirer de la *Muse*. Notez bien qu'il ne semble pas avoir le moindre désir de *mettre fin* à la *Muse*. Tous ceux qui connaissent un peu le caractère du bon Soumet savent bien que tout ce qu'il aurait fait eût été d'envoyer sa démission tranquillement sans demander la moindre faveur à ses amis.

Mais les amis de Soumet l'avaient devancé. Un, en particulier, qui savait bien les dangers de la publication de la *Muse*, voulait la retarder. Quelques autres membres, cependant, étaient avides de combat. L'occasion se présentait de jouer un bon tour à l'Académie ; Émile Deschamps avait préparé un article[5] tel que lui seul était capable de l'écrire et cette partie du groupe ne voulait pour aucune raison laisser passer cette occasion. Deschamps vit tout de suite qu'il n'y avait

1. Collection Spoelberch de Lovenjoul, ms. D 618, ff. 25-26. Cette lettre, à laquelle Mme de Samie (*Chênedollé*, p. 365) fait allusion et qu'elle date à tort de 1822, est inédite. Je m'empresse d'exprimer ma vive reconnaissance envers M. Marcel Bouteron, bibliothécaire de l'Institut, qui eut l'obligeance de me la communiquer.

2. *Discours sur le romantisme*, prononcé dans la séance annuelle des quatre Académies, le 24 avril 1824, par M. Auger, de l'Académie française. Didot, 1824.

3. *La Muse Française*, t. II, p. 263.

4. *Ibid.*, p. 310.

5. Voir la lettre de Vigny à Hugo citée ci-après, p. 276.

qu'une chose à faire, donner sa démission aussi, c'est-à-dire montrer ouvertement son désir de ne pas compromettre Soumet. Il écrivit donc à Victor Hugo, qu'il reconnut comme leur meilleur ami parmi l'opposition :

Passy, le 12 juillet 1824.

Mon cher Victor,

Après l'article de la *Quotidienne*[1] que nous venons de lire, nous voyons que notre conversation de ce matin n'était qu'une plaisanterie. L'existence de la *Muse*, que nous avons la bonhomie de mettre en question, était toute résolue et, qui plus est, les noms de Soumet et de Guiraud sont compromis ; on les fait pour ainsi dire entrer d'avance dans un numéro où ils ne peuvent pas paraître. Nous sommes donc bien persuadés que la *Muse* paraîtra fort exactement le 15 de ce mois sans que notre amitié obtienne d'elle les retards auxquels notre laisser-aller d'autrefois l'avait si bien accoutumée. Il ne nous reste plus maintenant, à notre très grand regret, que la voie douloureuse du désaveu. Notre malheur attend de votre justice que vous voudriez bien consigner nos adieux *autre part que sur la couverture* ; et, au besoin, comme rédacteurs de la *Muse*, nous en demandons l'insertion en tête du prochain numéro. Ce sera notre dernier article.

Voici à peu près quels pourraient être ces adieux : « A compter de ce numéro, MM. A. Soumet, Guiraud, Jules de Rességuier et Émile Deschamps sont étrangers à la rédaction de la *Muse française*, des travaux particuliers les obligeant à ne plus coopérer à une feuille périodique ».

Adieu, donc, adieu *tout à fait* pour la *Muse*, mais très certainement bonjour pour jeudi.

Émile Deschamps, Alexandre Soumet,
Guiraud, Jules de Rességuier.

Les cinq amis avaient donc rendez-vous pour le jeudi 15 juillet et sans doute ils auraient tâché de s'entendre. Malheureusement Soumet tomba dans la rue et se blessa assez sérieusement pour être obligé de rester chez lui, comme nous lisons dans la lettre qu'il envoya à Hugo :

Le 14 juillet 1824 (date du timbre).

Les chutes me sont devenues familières, mon cher et immortel ami. J'ai trouvé assez d'espace pour tomber dans le court trajet de la place des Victoires à la rue Coqhéron et si la *Pandore* apprend mon accident les bosses que j'ai au front seront sifflées comme les coups de poignard de *Cléopâtre*. Ma plus vive contrariété dans cette circonstance sera d'être privé du plaisir de vous voir jeudi. Les suites de ma chute se font plus vivement sentir depuis hier au soir et je serai obligé de garder la chambre quelques jours.

Adieu, bien cher ami. Mille compliments empressés et respectueux à Mme Victor.

A. Soumet.

P.-S. — Vous attachez, je crois, beaucoup trop d'importance à ma désertion

1. Une vingtaine de lignes d'encouragement : « Il y a longtemps que nous n'avons payé à la *Muse française* le tribut d'éloge dont ce recueil est digne. Les noms de MM. Soumet, Guiraud, Nodier et Victor Hugo suffiraient sans doute pour recommander ce journal aux amis des lettres... ».

Et elle annonce le numéro suivant : « La *Muse française* commence son troisième volume et sa seconde année.

« On abonne chez Boulland et Tardieu, rue du Battoir, n° 12. Prix : 13 francs pour six mois et 24 francs pour l'année. » (12 juillet 1824.)

de la *Muse*; le public ne s'en apercevra pas, et elle ne changera rien ni au succès du journal, ni à la tendre amitié qui nous unit[1].

Le post-scriptum de cette lettre nous montre que Soumet ne pensait pas à la disparition de la *Muse*. « Ma désertion ne changera rien au succès du journal. » Sans demander rien à ses amis — à Hugo au moins — Soumet s'est tranquillement retiré de la rédaction.

Tandis que Soumet acceptait de laisser continuer la revue, Émile Deschamps n'était pas de cet avis. Tels sont les faits. Mais nous ne savons pourquoi. La meilleure hypothèse que nous puissions hasarder est que sachant, comme il l'a dit, que « l'existence de la *Muse* était toute résolue » et que « les noms de Soumet et de Guiraud étaient compromis » par là, il lui sembla que, étant le membre le plus actif de la rédaction de la *Muse*, il serait, lui, plus ou moins responsable de tout obstacle que mettrait cette publication aux chances de Soumet et de Guiraud, ses meilleurs amis. Pour cette raison ou pour une autre, après plusieurs vaines tentatives de retarder la publication de la *Muse* jusqu'après l'élection, Deschamps décida enfin de lui « porter le coup de grâce » et écrivit à Jules de Rességuier :

Ce samedi soir[2].

Mon cher Jules,

Pardonnez-moi d'avance et faites-moi pardonner par tout ce qui vous entoure et vous aime; mais il faut absolument que vous quittiez lundi matin la campagne pour quelques heures, car nous sommes aux champs ici; vous, Alexandre et moi, il nous faut porter le coup de grâce à la *Muse*, chez Tardieu, à 9 heures du matin, lundi, sinon le numéro paraîtra et nous sommes tous compromis. Je n'ai ni le temps ni l'espace d'expliquer notre danger. Il est imminent; ces messieurs, je le sais, seront rassemblés là pour continuer la *Muse*. Arrivons tous trois pour la tuer et elle est morte. Ainsi soyez assez bon pour partir lundi, avant de vous coucher, si vous le pouvez, de manière à être à 8 heures à Passy, pour prendre Soumet que je viens de prévenir. Vous serez à 8 heures et demie à ma porte. Nous serons à 9 heures chez Tardieu. Mais tout cela ne se peut faire que réunis; une voix se perd étouffée sous celle de nos adversaires. Mais en nous tenant bien, il me semble impossible que l'on continue sous le titre de *La Muse* un ouvrage qui est le nôtre et qui ne veut plus l'être.

Pardon de vous arracher à tout ce qu'il y a de beau et bon, pour vous jeter dans nos vilaines expéditions; mais il le faut, pour vous, pour nous, pour lui, et pour elles toutes. J'ose donc compter sur votre exactitude et votre amitié.

Adieu, je n'ai plus de place de vous dire combien je vous aime.

Émile[3].

Le lundi suivant, tout comme il l'avait l'arrêté, Émile Deschamps et

1. Lettre communiquée par M. N. Charavay et que je trouve citée par Mlle A. Beffort, *Alexandre Soumet* (1908), p. 13.

2. Dedieu (*Revue des Pyrénées* [1913], p. 212) croit qu'il « est facile à voir que cette lettre fut écrite le samedi 22 juin ». Il a tort. Elle fut écrite après le 15 juillet et avant le 28, soit le 17, soit le 24 juillet, et plutôt à cette dernière date parce que la lettre de V. Hugo à la *Quotidienne* fut écrite le 28, immédiatement après la dissolution de la *Muse*.

3. P. Lafond, *L'Aube romantique*, 1910, p. 99-100.

ses deux amis marchèrent au bureau de Tardieu et la vie de la *Muse* se termina.

Deux jours plus tard, Victor Hugo crut nécessaire d'écrire une lettre à la *Quotidienne* et au *Journal des Débats* où il faisait « savoir qu'il était absolument étranger à la disparition de ce recueil (*La Muse*), à la fondation duquel il s'honorait d'avoir pris part, et dont la publication vient d'être inopinément interrompue au milieu de son succès[1] ». Alexandre Guiraud, loin de Paris, lui aussi, n'a joué aucun rôle dans la fin de la *Muse*, comme il le dit dans la préface de ses œuvres complètes[2].

Quand les nouvelles de la cessation de la *Muse* arrivèrent à Alfred de Vigny, le sixième membre important du groupe, il était à Oloron, dans les Pyrénées. Avant qu'il connût exactement la situation (car ses amis n'étaient pas certains de ce qu'ils allaient faire) il écrivit à Victor Hugo :

Je vous reparlerai de notre *Muse* jusque sur l'enveloppe de ma lettre. Sauvez-la à quelque prix que ce soit. Je vous donnerai prose, vers, grec et arabe, s'il le faut, pour qu'elle continue. C'est une vraie lâcheté que de l'abandonner. Ainsi nous laissons gain de cause à des sots. Ce n'est pas pardonnable. Qu'en dit Émile? Que devient son article sur l'Académie[3] ?

Néanmoins, quand il apprit la fortune du journal, il fut immédiatement réconcilié avec cette idée, comme nous le voyons par la lettre qu'il envoya de Pau à Jules de Rességuier le 10 août 1824 :

J'ai à peine eu le temps de me réjouir du fauteuil de Soumet tant je m'assieds peu sur le mien.... Je pense à lui quand je suis tenté de pleurer notre musette et je ne la pleure plus après. Il est le dieu auquel j'offre ce sacrifice[4].

Il ne faut pas croire que Vigny traite la question ici d'une manière un peu légère pour ne pas blesser les sentiments de son ami. Car, dans une autre lettre à un ami qui n'avait pas d'intérêt à la fortune de la *Muse*, il écrivait tout de même :

Pau, le 1er septembre 1824.

... Vous savez que Soumet est à l'Académie; il est temps qu'elle eût un poète; *nous avons donné la Muse en échange de son fauteuil pour ne plus le compromettre*; il a assez dissimulé pour qu'on le crût aussi prosaïque que ses nouveaux compères ; à présent il pourra lever la tête. Quelle pitié. Comment désire-t-on appartenir à ces puériles corporations[5] ?

Ainsi la véritable « cause déterminante » de la disparition de la

1. Cette lettre porte la date 22 juillet dans la *Quotidienne* et 28 dans le *Journal des Débats*. Il est très probable que la date de celui-ci est correcte puisque tous les deux apparurent le 29 juillet.

2. Voir ci-dessus, p. 4.

3. *Lettres d'Alfred de Vigny à Victor Hugo. Revue des deux Mondes* (1925), t. XXV, p. 525.

4. P. Lafond, *L'Aube romantique*, p. 98.

5. *Lettres inédites d'Alfred de Vigny à Édouard Delprat et au capitaine de la Coudrée* (1824-1853). Édité par Louis de Bordes de Fortage. Bordeaux (1913), p. 27.

Muse française fut celle que les historiens n'ont pas voulu croire d'importance. La candidature de Soumet à l'Académie, à un moment où la *Muse* l'attaquait, aurait été en tel danger à cause de cette lutte que ses meilleurs amis — les fondateurs et rédacteurs les plus importants — décidèrent d'arrêter la publication. Bien que tous ne fussent pas d'accord là-dessus, l'opposition — sur place — à cette mesure se réduisit, parmi les fondateurs, au seul Victor Hugo, puisque Alexandre Guiraud et Alfred de Vigny, qui voulaient aussi sauver la revue, étaient absents de Paris. Ainsi disparut la *Muse française*.

S. Irving Stone.

COMPTES RENDUS

D. Murarasu, **La poésie néo-latine et la Renaissance des lettres antiques en France (1500-1549).** Un volume in-8° de XVI-185 pages. Paris, J. Gamber.

Les seiziémistes souhaitaient depuis longtemps une histoire de la poésie latine en France pendant la Renaissance. M. Murarasu a tenté de les satisfaire. Le livre qu'il vient de publier sera utile, mais ce n'est qu'une esquisse et qui laisse le champ ouvert à de nouveaux travaux plus amples et plus précis. Il ne satisfera pas le public curieux auquel on pouvait présenter d'une façon plus vivante et plus animée le groupe que constituaient à la cour de François Ier les poètes néo-latins ; on peut, alors même qu'il s'agit d'écrivains tombés dans l'oubli le plus complet, vivifier un sujet en dégageant ce qu'il contient de pittoresque, et toute manifestation de la vie intellectuelle est curieuse : M. Guy a su le prouver en écrivant l'histoire des rhétoriqueurs ; il était possible de tracer de l'activité des néo-latins un tableau capable de plaire à la fois aux curieux et aux érudits. Le livre de M. Murarasu manque un peu de ce mouvement qui fait le charme de l'ouvrage de M. Guy. Aux érudits il servira d'aide-mémoire. Mais on pouvait tirer mieux d'un tel sujet.

L'ouvrage présente des oublis regrettables. L'auteur a-t-il voulu simplement présenter quelques écrivains typiques ? C'est possible. Et sans doute il est curieux de constater qu'avant Ronsard, un G. Brice, en chantant l'héroïsme de Primauguet, un Valerand de la Varanne, à propos de Jeanne d'Arc, ont tenté de curieux essais de poèmes épiques sur des thèmes nationaux ; qu'on trouve encore au début du XVIe siècle des poèmes moraux en latin comme avaient pu en lire les contemporains de Charles d'Orléans ; qu'un Nicolas Bourbon, un Salmon Macrin, un Dolet s'essaient au lyrisme. Mais à s'attacher ainsi, volontairement ou non, à quelques-uns seulement de ceux qui voulurent alors rivaliser avec Pétrarque, Ange Politien ou Bembo, l'auteur restreint son sujet, réduit singulièrement son exposé, étouffe ce qui, croyons-nous, devait en faire le centre : l'étude du groupe auquel on peut donner Macrin pour chef de file, celle surtout des thèmes, des idées qu'ils développent, de l'importance qu'eut leur action dans le mouvement humaniste.

De là des lacunes fâcheuses. M. Murarasu ne dit rien de ce qu'on peut appeler la poésie de circonstance : épithalames, plaquettes composées et publiées à l'occasion d'un baptême, d'une mort, d'un événement politique ou militaire important[1]. Non qu'il faille exagérer la valeur de pareille production. Il valait la peine, pourtant, de signaler qu'on attache alors plus de prix à de pareils poèmes (qui ne sont que des centons) qu'aux œuvres en langue vul-

1. Par exemple : *Guidonis de Fontenayo... Epithalamium super connubio... Caroli et Margaritae....* Paris, s. d. [Mazarine, XVe siècle, 1019, 12.] (A propos du mariage de Ch. d'Alençon et de M. d'Angoulême), le recueil intitulé *In Lodoïcae regis matris mortem Epitaphia* (1531) et nombre d'autres textes faciles à relever en consultant le *Manuel du Libraire*, le *Catalogue de l'Histoire de France*, le livre de M. Lachèvre sur les *Recueils collectifs de poésies du XVIe siècle* ou les *Sources de l'Histoire de France* de H. Hauser.

gaire ; il aurait été bon surtout d'indiquer la valeur historique de tout ce fatras de poèmes aujourd'hui bien oubliés, et la masse de documents qu'une critique sagace peut y puiser. Cette remarque s'appliquerait, aussi bien, aux pièces liminaires en latin que l'on commençait alors à mettre en tête des ouvrages publiés par un ami et qui contiennent souvent de bien curieux renseignements. M. Murarasu, sans s'attacher à toutes, eût pu en recueillir quelques-unes et montrer leur intérêt. A vrai dire, cette lacune n'est pas de celles qui rendent un livre incomplet, et l'histoire de la poésie néo-latine peut fort bien viser à être autre chose qu'un catalogue de documents et de sources. Nous ne pouvons pourtant nous empêcher de regretter que ce livre ne dise rien d'un genre qui fut à la mode et qui, à un autre point de vue, témoigne, par la multiplicité même des œuvres qu'il provoqua, du développement de l'humanisme dès les premières années du siècle.

Mais voici qui paraît plus grave. On sait qu'il y eut à la cour de François Ier un groupe important de poètes néo-latins. M. Murarasu étudie ceux qu'il juge les plus importants ; mais (et nous allons y revenir) l'étude qu'il leur consacre est assez rapide, et surtout on se demande quel critérium lui a permis de les choisir. Dolet et Macrin sont indéniablement les chefs du groupe ; mais pourquoi parler de N. Barthélemy, de N. Bourbon, de J. Visagier et passer sous silence G. Ducher ou H. Sussanneau ? Pourquoi ne rien dire de B. Tagliacarno qui, quoique Italien, vécut en France de 1520 à 1536 ? Pourquoi surtout ne pas indiquer que des amateurs, comme le cardinal J. du Bellay, se plurent à rivaliser avec les professionnels et composèrent eux aussi des vers latins ? L'oubli de ce dernier — si médiocres que soient ses vers — est d'autant plus étonnant que M. Murarasu parle des poèmes composés par le frère du cardinal, Guillaume. On ne peut, à l'heure actuelle, reprocher à l'auteur de n'avoir pas fait le voyage de Toulouse pour y dépouiller les poésies latines inédites de J. de Boyssonné (encore eût-il été bon de les signaler, de s'enquérir de leur contenu) ; mais pourquoi citer H. de Montmoret, ou Remacle d'Ardenne, et laisser de côté Govea, dont les *Epigrammata* parurent en 1540, ou Antoine Macault, qui s'essaya non seulement à traduire Cicéron, mais à écrire en vers latins ? Il était facile de relever, ou dans le catalogue Rothschild, ou dans Brunet, ou dans Lachèvre, le nom de bien des poètes dont la mention n'eût pas été inutile ici.

On aimerait aussi voir, dans les notes bio-bibliographiques, des précisions un peu plus grandes. Elles sont confuses et, parfois, incomplètes. Le travail de M. Murarasu n'empêchera pas les spécialistes de recourir souvent à des ouvrages qu'il eût pu, sans grossir outre mesure son volume, leur éviter de consulter, en donnant sur la vie, les ouvrages des néo-latins et les travaux à lire à leur sujet quelques indications qui font fâcheusement défaut.

En revanche, malgré des lacunes que nous allons signaler, M. Murarasu a nettement dégagé les caractères généraux de la poésie néo-latine : il indique justement la grandeur de la tentative — donner à la France la grande œuvre poétique qui lui manquait — et son échec nécessaire, les origines du mouvement, conjonction de tendances venues du Moyen Age et d'Italie ; il note à bon droit l'influence des Italiens, de Bembo à Sannazar, de Naugerius à B. Mantuan, et comment, à la faveur du développement de l'humanisme, la poésie néo-latine put prendre son essor ; il insiste avec raison sur les origines nationales, plus importantes qu'on ne le croit d'habitude, d'un mouvement que l'on assure inspiré par les humanistes italiens seuls, et qui, justement, contribuent à donner aux poésies d'un Macrin, d'un Bourbon, un ton très différent du ton des œuvres d'un Ange Politien. Les remarques de M. Murarasu sur l'échec nécessaire de la tentative sont exactes : l'obligation où étaient les néo-latins d'emprunter à l'antiquité, ou à l'Italie, vocabulaire, style, versification, procédés d'expression, formules et parfois les sujets mêmes de leurs vers, les condamnait à la stérilité, ou à la banalité et à la platitude. Ils

n'y échappent que rarement, et, croyons-nous, dans trois circonstances seulement : lorsqu'ils se font les poètes des petits événements de la cour ou lorsqu'ils décrivent leurs relations amicales, — lorsqu'ils développent les espoirs des humanistes, — parfois, mais rarement (c'est le cas de S. Macrin lorsqu'il chante sa Gélonis), quand ils se laissent aller à parler d'eux-mêmes : il est possible, alors, sous la banalité de la forme, empruntée ou peu s'en faut à Horace, à Catulle, à Virgile, de noter dans leurs vers des idées qui méritent d'être étudiées. Mais ces idées, on pourrait reprocher à M. Murarasu de les mal dégager. S'il insiste sur la part prise par les néo-latins aux progrès de l'humanisme, à la fondation du Collège de France, sur leur enthousiasme et leur amour des lettres antiques, il ne montre pas assez, à notre gré, la valeur historique de leurs vers, qu'il s'agisse de l'histoire pure ou de l'histoire des idées. Sans parler des renseignements précis qu'ils fournissent sur l'existence des princes et des grands (certains vers de Bourbon, de Macrin, de Voulté contiennent ainsi de pittoresques détails sur Marguerite de Navarre, pour ne citer qu'elle), ils permettent d'étudier et d'analyser la vie intellectuelle d'un groupe de poètes qui, pour n'avoir pas laissé une œuvre, n'en personnifient pas moins une attitude infiniment intéressante : il est possible, en confrontant Macrin, Ducher, Voulté, Sussanneau, Dolet, et Marot, Saint-Gelais, Brodeau, Chappuis, de pénétrer dans l'intimité d'un groupe de *minores*[1] dont les tentatives manquées, dont les efforts surtout méritent de retenir l'attention. M. Delaruelle, M. Guy ont montré le profit que l'on pouvait tirer de renseignements de cette espèce pour étudier la vie de cénacles comme les cénacles lyonnais ou toulousain, et leurs rapports entre eux. M. Murarasu, de loin en loin, marque rapidement les rapports entre ces poètes ; il ne les étudie pas assez. Il n'étudie pas assez, surtout, leur évolution religieuse avant et après l'affaire des placards sur laquelle M. F. Buisson, et récemment M. Plattard[2], attiraient l'attention et dont l'analyse apporterait de curieux détails sur l'état des esprits avant et après 1533. Sur tous ces points, l'ouvrage aurait gagné à apporter plus de précisions. En revanche, il attire utilement l'attention sur ce fait curieux que, loin de tenir le français pour méprisable, les néo-latins défendaient l'emploi de la langue nationale, préparant ainsi l'œuvre de la Pléiade. Il eût été bon, croyons-nous, d'étudier en un chapitre spécial l'influence de ces poètes, condamnés à l'oubli, sur Ronsard et Du Bellay. M. Chamard a justement suggéré que le poète des *Odes* et celui des *Jeux Rustiques* devaient, sans doute, beaucoup à Macrin, comme ils doivent beaucoup à Naugerius, à J. Second ou à Marulle : des thèmes, peut-être, et, peut-être, quelques-unes de leurs idées. Les observations de M. Murarasu à cet égard sont un peu courtes.

Il reste que son livre témoigne d'un bel effort et que, complété, il rendra des services. Que son auteur ne voie dans les critiques ou les réflexions qui précèdent qu'une preuve de l'intérêt avec quoi on lit son étude : le sujet qu'il abordait était vaste, les conclusions difficiles à dégager, les résultats obtenus délicats à présenter. Il n'a pas reculé devant la tâche, devant l'ennui qu'offrait la lecture de tant d'œuvres dépourvues souvent du moindre intérêt esthétique, et, parfois, simplement de tout intérêt. L'entreprise était ardue ; s'il n'a pas pleinement réussi du premier coup, souhaitons qu'il ait le courage de reprendre un travail utile déjà et qui, remanié et complété, rendrait aux historiens les plus grands services.

P. Jourda.

1. C'est ainsi, pour ne citer que lui, et quelques-uns de ses vers, que S. Macrin adresse certains de ses poèmes à Héroët, à Brodeau, à Christophe de Longueil, à Lazare de Baïf, à Budé, J. Colin, G. du Maine et Saint-Gelais.

2. Cf. *Litteris*, Stockholm, septembre 1928 (vol. 5, n° 2, p. 136 et suiv.). M. Plattard montre l'évolution de Voulté et discute ce qu'il dit des idées religieuses de Rabelais. On sait que N. Bourbon, après avoir, dans ses premiers vers, négligé de parler de la

J.-L. Gerig, **Antoine Arlier and the Renaissance at Nîmes.** 57 pages. Institute of french Studies, New-York, 1929.

La monographie consacrée par M. Gerig à ce magistrat lettré que fut Antoine Arlier prendra place auprès de celles, déjà nombreuses, qui nous ont décrit depuis quelques années l'existence et l'influence des humanistes provinciaux grâce auxquels a pu se développer la Renaissance : ce n'est pas qu'à Poitiers et Lyon, auprès d'un G. d'Estissac, d'un B. Aneau, d'un M. Scève, que les idées nouvelles ont trouvé bon accueil. Toulouse, Montpellier, Nîmes, Bourges, d'autres villes encore ont eu, vers 1530, de petits cercles lettrés où s'est développé le goût des lettres antiques. Il est bon de rappeler le rôle intellectuel ou religieux d'un Boyssonné, d'un M. Pac, d'un Caturce, d'un Cujas : le nom de la plupart de ces humbles ouvriers est oublié aujourd'hui, qu'importe? Ils ont commencé à tracer le sillon, il n'est pas inutile de le dire.

Antoine Arlier représente excellemment ces lettrés de province, incapables de donner de grandes œuvres, mais amis des choses de l'esprit. Étudiant à Padoue, consul à Nîmes, lieutenant du sénéchal d'Arles, conseiller au parlement de Turin, tout en s'acquittant, et fort bien, de ses devoirs professionnels (n'a-t-il pas mérité, en 1536, les éloges de la reine de Navarre?) il suit avidement le développement de l'humanisme. Il est en rapports épistolaires avec tout ce que la province compte d'érudits et d'amis du cicéronianisme : Boyssonné et J. de Minut à Toulouse, B. Aneau et J. de Vauzelles à Lyon, Claude de Bectoz à Tarascon. Il a connu Bembo à Padoue; il est, à Nîmes, l'ami de Sadolet. Il est lié avec É. Dolet, avec J. Voulté; il protège Claude Baduel, qu'il appelle à Nîmes pour y fonder un collège ; il est le familier de J. et de G. du Bellay et, chez ce dernier, il est le commensal de Rabelais. Mêlé aux affaires, il suit de près les discussions auxquelles se plaisaient ces grands esprits.

M. Gerig retrace avec précision sa carrière de fonctionnaire; on aimerait qu'il ait un peu plus insisté sur ses relations avec Voulté, par exemple; qu'il ait cité quelques-uns des vers qu'adressa au consul de Nîmes le poète néolatin[1]. On souhaite surtout (puisque là se borne, en dehors de la création du collège de Nîmes, l'œuvre d'A. Arlier) qu'il nous donne bientôt une édition de la correspondance conservée à Aix[2]. Nul doute qu'elle ne soit précieuse, comme le serait, si M. Jacoubet trouve un éditeur désintéressé, une édition des lettres de Boyssonné. De tels documents, sans parler des faits qu'ils pourraient nous révéler, éclaireraient ce que nous savons de la mentalité des humanistes, et montreraient comment la culture classique s'est développée en province entre 1500 et 1550 : un *corpus* des lettres des humanistes rendrait les mêmes services qu'à rendus la *Correspondance des Réformateurs* publiée par Herminjard. M. Gerig nous doit, après cette étude brève, mais précise et sûre, les lettres d'Antoine Arlier.

Pierre Jourda.

René Doumic, de l'Académie française. **Le Misanthrope** de Molière. Étude et analyse. Paris, Mellottée, s. d., 1928. Un vol. in-12 de 314 p.

C'est un très bel ouvrage et le modèle d'un genre. Il fait partie d'une collection : *Les chefs-d'œuvre de la littérature expliqués*, que dirige M. Doumic, et à

Vierge, lui consacra plusieurs strophes après l'affaire des placards. On pourrait multiplier les exemples.

1. Ne serait-ce pas la meilleure façon de pénétrer sa vie intellectuelle?

2. M. Gerig cite quelques extraits de ces lettres. Mais pourquoi les traduit-il en anglais, puisque aussi bien il cite certains textes français? Pourquoi n'avoir pas respecté le latin d'A. Arlier?

laquelle je collabore. La collection n'a, bien entendu, rien à voir avec celles de biographie ou d'histoire qui s'avouent *romancées* ou qui le sont sans l'avouer. Les études sont confiées aux plus scrupuleux des historiens de la littérature et elles ne donnent que la vérité ou ce que les auteurs tiennent en conscience pour la vérité. Jamais cette vérité n'est sacrifiée à l'agrément ; quand l'histoire s'arrête, l'étude s'arrête, du moins quant aux faits, et l'historien s'interdit de la compléter sous prétexte de la rendre pittoresque et vivante.

Ce n'est pas dire qu'on s'y résigne à être froid, sec et ennuyeux. Il y a assurément deux façons de respecter la vérité historique : celle du compilateur ou de l'érudit qui se propose seulement d'établir des faits et se contente d'en apporter la démonstration ; et celle de l'historien et du critique qui les présente avec le mouvement, la vie et les jugements qu'ils comportent. Les auteurs de la collection sont invités à tenter la seconde méthode. M. Doumic leur en donne un modèle parfait. Ecrire trois cents pages sur le *Misanthrope*, la tentative pouvait sembler hasardeuse. Un pareil programme risquait de pousser l'auteur vers une paraphrase prolixe. Or le livre de M. Doumic paraît presque trop court, tellement l'exposé pose avec netteté les problèmes, les résout avec aisance et, sans cesse, « marche à l'événement ». Récits, discussions, jugements s'enchaînent avec naturel, exposés dans un style alerte et lumineux.

On n'y trouvera pas de découvertes sensationnelles. M. Doumic s'est défendu contre la tentation de « renouveler » la question du *Misanthrope*. Rien n'aurait été plus aisé, s'il avait voulu seulement surprendre et provoquer. *Le Misanthrope* a été le prétexte de tant de paradoxes que M. Doumic pouvait aisément en inventer un autre et trouver dans la masse des faits et des textes les éléments d'une démonstration brillante et ruineuse. Il a préféré s'en tenir à une vérité si l'on peut dire classique, celle de la raison et du bon sens. Le problème, les problèmes du *Misanthrope* ont été tant de fois repris et embrouillés que la tâche véritable était surtout de les débrouiller et de dégager les solutions les plus solides, dont la plupart sont très solides. M. Doumic y a parfaitement réussi. De la masse confuse des renseignements et des jugements critiques il a fait sortir clairement tout ce qui mérite créance, tout ce qui porte la marque de la vraisemblance et de la vie réelle. Le livre s'éclaire ainsi d'une lumière limpide, égale et rassurante. Je préfère pour ma part, dans l'histoire littéraire, cet éclairage à celui des brumes, clairs-obscurs et cieux de tempêtes ou vapeurs du pays des chimères.

Le plan est à la fois vaste et précis. Première partie : *Avant le Misanthrope*. Comment Molière a été amené à écrire une pièce si différente des *Précieuses* ou même de l'*École des femmes*, si proche, par contre, de *dom Garcie de Navarre* (M. Doumic insiste sur ces ressemblances avec *dom Garcie* ; c'est une vue très neuve et que je crois juste). Deuxième partie : *Le Misanthrope* ; ce qu'est la pièce ; quel fut l'accueil du public, de la critique ; comment les caractères de la pièce s'expliquent par le moment historique ; que valent la composition, les personnages, la langue, le style, la versification ? Histoire de la pièce ; comment l'a-t-on jugée et interprétée ? Est-elle toujours actuelle ? Troisième partie : *Après le Misanthrope* ; que deviennent Molière et son œuvre après la pièce ? Dans ces trois parties l'exposé et les jugements reposent sur l'information la plus complète, la plus actuelle et la plus sûre. En même temps M. Doumic s'accorde, à juste titre, le droit de ne pas s'en tenir aux résultats de la seule érudition ; il les interprète et les dépasse lorsque les faits ne suffisent pas pour comprendre et faire comprendre. Il prend à la « science » tout ce qu'elle peut donner ; et il la fait vivre par son talent, son humeur, son goût. Il est à la fois historien et critique, comme il convient.

Dirai-je que je suis, par humeur, plus historien que critique et que cette humeur me pousse à me poser certaines interrogations auxquelles le livre de M. Doumic ne répond pas et auxquelles il est d'ailleurs assez difficile de

répondre ? M. Doumic a étudié, dans un court chapitre, et d'après surtout la thèse de M. Magendie, le moment historique de la pièce. Il n'est pas douteux que, comme le dit de Visé, le *Misanthrope* est « le portrait du siècle », c'est-à-dire de la vie de salon du siècle. Et Molière en a dégagé un portrait de la politesse, des bienséances, des hypocrisies nécessaires et de la coquetterie d'une mondaine qui est de tous les temps. Mais c'est justement ce caractère permanent et universel qui m'inquiète un peu ; non pas pour la valeur littéraire de l'œuvre, mais pour sa signification historique. M. Doumic sait et dit combien il faut se garder de juger avec nos esprits d'aujourd'hui les apparences d'autrefois, surtout quand elles sont des apparences littéraires (il y insiste à propos de l' « indélicatesse » d'Alceste qui n'hésite pas à prendre connaissance de la lettre de Célimène volée par Arsinoë). Je crois qu'il faudrait multiplier ces précautions. M. Doumic semble croire que l'idéal de la vie mondaine, de l'« honnête homme », de la politesse du grand siècle était réalisé vers 1666. Je crois qu'il ne le fut même pas à la fin du siècle. On a peut-être un peu trop insisté sur l'envers du grand siècle. Mais, tout de même, quand on voit s'assembler les documents précis, quand on suit avec précision la vie de tant de grandes dames qui brillèrent dans ces salons, Mme de Villedieu, Mme de la Suze, Mme Deshoulières ou même Mme de la Sablière, ou même Mme de la Fayette, qu'elle ait ou n'ait pas été la maîtresse de La Rochefoucauld ; quand on dépasse la date à laquelle s'arrête le livre de M. Magendie (1660) et qu'on continue à suivre les traités sur la politesse, on est porté à croire que cette politesse, cette élégance lumineuse, à la fois délicate et noble, est encore un idéal fort lointain. (Rappelons, par exemple, que le distrait de La Bruyère crache dans son lit... au lieu de cracher sur le plancher ou le tapis.) Il y a lutte, difficile, entre le passé de grossièreté et de violence (« l'humeur bourrue » d'Alceste) et l'avenir (réalisé au XVIIIe siècle) de la parfaite bonne grâce mondaine... et hypocrite. C'est cette lutte que symbolise, à mon sens, le *Misanthrope*. Il n'y a pas d'un côté des mondaines et de l'autre un original isolé ; cet original en symbolise beaucoup d'autres que la vie de salons inquiète moralement (jansénistes, dévots) ou qu'elle gêne aux entournures. De même je ne sais pas s'il faut juger avec nos idées d'aujourd'hui les galanteries de Célimène. M. Baumal a montré (*Le Féminisme au temps de Molière*, et on pourrait préciser son livre) comment les femmes, presque toujours mariées contre leur gré avec de piètres ou détestables maris, réclamaient le droit d'avoir — platoniquement — des amis de cœur. Toute la littérature du temps est une sorte d'apothéose de la « galanterie », c'est-à-dire de tendres amitiés, innocentes ou non, où les maris n'ont rien à voir. Je penche à croire que Célimène, qui s'en tient à des propos et à des lettres, paraissait, au XVIIe siècle, moins fausse et moins coupable qu'il ne nous semble.

J'abrège ces hypothèses, justement parce qu'elles ne sont que des hypothèses. J'inclinerais à leur faire une place plus large que M. Doumic parce que mon goût m'entraîne à l'étude des milieux. Mais je n'ai pas la prétention que mon goût soit le meilleur. M. Doumic a préféré ne pas s'égarer trop loin de Molière et de son œuvre. Je ne suis pas certain qu'il ait eu tort.

Je voudrais enfin tirer de ce livre un enseignement professionnel. Il y a, de par le monde, des douzaines de candidats qui cherchent des sujets de thèse. Faut-il étudier un « petit » auteur ? Mais cela ne fera qu'une petite thèse. Faut-il étudier un grand auteur ? Mais c'est trop vaste. On écrit donc des jeunesses de grands auteurs. Nous connaissons ainsi une douzaine de jeunesses, qui nous laissent désirer, sans espoir, l'étude des maturités. Mais je tiens qu'un excellent sujet de thèse peut être l'étude d'une grande œuvre d'un grand auteur. Un chef-d'œuvre a son individualité. On peut écrire une étude sur le *Misanthrope* comme sur Racan ou sur Quinault. Je prie les candidats en quête d'un sujet de lire, pour s'en convaincre, l'étude de M. Doumic.

Daniel Mornet.

Ernest Jovy, **Études pascaliennes : I. Pascal et Saint-Ange**, in-12 de 216 p. Paris, Vrin, 1927. — II. **Pascal et Silhon**, in-12 de 114 p. Paris, Vrin, 1928. — III. **Discursions autour de Pascal**, in-12 de 194 p. Paris, Vrin, 1928. — IV. **Investigations péripascaliennes**, in-12 de 188 p. Paris, Vrin, 1928. — VI. **La vie inédite de Pascal par dom Clémencet**, in-12 de 85 p. Paris, Vrin, 1928.

M. Jovy poursuit inlassablement ses études pascaliennes. Coup sur coup, six volumes ont formé une série nouvelle, et bien qu'ils comprennent plusieurs articles déjà parus, la part d'inédits, de documents oubliés et précieux, de découvertes imprévues y est encore si grande que chacun de ces volumes provoque la discussion, soit que l'on partage, soit que l'on combatte les opinions fort connues de cet intrépide chercheur.

On croyait connaître l'épisode où se révéla pour la première fois le caractère fougueux de Pascal récemment conquis au jansénisme. Selon le récit de Mme Périer, corroboré par Victor Cousin et quelques érudits modernes, il était convenu de rejeter sur Pascal l'accusation — assez mitigée — d'avoir cédé à une foi ombrageuse, mais d'accabler Saint-Ange, que l'on représentait sous les traits d'un dangereux visionnaire. Sur pièces nouvelles, M. Jovy a repris tout le procès. Son plaidoyer en faveur de Saint-Ange est mené avec adresse, et ne laisse pas d'être impressionnant. L'homme d'abord, ou plutôt le moine. Loin d'avoir été le vagabond en souquenille, porteur de doctrines folâtres, messager d'un Évangile un peu fou, Jacques Forton, sieur de Saint-Ange, apparaît comme l'un des plus brillants professeurs qui faisaient alors la conquête des salons de Paris. Il tint en échec M. de Lesclache lui-même. Tandis que ces conférenciers à la mode, brisant net avec la méthode scolastique, enseignaient à la cavalière les dernières théories philosophiques, Saint-Ange, rompant avec les méthodes de la Sorbonne, mettait la théologie à la portée des gentilshommes et des dames. M. Jovy veut que son auditoire mondain ait subi le charme de sa parole. Nous comprenons d'autant moins cet engouement que la rapide analyse de la doctrine enseignée ne nous dit rien qu'obscurité, fausse profondeur, prétention. Sa Logique et son Ontologie sont à peine supportables. Quant à sa Théodicée, son sublime est très spécial. Saint-Ange s'installe, sans une hésitation, au centre de l'éternelle pensée de Dieu; il y découvre, il y lit les décrets selon lequels s'organisent les diverses créatures, le Verbe divin, la Vierge Marie. « Un pauvre visionnaire », disait Sainte-Beuve. M. Jovy voudrait que ce théologien ait été à l'école de Bacon. S'il l'a jamais lu, assurément il ne l'a jamais compris.

Cependant, Saint-Ange nous est sympathique, pour ses infortunes imméritées, comme le montre fort bien M. Jovy. Pascal s'est acharné contre un pauvre homme, ahuri par tout le bruit fait autour de son nom, épouvanté d'avoir à répondre, devant l'Officialité, du crime d'hérésie dont l'accusaient trois jeunes gens de Rouen. Pascal avait alors vingt-quatre ans. Depuis deux ans, il était passé au rigorisme janséniste. A découvrir, à dénoncer dans l'enseignegnement hardi du moine émancipé les moindres traces de l'hérésie, il apporta toute l'astuce de son génie, toute la fougue de son caractère. Il poursuivit avec passion l'écrasement de son partenaire qui demandait grâce et offrait toutes les rétractations. Ce jeune homme annonce déjà l'opiniâtre auteur des *Provinciales*. Ni l'humilité de sa victime qui s'effondre, ni le demi-désaveu des autorités diocésaines qui déclarent l'incident douloureux et s'efforcent de l'assoupir, ni la désapprobation du public que cette âpre ténacité déconcerte, ne détournèrent Pascal du but qu'il s'était promis d'atteindre. Il vit Saint-Ange condamné, fugitif de diocèse en diocèse, partout malheureux. Peut-être apprit-il sa mort prématurée et misérable. Dureté de janséniste, qui n'a pas encore gravi « l'ordre de la charité », qui se confond avec l'ordre de la sainteté.

De cette fortuite rencontre Pascal aurait néanmoins tiré profit. M. Jovy s'efforce de montrer qu'elle fut le point de départ de quelques théories que l'on croyait spécifiquement pascaliennes. Telles : la conciliation des contraires dans l'orthodoxie, l'infinie disproportion entre Dieu et l'homme, la diversité des lois et des coutumes (pages 47, 171-174). Aucun de ces rapprochements ne paraît convaincant. La première théorie n'est qu'une ébauche chez Saint-Ange, et, d'ailleurs, Pascal l'utilisera différemment; la seconde était familière aux apologistes de ce temps, en particulier à Bérulle, que Saint-Ange admirait fort; la troisième se trouve tout entière dans Montaigne et Charron, maîtres incontestés de Pascal[1].

A côté de ces « excitateurs de la pensée pascalienne », M. Jovy place un nouveau nom, celui de Silhon. Il nous manque une bonne biographie de ce conseiller d'État, né en Gascogne, auteur de plusieurs traités de morale, où s'insère le plan d'une apologie de la religion chrétienne fort intéressante. Une courte étude, déjà vieille de cinquante ans, et quelques articles superficiels, nous font davantage regretter que M. Jovy ait limité ses recherches aux rapports de dépendance qui peuvent exister entre les œuvres de Pascal et celles de Silhon.

Non pas que les résultats obtenus ne présentent un vif intérêt, mais les similitudes verbales cachent de tels pièges, que toute l'autorité de M. Jovy ne nous a pas détournés d'éprouver la solidité de ses conclusions. De longues et précises critiques de textes seraient ici nécessaires pour montrer la fragilité des unes, l'hypothétique valeur des autres. Je voudrais, d'un mot rapide, rappeler que ressemblance ne signifie pas toujours héritage, et que rapprocher deux textes n'est pas démontrer que Silhon fut pour Pascal « une sorte de modèle, de constant inspirateur, d'excitateur perpétuel ».

Quelques rapprochements me paraissent trop audacieux.

Page 16. — « Les rivières, dit Pascal, sont des chemins qui marchent et qui portent *où l'on veut aller.* » M. Jovy rappelle la phrase de Silhon sur « les rivières que l'on mène par *où l'on veut* qu'elles *aillent*, pendant qu'elles sont proches de leur source ». Mais voici le contexte. Le caractère des enfants est semblable « aux bêtes sauvages que l'on peut apprivoiser pendant qu'elles sont fort jeunes et aux rivières... » Confronter deux pensées aussi étrangères l'une à l'autre, c'est subir le maléfice des ressemblances verbales.

Page 35. — « Notre propre intérêt, dit Pascal, merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement. » M. Jovy rappelle que Silhon l'avait déjà dépeint comme « un puissant démon à remuer les hommes ». Établir entre ces textes une dépendance, sous le rapport de l'invective, est commettre la pire des méprises, puisque, loin de l'incriminer, Silhon fait l'apologie de l'intérêt contre ses détracteurs.

Page 18. — Cromwell, écrit Pascal, allait tout ravager, « sans un petit grain de sable qui se mit dans *son uretère* ». M. Jovy trouve dans Silhon une allusion « à la pierre qui tourmente (l'homme) et qui n'est pas dans l'imagination, mais aux reins ou *aux uretères* ». Sur quoi, je dois faire deux observations : d'abord, le texte de mon exemplaire porte, non « aux uretères », mais « ou dans la vessie », ce qui réduit à rien la ressemblance verbale; ensuite, rétablie dans son ensemble et dans son esprit, la pensée de Silhon ne présente plus le moindre point de contact avec la pensée de Pascal. Celui-ci tourne en dérision la prétendue puissance de l'homme. Silhon s'attachait à réfuter les sceptiques qui confondent « les actions du veiller et les impostures des songes », par la réalité de la souffrance.

1. A corriger, p. 137. Le livre de Jean Belin, évêque de Belley, est intitulé : *Les preuves convainquantes des vérités du Christianisme*, Paris, 1666, in-4°.

Quelques rapprochements s'expliquent par l'utilisation d'une source commune :

Page 20. — Pascal expose l'argument des pyrrhoniens qui assimilent la vie au sommeil, et il est vrai que Silhon avait déjà combattu cette forme du scepticisme. Tous deux connaissaient le fameux passage de Montaigne (livre II, ch. 12), et sans doute celui de Descartes. Aucune similitude verbale n'apparaît tellement frappante qu'elle autorise une autre hypothèse.

Je pense qu'il faut expliquer de la même façon les théories de Pascal et celles de Silhon sur l'instinct des animaux, page 22. Tous deux remarquent la fixité de l'instinct, conformément à l'automatisme cartésien.

Page 26. — Que Silhon ait aperçu avant Pascal la perfectibilité de la science humaine, on peut l'accorder; mais Pascal ne me paraît avoir spécialement utilisé aucun des aperçus de son devancier, tandis que tous deux sont visiblement l'écho des Bruno, des Bacon, des Descartes.

Page 29. — Pascal trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic, et Silhon avait déjà déclaré son indifférence à l'égard de la querelle soulevée par les partisans de Copernic et ceux de Ptolémée. M. Jovy veut que, « dans cette réserve, Pascal soit guidé par Silhon ». La critique textuelle ne permet pas d'affirmer cette direction, et, d'autre part, la connaissance des passages où Montaigne (liv. II, ch, 12), Charron (*De la Sagesse*, liv. I, ch. 7, parag. 9), Bérulle (*Les grandeurs de Jésus*) déclarent inutile la recherche exagérée des problèmes de « Copernicus » et « Paracelsus », rend inutile l'hypothèse d'une troisième source.

Page 63. — Il ne semble pas possible de soutenir que la célèbre description de la nature « dans sa haute et pleine majesté » ait emprunté « des idées et des mots » au passage assez terne de Silhon que transcrit M. Jovy. Sans aucun doute, Pascal se souvenait de Montaigne, comme l'a déjà remarqué M. Havet, et peut-être aussi de Charron (liv. II, ch. 2, parag. 5), chez lequel je note l'allusion à la pluralité des mondes telle que Pascal l'imaginait « dans l'ample sein de la nature ». (Havet, *Pensées*, t. I, p. 15.)

Quelques attributions me paraissent enfin discutables :

Page 28. — Silhon consacre un long développement à l'immortalité de l'âme « fondement de toutes les religions et racine des vertus ». Pascal nous crie que notre intérêt et notre devoir « est de nous éclairer sur ce sujet *d'où dépend toute notre conduite* ». Loin de voir, dans la pensée de Pascal, une « réduction » du développement de Silhon, j'incline à croire qu'elle était une riposte à une objection des libertins de ce temps. Si Pascal rattache la morale au dogme de l'immortalité de l'âme, c'est qu'il avait appris de son ami le P. Mersenne comment Cardan battait en brèche cette croyance « qui, disait-il, ne sert pas à l'homme pour vivre vertueusement ». Pascal connaissait le traité où Mersenne prenait à partie les théories de Cardan.

Page 38. — Silhon a, l'un des premiers, mis sur pied l'argument du pari. Il n'en a pas fallu davantage pour que l'on se soit cru autorisé à attribuer à Silhon la première idée du fameux argument de Pascal[1]. M. Jovy, sans y regarder de plus près, ajoute cette dette à toutes les autres. J'ai pu retrouver une autre origine du pari, remarquable parce que certains aperçus y projettent une lumière que l'on dirait jaillie des *Pensées*. Mais ceci fera l'objet d'une étude particulière.

Page 45. — Nous ne pouvons retenir comme preuve de dépendance le rapprochement institué entre le mot de Pascal : « C'est une sphère infinie

1. Pourquoi ne signale-t-on pas qu'avant Silhon l'ébauche de l'argument du pari se trouve dans Charron, *De la Sagesse*, liv. III, chap. 4, parag. 3 : « Affaires douteux et ambigus ».

dont le centre est partout, la circonférence nulle part », et une expression semblable de Silhon. C'était une formule devenue, pour ainsi dire, vulgaire, aux alentours de 1630. M. Havet a doctement recherché ses origines lointaines. J'ajoute que Pascal l'avait rencontrée, fréquemment, soit dans les œuvres de Bérulle, soit dans un certain traité de son ami Mersenne. Enfin, à la considérable érudition de M. Havet, il est possible d'adjoindre une remarque intéressante de Charron, qui fait remonter jusqu'à Platon l'usage de la mystérieuse formule (*Sagesse*, liv. II, ch. 2, parag. 6).

Page 46. — M. Jovy transcrit un passage de Silhon où il trouve « une ébauche très nette de la théorie des trois ordres ». Cette netteté ne ressort peut-être aussi éclatante qu'à des yeux prévenus. Silhon aurait-il eu le pressentiment de la fameuse théorie? Le passage invoqué par M. Jovy ne me semblait pas démontrer l'hypothèse, quand je fus arrêté par une page d'un relief si saisissant que je crus d'abord qu'elle suffisait à donner la preuve jusque-là vainement cherchée.

Les hommes, écrit Silhon, doivent bien se persuader qu'il n'y a rien en ce monde de si beau que la vertu. Et comme toutes les fleurs dont *la terre* se pare, ni *tous les trésors* qu'elle cache, ne sauraient *égaler le prix d'une étoile*, ni *du moindre* des feux qui brillent dans *le firmament*, il n'y a aussi rien dans toute l'étendue de la MATIÈRE, ni dans *tout l'empire* de la *fortune* qui soit comparable *au moindre bien de* L'ESPRIT, et au plus petit ornement de la suprême région de L'AME. (*Certitude des connaissances humaines*, 3e partie, ch. VII, p. 105, édit. 1662.)

Tous les corps, *le firmament, les étoiles, la terre* et *ses royaumes*, ne *valent* pas *le moindre des esprits*, car il connaît tout cela et soi; et les corps, rien. Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité.

(*Pascal*, sect. XII, n° 793, édit. Br.)

Néanmoins, ni Silhon n'a pressenti la théorie des trois ordres, ni Pascal n'a utilisé la prétendue ébauche de Silhon. Celui-ci a distingué la hiérarchie des êtres; celui-là, la hiérarchie des valeurs. D'autre part, la sublime méditation de Pascal reflète des considérations si particulières à une certaine école de spiritualité que j'ai cru possible d'en déterminer les lignes de départ, en étudiant l'œuvre du plus grand écrivain mystique, après saint François de Sales. Mais ceci doit faire l'objet d'une étude particulière.

Page 58. — Selon M. Jovy, Pascal écrivit le célèbre morceau sur l'infiniment petit, en s'aidant des suggestions qu'éveilla en lui la page où Silhon s'attache à décrire les merveilles d'un être aussi petit que le moucheron. A mon avis, il y a là une équivoque qui vicie tout le raisonnement. Silhon détaille, avec une profusion de termes techniques, l'anatomie d'un être très petit. Dans quel but? Afin de montrer « la Providence de Dieu et son art incomparable... qui paraît plus excellemment en un petit volume ». Ce faisant, Silhon illustrait la pensée qu'il avait lue en Charron : « C'est un trait de grand maître d'enclore beaucoup en peu d'espace ». (*Sagesse*, liv. II, ch. 11, parag. 11.)

Préoccupation où il est impossible de découvrir le concept, même ébauché, de l'infiniment petit mathématique, divisible à l'infini, et qui, dans chacune de ses parties divisées, enferme un monde. La pensée de Silhon ne soupçonne même pas la grandeur inépuisable des infiniment petits, mais exprime le ravissement d'un artiste devant « l'industrie de l'ouvrage ». Pascal n'est pas cependant le premier qui se soit penché sur les infiniment petits. Avant lui, un autre grand mathématicien avait exprimé, gauchement, mais clairement, l'idée à laquelle Pascal attachera son nom. Je l'établirai en une autre étude.

Pages 64 à 72. — Silhon, inventeur de la *démonstration morale*, capable de créer la certitude par la concurrence de motifs divers et nombreux, qui agissent par leur masse autant que par leur valeur propre; Silhon, apologiste de la religion chrétienne, dont il ne veut qu'établir la *certitude morale*, celle-ci ayant même prix que la certitude physique, en invoquant un grand nombre de motifs, dont la convergence doit assurer la foi humaine; qui ne reconnaît en tout cela la pensée même de Pascal? M. Jovy la développe d'après Filleau de la Chaise, mais les numéros des *Pensées* 251, 285, 289, 556, 576, 783, auxquels il convient d'ajouter le numéro 234, pouvaient servir de références, bien plus autorisées. Je ne retiens point, parmi les prétendues preuves de la dépendance de Pascal apologiste à l'égard de Silhon apologiste, la comparaison des arguments apologétiques utilisés par ces deux écrivains. Les uns et les autres appartiennent à la défense traditionnelle du Christianisme. Il ne semble même pas, quelque fortes que soient les apparences du contraire, que l'on doive considérer Pascal, théoricien de la démonstration morale, comme l'héritier de Silhon. L'idée de la démonstration morale de la religion chrétienne flottait en l'air, et d'autres apologistes, avant Silhon, avaient mis en lumière le caractère particulier des vérités religieuses, moins sensibles à la raison pure qu'à la raison inclinée et poussée par la volonté. Telle page des *Triomphes* du R. P. Boucher (1628) est beaucoup mieux qu'une ébauche de la théorie de Silhon, devenue celle de Pascal. Quand on connaît cette active diffusion d'une idée féconde, il semble impossible de conclure, comme le fait M. Jovy : « Pascal et Huet n'avaient plus qu'à emprunter ».

Une remarque pour conclure. Silhon me paraît avoir écrit plusieurs de ses traités, la mémoire pleine des souvenirs de Montaigne et de Charron. Peut-être même les rapports sont-ils encore plus étroits, ainsi que j'ai pu le constater pour plusieurs chapitres. Retrouver dans Silhon les idées de Pascal revient donc à remonter le cours sinueux de l'influence de Montaigne et de Charron. Leurs œuvres sont devenues la source commune où puisèrent, à des époques différentes, le conseiller d'État et le philosophe janséniste. Rien n'empêche d'ailleurs que celui-ci ait connu et parcouru les traités de celui-là.

Les *Discursions autour de Pascal* sont d'agréables promenades, où le souci de contrôler chaque démarche et d'éprouver la solidité du sol n'intervient que rarement. Nous y apprenons, pour ne plus en douter, que c'est bien la tour Saint-Jacques de la Boucherie qui servit aux expériences de Pascal touchant la pesanteur de l'air. Quelques assertions d'un obscur romancier et d'un journaliste anonyme seraient-elles capables d'ébranler une tradition bien assise, et le témoignage de Florian Périer, et celui de Blaise Pascal lui-même? M. Jovy n'a pas eu de peine à pulvériser ces contradicteurs, mais il l'a fait avec un luxe d'érudition que l'on ne peut s'empêcher d'admirer. Que n'a-t-il apporté une aussi vive lumière au problème, autrement important et singulièrement plus délicat, des relations scientifiques qui existèrent, à l'occasion de Torricelli, entre Descartes et Pascal! (Voir Bossebœuf, *Pascal et ses étapes scientifiques sous le rapport de la pesanteur de l'air*, Paris, 1926, in-8° de 82 p.) Nous ne pouvons suivre M. Jovy dans la familiarité de ses visites chez Domat, Florin Périer, le P. Thomassin, Guillaume Le Roy, M^me^ de Sablé, ou M^lle^ de Roannez. Parents et amis de Pascal n'ont guère de secrets pour lui, et ce sont de fort agréables conversations que celles de ce milieu tout dévoué à Pascal. Peut-être faudrait-il accepter avec quelque réserve les souvenirs du P. Thomassin : ils sont d'un vieillard — aigri contre ses anciens amis de Port-Royal — et ils nous viennent par un intermédiaire dont il serait utile de connaître le désintéressement en l'affaire. Le chapitre consacré à l'appel émouvant de Pascal « *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello* », me paraît tout à fait démonstratif. M. Jovy a établi l'origine de ce fragment des *Pensées* : la citation est tirée d'une lettre de saint Bernard. Aux nombreux témoignages

que M. Jovy apporte de la vénération que Port-Royal affectait pour ce grand mystique, il faut ajouter la lettre de Jacqueline Pascal à Mme Périer, écrite en 1654, où Pascal et sa sœur dissertent agréablement sur la solitude, en invoquant l'autorité de saint Bernard. De cette découverte, les pascalisants sauront gré à M. Jovy, mais ne lui tiendront-ils pas rigueur des pages qu'il a consacrées à l'incident du P. de Frétat? Le chapitre est dur, pour Marguerite Périer, pour le *Recueil d'Utrecht*, pour la grande édition des *Œuvres* de Pascal, pour Pascal lui-même, accusé « d'avoir trahi son âme ». Tous, trompés ou trompeurs! Tous, témoins suspects! L'accusation va loin, car elle renforce toutes celles que certains critiques accumulent contre Marguerite Périer. Au fond, le problème que soulève M. Jovy et qu'il résout contre Pascal se réduit à une critique de témoignages.

L'auteur de l'équivoque dont on aurait amusé le P. de Frétat fut M. Périer, selon les témoignages de Marguerite Périer, du *Recueil d'Utrecht*, et de Rondet, éditeur des *Provinciales* en 1753, auxquels M. Jovy aurait dû ajouter dom Clémencet. Au témoignage du seul Beaubrun, ce fut Pascal. Je veux bien que Beaubrun rallie tous les suffrages, mais à la condition que, par une critique rigoureuse, son unique témoignage soit démontré supérieur en valeur morale à tous les témoignages contraires. On dit qu'il fut « l'un des saints de la cabale ». La cabale n'en a-t-elle pas moins regardé Marguerite Périer, l'*enfant miraculée*, comme l'une de ses plus riches parures? A crédit égal, le témoignage de Beaubrun ne peut donc être préféré que si l'on apporte une garantie nouvelle. M. Jovy me paraît avoir soulevé un très délicat problème, mais ne saurait s'étonner si les pascalisants, par respect pour la mémoire de leur maître, qui leur apprit à exiger les démonstrations rigoureuses, maintiennent leur préférence au récit traditionnel.

Les *Investigations péripascaliennes* se composent de huit études, dont sept sont consacrées directement aux *Pensées*. Le titre du volume est ainsi plus pittoresque qu'exact. De l'abbé de Villars à M. Paul Valéry, en passant par Leibniz, Condorcet, Deleyre, Dugas-Montbel et Silvio Pellico, nous suivons les différents aspects de la critique à l'égard des *Pensées*. La haine des uns succède à l'enthousiasme des autres. Mais qu'il est difficile de rencontrer une critique vraiment impersonnelle, intelligente et sincère! M. Valéry lui-même s'acharne à faire de Pascal l'ennemi de l'homme! On pouvait croire périmé ce portrait romantique d'un Pascal assombri. « J'attends la mort en paix, dans l'espérance de lui (Jésus-Christ) être éternellement uni; et je vis cependant avec joie... ». Mais cette obstination que mettent certains écrivains à rejeter Pascal dans une fausse lumière, qui n'est point celle au milieu de laquelle s'épanouit la tranquillité de son âme croyante, nous entraînerait à de trop longues discussions. Il faut cependant signaler la découverte fort curieuse de l'origine d'une pensée de Pascal. « L'histoire du brochet et de la grenouille de Liancourt » avait arrêté tous les commentateurs. M. Jovy, avec le bonheur qui caractérise ses investigations, a retrouvé l'histoire dans un ouvrage de Jean Skala. Une seule hésitation : comment l'histoire de Skala devient-elle, pour Pascal, « l'histoire de Liancourt »? Réminiscence du duc de Liancourt? Souvenir d'un incident personnel?

Dom Clémencet a écrit une *Vie de Pascal* qu'édite M. Jovy. Je voudrais pouvoir dire que les pascalisants trouveront dans ce document quelques indications précieuses. Ils y trouveront le néant. Clémencet se place à la suite et dans le sillage de Mme Périer. Il n'est jamais sorti de cette sorte de pénombre. A la vérité, il prétend que, pendant la crise du 23 novembre 1654, Pascal eut « une vision extraordinaire », et semble admettre ainsi la réalité d'un ravissement qui se serait achevé en une vision magnifique. Mais je doute que M. Bremond invoque ce témoignage qu'il serait trop aisé d'exténuer, en signalant les nombreuses bévues qui font de cette *Vie inédite* un document de fort médiocre valeur. Ce que dom Clémencet rapporte sur les *Provinciales*

et les *Pensées* n'ajoute rien à ce que l'on connaissait déjà. Il attribue cependant sans hésitation à Pascal les divers écrits des curés de Paris, la Censure de l'évêque de Nevers, du 8 novembre 1651, la Requête des curés de Nevers et celle des curés d'Amiens. A signaler le curieux rapprochement institué par M. Jovy entre le texte de la *Comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui*, tel que le transcrit dom Clémencet, et celui que donne le manuscrit de Guerrier. Qu'il y ait eu bouleversement du texte originel de Pascal, cela ne fait aucun doute, mais la faute doit-elle être rejetée sur Clémencet? Le fragment sur l'amour-propre que Faugère avait déjà publié se retrouve aussi dans le manuscrit de Clémencet, et l'identité parfaite des deux textes pourrait précisément être invoquée comme preuve du respect avec lequel Clémencet transcrivait les écrits de Pascal. Peut-être aurait-on pu signaler que déjà l'amour-propre et ses effets avaient fait l'objet d'une riche analyse, de la part de Silhon. Comme Pascal, Silhon voit dans l'amour-propre un obstacle « à la certitude des connaissances humaines et la cause du déguisement et de l'imposture » naturelles à l'homme. (*De la certitude des connaissances humaines*, livre II, ch. 2.)

Nous voudrions avoir montré tout l'intérêt des recherches de M. Jovy. Elles apportent la preuve renouvelée que lui-même est un merveilleux « excitateur » pour les études pascaliennes.

Joseph Dedieu.

L'Abbé d'Aubignac, **La Pratique du Théâtre**, nouvelle édition avec des corrections et des additions inédites de l'auteur, une préface et des notes, par Pierre Martino. Un volume in-8° de xxx-440 pages. Alger, Carbonel; Paris, Champion, 1927.

La *Pratique* a paru en 1657. D'Aubignac, en 1663-1664, en préparait une édition corrigée qui n'a jamais vu le jour. En 1715, Bernard, à Amsterdam, publiant une seconde édition, se contentait de reproduire la première. M. Martino nous donne l'édition de 1657 avec, en notes, les corrections et additions préparées par l'auteur en 1664.

On ne peut dire qu'elles soient capitales. A part un chapitre : *Des Discours de piété*, qui reproduit des idées exprimées ailleurs par d'Aubignac, ce ne sont guère que quelques corrections de style et surtout des suppressions de passages élogieux pour Corneille. On sait, en effet, qu'en 1663 surgit à propos de *Sophonisbe* une vive querelle entre l'abbé et quelques médiocres défenseurs de Corneille : cette nouvelle édition que préparait d'Aubignac n'était que l'une des nombreuses armes qu'il fourbissait et qui restèrent au fourreau. Quand on a lu les *Dissertations* de la querelle, on ne trouve pas grand chose à apprendre dans l'analyse de ces suppressions.

En revanche, la *Pratique* est en elle-même un ouvrage capital pour l'histoire du théâtre au xvii^e^ siècle. Et c'est cette importance que veut établir la si intéressante préface que M. Martino met au-devant de son édition. La première partie de cette préface est un tableau ramassé et suggestif de l'état du théâtre entre 1620 et 1640. Elle nous fait assister à la naissance de la tragédie classique. L'évolution du public et des acteurs, l'ouverture de salles de spectacle régulières, la transformation des décors et des pièces elles-mêmes, voilà les faits qui marquent cette naissance. L'action des doctes, de Richelieu et de l'Académie aide la tragédie à s'imposer. Elle est à peine née que l'esprit du temps pousse à la codifier. Soutenus par le cardinal, La Mesnardière en 1639, d'Aubignac en 1640 se chargent de ce travail. Mais leur protecteur meurt avant l'achèvement de l'œuvre : la *Poétique* du premier en reste à son premier volume, la *Pratique* du second ne verra l'impression qu'en 1657.

La deuxième partie de la préface de M. Martino étudie la *Pratique* elle-même. Elle soulève plusieurs questions qui ne sont pas sans importance.

M. Martino, sans doute, ne cherche pas à réhabiliter d'Aubignac. Mais il veut — avec raison — montrer que la *Pratique* tient une place de premier plan dans cette histoire qu'il vient de parcourir avec maîtrise. Pour cela, cédant à une tentation, hélas ! bien fréquente, il isole son homme, pensant le grandir. A ses yeux, d'Aubignac ne doit rien aux Anciens, rien même, semble-t-il, aux « doctes » de son temps. Aristote, dit-il, n'est cité qu'une soixantaine de fois dans la *Pratique* ; Eschyle, Sophocle et Euripide ne lui fournissent guère plus d'exemples que les contemporains; et l'abbé se défend nettement d'être un dévot des Anciens.

Mais qu'est-ce que cela prouve ? Tous les théoriciens du XVII^e^ siècle ont dit sur les Anciens la même chose que l'abbé, et un certain nombre avant lui : ils mettent tous l'autorité de la raison au-dessus de celle des Anciens ; mais ils signeraient tous ce mot de D'Aubignac, que « jamais personne ne sera savant dans la poésie dramatique que par le secours des Anciens et l'intelligence de leurs ouvrages[1] ». D'ailleurs, si Aristote n'est cité que soixante fois dans la *Pratique*, il n'eût pas fallu taire que Scaliger l'est autant de fois, qu'Horace, Donat, Castelvetro, Vettori, d'autres encore, le sont souvent, tous interprètes de la doctrine d'Aristote. A côté des exemples tirés des tragiques grecs, il n'eût pas fallu oublier ceux des comiques latins et de Sénèque ; et, pour comparer leur importance à celle des modernes dans la *Pratique*, il eût été nécessaire de remarquer que d'Aubignac avait vu ou lu assurément plus de pièces modernes que d'anciennes.

M. Martino dépasse le but. Il est certain que c'est un grand mérite à d'Aubignac d'avoir enfin écrit un traité du théâtre qui fait une place importante au théâtre moderne, qui joint à l'étude des Anciens l'observation des contemporains, qui est, en même temps que l'œuvre d'un érudit, celle d'un critique. Mais c'est encore l'œuvre d'un érudit nourri d'antiquité.

Je reprocherai encore à M. Martino de n'avoir pas signalé que la *Pratique* est loin d'être un ouvrage original. A lire sa préface, on croirait facilement que d'Aubignac est le seul théoricien du théâtre au XVII^e^ siècle. « Toutes les décisions de l'abbé d'Aubignac, y lit-on, procèdent de méditations sur le jeu des acteurs...[2] ». Mais non, le plus souvent la *Pratique* s'inspire des discussions érudites du XVI^e^ siècle italien ou des enseignements plus récents de Chapelain, Scudéry, la Mesnardière, Mairet, Heinsius, Vossius, etc. En particulier pour les unités, sur lesquelles M. Martino s'attarde[3], d'Aubignac n'a presque rien inventé. Je l'ai dit ailleurs : qu'on me permette de ne pas insister[4].

Ma dernière réserve est à mes yeux la plus grave. M. Martino estime que le système dramatique de l'abbé d'Aubignac « n'a rien à voir avec la tragédie de Racine... », qu'il est la « quintessence » du théâtre de 1620-1640, qu'il est « de pur style Louis XIII[5] ». Mais comment admettre alors que le théâtre de son temps, le théâtre Louis XIII le choque constamment, M. Martino le dit lui-même[6] ? Puisque nous le voyons faire figure de réformateur, c'est bien que son idéal n'est pas traduit dans les pièces qui se jouent vers 1640. Son attitude envers Corneille en est une preuve. Il l'admire, certes. Mais il le critique plus souvent qu'il ne le loue, et ceci même dans le texte primitif. Il en fait un modèle en tant que ce modèle exprime son propre idéal ; mais il le condamne lorsqu'il le voit s'écarter de cet idéal. D'ailleurs, il n'est que de lire les *Discours* de Corneille après la *Pratique* de D'Aubignac pour sentir ce qui les sépare, pour saisir les motifs profonds qui font de la querelle de *Sophonisbe* en 1663 non pas, comme le croit M. Martino, une querelle de personnes, mais l'aboutissement d'une longue opposition d'idées[7].

1. *Pratique*, p. 23.
2. P. XIV. — 3. P. XIX. — 4. *La Formation de la Doctrine classique*, Hachette, 1927. — 5. P. XIII. — 6. P. XVI. — 7. Cf. R. BRAY, *La Tragédie cornélienne devant la Critique classique*, Hachette, 1927.

La *Pratique* est un des plus importants maillons d'une longue chaîne qui part de Hardy pour arriver à Racine. On voit tout au long du siècle la pastorale et la tragi-comédie se transformer, la tragédie naître et éclipser ses rivales, enfin évoluer elle-même pour arriver à la pureté du type chez Racine. Cette évolution tend à faire passer l'action de l'extérieur à l'intérieur et en même temps à la concentrer autour de la crise. Tous les critiques et théoriciens de 1630 à 1650 travaillent à cette évolution, Chapelain, La Mesnardière et d'Aubignac au premier plan. Tous sentent nettement que le théâtre de leur temps, que la tragédie de Corneille en particulier, ne représente qu'une étape sur la voie qui mène à la tragédie classique, c'est-à-dire essentiellement à la tragédie psychologique, à la tragédie de caractères et non plus d'intrigue.

Voilà le correctif qu'il me semble nécessaire d'ajouter à la précieuse préface de M. Martino. En somme, j'aurais voulu voir d'Aubignac replacé dans son temps, et non pas isolé pour lui donner une grandeur factice ; et je ne crois pas qu'il en eût été diminué.

René Bray.

Élise Johnston, **Le marquis d'Argens. Sa vie et ses œuvres.** Essai biographique et littéraire. Un vol. in-8° de 219 pages, Paris.

Très bonne étude qui a des parties excellentes. La meilleure est la biographie où M^lle^ Johnston a mis en œuvre un grand nombre de documents tirés avec patience et sagacité des textes imprimés, des archives de la famille d'Argens, de celles de l'Académie des sciences de Berlin, du musée d'Arbaud à Aix. Cette vie valait qu'on la racontât avec ces scrupules. Elle est infiniment pittoresque puisqu'elle mène le marquis à travers les amours les plus romanesques et les aventures les plus singulières, en Espagne, en Turquie, en Hollande, à la cour de Frédéric II ; à Berlin, il est, avec Voltaire, Maupertuis et quelques autres, l'un des héros de cette vie à la fois philosophique et funambulesque où l'on brille comme un des satellites de « Salomon » pour disparaître comme un obscur comparse. Cette vie est même significative puisqu'elle est (bien que le marquis n'ait rien écrit de romantique) l'une de ces vies inquiètes qui, comme celles de l'abbé Prévost, de Baculard d'Arnaud et de quelques autres annoncent les vies tourmentées chères aux romantiques. Bonne étude également des mérites littéraires de l'œuvre du marquis; le mérite est assez mince, et c'est pourquoi l'étude est courte ; mais il y a pourtant un certain esprit, de pittoresques tableaux de mœurs que M^lle^ Johnston a mis en lumière avec un goût très sûr.

J'aime un peu moins l'étude des idées philosophiques et sociales. Non pas que cette étude soit médiocre. M^lle^ Johnston nous donne une analyse exacte et claire de ces idées ; et le mérite n'est pas mince, car l'œuvre du marquis est copieuse ; dans la plupart de ses ouvrages, qui sont des *Lettres*, ou des *Réflexions*, ou des *Songes*, tous les sujets se juxtaposent au hasard et il n'était pas facile de s'y débrouiller. Tous ceux qui se proposaient de bien connaître le marquis d'Argens reculaient découragés. On pourra désormais s'en tenir, quand on n'aura pas besoin d'une lecture de première main, au très bon résumé de M^lle^ Johnston. Ce qui manque seulement, comme dans presque toutes ces thèses de doctorat d'université, qui ne peuvent être que l'œuvre de deux ou trois années, c'est une connaissance exacte du milieu. Assurément M^lle^ Johnston a mis beaucoup de bonne volonté à s'en informer. Elle ne commet pas d'erreur. Elle a su nouer quelques-uns des liens qui rattachent le marquis à son temps, au goût de l'esprit, des Lettres supposées, à la philosophie de Locke,... etc. Mais ce qui manque, malgré tout, c'est un jugement exact et complet sur l'originalité ou la non originalité de cette philosophie, sur ses sources. En réalité c'est une philosophie qui, malgré ses apparences et la condamnation de la *Philosophie du bon sens*, est plutôt timide. Bien que

cette œuvre philosophique s'étende jusqu'en 1768, d'Argens ne fait guère que continuer Bayle, Fontenelle et n'annonce nullement Diderot et d'Holbach. Il est sceptique, comme Bayle et Fontenelle (et Mlle Johnston a fort bien étudié ce scepticisme) ; il est rationaliste et prétend soumettre tous les dogmes au contrôle de la raison, comme le font ou l'insinuent tous les philosophes depuis le début du siècle. Mais il est dans son examen critique moins hardi que ses prédécesseurs ou contemporains ; les quelques textes audacieux que Mlle Johnston a raison de citer sont rares et dispersés ; les audaces fréquentes et ouvertes vont contre les vœux forcés, les moines, le fanatisme, et c'étaient là, dès 1740, des critiques qui étaient presque banales et manifestement tolérées (surtout celles contre les moines et le fanatisme). Par contre, il n'y a à peu près rien chez le marquis d'Argens qui annonce l'esprit non plus « philosophique » mais « encyclopédiste ». Malgré sa sympathie pour Locke, le marquis n'a pas appris à corriger son scepticisme par la confiance dans les vérités expérimentales, dans les certitudes de la science. En politique, le marquis (comme le marque fort bien Mlle Johnston) est assez étroitement conservateur ; sa morale est la morale « libertine » et « épicurienne » et tout individualiste des libertins de l'école de Saint-Évremond ou de Fontenelle. Il ne semble même pas soupçonner les tentatives de philosophie positive des Diderot, d'Holbach, Naigeon,... etc., et l' « éthocratie », le souci du bien général, l'effort pour subordonner l'égoïsme à l'intérêt général, seul garant des sécurités de l'égoïsme. Presque en tout le marquis est un témoignage et non un précurseur. Il ne faudra pas l'oublier en lisant l'excellent portrait de Mlle Johnston auquel il ne manque qu'une toile de fond.

Mlle Johnston a complété son livre par quelques documents inédits et par une bonne bibliographie suffisante pour juger de la diffusion des œuvres. Elle n'est d'ailleurs pas complète et il aurait été nécessaire de donner des descriptions plus méthodiques (comportant au moins le nombre de pages de chaque volume) pour permettre, si l'on veut la compléter, de discerner les éditions citées des contrefaçons qui, comme on le sait, copient exactement, au XVIIIe siècle, les titres des éditions contrefaites. La minutie, dans ce cas, n'est pas du pédantisme érudit ; elle est une nécessité.

Exposé clair et aisé et bon style.

DANIEL MORNET.

MAY WALLAS. **Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues.** Un vol. in-8° de VIII-308 pages. Cambridge, University Press, 1928.

Un bon livre nous arrive d'Angleterre, sur Vauvenargues. Mlle May Wallas a fait une étude sérieuse et intelligente de son sujet. Elle a visité la bibliothèque Méjanes à Aix ; elle a tiré un bon parti de l'édition Gilbert qui, depuis la destruction des manuscrits de Vauvenargues dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en 1871, est devenue d'un prix inestimable pour les travailleurs. Elle a relevé, dans l'exemplaire de Vauvenargues conservé à la Méjanes, quelques annotations de Voltaire que Gilbert avait négligées. Elle signale aussi quelques documents dont on n'a pas fait usage jusqu'ici : un conte moral de Marmontel, où Voltaire et Vauvenargues sont introduits ; un poème de Le Clerc de Montmercy, qui contient un éloge de notre auteur, et le démarquage fait dans l'*Encyclopédie* d'un certain nombre de passages de l'*Introduction à la Connaissance de l'esprit humain*. Si ces découvertes ne sont pas d'une extrême importance, elles attestent du moins le soin apporté à la préparation de l'ouvrage.

Mlle Wallas a divisé son étude en deux parties : I. *La vie* ; II. *La pensée*. La vie comprend sept chapitres : 1. L'enfance (1715-1733). — 2. L'armée (1733-1741). — 3. Mirabeau et Saint-Vincens (1733-1741). — 4. La campagne de

Bohême (1741-1743). — 5. Amelot et Voltaire (1743-1744). — 6. Paris (1745-1746). — 7. *L'Introduction à la Connaissance de l'esprit humain* (1746-1747). Ce sont l'ordre et les divisions qu'imposent à tous les biographes les faits de la vie et les parties conservées de la *Correspondance* de Vauvenargues. Cette première partie se complète par quelques appendices (1-8) où sont précisés quelques points et discutés quelques problèmes de la biographie. Mlle Wallas, guidée par Gilbert, a tiré des écrits de Vauvenargues à peu près tout ce qu'on y peut trouver de confidences ou de renseignements biographiques. Elle a connu à peu près tous les documents qu'il est actuellement possible de connaître. Si elle ne semble pas avoir consulté les *Annales du Collège royal de Bourbon* d'Aix, de l'abbé Méchin, on ne saurait lui en faire un gros grief : elle n'y aurait à peu près rien trouvé sur son auteur. Je ne sais si M. Saintville, qui s'occupe depuis quelques années de Vauvenargues, aura eu la bonne fortune de dénicher beaucoup d'inédit. Pour ce qui me concerne, dans la très rapide enquête que j'ai faite, je n'ai en ce moment rien d'important à signaler comme ayant échappé aux recherches de Mlle Wallas. On n'a pas non plus de graves erreurs à lui reprocher. Voici seulement quelques menues, très menues observations ou rectifications[1].

P. 11. — Comment Mlle Wallas sait-elle que Vauvenargues lisait Plutarque dans la traduction d'Amyot, et Sénèque dans les traductions de Malherbe et de Du Ryer? Il pouvait avoir dans les mains, pour Plutarque, Tallemant ou Dacier, pour Sénèque, les *Épîtres* traduites par Pintrel.

P. 12. — « Maintenant que son père était marquis, il était plus que jamais impossible à Luc de Clapiers de prendre une autre profession que l'armée ou l'Église. » Pourquoi donc? Il pouvait être magistrat. Il n'eût pas été le seul membre d'une cour souveraine à posséder un titre de marquis. D'ailleurs, tant que son père vivait, c'était à lui qu'appartenait le titre. Ce n'est que par abus qu'il le fit ou le laissa prendre à son fils aîné.

P. 12-13. — Mlle Wallas paraît certaine de l'appauvrissement de la famille de Clapiers. Mais on voudrait savoir sur quoi elle fonde sa certitude. Elle a sans doute raison de dire que le régiment du Roi était un régiment *distingué* (*fashionable*) où le service était coûteux. Mais si Joseph de Clapiers avait été réellement un pauvre gentilhomme, aurait-il choisi précisément ce régiment pour y mettre son fils aîné? Il n'eût pas été en peine d'en trouver un autre : Flandre, où il mit plus tard ses deux plus jeunes fils; ou bien Duras, où était le fils aîné de son voisin et allié le marquis de Mirabeau.

P. 15 et 282. — Comment Mlle Wallas sait-elle que Vauvenargues est arrivé au régiment du roi en 1733 et a fait les campagnes de 1733 et 1734 en Italie? Ses états de services au ministère de la Guerre n'indiquent que la campagne d'Italie de 1735. — Il n'y a dans les œuvres de Vauvenargues qu'un seul passage où il soit question de l'Italie. Mlle Wallas le cite, mais elle en donne une interprétation assez arbitraire. Elle veut y voir un souvenir du séjour qu'il y fit avec son régiment; mais comme elle tient que Vauvenargues n'est pas allé à Rome, là où Vauvenargues écrit Rome, elle veut entendre, assez bizarrement, Milan ou Pavie. En réalité, il n'est pas certain qu'il y ait, dans le passage indiqué, un souvenir de voyage.

P. 16. — « Le 15 mars 1735, Vauvenargues fut promu au grade de *sous-lieutenant*. » Non, mais de lieutenant en second. Il semble que Vauvenargues ne fut jamais sous-lieutenant. Probablement fut-il d'abord au régiment

1. Les citations françaises, très nombreuses, et les noms français, sont, en général, très correctement imprimés. Je n'ai relevé que très peu d'erreurs. P. 196, 197 et 199 : Le Maître de Clavier au lieu de *Le Maître de Claville*; p. 298 : Aubert de la Cheynaye au lieu de *Aubert de La Chesnaye*; p. 298 : Baudrillat au lieu de *Baudrillart*.

comme cadet, sans nomination régulière et sans appointements. A cette date, il n'y avait pas, en règle, de sous-lieutenants dans les régiments d'infanterie. Cependant, on donnait parfois ce grade extraordinairement, comme fit en 1739 le colonel duc de Biron, pour le petit chevalier de Mirabeau, à qui il faisait attendre la lieutenance en second (Gilbert, II, 140). Vauvenargues, dans sa lettre au roi du 8 avril 1743, écrit : « Je sers depuis huit ans ». Ce qui nous reporte exactement à cette nomination du 15 mars 1735, par laquelle il a été inscrit régulièrement dans les cadres du régiment. Avant cette date, il a pu y être présent, il n'en faisait pas partie ; ses services ne comptaient pas officiellement.

P. 20. — C'est une erreur d'étendre aux capitaines l'obligation ruineuse de tenir table ouverte. L'usage ne l'imposait qu'aux colonels et aux généraux. Les capitaines et lieutenants n'étaient obligés qu'à recevoir et traiter les camarades des autres régiments qui passaient par leur garnison. C'était déjà de quoi grever assez lourdement un budget d'officier sans fortune.

P. 29. — A propos des embarras d'argent de Vauvenargues, il valait la peine de se demander comment il se fait qu'il ne se soit jamais adressé au marquis de Mirabeau, maître depuis 1737 d'une belle fortune.

P. 42. — Plus précisément, la terre du Bignon est aux environs de Montargis.

P. 71. — M^lle^ Wallas, comme jadis Morley, s'imagine que c'est l'Angleterre qui a fait Voltaire. Elle écrit : « Voltaire, jeune poète dissipé de trente et un ans, avait fait sa mémorable visite en Angleterre, et en était revenu avec un *credo* philosophique et politique complet qui demeura sans changement jusqu'au jour de sa mort ». C'est exagérer à la fois la transformation de Voltaire pendant son séjour à Londres et l'immobilité de ses idées le reste de sa vie. Chez Voltaire, l'Angleterre a mûri des germes, mais ces germes étaient en lui. Il n'a pris de ce pays que ce qui était à son usage et à l'usage de la France. Sa dette reste considérable ; mais il faut de la mesure et des nuances. M^lle^ Wallas me semble trop préoccupée de laver Vauvenargues du soupçon d'avoir connu les opinions scandaleuses de Voltaire, quand il s'est lié avec lui. En 1743, dit-elle, les *Lettres philosophiques* étaient oubliées. Oui, judiciairement, l'affaire était, comme on dit, classée ; mais les lecteurs n'avaient pas oublié le livre, qui se réimprimait fréquemment. Et puis, il y avait eu l'affaire du *Mondain* en 1736, celle de *Mahomet* en 1743, et, entre les deux, en 1739, la suppression par arrêt du Conseil du volume qui contenait des essais historiques admirés de Vauvenargues (Gilbert, I, 268). Vraiment, l'homme intelligent qu'était Vauvenargues ne pouvait ignorer qui était en son fond le grand écrivain avec lequel il était fier de se lier.

P. 90. — « Devait-il après tout céder (à sa famille), rentrer chez lui, devenir un gentilhomme de campagne invalide, et ne rien faire à Aix le reste de sa vie ? » ou bien se faire homme de lettres ? Mais l'alternative ne se posait pas ainsi. Rien ne prouve que sa famille voulût le condamner à l'oisiveté d'un hobereau. Il est naturel de supposer qu'elle voulait lui faire prendre quelque charge municipale ou judiciaire en Provence.

P. 120. — M^lle^ Wallas déclare avec raison qu'il est impossible de savoir si Vauvenargues, dans le cas où il aurait vécu, serait resté en sympathie avec Voltaire. Pourquoi donc supposer qu'il n'aurait pu le faire, et que *Candide* l'aurait effrayé et dégoûté ? Ce n'est pas sûr du tout ; mais surtout on a le droit de croire qu'il aurait admiré et aimé le défenseur de Calas et de Sirven.

P. 292-293. — L'anecdote selon laquelle Vauvenargues, à son lit de mort, aurait refusé l'assistance d'un prêtre, n'est pas seulement dans une note de l'édition de Kehl des *Œuvres de Voltaire*, qui doit être de Condorcet. On la trouve dans la notice de Suard, et celui-ci donne sa source : il tient le fait du

comte d'Argental qui, faisant visite à Vauvenargues, disait l'avoir vu congédier un prêtre, et avoir recueilli de la bouche du mourant la citation de Racine. L'anecdote ne contredit pas l'attitude religieuse de Vauvenargues, autant que le croient Suard et Mlle Wallas. Tout dépend du ton dont on admet que la citation est prononcée : elle peut se dire avec un sourire.

P. 294. — L'idée que Vauvenargues ait pu se croire obligé de faire un éloge de Fontenelle pour plaire à Voltaire ne tient pas debout. Voltaire a toujours fait beaucoup de réserves sur Fontenelle.

Dans la seconde partie, Mlle Wallas étudie la pensée de Vauvenargues : I. Introduction (Comment Vauvenargues s'est mis dans son œuvre ; sa révolte contre son expérience ; fondements de sa psychologie ; sa place dans l'histoire de la pensée française). — II et III. L'aspect critique de la pensée de Vauvenargues (à l'égard du XVIIe siècle : christianisme, morale rationnelle ; — à l'égard du XVIIIe siècle : épicurisme ; influence de Larochefoucauld ; pyrrhonisme). — IV. Contribution positive de Vauvenargues à la psychologie de l'intelligence (réaction contre la « raison » ; idée de la nature de l'esprit ; la vérité atteinte par le « sentiment »). — V. La morale constructive de Vauvenargues : éléments positifs (activité et désir de la gloire ; force, souplesse, appétit de bonheur ; générosité, courage, humanité). — VI. Politique et métaphysique (idées sociales et politiques ; idées philosophiques).

Conclusion. — Cette partie est complétée par quatre appendices (9-12) et par une bibliographie et un index.

L'étude de la pensée de Vauvenargues est conduite avec le même sérieux que celle de la biographie. Mlle Wallas a le souci très louable de se tenir constamment près des textes. Elle s'est informée consciencieusement du mouvement des idées dans la littérature et dans la société, et elle a cherché à marquer la place de Vauvenargues dans cette évolution. Elle a bien vu qu'il s'opposait à la fois, par certains aspects de sa sensibilité et de sa pensée, au XVIIe siècle cartésien et chrétien, et au XVIIIe siècle épicurien et sceptique, également éloigné aussi de l'un et de l'autre par son aversion pour la légèreté de l'esprit mondain.

Sur certains points, sans doute, il y aurait à approfondir, à préciser et à compléter. Dans certains chapitres aussi (surtout V et VI), l'exposition est confuse ; chaque détail est clair, l'ensemble manque de netteté. Cependant, on trouvera dans cette seconde partie bien des remarques utiles et judicieuses. Peut-être Mlle Wallas est-elle trop portée à trouver des contradictions et des incompatibilités dans la pensée de Vauvenargues. Elle a oublié parfois la remarque essentielle qu'elle a faite quelque part, que Vauvenargues n'est pas un philosophe de profession, travaillant dans son cabinet à édifier une construction d'un caractère scientifique et impersonnel, que c'est simplement un homme qui manifeste son tempérament par des écrits, faute d'avoir pu le réaliser par l'action dans sa vie. Toute idée, chez Vauvenargues, correspond à une réalité spirituelle, à une tendance ou à une réaction observée et vécue. Il est futile de dire que deux états qui sont en lui n'ont pas, en bonne logique, droit d'y être : s'ils sont ensemble, c'est qu'ils peuvent coexister. Il faut dire seulement que l'unité parfaite, l'homogénéité rigoureuse de la pensée appartiennent à l'homme abstrait, non à l'homme vivant ; et cet homme-ci est terriblement vivant. La recherche des contradictions et des incompatibilités est le petit jeu favori des philosophes ; et ils en abusent parfois. Mlle Wallas n'a pas toujours échappé à cette tentation. Je ne vois pas qu'il y ait, même en logique pure, incompatibilité entre un idéal d'énergie et un idéal de bonté ou d'humanité, entre une conception morale et une conception sociale de la vertu. Ce sont des notions distinctes, mais qui ne s'excluent pas. Il n'est pas sûr qu'il ne faille pas une plus grande âme, et plus énergique, pour servir les hommes que pour s'en servir. Il n'est pas nécessaire, non

plus, qu'une morale constructive découle toute d'un principe unique. Si la morale se propose le règlement de la vie humaine, il faut bien qu'elle tienne compte de la nature humaine, de toute la nature humaine ; ce qui introduit forcément la complexité.

Pour conclure, l'étude de M^lle^ Wallas est actuellement le meilleur et le plus sûr guide auquel on puisse recourir pour acquérir une connaissance exacte et solide de Vauvenargues et de son œuvre.

GUSTAVE LANSON.

F. FUNCK-BRENTANO, **Retif de la Bretonne**. Portraits et documents inédits. Un vol. in-8° de 424 pages. Paris, Albin Michel, s. d. (1928).

Excellente étude biographique sur Retif de la Bretonne. M. Funck-Brentano, dont l'œuvre est considérable et remarquable, n'est pas toujours un historien rigoureusement objectif. Il a ses idées, ses convictions et il met les faits à leur service. D'autre part, il ne lui déplaît pas de plaire et de choisir dans l'histoire ce qui a des allures de roman. Je n'ai pas à dire si son œuvre y gagne ou y perd. Mais il est très certain que son histoire de Retif est à la fois romanesque, plaisante et qu'elle suit pas à pas les documents les plus sûrs. Ces documents sont actuellement fort nombreux ; mais ils sont pour une part dispersés dans des études peu connues telles que celles de Challe dans le *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne* (1855), de Léonce Grasilier (1927), de Monceaux dans l'*Annuaire de l'Yonne* (1892),... etc. Aux études documentaires déjà parues, M. Funck-Brentano a ajouté quelques inédits qui se bornent, me semble-t-il, à quelques documents sur sa famille et à un *Memento* qui est aux Archives de la Bastille. Mais l'ouvrage s'appuie sur une étude plus importante. Les renseignements qui nous permettent de raconter dans le détail la vie de Retif sont ceux qu'il nous donne lui-même directement ou indirectement dans ses œuvres. Que valent-ils, étant donné qu'ils viennent d'un homme à l'imagination ardente et, somme toute, d'un névrosé ou même d'un demi-fou ! M. Funck-Brentano, en comparant les divers récits d'un même épisode (il y en a jusqu'à quatre) et en confrontant ce que nous apportent les documents authentiques (états des lieux,... etc.), a fort bien montré que Retif était, pour l'essentiel, sincère et véridique.

C'est donc une biographie très complète, très sûre. Et comme l'existence de Retif est plus romanesque que tous les romans inventés, M. Funck-Brentano n'a pas eu à céder à la tentation de la romancer. Il n'a eu qu'à suivre la vie même. Comme elle est d'ailleurs très encombrée, il a débrouillé, mis en lumière avec beaucoup de sagacité et un art très adroit les épisodes essentiels. Son livre est bien l'étude définitive sur la vie de Retif.

Ce n'est pas dire qu'il soit complet. Je regrette un peu que M. Funck-Brentano conte cette vie plus qu'il ne la juge. Je ne parle pas d'un jugement moral qu'il est bien facile de laisser au lecteur, mais d'un jugement historique. Quel enseignement devons-nous tirer de cette vie singulière, de ce document ? Retif estime que son père, fermier, et les siens étaient fort heureux, vivaient dans le travail, la paix et une réelle abondance. Ce bonheur, cette abondance étaient-ils la règle, ou fréquents, ou exceptionnels dans la France de 1750 ? M. Funck-Brentano semble croire — rapidement — qu'ils étaient fréquents. Je ne dis pas non. Mais cela n'est pas d'accord avec les études les plus récentes, les plus solides sur la condition des paysans en France au XVIII^e^ siècle, avec les Cahiers de doléances pour les États généraux. Si l'on veut des textes encore plus authentiques que *La Vie de mon père*, puisqu'ils sont directs, il faudrait consulter deux ou trois douzaines de Livres de raison rédigés par des cultivateurs d'une condition analogue à celle de Retif le père. De même, à lire la vie de Retif, il semblerait que la plupart des filles

du peuple et de la petite bourgeoisie fussent des « Marie couche-toi là » prêtes à accorder leurs faveurs à qui payait ou leur plaisait. Cela ne serait pas d'accord avec cet éloge de l'ancien régime que M. Funck-Brentano a repris plusieurs fois. M. Funck-Brentano signale que, malgré les immoralités ou obscénités de ses livres, Retif a passé pour un professeur de morale non pas seulement en France, mais encore à l'étranger. Comment expliquer ce paradoxe ? Condition des paysans, moralité du peuple et de la bourgeoisie, conceptions morales dans la littérature, il n'était certes pas possible à M. Funck-Brentano d'élucider, dans son livre, ces problèmes et quelques autres, ni même de les discuter longuement. Mais il aurait pu en signaler clairement la complexité, les difficultés, nous montrer que, si l'on peut prendre le plus vif plaisir à lire la vie de Retif, il faut se garder, si l'on n'a pas de bonnes raisons, de chercher dans ces aventures des prétextes pour des jugements généraux.

DANIEL MORNET.

JOSEPH LE GRAS, **Les Grands Événements littéraires. Diderot et l'*Encyclopédie***. Un volume in-12 de 170 p. Amiens, Malfère, 1928.

J'ai dit, à propos de l'ouvrage de M. Gaiffe, les mérites généraux de cette collection des Grands Événements littéraires. L'étude de M. Le Gras confirme cet optimisme. Sa méthode est excellente. Pour écrire l'histoire de la publication ou plutôt des tribulations de l'*Encyclopédie*, nous disposons de documents nombreux et authentiques, de toutes sortes de correspondances et pièces officielles dont les plus nombreuses et les plus importantes sont aux Archives de la Bastille et à la Bibliothèque Nationale dans la collection Anisson-Duperron. M. Le Gras en a fait un dépouillement scrupuleux; il en a tiré pas mal de textes qui n'avaient pas encore été cités et dont quelques-uns sont d'un vif intérêt (par exemple, p. 133, ce fait trouvé dans le dossier du procès Luneau de Boisgermain, que, lorsque l'autorité supprima l'*Encyclopédie*, aucun souscripteur ne réclama le remboursement de soixante-douze livres auquel il avait droit). Appuyé sur ces documents irrécusables, le récit de M. Le Gras est un des plus sûrs et des plus complets que je connaisse.

Il est en même temps très vivant. Il l'est par son sujet même, qui est le récit d'une bataille intellectuelle et morale. Mais la bataille a été souvent confuse, tâtillonne, empêtrée de chicanes juridiques. M. Le Gras, en donnant toutes les précisions nécessaires, a su en dégager les épisodes essentiels et donner à sa très scrupuleuse érudition le mouvement de la vie.

Les seuls défauts du livre sont imputables non à M. Le Gras, non pas même à la collection, mais à une certaine sorte d'opinion dont la collection, puis nécessairement M. Le Gras, ont subi les exigences. La collection n'aurait pas été organisée sans le prodigieux succès commercial des biographies romancées. Or, l'auteur qui se respecte d'une collection de vies romancées qui se respecte estime qu'il est tout et que les autres ne sont rien. Même s'il doit tout ce qu'il sait à des ouvrages de seconde main, il tient ces ouvrages pour néant. Car il a, lui, le talent ou le génie ; il représente la « vie » ; les autres ne sont que des érudits, des pédants, d'obscurs ouvriers. Chacun sait que le Parthénon est l'œuvre de Phidias ; nul ne se soucie de connaître les noms des maîtres maçons. On passe donc sous silence, ou l'on mentionne d'un mot tous ceux qui vous ont précédé et que l'on a copieusement mis à profit; tout de même que Phidias n'a pas fait graver sur le marbre le nom de ses conducteurs de travaux. Les érudits, les savants auraient bien tort de protester. Ils auront leur revanche. Il y a des biographies romancées ou publiées dans ces collections romancées qui sont remarquables, mais presque toutes seront oubliées depuis longtemps alors qu'on lira toujours ou consultera les bons

travaux d'érudition. M. Legras, qui est scrupuleux et modeste, est bien loin de cet état d'esprit. Mais il en a un peu subi les exigences. Il semble, à le lire, qu'il ait découvert tous ces dossiers manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal ou de la Bibliothèque Nationale. Or, ils ont été consultés depuis longtemps par une bonne douzaine d'érudits, par F. Bonnefon, par J.-P. Belin, pour ce qui concerne l'abbé Trublet, par Delafarge pour ce qui concerne Palissot,... etc. Sans eux M. Le Gras ne se serait peut-être même pas douté de leur existence. Il est certain que M. Le Gras n'a rien cité de seconde main, qu'il a vu lui-même toutes les pièces, que c'est à elles seules qu'il a le droit de se référer. Mais pourquoi ne pas rendre hommage, dans une bibliographie d'une demi-page, à ceux qui ont montré la voie et suggéré les recherches?

Un autre inconvénient des collections à la mode, c'est qu'elles se préoccupent de la curiosité et du pittoresque, des faits et des individus exceptionnels plutôt que des idées et des études générales. Faites trop vite par des auteurs qui n'ont pas toujours le temps d'élargir leurs recherches ou qui ne s'en soucient pas, elles restent contestables, vagues ou muettes dès qu'on y cherche des vues d'ensemble. Les vues d'ensemble que M. Le Gras ne fait d'ailleurs qu'esquisser sont la partie la moins bonne de son livre. Il est excusable de croire que la Franc-maçonnerie a été une société d'esprit philosophique et qu'elle ait suggéré l'*Encyclopédie*. Il se trompe, non pas avec M. Lanson qui, en faisant connaître un texte très curieux mais unique, et resté unique, demandait un supplément d'enquête, mais avec tous ceux qui, en jugeant la Franc-maçonnerie, ont ignoré plus des trois-quarts des documents, non pas cachés dans les archives, mais actuellement publiés. Le dépouillement complet de ces documents témoigne avec évidence, comme je le montrerai, que, sauf dans quelques cas exceptionnels et isolés, la Franc-maçonnerie n'a jamais eu l'esprit révolutionnaire, ni même philosophique ou encyclopédique. Tout de même les conclusions générales de M. Le Gras sur la valeur de la pensée dans l'*Encyclopédie* me paraissent bien hâtives. Nous connaissions assez bien l'histoire de la publication de l'*Encyclopédie*. Nous la connaissons très bien depuis le livre de M. Le Gras. Mais *nous ne savons pas ce qu'il y a dedans*. Aucun de ceux qui en ont parlé ne l'a lue, pas même dans sa plus grande partie. Nous n'avons rien de précis sur ce contenu, à part un bon livre de M. R. Hubert sur les doctrines économiques et sociales, dont les conclusions ne plaident pas en faveur de l'originalité, de l'audace, de la cohérence des rédacteurs. Tout ce que j'ai lu et examiné du fameux dictionnaire me porte à généraliser les conclusions de M. Hubert plutôt que celles de M. Le Gras, qui y trouve « une pensée féconde, une science qui, déjà, connaît sa méthode, et marche d'un pas jeune et fort vers un objectif assuré ». L'importance de l'*Encyclopédie* est dans son intention, sa réputation et sa diffusion plutôt que dans son exécution.

J'aurais quelques autres points à discuter, mais qui, tous, touchent à l'histoire générale de Diderot ou du XVIII[e] siècle, non au sujet propre de M. Le Gras, qui est l'histoire extérieure de l'*Encyclopédie*. Je ne signalerai qu'un dernier détail pour féliciter sincèrement M. Le Gras de n'avoir hasardé que celui-là, et encore sans l'inventer. On sait que la mode, momentanément triomphante, est d'exiger des biographes qu'ils écrivent des romans-feuilletons ou des mélodrames. Il faut qu'ils découvrent ou inventent la scène à faire ou le dialogue étincelant ou tragique. Il n'y a qu'une scène à faire dans le livre de M. Le Gras. Diderot a découvert trop tard, après impression, que Le Breton a mutilé les passages trop audacieux du dictionnaire. Fureur, désespoir, projet de rupture, résignation. « Sa lettre terminée, dit M. Le Gras, [lettre où il consent à reprendre sa direction] cet homme qui a supporté toutes les tribulations, subi toutes les angoisses, résisté aux plus viles attaques, et qui devrait à jamais être bronzé devant la vie, cet homme de cinquante ans

passés s'effondre sur sa table et sanglote comme un enfant. » Sans doute, l'effondrement, les sanglots sont suggérés ou donnés par les textes. Mais il ne faudrait pas oublier que Diderot s'est effondré, a ressuscité, sangloté mille fois dans sa vie, qu'il nous a décrit lui-même tous les tumultes physiologiques que la moindre émotion suscitait en lui. Il n'y a pas à faire jouer devant nous la grande scène de l'impassible enfin précipité dans les gestes de la passion. Diderot a passé sa vie — ainsi que pas mal de ses contemporains — à gesticuler et sangloter.

DANIEL MORNET.

JULES BERTAUT, **Égéries du XVIII^e siècle. Madame Helvétius, Madame Diderot, Madame Suard, Madame Delille, Mademoiselle Quinault.** Un vol. in-12 de 256 p. Paris, Plon, 1928.

C'est une suite de biographies romancées. On sait quelle est la règle du jeu. L'auteur — quand il est scrupuleux — part d'un fait exact ou supposé exact, puis il l'interprète en le mettant en scène. Il sait que Dorante épouse Angélique et, certainement ou probablement, par amour. Il inventera donc la peinture des tendresses de son cœur ou les dialogues charmants des amoureux. L'avantage, pour le grand public, c'est que le récit est vivant ou « fait » vivant ; il y suffit de talent, d'imagination, d'adresse. M. J. Bertaut a du talent. Les récits ont de l'aisance, du mouvement, de la grâce. Ils n'ont pas les suggestions poétiques, le lyrisme contenu et pathétique des études analogues d'Ed. Pilon. Mais ils sont aimables, pittoresques, écrits dans un style alerte et spirituel.

Par surcroît, si l'on veut, et je rends compte ici du livre parce que je puis écrire *surtout*, ils sont scrupuleusement informés. J. Bertaut n'a pas seulement le désir de plaire et d'atteindre par n'importe quels moyens les gros tirages, il a le désir d'être vrai. Il sait quelles sont les méthodes les plus nécessaires pour y parvenir ; il fait, avec patience, toutes les recherches, du moins toutes celles qui rassemblent les sources principales et secondaires. Il connaît même des études difficilement accessibles ou connues des seuls érudits, par exemple les brochures du chanoine Marcel sur Diderot et sa famille. Il fouille dans les vieilles revues. Il s'est fait communiquer des lettres inédites de M^me^ Suard. Bref, il est bien informé ; et il signale ses sources d'information. Méthode honnête et scrupuleuse, très inférieure évidemment pour l'allure et l'ébahissement de la galerie à celle qui consiste à puiser toutes ses connaissances dans deux ou trois ouvrages de seconde main pour oublier de les citer, dès qu'on a rédigé son livre, avec mépris. On pourra donc lire ces *Égéries* non seulement pour son plaisir, mais pour se faire une idée très juste, très exactement nuancée de certains écrivains et de certains milieux du XVIII^e siècle.

Le livre n'échappe pourtant pas à certains dangers du genre, à ceux où il verse dès que le biographe ne s'appuie pas sur des enquêtes rigoureusement critiques, faites par d'autres ou par lui. Ignorance parfois de documents peu connus mais importants. Par qui connaissons nous essentiellement M^me^ Diderot? Par sa fille et par son mari ; deux autorités qui peuvent être suspectes. Et aussi par des documents authentiques, deux rapports de police dénichés par Campardon, où ladite M^me^ Diderot est accusée de s'être battue avec des marchandes en leur cognant véhémentement la tête contre les murs. Si l'on veut se mêler de discerner les torts réciproques du mari et de la femme, il est indispensable de rappeler ce document. Quand on doit répondre devant la justice de coups et blessures, il y a des chances pour qu'on ait été non pas seulement la ménagère bornée et tâtillonne que nous peint J. Bertaut, mais une « Égérie » un peu mégère dont on a quelque raison de redouter la compagnie. En outre, il arrive à J. Bertaut d'altérer la vérité ou la vraisemblance littéraire — cela, d'ailleurs, rarement et sans parti pris, — en glissant sur la pente de

l'agrément et du pittoresque. L'époux qu'il nous présente de Mme Diderot est exactement le contraste — pittoresque — de la bourgeoise, prudente, économe, domestique Mme Diderot : une tête à l'évent, un bohème, un coureur de cafés et de salons, un péroreur qui ne cherche qu'à se « sauver ». Assurément Diderot est tout cela. Mais comment oublier que cet homme qui court, s'enfuit, cet esprit sautillant, a assumé et mené à bien la tâche la plus écrasante, non seulement les vingt gros volumes de ses œuvres, auxquels il en manque sans doute trois ou quatre d'inédits, mais cette immense entreprise de l'*Encyclopédie*, qu'il n'a pu conduire à son terme que par le travail le plus acharné, travail dont l'évidence s'impose et dont les contemporains ont d'ailleurs été les témoins.

Surtout ces biographies ne sont à aucun moment des biographies critiques. J. Bertaut peut appuyer tous les faits de ses biographies sur des témoignages, et même une bonne part des « états d'âme » qu'il prête à ses héros ont leurs points de départ dans ces témoignages. Mais que valent ces témoignages? Comment écrire la biographie de Jean Racine en se fiant à la vie où le fils pieux nous a narré avec componction que son père avait connu la Champmeslé pour avoir pris avec elle des leçons de déclamation. De même, quelle confiance convient-il d'avoir dans les mémoires de Mme de Vandeul, où la fille a consigné ce que son père, grand hâbleur ou, plutôt, grand dupeur de lui-même (M. Bertaut en donne une preuve excellente entre cent), avait bien voulu lui dire. Dès qu'on aborde cette biographie critique, dont le chanoine Marcel n'a donné que de courts fragments, on se heurte à bien des incertitudes, à bien des contradictions. Que valent, de même, ces *Mémoires de Mme d'Épinay* dont J. Bertaut se sert pour la vie de Mlle Quinault? La preuve est faite, par le manuscrit même, que c'est une œuvre polémique tripatouillée dans des intentions polémiques, et non pas des mémoires de bonne foi. Jamais J. Bertaut ne semble se douter de ces incertitudes et difficultés. Il serait puéril de le lui reprocher comme il serait puéril de s'étonner que le théâtre populaire du Trocadéro ne joue point *Rosmersholm* ou le *Canard sauvage*. J. Bertaut obéit à la loi du genre qui impose au biographe romançant de ne jamais douter et de ne jamais ignorer. Mais il convient de rappeler que, pour ceux qui aiment la vérité plus que le roman, ces sortes de biographies, même les plus intelligentes et les moins romans, comme la sienne, ne suffisent pas.

DANIEL MORNET.

ÉMILE HENRIOT, **Récits d'autrefois. Voltaire et Frédéric II.** Un vol. in-12 de 127 pages. Paris, Hachette, s. d. [1927].

C'est un excellent petit livre où il y a de la science et beaucoup de talent. Le sujet en est bien choisi. Il convient au « grand public » parce que le grand public est souvent un public de petit esprit : querelles mesquines de grands hommes avec ragots, potins, romans chez la portière, grenouilles qui prétendent être bœufs et montagnes qui accouchent d'une souris, voilà qui est assurément fort divertissant. Mais on peut aussi y prendre de justes plaisirs. L'aventure est vraiment pittoresque, avec un mélange inimitable et savoureux de sottise et d'esprit, d'intentions grandes et d'actions misérables. Surtout le profit peut s'y rencontrer avec le plaisir. Mille détails et l'ensemble nous instruisent excellemment sur le caractère de Frédéric et sur celui de Voltaire. Bien contée, et avec précision, l'aventure et ses aventures nous en disent plus long sur ce tempérament de Voltaire qu'une biographie d'ensemble et qui serait enfermée dans ces 127 pages.

Or l'histoire est maintenant connue avec une très satisfaisante précision. Seulement ces précisions sont dispersées dans des études partielles ou des études d'ensemble déjà anciennes, incomplètes et lourdes. M. Émile Henriot

s'est informé avec diligence et jugement de tous ces travaux. Il connaît bien, par surcroît, par des recherches personnelles, cette partie du XVIIIe siècle. Il nous a donc donné un récit sûr et précis. Surtout il lui a donné la vie et la verve. Il a débrouillé avec adresse la confusion des intrigues et des racontars. Tout marche à l'événement dans cette histoire qui s'est si souvent, en réalité, recourbée en replis tortueux. Il y a mis enfin l'esprit qui convenait, discret pour ne pas déformer les faits, alerte et cinglant comme il le fallait pour parler de Voltaire et ne pas faire injure à son esprit. Du récit les enseignements essentiels sont non pas étendus en dissertations mais suggérés. Émile Henriot veut rester narrateur et ne pas être commentateur. Au surplus, on ne doit pas oublier que les règles impérieuses de la collection l'enfermaient dans un petit nombre de courtes pages.

J'ai regret, pourtant, qu'elles soient si courtes. Je ne fais pas reproche à l'auteur de ce qu'il ne dit pas et, sans doute, ne voulait pas dire. Mais je voudrais qu'on n'oubliât pas quelques considérations qui ne sont pas divertissantes mais qui sont justes. Émile Henriot est fort impartial. Il n'épargne ni n'accable ni Frédéric II ni Voltaire. Ce sont les faits qui les louent ou qui les moquent, des faits présentés sans parti pris dans une juste lumière. Et je n'ai moi-même aucune indulgence pour les pasquinades, voire vilenies de Voltaire. C'est un admirable esprit dans un caractère dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est bien inquiétant. Tout de même il ne faut pas lui refuser les excuses que lui donnent l'esprit du temps, des erreurs qui étaient celles de tous. Émile Henriot reconnaît qu'il n'a pas été seul à ne pas s'affliger de la défaite de Rosbach et à n'y voir qu'un ridicule pour MM. les généraux du roi. Il conviendrait d'insister sur ce point. J'ai eu l'occasion de lire des douzaines de mémoires et livres-journaux du XVIIIe siècle, écrits par de grands ou petits bourgeois qui les écrivaient pour eux et non pour l'impression. Ils confirment cette vérité que les guerres de Louis XV ne soulèvent, pendant très longtemps, aucun intérêt patriotique. Elles n'éveillent même pas la sorte d'intérêt que nous prenons, que des esprits moyens peuvent prendre aujourd'hui à une campagne du Maroc ou de Syrie; du moins tant que la guerre est loin et ne fait pas craindre de pillages. Le sentiment patriotique, la conscience du « citoyen » ne naissent guère que vers 1760 et ne se diffusent que vers 1770-1780, date à laquelle ce sentiment devient très intense. On peut, on doit de même atténuer le sens des fâcheuses spéculations de Voltaire sur le remboursement des billets saxons. Il était fort difficile, vers 1750, de s'enrichir, quand en n'était pas commerçant, par des moyens parfaitement loyaux. Il fallait être dans la finance, qui n'était guère qu'une caverne de brigands, ou spéculer. Spéculer, quand on était « né » sur les bonnes ou mauvaises volontés des gens en place qui donnaient pensions, charges et bénéfices, sur les mariages, adultères, maîtresses; spéculer, quand on était de roture, avec les financiers et les juifs, et les grands seigneurs moins honnêtes que les juifs. De même les flagorneries de la marquise du Châtelet, de Voltaire envers Frédéric et les envoyés de Frédéric sembleraient moins plates si l'on se rendait compte de ce qu'était au XVIIIe siècle faire sa cour au moindre représentant d'une autorité et ce qu'étaient alors les agenouillements et rampements obligatoires.

J'aurais aimé que le livre marquât l'une des conséquences de l'aventure, celle qui contribua si puissamment à faire de Voltaire un autre homme et que M. A. Morize a si bien étudiée dans sa remarquable édition de *Candide*. Le joyeux Voltaire du *Mondain* devient en 1759 un sceptique pessimiste. C'est parce que l'aventure avec Frédéric l'a fait tomber de très haut très bas. Mais je cède à la tentation de transformer la narration d'Émile Henriot en considérations et à l'injustice de regretter qu'il n'y ait pas dans 127 pages la matière de 300.

D. MORNET.

PRINCE DE LIGNE, **Fragments de l'histoire de ma vie,** publiés par FÉLICIEN LEURIDANT; introduction par EDOUARD CHAPUISAT. 2 tomes in-8° de LXXIII-324 et 426 pages. Paris, Plon, 1928.

On attendait avec curiosité cette publication, la plus importante dont le Prince de Ligne ait été l'objet depuis de longues années. Elle rend définitivement caduques les éditions de ses prétendus *Mémoires* parus d'abord dans la *Revue Nouvelle* de 1846, puis en volume par les soins successifs d'Albert Lacroix (1860) et d'Eugène Gilbert (1914). L'éditeur de 1846 n'avait disposé que d'une copie fort incomplète, et encore n'en avait-il pas tout reproduit. M. Ed. Chapuisat à retrouvé naguère le manuscrit original dans les archives de la librairie Cotta, à Stuttgard. Il quadruple l'étendue de l'œuvre, et rien n'en avait paru jusqu'ici, à part quelques extraits, sévèrement filtrés, imprimés entre 1829 et 1833 dans la *Bibliothèque universelle* de Genève.

Il était bien juste que l'honneur de donner enfin l'édition intégrale de cette vaste autobiographie à bâtons rompus fût réservé à M. Félicien Leuridant, l'infatigable directeur des *Annales Prince de Ligne*, et certes l'homme au monde qui a le plus fait pour la gloire posthume du Prince charmant. Il a naturellement pris pour base le manuscrit de Stuttgart. Mais il l'a collationné sur les autres copies et a intercalé dans ce texte les fragments qui se trouvent y manquer. Il nous offre aujourd'hui, en deux gros volumes, le résultat de son consciencieux labeur : les fragments du tome I étaient pour la plupart connus déjà, mais le tome II presque tout entier a la saveur de l'inédit.

On n'oserait affirmer que cette révélation ajoute beaucoup au mérite de l'écrivain. Ligne a toujours été incapable de l'effort que réclame une composition cohérente et suivie. Il s'y est encore moins contraint ici qu'ailleurs. Ce ne sont que notes prises au jour le jour, au gré du caprice et de l'heure, et les impressions récentes s'y entremêlent aux lointains souvenirs. Sans cesse revient la formule : « Ai-je dit que... ». L'a-t-il dit ? Il lui suffisait, pour s'en assurer, de feuilleter les cahiers précédents. Il n'en prend pas la peine, et la même anecdote reparaît parfois à cent pages de distance. Après tout, cette négligence même a son attrait. Elle s'harmonise, en tout cas, avec les qualités ordinaires du Prince : une vivacité superficielle, un ton d'aimable causerie, un esprit primesautier, qualités qui ne s'affirment du reste inférieures en rien, même dans les pages des dernières années, à ce qu'elles étaient dans les œuvres plus anciennes. A ces mérites habituels de sa prose, il faut ajouter ici une sincérité sans fard, qui lui fait avouer de bonne grâce ce qu'il taisait ailleurs, ou se contentait de laisser deviner.

Le portrait qu'a voulu nous léguer de lui l'auteur de ces *Fragments* se trouve de la sorte enrichi de cent traits nouveaux et de mille détails inédits. Modifient-ils dans l'essentiel l'image qu'on avait pu jusqu'ici se faire de sa personne ? Il ne semble pas, et l'œuvre est peut-être, tout compte fait, plus révélatrice pour son milieu et ses entours que pour lui-même. On ne pourra plus guère écrire sans la consulter l'histoire de la cour et de la société de Vienne entre 1790 et 1814. Mais, en ce qui le concerne, elle se borne à accentuer certaines tendances déjà souvent notées. Le penchant à la galanterie, par exemple. Ces cahiers abondent en amoureux larcins lestement confessés, et à un âge où ils n'ont plus l'excuse de la jeunesse. Décidément, il y avait, chez ce gentilhomme, un coin de Casanova, ou tout au moins de Lauzun.

Il faut de même hausser de quelques degrés l'ardeur de sa gallophobie. On savait par ailleurs qu'il n'avait jamais pu pardonner à la France la Révolution, qui l'avait ruiné, ni la mort de Marie-Antoinette, « la charmante, l'infortunée reine » qu'on ne pouvait voir « sans l'adorer ». Mais on n'eût pas cru que cette aversion fût poussée jusqu'au dégoût haineux. Force est bien de se rendre à l'évidence. Ceux qu'il se plaisait jadis à fréquenter ne sont plus pour lui que « les horribles Français » (II, 7). Il les peint « inquiets, jaloux,

susceptibles, pleins d'amour-propre et d'envie de dominer ». Et il reproduit *con amore* la boutade de milord Bristol, qui commente ainsi le mot fameux de Voltaire sur les « tigres-singes » : « Les premiers sont restés en France, et les autres sont émigrés... » (II, 305).

On pense bien que les victoires de Napoléon n'entraînent point la réconciliation. Il s'en faut. Le nouvel empereur, Ligne le considère avec une sorte de stupeur jalouse, où une admiration involontaire le dispute à la fureur. C'est à ses yeux un « sorcier » (II, 69), un « homme-démon » (II, 65), un « tremblement de terre » (II, 138), ou encore « Satan Ier » (II, 148). Il l'abhorre au point de refuser obstinément, en dépit de toute sa curiosité, de se laisser présenter à lui par son ami Narbonne; mais il ne supporte pas, d'autre part, qu'on affecte de le mépriser. Il est vrai qu'avec tout cela il aide de son mieux au mariage de Marie-Louise (II, 222). Mais c'est chez lui pure politique.

Le texte que nous offrent ces deux volumes est soignement établi et généralement sûr. Il pourrait cependant être amélioré en quelques endroits.

T. I, p. 5, l. 4, lire *deux cents* au lieu de *cent*. — P. 85, l. 3, *je me décide* au lieu de *je me dessine*. — T. II, p. 191, *in fine*, le Prince nous assure que certaine initiative heureuse de l'archiduc Charles se trouva paralysée par « quelques subalternes du général Stab ». Inutile de chercher trace de ce brave général dans les archives autrichiennes de la Guerre : il faut évidemment lire *du Generalstab* (du Grand Etat-Major). — P. 242, citation, lire *ich werde*, et non *ich wende*. — P. 323, l. 21, la terre de Talleyrand était *Valençay*, et non *Valence*. — P. 374, un fragment totalement incompréhensible. Je conjecture qu'il faut lire au début : *Pourquoi me voit-on*, et non *me vole-t-on*, *toutes* et non *tous*, et suppléer *une* avant *sur l'une*. — P. 378, avant-dernière ligne, lire *manière* au lieu de *maison*.

L'annotation, volontairement sobre, est suffisante et bien conçue. On aurait aimé qu'un artifice typographique distinguât les fragments inédits : en l'état actuel, il faut, pour repérer les textes nouveaux dans le tome I, se livrer à un travail de collation passablement fastidieux. Quant à l'Avant-Propos de M. Ed. Chapuisat, intéressant en soi, il étonne par un ton de sévérité quelque peu piétiste.

GUSTAVE CHARLIER.

H. DUMOLARD, **Pages stendhaliennes**, petit in-8°, 101 pages. Grenoble, éditions J. Rey, 1928.

M. H. Dumolard, qui poursuit des recherches dans les archives dauphinoises, a plusieurs fois rencontré le nom d'Henri Beyle ; il réunit aujourd'hui dans un volume extrêmement élégant, d'exécution impeccable, quatre études où il a fixé quelques-unes de ces rencontres ; elles portent sur de très menues circonstances, mais ces circonstances sont bien choisies, et l'œuvre de Stendhal en reçoit d'utiles éclaircissements. — 1. *Stendhal et l'idéologie* : le vrai contact de Stendhal avec l'idéologie date de 1804 ; il est vraisemblable qu'un certain Grenoblois, Joseph Rey, a fait connaître à son ami l'œuvre et peut-être même la personne de Destutt de Tracy. Nul doute que la « grammaire générale », au moment où Stendhal y fut initié, à l'École centrale de Grenoble, ne disposât que de formules encore bien hésitantes : c'est seulement entre 1800 et 1805 que Cabanis et Destutt de Tracy publient les manuels fondamentaux de l'idéologie; mais les précisions de dates que donne M. Dumolard sont utiles. — 2. *Stendhal électeur de l'abbé Grégoire* : Stendhal se trouvait à Grenoble le 11 septembre 1819, jour de l'élection de l'abbé Grégoire; il n'était pas revenu tout exprès d'Italie, comme il l'a donné à entendre, mais il s'intéressa fort à l'élection, et il figura sur la liste des électeurs ; a-t-il voté ? et pour Grégoire ? M. Dumolard dit deux fois oui ; mais c'est pure conjecture.

— 3. *Le véritable Julien Sorel* : avec les dossiers de la procédure Berthet, les archives judiciaires de Grenoble, des journaux et des mémoires du temps, M. Dumolard écrit la plus complète des histoires qui aient été données du crime d'Antoine Berthet, prototype de Julien Sorel ; il fait ressortir le peu de curiosité que les jurés et les magistrats de Grenoble, qui furent si sévères, eurent pour les véritables causes du crime ; la politique paraît avoir eu quelque part à cette affaire. Pourquoi M. Dumolard ne dit-il pas que les lettres de Berthet qu'il reproduit ont déjà été publiées en 1923 par M. J. Marsan, dans le tome II de son édition de *Rouge et Noir*? — 4. *Le « casino » de Verrières* : ce *Casino*, dont il est question dans *Rouge et Noir*, est encore un souvenir dauphinois : une société secrète *ultra* de Grenoble portait ce nom.

Pierre Martino.

V. Giraud, **Hippolyte Taine. Études et documents.** Un vol. in-12 de VIII-299 pages, Paris, J. Vrin, 1928.

Ce livre rassemble des articles et des documents d'intérêt assez inégal ; mais aucun n'est tout à fait indifférent, et, dans l'ensemble, ils constituent un utile *Appendice* à l'excellent *Essai sur Taine* de M. V. Giraud, qui, comme on le sait, est parvenu en vingt ans à sa sixième édition. M. V. Giraud a d'abord reproduit, en s'en excusant un peu, par coquetterie, son premier travail sur Taine, le point de départ de toutes ses études ultérieures : le « définitif », nous dirions aujourd'hui le mémoire pour le diplôme d'études supérieures qu'il composa en 1891 sur la *Philosophie de Taine*. Ce mémoire fut alors communiqué au philosophe, qui le lut et l'annota avec sympathie. Le maître écrivit à M. G. Lyon, qui avait orienté le travail de M. V. Giraud, une fort belle lettre, que nous connaissions déjà, mais qu'on a plaisir à relire une fois de plus ; elle contient de très précises formules par lesquelles Taine caractérise lui-même l'ensemble de son œuvre : «... depuis quarante ans, je n'ai fait que de la psychologie appliquée ou pure ». Suivent deux notes sur le *Pessimisme de Taine* (1893 et 1899) : M. V. Giraud veut y établir que ce pessimisme n'est pas aussi entier qu'on le dit communément ; il montre que, chez Taine, le déterminisme n'exclut pas l'idée de progrès. Mais c'est un peu jouer sur les mots. Le pessimisme proprement dit comporte des éléments sentimentaux ; et un écrivain peut avoir une doctrine fort sombre et ne pas donner l'impression de la vraie désespérance ; il suffit qu'il soit vigoureux, plein de santé et de goût à vivre, fort attaché à ses idées. Cela semble bien avoir été le cas de Taine, dans sa maturité ; et, suivant que ses lecteurs ont été ou sont encore aujourd'hui plus sensibles à cette espèce de sensation physique ou plus dociles au lien de ses raisonnements, leurs conclusions seront différentes. Mais c'est affaire de nuance, et l'étiquette n'a pas ici grande importance.

Le troisième chapitre reproduit l'article de la *Revue des Deux Mondes* de 1908, dans lequel M. V. Giraud présenta une très solide recension des quatre volumes de la *Correspondance* de Taine, dont la publication venait de faire une très grosse sensation, ranimant chez beaucoup de lecteurs une admiration et des possibilités d'influence qui commençaient à diminuer. Les éditeurs posthumes s'étaient appliqués à respecter la vie privée et le domaine intime de Taine ; néanmoins sa figure d'homme, et non pas seulement d'écrivain, se dressait hors de ces lettres triées et émondées ; M. V. Giraud l'a dessinée d'un trait très ferme. Ensuite, sous le titre *En relisant Taine*, il a reproduit une préface très brève, écrite dans cette même année 1908, pour un recueil de *Pages choisies*.

La dernière partie de son livre offre une macédoine de documents : quelques pièces du dossier scolaire de Taine ; sa copie d'entrée à l'École normale, qui témoigne entre autres choses de la façon dont un excellent rhétoricien savait,

en 1848, écrire le français, de la qualité et de l'étendue de ses connaissances d'histoire littéraire ; — des notes, qui correspondent à la préparation de l'agrégation en 1852, et surtout une *Comparaison des trois Andromaques*, bien peu intéressante en soi, évidemment, et dont le principal mérite, aujourd'hui, est de nous montrer la distance, dans l'élaboration du système critique de Taine, entre le point de départ et le point d'arrivée.

Les *Extraits de vingt articles de Taine non recueillis dans ses œuvres* complètent un travail du même genre, qui occupe les pages 218 à 271 de l'*Essai sur Taine*. Enfin une lettre inédite de Taine à Brunetière (13 juin 1890) et une étude, également inédite, de Brunetière informent de façon curieuse sur la rencontre et le heurt de ces deux esprits.

PIERRE MARTINO.

GEORGES DOUTREPONT, **Les Types populaires de la littérature française** (première et deuxième parties). Deux vol. in-8° de 499 et 660 pages (Extrait des *Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, collection in-8°, 2e série, t. XXII). Bruxelles, Albert Dewit, 1926-1928.

La littérature française abonde en personnages typiques, représentatifs de catégories humaines ou sociales, qu'ils soient d'ailleurs créations individuelles d'écrivains de génie ou de talent (Tartuffe, Harpagon, Gil Blas, Figaro, Mme Bovary...) ou figures générales dont les traits ne se sont précisés qu'à la faveur d'un travail collectif ou d'une tradition parfois longue (Arlequin, Pierrot, Paillasse, Scapin...). M. D. traite des uns comme des autres dans l'important ouvrage dont on vient de lire le titre, et dont les dimensions disent assez l'abondante complexité. Il y comprend même des êtres fictifs dont le nom est passé en proverbe sans qu'un écrivain leur ait donné relief artistique, tels Olibrius, Barbacole ou Calino. Et nous atteignons ici une sorte de *no man's land* indivis entre la littérature, la linguistique et le folklore. Il exclut toutefois de son étude les personnages littéraires qui n'ont pas reçu d'acception symbolique et ne représentent qu'eux-mêmes, ceux-là aussi qui sont venus des autres littératures, anciennes ou modernes (Achille, Narcisse, Don Quichotte, Caliban...), à moins qu'ils n'aient reçu en France l'essentiel de leur physionomie propre.

Même ainsi délimitée, la matière demeure énorme. C'eût déjà été œuvre méritoire d'en dresser, sous forme de dictionnaire, un inventaire critique détaillé. M. D. fait plus et mieux : il classe ces personnages, les répartit en catégories, précise les aspects et les causes de leur popularité, en scrute enfin la genèse et en retrace l'évolution. Du coup il jette des clartés parfois vives sur les modes de création et les procédés de renouvellement en littérature, sur les raisons profondes du succès et sur la psychologie du public. Par ses tenants et ses aboutissants, son exposé intéresse tour à tour la musique et la peinture, l'histoire des mœurs et celle des modes, comme aussi la sémantique des noms propres. Ainsi, au lieu d'une aride synthèse de menue érudition, il nous offre une pénétrante étude à portée générale, qu'il définit lui-même « une enquête de psychologie sociale et littéraire, un essai de critique sociologique » ou encore, et à non moins juste titre, « une étude de linguistique sociale ».

Il ne peut être question de résumer ici ces onze cents pages où foisonnent les noms, les titres, les citations, les analyses, mais aussi les comparaisons ingénieuses et les idées suggestives. Du moins voudrait-on, à titre d'exemple, préciser un peu un côté du sujet sur lequel l'auteur insiste avec raison, et qui n'avait pas encore été traité d'une manière aussi complète.

Il s'agit du problème que pose l'histoire des suites, reprises ou refontes d'un même type littéraire. Une fois adopté par le public, un personnage symbolique se trouve, en effet, exposé à reparaître quelque peu modifié par un

transformisme littéraire dont le critique s'efforce de définir et de classer les procédés et les formes. Parfois il s'agit d'une simple retouche ou d'une épreuve nouvelle d'un portrait célèbre. C'est le cas de *la Conversion d'Alceste* de Courteline. Plus souvent les auteurs régénèrent un type traditionnel en lui imposant un état social inattendu, en le situant dans un milieu nouveau, quelquefois même en changeant son sexe. Arlequin devient tour à tour tailleur, cabaretier, apothicaire ou magicien ; Cadet-Roussel se voit transporté aux Champs Elysées, et Mme Angot au Sérail de Constantinople ; le susdit Arlequin se trouve mué en « lingère du Palais » ou Colombine en médecin. Ou encore le personnage célèbre revit dans un descendant ou quelque autre parent : transformisme généalogique qu'attestent à suffisance les divers fils de Jocrisse et de Figaro, les filles de Roland, du Cid et de Mme Angot déjà nommée. D'une autre importance est un troisième genre de transformisme : celui qui affecte la psychologie ou l'être moral du type au point de faire de lui, sous un nom connu, un individu nouveau, variété originale de l'espèce. L'histoire de Pierrot, que M. D. s'est plu à retracer dans le détail, fournit de tels avatars des exemples nombreux. Quelle distance du balourd du Théâtre de la Foire au rêveur lunaire de Verlaine et de Laforgue, sans parler des interprétations non moins personnelles d'un Debureau ou d'un Banville ! Mais ce n'est pas tout. La reprise peut répondre à une intention satirique ou critique, qui s'attache de propos délibéré à contredire la tradition. Ainsi de divers Candides et de plusieurs Figaros. Et c'est encore, pour un de ces héros consacrés, une manière de survivance, par voie d'allusion cette fois, que lui vaut l'utilisation de son nom comme désignation de personnage, ou comme titre ou signature d'une œuvre.

Pourquoi tant de reprises ? M. D. ne manque pas de rechercher les causes du phénomène. Elles apparaissent assez diverses. Il y a, chez le public, le goût du déjà vu ou du déjà connu ; il y a aussi ce fait que le succès engendre le succès et que le recours à un personnage en vogue suffit souvent à garantir la réussite matérielle. D'autre part, un sujet peut être repris parce qu'il se traite selon des procédés connus — simple application de la loi du moindre effort — ou parce que tel acteur se trouve être l'interprète toujours applaudi d'un rôle qu'il a, en quelque manière, fait sien. Il convient aussi de tenir compte de l'importance, dans l'ancien théâtre, de la pièce à déguisements, qui invitait au transformisme. Il y a enfin cette raison, toute philosophique, que l'esprit humain a ses bornes et se meut dans un cercle fatal. Mais surtout la reprise offre un cadre tout fait à l'évocation plaisante des « actualités », à la satire des mœurs ou à la parodie littéraire. D'où tant d'œuvres où un type connu remplit un peu l'office de compère de revue.

Ce n'est là, bien entendu, que l'énumération rapide d'une série de cas que M. D. examine à loisir et dans le menu détail, en des pages nourries d'exemples, de rapprochements et de considérations judicieuses. Combien d'autres seraient à signaler sur l'invention des types, sur leur répartition par genres littéraires, sur les formes, les manifestations, les indices, les signes et les causes de leur popularité, ou encore sur leur vitalité dans l'esprit, la mémoire et le vocabulaire du public ! Aussi bien, d'un bout à l'autre de ce copieux ouvrage, deux mérites essentiels s'affirment-ils. D'abord, une préoccupation très marquée d'être aussi complet qu'il se peut en une matière presque infinie, tout en vérifiant et en éprouvant critiquement les données fournies par les devanciers. Puis un souci constant de se garder de tout dogmatisme comme de tout esprit de système. Si l'auteur s'efforce de classer, de généraliser et de déduire, c'est sans perdre un instant de vue la complexité des faits, et en notant lui-même ce que ses catégories ont de théorique et ses explications de fragmentaire et d'incomplet. Car il sait se résoudre à ignorer, et à faire, dans la genèse des types ou l'origine de leur vogue, la part de l'accident, du hasard ou, comme il dit, de l'X.

Si l'on ajoute que ces deux volumes sont écrits sans pédantisme aucun, dans une langue simple et souple et sur le ton d'une alerte causerie, on aura sans doute indiqué les qualités essentielles d'un ouvrage que nul ne consultera sans enrichir ses connaissances et que personne ne lira sans y trouver matière à de profitables réflexions sur l'un ou l'autre aspect du phénomène littéraire.

Quelques notes de lecture :

Tome I, *Introduction*. A côté des ouvrages de Ch. Nodier et de Celler, il eût peut-être fallu citer l'étude de Th. de Banville sur *Les types comiques créés par la comédie nouvelle*, dans son recueil de nouvelles et d'articles intitulé *La Vie d'une comédienne*. Il y est traité de Mayeux, de Robert Macaire, de M. Prud'homme, de Bilboquet et de Jean Hiroux. — P. 85, les lignes 5 et 6 de la citation ne forment qu'un seul vers. — P. 216, pour Barat, cf. la Farce de Trubert et Antroignart, d'Eustache Deschamps, édit. Queux de Saint-Hilaire et Raynaud, t. VII, p. 155 sqq. — P. 234, sur Ubu-Roi, il faudrait renvoyer à l'ouvrage de Ch. Chassé : *Sous le masque de Jarry, les sources d'Ubu-Roi*, Paris, 1921. — P. 339, l. 16, lire : *Avellaneda*. — P. 361, note 2, l. 5, lire : *Darantière*. — P. 438. Il n'est pas sûr que *La Folle Journée ou les Noces de Figaro* se confonde avec *Le Mariage de Figaro* de François Vernes. Ce serait un petit problème à reprendre. — P. 440. L'auteur de *La Folle Soirée* n'est sûrement pas Laus de Boissy, mort dès 1758.

T. II, p. 105, 3e citation, lire : *chacune* de vous. — P. 137. Gentil serait pour quelque chose dans *Cadet-Roussel esturgeon*, d'après B. Jullien, *Histoire de la Poésie française à l'époque impériale*, t. II, p. 432, qui donne une notice assez curieuse sur le chevalier Aude. — P. 154, l. 11 : Charles Froment n'était pas Belge, bien qu'il ait longtemps vécu en Belgique. — P. 183, note 1, lire : *May et Motteroz*. — P. 388, l. 21, lire : *Lauzun*. — P. 476, l. 17, lire : a été donné *moins* aux Tartares... — P. 505, dernière ligne, lire *Fornoue* et non Formose. — P. 514, note : Ce *Béranger* est de Stéphane et non de Fortunat Strowski. — P. 629, l. 34, lire : Marcel Barrière. — P. 640, *in fine* : Le même thème d'un criminel cynique, assassin d'un invalide, est exploité dans *Le dernier jour d'un condamné*, pochade signée Jean Tisserant et publiée dans un petit volume très rare : *Le Théâtre érotique de la rue de la Santé*, s. l. n. d. Le criminel s'appelle ici Coutaudier; d'après les allusions que contient le texte, il doit être postérieur de peu à 1859.

GUSTAVE CHARLIER.

CHRONIQUE

M. H. Carrington Lancaster a donné, dans les **Publications of the Modern Language Association of America** *(mars 1929), une excellente bibliographie des études sur la littérature française parues dans les périodiques américains. Nous signalons dans cette chronique les noms des écrivains pour lesquels il y aura lieu de se reporter à cette bibliographie.*

XVI[e] SIÈCLE

Du Bellay. — H. Vaganay. Du nouveau sur Du Bellay [En réalité, simplement des variantes de l'Ode au seigneur des Essars, intéressantes]. *Bulletin du Bibliophile*, 1[er] juin 1929.

Mellin de Saint-Gelais. — Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais. Manuscrit du XVI[e] siècle, petit in-folio de 200 feuillets. — Ce manuscrit contient, sous forme de dédicace, le huitain suivant :

Je connois bien que c'est trop entrepris
Davoir si haut dressé l'œil et le cueur
Et suis certain destre la toujours pris
Sans espérer jamais destre vainqueur.
Mais quoi, j'estime a moy trop plus grand heur
Davoir logé mon cueur en prison telle
Que si javois du monde la rondeur,
Car ce nest riens au pris destre serf delle.

On y trouve, outre les poésies de Saint-Gelais qui composent l'édition définitive donnée par P. Blanchemain (Daffis, 1873), de nombreuses pièces de vers inédites et d'importantes variantes.

Nous indiquerons les pièces nouvelles et les changements de texte que renferme notre manuscrit, selon l'ordre de la pagination, en les rapprochant chaque fois de l'édition Blanchemain.

1. Deux strophes inédites sur maistre Jehan Thibault, astrologue du roi François I[er], dont voici les premiers vers :

a. Jehan Thibault entre ses amis
Se lamente en toute saison
Du Roy. . . . . .
. . . . . .
b. Vous faites bien maistre Thibault
De garder ce que vous avez. (f° 38 verso.)

L'édition Blanchemain ne contient qu'une strophe, la première de notre manuscrit, commençant ainsi :

Maistre Jehan Thibault va jurant. (Blanchemain, II, 94)

2. Une chanson inédite pour guiterne (guitare) intitulée :

Sur la chanson des neiges (20 vers, f° 51.)
Et que grand diable est cecy ?
Veult-on que je couche icy ?
Seray-je encor longtemps
En ce maigre passe-temps ?

(Signalons en passant, au feuillet 68 verso, un huitain de François Ier « pour deux dames dont l'une estant en bon poinct, lui semble variable, et l'autre trop constante ». Ce huitain est suivi d'un huitain, en réponse, de Mellin de Saint-Gelais.) [Bl., I, 111-112.]

3. Une charmante pièce de vers inédite :

O bienheureux qui a passé son âge
Dedans le clos de son propre héritage (50 vers, 82-83 verso.)
. . . . . .

4. Une chanson dont le rythme et l'harmonie rappellent celles de Ronsard :

Quand j'entends
Le perdu temps
De plusieurs qui sont à moy
Je me rys
Des biens marris
Et me baigne en leur emoy. (84 vers, ff. 107-108.)

Signalons encore, en suivant, au feuillot 110 verso, un sonnet de Joachim du Bellay que nous retrouvons dans l'édition de ses *Œuvres* (Houzé, 1584). Il est intitulé dans notre manuscrit : *Le Courtisan françoys romanisé.*

En voici le début :

Marcher d'un grave pas et d'un grave soucy
Et d'un grave soubris a chacun faire faiste...

et la fin :

Voilà de ceste court la plus grande vertu
Dont souvent mal monté, mal sain, et mal vestu,
Sans barbe et sans argent on s'en revient en France.

5. Une note intéressante qui paraît due à un familier de Mellin de Saint-Gelais ou transcrite du manuscrit même du poète, feuillet 137, au bas de trois pièces de vers, dont deux dizains à « Madame d'Aumale » (Louise de Brézé) et à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et d'un huitain « à plusieurs dames » : « Les dits épigrammes furent faits en un matin bien hâtivement ».

6. Quatorze quatrains, dont sept « pour tirer à l'avanture du côté des hommes, et sont tout de mal » (138), et sept autres pour femmes (138 verso).

7. Des « Étrennes envoyées à six demoiselles » :

N'ayant pu recouvrer aux champs
Merciers, orfèvres ou marchands,
Ne rien en ces prochaines villes
Que choses trop lourdes et villes
Pour estre si bien fortunées
Que de vous envoyer estrennes. (90 vers, ff. 143-144.)

8. Une odelette de quarante-huit vers (feuillet 147, verso 148) :

J'ai cherché la science
De prendre patience,
Mais cette expérience
N'a guery ma blessure.

Entre chaque strophe, revient ce leit-motiv :

Quelle peine est plus dure
Que celle que j'endure.

9. Les quatre derniers vers de Genèvre, nouvelle imitée d'Arioste, attribuée jusqu'ici à Baïf (cette pièce, dit Blanchemain [II, 339, dernière note], étant restée inachevée par la mort de Saint-Gelais), sont tout différents, dans notre manuscrit, des vers imprimés :

Mais j'étais tant aveuglée et si prise (Manuscrit, f° 160.)
Quoncques de moy ne peut être comprise
L'art par laquelle il savait m'enflammer
Et beaucoup feindre et si petit aymer.

Toujours croissant mon amoureuse flamme (Blanchemain, II, 338.)
Je me sentis toute en feu dedans l'âme
Et ne congnu, m'aveuglant de mon jeu,
Qu'il feignit prou, et qu'il aimait bien peu.

10. Une délicieuse églogue intitulée : *La Bergerie des Saules* (20 pages, feuillet 161, verso 171), où dialoguent des bergers, des nymphes et des satyres. Le prologue débute ainsi :

Pomona, Nymphe.
S'il vous advint oncques de plaisir prendre
A veoir les fruicts dessus les arbres pendre.
. . . . . .
De ces biens là vous estes tous tenuz
A Pomona dont ils vous sont venuz.

On y remarque ces vers à l'adresse de la reine Marguerite de Navarre, qui fut l'inspiratrice de cette pastorale, ainsi qu'on va juger :

Et si plaisir y prenez ou proffit
Vous en debvez la grâce et le mérite
A la trois fois illustre Marguerite
Dont la splendeur et les valeurs suprêmes
Ont de deux rois orné les diadèmes
Et dont l'esprit jusqu'au ciel élevé
Des dons du ciel si fécond s'est trouvé
Qu'arbres de fruicts je n'ay si revestus
Que la France est des plus nobles vertuz,
Et ne l'a pas peuplé seulement
Des biens divins de son entendement
Elle y a mis tous ceux du corps ensemble
En y mettant celle qui luy ressemble
Fruict honorant l'arbre qui l'a produyt
Arbre eslevant le désirable fruict
Qui de Navarre est l'heur et la princesse.
. . . . . .

11. Le texte de la tragédie de *Sophonisbe* (feuillets 172-198) contient d'importantes additions et changements avec le texte imprimé.

a. Une introduction inédite (172 verso), offrant le plus grand intérêt sur la composition de cette tragédie. Nous y apprenons l'importante part qu'y prit Amyot. « La reine Catherine de Médicis ayant commandé à Saint-Gelais de lui « translater » la *Sophonisbe* de Trissino, je la supplyay de partir la charge et en bailler la mission au sieur Amyot, abbé de Bellosane. Ce qu'elle fit. Ma part qui est depuis le commencement jusques au milieu fut faite en quatre jours, et fusmes le dit Amyot et moy d'accord de ne nous obliger au texte italien, tant pour ce que plusieurs choses nous y semblèrent faillies, et contre l'histoire, et contre les lois de la tragédie, que pour ce aussi qu'il y avait beaucoup de longueurs qui eussent charmé la mémoire des princesses.... Je fis parler les femmes des chœurs ensemble. Amyot n'observa cela. Sinon quand elles parlent toutes ensemble. »

b. Des clefs en tête et tout au cours de la pièce, où nous relevons entre autres les noms des personnages suivants qui figurèrent à la représentation :

La reine d'Écosse, M^me^ Élizabeth, M^me^ Claude, M^me^ de Castres, M^lle^ de Rohan, maréchale de Saint-André, M^lle^ de Chantelou, comte de La Rochefoucauld, comtesse de Tonnerre,... etc.

c. Tous les jeux de scène sont indiqués.

d. Un long monologue de Mégère (l'une des trois Furies de la mythologie, rôle joué par le seigneur de Boucart). Cette pièce de cinquante-deux vers alexandrins est placée après le dialogue de Scipion et Masinissa (feuillet 189 verso, 190 [Blanchemain, III, 215]).

En voici les premiers vers :

Or ay-je bien raison d'avoir le cœur en joye
Moi qui ris des malheurs qu'aux hommes on envoye
De nos hideux manoirs, sur serpents sur ce chef
Sus sur flambeau fumeux en signe de liesse
Ta flamme noire épands pour la grande tristesse
Qui tient toute l'Afrique et surtout pour les roys
Ausquels j'oste l'empire et leurs braves aux roys.
Ceci me meine icy, moy hideuse mégère
Qui suis des infernaux sargente et messagère
Car aux tristes enfers le plus de leurs ébats
C'est quand quelque malheur je reporte là-bas.

e. Des couplets inédits et d'importantes variantes au début et à la fin du quatrième et dernier intermède de *Sophonisbe* :

Amour bien sont tes efforts (Manuscrit, ff. 190 verso, 191.)
Après violents et forts.

Amour qui des plus haultains (Blanchemain, III, 215-218.)
Voluntiers les cueurs attains.

(Catalogue Th. Belin, n° 370, 15 novembre 1928.)

Rabelais. — H. Busson. Rabelais et le miracle [Important]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 février 1929.

Ronsard. — H. Vaganay. Le premier écho des Odes pindariques de Ronsard [Les Odes d'Imbert. Deux de ces odes retrouvées]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1929.

Histoire de la Pléiade. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire de l'Enseignement — Preclin. Edmond Richer et le Richérisme (1560-1631) [Brèves indications sur son œuvre de réformateur de l'Université]. *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 5 mai 1929.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — J. Vianey. L'éloquence de Bossuet. *Revue des Cours et Conférences*, février 1929 et suiv.

Corneille. — Voir en tête de cette chronique.

Molière. — Léon Herrmann. George Dandin et les Plaideurs. [Intéressant et nouveau.] *Revue de l'Université de Bruxelles*, mai-juillet 1928, p. 473-484.

Perrault. — Albert Rheinwald. En marge des contes de Perrault. Bibliothèque universelle et *Revue de Genève*, juin 1928.

Racine. — J. Marquiset. Au pays de Racine. *Nouvelle Revue*, 15 avril 1928.

— Le sonnet fameux attribué à Racine contre Mme de Maintenon, et dont le texte complet vient d'être connu pour la première fois grâce à la publication des *Lettres inédites du président de Brosses* due à Mlle Yvonne Bézard, est analysé dans un curieux article très documenté de M. Henri Danire : « Dialogue sur un sonnet attribué à Racine », publié dans *Les Maîtres de la Plume*, mars 1929. M. Henri Danire semble conclure dans le sens de l'attribution à Racine de ce sonnet si outrageant pour la mémoire de Mme de Maintenon. — (F. Lachèvre.)

— Voir en tête de cette chronique.

Anne d'Urfé. — G.-L. van Roosbroeck. Unpublished poems by Anne d'Urfé : Le tombeau de Carite [d'après un manuscrit de la Bibliothèque

Nationale. Renseignements importants que nous donnent ces poèmes. Intéressant]. *Romanic Review*, avril-juin 1929.

Histoire du Jansénisme. — C. Gazier. Les Belles Amies de Port-Royal. *Revue Bleue*, 2 février 1929.

Diffusion de l'Instruction. — G. Reynier. La « science des dames » au temps de Molière. [Cours, conférences mondains pour les dames, les femmes savantes, etc. ; portée des idées de Molière. Très bien informé. Important.] *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1929.

Histoire du Théâtre. — H.-C. Lancaster. The introduction of the unities into the french drama of the 17th century [rectifications et précisions très intéressantes]. *Modern Language Notes*, avril 1929.

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — R. Dalsème. Beaumarchais et la société des auteurs (lettre inédite). *Figaro*, 9 février 1929.

Diderot. — E. Henriot. Diderot et le Paradoxe sur le comédien. *Temps*, 12 février 1929.

Florian. — Comte Mareschal de Bièvre. Aventures de jeunesse du fabuliste Florian. [Précis. Documents inédits.] *Revue des Études Historiques*, janvier-mars 1929. (Voir également même revue, avril-juin 1927.)

— Lettre à son frère, 1778. — Lettre relative à différents sujets : 1° la carrière de mon frère : « Je vous exorte plus que jamais à ne pas vous endormir sur l'affaire, malheureusement je suis à la campagne et hors d'état de m'informer par moy-même, au bureau de la guerre... je vous exorterais à décocher une petite épitre à M. de Périgord, de peur qu'il vous oublie,... etc. ; 2° une fable que son frère lui a envoyée dernièrement au sujet de laquelle il lui donne quelques conseils de prosodie : « Si vous voulez la remettre sur le métier, vous pouvez en faire une fable charmante ; quant au quatrain, je l'aurais présenté à M. de Penthièvre si des événements n'avaient empêché ce prince de voir M. de Voltaire... mais prenez garde, je vous le répète, à vos *e* muets, vous en avez encore mis dans votre quatrain : et le « génie dépose son laurier », le génie est de trois sillabes aussi... ; 3° une arriette qu'il a faite et qu'il prie de remettre à sa sœur Clarisse « en lui disant que son frère luy est toujours aussi respectueusement et aussi tendrement attaché et quoiqu'elle ne réponde guère aux lettres que je lui écris, je ne l'en aime pas moins et j'ose croire qu'elle ne m'oublie pas pour cela... « enfin » il me reste à vous parler comme au secrétaire de notre jardin, c'est en cette qualité, sage elias, que je vous adresse le paquet ci-joint, faites-le tenir »,... etc. — (Catalogue V. Degrange, juin 1929.)

Grimm. — Voir en tête de cette chronique.

Montesquieu. — Éditions intéressantes de Montesquieu. Catalogue de la vente de la bibliothèque de M. G.-H. (Paris, Giraud-Badin, 15 et 17 juin 1929.)

J.-J. Rousseau. — Voir en tête de cette chronique.

Sedaine. — Voir en tête de cette chronique.

Voltaire. — Éditions intéressantes de Voltaire avec quelques documents et inédits. Catalogue de la vente de la bibliothèque de M. G.-H. (Paris, Giraud-Badin, 15 et 17 juin 1929.

Voltaire. — Norman L. Forrey. Voltaire's english notebook. [Réimpression intégrale avec notes très précises de ce carnet de Voltaire publié incomplètement. Intéressant.] *Modern Philology*, février 1929.

— Otto Hachtmann. Voltaire und Rousseau. Zu ihren 150. Todestagen. *Deutsche Rundschau*, juin 1928.

— Voir en tête de cette chronique.

Henri Perrochon. — Voltaire et leurs Excellences de Berne, dans la *Nouvelle Semaine Artistique et Littéraire*, Neuchâtel, 13 octobre 1928, p. 561-566 (communication présentée à l'Assemblée générale annuelle de la Société générale d'Histoire suisse). — (A. F.)

Histoire du Drame du XVIII^e siècle. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire du Roman au XVIII^e siècle. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire du Théâtre. — A. Lods. Le théâtre révolutionnaire inédit de Fabre d'Olivet. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 29 février 1928.

XIX^e SIÈCLE

Balzac. — S. Silvestre de Sacy. Balzac et le Livre mystique. [Étude sur *Louis Lambert* et *Séraphita*.] *Revue des Cours et Conférences*, 30 mars 1929 et suiv.

— M. Serval. Les sources d'un roman de Balzac : *La Recherche de l'Absolu* [un conte de Cyliani, *L'Hermès dévoilé*. Intéressant]. *Revue Bleue*, 18 mai 1929 et suiv.

— Voir en tête de cette chronique.

— Friedrich Thiele. H. de Balzac als Physiognomiker. Berlin, E. Ebering, 1927, in-8°, 54 pages.

Barbey d'Aurevilly. — Voir en tête de cette chronique.

Barrès. — E. Henriot. Les cahiers de M. Barrès. *Temps*, 19 février 1929.

Baudelaire. — A. Lods. Baudelaire et Rops. Le frontistique des *Fleurs du Mal*. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20-30 avril 1929.

— Lucien-Paul Thomas. L'originalité de Baudelaire. *Le Flambeau*, 1^er février 1928. (A propos du livre de Robert Vivier, publié sous ce titre.)

— J. Mouquet. A propos des *Vers retrouvés* de Baudelaire [publiés par M. Mouquet]. Réponse à M. F. Vandérem. *Figaro*, 16 février 1929.

H. Becque. — Mario Corsi. Becque e il suo teatro. *Nuova Antologia*, 16 avril 1928.

Béranger. — Lettres inédites à Lebrun. *Correspondant*, 25 février 1929.

— H. Kurz. An unedited letter of Béranger (13 mai 1849). *Romanic Review*, avril-juin 1929.

E. Bourges. — Albert Mockel. Un scrupule d'Élémir Bourges. *Le Flambeau*, 1^er mai 1928.

Chateaubriand. — Ph. Van Tieghem. La genèse du Génie du Christianisme [Discussion intéressante de l'ouvrage de V. Giraud]. *Nouvelles Littéraires*, 8 juin 1929.

Chateaubriand. — V. Giraud. Chateaubriand et la *Revue des Deux Mondes*. Lettres inédites. *Figaro*, 11 février 1929.

— H. Saillard. L'édition originale de *René*. *Bulletin du Bibliophile*, 1er avril 1929.

— Voir en tête de cette chronique.

A. Comte. — J. Patin. Un roman inédit de Clotilde de Vaux : *Wilhelmine* [Roman qui va paraître à la librairie Perrin]. *Figaro*, 27 avril 1929.

B. Constant. — L. Thomas. Une propriété de B. Constant [en Seine-et-Oise]. *Mercure de France*, 15 mars 1929.

F. Coppée. — Voir en tête de cette chronique.

— J. Monval. Ch. Morice et François Coppée, d'après des lettres inédites. *Correspondant*, 10 mai 1929.

— Lettre à un ami (1880). — Lettre relative à ses occupations et à ses voyages. « Je reviens de Genève où j'ai fait deux lectures, et après-demain, je pars pour la Hollande. Dans les mille soucis d'un voyage, je vous écris ce mot en hâte. J'ai vu Sully avant-hier. Il a été très malade et il est encore bien faible... Bourget est au *Parlement*, où il fait la chronique avec succès. Merci de répandre ma pièce... ». — (Catalogue V. Degrange, juin 1929.)

A. Daudet. — G. Picard. Une collaboration d'A. Daudet et Paul Arène [à un *Parnassiculet contemporain*, parodie de 1867]. *Figaro*, 1er décembre 1928.

Mme Deshoulières. — F. Lachèvre. A. Coutel et Mme Deshoulières. [Mme D... a-t-elle plagié A. Coutel dans son Idylle des moutons. Très précis. Intéressant]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1929 et suiv.

Dumas (fils). — Lettre à un confrère. — Lettre relative à la publication d'une œuvre dans un journal. Il accuse d'abord réception de 500 francs, puis propose une combinaison. « Si vous disiez à M. Perrée qu'elle (l'œuvre) fera une dizaine de feuilletons et qu'il me redonnât 3 ou 400 francs à la publication, je redevrais la différence qui se trouverait payée par le volume auquel je vais me mettre... Vous me rendriez service. Je n'ai pas le sou. Je crois que la devise des Dumas est « Dumas, sou n'auras »...

— Lettre à Lacour, publiciste. — Il refuse d'avoir aucun rapport avec le *Matin* même par son entremise : « Je n'en veux jamais aux journalistes qui m'attaquent dans mon œuvre et qui disent que je n'ai pas de talent, je suis si souvent de leur avis, mais je romps toutes relations directes et volontaires avec les journaux qui m'attaqnent dans mon caractère et dans ma dignité. C'est ce qu'a fait le *Matin* à mon grand regret... ». — (Catalogue V. Degrange, juin 1929.)

Flaubert. — Vittorio Lugli. Il primo Romanzo di Flaubert. *Nuova Antologia*, 1er novembre 1928.

— Voir en tête de cette chronique.

A. France. — P. Calmettes. A. France et le voyage en Argentine [Important. Rectifie des... erreurs volontaires du livre de J.-J. Brousson]. *Mercure de France*, 1er mai 1929.

— Voir en tête de cette chronique.

Th. Gautier. — Voir en tête de cette chronique.

Th. Gautier. — Lettres familières p. p. H. Boucher [à ses filles, 1870-1871. Intéressantes]. *Mercure de France*, 15 mai 1929.

R. de Gourmont. — Voir en tête de cette chronique.

V. Hugo. — M. Sloog. Une page ignorée de la vie de V. Hugo. [Très curieux document sur le budget domestique du ménage Hugo.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1929.

— Ernest Closson. Félix Delhasse, Victor Hugo et Louis Blanc. *Le Flambeau*, 1er novembre 1928.

— Deux lettres de Louis Blanc (1851 et 1852) transmises par le musicologue Delhasse à Hugo au sujet d'un projet de journal hebdomadaire en français, en anglais et en allemand. Billet d'Hugo s'embarquant pour Londres (31 juillet 1852).

— L. Guimbaud. La belle famille de V. Hugo. Souvenirs inédits de Pierre Foucher. *Figaro*, avril 1929.

— E. Henriot. Hugo et *Notre-Dame de Paris*. *Temps*, 5 février 1929.

— Voir en tête de cette chronique.

Jouffroy. — J. Pommier. Le scandale Jouffroy [Campagnes religieuses contre la mémoire de Jouffroy. Très précis. Très intéressant]. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (Strasbourg), mai-juin 1928.

Lamartine. — Fleuriot de Langle. Glanes lamartiniennes. Documents inédits [lettres de L. de Rouchaud, baron d'Eckstein, etc.]. *Revue de France*, 1er avril 1929.

— A. M. de Poncheville. Jeanne d'Arc et Lamartine [sur une vie de Jeanne d'Arc publiée par Lamartine en 1825). *Correspondant*, 25 avril 1929.

— Origines protestantes de Lamartine. *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, avril-mai à septembre 1928.

— Lettre à une mère affligée : « Je n'ai pas osé monter encore devant une mère qui a cette affreuse analogie de douleur avec nous. Mais depuis le jour où nous avons su, nos pensées se sont bien souvent tournées vers vous. Puissent-elles, comme les Prières, agir invisiblement sur la destinée et sur le cœur... ». — (Catalogue V. Degrange, juin 1929.)

Lamennais. — G. Goyau. Le Portefeuille de Lamennais [Lettres écrites à L... par Chateaubriand, J. de Maistre, V. Hugo, Sainte-Beuve, etc.]. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1928.

P. Leroux. — D.-O. Evans. P. Leroux and his philosophy in relation to literature. [Idées de Leroux sur les fins de l'œuvre littéraire, son influence, etc. Intéresant.] *Publications of the Modern Language Association of America*, mars 1929.

J. de Maistre. — Niccolò Rodolico. Guelfismo e nazionalismo di Giuseppe de Maistre. *Nuova Antologia*, 16 avril 1928.

— X. de Maistre. — H. Leenhardt. Notes sur le manuscrit original du *Voyage autour de ma chambre*. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1929.

Mallarmé. — F. Nobiling. Mallarmé's *Dame sans trop d'ardeur* [Essai d'interprétation]. *Neophilologus*, 1929, I.

Maupassant. — J. Normand. Souvenirs [personnels] sur Maupassant. *Nouvelles Littéraires,* 6 avril 1929.

— Voir en tête de cette chronique.

Mérimée. — G. Prinel. *L'Enlèvement de la Redoute* de Mérimée [sa première publication]. *Intermédiaire des Chercheurs,* 10 mai 1929.

H. Murger. — J. Gros. Le premier amour d'Henri Murger [d'après des documents authentiques]. *Grande Revue,* mars et avril 1929.

G. de Nerval. — M. Rudwin. G. de Nerval mystic and madman [intéressant]. *The French Quarterly,* juin 1928.

— Voir en tête de cette chronique.

M. Proust. — A. Pierhal. Sur la composition wagnérienne de l'œuvre de Proust. [Subtil. Intéressant.] *Revue de Genève,* juin 1929.

— Marcel A. Ruff. Proust revisited. *Contemporary Review,* octobre 1928.

Rimbaud. — M. Coulon. Les vraies lettres du Rimbaud arabo-éthiopien [altérations qu'a fait subir au texte M. P. Berrichon]. *Mercure de France,* 15 mars 1929.

Sainte-Beuve. — J. Patin. Une correspondance inédite de Sainte-Beuve. Lettres à Th. Carlier [avec un excellent commentaire]. *Figaro,* 1er juin 1929 et suiv.

— Mario Bonfantini. Sainte-Beuve e i « Lundis ». *Rivista d'Italia,* 15 juillet 1928.

— V. Giraud. Sur le Port-Royal de Sainte-Beuve. [Étude de sa méthode critique. Intéressant.] *Revue Mondiale,* 15 avril 1929.

G. Sand. — J. Pommier. Autour d'un roman religieux de G. Sand. [*Spiridion.* Notamment sur la valeur autobiographique du roman. Très neuf. Important.] *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (Strasbourg), novembre-décembre 1928.

Sismondi. — Jean R. de Salis. Sismondi et son temps. Bibliothèque universelle et *Revue de Genève,* janvier 1929.

Stendhal. — Le Corrège. Pages retrouvées par H. Martineau [avec une introduction]. *Revue Universelle,* 15 juin 1929 et suiv.

— Voir en tête de cette chronique.

Taine. — G. Edoardo Mottini. Intervista con Tommaso Graindorge (nel centenario di Ippolito Taine). *Rivista d'Italia,* 15 novembre 1928.

De Tocqueville. — Voir en tête de cette chronique.

Verlaine. — Page inédite de P. Verlaine [sur sa condamnation à Bruxelles; paraîtra dans le tome II des *Œuvres oubliées*] publiée par M. Monda. *Nouvelles Littéraires,* 20 avril 1929.

A. de Vigny. — J. Pommier. Notes sur les *Destinées.* [Très précis. Important.] *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg,* 1er janvier-février 1929.

— J. Patin. A. de Vigny, le jeune inconnu et quelques autres personnages. Lettres inédites. *Figaro,* 2 et 9 février 1929.

E. Zola. — Lettres à M. F. Labori (1898-1902). *Grande Revue*, mai 1929.

— Lettre à Robert Cazes, écrivain, Paris, 16 avril 1885. — Il félicite son correspondant au sujet de son livre *La Semaine d'Ursule*. Cependant il lui préfère peut-être *L'Élève Gendrevin*. « Je trouve dans ce dernier une observation plus directe, cet accent de la chose vécue que rien ne remplace... » Il craint qu'il n'y ait derrière le premier l'*Histoire d'un cœur simple*, œuvre qu'il accuse de ravager actuellement notre littérature par une affectation de simplicité. « De grâce, méfiez-vous, non pas de la simplicité, grand Dieu ! mais de l'adoration du rien que je vois tourner au culte... » — (Catalogue V. Degrange, juin 1929.)

Histoire du Journalisme romantique. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire du Romantisme. — Voir en tête de cette chronique.

— F. Baldensperger. Les années 1927-28 en France et au dehors. [Important. Nombreux documents.] *Revue des Cours et Conférences*, octobre 1928 et suiv.

— A. Brun. Le Romantisme à Marseille (1826-1836). Mémoires de l'Institut historique de Provence, tome II, 1928. (Quelques documents nouveaux. Vivant et agréablement présenté.) — [E. Gros.]

— Ed. Pilon. M^me^ de Chastenay, la bouquetière du romantisme. [Vivant et bien informé.] *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ mai 1929.

— A. Lelarge. Essai sur la littérature romantique. [Détermine l'auteur inconnu de cet ouvrage publié en 1825.] *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20-30 avril 1929.

Histoire de la Littérature humoristique. — Walter Gottschalk. Die humoristische Gestalt in der französischen Literatur. Heidelberg, C. Winter, 1928. In-8°, VIII-391 pages. (Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, II, 6.)

Histoire de la Poésie contemporaine. — Victor Klemperer. Die moderne französische Lyrik von 1870 bis zur Gegenwart. Leipzig, Teubner, 1929. In-8°, VIII-261 pages.

Histoire de la Littérature contemporaine. — Otto Forst-Battaglia. Die französische Literatur der Gegenwart seit 1870. 2^te^ wesentlich vermehrte und ergänzte Auflage. Wiesbaden, Dioskuren-Verlag, 1928. In-8°, VIII-600 pages. — (Welt und Geist.)

Histoire de la Culture française. — Maurits Sabbe. Peeter Heyns en de Nimfer uit den Lauwerboom, bijdrage tot de Geschiedenis van het Schoolwezen in de 16^e^ Eeuw, Antwerpen en 'S Gravenhagen, s. d. (1929) [Vereeniging der Antwerpsche Bibliophilen, uitgave n^r^ 41] : *Pierre Heyns et les Nymphes du Laurier, contribution à l'histoire de la vie scolaire au XVI^e^ siècle*, Anvers et La Haye, s. d. (1929) [Association des Bibliophiles anversois, fascicule n° 41].

— Intéressante étude — en néerlandais — sur l'Anversois Pierre Heyns (1537-1598) qui dirigea longtemps une maison d'éducation réputée, à l'enseigne du Laurier. Contient de précieuses données, en partie nouvelles, sur la vogue, les méthodes et les manuels de l'enseignement du français à Anvers dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. — (G. C.)

INFORMATIONS

Le rapport de notre trésorier a signalé dans le budget de 1927 un don de M. Jaubernat. Il y a lieu de rectifier que ce don nous a été remis par M. Jaubernat-Barthélemy De Ferrari Doria.

M. Maurice Souriau publiera à la fin de cette année, aux éditions Spes, l'*Histoire du Parnasse*.

(*Nous continuerons à publier toutes les Informations ou Questions sur des Travaux en cours qui nous seront communiquées.* — N. D. L. R.)

Paris, 28 avril 1929.

MONSIEUR ET CHER SECRÉTAIRE,

Dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire* (octobre-décembre 1928, p. 600) M. P. Ronzy regrette que M. J. Siciliano n'ait pas écrit en français son livre sur Théodore de Banville. Je le regrette à mon tour : cela eût facilité quelques rapprochements utiles.

Qu'on mette à contribution l'étude publiée, il y a dix-sept ans, par moi sur le même poète, j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre. Mais l'usage veut, du moins je le croyais, qu'on déclare avec précision, et non pas en une phrase vague de préface, les emprunts faits aux devanciers. Aussi bien le lecteur curieux ne serait-il pas fâché d'apprendre qu'il trouverait, à la page 105 de ma thèse, la liste de ces « réminiscences d'Ovide » (il faudrait dire des imitations volontaires) auxquelles M. S. fait (p. 45) une énigmatique allusion. On pourrait également lire, sur les débuts de Banville journaliste, un chapitre entier, résumé par M. S., sans indication de source, dans une note de sa page 59. Les pages que j'ai consacrées au théâtre du poète permettraient de retrouver sans peine les feuilletons du *National* que M. S. ne cite qu'avec des références incomplètes. Je n'allonge pas la liste, comme il me serait facile de le faire.

Pourtant je ne puis laisser affirmer qu'il n'existe, sur Banville prosateur, aucun travail (« Per il prosatore Banville non esiste nessun lavoro »). M. S. aurait-il sauté, par mégarde, les pages 129 à 170, 335 à 360, 443 à 472 de ma thèse? J'ai consacré à Banville prosateur sensiblement autant de pages que M. S. a fait lui-même; j'ai été, je crois, le premier à signaler l'étendue et l'importance des feuilletons du *Dix Décembre* et du *Pouvoir*, et je n'ai point exécuté ces proses de jeunesse, dont M. S. ne dit à peu près rien. Mais peut-être, dans ce passage de son Avertissement, s'est-il borné à traduire une phrase des *Contemporains* de J. Lemaître.

M. S. veut bien reconnaître (p. 87, n. 1) qu'il n'a point trouvé chez moi le « cliché » de la « poésie sans idées ». Mais il oublie de dire que mon livre est, d'un bout à l'autre, une protestation contre cette opinion. J'aimerais à croire que cette omission est involontaire. En tout cas il ne sied nullement d'appeler « cliché » le sentiment raisonné de fort bons juges. Ce sentiment, je n'ai pas eu le bonheur de leur faire abandonner tout à fait. Y serais-je parvenu en leur parlant de « poète statique » ou « dynamique » et d'autres belles choses de ce genre? C'est peu probable; mais je constate, et M. Ronzy m'en est témoin, que j'étais arrivé, dès 1912, à des conclusions auxquelles M. S. n'ajoute rien. J'oserais même dire que ses inexactitudes, ses jugements sommaires et

ses plaisanteries faciles embrouilleraient plutôt à nouveau des questions qui pouvaient paraître à peu près élucidées.

« Mais cela, c'est une autre histoire », et je ne dois pas abuser de l'hospitalité de la *Revue*. Il faut pourtant signaler à M. S. — qu'il me pardonne ma « rigore scolastica » — que B. a peut-être appelé « bateaux de fleurs » ce que Maupassant nomma « la maison Tellier », mais il n'a jamais dit « bâtons à fleurs » (voir p. 337).

Agréez, s'il vous plaît, Monsieur et cher Secrétaire, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Ch. Fuchs.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'INTROUVABLE SOCIÉTÉ DES « QUATRE AMIS » (1664-1665).

(Suite[1].)

Revillout, M. Lachèvre ont montré que Brossette ne mérite pas la défiance systématique que lui témoignait, avant Mesnard, Berriat-Saint-Prix. Il serait d'autant moins raisonnable de persévérer dans cette attitude réservée que nous ne sommes pas désarmés en face de Brossette. Sans doute, nous ne possédons pas les recueils manuscrits où il avait amassé les éléments de son commentaire ; cependant, la comparaison des renseignements consignés par lui dans le recueil que conserve la Nationale[2], avec les notes de l'édition où ces renseignements ont été mis en œuvre, permet de se faire au moins une idée de la méthode de Brossette. D'autre part, Brossette n'a pas caché que son commentaire utilisait, outre le prétendu journal de ses conversations avec M. Despréaux, des documents manuscrits (correspondance de Boileau) et de vulgaires imprimés que nous pouvons retrouver, parfois même sur les indications de Brossette. Enfin l'inestimable commentaire de Le Verrier corrigé (non pas partout) par Boileau lui-même[3] constitue un autre instrument de contrôle, et même donne le moyen, plus d'une fois, de distinguer ce que Boileau consentait à dire de vive voix, ce qu'il voulait bien qu'on écrivît, ce qu'il voulait qu'on ne répétât pas trop fort ou trop maladroitement. Or, ici et

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin 1929.

2. Laverdet en a publié l'essentiel à la suite de la *Correspondance* (1858). Par superstition du manuscrit et de l'inédit, le XIXe siècle a attribué à ce recueil de *mémoires*, c'est-à-dire de notes ou de brouillons, une importance imméritée : et Brossette a protesté à l'avance contre cet abus en publiant un commentaire de Boileau à l'aide de ces notes dont Brossette seul pouvait connaître la valeur exacte.

3. Publié par M. Lachèvre il y a vingt-deux ans.

là, on a tôt fait de trouver des documents pour une discussion un peu serrée de la note de Brossette sur le cabaret du cimetière Saint-Jean.

Il s'y agit d'un cabaret. A vrai dire, Brossette n'a pas écrit le mot; il a parlé d'un *traiteur* (c'est plus discret), qu'il a ceint d'une auréole « fameux » ; et puis d'une *chambre particulière du logis*; et puis de *célèbre réduit*[1]. Et Brossette insiste : « en ce temps-là les cafés n'étaient pas encore établis ». Tout cela prouve simplement que Brossette, pas plus que Titon du Tillet ou Le Verrier (Lachèvre, 111), ou Boileau même (on le verra), n'avait sur la moralité des cabarets au XVII[e] siècle, les illusions de certains érudits. Brossette (déjà !) voulait faire croire à l'existence sinon de cabarets, du moins de *salons de cabarets* littéraires. Sur la table de la chambre particulière, il a placé, attirant tous les regards, un exemplaire in-folio de la *Pucelle*. Car il faut lire la fin de la note de Brossette :

> Il y avait sur la table de cette chambre un exemplaire de la *Pucelle* de Chapelain, qu'on y laissait toujours : et quand quelqu'un d'entre eux avait commis une faute, soit contre la pureté du langage, soit contre la justesse du raisonnement, ou quelque autre semblable, il était jugé à la pluralité des voix ; et la peine ordinaire qu'on lui imposait était de lire un certain nombre de vers de ce poème. Quand la faute était considérable, on condamnait le délinquant à en lire jusqu'à vingt, et il fallait qu'elle fût énorme, pour être condamné à lire la page entière : tant la lecture de ce poème leur paraissait ennuyeuse et assommante.

C'est même là l'essentiel de la note de Brossette. Car cette note a été accrochée au dernier vers d'une épigramme où le théoricien du merveilleux païen se plaint à Racine que, pour répliquer à son adversaire Saint-Sorlin, il va être obligé, hélas ! de lire *Clovis*. Et c'est sur ce vers que Brossette dit que la lecture ennuyeuse de *Clovis* devait rappeler à Racine d'autres lectures ennuyeuses : celles de la *Pucelle*. Il apparaît que cette note n'a pas été rédigée pour les érudits : Brossette a voulu surtout rendre *plus piquante* une épigramme qui manquait de sel, illustrer une thèse d'histoire littéraire (le tableau qu'il a esquissé et dont la *Pucelle* occupe le centre pourrait recevoir un cartouche avec cette inscription : *Les tombeurs de Chapelain*), purger enfin l'atmosphère suspecte d'une salle de cabaret[2].

1. Cf. Furetière : « Retraite, petit logement... Se dit aussi d'un lieu où s'assemblent plusieurs personnes pour se divertir et s'entretenir... » Brossette pense surtout au second sens : l'auteur du Parnasse en bronze pensera surtout au premier.

2. Nous n'osons pas demander si ce tribunal chargé de réprimer les manquements

Supposons cependant que Brossette a placé sa note sur le cabaret du cimetière Saint-Jean dans le commentaire de l'Épître VII, ou au bas de ces vers où Boileau nomme un marchand de vins, un traiteur ou un pâtissier, et qu'il a voulu y faire œuvre d'historien. La société qu'il nous présente comprend Despréaux, Racine, La Fontaine, Chapelle, Furetière ; en outre, quelques autres personnes d'élite (qui ? combien ?) ; enfin ce qu'il y avait de jeunes seigneurs spirituels de la cour (qui? combien?)[1]. — « Il résulte des faits indiqués par Brossette que ces réunions avaient déjà lieu en 1663, année probable du *Chapelain décoiffé*, et qu'elles duraient encore en 1668, époque des *Plaideurs* » (Revillout, 1891, 553). A la vérité, le *Chapelain décoiffé* est de 1664 (Revillout, 1893-1894, 150, note), mais Brossette ne dit pas que la société n'était pas formée depuis quelque temps déjà, pas plus qu'il n'affirme qu'elle s'est dissoute après les *Plaideurs*. Il suggérerait plutôt qu'elle a duré longtemps après : « ce même vers fait allusion à une autre chose [les lectures de la *Pucelle*]... Dans la place du cimetière Saint-Jean, à Paris, *il y avait* ALORS *un traiteur fameux, chez qui s'assemblaient tous les jours...* » : ce mot *alors* est bien petit et peut être vague : mais Brossette, on l'a déjà dit, ne laisse pas du tout entrevoir la fin de ces réunions après 1668 ; le vers qu'il a voulu commenter est le dernier d'une épigramme adressée à Racine dans la seconde moitié de l'année 1674 ; et l'absence de Molière dans cette note, absence à laquelle tant de critiques, depuis Saint-Marc jusqu'à Revillout, ont cherché tant de raisons de toute nature, s'expliquerait de façon très économique : en 1674, Molière était mort ; enfin on trouvera dans la suite quelques arguments à l'appui de cette thèse que la société dont parle Brossette durait encore en 1670 et encore beaucoup plus tard. Mais il s'agit pour nous, surtout

à Vaugelas n'a pas été, plutôt qu'une « plaisanterie fine et délicate » et, dans un cabaret, une réalité historique, une de ces bonnes vieilles et grosses plaisanteries qui doivent leur inépuisable succès surtout au fait qu'elles sont toujours restées de bouffonnes mais pures inventions. Mais il faut bien faire remarquer que certaines plaisanteries ont ou des origines ou des destinées étranges, et signaler aux historiens des quatre amis un texte suggestif : « ... la compagnie de jeunes viveurs, piliers de cabaret, l'entraîna dans une vie de dissipation et de débauche. Il ne quittait plus la rue du Vieux-Colombier, où se tenaient en permanence [ses trois amis]. *C'est dans ces réunions* que la *Pucelle* de Chapelain restait sur la table comme une menace perpétuelle pour le malheureux qui s'était rendu coupable d'une faute contre les statuts. Le délinquant était condamné à lire quelques vers du poème, un chant tout entier même, selon la gravité du méfait. » Ce passage a peut-être utilisé un document capital pour l'histoire des quatre amis ; mais nous n'avons pas su le retrouver, et, à la vérité, il s'agit là de Maucroix (biographie par Salesse, 61) et de ses trois amis Benserade, Saint-Pavin et Perrot d'Ablancourt.

1. Les jours de réunion plénière, si peu nombreux qu'on suppose les seigneurs spirituels et les personnes d'élite, la troupe choisie devait être un peu à l'étroit dans la chambre particulière.

d'une société groupant quelques-uns au moins de nos grands classiques et qui aurait duré, selon les érudits, du début de 1664 à la fin de 1665. Ce sera attaquer la note de Brossette sur son point vital que d'examiner ces deux questions : le cabaret du cimetière Saint-Jean a-t-il vu à la fois tous les grands hommes que cite Brossette? Ces grands hommes ont-ils, peu ou beaucoup, collaboré au *Chapelain décoiffé* de 1664[1]?

Sur le cabaret du cimetière Saint-Jean, Le Verrier a écrit deux notes. La première, pour le commentaire de la satire VII, a été presque entièrement refaite par Boileau (on a souligné ce que Boileau a gardé de Le Verrier, au début et à la fin : Lachèvre, 63) :

	Boileau.
Ce fut à l'occasion de cette satire et, pour l'entendre réciter à l'auteur *que Du Tot*, homme d'esprit et *commis de M. de Guénégaud*, mena l'auteur	homme de beaucoup d'esprit, mais fort débauché, mena l'auteur chez Chapelle. Ils allèrent ensuite
au cabaret. Ce fut aussi à cette occasion que Du Tot lui fit faire connaissance avec Chapelle qu'il n'avait point encore vu et qui était de ce repas.	au cabaret à la Croix-blanche
Du Rancher	où M. du Rancher alors capitaine aux gardes et frère du Broussin
les suivit à la piste. Il alla les trouver	les vint aussitôt trouver, disant avec sa magnificence ordinaire
et en entrant il dit :	en entrant à la maîtresse de la Croix-blanche :
Messieurs, c'est moi qui paie.	Au moins, Madame, il n'y a plus que moi qui paye.
On lut plusieurs fois la satire et elle fut trouvée belle.	On lut plusieurs fois la satire et de plus elle fut fort applaudie bien que les débauchés de la Croix-blanche fussent gens assez chiches de louange.
On but beaucoup et le vin fut trouvé bon.	
Petit-Val... était aussi de cette partie...	

1. C'est pour ne pas affaiblir la position de Brossette qu'on ne parlera ni de La Fontaine (La Fontaine auteur du *Chapelain décoiffé* !), ni de la *Métamorphose* (tout le monde est d'accord pour dire que ce succédané du *Chapelain décoiffé* n'a pas été composé au cabaret), ni des *Plaideurs* (on soupçonne que Brossette les a mis là pour

La publication de M. Lachèvre contient cinquante documents aussi précieux que celui-là pour l'historien ou le psychologue[1]. Boileau lui-même nomme, trois fois, le cabaret du cimetière Saint-Jean : ce n'est pas la Croix-*de-Lorraine*, ni le *Mouton* blanc, c'est la *Croix-blanche*[2]. C'est un vrai cabaret : on y mange et on y boit, bien que Boileau préfère que ses commentateurs ne parlent ni de vin ni de repas. C'est un vrai cabaret : pas même pour une société distinguée et occupée de déguster un chef-d'œuvre d'esprit, il n'y a de chambre particulière : venant du dehors, on pousse la porte et on interpelle à volonté un groupe de clients ou la maîtresse de céans : tout le monde est dans la salle commune. C'est un vrai cabaret, c'est-à-dire un lieu d'honneur : un honnête homme peut s'y laisser entraîner, dans un but de propagande littéraire, par une personne qu'il était allé voir chez elle ; mais les habitués sont des débauchés[3]. Et l'on voit que tout en respectant la vérité, Boileau donne à ses commentateurs des indications précieuses : ne pas insister sur la quantité ni sur la qualité du vin bu ce jour-là ; insister plutôt sur le succès remporté dans ce milieu difficile par une œuvre de M. Despréaux.

La date de cette lecture est difficile à préciser. Mais qu'importe 1663 ou 1662 ou 1664? Il n'y a là ni Racine, ni Molière, ni Furetière, que Boileau a rencontrés ou rencontrera ailleurs. Ici il y a Chapelle et Du Tot et Petit-Val et le frère du Broussin. Si l'on se rappelle la lettre sur la *Croix-de-Lorraine*, on donnera à cette note de Le Verrier le titre suivant : *Introduction de Despréaux dans la société de Chapelle*, autrement dite des débauchés de la *Croix-blanche*. C'est encore bien loin d'être la société des quatre grands classiques.

La seconde note de Le Verrier semble plus proche de celle de Brossette (Lachèvre, 85-86) :

L'auteur ne songeait point à obtenir aucune pension du roi, ni même à publier ses ouvrages. Il se contentait de les lire à quelques-uns de ses amis particuliers, à Molière, à Chapelle, à Racine, au duc

ne pas laisser croire que ces Messieurs s'occupaient exclusivement de Chapelain, sa perruque et sa *Pucelle*; et il y a intérêt à les réserver pour une étude sur les traditions relatives à Boileau-Racine.)

1. Les documents de ce genre qui existaient ailleurs, en aussi grand nombre peut-être, sont devenus utilisables grâce à cette publication.

2. Chapelle n'en avait pas fait mystère : s'il ignore la *Pomme de pin*, s'il est allé une fois à la *Croix-de-Lorraine*, s'il a célébré Boucingo (131), il avouait avoir ses habitudes à la *Sphère* et à la *Croix-blanche* (132, 241). Et les érudits n'ignorent pas ce cabaret : Fouruel, 151 ; Fournier, *Enseignes*, 72; réimpression du Pradel, 314.

3. Boileau connaît d'ailleurs mieux que Le Verrier la psychologie des habitués : il sait bien, lui, que, si l'on veut vraiment payer, il ne faut pas le dire à ses commensaux...

de Vivonne, au duc de Lesdiguière, au comte de Fiesque, au duc de la Rochefoucauld, à M. le Prince. Tout cela se passait d'ordinaire au cabaret. M. de Rancher, alors capitaine aux Gardes et à présent gouverneur du Quesnoy, était souvent des parties les plus particulières. Il fit tant, à force de prières et peut-être plus encore à force de payer souvent à la Croix-blanche, fameux cabaret du cimetière Saint-Jean où s'assemblaient les beaux esprits, que par complaisance l'auteur lui confia son manuscrit des huit premières satires... Il les fit imprimer... C'est de cette aventure dont il est parlé dans l'édition qu'il fut contraint de faire faire lui-même en 1669... »

Le Verrier n'a pas le savoir-faire de Brossette : il donne des dates; plutôt qu'une vague périphrase, les jeunes seigneurs les plus spirituels de la Cour (La Rochefoucauld est né en 1613), Le Verrier fournit des noms propres. Mais, comme Brossette, Le Verrier cherche à donner un sens à ses anecdotes : il se sert du cabaret non pas pour établir que Chapelain a été abattu par M. Despréaux, mais pour montrer que M. Despréaux n'avait aucune envie de figurer sur la liste des gens de lettres pensionnés par le roi : M. Despréaux se contentait de lire ses ouvrages à quelques amis, ne songeait pas même à se faire connaître du public. Le Verrier ne parle donc pas d'une société dont les membres collaboreraient à une œuvre de grande portée : il montre *l'auditoire de M. Despréaux*.

L'auditoire ou *les auditoires*? Car on n'est pas surpris de retrouver à la *Croix-blanche* Le Rancher et sa magnificence ordinaire, ni même de voir M. Despréaux garder le contact avec les débauchés. Mais comment croire que le premier prince du sang, voulant entendre réciter les chefs-d'œuvre nouveaux, se soit obligé à aller pour cela au cabaret? Que Condé et trois ducs se soient laissé abreuver par Le Rancher? Que M. Despréaux ait fait preuve de complaisance envers un Broussin plutôt qu'envers un duc? D'autre part, les historiens ne semblent pas connaître l'existence d'une société groupant Fiesque, Vivonne, Lesdiguière, La Rochefoucauld et Condé. Faut-il admettre, cependant, qu'elle a existé et qu'elle avait pour raison d'être l'audition des œuvres de Despréaux? Il est plus vraisemblable (n'a-t-on pas eu l'impression d'une chute en passant brusquement du vainqueur de Rocroy à un capitaine aux Gardes?) que Le Verrier a voulu donner à son anecdote, intéressante mais n'intéressant que de pauvres personnages, un magnifique « chapeau » où il *énumérerait* les plus célèbres auditeurs des *Satires*... ou des autres œuvres de M. Despréaux. N'importe lequel de ces grands personnages méritait bien une lecture pour

lui seul, et Despréaux n'aurait su refuser à aucun d'eux ce plaisir partagé. Il a obtenu comme premier auditeur notable Le Rancher, en 1663 ou en 1665 ; il a pu, enfin, se faire entendre de Condé, beaucoup plus tard. La note de Le Verrier, comme celle de Brossette, est un tableau symbolique rassemblant, pour les besoins d'une thèse, des faits empruntés à des époques diverses. Elle ne connaît la chronologie que pour en brouiller les données.

Cette hypothèse trouverait ailleurs encore, sans doute, mais trouve ici même l'appui nécessaire. Tout cela, c'est-à-dire ces lectures, se passait d'ordinaire au cabaret ; et Le Verrier en arrive à son capital, l'histoire des éditions subreptice et avouée de *1669*. Cette date conviendrait presque au début de la note de Le Verrier, puisque Boileau lui-même, et justement à propos de son indifférence aux pensions (Lachèvre, 7-8), a déclaré qu'il n'avait été connu dans le monde que cinq ou six ans après 1664. Mais il n'est question d'une aventure semblable à celle que raconte Le Verrier que dans la préface de l'édition avouée de 1666. Tout indique que Le Rancher est le galant homme qui a publié le recueil de *Discours libres et moraux* du début de 1666[1]. Il arrive donc que, même pour un fait bien facile à vérifier, Le Verrier se trompe de trois ans. Peut-on avoir entière confiance en lui quand il rapporte des faits plus difficilement vérifiables ? Oui, si Boileau lui-même ne lui a pas infligé de démenti : on peut considérer comme à peu près certain, par exemple, que Boileau a dû à Puymorin de connaître Molière (Lachèvre, 25), à Du Tot de connaître Chapelle (Lachèvre, 63)[2] : ce sont là des choses qu'on n'invente pas. Mais, sur la date de la liaison de Boileau avec Racine, Le Verrier ne sait rien : il n'a obtenu du vieillard d'Auteuil, sur ce point, qu'un démenti vague dont on discerne mal le motif même (Lachèvre, 55). Et il est arrivé à Le Verrier de nommer Vivonne dans une note que Boileau a renoncé à corriger, parce que « tout est un peu pesamment dit et plein d'anachronismes » (Lachèvre, 15). Comment bâtir, sur les notes que Brossette et Le Verrier ont consacrées au cabaret du cimetière Saint-Jean, une histoire un peu solide des relations de Boileau avec Racine, par exemple ? Laissons dans ce cabaret l'auteur des *Satires* et les amis de Chapelle qui sont devenus ses amis. Pour y mener l'auteur de la *Thé-*

1. L'édition avouée de 1666 comprend bien *huit* satires (le *Discours au roi* est une satire placée *au milieu* des *Satires*) : Le Verrier aura supposé que l'édition subreptice et le manuscrit escroqué par Le Rancher en contenaient autant.

2. Il est notable que Despréaux n'ait pas rencontré *ensemble* même Chapelle et Molière.

baïde ou l'auteur du *Tartuffe*, attendons des renseignements plus sûrs et plus précis.

Mais Brossette dit que, dans ce cabaret, Despréaux, Racine, La Fontaine, Chapelle, Furetière et quelques autres ont composé le Chapelain décoiffé. Ne retenons que les noms de Boileau, Racine et Furetière, et reportons-nous aux références avouées par Brossette (1716, I, 491-492).

1° Un passage du *Menagiana* (1re édition, 1693, p. 51-52) :

Ce fut pour le divertir [M. le P. P. de Lamoignon] plus que pour autre chose que M. Boileau parodia quelques endroits du *Cid* sur Chapelain, Cassagne et les autres. On en a bien ri partout. Vous me demandez cette parodie, mais je n'ai rien d'écrit, et je ne l'ai gardée que dans ma mémoire [1].

Mais, dès 1694 (2e édition), Ménage ressuscité avait changé cette fin trop plate :

Vous me la demandez, je l'ai gardée dans ma mémoire, elle a été imprimée ; la voici.

Et il avait dicté la parodie. C'est le texte fourni par le *Menagiana* de 1715 que Brossette a adopté.

2° *Correspondance de Boileau avec Brossette* (Laverdet, 94-98). — Brossette, 25 novembre 1701 :

... Je vous envoie... un exemplaire du *Chapelain décoiffé*, qui est une plaisanterie à laquelle vous m'avez dit [1698] que vous aviez eu quelque part autrefois... ; je voudrais bien l'avoir sans aucune altération... ; [je vous prie] d'employer un quart d'heure à revoir ce petit poème....

Boileau, 10 décembre :

... C'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part ; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la main..., et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'était point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avaient retenu quelques-unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait [v. 121-122, scène v] et celui-ci [v. 153-154, scène iv]. Celui qui avait le plus de part à cette pièce, c'était Furetière, et c'est de lui [v. 95-96, scène ii]. Voilà, Monsieur, toutes les lumières que je vous puis donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent. Je vous le renvoie....

Brossette, 20 décembre :

1. Gidel n'a donc pas été tout à fait exact en écrivant (III, 112-113) : « C'est dans la

Vous m'aviez déjà dit à Paris tout ce que vous me mandez du *Chapelain décoiffé*; l'on ignore ici l'auteur de cette parodie; ainsi vous devez être bien rassuré sur la crainte que vous avez qu'on ne vous l'attribue.

3° *Déclaration de Boileau* destinée au public et utilisée par l'éditeur de 1713 (Laverdet, 427) :

J'avoue pourtant que dans la parodie des vers du *Cid* faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribue aussi, il y a quelques traits qui nous échappèrent, à M. Racine et à moi, en un repas que nous fîmes chez Furetière..., mais dont nous n'écrivîmes jamais rien ni l'un ni l'autre, de sorte que c'est Furetière qui est proprement le vrai et unique auteur de cette parodie, comme il ne s'en cachait pas lui-même.

Ici l'historien n'a donc plus affaire à Brossette, mais à Boileau lui-même. Doit-il pour cela renoncer à toute critique du témoignage?

Il le devrait peut-être, si Boileau n'avait rendu qu'un témoignage, ou s'il ne nous en était parvenu qu'un. Malheureusement pour lui, Boileau est revenu sur la question du *Chapelain décoiffé* au moins à trois reprises : en 1698, en 1701, plus tard encore, disons commodément en 1713. Et deux fois avec Brossette, avec un provincial. Et ses trois témoignages ne sont pas en accord parfait. Pour que Brossette ait pu s'imaginer qu'il n'en coûterait pas beaucoup à M. Despréaux de lui fournir un texte authentique, il faut qu'en 1698 Boileau ait insisté surtout sur la part qu'il avait eue à la fameuse « plaisanterie », ou, si l'on veut, qu'il ait insisté surtout sur le fait qu'il y avait eu part. En 1701 et en 1713, Boileau songe surtout, semble-t-il, à diminuer sa part et à accroître celle de Furetière, l'auteur principal, dit-il en 1701; le vrai et unique auteur, dit-il en 1713. Le témoignage de 1701 semble plus complet, plus précis, plus catégorique (Boileau a *un* texte sous les yeux); cependant, celui de 1713 apporte une précision passée sous silence en 1701 : en un repas chez Furetière. Brossette a-t-il eu tort de considérer que cette précision était *ad usum populi* et d'écrire que le *Chapelain décoiffé* avait été composé au cabaret? Les invités de Furetière étaient-ils si nombreux ce jour-là ou si peu connus de Boileau, que le vieillard d'Auteuil ne pût formuler aucun soupçon contre l'indiscret qui avait mêlé à de fines railleries des bassesses insupportables et qui avait rendu indigne de Boileau l'ouvrage de Furetière? Pourquoi insister sur ce fait que ni Racine ni Boileau n'avaient jamais rien écrit de cette œuvre où

seconde édition du *Menagiana*, faite en 1694, qu'on a *pour la première fois* attribué à Boileau le *Chapelain décoiffé...* ».

Boileau a de la peine à retrouver deux traits qui lui ont échappé? Les affirmations ou les négations de Boileau ne sont pas d'une netteté telle qu'il y ait excès de défiance à vouloir les contrôler.

Et d'abord qui donc attribuait à Boileau le *Chapelain décoiffé*? Pourquoi Boileau ne fait-il pas remarquer que l'opinion publique, vers 1700 même, n'était pas unanime à ce sujet? Le gros Charpentier, par exemple, protestait. Il parlait lui aussi, à des amis, de la perruque de Chapelain « si renommée par la parodie du *Cid* que Linières a faite » (*Carpenteriana*, 1724, 128). Et lui aussi donnait des précisions : il expliquait (359-361) quelle vengeance avait poursuivie Linières en faisant

l'ingénieuse parodie du *Cid* que nous avons de lui, et que l'on attribue faussement à Despréaux, qui n'en a fait que la dernière scène. Furetière est l'auteur des stances ; Despréaux trouva cette pièce assez plaisante pour ne point dire qu'il n'en était pas l'auteur. Mais il est certain que Linières, qui me l'a donnée écrite de sa main, est celui qui l'a composée.... M. Despréaux, qui ne cherchait que l'occasion de lui donner [à Linières] un coup de dent....

Bien qu'il émane d'un simple témoin, non d'un intéressé, cet exposé n'est peut-être pas plus à accepter intégralement que ceux de Boileau : à l'amitié pour Linières se mêle trop de haine contre Despréaux. Mais il est bien difficile de croire que Linières n'ait eu aucune part au *Chapelain décoiffé*. En lisant Tallemant, par exemple, on trouve le petit Linières à côté du petit Boileau dans l'académie de Ménage ; et si, parmi les « pestes » de Chapelain, il y a surtout Boileau et Furetière, c'est une espèce de trio que forment chez Marolles Furetière-Boileau-Linières. Seulement, le Boileau que connaît Tallemant, c'est *Gilles Boileau*. Les gens qui, vers 1700, attribuaient le *Chapelain décoiffé* à Boileau, pensaient-ils à Gilles ou à Nicolas? Ménage, par exemple, voulait-il désigner Despréaux[1] ?

Ce n'est pas de gaîté de cœur que l'on en vient à formuler cette hypothèse, si injurieuse pour le vieillard d'Auteuil, qu'il aurait pu, en certaines circonstances, se laisser aller jusqu'à dire, plus ou moins nettement, à ses jeunes auditeurs : « Boileau, c'est moi », sachant bien qu'il n'était que Despréaux, ou, du moins, pouvant

1. Malgré l'avertissement de Paulin Paris (éd. Tallemant, IV, 44), le texte du *Menagiana* a été étudié et utilisé comme un document pour l'histoire des relations de *Despréaux* avec Lamoignon. Et c'est bien tard, et dans une note, que Revillout a posé la question qui aurait dû être considérée comme essentielle et préliminaire : « Les collecteurs des bons mots de Ménage [ici, c'est Baudelot] auraient-ils voulu parler de Gilles ?... » (1893-1894, 150). Signalons aux paléographes que la table des matières du manuscrit 5132 de l'Arsenal accompagne la mention de *Chapelain décoiffé*, « comédie », de cette note : « On la dit de M. Boileau ».

se contenter d'être Despréaux. Mais cette hypothèse permet d'abord de comprendre *tant de choses* jusqu'alors incompréhensibles. Et puis elle voit venir à elle des arguments non négligeables. Voici un argument, croit-on, qui, après tout, en vaut d'autres, puisqu'il épargne des bavardages et intéresse directement la question traitée ici : dans les textes qui suivent, il s'agit d'une réplique à la parodie du *Cid*, d'une parodie de *Cinna* qui valut à l'abbé de Pure l'avantage de remplacer Ménage dans les « niches » des *Satires* :

1° L'UNIQUE BOILEAU. — Brossette (1716, I, 22) :

Mais heureusement pour l'abbé Ménage, l'abbé de Pure fit en ce temps-là des vers CONTRE NOTRE AUTEUR. C'était une parodie de la scène de Corneille, dans laquelle Auguste confond Cinna après la découverte de sa conjuration ; et dans cette parodie, M. Colbert convainquait M. DESPRÉAUX d'être l'auteur de quelques libelles qui paraissaient alors.

Le Verrier (Lachèvre, 26) :

L'abbé de Pure s'étant avisé de faire une parodie satirique de quelques scènes de *Cinna* CONTRE L'AUTEUR, M. Despréaux ôta Ménage pour mettre à sa place l'abbé de Pure.

C'est Boileau qui a ajouté le mot *satirique* ; il a remplacé par *M. Despréaux* un *on* de Le Verrier ; il a supprimé ces mots de Le Verrier « contre l'auteur et *d'introduire M. Colbert qui parlait à l'auteur* ». Brossette a donc eu tort d'écrire que *M. Colbert convainquait M. Despréaux* ; et Boileau ne laisse pas passer dans ses commentaires des contre-vérités : mais pourquoi ne dit-il pas, tout simplement et directement, la vérité ?

2° LE GRAND BOILEAU ET LE PETIT BOILEAU. — Le Verrier (Lachèvre, 56) :

On soupçonnait l'abbé de Pure d'avoir fait une parodie de cette scène si fameuse de *Cinna* qui commence par : « Prends un siège, Cinna... ». Dans cette parodie, il introduisait M. Colbert convainquant L'AUTEUR ET SON FRÈRE L'ACADÉMICIEN d'avoir composé une satire qui courait contre ce ministre....

Boileau a écrit lui-même quelques mots, au début ; il a supprimé des choses peu importantes pour notre sujet. Boileau ne voulait pas qu'on dît que M. Colbert parlait à l'auteur ; il accepte qu'on dise que M. Colbert parlait à l'auteur et à son frère ; il accepte qu'on présente ainsi la vérité et qu'on fasse à son frère une place, la seconde.

3° LES DEUX BOILEAU. — Revillout (1890, 477-479) connaît, grâce

à Paulin Paris, des extraits significatifs de la parodie de *Cinna* : « Ainsi LES DEUX FILS... étaient accusés d'avoir pris part au *Chapelain décoiffé*, et TOUS DEUX étaient en butte à l'animosité furieuse du vieux rimeur [Chapelain] et à la colère de Colbert... ». Mais c'est là du Revillout accommodant, celui des conclusions, où il ne faut pas choquer trop fort les traditions, où il faut laisser à Despréaux au moins la moitié des responsabilités et de la gloire.

4° BOILEAU *et Despréaux*. — Mais il arrive que dans ses notes Revillout proteste contre les confidences d'Auteuil : « Brossette dit que dans cette parodie, M. Colbert convainquait M. Despréaux.... ELLE EST SURTOUT FAITE CONTRE GILLES. » Inférieure à la moitié, la part de Despréaux reste-t-elle assez considérable pour qu'on ne puisse pas ne pas en parler? Écoutons Revillout traitant son sujet : « Les amis [de Chapelain]... à leur tour... tournèrent CONTRE L'INGRAT ACADÉMICIEN la scène fameuse du pardon accordé par Auguste à Cinna... ». Dans la parodie de la scène fameuse, *il est question* de Nicolas-Maxime qui a « *aidé son frère* à composer le libelle outrageant », qui a été le *complice* de Gilles-Cinna ; mais la parodie de *Cinna* a pour titre : BOILEAU *ou la clémence de Colbert*.

Pourquoi ne pas le dire? On saisit ici sur le vif les procédés qui étaient en honneur à Auteuil et qui devaient aboutir à cette audacieuse déformation de l'histoire dite la *Légende de Boileau*. Erreurs de Brossette, disait Berriat-Saint-Prix. Erreurs de Boileau, répliquait Revillout. L'inestimable publication de M. Lachèvre permet de poser une question assurément grave : faut-il imputer au vieillard d'Auteuil de simples *erreurs*? Est-ce oubli, que ce silence sur le rôle joué par son frère dans la parodie de *Cinna*, sur la part que l'opinion publique avait attribuée à son frère dans le *Chapelain décoiffé*? S'il ne voulait pas l'entretenir et en profiter, pourquoi ne dénonçait-il pas l'ambiguïté du nom de *Boileau*? S'il ne désirait pas donner aux Saumaise tous les éclaircissements qui leur étaient nécessaires, que ne se contentait-il de déclarer Furetière l'auteur principal du *Chapelain décoiffé*? En présentant Furetière comme *le vrai et* UNIQUE *auteur*, quel but poursuivait-il, sinon d'empêcher que soient tirés de l'oubli des noms qu'il pensait y avoir plongés pour toujours? Que de pareilles questions puissent être posées[1], cela suffit à qui prétend qu'un témoignage du vieillard d'Auteuil mérite autant de défiance que de confiance.

1. Elles ne sont pas posées ici pour la première fois. Revillout même a eu des devanciers : c'est en 1859, qu'à propos justement des dettes de notre Boileau à Gilles et à Linières, Marcou a écrit des phrases suggestives comme celle-ci : « Si *Boileau a déchiré les certificats*, ils ont été valables à leur date ». (Thèse sur *Pellisson*, p. 146.)

L'histoire du *Chapelain décoiffé* n'est pas encore écrite. Mais il est assuré qu'elle utilisera les témoignages de Despréaux, et de Charpentier, et de Ménage, et de Tallemant, et de l'abbé de Pure, *tous* les témoignages. L'allure polémique des plus précis d'entre eux les fait apparaître d'abord comme contradictoires irréductiblement; les contradictions se résolvent quand on entre dans le détail; et ils semblent d'accord même sur un fait de portée générale, à savoir que l'ensemble du *Chapelain décoiffé* n'est pas le fruit d'une collaboration intime, mais une juxtaposition de scènes ayant chacune son auteur principal. La scène V et dernière est revendiquée par Despréaux, et Charpentier la lui accorde. La scène IV est attribuée à Despréaux par Despréaux, à Furetière par Charpentier, à Gilles Boileau par l'abbé de Pure : voilà le point le plus controversé. Avant de déclarer Furetière l'unique auteur du tout, Despréaux a commis la maladresse de préciser la part de Furetière : la scène II (les deux vers que cite Despréaux sont le début du monologue). Restent sans titulaire la scène III et la scène I : or, celle-ci est la plus importante de l'œuvre, non seulement à cause de sa longueur (94 vers sur 250), mais surtout parce qu'elle indiquait le sujet et la manière. Quand ces deux scènes constitueraient tout le disponible, il y aurait là de quoi satisfaire les revendications qui ont été faites en faveur de Linières et en faveur de Gilles[1]. Et, malgré le vieillard d'Auteuil, ces revendications sont légitimes :

Le frère en un besoin va renier son frère...

Et Gilles avait renié Nicolas. Mais Nicolas a eu une longue vieillesse pour renier Gilles à son tour : il a parlé très rarement de son aîné; il ne l'a jamais fait avec tendresse, il l'a fait parfois avec ressentiment. Et puis il a découvert que ce nom de Boileau pouvait servir très utilement à la grande pensée de sa vieillesse : à la légende de Boileau, dont un élément essentiel était la thèse de Despréaux le grand (et généreux?) vainqueur de Chapelain[2].

1. Voici des hypothèses provisoires que les documents cités semblent ne pas contredire trop fort. Gilles serait l'auteur de la scène IV, pour laquelle Despréaux aurait pu lui fournir le *leit-motiv* de quelques stances; Charpentier n'avait pas complètement tort de la refuser à Despréaux, et son attribution à Furetière pourrait provenir d'une confusion entre monologue de Rodrigue et monologue de Don Diègue. La scène III serait l'œuvre ou de Gilles ou de Furetière. Linières serait l'auteur principal de la scène I (son rôle a pu être d'autant plus facilement oublié que l'opinion publique n'avait pas une haute idée de ses capacités poétiques. Cf. l'histoire de sa fameuse épigramme); Linières aurait en outre établi *un* texte du tout.

2. Thèse vaine, mais qui risque d'agréer longtemps encore à la critique. Il y aurait beaucoup à dire sur le chapitre que M. Collas (*Jean Chapelain*, Perrin, 1912) a consacré aux relations de Chapelain avec Boileau. Mais il importe d'en citer ici

Mais déjà l'histoire a établi que ce n'est pas Despréaux qui a mené la lutte ni contre Chapelain auteur de la *Pucelle*, ni contre Chapelain tyran des belles-lettres, ni contre Chapelain avare et malpropre[1]. Cet honneur, si honneur il y a, revient à La Mesnardière, à Scarron, à Ménage, à Marolles, à Furetière, à Linières, à Gilles Boileau,... etc. Despréaux était en 1664 ce qu'il est resté toute sa vie : un *écho sonore*.

Il ne suffisait pas au vieillard d'Auteuil d'avoir effacé le nom de Linières et d'avoir déclaré que Boileau c'était Despréaux. A la place du poète idiot de Senlis, il a mis Racine : encore un mort, qui ne protesterait pas ! Et pour ne pas déplaire au sincère Boileau, les biographes de Racine se borneront à enregistrer « encore un des péchés de notre poète » ! Le malheur est qu'on ne voit pas un Racine se compromettre avec n'importe qui et aller chercher au cabaret des auditeurs pour ses tragédies; plus d'une fois Racine s'est montré odieusement ingrat, on ne voit pas qu'il l'ait jamais été *gratuitement*; Racine n'était pas homme à vouloir s'attirer l'animosité de Chapelain, ni la colère de Colbert ni de son gendre; la méchanceté de Racine est une méchanceté aigre et recuite, ce n'est pas la manie de la médisance. Pourquoi faire Racine sinon plus méchant, du moins plus sot qu'il n'était? Le vieillard d'Auteuil a bien vu que, pour rendre sa légende plus acceptable, il devait rabaisser, au point de vue moral comme au point de vue littéraire, les écrivains devenus et restés célèbres qui, assez tard, l'avaient honoré de leur amitié : La Fontaine, Molière, Racine. Et il n'a pas hésité[2]. Mais ce n'est pas l'histoire qu'on écrivait à Auteuil.

A Auteuil on sapait la base de l'histoire : la chronologie. On antidatait le plus possible; même les faits dont la date réelle était

la *conclusion* : Despréaux garda contre Chapelain « une rancune que n'éteignirent ni la mort de son vieil adversaire, ni sa victoire suprême, quand la volonté du roi le mit à l'Académie malgré Montausier et les anciens amis de Chapelain. Jusqu'à la fin de sa vie il poursuivit avec le même acharnement, en public et dans l'intimité, l'auteur malheureux et presque oublié de la *Pucelle*. »

1. Et c'est ici franchement dommage. Combien serait *plus piquante* cette petite anecdote contée par Maucroix (éd. Paris, II, 184) : « Despréaux est souvent assez négligé et mal vêtu; un gueux bien vêtu lui demandant l'aumône : Ah ! ah ! monsieur, répondit Despréaux, vous m'avez prévenu; je voulais vous la demander. »

2. Revillout a très bien vu cela. Entre de nombreuses histoires, en voici une qui n'est que plaisante. Brossette recueille les propos de Boileau sur le grand Arnauld (Laverdet, 533-534) : « *M. Racine* avait aussi fait l'épitaphe de M. Arnauld, mais il *avait molli*, et elle ne disait rien. Pour M. Despréaux, il n'a conservé aucun ménagement, ni aucun égard... » Or ce paragraphe est précédé d'un autre : « Il m'a dit, *avec plus de mystère* encore, qu'il avait fait une épitaphe pour M. Arnauld, mais qu'elle était si forte, et si marquée, qu'il ne voulait point qu'elle parût avant sa mort, de peur que les jésuites ne lui fissent des affaires fâcheuses à ce sujet ». Ce lâche Racine !

aisée à vérifier, comme l'assassinat du ménage Tardieu; pour les faits incontrôlables, composition des *Satires*[1], par exemple, on s'en donnait à cœur joie. Par contre, on postdatait d'un an, de deux ans, de trois ans la naissance de M. Despréaux : lui-même avait donné l'exemple dans ses œuvres, dans sa correspondance, dans la revision des commentaires : en 1662, écrivait-il (Lachèvre, 7), j'avais *tout au plus* vingt-quatre ans. Ce double jeu faisait apparaître plus nettement toutes les vérités invisibles aux esprits grossiers : ainsi le rôle que la Providence avait assigné à M. Despréaux, le rôle de Précurseur; ainsi la précocité du génie poétique chez M. Despréaux; il avait dit lui-même : *dès quinze ans*, mais ce n'était pas encore tout à fait exact. Et Boileau racontait une fois de plus, et en l'embellissant un peu plus (c'est la loi du genre), l'histoire de cette tragédie qu'il avait commencée *en seconde* (Laverdet, 534), ou *en troisième* (Lachèvre, 5), ou *en quatrième* (Bolaeana, 83). M. Despréaux avait été poète tragique à onze ans! O Beauchasteau! ô Racine! Et dès cet âge M. Despréaux avait le secret de cette versification « si remplie et si grande » que ne connaîtrait jamais Boyer, que n'arriveraient pas à posséder parfaitement ni La Fontaine, ni Molière, ni Racine[2]. Oui, M. Despréaux avait accompli sur le Parnasse des réformes parallèles et semblables à celles qu'avait réalisées en d'autres domaines Louis-le-Grand. Les preuves de ce *fait* seraient d'autant plus faciles à trouver, pour les confidents et les commentateurs de M. Despréaux, que le vieillard d'Auteuil avait montré à Le Verrier et à Brossette la source intarissable : présentation en *bloc*[3] de cette période de vingt

1. Sans soulever de protestation de la part de Boileau, Le Verrier date de 1657 la Satire I. Mais qu'on fasse l'inventaire des passages qui peuvent être datés précisément; qu'on enlève les passages qui n'ont pu être écrits qu'après 1663; qu'on cherche quels passages *n'ont pas pu* être écrits après 1663... Et l'on comprendra que les confidents de Boileau aient cru devoir rabattre des déclarations de Boileau. La Satire I est datée de 1658 par l'éditeur de 1713, et, par Brossette, de 1660. C'est que Brossette connaissait M. Despréaux. Il se rappelait, par exemple, l'histoire du sonnet, publié en 1701, sur la mort d'une jeune parente. A ses questions, M. Despréaux avait répondu en 1702 (Laverdet, 113) qu'il avait composé ce sonnet « dans le temps de *sa* plus grande force poétique »; pour ceux qui savaient leur Boileau par cœur, comme Brossette, cela signifiait entre 1660 et 1674 (cf. Epître X, v. 14-20). Mais, cinq ans plus tard, en 1707 (Laverdet, 256), Brossette avait découvert l'autre sonnet, le vrai, le langoureux, sur le même sujet; et alors M. Despréaux avait confessé que le sonnet publié en 1701 avait été composé en 1692 environ.

2. A propos d'une rencontre qui prouvait, selon le Verrier, la supériorité du satirique sur le tragique (Lachèvre, 74), Boileau dit plus modestement : « C'est au lecteur à voir... » Mais c'est d'une manière bien différente, disait Le Verrier, et Boileau corrige : *moins heureusement* que Molière a employé le mot *clouer* dont s'était servi le satirique (Lachèvre, 28). Quant à La Fontaine, il ne pouvait qu'être stupéfait par la virtuosité de M. Despréaux qui, en moins de vingt-quatre heures, trouvait une rime à Malherbe (Lachèvre, 27). — La Fontaine n'est donc pas l'auteur de *Climène*? Cf. vers 335.

3. M. Collas lui-même a gardé la recette : « Au moment où... Chapelain pouvait

années (1657-1677) qui était à la fois la période d'activité de Boileau et la période des plus grands chefs-d'œuvre de notre littérature...

Vues sommaires et simplistes, habiles mélanges de silences et de confidences, de mensonges et de vérités : voilà les origines de la légende des quatre amis, qui n'est au fond que la légende de Boileau enrichie de la légende de Chapelle. Ensuite sont venues les rivalités entre les confidents de Boileau : pour montrer qu'il avait reçu plus d'aveux que les autres, chacun d'eux voulut renchérir sur ses rivaux et sur M. Despréaux lui-même. Puis les anecdotiers du XVIII^e^ siècle. Enfin le XIX^e^ siècle avec son goût des théories littéraires, de l'érudition pittoresque et des explications « scientifiques »... — Que pouvaient là contre les réserves de Mesnard ou les rectifications de Revillout? A quoi servirait de montrer que la lettre où Chapelain se plaint peut-être de l'ingrat Racine est de 1674 (cf. Collas); que le trio Despréaux-Racine-Chapelle raillé par Bonnecorse est de 1671 au plus tôt (cf. Revillout); que de tout temps on a daté de 1670 et de 1677 les vers en style de Chapelain que Boileau chantait sur un air fort tendre et ceux qu'il voulait mettre à la fin de la *Pucelle*,... etc.? Cinquante fragments de vérité prévaudront-ils jamais contre la Vérité annoncée à Auteuil? Quel critique peut raisonnablement espérer réussir là où Revillout n'a pas réussi?

Il reste cependant, à l'historien du moins, une ressource. C'est de tâcher à écrire l'histoire des années 1657-1677 comme s'écrivent toutes les histoires. Quand une chronologie exacte aura été établie à l'aide de documents non falsifiés, quand les points de repère incontestables auront été reconnus, alors les faits réels et les idées justes se détacheront d'eux-mêmes du système de légendes où on les a enfermés à Auteuil, et d'eux-mêmes ils viendront prendre dans la suite de l'histoire la place qui était la leur et leur sens véritable.

JEAN DEMEURE.

croire la *Pucelle* définitivement triomphante..., du fond des cabarets à la mode, où une bande de jeunes hommes [dont Racine et Boileau] épris de plaisir et de poésie faisaient mille *diableries* en compagnie de comédiennes et de grands seigneurs, partaient contre lui des plaisanteries qui... allaient ridiculariser à jamais leur malheureuse victime... » (p. 444). — Les cabarets et les plaisanteries visés ici sont de 1664; la comédienne et les diableries sont de 1671.

LA PHILOSOPHIE DE MUSSET

« Qui nous rapportera le bouquet d'Ophélie
de la rive inconnue où les flots l'ont laissé? »
« Psyché, prends garde à la goutte d'huile. »

Les relations humaines sont prises entre des institutions sociales et des règles morales d'inspiration religieuse ou laïque. Dans presque tous les temps il semble que la plupart des hommes tournent autour d'elles comme autour de forces explosives qu'il convient de circonscrire plutôt que de connaître. Ils ne parlent d'elles le plus souvent qu'avec réserve ou hypocrisie. Ceux d'entre eux qui sont enclins à les comprendre sont tenus d'accepter le prétexte d'une fiction. Comme si les aspects fondamentaux de l'être ne présidaient pas à la fondation et à la dissolution des empires avec une immutabilité qui défie les erreurs ensanglantées des peuples et l'abstention des sages tout en apophtegmes. Là où des hommes paraissent imaginer et composent, sont pourtant les témoignages directs et sincères sur les liens subtils que créent les actions et les pensées humaines au sein de la société et de la nature. Devons-nous les abandonner aux grammairiens et aux auteurs de paraphrases? La mise des poètes hors la cité constitue un problème d'histoire plutôt qu'une boutade. A l'heure où les organisations internationales sont devenues impuissantes à contenir les villes grecques, Platon croit le moment venu d'un coup d'État qui ferait, comme dans l'Inde, le philosophe roi. La même illusion s'empare des hommes de science, quand la poussée des peuples transforme la constitution fondamentale des groupes humains. A une expérience près, ils sont mis en défaut chaque fois par la force du nombre. Les artistes n'ont pas meilleur sort, qui amusent. Aux heures de détente, ils fouettent les désirs. Ne font-ils pas effort pour demeurer des hommes libres, et cette liberté n'apparaît-elle pas licence à quiconque n'a pas su maintenir en soi la jeunesse? Puisqu'ils partagent le sort du philosophe et du savant, une entente des choses voudrait que la cité leur demandât, aux heures où la bassesse des actions l'emporte, une leçon d'énergie et d'amour. L'auteur des *Lois* ne dédaignait pas de citer Homère et Hésiode. Aurions-nous honte de nos lyriques et de nos

tragiques, en qui se reconnaît notre esprit, au point de leur interdire le conseil des sages?

Les mathématiciens modernes n'ont usé de la synthèse qu'avec discrétion et nous ont accoutumés à l'analyse. Nous nous méfions de l'analogie et nous ne prenons plus garde que le symbole correspond à une connaissance précise. Tout l'organisme collabore à sa formation pour s'exprimer en attitudes, non en pensées. De là vient l'écart de la poésie à la science. Il est dans la disproportion d'une activité corporelle faite de proportions et d'harmonies à l'activité cérébrale faite de réflexion. L'une émeut plus que l'autre. Toutes les époques le reconnaissent. L'une est plus profonde que l'autre. Bien des esprits le contestent. C'est que les vérités fondamentales, évidentes quand les êtres sont en petit nombre, s'effacent peu à peu devant les possessions et les convictions qui naissent au sein des grandes agglomérations. A mesure que celles-ci l'emportent, les traditions se distendent; les hommes, saisis par une curiosité, se dispersent en recherches de détail dont le cours d'une vie ne fait pas un faisceau. De génération en génération ils recommencent. Et le meilleur de leur science tient dans leur faculté d'oubli.

Pourtant la tradition circule, tant que le verbe rend manifeste l'esprit. Les mots sont lourds de la réflexion des peuples sur l'action. Des siècles en ont corrigé les singularités et les écarts, pour rattacher les répétitions des gestes à la permanence de l'espèce. Les milieux avares en propos les conservent. Le peuple, inaccessible aux modes, les propage. La société les oppose à l'exemple des génies singuliers et les appuie. L'éducation les transmet en temps de rectitude morale. De là un trésor de vérités, tout en réparties ou en sentences. Il ne souffre pas cette cascade de phrases, où l'élan de la pensée s'épuise en démonstrations, faute d'être contenu dans un terme assez sonore. Pourquoi remonter de la pensée aux arrière-pensées qui en constituent à chaque minute les dessous? Les sons appellent les sons pour s'ordonner en cadences et provoquer les résolutions. Confiance instinctive dans la supériorité de la musique sur la dialectique. Combattue par les écoles, sans être mise en échec, elle encercle les mouvements des philosophes pour reprendre, au lendemain des orages qui courbent l'humanité, une énergie plus vivace. Alors les œuvres des poètes ne sont pas seulement l'obole du génie à la candeur humaine. Ils sont la voie qui affranchit du prestige des mots pour porter l'être au sein des harmonies visibles et invisibles. Ne le délivrent-elles pas pour le soumettre à une contrainte tenace et tacite? Les dieux

en décident. Il suffit aux hommes qu'ils sortent de soi et rejoignent les forces éparses dans le monde.

Dans les temps modernes, seule, de tous les pays occidentaux, la France, maîtresse d'un parler qui vise à l'universalité, n'a osé se glorifier de ses philosophes et de ses poètes. Longtemps la politesse les avait retenus. Quand des convulsions ont lancé les hommes dans des paysages dévastés, hors des frontières naturelles, c'est en chantant qu'ils ont évoqué les villages et maintenu en eux l'humanité. Ceux qui sont revenus pouvaient-ils encore recevoir une tradition faite de mots? Sous une République des Lettres, ceux qui ont l'art de durer imposent leur vision et leur style d'une manière trop entière, pour que les débutants ne demandent pas à ce pastiche des thèmes et des formes le secret d'une initiation. Ici chacun est libre de dire ce qu'il pense dans les termes qui lui sont le plus familiers. Ce qui sent l'étude n'a plus aucune raison d'être. Des générations entières ont été réduites au silence. La jeunesse se regarde. En fait de littérature, elle ne sait que ses émotions. En fait de philosophie, elle a la lumière, le vent qui passe, l'eau qui s'écoule, quelques poètes bien à plaindre, parce qu'ils ont été très tristes.

Si c'est là être « romantique », pourquoi s'étonner de ce qu'Alfred de Musset ne veuille pas davantage. Le monde possède encore tout le XVIII^e^ siècle dans sa bibliothèque, la Révolution et l'Empire dans des souvenirs de famille. Le sacre de Napoléon roule encore, coup de tonnerre assourdi dans l'écroulement des empires. Les hommes revenus d'une épopée gigantesque ont raconté l'Europe. Et c'est « la grande armée, le soldat ou plutôt l'homme, la misère humaine toute seule, sous un ciel brumeux, sur un sol de glace, sans guide, sans chef, sans distinction ». L'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne s'animent. Leur violence et leur froideur énigmatiques sont bien faites pour surprendre un peuple attaché au siècle du goût. Shakespeare, Byron, Schiller, Gœthe, Jean-Paul Richter, Schubert semblent s'annexer la nature et les nuits pour déchaîner les éléments sur une poésie claire dont l'étroitesse de Boileau et la générosité de Corneille fixent les limites.

Mais, surtout, le génie d'un jeune général nous a rendus à nos origines, en faisant du sol romain l'étape première d'une marche vers l'Orient. La conquête des mystères a pu se briser en Palestine. Il est resté à la France des noms de gloire et une facilité à vivre renouvelée. Italie « où les mœurs sont franches, libres, exemptes de cette morgue inventée par l'orgueil timide à la plus

grande gloire de l'ennui. Nous sommes dans ce pays de liberté charmante, brave, honnête et hospitalier, sous ce beau soleil où l'ombre d'un homme, quoi qu'on en dise, n'en a jamais gêné un autre, où l'on se fait un ami en demandant son chemin, où, enfin, la mauvaise humeur est aussi inconnue que le mauvais temps. » Aucune expédition n'a pu ravir ses trésors, la liberté, la musique et l'amour. Dante, Pétrarque, Boccace, Alfieri, Raphaël et Michel-Ange, les conteurs florentins et Léopardi lui ont assuré l'empire des arts, au point qu'ils retiennent longtemps Byron cherchant « sur les mers quelque plage lointaine où finir en héros son immortel ennui ».

La France, elle aussi, jadis « avait jugé que des relations libres et exemptes d'entraves, que des mœurs faciles et simples, sans hypocrisie et sans morgue étaient le meilleur et le plus salutaire moyen de donner aux jeunes gens des idées de société convenable et d'en faire des hommes véritables ». Elle héritait du temps d'Alcibiade, de Périclès, de Platon, d'Aristophane, de Phidias. Elle unissait en un même humanisme Mathurin Régnier, le bon La Fontaine au « sobre et franc langage, le seul français et qui vienne du cœur », Molière dispensant le « bon sens, l'amour pur, l'âpre vérité, le grand et vrai savoir des choses de ce monde, une mâle gaieté ». C'en est assez pour qu'en un lendemain de Révolution hostile aux esprits libres, l'enthousiasme pour le génie grec survive aux changements de régime et au retour des Jésuites. La verdure, les fleurs, les bois, le chant des oiseaux, le soleil, le silence des nuits, le murmure des flots le nourrissent en secret, source inépuisable de lyrisme. L'Ile de France devient Hellade. Parmi les paysages, le poète évoquera, « près d'un temple grec ou latin, les beaux pieds d'une jeune fille, sentant la bruyère et le thym », dans leur cadence.

Pour devenir homme, l'adolescent, tout pénétré de son enfance, a les livres, leur révolution, les voyages; mais les idées tuent la gaieté. Les *Méditations* et les *Nouvelles Méditations* ont pu faire de Lamartine un confident de la jeunesse, les livres ne s'accumulent que pour faire fuir les images ou révéler des plagiats savants. Les hommes ne sont ni dans les moralistes ni dans les « pages tant rebattues de Vauvenargues ». A vingt ans, l'émeute en plein Paris enseigne le sublime des barricades et le ridicule du soldat citoyen. A vingt-trois ans, Musset cherche dans Venise le visage éternel de l'amour qu'une femme n'a pu révéler dans un regard, étant de lettres. Les villes disent des destins abolis. On a quitté son pays « à la recherche d'une espérance; on ne fait que las-

ser son cœur et ses yeux ». On porte « une barbe romantique, un habit fleur de pensée et un gilet de satin vert ». Le passionné devient romantique. Hobbes donne aux dégoûts un tour philosophique. La douleur a passé. Le temps de créer est venu. Toujours se fait sentir la solitude. Il semble qu'à nos côtés une présence familière nous avertisse, aux heures de crise, de la médiocrité du monde, pour porter vivant notre rêve. Une tristesse toujours plus grave en naît, dont autour du poète on ignore la cause. On taxe d'hypocondrie la fidélité à la perfection voulue. Elle est bien plutôt courage et persévérance. Et elle emporte sa propre récompense, quand naît sans forfanterie l'amour de la pensée. Alors les misères de l'être se composent avec les souffrances du monde comme le soubassement d'une harmonie cosmique. Les idées politiques se confondent avec le besoin de bien-être. Si le privilège du malheur est de susciter dans l'homme une compréhension plus large de l'humanité, c'est qu'il est en lui des puissances.

Ni les religions ni les philosophies ne nous en donnent, suivant Musset, le secret. Les prêtres ne font appel à la révélation et à la foi que pour perdre l'être au sens du divin. Les faiseurs de systèmes sont des sophistes impuissants. Sous des rois absolus, Dieu est un despote. Aujourd'hui Dieu est républicain. « Pythagore et Leibniz transfigurent mon être. Descartes m'abandonne au sein des tourbillons. Montaigne s'examine et ne peut se connaître. Pascal fuit en tremblant ses propres visions. Pyrrhon me rend aveugle et Zénon insensible. Voltaire jette à bas tout ce qu'on voit debout. Spinoza, fatigué de tenter l'impossible, cherche en vain son Dieu, croit le trouver partout. Pour le sophiste anglais, l'homme est une machine. Enfin sort des brouillards un rhéteur allemand qui, du philosophisme achevant la ruine, déclare le ciel vide et conclut au néant. »

Les arts ne nous renseignent pas davantage, car il n'y a pas d'art, il n'y a que des hommes. Les termes savants de raison, d'intelligence et de sentiment ne disent pas grand chose. La raison « repousse, comme le sphinx d'OEdipe, du pied les ossements des hommes qui ne l'ont pas comprise ». L'intelligence « a empoisonné ses flèches dans le sang de Prométhée. Dans sa main gauche est un livre où épelle un enfant; dans sa droite, un levier, dont l'extrémité repose sur l'axe du monde; elle le soulève de temps en temps et s'arrête en soupirant quand il est près de se briser. Alors elle s'incline sur la nuit éternelle. » Remet-on en honneur les termes de cœur et de tête, d'esprit, de corps et d'âme qui se rencontrent au XVIII^e^ siècle, les sens deviennent aisés pour suivre le

cours familier de l'usage. L'âme immortelle appréhende le monde visible par le moyen de la tête en rapports soumis au temps. Dans un monde invisible, qui échappe à la durée, les rapports d'âme à âme sont constitués par un lien magique, force plus puissante que la volonté même, qui nous attache aux cœurs et fait de deux êtres un seul, jusqu'à se briser. C'est que le cœur au merveilleux tissu est siège de vie et foyer qui rayonne. Des personnages le disent : « Ne m'ôtez pas votre main. Je sens que mon cœur est dans la mienne et va par là au vôtre ». « Chaque battement de mon cœur, chaque minute de ma vie se détache de moi pour s'unir à elle. » Il est secondé par l'action des yeux. Il est aussi organe de connaissance. Il n'est point sujet aux méprises de l'esprit ; il décide à coup sûr, sans réplique. On n'invente rien de ce qu'il trouve et c'est lui seul qui choisit. Il est rempli de tourments et aspire au bonheur. L'esprit et la beauté sont les voiles du cœur. L'esprit a sa volonté. Le corps a la sienne et suit la beauté. La beauté est tout, Platon l'a dit lui-même. La beauté sur la terre est la chose suprême. Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans la beauté. Mais, « quand leur âme immense entra dans la nature, les dieux n'ont pas tout dit à la matière impure qui reçut dans ses flancs leur forme et leur beauté ». C'est une vision que la réalité. Ce qui la divinise est imagination en folie. Alors la folie est la beauté même. « Chaque homme marche enveloppé d'un réseau transparent qui le couvre de la tête aux pieds ; il croit voir des bois, des fleurs, des visages divins, et l'universelle nature se teint sous ses regards des nuances infinies du tissu magique. »

La création, « vaste temple », est animée tout entière par l'amour. Il fait l'élan des étoiles du matin vers le soleil et l'éternel mouvement du monde. Il sera le dernier soupir que poussera la terre, quand elle tombera dans l'éternelle nuit. Si chaque homme est une fibre, chaque peuple est un membre d'un être organisé, vivant qu'on nomme humanité, l'humanité tombe sous sa loi. Mais les cités en obscurcissent l'éclat qui demeure le privilège de l'enfance. Si un homme de quatre ans et demi en sait aussi long qu'un autre de soixante, notre ville doit être un fleuve immense de paroles inutiles et dans ce fleuve se noient et périssent infailliblement les institutions et les lois. Une totale stupidité est la source de toute espèce de bonheur dans un peuple. Elle devient source de maux dans un homme. Il suffit pourtant qu'il se rende libre et qu'il croie à la vertu et à la grandeur humaine, comme un martyr croit à son Dieu.

La liberté est dans l'amour. Se répandre aux êtres et aux choses

peut appeler la souffrance. On peut ne reconnaître ni une voix ni un visage. C'est que la mort est devant l'amour, sous les pas, dans le cœur. Quand vient une blessure, il ne faut pas combattre sa tristesse, mais ne pas s'attacher à elle et s'y enchaîner pour toujours. Car il viendra un temps où elle finira. C'est une loi d'aller plus loin. « Après avoir souffert, il faut souffrir encore. Il faut aimer encore, après avoir aimé. »

Mais l'amour qui se tait n'est qu'une rêverie. Le silence est la mort. En nous il existe souvent un poète endormi, toujours jeune et vivant. Le besoin de s'exprimer fait le génie. C'est l'instinct du beau, du vrai, l'étincelle sacrée. C'est une faculté divinatrice, inexplicable, qui trompe tous les calculs et qui ressemble à ce qu'on appelle une révélation. Foin du solennel Aristote et de l'inoffensif Le Batteux. Conseils d'une coterie, doctrines d'un journal, souvenirs de l'atelier n'ont que faire ici. L'art n'est ni science ni métier. L'art est dans la tête de l'homme, dans sa tête, dans sa main et jusqu'au bout de ses ongles. Si le peintre a un système, c'est un résultat de son organisme. Il n'a pour but que de réaliser ses rêves. Les plus grands ont représenté les leurs dans toute leur force, sans rien changer. Le public les juge. Son blâme et son éloge sont faits de cent opinions confondues, mêlées, souvent diverses, mais en équilibre et réunies par le contact. Le poète doué de l'inspiration tragique et son interprète participent du même génie créateur. De telle pièce que Talma a jouée, on ne sait si elle est de lui. Garrick a corrigé une scène dans tel chef-d'œuvre de Shakespeare. Sur Rachel jouant Esther, Chimène, Roxane repose le génie d'une renaissance. Le secret de Garcia est d'écouter son cœur. Composer un rôle est encore inventer. Sentir tient lieu tout à la fois de tradition et de naturel.

Reste la faculté de puiser l'inspiration tragique dans l'inspiration musicale. « Ce serait peut-être une étude curieuse que de rechercher jusqu'à quel point ces deux muses peuvent s'allier, où commence leur union et où elle finit. Car il ne faut pas s'y tromper. Elles ne peuvent être constamment unies. La déclamation, c'est la parole; la musique, c'est la pensée pure... Quand le souffle musical arrive, voyez comme tout s'efface devant lui. Y a-t-il vertige de déclamation dans la romance? Si la mélodie enveloppe alors la parole, ce n'est pas comme un lierre qui s'attache à elle, mais comme un nuage léger qui l'enlève et qui l'emporte dans les cieux. »

Il est deux sortes de littérature théâtrale : l'une, en dehors de la vie théâtrale n'appartenant à aucun siècle; l'autre au siècle qui la

produit, résultant des circonstances, quelquefois mourant avec elles, quelquefois les immortalisant. Sur la tragédie antique pèse la destinée. Dans la tragédie moderne, l'homme est conduit au malheur par ses passions. Au lieu de se mêler à l'intrigue pour la compliquer et pour la nouer comme autrefois, la passion est maintenant cause première. Elle naît d'elle-même et tout vient d'elle-même. Il suffit d'une passion qui rencontre un obstacle. Elle agit pour le renverser. Soit qu'elle triomphe, soit qu'elle succombe, elle est un spectacle vivant. Corneille entreprend de peindre les passions. Une fable languissante, un intérêt faible, de longs discours, des détails fins, de curieuses recherches sur le cœur humain, des héros comme Pyrrhus, comme Titus, comme Xiparès, de beaux parleurs, en un mot, et de belles discoureuses qui content leurs pensées au parterre, voilà ce qu'avec un génie admirable, un style divin et un art infini, Racine introduit sur la scène. Il a fait des chefs-d'œuvre, sans doute; mais il a laissé une détestable école de bavardage et, personne ne pouvant parler comme lui, ses successeurs ont endormi tout le monde. Voltaire est une perpétuelle parade, et il n'y a pas à s'étonner si, à Sainte-Hélène, l'Empereur, lisant *Zaïre*, a jeté le livre en décrétant que Voltaire ne connaissait ni les hommes ni les passions. Tragédie chevaleresque de Voltaire, tragédie nationale de Belloy, tragédie historique et républicaine de Chénier n'ont pu prolonger la tradition. Marmontel, l'*Encyclopédie*, Diderot ont agi. Le débordement romantique a été un déluge effrayant, mais une importante enquête. Molière seul demeure pour avoir échappé aux genres. Il est temps que la vérité règne, pure et sans images, dégagée de l'exaspération et de la licence, comme des entraves de la convention. Il faut un retour à la vérité.

Comme tout artiste, Musset a le sens des mots. Il sait que les prénoms peuvent être des caresses. Il se défie des phrases toutes faites, qui font croire à la présence d'une émotion là où il n'est qu'impuissance à sentir. Mais il n'accepte pas pour autant les équivoques. Ceux qui mettent les mots sur leur enclume, et qui les tordent avec un marteau et une lime, ne réfléchissent pas toujours que ces mots représentent des pensées et ces pensées des actions. Jouer avec les mots est un moyen comme un autre de jouer avec les pensées, les actions et les êtres. Tout est calembour ici-bas et il est aussi difficile de comprendre le regard d'un enfant de quatre ans que le galimatias de trois drames modernes.

Nous avons tendance à nous arrêter aux conditions. Mais, en quelque situation qu'ils se trouvent, les êtres sont des fantoccini.

« Et ne sait-on pas que celui qui tient tous les fils est plus haut placé que ses marionnettes. Ainsi s'en vont de çà, de là les petites poupées qu'on fait mouvoir, les gros barons vêtus d'acier, les belles dames fourrées d'hermine, les courtisans en pourpoint de velours, puis la cohue des inutiles qui sont toujours les plus empressés. »

Nous inclinons encore à prêter attention aux caractères. Savants, hommes de robe, gens de plume, prêtres, femmes de ménage, poètes médiocres sont des timides. Gens d'épée, roués, aventuriers, artistes sublimes sont dès audacieux. Parmi les hommes, il y en a très peu de méchants, beaucoup de lâches et un grand nombre d'indifférents. Il y en a aussi de féroces. Au demeurant, l'honnêteté ne se perd ni ne se gagne sous aucun habit.

Considérons-nous les femmes et les hommes? Les femmes sont des êtres charmants et indéfinissables qui mettent en défaut la perspicacité de l'homme. « Elles se font des héros parfois si étranges, elles saisissent si singulièrement un ou deux côtés de l'homme qu'on leur présente, qu'il est impossible de juger pour elles tout ce qui n'est pas guidé par quelque point tout à fait sensible. » Tout ce qu'on sait d'elles est qu'elles aiment avoir de la poudre aux yeux. Avouent-elles quelque chose de leur secret, c'est pour se défendre. « Connaissez-vous le cœur des femmes? Êtes-vous sûr de leur inconstance et savez-vous si elles changent de pensée en changeant quelquefois de langage? Il y en a qui disent non. Sans doute, il nous faut souvent jouer un rôle, souvent mentir... Mais êtes-vous sûr que tout mente dans la femme, quand sa langue ment? Avez-vous réfléchi à la valeur de cet être faible et violent, à la rigueur avec laquelle on le juge, aux principes qu'on leur impose? Et qui sait si, forcée à tromper par le monde, ce petit être sans cervelle ne peut pas y prendre plaisir et mentir quelquefois par passe-temps, par folie, comme elle ment par nécessité? » La jeune fille interroge-t-elle le jeune homme au bord de la fontaine, il n'a que mauvaise défense. « Avez-vous eu des maîtresses? — J'en ai eu. — Les avez-vous aimées? — De tout mon cœur. — Où sont-elles maintenant? Le savez-vous? Il doit y en avoir que vous avez préférées aux autres? Combien de temps avez-vous aimé celles que vous avez aimé le mieux? Connaissez-vous un homme qui n'ait aimé qu'une femme? — Il y en a certainement. — Combien de fois un honnête homme peut-il aimer? Est-ce donc une monnaie que votre amour pour qu'il puisse ainsi passer de main en main, jusqu'à la mort? » Fait-on le compte des aventures? Toutes les natures s'exaspèrent. « Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux ou

lâches, méprisables et sensuels; toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées. Mais il y a au monde une chose sacrée et sublime, c'est l'union de ces deux êtres si imparfaits et si affreux. On est souvent trompé en amour, souvent blessé et souvent malheureux, mais on aime. »

C'est cet état qu'il faut approfondir. Et, pour le mieux connaître, il importe de ne point s'arrêter aux événements. Les hommes sont-ils entre eux? Le marchand de soie calcule en vain pour expliquer à l'orfèvre les combinaisons surnaturelles des nombres. « Nous buvons, causons, analysons, déraisonnons, faisons de la politique, imaginons des combinaisons de gouvernement. »

« Tout ce que les hommes se disent entre eux se ressemble; les idées qu'ils échangent sont presque toujours les mêmes dans toutes leurs conversations; mais, dans l'intérieur de toutes ces machines isolées, quels replis, quels compartiments secrets. C'est tout un monde ignoré qui naît et qui meurt en silence. Quelle solitude que tous ces corps humains. » Sans le cœur, elle serait irrémédiable. La vérité seule se connaît d'elle-même. Les influences secrètes se révèlent les unes aux autres dans le silence des nuits. Il est, dans ces influences, mille mobiles imperceptibles de tout ce qui se dit et se fait. L'influence du magnétisme, celle des hommes sur les animaux, de la lune sur les femmes, du soleil sur la lune sont autant d'anneaux infinis qui se déroulent de toutes parts dans la création. Plus petits, mais aussi bizarres, ils se retrouvent dans la société, cette création secondaire. Soit tendresse de l'être, toute notre vie est dans notre enfance. Elle comprend un monde mystérieux de rêves pour n'avoir de raison que sa fantaisie. Sa façon de penser est de se laisser faire. Vient l'amour. Il apporte l'oubli et la réminiscence, comme dans un demi-sommeil. La jeune fille fait un rêve : « Je sentais son désir et je le partageais; j'ignorais quels obstacles l'arrêtaient; mais, dans ma pensée, j'unissais tous mes efforts aux siens; mon cœur battait avec violence et, pourtant, je restais immobile sans pouvoir faire un pas vers lui. Il approcha et me prit la main; aussitôt la force invisible qui m'attachait à la même place cessa tout à coup et je pus marcher. Une joie inexprimable s'empara de moi. J'avais brisé mes liens; j'étais libre. » Pour cela il faut vaincre la timidité, la vanité, le bavardage, la colère et l'orgueil. Il suffit qu'un être ait souri, qu'une main ait tremblé dans une main, que des yeux aient cherché des yeux, que des lèvres se soient entr'ouvertes et qu'un vain son en soit sorti. Alors je ne sais quoi passe par le corps. Une joie prend à la gorge. L'être consent au don. Les cœurs s'échangent.

C'est dans une ville italienne ou bien à Munich. Un air de mandoline se dissipe. Sous un ciel de réjouissance, l'éclatement des fusées masque les étoiles. La foudre annonce un déchirement des êtres. Les montagnes, les forêts, les vents, parfois un souffle de guerre sont complices des soupirs. Partout de jeunes êtres passent. Les généreuses espérances font des conjurations. Le tumulte des villes en mal de liberté s'enfle et s'apaise. Il n'est plus qu'une jeune fille et un jeune homme en présence. Leur amour se veut total et n'a pas d'ami. Il n'est que de mentir à l'Abbé ou à Dame Pluche que son dévouement romanesque aveugle. Ils se sentent parfois si complexes et si duplices en leur nature que Célio et Octave, Camille et Rosette naissent d'une même aspiration. Voilà les jeunes filles, voici les jeunes gens. Ils s'approchent. Quelque chose de plus fort dépasse le caprice humain. L'harmonie ébauchée se brise. Célio, Razetta, Perdican ne peuvent conquérir ou garder leur amour. Camille, Rosette sont frappées du même sort. Marianne est indifférente. Elsbethe n'a d'autre joie qu'un fou de cour. De Rosemberg à Valentin les présomptions s'assagissent jusqu'aux enfantillages autorisés par les familles et piquants pour les mères confidentes. Il n'appartient qu'au Prince d'Eysenach et au Comte Ulrich de se faire aimer l'un de Laurette, l'autre de Barberine. L'un et l'autre ont voulu voir, en se mariant, « s'il existe une âme assez orgueilleuse pour demeurer fermée lorsque les bras sont ouverts et forcer la bouche à des baisers muets ». Acquiescement ou contrainte, le problème de l'amour demeure entier. L'homme fait en donnera-t-il la solution ? Chavigny et le Comte s'empêtrent dans des explications qui ne sont plus de leur âge. Claudio et le Baron ne sont ridicules que pour avoir vieilli et contracté des tics. Quant au notaire du Chandelier, qu'importe son nom. Il serait raison sociale, s'il n'était le mari de Jacqueline. Le mystère demeure et les duos s'effacent. Les réparties mordantes de Lorenzaccio et de Fantasio tissent des liens subtils qui emportent en eux l'énigme de l'amour. Cependant la terre prend voix humaine et se fait chœur pour saluer son fils et discerner que le jeune homme ressemble à un enfant qu'elle a beaucoup aimé.

Il est d'autres amours pour la patrie, la liberté, l'humanité. Tous exercent sur nous un mystérieux empire, qu'ils sanctifient la vengeance ou justifient le sacrifice. Les uns semblent enchaîner l'être et demeurent incompréhensibles. L'homme n'est-il né que pour un coin de terre, quand il lui suffit de n'être plus seul pour vivre n'importe où ? La liberté est-elle si grisante, qu'elle s'empare d'un

étudiant paisible occupé de science et de vertu pour le lancer dans l'aventure politique, pour le faire colleter avec la tyrannie vivante, épuiser ses vices, et se rendre compte que les hommes ne profiteront pas plus de leur autonomie reconquise qu'ils ne comprendront Lorenzaccio. L'opprobre sera pour lui, pour Harmodios et Aristogiton la louange. Il est des amours trop violentes et trop subtiles dans leur universalité. Tous se soulèvent-ils pour renverser un roi, ils ne savent pas être un peuple. Il n'est que le roi qui fasse la foule émue et attentive. Il n'est que la musique qui libère.

Si aimer est bien jouer avec la vie et la mort, il n'est d'amour sans oubli et il n'est d'oubli qu'au sein de la nature. Les arbres et les prairies l'enseignent et, avec eux, les organismes proportionnés, les visages spiritualisés. Les yeux bleus des jeunes filles qui puisent l'eau dans la fontaine du village ont des transparences singulières. Une jeune fille passe. « Tu ne sais pas lire, mais tu sais ce que disent ces bois, ces prairies, ces tièdes rivières, ces beaux champs couverts de moissons, toute cette nature splendide de jeunesse. Tu reconnais tous ces milliers de frères et moi pour l'un d'entre eux; lève-toi, et tu seras une femme et nous prendrons racine ensemble dans la sève du monde tout puissant. »

*
* *

Ainsi se développe et s'actualise la pensée de Musset. Établir les liens du poète dramaturge avec ce que nous appelons encore, après *Racine et Shakespeare*, romantisme, mettre en question la nature de l'affabulation et le développement des personnages seraient une mutilation. Est-ce un besoin d'intelligence ou l'incompréhension qui nous pousse à tourner autour de la création, au lieu d'accepter d'elle ce qui rend plus intense la volonté de vivre. Le génie de Musset n'est ni dans le dénombrement de sa bibliothèque ni dans le récit bas et curieux d'aventures supposées. Le dialogue dramatique rejoint l'effusion lyrique. De l'entrecroisement et l'alternance successifs des répliques jaillit le sens secret des actes. Tout le verbe demeure malléable. Pour procéder d'une universelle sympathie, l'œuvre de Musset s'éloigne des théories et va droit aux hommes. Cette hardiesse, à quoi sont mal préparés les philosophes, découvre, sur nos mobiles, des perspectives nouvelles. Pour n'être pas classiques, elles n'expriment pas moins le concours de tout l'organisme aux actions les plus familières et les plus spirituelles. La société a dénoué avec promptitude et esprit,

pendant plus de deux siècles, les liens que fait la rencontre des hommes. Elle a su assigner à toutes nos façons d'être des noms qui sont la substance de la conversation. Elle s'est engouée de belles lettres et de belles manières pour dénoncer bientôt en elles l'artifice qui masque le cœur et falsifie la nature. Le poète sent les présences et les influences que poursuivra le XVIIIe siècle finissant, pour les faire tenir dans des formules et les enfermer dans les cahiers dictés par Mesmer. Par un curieux effet de la réflexion, la hiérarchie du νοῦς opposé au θυμός et à l'ἐπιθυμία placés par Platon de chaque côté du diaphragme, se renverse. Il y a l'émotion. Il y a aussi les *Harmonies*. Elles ont dit la beauté, mystère suprême qui ne se révèle lui-même que par désir et volupté; l'instinct sacré qui cherche un nouveau monde; l'âme mélodieuse qui anime tout l'univers et rend consonantes les âmes. Chaque être a son harmonie, chaque étoile son génie, chaque élément ses concerts. Musset est trop sensible à la souffrance pour souhaiter un tel détachement. Il n'a pas admis de se défendre de soi au prix d'une abnégation qui enlèverait son sens aux pleurs. Des *Harmonies de la Nature* aux *Nuits* la douleur a passé. Puisqu'elle est dans le monde, c'est une obligation de ne pas la quitter pour se perdre dans un courant de vie universelle. Nous deviendrions trop indifférents ou trop tôt consolés. Nous avons notre amour et la pitié des hommes.

Trop épris de fausse exactitude, nous ne voulons plus voir que des métaphores dans une appréhension directe de la vie. A qui la restitue, le jeu de l'être se dévoile. Les liens qui se forment et se brisent d'une manière imperceptible rendent raison de tout ce qui demeure en nous d'inexpliqué. Mais ils ne sont pas seulement réels titres de notre indépendance. Ils constituent le bien fondé des institutions où s'engagent les personnes. D'où vient qu'un écart demeure entre le poète et le moraliste, quand l'amour est en question? C'est que l'union de deux êtres fait entrer leur accord dans le domaine social où les concessions et les accommodements ne tardent pas à se glisser. Le poète, garant des vies où rien ne recommence, a moins de dialectique et plus de fidélité. En un sens absolu, il est même plus moral. De l'échange au contrat, il y a toute la duplicité humaine. Dans la prostitution contre laquelle s'élève Rolla, il y a encore l'hypocrisie meurtrière des sociétés dites civilisées. Le respect de l'art ne conduit-il pas au respect de l'homme, qui dicte : « Celui qui passe une heure à polir un vers n'y fait pas entrer une idée honteuse ».

Le cœur, où nous engagent les relations mondaines et les effu-

sions populaires, apparaît moins redoutable que les passions poursuivies par les prédicateurs et les sentiments cultivés par les « philosophes » débordant de sensibilité. Les parcs ont été dévastés où l'on pouvait rêver de *Nouvelle Héloïse* et de *Clarisse Harlowe*. Les bouleversements sociaux ont mis a nu le tragique des vies individuelles. La mort a été l'état permanent et normal d'une société où chacun s'émerveillait de vivre encore. Sa présence a mis fin au mensonge du drame classique. Musset en pense ce qu'en pensait Stendhal. L'auteur d'une *filosofia nova* en écrivait ce que lui avait enseigné Dubois-Fontanelle. L'amant d'Italie sait que la discussion est une « terre stérile ». Les sentiments organiques lui tiennent lieu de convictions. Il sait que les règles sont tristes. La Révolution a emporté les genres et fait sentir à chacun l'alliance du tragique et du ridicule. Musset rejoint le théâtre de La Foire, Molière et Shakespeare. De la *Comedia dell'Arte* il a la vivacité qui trace les caractères à l'emporte-pièce et rend l'ironie imperceptible. Le poète choisit les moments privilégiés où l'être s'affranchit des conditions humaines. Il transfigure les lieux où il passe au point d'en dégager la nature véritable. Un signe de faiblesse n'est plus une indignité depuis que pleure Arlequin. Mais les arlequinades ne sont plus de mise dans le palais des Princes. Sylvia s'est enfuie. D'Alembert, Lagrange et Laplace ont remis la lune dans le système stellaire. Rien n'est à proprement parler ni gai ni tragique. Il dépend de nous de surmonter l'indifférence et de suivre dans l'un ou l'autre sens le penchant de notre humeur. De là vient que l'auteur suggère plus qu'il n'impose et laisse au spectateur le prix de sa perspicacité. Faire où il entrevoit quelque chose de nonchalent et de raffiné, si Musset ne savait pas la soif que les jeunes gens ont de recréer pour vivre.

Les personnages traditionnels s'en sont allés et toutes les patoiseries des provinces françaises. Les déclarations ne sont que rhétorique. Les feintes sont en amour ce que sont en géométrie les démonstrations par l'absurde. La mode emporte le héros de roman Werther comme Casanova, chevalier industrieux. Une émotion naît. Il suffit, pour l'exprimer, d'un mot qui paraîtra banal et usé, pour mieux raviver une expérience séculaire. Tout devient candide. Le cœur se passe d'esprit. Les ruses ne sont jamais rouerie. A peine trahissent-elles l'incertitude d'une âme que l'abandon de la jeunesse laisserait désemparée. Le désir n'a besoin d'aucun complice, tant il se sait naturel. Les hésitations de l'être, ce que nous appelons inconstance et mensonge, ne sont peut-être que la

diffraction d'un rayon luttant contre l'opacité de la matière. Une force implacable sévit, encore qu'elle soit sans violence. Tantôt elle mine l'être d'une langueur secrète ; tantôt elle brûle à la flamme les âmes qui ne sont pas aimées. Tout est dit mezzo voce, avec cette sorte d'incohérence que laisse la conversation épurée. Un chant s'élève qui ouvre les cœurs et se tait. Dans un lieu sans méchanceté, seule la sottise rend bavard et fait éclater les médiocres satisfaits de soi. Aucune clairvoyance rapide ne sillonne l'action et ne précipite le dénouement coûte que coûte. L'amant demeure devant la beauté comme devant la mer. Spectacle immense, qui se résorbe, si ne l'anime un combat ou un naufrage. Et l'amour appelle la mort.

L'un et l'autre ne sont gais ou tristes qu'au regard d'individus qui n'ont ni tort ni raison. Ils requièrent la solitude des âmes avides de rejoindre la vie universelle. Ils les ploient, les entraînent et se poursuivent en un rythme qui se partage le temps. Vision de poète, monde inconnu, s'il n'était déjà magnifié par la philosophie ionienne. Des côtes d'Asie Mineure vient en Grèce le récit d'un univers que les forces créatrices et les forces destructrices se disputent. Le combat ne s'étend à la nature que pour faire la grandeur de l'homme. Amour et haine, vie et mort se fondent. Ampleur d'un monde purifié de concepts dans sa spontanéité retrouvée. Familiarité avec un peuple qui se reprend et se retrouve, par delà le héros, dans la perfection classique. Si l'acte organise et magnifie, la souffrance féconde. Les cris de Prométhée ne sauraient la faire taire si elle ne se surmontait dans le cœur des Océanides. A ce point, les mots manquent au créateur, sa simplicité amie de Psyché, d'Amphitryon, de la Coupe enchantée et de la Princesse d'Élide le trahit. Est-ce, comme le pense un autre poète de la souffrance, Henry Bataille, qu' « il est un peu livresque, un peu de la décadence, pas très viril, pas très humain » ? C'est tout simplement qu'il est moins proche du drame d'Eschyle que du poème d'Empédocle.

Ici l'air circule, venant de « la montagne où les Muses dansent autour d'Apollon et les abeilles autour des Muses ». Attique, Musset ne saurait s'arrêter longtemps à ce qui est inexpliqué et demeure inexplicable. Son goût pour le mystère confine à la curiosité émerveillée des enfants. Il n'est pas mystique et il préférerait d'instinct à Jean-Paul Richter Friedrich von Hardenberg, s'il avait pu le connaître. Au demeurant, plus jeune France que jeune Europe, Musset a le naturel de l'émotion et l'ironie de l'émotion. L'homme s'émeut de tout. Les dieux se plaisent à exaspérer les

désirs contraires des hommes pour s'assurer d'être olympiens. Musset a, pour se griser, le vin fort de la Renaissance, et, pour se défendre des égarements, sa noblesse. A quatre lieues de Pékin, deux interlocuteurs ne savent pas si l'humanité vit ou n'est qu'un cadavre. Dans une France, hier maîtresse du monde et blessée d'une atteinte profonde, les sursauts de vie ne sont pas éteints. Comme dans les Républiques italiennes et dans la République française, les savants et les artistes s'unissent aux jeunes hommes pour lutter contre la tyrannie. Décapiter les statues de l'arc de Constantin est sans lendemain. Une Révolution accomplie a des lendemains terribles et décevants. Dans leur coalition grandiose, toutes les forces de vie s'élancent pour surmonter la mort au prix du sang. Le néant se résorbe. Reste le besoin de justice. Il n'est pas de justice sans amour. Alors apparaît le pari de l'homme de cœur, sans quoi l'effort humain serait vain et condamné d'avance : « Savez-vous ce qu'est une République, l'artisan au fond de son atelier, que le laboureur dans son champ, que le citoyen sur la place, que la vie entière d'un Royaume? » A moins qu'au sein des peuples ne se crée une élite. Qu'en reconnaître, en un siècle où la réserve, le frac anglais, les contredanses et les sirops occupent la société? Comme elle, Musset a confiance dans les institutions consolidées par Louis-Philippe, sans s'apercevoir que la démocratie mine les traditions acquises en Orient, où l'homme entré sous un toit est un ami pour l'homme. Il se repose dans un paysage aux proportions trop limitées pour imposer comme à Manfred un tourment. Il n'est de magique que notre rêve. L'être dans la lumière est enveloppé de caresses calmes comme l'hymne grave recueilli par Berlioz dans l'air de Pâques. Les jeunes filles ont la vie sur les lèvres et le mois de mai sur les joues. Faut-il s'étonner si le chant des joies et des peines dévoile à qui sait écouter, au « chercheur de vérités », une philosophie vieille comme le monde, l'art de vivre.

*
* *

Les choses de l'âme méritent de retenir, comme les choses du corps et les choses de l'âme, le philosophe. Elles semblent d'une expérience si facile qu'elles entraînent après soi une métaphysique populaire. Éprouve-t-on leur action? La logique est en déroute et les habitudes proscrites par la société. Est-ce que nous avons négligé de maintenir devant la permanence des fonctions la périodicité des rythmes naturels? Toujours est-il que nous demeurons comme devant un mystère et nous abandonnons aux

forces plutôt que de les comprendre. Pourtant, si incohérente et si vaine semble la suite incessante des vagues sitôt formées, sitôt détruites, le va-et-vient de la mer se prête aux influences du système stellaire. N'est-il pas de même dans l'amour quelque loi secrète dont les romanciers se détournent par goût du détail et que méprisent les théoriciens de la connaissance ? A force de hausser ses aventures à la grandeur d'une joie ou d'une souffrance qui puisse se partager, le poète s'en approche. Mais toujours en lui les souvenirs font image et altèrent l'impassibilité des formules. Seul le dramaturge a fait son domaine du monde où se rencontrent les passions.

Que les milieux et les êtres renaissent par la grâce du verbe, le drame est terminé. Mais l'élévation commence. Elle n'est ni d'une soirée, ni d'un spectacle. Promise aux temps de fête, une communion périodique avec les mystères de l'être rend l'humanité broyée par la vanité nécessaire des tâches nationales à son milieu spirituel. Antérieure aux civilisations, elle apparaît, même au sein des sociétés dispensatrices de plaisirs sans lendemain, comme la clameur farouche qui a fouetté l'orgueil des hommes. Chaque fois qu'ils ont refusé de se courber et qu'ils ont brisé les limites d'un égoïsme organique faisant tenir dans une soixantaine d'années la vie des mondes, ils ont imposé une existence nouvelle. Est-elle donc si singulière qu'elle ne puisse surgir de tous les actes d'amour ?

C'est un sentiment trop délicat et qui enveloppe d'une manière trop complète l'ensemble de l'être et le protège contre les menaces obscures auxquelles notre ignorance donne les noms de langueur, de maladie et de mort. Les anciens ont pensé qu'on n'en pouvait parler sans images et se le sont figuré comme un jeune Dieu. Survient-il ? L'être aimé s'épanouit sans effort ; la vie acquiert de la saveur pour être pleine. Se retire-t-il ? Les sympathies et antipathies modifient à peine les dispositions d'un être en proie à lui-même et au monde. Toujours il affirme la splendeur déconcertante de vivre. Toute la pauvreté des hommes est dans sa fantaisie. Il enveloppe des vies sans éclat pour illuminer des vies sans lendemain. Tantôt il paraît de complicité avec les forces qui maintiennent l'homme au niveau de la nature et l'empêchent de se libérer. Tantôt il va se faire le promoteur d'une révolte qui s'apaise dans la création. Toute de tendresse, elle est une grande espérance.

Dès que l'amour s'aventure, les institutions contraignent l'individu et l'engagent. Hésite-t-il, elles lui imposent des solutions qui

ne sont dictées ni par le cœur ni par la raison. De là la perpétuelle révolte des poètes. Est-ce une anarchie, ou n'est-ce pas bien plutôt le pressentiment d'un ordre meilleur. Dans les variations des sociétés, ils parlent à leurs heures. Face aux sociétés secrètes qui s'inféodent aux harmonies élémentaires du monde, ils opposent le rythme asservi aux nombres. Réminiscence des cités grecques, l'indépendance spirituelle n'a succombé à aucune invasion. Aux moments décisifs, l'artiste rencontre l'homme libre moins pour s'être affranchi des servitudes que pour n'avoir pas voulu les reconnaître. Le moment paraît décisif. Les passions portent l'homme libre jusqu'aux fastes de la chronique locale ou de l'histoire. Les mots trahissent l'inspiration du poète. Vies exemplaires, œuvres nombrées demeurent comme un témoignage de ce que l'humanité peut devenir par delà les institutions consacrant l'alliance de l'homme et de la nature. Vie dangereuse? Vie que les peuples occidentaux ont cessé de vivre, que le Nouveau Monde a connue aux heures où se traçaient les cités. Nostalgie d'un monde trop vieux, qui ne sait plus si la compréhension de l'harmonie invisible promise par Héraclite ruine la civilisation ou la porte à son apogée.

Alors il devient naturel que la rencontre de deux êtres reçoive une consécration des temps et des lieux. Ensemble complexe, enchevêtré, qui demeurerait flou comme un rêve, si le travail du temps n'en précisait peu à peu les lignes. Que l'un le discerne au moment même où les forces et les formes se heurtent et se composent comme un peintre devine l'homme dans un visage d'enfant. Que l'autre s'essaie à replacer sur les méplats le jeu souple des muscles et la transparance de la chair, il n'importe. Qu'un théoricien très savant s'attarde au jeu des passions senties par le biais du corps et impose pendant des siècles une conception étroite et scolaire, c'est que les esprits n'ont su se délivrer des mots. Toujours la vie évoquée enveloppe les passés au point de les comprendre. C'est elle qui a raison de l'indifférence, mauvaise défense dans les cités où nous mentons aux destins. Dans le clair-obscur que fait l'alternance des jours et des nuits, les pauvres paroles humaines acquièrent une sonorité qui fait vibrer les harmonies diurnes et nocturnes. Là où le ravissement de la musique se résorbe comme une flamme, les mots spontanés convoquent toutes les puissances à une lutte dont l'enjeu est l'avenir du monde, parce qu'il est la générosité.

RAYMOND LENOIR.

« UNE AMIE DE PASCAL » ?
MARIE PERRIQUET ET SA SŒUR GENEVIÈVE

(*Suite et fin*[1].)

III

Les Jansénistes.

LA MÈRE ANGÉLIQUE. — PASCAL ?

La Mère Angélique.

M. de la Rochebilière avait noté : « Je place dans mon dossier P. une lettre de Marie P. à la mère Angélique, datée du 30 janvier (1660 ou 1661), copiée à la Bibliothèque impériale, f. fr. 17808[2] ». Je ne crois pas qu'elle en soit sortie, ni d'ailleurs de la collection de ces lettres adressées à la sœur des Arnauld.

Collection bien mince, pour plus de cinquante années. Les premières datent de 1609. Les dernières sont de 1661[3]. Presque toutes sont de religieux, séculiers ou réguliers. Pourquoi, dans un si petit nombre, a-t-elle conservé — ou a-t-on maintenu — la lettre d'une mondaine, et non des plus considérables, et qui ne peut être tenue pour une constante amie, pour une fidèle ou influente disciple ?

La lettre n'est pas signée[4]. Or, au dos, on lit : « M^lle Periquet (*sic*) à la mère Angelique, de qui elle s'estoit plainte. 30 janvier sans année ». Qui donc, sachant le nom de l'auteur, le reconnaissant à l'écriture, a jugé opportun, ou nécessaire, ou convenable, de la ranger parmi ces reliques ?

Les premiers mots rappellent la mort de Geneviève (octobre 1659). Ils datent la lettre. Elle est, assurément, du 30 janvier 1661.

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, n^os de juillet-sept. et d'octobre-déc. 1928.
2. Bibl. Nat., *Fiches La Rochebilière*, 3621, n^os 7153-7155.
3. Bibl. Nat., *ms. fr.*, 17808, f^os 52-53. Ces premières lettres sont du P. Archange (de Pembroke), directeur d'Angélique Arnauld à cette époque. Il l'appelle « petite Madame ».
4. L'écriture est molle, les caractères déliés et égaux. Les graphologues, à l'absence totale de barres sur les *t*, jugeraient que la volonté manque. La correction orthographique est remarquable. Faut-il en faire honneur aux leçons de Conrart ou de Chapelain ? Mais à l'élève aussi.

Ce 30 janvier.

Ma Reverende mere,

Ne serez vous point surprise quand vous verrez mon escriture apres avoir esté plus dune année sans avoir ouy de mes nouvelles. Je vous assure pour iustification qu'il y a desia longtemps que iavois envie de faire ce que ie fais auiourdhuy mais une mauvaise honte que ie condamne moy-mesme men a empeschee iusque a cette heure neanmoins iaime mieux vous advouer ma honte que de la dissimuler (*plus*, rayé) davantage. Je viens donc Ma Reverende Mere me jetter a vos pieds pour vous prier tres humblement de me pardonner le peu de respect et le peu de soumission que iay eu pour la conduite dont vous avez usé envers moy lorsque ma sœur mourut, vous avez sceu mes plaintes, on vous a dit mes emportements, dont ie suis tout à fait confuse quant iy pense et quoy que ie ne merite pas la grace que ie vous demande men estant rendue si indigne ie ne laisse pas desperer que pour l'amour de Dieu vous oublirez tout le passé. Je vous confesse que dans le temps dont ie vous parle, si vous meussiez tesmoigné plus de tendresse, ou que vous meussiez fait les offres qu'on a coustume de faire en semblables occasions aux personnes affligez ie croy que ien aurois pris vanité iaurois pensé qu'on m'eut voulu avoir dans votre maison et ie ne sçaurois trop vous remercier d'avoir fait tout le contraire qui estoit humilier mon orgueil comme il faloit, qui s'attendoit à quelque chose de plus, et qu'assurement ie ne meritois pas. Vous avez connu par mon procede la foiblesse de mon esprit et la vaine et sotte estime que iay de moy mesme, qui ne suis digne que de mespris et de pitié. Cependant ie me suis retirée dans une communauté [1] dont on vous aura parlé, ie ne scay pas si iy seray encore longtemps, car ie ne me suis encore determinée a rien iay eu beaucoup d'affaires qu'il ma falut vuider paticulierement (*sic*) avec mon frere a loccasion du Testament de ma sœur par lequel elle me donnoit tout son bien, mais mon frere en a si bien usé envers moy que jay tout suiet destre satisfaicte de luy. Il me souvient que ie vous en ay dit autre fois bien des choses que ie vous prie de ne croire pas, car iay eu le grand tort de les vous dire. Je nose vous parler davantage de moy ny de mes affaires quoy que iaye de la ioye de vous en rendre compte, mais ce qui me presse maintenant bien plus que tout cela est laffaire de mon salut, je sens le besoin que iay de faire penitence et de me donner tout de bon a nostre seigneur helas (*oserai-ie*, deux fois écrit et rayé) oserois-ie vous supplier de prier Dieu pour moy si vous scaviez tous mes besoins ie vous fairois pitié, mais il faut finir en vous assurant que ie suis avec respect et obeissance toute a vous. »

Ainsi, depuis longtemps, Marie Perriquet connaît la mère Angélique. Elle s'est « autre fois », avec sa franchise emportée, confiée

1. Aux Filles de la Croix, où Geneviève passa ses dernières années (1654-1659). Voir plus loin.

à elle sur ce qui la chagrinait, sur les sentiments ou la conduite de son frère. Est-ce à propos de la succession de leur père, en 1649? — Est-ce au sujet d'un projet de mariage, qui a échoué, par l'adverse volonté d'Augustin Perriquet?

Ainsi encore, à la mort de sa sœur, — dont elle a informé l'abbesse — elle n'a pas reçu les consolations qu'elle espérait, qu'elle attendait, que, presque, elle croyait dues. Et ce n'est pas seulement des condoléances. Ce qu'elle pensait, c'est qu'on lui offrirait de faire, dans Port-Royal, cette retraite du deuil, qui est de coutume pour les veuves, ou pour les filles orphelines, ou pour toute femme que la mort laisse isolée. Devant cette déception, elle s'est plainte, elle s'est emportée. Mais pourquoi son deuil attendait-il, espérait-il un signe venu de Port-Royal? Du moins, son orgueil, ou sa vanité, se flattait de l'avoir mérité.

Voilà, certes, qui voudrait une explication. Quels titres a donc Marie Perriquet à la bienveillance, à l'assistance, au secours, à l'hospitalité, enfin, de Port-Royal? Quel service avait-elle rendu? Ou quel sacrifice avait-elle fait, soit aux remontrances, soit aux conseils, — soit aux intérêts — de la mère Angélique? Ou, enfin, est-ce comme sœur de Geneviève qu'elle croyait mériter une spéciale attention? Et ces questions que nous posons sur les liens qui rattachaient Marie à Port-Royal, est-ce sur Geneviève qu'il faudrait les reporter?

Mais que ce soit l'aînée ou la cadette à qui se soit intéressée autrefois, auprès de qui soit intervenue, l'abbesse de Port-Royal, il n'est pas douteux que, comme on dit, il y a eu quelque chose, et non pas une rencontre fortuite, ni rien de banal.

Or, au moins en 1654, Conrart nous en est témoin, Marie Perriquet a des amis jansénistes. Est-ce par eux, à cause d'eux qu'elle fut engagée à confier ses sentiments à Angélique Arnauld? Ou est-ce par elle qu'elle les a connus?

C'est peut-être, pensera-t-on, le moment de rejoindre les propos du P. Rapin sur Pascal? Ce serait aller un peu vite. Mais enfin il faut tenir le plus grand compte de ce lien qui, de 1649, peut être, jusqu'à 1661, plus ou moins serré ou lâche, solide ou frêle, — manifeste ou caché — ne s'est rompu, ce semble, qu'après ce dernier appel d'un repentir pressant, qu'après le silence, sans doute, ou peut-être la réponse décourageante, de la mère Angélique.

Au moins sommes-nous en état d'affirmer que celle qui, en 1655, était attirée par sa sœur vers les orthodoxes directions, était en liaison, avant, pendant et après, avec Port-Royal. Voilà ce que

Grandet ignorait, ou plutôt n'a pas voulu dire. Voilà pourtant qui nous oblige à conclure que ce n'est pas à l'incrédulité ou à l'indifférence, mais au parti adverse, que les confesseurs, difficilement, sans décisif succès, cherchaient à reprendre Marie Perriquet.

Je ne veux rien négliger. Il faut donc aussi faire sa place à une autre hypothèse. Si elle est injurieuse à la mémoire de Mlle Perriquet, nous en rejetterons la responsabilité sur les avertissements mystérieux que Roberval a donnés à Huyghens. Joua-t-elle double jeu? Fut-elle, dans un des camps, chez les siens, et dans l'autre, chez l'ennemi — trompé? Si la mère Angélique a gardé sa lettre, est-ce pour s'en faire un témoin, parce qu'elle se défie, ou parce qu'elle a démasqué une hypocrisie, un espionnage?

Questions insolubles, pour nous, mais qu'impose une certitude : la présence, auprès de Marie Perriquet, des conseillers jésuites et des conseillers jansénistes, tour à tour, dans une même période de sa vie ; et les droits qu'elle s'attribue à la bienveillance de la Mère.

Je ne tiens pas du tout à l'hypothèse du rôle secret! Si des explications plus honorables peuvent se fonder en vraisemblance, soutenues par des preuves, ou des présomptions, j'y inclinerais de préférence.

*
* *

I. — Je vois, en 1652, la mère Angélique en présence d'une « demoiselle de la paroisse de Saint-Méry ».

Antoine Le Maistre, dans ses « Relations de plusieurs entretiens » qu'il eut avec sa tante, et « qu'il écrivoit en sortant d'avec elle[1] », en rapporte un qui, à l'ordinaire, est fort obscur. Du moins quelques éparses indications chronologiques, dans leur imprécision trop persévérante pour n'être pas volontaire, permettent de fixer la date de cette conversation. A fréquenter parmi les confidences, même jansénistes, on acquiert la conviction qu'un système s'y pratique, qui émiette la vérité en menus fragments éparpillés, ou l'enveloppe d'allusions et de circonlocutions. Ainsi reste-t-on fidèle à la loi qui interdit le mensonge, sans violer celle qui condamne la médisance. La conscience est en repos. On a dit la vérité. On l'a dite de façon qu'elle reste inintelligible à qui ne sera pas inspiré de l'esprit malin, qui force les obstacles, pour pénétrer jusqu'au fait. Mais celui-là seul sera responsable d'un

1. *Mémoires et Relations de ce qui s'est passé à Port-Royal-des-Champs*, 1716, s. l. (Bibl. Sorbonne, T. H. O., 119, 12°, p. 157-159.)

effort qu'on ne lui demandait pas, et qu'on décourageait d'avance.

« Depuis quatre ans que nous sommes retournées » aux Champs — où déjà depuis quelque temps (1646) Arnauld d'Andilly s'était retiré. Or, c'est le 13 mars 1648 que les religieuses, qui s'étaient transportées à Paris, revinrent à Port-Royal-des-Champs[1]. « Il y a deux ou trois mois, lorsque j'étois à Paris ». Elle est venue à Paris en juin ou juillet 1651. Elle y est tombée malade. Le 9 octobre, la mère Agnès annonce sa convalescence; et, le 12 janvier 1652, elle quittait le monastère du faubourg Saint-Jacques. Il est vrai qu'elle y revient le 25 avril. Mais elle y demeure alors jusqu'en mars 1653. Ce n'est pas après qu'elle a pu dire à Le Maistre qu'il y avait quatre ans que le monastère des Champs avait été rouvert aux religieuses[2]. C'est en 1652, entre la seconde quinzaine de janvier et la fin d'avril. Son récit nous renvoie, par conséquent, à une époque dont les limites extrêmes sont : octobre 1651 et les premiers jours de janvier 1652.

Il y a deux ou trois mois, lorsque j'étois à Paris, qu'une fille âgée de trente ans, qui est une demoiselle de la paroisse de Saint-Méry, m'étant venue voir et me disant qu'elle ne pouvoit être Religieuse si on ne l'y contraignoit, et que j'étois bien propre pour lui faire cette heureuse violence. Je *(sic)* lui répondis que je n'avois jamais usé de cette voye qu'une seulle fois envers une fille de vingt ans[3], mais que j'y avois esté portée par un certain mouvement que je ne sentois point pour elle. Et qu'ainsi c'étoit à elle à prier Dieu de l'y contraindre lui-même, et non pas à moi. De plus, cette Demoiselle est très-sage et très-chrétienne, et en état de salut, au lieu que l'autre étoit en état de se perdre; mais j'en sçai plusieurs qui sont aussi mal qu'elle étoit, ausquelles je n'aurois garde de parler avec la force qu'il me semble que Dieu me donnoit pour celle-là, et qu'il ne me donne pas pour celle-cy.

1652. Geneviève a trente ans au moins; Marie, vingt-huit. « Très sage et très chrétienne », on peut le dire de Geneviève, je pense. « En état de salut » ? C'est aller un peu loin.

Les allusions de la lettre de 1661 n'impliquent pas clairement que Port-Royal ait connu l'aînée plus directement que la cadette. Mais quand Geneviève, — dans une crise sentimentale, par exemple, — a l'idée de se faire contraindre à entrer en religion, à quoi sa

1. Racine, *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, éd. Gazier, p. 32.

2. Pour toutes ces dates, v. *Lettres* de la mère Agnès Arnauld, éd. Faugère, t. I, et les *notes*, particulièrement p. 187 et 196 (désaccord sur le mois), 224, 230.

3. Le récit de cette profession imposée précède celui-ci. Mais les faits remontent à « quatre ou cinq mois après que nous fûmes établies à Paris », c'est-à-dire après le premier établissement dans le nouveau monastère, en 1625.

jeunesse vivace ne pouvait se résoudre d'elle-même, elle peut se diriger vers le cloître où gouverne la fille et la sœur des Arnauld, paroissiens de Saint-Merry, par les conseils ou selon les inspirations que lui donnent le souvenir et l'exemple des deux évêques, de Netz et Pavillon, des Morangis, de Mme de Herse

II. — Voici encore un texte errant, si j'ose dire ; un fait certifié, dont on ne peut avec assurance nommer les acteurs.

La mère Agnès Arnauld écrit à « Monsieur Arnauld » — le Docteur — dans une lettre datée : « 1647 ».

Notre mère (leur sœur) vous envoie une lettre de L... où vous verrez la consolation qu'il reçoit dans sa solitude ; il n'y a que la P... qui empêche que sa joie ne soit parfaite. C'est une chose étrange combien les attaches font de mal. Il croit que Dieu s'est servi de lui pour convertir P..., et, au contraire, l'esprit malin s'est servi de P... pour attacher L..., et lui faire perdre cinq ou six années à l'entretenir dans ses foiblesses et ses amusemens. J'espère que Dieu lui fera oublier peu à peu, et ce sera alors qu'il lui pourra être utile, quand elle saura qu'il ne sera plus attaché qu'à Dieu seul[1].

On ne peut guère douter que la mère Agnès parle de son neveu, Charles-Henri de Luzancy, fils d'Arnauld d'Andilly, nourri page chez le Cardinal de Richelieu, porte-enseigne dans une de ses compagnies au Havre-de-Grâce, et dont la conversion a paru « prodigieuse » à Saint-Simon, qui aurait bien dû donner ses raisons ! En 1647, il y a, en effet, cinq ou six ans que le jeune officier a consulté Saint-Cyran (1641) sur ses intentions de retraite, puis s'est retiré aux Champs, d'où il est très vite revenu à Paris, pour faire, sous la direction de M. de Saci, une tentative d'études latines, dont l'échec le rejeta pour toujours dans la solitude. Encore une conversion à revoir, à vérifier, en recherchant les pistes que Lancelot, Fontaine, le *Nécrologe*, chacun à sa manière, mais tous à la manière de ces biographies à lanterne sourde, recouvrent et brouillent curieusement, laissant percer çà et là un coin de clarté voilée[2]. Je ne retiens ici que cet éloge... inquiétant : « Comme il étoit extrêmement accompli et d'un naturel semblable à celui de M. son père, c'est-à-dire qu'il avoit tout ce qu'il falloit pour aimer et se faire aimer, il ne manqua pas de trouver de grands sujets de combat encore plus dangereux dans

1. *Lettres*, éd. Faugère, t. I, p. 136.

2. Cette histoire, que je ne vais pas insérer ici, n'a pas été faite, même par Varin *(La Vérité sur les Arnauld)*. V. *Lettres* de Saint-Cyran, 1648, t. I, lettre 10 (16 mars 1641), et ?? 17 (15 novembre 1642) ; — d'Agnès Arnauld (t. I, p. 53 et 134 ; t. II, p. 369-370 et 375-376) ; — *Nécrologe*, 1723, in-4°, Amsterdam, p. 71-76 ; — Lancelot *(Mémoires*, 1738, Cologne, t. I, p. 337-339) ; — Fontaine *(Mémoires*, 1753, Cologne, t. I, p. 363-369) ; — *Histoire de Port-Royal*, t. IV, p. 3-7.

la paix que dans la guerre. » (Fontaine.) On a compris. Le seul doute qui puisse subsister porte sur le caractère de l'aventure où le cœur de Luzancy fit ses premières armes, et remporta sa première et dernière victoire : liaison dangereuse, ou projet de mariage? Dans l'un ou l'autre cas, la violente autorité du père s'interpose. Contraint de renoncer à l'amour, le jeune homme renonce au monde. « Étant fort jeune, son inclination le portait à aimer le monde, à entretenir les compagnies, et à se faire aimer. » *(Nécrologe.)* D'où il suit que, encore en 1647, « la P. » trouble le recueillement de « L. », et inquiète la mère Agnès.

S'il s'agit d'une des demoiselles Perriquet, nous aurions enfin devant nous une vraie jeune fille, puisque nous reporterions à 1639 ou 1640 l'origine de la crise qui, enfin, relègue Luzancy à Port-Royal-des-Champs. Mais je ne fais que saisir une occasion d'extraire, des *Lettres* de la mère Agnès, quelques lignes qui semblent avoir été négligées par les curieux, et qui méritent peut-être l'attention. Au moins font-elles penser qu'il n'y eut rien de « prodigieux » dans la retraite du jeune Luzancy. Ce fut un drame, douloureux, où Dieu parut le seul qui pût consoler l'amour. Quant à « la P. », il est bien évident que cette initiale donne beaucoup à rêver à l'imagination....

En résumé, pour nous éclairer sur l'incontestable lettre de 1661, nous ne pouvons recueillir que d'énigmatiques indices. Il est, sans doute, fort vraisemblable que des troubles de conscience, des tristesses, des peines de cœur, amènent des jeunes filles d'éducation chrétienne dans le parloir d'un couvent. Entre la mère Angélique et les sœurs Perriquet, la paroisse Saint-Merry, à elle seule, peut établir la liaison. Les initiales de la mère Agnès la peuvent expliquer par des raisons plus graves, et plus directes aussi. De 1641 à 1652, et, par suite, à 1661, c'est, peut-être, Lyris et Alphise qui font comprendre l'enchaînement, et les interruptions, et le dénouement, des rapports qui se terminent par la lettre de Marie Perriquet à la mère Angélique. Dans cette hypothèse, en conservant cette lettre dans une collection où elle étonne, l'abbesse déposait — comme une fleur séchée aux pages d'un livre — le discret et suprême témoin d'une lointaine histoire d'amour, où Dieu avait protégé l'honneur des Arnauld.

Mais si, peut-être, Geneviève Perriquet aima Charles-Henri Arnauld de Luzancy et en fut aimée, c'est de Blaise Pascal que Marie Perriquet fut l'amie. Habituée au commerce des jansénistes depuis 1640, ou en 1653, où, quand, comment s'est-elle rencontrée — ou liée — avec lui?

Pascal ?

Je n'ai aucune tentation d'esquisser « le Roman de Pascal ». On voudra bien croire, d'autre part, que je discerne la vanité des conjectures. Même appuyées ou autorisées de textes, de faits, il suffit qu'elles les prolongent, ou les dépassent, pour n'être plus qu'un exercice de cette logique que les caprices de la réalité, ou la complexité des êtres et des choses, démentent si souvent. Je vois fort bien les conséquences extravagantes où nous conduirait une imaginative recherche : 1° de la « Sapho » clermontoise ; 2° de l'inconnue de Fontenay-le-Comte ; 3° de la passion de M^lle^ de Roannez. Il ne resterait plus qu'à composer une « Vie amoureuse » de Blaise Pascal.

Le problème se pose donc, pour moi, en ces termes :

Étant donné que Marie Perriquet est en relations avec les jansénistes, et que le P. Rapin témoigne au moins de ses relations avec Pascal ; étant donné, d'ailleurs, que Pascal, en un temps de sa vie, a pensé à se marier et à s'établir ; chercher, et proposer, les indices propres à confirmer, ou à détruire, ou à mettre au point, le seul témoignage qui, dans la vie de Pascal, fait intervenir un nom de femme marqué d'un caractère « d'amitié ».

I. — Rapin, à lui seul, n'est pas une autorité. Non qu'il ait pu inventer que Marie Perriquet connût Pascal. Mais il peut, en pieuse joie, ou par malice politique, exagérer jusqu'à l'habitude des relations de circonstance. Et puis il serait fort humain, et féminin, que l'amie, — décidément moins pénétrée que Joseph Grandet ne se le figure, d'humilité chrétienne — ait donné un caractère de flatteuse intimité à l'occasion qui lui fit recueillir quelque propos de Pascal, quand même il n'aurait été tenu que devant elle, en une compagnie, sans lui être personnellement confié.

On sait de quoi il était question. Dès 1657, Pascal aurait éprouvé le regret d'avoir discrédité les Jésuites ; remords, dit Rapin, « dont il s'expliqua à une des amies de la marquise du Vigean, de qui je l'appris » ; qu'il « avoua à la marquise de Sablé, comme elle me le dit elle-même » ; dont « il ouvrit son cœur à une demoiselle, son amie, nommée de Périqués, célèbre alors » (etc.). L'aveu, en soi, peut surprendre, et surtout à cette date. Sans doute, Pascal a écrit : « Après ma huitième, je croyais avoir assez répondu[1] ».

1. Pascal, *Pensées*, éd. Brunschvicg, *Sect.* I, 80, n° 3. — Il est bien évident que, si Pascal a rayé cette réflexion, ce n'est pas un désaveu qu'il se donne. Encore, est-ce lui qui l'a barrée ?

Rien ne peut prévaloir contre cette attestation. Il est même possible que des femmes du monde, que leur jansénisme ne gênait pas pour garder le contact avec des gens de l'autre parti, et que leur naturelle curiosité de nouvellistes affairées invitait à s'informer dans tous les camps, aient averti Pascal du trouble que sa polémique avait jeté dans des âmes inquiètes, dans des consciences scrupuleuses, ou encore de l'avantage qu'en tiraient les incrédules et les libertins. Il a, peut-être, consenti à reconnaître qu'il avait, dans l'ardeur de l'attaque et de la riposte, porté des coups qui ne mesuraient pas assez leur force. Oui, Pascal a pu reconnaître qu'il n'avait pas ménagé avec assez de prévoyance prudente l'intérêt supérieur de l'union des croyants sous les yeux et devant l'attitude des sceptiques et des athées. Mais Rapin s'empresse trop d'étendre aux Jésuites le bénéfice de ce repentir, ou plutôt de cette inquiétude. Marguerite Perier a entendu son oncle, en 1661, déclarer : « On m'a demandé si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que, bien loin de m'en repentir, si j'étais à les faire, je les ferais encore plus fortes[1]. » Et, de ses confidences au P. Beurrier, en 1662[2], une partie n'a jamais pu être mise en doute, ni discutée, tant la lumière y éclate : c'est celle où, énergiquement, violemment, il condamne et flétrit la morale relâchée, les maximes des casuistes, tout ce que les *Provinciales* ont dénoncé. Donc, Rapin a forcé le sens des paroles que lui ont transmises trois dames ; ou elles ont elles-mêmes — à leur mode — jugé à propos de le forcer.

Mais ici, pour nous, la seule question est de savoir si Marie Perriquet avait droit, avait prétexte, à se donner pour amie et confidente de l'auteur ; et depuis quand.

II. — Il est assuré que Marie Perriquet va chez Mme de Sablé. Le billet révélé par le P. Lelasseur l'atteste ; et le récit de Rapin semble le faire entendre. Est-ce là que Pascal l'a connue ? Ou est-ce lui qui en a donné la connaissance à la marquise ? La question se pose. Les dates seraient précieuses, et les documents sont trop rares.

Il n'est pas douteux que ces relations n'aient été, pour un temps, assez étroites. Je n'ai pas vu trace de Marie Perriquet dans les portefeuilles de Vallant ; mais :

« ... Vous n'en pouviez trop dire, écrit Mme de Sablé, si vous disiez vrai, mais j'ai tant d'expérience que vous n'agissez plus

1. *Recueil d'Utrecht*, 1740, p. 279-280.
2. Voir Jovy, *Pascal inédit*, t. II : récit du P. Beurrier, extrait de ses *Mémoires*, révélé et publié pour la première fois.

que par esprit avec moi, que ce n'est pas à vous à dire que vous n'êtes plus en quartier, mais bien à moi à me plaindre de n'avoir quasi plus de part en votre cœur... » Puis, parlant d'un petit service que Marie a bien voulu lui rendre, elle ajoute : « Je ne m'en tiens pas mieux avec vous, sachant fort bien que votre bonté et votre générosité subsistent avec votre indifférence[1] ».

L'humeur brusque de Marie Perriquet a dû s'exercer envers la marquise comme envers la mère Angélique. Mais la marquise se plaint vraiment, comme de la perte d'une sympathie précieuse. Froissée ou susceptible, Marie a lancé une boutade, et s'est posée en « domestique » libérée, qui ne sert plus « par quartier ». Mme de Sablé répond par des marques d'estime; elle la traite en amie, en égale. Mais de quelle époque est ce billet? Peut-être le rattacherait-on à cet incident des négociations de 1663, entre les jansénistes et leurs adversaires.

« Je ne sais, écrit l'évêque de Comminges, Gilbert de Choiseul-Praslin, à Robert Arnauld d'Andilly, si vous savez que Mlle Perriquet a mené le P. Ferrier chez Mme la marquise de Sablé[2]. » Il paraît que le nom suffit pour renseigner M. d'Andilly : elle est connue de ce solitaire. L'évêque préside aux conférences qui cherchent l'accommodement. Mme de Sablé, comme Mme de Longueville, est des plus empressés à faire la paix. Le jésuite Ferrier, habile, poli, conciliant, représente le parti des molinistes. La « dirigée » de la mère Agnès, la solitaire du Faubourg Saint-Jacques, dans l'enceinte du monastère, recevoir un jésuite ! Il est bon pour les « purs » d'avoir des amis moins rigides. Les « mères de l'Église » n'en sont plus au point de se tenir intraitables sur le « point de droit » et le « point de fait ». — « Au nom de Dieu, poussés bien M. A. (Antoine Arnauld) à se taire »[3], écrit la duchesse à son amie : tant elle redoute que l'opiniâtre Docteur ne compromette le ménagement d'un accord qui, enfin, pourra se fonder sur quelque vague formule, nuancée, de part et d'autre, de restrictions mentales, — ô Pascal !

Est-ce au service du P. Ferrier et de ses amis, ou au service de Mme de Sablé, que s'emploie Marie Perriquet? Depuis son inutile lettre à la mère Angélique, c'est un adieu qu'elle a dit, ce semble, à Port-Royal. Et, nous le savons, elle va s'abandonner aux direc-

1. Je transcris, d'après le *Pascal inédit*, II, de M. Jovy. Il reste à s'étonner que le P. Lelasseur n'ait pas publié le texte entier ni fait savoir où il l'avait trouvé. — Peut-être est-il à rattacher à la visite du P. Ferrier. — Cf. la lettre du duc de Roannez (Hermant, *Mémoires* cit., t. VI, p. 363.

2. G. Hermant, *cit.*, t. VI, p. 358.

3. *Lettres* de Mme de Longueville à Mme de Sablé (Bib. Nle, ms. f. fr. 10584, fo 50 ou 75).

tions de l'autre parti. On conclurait que c'est au P. Ferrier qu'elle voulait procurer l'avantage de s'entretenir avec une femme experte aux diplomaties mondaines, et qu'elle communiquait le bénéfice de ses relations personnelles[1]. Ces relations semblent bien remonter, tout au moins, à l'époque des *Provinciales*. C'est du Faubourg Saint-Jacques que Mme du Vigean, que Mlle de Périquès, ont emporté la nouvelle des doutes que l'auteur ressent sur l'opportunité ou les effets de sa polémique. Pascal et Marie Perriquet se sont rencontrés là. Est-ce là, et seulement alors, qu'ils se sont connus, et liés d'amitié ? On ne peut, *a priori*, nier d'antérieurs rapports.

III. — On n'a pas à contester que la rue Saint-Martin et la rue Simon-le-Franc soient très voisines de la rue Brisemiche, où la famille Pascal s'établit vers 1637, où Blaise descend dans les voyages qui, de 1640 à 1646, le conduisent de Rouen à Paris, où il habite avec sa sœur, jusqu'au jour de 1648, où, en cours de bail, Étienne Pascal déménage pour aller dans la rue de Touraine ; très voisines de la rue Beaubourg, où Blaise, après la mort de son père, vient loger, retournant ainsi dans le quartier longtemps familier.

On n'a pas à contester que Melchissédec Thévenot soit le cousin des demoiselles Perriquet, et que, dans leur jeunesse, à la faveur des assemblées savantes, Blaise et lui se soient fréquentés. On admettra que le jeune savant, et sa sœur Jacqueline, peut-être, aient, par l'intermédiaire du jeune cousin, empressé, imprudent, si l'on veut, fait la connaissance des filles, jolies, distinguées, de messire Étienne Perriquet, propriétaire, et zélé paroissien. On admettra que l'intellectuelle Marie ait pu attacher la sympathie de Pascal, que la gracieuse Geneviève ait pu toucher un cœur ardent, généreux et sincère. Il est donc possible — sans dire plus — que, dès 1638, que dans les années 1640-1646, qu'entre 1647 et 1649, Pascal ait été introduit dans la maison Perriquet, y soit retourné, soit entré ou resté en amicale « conversation » avec les deux sœurs. Contemporains et jeunes, tous les trois, ou quatre, ou cinq : Thévenot est de 1620 ; Geneviève, de 1622 ; Blaise, de 1623 ; Marie, de 1624 ; Jacqueline, de 1625.

IV. — On n'a pas assez, je crois, remarqué[2] que le séjour des Pascal en Normandie, de 1639 à 1647, ne les sépare pas radica-

1. Le P. Ferrier rédigea une *Relation* des conférences de 1663. Elle a été imprimée. Je n'y ai rien vu sur cette démarche ; même pas une allusion.

2. M. Strowski, dans l'*Introduction* biographique de son édition en cours des *Œuvres* de Pascal, a mis en relief ces voyages.

lement de Paris : et Blaise moins que les autres. Sa lettre à Mme Perier, du 31 janvier 1643, prouve un voyage récent, et plus encore; si la maison de la rue Brisemiche reçoit les lettres de Clermont, c'est qu'au besoin, en passant à Paris, on les y cueille, économiquement. Le fragment de lettre de Bourdelot, du 26 février 1644, révèle que l'inventeur de la machine arithmétique est tout près. Il va y retourner bientôt, quand son père lui donne procuration, le 9 décembre 1645, pour signer en son nom le renouvellement du bail de la rue Brisemiche, qui n'expire que le 1er octobre 1646. La lettre dédicatoire à Seguier, suivie de l'*Advis nécessaire* adressé au public (1645), permet de penser à un séjour de quelque durée. Trois et quatre ans de suite, il apparaît à Paris. C'est à cause de la machine? Soit. Mais ne fût-ce que pour la faire connaître, pour lancer et exploiter son invention, pour satisfaire à un naturel désir de propagande et d'approbations, il voit le monde. Et il est jeune, et ardent, et plein de son invention, avide et heureux d'estime, de compliments. Et qu'on se rappelle aussi les fortes paroles de sa lettre du 17 octobre 1651, sur la mort de son père : « Si je l'eusse perdu il y a six ans, je me serois perdu » : en 1645.

V. — Le voici, en 1647, seul avec Jacqueline, rue Brisemiche. Pour se soigner, nous dit-on. Je ne dis pas non, mais je suis obligé de le dire, la sœur et la nièce de Pascal ont tellement abusé des maladies, de l'affaissement chronique, de l'impotence perpétuelle, de leur frère et oncle, que sa vie même leur inflige le démenti le plus déconcertant. Ce malade va, et retourne, à Port-Royal, et soutient avec M. Rebours de délicates discussions. Ce malade reçoit Descartes, et supporte deux entretiens de haute science. Ce malade poursuit, prépare, achève expériences et traités, polémique et publicité. Qui croira qu'il ne bouge pas de chez lui, ou n'y reçoit personne?

VI. — En 1647, à son père, absent de Paris (mais non pas encore, si je ne me trompe, reparti pour la Normandie), Jacqueline explique son ferme dessein de faire une retraite temporaire à Port-Royal, et — doucement, je le veux bien! — pose un ultimatum. Entre autres raisons par lesquelles elle justifie sa décision, elle allègue qu'elle se voit tout à fait inutile dans la maison; que, pour le seul service qu'elle pourrait rendre à son frère, celui d'écrire, il peut se passer d'elle « par le moyen d'une autre personne ».

On dit : c'est Louise Deffand, la gouvernante, à qui, en 1651, Blaise fait une rente viagère « pour récompense des services que ladite demoiselle donnataire a rendus audict deffunct sieur Pascal,

père dudict donnateur, durant vingt années ». Mais si Jacqueline, comme on voit, ne dirige pas le ménage, et si Louise Deffand est la secrétaire de son frère, qui donc a la charge de la maison ? Et cette femme peut tracer des figures, transcrire des chiffres, des signes savants ?

Ce n'est rien encore. Étienne Pascal était à Paris, il y a quelques jours à peine. Il a bien vu, je pense, comment on y vit. Que signifie, alors, le renseignement que lui apporterait Jacqueline ? Elle n'a rien à lui apprendre à ce sujet ! Si elle voulait seulement lui rappeler ce qu'il sait elle nommerait, simplement, cette « autre personne ». Mais non ! Précisément, elle ne la nomme pas. C'est qu'elle ne renseigne pas son père : elle se plaint, et — comme il arrive en pareil cas — elle ne daigne pas nommer ... qui ? Non pas une « domestique », encore moins un « secrétaire », mais une femme, une aide libre et bénévole, une égale, une rivale d'influence et de confidence, par qui elle se sent, ou affecte de se sentir, écartée de l'intimité fraternelle. Ici, quant à moi, je suis convaincu.

VII. — En 1648, Pascal s'est dirigé vers Port-Royal. Il a causé avec M. Rebours. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il s'est retiré déçu et mécontent, et qu'il juge sans humilité la résistance du Supérieur. En 1648, Jacqueline s'attache à Port-Royal, et son frère l'encourage et l'approuve. Ce dessein de « religion », d'où procède-t-il ? Ce dessein de se retirer, de se retirer à Port-Royal, pourquoi Blaise, à cette époque, à ce moment, l'appuie-t-il ? Ce n'est pas par enthousiasme de néophyte janséniste. Et il aime sa sœur. Il faut, dirait-on, une bien puissante raison, ou une instigation bien persuasive, pour qu'il consente, pour qu'il pousse, à cette résolution, elle-même imprévue, et inexpliquée.

VIII. — Or Étienne Pascal éclate. Il tranche. Le bail renouvelé le 1er octobre 1646 n'expire, au plus tôt, qu'au 1er octobre 1649. Il n'attend pas. Mme Perier souligne : « Il changea de quartier ». Il ordonne à Louise Deffand de surveiller ses enfants. Est-ce au même titre qu'il se défie de sa fille, et qu'il tient rigueur à son fils ? Survient la Fronde. Le blocus de Paris, la paix de Rueil ; et, dès qu'on le peut, on change... de climat. Le séjour en Auvergne ne cesse qu'en novembre 1650. Jacqueline, on le sait, maintient sa volonté, sa pensée fixe, ses attaches[1]. Et Blaise ?

1. Les fragments de lettres de la mère Agnès sont, en grande partie, des énigmes. En tout cas, je ne parviens pas à concilier, avec ces « conversions », ces « deux personnes », cette « disciple », les affirmations très insistantes de Mme Perier : isole-

IX. — Le 10 novembre 1651, deux mois après la mort d'Étienne Pascal, la mère Agnès écrit que Mlle Pascal demande des prières « pour la conversion de Monsieur son frère et de cette demoiselle qui l'a tant persécutée[1] ». Louise Deffand, encore ? La persécution était du père, seul. Elle ne peut être traitée en responsable des ordres qu'elle devait exécuter. Et Jacqueline unirait dans les mêmes intentions son frère, et une servante ? Mieux encore : le frère qui subit avec elle les rigueurs paternelles, et la servante qui s'y employait ? Quelle « conversion », enfin, quel *changement de vie* s'occupe-t-elle de souhaiter à Louise Deffand ? Il est plus vraisemblable — et d'une valeur chrétienne plus relevée — d'associer dans la même charité le frère dont la fidélité a fléchi, et celle dont l'influence, impérieuse, agressive, a séparé le frère et la sœur[2].

X. — De 1648 à 1652, ou même 1654, Pascal est éloigné, soit de la paroisse Saint-Merry, soit de Paris même (Auvergne, Poitou) et, probablement, de ses amitiés de jeunesse. — De 1648 à 1653, Pellisson et Izarn ne risquent pas de rencontrer, ou de soupçonner, un rival d'esprit, rue Saint-Martin ou rue Simon-le-Franc. Et si Conrart sait plus qu'eux, il est moins bavard.

XI. — Relisons un instant les *Mémoires* de Grandet : « Quelques bacheliers de Sorbonne lui apportoient leurs thèses à corriger ; les académiciens, leurs ouvrages pour en juger ; et celui qu'elle estimoit le plus remportoit toujours le prix. » Et plus loin (c'est en 1656) : « ... Mlle Perriquet la cadette, revenant le soir des conférences académiques où elle se trouvoit plusieurs fois la semaine... »

Pour abréger, laissons les bacheliers et les prix décernés à je ne sais quels académiciens. Mais ces conférences ne peuvent être les réunions ou séances d'apparat qui égayaient et exerçaient en même temps, soit — je ne sais — les jeunes nobles des *Académies* de Richelieu, Pluvinel, Benjamin, etc., soit les élèves des collèges, si on donnait toujours ce nom, comme dans le collège des Quatre-Nations, à une Société formée de l'élite[3]. Ces assemblées étaient parfois publiques ; mais elles n'étaient pas même hebdomadaires. Il ne s'agit pas davantage de l'Académie de Montmor : les

ment absolu de Jacqueline, qui ne sort de sa chambre, où personne n'entre, que pour les repas, ou pour aller à l'église ; seule occasion que sa sœur puisse saisir pour lui parler : quelques minutes à peine.

1. *Lettres cit.*, t. I, p. 204-206.

2. Je ne sais ce que veut dire une lettre de la mère Angélique à Ant. Le Maistre (16 octobre 1652) ; elle implique la malveillance d'une dame à l'égard de Jacqueline. Elle a des ennemies.

3. Là, on peut donner un prix. Les pièces de vers (latins) proposées et récitées là auraient été, par avance, soumises à l'avis de la savante par quelque régent ?

dames y étaient admises[1] ; mais elle ne fut instituée qu'en décembre 1657 ; ni de l'Académie de Thévenot, qui prit la suite, en 1664 ; encore moins de celle de Bourdelot. Son panégyriste, Le Gallois, en fait remonter l'origine au delà de 1638 ; mais il joue, en vérité, sur la confusion de deux Bourdelot. En fait, le fameux abbé-médecin fut le successeur de Thévenot, en 1665[2]. Quant à l'*Academia Parisiensis*, à laquelle, en 1654, Pascal propose ses travaux et ses projets, les femmes n'y paraissent pas, ce semble. Et on ne voit d'ailleurs pas qu'elle ait survécu à la retraite de Pascal. Je ne vois pas, à cette époque, d'autres « conférences académiques ». Ce n'est pas, en outre, en l'année des *Provinciales* que Mlle Perriquet y aurait fait la connaissance de Pascal, ou l'y aurait retrouvé. Enfin on n'est pas très sûr que Grandet sache exactement de quoi il parle, en suivant les notes qu'on a mises entre ses mains.

XII. — Par leur famille, leurs alliances, leurs relations, les demoiselles Perriquet sont en état de se trouver « de plain-pied » dans le monde, avec les enfants, avec le fils, d'un ancien Président de la Cour des Aydes de Clermont. Il se peut que l'amitié ou la faveur de hauts et puissants personnages donne aux Pascal quelque fierté : mais la raison d'état n'est pas un obstacle à l'inclination, si elle peut en être un au succès du dessein sentimental. De l'autre côté, un père, ou un conseil de famille, ont le droit d'hésiter ou de faire opposition, en présence d'un « garçon »[3] qui n'exerce aucun emploi, dont la santé est troublée, et qui, en 1645 ou en 1648, n'est qu'un calculateur très bien doué et un constructeur original : admirable, soit ; mais avec tous ses chiffres et ses chimères, inquiétant. Aucune de ces objections n'est pour valoir aux yeux des intéressés : le cœur a ses raisons.

XIII. — En mai 1652, Jacqueline, voulant adoucir à son frère la nouvelle de sa prochaine vêture, choisit, pour la lui annoncer, Monsieur Hobier, dont il a « l'honneur » d'être l'ami. En 1662, à la fin de son testament, Marie Perriquet déclare : « Pour exécuter ce testament, je nomme et élis Monsieur Hobier, cy-devant conseiller au Parlement, me promettant de son amitié et de sa charité qu'il voudra bien en prendre la peine[4]... » M. Hobier, jusqu'ici, ce n'est guère qu'un nom de personne. Peut-on mettre une personne sous ce nom?

1. Voir *Œuvres* de Huyghens, t. III, p. 252, 27 février 1661.
2. Chapelain a parfaitement retracé la succession de ces assemblées (*Correspondance*, éd. T. de Larroque, t. II, p. 622, 6 février 1669).
3. Tallemant, *Hist. des Pascal*.
4. Voir plus loin, p. 381.

(Monsieur Hobier.)

C'est une famille, non pas illustre, mais considérable, que celle des Hobier; par elle-même, et par ses alliances. « Noble homme Ythier Hobier, trésorier et payeur de la Gendarmerie de France », demeure, à la date du 10 décembre « mil sixante sept (1607) », rue Neufve, paroisse de Saint-Mederic[1] ». Son fils, Ythier, sieur de Servant, mari de Geneviève Bergeon, est Trésorier général de la Marine du Levant en 1621[2]. En 1624, il figure sur une liste de financiers compromis, et menacés de poursuites[3]. Mais, en 1631, il est Président et Trésorier Général de France à Bourges[4]. C'est un homme d'études aussi, et un lettré. Il est l'auteur d'un *Traité de la construction d'une galère* (1632); mais encore il traduit l'*Agricola* de Tacite (1639), les livres de la *Patience* et de l'*Oraison*, de Tertullien (1640), et quatre livres de l'*Imitation* (1644). Vers la fin de sa vie, il paraît habiter dans la rue Sainte-Avoye.

Chapelain le connaît, et l'estime. Il recommande à Balzac l'*Agricola*, dédié à M. de Mesmes. « Tous deux, dit-il, sont vrays gens d'honneur et amis seurs, qui méritent qu'on les conserve et qu'on les chérisse[5]. » Balzac se contente de lire la *Préface* du traducteur; sa rhétorique laudative n'a pas besoin de documentation plus ample. Au reste, huit ans plus tôt, il avait envoyé au « Président des Trésoriers en la Généralité de Bourges » un de ses ouvrages, avec une lettre principalement destinée à lui recommander les intérêts de sa sœur, Mme de Campagnol[6].

En avril 1647, Ythier Hobier et sa femme n'existent plus. Leurs enfants vivants sont : François Hobier; — Marie, femme de Hierosme de Sainctonge, écuyer, sieur de la Groue (?); — Catherine, femme de Claude Biet, écuyer, sieur de Maubranche; — Magdeleine, femme de « noble homme Estienne Macquard, conseiller, secrétaire du roy »; — Élisabeth, « émancipée d'âge, jouissante de ses droits sous l'autorité d'Antoine Foucault, avocat au Parlement, son curateur ».

Un « de Saintonge » fut procureur général du Roi près de la

1. Bibl. Nat., *Pièc. orig.*, 1525 (Hobier), f° 3.

2. Et sans doute secrétaire du roi de 1610 à 1625 : Bibl. Nat., *cit.*, f° 5; cf. Eug. Griselle : *Etat de la maison du roi Louis XIII*, n° 1360 (Hobier).

3. *Mémoires* de Richelieu, éd. Lair. de Courcel, t. IV, *Appendice* XIV, p. 285-286.

4. Bibl. Nat., *cit.*, f° 10. — Cf. *Nouvelle Biographie générale*, 1877, t. XXIV; et *Mémoires* de Richelieu, *cit.*

5. *Correspondance*, éd. T. de Larroque, t. I, p. 425; 22 mai 1639. — Cf. p. 400 et 500.

6. Balzac, *Œuvres*, éd., 1665, t. I, *Livre* XX, *Lettre* 17; — et *Livre* VII, *Lettre* 8, 25 décembre 1631.

Commission extraordinaire chargée du procès du maréchal de Marillac[1]. Claude Biet, d'une famille berrichonne, est, en 1652, lieutenant-général au bailliage de Berry, et maire de Bourges. De 1644 à 1647, il fut maître des requêtes d'Anne d'Autriche[2]. Étienne Macquard, « receveur-général des tailles en la généralité de Caen en Normandie et homme d'affaires,... confident et comme facteur du sieur Bordier », le financier, père de l'élégant des Raincys, « participant du sieur Girardin »[3], autre traitant, eut l'honneur, à sa mort (1659), d'une oraison funèbre du gazetier Loret[4].

Noblesse et finance se sont alliées : des deux parts, dignité, emplois, fortune et vertu s'accordent.

François Hobier est entré au Parlement comme « conseiller-clerc », le 29 août 1642. Le 30 juin 1648, il est un des délégués de ce grand corps à l'assemblée qui les réunit aux représentants du Grand Conseil, de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides[5]. En 1659, on le revoit « ci-devant conseiller », je ne sais pourquoi.

Il me paraît nécessaire de prévenir, ou de rectifier, une confusion. Il eut un frère, dont les actes de finance ou de notaire ne nous ont rien livré, parce qu'ils sont postérieurs à sa mort, mais qu'on retrouve ailleurs. Quand Chapelain informe Balzac, le 17 avril 1639, que « M. Hobier et son fils le Docteur » assistaient, chez Conrart, à la lecture de l'*Apologie* du maître, ce n'est pas de François qu'il parle[6]. Remarquons, en passant, le groupe Conrart-Hobier-Perriquet.

En 1638, « M. Hobier » est chargé de « l'entretien du matin » pour les soixante-dix « exercitants » qui, selon une ordonnance de l'archevêque de Paris, rendue en 1631, doivent faire une retraite de dix jours chez les prêtres de la mission, — les prêtres de Saint-Vincent-de-Paul, — avant leur ordination[7]. A la date du 9 mars

1. Molé, *Mémoires*, éd. Champollion-Figeac, t. II, p. 70.

2. Griselle, *op. cit.*, p. 111. — Le prince de Conti le fit prisonnier en 1652, et l'enferma dans Montrond, où le siège, conduit lentement par le comte de Palluau, le retint longtemps. (*Journal* de Vallier, *cit.*, t. III, p. 33 ; et de Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. IV, p. 64-66 et 83-84.) — Il est à remarquer que Dubuisson-Aubenay l'appelle : « de Saintonge-Maubranche » (*op. cit.*, t. II, p. 122-123).

3. Dubuisson-Aubenay, *cit.*, t. I, p. 168, 170.

4. Loret, *Muse historique*, éd. Livet, t. III, p. 29, 8 avril 1659 ; éloge du « sieur Macquard, homme fort sage, — De bonnes mœurs, de bon lignage, — Civil, honneste, officieux, — Charitable, doux et pieux ». Les raisons de Loret ne sont pas celles de Dubuisson-Aubenay ! L'un peut fort bien compléter l'autre, sans qu'il y ait contradiction.

5. Voir entre autres, *Journal* de Vallier, *cit.*, t. I, p. 47-48 ; parfois le nom est écrit : « Aubier ».

6. *Correspondance*, *cit.*, t. I, *Lettre* 278.

7. *Correspondance* de saint Vincent de Paul, éd. Coste, t. I, p. 525, 13 décembre 1638. — Une note fait confusion avec son père, le traducteur.

1639, les registres de la Compagnie du St-Sacrement de Marseille portent que les lettres à destination de Paris doivent être adressées « à monsieur Hobré, Docteur en théologie, dans l'isle Nostre-Dame, vis-à-vis de l'église Saint-Louys »[1]. Ce nom, d'ailleurs inconnu, n'aurait-on pas à le lire : « Hobier »? Une circulaire du groupe parisien annonce, le 31 mars 1643, la mort du confrère « Gobier? (*sic*), Docteur de Sorbonne ». M. Rebelliau m'autoriserait-il, de son doute, à lire : « Hobier »[2]? Vivant en 1639, disparu lors de l'acte de partage de 1647, le Docteur, et Confrère, serait mort en 1643. Pour en dire tout ce que nous en savons, Tallemant des Réaux tient « d'un homme d'honneur » que « feu Hobier », docteur de Sorbonne, qui « passoit pour un saint », entretenoit secrètement une « petite mignonne » du Marais, qui fut « au désespoir de sa mort, car il la payoit bien »[3]. L'homme d'honneur peut se tromper comme un autre, et, comme disait un jour le chevalier de Méré, faire « les choses plus grandes qu'elles ne sont ». Personne n'en doute : si un jeune ecclésiastique prit habitude d'aller de la rue Sainte-Avoye à la rue Saint-Martin — ou Simon-le-Franc — et de monter au logis des demoiselles Perriquet, des rideaux se sont soulevés derrière des carreaux, et des langues ont frétillé. Pour nous, si nous osions recueillir quelque résidu de vérité au fond de cet « on-dit », nous croirions plutôt que monsieur Hobier le Docteur comptait dans cette « troupe » importune à Lyris. Mais cette hypothèse même est tout arbitraire.

Retenons, plus assurément, que François Hobier n'est ni prêtre ni Docteur[4], mais qu'il est assez près, s'il ne fait pas lui-même partie, de la Confrérie du Saint-Sacrement : homme, au reste, de capacité; homme de commerce discret; homme d'affaires entendu et avisé. Le *Premier Répertoire Gallois*[5] l'atteste.

Il mentionne (et contient) les actes suivants :

28 août 1659 : Visite d'office : François Hobier, comme tuteur d'Helye Buschère[6].

14 décembre 1660 : Reconnaissance de déclaration de Louis Boucherat à François Hobier.

1. R. Allier, *op. cit.*, p. 11.
2. A. Rebelliau, *op. cit.*, p. 31.
3. Tallemant, *Historiette 367* (Gens d'église : Mme de Morangis, etc.).
4. Comme aussi qu'en 1652, ce n'est pas le docteur de Sorbonne que Jacqueline emploie.
5. *Cit.* (Étude de Me Blanchet, rue de Beaujolais).
6. Fils, sans doute, de cet Hélie Buchères qui, le 20 février 1649, est taxé à deux mille livres pour l'armement des Parisiens pendant le blocus, et demeure au « quartier de Sanson, rue des Vieilles Estuves, proche Saint-Julien-des-Ménétriers ». (Dubuisson-Aubenay, *Journal*, éd. Saige, t. II, p. 344.)

15 décembre 1660 : Reconnaissance de déclaration de Henry de Fourcy à François Hobier.

18 et 20 juin 1662 : Déclarations de Hierosme Tarteron [1] à François Hobier, et de François Hobier à Pierre Collier, et inversement.

De ces différents actes, que nous ne tenons pas à transcrire, ni même à suivre dans le détail, quelques faits, quelques traits peuvent être utilement produits.

Le 28 août 1659, Hobier se présente comme ci-devant conseiller au Parlement, demeurant rue du Parc-Royal, paroisse Saint-Germain (l'Auxerrois). Il intervient au nom, et comme « curateur honnoraire des enffants mineurs de deffunct noble homme Estienne Macquard, vivant, conseiller du roy, maison et couronne de France et de ses finances, et de dame Madelaine Hobier, jadis sa femme ». C'est ce beau-frère que mentionnait l'acte d'avril 1647.

Les déclarations Boucherat et de Fourcy concernent des questions d'argent, de placements et de transferts.

Louis Boucherat, « conseiller du roy en ses conseils, maistre des requestes ordinaires de son hostel », est le futur chancelier, sur lequel on trouve cette note dans les « Portraits du Parlement [2] » : « A l'expérience des affaires ; sous une fausse probité cache beaucoup d'ambition, pour laquelle il s'entretient avec la cabale dévote comme un moyen de parvenir à ses fins. »

Henry de Fourcy, conseiller au Parlement, sera président de la Chambre des enquêtes; un de ses fils, Messire Balthazar-Henry de Fourcy, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Vandrille, posséda dans sa bibliothèque un des deux recueils qui nous ont transmis le *Discours des Passions de l'Amour*, celui dont la *Table* affirme : « Discours sur les Passions de l'Amour, de M. Pascal ». L'abbé, par sa mère, est petit-fils de Boucherat.

Les « déclarations », déposées chez M. Gallois, sont précédées de la transcription de reçus, datés du 12 mai 1659, quatre pour Boucherat, deux pour Fourcy, par lesquels le « conseiller du roy

1. Hierosme Tarteron est, avec Morangis, Camus de Pontcarré, Benoise, etc., marguillier de Saint-Merry en 1632, et, en 1642, avec Dreux Hennequin, abbé de Bernay, oncle du duc de Roannez. Une épitaphe « Hieronymo Tarteroni » marquait sa tombe dans l'église Saint-Merry en 1669. Il fut maître des comptes. (Abbé Baloche, *Histoire de Saint-Merry*, t. I, p. 292 *sqq.*, et t. II, p. 703-704.) — Somaize, d'autre part, se « contente » de dire de Timoclée, précieuse de quarante-cinq ans (en 1660), « qu'elle a de l'esprit, qu'elle parle extraordinairement, et qu'elle loge au quartier de Léolie », c'est-à-dire au Marais du Temple. Cette dame Tarteron (dont Livet ne dit rien), née en 1615, doit être la femme de Hierosme. (*Dict. des Précieuses*, éd. Livet, t. I, p. 229-230.)

2. Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. I.

au conseil d'estat et contrôleur-général des finances de france », Le Tonnelier Breteuil reconnaît avoir reçu dix mille livres (quarante, par conséquent, de Boucherat ; vingt, de Fourcy) ; à chaque portion de dix mille correspond une rente de mille livres. Pour Boucherat, la rente est servie par « la ferme des gabelles du Lyonnois » ; pour Fourcy, par « la ferme du convoi de Bordeaux ». Il est spécifié, dans chaque reçu, que le possesseur de la rente a la « faculté d'en disposer en faveur de telle personne qu'il advisera bon estre, qui en jouira avec la mesme faculté ». De ces rentes, la première nous rappelle Étienne Perriquet ; la seconde, le frère de l'évêque d'Alet. A la suite des quittances viennent les deux « déclarations », exactement semblables, sauf le nom du signataire qui contracte avec Hobier, qualifié « conseiller du roy en ses conseils ». Suit l'acte de comparution de Boucherat et d'Hobier, le 14 décembre 1660, de Fourcy et d'Hobier, le 15, l'un certifiant sa déclaration, l'autre en donnant acte. Ces déclarations attestent que Boucherat et de Fourcy ne sont que les prête-nom du conseiller, qui est en réalité le souscripteur des soixante mille livres. Pourquoi ce détour ? Parce que seuls, en vertu d'un Édit d'avril 1659, les « officiers des cours et compagnies souveraines et autres du royaume » avaient le droit de souscrire à cet emprunt de l'État. C'est une façon de respecter la loi. Quant aux déclarations Hobier-Tarteron et Hobier-Collier, elles prouvent que la somme versée par le conseiller était, en partie, constituée par un apport de ces messieurs, auxquels un « transport » des rentes est assuré, comme à Hobier par les titulaires.

Ce n'est là qu'un exemple entre mille des mouvements de fonds qui ont précédé l'institution des banques, qu'on n'a pas attendues, soit pour emprunter, soit pour faire valoir son argent.

Est-ce une affaire aussi qui mit Pascal en rapport avec M. Hobier, à l'époque, par exemple, où, après la mort de son père, le savant — ou le mondain — se préoccupait de ses capitaux ; ou encore à l'occasion d'arrangements financiers où l'engageaient les dépenses nécessaires à la construction de sa machine arithmétique ?

Mais il faut relire la lettre de Jacqueline, du 7 mai 1652[1] :

Je ne puis mieux vous tesmoigner le desir que j'ay que vous receviez avec paix et dans un esprit tranquille et fidelle à corres-

1. Pascal, *Œuvres*, éd. Brunschvicg, t. III, p. 11. (La date admise, 7-9 mars, ne paraît pas s'accorder avec ce que dit Jacqueline à sa sœur, le 10 mai : « Je fis porter cette nouvelle à mon frère, le jour de l'Ascension, par M. Hobier ». Il est remarquable que Gilberte sait qui est M. Hobier, et n'a pas non plus besoin qu'on lui explique le sens du choix fait par sa sœur.

pondre aux grâces de Dieu, la nouvelle que j'ay à vous dire, que par le choix que j'ay fait de M. Hobier[1], pour vous la porter. L'estime que vous faites de son mérite, de sa vertu, et l'honneur de son amitié, m'oste tout sujet de craindre que ce qu'il y aura de fascheux pour vous, qui pourra estre adouci par la considération de la satisfaction et de l'avantage qui m'en revient, ne le soit par l'entremise d'une personne qui en est si capable. Il a receu avec tant de charité cette commission que nous luy en devons estre eternellement obligez, vous parce qu'il vous aidera à estouffer les sentiments de la nature qui pourroient s'opposer au sacrifice dont Dieu vous offre une si heureuse occasion dans cette rencontre en ma personne; et moy parce qu'il sera l'instrument dont Dieu se servira pour exaucer enfin les prières et les larmes continuelles que je luy offre depuis plus de quatre ans.

Comment les Pascal, et les Perier, connaissent-ils M. Hobier? Mais ce qui importe, c'est de savoir pourquoi Jacqueline le fait intervenir, entre elle et son frère, dans une circonstance si particulièrement personnelle et intime, en un moment où un étranger semble un indiscret ou un importun. Et pourquoi attribue-t-elle à ce choix un sens si marqué, une efficacité si sûre? Ce n'est pas une banale « commission » qu'elle lui donne : c'est une mission de confiance. Elle sait qu'il a le moyen, et le pouvoir, d'adoucir le coup. Il ne suffit pas qu'il ait fait des affaires avec Pascal; il ne suffit pas qu'il soit sérieux, probe, sage, dévot. Et ce n'est pas à lui qu'elle a fait part de ces résolutions qu'elle a prises, de ces « larmes continuelles » qu'elle a versées, depuis plus de quatre ans. Ce n'est pas d'elle qu'il est l'ami, le confident; l'interprète, non plus. Il n'est pas de Port-Royal[2]. Il a plus de chemin à faire pour prendre le message de la sœur que pour le porter au frère. Il y a quelque chose que lui seul peut dire, ou faire, ou obtenir.

Le 4 janvier 1652, Jacqueline est partie; sans avoir vu son frère, la veille au soir, à l'heure du repos; sans lui dire adieu, ce matin. — Quelque temps après, une demoiselle de Saint-Merry venait dire à la mère Angélique : « Si vous m'ordonnez de me cloîtrer, j'obéirai... ». — A la veille de sa vêture, elle envoie à Blaise M. Hobier.

Si c'est l'ami des demoiselles Perriquet; si, pour Pascal, il

1. Le nom, il est vrai, tel que le manuscrit le présente, a pu être lu : Robier. L'R majuscule offre souvent des ressemblances avec un V barré transversalement, et l'H de même. Mais on n'a nulle part découvert de Robier.

2. Quand Retz s'évade de Nantes (septembre 1654), le chapitre de Notre-Dame fait chanter un *Te Deum*. Des lettres de cachet relèguent, entre autres, un des chanoines, M. Biet, à Bourges. Ces deux noms font penser qu'il est de la famille du beau-frère d'Hobier. « Personne, dit Hermant, n'aurait pu appeler MM. Biet et Grangier jansénistes, sans se rendre ridicule. » (*Mémoires*, t. II, p. 584-585.)

représente le confident et l'approbateur d'une amitié chère, seul il peut lui faire comprendre que son attachement, auquel lui-même applaudit, est incompatible avec son désir de garder sa sœur auprès de lui. Seul, il peut, sans critiquer personne, lui démontrer que Jacqueline et Marie (?) s'excluent l'une l'autre, que leur irréconciliable antagonisme ne peut se dénouer par aucun compromis; le persuader que la fidélité, dont il se fait un point d'honneur, envers une amie digne de son estime et de son attachement, doit se résigner à laisser à sa sœur la liberté de choisir sa voie, dans les conditions où la placent, d'un côté, sa dignité ombrageuse, de l'autre, le parti auquel son frère se tient.

J'oserais encore superposer à cette intention de Jacqueline une arrière-pensée, une « pensée de derrière la tête », que je crois très vraisemblable dans cette intelligence raffinée, dans cette âme hautaine et invincible. En outre, elle est de son temps. Ces Français du XVII^e^ siècle portent au plus éminent degré le sentiment de leur dignité; il leur est insupportable de se sentir dominés, de s'avouer vaincus, de rester chargés du poids de la défaite. C'est leur honneur, leur devoir, après l'échec, après l'affront, de se revancher, de reprendre avantage. Quant à Jacqueline elle-même, sa douceur ne cède jamais rien de sa volonté; cet orgueil même, dont elle a conscience, aide à la délicatesse réputée de son esprit pour lancer la pointe fine, d'un geste caressant et moelleux. M. Hobier est chargé, sans nul doute, de tenir les plus apaisants propos. Mais que, par l'initiative de Jacqueline, ce soit lui qui, à ce moment, soit le messager, c'est bien aussi la plainte suprême. « Je vous envoie, dit sa seule apparition, celui qui sait le mieux qui vous m'avez préféré, et pourquoi je pars. » La voix du missionnaire de charité consolera l'abandonné : mais sa présence jugera le responsable.

*
* *

XIV. — A l'automne de 1654, d'une année dont tous les historiens de Pascal ont remarqué la fécondité scientifique, soulevée d'une sorte d'allégresse victorieuse, au milieu même de sa correspondance avec Fermat, Blaise, comme désemparé, tout d'un coup se rattache à sa sœur, et lui confesse que, « depuis plus d'un an », il ressent un profond dégoût du monde « et des personnes qui en sont ». Ailleurs, je tenterais de sonder sa conscience. Ici, je continue, sans me prononcer, à fixer des poussières. Depuis l'été de 1653, il couve ce dégoût. Enfin, il se retire des compa-

gnies. Et, pendant qu'il suit le duc de Luynes et promène son isolement ou son *incognito*, Marie, en 1655 aussi, accompagne, dans un voyage, dans un pèlerinage, dans une mission de charité, sa sœur et Mme de Traversay. Quand elle revient, c'est de mathématiciens et de physiciens qu'elle prétend s'entourer, et non plus de galants poètes et de frivoles et badins rimeurs.

XV. — Encore deux coïncidences, dont je n'entends pas faire une sorte de superstitieux abus. Les jeux du hasard sont assez trompeurs pour imiter les jeux de l'amour — ou ses méfaits. — Fatigué, malade, disent ses amis, Pascal, d'août à décembre 1659, devient invisible, sauf à ses intimes. En octobre, Geneviève Perriquet meurt. — Le 29 juin 1662, il se fait transporter chez les Perier, où il meurt, le 19 août. Le 30 juin 1662, Marie Perriquet rédige son testament.

*
* *

Au terme de cette recherche, qui s'imposait, nulle conclusion décisive et absolue ne m'apparaît. Il est fort possible que l'amitié date de l'époque des *Provinciales*, — ou plutôt des occasions qu'elles ont procurées à Pascal de fréquenter chez la marquise de Sablé, chez Mme du Plessis-Guénégaud. Je ne vois rien d'incroyable à une entente, prompte et vive, entre le tempérament emporté d'une jeune intellectuelle et l' « humeur bouillante » d'un adolescent de génie. Une mutuelle inclination, née dès 1645-1648, peut résister aux difficultés, se fortifier dans la lutte, s'obstiner contre les obstacles ; — peut aussi se désabuser, se heurter à une désillusion ; — peut, encore, au cours des années, s'atténuer, s'assagir en amitié plus grave. Ou tardive et assez vague et banale sympathie ; ou entraînement du cœur, à l'âge des naïves générosités et des confiantes décisions ; et, à la traverse, des volontés qui entravent ? des souffrances qui découragent ? des révélations qui brisent ? Et, plus tard, la fidélité du souvenir, ou résigné, ou chrétiennement charitable à d'anciennes erreurs [1].

1. Le *Discours des Passions de l'Amour* ne doit pas être sous-entendu ; ni la difficulté, s'il y en a une, escamotée. Certes, si Pascal en est l'auteur, on n'y trouvera guère de sentiment dont Marie Perriquet ait pu être l'objet. Mais je dois dire, — en demandant crédit, — que je ne puis me convaincre qu'il ait part à ce recueil.

IV

« Les Affaires et les Religions[1]. »

« Alphise » et « Iris » ne sont plus qu'un souvenir, renié. Et Geneviève est morte. Marie a trente-cinq ans. Elle n'est pas — par male chance, ou par mal talent — parvenue à établir sa réputation de bel-esprit, ou de savante. Toujours incapable de repos, elle est inquiète, troublée, défiante d'elle-même, pour la première fois peut-être. Et elle est seule.

Port-Royal ferme sa porte. Je ne suis pas sûr qu'elle ne se revanchera pas, non nécessairement en cherchant à lui nuire ; peut-être, au contraire, en lui faisant mieux sentir, par la générosité, qu'elle méritait d'être mieux comprise. Mais, entre les influences chrétiennes qui ont pu se la disputer, l'équilibre est rompu. La « conversion » se dirige du côté des orthodoxes.

Au reste, rappelons-nous, ou sachons bien, que si la ferveur pieuse, la zélée vénération des panégyristes, sépare, très systématiquement, les convertis de toute communication avec le monde, ses intérêts et ses agitations, nous sommes souvent obligés d'adoucir la rigueur de ces ruptures édifiantes, en constatant qu'un Andilly, un Luzancy, un Rancé, et tant d'autres, conservent et exercent une activité industrieuse, passionnée, avisée, à la gloire de Dieu et au service de la vérité, — certes ! — mais dans les affaires du siècle, et auprès des puissants de la terre. Nous n'en sommes aucunement scandalisé. Mais peut-être les biographes, contemporains de ces illustres convertis, ont-ils trop négligé de nous le faire savoir.

Marie Perriquet ne réduit pas la piété à l'oraison. Elle a une fortune à gérer, des maisons à surveiller. Elle intervient dans les luttes ou les négociations des cabales. Elle n'est plus « femme savante » ; elle reste femme d'affaires et d'action.

*
* *

L'étude de Me Blanchet, successeur actuel de Me Gallois, notaire

1. J'emprunte cette formule à une lettre de Mylon à Huyghens (*Œuvres*, t. II, p. 8, 2 mars 1657) ; il dit qu'il est difficile de rencontrer Pascal ainsi que Carcavy : « Leurs habitudes sont dans les Religions et dans les affaires, et je ne visite ces lieux-là que fort rarement ». Mais je comprends mal que des « affaires » soient des « lieux », et je me demande si une écriture peu lisible n'explique pas une erreur de

de Marie Perriquet, conserve un certain nombre d'actes diversement instructifs [1].

1° 5 mars 1661 : « Declaraon Marie Perriquet à Elizabeth de Saint-Ange ; et escrits y annexés ».

2° 16 août 1664 : « Transaction Melchissedec Garnier et Marie Perriquet ».

3° 23 octobre 1668 : « Testament de Marie Perriquet ; Codicille et Enveloppe, paraphez par M. le Lieutenant Civil ».

4° 20 février 1669 : « Certificat du deceds de Marie Perriquet, apporté par Louis Garnier ».

De cette *Déclaration* du 5 mars 1661, il ressort :

Que M. de Saint-Ange et sa femme ont vendu à Marie Perriquet et à sa sœur une place « seize (sise) au faubourg Saint-Germain, rue du bac par devant le simetiere... le douziesme apvril 1655 » ; pour laquelle vente ledit sieur de Saint-Ange et sa femme ont reçu 6 000 livres « des deniers de M. Cosme Durand, secrétaire ordinaire de la chambre du roi » ; et Marie Perriquet déclare et reconnaît « qu'en cela nous n'avons fait que luy prester nostre nom » ;

— Qu'un acte du 22 mars 1656 atteste un don, par Cosme Durand, à M^lles^ Perriquet, de 800 livres 10 solz de rente sur les trois millions des gabelles, et, par elles, à Cosme Durand, de 11 207 livres [2], mais que : « la vérité est que nous ne lui avons point donné, ni partie, n'ayant accepté ladite rente qu'à sa prière et pour luy faire plaisir, de laquelle rente de huit cent dix livres dix sols nous avons depuis reçu les arrérages qui sen sont payées, sous nos quittances, dont en mesme temps nous en avons baillé l'argent audit sieur Durand comme à luy appartenant » ;

— Qu'un contrat de constitution de 100 livres de rente a été passé à sa sœur et à elle par Pierre L'Anglois et César Petit, le 16 février 1658, d'où il « paraît » qu'elles ont donné 1 800 livres auxdits Langlois et Petit ; mais que « la vérité est que ce sont les deniers du sieur Durand, et que nous n'avons rien fait en cela que luy prester nostre nom ».

Trois pièces annexées : 1° du 10 octobre 1659 ; 2° du 15 octobre 1659, où Marie Perriquet est dite demeurer « rue Symon le

lecture. Il dépend donc de l'autographe de Mylon que la « leçon » que je propose soit acceptable ou non. Je lirais volontiers : « les abbayes » ou « abbaies ».

1. *Premier Répertoire* de M^e^ Gallois (1636-1669). — Inédits.

2. Opération d'usage courant, destinée à déguiser l'emprunt et le prêt en don mutuel, pour ménager les prescriptions de l'Église contre l'usure ; opération qui n'a rien de plus particulièrement habile ou artificieux quand il s'agit des arrangements pris entre Blaise et Jacqueline Pascal en décembre 1651, que pour tous autres contractants ; opération, en un mot, de coutume.

franc, paroisse Saint-Mederic » ; 3° du 5 mars 1661, où elle est déclarée « demeurant à paris, au cul de sacq de la ruë Sainct Anthoine, devant lhostel du Maine, en la maison des filles Delacroix, paroisse Saint-Paul ».

Il semble de plus en plus évident qu'il faut reculer, à l'égard de la relation de Joseph Grandet, l'époque de la « conversion » de Marie. D'autre part, malgré sa retraite, Geneviève, encore en 1658, participait aux combinaisons que dirigeait Cosme Durand. On ne voit, assurément, Marie Perriquet seule qu'en octobre 1659 : encore faut-il se rappeler que Geneviève est morte le 7 octobre. Enfin, on voit confirmée la retraite de Marie aux filles de la Croix ; confirmée sa qualité de paroissienne de Saint-Merry ; et révélé le domicile des deux sœurs, rue Simon-le-Franc.

Quels que soient les Saint-Ange en cause, ils n'offrent rien, ici, qui ait à nous arrêter [1]. Il n'en est pas de même de Cosme Durand, « secrétaire du roi [2] ».

En 1692, un receveur des rentes viagères (dites aussi : Tontines) porte ce nom [3]. Il demeure rue des Francs-Bourgeois, dans l'hôtel d'Albret. Est-ce lui — ou son père? — à qui les sœurs Perriquet prêtent leur nom pour les opérations qu'il combine, assez malhonnêtes, je pense ? Toutefois, ne déplaçons pas les responsabilités. Durand se sert de ses amies pour feindre des prêts ; mais il ne les subventionne pas. Elles touchent les arrérages, en donnent reçu, et remettent l'argent au payeur. Il escroque — à la Tontine ? — 800 livres dix sols par an, avec leur connivence,

1. Ce n'est ni la veuve (dès 1652) de François le Charron, baron de Saint-Ange, premier maître d'hôtel de la reine, amie des Arnauld, et qui fut, à Port-Royal, Sœur Anne-Eugénie. Ce n'est pas son fils, marié à *Ennemonde* Servien, et qui vivait encore en 1661, — ni ce frère d'un écuyer du duc de Chaulnes, amant, puis mari de Mme de Marolles, qui ne fut veuve du gouverneur de Thionville qu'en août 1655. — C'est peut-être cet écuyer. On voit encore un Saint-Ange, en 1652, faisant des propositions pour « exterminer » les chefs de l'Ormée, lors de la révolte de Bordeaux (De Cosnac, *Souvenirs du Siècle de Louis XIV*, t. V, p. 323-324) ; — un lieutenant de roi à Casal, qui, la même année, est obligé de se rendre (Montglat, *Mémoires*, col. Michaud, p. 281) ; — un écuyer de l'ambassadeur de Venise, tué par un proscrit (*Continuateurs* de Loret, 27 septembre 1665) ; — un traducteur de l'*Arétin*, mis en prison en 1655 (Guy-Patin, édit. Reveillé-Parise, t. II, p. 187) ; — enfin Charles Quentin, seigneur de Richebourg et de Saint-Ange, maître des requêtes, marié à Marie Feydeau, et dont la fille, épousant, le 6 juin 1680, Louis-Urbain Le Fèvre, seigneur de Boissy, fils de Caumartin, lui transporta le marquisat de Saint-Ange. Ce Charles Quentin pourrait être le fils de Bonaventure, seigneur de Richebourg, secrétaire du roi et de ses finances, qui avait épousé Catherine Pavillon, sœur de l'évêque, alliée, par conséquent, aux Perriquet.

2. *Le Cabinet des Titres*, entre tant de Durand, ne mentionne aucun Cosme. Je vois un Anthoine, conseiller secrétaire du roi et de ses finances ; — et un Philippes, « advocat général en la Cour du Parlement de Paris, demeurant rue Simon le franc paroisse de Saint-Medericq ». (*Pièc. orig.*, 1039.)

3. *Le Livre commode des Adresses de Paris pour 1692*, par Abraham Pradel (éd. Fournier, 1878, t. I, p. 45).

désintéressée, d'après les pièces. Mais d'où vient, et où va cette complaisance? Roberval a peut-être conclu plus hardiment que nous, et, voyant de plus près, plus rudement et justement. Car c'est en 1655 et 1656, à l'époque du séjour de Huyghens, que se pratique ce système de faux prêts et de faux paiements. Est-ce là l' « Envers » de la « Sainte »? Collabore-t-elle aux malversations d'un Aigle de finances, qui pille la caisse et laisse tomber des miettes dans le bec de Mylon, la corneille? Et les sœurs Perriquet, à côté du bureau d'esprit, tiennent-elles un bureau d'affaires? Ni la dévotion, en tout cas, ni la science ne leur font perdre le sens pratique[1]. Mais que signifient les déclarations de Marie Perriquet[2]? Pourquoi dénonce-t-elle ces arrangements passés avec Cosme Durand, qui ne doit pas être autrement curieux de les voir publiés? Faut-il rattacher ces aveux aux enquêtes poursuivies par Colbert contre les gens de finances, dont l'arrestation de Fouquet, le 3 septembre 1661, fera trembler les consciences étonnées? Ou est-ce l'acte logique d'une conversion qui désavoue les erreurs mondaines et s'humilie par la confession de complaisances condamnées par l'esprit chrétien[3] ? Car il est certain qu'alors enfin Marie Perriquet se soumet à la direction des personnes compétentes, s'engage dans les voies de la dévotion, et, sans d'ailleurs entrer dans la vie monastique, sans même s'abstraire des intérêts pratiques et sociaux de la religion, s'emploie dans les milieux de piété, dans les œuvres charitables et spécifiquement catholiques.

C'est ce que prouve son testament, qu'elle rédigea en 1662[4].

* * *

Elle répartit presque toute sa fortune entre des institutions religieuses et bienfaisantes :

Pauvres de la Paroisse Saint-Paul ; — l'Hôtel-Dieu (3000 livres

1. Remarquons que de ces opérations financières et fictives, l'une est d'avril 1655, dans l'année du pèlerinage Angevin, et tout de suite après, ou tout de suite avant.

2. Nous ne savons qui est César Petit. — Langlois n'est pas l'imprimeur des *Provinciales*, Denis L., ni d'autres, également imprimeurs (Jacques et Emmanuel). Est-ce l'avocat au parlement? (Voir Loret, *Muze historique*, t. II, p. 5; et Vigneul-Marville, *Mélanges*, etc., 1701, t. I, p. 78-79.)

3. La coutume des prête-noms est certainement très répandue. Nous en avons vu deux notables exemples avec Hobier. Marcou constate que, commis de Fouquet, Pellisson avait un homme de paille. Je trouve dans Delfour (*Les Jésuites à Poitiers* 1901) une citation intéressante, à propos d'une donation faite aux Jésuites par Le Tenneur, sous le nom de Marie-Catherine Regnault : « L'on ne doit pas estre surpris que le nom de M. Le Tenneur ne paraisse pas dans cet acte, si l'on considère toutes les précautions qu'il a prises pour faire du bien au collège sans que ses héritiers puissent nous inquiéter là-dessus ». (Extrait de *Mémoires* touchant la fondation du collège royal de Poitiers, *Arch. Dép.* de la Vienne, D., 25, ap. Delfour, p. 119.) Elle est jolie, l'explication destinée à nous interdire la surprise.

4. Un extrait du testament, concernant le legs fait à la maison de Saint-Lazare est

« à prendre sur une plus grande somme que me doivent messieurs Le Clerc, La Rivière, Brossier et autres anciens Trésoriers de l'extraordinaire des guerres »; et, en cas de remboursement advenu, à prendre sur ses propres biens); — religieuses de l'Hôtel-Dieu; — « bource » des Dames de l'Hôtel-Dieu; — Enfants trouvés; — Grand Hôpital (c'est-à-dire l'Hôpital-Général) : même legs, dans les mêmes conditions, qu'à l'Hôtel-Dieu; — Hôpital des malades incurables; — Religieuses de la Magdeleine (2000 livres); — religieuses dites Filles pénitentes; — religieux dits Quatre Mendiants; — les trois prisons du Grand et Petit Châtelet et du For-L'Évêque; — les Pères Carmes du Saint-Sacrement, dits Billettes, « en recognoissance des services qu'ils rendent aux trois prisons susdites »; la bource cléricale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet[1] (pour les prêtres et non pour les clercs); — la maison d'Aliac, pour les trente (?) trois pauvres escoliers de la famille de Jésus (2000 livres); — les Pères de la Doctrine chrestienne du faubourg Saint-Marceau de la maison de Saint-Charles (1000 livres); — les Pères de la Doctrine chrestienne de la rue Saint-Martin, demeurant à Saint-Julien (c'est-à-dire Saint-Julien-des-Ménétriers); — les Pères Jésuites de la maison professe dite de Saint-Louis[2] (6000 livres : 3000 pour la maison, 3000 pour un fonds à acheter à l'étranger en vue des missions; — le Père Recteur ne rendra compte à personne de ces 6000 livres qui sont à prendre « sur une plus grande somme que me doivent par contrat de constitution les héritiers de feu Monsieur et Madame de Clermont d'Antrague[3]; et en cas que cette rente me fust rachepteé lors de mon décès, les dites 6000 livres seront prises sur tout le reste de mes biens »); — la maison de Saint-Lazare (6000 livres aux mains du Supérieur : 3000 pour la maison, 3000 pour les missions); — les Filles de Mademoiselle Legras, proche Saint-Lazare[4]; — M. Pique, curé de Saint-Josse[5]

aux *Arch. nat.* (M. 213, Saint-Lazare, C. 21); il a été collationné le 16 janvier 1669. La Rochebilière, qui l'a signalé, n'a connu, du testament, que ce fragment.

1. C'est une caisse destinée à la pension des pauvres écoliers du séminaire de Saint-Nicolas, fondé par Bourdoise. On voit la Compagnie du Saint-Sacrement s'y intéresser. (*Annales*, édit. B. Filleau, p. 130.) Mme de Miramion préside le comité des Dames qui s'occupent d'entretenir cette bourse.

2. On est loin de Port-Royal, décidément.

3. Cf. Tallemant (*Historiette* 97, Mlle Paulet); — Somaise, *op. cit.*, t. I, p. 55; — Chapelain (*Correspondance*, cit., t. I); — G. Hermant, *op. cit.*; — A. Rebelliau (*op. cit.*, p. 70); — Emile Magne : *Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet*, particulièrement p. 154 et 213.) — « Le Clairmont d'Antragues » est un confrère du Saint-Sacrement. Sa mort est annoncée le 30 septembre 1638.

4. Ce sont, comme on sait, les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

5. C'est à Saint-Josse que Perriquet, le père, s'était marié. — Pique, ou Picques, est le successeur d'Abelly, nommé à l'évêché de Rodez en avril 1662. Il avait failli

(6000 livres à prendre sur pareille somme due par M. d'Escanin, seigneur de Boissy[1];) — les Filles de la Congrégation de la Croix, « où je demeure » (10000 livres « à la charge qu'elles receveront toujours chez elles à perpétuité une fille pour rien, pour estre admise à leur corps, et que ces filles seront choisies par la supérieure de la maison ») etc. Ici le testament s'émeut en confession : « J'espère que celles qui occuperont cette place en béniront Dieu, et le prieront de me faire miséricode à moy et à mes proches; je voudrois que leur ferveur peut réparer ma lacheté, mais par advance je les prie, sans en charger neantmoins leur conscience, que lorsqu'elles seront devant le saint-sacrement de l'autel, qu'elles demandent pardon pour moy des fautes que j'ay commises devant ce très saint sacrement ». A réaliser cette somme de 10000 livres, est affecté un contrat de même somme, due par « M. le compte de fiene[2] » et par monsieur de la Croix, ci-devant Économe de l'Abbaye du Bec[3].

Après les legs pieux, d'autres interviennent; je transcris les dernières lignes :

« A Marie Lusi[4], ma femme de chambre, en cas qu'elle soit encore à mon service, 300 livres durant sa vie, par quartier et par advance; sa chambre garnie, ses hardes personnelles »; à prendre,

partir pour l'Extrême-Orient avec Pallu, l'évêque d'Heliopolis. Il connut aussi Mgr de Laval-Montigny, évêque de Québec, et disciple du fameux dévot de Caen, Jean de Bernières de Louvigny (Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, *ap.* M. Souriau, *Le Mysticisme au XVII^e siècle*, p. 334). Ce Bernières n'a rien de commun avec le janséniste Maignard de Bernières.

1. Je n'ai pu découvrir aucun Escanin. Je vois que, le 13 février 1600, est baptisé, à Saint-Merry, Gabriel Naudé, le bibliothécaire de Mazarin, fils de Gilles, huissier, et de Marguerite Descamin (Abbé Baloche, *op. cit.*, t. II, p. 737 *sqq.*). — Il y a des Haincque de Boissy (*Dictionnaire historique du Poitou*, par Beauchet-Filleau, 2^e édition).

2. Gédéon de Vic, comte de Fiennes et d'Ermenonville, maréchal des camps et armées du roi, mort en 1635, fut un des premiers confrères du Saint-Sacrement (*Annales* de la C^ie, éd. Beauchet-Filleau, p. 13). L'hôtel de Vic était « sis » rue Saint-Martin (aujourd'hui n° 203, d'après Lefeuve, *op. cit.*, t. III, p. 262 *sqq.*). Ici, c'est l'Abbaye du Bec qui nous permet de reconnaître les deux débiteurs, le comte de Fiennes, et le sieur de la Croix. Dominique de Vic (1588-1661), petit-fils d'Emeri de Vic, seigneur d'Ermenonville, comte de Fiennes, président du Parlement de Toulouse, fut abbé du Bec-Hellouin à partir de 1597. Il introduisit dans son abbaye la réforme de Saint-Maur en 1625-1626. Il resta abbé du Bec alors même qu'il devint archevêque d'Auch (1629).

3. Jean de la Croix, élu en l'élection de Pont-l'Évêque, fut, vers 1650, procureur, receveur général, et intendant de l'abbaye du Bec-Hellouin (Eure). En mars 1659, on trouve Charles de la Croix, son fils, sans doute, sieur d'Irreville, bourgeois de Paris, receveur général de l'abbaye, et procureur de Messire Dominique de Vic. Il le fut aussi du successeur, l'abbé Colbert (Porée, *Histoire de l'abbaye du Bec*, 2 vol. in-8°, t. II, p. 387, 392, 404). A noter que, dans la rue Barre-du-Bec (entre la rue de la Verrerie et Saint-Merry), l'abbaye possédait une maison, « hôtel et justice des religieux du Bec-Hellouin ». (Baloche, *op. cit.*, t. II, p. 491 *sqq.*)

4. C'est la future « sœur Luzy », de la Visitation de Nevers.

en partie, « sur les maisons que j'ay sises dans la rue Saint-Martin[1] ».

« Au garçon qui se trouvera estre à mon service, lors de mon décès, 300 livres une fois payées. »

Mais nous lisons avec plus de curiosité :

« Pour exécuter ce testament, je nomme et élis monsieur Hobier, cy devant conseiller au parlement, me promettant de son amitié et de sa charité qu'il voudra bien en prendre la peine, et pour cet effet je me demets entre ses mains de tous mes meubles et immeubles jusqu'à plain et entier accomplissement du dit Testament, que j'ai faict et signe de ma propre main le dernier jour de juin mille six cent soixante et deux. — Marie Perriquet. »

Suit un paraphe de Daubray, à la date du 23 octobre 1668, lors de l'ouverture du testament après décès; suivent les signatures de Simonnet et de Gallois.

Annexé au testament, un codicille[2] le confirme, et ajoute quelques legs : aux Religieuses de l'Ave-Maria; — à M^lle de la Brosse, femme et veuve de Monsieur Fagon; — à M^lle Marie Fagon, sa fille (1500 livres); — à chacun de messieurs Fagon, ses fils[3] (100 francs); — deux écus par mois, sa vie durant, à M. Pierre Boué (ou Doué?) « mon cousin[4] »; — de même à Marguerite Sarasin, Veuve Tonnelier; de même à Pierre Robin; — à Madame de Traversé, 1000 livres pour être distribuées aux « pauvres honteux » (« et je la prie d'en donner : à M. de Janville, cent francs; — à M^lle de Villiers, cent francs; — aux pauvres de Villeneuve-Saint-Georges, cinquante francs; — à Est. Petit, deux cents francs pour le faire passer maistre cordonnier; — à Thérèse Boué, trente livres; — à Jeanne Basaine, cinquante francs; — à Élisabeth Hubert et à Marguerite Hubert, chacune, vingt-cinq ivres »).

Alors, après avoir confirmé M. Hobier dans son rôle d'exécuteur

1. Conrart, Pellisson, Izarn furent, sans doute, des locataires des demoiselles Perriquet.

2. « Cet escrit est un codicil que iadiouste a mon Testament et non pas une revocation diceluy car ie veux au contraire confirmer par ce papier le testament » (etc.).

3. On entrevoit ici le fameux médecin du roi, petit-neveu de Guy de la Brosse, le premier intendant du Jardin des Plantes, dans l'un de ces « messieurs Fagon » qui reçoivent un petit souvenir.

4. En marge, à la hauteur de ce nom, est ajouté : « Il est mort depuis le 10 may 1667. Marie Perriquet ». Le *Journal du Parlement* de 1653 inscrit au nombre des bourgeois de la milice de Paris, dans la *Colonelle* de Brevannes, le sieur Boué. Peut-être est-ce le nom que M. Saige écrit Bove, dans une liste des *taxés* de 1649, dans le « quartier de Philippes », celui du Port-au-Foin. Il y est qualifié « bourgeois et juge des Consuls » et taxé à 300 livres. Mais ce legs de deux écus par mois à un juge des Consuls? (Dubuisson-Aubenay, cit. t. II, p. 332.)

testamentaire, elle date : « 5 juillet mil six cent soixante et deux ».

Marie Perriquet a un héritier naturel, son frère Augustin. Elle a des neveux et des nièces. Son testament les ignore. Elle les déshérite. D'où vient la rupture? Elle s'est plainte, nous l'avons vu, de son frère : et puis elle a regretté ces plaintes. Le correcteur des comptes a-t-il eu à blâmer la conduite de l'une ou l'autre de ses sœurs?

Le testament, c'est l'adieu aux vanités de l'esprit, aux ambitions de l'intelligence et du savoir, à Conrart lui-même. Dès lors, Marie Perriquet est vraiment convertie ; non pas cloîtrée, inerte. Mais elle ne connaît plus d'activité que pour la foi et la charité. Et l'espérance, elle la transporte au delà de la vie terrestre.

Je rappelle simplement qu'elle s'emploie dans les négociations de 1663, qui n'aboutirent pas. C'est la dernière fois que je la vois dans les milieux jansénistes. Elle paraît bien, depuis 1661, avoir été reprise décidément par les amitiés, les directions, les traditions héréditaires, du monde dévot. Le P. Hayneufve est mort en 1662. C'est après, qu'elle connut Vincent de Meur, peut-être grâce à la marquise d'Aligre.

Depuis 1657, avant sa trentième année, elle était veuve de Michel d'Aligre, fils du premier chancelier de ce nom, et qui, d'après Saint-Simon, n'avait aucun droit à se dire marquis. En rapprochant les dates que Grandet marque dans sa *Vie* de Vincent de Meur, ce n'est qu'à la fin de 1666 ou 1667 que, de retour à Paris après un voyage en Bretagne, il prit ascendant sur Marie. Humble enfin, en actions sinon en esprit, elle réduit son zèle intellectuel à faire les fonctions de maîtresse d'école, — à l'imitation de Pascal[1] ? — et à enseigner le catéchisme aux petites filles des villages où la conduisent les missions de Vincent de Meur.

En 1668, et non « vers l'année 1669 », quoi qu'en dise le biographe de Catherine Luzy[2], la marquise d'Aligre, M^lle^ Perriquet et sa servante, et Vincent de Meur, firent ce voyage en Bourgogne, qu'il appelle « une retraite de trois mois ». Grandet nous a dit que les d'Aligre possédaient un domaine à Vieux-Château. Ils étaient, en effet, engagistes de la châtellenie de ce nom, au bailliage de Semur, dans le domaine de l'Auxois[3]. La mort de Vincent de Meur (20 juin 1668), que ses pieuses amies assistèrent pendant sa

1. Méré rencontrant Pascal, entouré d'un groupe d'enfants « avec des loques », s'écria : « Vous êtes donc devenu maître d'école »... (Ch.-H. Boudhors, *Manuscrit* 4556 de la Mazarine : « Divers propos du chevalier de Méré, » *Revue d'Histoire Littéraire*, oct.-déc. 1923, p. 525.)

2. *Vie de Marie-Catherine Luzy*, p. 19.

3. Inventaire des Archives départementales de la Côte-d'Or (Série C, 2589).

maladie, ne fit qu'exciter leur zèle. « Elles se travestirent toutes trois en Pauvres, et, trois jours durant, à l'honneur de Jésus, Marie et Joseph, elles allèrent de maisons en maisons et de bourgs en bourgs servir les pauvres malades, souffrant elles-mêmes les petites incommodités immanquables à leur déguisement. »

Mais Marie Perriquet voulait plus encore, enfin. Cette « lâcheté » qu'elle avouait dans son testament de 1662, elle l'avait vaincue. « Après le sacrifice qu'elle avoit fait à Dieu de son cœur et de son esprit, le soumettant aux Loix du Christianisme », elle « se sentoit depuis longtemps pressée[1] de le rendre plus parfait par sa retraite au cloître ». Alors elle « consulta un saint Religieux de Bourgogne qui vivoit en odeur de sainteté, et qu'on assuroit avoir des communications avec son Ange favori. Cet entretien lui fit de fortes impressions; et, par tout ce que notre chère sœur[2] put conjecturer des petits mots qu'il lui lâcha, il lui[3] avoit annoncé sa mort qui effectivement arriva peu après[4]. »

Grandet, plus humainement, dit que de longues souffrances ne lui permirent pas de se faire illusion sur cette mort prochaine, qui arriva le 9 ou 10 octobre 1668.

L'acte de décès fut déposé chez Me Gallois[5];

Je soubsigné françois humbert pbrestre (*sic*) vicaire à vieilchatel en Bourgogne bailliage de Semur en Auxois certiffie à tous quil appartiendra que la Demoiselle Marie Perriquet natif de Paris est descedee audict vieil chatel, et a esté inhumé en l'Église Saint Laurand paroisse dudict Lieu le Jeudy onziesme Octobre en Lanné mil six cent soisante huict ce que j'affirme veritable pour servir à ce qui est de raison. faict audict vieil chastel ce dixiesme janvier mil six cent soisante neuf.

Un certificat d'assistance aux obsèques est joint. Les deux pièces ont été déposées, le 20 février 1669, par Louis Garnier, oncle de la défunte. Son frère, qui vivait encore à cette époque, n'apparaît pas.

Ainsi s'acheva, dans une région lointaine, la vie de « l'incomparable Marie Perriquet[6] ». Humilité de l'âme, souffrances du corps, secret de la mort, tout ici fait le contraste le plus désirable à une profonde et ardente piété, avec la vie orgueilleuse et

1. Ce sont, vraiment, des formules. — Dira-t-on aussi que Marie-Catherine Luzy, qui, après la mort de sa maîtresse (1669), revint dans sa ville natale de Nevers, et fit profession le lendemain de Pâques 1692, se sentait « depuis longtemps pressée »?
2. Catherine Luzy.
3. A Marie Perriquet.
4. *Abrégé*, etc., p. 20.
5. *Premier Répertoire Gallois*, dans l'étude de Me Blanchet. — Inédit.
6. Grandet, *Vie des saints prêtres*, t. IV, p. 269, ap. Jovy, *op. cit.*

brillante de la belle savante. Ne pourrait-on pas dire aussi qu'elle n'a trouvé que dans la mort la paix d'un cœur tourmenté par le souvenir douloureux, amer peut-être, d'un attachement que les circonstances, ou son propre caractère, avaient troublé, ou assombri?

Conclusion.

Le lecteur donnera certainement à cette tentative de biographie... anachronique le titre qui lui convient : « Histoire manquée de deux vies manquées ».

En effet. Il reste à chercher encore, à comprendre mieux, et à trouver davantage. J'aurai du moins remué assez de faits, de noms, — d'énigmes — pour que ces poussières puissent germer, pour d'autres, en découvertes plus stables. Il me paraît inconcevable que nulle image de Marie Perriquet ne se soit fixée dans les chroniques, ou les satires, ou les romans à clefs. Je ne l'ai pas reconnue dans la *Clélie* : mais il faudrait avoir le moyen de feuilleter, de consulter, chaque jour, cette œuvre si malheureusement discréditée à nos yeux par le légitime prestige de l'injuste Boileau.

De Conrart à Vincent de Meur, en passant par Port-Royal et par les mathématiques, Geneviève et Marie Perriquet ont fréquenté assez de personnages divers, ont reçu assez de marques, désintéressées, d'attention et d'estime, pour qu'on doive regretter le silence de Thévenot, les mystères de Conrart, et sans doute aussi, tant de papiers brûlés, au hasard ou exprès. Si incertains que demeurent leurs traits, elles sont pourtant des témoins d'un temps où l'esprit du monde et l'esprit de Dieu ne se décident, ni à s'opposer implacablement, ni à se concilier sereinement ; — d'une société qui, peut-être, fut moins divisée en fait qu'en doctrine. La grande Histoire fixe, comme un tableau de Parrocel, les partis, et les chefs et les soldats, dans une attitude qui détermine à nos yeux leur constante opposition. Il n'est pas inutile de lire une lettre de Marie Perriquet à la mère Angélique Arnauld, ni de méditer sur l'amitié de Blaise Pascal et de M. Hobier.

Ch.-H. Boudhors.

FRANÇOIS DE CUREL VU PAR UN ÉTRANGER

Impressions intimes

I

Première Rencontre.

Ma première rencontre avec François de Curel, ou plutôt avec son théâtre, fut entièrement l'œuvre du hasard. Pour moi elle prit les proportions d'une découverte : cet illustre dramaturge, membre de l'Académie française, Commandeur de la Légion d'honneur, était presque un inconnu en Amérique, et deux de nos plus grands critiques dramatiques m'ont avoué, tout récemment encore, qu'ils ignoraient à peu près tout de la production littéraire de François de Curel.

Un jour, il y a déjà quelques années, un de mes amis, qui ne se piquait point de littérature, m'apporta « pour me distraire » une pièce de théâtre dont le titre, *L'Ame en Folie*, avait éveillé sa curiosité. Ce qu'il y avait goûté, étant d'une nature extrêmement voluptueuse, ce n'était point le côté *idée*, mais bien plutôt la description fort réaliste de certains phénomènes d'ordre physiologique. La pièce m'enchanta... pour des motifs tout autres : le côté naturaliste et la franchise de langage qui, à l'heure actuelle, choquent encore tant d'Anglo-Saxons, ne m'empêchèrent point d'en percevoir la philosophie magistrale et la hardiesse d'opinions, cette fois, et j'admirais fort le souffle de lyrisme qui la traversait. Bientôt je possédais tout le théâtre de François de Curel. Tour à tour je lisais ses principaux chefs-d'œuvre : *L'Envers d'une Sainte*, *La Nouvelle Idole*, *Le Repas du Lion*, etc. Mon admiration allait croissant; tout ce que j'avais appris de l'homme augmentait mon vif désir de le connaître. Que n'aurais-je donné pour faire sa connaissance! Après avoir deviné l'homme à travers ses pièces, ne pourrais-je un jour voir les pièces à travers l'homme? Je me promettais bien de le tenter à mon prochain voyage en France.

C'est tout récemment que mon ambition s'est réalisée. Une fois de plus je me retrouve sur cette rive gauche de la Seine qui me rappelle mes premières études en Sorbonne. Si les grands quartiers de Paris ont changé pendant les années d'absence, si les

Champs-Élysées sont devenus, hélas! une autre Cinquième Avenue ou un Piccadilly quelconque, le Quartier Latin et ses environs sont toujours les mêmes. De nouveau je revois le beau fleuve aux eaux lentes et glauques et cette longue perspective de ponts avec, là-bas, les rosaces de Notre-Dame et la verdure tendre des saules-pleureurs. Quelle grâce exquise de lignes! Ce n'est point la beauté flamboyante et brutale, faite de lignes arrêtées et de couleurs crues, des paysages exotiques; c'est une beauté bien française — sobre, discrète; une grisaille, des demi-teintes; mais le charme subtil qui en émane, cette griserie intellectuelle qui est l'atmosphère même de Paris, peu à peu, lentement, sûrement, monte en vous et vous étreint la gorge d'émotion.

21, rue Hautefeuille.... Je revois encore la petite rue noire et fraîche où se trouvent les bureaux du complaisant éditeur qui a bien voulu me ménager une entrevue avec François de Curel. Celui-ci, de passage à Paris, venant de son château de Lorraine où il passe la plus grande partie de son temps, quoiqu'il possède dans la capitale un fort bel hôtel, a bien voulu acquiescer à mon désir et me consacrer quelques-uns de ses précieux instants. Je gravis l'escalier du n° 21. On m'introduit immédiatement. Monsieur de Curel, qui m'a devancé, quoique l'heure du rendez-vous n'ait point encore sonné, s'entretient fort amicalement avec son éditeur.

Enfin, je contemple mon grand homme et, vraiment, au premier abord, je suis un peu déçu. Ce descendant des preux est un petit homme court, à l'aspect solide, un peu fruste; on a dit de lui, il me semble, qu'il avait l'air « rural »; ses cheveux et sa barbe sont grisonnants; mais, ce qui me frappe surtout dans sa physionomie, ce sont ses yeux : des yeux petits, rieurs, malicieux, extraordinairement jeunes, se cachant sous des paupières bridées et plissées; des yeux faits pour observer, semble-t-il, qui voient tout — que ce soient des sangliers, la nuit, dans ses bois de Lorraine, ou une hésitation, une lueur fugitive au fond de la prunelle humaine. Et, sous ces yeux perçants, adoucis par la bienveillance qu'on y lit en ce moment, des pommettes roses, fraîches, qui font penser à des pommes d'api. Est-il possible que François de Curel ait, ainsi que nous l'apprennent les biographes indiscrets, soixante-douze ans bien comptés? Qui oserait donc le qualifier, même par la pensée, de *vieux* — on en rirait. Tout en lui annonce un tempérament robuste : les yeux clairs, le teint coloré, une main fine et soignée qui ne tremble point.

Présentations, échange de politesses. La conversation s'engage,

en français, car Monsieur de Curel m'informe tout de suite qu'il ne parle point anglais, quoique, ajoute-t-il, avec une pointe de fierté qui me fait sourire, « une de mes grand-mères parlait anglais comme une véritable Anglaise ». Je dis à Monsieur de Curel le vif désir que j'avais de faire sa connaissance et aussi toute mon admiration pour son œuvre et l'espoir que j'avais de faire un jour connaître son théâtre en Amérique. Alors son rire fuse, très jeune, *hi hi hi*, ses yeux se plissent, disparaissent presque.

« Mon cher ami », me dit-il, « il faudra d'abord supprimer la pudibonderie anglo-saxonne. Appeler un chat un chat est un péché impardonnable dans bien des pays. Je ne serai jamais un auteur que les masses aimeront. En Amérique et en Angleterre on m'accuse d'être trop réaliste, au mauvais sens du mot; en France, on me reproche d'être trop austère. Rappelez-vous ce que Sarcey a dit de mon théâtre, lui qui se targuait si fort de « son gros bon sens ». Il voulait qu'on l'amuse; mais la vie n'est-elle point souvent tragique? Que le public anglo-saxon se choque donc de la thèse hardie de *L'Ame en Folie* et que le public français bâille en écoutant les phrases, un peu longues, peut-être, du *Repas du Lion*. Je m'en consolerai facilement : il est dit que je ne ferai pas école. »

Monsieur de Curel, en effet, s'est fort peu occupé des goûts du public, et c'est cet extrême détachement des modes et des engouements passagers qui constitue l'un des intérêts de son œuvre. Ce n'est point pour avoir du succès qu'il a fait du théâtre, mais parce qu'il a « porté » en lui des pièces et que, donner une forme dramatique à sa pensée était devenu pour lui un besoin impérieux. D'autre part, je ne l'ignorais pas, M. de Curel disposait d'une fortune considérable. Il n'avait donc point, comme tant de ses confrères, à songer au côté matériel de la vie; seule le poussait à écrire la joie réelle que donne au véritable artiste la création d'une belle œuvre. Quand M. de Curel n'a rien eu à dire, il s'est tu; il m'explique cela très simplement. J'ai l'impression de la grande cordialité avec laquelle il veut bien s'analyser et décrire quelques-unes de ses sensations les plus intimes si cela peut bien m'être agréable.

Notre conversation se poursuit, capricieuse, sautant d'une chose à une autre, sans nulle raideur. A écouter mon interlocuteur, les minutes passent rapidement. J'ai peur d'abuser de la complaisance du Maître qui touche, avec bonne grâce, à tous les sujets dont je fais mention. Inévitablement, il est question de la guerre et il a des mots aimables et touchants pour le rôle que l'Amérique y a joué. Puis, revenant à lui-même, il

me parle de la pièce qu'il est en train d'écrire et qui sera bientôt jouée à Paris... Et, soudain :

« Tenez, mon cher monsieur, je suis sûr que nous aurions encore bien des choses à nous dire ; venez donc me voir en Lorraine, à Ketzing, vers la fin de votre séjour ici. C'est là que la plupart de mes pièces ont été écrites ; je vous dirai absolument tout ce que vous voudrez de moi et je serai seul à ce moment-là. D'ailleurs, je suis un vieux Lorrain, et vous me verrez ainsi dans le cadre que je préfère ; et, si cela peut vous tenter, je vous offrirai du gibier, de MON gibier, tué de ma propre main. Entendu? Eh bien! je vous ferai savoir la date exacte. A bientôt, donc, cher monsieur, et tout à fait sans façons. »

Une invitation à passer plusieurs jours chez lui près de cette forêt qui lui inspira ses plus beaux accents de lyrisme! Quel passage, soudainement, chante dans ma mémoire? C'est l'hymne à la forêt :

« Les forêts et la mer m'ont toujours attiré d'une étrange façon... J'ai été passionné pour la chasse et ce n'était pas uniquement la rage de tuer des animaux : non, il y avait autre chose : l'épaisseur du fourré, un sentiment d'inconnu... J'écoutais avec délice les coups de vent arriver dans la futaie, s'annoncer au loin par un bruit de flots, s'approcher, grandir lentement, mystérieusement, et tout à coup la crinière des bouleaux et la toison des hêtres s'agitaient sur ma tête : j'étais dans le tourbillon. » (*Les Fossiles*, Acte III, sc. II.)

Voir François de Curel entouré de ces choses qu'il aime, dans son milieu, parmi ces rudes paysages de Lorraine qui ont façonné son âme et donné à son génie ce cachet si particulier! Mais se souviendra-t-il de cette promesse faite à un inconnu?

Les jours passent, les semaines passent — si rapidement. Bientôt il me faudra partir, quitter ce beau pays où l'air est léger, où la vie est douce. Que se passe-t-il en Lorraine? Je me surprends à guetter les courriers ; par un beau matin doré, une lettre m'arrive ; et M. de Curel m'aurait bien permis de citer ce paragraphe si empreint de cordialité et de bonhomie :

Cher Monsieur, je vous attendrai le 31 de ce mois. Vous serez reçu tout à fait sans cérémonie chez un vieux célibataire qui sera tout seul ; par conséquent, arrivez comme si vous veniez chasser l'ours, etc.

François de Curel.

Suivent des indications d'horaires..., etc., etc. Papier uni, ne portant point d'armoiries prétentieuses ; mais seulement une

adresse; écriture petite, ferme, déliée; signature simple et élégante à la fois.

Allons! Il faut faire mes préparatifs de départ; quatorze heures seulement de chemin de fer me séparent de Ketzing; mais, en France, c'est un long voyage...

II

François de Curel gentilhomme lorrain.

Le trajet de Bordeaux à Paris est quelconque, sauf en Touraine. La traversée de Paris se fait rapidement et me voici en gare de l'Est, prenant le train pour Nouvel-Avricourt. Le château de Ketzing, où M. de Curel m'offre si aimablement l'hospitalité, est situé non loin de Sarrebourg et se trouvait donc, avant la guerre, en Lorraine annexée; ce voyage dans l'Est sera pour moi presque un pèlerinage de guerre. Déjà, autour de nous, on peut encore percevoir les vestiges de l'invasion. Toute cette région de la Marne, si gaie aujourd'hui sous le soleil, ne fut-elle pas, il y a douze ans à peine, un théâtre d'horreur? Voici ensuite les falaises crayeuses, les paysages blanchâtres de cette Champagne dont le nom, autrefois, n'évoquait que la joie de vivre...

Maintenant nous entrons en Lorraine; c'est le soir, et comme le soleil baisse et que les ombres s'allongent, là-bas, dans le lointain, les Vosges montent à l'horizon, toutes mauves dans leur parure de velours. Mon voyage touche à sa fin. Sur le quai de la toute petite gare de campagne qu'est Avricourt, j'aperçois M. de Curel en personne, et c'est de sa part un accueil chaleureux : « Enfin, vous voici chez moi, dans *mon* pays ». Comme il l'aime, cette Lorraine! Autour de lui, un personnel respectueux : chef de gare et employés s'empressent : « Oui, M'sieu le Vicomte... si M'sieu le Vicomte veut bien... ». Nous sommes loin de Paris et l'Académicien distingué ne compte guère; seul existe ici le Vicomte François de Curel, descendant d'une des vieilles familles du pays, propriétaire de quelques milliers d'hectares de forêts, grand chasseur devant l'éternel... et, évidemment, on le respecte.

La limousine nous attend et nous partons. Ce qui me frappe ici, ce sont les marques de déférence qu'on lui prodigue. Sans aucun doute, pour ces âmes simples de paysans il est encore le « seigneur ». Sur la route, voitures et chevaux se rangent pour nous laisser passer; tout le monde, jusqu'aux gamins se range, enlève chapeaux et casquettes, et, s'ils n'en ont pas, tirent gau-

chement, en guise de salutation, une mèche de cheveux : « Bonjour, M'sieu le Vicomte ». Toutes ces figures rondes et roses ont les pommettes saillantes et colorées; tous ces accents sont chantants et traînent un peu. M. de Curel est décidément bien de son pays...

L'automobile roule toujours sur la route unie; il vient de pleuvoir et la verdure luit; nous traversons le petit village de Gondréxange. « C'est le vrai village lorrain », me dit mon hôte, « pittoresque mais sale »; et, me guettant du coin de l'œil, « on n'aime pas cela, en Amérique ». Le village répond bien à la description de M. de Curel; partout de vieilles fermes aux lignes harmonieuses, quelques ravissants détails de sculpture çà et là : un fronton à demi caché par une treille de vigne aux teintes de rouille ou par des lichens jaunissants; de loin en loin, la note éclatante d'une vigne vierge empourprée. Mais, devant tout cela, des mares, des tas de fumier où pataugent indistinctement enfants, canards et poules. Le village est plein de bruits, de caquetage, de sonnailles; les troupeaux rentrent au bercail. De tous côtés on nous salue; seules les vaches n'ont pas encore appris à faire place au maître de céans et se plantent, stupides, en travers du chemin, roulant leurs gros yeux bêtes et poussant des meuglements éperdus. M. de Curel peste contre ces fâcheuses et soupire de joie lorsque nous quittons le village : « Ah! nous voici chez moi. »

Nous nous engageons dans les bois et le silence tombe; ici, il fait presque nuit tant la verdure est dense. Au-dessus de nos têtes, les hautes futaies se rejoignent, et le vent, là-haut, berce leurs cimes. Comment dire la beauté des sous-bois, le mystère de cette lumière verte, tamisée, qui y filtre? De chaque côté de la route, les fougères immenses déroulent leurs crosses délicates et une odeur exquise de sol mouillé, de feuilles mortes et de verdure, qui, plus que tout, est le parfum de la forêt, imprègne l'air. Des bonds furtifs dans les halliers; François de Curel dresse l'oreille : c'est son instinct de chasseur qui se réveille, et, comme un garde-chasse, guêtré de cuir, le fusil sur l'épaule, nous croise, il fait arrêter l'auto et s'enquiert de ce que l'homme a vu dans sa tournée.

« Vous arrivez en pleine saison de chasse », me dit-il. « Hier j'ai tué un chevreuil que vous goûterez bientôt; la semaine dernière j'ai « descendu » plusieurs sangliers et, dans quelques jours, nous organiserons des battues pour les cerfs »; et, avec un rire malicieux : « Si vous ne dormez pas bien ce soir, ce sera la faute des cerfs; nous sommes à la saison de l'amour, à cette heure, et

ces messieurs sérénadent leurs belles. Peut-être pourrons-nous en apercevoir si vous n'avez pas peur de vous lever matin. »

Nous nous enfonçons toujours sous les frondaisons. Brusquement, à un détour, une plaque d'argent étincelle : l'étang de Ketzing. De nouveau la forêt, puis quelques maisonnettes : gardes et fermiers et, dans une éclaircie, le château apparaît avec, tout au fond, la forêt qui reprend et l'étang qui frissonne au crépuscule.

Le « château » est plutôt une gentilhommière campagnarde, assez moderne, à l'aspect riant dans ce sombre et sévère décor; quelques beaux arbres, des parterres de fleurs l'égaient; le tout sans prétention aucune. Nous entrons, accueillis par un maître d'hôtel à belle allure, et le premier coup d'œil me révélerait, si je ne le savais déjà, que François de Curel est célibataire et chasseur passionné : point de bibelots dans la grande « salle » où nous pénétrons; l'ameublement est essentiellement masculin : de fort beaux meubles, solides, robustes comme le pays lui-même. Ce sont de vieux bahuts, de vieilles armoires lorraines de chêne clair, comme on en faisait autrefois, avec leurs serrures de fer ajouré et leurs délicats ornements sculptés à plein dans le bois massif. Mon hôte les a trouvés dans le pays et en possède une fort belle collection. Groupés dans les angles de la pièce, quelques bons fauteuils de cuir, fort confortables, des tables basses, et, aux murs, les couvrant littéralement, des centaines de trophées de chasse : têtes de cerfs, de biches, de chevreuils, chacune portant une date et un nom.

J'examine le tout à la dérobée, mais mon hôte m'a vu. « Hein, qu'en pensez-vous? Pas trop mal pour un vieux bonhomme de soixante-douze ans! » Et il rit de son rire jeune, si communicatif. Puis il me raconte les captures les plus émouvantes de sa collection : ce merveilleux quatorze cors qu'il n'avait tué qu'à regret, et celui-ci et celui-là encore. C'est un écolier en vacances qui me raconte ses prouesses. Son œil brille, sa figure s'éclaire, il est parfaitement heureux. Il a un vocabulaire merveilleusement coloré et précis; si sa langue n'est pas celle d'un « Petit-Maître », mots du terroir, expressions imagées, voire un peu crues, tout lui est bon pour me narrer ses aventures. En montant dans ma chambre, je vois dans le corridor de nouveaux trophées, des sangliers, cette fois-ci. Quelques-unes de leurs défenses ont été brisées dans la lutte et mon hôte me conte qu'il a tué lui-même ce gros mâle à l'ivoire jauni en lui sautant sur le dos et lui enfonçant un couteau au défaut de l'épaule....

Au deuxième étage, une fort belle collection de vieilles gravures

anglaises en couleur, représentant des scènes de chasse. Encore de vieux bahuts lorrains; comme je les admire à haute voix, leur heureux possesseur les caresse doucement et me fait remarquer la belle patine que les années leur ont donnée. Chasse et littérature ne sont donc pas les deux seuls intérêts de M. de Curel; il me parle de ses tableaux et des antiquités qu'il a à Paris, et j'ai vu plus tard dans la maison d'autres vieilles estampes et une collection d'étains et de vieilles assiettes de faïence, peintes d'oiseaux bizarres aux vives couleurs, qui feraient l'admiration et l'envie d'un collectionneur.

Lorsque je redescends plus tard, avant le dîner, je trouve mon hôte installé au coin du feu, tournant le dos à la porte, assis devant une petite table, profondément absorbé, semble-t-il. Il doit songer à la pièce qu'il est en train d'écrire.... Mais, au bruit de mes pas, il se retourne et j'aperçois, non point un manuscrit ou tout au moins du papier et des plumes, mais un jeu de cartes minuscules, savamment étalées devant lui.... Monsieur le Vicomte François de Curel, doyen du Drame Contemporain, fait une patience... tout comme une vieille dame bien sage.

Cela m'amuse énormément, surtout lorsqu'il me propose de m'initier aux mystères du jeu. Il connaît, me dit-il, une dizaine de variétés de patience et m'explique que faire une patience est pour lui la meilleure façon de composer. On n'est pas plus original !

« Quand je suis fatigué », me dit-il, « quand mes héros et héroïnes deviennent récalcitrants, j'ai deux manières de résoudre la difficulté : ou bien je fais une patience, et soudain mes personnages redeviennent dociles et tout s'éclaircit; ou bien je prends mon fusil, et la solitude de la forêt me rend ma limpidité de pensée. Dans les deux cas — et je suppose que c'est un principe général de psychologie dont le jeu de patience et les promenades en forêt ne sont que des exemples isolés — l'esprit tendu gagne à se reposer, à se détourner de ce qui l'absorbe. Si vous ne cherchez pas consciemment à débrouiller l'écheveau, inconsciemment les fils se sépareront d'eux-mêmes. »

Nous passons alors dans la salle à manger où un dîner exquis nous attend : venaison, vins fins, fruits savoureux. Je remarque, cependant, que mon hôte ne boit que de l'eau et qu'il laisse passer sans y toucher ce succulent cuissot de chevreuil que l'on nous sert. Il s'en excuse, d'ailleurs, aimablement :

« Je suis très sobre », me dit-il (et je me rappelle ce passage dans sa célèbre réponse au questionnaire de Binet : *Tout exci-*

tant, thé, café, vin, même à dose inoffensive, altèrent mes facultés de travail. Je suis tenu à une sobriété parfaite), et il ajoute, avec un sourire, « et puis la goutte me guette... et, avec la goutte, plus de chasses ».

Au cours de cette soirée inoubliable, où nous causons longuement tous les deux, M. de Curel veut bien me parler de lui-même, de sa famille, de sa carrière littéraire ; et il le fait très simplement sans morgue aucune ; il est arrivé au sommet de bien des choses ; son nom, son âge, son génie lui donnent le droit de s'exprimer avec franchise ; une fausse modestie ne serait pas de mise ici. Mais tout orgueil, sinon légitime, est absent de sa conversation et ce sont des souvenirs qu'il me raconte et des constatations qu'il fait. C'est un peu de son passé qu'il feuillette pour moi et il m'encourage à être indiscret.

« Vous savez », me dit-il, « que je suis Lorrain. Vous n'avez d'ailleurs qu'à me regarder, qu'à m'entendre, pour vous en apercevoir ; et, comme tous les Lorrains, je suis têtu, querelleur ; j'ai mauvais caractère et l'esprit lourd. Mais passons... » Il me parle de ses débuts au théâtre qui lui furent rendus possibles par Antoine. Depuis ce jour-là, M. de Curel avait toujours trouvé chez l'ancien directeur du *Théâtre Libre* un ami chaleureux, et l'histoire de son théâtre est liée intimement à celle du *Théâtre Libre*. Il me dit toute son admiration pour ce directeur qui a découvert tant de talents encore obscurs ; et Antoine, à qui on demandait récemment ce qu'il pensait de notre auteur, s'écriait dans une boutade : « Curel, il n'y en a pas beaucoup, des gars de ce calibre-là. Il est très grand.... C'est un grand, grand, grand, grand bonhomme ! »

M. de Curel me parle ensuite de sa méthode de travail et me raconte la genèse de ses pièces. Je sais déjà que les patiences et les promenades en forêt l'aident à surmonter bien des difficultés, mais qu'y a-t-il à l'origine de ses drames ? Il veut bien me le dire et il m'explique le procédé de cristallisation des idées autour d'un fait ; ce fait, très souvent, une anecdote, un fait-divers le lui fournissent. Ou bien c'est une idée qui surgit brusquement en lui, au cours d'une promenade, n'importe où ; et il me dit en riant : « Mon personnel est habitué à me voir revenir à toutes jambes d'une expédition de chasse et m'enfermer pendant des heures entières dans mon cabinet de travail. »

D'après ce qu'il me dit, François de Curel manie et remanie ses drames.

Se souvient-il du précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Ou bien est-ce à cause de ce qu'Antoine appelle « une manie, une maladie... le fait d'être un être sensible », que M. de Curel refait ses pièces et qu'il préfère bien souvent les faire paraître dans des revues au lieu de les mettre à la scène? Mon hôte, d'ailleurs, m'avoue ingénument que, souvent, un de ses drames qu'il n'a pas relu depuis deux ou trois ans lui apparaît ridicule ou illogique lorsqu'il le reprend. Alors, il le refait....

Sur ce M. de Curel me souhaite le bonsoir, me mettant en garde contre le clair de lune, le bramement des cerfs et les rêves troubles. S'il est Lorrain, il est aussi Gaulois, mon hôte, et les gaillardises ne l'effraient point; en partant, il ajoute :

« Demain, je vous emmène à Strasbourg; une simple promenade; et je vous montrerai des coins charmants que vous ignorez certainement. Je vous ferai monter votre petit déjeuner le matin, car, moi, je me lèverai vers trois heures pour aller rendre visite à mes cerfs. Voulez-vous venir avec moi? Non? Allons, bonne nuit; et si le sommeil ne vient pas, voici de quoi vous endormir »; et il me tend un de ses premiers romans, maintenant épuisé : *Le Solitaire de la Lune*.

Ce roman, je l'ai parcouru avant de m'endormir et je regrette que M. de Curel n'en ait point écrit d'autres, semblables à celui-ci. C'est une sorte de conte philosophique, une étape entre ses toutes premières œuvres : *L'Été des Fruits Secs*, *L'Orphelinat de Gaëtan*, qui fourmillaient de situations tragi-comiques, et son théâtre, d'allure austère. Ce sont aussi de graves problèmes qu'il aborde ici, mais un esprit étincelant et une verve moqueuse égaient ce que le thème peut avoir de trop sérieux. Et la langue est exquise....

III

Pèlerinages : Strasbourg, Coin-sur-Seille, Metz.

M. de Curel, à qui je parle le lendemain du *Solitaire de la Lune*, alors que l'automobile nous emporte vers Strasbourg, concède lui-même que « ce n'était pas mal », mais évidemment le théâtre l'a pris tout entier. Il me confie, cependant, qu'il a commencé une œuvre qui ne sera point du théâtre. Ce livre, il est éminemment qualifié pour l'écrire; c'est *Le Roman de la Forêt*.

Qui mieux que lui, en effet, pourrait la décrire?... Qui mieux que lui connaît les animaux qui s'y abritent?... A l'imagination du poète, M. de Curel joint la science du naturaliste et il pourrait en remontrer à tous les écrivains de « romans de bêtes ». Il a étudié, en effet, ses sujets *sur le vif*, et mon ignorance des mœurs des cerfs et des chevreuils l'égaie fort. Je suis resté à la conception des poètes ; « les yeux humides de la biche aux abois » sont pour moi une vérité incontestée. M. de Curel me prend alors en pitié et si, à causer avec lui, je perds, hélas! quelques illusions, j'y gagne sans aucun doute une connaissance plus exacte de ce qui se passe dans les sous-bois, et... une défiance des romans d'animaux qui, selon lui, fourmillent d'erreurs.

Mais mon hôte s'excuse de détourner mon attention du paysage et il redevient un charmant guide. Nous traversons plusieurs villages lorrains, tous à peu près semblables ; de loin, on les voit, clairsemés dans la plaine, généralement adossés à un repli de terrain qui les protège. Les maisons se serrent, se blottissent peureusement autour du clocher.

« Nous sommes dans un pays de guerres », me dit-il, « et il est impossible de défendre les maisons isolées ; d'où ce groupement de demeures ». Çà et là, un toit neuf fait tache claire sur le fond gris des autres toits : un obus pendant la guerre ; la maison vient d'être reconstruite. Le paysage est morne et sombre : des collines jaunâtres, des bois noirs.

« Vous allez voir », me dit M. de Curel, « un tout autre spectacle quand nous arriverons en Alsace ». Maintenant nous traversons Phalsbourg, où tout rappelle les héros d'Erckmann-Chatrian, et nous voyons la maison où les deux collaborateurs composèrent leurs romans nationaux. Bientôt nous voici dans la forêt des Vosges et nous montons vers le col de Saverne. Les hauts sapins font une toison épaisse à la montagne ; sous bois, on sent les myrtilles, les fraises sauvages ; il fait doux et frais.

Soudain le trot des chevaux, le roulement des caissons. Ce sont les grandes manœuvres de Lorraine. Quelle émotion pour mon hôte de revoir les soldats français là où si longtemps ont résonné les bottes allemandes! Je vois sa figure qui se contracte lorsque le drapeau passe dans sa gaine de cuir. Instinctivement il salue.... Nous montons, par une route fort belle, toujours sous bois, et M. de Curel me conte comment les belles dames du temps de Louis le Bien-Aimé portèrent leurs flots de rubans *à la Saverne* pour rappeler ainsi jusque dans leurs colifichets les détours sinueux de cette route où se battaient leurs maris et leurs fils. Il

me dit aussi comment le roi de France, alors qu'il contemplait du haut de ce col le panorama de l'Alsace, s'écria, pris d'admiration : « Oh! le beau jardin! » et comme, à ce moment, nous arrivons au haut du col et contemplons l'Alsace à notre tour, c'est bien un « beau jardin » que nous apercevons à nos pieds, avec çà et là sur les croupes des Vosges, tel qu'un aigle surveillant la vallée, les ruines de quelque château-fort du temps jadis. Partout des vignobles, des champs fertiles, des houblonnières; des villages aux toits rouges, aux maisons claires, aux jardinets coquets. Tout est propre, net, reluisant et ciré. C'est le pays de l'aisance et de la gaîté sur lequel plane le grand nœud de ruban des Alsaciennes. Quel contraste avec la Lorraine! Ici il n'y a point de mystère : c'est une beauté plantureuse et bien matérielle que l'on contemple.

Dans le lointain, se rapprochant bien vite, voici la flèche de Strasbourg. Allons revoir la cathédrale. M. de Curel me laisse seul faire ce pèlerinage; il a affaire chez son armurier où il recueille tous les échos de chasse des environs.

Toute rose sous le soleil, la cathédrale de grès des Vosges se dresse au cœur même du vieux Strasbourg. Comme il est bien près de midi, la foule habituelle des touristes, escortée de guides qui nasillent en français et en allemand, attend avec impatience que la fameuse horloge sonne. Je n'ai point envie de revoir le coq enroué et le cortège des apôtres qui vont défiler sous les yeux des badauds; j'irai plutôt contempler « ma » statue. C'est sur le côté sud de la cathédrale qu'elle se trouve; peu m'importe qui elle représente, mais la grâce des contours de ce beau corps, ses lignes harmonieuses, son sourire, à la fois tendre et provocant m'ont toujours donné à rêver. François de Curel vient me rejoindre ici et me complimente de mes goûts en matière de sculpture : « Savez-vous », me dit-il, « que je viens toujours revoir cette statue quand je suis à Strasbourg. Je suis ravi que vous l'aimiez aussi. »

Ensemble nous flânons dans les vieux quartiers pittoresques de la ville. Voici la Maison Kammerzel, datant du XVI^e^ siècle, le type le plus parfait de la vieille demeure alsacienne avec ses arcades, ses pignons de dentelle, ses petites fenêtres à vitraux. Voici encore l'auberge du Corbeau, fort ancienne aussi avec sa cour étroite et ses balcons couverts, souvenirs des jours d'autrefois. C'est le passé de Strasbourg que l'on retrouve ici. Tous les personnages illustres qui ont traversé la ville y sont descendus. Dans la cour tendue de lierre, quelques plaques commémoratives avec dates : généraux, princes, légats du pape, les plus grands noms de l'his-

toire y figurent. C'est l'évocation de la guerre « en dentelles », des belles dames aux paniers fleuris, des monsignors aux doigts blancs, aux gestes onctueux. Mais mon hôte m'entraîne d'un pas vif — que j'ai peine à suivre — vers des coins de Strasbourg inconnus des touristes. Laissant la ville moderne avec ses palais *colossaux*, ses résidences hautaines de style « germano-flamboyant », nous suivons des ruelles tortueuses, traversons plusieurs ponts et nous voici transportés dans un tout autre monde : à nos pieds une eau verte, moirée, clapote doucement contre de vieilles maisons, aux murs noircis par le temps. Sous ces fenêtres, à l'anneau de fer où on a coutume d'attacher un cheval, nous voyons des barques amarrées. C'est une vieille estampe du temps jadis qui s'offre à nos yeux : dix-septième ou dix-huitième siècle ; et on s'attend à voir sortir de ces maisons des personnages falots, en habits à boutons dorés, puisant délicatement dans de fines tabatières d'émail. Sur tout ce vieux quartier, François de Curel me raconte avec beaucoup d'esprit des choses charmantes : anecdotes galantes d'autrefois, anecdotes piquantes d'aujourd'hui. Il me parle de « la blague alsacienne », des farces qu'ils aiment à faire, des bons tours qu'ils ont joués à l'administration allemande pendant la guerre. Mais ici il me faut être discret et ne pas abuser des confidences de mon hôte. Il nous faut, d'ailleurs, rentrer à Ketzing, car le jour baisse.

Quelle bonne fortune pour moi d'avoir visité la capitale de l'Alsace avec un guide aussi rare ! Je ne saurais trop dire le causeur érudit et charmant qu'était François de Curel. A la lecture de ses pièces on pourrait croire qu'il était triste ou tout au moins très grave. Tout au contraire, c'était un conteur gai, qui narrait d'amusantes histoires avec le plus grand calme, gardant le bon mot pour la fin ; seuls les yeux malicieux le trahissaient.

Le soir, après notre retour au château, je le ramène insensiblement à me parler de lui-même, et il me raconte divers épisodes de sa vie : son entrée à l'Académie française, honneur qu'il ne sollicita pas, mais dont il est cependant très fier. Il me semble, pourtant, que tous les Académiciens que j'ai connus traitent un peu à la légère cette vénérable Institution. Ils en font fi, critiquent leurs collègues, et, les littérateurs du moins, sourient un peu des militaires, des hommes d'État et des prêtres, académiciens comme eux, qui ne manquent jamais une séance et se prennent fort au sérieux. Cependant qu'un profane se permette de manquer de respect à l'illustre Assemblée, ou qu'un candidat ambitieux vienne briguer l'habit vert et l'épée, ces messieurs serreront les rangs et exami-

neront — de très près — les mérites du postulant. Sur ses collègues, François de Curel me raconte des histoires fort drôles avec de ci, de là un petit coup de patte, oh! pas méchant! Il se désole à la pensée des nombreuses visites de candidats qu'il aura à subir à sa rentrée à Paris, car il y a plusieurs fauteuils de libres en ce moment.

Les entrevues avec les candidats ne sont pas, d'ailleurs, toujours ennuyeuses, si l'on en juge d'après celle qu'il me narre : un de ses futurs confrères, maintenant illustre, fut reçu par lui à Paris dans la loge de sa concierge. Ayant envoyé l'estimable gardienne en courses, il lui avait promis de remplir ses fonctions en son absence et on peut deviner la surprise effarée du candidat, déjà ému, en trouvant l'Illustre « Immortel » s'acquittant lui-même des fonctions de portier. De saisissement, il oublia le discours qu'il avait préparé pour cette grande occasion et resta bouche bée devant le « Maître », qui ne lui en voulut d'ailleurs pas.

Nous parlons ensuite du théâtre moderne et des *jeunes*. M. de Curel a pour ces derniers la plus grande sympathie : il s'intéresse à leurs efforts, se rappelant ses propres débuts; il prononce avec estime les noms de Paul Raynal, Jean-Jacques Bernard, Paul Géraldy, Jean Sarment, Lenormand. Il me dit le plus grand bien de toutes leurs tentatives pleines de promesses pour l'avenir. J'interroge maintenant mon hôte sur la pièce qu'il est en train d'écrire.

« Elle est presque achevée, » répond-il, « mais il y a des scènes que je désire refaire. Bientôt j'en ferai la lecture à une de mes cousines en qui j'ai la plus grande confiance. Nous discutons beaucoup ensemble; et elle n'a pas peur de s'exprimer avec franchise. Elle pense, d'ailleurs, avec presque toute ma famille, que mon théâtre ne vaut pas grand chose. Mais écrire pour moi est un véritable besoin, quoique la chasse et la gestion de mes domaines m'occupent fort. En quelques années, me dit-il, j'ai reboisé plus de mille hectares de terres incultes. Que de conservateurs de forêts n'en ont pas fait autant! »

M. de Curel, je le pressens, va me parler encore de ses chasses et, quoique ce sujet m'intéresse fort, je préfère l'orienter de nouveau vers sa vie littéraire : « Quelle est celle de ses œuvres qu'il préfère? »

Il n'a pas de préférences, mais chacune d'elles, me dit-il, a été, au moment où il l'a écrite, l'expression de sa propre conviction et du besoin qu'il avait de l'exprimer; quoiqu'il s'en défende, je pense à la large part d'autobiographie que contient son théâtre. Lorsqu'on a lu *Le Repas du Lion*, comment ne pas voir la

ressemblance, au début du moins, entre Jean de Miremont et l'enfant qu'a été mon hôte ; dans *L'Ame en Folie*, qui, sinon lui, sous les traits de Justin Riolle, pourrait parler des animaux sauvages avec une telle précision ? Et qui, sinon lui encore, pourrait, comme il le fait dans *La Comédie du Génie*, dépeindre avec une telle maîtrise les angoisses de l'écrivain ? Pour M. de Curel ces ressemblances ne sont pas frappantes ; « on les a tout au moins fort exagérées, dit-il, et bien souvent on m'a prêté des théories que j'étais loin d'avoir ».

« Lorsque, afin de me délasser, » continue-t-il, « j'écrivis la gaie comédie qu'est *L'Ivresse du Sage*, sans aucune intention de moraliser ou de philosopher, mes amis hochèrent la tête avec un air de commisération ; parce que je suis *catalogué* parmi les auteurs *sérieux*, autant dire *ennuyeux*, ne pouvais-je un instant m'évader de cette grave atmosphère et faire une pièce sans prétention philosophique ? Et, n'a-t-on pas écrit que *L'Ame en Folie* exposait les théories du darwinisme, alors même que je m'en défendais ?... »

François de Curel se caresse la barbe d'un geste familier. Et, tout d'un coup : « Cette *Ame en Folie* qui vous intéresse si vivement a été composée tout près d'ici, à Coin-sur-Seille. Ce château, qui était la demeure des Curel, je m'en suis dessaisi en faveur de mon frère, dont les enfants perpétueront notre nom. J'y vais cependant fort souvent ; vous plairait-il de le visiter ? De là nous irons jusqu'à Metz, où toute mon enfance s'est écoulée. » On peut penser avec quel enthousiasme j'accepte et, le lendemain, nous partons pour Coin-sur-Seille.

Partout ici plane encore le souvenir de la guerre, car la route que nous suivons marque à peu près la ligne des armées sur le front de Lorraine. Voici des villages entiers composés de maisons neuves, et mon hôte me montre les vestiges de hameaux disparus, et qui ne renaîtront jamais ! Au loin, vers le sud-ouest, un renflement de terrain, fameux dans l'histoire : le Grand-Couronné de Nancy. Nous traversons maintenant la région morne des salines, flaques d'eau blanchâtres que frange cette petite plante violette qui décèle les gisements de sel. Dieuze... Château-Salins... nous montons vers le nord.

Bientôt nous arrivons au Château de Coin-sur-Seille après avoir passé par plusieurs fermes qui appartiennent aux Curel. C'est un exquis castel qui se présente à nos yeux. Une cour d'honneur, merveilleusement dessinée, le précède. A notre droite, la chapelle et sa crypte où dorment tous les membres de la famille. Nous ne

pouvons pas la visiter, malheureusement, car on nous apprend que le frère de M. Curel est absent et la chapelle est fermée. Le château lui-même a une façade sobre ornée de quelques sculptures et, aux angles, d'élégantes tourelles l'agrémentent. Le côté qui regarde le parc est beaucoup plus coquet : tous les encadrements de fenêtres sont délicatement travaillés et, au rez-de-chaussée, sur toute la longueur du château, s'étend une immense terrasse à balustres. De là, la vue est magnifique. Le parc, un parc à la française aux parterres symétriques bordés de buis, s'étend à nos pieds, avec, au fond, des charmilles et, au centre, la note claire d'un jet d'eau.

Tout est d'une belle harmonie, discrète et reposante, que l'on ne se lasserait point de contempler. Mais M. de Curel m'entraîne vers ses coins favoris. Au delà du parc, de beaux ombrages, des allées touffues qui conduisent dans les enchevêtrements de la forêt. Une pièce d'eau, bordée de marbre, miroite soudainement à nos yeux. Les nénuphars y entr'ouvrent leurs corolles de cire, une libellule égratigne l'eau d'un coup d'aile. Gageons que François de Curel venait souvent méditer ici. Les parterres géométriques ne sont point faits pour « le solitaire de Ketzing ». Il lui faut l'ombre et le recueillement de la forêt.

A la vue de toutes ces choses du passé, ce sont ses souvenirs d'enfance qu'il évoque à mi-voix : sa mère, pour qui on devine son respect et son immense admiration ; sa grand-mère, la « petite grand-mère », qui y termina ses jours, brisée par la perte de trois de ses enfants ; et c'est aussi le petit François qu'il revoit à Coin-sur-Seille, le petit bonhomme qui demandait comme récompense de toute une semaine de travail la permission de garder les oies. Voici également le bon abbé très indulgent, aumônier de la « petite grand-mère », à qui, chaque année, il promettait de devenir un « meilleur élève », si celui-ci consentait à le reprendre.

Tous ces personnages défilent devant moi tour à tour, telle est la puissance suggestive des paroles de mon hôte. On s'attend presque à voir surgir au détour d'une allée toutes ces ombres qui ont façonné, à leur insu peut-être, celui qui se souvient d'elles aujourd'hui. François de Curel est mélancolique en cet instant. Les souvenirs du passé, lorsqu'on a soixante-douze ans et lorsqu'on pense que bientôt on sera soi-même du passé — tout glorieux qu'il puisse être, — sont de nature à troubler la sérénité du moment. Et n'y a-t-il point une certaine tristesse à ne pas laisser après soi un fils héritier de sa gloire?... De tels sentiments ne me surprendraient point chez l'auteur de la *Comédie du Génie* et

des *Fossiles*. N'a-t-il pas peint, de façon combien poignante et forte, l'angoisse de celui qui est le dernier du nom? et, n'a-t-il pas écrit des lignes éloquentes sur le rôle sacré de l'enfant qui « est la raison d'être du mariage et de la famille » ?

A brûle-pourpoint, car toutes ces questions s'agitent dans ma tête, je demande à M. de Curel, dont l'indulgence a bien voulu excuser mon indiscrétion, comment il a fait, lui qui est célibataire, pour décrire les femmes — toutes les femmes : l'épouse, la mère, la jeune fille moderne même — avec tant de maîtrise. Mon hôte ne se choque nullement de mes paroles; elles semblent au contraire l'amuser fort et même le rendre fier.

« Mon cher ami, » me dit-il, avec, ce me semble, une pointe d'orgueil, « je connais des quantités de membres du beau sexe. » Et, avec malice : « J'ai des cousines, des tantes, voire des nièces, très modernes, elles, et qui ne craignent pas de discuter avec leur vieil original d'oncle ; et que faites-vous des actrices qui interprètent mes pièces?... Presque toutes mes héroïnes ont réellement existé et je n'ai qu'à ouvrir les yeux pour les voir penser et agir. D'ailleurs, j'adore la société des femmes. Elles ont en général ce que Pascal appelle l'*esprit de finesse*; songez aux femmes écrivains de mérite que nous avons aujourd'hui; M^me^ de Noailles, Rachilde, Marcelle Tinayre, et bien d'autres encore,... mais les femmes qui ont écrit de bons romans et fait des vers que j'admire ne réussiront jamais au théâtre. Et savez-vous pourquoi? Parce qu'elles sont bavardes, prolixes; elles se perdent dans les détails; il leur faut les quatre à cinq cents pages d'un roman pour pouvoir s'expliquer tout à leur aise ; mais donnez-leur comme cadre les quatre ou cinq actes d'une pièce de théâtre et les deux ou trois heures, maximum de patience que le bon public accorde à un auteur, et vous verrez qu'elles ne pourront jamais s'astreindre à ces limites. »

Je lui parle alors de Marie Lenéru, cette figure si touchante, disparue il y a quelques années. A l'âge de dix-huit ans, alors que l'ardeur de vivre la possédait, Marie Lenéru était devenue complètement sourde et s'était trouvée isolée du monde extérieur. Écrire était alors sa seule consolation, le seul moyen d'exprimer sa personnalité, de rester en contact avec ses semblables. Profondément influencée par le théâtre de François de Curel, elle s'était aussi tournée vers la scène, et sa première pièce, *Les Affranchis*, avait joui d'un certain succès. Je rappelle donc à mon illustre hôte la préface fort élogieuse qu'il a écrite pour le *Journal Intime* de Marie Lenéru.

« Mais c'était ce *Journal Intime* que j'admirais plus que n'importe laquelle de ses œuvres » ; quand je lui demande si son admiration pour *Les Affranchis* n'y est pas par hasard mentionnée, François de Curel, qui tient à ses opinions, me répond avec malice : « Marie Lenéru était sourde et avait perdu l'habitude de bavarder comme nos perruches modernes; cette grande qualité, *elle l'avait conservée jusque dans ses pièces;* son exemple ne met donc pas ma thèse en défaut ».

Nous quittons bientôt Coin-sur-Seille après avoir jeté un coup d'œil sur les jardins aux pelouses vertes et aux corbeilles fleuries et avoir visité l'intérieur du château. Nous reprenons l'automobile et repartons vers Metz, vers Metz la grise, à l'allure guerrière dans son enceinte de forts et de remparts. On a dit que Metz était imprenable et, à tort ou à raison, c'est l'impression que produisent tous ces renflements de terrain que nous dépassons, inoffensifs en apparence, mais cachant sous l'herbe qui les revêt tout un formidable appareil de guerre. Nous allons déjeuner dans un restaurant fameux pour sa cuisine lorraine et, bien que mon hôte choisisse la table la plus reculée, à peine sommes-nous installés que l'on chuchote autour de nous, tout en essayant d'avoir l'air discret. François de Curel fait évidemment mentir le proverbe ; sans aucun doute les Messins sont très fiers de leur compatriote. Mais voici qu'on vient nous rejoindre. « Cher maître... » Et moi qui tout le temps l'ai appelé *monsieur*.

« Je vous emmène aux remparts, » me dit M. de Curel, lorsque nous nous levons; « c'est le coin le plus pittoresque de Metz ». Nous voici enfilant des rues étroites aux pavés inégaux ; c'est la vieille ville où se trouvent les anciens hôtels de la noblesse. Toutes ces façades se ressemblent : grises, moroses, sans ornement aucun; peut-être un écusson surmonte-t-il la vieille porte que l'on devine réfractaire sur ses gonds, quelques fenêtres, étroites, rébarbatives, plutôt meurtrières que fenêtres, et d'où plus d'un coup de fusil a dû sortir. C'est que Metz a longtemps été sa propre maîtresse; indépendante, elle a dû, tour à tour, combattre les Français et les Impériaux, et il lui en est resté un air maussade. Voici l'hôtel de Curel, surmonté de leur blason. « Une prison », me dit mon guide, « mais j'étais bien content d'y revenir le soir après ma journée au collège ». Ce collège, c'est celui des Jésuites de Metz, où le petit François fit ses premières études et où il ne fut, d'ailleurs, qu'un élève ordinaire.

« La seule chose dont je sois très reconnaissant à ces bons pères, » dit-il en souriant, « c'est de m'avoir donné l'envie, et la

très forte envie, de connaître ce qu'ils ne m'enseignaient pas. Chez eux la littérature moderne était à l'index; donc à ma sortie du collège, et même avant, mon premier soin fut de dévorer, indistinctement, tout ce qui me tombait sous la main; et cela m'a permis d'avoir un tour d'esprit beaucoup plus personnel que si mon intelligence avait été coulée dans le moule qui avait servi pour tant d'autres. »

Comme nous suivons toujours les ruelles sombres du vieux Metz, mon compagnon m'indique un vieil hôtel qui abrita Bossuet lors du séjour que fit le fameux évêque à Metz, où il venait combattre la religion réformée. Nous arrivons enfin sur les bords de la Moselle, gracieuse rivière aux eaux changeantes où se mirent les peupliers. Voici la Porte des Allemands, bâtie au xv^e^ siècle, qui fermait l'enceinte de la ville du côté est et où se voient encore les traces du siège de Metz par l'empereur Charles V. D'ici le coup d'œil est fort beau, mais nous ne pouvons nous attarder et il nous faut rentrer après avoir jeté un dernier regard sur les vertes campagnes du *Pays Messin*.

Nous voici de nouveau sur la route de Ketzing, nous remémorant en silence les événements de la journée M. de Curel pense-t-il à ses ancêtres, ces rudes gouverneurs de Metz qui tenaient en leurs mains les destinées de la grande ville? A leur tour, que penseraient-ils de ce petit-fils aux gestes mesurés, aux manières courtoises, si démocrate avec ceux qui l'entourent?... Maintenant nous sommes à Gondrexange et le même tapage que l'autre jour nous y accueille; sur la route un chien s'obstine à barrer le passage à l'automobile, au risque de se faire écraser. Mon hôte est furieux, soudainement.

« Pourquoi le chauffeur ne passe-t-il pas sur cette sale bête? » s'écrie-t-il!... « Les villageois se plaignent des dégâts que mes sangliers font dans leurs champs, mais leurs chiens détruisent mes chevreuils. Que ne puis-je tuer leurs roquets!... Quand je pense que mes ancêtres avaient le droit de haute et basse justice sur tous ces manants et que moi je ne peux même pas me débarrasser de leurs chiens sans avoir des ennuis!... A quelle époque vivons-nous!... »

Cet incident me laisse rêveur, car voilà un côté de François de Curel que je n'avais pas encore entrevu, quoique certaines lignes des *Fossiles* eussent pu me le faire pressentir. Et, somme toute, il me plaît assez de voir le descendant de tous ces preux d'autrefois souhaiter, ne fût-ce qu'un instant, le droit de pendre haut et court tous ceux qui lui déplaisent, y compris leurs chiens...

Monsieur le Vicomte ne sera point désavoué par ses aïeux.

Les quelques journées qu'il me reste à passer à Ketzing, je les consacre à visiter les dépendances du château, à m'entretenir avec les gardes et les fermiers et à aller en tournée dans les bois avec mon hôte. Ce dernier a fait pratiquer quelques coulées dans l'épaisseur des fourrés et, en s'y glissant avec soin, on peut quelquefois apercevoir de près les habitants des bois. Malheureusement je n'ai vu qu'un seul cerf au petit jour, mais, par contre, je les ai entendus bramer la nuit, et ce claironnement prolongé qui traduit successivement la prière, la victoire sur un rival audacieux, ou l'assouvissement du désir, résonne encore à mon oreille et restera toujours associé avec les forêts de Lorraine et mon séjour ici.

J'ai aussi un peu travaillé à Ketzing; avec la plus grande amabilité, M. de Curel m'a ouvert son cabinet de travail, vaste pièce encombrée de livres et de journaux, où j'ai pris à la hâte quelques notes. Il a mis sa bibliothèque à ma disposition et m'a permis de consulter ses « archives », liasses de documents se rapportant à son œuvre, qui ont été conservées fidèlement par son valet de chambre.

Il m'a fallu, hélas! et combien à regret, m'éloigner bientôt de Ketzing. Que n'ai-je pu dire à M. de Curel combien ces quelques jours à ses côtés m'ont été précieux, et quelle richesse de souvenirs et d'impressions j'ai emportée de mon court séjour en Lorraine! Il me semble que je comprends bien mieux le génie rude et fort de François de Curel après avoir vu ce dernier en Lorraine, dans l'intimité de sa maison, et surtout après l'avoir accompagné à Metz.

Comme cette fière ville, orgueilleuse de son indépendance et de ses libertés, il a grandi seul, indifférent à ce qui se passait autour de lui. Comme Metz, son œuvre a un visage sérieux et sévère, morose au tout premier abord. On ne peut être Messin, fier de l'être, et transiger avec soi-même. Ce qu'il avait à dire, François de Curel l'a dit sans chercher à plaire à ceux qui l'entouraient. Pareil aux robustes chênes des forêts lorraines, il a dominé les arbres voisins, essences inférieures; il a percé au grand jour et, de loin, on a pu le voir et l'acclamer le plus grand de tous. Il a jailli vers la lumière, vers ce qui est sain, ce qui est conforme aux lois de la nature; il a aimé les grands espaces, ce bel arbre, et leur souffle pur a passé en lui. Fils d'une terre forte, François de Curel a fait l'éloge de la force, non pas la force brutale et aveugle, mais celle qui vient d'un merveilleux équilibre entre les convictions pro-

fondes d'un homme et ses actes, cette force créatrice, quelle qu'elle soit, passion ardente, amour de la science ou de la patrie, et sans laquelle les hommes ne sont que des fantoches. Ces belles leçons d'énergie que sont la plupart de ses pièces, à qui les a-t-il dues ? N'ont-elles pas été le résultat de ce qu'il a été toujours lui-même, tel que l'avaient fait sa naissance et le milieu où il a grandi ?

L'intelligence est de tous les pays ; mais combien d'œuvres sont intelligentes sans avoir ce je ne sais quoi de caractéristique qui les fait remarquer ! Si François de Curel, au milieu de la production contemporaine, si abondante, s'est fait une place bien personnelle et si originale, et si le vide qu'il laisse sera si difficile à combler, cela est dû en grande partie, croyons-le bien, à ce qu'il avait gardé l'empreinte ineffaçable de ce pays de Lorraine, rude au premier abord, mais si plein de grandeur, dont il s'est enorgueilli, à juste titre, d'être le fils.

A.-G. Fite.

MÉLANGES

LE PROBLÈME D' « ANDROMAQUE » SI RACINE L'A VOULUE COQUETTE

Sarcey dit : oui ; Faguet : non ; Lemaître : si. M. Mornet met bien des nuances : « Andromaque », précise-t-il, « chaste, droite, sincère, est jetée par Racine dans cette situation où il lui faut tromper et séduire. Elle est une « coquette vertueuse » ou plutôt elle découvre en elle les coquetteries instinctives qui apaisent et leurrent un homme[1]. » En somme, au rebours des personnages raciniens, passionnés, perfides, criminels, incestueux malgré leur devoir, Andromaque, dans cette première tragédie racinienne, est comme un personnage cornélien égaré et n'est coquette que par devoir, si elle l'est. Mais l'est-elle[2] ?

Sur la question, posée déjà par Nisard, peut-être convient-il d'interroger Racine. Sous prétexte qu'Andromaque est un personnage « vivant », on se donne, chaque fois qu'elle reparaît à la rampe, la latitude de l'interpréter aux lumières de la psychologie du jour. Il y a pourtant une limite que devraient respecter, je ne dis pas les comédiens, — ils ne peuvent pas, ils jouent « comme ils sentent », — mais les critiques avisés qui aiment à voir dans les créations du génie non ce qu'il est expédient d'y mettre, mais ce qui y est véritablement.

Il y a dans le rôle d'Andromaque des passages très nets, d'autres un peu incertains et troubles. Dans les premiers, elle exprime de façon indubitable sa répulsion à l'égard de Pyrrhus, son amour éternel pour Hector. Pylade, témoin impartial, nous la donne dès le début comme une « veuve inhumaine ». L'amour de Pyrrhus est seulement « payé » de haine. Pyrrhus est obligé de la menacer, en la personne de son fils, s'il veut la faire plier, et ne réussit d'ailleurs qu'à faire pleurer ces beaux yeux qu'il essuie aussitôt que possible. Quand Andromaque

1. *Histoire des Grandes Œuvres de la Littérature française*, p. 80.

2. « Puisque ni la gloire ni la pitié ne suffisent pour fléchir Pyrrhus, elle ne dira pas qu'elle l'aime ni même qu'elle est sensible à son amour ; mais elle avouera qu'elle l'estime et qu'entre tous les Grecs, ses vainqueurs, c'est Pyrrhus qui semble, à la triste Andromaque, son meilleur vainqueur. » (*Ibid.*, p. 80.)

rencontre Pyrrhus qui l'attend et qui aurait bien voulu qu'elle le cherchât, elle dit bien haut que la rencontre est toute fortuite, qu'elle « passe » jusqu'aux lieux où l'on garde son fils, ce « seul bien » qui lui reste et « d'Hector et de Troie ». Elle évoque donc, dès son apparition, l'éternel obstacle qui est entre elle et Pyrrhus. Elle souffre même de le voir. Malgré ses mérites, ses titres à la reconnaissance, elle voudrait le fuir, elle implore l'exil :

> Souffrez que, loin des Grecs et même loin de vous,
> J'aille cacher mon fils et pleurer mon époux. (I, 4.)

Quand elle ignore encore combien le péril est pressant, elle se montre agressive, injurieuse :

> Quelque Troyen vous est-il échappé ?

Elle ne voit dans les offres généreuses de Pyrrhus qu'un vil marché :

> Sans me faire payer son salut de mon cœur !

Elle souffre presque autant, parfois, dans sa dignité abaissée que dans son immortel amour :

> Je respire, je sers. (III, 6.)

Pyrrhus, avec cette double vue du dépit amoureux qui perce le secret des mots comme des réticences, se sent, se sait détesté :

> Vous me haïssez plus que tous les Grecs ensemble.

Il la dément durement quand elle cherche à l'émouvoir par une déclaration habilement ambiguë :

> Non, vous me haïssez ; et, dans le fond de l'âme,
> Vous craignez de devoir quelque chose à ma flamme.
> Ce fils même, ce fils l'objet de tant de soins,
> Si je l'avais sauvé, vous l'en aimeriez moins.

Ici, Pyrrhus le passionné dépasse singulièrement en clairvoyance Pylade, observateur raisonnable. Au surplus, les passages caractéristiques abondent, qui prouvent que le fonds, le tréfonds d'Andromaque, c'est une haine inextinguible pour l'homme dont la vue s'associe à tous ses plus cruels souvenirs. Non, mille fois non. Hector n'aura pas « Pyrrhus pour successeur ! » C'est un devoir :

> Dois-je les oublier s'il ne s'en souvient plus ?
> Dois-je oublier Hector privé de funérailles ?...
> Dois-je oublier son père à mes pieds renversé ?... (III, 8.)

devoir qui, par surcroît, s'enveloppe, si j'ose dire, dans un sentiment fort comme la mort.

Inversement, Hector reste tout pour elle. Elle est presque consolée du sort d'Astyanax en pensant que tous trois vont être désormais « réunis ». Dans son fils, elle voit son mari. Hector, aux yeux même de Pyrrhus, se réincarne. Elle se jette sur ses lèvres dans une espèce d'hallucination qui serait horrible si elle n'était pas la pureté même.

Il n'y a plus ni prudence ni convenance qui tienne. Mais, au contraire de Phèdre, c'est une refoulée pour le bon motif. Au moment du suprême désarroi, quand il faut décidément et promptement faire son choix, c'est auprès d'Hector qu'elle court en un geste de sublime instinct :

Allons sur son tombeau consulter mon époux !

Non, l'histoire n'aura pas à connaître d'une « Andromaque infidèle » ! Elle se tuera plutôt que d'appartenir, ne fût-ce qu'un instant, à un autre que l'objet immortel de sa première foi ! Jusqu'au dernier moment, la pensée d'Hector veille en elle. C'est Hector, après la mort de Pyrrhus, que, plus que Pyrrhus même, elle semble vouloir venger sur les Grecs !

Andromaque elle-même, à Pyrrhus si rebelle,
Lui rend tous les devoirs d'une veuve fidèle,
Commande qu'on le venge et peut-être sur nous
Veut venger Troie encore et son premier époux. (III, 5.)

Voici, cependant, qui sonne moins plein. A certain moment, cette belle limpidité d'âme se trouble un peu. C'est qu'il s'agit de ménager Pyrrhus, maître de la situation, d'intéresser sa fierté, d'émouvoir sa bonté, sinon de toucher son cœur :

Seigneur, que faites-vous et que dira la Grèce ? (I, 4.)
... Je me suis quelquefois consolée
Qu'ici plutôt qu'ailleurs le sort m'ait exilée. (III, 6.)
Andromaque, sans vous,
N'aurait jamais d'un maître embrassé les genoux.

N'y a-t-il pas, d'autre part, dans ce qui suit, un regard un peu bien complaisant jeté sur ses « tristes » attraits ?

Captive, toujours triste, importune à moi-même,
Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime ?
Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés ? (I, 4.)

et, ici, comme un dépit à propos d'un triomphe escompté ?

Tu vois le pouvoir de mes yeux ! (III, 6.)

Elle parle ailleurs d'un « espoir de pardon », d'un « reste de fierté ». Ne voilà-t-il pas qu'elle mollit, qu'elle transige ? Ne cède-t-elle pas, enfin, quand elle dit le mot que Pyrrhus attendait, exigeait, — un seul mot, sans doute, et que le scrupule de Racine a voulu seulement nous suggérer, mais qui n'a pas été : non ? Et Pyrrhus l'a bien entendu, lui :

Père, sceptre, alliés,
Content de votre cœur, il met tout à vos pieds. (IV, 1.)

Fidèle à sa parole, elle remplira les devoirs — plus aisés — d'une veuve fidèle. Enfin et surtout, quand elle reparaissait aux yeux des

spectateurs, dans une scène supprimée par la suite, elle lâchait quelques expressions sur lesquelles nous aurons à revenir.

Ce sont les derniers passages que nous avons cités qui ont frappé Sarcey, et il n'a pas fait état de cette étrange scène. Ils suffisaient pour lui amplement à prouver qu'Andromaque est « joliment maligne[1] ». On ne peut expliquer autrement qu'elle ait pu si longtemps prolonger une situation aussi fausse que la sienne. Il lui a fallu une « diplomatie » qui allât jusqu'à la « coquetterie », coquetterie « vertueuse » si l'on veut que la fin justifie le moyen, ou même si l'on trouve excessive la contradiction des termes, autre chose que de la coquetterie, mais quelque chose qui y ressemble terriblement. Mais si Sarcey consent à supprimer le mot, nous n'y gagnons rien, à la façon dont il développe la chose.

« Il n'est pas que vous n'ayez passé par là. Une femme qui est absolument libre et qui ne veut pas de vous, ne vous l'envoie pas dire. Elle ne prend pas des mitaines, elle vous dit très nettement : « Vous savez, mon cher, vous m'ennuyez, je ne veux pas de vous, passez au large ». Mais si elle vous dit tout simplement : « Oh ! non ; laissez-moi, j'aime mon mari. Il est si bon ! Vous êtes sans doute aimable, généreux, plein de qualités, mais je n'ai jamais aimé et n'aimerai jamais que mon mari. » Voyons, Monsieur, vous qui me lisez, est-ce que, quand on vous dit ces choses-là (et le ton fait la chanson), votre première idée n'est pas de penser en vous-même : « Tiens ! Tiens ! Tiens ! Voilà une femme que j'aurai un de ces jours. Ça sera long, ça sera difficile, mais j'y arriverai[2]. »

De fait, elle ne dit pas à Pyrrhus : « Vous me déplaisez », mais : « Un obstacle éternel nous sépare ». « Ces choses-là, ça agace un homme, ça ne le désespère pas. » Elle sait « glisser » le compliment, elle s'embellit de sa douleur.

« Eh oui, elle pleure ! parce qu'il y a de quoi pleurer dans son affaire, mais aussi parce que les larmes aiguisent sa beauté, excitent l'amour de Pyrrhus et retardent l'instant fatal où il livrera son fils au bourreau. A un moment, elle lui dit :

Retournez, retournez à la fille d'Hélène !

Qu'est-ce qu'il y a de plus irritant pour un homme qui fait la cour de trop près à une maîtresse de s'entendre dire : « Non, mon cher, allez donc retrouver votre femme ! » Il n'en est que plus enragé après l'autre[3] ! »

Je n'aime pas les professeurs quand ils font trop les légers, mais ceci est vraiment un peu lourd. La vie sentimentale de Sarcey me paraît, à lire ces lignes, avoir dû manquer de nuances. S'il a été l' « oncle » des hommes, il n'était pas fait pour jouer l' « ami des

1. Francisque Sarcey, *La Tragédie* (« Librairie des Annales », s. d., p. 130).
2. *Op. cit.*, p. 132-133.
3. *Op. cit.*, p. 134-135.

femmes ». Faguet, admirateur cependant du critique dramatique, voyait là une « forte erreur soutenue avec énergie [1] ». Sarcey eût pu cependant s'autoriser du jugement porté par Hermione :

CLÉONE. — Contre un amant qui plaît, pourquoi tant de fierté ?
HERMIONE. — Hélas ! pour mon malheur, je l'ai trop écouté.
Je n'ai point du silence affecté le mystère ;
Je croyais sans péril pouvoir être sincère,
Et, sans armer mes yeux d'un moment de rigueur
Je n'ai, pour lui parler, consulté que mon cœur ! (II, 1.)

Andromaque ne serait donc, — et Mme Segond-Weber l'affirma aux *Annales*, — qu'une rusée qui a su se faire désirer, alors qu'Hermione, vierge folle, livrait trop vite le secret de son cœur et peut-être de ses sens. Mais observons tout de suite qu'Hermione, jalouse, haineuse, peut et doit se tromper sur Andromaque et que ces propos de rivale exacerbée ne prouvent rien. Mais Jules Lemaître, à son tour, a repris le thème de Sarcey, sans le varier davantage, du moins pour le fond, et peut-être même a-t-il ôté, au contraire, le peu de nuances [2]. Il veut qu'Andromaque ait le désir, tout au moins, de ne pas déplaire.

« Il n'y a pas à aller là contre ; le texte de Racine est plus fort que tout. Cette plainte :

Mais il me faut tout perdre et toujours par vos coups !

cet argument qui, sous prétexte d'éteindre l'amour du jeune chef, lui présente l'image de ce qu'il a de plus propre à l'émouvoir :

Captive, toujours triste, importune à moi-même..., etc.

cette façon qu'elle a d'évoquer toujours Hector devant Pyrrhus, de parler du rival mort à l'amoureux vivant, et enfin, quand le péril de l'enfant Astyanax est proche et certain, ces mots audacieux sous leur air de réserve, ces mots qui, d'ailleurs, provoquent immédiatement chez Pyrrhus l'offre de sa main et de sa couronne :

Seigneur, voyez l'état où vous me réduisez [3]
J'ai fait plus, je me suis quelquefois consolée
Qu'*ici plutôt qu'ailleurs* le sort m'ait exilée ;
Qu'*heureux dans son malheur*, le fils de tant de rois
Puisqu'il devait servir, fût tombé sous vos lois...
J'attendais de son fils encor plus de bonté...

tous ces vers-là sont assurément faits pour mettre Pyrrhus sens dessus dessous; et il est clair qu'Andromaque ne l'ignore pas. » Et c'est très bien ainsi. « Cette finesse féminine parmi tant de vertu et de douleur, et une aussi parfaite fidélité conjugale, il me semble que cela fait une combinaison exquise, et hardie, et vraie [4]. »

1. Préface de l'ouvrage cité, p. VIII.
2. Sarcey signalait le vers : « Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés ». Il se contentait d'en réduire la portée. *Op. cit.*, p. 134.
3. J'abrège la citation en ne rapportant que les vers soulignés par Lemaître.
4. J. Lemaître, *Jean Racine*. Calmann-Lévy, s. d., p. 143-144.

Sarcey avouait qu'Andromaque haïssait Pyrrhus. Lemaître reconnaît qu'elle hait le fils d'Achille.

« La personne même de Pyrrhus, je crois qu'Andromaque ne la hait point. » Et la preuve, ajoute-t-il, c'est qu'aussitôt que Pyrrhus est mort à cause d'elle, Andromaque se met à l'aimer [1]. Et il appuie encore : « Je ne dis pas seulement qu'elle lui est reconnaissante et qu'elle le pleure par convenance ; je dis qu'elle l'aime. » Cela ressort pour lui avec évidence de la scène du cinquième acte qui était dans l'édition de 1668. On peut consentir qu'elle contient des vers assez singuliers. Andromaque disait sa misère accrue du fait qu'elle avait à verser des « pleurs sur un autre qu'Hector ». Voilà qui n'est pas trop compromettant encore et ce sont sans doute des pleurs de pitié. Une héroïne généreuse peut regretter un ennemi chevaleresque, fût-il parmi « les plus grands », mais qu'on médite un peu sur ceci :

Pyrrhus de mon Hector semble avoir pris la place...
Pyrrhus à mon époux me rendait infidèle...

Il y a là au moins quelque équivoque. Racine a supprimé cette scène dans l'édition de 1676. Mais il est très vrai qu'il l'avait écrite et fait jouer.

Il faudrait donc jeter ici un peu de lest si nous n'avions, pour rentrer dans la vraie conception de Racine, une autre scène qui, celle-là, est restée, parce qu'elle fait partie intégrante du caractère d'Andromaque. C'est celle où elle annonce à Céphise son intention de se donner la mort aussitôt qu'elle aura engagé sur les autels la parole de Pyrrhus, désormais forcé de défendre le fils de la reine d'Épire :

O ma chère Céphise,
Ce n'est point avec toi que mon cœur se déguise !...
Quoi donc ! as-tu pensé qu'Andromaque infidèle
Pût trahir un époux qui croit revivre en elle !...
Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifie
Assurer à Pyrrhus le reste de ma vie ;
Je vais, en recevant sa foi sur les autels
L'engager à mon fils par des nœuds immortels.
Mais aussitôt ma main à moi seule funeste
D'une infidèle vie abrégera le reste
Et, sauvant ma vertu, rendra ce que je dois
A Pyrrhus, à mon fils, à mon époux, à moi !
Voilà de mon amour l'innocent stratagème. (IV, 1.)

Innocent ? C'est à savoir ; en tout cas, pas très habile. Pyrrhus trompé, en somme, sera-t-il tenu par un serment prêté, en quelque sorte, sur des reliques cachées ? Que vaut un pacte si la bonne foi n'a été que d'un côté ? N'est-il pas vraisemblable que, soit ressentiment raisonné, soit égarement qui voit rouge, il ne fasse payer à Astyanax les restrictions mentales de sa mère, quitte, d'ailleurs, à se tuer après sur les deux victimes de sa furieuse passion ? Andromaque calcule

1. On notera la contradiction avec le vers que nous avons cité : « Veut venger Troie encore et son premier époux ».

qu'elle concilie quatre obligations. C'est surtout la part de son fils, celle de son époux et la sienne qui sont belles. La quatrième n'est qu'une ombre. Elle est pour Pyrrhus.

Mais c'est cette maladresse même dans la ruse qui nous donne peut-être la clef du personnage. Remarquons que l'essentiel pour nous, — rappelons-nous ce qu'assure Bourget dans sa *Physiologie de l'Amour moderne*, que c'est la souillure matérielle qui excite surtout la jalousie, — et ne sommes-nous pas tous un peu jaloux de cette belle et noble Andromaque ? L'essentiel, disons-nous, serait que la chaste veuve restât, après avoir été contrainte d'épouser Pyrrhus, intacte à l'œuvre de chair. Racine a voulu davantage. Il ne faut pas que son Andromaque ait eu un seul moment l'idée que le mariage pût être consommé. Au prix même d'une folie, elle devait chercher à éviter le don matériel de sa personne. Car c'est elle qui est maladroite, et pas Racine, qui est, au contraire, ici, d'une suprême habileté. Autant vaudrait lui reprocher d'avoir fait Oreste un mauvais ambassadeur en parlant un peu haut, et surtout un peu vite à Pyrrhus :

Pren*ant*, demand*ant* tout pour ne rien obtenir[1].

Aussi nous est-il interdit de voir, comme je crois que l'a bien vu M. Mornet, dans les attitudes d'Andromaque, autre chose que des surprises passagères et fort nuancées de l'instinct féminin de plaire, mais rien de combiné et de voulu. Cela n'empêchera, d'ailleurs, jamais une comédienne de rouler les yeux et d'attendrir sa voix en parlant à Pyrrhus, — pas plus qu'un chanteur ne consentira à garder dans le masque une de ses bonnes notes, sous prétexte qu'elle n'est pas marquée, — le compositeur ne sachant pas qu'il serait là ! « Les artistes », nous l'avons dit, se reconnaissent des droits qu'il est inutile de proclamer comme ceux de l'homme, car ils ont le caractère imprescriptible et souverain de la loi non écrite. Les auteurs en font tous les jours l'expérience, mais, pour cause, regimbent encore moins que le public.

HENRI JACOUBET.

1. On sait que c'est ce que lui reprochait l'inepte Créquy. On connaît la riposte piquante de Racine.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(Suite.)

La scène de la mère et de la fille me paraît bien. Les derniers mots de la mère à sa fille en présence de Soligni sont excellents et d'un vrai comique. La première moitié de la scène de Soligni et de Madame de Melfond est agréable et peut avoir de l'effet; mais peut-être faudrait-il s'arrêter à ces deux vers :

> Et si c'est à l'estime à choisir un époux,
> Mon choix est fait; j'y tiens, elle parle pour vous.

Si Madame de Melfond sortait après ces deux vers, la situation de Soligni deviendrait comique; le dénouement serait beaucoup plus imprévu; le mariage de Saint-Géran n'étant point du tout assuré exciterait encore de l'intérêt. Après un monologue court et plaisant de Soligni, arriverait l'oncle et la grande scène.

A l'égard des changements que vous avez faits dans la disposition de l'acte, j'aurai encore plusieurs choses à observer.

D'abord je regrette la scène des deux amants que vous avez retranchée. Ces sortes de scènes sont agréables par elles-mêmes; elles sont d'un ton plus doux et reposent l'imagination. Vous avez besoin de faire paraître Julie pour qu'on s'intéresse à elle; enfin, et c'est pour moi la plus forte raison, toute la partie de cette scène que vous avez transportée entre l'oncle et la mère m'y paraît déplacée. Limeuil n'y joue pas un rôle qui lui convienne, c'est-à-dire qui convienne au caractère général que vous lui avez donné. Ces emportements de douleur, cette espèce de délire aimable vis-à-vis sa maîtresse, tous ces reproches furieux et comiques me paraissent agréables quand il est en scène avec Julie; ces mêmes choses dites à l'oncle en présence de la mère sont plutôt d'un fou que d'un amant. Il y a des choses qui, pour faire effet, ont besoin d'être dans leur cadre, et celles-ci me paraissent hors du leur.

J'ajouterai encore que toute cette première scène, qui est très longue, n'a point d'ensemble; elle est composée de pièces et de morceaux. D'abord, il est question de la charge que la mère demande pour son fils; ensuite les reproches de Limeuil sur le départ de son amante; ensuite le récit de l'amour et des prétentions de Saint-Géran par la mère, et les transports de l'oncle à cette nouvelle. Voilà trois sujets de scène bien marqués dans une seule. Il me semble que cela fait un peu de confusion.

Voilà comme je crois qu'on pourrait arranger le commencement de cet acte, en gardant la scène de Madame de Melfond et de Soligni.

D'abord la scène des deux amants, comme elle était autrefois. Limeuil finit par dire à Julie qu'il n'a pas perdu encore toute espérance, que dans ce moment sa mère demande à l'oncle sa charge pour lui, que c'est pour elle, pour elle seule qu'il renonce à un état qui lui était agréable et consent à en prendre un auquel il n'avait jamais pensé.

Si sa mère est assez heureuse pour réussir auprès de l'oncle, il court au même instant; il va se jeter aux pieds de l'oncle. Il lui déclare son amour, il obtiendra du moins de retarder ce fatal départ. Cependant il attend sa mère avec impatience pour savoir le succès de l'entrevue.

La mère paraît, Julie s'échappe. La mère est accompagnée de Madame de Melfond. Limeuil demande avec beaucoup de trouble à sa mère des nouvelles de la charge, de la réponse de l'oncle; elle lui annonce les refus de l'oncle; il réservé sa charge à son neveu. Il veut pour se marier qu'il ait un état, et c'est le seul qui lui reste à prendre. Il ne peut, disait-il, sans un état, aspirer à la main de Madame de Melfond. Moi, pour lui ôter toute espérance, je lui ai déclaré l'amour de Saint-Géran pour ma fille; j'appuyais ses prétentions de toute ma force. Peinture comique du trouble du bon vieillard à cette nouvelle. Il m'a été impossible, le voyant dans cet état, d'insister sur la charge. Il faut attendre qu'il soit un peu calmé. Je doute fort que le neveu accepte cette charge. D'ailleurs, mon fils, il y en a tant d'autres. Je pourrai aisément satisfaire l'envie que vous avez d'être magistrat. Limeuil déclare hautement à sa mère qu'il n'acceptera jamais que cette charge, que c'est la seule qui lui convienne et puisse lui plaire. Il court se jeter aux pieds de l'oncle.

La mère reste seule avec sa fille, et se plaint de la conjuration de ses enfants contre son bonheur. Je vois qu'il a aussi la fureur d'entrer dans cette famille. En se faisant magistrat, il fait tout pour l'amour et rien pour sa mère. Et le reste de la scène avec sa fille. Ensuite Soligni survient. Puis la scène de Soligni et de Madame de Melfond coupée par la moitié et fort abrégée.

Alors l'oncle paraît. On ne l'a point encore vu de l'acte. Ses fureurs sont nouvelles, et par là en sont plus comiques. Dans l'intervalle il a vu Limeuil qui lui a demandé à la fois sa nièce et sa charge.

Examinez ce nouvel arrangement, et voyez s'il n'a pas plusieurs avantages sur l'autre.

Mais c'est assez parler de comédie. Parlons un peu de vous, mon cher ami, et du style de toutes les lettres que vous m'écrivez. Il n'y en a pas une où il n'y ait des plaintes. Votre imagination qui vous tourmente vous persuade qu'on cherche à vous nuire auprès de moi et qu'on vous noircit auprès de votre ami. Là-dessus je vous dirai la vérité; c'est qu'il y a peut-être plus de six mois que personne ne m'a parlé de votre affaire, qu'il n'en est plus question dans le monde et que, pour votre propre bonheur, vous feriez bien de l'oublier vous-même. Tâchez de faire par système ce que les autres font par indifférence, et votre âme peu à peu redeviendra tranquille.

Vous avez éprouvé sûrement un des plus grands malheurs que l'on puisse éprouver dans la vie; mais faut-il continuellement vous noircir de ces idées? Ce n'est point par des paroles que vous ramènerez les esprits qui ont été prévenus contre vous; c'est par la conduite du reste de votre vie. C'est votre avenir qui décidera du passé, et qui fixera votre réputation auprès de ceux qui ne vous connaissent pas.

Vous savez toute mon amitié pour vous; elle est ancienne et elle sera durable; mais il ne faut pas tourmenter l'amitié elle-même. Je vous écris le plus souvent qu'il m'est possible ; et quand je ne vous écris pas, je pense à vous avec intérêt. J'évite dans mes lettres de vous parler de cette malheureuse affaire; je crois que cela n'est bon à rien; on perpétue la douleur en cherchant toujours à la consoler. C'est un entretien dangereux que celui de ses maux ; et je crois qu'il y a autant d'amitié dans mon silence, qu'il peut y en avoir dans les choses touchantes que d'autres vous écrivent.

Ainsi, je vous prie, qu'il ne soit plus question de tout cela entre nous. Ma sœur a cessé entièrement de voir Madame Barthe, et depuis longtemps. Ce sacrifice lui a coûté, parce qu'elle l'aimait, et qu'elle s'abandonne aisément aux impressions de son cœur ; mais elle a senti que ce pouvait être une source de tracasseries, et que son rôle était pénible à jouer entre elle, vous et moi.

J'ai lu la lettre de M. Deleyre avec plaisir. Elle est vive, éloquente et honnête; mais ne vous y trompez pas; s'il y a une moitié de cette lettre pour vous, il y en a bien au moins une autre moitié pour lui. On y voit partout un

homme souffrant et dans une situation pénible, qui, en parlant des maux des autres, s'entretient secrètement des siens. Cette scène-là est pleine d'*a parte*. L'auteur de cette lettre montre partout une âme bien mécontente du mariage, et profondément frappée de la difficulté de concilier cet état avec le bonheur. En effet tout le monde dit que le bonheur n'est pas dans ce ménage-là[1], et cependant il n'y a que des vertus des deux côtés. Comment les vertus mêmes peuvent-elles être insociables? C'est là le secret de la nature, qui a trouvé ce moyen de plus de nous tourmenter.

Je ne vous renvoie pas encore cette lettre, ni la vôtre qui l'accompagne pour ne pas faire un paquet trop énorme. Je suis à la campagne, et je n'ai pas de contre-seing. M. Necker s'est fait une loi sévère de respecter les droits de la ferme à cet égard.

J'ai fini mon *chant de l'Angleterre*[2]; il me semble qu'il a fait une très forte impression sur le peu de personnes à qui je l'ai lu. Je n'ai qu'à faire des retranchements pour le rendre un peu plus court.

On m'a dit que l'*Égoïste* avait repris à la seconde représentation, et qu'il avait été applaudi grâce aux corrections qu'on y a faites. Je ne sais rien de bien positif là-dessus.

Il est venu chez moi un nommé Tabary à qui votre domestique doit environ 111 livres pour habillement, loyer d'une chambre, dettes de nourriture.., etc. Cet homme m'a prié de vous écrire pour vous engager à lui faire avoir son paiement. Faites-moi sur cet article une réponse que je puisse lui envoyer.

Vous savez sans doute la mort de Gresset[3]. L'abbé Maury, l'abbé Millot, auteur de tous ces abrégés d'histoire, et en dernier lieu des *Mémoires de la maison de Noailles*, et Chabanon, sont sur les rangs. Il paraît jusqu'à présent que celui-ci n'est pas le plus favorisé[4].

Marmontel vient de donner une brochure sur la *Musique*[5], qui a renouvelé la fureur des factions. Jamais on ne s'est mieux haï, et jamais les lettres n'ont été plus divisées. C'est au point de ne pouvoir plus se rencontrer dans les mêmes maisons.

O miseras hominum mentes!

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Soyez heureux, portez-vous bien, et oubliez un peu Paris sans y oublier vos amis.

CXVI. — *Thomas à Barthe.*

[Juillet ou août 1777.]

Il me semble, mon cher ami, que vous êtes à peu près indécis entre le plaisir de venir à Paris et le plaisir de rester à Marseille. C'est beaucoup dans ce monde d'avoir deux plaisirs à choisir; on n'a pas toujours ce bonheur, et je vous en félicite. Cela nous annonce du moins que nous ne serons pas très longtemps sans vous revoir, et vous savez bien que si vous laissez l'amitié ou

1. Madame Delcyre a fait à Thomas, dans des lettres inédites, des confidences sur le caractère ombrageux et emporté de son mari.

2. C'est un des chants de la *Pétréide*.

3. Gresset est mort à Amiens le 14 juin 1777.

4. C'est l'abbé Millot, né en 1726, qui a été élu. Il est l'auteur de *Mémoires politiques et militaires du duc de Noailles pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, d'une *Histoire de France*, d'une *Histoire d'Angleterre*, d'*Éléments d'histoire générale ancienne et moderne*.

5. Dans cette brochure, Marmontel traite de la Musique considérée en elle-même et simplement comme une succession de sons agréables à l'oreille. Plus tard, en 1785, il a repris et développé son sujet en deux volumes in-12, intitulés : *De la Musique, considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*.

quelque chose de mieux à Marseille, vous retrouverez tout cela à Paris.

Vous voulez donc à votre retour passer à Genève, c'est-à-dire à Ferney. Ce pèlerinage vaut bien la peine de se détourner un peu, mais si vous voyez le célèbre vieillard et que votre amitié lui parle de moi, je vous demande en grâce de ne lui rien dire de mon poème ; ce que j'ai fait autrefois n'est pas digne de lui être lu, et ce que je fais actuellement, quoique beaucoup meilleur, à ce que je crois, perdrait trop de lui être présenté en lambeaux.

Le morceau de l'apostrophe au soleil de Russie que vous avez retenu a besoin même d'être corrigé, et en particulier le vers :

Arracher du midi ta sphère étincelante,

et le suivant :

De mes propres mains..., etc.

Cette expression et ces vers d'une poésie trop orientale doivent être adoucis un peu pour des têtes françaises, mais en conservant toujours le fond de l'idée qui me paraît belle[1].

Laissons mûrir en silence ce grand ouvrage pour lequel je me sens plus encouragé que jamais. Il paraîtra quand il en sera temps ; personne au monde n'est moins jaloux que moi de cette petite gloriole du moment. Je voudrais élever un monument durable, et, si j'y réussis, je ne regretterai ni mon temps ni l'espèce d'obscurité où s'écoulent les plus belles années de ma vie.

D'ailleurs, et vous ne l'ignorez peut-être pas, depuis plusieurs années je n'ai aucune sorte de commerce ni de rapport avec M. de V[oltaire] ; dans quelques occasions, je n'ai point eu à m'en louer, et, sans me plaindre de lui, je me tais. Je ne suis point assez injuste pour ne pas admirer en lui ce qu'il y a d'extraordinaire et de grand. Je méprise la foule des ennemis qui l'outragent et qui insultent à sa gloire. Mais je ne suis point assez lâche pour rechercher celui dont j'ai à me plaindre[2]. Je ne lui ai point envoyé dans le temps l'*Éloge de Marc-Aurèle* ; j'honore son suffrage comme je le dois, mais je ne le mendierai jamais. Je suis privé de l'avantage de le consulter sur mon poème ; ce serait à lui à me donner des conseils et des leçons ; je me suis quelquefois adressé à lui ; mais l'oracle a été muet. A son défaut, je consulte Homère, Virgile, Milton et le Tasse. Ils me découragent souvent, mais ils me répondent, et j'apprends d'eux à être moins indigne de les imiter.

Voilà, mon cher ami, où j'en suis avec le patriarche de Ferney. Je n'envie pas moins le plaisir que vous aurez de le voir. Pour moi, je suis réduit à le lire ; il est pour moi d'un autre siècle et déjà je suis la postérité à son égard. En voilà assez et beaucoup trop sur cet objet.

Disons un mot de votre comédie. J'ai beaucoup réfléchi sur les critiques que l'on a faites de l'*Égoïste* de Cailhava, et mon amitié inquiète les a appliquées à votre ouvrage comme s'il était déjà au théâtre. Il m'a semblé que la plus générale et celle qui avait le plus contribué à faire tomber la pièce, était qu'il avait fait de son principal personnage un homme noir, méchant, fripon et lâchement intéressé, se permettant tout pour remplir ses vues. Ce caractère a paru trop odieux, et a révolté. Les vices accessoires de l'*égoïsme* ont

1. L'apostrophe au soleil de Russie, primitivement placée dans le *Chant de l'Angleterre*, a disparu dans la version définitive.

2. L'amertume avec laquelle Thomas parle de ses sujets de plainte à l'égard de Voltaire, viendrait-elle de la connaissance qu'il aurait eue d'un cruel jeu de mots du patriarche : « C'est du gali-Thomas », disait-il pour exprimer du *galimatia*. — Cette opinion peu flatteuse de Voltaire sur le style de Thomas ne l'empêchait pas de compter l'auteur des *Éloges* parmi les personnages illustres qu'il célébrait. Le portrait de Thomas se trouvait dans « la chambre du cœur » de Ferney, dans le « canton des beaux esprits », à côté de Marmontel, l'abbé Delille, Raynal, Saint-Lambert, Chastellux et Tressan. (Lettre de Ferney, du 6 février 1780, publiée par les *Mémoires secrets*, tome XV, p. 51.)

fait disparaître l'*égoïsme* aux yeux des spectateurs, pour ne leur laisser voir qu'un homme abominable, plus digne de la justice des lois que de celle du théâtre. Je crois d'après cela que vous ne sauriez trop effacer de votre pièce toutes les nuances qui pourraient un peu trop approcher de celle-là ; comme son intrigue secrète pour éloigner sa sœur et pour lui nuire auprès de l'oncle. Tout bien pensé, j'ôterais ce petit ressort de l'intrigue, d'autant plus qu'il ne produit pas un grand effet.

Pour la même raison, s'il était possible de trouver à la fin du second acte un autre moyen d'épreuve pour la mère que le développement des vues intéressées de Soligny au moment de son mariage, je crois que cela serait mieux de toute manière. Je ne ferais pas plus de grâce à l'idée du couvent. La scène avec son valet, dans le second acte, où il compte d'avance tous les biens de son oncle, est dans le même cas. Il y a dans tout cela quelque chose d'un peu étranger qui ne va pas directement au sujet, et qui n'est point du tout nécessaire à l'intrigue générale. Je trouve aussi qu'il n'y a pas dans votre pièce assez de ces traits qui peignent d'une manière vive et plaisante l'*égoïsme* pur et sans aucun mélange de vice ni d'intérêt. Il paraît que c'est là surtout ce que le public désire et ce qu'il attend dans un pareil sujet.

Voici un exemple. Un officier suisse racontait très ingénument qu'étant à la chasse avec le roi, un des gardes tomba de cheval et se démit l'épaule. On engagea cet officier à le prendre dans son carrosse. Le malheureux souffrait beaucoup et jetait des cris épouvantables. L'officier peignait d'une manière très vive combien cet homme était tourmenté. On ne pouvait tenir à un tel spectacle. « Heureusement j'avais sur moi un flacon d'eau des Carmes, je le pris, je le tirai, et je l'*avalai tout entier*. » Ce trait fait toujours rire, parce qu'on s'attend que l'homme au flacon va soulager ce malheureux. Point du tout, le flacon est pour lui. Il vous faudrait, dans le cours de la pièce, beaucoup de traits de ce genre ou en mots ou en actions, comme Molière en a mis dans son *Avare*. Ceci, je crois, mérite que vous y pensiez sérieusement. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

J'ai vu à Paris M. Delille, beau-frère de M. de Monclar et votre compatriote. Il m'a donné de vos nouvelles, mais il m'a dit que vous n'étiez pas tout à fait détaché de votre ancienne passion du jeu. Quoi! aurez-vous toujours besoin de convulsions pour occuper votre âme, et courrez-vous toujours après des regrets? Quand pourrez-vous dire comme Horace :

Lenit albescens animos capillus[1].

J'ai exécuté votre commission auprès du créancier de votre dernier domestique, et je lui ai donné douze francs de votre part. Il a reçu avec beaucoup de reconnaissance cette marque de bonté. Nous n'avons pas encore reçu le ballot de riz qui, sans doute, court encore les mers.

CXVII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 24 septembre 1777.

J'ai vu hier, mon cher ami, à l'Opéra (car j'ai été à l'Opéra, moi qui n'y vais guère), le chevalier de Châtellux[2]. Je lui ai fait vos remerciements,

1. Ode XIV du livre III, vers 25.

2. François Jean, chevalier, puis marquis de Chastellux, né à Paris le 5 mars 1734, a fait une brillante carrière militaire pendant la guerre de Sept Ans et la guerre de l'Indépendance américaine. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux éclaircissements sur l'inoculation de la petite vérole*, 1764; *Essai sur l'union de la poésie et de la musique* (1765); *De la félicité publique* ou *Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*, 2 vol. 1772; traduction de l'*Essai sur l'Opéra*, d'Algarotte, 1773, des pièces de théâtre pour le château de la Chevrette : *Les Amants portugais*, *Les Prétentions*, et une imitation de *Roméo et Juliette*. Colla-

comme vous m'en aviez chargé. Il m'a dit que M. de Voltaire lui avait fait une réponse très obligeante sur vous et sur vos ouvrages qu'il connaît et qu'il estime. Si l'auteur de *Nanine* et de l'*Enfant prodigue* entend le *Personnel*, il y a apparence qu'il rendra encore plus de justice à vos talents. Cette lecture est très intéressante pour vous, et je vous conseille de ne pas négliger l'occasion de la faire[1].

Puisque vous ne pouvez lire votre pièce à Molière, lisez-la du moins à Sophocle, à Racine, à Virgile, à l'Arioste, à Swift, puisque vous aurez le bonheur de vous rencontrer avec eux. Je crois aussi que Térence pourrait bien être de cette compagnie, mais Térence avec un peu plus de cet esprit moderne qu'on ne connaissait pas trop de son temps; on soupçonne qu'il a écrit plusieurs scènes du Comte d'Olban et de la jeune fille de Philippe Hombert, comme aussi les scènes pathétiques et tendres de Lise et des deux Euphémons[2]. Enfin, mon cher ami, voyez l'impression que vous feriez sur tout ce monde là, et tâchez, s'il est possible, d'en tirer des conseils dont on a grand besoin quand on veut affronter ce monstre du public de Paris, que si peu de personnes ont eu l'art d'apprivoiser. Si la personne chez qui vous serez voulait vous dire à l'oreille une partie de son secret, vous seriez bientôt sûr de réussir.

Puisque j'ai commencé par vous dire que j'ai été hier à l'Opéra, il faut que je vous dise pourquoi. C'était la première représentation d'*Armide*[3], du chevalier Gluck. Toute la France y était, toute la France en style de Versailles, c'est-à-dire la Cour. Jamais plus magnifique et plus brillante assemblée. Je n'avais point de place, et je ne comptais pas y aller; heureusement, sur les cinq heures, M. Necker me donna un coin dans sa loge.

Je ne sais s'il est permis de dire, même tout bas, la vérité sur un objet qui aujourd'hui excite une guerre civile en France; mais cette musique eut peu de succès et fut très médiocrement applaudie. Les gens qui ne sont d'aucun parti, et il y en a bien peu, conviennent généralement que, de tous les ouvrages de ce musicien célèbre, c'est celui qui fait le moins d'effet. Il paraît qu'on lui préfère *Iphigénie*, *Alceste* et *Orphée*[4]. Mais cet opéra est soutenu par le Tasse, Quinaut, Mlle Guimard, Mlle Heinel[5], par un très beau spectacle, par quelques beaux morceaux de musique dans le premier et dans le cinquième actes, par la fureur de deux partis violents, dont l'un l'élèvera jus-

borateur assidu du *Mercure* et de l'*Encyclopédie*, Chastellux fut reçu à l'Académie française le 27 avril 1775, à la place de Châteaubrun. Il mourut à Paris le 22 octobre 1788.

1. Barthe, qui était à Genève au moment où il recevait cette lettre de Thomas, n'a pas « négligé l'occasion » de lire son *Homme personnel* à Voltaire ; mais il ne paraît pas avoir obtenu le succès que lui prédisait son ami, s'il faut en croire Grimm : *Correspondance littéraire*, octobre 1777.

2. Le comte d'Olban, Philippe Hombert et sa fille Nanine sont des personnages de *Nanine*; de même Lise et Euphémon père et fils sont les principaux rôles de l'*Enfant prodigue*, comédies de Voltaire.

3. *Armide*, opéra en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Gluck, a été créé à l'Académie de musique le 23 septembre 1777. *Armide* ne remporta qu'un demi-succès.

4. Ces trois opéras de Gluck ont été représentés : *Iphigénie en Aulide*, paroles de M. Rollet, d'après Racine, le 19 avril 1774 (une reprise le 11 janvier 1775 a mis le dénouement en action et ajouté des airs de danse); *Alceste*, paroles de Calsabigi, traduites par du Rollet, le 23 avril 1776; *Orphée et Eurydice*, paroles de Calsabigi, traduites par Moline, le 2 août.

5. Anne Heinel, née à Beyreuth le 4 octobre 1753, débuta à Paris, à l'Opéra, en 1768. Elle y obtint un succès prodigieux pour sa grâce, la noblesse de ses attitudes et l'habileté de sa danse. Elle ne connut que des triomphes pendant les quatorze années qu'elle passa à l'Opéra. Mariée à Gaétan Vestris, elle prit sa retraite en 1782, et mourut à Paris en 1808.

qu'au ciel, et l'autre le mettra au-dessous de tout, enfin par la curiosité inquiète et oisive des habitants de Paris à qui l'enthousiasme et le dénigrement sont nécessaires comme les spectacles et les soupers. Tout cela, probablement, attirera de la foule et procurera à l'ouvrage une célébrité qui, pour quelque temps du moins, tient lieu de succès.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Le riz sultan est arrivé. Je vous remercie de vos offres obligeantes et pour les manufactures de livres, et pour les manufactures d'étoffes. Je ne voudrais pas vous compromettre pour les premières, et je ne suis pas assez riche pour le luxe des secondes.

On donne ce soir la première représentation des *Cinq Soubrettes* de Laujon[1]. Je compte y aller.

On vous a trompé sur Chamfort. Il est bien vrai qu'il a prié le prince de Condé de le débarrasser de ses fonctions de secrétaire de ses commandements, parce qu'elles le gênaient et lui faisaient perdre un temps précieux, qu'il aimera mieux employer à faire des tragédies et des comédies; mais le prince lui a conservé son titre et son logement, et il est toujours à l'hôtel Bourbon. Il paraît que la calomnie est infatigable, et qu'elle réserve un trait pour chacun. Que faire? Le laisser tomber et poursuivre sa route.

J'ai vu jouer les *Cinq Soubrettes*. Elles sont tombées. On les a traitées avec une extrême rigueur, quoique ce ne soit pas une bonne comédie; mais il y avait de quoi mériter et obtenir quelqu'indulgence du côté de l'intrigue et de l'intérêt. Le parterre ressemble à une bête féroce qui rugit de joie quand elle a une victime à déchirer.

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, chez Madame Favre-Cayla[2] à Genève.

CXVIII. — *Barthe aux Comédiens français.*

Ce mercredi 14 janvier 1778.

Vous croyez, Messieurs, ne devoir pas attendre la réponse de M. de Voltaire sur la distribution des rôles de sa pièce, et vous avez l'attention de me demander la mienne une seconde fois. M. le marquis de Thibouville[3] vous y autorise expressément par une lettre. Je vous connais comme lui que, dans cette saison surtout, une quinzaine de jours est précieuse pour vous, Messieurs, pour le public et les auteurs des pièces nouvelles. Ces considérations et vos instances me décident.

J'étais résolu, vous le savez, Messieurs, d'attendre avec tout le respect dû à l'auteur d'*Irène*; j'ai même désiré que l'*Homme personnel* ne fût pas joué avant cette tragédie, et peut-être est-il également dangereux de paraître au théâtre avant ou après M. de Voltaire[4]. Aujourd'hui, je n'ai pas même le choix

1. *Les cinq Soubrettes* ou l'*Inconséquent*, comédie en cinq actes, de Laujon, avait été créée sur le théâtre du château de Chantilly, où cinq femmes de la plus haute naissance voulaient toutes jouer un rôle de soubrette. Représentée à la Comédie française, le 24 septembre 1777, cette pièce a été sifflée par le parterre.

2. Madame Favre Cayla, de Genève, est sans doute une parente de Madame Favre, de Marseille, dont il a été plusieurs fois question dans les lettres de Barthe.

3. Henri Lambert d'Erbigny, marquis Thibouville, était en correspondance continuelle avec Voltaire, qui le chargeait de toutes les négociations avec les Comédiens français. C'est comme mandataire de Voltaire que le marquis de Thibouville a expressément autorisé les Comédiens à représenter la nouvelle pièce de Barthe avant la tragédie d'*Irène*. Né à Paris en 1710, le marquis est l'auteur de : *Thélamire*, tragédie (1739), *Le Danger des passions* (1758), *Réponse d'Abeilard à Héloïse*, héroïde (1758), *l'Ecole de l'amitié*, roman (1767), et de proverbes en trois actes et en vers : *Qui ne risque rien n'a rien*, et *Plus heureux que sage*, 1772. Il est mort à Rouen en 1784.

4. Bachaumont est bien informé quand il écrit, à la date du 20 février 1778 :

d'un de ces deux partis. Je me résigne donc et vais vous livrer les rôles de l'*Homme personnel*[1]. Il est des moments où il faut savoir s'exécuter, s'oublier pour les autres. C'est ce que j'ai voulu prouver dans cette comédie, et vous voyez que je prêche d'exemple. Car la juste impatience du public pour une pièce nouvelle de M. de Voltaire ne peut que nuire infiniment à la mienne. Je le sens, et j'ai le courage de souscrire à ce que vous me proposez. J'espère au moins que cette démarche ne sera pas désapprouvée par l'homme du monde à qui la littérature française, le théâtre, vous, Messieurs, vos prédécesseurs, vos successeurs, la nation et la postérité doivent le plus[2].

J'ai l'honneur d'être très parfaitement votre très humble et très obeissant serviteur.

BARTHE.

Je remercie en particulier Messieurs Préville et Molé des peines que cette affaire-ci leur a données.

CXIX. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce dimanche 8 novembre [1778?].

Je ne compte pas, mon cher ami, partir demain pour Marly comme je l'espérais. J'ai trouvé en arrivant mes appartements d'en haut inondés d'eau, et on y fait des réparations nécessaires qui me retiendront à Paris quelques jours de plus. On me fait espérer que tout sera fini jeudi. Alors nous pourrions partir le jeudi au soir, ou le vendredi au plus tard. Je suis très fâché de ce nouveau retard, et j'aimerais bien mieux retourner à la campagne avec vous et le *Czar*.

Pardon, mon cher ami, de ce délai. Je vous embrasse.

En restant à Paris encore quelques jours, je vous laisse des plaisirs de plus et des plaisirs sont quelque chose.

CXX. — *Thomas à Barthe.*

A Marly, ce samedi 29 mai 1779.

Si vous n'avez rien de mieux à faire, mon cher ami, si dans ce moment il n'y a point à Paris quelques charmes piquants qui vous intéressent, si les opéras du Chevalier Gluck et surtout les prodiges de la nouvelle *Iphigénie*[3] ne vous attachent point trop, si vous pouvez sans ennui supporter un désert,

« M. Barthe se presse de faire jouer sa comédie de l'*Homme personnel*; elle est annoncée pour aujourd'hui, quoique les Comédiens ne soient pas trop prêts. L'auteur craint d'être arrêté dans ses succès par la tragédie de M. de Voltaire. » (*Mémoires secrets*, tome XI, p. 110.)

1. *L'Homme personnel*, comédie en cinq actes, en vers, a été créé le 21 février 1798, à un moment où, comme lors des représentations de la *Mère jalouse*, Barthe et Thomas n'avaient pas occasion de s'écrire. Cette fois, ce fut pour Barthe une véritable déroute. Consulter sur cette pièce : Bachaumont, *Mémoires secrets*, tome XI, p. 117; *Almanach des Muses*, 1779, p. 294; La Harpe, *Cours de littérature*, tome X, p. 365; Grimm, *Correspondance littéraire*, février 1776; *Journal de Paris*, tome V, p. 286 et 374; *Année Littéraire*, 1778, tome II, p. 289; Villemain, *Cours de littérature française*, tome II, p. 164; Barbier et Désessarts, *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, 1808, tome II, p. 196.

2. Voltaire n'a pas eu à prendre ombrage des représentations de l'*Homme personnel*, car lorsque la Comédie donne son *Irène*, le 16 mars 1778, la pièce de Barthe était déjà oubliée. Il est vrai qu'*Irène* disparut bien vite à son tour. C'est à une de ces représentations, le 30 mars 1777, que Voltaire, reconnu dans la salle, fut acclamé et couronné de lauriers.

3. *Iphigénie en Tauride*, quatre actes, paroles de Guillard, musique de Gluck, représentée avec grand succès à l'Académie royale de Musique, le 18 mai 1779.

une table plus que médiocre, une chambre sans dorure, sans papiers de la Chine, sans bronze doré, sans ottomane, sans boudoir, sans estampes voluptueuses; si l'absence de tout cela ne vous effraie pas trop, il y a deux personnes à Marly qui vous recevront avec grand plaisir, et qui jouiront avec reconnaissance des quinze jours que vous voudrez bien leur accorder.

La Cour nous a abandonnés, et nous sommes redevenus solitude. Nos promenades sont belles, notre verdure très riante et dans sa plus grande fraîcheur. Nous pouvons nous parer de ce que la nature nous donne, au défaut de tout le reste, et la nature est encore quelque chose, surtout pour un poëte. Venez ajouter de beaux vers à ceux que vous avez déjà faits, et rendez-nous Ovide[1] en le surpassant, ou le corrigeant, et surtout en le rendant moral.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CXXI. — *Thomas à Barthe.*

A Marly, ce 25 juin 1779.

Je suis bien sensible, mon cher ami, à l'intérêt que vous voulez bien prendre à l'état de ma sœur. Il est toujours à peu près le même, elle a quelques intervalles, mais elle souffre beaucoup. Hier, elle a été dans une situation très pénible toute la journée, ce que j'attribue à l'orage qui était en l'air et qui agite beaucoup les malades. Cette nuit-ci, les douleurs se sont renouvelées avec violence, et elle est ce matin dans un prodigieux abattement. Tout cela m'inquiète et me tourmente.

Le médecin de Saint-Germain, qui vient assez souvent, est un homme instruit, mais la nature en sait plus pour faire du mal que les médecins pour le réparer. En vérité, c'est une science de peu de secours. M. Giraud est venu passer ici la journée du mardi, il a beaucoup de zèle et d'amitié, mais tout cela ne guérit pas. Je quitterai Marly dès que ma sœur pourra le quitter; mais quand cela sera, je n'en sais rien, ni ne puis le prévoir.

J'ai fait ce que je vous avais mandé pour M. Bellanger. Dès le lendemain, j'ai écrit et j'ai envoyé le mémoire. Mais, n'en déplaise à M. le Comte d'Artois et à sa plaisanterie, sa recommandation en vaudra cent comme la mienne.

Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse. Mille remerciements de l'extrait que vous avez pris la peine de faire pour Mademoiselle Moreau[2]. Pour moi, je ne fais rien du tout.

CXXII. — *Thomas à Barthe.*

Ce vendredi 9 juillet [1779], à Marly.

Je vous remercie, mon cher ami, de l'intérêt que vous prenez à la santé de ma sœur. Elle est beaucoup mieux, et la maladie est à peu près guérie, il ne lui reste plus maintenant qu'à guérir des remèdes et à réparer sa faiblesse qui est extrême. Elle n'a pas la force de marcher et a une jambe sur laquelle elle ne peut se soutenir. Voilà bientôt cinq semaines qu'elle est dans cet état. Je n'avais point quitté Paris, et n'étais pas venu chercher la solitude et la

1. Barthe, découragé par le peu de succès de sa dernière comédie, paraît renoncer au théâtre, et commence un poème sur l'*Art d'aimer*, d'après Ovide. Ce n'est pas une traduction, mais une sorte d'adaptation à la mode du jour des conseils et des observations du poète latin. Barthe voulait unir l'art de séduire à l'art de plaire, pour apprendre aux amoureux à garder leur conquête. Ces adaptations de l'*Ars amatoria* d'Ovide étaient à la mode dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

2. Barthe avait envoyé au *Journal de Paris* un compte rendu des *Contes orientaux ou les Récits du sage Caleb, voyageur persan.* Paris, Mérigot le jeune, 1779, in-12.

campagne dans cette espérance ; mais il faut se soumettre à la nécessité. *Ducunt volentem fata ; nolentem trahunt*[1].

Voilà l'histoire des hommes et de leurs projets. Ce poëme se fera ou ne se fera pas ; il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu ou aux événements, qu'il est impossible ni de prévoir, ni de combattre. Heureusement, ma fièvre de gloire est fort calme ; l'accès est passé, et tout contribue à l'éteindre.

C'est à Mademoiselle Moreau à sentir les fureurs de la gloire, à elle qui en est à sa première brochure, à elle qui vient d'être louée dans le *Journal de Paris*[2], et qu'on se montre dans les rues de La Rochelle quand elle passe. Mais moi, mon cher ami, j'ai vu le fantôme de près, je l'ai touché, et il est disparu. J'ai lu votre extrait avec grand plaisir ; il est fait d'une manière agréable et assorti au sujet. Je ne m'étonne point qu'il ait réussi et fait réussir l'ouvrage. Je n'en ferai pas tant. J'ai à peine le courage de travailler pour le *Mercure*. Je perds tous les jours de mon activité pour le travail.

Pour vous, sans doute, vous êtes occupé de votre troisième chant[3]. Vous en pouvez faire un morceau très piquant ; vous n'avez qu'à être vous-même, et à verser là l'expérience et les idées de votre vie entière.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

CXXIII. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 15 août [1779].

Mon cher ami, depuis dix à douze jours, je me promets de vous écrire, je diffère sans cesse. Je dois vous connaître ; les lettres vous intéressent peu ou même vous ennuient souvent ; il faut les lire, il faut répondre ; l'un est quelquefois un plaisir, l'autre toujours une peine. D'ailleurs, vous le dirai-je ? Je crains de vous affliger. Je ne puis dire comme Ovide :

« Triste, je n'aimais pas, j'avais besoin d'aimer ».

Au contraire, j'aime et j'ai besoin de l'être. Vous savez être heureux sans moi ; combien j'ai senti de fois que je ne pouvais l'être sans vous ! Les plus beaux jours de l'année, vous les passez dans la plus belle des solitudes, dans les jardins de Marly, vous occupant du *Czar*, et fort peu de votre ami qui, à la vérité, aime le monde, ses soupers, ses vains plaisirs, n'est pas indifférent pour les femmes, est plus que jamais passionné pour la musique, mais qui nulle part n'est aussi bien qu'auprès de vous.

Je comptais sur un prochain retour, vous m'aviez fait espérer en partant que vous seriez encore à Paris dans une quinzaine ; vous ne tenez point parole. J'ai voulu plusieurs fois vous aller joindre, et je me refuse à cette douce idée, je ne sais trop pourquoi. Il ne me suffit pas apparemment d'être reçu avec quelque plaisir, avec cette bonté qui n'est pas une des moindres vertus ; j'ai besoin d'être appelé ou attendu par l'amitié. Au reste, si vous êtes heureux comme je l'imagine, si vous avez retrouvé pour le travail votre ardeur première, si ce poëme avance, si vous n'en êtes plus distrait par des

1. Sénèque, *Épîtres*.

2. Le *Journal de Paris* du 25 juin 1799 contient un article très élogieux sur les *Contes orientaux* de Mademoiselle M... Cet article n'est pas signé ; mais il est de Barthe. « Ceux qui aiment les *Contes*, et qui aiment aussi la morale, mais la morale sensible, mise en action, parée des grâces les plus séduisantes du style, doivent lire les *Récits du sage Caleb*,... etc. » Le critique y découvre « un mélange heureux de fiction et de philosophie, une raison éloquente, douce, persuasive, un tissu d'événements vraisemblables, quoiqu'un peu extraordinaires quelquefois, et liés avec art pour faire goûter des vérités utiles... »

3. Troisième chant de l'*Art d'aimer*. Un fragment en a été publié dans l'*Almanach des Muses* de 1810, p. 105.

inquiétudes fraternelles, et si la santé de Mademoiselle Thomas est toujours meilleure, je suis moins à plaindre, je suis à peu près consolé !

Car vous devez au moins me rendre cette justice; vous devez sentir que je prends à vos succès, à votre gloire, l'intérêt le plus vif et le plus sincère. Vos talents m'ont donné de douces jouissances. Je défie La Rochefoucauld et votre cher Tacite d'y rien démêler dont j'aie à rougir et qui altère un moment l'estime dont j'ai le droit de m'honorer moi-même.

Mon cher ami, si pour l'ouvrage dont je m'occupe actuellement, vous formiez la dixième partie des vœux que j'ai formés tant de fois pour ce poëme qu'il ne faut plus quitter, qu'il faut finir, je serais plus heureux, je jouirais du moins d'un sentiment très doux, à défaut de la gloire qui peut m'échapper. Adieu ; des nouvelles, je vous prie, de Mademoiselle votre sœur. Je n'ai pas vu M. Giraud[1], depuis longtemps, et peut-être, si j'en avais par lui, ne recevriez-vous pas ce triste billet.

J'ai vu de vous une lettre à M. Dusaulx[2] qui est trop belle, pleine de pensée et d'éloquence. J'en ai conclu que Mademoiselle Thomas se portait bien ; si elle était encore malade, vous n'auriez pas écrit une lettre pareille.

L'extrait des *Contes Orientaux* a été remis en mains propres à Panckoucke ; il a promis de le faire paraître avant la fin du mois[3].

Je vous prie de me réserver un billet ou deux pour la séance du 25[4].

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas de l'Académie française à Marly-le-Roi, près le Château, par Saint-Germain-en-Laye.

(A suivre.) M. Henriet.

1 Le médecin de Saint-Germain-en-Laye qui soigne Anne-Rose Thomas, et dont il a été question dans la lettre CXXI.

2. Jean Dusaulx, né à Chartres le 28 décembre 1728, destiné d'abord à la magistrature, acheta une charge de commissaire des guerres auprès de la Gendarmerie royale. Il contracta dans le désœuvrement des garnisons l'habitude du jeu, dont le dévouement d'un ami parvint à le guérir. Cet incident inspira à Dusaulx un bon ouvrage : *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, 1779. C'est probablement de ce travail que Thomas l'a félicité. D'ailleurs tous deux étaient en relations épistolaires. Membre de l'Académie de Nancy, Dusaulx a donné une traduction très estimable des *Satires de Juvénal*, et un *Discours sur les satiriques*. Entré en 1776 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il écrivit en 1790 : *De l'insurrection parisienne et de la prise de la Bastille* ; en 1798 : *De mes rapports avec J.-J. Rousseau*. Il mourut le 16 mars 1799.

3. L'extrait que Thomas a écrit sur les *Contes orientaux* de Mlle Moreau a été publié sous l'initiale T... dans le *Mercure* de septembre 1779 (p. 58). Il est recueilli au tome IV des *Œuvres complètes*, p. 5.

4. A la séance de l'Académie du 25 août 1778 a été inauguré le buste de Voltaire par Houdon. Le sujet proposé pour le prix de poésie est un ouvrage à la louange de Voltaire. Enfin, au cours de l'*Éloge de Crébillon*, que d'Alembert a lu, il a fait des allusions à la perte récente que la France venait de faire.

UN ARTICLE INÉDIT DE SAINTE-BEUVE SUR BÉRANGER

Le 5 mai 1857, quelques hommes de lettres de Boston et de Cambridge (États-Unis) — parmi lesquels se trouvaient John Lothrop Motley, Oliver Wendell Holmes, Emerson et Longfellow — fondèrent la revue littéraire *The Atlantic Monthly*, et choisirent comme rédacteur en chef James Russell Lowell, poète, critique, professeur de français et d'espagnol à l'Université Harvard, et plus tard ambassadeur des États-Unis, d'abord à Madrid, puis à Londres. Le premier numéro de la nouvelle revue parut en novembre 1857. Vers la même époque, Lowell reçut de Sainte-Beuve un article sur Béranger; il traduisit cet article en anglais, et publia sa traduction sous le voile de l'anonyme[1] dans le quatrième numéro de l'*Atlantic Monthly* (février 1858). Le manuscrit de Sainte-Beuve, composé de onze feuilles de papier à lettres, resta la propriété de Lowell jusqu'à la mort de ce dernier en 1891, date à laquelle il passa entre les mains de Charles-Eliot Norton; celui-ci, en 1908, le légua, avec d'autres manuscrits autographes, à la Bibliothèque de l'Université Harvard, où il se trouve actuellement (Norton Collection 010). La première feuille du manuscrit porte de la main de Lowell la remarque suivante : « Handwriting of Sainte-Beuve ».

Sainte-Beuve publia en tout quatre articles sur Béranger. Dans le premier[2], écrit en 1832, au moment où l'auteur du *Roi d'Yvetot* et du *Vieux Sergent* était à l'apogée de sa gloire, le critique ne tarit pas d'éloges sur le chansonnier. En juillet 1850, Sainte-Beuve change de ton[3]. Cette fois, il va juger Béranger « sans le surfaire, sans le flatter, et en le voyant tel qu'il est. Nous avons tous, presque tous, autrefois, professé pour Béranger plus que de l'admiration, c'était un culte. » Tout en admettant que le poète et l'homme ont de belles qualités, Sainte-Beuve tient à refaire le portrait vieux déjà de dix-huit ans (le modèle et le peintre ont changé). Il tient surtout à préciser les défauts du poète : une exécution souvent lâche, des obscurités, un abus de la gaudriole, trop de déclamation, de recherche, de mauvais vers, du prosaïsme, des expressions vagues et communes, des chansons pénibles, rocailleuses et dures. « Résumé : Béranger, comme poète, est un des plus grands, non le plus grand de notre âge. » Il est inutile de dire que ce jugement est beaucoup plus sain que les louanges

1. De 1857 à 1870, tous les articles de l'*Atlantic Monthly* parurent sans nom d'auteur.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1832, p. 534-557.
3. *Causeries du lundi*, t. II, p. 286-308.

excessives contenues dans l'article de 1832. Le 17 juillet 1857, le lendemain de la mort de Béranger, Sainte-Beuve inséra dans *Le Moniteur* une courte notice sur le chansonnier national. Dans ces six pages le critique parle peu des poésies de Béranger; il loue particulièrement l'homme, son caractère, son bon sens, sa probité, la modération de ses mœurs et de ses goûts, son patriotisme et son obligeance. Enfin, le 11 novembre 1861[1], en traitant de la correspondance de Béranger, récemment publiée, après avoir constaté que « la popularité de Béranger a commencé visiblement à décroître », après avoir expliqué les causes de cette décroissance, Sainte-Beuve, se fondant sur la correspondance même de Béranger, fait du poète un des portraits les plus sympathiques et les plus équitables qui soient jamais sortis de la plume d'un critique.

L'article inédit que nous publions ci-dessous, — celui dont Lowell fit la traduction en 1858, — sert de complément aux quatre articles dont nous venons de parler. Il contient, outre la seule biographie complète de Béranger par Sainte-Beuve, des remarques intéressantes sur les funérailles du poète, sur ses parents, sur ses amours et ses haines, sur ses vues politiques, sa religion et sa bonté d'âme. Comme cet aperçu de la vie et des œuvres du chansonnier était destiné à des étrangers supposés connaître superficiellement la littérature et l'histoire de France, le critique le fit aussi compréhensif et détaillé que possible.

RICHMOND LAURIN HAWKINS.

Béranger.

« Béranger est certainement le poète le plus populaire qu'il y ait jamais eu en France; on s'en est bien aperçu au moment de sa mort et depuis. Il avait cessé de rien publier depuis l'année 1833, époque où il donna ses dernières chansons. Lorsqu'il mourut, le 16 juillet 1857, il y avait donc vingt-quatre ans qu'il se taisait. Il avait bien, dans l'intervalle, paru un moment à l'Assemblée nationale après la Révolution de Février 1848, mais c'avait été pour s'en retirer presque aussitôt et pour donner sa démission. Malgré ce long silence et cette retraite dans laquelle il semblait un peu oublié, dès qu'on apprit sa maladie dernière et que sa vie était en danger, l'intérêt ou, pour mieux dire, l'anxiété publique se réveilla ; dans les rangs du peuple, dans les classes les plus humbles de la société, on se mit à s'interroger sur son compte, à se demander de ses nouvelles jour par jour ; sa maison était assiégée de visiteurs ; à mesure que le mal croissait, la foule affluait, inquiète, comme attentive à ses derniers soupirs. Le gouvernement, en mettant la main sur ses obsèques et en déclarant la solennité de ses funérailles aux frais de l'État, put bien prendre une pré-

1. *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 165-208.

caution sage afin d'interdire tout prétexte de trouble, mais il répondit aussi à un sentiment public, populaire ; en voyant les honneurs rendus à ce simple poète avec autant d'éclat que si c'eût été un maréchal de France, en voyant cette pompe militaire extraordinaire (en France la pompe militaire est le grand signe respectable et se mêle à tout ce qu'on veut honorer), personne dans la population ouvrière ne s'étonna, et il sembla à tous qu'on ne rendait à Béranger que ce qui lui était dû.

« Et depuis lors, ce n'a été dans les journaux français et dans la presse qu'une suite d'hymnes à la mémoire de Béranger, hymnes à peine interrompues et tempérées par quelques jugemens plus froids et plus rassis. On s'est mis à publier ses bienfaits cachés, ses dons, je ne dirai pas ses *aumônes*, car quand il donnait il ne voulait pas que cela eût le caractère d'*aumône*, mais d'une généreuse assistance fraternelle. On a imprimé nombre de ses lettres. Un de ses disciples a publié sous le titre de *Mémoires de Béranger* le souvenir de ses conversations ; ce même disciple, autrefois simple artisan (cordonnier de son métier, je crois), M. Savinien Lapointe, a composé *Le Petit Évangile de la jeunesse de Béranger*. M. de Lamartine, dans un *Entretien* de son *Cours familier de Littérature*, a consacré deux cents pages à raconter, à expliquer Béranger, et il a rappelé des conversations curieuses qu'il avait eues avec lui dans les circonstances politiques les plus critiques de la Révolution de 1848. Enfin, chacun à l'envi s'est mis à développer et à amplifier la mémoire du chansonnier national, le traitant comme on avait fait de Socrate, relevant tous ses apophthegmes, restituant les dialogues où il avait figuré, allant même au delà, poussant avec lui jusqu'à un commencement de légende, et se préparant évidemment à canoniser en lui un des saints du calendrier de l'avenir.

« Qu'y a-t-il de fondé en tout cela? Qu'y a-t-il de légitime et d'excessif? Béranger lui-même semble avoir voulu réduire les choses à leur juste proportion, en laissant après lui, et tout prêts pour la publication, deux volumes : l'un, un Recueil de ses *dernières poésies et chansons* écrites dans la retraite depuis 1834 ; l'autre, une notice développée exposant les circonstances décisives de sa vie de poète et de politique, et intitulée : *Ma Biographie*.

« Le Recueil des *dernières chansons*, disons-le tout d'abord, n'a pas répondu à l'attente. En les lisant, il est sensible que le poète a vieilli, qu'il est fatigué. Il se plaint à tout moment qu'il n'a plus de voix, que l'*arbre est mort*, que l'*écho* même *des bois ne lui répond qu'en prose*, que la source des vers est tarie. Il dit spirituellement :

« S'il fait encor marcher l'horloge,
« Le Temps ne la fait plus sonner.

« Et, par malheur, il a raison. On trouverait encore çà et là de jolies intentions, de courts passages heureux, des coins riants de nature : mais l'obscurité, la dureté de l'expression, le *tiré par les cheveux* de

l'idée gâtent à tout moment cette lecture et enlèvent tout charme. Les pièces qu'on avait beaucoup vantées à l'avance, et qui célèbrent quelques-uns des instans les plus inspirateurs de la carrière de Napoléon, son *baptême*, son *horoscope* tiré par une Égyptienne, etc., n'ont ni éclat ni lumière. Le prophète n'est pas enivré, et il manque d'enthousiasme. Sur Napoléon, Victor Hugo a fait mieux que cela incomparablement. Et quant aux chansons proprement dites de ce dernier Recueil, il y a, à l'heure qu'il est, en France, nombre de chansonniers (Pierre Dupont, Nadaud) qui ont la facilité, le brillant, la verve de la jeunesse et qui auraient de quoi triompher sans peine de cette élévation cherchée et pénible du Béranger final, si on s'avisait d'instituer une comparaison. On a beau dire, la jeunesse est la jeunesse : faire des vers et surtout des chansons quand on est vieux, c'est vouloir danser encore, c'est vouloir faire des voltiges en cavalcadant. On n'en vient pas à bout à son honneur. Anacréon, je le sais, y a réussi : en français, avec la rime et le refrain (cette double chasse aux papillons), il paraît que c'est plus difficile.

« Mais en prose, mais dans sa *Biographie*, Béranger tout entier, le Béranger du bon temps, l'homme de finesse, de verdeur et de sens, se retrouve, et c'est plaisir de le suivre dans le récit de cette vie qu'on ne savait jusqu'ici qu'imparfaitement. Il est né le 19 août 1780 à Paris, et il se glorifie d'être né Parisien, disant que « Paris n'avait pas attendu notre grande Révolution (de 1789) pour être la ville de la liberté et de l'égalité, et la ville où le malheur rencontre peut-être le plus de sympathie ». Il vint au monde chez un tailleur, son bon vieux grand-père, dans la rue Montorgueil, rue des plus bruyantes, très connue par ses restaurateurs et la quantité d'huîtres qu'on y consomme. « A me voir naître, dit-il, dans une des rues les plus sales et les plus bruyantes, qui eût pensé que j'aimerais tant les bois, les champs, les fleurs et les oiseaux? » Béranger aima en effet les bois, les fleurs et les oiseaux, mais il les aima toujours, comme le prouvent ses poésies, en Parisien et en enfant de la rue Montorgueil ; une closerie riante, autant de fleurs et de haies qu'il y en a à la *Closerie des lilas*[1], un jardinet, un courtil entouré de pommiers, un sentier fleuri le long des blés, cela lui suffit ; sa muse, on le voit, n'a jamais voyagé, n'a jamais plané, n'a jamais embrassé pour premiers horizons les Alpes, l'océan, les vastes campagnes. Lamartine, né aux champs et dans toute la richesse de l'antique vie patriarcale et rurale, a raison de lui opposer et de mettre en contraste ses premiers instincts de poète à lui, et de lui dire : *Je suis né parmi les pasteurs ; et vous, vous êtes né parmi les citadins, parmi les prolétaires.* Béranger aima la campagne comme on l'aime à Paris le dimanche, dans les promenades hors des faubourgs. Quelle différence avec Burns, cet autre poète populaire, auquel on l'a quelquefois comparé. Mais, en revanche,

1. Jardin et guinguette d'été où l'on danse.

Béranger aimera sincèrement le peuple des villes, l'artisan, l'ouvrier spirituel, industrieux, plein d'élan et même d'imprudence, passionné, au cœur prompt, martial, à l'idée libre et aventureuse : il l'aimera dans ses défauts même, il l'assistera dans ses misères, il le consolera par ses chansons Il aime avant tout la rue ; et la rue le lui rendra.

« Son père était un homme léger, dissipé, ayant essayé de bien des métiers, et visant à sortir des rangs du peuple sans en avoir les moyens. Sa mère était une jolie personne, ouvrière, modiste, une pure grisette, que son père épousa pour sa gentillesse, qui se sépara de son mari après six mois, et qui n'eut jamais aucun souci de son enfant. Le petit Béranger, venu au monde péniblement et avec le forceps, envoyé en nourrice et oublié durant plus de trois ans aux environs d'Auxerre, manqua des soins maternels ; on peut dire qu'il n'eut pas de mère. Sa muse s'est toujours ressentie de cette privation du sourire maternel. Le sentiment de famille n'y est pas seulement absent, il y a été quelquefois offensé.

« Revenu à Paris auprès de ses grands-parents, mis plus tard en pension dans le faubourg Saint-Antoine, d'où il vit prendre la Bastille au 14 juillet 1789, il faisait de premières études très irrégulières ; il n'apprit jamais le latin, ce qui l'a toujours beaucoup préoccupé, rougissant plus tard de ne pas le savoir et le rappelant sans cesse au point de faire croire qu'il s'en vantait quelquefois. Le fait est que ce manque d'éducation classique dut être sensible à Béranger plus qu'à personne, à Béranger poète d'étude, de combinaison, d'allusions et de finesse jusque dans ses gaietés, poète délicat et qui est de l'école de Boileau et d'Horace.

« Cette pension même où on l'avait mis était trop pour le peu de moyens de son père. On l'en retira et on l'expédia en Picardie, à Péronne, auprès d'une tante qui y tenait une auberge dans un faubourg, à l'enseigne de l'*Épée royale*. Ce fut auprès de cette personne excellente et d'un esprit supérieur à sa condition, qu'il commença à se former par de bonnes lectures d'auteurs français. Son intelligence ne se formait pas moins par le spectacle des événemens qui se déroulaient sous ses yeux, la Terreur, l'invasion des armées coalisées, le bruit du canon qu'on entendait à cette frontière. Il y prit des impressions de *patriotisme* qui furent de tout temps prédominantes chez lui, et qui se réveillèrent dans toutes les crises décisives, de manière à faire taire même et à éclipser momentanément les autres sentimens qu'il nourrissait et qui lui étaient un peu moins chers.

« *Cet amour de la patrie*, dit-il en y insistant, *fut la grande, je devrais dire l'unique passion de ma vie*. C'est cet amour qui l'inspire le mieux comme poète ; l'amour de la *patrie* et aussi de l'*égalité*. Par dévouement pour ces deux grands objets de son culte, il consentira même à ce que la statue de la *liberté* soit voilée quelquefois, quand il y a nécessité. Que la France soit grande et glorieuse, et qu'elle ne cesse pas d'être démocratique, de marcher vers une démocratie de

plus en plus équitable et favorable à tous, tel est le vœu et le programme de Béranger.

« Il va jusqu'à dire qu'il prit dès son enfance Voltaire en aversion, presque en haine, à cause de l'insulte qu'il fit au patriotisme dans son fameux poème de *Jeanne d'Arc*, et que depuis, même en reconnoissant toutes ses admirables qualités et ses services rendus à la cause de l'humanité, il ne put jamais revenir pour lui à un goût un peu vif. C'est là une singularité piquante, si Béranger ne l'exagère pas un peu. C'est presque une ingratitude : car Voltaire est un de ses maîtres les plus voisins et les plus directs; il y a même une troisième passion qui, avec celle de la *patrie* et de l'*égalité*, se dispute le cœur de Béranger et qu'il partage en propre avec Voltaire, c'est la haine, je n'oserai dire, du christianisme, mais de l'hypocrisie religieuse, de la *tartuferie* jésuitique. Ce que Voltaire a fait dans une quantité de pamphlets, de facéties, de diatribes philosophiques, Béranger l'a fait en chansons; il a donné le refrain, et avec le refrain la vogue, aux attaques et moqueries anti-religieuses de l'autre; il les a mises sur son violon et les a rendues chantantes avec le *crin-crin* de son archet. Béranger n'a été, à cet égard, que le ménétrier de Voltaire.

« Tant de chansons hardies contre les hypocrites, les *Révérends pères* et les tartuffes en honneur sous la Restauration, des chansons même qui s'attaquent plus haut et qui sont d'une verve bouffonne étincelante, telles que *le Bâtard du Pape*; — de belles chansons patriotiques telles que *le Vieux Drapeau*; — de belles chansons égalitaires et humanitaires telles que *le Vieux Vagabond* : — ce sont les trois maîtresses branches qui s'unissent et se tressent pour former la couronne poétique de Béranger dans son bon temps; et toutes trois prennent racine dans une passion chez lui profonde et vivace : haine de la superstition, — amour de la patrie, — amour de l'humanité et de l'égalité.

« Sa tante de Péronne était dévote, et quand il faisait de l'orage, elle recourait à toutes sortes de pratiques, signes de croix, eau bénite. Un jour, le tonnerre tomba près de la maison et renversa le jeune Béranger qui était sur le pas de la porte. Il fut quelque temps sans connoissance; on le croyait mort. Son premier mot, en reprenant ses sens, fut de dire à sa tante : *Eh bien! à quoi sert ton eau bénite?*

« Il acheva à Péronne le cours très irrégulier de ses études dans une espèce de prytanée, d'école primaire qu'y avait fondé un philanthrope de la ville. Pendant le Directoire, il y eut ainsi par toute la France des essais d'institutions libres pour la jeunesse, formées d'après des plans plus ou moins raisonnables ou bizarres par des hommes qui s'étaient nourris de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau et qui inventaient des variations sur son système. Béranger, au sortir de cette école, fut placé chez un imprimeur de la ville et il y devint ouvrier typographe et compositeur, ce qui l'a fait souvent comparer à Franklin, — comparaison dont il n'est pas indigne par son amour

pour les progrès du genre humain et par le tour piquant et ingénieux qu'il savait donner au bon sens.

« De son premier métier de typographe, Béranger garda toujours un grand souci de la langue, de la grammaire ; il y insistait, dans ses conseils aux jeunes gens, plus qu'il n'était naturel, ce semble, à un poète populaire ; il exagérait même un peu et pouvait sembler *puriste*.

« Le père de Béranger reparut tout d'un coup sous le Directoire et réclama son fils ; il l'emmena à Paris. Ce père s'était lié en Bretagne avec des royalistes ; il était devenu intendant dans la maison de la comtesse de Bourmont, mère du fameux Bourmont qui fut plus tard maréchal de France et ministre de la guerre. Bourmont, alors très jeune, venait lui-même à Paris pour conspirer et chercher à ramener les Bourbons. Le père de Béranger était mêlé jusqu'au cou dans ces intrigues et fut même traduit en jugement lors de la découverte d'une des nombreuses conspirations qui se succédaient alors. Il fut acquitté, faute de preuves suffisantes. Il était le banquier, le procureur d'argent du parti, triste banquier : on entrevoit, par le récit du fils, quel vilain métier faisait en ce moment son père. Voir de si près des intrigants politiques, des royalistes aux expédients et aux abois, des aventuriers qui ne reculaient devant aucun moyen, même celui de la *machine infernale*, ne disposait pas le jeune homme imbu de sentimens républicains à en changer, et cette initiation aux secrets du parti n'était pas propre à lui inspirer du respect pour la future Restauration bourbonienne. Il avait trop vu de bonne heure les choses et les gens dans les coulisses. — Son père, par suite de ses fausses opérations, fit une faillite qui remplit de douleur et couvrit de rougeur et de honte son jeune fils, réduit dès lors à la misère.

« Il avait vingt ans, il eut du courage, de l'espérance ; il faisait des vers, et il en faisait sur toutes sortes de sujets, sérieux, religieux, épiques et tragiques. Un jour de plus grande détresse, il fit un paquet de ses vers les meilleurs et les adressa, avec une lettre où il exposait sa triste situation, à Lucien Bonaparte, frère de Napoléon. Lucien aimait la littérature et se piquait d'écrire, de versifier. Il goûta les essais du jeune homme, le fit venir, lui donna des conseils, et, comme il était membre de l'Institut, il fit cadeau au poète naissant du traitement de 1000 ou 1200 francs qu'il touchait en cette qualité. C'était le premier pas de Béranger hors de la misère où il était tombé depuis quelques années, et c'était à un Bonaparte qu'il devait ce bienfait, au Bonaparte le plus républicain de la famille. Il en fut toujours reconnoissant et à Lucien, et un peu à tous les Bonaparte en général.

« Placé comme simple employé dans les bureaux de l'Université par la protection de l'académicien Arnault, ami de Lucien, Béranger vécut gaîment dans les six dernières années de l'Empire ; il sut éviter la conscription et ne point porter le fusil : il se réservait plus tard de chanter la gloire militaire, mais ne se souciait pas d'y mettre la main comme soldat. Il fut reçu d'une société chantante, appelée le *Caveau*,

dont les membres étaient tous des chansonniers et de bons vivans, Désaugiers en tête, le roi des fous et des chansonniers vraiment gais. Béranger, dès son entrée au *Caveau*, lutta avec avantage avec Désaugiers, mais, au fond de sa gaieté, il y avait un sérieux et une pensée qui perçaient déjà. Il fit sa célèbre chanson *le Roi d'Yvetot*, où, en faisant la caricature de ce petit roi *pour rire*, de ce roi en bonnet de coton, pareil à Sancho Pança dans son île, il semblait faire une légère satire du grand Empereur conquérant.

« L'Empire tomba, et Béranger hésita quelque temps à prendre parti contre les Bourbons nouveaux-venus : ce ne fut qu'après la bataille de Waterloo et la seconde rentrée de Louis XVIII à la suite des armées coalisées qu'il commença à sentir la passion patriotique s'échauffer en lui et lui dicter de piquans refrains, qui bientôt devinrent des dards acérés. Il faisait, en attendant, de jolies chansons dans lesquelles il mêlait à l'ivresse du vin ou à celle du plaisir un léger sentiment de mélancolie qui faisait contraste. *La Bonne Vieille* est son chef-d'œuvre en ce genre. Il composait avec soin le dessin de ces petits cadres ; il dessinait à l'avance ses sujets, étant bien en cela de l'école française, de cette ancienne école classique qui ne livrait rien au hasard. Il faisait lentement ces couplets, ceux même qui semblent faciles. Ordinairement la chanson lui venait par le refrain ; il prenait le papillon par les ailes ; quand il tenait le refrain, il remplissait ensuite les intervalles et peignait à loisir les bigarrures. Il ne faisait guère qu'une dizaine au plus de chansons par an, dans ses années de grande fécondité. On s'est bien aperçu, depuis, qu'elles sentent l'huile par places, mais dans le premier moment on n'y voyait que la rose, le vin et le laurier.

« Les Bourbons rentrés pour la seconde fois, en 1815, commettaient toutes sortes de fautes. On insultait aux débris de la vieille grande armée. On fusillait le maréchal Ney et bien d'autres. Une horrible réaction royaliste ensanglantait le midi de la France. Le parti jésuitique se faufilait en cour et prétendait régner comme au beau temps des confesseurs de Louis XIV. On espérait vaincre l'esprit de la Révolution et faire rétrograder la France moderne en arrière de 1789. De là mille choses odieuses, impossibles à réaliser, et mille choses ridicules. Vers 1820 l'opposition libérale s'organisa dans les Chambres, dans la presse : la muse de Béranger s'en fit l'auxiliaire, sous forme légère et railleuse ; ce fut l'abeille vengeresse qui, tout en volant, piquait ; ses piqûres n'étaient pas innocentes ; il en voulait à mort à l'ennemi. Il haïssait même Louis XVIII, monarque réputé assez sage et plus intelligent que son parti. *J'enfonce mes épingles*, disait Béranger, *dans les mollets de Louis XVIII*. Il faut avoir vu le gros roi en culottes courtes et ses jambes grosses comme des poteaux, et rondes comme une pelote, pour bien apprécier tout le piquant de l'épigramme.

Béranger s'était lié intimement depuis 1815 avec le député Manuel,

homme de courage et de sens, mais très hostile aux Bourbons, et qui, pour une de ses paroles prononcées à la tribune, fut expulsé isolément de la Chambre des députés et déclaré *indigne*. Très lié avec beaucoup de membres influents de l'opposition, le banquier Laffitte, le général Sébastiani, etc., etc., Béranger n'était parfaitement *unanime* qu'avec Manuel. C'est à côté de celui-ci, dans le même tombeau, qu'il repose au cimetière du Père-Lachaise, et, depuis la mort de son ami, il couchait sur le matelas sur lequel Manuel était mort. Manuel et Béranger étaient deux ennemis de la Restauration à outrance ; ils croyaient qu'elle était irréconciliable avec l'esprit moderne de la France, avec le sens commun de la société nouvelle, et ils se conduisirent en conséquence, la blessant et l'irritant sans pitié, et ne lui faisant pas quartier. A certains momens, d'autres députés de l'opposition, tels que le général Foy, auraient voulu plus de sagesse, et qu'on ne rendît pas les Bourbons impossibles en les attaquant tellement fort qu'on les pousserait *hors des gonds*. Quoi qu'il en soit, la poésie s'accommode mieux de l'excès en tout que du juste milieu. Béranger fut d'autant plus poète en ce temps-là qu'il était plus passionné. Les Bourbons et les Jésuites, ses deux violentes antipathies, l'ont bien servi et lui ont fait faire ses bonnes chansons, celles qui ont le plus de verve. De là son immense succès. Le peuple, qui ne sent pas les nuances, mais qui aime ou qui hait crûment, adopta aussitôt Béranger comme le chantre de ses amours, de ses haines, le vengeur de la vieille armée, de la gloire, de la liberté, et le *boute-en-train* ou le prophète de l'avenir. Le *spiritus* enfermé dans ces petits couplets, dans ces tout petits corps, est d'un ressort incroyable et, on peut le dire, d'un courage sacré. Dans de plus grandes compositions l'haleine sans doute eût manqué au poète, l'espace lui eût nui. Dans la chanson il avait l'air gêné parfois, mais cette gêne lui donnait plus de force. Il faisait l'illusion d'être plus grand que son genre, comme un héros de haute taille qui se ferait nain pour mieux harceler son monde et pour se glisser plus aisément dans la place assiégée.

« Il avait renoncé à sa petite place dans les bureaux de l'Université, avant de déclarer cette guerre ouverte au gouvernement. Bientôt, il eut un procès, en 1822, et fut condamné à quelques mois de prison pour avoir offensé le trône et l'autel. Sa popularité alors devint sans bornes. Il le sentait bien, et s'en réjouissait. « On va faire un procès à vos chansons », lui disait-on. — « Tant mieux ! répondait-il ; on va les *dorer sur tranche !* » Il tenait tant à cette *dorure* qu'en 1828, sous le ministère de M. Martignac, qui était très modéré et d'un demi-libéralisme conciliant, il trouva moyen de se faire faire un nouveau procès et de subir une nouvelle condamnation pour des attaques que plusieurs de ses amis jugèrent alors intempestives. Mais, encore une fois, Béranger était passionné, il déclarait ses adversaires incurables, incorrigibles, et bientôt les ordonnances de Juillet 1830 et la Révolution qui s'ensuivit vinrent lui donner raison.

« En 1830, au moment où la Révolution de Juillet se fit, la popularité de Béranger était à son comble. Son opinion fut très comptée dans le parti qu'on prit alors pendant et après les trois grandes journées. Ami intime de la plupart des chefs de l'opposition arrivés au pouvoir, très écouté des jeunes gens, ayant crédit sur le peuple, on avait besoin qu'il ne fût point contraire à la solution qui allait à choisir le duc d'Orléans pour roi. Béranger, dans sa *Biographie*, parle modestement de son rôle en ces momens; dans ses conversations, il s'accordait davantage à lui-même. Il aimait à se représenter au milieu de ce peuple qui entourait l'hôtel de M. Laffitte, allant et venant, écoutant un chacun, consulté par tous, et appelé à tout instant par Laffitte qui était alors retenu sur son fauteuil par une foulure au pied. Voyant les hésitations se prolonger, il lui dit à l'oreille, à un moment, qu'il était temps d'en finir, et que, si on reprenait le duc d'Orléans bien vite, la révolution courait risque d'avorter en émeute. Il donnait ce conseil en simple amateur du pays, pour ainsi dire, et en patriote, n'étant pas lui-même du parti d'Orléans. Lorsqu'au sortir de là, ses amis plus jeunes, les républicains, lui en faisaient reproche, il leur répondait : « Ce n'est pas un roi que j'ai voulu, c'est une planche jetée pour passer le ruisseau ». Il donnait, le premier, l'exemple de ne pas respecter cette planche qu'il jugeait utile, et de l'avilir un peu par la comparaison même.

Il se conduisit, d'ailleurs, depuis avec grand sens et grande sagesse. Il refusa toute fonction, toute dignité, estimant son rôle de chansonnier politique terminé. Il publia encore, en 1833, un recueil où l'on remarquait des chansons d'un ordre plus élevé, plus désintéressé, et où il s'ouvrait par le pressentiment à une démocratie plus pacifique et plus large. Après quoi, il se tut, et comme il était perpétuellement visité, consulté par tous, il prit, pendant quelques années, le parti de quitter Paris, pour se dérober. Il alla près de Tours, puis à Fontainebleau : mais la vie libre et conversante de Paris lui était trop chère, et il y revint vivre d'une vie modeste, mais toujours très recherché d'une foule d'amis et très entouré. En s'éloignant de Paris dans les premières années du règne de Louis-Philippe, et en *fermant*, comme il disait, son *cabinet de consultation*, il avait eu surtout en vue de se soustraire aux questions, aux sollicitations et aux confidences des partis contraires, parmi lesquels il ne cessait de compter de nombreux amis, et qui auraient voulu le tirer à eux. Il ne voulut plus être ce qu'il avait tant été, un *politique consultant*. Mais il ne cessa d'être un philosophe pratique ayant grande clientèle, et un démocrate consultant. Chateaubriand, Lamennais, Lamartine, ces chefs des partis d'abord les plus opposés au sien, étaient venus lui demander son amitié, et ils aimaient à se reposer et à se retremper dans sa conversation; il jouissait, non sans malice, de voir l'un (Chateaubriand) déposer son royalisme, l'autre (Lamennais) abjurer son catholicisme, le troisième (Lamartine) oublier son aristocratie pre-

mière, en le visitant. Il prenait cela, avec quelque raison, pour un hommage rendu aux mœurs et à l'esprit du siècle dont il était l'humble, mais invariable représentant.

« Quand survint, assez inopinément, la Révolution de Février 1848, il n'en fut pas charmé ; il en parut même triste. Moins encore républicain que patriote, il vit pour la France, telle qu'il la connoissait, un immense danger dans l'avènement soudain de la forme républicaine pure. Il était d'avis qu'il fallait *user* la monarchie peu à peu, qu'avec du temps et de la patience *elle tomberait* un jour *toute seule, et d'elle-même*. Mais il avait affaire à un peuple impatient, et il s'en plaignait : « Nous avions un escalier à descendre, disait-il, et voilà que nous sautons par la fenêtre ». C'est le même sentiment de patriotisme, mêlé à je ne sais quel enthousiasme un peu mystique pour le grand personnage de Napoléon, — enthousiasme nourri et accru en lui avec les années, — qui lui a fait accepter les événemens de 1852 et le nouvel Empire.

La religion de Béranger, qui était si anti-catholique, et qui semble même s'être dispensée du christianisme, se réduisait à un déisme vague qui, dans le principe, avait un peu trop l'air d'une plaisanterie. Son *Dieu des bonnes gens*, qu'il opposait au dieu de la *Congrégation* et des persécuteurs, ne pouvait être pris au sérieux par personne. Cependant le poète, en vieillissant, s'est attaché de plus en plus à ce symbole d'un Dieu indulgent avant tout, mais bien réel et vivant, et en qui le pauvre, le souffrant peuvent mettre leur espérance. On a beaucoup discuté et fait toutes sortes de récits sur ce qui s'est passé dans les jours qui précédèrent sa mort. Il reçut, en effet, quelques visites du curé de la paroisse Sainte-Élizabeth sur laquelle il demeurait. Ce curé avait été autrefois celui de Passy, petit village (près Paris), où Béranger avait habité : il connoissait déjà le poète. Ces conversations, à ce qu'assurent les personnes les mieux informées, se réduisirent à peu de chose ; et la dernière fois que vint le curé, au moment où il allait sortir, Béranger déjà mourant lui dit : « Votre caractère vous donne le droit de me bénir ; et moi aussi, je vous bénis. Priez pour moi et pour tous les malheureux... ». Le prêtre et le vieillard, ils échangèrent ainsi leurs bénédictions, — deux bénédictions d'hommes de bien, rien de plus.

« Béranger avait une qualité rare et fondamentale chez lui, l'obligeance, la serviabilité, l'humanité poussée jusqu'à la *charité*. Il aimait à s'occuper des autres. A quelqu'un qui lui disait qu'il s'ennuyait, il disait : « Vous ne vous êtes donc jamais occupé des autres ? Occupez-vous des autres plus que de vous-même ». C'était sa maxime. Et, lui, il s'en occupait, non par curiosité, mais pour aider, pour secourir, et de conseils, et de démarches. Son temps semblait appartenir à tout le monde, aux plus humbles, aux plus pauvres, au premier inconnu qui s'adressait à lui et qui lui contait ses peines. Avec un revenu des plus bornés (4000 ou 5000 francs au plus par an), il

trouvait moyen de donner beaucoup. Il aimait surtout à secourir les ouvriers pauvres, les gens du peuple qui s'adressaient à lui, et il le faisait en respectant chez eux la fibre virile; il aimait ce qui portait blouse. Il avait, encore plus que l'amour de la liberté, l'amour de l'*égalité*, la grande passion française.

« Il vivait, dans les dernières années, en société d'une vieille amie de sa jeunesse, un peu plus âgée que lui, et qu'on appelait Madame Judith; cette digne personne mourut quelques mois avant lui; il accompagna son corps jusqu'à l'église. — Il avait, quand il mourut, soixante-dix-sept ans.

« Appréciant surtout et comparant uniquement les mérites littéraires et poétiques, quelques personnes, en France, se sont étonnées qu'on célébrât pour Béranger de si magnifiques funérailles, et que, quelque temps auparavant, le convoi funèbre d'un autre poète, M. Alfred de Musset, eût été accompagné d'un cortège assez peu nombreux. Or, M. Alfred de Musset a eu des accents et des coups d'aile qui surpassent, par l'élan et par l'ardeur, la portée habituelle de Béranger. Sans prétendre établir ici de comparaison, une remarque essentielle est à faire : chez Béranger, il n'y avait pas seulement un poète, il y avait un homme, et l'homme chez lui était plus considérable que le poète, ce qui est l'inverse de beaucoup d'autres. On allait le voir, après avoir entendu chanter ses chansons; on allait pour lui dire combien on y applaudissait, combien on goûtait le poète : et après les premiers complimens, il se trouvait que le poète était un homme de sens, causant bien de toutes choses, se plaisant à la politique, en raisonnant à merveille, connoissant les hommes, les caractérisant finement et par des traits fins et heureux. On s'attachait sérieusement à lui, on y revenait, on se plaisait à faire parler cette sagesse armée d'épigrammes, cette expérience agréablement conseillère. Ses passions avaient fait son talent comme poète, son bon sens faisait son autorité comme homme. Pour ceux même qui sont le moins disposés à accepter les idoles de la popularité, Béranger restera toujours un des plus *gentils esprits* entre les poètes de l'école française : il restera quelque chose encore de plus dans l'ordre civique, et sera compté comme l'un des plus spirituels serviteurs de la libre pensée humaine. »

R.-L. Hawkins.

LA SOURCE D'UN VERS DE « BOOZ ENDORMI »

Le vers de *Booz endormi* :

La terre. . . . . .
. . . . . .
Était encor mouillée et molle du déluge. . (32)

est, évidemment, un souvenir d'Ovide :

... Diluvio tellus lutulenta recenti.

(*Métam.*, I, 434.)

Antonin Duraffour.

LETTRES INÉDITES DE VICTOR HUGO

On a si souvent disserté sur les idées philosophiques de Victor Hugo qu'il semble que tout a réellement été dit, et je ne prétends apporter ici aucune idée nouvelle : la lettre que je publie ci-dessous me permettra seulement de préciser un aspect de la pensée hugolienne en 1862.

Elle a été adressée à M. Arbousse-Bastide, pasteur protestant à Puylaurens (Tarn), et m'a été communiquée par son petit-fils, professeur agrégé de philosophie au lycée de La Rochelle. La voici :

Hauteville-house, 24 juillet 1862.

J'ai lu, Monsieur, votre remarquable livre[1]. Ma foi n'est pas la vôtre, mais j'ai, comme vous, une foi. Tout livre inspiré par le besoin d'infini m'intéresse : le besoin d'infini, c'est la soif propre à l'âme ; aucune théorie sociale ne résoudra le problème humain, si elle n'étanche aussi cette soif. De là, pour vous, la nécessité de la foi au Christ ; de là pour moi, la nécessité de la foi en Dieu.

Vous êtes un noble et sérieux esprit ; en dehors du dogme, nous nous touchons par plus d'un point, et je suis heureux de suivre ces sympathies, ces adhésions que vous m'exprimez si éloquemment. J'y sens votre cœur ; vous aimez, comme moi, le peuple ; vous vous penchez sur les souffrances, sur les faibles et sur les petits ; toute la dialectique de votre livre est vivifiée par le saint amour du progrès.

Recevez l'expression de ma vive cordialité.

Victor Hugo.

Ce qui est intéressant, dans cette lettre, c'est la façon dont V. Hugo exprime son amour profond pour le peuple et sa croyance en Dieu, mais non en la divinité du Christ.

Les deux idées sont liées dans la pensée de V. Hugo : le poème intitulé *Dieu* met successivement en scène toutes les religions ou les systèmes métaphysiques définis, et athéisme, scepticisme, manichéisme, paganisme, mosaïsme, christianisme, rationalisme sont, l'un après l'autre, discutés.

Sans doute, cette discussion a été faite par un poète ; les images grandioses et les personnifications terribles sont plus nombreuses que les arguments d'ordre rationnel ; mais au milieu de ce tourbillon de mots et d'idées, on distingue une secrète et profonde sympathie pour le christianisme. C'est que, précisément, aux yeux de V. Hugo, toute la vie du Christ fut une vie de clémence et de bonté pour les humbles.

Oh ! vous l'avez cherché sans l'entrevoir, Sibylles,
Ce Dieu mystérieux des azurs immobiles.

1. Ce livre m'a été communiqué également par M. Arbousse-Bastide, à qui j'adresse mes plus vifs remerciements. Il est intitulé : *Le Christianisme et l'Esprit moderne* ; c'est un in-18 jésus, publié chez Hetzel en 1862.

Filles des visions, toi, sous l'arche d'un pont,
Manto ; toi, guettant l'œuf que la chouette pond,
Albunée, et brûlant une torche de cire ;
Toi, celle de Phrygie, épouvante d'Ancyre
Parlant à l'astre, et, pâle, écoutant s'il répond ;
Celle d'Ambrasia, celle de l'Hellespont...
Nulle de vous n'a vu clairement dans sa gloire
Ce grand Dieu du pardon sur la terre levé :
Sainte Thérèse, avec un soupir, l'a trouvé.

Et, cependant, la personnalité de Jésus, si je puis ainsi m'exprimer, est trop nettement définie par le dogme chrétien, pour que V. Hugo apaise, en l'adorant, son angoisse métaphysique.

D'autre part, Jésus démontre, à ses yeux, la vertu de la souffrance et de l'expiation qui gagne le pardon, mais il a un nom. Dieu est ce qui n'a pas de nom, de limite dans l'espace ou dans le temps, de forme connue de l'homme : il est. Or « être, c'est aimer ». « Vengeance, pardon, justice, mots humains », déclare V. Hugo dans *Dieu*.

« Dieu n'a qu'un front : Lumière ! et n'a qu'un nom : Amour ! » Voilà qui permet à notre auteur d'unir ses théories politiques à ses conceptions métaphysiques : toute conquête du progrès aboutissant à l'amélioration du peuple, à l'apaisement des souffrances, à l'adoucissement des peines est un pas fait dans la marche de l'homme vers Dieu, vers sa beauté, vers sa béatitude ; toute conquête du progrès est la conséquence de la conformité de nos actes et de nos pensées à la loi d'amour, c'est-à-dire à la loi de Dieu.

On s'aperçoit donc que V. Hugo recherche un principe et une théorie de l'univers qui justifient la souffrance humaine et l'amour de l'humanité ; au reste, il n'est pas très éloigné du christianisme et son recueil intitulé *Le Pape* — postérieur à 1862 — sera nettement inspiré de l'esprit de l'Évangile par endroits.

C'est cette communauté de pensée avec M. Arbousse-Bastide — communauté passagère — qui a dicté à V. Hugo la seconde partie de la lettre que je commente.

A la fin de son livre, écrit avec une foi généreuse et vibrante, M. Arbousse-Bastide s'adresse aux professeurs, écrivains, publicistes, philosophes et leur dit :

Ne croyez-vous pas, franchement, vous qui descendez au fond des questions, que, même après que la révolution de 89 a changé notre état politique, tant que nous n'aurons pas touché à notre état religieux tout sera à recommencer ? Ne croyez-vous pas que notre 89 religieux est encore à faire ?... Hommes éclairés et religieux, âmes indépendantes, grands critiques, penseurs profonds, le siècle attend de vous quelque chose de grand... C'est vous qui êtes les prêtres... Nous espérons en vous pour nous donner une forme religieuse qui réconcilie et unisse la liberté avec le christianisme... Qu'à la faveur du vent venu du ciel, l'ange des modernes libertés déploie ses ailes et que, prenant son essor de l'endroit où fut la Bastille, il aille à travers le monde renversant toutes les bastilles, ouvrant toutes les frontières, affranchissant toutes les nations ! Après la France l'Italie, après l'Italie l'Autriche, après l'Autriche la Russie ; l'Asie après l'Europe ; la Turquie et l'Inde et la

Chine et qu'il n'oublie pas, en passant aux États-Unis, de recueillir les soupirs de millions d'esclaves et de toucher de sa main libératrice leurs fers qui pèsent et qui bruient sur la conscience de l'humanité! L'ange de la liberté, c'est le précurseur du Christ[1].

Je n'ai pas à résumer ici cet ouvrage qui est riche d'idées, parfois hardies : l'auteur rencontra plusieurs fois V. Hugo en exil et discuta avec lui des questions qui les intéressaient; exerça-t-il sur le poète une influence véritable? Il est difficile de répondre nettement et d'attribuer sans hésitation au pasteur protestant un rôle qu'il n'a peut-être pas joué ou du moins qu'il n'a pas joué seul.

Cependant, on est frappé, lorsqu'on lit ce livre, des multiples points de contact qu'il présente avec les doctrines chères à V. Hugo.

C'est tout d'abord l'amour du progrès, le désir de voir anéantie toute contrainte, toute entrave qui puisse retarder cette ascension sublime vers un état meilleur; c'est la discussion de l'infaillibilité du pape et de l'Église, non formulée à cette date en un article de foi, mais pratiquement admise et négatrice de tout progrès sérieux; c'est l'attaque directe contre le catholicisme qui apparaît à l'auteur comme une doctrine digne de mort parce qu'elle interdit le changement; c'est la conviction que « le progrès dans la lumière doit amener un progrès correspondant dans l'amour ».

Pour ce qui est des questions purement dogmatiques, V. Hugo n'apporte pas dans ses critiques les précisions de M. Arbousse-Bastide : ce dernier discute la valeur des sacrements admis par l'Église catholique avec les arguments propres à sa confession; cependant, on trouve chez Hugo des attaques du même ordre, la même défiance à l'égard des pouvoirs surnaturels du prêtre et de la répétition machinale des prières substituant une formule immuable à la spontanéité du cœur. Nos deux auteurs discutent également de la puissance temporelle du pape et des privilèges spirituels que s'attribuent les défenseurs de l'Église catholique; ils rêvent également de voir une religion plus détachée encore de la terre, moins soucieuse de ses hiérarchies, de ses rites, de sa matérialité, moins assurée qu'elle est l'unique vérité et la seule intermédiaire entre l'homme et Dieu. Il ne faut pas oublier que nous sommes en 1862 et que, précisément à cette époque, toutes ces questions étaient vivement discutées en France par suite de l'intervention de notre pays dans les affaires de l'Italie et de la papauté.

C'est là ce qui conduit M. Arbousse-Bastide à l'examen des rapports de l'Église et de l'État; il conclut qu'il est nécessaire de séparer les deux pouvoirs et il arrive à se demander s'il ne serait pas plus conforme au génie des peuples modernes de remplacer la religion par la

1. Arbousse-Bastide, *op. cit.*, p. 300. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'à la suite de pareilles déclarations V. Hugo se soit vraiment cru chargé d'une mission. Cf. mon article sur le *Mysticisme esthétique de V. Hugo,* Revue universitaire, mai et juin 1928.

philosophie. V. Hugo dut lire le chapitre avec intérêt; écrites avec foi, ces pages réussissent à émouvoir même ceux qui ne croient pas.

Pour l'auteur, la philosophie ne saurait remplacer la religion : elle est insuffisante pour apaiser la conscience; elle a pour domaine l'idée pure; elle n'est pas populaire; elle est incapable de moraliser les individus et la société ne saurait se passer de Dieu. Aussi sommes-nous agités dans un conflit moral angoissant : la philosophie contemporaine satisfait jusqu'à un certain point les besoins philosophiques, mais non les besoins religieux; le catholicisme satisfait jusqu'à un certain point les besoins religieux, mais non les besoins philosophiques. La solution du problème, pour M. Arbousse-Bastide, est naturellement donnée par la religion protestante. V. Hugo, certes, n'était pas protestant et il ne devait point admettre la solution proposée par le pasteur; de là les réserves qu'il formule dans sa lettre.

Au reste, ces réserves, à supposer qu'elles ne seraient pas suffisamment expliquées par ce commentaire, sont confirmées par deux lettres de l'année 1862 publiées dans l'édition Ollendorff.

L'une, datée du 18 mai et adressée à George Sand, établit une différence analogue entre le Christ et Dieu :

> Je crois au Christ comme à Socrate et en Dieu comme à moi-même. Je suis plus sûr de l'existence de Dieu que de la mienne propre. Lisez, si vous continuez cette lecture, la chose intitulée : *Parenthèse*, votre préoccupation sur cette ombre que vous voulez bien craindre pour moi se dissipera.

Or, ce chapitre des *Misérables* (édition *ne varietur*, t. IV, deuxième partie, livre VII, chap. v) contient les phrases suivantes :

> Écraser les fanatismes et vénérer l'infini, telle est la loi. Ne nous bornons pas à nous prosterner sous l'arbre Création et à contempler ses immenses branchages pleins d'astres. Nous avons un devoir : travailler à l'âme humaine; défendre le mystère contre le miracle; adorer l'incompréhensible et rejeter l'absurde; n'admettre, en fait d'inexplicable, que le nécessaire; assainir la croyance; ôter les superstitions de dessus la religion; écheniller Dieu.

Cette même idée d'une religion « échenillée », débarrassée de ses superstitions et de ses pratiques extérieures se retrouve dans la seconde lettre à laquelle je faisais allusion plus haut, et qui est adressée à Lamartine; elle est datée du 24 juin.

> Oui, écrivait Hugo, une société qui admet la misère; oui, une religion qui admet l'enfer; oui, une humanité qui admet la guerre, me semblent une société, une religion et une humanité inférieures, et c'est vers la société d'en haut, vers l'humanité d'en haut et vers la religion d'en haut que je tends : société sans roi, humanité sans frontières, religion sans livre.

C'est bien la doctrine que nous retrouvons dans *Religions et Religion* :

> Homme, que sont. . . . . .
> . . . . . tes cérémonies
> Misérables devant les choses infinies ?
> Crois-tu féconder l'ombre en y semant des rites ?

Tel est l'intérêt que présente la lettre inédite publiée ci-dessus : elle nous renseigne sur un aspect de la pensée de V. Hugo à une date déterminée et nous permet de préciser ses tendances à cette époque.

*
* *

Voici deux autres lettres inédites du poète, dont la première est intéressante au même titre.

La bibliothèque municipale de Rochefort conserve, entre autres manuscrits, les œuvres de l'un de ses anciens maires, M. Hippolyte Parat. Pharmacien de marine démissionnaire, M. Parat se fixa à Rochefort et devint conseiller municipal, puis maire; pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il faisait des vers, et, fervent admirateur de Victor Hugo, il lui adressa deux poèmes auxquels le poète répondit ; ses réponses sont conservées dans le fonds Parat, où j'ai eu l'heureuse fortune de les retrouver.

A l'occasion de la mort de sa fille Edmée, M. Parat composa un poème qu'il data du jour anniversaire de la mort de Léopoldine Vacquerie, et il associa sa propre douleur à celle du poète. En voici quelques vers :

A Victor Hugo.

O mon poète aimé, lorsqu'une voix amie
Vole vers ce rocher où souffre ton génie,
Ne sens-tu pas ton cœur
Battre de quelque joie aux souvenirs de France ?
De joie ! hélas ! pourquoi toujours une souffrance
A côté du bonheur ?
Pardonne si j'évoque en ton âme blessée
Une date funèbre et fraîche à ta pensée ;
J'ai souffert à mon tour.
Autrefois, comme toi, j'ai connu le sourire ;
Jeune, j'ai fait vibrer les cordes de ma lyre
Des plus doux chants d'amour.

Le poète rochefortais parle ensuite de sa propre fille Edmée; puis il pense à Léopoldine et continue ainsi :

Chaque jour la dotait d'une grâce nouvelle,
Puis, brisée en sa fleur, dans la tombe avec elle
Elle a tout emporté.
Tout, excepté pour toi la sublime espérance
De posséder enfin les cieux pour récompense,
Pendant l'Éternité.
Les cieux revêtiront des splendeurs inconnues,
Le jour où tu viendras, appuyé sur les nues,
Saluer l'Éternel.
L'ange près du martyr ! La fille près du père !
Quel beau couronnement pour ta gloire sur terre,
O Poète immortel !

. . . . . .

Ne te semble-t-il pas que son âme expansive

Tour à tour fraîche brise, oiseau, vague plaintive,
Vient pour te consoler,
Mêler sa voix si douce aux accords de ta lyre
Et, sûre de te voir près d'elle un jour, te dire :
« Pourquoi te désoler » ?
Oh ! parle-lui, dis-moi, de ma fille adorée.
Cette enfant, grandissant sous son aile azurée
Et t'aimant comme moi,
Dira, soir et matin, ton nom dans sa prière.
Deux anges au lieu d'un dans le Ciel, sur la terre
Vont prier Dieu pour toi.

4 septembre 1866.

A ce poème, daté de Rochefort, — la ville où il avait appris la mort de Léopoldine, — Victor Hugo répondit de Hauteville-House, le 21 octobre :

Votre lettre du 4 septembre, Monsieur, ne m'était point parvenue, en effet. Je lis vos stances avec une sympathie reconnaissante; vous êtes, comme moi, Monsieur, un père éprouvé et, comme moi, un croyant tourné vers le grand et mystérieux avenir des âmes.

Recevez, pour cette vie et pour l'autre, tous mes vœux de bonheur et l'effusion de mon émotion et de mes remerciements.

Victor Hugo.

A la mort de M^me^ Victor Hugo, le 27 août 1868, Hippolyte Parat écrivit un autre poème pour l'exilé.

A Victor Hugo.

Encore une larme qui tombe,
Larme de regrets et d'adieu,
Qui s'égare sur une tombe
Pour bientôt remonter à Dieu.
Des pleurs que tu verses dans l'ombre,
O toi dont l'âme est tout amour,
Dieu seul pourrait dire le nombre,
Lui seul t'en tiendra compte un jour.
. . . . . .
Hier, l'enfant morte à son aurore,
Aujourd'hui la mère et demain...
Demain n'est pas à nous encore :
Pourquoi parler du lendemain ?
. . . . . .
Là-haut, l'âme n'a plus de chaînes,
Brisant son étroite prison,
Bien loin des misères humaines
Elle embrasse un vaste horizon.
Là, nous cessons d'être des hommes ;
Nous serons esprits, presque dieux !
Oublions donc ce que nous sommes :
Notre patrie est dans les cieux.

1^er^ septembre 1868.

Victor Hugo répondit de Bruxelles, le 3 septembre, sur une feuille de papier à lettre pliée en quatre :

3 septembre.

Profonde émotion.
Merci, Monsieur, de vos vers où il y a des larmes.

V. H.

L'enveloppe porte le cachet de la poste du 3, et, dans le coin inférieur de gauche, les initiales écrites à la main : V. H.

Je ne sais pas si H. Parat écrivit à V. Hugo plus tard; rien dans sa correspondance ou ses manuscrits ne permet de l'affirmer; mais la lettre de l'auteur des *Contemplations*, datée du 21 octobre 1866, m'a paru digne d'être publiée, à cause des opinions religieuses qu'elle exprime.

*
* *

Enfin, voici un billet de Victor Hugo à M. Jules Noirit, Willesby-House, Kensington Garden, London.

Hauteville-House, 7 avril 1860.

Le *Courrier d'Europe* m'a apporté, Monsieur, vos très beaux et très nobles vers. Je vous remercie de nouveau et toujours du fond du cœur.

Victor Hugo.

Je n'ai pu, malheureusement, retrouver aucun vers ni aucune autre lettre de Victor Hugo à M. Noirit, qui fut en relations assez étroites avec lui[1].

Jean Cousin,
Professeur au lycée de Poitiers.

1. Cette lettre m'a été communiquée par le fils de M. Noirit, présentement professeur d'anglais au lycée Pierre-Loti.

BAUDELAIRE JUGE DE BAUDELAIRE

La Fanfarlo, nouvelle de Charles Baudelaire, fut composée en 1845-1846. D'abord acceptée par la *Revue de Paris*, elle fut rendue à son auteur et parut pour la première fois en janvier 1847 dans le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres*[1]. C'était le premier écrit de Baudelaire[2]. Les journaux contemporains n'y font aucune allusion. Quelque vingt ans plus tard, en avril 1866, Henry de la Madelène, dans le *Nain Jaune*, consacre quelques lignes à la *Fanfarlo* au cours d'une étude d'ensemble sur l'œuvre du poète dont la mort avait été prématurément annoncée : « C'est un morceau brillant, plus raffiné que puissant, écrit dans une langue déjà très savante et très ciselée et qui ne trahit en rien la main hésitante du débutant ». Le signataire de l'article, un ami de Baudelaire, signale l'influence de Balzac, le Balzac de la *Fille aux yeux d'or*, sur la manière de ce « petit roman psychologique ».

L'œuvre est curieuse en vérité. C'est l'aventure d'un poète, Samuel Cramer, qui signa du nom de Manuela de Monteverde quelques folies romantiques. Ayant retrouvé à Paris, mariée et fidèle, une délicieuse créature autrefois aimée, il use pour la reconquérir d'artifices qu'il croit savants. L'héroïne pleure. Confidences : un mari ingrat oublie ses devoirs dans les bras d'une danseuse, la Fanfarlo. Chevalier de la dame, non sans arrière-pensée, Cramer part en guerre contre la Fanfarlo et se substitue au mari ingrat qui revient à l'épouse légitime. Un matin, un billet ironique de la dame apprend à Cramer qu'il fut le jouet d'une femme vertueuse et avisée... Et le voilà livré à la Fanfarlo.

Que Balzac ait inspiré Baudelaire, il est possible — et une note renvoie en effet le lecteur de la *Fanfarlo* à « l'auteur de la *Fille aux yeux d'or* », « notre plus grand romancier moderne »[3]. Au surplus, on peut songer, en lisant ce conte, à Musset, à Gautier, à Mérimée ou à Voltaire Mais on trouve aussi la marque de Baudelaire : cela surtout nous intéresse. Car le récit est d'ordre secondaire. Les caractères nous attirent davantage et, à vrai dire, le seul Cramer, les autres acteurs n'ayant qu'un rôle accessoire sur la scène où ce jeune premier croit jouer la grande vedette. On pourrait épiloguer sur l'iden-

1. *Bulletin de la Société des Gens de Lettres*, n° 1, janvier 1847, troisième année, article de tête. La nouvelle est suivie de cette annonce : « MM. les membres de la Société des Gens de Lettres et directeurs de journaux ayant traité avec la Société sont avertis que M. Charles Defayis dont la signature précède est le même que celui qui a fait jusqu'ici partie de cette Société sous le nom de Charles Baudelair (*sic*) Du Fays et qu'il signera désormais Charles Defayis par abréviation ».

2. Cf. la note de l'édition de 1869.

3. Éd. Calmann-Lévy, IV, p. 426 et note.

tité de la Fanfarlo et de la reine Pomaré [1] — ou sur la ressemblance de cette aventure avec la rencontre de Jeanne Duval et ses suites baudelairiennes. Madame de Cosmelly, c'est déjà l'ange, la madone et la très belle et la très bonne et la très chère [2]. Mais Samuel Cramer, c'est Charles Baudelaire. Baudelaire regarde et juge avec une complaisance amusée cette image détachée de son moi. Autour d'elle s'estompent d'autres figures auxquelles il peut être loisible d'attacher un nom, mais dont la vie est liée aux gestes et aux caprices de l'être central.

En 1846, Baudelaire a vingt-cinq ans : son expérience est riche déjà de folies et de misères. Le Quartier Latin l'a vu, grisé d'indépendance, au temps joyeusement épique de l'École Normande, auprès de ce Gustave Le Vavasseur qui avait l'exubérance et la fidélité d'un mousquetaire, prenant pour cible à la rédaction du *Corsaire Satan* Casimir Delavigne et Casimir Bonjour, mêlé à cette Bohème Littéraire qui succédait aux Jeune-France de l'impasse du Doyenné [3]. Baudelaire a lu les Romantiques de premier plan; il connaît aussi la *Comédie de la Mort* de Gautier et le *Champavert* de Pétrus Borel. Ourliac et Lassailly lui ont appris ou ont accru en lui le goût de la mystification. Après 1841, il a voyagé [4] : il n'est pas de ceux qui ne retiennent rien de ce qu'ils ont vu. Il fut ensuite l'homme aux gants roses, à l'habit noir qui hanta les tentures rouges de l'Hôtel Pimodan [5], le dandy qui aspirait à « être sublime sans interruption », à « vivre et dormir devant un miroir » [6]. Il a rencontré Jeanne Duval [7]. Et déjà les *Fleurs du Mal* sont en gestation : dès 1843, au dire de Prarond, seize des plus belles pièces sont écrites [8]. Baudelaire rêve, compose. Voici l'heure où il découvre Poe, et c'est une ivresse créatrice [9]. Physique-

1. « La reine Pomaré » était une danseuse des bals publics de cette époque. Née à Alençon le 29 février 1822, elle se nommait Héloïse-Marie Sergent. Au moment de l'affaire Pritchard, un débardeur lui ayant trouvé quelque ressemblance avec la reine Pomaré, on lui donna ce surmon qui lui resta. Les journaux de 1844 la célèbrent sur tous les tons. (Cf. articles de M. de Boigne dans le *Constitutionnel* du 9 juin, de Théophile Gautier dans la *Presse* du 26 août.) Elle dansait au bal Valentino où Baudelaire fréquentait volontiers. Sa toilette blanche et noire avait un goût sauvage, elle inventait des attitudes, composait des pas et avait une grâce originale. Théodore de Banville l'a chantée en vers enthousiastes. (Cf. Léon Séché, *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, Mercure de France, 1910, p. 254-268.)

2. Baudelaire a fait, en 1842, la connaissance de Jeanne Duval. Quant à Madame Sabatier, s'il put la rencontrer dès 1843-1844 à l'Hôtel Pimodan, chez Roger de Beauvoir, ce n'est qu'à partir de 1852 qu'il lui adresse ces billets anonymes accompagnés de tant de vers, depuis célèbres, où s'exprime si étrangement un amour idéalisé. N'est-il pas curieux de voir que, dans la *La Fanfarlo*, Baudelaire, qui a conscience de ses « possibilités » sentimentales, semble prévoir une aventure qu'il vivra bien des années après?

3. 1839-1841.

4. 1841-1842.

5. 1842.

6. *Journaux intimes*, éd. Crès, 1920, p. 49.

7. 1842.

8. Cf. E. et J. Crépet : *Ch. Baudelaire*, Messein, 1919, p. 42.

9. Cf. Charles Baudelaire, *Lettres*, Mercure de France, 1907, p. 176 (lettre à

ment, il échappe encore aux menaces pourtant prochaines de la déchéance. Moralement, il n'est pas torturé par les soucis du lendemain, du jour même, les dettes, les exigences des créanciers; il n'est pas écrasé sous le ciel « bas et lourd » du spleen. Intellectuellement, il est dans la période du travail heureux, des conceptions faciles; il assiste, prêt à prendre parti, au conflit des esthétiques, mesure d'un regard aigu les adversaires qui s'affrontent, songe à l'avenir, à la poésie, à l'art, à lui-même. Il peut donc parler de lui et des autres d'un esprit libre. Et il le fait.

*
* *

La Fanfarlo marque une époque dans l'histoire de l'esthétique baudelairienne. Elle est une confession, un fragment autobiographique, une critique. Baudelaire se peint et se juge. La ressemblance du portrait a arrêté tous ceux qui ont parlé de la *Fanfarlo* : Asselineau, Féli Gautier, G. de Reynolds. La critique, qui accompagne le portrait comme un commentaire, témoigne d'un pouvoir de dédoublement rare : cette critique de soi-même s'élargit ensuite en jugements généraux, en vues amusées sur les travers romantiques. Déjà Baudelaire se détache de l'être qu'il était hier, qu'il est encore peut-être aujourd'hui; il brûle ce qu'il a adoré, aperçoit le ridicule des idoles de sa jeunesse et se moque d'elles pour n'être pas contraint d'en rougir.

Il est facile de montrer en Samuel Cramer comme un Frère Siamois de Charles Baudelaire :

> Samuel a le front pur et noble, les yeux brillants comme des gouttes de café, le nez taquin et railleur, les lèvres impudentes et sensuelles, le menton carré et despote, la chevelure prétentieusement raphaélesque [1].

Banville nous traçant, avec lyrisme, certes, mais non sans exactitude, le portrait de Baudelaire à vingt ans, écrit ces lignes qui éclairent l'identité du héros baudelairien :

> Ses yeux, débordant de vie et de pensée, parlaient en même temps que ses épaisses et fines lèvres de pourpre et je ne sais quel frisson intelligent courait dans sa longue, épaisse et soyeuse chevelure noire [2].

Le même Banville, dans *Note romantique*, l'un de ses *Contes pour les Femmes* [3], présente un jeune poète, Pierre Suzor, qui s'éprend d'une belle cantatrice et qui écrit une ode sur une « femme poignardée » au milieu d'un « décor raffiné et funèbre » [4]. Il est transparent qu'il

Armand Fraisse, 1858) et p. 362 (lettre à Th. Thoré) : « En 1845-1846 j'eus connaissance de quelques fragments d'E. Poe... »

1. Ch. Baudelaire, *Œuvres complètes*, Calmann-Lévy, tome IV, p. 387. Toutes les références concernant *La Fanfarlo* renvoient à cette édition.
2. Théodore de Banville, *Mes Souvenirs*, Charpentier, 1883, p. 73.
3. *Id.*, *Contes pour les Femmes*, Charpentier, 1881, p. 219-224.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 221.

s'agit de l'auteur d'*Une Martyre*. Et Suzor ressemble au Baudelaire des *Souvenirs* autant qu'au Cramer de la *Fanfarlo* :

... Un large front de penseur, des yeux profonds..., un nez hardiment modelé, des lèvres rouges et charnues, un menton volontaire sur lequel courait une naissante barbe noire et une longue chevelure frisée à la Paganini, faite de serpents noirs, lui donnaient avec son teint pâle et chaud une beauté attrayante et originale [1].

Faut-il encore signaler le portrait de Baudelaire par Deroy ; c'est le Baudelaire de 1844 [2] : « les yeux sont grand'ouverts, les prunelles directes, les sourcils exhaussés; les lèvres exsufflent..., une barbe vierge, drue et fine..., la chevelure très épaisse [3] ». Asselineau, qui décrit ainsi l'œuvre du peintre, ne peut se tenir de parler de Samuel Cramer et de rapprocher de la toile de Deroy les pages de Baudelaire. Il faut bien conclure que Baudelaire s'est plu à décrire le dandy fraternel dont il décomposait tous les gestes : nulle complaisance, une ressemblance indéniable; c'est bien le Baudelaire qu'on rencontrait, vers cette époque, aux alentours de l'île Saint-Louis, « promenant dans ces quartiers déserts et pauvres un luxe de toilette inusité [4] ». Pourtant le portrait de Samuel est le plus vrai peut-être, à coup sûr le moins flatté. Il signale les penchants sensuels et ironiques comme les tendances nobles, les défauts comme les qualités de celui qui définit son âme contradictoire en deux mots : spleen et idéal. Baudelaire se connaissait. Et, dans ce portrait physique, il enferme déjà un jugement.

Voici des précisions qui vont plus profondément encore :

C'était à la fois un grand fainéant, un ambitieux triste et un illustre malheureux : car il n'a guère eu dans sa vie que des moitiés d'idées. Le soleil de la paresse qui resplendit sans cesse au-dedans de lui lui vaporise et lui mange cette moitié de génie dont le ciel l'a doué... Samuel fut, plus que tout autre, l'homme des belles œuvres ratées, créature maladive et fantasque..., nature ténébreuse, bariolée de vifs éclairs, féconde en desseins difficiles et en risibles avortements; esprit chez qui le paradoxe prenait souvent les proportions de la naïveté et dont l'imagination était aussi vaste que la solitude et la paresse absolues [5].

Ici encore de l'ironie, partant, un peu d'amertume. Baudelaire a toujours dissimulé sa vie intérieure; il déteste, lui aussi, les « montreurs »; il a la pudeur de son être. Est-il paresseux et nonchalant ou

1. Théodore de Banville, *Contes pour les Femmes*, p. 220.

2. Voici comme Banville, dans ses *Souvenirs* (p. 94-95), décrit ce portrait : « ... le portrait tourmenté et tragique de Baudelaire à vingt ans, en habit noir et cravate blanche, avec ses grands yeux sombres, sa fine barbe légère, sa longue chevelure noire de Paganini, sa main crispée et frémissante et où le fond lui-même, d'un gris strié et mâchuré de noir, semble irrité et sarcastique comme le poète des *Fleurs du Mal* ».

3. Asselineau, *Ch. Baudelaire, sa vie et son œuvre*. Paris, Lemerre, 1869, p. 10-11; le portrait d'Emile Deroy, peint en 1844, est au Musée de Versailles.

4. Asselineau, *op cit.*, p. 11.

5. Baudelaire, *La Fanfarlo*, dans *Œuvres*, IV, p. 387-388.

veut-il paraître tel pour égarer le public sur ses luttes d'artiste? Nous savons pourtant combien Baudelaire travailla pour donner sa mesure, dans son œuvre, pour lutter avec de minces profits contre une vie de misère. Mais un dandy n'avoue ni la souffrance, ni l'effort : il reste impassible devant son « miroir ». Le dandysme de Baudelaire voudrait créer peut-être cette légende de paresse : l'élégance est facilité et fantaisie. Prenons-y garde : ce portrait est plein d'aveux. Le rêve « fantasque » s'accompagne de réalisations difficiles. Paresseux, Baudelaire ne le fut pas. Mais, scrupuleux, il a, pour lui-même, des rigueurs qui le dessèchent. « Entreprenant » pour s'élancer vers l'idéal que lui montrent de brusques lueurs, il retombe déjà après des exaltations sans lendemain. Et voilà pourquoi il parle ensuite du « Dieu de l'impuissance »[1] et conclut cette analyse de la chair de sa chair par cette confidence découragée :

Il n'a jamais réussi à rien parce qu'il croyait trop à l'impossible. — Quoi d'étonnant? Il était toujours en train de concevoir[2].

Nous touchons ici au plus profond Baudelaire. Plus que tout humain, cet homme fut double d'une dualité qui le déchira tout entier, corps et âme. Vifs éclairs, avortements, naïveté et paradoxe, imagination et paresse à concevoir, effort vers l'impossible. Cramer s'exerce à rire aux éclats ou se regarde pleurer devant la glace[3]; il est roué et naïf, « dévôt avec fureur », « athée avec passion »[4], tel que fut tour à tour ou à la fois Charles Baudelaire. Cramer est romantique jusqu'au cabotinage. Pourtant

gardez-vous de croire qu'il fût incapable de connaître un sentiment vrai et que la passion ne fît qu'effleurer son épiderme. Il eût vendu ses chemises pour un homme qu'il connaissait à peine[5].

Ce fils de Germain et de Chilienne ne porte-t-il pas dans son hérédité les mêmes germes de désordre et de conflit que le fils de François Baudelaire et de Caroline Dufays? Quelles amantes s'opposent plus que Madame de Cosmelly et la Fanfarlo, sinon Madame Sabatier et Jeanne Duval? Qu'on songe aux vers adressés à la Madone, à ceux qu'inspira la Vénus Noire et qu'on relise ces lignes de la *Fanfarlo* :

Un détail assez comique de cette histoire fut le quiproquo des sonnets de Samuel... l'un, pour Madame de Cosmelly où il louait en style mystique sa beauté de Béatrix, sa voix, la pureté angélique de ses yeux, la chasteté de sa démarche,... etc.; l'autre, pour la Fanfarlo, où il lui servait un ragoût de galanteries pimentées à faire venir le sang au palais le moins novice, genre de poésie, du reste, où il excellait et où il avait de bonne heure dépassé toutes les andalouseries possibles... [6].

1. P. 388.
2. P. 390.
3. P. 389.
4. P. 390.
5. P. 390.
6. P. 413.

Curieux travail d'analyse qui nous permet de descendre, guidés par Baudelaire, dans sa redoutable intimité.

* * *

Que Baudelaire se soit peint dans son héros, cela n'est donc pas douteux. Cela n'offrirait ni grande originalité ni grand intérêt, si Baudelaire se fût arrêté là — encore que ces pages soient d'un psychologue lucide et exact dans cette science, pour Socrate la plus difficile. Mais il n'y a là que le prélude de jugements littéraires et esthétiques singulièrement importants.

Assurément Cramer est Baudelaire, mais transposé littérairement. Il est Baudelaire, mais il est surtout l'image d'un Baudelaire dont Baudelaire peu à peu se détache. Bien vite le critique se substitue au peintre et ce critique exerce ses droits sur un personnage qui n'est bientôt plus qu'un Baudelaire déjà lointain, un fantôme de jeunesse qui se transforme peu à peu et devient le poète-type de 1840, romantique de seconde zone, pâle reflet du romantique de 1830. L'imagination de l'auteur a erré, certes, comme celle de son héros. Jeune dandy, il a désiré comme lui une vie harmonieuse et puissante. Dans tous les jeunes gens de 1840 s'agitait, ignoré, un Rastignac ou un Rubempré en quête d'illusions qui, demain, seront perdues. Tous n'ont pas su passer à l'action et conquérir l'ardente vie dont ils ont rêvé : tel le héros de Baudelaire, tel Baudelaire lui-même. Mais Baudelaire a vite compris les déceptions et les ridicules de ces rêves. Et c'est ici qu'il échappe à son personnage.

Samuel Cramer — c'est le printemps — aperçoit « du haut de sa solitude, encombrée de paperasses, pavée de bouquins et peuplée de ses rêves[1] », une femme autrefois aimée : « Grâce décente » de la femme honnête et « rêverie humide » de la jeune fille[2], tristesse et mélancolie. C'est l'héroïne romantique vers laquelle Lovelace-Samuel dresse ses batteries. On renoue connaissance. La causerie tourne vite aux confidences. Samuel se croit très habile et joue, sous les yeux moqueurs de Baudelaire (Clarisse est en train de duper Lovelace), la comédie romanesque et romantique de l'amour.

Désormais, chaque trait du dessin est souligné d'une critique qui, discrètement, s'arrête au seuil de la caricature. Mais l'ironie n'est pas toujours indulgente. Cramer disserte-t-il contre Walter Scott?

> Samuel, insinue Baudelaire, rentrait dans la classe des gens absorbants, des hommes insupportables et passionnés chez qui le métier gâte la conversation, à qui toute occasion est bonne... pour développer opiniâtrement leurs idées[3].

Et peu à peu s'élargit la portée du commentaire baudelairien qui

1. P. 391.
2. P. 392.
3. P. 394-395.

dépasse le cadre d'une comédie donnée par soi-même à soi-même. L'acteur reste encore Baudelaire ; mais il n'est bientôt plus le seul Baudelaire; il est la jeunesse poétique qui rit autour de Baudelaire, tous ces amis et tous ces compagnons de la bohème littéraire que Mürger a chantée, que Balzac a peinte. L'intérêt du conte est multiplié; l'étude psychologique devient un document de mœurs. Autour de la personnalité de Cramer, poète des *Orfraies* — ce mot ténébreux aura son écho dans les *Limbes*, titre primitif des *Fleurs du Mal*, — nous devinons les familiers de la pension Bailly et de l'hôtel Pimodan : Gustave Le Vavasseur et Ernest Prarond, Louis Ménard et Louis de la Gennevraye, Jules Buisson, Auguste Doyen, Anatole du Boulet, Dozon dit d'Argone, Léon de la Sicotière, Philippe de Chennevières, Pointel[1], tous les joyeux fous de l'École Normande et les excentriques que furent Lassailly, Ourliac et Barbara. Cramer a bien des traits communs avec Trialph, le héros byronien de Lassailly, qui aime deux femmes à la fois, l'une d'amour pur, la jeune Nanine, l'autre, la comtesse de Liadières, tout autrement. Un auteur se peint toujours un peu dans ses héros. Et Trialph c'est Lassailly, comme Cramer est Baudelaire. Mais Cramer et Trialph sont tous deux, avec tant d'autres, l'image du Quartier Latin de 1830-1840[2], génération nourrie d'un romantisme déjà démodé qui n'a plus la sincérité lamartinienne ni l'éclat du premier Hugo. La raillerie, un instant s'adoucit, car ce sont là péchés de jeunesse dont Baudelaire s'accuse ou erreurs de compagnons dont il sourit :

Il lui offrit son volume des *Orfraies*, recueil de sonnets comme nous en avons tous fait et tous lu dans le temps ou nous avions le jugement si court et les cheveux si longs[3]....

La critique, c'est la belle et chaste Madame de Cosmelly qui la fera, irréfutable :

Les tristesses et les amours de Messieurs les auteurs ne ressemblent guère aux tristesses et aux amours des autres hommes.... Vous chantez la beauté des mères dans un style qui doit vous priver du suffrage de leurs filles.... Vous réservez votre encens le plus mystique à des créatures bizarres qui lisent encore moins que les dames et vous vous pâmez platoniquement devant des sultanes de bas-lieu qui doivent, ce me semble, à l'aspect de la délicate personne d'un poète, ouvrir des yeux aussi grands que des bestiaux qui se réveillent dans un incendie. De plus, j'ignore pourquoi vous chérissez tant les sujets funèbres et les descriptions d'anatomie. Quand on est jeune, qu'on a comme vous un beau talent et toutes les conditions présumées du bonheur, il me paraît bien plus naturel de célébrer la santé et les joies de l'honnête homme que de s'exercer à l'anathème et de causer avec des *Orfraies*[4].

Voilà de nettes paroles. Cette critique des jeunes nécromants de

1. Cf. le très vivant et très documenté *Ch. Baudelaire* d'Ernest Raynaud (Garnier, 1922), p. 77-122. Cf. aussi la note mise à la fin de cet article.
2. *Les Roueries de Trialph, notre contemporain avant son suicide*, parurent en 1833.
3. P. 396.
4. P. 397.

1840, Baudelaire se l'applique à soi-même, secrètement, en un *mea culpa* sarcastique. Plus tard elle eût merveilleusement convenu à tous ces bardes de bouge aux cheveux embroussaillés qui fabriquaient du baudelairisme et débitaient des vers funèbres devant des filles ou des rapins. Baudelaire fut, un temps, ce baudelairien. Mais ce terme, il faut le concevoir hors de son faux prestige. Baudelaire n'a pas le monopole du baudelairisme : et, si Cramer fut baudelairien, le furent aussi Lassailly, Petrus Borel et Barbey d'Aurevilly. Baudelaire eut la chance ou le tort d'exprimer — ou de paraître exprimer — ces tendances de façon parfaite, et on a cru que ses paradoxes de magicien de messe noire, de dandy fils de prêtre, d'amateur de danses macabres, c'était tout Baudelaire. En réalité, il n'y avait là qu'un héritage que Baudelaire finira par renier. Ce qui doit rester s'est dégagé de la légende pour se purifier dans la lumière. Déjà, en 1846, il tâche à secouer cet atavisme littéraire et Cramer fait cette confession d'enfant du siècle où le ton déclamatoire de l'acteur n'arrive pas à étouffer la sincérité de l'auteur :

Madame, plaignez-moi, ou plutôt plaignez-nous, car j'ai beaucoup de frères de ma sorte ; c'est la haine de tous et de nous-mêmes qui nous a conduits vers ces mensonges. C'est par désespoir de ne pouvoir être nobles et beaux suivant les moyens naturels que nous nous sommes si bizarrement fardé le visage. Nous nous sommes tellement appliqués à sophistiquer notre cœur, nous avons tant abusé du microscope pour étudier les hideuses excroissances et les honteuses verrues dont il est couvert et que nous grossissons à plaisir qu'il est impossible que nous parlions le langage des autres hommes.

... Nous avons altéré l'accent de la nature ; nous avons extirpé une à une les pudeurs virginales dont était hérissé notre intérieur d'honnête homme. Nous avons psychologisé comme des fous qui augmentent leur folie en s'efforçant de la comprendre.... Malheur, trois fois malheur aux pères infirmes qui nous ont faits rachitiques et mal venus[1]....

Est-ce bien confession qu'il faut dire ? Ces termes ne sont-ils pas délibérément excessifs ? Les travers, ici soulignés, ne sont-ils pas les séquelles du mal romantique : folie d'analyse, impuissance devant les beaux desseins, tourment de René, trouble d'Amaury, incapacité de discerner le poncif de la fraîche sincérité :

Au lieu d'admirer les fleurs, Samuel Cramer, à qui la phrase et la période étaient venues, commença à mettre en prose et à déclamer quelques mauvaises stances composées dans sa première manière[2]....

Parfois, pourtant, quelques bouffées de naïveté dans ce convenu, des revenez-y de lyrisme :

Le beau temps que celui où le matin ne réveilla jamais nos genoux engourdis ou rompus par la fatigue des songes, où nos yeux clairs riaient à toute la nature, où notre âme ne raisonnait pas mais où elle vivait et jouissait, où nos soupirs s'écoulaient doucement sans bruit et sans orgueil[3]....

1. P. 397-398.
2. P. 398.
3. P. 398-399.

Et c'est l'évocation de jeunes souvenirs : soirées d'automne où la lune réveille les gros papillons, où s'endort l'eau des grands bassins; valses subites du « piano mystérieux », parfums de l'orage, jardins remplis de « jupes fuyantes ». Baudelaire va-t-il se laisser prendre à son jeu ? Soudain, un rire de faune chassant les nymphes : l'esprit critique brusquement dénonce le danger et rabaisse ces élans au niveau de la vie :

... Tout amour fait une mauvaise fin.... Il n'est pas de rêve, quelque idéal qu'il soit, qu'on ne retrouve avec un poupard glouton suspendu au sein.... Une voix implacable et sérieuse penche à votre oreille pour vous dire que nos passions sont des menteuses, que c'est notre myopie qui fait les beaux visages et notre ignorance les belles âmes.... D'ailleurs les résultats du désillusionnement sont terribles. Les enfants maladifs qui sortent d'un amour mourant sont la triste débauche et la hideuse impuissance : la débauche de l'esprit, l'impuissance du cœur.... Nous ressemblons tous plus ou moins à un voyageur qui aurait parcouru un très grand pays, et regarderait chaque soir le soleil, qui jadis dorait superbement les agréments de la route, se coucher dans un horizon plat[1].... Il reprend tristement sa route vers un désert qu'il sait semblable à celui qu'il vient de parcourir, escorté par un pâle fantôme qu'on nomme Raison, qui éclaire avec une pâle lanterne l'aridité de son chemin, et, pour étancher la soif renaissante de passion qui le prend de temps en temps, lui verse le poison de l'ennui[2].

Ceci est un cri de l'âme baudelairienne. Baudelaire veut-il railler ? L'image parodie sans doute ce romantisme dégénéré, lourd de tant d'épithètes fades et déjà vieillies. Cependant, il faudrait ignorer la pièce liminaire des *Fleurs du Mal* pour ne pas reconnaître dans ce mal

Qui ferait volontiers de la terre un débris
Et, dans un bâillement, avalerait le monde,

le « monstre délicat » qui hanta les nuits et les jours de Charles Baudelaire.

Il faut pourtant l'avouer : ce personnage que Baudelaire poursuit à travers tous ceux qui furent un peu de lui-même, c'est le Romantique qui ne veut pas mourir. Mais il est déjà marqué comme un vieux beau. Baudelaire, qui le démasque, rit de sa décrépitude qui tend la jambe et voudrait encore chanter la romance. Assurément, Baudelaire n'a pas en vain entendu l'écho des méditations lamartiniennes; il n'a pas vainement vécu en cette époque de clinquant oriental et de sentimentalités; il est le fils d'un philosophe « sensible » et d'une aristocrate « plaintive »[3]. Mais il a, inné, le sens de la mesure, le goût de la vérité. L'outrance qui déclame lui est insupportable. Il est choqué du déséquilibre et du fatras : il voit les tares du romantisme qui s'ac-

1. Dans un sonnet écrit en 1862, *Le Coucher du Soleil romantique*, Baudelaire reprendra la même idée et la même image pour souligner cette fin, lamentable selon lui, d'une époque jadis éclatante et glorieuse.
2. P. 399, 400, 401 *passim*.
3. Cf. Raynaud, *op. cit.*, p. 21 et 22.

cusent, de jour en jour plus insupportables, chez des héritiers sans génie :

> L'irrésistible Nuit établit son empire,
> Noire, humide, funeste et pleine de frissons;
>
> Une odeur de tombeaux dans les ténèbres nage,
> Et mon pied peureux froisse, au bord du marécage,
> Des crapauds imprévus et de froids limaçons[1].

Samuel Cramer subira cruellement le châtiment de ses fautes. Ce moqueur sera moqué : dupe d'une honnête femme, il sera victime d'une courtisane. Cet idéaliste sans retenue deviendra pratique sans pudeur. La nature se venge de ceux qui forcent leur talent :

> La Fanfarlo veut que son amant soit de l'Institut et elle intrigue au ministère pour qu'il ait la croix. Pauvre chantre des *Orfraies*.... Il est tombé bien bas.... Intelligence malhonnête, — comme dit cet honnête M. Nisard[2].

Grandeur et décadence : le sort peut-il avoir revanche plus cruelle que de métamorphoser en bourgeois politicien un poète amoureux de « folies romantiques » !

* * *

C'est ainsi que Baudelaire danse devant son miroir. Ce conte, pourtant, va plus loin qu'un jeu. Baudelaire distingue ce qu'il fut, ce qu'on est autour de lui, ce que, peut-être, il est encore. Il discerne déjà les défauts et les ridicules dans l'héritage romantique. Il les signale de sa griffe. Le Romantisme, il l'aperçoit encombré de poncifs, toujours en deçà ou au delà du goût. D'ailleurs qu'est, au juste, ce Romantisme? Réside-t-il dans le choix de certains sujets, dans les regards tournés vers le passé? Est-il la vérité dans l'art ou la couleur locale, l'emploi de formes éclatantes ou la recherche de bruyantes effusions? Ce romantisme si conventionnel, ce mauvais romantisme, Baudelaire est près de le condamner, et, dans le *Salon de 1846*, il livre sa pensée nue. Le romantisme de Cramer, Baudelaire le renie sans pitié ni regret. Il n'est pas l'art, n'ayant ni sincérité ni grandeur; il n'est pas le beau, admettant le banal. Il apporte « ce rococo du romantisme qui est le plus insupportable de tous sans contredit[3] ». De ce « rococo » Baudelaire ne veut plus. Voici déjà cette horreur du fugitif, ce goût du dépouillé, ce désir de la « naïveté », caractère du grand artiste[4]. Déjà s'ébauche l'esthétique du grand Baudelaire. Le romantisme du passé est chose morte. Le seul Romantisme que Baudelaire acceptera désormais c'est ce romantisme du présent, ce sens de la modernité

1. *Le Coucher du Soleil romantique, Fleurs du Mal*, éd. Crépet, Conard, 1922, p. 247.
2. P. 430.
3. *Curiosités esthétiques*, éd. Crépet, Conard, 1923, p. 90.
4. Cf. *ibid.*, p. 89, la définition que Baudelaire donne du « grand artiste ».

qui demande dans l'art « l'expression la plus récente, la plus actuelle du beau[1] ».

Ce romantisme toujours en mouvement, toujours inquiet d'inconnu et de nouveau sera le romantisme fécond d'un Delacroix, d'un Constantin Guys, — d'un Baudelaire. Romantisme épris de couleur et de sincérité, mais dégoûté de la faiblesse, de l'outrance, des banalités, des attitudes cent fois vues, des mots cent fois redits, des éclats factices, des lieux poétiques fanés. Romantisme si l'on veut, mais aussi bien classicisme. Ou, plus simplement, effort vers cet art qui ne vieillit pas parce qu'il est et veut être uniquement l'interprète de la vraie Beauté[2].

André Ferran.

1. *Curiosités esthétiques,* p. 90.

2. Cet article était déjà écrit et envoyé à la *Revue* quand a paru le livre, d'une si vivante documentation, que M. Jules Marsan a consacré à la *Bohème romantique* (aux éditions des Cahiers libres, Paris, 57, avenue Malakoff, 1929) et où sont présentées quelques-unes des figures évoquées dans ces pages. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à cette étude où il trouvera intérêt et profit.

COMPTES RENDUS

JEAN PLATTARD, **La Vie de François Rabelais** (Les Éditions Van Oest), 264 pages et 64 planches hors texte. Paris et Bruxelles, 1928.

Quand j'ai ouvert le paquet envoyé par la maison Van Oest, tout juste au moment des étrennes, mes enfants se sont emparés du volume de Plattard, et j'ai eu toutes les peines du monde à faire valoir mon droit de propriété. Ils viennent le reprendre de temps en temps dans ma bibliothèque de livres du XVI^e^ siècle, au grand émoi des volumes d'alentour qui n'ont jamais connu pareil honneur, et, je dois le dire, à leur indignation. Beaucoup d'autres lecteurs feuilletteront cet ouvrage qui ne se soucient guère de recherches érudites sur la vie de maître François.

Oui, notre revue rend compte maintenant de livres à images. Qui l'eût cru possible voici quelques années ? J'aurai à vous parler prochainement de trois magnifiques volumes, splendidement illustrés, eux aussi, l'*Agrippa d'Aubigné* de M. Armand Garnier. Félicitons-nous cordialement de cette alliance, toute récente en histoire littéraire, de l'illustration avec l'érudition. Voyez comme ces planches mettent en déroute le soupçon qui, je gage, vous est d'abord venu à l'esprit qu'elles auraient été rapportées là en manière de hors-d'œuvre : loin de rester extérieures au texte, elles le complètent et tiennent leur place dans la trame même du récit. Choisies par un savant qui est en même temps un homme de goût, elles ne sont pas seulement précieuses par la vie qu'elles communiquent à ce récit; elles projettent encore beaucoup de lumière sur la science qu'il apporte, et parfois jusque sur le détail érudit.

Car, puisque l'ouvrage est signé de Jean Plattard, et qu'il nous parle de Rabelais, je crois bien superflu de vous dire qu'il est de la plus sûre érudition, qu'il n'ignore rien de ce qu'on peut savoir sur la vie de maître François, ni même de ce qu'on a conjecturé à son sujet. Le but de l'auteur n'était pas de nous apporter du nouveau. Sa contribution personnelle, il nous l'avait donnée déjà depuis vingt ans, et singulièrement abondante, dans la *Revue des Études rabelaisiennes* et dans la *Revue du XVI^e^ siècle*, dans sa thèse qui est un des modèles du genre, dans le commentaire de la grande édition Lefranc, surtout dans son excellent petit volume sur l'*Adolescence de Rabelais en Poitou*, dont je vous ai rendu compte il n'y a pas longtemps. Les documents avaient été réunis par une génération de travailleurs auxquels M. Plattard se plaît à rendre hommage dans sa préface, particulièrement par les membres de la *Société des Études rabelaisiennes* que M. Abel Lefranc a eu le mérite de fonder en 1903, et le mérite plus grand de stimuler par ses importantes découvertes. Il s'agissait de mettre en œuvre toute cette poussière d'histoire, de replacer chaque document dans l'ensemble en marquant son exacte portée par rapport au reste, en l'éclairant de son véritable jour.

« Plût au ciel qu'on pût écrire une vie de Rabelais », disait Michelet, il y a près de trois quarts de siècle. Il pensait que jamais on ne disposerait d'une documentation suffisante. La voici, cette biographie qu'il appelait de ses vœux, vigoureusement dégagée de toutes les légendes qui ont pullulé autour de cette puissante personnalité. Constatons qu'ainsi délestée, réduite aux

seules données qu'avoue la plus scrupuleuse critique, elle eût paru à Michelet singulièrement étoffée, riche, précise, non pas pleine : que de lacunes subsistent! Bien des pages excitent notre curiosité beaucoup plus qu'elles ne la satisfont. Mais, enfin, c'est une biographie qui se tient, dont les diverses parties, bien reliées entre elles, s'expliquent les unes les autres ; surtout une biographie — n'est-ce pas l'essentiel pour nous ? — qui éclaire grandement l'œuvre littéraire dans ses divers éléments si étrangement disparates. Le drame de cette existence, c'est la lutte entre le passé et l'avenir, entre l'esprit du Moyen Age et l'esprit de la Renaissance : engagé dès l'enfance dans un ordre de moines ignorants, comment Rabelais parviendra-t-il, sans rompre avec l'ordre social, à satisfaire l'immense appétit de savoir antique qui s'empare de lui ? Bien mieux : comment cet appétit peut-il trouver le moyen de s'éveiller ? En fait, parmi les forces très complexes du passé, beaucoup déjà étaient minées par l'esprit nouveau. En face de l'irréductible Sorbonne, combien de prélats éclairés étaient gagnés aux lettres antiques ! Les complaisances de l'Église pour le paganisme vont faire tous les frais de la conciliation ; mais au milieu de quels heurts, et au prix de quelle tenace habileté ! L'indulgence de la règle permet à Rabelais de fréquenter le cercle des amis de Fontenay-le-Comte où se développent ses goûts d'humaniste. Puis c'est un évêque, l'évêque de Maillezais, qui le fait passer de son ordre ignorant dans l'ordre savant des bénédictins, et surtout qui lui donne, avec le préceptorat de son neveu, toutes les commodités qu'il peut souhaiter pour le travail intellectuel. Il faut croire, pourtant, que la chaîne pèse encore trop lourd à ses épaules, puisqu'il la rompt bientôt et se met à courir le monde en habit de prêtre séculier. C'est la période d' « apostasie », comme on disait alors pour désigner l'état des moines qui s'évadaient de leur couvent, la période de l'ivresse intellectuelle qui le promène d'université en université. Elle s'achève par la prise de grades réguliers de médecine à Montpellier. Voilà pour le Rabelais d'humeur vagabonde que la tradition a montré avec insistance. Mais peut-être, en réalité, Rabelais n'a-t-il été vagabond que malgré lui, et en tout cas passagèrement. Très vite, il a voulu se reclasser, et ce qui me frappe en lui, c'est bien plutôt le Rabelais mesuré, attentif à se tirer d'embarras et à bien faire ses affaires, habile à mettre les puissants de son côté. Le *Pantagruel* a achevé de le brouiller avec la Sorbonne; mais, au moment du *Gargantua*, il s'appuie sur le parti des évangélistes et sur un évêque de grand renom — encore un prélat, et qui sera bientôt cardinal, — le célèbre Jean du Bellay, qui apparaît alors comme le chef des évangélistes. L'affaire des placards ruine une première fois ses espérances en ruinant son parti, mais la faveur de Jean du Bellay lui demeure, et Rabelais lui doit, avec de beaux voyages en Italie, la terre des humanistes, le succès à Rome de sa supplique *pro apostasia* : le voilà relevé par le pape de ses vœux monastiques, apte à recevoir un bon bénéfice, et, du même coup, autorisé à exercer sa profession de médecin, sous la double réserve seulement de n'en tirer aucun profit pécuniaire et de ne pas faire usage du bistouri. Jean du Bellay lui donne une prébende dans son abbaye sécularisée de Saint-Maur-les-Fossés. Ce n'est pourtant pas encore la sécurité : les chanoines, ses confrères, se gendarment contre cet intrus qu'on leur impose en surnombre et qui, partant, réduit leur bénéfice. Nouvelle supplique. Voici mieux : Guillaume du Bellay, le frere de Jean, l'emmène dans sa vice-royauté du Piémont et le charge de missions de confiance. Au retour, d'autres bénéfices l'attendent, et, si Guillaume du Bellay est mort, il s'assure d'autres protecteurs, notamment le Cardinal Odet de Châtillon. Grâce à son appui et à la cure de Meudon, il jouirait en repos jusqu'à la fin de ses jours de loisirs studieux achetés à si bon prix s'il ne s'avisait pas d'être trop habile : il prétend mettre à profit les querelles du roi et du pape pour faire sa cour à Henri II, et il attaque la papauté dans l'épisode de Papimanie; mais voilà que le quart livre paraît trop tard, après la réconciliation, et il est condamné.

Décidément Rabelais est voué aux aventures, mais reconnaissons qu'il ne manque ni de persévérance ni d'entregent.

Et le roman, où s'opposent si joyeusement frère Jean des Entommeures et Panurge, est, lui aussi, le champ de bataille du passé et de l'avenir. Suivez-en de livre en livre les transformations : nous partons d'une inspiration toute populaire et qui tient par toutes ses fibres à la tradition du Moyen Age, et Rabelais y intègre progressivement tout l'esprit de la Renaissance, aussi bien une philosophie héritée des anciens que l'érudition la plus intempérante.

La principale difficulté, peut-être, du sujet traité par M. P. venait du caractère fragmentaire et comme extérieur de la plupart des documents à mettre en œuvre. Ces pierres-là n'étaient pas faciles à équarrir en matériaux de construction. Plutôt que la trame même de la vie de Rabelais, nous connaissons, par exemple, les noms de beaucoup de ses amis et de ses patrons. Un narrateur moins habile pouvait substituer à la biographie de Rabelais une série de notices biographiques de ceux qu'il a fréquentés. Nous connaissons encore des actes notariés, des signatures, des lettres en petit nombre qui ne sont point du tout la vie de Rabelais, qui la côtoient seulement et la jalonnent. Le grand mérite a été de savoir muer ceci en cela. Il y fallait un rare mélange d'imagination et de prudence. M. Plattard avait excellemment réussi cette entreprise dans son *Adolescence de Rabelais en Poitou*. Si vous voulez un nouvel exemple de sa manière, je vous recommande particulièrement la lecture du chapitre VI intitulé : « Séjours aux universités de Bordeaux, Toulouse, Bourges, Orléans, Paris ». En aucun autre, peut-être, la part de construction n'est aussi audacieuse et aussi fortement légitimée.

Le second mérite de cette biographie, c'est le sens critique. L'auteur sait douter. J'attendais M. Plattard au problème de l'authenticité du cinquième livre, qui demeure l'objet d'implacables démonstrations. Je suis heureux de constater notre parfait accord sur cette question. Il admet, ainsi que je l'avais indiqué, qu'en ce qui concerne l'Isle Sonante, par exemple, les arguments péremptoires qu'on avait cru pouvoir tirer de l'examen critique des textes ne s'accordent pas moins avec des hypothèses tout autres que l'authenticité, par exemple avec celle d'un pamphlet calviniste composé à la hâte et jeté dans la mêlée que vient de déchaîner le massacre de Vassy. M. Plattard conclut que, la critique érudite ayant échoué, la critique impressionniste reprend légitimement ses droits. Quel verdict lui suggèrent donc ses impressions ? On sera curieux de savoir comment un juge aussi informé fait le départ entre ce qui paraît tout à fait étranger à Rabelais et ce que Rabelais aurait pu avouer pour sien, en se plaçant « dans l'hypothèse, fort vraisemblable, que ses manuscrits ont été retouchés, augmentés et publiés par un habile remanieur... ».

Est-il téméraire d'exclure de l'œuvre de Rabelais ce qui n'a ni style, ni esprit, ni gaieté, comme l' « Énigme de Grippeminaud » (chap. XII), les développements rigides et froids, comme le symbolisme de la « Chambre des Apedeftes » (chap. XVI), ou le « Tournoi de la Quinte » (chap. XXIV, XXV), les invectives passionnées contre les « chats-fourrés (chap. XI), l'allégorie monotone des prêtres-oiseaux dans l'*Isle Sonante* (chap. II, III, V) ? Non que tout soit suspect dans ces épisodes : l'apologue du « roussin et de l'âne » (chap. VII), le discours « du gueux de l'hostière » (chap. XI), sont d'une saveur toute rabelaisienne ; mais trop de traits sont étrangers à la manière de Rabelais. Elle se retrouve, au contraire, presque sans interruption, dans certains épisodes comme l' « Ile d'Odes », les « Escales au pays de Satin et à Lanternois ».

Soit. En principe, nous voici autorisés à nous en remettre à notre goût individuel pour déclarer : ceci a des chances sérieuses d'être de Rabelais, et cela ne saurait en être. C'est à la condition, toutefois, de ne pas oublier que cette méthode a déjà conduit, et conduira toujours à des résultats les plus contradictoires. M. Plattard est trop avisé pour s'y tromper.

P. Villey.

Gustave Reynier, **Le Cid de Corneille, étude et analyse**, Les Chefs-d'œuvre de la littérature expliqués, Mellottée, Paris, 1929, in-8°, 335 pages. Henry Lyonnet, **Le Cid de Corneille**, Les Grands Événements littéraires, Malfère, Paris, 1929, in-8°, 174 pages.

Ces deux ouvrages ont le même sujet et presque le même objet. Ils prétendent tous les deux montrer à nos étudiants et plus généralement au public lettré l'histoire vivante du chef-d'œuvre de Corneille. Ce qu'était Corneille quand il entreprit le *Cid*, la situation du théâtre à ce moment, la carrière du *Cid* en Espagne jusqu'à ce que Corneille s'en emparât, comment notre poète a tiré sa tragédie du drame espagnol, l'histoire de la pièce depuis 1637 jusqu'à nos jours, voilà les parties fondamentales des deux ouvrages. M. Reynier y a joint d'abord une longue analyse critique de la pièce, et surtout deux précieuses études des rapports du *Cid* avec son temps et des rapports du *Cid* avec la tragédie cornélienne en particulier et la tragédie classique en général. M. Lyonnet a davantage insisté sur l'histoire de la pièce, ses représentations, les jugements qu'on en a faits ; surtout il a publié une quantité considérable de documents, connus certes, mais qu'il est commode de retrouver ici, au moins pour l'essentiel.

L'ouvrage de M. Reynier est facile à lire. C'est un récit familier, au style agréable, dont l'auteur, sans effort, sûr de connaissances anciennement accumulées, n'a qu'à se laisser aller au gré d'une fantaisie ordonnée pour instruire son lecteur en le charmant. L'érudition s'y dissimule naturellement. Et pourtant elle donne sa principale valeur à l'ouvrage. M. Reynier nous fait profiter là de ses longues études sur la première moitié du xvii^e^ siècle et l'on ne peut souhaiter un fond plus riche pour le tableau de la fortune du *Cid*. La pièce est étudiée avec le sens littéraire le plus fin : chaque scène, presque chaque vers y prend sa valeur et l'on s'enthousiasme avec le critique pour une poésie que l'on sent en sa compagnie si profondément.

L'ouvrage de M. Lyonnet est purement historique, jamais critique. Il cherche à instruire par le document même : c'est son grand mérite. Malheureusement les faits y sont parfois présentés avec un peu de confusion. Certain développement revient trois fois. Les incorrections ne manquent pas, ni les fautes d'impression, dont certaines rendent des passages entiers inintelligibles. Surtout l'érudition de M. Lyonnet n'est pas toujours des mieux informées. Il fait des erreurs de date. Il publie sans réserve une lettre de Corneille considérée comme apocryphe (p. 79). Il semble ignorer que Corneille n'a été ni le seul ni même le principal ouvrier de la révolution dramatique de 1630-1636. Il affirme que les Français ne connaissaient rien de la littérature espagnole en 1636 (p. 52) ! Il croit que les rivaux de Corneille étaient des poètes sans succès ! Il adopte encore la thèse fantaisiste de M. Van Roosbroeck sur les dessous politiques du *Cid*. Il se donne le ridicule d'injurier les *règles*, dont il ferait mieux de montrer comment elles ont agi sur la conception de la pièce. C'est dommage et cela étonne de M. Lyonnet.

Et pourtant cet ouvrage sera commode à consulter chez soi, loin des bibliothèques. Mais il faudra s'en méfier et aller prendre chez M. Reynier les mises au point qui, appuyées sur les documents de M. Lyonnet, pourront permettre à l'étudiant et même au professeur de se tracer une sûre, large et complète histoire du chef-d'œuvre de Corneille.

René Bray.

Grace Gill-Mark, **Une femme de lettres au XVIII^e^ siècle : Anne-Marie du Boccage.** Un vol. in-8° de 182 pages. Paris, Champion, 1927.

Je suis fort en retard avec cette excellente thèse ; et je m'en excuse. Elle comporte deux très bonnes parties : la biographie de M^me^ du Boccage, que

Mlle Gill-Mark a reconstituée avec patience et perspicacité d'après des sources connues et d'après d'autres beaucoup moins accessibles, inédites ou dispersées ; nous connaîtrons mieux, d'après cette biographie, et la vie littéraire dans un centre provincial, Rouen ; — et l'un de ces salons de second ordre qu'on a trop négligés et qui ont joué cependant un rôle important; celui de Mme du Boccage a été, pour les étrangers, un centre d'attraction très puissant — et l'étude des traductions ou adaptations de Mme du Boccage, celles du *Paradis perdu* de Milton et celle de *La Mort d'Abel* de Gessner. Mlle Gill-Mark a montré avec beaucoup de précision et de finesse comment, sous prétexte de traduire, Mme du Boccage avait en réalité travesti considérablement Milton et quelque peu Gessner, afin de les soumettre aux lois du bon goût, c'est-à-dire au goût français, à celui des bienséances, de la dissertation, de la composition méthodique, du raisonnement philosophique. Étude à joindre au dossier qu'ont déjà grossi les travaux de MM. Baldensperger, Van Tieghem, Yvon, de Mlle Goulding,... etc. Je regrette même que Mlle Gill-Mark ne nous ait pas rappelé ces travaux en montrant comment, sur un point nouveau, elle les confirmait.

Bonne étude, moins complète, sur les œuvres « originales » de Mme du Boccage, son poème épique de la *Colombiade*, sa tragédie des *Amazones*. Elle en montre très judicieusement la médiocrité et donne excellemment les raisons de cette médiocrité. Mais ces raisons très justement indiquées manquent un peu de précision. Il aurait été intéressant de replacer plus exactement Mme du Boccage dans un milieu littéraire qui a fait tout de même un demi-succès aux *Amazones* et un grand succès à la *Colombiade*. Qu'étaient exactement ce courant de féminisme, dont Mlle Gill-Mark ne dit pas grand chose et qu'ont étudié MM. Abensour et de Luppé, — ce grand débat entre la tragédie « simple » (telle que les *Amazones*) et la tragédie romanesque — ce vaste débat, stérile mais acharné, sur le poème épique et le sublime et qui, passant par le succès de la *Colombiade*, mène à l'*Amérique* de Chénier et aux *Natchez*, voire aux *Martyrs* de Chateaubriand. Sur tout cela Mlle Gill-Mark ne pouvait pas apporter d'étude complète, mais nous aurions gagné à avoir des indications moins sommaires.

J'aime moins l'étude des voyages de Mme du Boccage en Angleterre, Hollande, Italie. Non pas qu'elle soit médiocre. Nous y trouvons une très bonne étude des circonstances et une judicieuse analyse. Mais ce n'était pas là le plus important puisque, somme toute, Mme du Boccage n'est pas de ces voyageurs qui fournissent des documents abondants et sûrs pour étudier la société anglaise ou italienne. Les récits de voyage sont plutôt des documents pour reconstituer la psychologie du voyageur français à l'étranger, pendant le XVIIIe siècle. Il y a eu, d'abord, des voyages historiques, archéologiques, littéraires ; puis des voyages « philosophiques », entendons préoccupés de politique, d'économie politique, de « climat » et de mœurs ; puis des voyages qu'on intitule « pittoresques » et « sentimentaux ». Quelle place prennent exactement les voyages anecdotiques et mondains de Mme du Boccage parmi la meilleure douzaine de voyages en Angleterre, ou deux douzaines de voyages en Italie ? Question importante pour faire l'histoire du cosmopolitisme français au XVIIIe siècle. Mlle Gill-Mark nous fournit un des éléments du problème et ne nous dit à peu près rien des autres. C'est modestie et prudence. Mais l'étude reste en suspens.

Exposé clair, net, agréable, fait dans un style aisé et même parfois pittoresque. Grand mérite pour une étrangère.

DANIEL MORNET.

CHARLES DE VALLES, **Beaumarchais magistrat** (documents inédits). Un vol. in-12 de VI-329 pages. Paris, J. Oliven, 1928.

Le titre de l'ouvrage donne une idée inexacte de son contenu. En réalité, c'est une vie de Beaumarchais où les occupations de Beaumarchais magistrat ne tiennent que la moindre place. D'autre part, cette vie est moins neuve que M. de Valles ne semble le croire. Ce n'est vraiment pas un « Beaumarchais inconnu » ; l'homme que M. de Valles nous présente ne diffère pas de celui que MM. de Loménie, Lintilhac et d'autres nous ont fait connaître.

L'ouvrage est pourtant intéressant. Il est exact que nous ne connaissions que vaguement et par ouï-dire ce que fit Beaumarchais comme président du tribunal de la Capitainerie de la Varenne du Louvre, tribunal qui jugeait les délits de chasse. M. de Valles a retrouvé aux Archives Nationales un important dossier qui ne nous laisse rien ignorer de l'activité du tribunal et du rôle de Beaumarchais. Rôle fort intéressant. Beaumarchais ne s'est pas contenté d'attaquer les abus de justice dans son *Mariage de Figaro*. Il a eu à juger un grand nombre des plus odieux procès de l'ancien régime, ceux qui obligeaient les paysans à laisser dévorer leurs récoltes par un gibier que la loi protégeait avec autant de zèle que la vie des hommes. Or, s'il a appliqué la loi, il l'a fait avec une grande discrétion et la plus louable humanité ; il a tâché d'avoir pitié des humbles, même lorsque des gens en crédit le priaient d'être sévère. Chemin faisant, M. de Valles tire des dossiers des confirmations intéressantes. Nous connaissions par Gudin et quelques autres la pittoresque aventure où les beaux yeux de M^lle^ Ménard suscitent la plus violente querelle entre Beaumarchais, qui est roturier mais aimable, et le duc de Chaulnes, qui est duc et qui paye pour être aimé ; c'est le roturier qui l'emporte amoureusement et même judiciairement. D'importants détails de ce conflit mélodramatique et fort significatif sont confirmés par les documents de la Capitainerie.

D'autre part, la biographie générale de Beaumarchais, où M. de Valles insère les affaires de la Capitainerie, est très sérieusement établie. Non seulement M. de Valles a eu recours à tous les bons ouvrages sur Beaumarchais, mais il s'est reporté très souvent aux pièces authentiques, et il puise dans des études dispersées et peu connues des renseignements intéressants. On aura profit à lire son livre quand on voudra connaître rapidement et exactement la vie de Beaumarchais. Les deux gros volumes de Loménie... sont gros et sont déjà un peu anciens. La thèse de Lintilhac est copieuse et surtout extrêmement confuse. On pourra utilement les remplacer, quand on n'aura pas à faire une étude minutieuse, par la biographie de M. de Valles. Elle défendra contre la tentation d'avoir recours à une biographie romancée. Ce n'est pas un petit service.

DANIEL MORNET.

ERNEST JOVY, **Palissot et Gobet**, d'après des documents inédits. Contribution à l'histoire des lettres et des mœurs littéraires sous le premier Empire. Un vol. in-8° de 258 p. Châlons-sur-Marne, imprimerie du *Journal de la Marne*, 1928.

M. Ernest Jovy, l'érudit et heureux chercheur, a découvert à Vitry-le-François cinquante-huit lettres inédites de Palissot à Gobet. On connaît mieux le premier que le second : toutefois, M. Jovy a pensé qu'il était utile de présenter Palissot à ses lecteurs. Forcément, cette partie de son livre est moins neuve que les suivantes, et elle aurait pu être plus brève. On y trouve l'habituelle précision du critique, quelques détails intéressants à côté de jugements plus discutables et d'une inexactitude certaine : il est inexact, en effet, que la pièce des *Courtisanes* n'ait pas été jouée (p. 26). Refusée en 1775, elle fut représentée en 1782 sous le titre de l'*Écueil des Mœurs* et reprise en 1792. — Quant à Gobet, il fallait évidemment esquisser un portrait de ce Champenois, né en 1765, mort en 1832, qui, avocat et juge au tribunal de la Seine,

composa des Fables, des Contes, des Épigrammes, et qui, de 1802 à 1807, combattit avec obstination Geoffroy, son ancien maître. Mais peut-être M. Jovy a-t-il dépassé la mesure en citant une vingtaine de poésies de son compatriote. Page 69, on doit lire, me semble-t-il, *nous deux*, *mon épousée*, au lieu de (*moi*), *mon épouse*. — Accompagnée de notes qui en éclaircissent soigneusement les allusions, la correspondance de Palissot complète la biographie de l'écrivain durant les dix dernières années de sa vie (1804-1814) ; elle n'altère pas l'image que nous en avons gardée. Il y paraît très homme de lettres, dévoué à ses amis, fort attaché à Gobet, malgré quelques piques, et d'autant que celui-ci avait consacré plusieurs articles à ses œuvres ; toujours avide d'obtenir l'honneur d'un compte rendu ; parfois bien dur pour ses confrères : Raynouard, le poète des *Templiers*, Auger, Salgues, les journalistes en général ; le 23 mai 1807, il établit entre lui-même et La Harpe un parallèle qui prouve combien son amour-propre résistait à la vieillesse. M. Jovy a eu raison de croire que de tels documents pouvaient servir l'histoire des mœurs littéraires et de la littérature au début du XIX^e^ siècle ; il y a joint diverses lettres de Geoffroy, de M^me^ de Villette, de Saint-Ange, de Lalanne, de Ginguené..., etc., et aussi de Gobet, qui rendent cette contribution plus efficace.

D. Delafarge.

Victor Giraud, **Le Christianisme de Chateaubriand** (II, *L'Évolution*). 1 vol. in-8° de x-342 pages. Paris, Hachette, 1928.

Si, en rendant compte ici même du premier volume de cet important ouvrage (avril-juin 1926, p. 284 et suiv.), M. Daniel Mornet pouvait opposer aux jugements portés par M. Victor Giraud sur les philosophes du XVIII^e^ siècle des notions différentes et quelquefois opposées, il n'en va pas de même pour le second volume. Cette fois, M. Victor Giraud se trouve face à face avec le seul Chateaubriand, si l'on peut dire ; comme il le connaît à merveille, comme il l'aime du plus clairvoyant amour, il procède avec une maîtrise qui défie la critique. On admire l'abondance et la sûreté de son érudition, qui n'est jamais pesante ; le mouvement aisé qui emporte tout l'ouvrage, et ce souci constant des nuances, sans lequel il n'est point de vérité dans l'ordre littéraire. Il fallait une singulière pénétration psychologique pour arriver à démêler les traits d'une âme à la fois vigoureuse et ondoyante, pour analyser les éléments d'un christianisme à la fois traditionnel et original : M. Victor Giraud nous trace le portrait le plus vivant et le plus vrai de ce sceptique, de ce désabusé, qui, parmi toutes les valeurs qu'il met à l'épreuve, n'en trouve qu'une seule qui soit stable, la religion ; et qui, dès lors, l'offre aux autres hommes comme le remède le plus utile à la grande tristesse de vivre ; de sorte que son influence vient moins de la qualité esthétique de son apologétique, discutable en soi, que du sentiment de la misère humaine et de la volonté de l'alléger, en l'expliquant, en la transformant par l'espoir, par la certitude d'une survie. Chateaubriand est de ceux qui ont ramené le problème à ses termes les plus simples, c'est-à-dire les plus tragiques ; en même temps que par la force expressive de son art, il atteignait les régions du cœur où seule, d'ordinaire, la musique peut pénétrer. La réfraction du christianisme à travers le tempérament d'un de ces êtres exceptionnels qui sont faits pour « chanter sur la lyre » : voilà qui est ici parfaitement étudié.

D'ordinaire, la critique abandonne Chateaubriand après 1815, pour se tourner vers les romantiques, ses successeurs : non pas M. Victor Giraud. Une des parties les plus neuves du livre est celle qu'il consacre aux *Études historiques*, après l'examen approfondi du *Génie*, et l'examen plus rapide de l'*Itinéraire*, de l'*Abencérage* et des *Martyrs*. Certes, il faudrait un historien de métier pour juger la partie technique des *Études* : elles n'en apparaissent pas moins

comme riches d'un contenu trop souvent négligé. Logique avec lui-même, Chateaubriand tire du *Génie du Christianisme* une philosophie de l'histoire, et en donne une démonstration au moins fragmentaire. « Le christianisme n'est point le cercle inflexible de Bossuet, écrit-il ; c'est un cercle qui s'étend à mesure que la société se développe ; il ne comprime rien ; il n'étouffe rien ; il ne s'oppose à aucune lumière, à aucune liberté. » Il essaye, en somme, de corriger le *Discours sur l'Histoire universelle* par l'*Essai sur les Mœurs*, admettant à la fois la réalité du fait religieux et la possibilité du progrès ; il croit « que le christianisme est le centre de l'histoire et le rouage essentiel de la vie humaine », mais aussi que le christianisme est « un ferment », « un principe de progrès indéfini et de perfectionnement spirituel » ; qu' « il s'enrichit de tout ce que l'humanité, dans tous les ordres, sous son impulsion ou en dehors de lui, a réalisé de bon et de beau ». (Page 232.) Idée discutable pour qui considère le christianisme du dehors ; idée féconde, s'il est vrai que, à en croire Chateaubriand lui-même, les *Études historiques* sont « un de ses écrits dont on a le moins parlé et qu'on a le plus volé » ; idée qui mènerait vite aux conséquences les plus hardies, pour peu qu'on la poussât ; conforme à sa doctrine initiale, conforme aussi à sa nature, volontiers en coquetterie avec des croyances opposées aux siennes, et que son intelligence aurait admises si sa volonté ne les avait repoussées.

Poursuivant son enquête à travers les années mal connues de la longue vie de Chateaubriand, M. Victor Giraud nous montre encore — ce que nous savions mal, ce que nous ne savions pas — comment son catholicisme a évolué ; comment il s'est tourné vers l'avenir ; comment il est devenu largement social. Une page comme la suivante, empruntée aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, surprendra sans doute plus d'un lecteur : on y sent passer un souffle prophétique, presque messianique ; elle dépasse le *Génie*, considéré comme la production finale de la pensée religieuse du XVIII^e^ siècle, et s'accorde avec la pensée novatrice du XIX^e^ : « En supposant que l'opinion religieuse existât telle qu'elle est à l'heure où j'écris maintenant, le *Génie du Christianisme* étant encore à faire, je le composerais tout différemment ; au lieu de rappeler les bienfaits et les institutions de notre religion du passé, je ferais voir que le christianisme est la pensée de l'avenir et de la liberté humaine ; que cette pensée rédemptrice et messie est le seul fondement de l'égalité sociale ; qu'elle seule la peut établir, parce qu'elle place auprès de cette égalité l'idée du devoir, correctif et régulateur de l'instinct démocratique.... Je tâcherais de deviner la distance où nous sommes encore de l'accomplissement total de l'*Évangile* en supputant le nombre des maux décrits et des améliorations opérées dans les dix-huit siècles écoulés de ce côté-ci de la croix. Le christianisme agit avec lenteur parce qu'il agit partout ; il ne s'attache pas à la réforme d'une société particulière ; il travaille sur la société générale ; sa philanthropie s'étend à tous les fils d'Adam ; c'est ce qu'il exprime avec une merveilleuse simplicité dans ses oraisons les plus communes, dans ses vœux quotidiens, lorsqu'il dit à la foule dans le temple : « Prions pour tout ce qui souffre sur la terre ». Quelle religion a jamais parlé de la sorte ? Le Verbe ne s'est point fait chair dans l'homme de plaisir ; il s'est incarné à l'homme de douleur, dans le but de l'affranchissement de tous, d'une fraternité universelle et d'une salvation immense. » Le développement consacré par M. Victor Giraud à l'étude de la conception finale du christianisme chez Chateaubriand est du premier ordre.

*
* *

La haute qualité de l'ouvrage nous met bien à notre aise, après cela, non point certes pour reprendre un auteur qui apporte ici les résultats de trente années de labeur, dans une synthèse que tout autre que lui aurait difficile-

ment menée à bien, mais pour poser çà et là quelques questions sur des points de détail. La sincérité de la conversion de Chateaubriand ne nous semble pas faire de doute, pour notre compte. Mais ne peut-on ajouter, aux raisons qui ont poussé l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions* à redevenir chrétien, un certain sens de l'opportunité qui a pu se mêler à des considérations très différentes ? Et n'est-il pas difficile de croire, après les lettres à Baudus, que la *circonstance* — c'est-à-dire, dans l'espèce, le retour de la France à un ordre conforme aux aspirations de Chateaubriand — ait achevé de le pousser dans sa direction nouvelle ? « J'ai un petit manuscrit sur la religion chrétienne par rapport à la morale et à la poésie. Cet ouvrage est très chrétien, très analogue à la circonstance, et ne saurait guère manquer de ce succès attaché aux ouvrages de circonstance.... » Cela ne veut pas dire qu'en suivant les conseils de son ami Fontanes, l'opportuniste, Chateaubriand ait fait passer les motifs intéressés avant les motifs désintéressés ; cela veut dire qu'il y a une couleur du temps à laquelle un auteur est sensible comme les autres hommes, une atmosphère qu'il respire avec tous. — Ceci encore : n'y aurait-il pas lieu d'étudier la représentation que Chateaubriand donne de la religion dans ses œuvres : cérémonies du culte, sacrements, etc. ? Le sujet est autre ; il serait complémentaire du premier ; peut-être amènerait-il à quelques surprises. La prise de voile, dans *René*, est tout à fait différente de la façon dont les choses se passent dans la réalité ; Chateaubriand a accumulé les erreurs contre la règle et contre l'esprit de la cérémonie ; il a traité la scène en poète romantique beaucoup plus qu'en chrétien informé. On a déjà remarqué que, dans *Atala*, le Père Aubry administre de la façon la plus incorrecte le Sacrement de l'Extrême-Onction. En ces matières, comme en toutes choses, l'auteur du *Voyage en Amérique* est indifférent au détail précis, au détail vrai ; son pittoresque ne vient pas de la perception exacte des objets extérieurs, mais bien plutôt de la déformation qu'il leur fait subir. — Peu d'italianisants admettront sans doute qu'on puisse préférer *Les Martyrs* à *La Jérusalem délivrée*, qui a obtenu de par le monde un succès incomparablement plus grand (p. 222) ; et les spécialistes de la littérature européenne contesteront, sous sa forme trop péremptoire, l'affirmation suivante : « Avant Walter Scott, en effet, ce sont bien les *Martyrs* qui ont, dans la littérature européenne, inauguré le roman historique.... » (P. 223.) — A la note 1 de la page 27, et à la page 288, M. Victor Giraud pose la question de la valeur documentaire des *Mémoires d'Outre-Tombe* ; et il la résout, semble-t-il, de la façon la plus heureuse et la plus fine. Sans doute, écrit-il, les faits rapportés par Chateaubriand ne sont pas toujours exacts ; et, d'autre part, il ne manque pas de projeter sur son passé sa mentalité d'homme mûr ou de vieillard. — Mais, d'une part, si l'on récuse cette biographie, ce que nous pouvons savoir de Chateaubriand sera réduit à bien peu de chose ; et, d'autre part, certains contrôles de ces témoignages ont montré qu'on pouvait lui prêter foi. — « Il semble qu'à condition de contrôler toujours, là où le contrôle est possible ; à condition aussi d'être sobre d'affirmations tranchantes, on puisse accepter en gros le témoignage des *Mémoires*. Si la vérité absolue risque de vous échapper plus d'une fois, la vraisemblance psychologique et morale a encore son prix ; et, pour y atteindre, le tact littéraire, le sens historique et critique, bref, toutes les qualités qui composent l'esprit de finesse sont plus précieuses, et plus difficiles à acquérir que les rigueurs et les défiances systématiques de l'esprit de géométrie. » Cela est fort bien dit, et juste. Avouerons-nous, cependant, que nous sommes un peu moins confiants ? Les sondages faits à propos des *Mémoires d'Outre-Tombe* ; ceux de Georges Collas ; celui de R. Fouré sur les conditions dans lesquelles s'est opéré le mariage de Chateaubriand (*Modern Language Notes*, vol. XL, 1925) ; ceux de Marie-Jeanne Durry sur l'ambassade romaine, montrent qu'on ne saurait exagérer la prudence quand il s'agit de croire le beau poème lyrique et dramatique que Chateaubriand a

écrit en son propre honneur. L'Occitanienne a protesté... — Ce qui manquait peut-être à l'homme politique, à l'ambassadeur, au ministre, au chef de parti, c'est la connaissance des hommes. Il connaissait assez bien les femmes ; il se réfugiait volontiers au milieu des livres ; il marchait, comme il dit, environné de ses rêves : mais il était trop noble, ou trop fier, ou trop absorbé en lui-même pour se commettre avec les réalités vulgaires dont la politique est faite trop souvent. Du moins c'est Talleyrand qui lui reproche ce manque d'expérience, cause de ses insuccès. Mérimée, dans une lettre écrite à son ministre et datée de Londres, le 14 décembre 1832, rapporte son avis sur ce point : « Il m'a dit qu'il me félicitait d'apprendre les affaires et les hommes sous votre direction, car il était impossible qu'un homme de lettres fît quoi que ce soit de bien, s'il n'avait pas été de bonne heure dans les affaires. A l'appui de cette opinion, il m'a cité M. de Chateaubriand, qui n'a jamais pu apprendre à connaître les hommes dans son cabinet, au milieu de ses livres, et qui, arrivé aux affaires, a fait les bévues les plus comiques. »

*
* *

La preuve de la grande solidité du livre, c'est que les travaux parus depuis sa publication, qui sont nombreux déjà, et divers, ne font qu'en confirmer les résultats. M. Victor Giraud indiquait que le *génie* ne pouvait pas ne pas avoir eu de multiples sources : Mlle Madeleine Dempsey, dans son récent ouvrage : *A contribution to the study of the sources of the Génie du Christianisme* (Champion, 1928, tome 49 de la Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée*), a montré que la dette de Chateaubriand envers l'Angleterre religieuse était plus considérable encore qu'on ne l'avait pensé. — « Fontanes, écrivait M. Victor Giraud, est encore un de ces sujets qui mériteraient tout un livre » : ce livre a paru (Aileen Wilson, *Fontanes [1757-1821], Essai biographique et littéraire*. Paris, de Boccard, 1928) et l'auteur adopte les conclusions apportées par M. Victor Giraud dans son premier volume (p. 170). De même les pages exquises consacrées à Joubert par André Monglond dans son *Histoire intérieure du Préromantisme français* (Grenoble, Arthaud, 1929) complètent sans les altérer les traits de la physionomie qui est ici esquissée, à sa place et dans ses proportions. Blaise Briod, dans sa pénétrante étude sur *L'Homérisme de Chateaubriand, Essai sur l'influence et l'imitation* (Paris, Champion, 1928), se rencontre sur plus d'un point avec le chapitre IX du livre ; la correspondance de Chateaubriand et de Hyde de Neuville, publiée par Mme Marie-Jeanne Durry (*Le Divan*, 1929), fournit un complément à ce que M. Victor Giraud nous dit de la ferveur d'amitié qui était une des qualités de son héros. Et de même encore, la thèse d'Emmanuel Beau de Loménie, *La Carrière politique de Chateaubriand de 1814 à 1830* (Plon, 1929), défend Chateaubriand contre les allégations d'une critique à la fois trop sévère et trop simpliste. Enfin l'ouvrage de Teresio Napione, *Studi sulla fortuna di Chateaubriand nella letteratura e l'arte italiana* (Torino, Paravia, 1928), prouve l'action de cette « pensée généreuse et pleine d'avenir, dont le contagieux frémissement s'est communiqué au siècle tout entier, et dont on retrouve encore tous les jours, dans les ordres les plus divers, la lointaine, la profonde influence » (p. 306, *Conclusion*). Tant il est vrai que des travaux particuliers pourront préciser telle ou telle partie de la synthèse, et la nuancer encore ; mais que le monument est maintenant dressé, solide sur ses assises profondes, équilibré harmonieux et clair.

Il n'y a pas si longtemps que nous suivions nous-même les traces de Chateaubriand dans son voyage au Nouveau Monde : à Baltimore, au séminaire dont les derniers prêtres français nous ont montré le portrait des Sulpiciens, qui s'américanise sous l'œil sévère de l'abbé Nagot ; à Philadelphie ; à Boston ; au Niagara. Un de ces jeunes étudiants américains qui veulent bien faire confiance à l'esprit français, se promenant avec moi sur le campus de l'uni-

versité Haward, me disait la joie qu'il éprouvait quand il rencontrait un de ces livres à la fois substantiels et harmonieux, méthodiques et fins, qui fortifiaient son esprit en même temps qu'ils nourrissaient ses connaissances. Que la France nous donne souvent de ces livres-là ! disait-il. — En voici un : *Le Christianisme de Chateaubriand* est dans la meilleure tradition de notre pensée, de notre érudition, de notre goût.

PAUL HAZARD.

M. PIERRE TRAHARD, **Prosper Mérimée de 1834 à 1853**. Paris, Champion, 1928.

M. P. Trahard tient élégamment les promesses de sa soutenance. Il ne dirige pas seulement la collection des *Œuvres complètes* de P. Mérimée, qu'édite avec un si grand soin, parmi tant d'autres belles collections, l'insigne librairie Champion ; il vient de nous donner, en 1928, après avoir publié lui-même le *Théâtre de Clara Gazul* et les *Lettres à Viollet-le-Duc* (1839-1870), en 1927, un *Prosper Mérimée de 1834 à 1853*, en un vol. in-8° de 334 pages, comme suite à sa thèse : *La Jeunesse de Prosper Mérimée*, parue en deux vol. in-8°, en 1925, et dont nous avons rendu compte ici même.

Ce troisième tome égale en mérites les deux précédents. Même soin matériel d'exécution, même qualité d'érudition, même art dans la mise en œuvre d'une documentation formidable. Jamais nos méthodes attentives et minutieuses n'ont été appliquées avec plus de scrupule et de sagacité par un homme d'esprit et de talent.

Pendant cette période de la brillante maturité de Mérimée, M. Trahard continue d'étudier les divers personnages que cet énigmatique et charmant génie a su jouer avec une égale maîtrise sur la scène du XIXe siècle : le fonctionnaire, l'archéologue, le voyageur, l'historien, l'écrivain, l'amoureux et l'ami, l'homme de boudoir et de salon, enfin l'homme lui-même, à l'âge où il arrive, « grave et triste », ἐπὶ γήραος οὐδῷ, sur le seuil de la vieillesse.

Le premier livre, qui comprend les huit premiers chapitres de l'ouvrage, nous révèle un aspect très intéressant de la personnalité de Mérimée : sa passion pour l'archéologie médiévale et son dévouement pour cette science alors naissante. Par décret en date du 27 mai 1834, l'ancien chef de cabinet du comte d'Argout fut nommé, à la place de Vitet, inspecteur des monuments historiques et antiquités nationales. Quelle fonction pour un pur artiste et pour un romantique ! Les profanes crieront à la sinécure. Eh bien ! M. Trahard nous prie de constater avec lui que, pendant dix-huit ans, jusqu'en 1853, Mérimée remplit sa mission délicate sans une heure de défaillance, partage ses jours entre les voyages d'études, les comités techniques et les commissions administratives, rédige des instructions, des notes, des rapports, des circulaires, et nous ne nous étonnerons pas que Sainte-Beuve ait admiré cette conscience scrupuleuse. Il y avait du Daunou chez Mérimée comme chez Sainte-Beuve et l'on n'est pas en vain l'héritier des *idéologues* du XVIIIe siècle. Ce qu'il y a de plus sérieux et de solide chez les critiques et les historiens du XIXe siècle, ce goût de l'*analyse* et ce souci de la *méthode*, viennent de là. M. Trahard, pour mettre en lumière le rôle de Mérimée au Comité historique des Arts et Monuments, a dépouillé le *Bulletin du Comité* de 1840 à 1851. Il a même publié ce dépouillement dans ses *Pièces justificatives*. Or, la physionomie de Mérimée sort singulièrement grandie de cette enquête.

On se souvient qu'avant 1833, il n'était encore que l'auteur de *Clara Gazul*, de la *Guzla*, des *Chroniques du temps de Charles IX*. Il avait déjà écrit ce petit chef-d'œuvre, le *Carrosse du Saint-Sacrement*, mais il était surtout un des plus incorrigibles dandys du groupe de Delécluze et de Stendhal, où il frayait d'ailleurs, comme avec ses pairs, avec des esprits de la qualité de Viollet-le-Duc, de Sainte-Beuve, de Rémusat, de Jacquemont. Son amitié pour Viollet-

le-Duc était significative. L'âge mûr devait faire éclore toutes les supériorités qui étaient en lui ; et du début de la Monarchie de juillet au début du second Empire, Mérimée, en réaction contre le lyrisme effréné des esprits d'ailleurs les moins représentatifs de leur temps, contre les « frénétiques », les « vulcaniques », s'appliqua à réaliser une des parties les plus sérieuses du programme que s'était fixé l'École romantique, qui était de sauver les monuments de l'ancienne France, de rendre aux Français le sens de leur passé national et religieux, en rénovant, après le vandalisme révolutionnaire et l'engouement gréco-latin de la période impériale, le goût de l'art gothique. A cette tâche s'étaient consacré les hommes les plus éminents de l'époque, les Victor Hugo, les Montalembert, les Ampère, les Guizot. Montalembert menait campagne pour le gothique dans les colonnes de l'*Avenir* ; Hugo, qui écrivait *Notre-Dame de Paris* en 1831, sera un des collègues les plus assidus de Mérimée au Comité des Monuments historiques, jusqu'en 1843. Mais ce qui est plus méritoire encore pour un écrivain et un pur artiste, Mérimée, inspecteur général des monuments, parcourait la France, se mêlait à la vie des architectes, des entrepreneurs, des maçons, fréquentait les antiquaires de province, et travaillait non seulement à faire respecter les ruines en tant que ruines, mais à restaurer châteaux, abbayes, basiliques et cathédrales, et à sauver aussi le patrimoine national.

M. Trahard nous le montre aidant Viollet-le-Duc à Vézelay, à La Charité-sur-Loire, à Laon, à Vignory, à Clermont-Ferrand, à Issoire, au Puy, à Saint-Nectaire, demandant des conseils au fondateur de l'archéologie médiévale, Arcisse de Caumont, étudiant des ouvrages techniques, consultant les meilleurs antiquaires, mettant à profit l'érudition de ses amis, se faisant accompagner par Jaubert de Passa dans le Roussillon, par l'abbé Requien et Fauriel en Provence, par des antiquaires bretons à Saint-Brieuc, à Saint-Gildas, à Vannes.... Bien plus, il discute avec Viollet-le-Duc lui-même le *problème de la restauration*. Qu'est-ce que restaurer ? Le plus grand architecte du XIXe siècle dira : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ». Paroles graves, lourdes de conséquences, s'écrie M. Trahard. Mérimée n'y souscrit pas et il s'oppose à Viollet-le-Duc : « Par restauration, déclare-t-il, nous entendons la conservation de ce qui existe, la reproduction de ce qui a manifestement existé ».

Et tandis que l'admirable et systématique Viollet-le-Duc se lançait dans la paradoxale reconstruction d'un Pierrefonds idéal et de haute fantaisie, Mérimée, plus réaliste, « ne quittait pas la nature d'un pas ». Le vrai, le vrai seul, telle était aussi sa devise et son ambition. Il se contentait, par exemple, de restituer, en grattant un affreux badigeon, les fresques des Arts libéraux, qui sont une des beautés de la cathédrale du Puy. Surtout, après avoir étudié de longs mois sur place l'état de la question, il écrit sa fameuse *Notice sur les peintures de l'église de Saint-Savin*, près de Poitiers. « Elle forme un magnifique volume, dont les planches présentent un intérêt historique, car elles fixent l'état des fresques au moment de leur restauration. » Le plus incontestable mérite de Mérimée est de les avoir sauvées d'une ruine presque certaine. Il est constant, d'autre part, « qu'il a saisi la grandeur presque antique de l'art du peintre, puisqu'il va jusqu'à comparer ces fresques aux dessins des vases grecs ». « L'impression est juste, ajoute M. Trahard, mais la comparaison est hardie. » M. Mâle, qui n'admet pas l'opinion de Mérimée, faisant honneur des fresques de Saint-Savin à des maîtres grecs, a pu prouver, grâce aux nombreuses découvertes faites depuis, dans la même région ou dans des régions voisines, qu'une foule d'églises étaient décorées de fresques analogues et qu'il y avait, par conséquent, en France, au XIXe siècle, une grande école indigène de peinture murale.

Les thèses archéologiques de Mérimée ne sont naturellement plus en vogue.

M. Paul Léon dénonce les erreurs qu'il a commises à Paris, à Laon, à Lunéville, à Moulins ; M. Porée à Vézelay ; MM. Brutails et P. Vidal à Elne..., etc. Il est clair que son œuvre a vieilli ; mais M. Trahard n'a pas de peine à montrer que, si elle ne garde plus qu'une valeur historique, cette valeur est grande. Elle témoigne du zèle étonnant que déploya ce sceptique pendant dix-huit ans pour sauver, avec des moyens précaires et une science archéologique encore incertaine, nos plus beaux modèles d'architecture romane et gothique.

Ce qu'il y a d'admirable dans l'activité érudite dépensée par Mérimée au milieu de sa vie, c'est qu'elle ne fut pas un pis-aller et comme un *alibi* donné aux défaillances de son talent littéraire. Ces dix-huit ans qu'il consacra à l'organisation de la science archéologique en France coïncident avec la période la plus féconde de l'écrivain. En 1833, il publia cette adorable esquisse de psychologie amoureuse intitulée la *Double Méprise*, où il a si finement décrit la douloureuse aventure de deux êtres charmants, faits pour s'adorer et qui se sont si mal aimés ; en 1835, les *Ames du Purgatoire*, histoire railleuse et mystique de don Juan de Marana ; en 1837, la *Vénus d'Ille*, conte en marge de son expérience d'archéologue, écrite avec un art consommé, dans laquelle s'unissent avec un naturel plein d'artifice le goût du fantastique et le réalisme le plus exact. M. Trahard ne manque pas de faire, entre 1840 et 1846, la place qui leur convient à ses œuvres maîtresses, *Colomba* et *Carmen*, les deux filles de son exotisme si original et qui vivent de l'immortelle vie des pures créations esthétiques. S'il doit à ses voyages en Corse et en Espagne l'inspiration de ces chefs-d'œuvre, c'est à sa fine connaissance des mœurs parisiennes et provinciales qu'il faut rattacher des nouvelles comme *Arsène Guillot* et l'*Abbé Aubain*. On trouvera chez M. Trahard une étude serrée des sources du nouvelliste. Dues en partie à l'homme du monde, en partie au voyageur, ces nouvelles, même *Colomba*, même *Carmen*, n'ont été écrites que pour condenser dans un caractère les observations de Mérimée sur des âmes étrangères, « pour se divertir ou pour divertir une amie ». Mérimée n'est pas un homme de lettres. C'est plutôt un humaniste de race, encore plus curieux que savant, épris de toutes choses, mais surtout des énigmes du cœur et particulièrement de ce qui reste de primitif et de sauvage dans l'homme et ses passions. Mérimée est un moraliste de la lignée de Montaigne. Il fait souvent plutôt songer à un honnête homme de l'entourage de La Rochefoucauld qu'à un contemporain de Balzac. Il est aux antipodes de Balzac. La brièveté de ses esquisses, la condensation de ses récits pathétiques, parfois coupés de digressions qui rappellent le causeur qu'il était, l'homme qui a beaucoup vu et beaucoup retenu, la précision brûlante de son style lui assurent une place à part, et l'on a pu dire que, « lui défaillant, on constaterait un trou entre Stendhal et Maupassant, que Flaubert ne comblerait que d'une certaine manière ».

Mérimée n'est peut-être pas aussi compliqué qu'il en a l'air, mais il est complexe. M. Trahard l'a fort bien montré : c'est l'homme qui a su mener sans peine plusieurs vies parallèles. Ses voyages d'études archéologiques servaient plus qu'elles ne nuisaient à son inspiration littéraire. Le temps qu'il consacra à de patientes recherches sur l'histoire romaine ou sur celle du Moyen Age, pour écrire l'histoire des *Guerres civiles* ou l'*Histoire de don Pedro, roi de Castille*, enrichissait son expérience de la nature humaine et lui permettait d'échapper aux partis pris et aux préjugés psychologiques de son temps, et son érudition n'alourdissait ni ne gênait sa vision personnelle des hommes et des choses. Ce libertin était un esprit tout à fait libre, qui n'était dupe de rien, avait du temps pour tout. Ce que nous savons de ses relations mondaines et de sa perpétuelle hantise de « l'éternel féminin » aurait suffi à absorber l'activité d'un homme moins richement doué, moins divers. M. Trahard s'est préoccupé d'éclairer la carrière amoureuse de son auteur et

nous recommandons la lecture savoureuse du chapitre qu'il a consacré à cet « ami des femmes ». Comme lui nous sommes persuadé que de toutes les parties de l'œuvre de Mérimée, celle qui plaidera le mieux sa cause c'est sa correspondance. Ces lettres à ses inconnues, — du reste connues, — Jenny Dacquin, Mme Przedziecka, Mme de La Rochejaquelein, Mme de Montijo, et celles qu'il a écrites à tout ce que la France et l'Europe de ce temps-là comptaient d'esprits cultivés et charmants font de lui, comme le dit fort bien M. Trahard, un des plus grands épistoliers du XIXe siècle. Elles montrent jusqu'ici surabondamment, — toutes celles qu'on a publiées, du moins, — que ce prétendu « cœur sec » ou cet « égoïste profond » était, en fait, le plus galant homme du monde, et même parfois l'ami le plus tendre et le plus généreux.

C'est la publication intégrale de cette immense correspondance qu'il faut souhaiter. Elle ne résoudra pas seulement l'énigme captivante qu'offre à nos yeux le caractère de cet homme singulier, elle éclairera définitivement son œuvre et la place qu'elle occupe dans l'histoire du romantisme. Loin de contredire l'esprit de son temps, nous verrons mieux qu'elle en exprime quelques-unes des tendances les plus sérieuses et les plus nobles.

Par l'exemple de Mérimée, qui plonge par toutes ses racines dans le XVIIIe siècle le plus avéré et qui est un des plus authentiques héritiers de Voltaire, de Diderot et des idéologues, nous voyons que le romantisme ne s'explique pas tout entier par l'influence de Rousseau, qu'il détestait, et de la littérature allemande, qui est de toutes les littératures de l'Europe celle que ce cosmopolite goûtait le moins. Mérimée n'aimait ni le lyrisme ni la métaphysique, qui ne sont pas les seules inspirations du romantisme. Il se défiait du rôle de la sensibilité dans l'art. Or, à côté de l'individualisme rêveur qui a produit la magnifique éclosion poétique des *Méditations* et des *Harmonies*, des *Orientales*, des *Feuilles d'automne* et des *Rayons et des Ombres*, il y a eu, sous la poussée de l'élan de curiosité dans tous les sens qui caractérise aussi le romantisme, un splendide élargissement de l'intelligence française, surtout à partir de 1830, époque qui coïncide avec la maturité de Mérimée. C'est alors que se renouvelèrent les méthodes de l'histoire et celles de la critique, et que se développèrent non seulement l'archéologie, mais l'étude des littératures comparées, à l'organisation desquelles Mérimée a si bien collaboré. C'est Fauriel qui disait à cet amateur de linguistique : « Étudiez le serbe », et quand on songe que Mérimée, qui savait l'anglais, l'italien, l'espagnol et le grec moderne, a été un des premiers Français qui ait su le russe et qu'il a pu traduire Gogol et Pouchkine, on louera cette espèce d'héroïsme intellectuel qui est parfois au fond de certaines natures épicuriennes.

Mérimée s'est consolé de la vue triste que son regard lucide a retirée de la considération des hommes et des choses, en travaillant sans relâche ; que dis-je ? en mêlant à l'habitude du travail un certain goût de l'aventure. Ce « gentleman » est de tous les hommes d'études le moins homme de cabinet qu'on puisse imaginer. Longtemps viveur, avec un penchant décidé pour toutes les sortes de libertinages, il goûtait à d'autres moments la correction apprêtée de la vie mondaine. Au fond, c'était la vie qu'aimait ce profond dilettante, la vie sous toutes ses formes, la vie innombrable, celle du peuple et des gens bien élevés, celle des malchanceux et des bohèmes, et celle des privilégiés, et le contraste de ces vies diverses, la vie qu'on mène à travers toutes les régions du globe, et sous toutes les latitudes et sous tous les costumes, aussi bien que celle qu'apprécient les mondains dans les salons auprès des jolies femmes et les esprits cultivés dans les musées et les bibliothèques. Et quand on appelle *sceptique* un homme qui a vu tant de mœurs d'hommes et de villes, et qui avait à ce point le sens du relatif et l'amour du réel, je crois qu'on se trompe, ou bien alors il faut entendre l'épithète au sens qu'il a en grec, dans cette langue attique qu'il adorait. M. Trahard, qui a tant fait pour atteindre le fond de cette personnalité si attachante, ne nous contredira pas ; et, pour

situer dans l'atmosphère du XIXe siècle cet « original », cet « excentrique », qui s'est plu à mystifier ceux qui n'étaient pas capables de le comprendre, nous appellerons un *positiviste artiste* ce rare esprit qui ne se fiait qu'au témoignage des cinq sens, mais qui, avec leur aide et le secours de sa subtile et lucide raison, a construit en se jouant, semble-t-il, un monde... de marionnettes, comme le disent ses ennemis, non pas ! mais d'êtres bien vivants, passionnés, contrastés, divers, un monde qui est une des plus charmantes images de ce qu'il y a d'étrange, d'inexorable et de fatal dans la réalité.

HENRI GIRARD.

AILEEN WILSON, **Fontanes (1757-1821). Essai biographique et littéraire.** Un vol. in-8°, 356 pages. Paris, de Boccard, 1928.

Peut-être n'est-il pas de vie ou d'œuvre qui puisse mieux faire comprendre comment le style Empire est sorti du style Louis XVI. En suivant l'évolution de cette œuvre et l'art consommé avec lequel fut conduite cette vie, Mlle Wilson montre comment l' « homme sensible », l' « âme sensible », — selon les expressions mêmes de Fontanes (p. 96, p. 139), — le léger convive libertin des derniers jours de l'Ancien Régime est devenu le défenseur de la Religion, le grand-maître de l'Université. Aux corrections qui ont changé le caractère de ses œuvres anciennes (p. 71), aux variations de ses jugements sur les œuvres étrangères (p. 132 et 144), au « classicisme plus étroit et plus accentué » de son goût (p. 138), à ses sévérités envers la langue nouvelle née de la Révolution (p. 141 ; et nous pouvons ajouter que ces sévérités ne sont pas isolées à cette date, qu'on les trouverait chez Palissot, chez La Harpe, chez Chateaubriand, chez Mme de Staël elle-même), on voit le futur grand-maître succéder peu à peu à l'ancien élève de Dorat. Et quand le grand-maître triomphe, le « petit maître » se tait définitivement, le poète se garde de compromettre l'orateur officiel : de même un Victor Cousin, devenu l'un des princes de l'Université, s'abstiendra de compromettre son personnage en de nouvelles aventures philosophiques ; et c'est ainsi que la haute Université d'autrefois était la retraite silencieuse des philosophes et des poètes...

Mais tout en suivant l'évolution de son héros, Mlle Wilson a compris l'unité de son caractère : en dépit des apparences, il n'y a point de contradictions entre le style Empire et le style Louis XVI. Le grave personnage officiel reste l'ami des parties fines, et prolonge dans le siècle nouveau la « douceur de vivre » du siècle ancien. Et de même, dans le poète du XVIIIe siècle, dans le prudent témoin de la Révolution, se préparaient de longue date le défenseur de la Religion, apologiste des beautés du christianisme, précurseur du *Génie* de Chateaubriand (p. 90, 111, 115, 121, 133, 193), le patriote toujours en garde contre les influences étrangères, soucieux de répandre l'influence française (p. 103, 107), le journaliste, l'organisateur de l'Université (p. 130-135). Ne pouvons-nous même ajouter, en nous rappelant la fable *L'Aigle et le Rossignol*, dont l'auteur de ce livre aurait peut-être pu tirer parti, que Fontanes a pressenti, désiré, attendu de très bonne heure son rôle futur auprès d'un Napoléon ?

Même que l'on ne s'étonne plus de le voir deviner et susciter un Chateaubriand : son talent est moins éloigné qu'on ne pense du génie de son ami ; il a pris part dès sa jeunesse au sourd et fécond travail d'où sortira le siècle nouveau ; et l'on trouvera dans le livre de Mlle Wilson des pages qui font mieux comprendre les livres que l'on a écrits ou que l'on écrira sur Ossian en France, Young en France, Gray en France, Thomson en France, la mode des jardins anglais,... etc. Cette étude sur Fontanes, placée pour ainsi dire au carrefour des études d'histoire religieuse auxquelles sont attachés les noms de Victor Giraud, de Pierre-Maurice Masson, d'Albert Monod, d'Albert Chérel

(dont on souhaiterait de voir la thèse rappelée p. 96, 115), et des études préromantiques qui ont provoqué tant de travaux excellents, formera, avec les livres de M. Ladoué et de Mme de Samie, un des plus utiles commentaires au livre désormais classique de M. Potez.

On y cherchera d'abord des inédits ; et l'on en trouvera de bien curieux : manuscrits de la bibliothèque de La Rochelle où se peint le Fontanes précoce, conquérant dès l'adolescence des honneurs académiques, ambitieux, prêt à se défendre de pied ferme ; manuscrits de la bibliothèque de Genève, où le professeur de littérature disserte du goût ou du style; lettres à Baudus, contemporaines des lettres de Chateaubriand au même correspondant, que M. Hubert Morand a publiées dans le *Journal des Débats* (11 mars 1925) : ces lettres de Fontanes à Baudus, que Mlle Wilson a pu consulter avant que M. de Montenon les eût publiées dans la *Revue de Littérature comparée* de juillet-septembre 1928 [1], apporteront les plus utiles précisions aux biographes de Chateaubriand [2] ou les plus piquants démentis aux souvenirs du grand homme [3]. On trouvera aussi dans le livre de Mlle Wilson quelques citations peu connues, quelques anecdotes oubliées : une d'elles (p. 222), empruntée au *Journal des Débats* du 31 mars 1840, serait même du plus haut intérêt, et réglerait la question si controversée du « manuscrit des *Natchez* », puisqu'on y voit Chateaubriand faire une lecture de ses *Natchez* en France, à une date qu'il faudrait placer entre 1800 et 1802 ; mais il semble difficile d'accepter ce témoignage si curieux.

Peut-être souhaiterait-on de voir parfois ce portrait se découper sur un fond plus large, d'apercevoir plus nettement l'Université derrière son Grand-Maître, la société des Bonnes Lettres derrière son président, de faire connaissance avec quelques figures inséparables de Fontanes, ce Saint-Marcellin qui nous aurait introduits dans le groupe du *Conservateur*, cette Mme Dufrénoy qui chante son ami jusque dans la *Muse française*. Ne serait-il pas utile aussi, pour faire comprendre les rapports de Napoléon et de Fontanes, de rappeler plus longuement ce que fut la politique impériale en littérature [4] ? Ou encore, pour expliquer la *Chartreuse de Paris* et le *Vieux Château*, de les rattacher à une mode que les romans, les héroïdes avaient répandue? Les mots de « nouveaux », « novateur », « précurseur », que Mlle Wilson prononce à propos de ces poèmes y prendraient un sens plus précis, — et limité.

Pourtant Fontanes reste au nombre de ces poètes précurseurs, ou, pour mieux dire, de ces poètes de transition, à propos de qui l'on peut, avec

1. Cette publication permet de corriger avec certitude une ligne de Mlle Wilson où l'on pouvait deviner un lapsus : page 164, ligne 18, c'est *Berlin* qu'il y a lieu de lire à la place d'*Allemagne*.

2. Par exemple, dans la *Revue de Littérature comparée*, on trouvera une lettre du 1er juillet 1813 qui confirme ce que l'on savait de la composition des *Études Historiques* par la Correspondance de Chateaubriand.

3. Fontanes écrit, le 1er juillet 1813, à propos de *Moïse* : « Il y a, ce me semble, des beautés poétiques qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un homme qui n'avait point encore écrit en vers ». Or Chateaubriand, présentant ses vers au public, écrira : « J'ai fait longtemps des vers avant de descendre à la prose ; *ce n'était qu'avec regret que M. de Fontanes m'avait vu renoncer aux Muses* ». Ici, d'ailleurs, c'est Fontanes qui fait erreur, assurément.

4. Par exemple, pour expliquer le rang donné à Fontanes dans l'Université, de préférence à Fourcroy, Villemain (*Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature*, 2e édition, 1854, tome I, page 147) rapporte des propos de l'Empereur qui auraient complété ce que Mlle Wilson dit page 257. On souhaiterait de trouver ces *Souvenirs* (et quelques autres noms, comme celui de Vandal) dans la bibliographie de cet ouvrage... Menues chicanes, auxquelles nous n'attachons certes que peu d'importance, de même qu'à telle faute d'impression (1793, pour 1923, page 131, note 1) ou à telle autre (*Raymond*, pages 80 et 347) dont M. Monglond a montré le danger (*Revue d'Histoire Littéraire*, 1926, page 98).

Mlle Wilson, se hasarder à prononcer le nom de Leconte de Lisle (p. 43), et surtout ceux de Hugo, de Lamartine. Quelques vers que cite Mlle Wilson :

> En approchant de lui, pourrai-je entendre *encore*
> Ces *merveilleux concerts* dont jouit *Pythagore* ?
> (*Mercure de France*, 1807.)

peuvent nous faire songer à la strophe fameuse du *Vallon* :

> De lumière et d'ombrage elle t'entoure *encore*...
> Adore ici l'écho qu'adorait *Pythagore* ;
> Ouvre avec lui l'oreille aux *célestes concerts*.

Et, d'ailleurs, le nom de Fontanes n'a été oublié ni dans l'édition des *Méditations* de M. Lanson, ni dans l'étude d'Edmond Estève sur les sources de la strophe lamartinienne (*Revue Universitaire*, 1920, tome II, page 288) ; mais il convient d'ajouter que les vers de Fontanes sont fort semblables à la phrase fameuse du *Génie* de son ami (II, 3, 4), où l'on voit l'une des sources du *Vallon*. Une édition critique du *Génie du Christianisme*, si jamais quelque téméraire entreprend cette œuvre surhumaine, ne devra-t-elle pas, comme le montre Mlle Wilson (p. 318), comporter maints rapprochements de détail entre Chateaubriand et son ami ?

En un mot, le travail de Mlle Wilson met en une juste lumière le rôle de ce personnage académique, qui, sous la solennité de ses phrases et la prudence de son allure, gardait le goût de la vie, le pressentiment de l'avenir. On est même parfois tenté, en le lisant, d'esquisser une apologie pour l'académisme, de faire aux Fontanes, aux Delille, aux Ducis, aux Lemercier, aux La Harpe même, dans l'avènement du romantisme, une part plus grande qu'aux préromantiques, aux Sébastien Mercier, aux poètes et romanciers frénétiques, d'insinuer que le véritable « préromantisme » a été le « post-classicisme »...

PIERRE MOREAU.

PETER ROKSETH, **Den franske tragedie. — I. Den franske tragedieform. Corneille** (chez Aschehoug, Oslo, 1928).

Depuis quelques années, les savants scandinaves se sont appliqués à l'étude de la tragédie française. A Stockholm et à Upsal, MM. Schück et Blanck expliquent Corneille et Racine aux jeunes historiens de la littérature comparée ; à Copenhague, les recherches minutieuses de M. Hans Aage Paludan[1] sur l'influence espagnole au temps de Louis XIII et la belle étude synthétique de M. Vedel[2] marquent une attitude nouvelle des Danois devant les maîtres du théâtre classique. Il y a eu bien des préjugés à vaincre du côté du public danois et norvégien. C'est un fait indéniable qu'en Norvège comme en Danemark Corneille et Racine n'ont jamais été goûtés. Holberg, qui renouvela la littérature commune des deux royaumes, n'admettait guère que le spectacle comique, et tout en imitant Molière, il détestait le cothurne cornélien. Wessel, non moins imbu que lui de culture française, parodiait dans sa farce « Amour sans chausses » si impitoyablement la tragédie voltairienne qu'à partir d'environ 1780 toute représentation de tragédie française à Copenhague a été impossible. Ewald, son contemporain, qui débutait par des imitations de Corneille, se tourna vite d'un tout autre côté et devint l'élève de Klopstock. Œhlenschläger, le maître de la tragédie danoise, daignait, en effet, deux ou trois fois respecter les trois unités, mais plutôt par caprice, et tout

1. Que M. Rokseth semble ignorer ou méconnaître, puisqu'elles manquent à sa bibliographie, quoique publiées dans la revue norvégienne *Edda*, 1922, n° 4.

2. *Corneille og hans Samtid*, Copenhague, 1927 ; on en trouvera un compte rendu magistral par M. Van Tieghem dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1929, n° 1.

en suivant, du reste, Shakespeare, Schiller et les Grecs. Et de même, depuis la fin du XVIIIe siècle, les critiques ont été d'accord pour considérer le théâtre de Corneille ou Racine comme un genre démodé, une vieille curiosité littéraire. J.-L. Heiberg, dictateur du goût entre 1825 et 1850, protestait énergiquement contre tout essai de réintroduire les classiques en Danemark. Son élève Clémens Petersen, qui admettait comme lui leur grande importance historique, et qui ne trouvait dans leur technique d'autre défaut que l'abus des confidents, n'était pas moins catégorique dans sa considération de l'inactualité inappellable du théâtre français de l'ancien régime. Georges Brandès, enfin, s'en désintéressait complètement; tout ce qu'il y a eu à relever à ce compte dans son énorme production est un bel article à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Corneille, qu'il fit imprimer au premier numéro de « Politiken », mais auquel il a refusé une place dans ses *Œuvres complètes*. Pour le grand public danois ou norvégien, l'idée de la tragédie classique reste fatalement attachée au sanglant travestissement de Wessel, aujourd'hui aussi bien qu'il y a cent cinquante ans.

Voilà pourquoi l'histoire littéraire en Scandinavie de ces derniers jours est nettement apologétique. Le livre de M. Rokseth, lui aussi, est plutôt une plaidoirie qu'une œuvre d'analyse ou un portrait littéraire. Du moins, ce portrait manque un peu de contour : on se demande, après avoir lu tant d'éloges subtilement motivés, ce qu'il reste à dire de méritoire sur tous les malheureux poètes de tous genres qui ont précédé ou suivi les grands tragiques.

Chose étrange, M. Rokseth, qui semble estimer froidement la plus grande partie de la littérature du XIXe siècle, et qui ne trouve que des perfections dans le classicisme, ne voit pas grand chose dans les théories poétiques du XVIIe siècle, et se montre un adepte fidèle des esthéticiens allemands de l'ère romantique et de leurs continuateurs modernes, tel Bergson. Selon M. Rokseth, la poétique était au temps de Corneille dans son enfance. Il donne aux critiques d'autrefois de rudes leçons qui nous rappellent la remontrance légendaire du commentateur allemand à son auteur : *Hier irrt sich Goethe*, « ici Gœthe est en erreur ». Il lui arrive de déprécier jusqu'aux déductions les plus manifestes et évidentes des poètes et des théoriciens de l'époque de d'Aubignac. Au fond, c'est devant un tribunal romantique qu'il plaide la cause des classiques.

L'esthétique de M. Rokseth a pour base la théorie ou plutôt la croyance de la poésie pure, depuis toujours si chère aux Scandinaves. En effet, selon M. Rokseth, et le contenu et la forme d'une œuvre d'art sont des choses extérieures et non poétiques. Même dans les personnages d'une tragédie, il ne veut voir que des moyens techniques de l'évocation poétique. Et cette poésie transcendante et ésotérique qui est à la base de tout ne doit pas être touchée par les mains profanes du critique. M. Rokseth va jusqu'à nier la possibilité de définir les différences entre les individualités des poètes. Il me rappelle ici un autre spéculatif de l'esthétique scandinave, J.-L. Heiberg, déjà cité, qui, dans une page restée célèbre, soutenait « qu'il est difficile, sinon impossible, de définir en quoi consiste la différence entre les ballades de Schiller et celles d'Œhlenschläger », ce qui ne devrait pourtant pas être au delà des forces de l'historien littéraire. Mais non, selon M. Rokseth, « la faculté poétique est un mystère », et, en même temps, la seule chose intéressante ! On aboutit par là, malgré toutes les prédilections de l'auteur, au pur romantisme à l'ancienne mode scandinave, tout voisin de ce « culte du moi » abhorré d'une génération de néo-classiques en France. L'auteur nous défie de « lever le voile de la déesse à Saïs », il ne connaît donc pas l'épigramme de Novalis :

> Einem gelang es, er hob den Schleier der Göttin zu Saïs,
> Und was sah er? Er sah — Wunder des Wunders! — sich selbst.

Ainsi, M. Rokseth devrait s'intéresser surtout au côté subjectif et émotionnel de l'œuvre de Corneille. Il a aussi de très jolies pages sur la *générosité*

considérée comme la force motrice de son système poétique. Mais la partie la plus substantielle de cette étude si bien pesée, et cependant si inconséquente, est peut-être le beau chapitre sur les trois unités. Il y défend vigoureusement la technique de la tragédie française contre ses détracteurs de tous les temps. Il nous explique très bien, quoique avec des mots trop savants, comment cette pratique du théâtre contribuait merveilleusement à la grande concentration sur les faits essentiels qui était le but des poètes d'autrefois. Mais il aurait mieux fait de ne pas nous entraîner dans une vaine logomachie sur le caractère « idéaliste » des unités ; selon M. Rokseth, les classiques ne comprenaient pas eux-mêmes pourquoi ils adhéraient à ce système; selon lui, ils y voyaient un instrument d'effet « réaliste ». Il se peut que sur ce point l'auteur se trompe. Les Corneille, les Racine n'avaient garde de prétendre chose pareille, parce qu'ils ne savaient pas ce que c'est que réalisme ou idéalisme. Mais ils étaient convaincus que les unités étaient là au bénéfice de la *vraisemblance*; tout le monde en était d'accord, même le compatriote de M. Rokseth, Holberg, qui, dans une de ses comédies les plus puissantes, « Ulysses », se moque de l'irrégularité de la scène populaire : quiconque, selon lui, ne respecte pas les unités, donne libre jeu aux débordements de l'imagination, et le caprice devient la loi de son théâtre. Ibsen, plus tard, n'était pas d'un autre avis. Et assurément, les poètes tragiques comme les poètes comiques — qu'on ne peut pas mettre hors de cause en discutant ce problème — savaient bien pourquoi ils tenaient à ces règles, et par quelle raison ils les considéraient comme le plus précieux héritage de l'antiquité.

Mais s'il est vrai, aussi bien pour les traités esthétiques que pour les systèmes des métaphysiciens, que tout ce qu'ils affirment est bon, et tout ce qu'ils nient est faux, il n'est pas nécessaire d'insister sur des contradictions telles que nous avons observées. Cela reste sûrement un très grand mérite d'avoir repensé dans des formules nouvelles les idées artistiques d'une grande époque passée, et d'avoir démontré la valeur esthétique de la tragédie française aux yeux d'un public aussi prévenu contre elle que la plupart des lecteurs scandinaves.

PAUL-VICTOR RUBOW.

FERNAND BALDENSPERGER, **Alfred de Vigny**. Un vol. in-12 de 211 pages. Éditions de la *Nouvelle Revue Critique*.

Il n'est pas un de nos attachements dont Vigny n'ait porté la chaîne; il n'est pas une de nos inquiétudes qu'il n'ait pressentie et formulée. Presque chaque année nous donne une biographie plus ou moins vivante, plus ou moins documentée du soldat-philosophe au sourire mystérieux.

Seize ans après un premier ouvrage intitulé *Alfred de Vigny, Contribution à sa biographie intellectuelle*, M. Fernand Baldensperger apporte sa nouvelle pierre au temple que les « vignystes » ont bâti au maître dans leur cœur; pierre aussi solide que la première, aussi savamment fouillée, mais selon une autre méthode. Le précédent ouvrage, dont l'intérêt n'a d'ailleurs pas décru, analysait surtout les influences subies par Vigny (Bruguière de Vorsum, Maistre, Thomas Moore, Jean-Paul); un dernier chapitre, très prophétique, « l'Actualité de Vigny », semblait annoncer toutes ces études d'après-guerre, au premier rang desquelles nous placerions celles du regretté Estève, si M. Baldensperger n'était, de toute certitude, le maître du chœur.

M. Baldensperger n'est pas seulement l'homme de France qui connaît le mieux Vigny; il est aussi l'homme — peut-être — qui sympathise avec lui de la façon la plus pénétrante, en vertu de je ne sais quelles affinités de nature et de talent. Aussi n'en fera-t-il point une étude chronologique, une histoire vue du dehors, en quelque sorte ; mais, par une série de coupes transversales, selon son mot, il prendra sur lui, sur sa carrière, ses joies et ses douleurs,

une série de photographies morales ; et la destinée de Vigny sera reconstituée, à chaque étape, par quelques détails significatifs.

Voici le « petit ci-devant », dans la paix tremblante de l'Élysée-Bourbon, parmi les « vieillards admiratifs » dont il est le suprême espoir ; voici « Mademoiselle Mars... clignant des paupières », bienveillante et dédaigneuse le jour d'*Othello* ; voici la soirée frémissante de *Chatterton* où le poète, trempé de larmes nerveuses, trace d'un crayon fiévreux le bulletin de sa victoire ; voici, quand un quart de siècle a passé encore, le « vieux monsieur en perruque blonde » menant en laisse le chien de sa femme, mais dont les yeux pénétrants s'ouvrent toujours sur un ciel intérieur. De degré en degré, la figure de Vigny s'épure et grandit, avec cette sorte de pâleur passionnée dont il laisse l'inoubliable image.

Dans ce raccourci magistral, M. Baldensperger a trouvé la place d'ajouter quelques documents inédits à la biographie matérielle du poète : par lui, nous saurons comment fut plaidé et se terminera le procès de Lydia et de son mari contre les héritiers de sir Hugues Mill Bunbury : « Un peu d'or au pied de l'albâtre », disait le jaloux Sainte-Beuve ; M. Baldensperger mesure le poids et la qualité de cet or (p. 129-132).

Il a, de même, jeté quelques vives lumières sur l'influence de Vigny. Il décèle dans *Éloa* « le clair-obscur... qui sera celui de Baudelaire... l'accord de la volupté avec l'art semble se réfugier dans la complicité de la nuit... cercle de séduction, peut-être de perversité » (p. 39). On a plus étudié la descendance de Baudelaire que les sources du baudelairianisme ; M. Baldensperger trace à quelque élève la route qu'il conviendra de suivre. Qu'un Baudelaire, qu'un Leconte de Lisle, qu'un Sully Prudhomme, pour ne citer que des poètes, procèdent de l'auteur des *Mystères* et des *Destinées*, n'est-ce pas assez pour justifier le « flot d'amis renaissants » qui, à la voix de M. Baldensperger, vient battre chaque année le pied de sa statue ?

Parmi eux, M. Baldensperger se détache moins comme critique que comme poète à son tour. Lui aussi a, dans une œuvre lyrique que nous aimerions étudier, jeté sur le monde le regard averti, pensif, optimiste quand même, que jeta l'auteur de l'*Esprit Pur*, et ce lui est un secret pour entendre et nous dire tout haut les mots que Vigny se murmurait à lui-même, ou dont il n'écrivait qu'une syllabe.

PIERRE FLOTTES.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. Tome XVI, 1924-1925.

M. Ritter a voulu remettre à la disposition du public le livre où il avait exposé, en 1896, ses trouvailles sur *La Famille et la Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau*. En faisant de cette réimpression l'objet principal de leur tome XVI, les *Annales Jean-Jacques Rousseau* n'ont pas seulement accompli un acte de juste déférence, elles ont rendu un nouveau service aux lecteurs curieux de vérité. Le premier tirage du livre était dès longtemps épuisé : l'on accueillera le second avec d'autant plus de plaisir qu'il présente, sous une forme matérielle impeccable, un texte revu et augmenté. Cette édition profite, en effet, des recherches qui, depuis trente ans, ont continué les méthodes de biographie critique dont la première montrait déjà la fécondité. M. Ritter a su, quand il le fallait, changer un nom ou une date, nuancer une affirmation, accueillir les certitudes nouvelles, et même les doutes nouveaux. L'œuvre puissante de Pierre-Maurice Masson devait l'amener à revoir de près les pages relatives à la formation religieuse de Jean-Jacques. M. Ritter maintient à ce propos, contre Masson, l'idée d'un séjour prolongé de Rousseau à l'hospice des catéchumènes où il abjura si promptement. De plus compétents que nous diront si ses arguments sont décisifs : M. Ritter montre du moins que la brièveté du séjour n'est pas certaine.

Du reste, c'est l'honneur de M. Ritter qu'après trente années si fructueuses pour la connaissance de Jean-Jacques, son livre n'ait dû subir aucun changement essentiel. Si l'on compare ses deux éditions aux travaux publiés dans l'intervalle, on voit qu'il a plus donné que reçu. Ses chapitres sur les ascendants de Rousseau, sur Mme de Warens, sur Magny et le piétisme romand ont été les points de départ d'études nouvelles qui ont ajouté à son ouvrage sans le remplacer ni le « déclasser ». Cette solidité ne tient pas seulement à la diligence de ses enquêtes, mais à la prudence de ses conclusions. Certes, M. Ritter ne se borne pas au rôle neutre d'un greffier, mais s'il interprète, s'il suggère, s'il pense et fait penser, jamais il ne construit de système. Il ne sacrifie point au prestige de la symétrie ou de l'éloquence la complexité de ce Jean-Jacques si mobile, si ondoyant, si féminin, qu'on aurait bien tort de juger sur les boutades retentissantes échappées à ses moments d'humeur. C'est un beau thème de rhétorique que l'irruption de Rousseau dans la société française, et l'on se plaît à saisir, dans les révoltes de cet « inadapté », la triple hérédité du plébéien, du Genevois et du calviniste. Mais M. Ritter nous avertit que ce plébéien était de bonne souche bourgeoise, l'égal à peu près, par la naissance, du seigneur de Ferney. Il nous montre la courte lignée de Genevois « non conformistes », souvent condamnés ou censurés par le Consistoire ou les magistrats, qui rattache le citoyen de Genève à son aïeul de Montlhéry. Genève sera dure pour Rousseau comme pour son père, et le Petit Conseil ne le ménagera pas plus que le Parlement de Paris. Ce n'est pas qu'on ait tort de parler de « Jean-Jacques Rousseau genevois », et nous savons gré à M. Ritter d'avoir analysé l'atmosphère morale que respira son héros ; — j'avoue même que notre plaisir serait complet si quelques mots de description, et, pourquoi pas ? quelques gravures précisaient l'aspect contemporain du « charmant paysage » dont le souvenir attendrit encore les dernières plaintes de l'exilé. — De même, quand M. Ritter nous retrace la figure d'Isaac Rousseau, avec sa fierté républicaine et son humeur romanesque, nomade sans curiosité et « citoyen » turbulent, on ne peut s'empêcher de se dire que Jean-Jacques tenait de ce père si volage et si passionné. Nul ne songe à nier, sans doute, les influences de la famille et du sol natal ; mais, loin d'être simples et uniformes, leurs traces s'enchevêtrent en un réseau ténu ; il faut, en de pareils sujets, beaucoup de rigueur dans les recherches, beaucoup de réserve dans l'affirmation : c'est par cette double vertu que l'ouvrage de M. Ritter a mérité de ne pas vieillir.

La Famille et la Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau suffisait à remplir le tome XVI des *Annales*. La bibliographie qui s'y ajoute, ample et sûre comme à l'ordinaire, permet de tenir à jour cette autre histoire de Rousseau : celle de sa pensée à travers les siècles. Érudits et philosophes, publicistes et médecins continuent d'écrire beaucoup sur Jean-Jacques, avec un bonheur et aussi un amour inégal. C'est que les vérités les mieux établies ne sauraient abolir la diversité des réactions individuelles, et qu'un tel homme aura toujours ses amis et ses ennemis. La Société Jean-Jacques Rousseau remplit sa tâche en fournissant aux uns et aux autres les moyens d'aimer ou de haïr avec plus de discernement.

E. Carcassonne.

CHRONIQUE

Exceptionnellement, ce numéro ne comporte pas de chronique. En voici les raisons :

M. Ed. Champion n'a pas pu envoyer à temps les coupures de catalogues d'autographes qui faisaient la plus grande partie de la chronique de juillet-septembre.

D'autre part le Secrétaire général, qui doit établir à lui seul presque toute la chronique des imprimés, n'a pas pu achever le dépouillement des revues parues pendant son absence des mois de juillet, août et septembre.

Nous pouvons, d'ailleurs, annoncer dès maintenant que cette chronique des imprimés est en voie de réorganisation grâce à la collaboration de MM. P. Caron et Stein des Archives Nationales.

INFORMATIONS

M. Marcel Duchemin a fait paraître dans le supplément littéraire du *Figaro* (6 juillet 1929) un article où il signale l'importance de l'exemplaire confidentiel de l'*Essai sur les Révolutions* de Chateaubriand. Cet exemplaire, qui a passé plusieurs fois en vente, est aujourd'hui disparu. M. Duchemin nous prie de faire connaître cette disparition et l'intérêt qu'il y aurait à le retrouver. Peut-être se trouve-t-il dans la bibliothèque ou les archives de Combourg?

Nous publions l'Appel suivant de la Société J.-J. Rousseau (en rappelant qu'il s'agit d'une société scientifique dont toutes les ressources sont affectées à l'impression de ses *Annales*) :

Société Jean-Jacques Rousseau, à Genève. — Le but de la Société Jean-Jacques Rousseau, société internationale qui groupe des hommes de lettres et érudits du monde entier, est d'étudier avec impartialité l'œuvre, la vie et l'influence du citoyen de Genève. Fondée en 1904, à Genève, par quelques rousseauistes genevois, elle publie des documents, des mémoires originaux, une chronique et une bibliographie critique annuelles. Elle édite à cet effet la collection des *Annales Jean-Jacques Rousseau*, qui compte à ce jour dix-sept volume in-8°.

La Société J.-J. Rousseau a constitué un musée qui enferme de nombreux manuscrits et lettres autographes, en particulier le brouillon original de l'*Émile*, de superbes estampes, bustes ou statuettes, et une collection très complète des diverses éditions des œuvres de Rousseau.

Toute personne qui adhère à la Société peut acquérir, avec un rabais de 50 p. 100, les volumes des *Annales* déjà parus. Ceux-ci sont consacrés aux objets suivants :

Tome I. — *Rousseau et le docteur Tronchin* (Henry Tronchin). *Condamnation de l'« Émile » et des « Lettres de la Montagne »* (G. Lanson). *Notes de Voltaire sur la « Profession de foi du Vicaire savoyard »* (Bernard Bouvier). *Pages inédites de Rousseau* (Th. Dufour). *M^me^ de Charrière et Rousseau* (Ph. Godet).

Tome II. — *Pages inédites de Rousseau* (Th. Dufour). *Rousseau et Mme d'Houdetot* (Eug. Ritter). *Deux portraits de Rousseau* (André Michel).

Tome III. — *Rousseau et Mme de Larnage* (Louis Aurenche). *Les provincialismes de Rousseau* (A. François). *Notes diverses sur Rousseau* (Eug. Ritter). *La question du Pygmalion de Berlin* (Ch. Malherbe).

Tome IV. — *Les Confessions* (Liv. I-IV), première rédaction (Th. Dufour).

Tome V. — *Texte de la « Nouvelle Héloïse »* (Daniel Mornet). *Recherches sur les Sources du « Discours de l'Inégalité »* (Jean Morel). *Romantique* (A. François).

Tome VI. — *Le séjour de Rousseau en Angleterre* (Louis Courtois).

Tome VII. — *Correspondance de Rousseau avec Tissot* (A. François). *La crise de Vincennes* (Gerhard Gran).

Tome VIII. *Rousseau en Allemagne* (I. Benrubi). *Le manuscrit Favre de l' « Émile »* (Léop. Favre). *Rousseau et le XIXe siècle* (Harald Höffding). *Rousseau en Angleterre* (Edmund Gosse). *L'unité de la pensée de Rousseau* (G. Lanson). *L'influence de Rousseau au XVIIIe siècle* (D. Mornet). *La personnalité religieuse de J.-J. Rousseau* (Paul Seippel). *Rousseau et les écrivains du XVIIIe siècle helvétique* (G. de Reynold).

Tome IX. — *Mme d'Epinay, Jean-Jacques et Diderot* (Pierre-M. Masson). *A propos d'un conte...* (F. Baldensperger).

Tome X. — Lettres de Rousseau. *Rousseau et Marc-Michel Rey* (Alb. Schinz).

Tome XI. — *Notes et recherches sur Rousseau et bibliographie rousseauiste* (Eug. Ritter).

Tomes XII et XIII. — *Les institutions chymiques*, publiées par Maurice Gautier.

Tome XIV. — *Correspondance de Rousseau et Coindet* (A. François).

Tome XV. — *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Rousseau* (L. Courtois).

Tome XVI. — *La Famille et la Jeunesse de Rousseau* (E. Ritter).

Tome XVII. — *La Querelle Rousseau-Hume* (A. Schinz). *La condamnation de l' « Émile en Hollande »* (K.-R. Gallas). *Rousseau et les Roumains* (N. Jorga).

Tome XVIII. — Actuellement sous presse; contient un mémoire de Miss Marg. Peoples sur la *Querelle Rousseau-Hume*.

Pour les membres, la cotisation est de 12 fr. par exercice. A chaque exercice correspond la publication d'un volume.

Moyennant un versement unique de 200 fr. les membres sont libérés de toute cotisation et reçoivent les volumes au fur et à mesure de leur publication.

En un temps où l'œuvre du citoyen de Genève fait l'objet d'une attention passionnée, nous pressons vivement tous ceux qui s'intéressent à la personnalité et à l'influence de Rousseau d'adhérer à cette société dont le rôle est précisément de leur fournir les instruments de travail dont ils ont besoin.

Le Comité de la Société J.-J. Rousseau est actuellement composé comme suit :

MM. Bernard Bouvier, président; Paul Chaponnière, vice-prés.; Louis-J. Courtois, secrétaire; Charles Gos, vice-secrétaire; André Wagnière, trésorier; Adrien Lachenal; Marcel Raisin, tous à Genève.

MM. M. Boy de la Tour, directeur du Musée des Beaux-Arts, à Neuchâtel; K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam; Daniel Mornet, professeur à la Sorbonne, à Paris.

Siège social : *Librairie Al. JULLIEN, Bourg-de-Four, 32, GENÈVE.*

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UN ORIGINAL DE L'HOTEL DE RAMBOUILLET

La vie aventureuse de Cérisantes, poète latin.

(*Documents inédits.*)

Le curieux poète qui prit ce nom de guerre était un homme fort vaniteux, dont bien des contemporains firent des gorges-chaudes. Sa folle imagination travaillait sans cesse et, dans ses plus grands revers de fortune, il se crut toujours appelé aux plus hautes destinées. Comme il s'appelait Marc Duncan, il prétendit descendre d'une illustre famille écossaise de ce nom. Tallemant des Réaux, qui n'aimait guère ce fanfaron, raconte cette anecdote :

A propos de noblesse, avant cela, il entreprit de se faire déclarer noble à la Cour des Aydes, et comme il fallut des tesmoins pour desposer comme son père avoit vescu noblement, il fait adjourner pour tesmoins le mareschal de Chastillon, le mareschal de la Meilleraye et le marquis de Montauzier et n'en avertit point le rapporteur, qui n'avoit point de greffier et n'estoit pas seulement en estat de les recevoir. Il fallut remettre à une autre fois. Le mareschal de Chastillon dit que, sans Cerisante, Arras n'eust pas esté pris ; les deux autres, qui avoient estudié à Saumur, dirent que feu M. Duncan avoit esté visité et honoré de tous ceux qui venoient estudier à Saumur, quelque grands seigneurs qu'ils fussent. Cerisante prenoit cela pour argent comptant et ne voyoit pas qu'on se mocquoit de luy.

Notons tout de suite que Tallemant des Réaux ne nie pas que Cérisantes soit parvenu à se faire déclarer noble. D'ailleurs, des pièces inédites[1] affirment que son grand-père, « Thomas Duncan, seigneur de Maxpolfe dans le vicomté de Roxburgh en Écosse,

1. Bib. Nat., Manus. Pièces originales, 1037, dossier 23839, f° 1.

épousa Ioncta Olyphant, fille de Patrice Olyphant, chevalier, seigneur de Poixden dans le vicomté de Roxburgh. » Ainsi M. de Cérisantes semble bien être issu de cette famille des Duncan d'Écosse; de toute manière, comme dit l'abbé Arnauld, « soit que cela fût vrai ou qu'il ne le fût pas, il étoit aussi audacieux que s'il eût été ce qu'il disoit être ».

Son père, Marc Duncan, qui passa d'Écosse en France et vint s'installer à Saumur où il épousa Suzanne Gorin[1], était médecin. Il avait, après son mariage, été sollicité par le roi Jacques Ier d'Angleterre pour être son médecin ordinaire, mais sa femme ne voulut pas quitter le doux pays angevin[2]. Marc Duncan père était un homme fort cultivé et fort estimé; il ne se cantonna pas dans ses études médicales, mais fut bientôt nommé professeur de philosophie à l'Académie de Saumur[3].

Comme nombre de beaux-esprits de l'époque, il dédia en 1610 à la Reine une ode attristée sur l'assassinat du bon roi Henri 4. Mais bientôt Marc Duncan allait être appelé à participer à l'instruction d'une affaire particulièrement importante, celle des Possédées de Loudun. Voici, en effet, une curieuse relation de son intervention[5] :

Les exorcistes animés par les pensions considérables que le Père Josef (François Le Clerc du Tremblay) leur fit donner, par les grandes esperances et par la presence de Laubardemont, recommencerent donc avec toute la violence imaginable à faire parler les Diables contre Grandier. On promit aux spectateurs qui venoient de toutes parts que trois Demons sortiroient du corps de la prieure le 20 may; ces trois Demons etoient Asmodée, Grésil des Trônes et Aman des Puissances: car je ne sçay ce que devint Astarot qui avoit tant paru. Il ne se nomma plus : on demanda à la prieure *en quelle forme ce demon étoit entré chés elle* ; *en chat*, répliqua-t-elle, *en chien*, *en cerf et en*

1. Bib. Nat., manus. Pièces originales, 1037, dossier 23839, fo 1.

2. Voir l'*Apologie* de Cérisantes écrite par son frère, M. de Sainte-Hélène, qui l'envoya quelques mois avant sa mort, survenue le 20 janvier 1697, à Bayle, lequel en fit état dans son *Dictionnaire historique et critique*, éd. des Maizeaux, 1734, au mot Cérisantes. Nous désignerons désormais cette source importante sous le simple titre d'*Apologie*.

3. D'après une lettre d'un ami de M. de Sainte-Hélène, citée par Bayle, Marc Duncan père aurait publié à Saumur un *Abrégé de Logique* que nous n'avons pu retrouver.

4. Henrici IV | Galliae et Na- | varrae Regis Chris- | *tianissimi*, | *Foedissimo, et teterrimo parricidio patriae erepti*, | *Justa*, | qualia ei in acerbissimo luctu reddere potuit | Marcus Duncanus Philosophiae in | Academiae Salmurensi Professeur. | Ad Reginam. | Salmurii, | Apud Thomam Portau, Regiae Salmuriensis | Academiae Typographum. | M.DCX. | In-4°, 4 ff. non chiffrés (Bib. Nat., Ye 1349).

5. *Le Véritable Père Josef capucin nommé au Cardinalat contenant l'histoire anecdotique du Cardinal de Richelieu. Imprimé à Saint-Jean-de-Maurienne, chés Gaspard Butler, 1704.* In-12, 589 pages + 5 ff. pour la table (Bib. Nat., 8°, Ln-27, 11958), p. 396.

bouc ; quoties, continua l'exorciste ; *je n'ay pas bien remarqué le jour*, parce qu'elle crut que *quoties* vouloit dire *quando*, qui signifie *quand*. Le diable eut honte de s'être trompé. Le 20 may étant donc arrivé, Duncan, homme habile, natif de Saumur, s'y trouva, croiant voir des choses extraordinaires ; mais il reconnut que c'étoient de pauvres Diables qui ne sçavoient pas tenir leur parole, ni faire rien de plaisan. La relation qu'il en fit de ce temps là est tout-à-fait divertissante : on la trouve imprimée : bien lui en prit d'être sous la protection du Maréchal de Brézé ; sans cela, Laubardemont l'auroit puni d'avoir décrié la diablerie.

En effet, Duncan publia une relation de sa visite à Loudun[1], dans laquelle, avec une certaine prudence que commandait la réputation de Laubardemont, il s'élevait contre la thèse officielle de la possession des Ursulines par les méléfices d'Urbain Grandier. Pour lui, tout cela n'est qu'une comédie, dont il n'est pas dupe ; ou bien, subornées par leur confesseur, ennemi de Grandier, les Ursulines sont des simulatrices ; ou bien ce sont des malades « mélancholiques » qui s'imaginent faussement être possédées. Duncan, esprit positif et scientifique, fait des gorges-chaudes des chats que l'on dit être des démons entrés par la cheminée et du latin barbare parlé par les Ursulines, qui n'avaient jamais appris cette langue. Il constata que les possédées ne faisaient aucun mouvement incompatible avec la disposition naturelle des muscles ; il se livra à des expériences : il lui suffit de prendre d'une seule main le bras d'une possédée pour empêcher les mouvements, et pourtant, conclut-il, un Démon ne devrait-il pas être plus fort qu'un homme ? Et comme l'exorciste faisait rendre aux Ursulines les hosties qu'elles avaient précédemment avalées, Duncan examina la bouche de l'une d'elles, lui fit avaler deux ou trois gorgées d'eau... et l'exorciste ne put plus rien faire. Les plaies laissées par les démons chassés par l'exorciste n'étaient « qu'égratignures superficielles faites à coup de canif ou de lancette ». D'ailleurs, la mère Prieure n'avait pas permis que l'on visitât ses vêtements...

On conçoit qu'un tel livret, œuvre de bonne foi, fait par un huguenot, ait fort déplu à Laubardemont, agent de l'Éminentissime Cardinal de Richelieu, dans son instruction du procès criminel d'Urbain Grandier. Peut-être est-ce ce sinistre agent qui invita La Mesnardière à répondre à Duncan. Dans son *Traitté de la Mélancholie*[2], ce jeune médecin de vingt-cinq ans, à grand renfort

1. Discours | de la possession | des Religieuses Ursulines | de Lodun. | M.DC.XXXIV. | In-8°, 64 pages (Bib. Nat., Thoisy, 92, f° 292). Marc Duncan s'en révèle l'auteur p. 29.

2. *Traité de la Mélancholie, savoir si elle est la cause des Effets que l'on remarque*

de citations latines et grecques, soutenait que la « mélancholie » n'expliquait rien du tout, qu'on n'était pas en présence de folles, mais bien de maléficiées. Cette diatribe pédante valut au jeune médecin le titre de médecin ordinaire de Richelieu; on sait qu'il fut aussi plus tard médecin de Gaston d'Orléans et qu'il est peut-être responsable, par ses traitements inopportuns, de la terrible maladie de Scarron[1].

*
* *

Notre médecin de Saumur eut six enfants, trois garçons et trois filles[2].

Aubery du Maurier, ambassadeur de France en Hollande, connut l'aîné de ces fils, Marc, « plus particulièrement que personne ». Dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande* (1680), il nous trace le portrait du jeune homme,

très beau, très bien fait de sa personne et (qui) avoit tant d'esprit et de valleur qu'il se faisoit estimer partout : mais sa vanité et son ambition démesurée ont souvent ruiné son avancement. ...Comme son père estoit de mes amis, que je logeois chez luy en ma jeunesse et que je faisois grand estat de son sçavoir et de son mérite, j'ay rendu à son fils beaucoup de bons offices.

Aubery du Maurier, par l'intermédiaire du baron de Chandolan, le fit entrer chez le marquis du Vigean, le mari de la célèbre précieuse amie de Voiture, comme précepteur de Louis du Vigean, marquis de Fors, fils aîné de M. du Vigean. Bientôt, le marquis de Fors, auquel Marc Duncan enseignait les belles-lettres et le latin, pour lequel il avait un goût tout particulier, acheta le régiment de Navarre et donna à son précepteur le commandement de la première compagnie de ce régiment. Le jeune Duncan voulait en

dans les Possedees de Loudun. Tiré des réflexions de M. sur le Discours de M. D(uncan). A La Flèche, chez Martin Guyot et Gervais Laboe. M.DC.XXXV. Petit in-4°, 4 ff. + 131 pages + 2 ff. Bib. Nat., Td 86-13.

1. Un anonyme prit la défense de Duncan dans un traité aussi pédant et vain que celui de La Mesnardière, *Apologie pour M. Duncan, Docteur en médecine, contre le Traité de la Mélancholie, tiré des réflexions du Sr de la Mre*. S. L. N. D. (1635), petit in-4°, 2 ff. + 295 pages (Bib. Nat., Td, 86-14).

2. 1° Marc, dit M. de Cérisantes ; 2° François, dit M. de Sainte-Hélène, qui passa en Angleterre en 1685, à la Révocation de l'Edit de Nantes, auteur de l'*Apologie* précitée ; mort à Londres le 20 janvier 1697 ; 3° Jean, dit M. de Montfort, mort à Stockholm en janvier 1646 ; 4° Guillonne ; 5° Rachel, qui épousa un conseiller au présidial de Loudun ; 6° Claude, qui épousa M. Bouchevreau, médecin à Saumur. Marc Duncan, le père, mourut en 1640 à Saumur (Bib. Nat., Manus. Pièces originales, 1037, dossier 23839, f° I ; Dossiers bleus, 243, dossier 6300, f° I). Bayle parle d'un autre Duncan (Daniel), de la même famille, médecin à Montauban, puis à Berne, puis à Londres, avec lequel il étudia la philosophie à Montauban en 1668. Ses œuvres sont à la Bibliothèque Nationale.

effet faire éclater son mérite par quelque exploit digne de la *Gazette* de Renaudot et capable de faire de lui, aux yeux de tout l'Hôtel de Rambouillet, un héros comparable au duc d'Enghien. Il commença, comme dans les romans, par chercher un nom de guerre assez galant, avant d'aller se battre : il s'arrêta sur le pseudonyme de Cérisantes.

Peu de temps après, il eut une occasion magnifique de se signaler. En juin 1639, le régiment de Navarre était au siège de Thionville[1], dans l'armée du marquis de Feuquières. Nous ignorons si Cérisantes fit merveille dans cette campagne, mais son élève s'y distingua. En effet, le marquis de Fors, qui avait assisté, en qualité de volontaire, au siège de Saint-Omer, à l'âge de dix-huit ans, avait déjà été blessé et fait prisonnier par Picolomini. Richelieu avait avancé le montant de sa rançon ; à Thionville, il est à nouveau fait prisonnier, passe plusieurs mois en Luxembourg, puis à Bruxelles. Enfin, sur l'intervention de Richelieu, le roi d'Espagne consent à accorder sa libération. Le jeune marquis retrouve à Paris son ancien précepteur, Cérisantes, qui fait le matamore à l'Hôtel de Rambouillet et dans les autres salons à la mode où la marquise de Vigean l'a introduit.

A peine le marquis a-t-il goûté pendant quarante jours les joies de la vie facile qu'on menait alors à Paris, dans la meilleure société, que le siège d'Arras le rappelle aux armées. Là encore M. de Fors combat vaillamment sous le maréchal de la Meilleraye. Cérisantes, à ses côtés, fait des prouesses. Du moins il s'en est vanté lui-même, et son frère, dans son *Apologie*, écrit :

> Il avoit esté Lieutenant de la Mestre du camp du régiment de Navarre... Dans la charge qu'il exerça dans ce régiment, il fit de si belles actions et fit paroistre tant de vigueur, de capacité et de courage en plusieurs combats que M. le Prince (de Condé), lors duc d'Enghien et les Mareschaux de Chastillon, de la Meilleraye et de Gassion lui en donnèrent publiquement, en présence de tous les officiers, des louanges capables d'inspirer de la vanité aux personnes les plus modestes.

Le marquis de Fors est blessé grièvement à Arras et meurt, quatorze jours après, à l'hôpital de Doullens, entre les bras de sa mère, après avoir confié son épée à Cérisantes. Celui-ci écrit immédiatement en belle prose latine l'éloge du défunt[2]. Car Céri-

1. Sur le siège de Thionville, voir F. des Robert, *Le Siège de Thionville*. Nancy, 1885, in-8° (Bib. Nat., Lh 5, 1160). Documents inédits extraits des Archives du Ministère des Affaires étrangères.

2. *Nobilissimo Juveni | Forsio | Navarraeae Legionis | Tribuno | Vulneribus Atre-*

santes, tous ses amis l'attestent, avait une facilité extraordinaire pour écrire dans la langue de Cicéron et de Catulle. Et le panégyriste du marquis prête à Mme de Vigean ces paroles viriles :

Quid frustra a filio moriente matrem divellere conamini, et officium invidetis, quod ei supremum exhibitura sum? In lecto jaceant aliae matres, et filios obeuntes inanibus lacrymis prosequantur; majus aliquid Forsii matrem decet. Non sufficiebit peperisse terris, nisi et coelo parturirem; quem vivere docui, mori docendus est.

Puis, abandonnant la prose, Cérisantes envoie à Balzac cette ode funèbre sur la mort de son jeune élève[1] :

Ad Joannem Ludovicum Balzacium.

Frustra, maxime Balzaci,
Frustra nobilibus modis
Nostram sollicitas chelyn.
Heu! nec mens mihi, nec vigor,
Ex quo mors gravis abstulit
Dulces delicias meo
Ingentem puerum sinu:
Ex quo flos Patriae et decus,
Duri gloria saeculi,
Carus luce mihi magis,
Eheu! Forsius occidit;
Pro quo debueram mori,
Si nostra prece mobiles
Servassent Puerum Dei:
Quem (si Sors nimis aspera
Nostros divideret dies)
Supremo comes halitu
Saltem debueram sequi.

Or, depuis la mort du marquis de Fors, notre précepteur était bel et bien tombé amoureux de la sœur de son pupille, Anne du Vigean, future duchesse de Richelieu. Mais la marquise du Vigean ne voulait point donner sa fille à un poète latin aussi féru de rodomontades; elle préférait quelque parti plus noble. D'ailleurs Cérisantes ne plut point à la demoiselle, encore toute jeune, qui « n'estoit pas si persuadée du mérite du Cavalier que le Cavalier en estoit persuadé luy-mesme », dit ironiquement Tallemant des Réaux. De dépit, notre fougueux poète quitta la famille du Vigean,

batensi obsidione | acceptis sublato. | Justa. | Parisiis, | M.DC.XLI. In-8°, 36 pages (Bib. Nat., Ln 27, 11014).

1. *Joannis Ludovici Guezii Balzacii carminum, Libri tres. Ejusdem Epistolae selectae. Editore Aegidio Menagio. Parisiis*, 1650, in-4° (Bib. Nat., Z 4016), p. 470; ode signée : Marcus Duncanus Cerisantes. Voir également Balzac, *Œuvres*, 1665, in-folio, II, 99, et *Menagiana*, 1715, II, 292.

vendit sa lieutenance deux mille écus, et s'en alla chercher fortune.... à Constantinople où, paraît-il[1], Richelieu l'avait chargé de quelque mission[2]. A son retour d'Orient, Cérisantes toucha trois ou quatre mille francs que lui devait M. du Vigean et qu'il eut vite fait de dilapider. Aubery du Maurier lui conseilla d'aller tenter la fortune en Suède et le recommanda auprès de Grotius, ambassadeur de Suède à Paris ; celui-ci écrivit en faveur de Cérisantes cette lettre au Chancelier d'Oxenstiern, le 18 février 1643 :

Serizantius Gallius homo nobilis, praeterea eruditus mihique commendatus a multis amicis meis, etiam ab illustribus Suedis qui hic sunt, et super hoc operibus etiam suis, quae scripsit oratione vincta et soluta, magno spiritu, nec minori ingenio, cum Suediam velit petere, et ex armorum Suedicorum commilitio, majus sibi quam aliunde decus speret, dignus mihi visus est quem notitiae sublimitatis Tuae traderem[3].

De son côté, Chapelain, que Cérisantes avait connu à l'Hôtel de Rambouillet, remit à son ami une lettre du duc de Longueville au maréchal Horn, gendre du chancelier, tout puissant à cette époque où la reine Christine était encore mineure. Aussi Cérisantes fut-il reçu à Stockholm « à bras ouverts ». Le chancelier offrit à Cérisantes un régiment de cavalerie en Allemagne. C'est alors que notre héros, disant adieu aux douceurs et mignardises de la vie des salons, se prépare à partager avec ses soldats la rude vie des camps. Sur ce sujet, il adresse à Voiture cette ode charmante[4] :

AD VINCENTEM VICTURUM.

Amice, nil me sicut antea juvat
Pulvere vel Cyprio
Comam nitentem pectere;

Vel quas Britannus texuit subtiliter
Mille modis varias
Jactare ventis taenias;

1. A noter que le *Menagiana*, 1715, II, 292, place faussement le voyage à Constantinople après celui de Suède.

2. Mme du Vigean était amie intime de la duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu. Cf. l'*Apologie* précitée et Tallemant des Réaux, *Historiettes*, V, 434 et sq.

3. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Christine de Suède* par Arckemholz. Amsterdam, 1751, in-4°, p. 77 (Bib. Nat , M 7421). Lettre du 18 février 1643.

4. Mêmes références que pour l'*Ode à Balzac*, et aussi, *Lettres du comte d'Avaux à Voiture suivies de pièces inédites extraites des papiers de Conrart et publiées par Amédée Roux*. Paris, 1858, in-32, p. 55 (Bib. Nat., Rés. Z 3791). — Vers la même époque, Balzac, dans une lettre à Chapelain du 26 octobre 1643 (éd. Tamizey de Larroque, p. 41), parle d'une autre ode de Cérisantes que nous n'avons pu retrouver : *In ventum qui vehementissimus flabat, cum in Arcem Aranchionensem ascenderent. Genius loci alloquitur subeuntem.*

Vel quam perunxit Frangipanes ipsemet
Pelle, manum gracilem
Coram puellis promere;

Vel delibuto roribus jasmineis
Mungere linteolo
Nares, licet non humidas.

Haec me beatum destinebant omnia,
Cum leviter fuerem
Jam Corcyrilla, jam Chloë.

Nunc militaris me cupido gloriae,
Ingeniumque ferox,
Acerbus et mentis dolor,

Traxere mundi sub latus, quo candidum
Nec Venus alma pedem,
Nec intulerunt Gratiae.

Nunc est bibendum cum viris pugnacibus,
Quos, nisi te patera
Spumante totum proluas,

Statim frementes videris, nec desinant
Jurgia, dum cyathos
Effusus incestet cruor.

Nunc est bibendum, nunc decet ructu gravi
Tingere cum dapibus
Mixto pavimentum mero.

Voiture répondit à son ami par ce billet spirituel :

Monsieur, votre petite ode m'a semblé un grand ouvrage et me fait juger que, quoiqque vous disiez de vos débauches, vous êtes quelquefois sobre à Stockholm. Les fruits de la Grèce et de l'Italie ne sont pas plus beaux que ceux que vous produisez dans le Nord, et j'admire que les Muses vous aient pu suivre jusque-là. Vous pouvez vous vanter que vous les avez menées plus loin que ne fit Ovide, et que jamais personne ne leur a fait voir plus de pays que vous. Que si c'est le vin qui vous donne ces enthousiasmes, je vous conseille de vous hasarder toujours à boire de la sorte :

Dulce periculum est,
O Lenoee, sequi Deum
Cingentem viridi tempora pampino.

Et vous pouvez dire :

Bacchum in remotis carmina rupibus
Vidi docentem.

Je ne vous saurois dire, Monsieur, combien j'ai eu le plaisir de voir l'huile de jasmin, les gants de Frangipane et les rubans d'Angleterre dans des vers latins. Sans mentir, depuis le commencement jusqu'à la fin, tout est merveilleusement agréable :

Insigne, recens, adhuc
Indictum ore alio.

Mais à moi qui n'entens guère bien le latin, expliquez-moi, je vous supplie, ce que veut dire ce *mentis et acerbus dolor*. Je vous jure que cela me met en peine. Je ne veux pas prendre plus de part dans vos secrets qu'il ne vous plaît de m'y en donner, mais trouvez bon que j'en prenne dans vos intérests, puisque je suis de tout mon cœur, votre, etc...[1]

Mais Cérisantes ne partit point pour guerroyer en Allemagne, comme il l'avait annoncé pompeusement à Voiture. En effet, le chancelier d'Oxenstiern voulait « débusquer » Grotius, l'ambassadeur de Suède en France, dont il était « entièrement dégoûté ». Il envoya donc Cérisantes, non pas en Allemagne, mais à Paris comme résident de la reine de Suède. Notre fougueux guerrier se transformait en diplomate.

Avec sa vanité coutumière qui devait lui jouer bien des tours plus tard, Cérisantes fit comme si Grotius n'existait pas et traita toutes les affaires sans en référer à l'Ambassadeur pour montrer à tout venant « qu'il avoit seul le secret et la confiance de la cour de Suède ».

Chapelain recommande son ami à de Lionne, qui le fait appointer de 9 000 livres « sur l'argent que le roy fournissoit aux Suédois ». Cérisantes devient un personnage important. Lorsqu'il se rend à Ruel, il est conduit dans les carrosses du Roi et de la Reine et « fort bien reçu de Leurs Majestés »[2].

Et Tallemant des Réaux nous raconte son triomphe :

Voilà notre homme bien aise, il se met en equipage, il avoit quatre chevaux, un carrosse bien armorié et trois laquais. Il prend un secretaire et se fait porter à Charenton[3] un carreau de velours avec de l'or. Il appeloit ce jour-là le jour de son triomphe. Partout il affectoit d'avoir un fautueil, jusque là que des dames firent, par malice, cloüer tous les fautueils de leur chambre afin qu'il n'en pust prendre un, car

1. Recueil Conrart, in-4°, t. XIV, p. 649 (Bib. Ars., Manus. 4119); Voiture, *Œuvres*, éd. Ubicini. Cette *douleur profonde* du poète est évidemment un souvenir de son amour malheureux pour Anne du Vigean. Cette lettre de Voiture est datée, à tort certainement, du 15 décembre 1640 dans les éditions des œuvres de Voiture. Cérisantes arriva au plus tôt à Stockholm au milieu de l'année 1643. C'est, à notre avis, de cette époque que date son ode et la réponse de Voiture.

2. *Gazette* du 2 juillet 1644, p. 500. Audience du 27 juin.

3. Au temple protestant. Cérisantes était huguenot, comme son père.

il en alloit prendre luy mesme en un besoing, et c'estoit chez M. du Vigean qu'il tenoit le plus sa gravité.

A l'Hôtel de Rambouillet, où il a recommencé à fréquenter, on s'amuse volontiers de sa sotte vanité et de son langage cérémonieux. Empruntons encore à Tallemant des Réaux cette pittoresque anecdote :

Une fois à l'hostel de Rambouillet, M. Chapelain qui y soupoit avec Voiture et Arnault, s'y fit mener par Cerisante qu'on y retint aussy, et en causant avec ces messieurs, durant que Cerisante estoit allé parler à quelqu'un, comme il vit que les autres s'en mocquoient, il leur dit : « Voyez-vous, c'est un estrange perroquet, ne vous y joüez point ». Ils se mirent à rire et tout le soir, dez que Chapelain disoit quelque chose, ils luy disoient sans cesse : « Ah! pour cela, vous estes un estrange perroquet » et se mocquèrent de Cérisante en la personne de son amy. Quand il fallut se retirer, Cerisante le remena, et comme Chapelain est fort cérémonieux, et qu'il ne vouloit pas que l'autre passast le coin de la ruë, Cerisante luy dit : « Mais vrayment, je diray donc comme les autres, que vous estes un estrange perroquet ». Chapelain se mit à rire et le conta le lendemain à M^me^ de Rambouillet.

Profitant du succès de ses odes latines, Cérisantes les répand auprès de tous les pédants académistes qui en font leurs délices. Balzac s'enthousiasme pour le nouvel Orphée, capable d'entraîner les éléments derrière lui aux sons de sa lyre :

Au reste, Monsieur, je prétens bien d'avoir part aux bonnes graces de M. de Cerisante et vous sçavez bien que j'estime extraordinairement sa vertu. Bon Dieu, qu'il y a de courage et de force dans ses beaux vers, et que la lyre qu'il touche avec tant d'adresse a d'avantage sur tous les tambours et toutes les trompettes des poëtes Bataves! Je reçoy à beaucoup d'honneur le dessein qu'il a de m'en adresser quelques accors, et je ne doute point qu'ils ne soient capables de traisner après eux les plus insensibles troncs, les plus dures roches, en un mot les plus immobiles pierres de mon désert[1].

Toutefois, la vanité de Cérisantes heurte celle, non moins considérable, de Balzac. Celui-ci la fait éclater une fois de plus dans cette lettre à son ami Chapelain[2] :

Je suis bien aise de la bonne fortune de M. de Cerisante et liray ses beaux vers avec grand plaisir. Mais quelle vision de m'escrire et de m'envoyer un memoire pour me fournir de quoy luy respondre! Ce sont des corvées dont je me passerois facilement, et je ne cherche point nouvelle réputation, pleust à Dieu de bien m'estre desfait de l'ancienne et estre aussi obscur que je suis connu.

1. Balzac, *Lettres à Chapelain*, éd. Tamizey de Larroque, p. 172, 5 septembre 1644.
2. *Ibidem*, p. 147, 4 juillet 1644.

N'oubliant pas qu'il est conseiller privé de Christine et Résident de Suède en France, Cérisantes compose une nouvelle ode latine sur l'épée de Gustave-Adolphe, tué en 1632 à Lutzen. Il a vu cette épée à Aix dans le cabinet d'un curieux et, une fois de plus, ses vers font l'admiration des latinistes[1]. Le 7 novembre 1644, Balzac écrit à Chapelain : « J'attens particulièrement cette espée fatale qui sera bientost plus célèbre que Durandal et que toutes les autres armes de la famille de nostre Arioste[2] ». Et, huit jours plus tard, Balzac écrit encore : « Monsieur de Cérisantes est un grand et sublime poète, et je le remercie très humblement de son Espée mille fois plus riche que celles que j'ay veues autrefois dont le pommeau estoit tout d'or et tout de diamans[3] ».

Encouragé par le succès de cette dernière ode, Cérisantes se remet au travail et décide de louer la Reine Christine elle-même en de nouveaux vers latins. Adressant à Mazarin le portrait de Christine, il y joint une ode dithyrambique « que les plus sçavans, dit Aubery du Maurier, trouvoient egaller les plus belles d'Horace[4] ». L'ode débutait ainsi :

Haec est, maxime Mazari,
Quo non consiliis dignior arbiter
Ingentem Puerum regit;
Haec est effigies Virginis inclytae,
Tanti quae Patris aemula
Cunis egrediens contudit hostium
Sublatos male spiritus
Cum Gustavus humum corpore presserat;
Haec est quae tenera manu
Germanis eadem fata remetiens
Nunc Istrum aut Oderam facit
Lente purpureos volvere gurgites
Per stipata cadavera,
Nunc pinguem Austriaco sanguine Lipsiam
Rursum caede replet nova.

1. Nous n'avons pu retrouver cette ode, imprimée à Stockholm, au dire de Balzac, p. 211, 27 novembre 1644. Les Archives du Ministère des Affaires Etrangères conservent (*Mémoires et Documents, Suède, 4*) des « Notes sur l'Epée de Gustave-Adolphe ».

2. *Ibidem*, p. 205.

3. *Ibidem*, p. 207, 14 novembre 1644.

4. Ode | ad | eminentissimum | cardinalem | Julium | Mazarinum | in | Serenissimae ac Potentissimae Principae Christinae, | Suecorum, Gothorum et Vandalorum | Reginae, effigiem ipsi donatam. | Parisiis, | Apud Sebastianum Cramoisy, Regis | et Reginae Architypographium. | Et Gabrielem Cramoisy, | via Jacobea, sub | Ciconiis. | M.DC.XLV. | In-folio, 8 pages, y compris le titre (Bib. Nat., Yc 139). L'ode est signée : *Marcus Duncanus de Cerisantes, Serenissimae Suecorum Reginae Consiliarius Aulicus et apud Regem Christianissimum pro tempore Residens.*

Puis, après le récit épique de ses batailles et de ses victoires, Cérisantes décrivait à loisir les qualités éminentes et les charmes de sa souveraine :

Nunc ad Virgineos se placidam refert
Lusus, et choreas leves,
Ac ritu patrio jam fugit ocyor
Nimbis, jam premit invicem :
Vel, si laetus Hymen cum facibus praeit,
Gyrum voluit amabilem,
Atque orbes varios orbibus implicat,
Nymphis pone sequentibus,
Distinguuntque graves attabali modos
Admixtaeque simul tubae :
Suspendit gracili vel pede gallicos
Motus, doctaque mollibus
Incedit numeris, et comites trahit
Post vestigia Gratias.
Nunc ponens animo ludicra serio
Arcani tenebras petit :
Hic jam Virgilium, jam Tacitum legens,
Et regnare docentibus
Gaudens historiis ingenium colit,
Jam linguis vacat exteris,
Jam pictura placet, jam fidibus juvat
Aptum fingere pollicem,
Jam tentanda jubens arma nitescere
Gestit fusilibus globis
Signatum jaculans tangere terminum.
Haec est, denique, Mazari,
Quae te diligit, ac Richelium, memor,
Non desiderat amplius,
Cum pectus tibi par conscia noverit,
Et pulchram in socios fidem,
Incumbensque humeris pondus idoneis [1].

1. Vers la même époque, Balzac parle d'un nouveau poème de Cérisantes que que nous ne connaissons pas : « J'ay receu la prose de M. Rigault et les vers de M. Cerisantes, qui a eu remors en ce dernier poème d'avoir quitté le nom de M. son père. Il est donc revenu Marc Duncan; mais l'importance est que son poème est beaucoup plus beau que ses noms. Il m'a plu certes extrememement et il me semble qu'il va du pair avec deux de Madelenet ». (*Loc. cit.*, p. 249; 20 mars 1645) Madelenet est un poète champenois auteur de différentes odes à Richelieu et à Mazarin et du *Carminum libellus*, 1662, in-12 (Bib. Nat., Yc 8333). — Un peu plus tard, Cérisantes fit encore une ode que Balzac trouve « incomparable », probablement sur la mort du marquis de Pisani, fils de M^me^ de Rambouillet, tué à Nordlingen, le 3 août 1645, à l'âge de trente ans. Voir Balzac, *loc. cit.*, lettres des 25 septembre et 16 octobre 1645. Cette ode ne nous est pas parvenue.

Si l'on en croit ses contemporains, Cérisantes « qui estoit assez fou pour avoir quelque dessein de plaire à la Reyne », dit Tallemant des Réaux, aurait vu dans cette ode pompeuse une galanterie capable de lui attirer les faveurs de la souveraine dont il ne se jugeait nullement indigne. Aussi ce fou de poète n'inspire-t-il, en tant que diplomate, que peu de confiance à Balzac :

... Le portrait que vous m'avez fait du Resident est encore une très belle chose, et je conclus de son carosse doré et escussonné, de son point de Gennes, de ses livrées chamarrées, voire de ses vers sur les cheveux de la Reine, qu'il pourroit bien en estre amoureux et rouler en sa teste quelque roman, digne du beau nom de Cérisantes. Quant il n'y auroit que ce nom-là à luy objecter et qu'il a esté luy-mesme son parrain, sa politique me seroit suspecte, et difficilement luy fierois-je la negociation de la paix, ou quelque autre affaire de ce mérite, de peur qu'il ne la voulust traitter par les maximes d'Amadis et d'un air trop haut et trop genereux pour un siecle si lasche et si intéressé que le nostre [1].

Nous avons, d'autre part, un curieux témoignage du cas que la Reine de Suède fit de cet hommage. Chanut, résident de France en Suède, écrit à Cérisantes, le 20 janvier 1646 [2] :

Je vous dis avec la pureté de laquelle je ne me departiray jamais que je fus très aise de trouver jour à luy parler de vos vers. Elle me dit qu'elle les avoit. Je luy demanday si c'estoit l'imprimé et ce qu'elle en jugeoit. Elle me dit franchement que l'ode imprimée luy avoit esté donnée, mais qu'en vérité elle ne l'avoit point leuë, et que le titre luy en avoit baillé du degoust, estimant que les vers sur son portraict ne pouvoient estre qu'une flatterie que son cœur ne pouvoit souffrir. Je vous avouë, Monsieur, que cette vertu si austere et si incroyable en une Princesse de son aage, m'estonna jusqu'à avoir l'impudence de luy faire confirmer plusieurs fois que pour cette raison Elle ne les avoit pas voulu lire. Et, certes, je vis clairement qu'elle disoit la vérité, sur quoy après avoir osé luy en faire un honneste reproche, que Sa Majesté eust seule dédaigné ce que les plus grands hommes de France avoient leu avec admiration et plaisir, et l'ayant asseurée qu'elle trouveroit le portrait à son goust en ce qu'elle y reconnoistroit plus de son esprit que de son visage, elle me promit à deux fois qu'Elle les verroit et l'autre Ode aussy dont le titre de mesme l'effarouchoit [3]; ce ne fut pas, Monsieur, par les vers que finit le discours, de vostre personne j'en dis peu, mais avec vérité et sans affectation, et j'eus le contentement de voir clairement que vostre service luy est fort agréable et vostre personne en estime, l'ayant dit

1. *Loc. cit.*, p. 211, 27 novembre 1644.
2. Correspondance inédite. Bib. Nat., Manus. f. fr. 17962, f° 81.
3. Il s'agit sans doute de l'ode de Cérisantes sur l'Épée de Gustave-Adolphe.

nettement en la repartie qu'elle me fit à ce que j'avois dit comme en passant de la reputation en laquelle vous étiez en France et particulièrement auprès de Son Éminence....

On pense bien qu'un résident aussi vaniteux, aussi remuant et aussi convaincu de son propre mérite ne convenait guère à l'ambassadeur de Suède en France, Grotius, que Cérisantes ne consultait même plus sur les affaires courantes. Grotius se piqua au jeu et entra en lutte ouverte avec Cérisantes. Il fallait que l'un ou l'autre cédât. Ménage et Chapelain tenaient pour Cérisantes; Balzac, au contraire, avait peu de confiance en lui :

J'ay grand peur pourtant que l'armurier[1] ne gaignera pas son procès, et, s'il le gagnoit, j'aurois certes très mauvaise opinion du gouvernement et de la politique des Gotz. Il y a bien de la difference entre un jeune passevolant de Saumur et un vieux routier de Hollande, confirmé dans son mestier, par une parfaite connoissance du monde passé et par une longue pratique des choses présentes. Il semble que Mr Menage en soit desgouté depuis quelque temps et qu'il vous ayt fait part de son degoust. Mais *Hugues Groot* tant qu'il vous plaira, *mihi magnus Grotius et praecipuum saeculi sui ornamentum semper habebitur*, sans approuver néanmoins ses grimaces et son faste de légat[2].

Grotius offrit sa démission; on le prit au mot, car « Cérisantes avoit d'assez bonnes habitudes à la Cour de Stockholm pour faire rappeler Grotius, en quoi il réussit »[3].

Le 26 mars 1645, Grotius « eut son audience de congé de Leurs Majestez »[4]; il partit le mois suivant pour la Suède « après y avoir été régalé par la Reine d'un fort beau service de vaisselle d'argent; le sieur de Cerisante estant ici demeuré pour traitter des affaires de Suède »[5].

Cérisantes restait ainsi vainqueur du combat; son orgueil, déjà démesuré, s'en accrut encore, et il se crut toutes les folies permises.

Un jour, invité chez le maréchal de Châtillon, notre jeune envoyé de Suède s'assit insolemment « au-dessus de M. du Vigean, seigneur d'âge et considérable », espérant ainsi humilier celui aux gages duquel il avait été jadis et ne réussissant qu'à se rendre ridicule.

Mais une aventure où le descendant des rois d'Écosse donna

1. Allusion au poème de Cérisantes sur l'Épée de Gustave-Adolphe.
2. *Loc. cit.*, p. 205, 7 novembre 1644.
3. *Mémoires pour servir à l'histoire de Christine de Suède*, précités.
4. *Gazette* du 8 avril 1645, p. 279.
5. *Gazette* du 29 avril 1645, p. 332.

toute la mesure de son arrogance fit un tel scandale qu'il fut rappelé à Stockholm. Laissons encore la parole à Tallemant, le conteur charmant :

Mais voicy la plus grande folie de toutes. Un jour qu'il estoit au Cours avec Mme de Bezançon et sa fille, dans un embarras, Gerzé, qui estoit à la portière du carrosse de M. de Candalle qui estoit au fond, dit au cocher de Mme de Bezançon : « Hé! mon amy, recule un pas; si tu sçavois ce que tu nous ostes et le peu que tu nous donnes, tu me ferois cette grace ». Ce carrosse l'empeschoit de voir quelque belle. Mme de Bezançon s'offensa de cela et dit en se tournant vers Cerisante : « Vrayment, ces princes chimeriques s'en font un peu bien accroire ». Cerisante pensa avoir trouvé une belle occasion de se signaler. Il envoya le lendemain de bonne heure son frère, nommé Sainte-Hélène, faire un appel à M. de Candalle. Par bonheur pour ce frère, M. d'Espernon n'en sceut rien, car je croy qu'il eust mal passé son temps. M. de Candalle dormoit encore : on ne voulut point l'esveiller. Ce garçon attendit si longtemps qu'on se douta de quelque chose; toutefois, on le fit parler enfin. M. de Candalle, qui ne s'estoit jamais battu, et qui n'avoit point encore esté à l'armée, crut que ce seroit mal enfourner que de refuser un appel; il luy donna donc rendez vous derriere les Minimes de la place Royale. Cependant, cela s'esvente; M. de Candalle alla cependant au lieu de l'assignation, mais Cerisante fut en grand peine, et il fallut que le Cardinal le prist en sa protection, car on craignoit d'offenser les Suédois [1].

Mille autres folies passaient dans la cervelle de Cérisantes. Il s'amouracha de Charlotte Bigot, fille d'un secrétaire du roi, dont Tallemant des Réaux nous a conté la savoureuse histoire, sous son sobriquet de Lolo [2]. C'était une belle fille, qu'on montrait au Cours comme l'une des merveilles de Paris. L'ayant aperçue un jour au temple de Charenton, il fit pour elle une ode galante, toujours en latin, exprimant ses regrets de ne pouvoir goûter ses appâts, jalousement cachés :

Qualis mane rubens sol aperit diem,
Et summos properat pingere vertices,
Necdum nubila vicit,
Totumque explicuit jubar :

Talis purpurea luce, Charentonum
Spargit quum roseis ingreditur genis

1. Cette aventure date du mois de juin 1645; voir Balzac, *loc. cit.*, lettre du 25 juin 1645, sur cette « extravagance poétique ». Voir aussi Sainte-Hélène, *Apologie* précitée.
2. *Historiettes*, V, 452.

Templum candida Lolo,
Multis abdita vestibus.

Quid velo duplici composuit caput,
Inclusitque comas? Si tamen enitent,
Excurruntque decentes
Circum tempora taenia.

Quid nigro faciem tegmine condidit?
Si jucunda tamen volvere lubrico
Gaudet lumina motu,
Subter si labra turgida

Ardent sidonio murice purius,
Et nunc pressa tenent oscula, molliter
Nunc deducta renident,
Ac dentes nivibus pares

Pulchro conspicuos ordine detegunt.
Hei! quos ipsa Venus junxit, amabili
Nunc solvuntur hiatu,
Et pandunt roseos specus.

Illic Ambrosia pura palatia
Linguae purpureo fornice, visibus
Nostris perviae fulgent,
Ni saeva obstiterit manus.

Qui mentum tenuis fascia subligat,
Extremasque genas? candida carbasum
Vincit gratia menti,
Exundatque genis rubor.

Quid duplex niveos impositum sinus
Multa linteorum stringit acicula?
Si discrimine parvo
Trans paret geminus tumor;

Qui nunc tensa jubet tendere lintea,
Quum se tollit ovans pectore nobili
Et nunc lene residens
Secum lintea deprimit[1].

N'ayant pas grande fortune, mais des prétentions sur l'Ambassade de Suède en France, Cérisantes fit consulter, désirant épouser Charlotte Bigot, « si on pouvoit assigner un doüaire sur les bienfaits qu'on espéroit recevoir »! Il allait répétant partout, comme un homme sûr de son fait, qu'un tabouret à la cour siérait

1. Bibliothèque de l'Institut, Manuscrits Godefroy, 217, f° 300. Ode signée : Marcus Duncanus de Cerisantes. Inédit.

bien à cette fille. Comme « Lolo » se maria l'année suivante, et devient Mme de Gondran, Cérisantes, qui avait appris la galanterie à bonne école chez la marquise de Rambouillet, fit sa propre épitaphe, en méchants vers français.

Pour se mocquer de luy, raconte Tallemant des Réaux, Sablière-Rambouillet, comme on l'a sceu depuis, fit imprimer un billet d'enterrement que voicy : « Vous estes prié d'assister à l'enterrement de Messire Marc Duncan, seigneur de Cerisante, conseiller d'Estat de la Couronne de Suède, résident et prétendant à l'ambassade en France ». On porta un de ces billets en une maison où il estoit; il s'emporta et dit mille extravagances. Cela ne servit qu'à rendre la chose plus plaisante. Il alla voir la belle deux ou trois jours après qu'elle eût été mariée; elle estoit encore chez son père; il luy voulut dire quelque chose tout bas : le mary ne le trouva pas bon, ils se querellèrent. Le mary le menaça de le jetter par la fenestre; Cerisante luy respondit que, sans le respect de Madame, il luy donneroit cent coups d'esperon, et se retira après avoir dit adieu pour jamais à cette belle.

Puis il jeta les yeux sur la fille du partisan La Rallière, que Foucquet devait entraîner dans sa chute, la demanda en mariage, disant à celui qu'il chargeait de cette belle commission : « Je crois que le bourgeois en sera bien aise ». Et Cérisantes fut fort étonné de se heurter à un refus du père qui répondit que sa fille avait douze ans et qu'à vingt ans il songerait à la marier.

On conçoit qu'avec une telle attitude de capitan matamore, Cérisantes se soit fait de nombreux ennemis dans la société parisienne. Le duc d'Orléans, M. de Metz, alors abbé de Saint-Germain-des-Prés, et le duc d'Épernon[1], « qui ne pouvoit digérer l'algarade faite à son fils », firent tant et si bien que Cérisantes, d'ailleurs « endetté par-dessus les yeux », sentit sa situation intenable à la cour de France. D'autre part, Marigny, fâché avec lui, avait peint sans ménagement tous ses ridicules à la Reine de Suède. Sans réfléchir davantage, notre brouillon n'avertit personne et part pour Stockholm, espérant là-bas éclaircir la situation à son avantage. Le 28 avril 1646, notre ambassadeur en Suède, Chanut, écrit à M. de la Barde : « M. de Cerisantes est arrivé, ayant quitté son poste sans ordre pour venir sçavoir ce qu'il estoit à Paris; la Reine m'a dit qu'il n'avoit jamais esté Resident; j'ay crainte que si les choses ne changent, ses mesures ne se trouvent courtes[2] ». Cependant, Chanut n'est pas très exactement rensei-

1. Voir l'*Apologie* précitée.

2. Correspondance inédite précitée, f° 301 v°. Dès le 17 décembre 1645, Chanut prévoyait peut-être l'arrivée de Cérisantes, car, dans une lettre à lui adressée, de ce jour, il lui promet son appui. (*Ibidem*, f° 43.)

gné sur les véritables pensées de Christine de Suède. Le 17 février 1646[1] il écrit à Brienne cette lettre qui prouve combien mal il a compris la Reine, se laissant prendre aux prétextes que l'on met en avant pour écarter l'indésirable Cérisantes :

J'ay parlé deux ou trois fois à la Reyne sans affectation de M. de Cerisantes et n'ay point reconnu qu'elle fust mescontente de ses services, ny qu'elle eust diminüé de l'estime qu'elle en faisoit; avec cela néantmoins j'entends de plusieurs endroits qu'on le rappelle de son employ, pour ce que je ne descouvre icy aucun motif de hayne ou de mespris. Je croirois volontiers que ce changement n'auroit autre but que de se servir d'un Suédois en cette résidence, mais comme j'apprends qu'il y a ici fort peu d'hommes pour remplir ces places, il pourra bien arriver qu'il demeure faute de successeur, et pour en rendre le choix plus difficile, je ne manqueray pas à insinuer la difficulté que tout autre aura auparavant qu'il ayt accès aux lieux où M. de Serisantes a des habitudes toutes formées. Je n'oublieray rien de tout ce que je pourray pour son service et je ne desespère pas que mes offices n'ayent quelque effect.

Mais, bien vite, Chanut est détrompé. Trois jours plus tard, le 20 février[2], il apprend à Cérisantes, avec de grands ménagements, que Christine a réservé l'ambassade de Suède en France au comte Magnus. On donne comme prétexte à Cérisantes que la Reine veut un ambassadeur de nationalité suédoise :

Il n'y avoit aucun degoust de vos services, mais une jalousie de nation, les Suédois croyant qu'ils se faisoient tort de se servir d'une main estrangere en une place si importante... Je crois avec grande certitude qu'elle se servira de vous en d'autres occasions qui seront peut-estre de plus d'esclat et vous pourront faire passage à plus grandes choses...

Bien entendu, Cérisantes est peu fier de ce rappel intempestif; il arrive à Stockholm en avril 1646 et, de là, il écrit à son frère, le 28 avril, fort impudemment, « qu'il se congédia lui-même, et qu'il partit de France à l'insceu de la Reine sa Maistresse ». Son frère, M. de Sainte-Hélène, crut à ce mensonge, car il ajoute, dans son *Apologie* de Cérisantes :

Je ne prétens pas défendre ni excuser ce départ sans ordre, étant très certain qu'avec justice on luy pouvoit faire son procès. Le sieur de Cérisantes n'en ignoroit pas la dangereuse conséquence; mais étant bien informé que de puissants amis du sieur Grotius visoient à sapper sa fortune, en haine de ce que le sieur de Cérisantes, comme ils

1. Correspondance inédite précitée, f° 141 v°.
2. *Ibidem*, f° 144.

croioient, l'avoit suplanté), il joüa à quitte ou à double, et hazarda son voiage pour donner vigueur à son parti par sa présence et defendre un poste que ses ennemis attaquoient avec tant de furie, ou bien s'ensevelir dans ses ruines.

Dès son arrivée, Chanut, qui paraît mieux renseigné, écrit à Brienne le 28 avril[1] :

M. de Cerisantes, après de longues erreures dans son voyage, est enfin arrivé incommodé d'une chute de cheval par les chemins. Il n'a pas veu la Reine et s'il ne sçait adroitement plier dans le dessein qu'il a de retourner en France Résident, il aura de la peine à l'obtenir, veu la creance de la Reine qu'il est creature du Chancelier et peu capable de cet employ, quoyque digne d'autres charges.

Bien que Cérisantes soit chargé d'annoncer à la Reine l'envoi d'un présent de Mazarin, Chanut n'espère guère de réussite pour lui[2].

M. de Cerisantes m'a dit que Son Eminence envoyoit un present à la Reyne dans une cassette dont il ne s'estoit pas voulu charger et qu'il avoit ordre de le luy dire; j'ay tasché à le divertir de donner cet advis, luy faisant connoistre que le plus grand aggreement de ces choses consistoit en la surprise, mais il persiste comme ayant ordre. Je souhaite qu'il ayt contentement en ses desseins et le serviray franchement selon l'ordre et la forme que vous m'en avés donné. J'apprens qu'on destine à la Résidence de France celuy qui est maintenant en Portugal pour cette couronne et néantmoins je ne pers pas l'opinion que M. de Cerisantes ne face changer cette proposition, non que j'y voye aucune favorable ouverture pour luy, mais pour ce qu'un esprit comme le sien fait de grands efforts quand il est pressé de la necessité...

Le 12 mai 1646, Chanut annonce à de Lionne[3] que Cérisantes a enfin eu une audience de la reine Christine, qui ne veut pas entendre parler de son retour à Paris :

M. de Cerisantes a esté bien receu. Sa Majesté en fait compte et s'en veut servir comme d'un homme qu'elle estime. Pour l'employ de France, elle ne l'y destine pas, et semble luy vouloir faire de grands avantages dans l'armée, l'equipper pour y paroistre et mesmes payer les debtes qu'il a faites en France et à son service. Mais comme il a grande inclination, au moins en apparence, a retourner en France pour le service de cette couronne, et qu'elle ne le veut pas mescontenter, je ne vois pas qu'il y ayt de l'impossibilité à l'obtenir.

1. Correspondance inédite précitée, f° 304 v°.
2. *Ibidem*, f° 308 v°. Lettre à de Lionne du 28 avril 1646.
3. *Ibid.*, f° 347, v°.

Cependant, la reine notifie enfin à Cérisantes, que Chanut protège, car le poète latin est cher au cardinal de Mazarin, qu'il n'aura pas l'ambassade de France; ce poste honorifique et important était le rêve toujours caressé de notre poète, qui se trouve fort mortifié[1] :

La Reine a fait savoir à M. de Cerisantes qu'il ne retourneroit pas en France et qu'elle veut le retenir auprès d'elle quelque temps, attendant les occasions d'un employ ou elle le destine, cela le tient en de grandes inquiétudes; il desiroit et esperoit à mon advis de se voir ambassadeur en France; tout ce qu'on luy peut donner icy est fort au-dessous de son ambition et de ses pretentions, car il ne connoist que choses grandes et néantmoins faute de meilleures occasions et par l'affection qu'il a au service de Sa Majesté, je crois qu'il souffrira l'aise et le repos en cette cour. Je le voids souvent et luy rends tous les offices que je peux particulièrement par ce que vous me l'avez ordonné.

Enfin, les événements dessillent les yeux de Chanut; Cérisantes, voulant contenter les deux partis de la cour de Suède, s'est compromis auprès de tout le monde, et personne ne le soutient plus. Comme il se sent entouré d'hostilité dans cette cour, et qu'au surplus il estime indigne de lui les charges qu'on lui offre en Suède, il brise les vitres avec éclat et demande simplement son congé, non sans quelque arrogance. Aubery du Maurier raconte que la Reine, lui ayant signifié son congé, toujours sous prétexte de la nécessité d'envoyer un Suédois auprès de la Cour de France, Cérisantes « lui répondit assez fièrement qu'il avoit toujours cru que Sa Majesté feroit plus d'état du mérite et de la valleur par elle-même que par le lieu de la naissance ». La colère n'aveugle cependant point totalement notre diplomate congédié; se souvenant des dettes qu'il a laissées naguère à Paris, il sollicite quelque pécune pour adoucir la douceur de son départ :

M. de Cerisantes ne s'est point trouvé en conjoncture favorable pour retourner dans l'employ de France. Ses bonnes qualités qui l'avoient fait rechercher en un autre temps l'ont rendu suspect aux deux partis de cette cour; comme il ne s'estoit attaché particulièrement ny à l'un ny à l'autre, M. le Chancelier a pensé qu'il suivoit le cours de la faveur et se donneroit du costé de la maison de la Garde; M. le comte Magnus, au contraire, l'ayant toujours soupçonné d'avoir plus d'inclination vers le Chancelier, a cru qu'il ne s'en departiroit pas aisément estant dans un employ d'affaires qui luy donneroit tousjours occasion d'avoir une estroite correspondance avec ledict Chan-

1. Lettre à de Lionne du 19 mai 1646, Correspondance inédite, f° 367 v°.

celier ; ainsy chacun pour l'oster à l'autre a cherché prétexte de son exclusion dans la bienséance qu'il y auroit de ne se servir pas d'un estranger dans l'employ de leurs plus importantes affaires. La Reine n'a peu s'en desdire, et il n'aura pas esté malaisé de luy persuader qu'un françois servant en France, quelque fidèle qu'il fust, donneroit tousjours beaucoup aux sentimens de la Patrie, a quoy sans doute n'aura pas peu contribué la sincérité avec laquelle il escrivoit et le respect particulier qu'il leur a tousjours tesmoigné de porter à Monseigneur le Cardinal. Les partis qu'on luy a offerts d'un regiment dans l'armée ou d'une pension en cette cour ne l'ont pas contenté. Comme le comte Magnus m'a dict lui-mesme, plusieurs du Senat tesmoignoient desirer qu'il s'establist icy, mais je crois que ny le Chancelier ny le comte n'en eussent esté contens. Il a donc enfin demandé son congé hautement sur quoy on lui a ordonné 3000 livres pour le desdommager de 4000 livres qu'il a dit avoir despenséz au service de la couronne par-dessus ses appointemens, et je crois qu'après cela on luy fera quelque present quand il prendra congé de la Reine ; je vois bien qu'il a de puissantes raisons pour quitter le service de la Suède, mais je n'ay encore pu sçavoir s'il retournera droict en France. Je ne vois pas qu'il puisse prendre un meilleur party, et je crois que de plusieurs qui luy passent maintenant dans l'esprit, il se resoudra plustost à celuy là qu'à tout autre par la confiance qu'il a en vostre amitié [1].

Tout à coup, le vent tourne, et un peu d'espoir reste encore à Cérisantes de revoir la France comme Résident de Suède :

Depuis vingt quatre heures, il s'est eslevé un vent favorable pour M. de Cerisantes. Le Comte sur le poinct de son depart, apprehende une navigation sans pilote et le veut engager de passer avec luy en France. Pour l'y convier, on luy propose qu'il conservera la qualité de Résident en France pendant tout le voyage au retour duquel la Reyne lui promettra de l'envoyer Ambassadeur à Venise, et cependant il emportera les 3000 richedalles promises pour payer ses debtes en France. J'espere que cette ouverture aura lieu ; je lui conseille de l'accepter, et de la part de la Reine, il ne s'agit que d'une promesse qui est chose aisée aux Princes que la raison d'Estat absout à poinct nommé quand la volonté luy change [2].

Enfin, le comte Magnus de la Garde part, le 18 juillet 1646, entraînant à sa suite Cérisantes, dont la loquacité l'a subjugué :

M. de Cerisantes portera vostre lettre pour l'obliger de tenir com-

1. Lettre de Chanut à M. de Lionne du 7 juillet 1646. Corresp., f° 472 v°.
2. Lettre de Chanut à de Lionne du 14 juillet 1646, *ibid.*, f° 487 v°. Une lettre de Chanut à M. de Brienne du 7 juillet (*ibid.*, f° 497) nous apprend qu'un Suédois, Jacob Schut, refusa la résidence de Suède en France sous le prétexte d'une maladie. C'est après ce refus que la reine pensa à conserver provisoirement Cérisantes, avant de l'envoyer à Venise.

pagnie à M. le Comte dans son voyage ; on luy donne mil escus en arrivant en France pour se mettre en equipage, outre les trois mil que je vous ay mandé qu'on lui avoit accordé à cause des despenses qu'il a faittes en France et la Reine luy promet à son retour qu'elle luy donnera l'Ambassade de Venise ou autre employ pareil, mais Elle ne s'y engage que de bonne sorte, et ne veut pas que cette parolle soit sceue ici, mais bien que pour l'honneur et satisfaction de M. de Cerisantes son ambassadeur le dise à Leurs Majestez en France, je ne trouve point la condition mauvaise. Et s'il trouve jour en France de se faire employ tant soit peu considerable, je crois qu'il fera bien de le prendre, car je suis fort trompé si son humeur convient bien avec celle de M. le Comte qui la recherche en cette occasion, s'imaginant qu'il en avoit absolument besoin ; si j'avois esté de son conseil et que je n'eusse pas esté amy de M. de Cerisantes, je luy aurois persuadé le contraire, et qu'il luy estoit plus advantageux de ne pas le mener avec luy, mais j'ay laissé aller les choses, sans me mesler de le guerir de cette terreur panique de nostre Cour qui l'a saisy quatre jours seulement auparavant son depart et luy a faict precipiter la resolution d'avoir avec luy du secours...[1].

Notre ambassadeur, Chanut, a bien senti que la reine de Suède ne fit à Cérisantes la promesse de l'ambassade de Venise que du bout des lèvres, et pour se débarrasser momentanément de ce diplomate encombrant et exigeant. Il ne sympathise d'ailleurs guère avec le comte Magnus de la Garde et, très justement, Chanut, écrivant, le 21 juillet 1646, à de Lionne, lui suggère discrètement l'idée de conserver Cérisantes en France, où la faveur fidèle de Mazarin ne saurait manquer de l'employer avec honneur :

Enfin, M. le Comte de la Garde est party et ce n'a pas esté sans larmes, qui n'ont pas néantmoins esté veuës publiquement. M. de Cerisantes est de la partie du voyage aux conditions que je vous escrivis l'ordinaire dernier. La Reine pourtant a fait scrupule de l'engager précisément à aucun employ certain à son retour et a conçu sa promesse en termes faciles à résoudre; le bon visage qu'elle luy a fait a réparé en une visite plusieurs mescontentemens qu'il avoit au fond de l'âme; s'il trouve jour à s'attacher en France, je crois que ses amis luy doivent conseiller et qu'à peine s'accomodera-t il aux humeurs de cette cour; il part dans deux jours; si dans l'entretien vous le trouvez moins informé de l'intérieur de la Reine au sujet du comte, je pense, Monsieur, qu'il est important qu'il ne connoisse point que Son Eminence ayt de meilleurs advis, puisqu'il n'a pas perdu le dessein de retourner, et que je ne me peux assurer de ce qu'il rapporteroit à la Reine ; je vois clairement quelque antipathie entre le comte et luy; s'ils

1. Lettre de Chanut à M. de Saint-Romain (à Munster) du 21 juillet 1646, Corresp., f° 501). Voir aussi une lettre de même date à M. de Brienne (*ibid.*, f° 506).

perdent l'opinion d'estre nécessaires l'un à l'autre, ce sera une merveille s'ils passent longtemps sans degoust; j'estime qu'il ne vous celera point qu'il a usé de moy comme d'un amy, ainsi que de ma part je suis obligé de reconnoistre son mérite et l'obligation que j'avois de le servir puisque vous me l'aviez ordonné; il a désiré que je luy donnasse une lettre pour Son Eminence que je ne luy ay pû refuser en termes qui fussent à sa satisfaction[1].

D'ailleurs l'humeur inquiète et le caractère insupportable de Cérisantes accusent l'antipathie naturelle que ressentait pour lui le comte Magnus de la Garde. Le départ de Cérisantes, décidé tout d'abord, comme nous l'avons vu, pour l'unique raison que le comte espérait trouver en lui une aide précieuse à la cour de France, redevient incertain :

... Il est estrange que la fortune de M. de Cerisantes ait tant d'inegalitez; à l'heure que je vous escris il est encore incertain s'il ira en France avec M. le Comte; pour moy je ne le crois point; j'attendray à l'ordinaire prochain à vous en dire les raisons; cependant il a touché 3000 richedalles et aura encore une chaisne[2].

Je ne sais quelle folie passa encore par la cervelle de Cérisantes, mais la reine Christine lui donne son congé absolu. C'est ce que Chanut apprend, le 4 août 1646, à M. de Brienne :

... Je suis obligé de me dédire de ce que je vous avois escrit que M. de Cerisantes accompagnoit M. le Comte Magnus dans son voyage en France. A la veille qu'il prenoit la poste pour l'aller joindre à Gottembourg, la volonté de la Reine a changé et a remis ledit sieur de Cerisantes en sa liberté par un congé absolu, mais en termes qui tesmoignent la satisfaction qu'elle a de ses services[3].

Écrivant le même jour à de Lionne, Chanut précise que la Reine ne montre plus que de la froideur à l'insupportable protégé de la Cour de France :

Tout subitement la Reine a changé de résolution et luy a tesmoigné qu'elle ne se soucioit point qu'il y allast et cela avec une froideur qui l'a mis en quelque peine; je luy ay fait pour tout office d'amy et en cette derniere occasion je luy ay servi à lever toutes les impressions qu'on avoit données de luy à Sa Majesté, de sorte qu'enfin il quitte la Suède de bonne grâce, libre de son serment avec son congé très honorable, 3000 richedalles et une chaisne d'or de quatre cents escus; quoy qu'il passe une grande partie de son temps ceans,

1. Corresp., f° 507.
2. Lettre de Chanut à M. de Saint-Romain (à Gottembourg), du 28 juillet 1646. *Ibid.*, f° 514.
3. *Ibid.*, f° 525.

je ne scay pas encore quel party il prendra et je crois que luy mesme ne l'a point encore résolu ; c'est un homme de grand cœur, plein de confiance et qui confond tous mes raisonnemens avec ses espérances hardies[1].

Dépité, Cérisantes, pour ne pas avouer son nouvel échec, joue « la crise de mysticisme ». Notre hugnenot veut se convertir et, naturellement, un catholique ne saurait défendre en France les intérêts de la Suède. Il masque ainsi son renvoi et part pour Rome par Dantzig, laissant à Chanut le soin de prévenir confidentiellement la cour de France de cette étonnante conversion et surtout de lui ménager un emploi rémunérateur et honorifique qui soit — souci constant — digne de ses exceptionnelles qualités ! Il pense avec raison que l'état ecclésiastique facilitera, auprès de l'entourage du cardinal, qui apprécie ses vers latins, l'obtention d'un poste à sa convenance. Voici la lettre curieuse qu'écrivit Chanut à de Lionne, le 18 août 1646, et dans laquelle le naïf ambassadeur prend pour argent comptant la nouvelle foi de Cérisantes :

Si vous trouvés en cette lettre quelque chose qui ressente l'affection que j'ay pour M. de Cerisantes, vous ne m'en accuserez pas puis que c'est vous qui me l'avés ordonné et quatre mois de considération l'ont augmentée jusqu'à prendre la liberté de suppléer de mon chef ce que la modestie luy défendoit d'escrire du sien.

Le refus qu'il avoit fait ou d'un Regiment ou d'une pension et qui à mon advis avoit aliéné la bonne volonté de la reine pour luy m'avoit semblé fort estrange, jusqu'à ce que proche de son départ, il m'a descouvert sa resolution sur le fait de la religion en laquelle je le voyois fort esbranlé dans les discours que nous avions eu ensemble, mais en apparence bien esloigné de se rendre si tost à la vérité : ce dessein estant incompatible au service de cette couronne, il a esté obligé de l'abandonner. Je crois qu'il s'est résolu d'aller quitter sa vieille peau plustost à Rome qu'à Paris pour éviter les reproches et les importunitez de ses anciens amis de la religion reformée et il luy a semblé qu'après avoir satisfaict à sa conscience, il seroit en ce lieu dans une plus grande liberté de délibérer de sa fortune, comme français bien connu de Son Eminence envers laquelle il tesmoigne grand respect, et, fortifié d'une très grande confiance en vostre amitié, il espere et souhaitte surtout luy donner son service et sa vie, et je le vois tellement disposé qu'il ne se determine a aucune profession, se resolvant au chemin que Dieu luy monstrera soit en France, soit ailleurs. Il me semble qu'il y a longtemps qu'il vit dans l'aise et dans le repos pour reprendre les fatigues de la guerre, où ses talens particuliers ne seront pas en leur jour; la negociation des affaires ou la

1. Corresp., f° 527.

profession ecclésiastique luy seroient plus avantageuses, et, par ce moyen, s'il trouve un Maistre tel que vous luy en pouvés donner un, il abregera fort le travail de sa subsistance, à laquelle il seroit difficile de pourveoir entierement, comme il en a le soin, par toute autre voye, car les gratiffications et pensions ne sont pas des fondemens asseurez d'un establissement à tousjours.

Je vois bien que, pour retourner en France, il luy faut par necessité quelque chose de certain afin qu'il n'y vive pas pauvrement en chambre garnie après s'y estre veu en condition honorable, et de plus il y a besoin d'une protection puissante contre les ennemis qu'il s'y est faict pendant son employ pour la Suède; ainsy je ne vois pas qu'il y puisse retourner si Mgr le Cardinal ne le veut prendre comme sien, et c'est à mon advis ce qui luy fera attendre vostre responce auparavant que se resoudre à retourner en France, car s'il faut souffrir quelques rebuts et se soumettre à des conditions dures, il est plus supportable entre des personnes qui ne nous ont pas veu en meilleur estat; il est vray, Monsieur, qu'il a des qualitez dignes de bon employ, et si dans l'etat ecclésiastique, lequel ne l'excluroit pas des affaires, il s'appliquoit à escrire particulièrement en latin, il egaleroit et peut estre surpasseroit ce que plusieurs autres font en ce genre avec honneur et récompense. Quoy que je l'en aye pressé plusieurs fois, il ne s'est pû donner le temps d'achever ce qu'il avoit commencé pour Son Eminence; il m'a bien promis que ce seroit le travail de son voyage dans les heures de loisir. Il est party il y a quatre jours pour Dantzic; je luy ay baillé des lettres pour estre cognu de MM. les Ambassadeurs de Bregy et Gremonville et de M. Gueffier à Rome. Il m'a prié de ne pas publier son changement de religion jusqu'à ce qu'il l'ayt exécuté; je vous envoye les lettres qu'il m'a laissées pour Son Eminence et pour vous je suis[1]...

Mais notre fol aventurier n'était plus pressé de rejoindre Rome; il envoya à Paris quelque argent pour faire taire ses créanciers les plus menaçants et partit pour la Pologne,

où, dit Tallemant des Réaux, quelques gentilshommes qu'il avoit connus dans ses voyages luy firent salüer la Reine; il n'y trouva point d'employ; il revint à Paris où il fut quelques jours *incognito*, de peur de ses créanciers, après il alla à Venise. Là, le marquis de Clermont-Gallerande... qui estoit au service de la Republique, luy conseilla de se faire Turc. Nostre homme luy confessa que sans la circoncision cela seroit fait déjà, mais qu'un vieil renegat luy avoit dit que c'estoient

1. Corresp., f° 559. — Voir aussi une lettre du 25 août 1646 au comte de Brienne (f° 575) notant, chez Cérisantes, « un désir immodéré de se signaler », Chanut estime dangereuse « cette ambition démesurée dans nostre mestier où nous devons servir utilement sans bruit et empescher plustost que procurer les choses extraordinaires ». Dans une autre lettre du même jour à de Lionne (f° 579), Chanut demande au ministre d'envoyer à Cérisantes sa réponse à Venise à la fin d'octobre.

de trop grandes douleurs. Il alla donc à Rome, où il se fit catholique, le Pape luy donna 600 livres de pension[1].

A Rome, notre fou de poète-diplomate fait sa cour aux cardinaux, à grand renfort de vers de dévotion, que nous n'avons d'ailleurs pas retrouvés. Balzac ne se laisse pas prendre à cette comédie et il écrit, le 25 novembre 1647, à son ami Chapelain :

J'oubliois à vous parler par mes dernières lettres de M. de Cerizantes et de ses vers de devotion. A vous dire le vray, ces sortes de conversions me sont suspectes, et j'ay peur qu'il sera mauvais huguenot plustost que bon catholique. Ceux qui changent si facilement, et avec si peu de connoissance de cause, après avoir esté à Notre-Dame-de-Lorette feroient volontiers un pelerinage à La Mecque, si le bien de leurs affaires les y obligeoit et qu'on y payast mieux les convertis qu'en pays de chrestienté[2].

Au moment de se faire prêtre, Cérisantes qui, déjà, s'il faut en croire Aubery du Maurier, se voyait gratifié du chapeau de cardinal, change une fois de plus de direction et s'engage dans une voie nouvelle, où il prévoit de grandes actions d'éclat dignes d'immortaliser son nom. Le duc de Guise, Henri II de Lorraine, prêt à partir pour Naples, demande à l'ambassadeur du roi et aux ministres de France de lui donner quelqu'un pour « tenir les chiffres » secrets. Les ministres, dont M. de Saint-Nicolas Arnault, lui proposent Cérisantes[3]. Voilà enfin notre homme, fier comme Artaban, à la tête d'une charge importante. Il ne se sent plus de joie et d'orgueil et, dit Tallemant des Réaux, « il juroit qu'il ne quitteroit pas ses pretentions pour la fortune du mareschal de Gassion ».

Mais Mazarin, informé de la nouvelle position de Cérisantes auprès du duc de Guise, connaît trop son poète pour ne pas montrer quelque inquiétude. Il écrit, le 30 novembre 1647, à Fontenay-Mareuil, notre ambassadeur à Rome : « Cérisantes, qui l'accom-

1. Le témoignage de Tallemant des Réaux est pleinement confirmé par une lettre de Conrart à Rivet du 13 décembre 1647 : « Un nommé Serisantes, fils de feu M. Duncan de Saumur, y est allé [à Rome] avec luy [le duc de Guise] en qualité d'agent pour le Roy. C'est un garçon vain et présomptueux qui a esté icy resident pour la couronne de Suède ; avec cette qualité, il tranchoit de l'ambassadeur et du grand seigneur. Estant retourné en Suède et n'ayant pu s'y arrester, il passa à Rome, où l'on dit qu'il balança longtemps s'il se feroit turc ou catholique romain, mais que, n'ayant pu se résoudre à la circoncision qui fut son seul obstacle, il prit le party de la religion romaine et, par la recommandation de quelques personnes puissantes, fut fait camérier du Pape *ad honorem* et obtint 600 livres de pension. Depuis, l'affaire de Naples estant survenue, il a quitté la France et repris l'espée. Nous verrons quelle sera la fin d'une fortune qui a déjà tant de visages différents ». (Kerviler et de Barthélemy, *Valentin Conrart*, in-8° de 409 pages. Paris, 1881.)

2. Balzac, *Lettres à Chapelain, loc. cit.*, p. 425.

3. *Les Mémoires de feu Monsieur le duc de Guise*. Paris, 1668, in-4°, p. 116 (Bib. Nat., Ln 27 9430).

pagne, a beaucoup d'esprit; mais on remarque jusqu'ici dans sa conduite qu'il a plus de vanité que de teste ny de prudence, qui est la partie dont nous avons le plus besoin[1] ». Mazarin n'est pas long à être informé que le turbulent diplomate fait encore des siennes; il écrit, le 21 décembre, à Fontenay-Mareuil :

M. le premier président me dit hyer au matin qu'il avoit veu un advis de Naples qui portoit que ledit Cerisantes cabaloit desjà pour avoir soubz M. de Guise la mesme charge que Gennaro. Si vous croyez que sa demeure puisse préjudicier aux affaires, vous pouvez vous servir de l'authorité pour le rappeler et prendre le pretexte qu'on le veut employer ailleurs. Certainement, comme il s'est mis en teste d'estre là l'homme du roy, ainsy que luy mesme l'a écrit par deça en termes exprez, on doibt aprehender que l'impertinente jalousie de voir arriver M. l'abbé de Saint-Nicolas luy fasse faire quelque chose hors de propos et préjudiciable au service[2].

Les craintes de Mazarin ne resteront pas longtemps sans objet. Détenteur du chiffre secret du duc de Guise, Cérisantes se croit, une fois de plus, l'homme le plus important de la terre.

Il estime le duc de Guise trop mou dans son expédition et lui reproche « de n'avoir pas encore rien tenté pour ouvrir un passage à faire venir des vivres et dit que, s'il avoit esté à sa place, il en auroit desjà fait entrer en abondance[3] ». Il prend effrontément le titre d'ambassadeur, qui lui échappa jadis à la cour de Suède, et prétend ainsi en imposer au duc de Guise et obtenir la charge de mestre de camp général. A l'insu de son maître, il réunit le conseil chez Gennaro Annese, généralissime des Napolitains. Le duc de Guise survient en pleine réunion et dénonce l'usurpation de titre commise par « cet homme de cœur, mais d'une vanité chimérique ».

Entre temps, d'ailleurs, dans les combats de rues, il se bat fort bravement et son audace fait l'admiration du duc[4]. Mais sa folle imagination l'entraîne à de nouvelles maladresses; un jour, à l'église, il fait mettre un carreau sur le drap de pied du duc « pour l'ambassadeur ». Alors, le duc se fâche, menace publiquement Cérisantes des petites maisons, l'enferme dans sa chambre et lui annonce qu'il va écrire à Rome pour savoir en quelle qualité Cérisantes est à ses côtés. Celui-ci, alors, se rétracte et implore piteusement le duc de ne pas écrire à Rome[5].

1. *Lettres de Mazarin*, éd. Chéruel, II, 535.
2. *Ibidem*, p. 563.
3. *Mémoires* précités du duc de Guise, p. 177.
4. *Ibidem*, p. 193. Voir aussi une lettre de Conrart à Félibien, de janvier 1648. (Kerviler et de Barthélemy, *loc. cit.*, p. 417.)
5. C'est du moins la version du duc de Guise. Tallemant prétend que le nouveau

Déçu une de fois de plus dans ses folles ambitions, depuis que M. de Modène avait obtenu la charge de mestre de camp général, Cérisantes tourne les yeux vers la Calabre qui se soulève et demande au duc de l'y envoyer. Car il est, paraît-il, aimé d'une belle à Paris, et celle-ci, comme dans les meilleurs romans de chevalerie, « ne veut l'épouser qu'après de grandes actions de mérite ». Il ne sollicite rien de moins que le gouvernement de la Calabre « avec un titre de Duché ou de Principauté ».

Le duc de Guise refuse, bien entendu, et Cérisantes doit chercher l'occasion de se distinguer sous les ordres de M. de Modène. Le 14 décembre 1647, il remplit une mission de confiance, en défendant brillamment, avec trente gardes, un pont fort important; de même, il brille au combat de Castellamare, et le duc de Guise, qui ne l'aime pourtant point, rend un juste hommage au courage que notre fou déploie dans la mêlée.

Enfin, vers la mi-février 1648, Cérisantes se préparait, dit son frère, à repasser à Rome où il était appelé « pour y être camérier du pape Innocent X », mais le duc de Guise, attaqué dans Naples même par les Espagnols, le prie de différer son départ jusqu'à l'attaque générale, et Cérisantes y consent. On dit que le comte de Modène, qui n'était pas en bonnes relations avec Cérisantes, « ne donna pas comme il en avoit ordre », de sorte que le gros de l'attaque fondit sur la troupe de notre aventurier, dont le chef venait d'être tué. C'est alors, raconte Tallemant des Réaux,

mestre de camp général, Esprit Raymond de Mormoiron, comte de Modène, amant de Madeleine Béjart, fit arrêter Cérisantes et que celui-ci, après trois semaines de prison, fut relâché sur les instances d'un de ses valets. *L'État de la République de Naples sous le gouvernement de M. le duc de Guise, traduit de l'italien par M^lle Marie Turge-Loredan* (Paris, 1679, in-12, p. 107; Bib. Nat., K 8308) affirme également que Cérisantes fut incarcéré à la prison des Carmes « sous prétexte que cet homme parloit mal de lui (du duc) ». Le frère de Cérisantes, M. de Sainte-Hélène, dans son *Apologie* précitée, présente les faits en faveur de son frère; il affirme tenir les détails d'un valet de Cérisantes, qui était fort brave et que le duc de Guise nomma plus tard cornette. Voici son récit : « Le duc, soupçonnant que le sieur de Cérisantes lui rendoit de mauvais services à la Cour de France et auprès du marquis de Fontenay à Rome, l'alla trouver un jour à son logis fort accompagné, et étant entré dans sa chambre, voulut l'obliger en partie par belles paroles et en partie par menaces à lui mettre ses chiffres entre les mains, pour tirer éclaircissement sur ses soupçons de quelques lettres qu'il avoit interceptées; ce que le sieur de Cérisantes lui refusa tout net, lui protestant que n'aiant point à lui rendre compte d'aucune de ses actions, il ne s'en dessaisiroit jamais que par la force. Là-dessus ils en vinrent aux grosses paroles de part et d'autre et le duc, s'echaufant outre mesure, le fit arrêter par ses gardes à qui il donna ordre de le veiller et de l'observer de sorte qu'il n'eût de communication avec qui que ce fût. Peu de jours après, le duc, revenu de son emportement, retira ses gardes, et, après s'être excusé vers ledit sieur de Cérisantes de son procédé rigoureux et en avoir rejetté la cause sur quelques personnes malicieuses et mal intentionnées qui l'avoient aigri contre lui par des raisons artificieuses, il le flatta de telle manière (étant passé maître en l'art de gagner la bienveillance des gens, quand il en avoit le dessein) que depuis ils vécurent toujours en bonne intelligence ou du moins ils en firent le semblant. »

qu'après l'attaque des postes des Espagnols, M. de Guise, voyant que le colonel qui commandoit à cette attaque avoit esté tué, dit à Cérisantes qui étoit auprès de luy : « Il n'y a plus personne là pour commander ». Cérisantes, pour cela, ne s'offrit point, de peur que M. de Guise ne dist qu'il s'estoit fait de feste; ainsi le duc fut contraint de luy dire qu'il le prioit d'y aller.

Mais il n'était pas réservé à Cérisantes, qui n'avait jamais rêvé que de grandes actions héroïques, de mourir dans un corps-à-corps glorieux. Fort bourgeoisement, il s'était retiré à l'écart pour « mettre chausses bas », quand une mousquetade l'atteignit au gros orteil. La gangrène s'y mit et, malgré trois saignées, l'état de Cérisantes devint vite désespéré. C'est alors que, trouvant en sa cervelle une suprême folie, il écrit à Chapelain, dit Tallemant des Réaux, qu'il eût mieux aimé être blessé « au talon, pour mourir de la mort d'Achille ». Il mourut le 28 ou le 29 février 1648, et

ceux qui ont ouï parler des honneurs funèbres qui furent rendus au corps de ce defunt, du grand convoi qui l'accompagna et du regret de tous les officiers et soldats des troupes calabroises, des gentilshommes françois et du peuple, en tireroient une conséquence infaillible des mérites de ce gentilhomme[1].

La *Gazette* de Renaudot eut soin de signaler sa mort en ces termes élogieux :

... Les blessez furent : les sieurs de Landevais, à la cuisse, et de Villepreux, près de l'œil, et le chevalier de la Marthe, à la teste, ces deux ci légèrement, mais le sieur de Cerizante, fils du defunt sieur Duncan escossois, Medecin à Saumur, n'y fut pas blessé si favorablement; car ayant avec les dessusdits fait fort bien son devoir, y ayant aquis d'autant plus de louange que tout le reste ne voulut pas donner, il y receut une mousquetade au pied dont il mourut quinze jours après. Il avoit esté Résident de Süede à Paris et depuis Général de quatre mille calabrois[2].

Le duc de Guise, satisfait au fond d'être débarrassé de cet agent chimérique, dangereux et d'une vanité insupportable, n'épargna même pas sa mémoire. On a vu déjà qu'il l'avait sévèrement jugé. Il fit, après sa mort, courir des bruits ridicules sur un prétendu testament de Cérisantes, dont Tallemant de Réaux s'était d'abord fait l'écho :

Il fit un testament par lequel il ordonna qu'on l'enterrast à la *Madonna del Carmine*, et fit une inscription latine pour mettre sur son tombeau, qui disoit qu'il s'estoit dévoué pour la liberté du peuple

1. Sainte-Hélène, *Apologie* précitée.
2. *Gazette* du 22 avril 1648, p. 513.

de Naples. Il donnoit à son hoste quelque peu d'argent qui luy restoit, avec son equipage qui estoit assez mediocre, et après il adjoustoit : « Quant à mes autres biens, villes, forteresses, chasteaux, seigneuries, terres et tous autres lieux, de quelque tiltre qu'ils soient tiltrez, mes heritiers les partageront selon la coustume des lieux où ils sont situez. » Ce testament a esté apporté icy, et je le sçay d'homme qui l'a veu.

Mais son frère, Sainte-Hélène[1], rétablit la vérité : le duc de Guise n'était pas exécuteur testamentaire de Cérisantes : ce fut un certain Carolo Carola qui remplit cet office. Les legs et donations de ce testament ne s'élèvent qu'à 500 ducats, ce qui est bien loin des 25 000 écus dont parle le duc de Guise. Il laissait de plus le prix de 80 tonneaux de vin qui lui appartenaient pour décorer la chapelle Saint-Anne (peut-être en souvenir d'Anne du Vigean?) de l'église des Carmes de Naples, où il demandait que son corps fût enterré[2].

Curieuse destinée, en vérité, que celle de ce muguet de l'Hôtel de Rambouillet, de ce blondin amoureux d'Anne du Vigean, qui combattit à Thionville et à Arras et qu'un amour démesuré de la gloire et une vanité extraordinaire lancèrent dans les pires aventures, de Constantinople à Stockholm, de Pologne en Italie et qui ne laissa pas le nom glorieux qu'il eût voulu léguer à l'histoire, mais simplement le souvenir d'un excellent latiniste que les mille billevesées d'une imagination débridée rendaient ridicule aux yeux mêmes de tous ses contemporains.

Par une étrange fantaisie du sort, toute la famille Duncan se dispersa aux quatre coins de l'Europe et ses différents membres semblent avoir connu, comme Cérisantes, une vie mouvementée et aventureuse. C'est Bayle lui-même qui en fait la remarque :

Il y a encore une chose que je trouve assez singulière, c'est que Mr Duncan, ses trois fils et le fils unique de Sainte-Hélène, les cinq personnes qui faisoient toute la lignée de cette branche, sont morts et enterrez en cinq royaumes différens, M. Duncan en France, Cérisantes à Naples, Montfort à Stockholm, Sainte-Hélène à Londres et son fils unique en Irlande.

GEORGES MONGRÉDIEN.

1. *Apologie* précitée.

2. Avec son souci habituel de l'exactitude, Tallemant des Réaux, à qui M. de Sainte-Hélène montra ce testament, corrigea ainsi le passage erroné, que nous avons cité, de son *Historiette* : « Cet homme là a tort, car moy j'ay eu la curiosité à Saumur de lire ce testament; il y a dans le style du notaire, qui le prenoit pour un grand seigneur, quelques termes de chasteaux et seigneuries; mais où il parle, luy, il n'y en a pas un mot. Son frère Sainte-Hélène, qui m'a montré ce testament... »

LA MUSIQUE DANS LA POÉSIE DE LAMARTINE

Il est admis que si Lamartine est un grand poète, il n'est pas un artiste. Conduisant son âme sur les hautes cimes de la rêverie ou de l'enthousiasme, il dédaigne les minuties du style et de la versification, voire de l'orthographe ou de la grammaire; il abandonne à son secrétaire le soin de rimer les vers qui glissent de sa plume nonchalante. Cette réputation d'improvisateur, d'amateur, Lamartine en a souffert, mais il en est lui-même quelque peu responsable. Dans la préface des *Premières Méditations*, il a lui-même établi sa légende : « La poésie, dit-il, n'a guère occupé que trente mois de ma vie ! » Et, à maintes reprises, dans ses Commentaires, par exemple, il parle de sa spontanéité, le poème a « jailli » de son cœur; il n'a eu qu'à le recueillir, dans une promenade, sur les marges d'un livre. Tout cela nous apparaît en contradiction flagrante avec ce que révèlent de corrections, de retouches, les manuscrits de Lamartine, et aussi avec les renseignements que fournissent les *Confidences* et la *Correspondance*. (Voir P.-M. Masson, *R. H. L.*, 1905, p. 51 et suiv.; et Jean des Cognets, *Les Manuscrits de Lamartine*, mémoire de Diplôme d'études supérieures, Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, t. XXI, 1906, Paris, Félix Alcan.)

Non, Lamartine ne fut pas un improvisateur, mais un travailleur acharné, consciencieux; mais, d'une part, son travail consiste à donner aux vers l'allure facile de l'improvisation, si bien qu'il finit par se faire oublier et, d'autre part, les qualités mêmes que poursuit le poète l'incitent parfois à méconnaître les règles de la grammaire ou de la prosodie, si bien que ce qui était souvent une violation consciente en vue d'un effet à atteindre, passe pour ignorance, ou négligence tout au moins.

Mais alors, cette préface des *Méditations* ? Mouvement de l'orgueil du grand seigneur qui ne veut pas être confondu avec les vulgaires écrivassiers ? Coquetterie d'homme du monde fier de ses dons naturels ? Peut-être un peu, peut-être plus sûrement illusion sur son mode de production : le poète oublie les heures de travail pour ne songer qu'à l'instant d'enthousiasme où, en face de la nature, il a inventé son idée et son rythme. Le poème se compose d'une série d'impressions provoquées par un spectacle naturel

et suivies d'une élévation de l'âme : on peut bien dire, par conséquent, que la « poésie » existe sans qu'aucun travail ait été nécessaire; le travail n'intervient qu'après, pour la mise au point; il est la part faite à la faiblesse des organes, le côté vulgaire, terrestre de la création : le poète, qui est une âme, qui est divin, peut l'oublier. Plus sûrement encore il faut voir, dans cette sorte de dédain, la préférence que Lamartine donne à l'action sur la littérature : à ses yeux, une bonne ou belle action, simplement une émotion noble, valent mieux qu'un poème, et combien il a raison ! Toutefois, et quelles qu'en soient les raisons particulières, ces textes peuvent être interprétés comme un témoignage de la clairvoyance du poète sur lui-même et sur les conditions de son art.

La poésie est un chant, nous dit-il, et comme telle ne peut occuper dans la vie que quelques courts moments; comme le chant, comme la prière, elle est l'expression d'un sentiment arrivé à sa plénitude, que ne peut contenir l'âme et qui s'échappe en cris rapides et passionnés. La poésie lyrique n'est pas une création volontaire; littéralement le poète la subit: toute sa personne est soulevée par une force mystérieuse à laquelle il ne peut pas ne pas obéir. Dans cet état lyrique, la pensée ne suit pas le mode ordinaire; le raisonnement, la logique ne lui conviennent plus; elle n'est pas détermination d'idées distinctes, de rapports clairs entre les idées, elle est émotion, effusion. Vigny, dans la *Maison du Berger*, exprime parfaitement cette forme de la connaisance; c'est l'enthousiasme d'Eva. Ainsi conçue, la poésie tend de plus en plus à se rapprocher de la musique dont elle possède, à la fois, les effets et les moyens d'expression. Peu importent, dans ces conditions, les règles de la grammaire; peu importent même les obscurités ou insuffisances de sens; l'on pourrait même dire que ces défauts ouvrent à l'imagination des voies qui, sans eux, lui resteraient fermées. L'essentiel, dans cette poésie, ce sont les sons et leur arrangement; ce sont eux dont la puissance de suggestion doit mettre le lecteur, ou plutôt l'auditeur, dans le même état sentimental qu'éprouvait le poète. C'est là, dans cette organisation musicale du poème, qu'il ne faut pas commettre de faute. Lamartine est un poète musicien: les sentiments, les idées se transposent chez lui en images musicales et, dans la nature, il est sensible surtout aux bruits, aux « harmonies », de la même façon que Hugo est sensible surtout aux jeux de la lumière et des couleurs. Il y aurait toute une étude à faire, et fort intéressante, sur le rôle des bruits et du silence dans son inspiration. Contentons-nous de signaler quelques pièces : *Le Rossignol*, *Le Torrent de Tuisy* (1806-1807) où, dès

l'origine, apparaît cette prédilection ; *L'Isolement*, *L'Immortalité*, *Le Vallon*, *Le Lac*, *Le Souvenir*, surtout dans les *Premières Méditations ; Elvire*, *Les Préludes* dans les *Nouvelles Méditations ;* tout le recueil des *Harmonies* et, à la fin de la carrière du poète, *La Vigne et la Maison*, dans laquelle la vie et la mort de la demeure sont exprimées par les bruits ou le silence qu'elle enferme. Il faut, sans doute, rapporter à cette forme d'inspiration l'amour de Lamartine pour les forêts, pour les eaux de toute espèce, mers ou ruisseaux, et aussi pour les astres dont, avec Platon, il écoute l'éternelle harmonie.

Il est donc parfaitement injuste de juger la poésie lamartinienne avec les règles qui conviennent à Hugo, ou à Vigny, ou à Leconte de Lisle. La préoccupation dominante de Lamartine est la musique, et sur ce point il a, peut-on dire, atteint la perfection. Si nous voulons bien ainsi considérer son œuvre, elle nous apparaîtra infiniment riche et souple et savante ; aucune ressource de l'harmonie ne lui est inconnue et toutes sont employées avec le plus rare bonheur.

Cette oreille si délicate de campagnard, de chasseur, s'est affinée encore par l'étude des maîtres, et nulle nuance ne lui échappe. Répétons-le, la poésie de Lamartine est une des plus savantes, des plus consciemment savantes de notre littérature ; mais tout l'effort du poète est tendu principalement vers la musique. De cette volonté proviennent les qualités que l'on a généralement remarquées, mais aussi les défauts : fautes d'orthographe, de grammaire et de style sont le plus souvent commandées par le souci prépondérant du rythme ; celui-ci n'est jamais sacrifié à la correction. Sous ce rapport Lamartine annonce la poésie symboliste et toutes les tentatives récentes pour accroître la valeur du son : on en vient à chercher la poésie pure, simple excitation de la sensibilité ou de l'imagination, délivrée de toutes les entraves de la logique et du sens. Mais il se rattache aussi à la pure tradition de la Pléiade ; la poésie de Ronsard est une poésie chantée, dont le caractère musical détermine les règles, règles qui régiront l'ensemble de la poésie classique jusqu'à Hugo. Remarquons, du reste, le goût de Lamartine pour les poètes qui furent les modèles de la Pléiade, les élégiaques latins, par exemple, et Pétrarque. On pourrait objecter cependant que la poésie de Ronsard s'accompagne effectivement de musique tandis que Lamartine a toujours méprisé cet accompagnement, ainsi qu'en témoigne le Commentaire du *Lac* : « On a essayé mille fois d'ajouter la mélodie plaintive de la musique au gémissement de ces strophes. On a réussi une seule

fois. Niedermayer a fait de cette ode une touchante traduction en notes. J'ai entendu chanter cette romance et j'ai vu les larmes qu'elle faisait répandre. Néanmoins, j'ai toujours pensé que la musique et la poésie se nuisent en s'associant. Elles sont l'une et l'autre des arts complets : la musique porte en elle son sentiment, les beaux vers portent en eux leur mélodie. » Mais l'objection ne porte pas sur le fond, sur la valeur musicale de la poésie, elle ne porte que sur le détail de la réalisation. Le principe est identique et c'est là l'essentiel ; la poésie de Lamartine est donc, comme l'a fort justement remarqué Jean des Cognets, d'essence toute classique. Et, au fond, ces distinctions de classiques, romantiques et autres, sont plus superficielles que réelles : en matière de versification, particulièrement, il y a deux tendances, la tendance musicale et la tendance plastique, l'une et l'autre représentées à toutes les époques.

Essayons donc de préciser les éléments qui composent cette musique lamartinienne dont se bercèrent tant de mélancoliques adolescences.

I. — La Rime.

La rime joue un rôle essentiel dans la musique du vers : qu'on l'exalte ou qu'on le condamne, il faut pourtant l'admettre. C'est poussé par des préoccupations musicales que Ronsard a imposé l'alternance des féminines et des masculines ; la rime féminine contient une mesure de plus et, par conséquent, elle prolonge le vers dans une vibration qui s'éteint lentement ; elle le termine, d'autre part, sur une note sourde qui convient à l'expression de toutes les idées tristes, graves ou lassées, alors que la rime masculine termine sur un mode plus énergique. Mais cette distinction théorique reste insuffisante : entre la rime masculine et la rime féminine la prononciation fait apparaître un grand nombre de nuances, de sonorités intermédiaires qui participent plus ou moins aux qualités de l'une et l'autre formes principales.

La rime féminine est essentiellement la prononciation d'une consonne à la fin du vers : plai-*ne*, bel-*le*, por-*te*. Donc, chaque fois que nous prenoncerons une consonne à cette place du vers, nous aurons en fait une rime féminine : parmi les consonnes qui peuvent ainsi se prononcer, deux sont particulièrement fréquentes, *r* et *l*, si bien qu'il n'y a guère de différence musicalement entre aut*el* et rebe*lle*, enco*r* et sono*re*..., etc., le premier son n'étant qu'une forme plus faible du second. De même, la nasalisation

d'une voyelle ne fait qu'assourdir cette voyelle, lui donner en quelque sorte une valeur de consonne et, par suite, rapprocher sa qualité expressive de celle de la rime féminine. Il y a moins de différence entre *plein* et *plaine* qu'entre *plein* et *plaît*.

A l'opposé, la rime féminine se rapproche de la rime masculine lorsqu'un *e* muet suit une voyelle : il n'y a guère dans ce cas, étant donnée la prononciation moderne, qu'un allongement de la voyelle : *vie* = *vī* ; si nous voulions en faire une rime proprement féminine, il faudrait prononcer en deux syllabes *vi-e*, c'est-à-dire dégager entre les deux voyelles un son consonnantique. De tous ces intermédiaires, entre la rime proprement masculine et la rime proprement féminine, le poète musicien saura jouer de façon à faire disparaître ce que la loi de l'alternance peut avoir d'un peu rigide et monotone.

Nous n'avons pas seulement à tenir compte de la nature de la rime : l'espèce de la consonne finale pour la rime féminine, de celle qui précède la voyelle pour la masculine joue un grand rôle ; certaines consonnes ont une vibration très courte, *d*, *t*, *p*, *b*, *c*,... ; d'autres, au contraire, vibrent longuement et ont, par conséquent, une plus grande vertu musicale ; telles sont *j*, *ch*, *v*, *n*, *m*, *l*, et surtout *r*, *s*, *ce*.

Dans toute l'œuvre de Lamartine nous trouvons une prédominance très marquée de la rime féminine et pseudo-féminine, et cela pour les deux motifs indiqués plus haut : d'abord, parce qu'elle convient mieux à l'expression des sentiments mélancoliques et graves, ensuite parce qu'elle possède une plus grande valeur musicale. Dans *L'Isolement*, par exemple, nous trouvons : vingt-deux vers féminins à consonnes, quatre à voyelles (*ie*, *ée*), douze en *r*, six à nasales et seulement huit purement masculins ; la proportion des rimes masculines est un peu plus forte dans *Le Vallon*, *Le Lac*, *L'Automne*... etc., mais toujours le nombre de ces rimes est nettement inférieur à celui des rimes féminines et assourdies, et il en est de même dans tous les poèmes.

Si, maintenant, nous examinons ces rimes au point de vue du choix de la consonne, nous apercevons nettement la prédilection du poète pour les consonnes qui allongent le vers : *ne*, *re*, *se*, *ce*, *sée*, *cée*. Les sons *re* et *se* (*ce*) reviennent avec une fréquence bien caractéristique : la rime *ence* (silence) est à coup sûr l'une des plus souvent employées, et, avec le mot *silence*, elle unit à la musique du mot celle de l'objet. Fréquemment, pour accentuer l'effet, Lamartine réunit deux rimes masculines à consonnes et deux rimes féminines, formant ainsi un groupe de quatre vers de valeur

musicale analogue ou même sur une seule assonnance vocalique et consonnantique :

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort ;
Prêtez-moi seulement, vallon de mon enfance,
Un asile d'un jour pour attendre la mort.
Le Vallon.

Quand je pourrais le suivre en sa vaste carr*ière*
Mes yeux verraient partout le vide et les dés*erts* :
Je ne désire rien de tout ce qu'il écl*aire*,
Je ne demande rien à ce vaste univ*ers*.
L'Isolement.

Plus rarement le redoublement porte sur des rimes à voyelles :

Pourquoi balancez-vous vos fronts que l'aube essuie,
Forêts qui tressaillez avant l'heure du bruit ?
Pourquoi de vos rameaux répandez-vous en pluie
Ces pleurs silencieux dont vous baigna la nuit ?
Hymne du Matin.

Qu'il s'agisse d'exprimer la joie ou la tristesse, le procédé reste le même ; c'est toujours le même goût pour les sonorités musicalement prolongées ; seulement, dans le premier cas, les voyelles sont larges et claires ; dans le second, sourdes et étouffées :

... et dans les intervalles,
Sous des doigts de quinze ans répétant leur leçon,
Les claviers résonnaient ainsi que des cigales
Qui font tinter l'oreille au temps de la moisson...
Non ! depuis qu'en ces lieux le temps m'oublia seule
La Terre m'apparaît vieille comme une aïeule
Qui pleure ses enfants sous ses voiles de deuil...
La Vigne et la Maison.

Parmi les rimes masculines, une des plus fréquentes est la rime *-ieux*, à cause de l'hiatus qui oblige à un arrêt et détache la dernière syllabe en l'allongeant.

Nous avons vu Lamartine poursuivre à travers les rimes masculines et féminines le même effet musical ; le procédé peut être encore poussé plus loin : il ne s'agit plus de deux féminines et de deux masculines de même valeur, mais de la même rime répétée trois, quatre fois et plus, et, grâce à l'alternance de féminines et de masculines voisines, il se forme de véritables laisses sur la même note ; remarquons d'ailleurs que ces répétitions n'ont lieu qu'avec des rimes de riche valeur musicale :

Attendez que l'ombre meure,
Oiseaux, ne chantez qu'à l'heure
Où l'aube naissante effleure
Les neiges du mont lointain.
Dans l'hymne de la nature,
Seigneur, chaque créature
Forme à son heure, en mesure,
Un son du concert divin;
Oiseaux, voix céleste et pure,
Soyez le premier murmure
Que Dieu reçoit du matin.

C'est que le ciel s'entr'ouvre ainsi qu'une paupière
Quand des vapeurs des nuits les regards sont couverts
Dans les sentiers de pourpre aux pas du jour ouverts;
Les monts, les flots, les déserts
Ont pressenti la lumière;
Et son axe de flamme aux bords de sa carrière
Tourne et creuse déjà son éclatante ornière
Sur l'horizon roulant des mers.

Hymne du Matin.

Le Prélude de *La Vigne et la Maison* nous offre deux séries de ce genre dont l'effet est particulièrement saisissant par la richesse des sonorités utilisées :

Vois comme de mon front la couronne est fragile!
Vois comme cet oiseau dont le nid est la tuile
Nous suit pour emporter à son frileux asile
Nos cheveux blancs pareils à la toison que file
La vieille femme assise au seuil de sa maison!
Dans un lointain qui fuit ma jeunesse recule;
Ma sève refroidie avec lenteur circule;
L'arbre quitte sa feuille et va nouer son fruit :
Ne presse pas ces jours qu'un autre doigt calcule,
Bénis plutôt ce Dieu qui place un crépuscule
Entre les bruits du soir et la paix de la nuit!...

Il y a dans ces échos indéfiniment répercutés une sorte de monotonie triste, ainsi que les bruits lointains dans les bois d'automne, quand les feuilles tombent sans arrêt, que résonne le choc sourd d'une hache ou celui d'un oiseau frappant à coups précis l'écorce des arbres, ainsi encore que l'acharnement d'une âme en deuil à se répéter les mêmes mots de douleur.

Comme une vue d'ensemble de tous ces procédés de rime, nous donnerons ici l'analyse de *La Vigne et la Maison*, peut-être la plus surprenante réussite musicale, la plus complète symphonie

de toute notre poésie française. Cette pièce, écrite à la fin de sa vie, alors que Lamartine était en possession de toutes ses richesses, reprend un thème ébauché dans une de ses toutes premières œuvres, *Le Rossignol*, écrit vers 1806 ou 1807, et qu'il publia dans le *Cours familier de Littérature* précisément vers l'époque où fut composée *La Vigne et la Maison*. Ainsi apparaît l'unité d'inspiration d'une œuvre dont les extrémités se rejoignent, l'unité aussi des préoccupations musicales si les mêmes procédés se retrouvent développés seulement, amplifiés magnifiquement, dans le poème de la vieillesse : que l'on compare, par exemple, en faisant la part des retouches possibles à la strophe citée plus haut (p. 516), celle-ci du *Rossignol* :

Si sa harpe dans la salle
Fait toujours à l'unisson
Tinter comme une cigale
Les vitres de la maison.

Dans cette analyse on pourra comparer la disposition des rimes sourdes ou sonores avec la nuance du sentiment exprimé; bien entendu l'interprétation sentimentale des sonorités reste une affaire quelque peu subjective, variant suivant la sensibilité et l'oreille de chacun; quelques accords semblent pourtant évidents.

Nous utiliserons les abréviations suivantes : F. = féminines; M. = masculines; S. F. (semi-féminines) = *ie*, *ée*; P. F. (pseudo-féminines) = *l*, *r*; N. = nasales.

Moi : tristesse : *âme*, *né*, *emme*, *né* | *ore*, *ore*, *son*, *omne*, *son*, *don*, *ile*, *ile*, *ile*, *ile*, *son* | *cule*, *cule*, *uit*, *cule*, *cule*, *uit* | *ance*, *ence*, *ance*, *pir*, *eille*, *eille*, *pir*.

Soit : F. 19, M. 4, P. F. 2, N. 3. (Vers de douze pieds.)

L'âme : désespoir : *eule*, *eule*, *euil*, *nèbres*, *nèbres*, *neil*.

Soit : F. 4, P F. 2. (*Id.*).

Moi : *a*. Tristesse douce et résignée, douceur du soir, de l'automne, de la vieillesse; — *eines*, *eines*, *li*, *armes*, *armes*, *li*; — *ouces*, *ousses*, *ieux*, *ide*, *ide*, *ieux*; — *ose*, *ose*, *ol*, *enche*, *anche*, *ol*; — *leuse*, *leuse*, *seau*, *ouille*, *ouille*, *seau*; — *omne*, *onne*, *son*, *die*, *die*, *son*; — *eure*, *eure*, *orts*, *ide*, *ide*, *orps*.

Soit : F. 22, S. F. 2, P. F. 4, N. 2, M. 6. (*Id.*)

b. Douceur de retrouver toujours pareils les lieux aimés : de la tristesse le poète passe à la gaieté des souvenirs pour revenir à une mélancolie apaisée; *mène*, *temps*, *mène*, *tants*; — *ore*, *di*, *ore*, *di*; — *ierre*, *euil*, *ierre*, *euil*; — *anges*, *sin*, *anges*, *sin*; — *roule*, *ché*, *roule*, *ché*; — *orce*, *ver*, *orse*, *fer*; — *ombre*, *uits*,

ombre, uits; — être, rceau, aître, rceau; — lées, eil, lées, eil; — embre, euil, ambre, œil; — erce, tal, erse, tal; — aime, pas, ême, pas; — ice, fant, ice, fant; — ole, son, olle, son.

Soit : F. 26, S. F. 2, P. F. 10, N. 8, M. 10. (Vers de huit pieds.)

L'âme : *a.* Révolte, désespoir; — *ide, ide, pas, ace, ace, pas.*

Soit : F. 4, M. 2. (Vers de douze pieds.)

b. Tristesse lugubre de la maison abandonnée; — *ousse, ment, ousse, ment, suie, suie, ieux, eure, eure, yeux; — gnée, ueil, gnée, euil, ouille, ouille, nit, êles, elles, nid; — alles, tants, alles, temps, eure, eure, zon, orte, orte, son.*

Soit : F. 14, S. F. 4, P. F. 2, N. 6, M. 4. (Vers de huit pieds.)

c. La maison d'autrefois : joie de plus en plus éctatante du souvenir; — *ière, oits, ierre, oits; — ore, eur, ore, eur; — être, son, être, son; — agne, yeux, agne, ieux; — vée, our, vée, our; — ore, iller, ore, iller; — aître, ois, aître, oix; — valles, son, gales, son.*

Soit : F. 14, S. F. 2, P. F. 4, N. 4, M. 8. (Vers de douze pieds.)

d. Ruine et deuil de la maison; — *née, oix, née, oits; — cées, seurs, sées, sœurs; — eure, eul, eure, eul; — ide, ours, ide, ours.*

Soit : F. 4, S. F. 4, P. F. 6, M. 2. (Vers [2 × 12] + [2 × 8].)

e. Amour de la famille; — *ure, ure, ceaux, onde, onde, seaux; — ore, ore, lits, èvre, èvre, lis; — emmes, âmes, sants, ives, ives, sents.*

Malédiction contre les sans-famille; — *ème, ème, sel, mère, mère, sel; — taire, terre, ri, ace, ace, ri; — ille, ille, ur, ine, ine, ur; — ières, ierres, ier, omme, omme, ier.*

Soit : F. 12, N. 2, M. 4. (Vers de douze pieds.) — F. 16, P. F. 4, M. 4. (Vers de huit pieds.)

f. Élan d'espérance, la famille retrouvée dans l'au-delà; — *ence, eurs, ence, eurs.* (Vers de douze pieds.) — *ose, ose, our, ère, ère, our; ille, ille, ieux, illées, illées, yeux.* (Vers de sept pieds.) — *ortes, ortes, aisir, ages, ages, ésir; — ie, ours, ours, ie, ours; — ie, ie, sent, âmes, âmes, sent; — esses, esses, ueil, ombre, ombre, euil; — ème, aime, saim, ie, ie, sein; — elles, mas, ailes, mats, mille, mille, ieu, ille, ieu.* (Vers de douze et de huit pieds.)

Soit : F. 25, S. F. 8, P. F. 11, N. 4, M. 6.

Moi : tristesse résignée; — *eure, son, eure, zon, ousse, ouce, seul, ange, ange, ceul.*

Soit : F. 6, P. F. 2, N. 2. (Vers de huit pieds.)

Notons que plus les vers sont courts plus les rimes sont rapprochées, plus, par conséquent, la valeur en est grande. Dans toute cette étude nous considérons les rimes plutôt selon l'assonnance

musicale que selon les règles habituelles de la prosodie : nous en avons d'autant mieux le droit que le poète semble moins tenir compte de la stricte valeur phonétique que de cette assonnance : il lui arrive fréquemment, par exemple, de faire rimer la brève avec la longue : *femme, âme; — mur, mûr; — nuage, âge; — épaule, Éole;* — ou même des mots qui régulièrement ne riment pas : *épagneul, cercueil* (*Jocelyn*, IX, 123, 124). Il est trop facile de parler de négligence ou même de prononciation locale ; en réalité, la richesse de la rime n'est pas pour Lamartine ce qu'elle pourrait être pour d'autres poètes.

On rendrait compte de la même façon d'autres particularités dans l'emploi de la rime chez Lamartine, comme, par exemple, le retour si fréquent des mêmes mots : *silence, jours, aurore,...* etc., qui semblent caractéristiques du génie lamartinien ; certes, on peut tenir compte des facilités qu'ils offrent, de ce que certaines idées lui sont plus familières, mais il faut surtout considérer leur richesse harmonique. Lamartine sait rimer avec la plus grande richesse verbale, parfois jusqu'au calembour :

> Le soir ramène le silence ;
> Assis sur ces rochers *déserts*
> Je suis, dans le vague *des airs*,
> Le char de la nuit qui s'avance.
>
> *Le Soir.*

Mais souvent la rime est à peine suffisante : c'est que, dans le premier cas, une harmonie puissante est nécessaire à l'expression de l'idée, tandis que, dans le second, l'idée exige plus de simplicité ; il faut éviter la monotonie qui serait, du reste, un contre-sens. On a reproché à Lamartine certaines rimes trop faciles, le simple avec le composé, *fin, enfin ; jours, toujours ; dieu, adieu,...* etc. Le reproche serait fondé s'il s'agissait d'un autre poète ; mais si l'on se rend compte que les mots valent, non pour leur sens, mais comme notes de musique, le reproche tombe : il ne faut plus voir dans ces rimes que la reprise du même son.

II. — L'Harmonie intérieure.

Ce n'est pas seulement à la fin du vers que Lamartine recherche des sonorités expressives. Qu'il s'agisse de consonnes ou de voyelles, il les emploie avec autant d'habileté à l'intérieur du vers qu'à la rime, avec la même science de leur valeur musicale et sentimentale. Dans la deuxième strophe de *l'Isolement*, chaque

vers est destiné à un effet spécial : c'est d'abord le tumulte des eaux exprimé par des sons assourdis et lourds, puis les sifflantes se mêlent à ce bruit pour peindre la fuite du fleuve ; par contraste, des sons pleins et calmes décrivent l'apaisement du lac, et le lever de l'étoile est indiqué par une suite de sonorités légères et comme aériennes :

Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes ;
Il serpente, et s'enfonce en un lointain obscur ;
Là, le lac immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur.

Les variantes des manuscrits nous montrent avec quel soin Lamartine étudie cette musique du vers ; pour nous en tenir à quelques exemples typiques de la strophe ci-dessus, il avait écrit d'abord : « Ici le fleuve en paix roule ses eaux dormantes » ; par la suite, cette paix du fleuve deviendra du tumulte par opposition avec le calme du lac à qui sera réservée l'épithète *dormantes*, ainsi beaucoup plus convenable ; mais surtout la note claire *en paix* est remplacée par la note sourde *gronde*, qui donne au vers plus d'unité musicale.

Au vers suivant, il avait écrit *il blanchit*, qu'il remplace par la sifflante *serpente*.

Au vers 4 la rédaction primitive était « Et le pâle Vesper tremble dans son azur », assez médiocre comme expression et sans valeur musicale — ce qui, chez Lamartine, est généralement la même chose ; — elle est remplacée d'abord par « L'étoile du soir tremble... », puis par le vers actuel qui supprime les sonorités assourdies *tremble* et *son*.

Les sons que préfère Lamartine sont ceux mêmes qu'il recherche à la rime, les *s*, les *r*, les nasales, tous les sons prolongés, mais là encore il sait varier sa musique selon les sentiments à exprimer : dans la strophe déjà citée de *La Vigne et la Maison*, écoutons le tintement joyeux des dentales qu'accompagne si bien le triomphe des rimes :

. . . . . et dans les intervalles
Sous des doigts de quinze ans répétant leur leçon,
Les claviers résonnaient ainsi que des cigales
Qui font tinter l'oreille au temps de la moisson.

Et comparons avec le finale si grave :

Pendant que l'âme oubliait l'heure
Si courte en cette saison...

De même que Lamartine multiplie les sonorités identiques à la fin du vers, il les multiplie à l'intérieur :

Musique intérieure, ineffable harmonie
Harpe que j'entendais résonner dans les airs...

Les Préludes, 10-11.

Est-ce un soupir d'amour de la terre et des airs.

Ischia, 24.

Moi je meurs, et mon âme au moment qu'elle expire...

L'Automne.

Un exemple remarquable de sons accumulés nous est fourni par les vers 172 et suivants des *Préludes :*

Ou le bruit des drapeaux soulevés par les vents,
Qui, sur les camps rivaux flottant à plis mouvants,
Tantôt semblent, enflés d'un souffle de victoire,
Vouloir voler d'eux-même au-devant de la gloire,
Et tantôt retombant le long des pavillons
De leurs funèbres plis couvrir leurs bataillons.

Les sonorités expressives sont souvent accumulées sans ordre apparent; mais aussi, dans de nombreux cas, se montre une savante symétrie. Les sons se correspondent à des places symétriques du vers, ou de vers à vers ; il y a une alternance facile à saisir et qui contribue plus que tout à l'impression d'harmonie :

Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne.

L'Isolement.

Et nous n'avons à nous que le jour d'aujourd'hui.

L'Automne.

Tes jours sombres et courts comme les jours d'automne.

Le Vallon.

L'univers est le temple et la terre est l'autel...
Méditant de la nuit la douce majesté.

La Prière.

L'alternance des voyelles est particulièrement intéressante à observer :

Le soir ramène le silence.
e oi=a a è e e i en=a e

Assis sur ces rochers déserts
a i u | é o é | é è

Je suis dans le vague des airs
e ui | a e a e | é è

Le char de la nuit qui s'avance.
e a e a | ui i | a ae

Le Soir.

Pose au sommet des monts ses pieds silencieux.
o o o è é o | é i é i a i e

Les Préludes.

Cette alternance des voyelles n'intéresse pas seulement leur qualité, mais souvent aussi leur quantité. Quelle que soit la difficulté de cette constatation par suite de l'intonation personnelle de chaque lecteur, on peut cependant relever une certaine alternance des longues et des brèves qui rapproche le vers de Lamartine du vers mesuré des anciens. L'accumulation des longues ou des brèves permet du reste au poète d'obtenir certains effets :

Depuis ces deux grands noms qu'un siècle au siècle annonce
Sur l'aile de la foudre aussi loin ne vola.

Bonaparte.

Ce sont là des effets que l'on retrouverait chez Racine et sans doute chez tous les écrivains dont l'oreille est familière avec la poésie antique. Remarquons du reste le procédé connexe qui consiste à allonger le vers par l'emploi de pieds comportant un grand nombre de lettres.

Un cas particulier de la symétrie des sons consiste dans l'emploi de la rime à l'intérieur du vers et spécialement à l'hémistiche, que celui-ci rime avec la fin du vers ou avec celui du vers suivant :

Et le voile des nuits | sur les monts se déplie.

La Prière.

Le soleil de nos jours | pâlit dès son aurore
a *a'*

Sur nos fronts languissants | à peine il reste encore
b *a''*

Quelques rayons tremblants | qui combattent la nuit ;
b'

L'ombre croît, le jour meurt, | tout s'efface et tout fuit.
a'''

L'Immortalité.

Un emploi remarquable de ces rimes nous est fourni par le vers 3 de *L'Isolement* qui forme une strophe de quatre vers à rimes embrassées :

Je promène | au hasard | mes regards | sur la plaine.

On n'en finirait pas de poursuivre jusque dans le détail les moyens par lesquels Lamartine obtient l'harmonie parfaite de ses vers; cette harmonie est due à l'équilibre de toutes les parties, à ce que l'on pourrait appeler l'équilibre des masses à l'intérieur du vers; des mots de masse analogue se correspondent dans les deux hémistiches :

Là le lac immobile étend ses eaux dormantes.

L'Isolement.

ou, au contraire, il y a progression dans la masse des mots employés :

Et mon regard, || long, triste, errant, involontaire.
1 1 1 1 1/2 — 1 1 1/2 2 — 4 1/2
4 1/2 — 4 1/2

L'Occident.

Tantôt | aux bords | déserts || des lacs | mélancoliques.
1 1 1 1 1/2 — 2 1/2 — 1 1 1/2 — 4 1/2
4 1/2 — 2 1/2

L'Immortalité.

S'exhale comme un son triste et mélodieux.
2 — 4

L'Automne.

Il n'y a pas seulement à considérer la masse des mots, mais leur nature :

Il serpente et s'enfonce | en un lointain obscur.

L'Isolement.

Nous avons ici deux verbes de mouvement suivis de deux qualificatifs.

Au sommet | de ces monts || couronnés | de bois sombres.

(*Idem.*)

Deux substantifs qui forment le sujet sont suivis de deux qualificatifs : « couronnés » et « bois sombres ». L'alternance de la masse des mots et de leur construction syntaxique s'accorde avec l'alternance des sonorités; remarquons du reste que ces sonorités sont plus accentuées dans la seconde partie, et qu'il y a ainsi progression musicale.

Le crépuscule encor | jette | un dernier rayon.

(*Idem.*)

Un verbe de mouvement est encadré par deux substantifs accompagnés chacun d'un qualificatif de temps, le second groupe n'étant d'ailleurs qu'une reprise du premier.

Souvent sur la montagne, | à l'ombre du vieux chêne,
1. *a* 2. *b*

Au coucher du soleil, | tristement je m'assieds.
3. *b'* 4. *a'*

(*Idem.*)

Ces deux vers se divisent en quatre parties : 1. *a* = adverbe et complément; 4. *a'* = adverbe et verbe; ces deux parties rapprochées forment un tout complet et contiennent le résumé du morceau. — 2. *b* et 3. *b'* contiennent deux compléments circonstanciels donnant des précisions accessoires sous la même forme syntaxique, un substantif et un génitif.

Tout cela est d'un art très sûr, très savant, instinctif si l'on veut, — et c'est bien cela qui fait le génie — mais témoignant d'une oreille admirablemeut exercée. Il est un dernier point où se manifeste particulièrement la science musicale de Lamartine, c'est l'emploi de l'*e* muet, cet *e* muet que, pourtant, semble redouter notre prosodie.

Les rimes féminines sont l'articulation d'une consonne devant un *e* muet réellement écrit ou suppléé par la prononciation. Dans la mesure où ces consonnes prononcées sont multipliées à l'intérieur du vers, l'importance de l'*e* muet devient considérable. Et, de fait, celui-ci, avec ses deux emplois, élidé et non élidé, constitue l'un des éléments essentiels de la musique lamartinienne, et cela se conçoit puisqu'il est par excellence le son assourdi et prolongé. L'*e* muet creuse un trou à l'intérieur du vers, introduit un silence qui se prolonge aussi longtemps qu'on le veut, et cela d'autant plus qu'il est précédé d'une consonne plus vibrante. Il permet ainsi à un membre plus court de faire équilibre à un membre plus long ou, au contraire, différencie deux membres égaux en apparence, établissant ainsi des rapports que le compte ordinaire des pieds ne fait pas apparaître et, grâce à lui, le vers lamartinien peut se raccourcir ou s'allonger de la façon la plus libre en dépit de la contrainte de notre prosodie :

Ici gronde ∧ le ∧ fleuv(e) ∧ | aux vagues ∧ écumant(es) ∧
Il serpent(e) ∧ | et s'enfonc(e) ∧ en un lointain obscur.

L'Isolement.

Dans certains cas, au lieu de prolonger le son, il l'arrête durement et donne au vers une allure saccadée :

Qu'il ne puisse | de loin entendre | sans frémir.
L'Immortalité.

L'élision est particulièrement fréquente à l'hémistiche, établissant ainsi une séparation harmonique très forte. Une observation du même genre est appelée par l'emploi de l'hiatus à l'intérieur d'un mot; il oblige à une forte séparation des voyelles et, par suite, leur donne une importance plus grande :

A mes pieds, l'étoile amoureuse
De sa lu-eur mystéri-euse
Blanchit les tapis de gazon
Le Soir.

Cette fonction de l'hiatus explique la prédilection de Lamartine pour les rimes qui le comportent.

III. — Les Coupes.

En étudiant le jeu des sons nous avons été amenés à constater certaines coupes qui en résultent. Étudions maintenant ces coupes en elles-mêmes, considérées comme l'un des éléments principaux dans la construction du vers. Là encore nous aurons à remarquer la prédominance de la musique, nous trouverons des coupes musicales indépendantes des règles ordinaires de la versification et plus importantes généralement que les coupes régulières.

Lamartine use de toutes les coupes habituelles : 6 + 6, qui partage le vers en deux parties antithétiques ou parallèles :

La nuit est ton séjour, l'horreur est ton domaine.
L'Homme.

4 + 4 + 4 et surtout 3 + 3 + 3 + 3 qui donne au vers, en même temps qu'un équilibre parfait, une ondulation languide et prolongée : c'est là, peut-on dire, la coupe caractéristique de la poésie lamartinienne :

Les soupirs | étouffés | d'une amante | ou d'un frère
Suspendus | sur les bords | de son lit | funéraire...
L'Immortalité.

Mais, au milieu de cette musique qui risquerait d'être un peu monotone, il introduit de la variété en faisant alterner des vers aux coupes nombreuses et des vers aux coupes rares, souvent

même sans coupe appréciable et qui ne forment, en quelque sorte, qu'un très long rejet :

2 + 4 + 6 Souvent, | sur la montagne | à l'ombre du vieux chêne
6 + 3 + 3 Au coucher du soleil | tristement | je m'assieds,
3 + 3 + 3 + 3 Je promène | au hasard | mes regards | sur la plaine
12 Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.
L'Isolement.

Il ajoute des coupes secondaires, dissymétriques :

2 + 10 Ici | gronde le fleuve aux vagues écumantes,
3 + 3 + 6 Il serpente | et s'enfonce | en un lointain obscur ;
1 + 5 + 6 Là | le lac immobile | étend ses eaux dormantes
12 Où l'étoile du soir se lève dans l'azur... (*Id.*)
6 + 4 + 2 Je te cherche partout, | j'aspire à toi, | je t'aime...
2 + 4 + 6 Partout | à pleines mains | prodiguant l'existence...
La Prière.

6 + 3 + 3 Retombe sur soi-même | et languit | et s'endort.
Les Préludes.

8 + 4 Sur le dernier sommet des monts | d'où le regard...
L'Infini dans les Cieux.

6 + 4 + 2 Le jour succède au jour | le mois au mois ; | l'année
6 + 2 + 4 Sur sa pente de fleurs | déjà | roule entraînée.
Jocelyn.

Il est bien évident que si le vers est symétriquement construit, ou ascendant, ou descendant, l'effet musical est complètement différent. La coupe, intéressante en elle-même, l'est surtout par son rapport avec les coupes voisines, dans le même vers et dans les vers voisins ; les vers, nous aurons à y revenir, ne sont pas détachés les uns des autres, l'unité métrique est non pas le vers, mais le couplet musical plus ou moins long. Nous trouvons au début de *La Vigne et la Maison* un curieux exemple de coupes progressives pendant tout un couplet :

1 + 11 Vois | comme de mon front la couronne est fragile,
1 + 11 Vois | comme cet oiseau, dont le nid est la tuile,
2 + 10 Nous suit | pour emporter à son frileux asile
4 + 8 Nos cheveux blancs, | pareils à la toison que file,
4 + 8 La vieille femme | assise au seuil de sa maison !...

Le rejet proprement dit est assez fréquent et toujours d'une grande valeur expressive :

Et le char vaporeux de la reine des ombres
Monte | et blanchit. . . . . .
L'Isolement.

Et le char de l'automne au penchant de l'année
Roule | déjà. . . . . .

Elvire.

Ce rejet existe non seulement d'un vers à l'autre, mais d'une strophe à l'autre, comme conclusion d'une large période dont il fait apparaître l'unité mélodique :

Et les bruits du foyer que l'aube fait renaître,
Les pas des serviteurs sur les degrés de bois,
Les aboiements du chien qui voit sortir son maître,
Le mendiant plaintif qui fait pleurer sa voix

Montaient avec le jour; | et, dans les intervalles...

La Vigne et la Maison.

Parfois de véritables dissonnances, la brusque rupture d'un rythme, la sonorité difficile de certains mots accentuant la valeur de la coupe, produisent un effet particulier.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, ce sont les *e* muets qui établissent les coupes les plus intéressantes; Lamartine sait admirablement tirer parti des silences qu'ils introduisent dans le vers. D'autre part, les membres déterminés par les coupes reçoivent une longueur musicale différente de leur longueur théorique grâce à la longueur plus ou moins grande de la voyelle, à la vibration plus ou moins prolongée de la consonne :

Hors de là | tout nous fuit | tout s'éteint | tout s'efface
1 1 1 | 1 1 11/2 | 1 1 2 | 1 1 2 ∧

L'Homme.

Qu'un autr-e | à cet aspect | frissonn-e | ou s'attendriss-e
1 2 ∧ | 1 1 1 1 | 1 2 ∧ | 1 1 1 2 ∧
Qu'il recul-e | en tremblant | des bords | du précipic-e
1 1 2 ∧ | 1 1 2 | 1 2 ∧ | 1 1 1 2 ∧

L'Immortalité.

En somme le vers, avec son nombre fixe de syllabes n'est qu'une unité toute théorique, on l'a déjà vu : l'élément premier n'est ni le vers ni même le pied, mais une mesure musicale comportant généralement deux ou trois syllabes ou plus, qui peuvent être allongées par des consonnes vibrantes ou des silences provenant d'*e* muets. Ces mesures en réalité ne diffèrent pas essentiellement des pieds antiques et souvent les reproduisent exactement, ïambe, trochée, choriambe, dactyle ou anapeste.

Ces mesures sont placées dans une phrase musicale en nombre plus ou moins grand, qui coïncide souvent avec le vers, mais qui fréquemment aussi le dépasse et s'étend sur un large mouvement

de plusieurs vers. Dans ce cas, Lamartine s'efforce d'éviter à l'intérieur de cette phrase des chocs de sonorités qui en rompraient le mouvement; il s'efforce, au contraire, de lier par la prononciation les vers entre eux de manière à en bien faire sentir la solidarité.

Il établit, par exemple, une élision entre la fin d'un vers et le début du vers suivant, ou encore termine un vers et commence le suivant par le même son, de sorte qu'il n'y ait pas d'interruption entre les deux :

Le soir ramène le silence —
— Assis sur ces rochers déserts....
Le Soir.

Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âg*es* —
— Jeter l'ancre un seul jour?...
Le Lac.

En fait, ces deux vers n'en font qu'un avec trois consonnances en *j* : « Ne pourrons-nous *j*amais sur l'océan des â(*ges-je*) ter l'ancre un seul *j*our? ». Naturellement le même procédé est fréquent à l'intérieur du vers : « Le soir-ramène... ». Le rejet et l'enjambement contribuent aussi à cette liaison, non plus par le son mais par le sens : il est impossible alors de placer le moindre arrêt entre les deux vers :

Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours. (*Id.*)

Il résulte de tout ceci que, dans toute la phrase musicale, il n'y a aucune différence de construction et qu'il faudrait l'écrire non plus en vers séparés mais en un long verset. Et il résulte de cette unité rythmique une conséquence assez inattendue : Lamartine, que nous avons montré au début de cette étude comme un si remarquable artisan de rimes, finit par enlever à la rime une partie de sa valeur; elle cesse d'être la clôture du vers, elle n'est plus qu'un accent musical un peu plus fort que les autres, et souvent de même nature lorsque le son placé à la rime se retrouve à l'intérieur de la phrase. Étudions ainsi quelques vers du *Lac* dans la diversité de leurs ressources musicales :

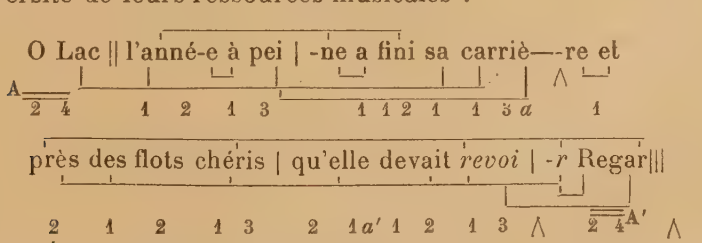

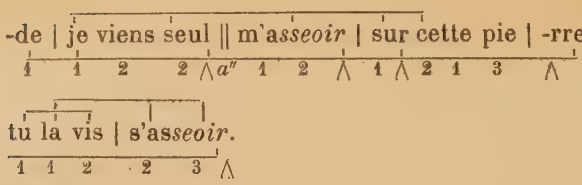

Tous les éléments que nous avons analysés séparément, rime, sonorités intérieures, coupes, tout cela se confond dans une seule et totale harmonie.

IV. — La Strophe.

Lamartine tend à grouper ses vers en phrases musicales, c'est-à-dire en strophes. La strophe est un ensemble rythmique distingué par un agencement particulier des rimes qui le sépare des ensembles voisins et, d'autre part, en rend l'unité plus sensible. La strophe est d'autant plus parfaite que ces deux conditions sont mieux remplies : unité de mouvement dans un système de rimes nettement défini. Souvent le poète fait alterner des vers longs avec des vers courts, mais cela n'est pas indispensable, ou plutôt ce n'est là que l'aboutissement logique de l'alternance de la phrase à x mesures (rime masculine) et de la phrase à $x + 1$ (rime féminine). Chez Lamartine c'est l'aboutissement aussi de la construction en vers inégaux selon qu'ils contiennent plus ou moins d'*e* muets et de consonnes prononcées. Dans ses poèmes suivis, Lamartine organise de véritables strophes par la création de systèmes de rimes répétées, mais même ces cas mis à part, il reste que dans ces poèmes chaque phrase musicale forme en réalité une strophe.

Toutefois, d'un bout à l'autre de sa carrière, il n'a cessé d'employer la strophe proprement dite et il en a utilisé un très grand nombre de types. On peut même dire qu'il est dans notre littérature l'un des plus riches créateurs de formes strophiques. Voici les principales :

1° *Strophes isométriques.*

4 × 8	f m m f | m f f m (*Le Soir.*)
4 × 10	m f m f (*Pensée des Morts.*)
4 × 12	f m f m (*L'Isolement.*)
5 × 7	f m f f m (*Les Préludes.*)
5 × 8	f m f f m (*Id.*)
5 × 12	f m m f m (*La Vigne et la Maison.*)
6 × 7	f f m f' f' m (*Id.*)
6 × 8	f f m f' f' m (*Le Golfe de Gênes.*)
6 × 12	f m f m f m (*L'Hymne du Matin.*)

f f m m f m (*Jéhova.*)
7 × 12 f m f m f' f' m (*Au Christ.*)
8 × 7 f f f m f' f' f' m (*Hymne du Matin.*)
10 × 7 f m f m f' f' m' f'' f'' m' (*Id.*)
10 × 8 f m f m f' f' m' f'' f'' m' (*Sur la naissance du duc de Bordeaux.*)
11 × 7 f f f m f' f' f' m f' f' m (*Hymne du Matin.*)
12 × 10 f m m f f m f' m' m' f' f' m' (*Jocelyn.*)

2° *Strophes hétérométriques.*

4. (3 × 12) + 6 f m f m (*Le Lac.*)
— 12 + 6 + 12 + 6 f m f m (*Id.*)
— (2 × 12) + 8 + 12 m f m f (*Les Préludes.*)
— (3 × 12) + 8 f m f m (*Id.*)
— (3 × 12) + 7 m f m f (*Hymne du Matin.*)
5. (2 × 12) + (3 × 7) f m f f m (*Les Préludes.*)
— (3 × 12) + (2 × 7) f m f f m (*Hymne du Matin.*)
— (3 × 12) + (2 × 8) f m m f m (*Id.*)
— (4 × 12) + 8 f m m f m (*Id.*)
— 12 + (2 × 8) + 12 + 8 f m m f m (*Jocelyn.*)
— 8 + (3 × 12) + 8 f m f f m (*Id.*)
6. (2 × 12) + 6 + (2 × 12) + 6 f f m f' f' m (*Le Désespoir.*)
— (5 × 12) + 8 f f m f' f' m (*Bonaparte.*)
— 12 + (3 × 8) + (2 × 12) f m m m f m (*Jéhova.*)
— (3 × 12) + (3 × 8) f f m f' f' m (*Au Christ.*)
— (2 × 12) + 8 + (2 × 12) + 8 f f m f' f' m (*La Vigne et la Maison.*)
7. 8 + (3 × 12) + (2 × 7) + 12 f m m m f f m (*Hymne du Matin.*)
— (6 × 12) + 8 f f m m f' f' m (*Id.*)
m f f m f' f' m (*Le Golfe de Gênes.*)
f f m f' f' f' m (*Id.*)
— (3 × 12) + 8 + (2 × 12) + 8 f m f m f' f' f' (*Id.*)
8. (3 × 12) + 8 + (3 × 12) + 8 f m f m f' m' f' m' (*A M. Wap.*)
— (2 × 12) + (6 × 8) f f m m m f m f (*Hymne du Matin.*)
— (3 × 12) + (2 × 7) + (2 × 12) + 8 f m m m f f f m (*Id.*)
— 12 + 8 + (5 × 12) + 8 f m f f m f f m (*Id.*)
— 8 + (7 × 12) f m f m f' m' f' m' (*Id.*)
— (7 × 12) + 8 f m f m f' m' f' m' (*Toast aux Gallois.*)
9. (7 × 12) + (2 × 7) m m m f m mf f m (*Hymne du Matin.*)
— (4 × 12) + 8 + (2 × 12) + 8 + 12 f m f m f' m f' f' m (*Id.*)
— (8 × 12) + 8 f m f m f' f' m' f' m' (*La Vigne et la Maison.*)
10. (4 × 8) + (5 × 12) + 8 f m f m f' f' m' f'' f'' m' (*Cantique sur la mort de M^me^ la Duchesse de Broglie.*)

3° A côté des strophes proprement dites, nous trouvons des groupes rythmiques plus ou moins développés que leur longueur ne permet pas de classer parmi les strophes et qui conservent

cependant une évidente unité. Tantôt il s'agit d'alexandrins, tantôt de vers plus courts, tantôt de séries où se mêlent alexandrins et vers courts. Du reste, même les poèmes qui, en apparence, se poursuivent uniformément, sont coupés en éléments de longueur variable, depuis trois vers jusqu'à vingt, trente et plus. Dans ces sortes de « laisses » apparaissent tantôt des rimes plates, tantôt, ce qui les rapproche de la strophe, des systèmes de rimes plus ou moins complexes :

(34×5) : f m f m f f | m^1 f^1 f^1 f^1 m^1 f^2 f^2 f^2 m^1 | f^3 f^3 m^2 f^4 f^4 m^2 f^5 f^5 m^2 m^2 f^6 m^2 f^6 f^6 m^3 f^6 m^3. (*Hymne du Matin.*)

$(4 \times 12) + 8 + (6 \times 12) + 8 + (7 \times 12) + (2 \times 6) + 12 =$ f f m m f m | f^1 m^1 f^1 m^1 | f^2 m^2 f^2 f^2 m^2 | f^3 f^3 m^3 f^4 f^4 f^4 m^3. (*Id.*)

Remarquons que le sonnet n'apparaît pas dans cette œuvre; il est trop limité pour l'ample musique lamartinienne, trop fixé aussi. Cette absence est assez caractéristique si l'on songe à l'admiration de Lamartine pour Pétrarque.

Si Lamartine nous offre une grande variété rythmique, toutes ses tentatives ne sont pas d'égale valeur. Beaucoup de types strophiques ne sont que des modifications légères de telle ou telle forme habituelle, par quelques changements dans l'ordre des rimes, par l'adjonction d'un ou plusieurs vers à l'une d'elles. Certaines strophes manquent de l'unité nécessaire, de telle sorte qu'elles pourraient être décomposées en deux ou plusieurs strophes indépendantes : on n'y sent pas un organisme homogène. Il ressort de toutes ces remarques que, si Lamartine se préoccupe bien d'utiliser les formes traditionnelles, à chaque instant aussi il s'efforce d'inventer le rythme, le mouvement le plus capable d'exprimer l'idée ou le sentiment, la musique qu'il porte en lui. En ce sens, il prépare en quelque sorte le vers libre tel que l'ont compris un Henri de Régnier ou un Verhaeren. Il rappellerait aussi La Fontaine, qu'il a si peu compris, si celui-ci n'était pas plutôt dramatique et pittoresque que musical.

L'analyse de deux poèmes choisis parmi les plus riches et les plus complets fera plus clairement apparaître cette science rythmique. A propos de l'un, l'*Hymne du Matin*, Lamartine écrivait en avril 1826 : « Je crois que j'ai fait comme le garçon charpentier, le chef-d'œuvre qu'il doit prendre pour son enseigne » ; quant à l'autre, *La Vigne et la Maison*, nous en avons déjà indiqué la parfaite beauté musicale.

1. Hymne du Matin.

1° *Prélude.* — V. 1-57.

a. L'éveil de la vie, bruit, mouvement, joie : $(3 \times 12) + 6 - (4 \times 12) - (3 \times 12) + 8$.

b. La nature doit garder pour Dieu ses parfums, gravité : (8×7).

c. La grande voix de la nature, largeur du mouvement : $\underbrace{(3 \times 12) + (2 \times 7)}_{5} - \underbrace{(2 \times 12) + (6 \times 8)}_{8} - \underbrace{(7 \times 12) + (2 \times 7)}_{9}$.

d. La voix des oiseaux est le premier hymne à Dieu, gravité : $(3 \times 12) + 7$.

e. Le poète lui-même s'éveille dans la joie : $(3 \times 12) + 7$.

2° *Apparition du soleil.* — V. 58-99.

a. Lever du soleil, solennité : $(3 \times 12) + (2 \times 7) + (2 \times 12) + 8$.

b. Joie de la nature devant la lumière : (34×5).

3° *La beauté du matin* triomphe dans les trois éléments, mouvement large et plein : v. 100-192.

a. Les airs : $12 + 8 + (5 \times 12) + 8$.

b. Les mers : 1. La vague : $(4 \times 12) + 8 + (6 \times 12) + 8 + (7 \times 12) + (2 \times 6) + 12$.

2. La barque : (3×12).

3. Le navire : $(3 \times 8) + (7 \times 12)$.

4. La joie sur la mer : (10×7).

c. La terre : 1. La fuite de la nuit, gravité : $(4 \times 12) + 8 - (6 \times 12)$.

2. Apparition de la lumière, joie : $8 + (3 \times 12) + (2 \times 7) + 12$.

3. Le laboureur : $(4 \times 12) + 8 + (2 \times 12) + 8 + 12$.

4. Mouvement universel : (13×7).

4° *Le spectacle de l'aurore* se renouvelle dans l'infini des astres, majesté : v. 193-218.

a. L'aurore universelle : (16×12).

b. Hymne universel de joie : (10×8).

c. Invitation à la nature d'adorer Dieu : $(4 \times 12) - (4 \times 12) - (3 \times 12) + 8 - (6 \times 12) + 8$.

2. La Vigne et la Maison.

1° *Prélude*, gravité triste : $8 + (26 \times 12) + 8$.

2° *L'âme*, tristesse : (6×12).

3° *Moi, a.* douceur résignée : $(6 \times 12) - (5 \times 12) + 8 - (5 \times 12) + 8 - (5 + 12) + 8 - (6 \times 12) - (5 \times 12) + 8$.

b. La chanson du souvenir : 14 strophes (4×8).

4° *L'âme, a.* révolte : (6×12).

b. Tristesse du présent : 3 str. (10×8).

c. La joie du passé : 8 str. (4×12).

d. La ruine de la maison : $8 + (2 \times 12) + 8 - 3$ str. $12 + 8 + 12 + 8$.

e. Sainteté du foyer : 3 str. (6 × 12).
f. Malédiction des sans-famille : 4 str. (6 × 8).
g. Espoir de retrouver la maison dans l'au-delà :

1. Appel à Dieu : (4 × 12).
2. Douceur des soirs en famille : 2 str. (6 × 7).
3. L'incantation du souvenir : (6 × 12).
4. Prière : (5 × 12) — (5 × 12) + 8 — (2 × 12) + 8 + (2 × 12) + 8 — (5 × 12) + 8 — (8 × 12) + 8.

5° *Moi*, résignation : (10 × 8).

*
* *

Ainsi, rimes, sonorités intérieures, coupes, construction strophique, tout contribue à former une symphonie merveilleusement expressive. Chez un poète à l'âme si musicale, peut-être n'est-il pas impossible de retrouver, avec quelque vraisemblance, le travail de composition et de faire accorder cette hypothèse avec les déclarations de Lamartine lui-même.

L'origine du poème est musicale : c'est un rythme, un chant qui naît dans l'imagination du poète, s'impose et, peu à peu, suggère les idées et les sentiments. De là, une perfection toute spéciale des préludes : ils contiennent le thème initial, le point de départ. La suite n'en est que le développement et, comme il est naturel, dans ce développement il y a des parties faibles, des parties qui ont été négligées d'abord, qu'il a fallu par la suite remplir n'importe comment ; d'autres sont inachevées ou manquent complètement, remplacées par des lignes de points. Dans un mouvement musical il peut y avoir désaccord entre la musique et la logique : celle-ci peut exiger des idées d'une orchestration difficile. Le plus souvent l'idée est nettement subordonnée au rythme ; de là les faiblesses de l'idée, les chevilles, les fins de vers introduites par *et*, par des participes, des adjectifs : tout cela ne compte pas pourvu que le mouvement musical soit sauf. De là encore la sincérité de Lamartine quand il parle de sa spontanéité : ce qui a jailli spontanément de son cœur, c'est le rythme, c'est une certaine musique ; quelques strophes, quelques vers chantent, et virtuellement l'œuvre est faite. Peut-être ne restera-t-il pas un mot du texte primitif, mais ce texte a servi de support au rythme, il a permis de l'essayer, de l'éprouver ; il ne reste qu'à mettre les paroles définitives sur cette musique. Cela, il est vrai, peut être fort difficile, parfois même impossible : il faut, en effet, devant la page blanche, retrouver cette musique incertaine, fugitive dont on s'est bercé pendant la demi-inconscience d'une promenade ou

d'une rêverie et, si on la retrouve, il faut encore découvrir des mots et des idées qui puissent se plier à ses exigences. En tout cas, on voit la différence avec des poètes comme Leconte de Lisle, Hérédia, Hugo souvent, qui ont découvert d'abord le ou les derniers vers de leur œuvre, le dernier tableau sur lequel ils veulent fixer l'imagination du lecteur et qui le préparent peu à peu par toute la perspective plus ou moins longue du poème.

La musique est la condition nécessaire du travail poétique de Lamartine : celui-ci compose de tête, en se promenant ; il lui faut un rythme, un mouvement bien marqués et sans à-coups pour qu'il puisse retenir, sans trop de difficultés, ce qu'il a composé. Sa poésie est une poésie orale ; elle s'oppose à la poésie écrite des poètes artistes et pittoresques, comme la prose orale d'un Bossuet, d'un Rousseau, d'un Chateaubriand, tous créateurs de rythmes, s'oppose à la prose écrite d'un La Bruyère, d'un Goncourt. Par ce caractère rythmique et oral la poésie de Lamartine s'apparente à toutes les formes de littérature récitée, les poèmes homériques ou bibliques, et il est intéressant que ce soient là, précisément, les grands modèles du chantre de Milly. N'oublions pas, d'autre part, que Lamartine, s'il est un poète, est aussi et surtout un homme d'action, un orateur : ces deux aspects de sa personnalité lui sont même infiniment plus chers que l'autre. Or l'action, l'éloquence, c'est le mouvement, c'est le geste, que la parole résume, schématise, c'est donc le rythme, lequel s'impose aussi bien à la pensée, au style qu'à l'attitude physique. Les études récentes du P. Jousse sur la *Psychologie du Langage* et les commentaires qu'en a donnés Frédéric Lefèvre ont montré l'influence sur le style des nécessités de la mémoire, de la récitation et du geste : ces idées peuvent être utilement appliquées à la poésie de Lamartine ainsi, d'ailleurs, qu'aux prosateurs cités plus haut. On en pourrait dire autant de certains points de vue exposés par V. Bérard à propos d'Homère. D'un autre côté, par la recherche de larges mouvements musicaux indépendants de la forme conventionnelle et figée du vers, cette poésie rejoint le lyrisme des tragiques grecs et celui de Pindare : c'est à eux que font songer ces phrases musicales dont nous avons essayé de montrer l'existence.

Lamartine s'est toujours défié des musiciens : dans le commentaire du *Lac*, nous l'avons vu en commençant, il déclare que la musique de Niedermeyer est la seule supportable de toutes celles que l'on a voulu mettre sur ce poème. Cette sévérité, si l'on veut bien y prendre garde, n'a rien de surprenant. Un poème de Lamartine porte sa musique avec soi ; il est naturellement accom-

pagné d'un certain air; pour bien réciter ces vers on est obligé de les chanter comme le poète les a chantés en les composant. Et alors, ou bien le musicien ne fera que noter cet air, ou bien tout ce qu'il pourra apporter de différent sera faux et choquera : il y aura deux musiques parallèles qui ne parviendront pas à s'accorder, de même que, si l'on voulait chanter sur un autre air un morceau d'opéra, on serait toujours poursuivi par le souvenir du véritable.

Cette musique de ses vers, jointe à la qualité du sentiment, à ce romanesque sentimental si cher aux Français de toutes les époques, a fait la popularité de Lamartine, mais aussi a fait son discrédit. On lui a reproché la même fadeur roucoulante que l'on trouve dans les keepsakes contemporains. Nous aurions voulu montrer qu'il n'en est rien : le meilleur Lamartine n'est pas celui du *Lac* ou de *L'Isolement*; il y a plus de force, plus de vérité dans les œuvre postérieures. Quand la véritable douleur est venue, la pensée s'est mûrie, le sentiment s'est fait plus humain; il faut, d'autre part, faire sa place à l'influence possible des autres poètes vers 1829, Hugo particulièrement : de toute façon, la musique est devenue infiniment plus variée, plus riche que cette romance languissante qu'évoque le nom de Lamartine : force et profondeur, gravité ou légèreté, tous les rythmes s'éveillent en lui et il n'est pas une émotion de l'homme pour laquelle il ne possède quelque longue et pure résonnance.

P. Barrière.

SUR LES ROUTES :
CHATEAUBRIAND ET LA DUCHESSE DE BERRY[1]

En avril 1833, du fond de la citadelle de Blaye, la duchesse de Berry avait demandé avec instances qu'on admît Chateaubriand auprès d'elle. Si le gouvernement du roi Louis-Philippe ne s'était empressé de refuser, si l'entrevue s'était produite, l'écrivain n'eût pas apporté à la princesse une approbation sans réserve. Avoir dès le jour de l'arrestation pris fait et cause pour la prisonnière, proclamé : « Madame, votre fils est mon roi » dans une brochure dont tout le monde parlait encore, et lire un beau jour sur les feuilles publiques la déclaration de mariage secret sans nom de mari, par où Madame avouait indirectement sa grossesse : c'était dur. La guerrière qui était venue les armes à la main réclamer la couronne de son fils, émouvoir la Vendée, avait-elle pu oublier ainsi ce qu'elle devait à l'éclat de son rang et de ses revendications? Mortifié du rôle qu'il avait assumé, René, disait-on, battait en retraite ; il ne voulait pas être « appelé le George Dandin de la légitimité ». Si on lui demandait quel pouvait bien être le père de l'enfant qui allait naître, il répliquait : « Comment voulez-vous qu'on le dise, elle-même ne le sait pas ». Mais il y avait aussi en lui une volonté de ne pas détruire par ses actes nouveaux sa conduite passée, de ne pas renier « ce dogme de légitimité qu'il avait tant préconisé ». Il

1. Pour cet article, partie d'un long ouvrage que je prépare sur *La vieillesse de Chateaubriand*, j'ai eu la bonne fortune de trouver quantité de documents inédits au Haus-Hof und Staatsarchiv de Vienne, ouvert au public depuis la fin de la guerre seulement ; je ne saurais être assez reconnaissante de l'accueil qui m'y a été fait et de l'aide qui m'y a été apportée. J'ai puisé pour 1833 dans *Frankreich Berichte, Frankreich Weisungen, Frankreich Varia. — Vorträge. — Neapel Berichte, Weisungen, Varia. — Rom Berichte, Rom Weisungen. — Toscane, Modène, Lucques, Expéditions, Rapports, Varia. — Böhmen, Notenwechsel zwischen der Reichskanzlei und der Polizeihofstelle.* J'ai pu compléter par les quelques documents que j'ai, grâce à l'aimable Dr Schiechè, trouvés à Prague à l'Archiv Ministerstva vnitra, *Presidiale 1831-1835*, et ceux de notre quai d'Orsay, *Vienne 1833, vol. 418-419.* Les archives de Venise n'ont presque rien donné ; il y avait, par contre, à la Marciana, le curieux manuscrit de Rossi : mille remerciements à M. Ferrari qui m'a donné à ce propos comme à tant d'autres des indications précieuses. Naturellement la IVe partie des *Mémoires d'Outre-Tombe* reste le texte à ne pas quitter des yeux, et aussi les lettres écrites en cours de route par Chateaubriand à Madame Récamier. (Cf. Lenormant. Herriot, *Madame Récamier et ses amis*.) Voir encore la relation du voyage à Prague de La Ferronnays publiée par Costa de Beauregard dans le *Correspondant* du 25 janvier 1895. Pour mémoire, un petit article de Jean Pozzi, *Les Français à Prague, Chateaubriand* (*Revue française de Prague*, sept. 1922). La grosse majorité des documents cités est écrite en français ; j'ai traduit les autres.

se rappellera qu'un jour d'autrefois, lorsqu'il était dans l'opposition, devant une gravure qui représentait le Tasse aux barreaux de sa prison Madame s'était écriée : « J'espère que nous verrons bientôt comme cela Chateaubriand »; il s'en pique davantage d'être fidèle *quand même*. Dans les *Mémoires* il voua à l'exécration des siècles « la torture impudique infligée à une faible femme », ces « parents livrant eux-mêmes leur fille à la risée des laquais, la tenant par les quatre membres pour qu'elle accouche en public;... et quelle prisonnière? La petite-fille de Henri IV... Et quelle mère? La mère de l'orphelin dont on occupe le trône. »

A ce supplice de honte s'ajoutait celui de l'inquiétude : que penseraient Charles X et la duchesse d'Angoulème, si riche en vertus; pardonneraient-ils à celle « qui salissait leurs malheurs »? Quoi qu'elle pût inventer, ne serait-elle pas reniée? Le duc de Blacas répétait là-bas : « Une faute aurait pu s'oublier, un mariage retranche Madame de Berry de la famille royale ». Un mariage semblait pourtant la seule excuse sociale. Et un mari! on finit par le découvrir dans la personne du comte Lucchesi-Palli, qui accepta d'être cet époux rétrospectif et ce prochain père. D'aucuns ont même voulu prouver qu'il l'était réellement. En tout cas, il s'agissait de le faire accepter par Charles X. La nouvelle comtesse de Lucchesi obtiendrait-elle de garder son nom, son titre, d'être admise à Prague auprès des princes en exil, auprès de son fils? Pour plaider sa cause, celui qu'elle choisit est cet homme de soixante-cinq ans dont la chevalerie, elle en est sûre, ne se dérobera pas. « Je vous charge donc, Monsieur, spécialement d'aller à Prague et de dire à mes parents que si je me suis refusée jusqu'au 22 février à déclarer mon mariage secret, ma pensée était de servir davantage la cause de mon fils et de prouver qu'une mère, une Bourbon, ne craignait pas d'exposer ses jours... il est temps de donner à ma famille et à l'Europe entière une explication qui puisse prévenir des suppositions injurieuses. J'aurais désiré pouvoir la donner plus tôt... Vous direz à ma famille que je suis mariée en Italie au comte Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Formio. Je vous demande, ô Monsieur de Chateaubriand, de porter à mes chers enfants l'expression de toute ma tendresse pour eux. » A cette invocation répond celle des *Mémoires* : « O Madame la duchesse de Berry! que puis-je pour vous, moi faible créature déjà à moitié brisée? » On aimait alors les grandes exclamations. Mais on n'en était pas moins gens d'action. Au reste, le vicomte a le sentiment qu'il pourrait jouer auprès des Bourbons exilés un rôle prépondérant. Populaire, il est conscient d'être une puissance : « Tout le monde

(amis et ennemis) m'envoyait auprès du duc de Bordeaux ». Là-bas, peut-être sera-t-il ce que, politiquement, il n'a jamais été, le premier : « il y avait de quoi flatter ma vanité dans l'idée d'être, moi serviteur inconnu et rejeté des Bourbons, d'être l'appui de leur race, de tendre la main dans leurs tombeaux à Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis XIV ». Il valait de tenter la chance, d'expérimenter quel cas on ferait, à Prague, du personnage providentiel. Sans redouter les fatigues d'un voyage cahoté à travers l'Europe, heureux, quoi qu'il en ait, d'échapper au repos qu'accompagnent trop de retours sur soi, trop d'amertumes, et la sensation permanente, comme dans la chair même, de l'inanité universelle, fier d'être élu pour ambassadeur de l'infortune et médiateur entre les puissances déchues, il fait radouber une vieille calèche qu'aux temps glorieux de l'ambassade d'Angleterre il a achetée au prince Talleyrand et qu'il faut « rendre capable de marcher contre nature; car, par son origine et ses habitudes, elle est peu disposée à courir après les rois tombés ». Puis, il s'en va, le 14 mai, quatre jours après que la duchesse de Berry est accouchée d'une fille.

Pour ne pas signaler son départ, il file avec un vieux passeport, pris onze mois plus tôt aux Affaires étrangères, sans signalement, et délivré non pour l'Autriche, mais la Suisse et l'Italie. A Dieu vat! Par le chemin de Bâle, escorté de Pilorge, qui tout le long de la route en imposera par son ruban de la Légion d'honneur, tandis que son maître, une simple fleur à la boutonnière, passera pour un être mystérieux; de Baptiste, valet de chambre au temps des ministères et des ambassades, redevenu valet tout court; enfin, à partir de Bâle, d'un soi-disant interprète, Schwartz.

Mais ne point avertir la police ne fait pas qu'on lui échappe. Surtout quand il s'agit de la police autrichienne, et de celle de Metternich en particulier. A Paris, le prince a, pour le renseigner, son ambassadeur et des agents secrets; aux frontières de l'Empire, des douaniers gros de leur importance. Le 22 mai, le comte Apponyi, ambassadeur en France, lui écrit :

Mr de Chateaubriand vient de partir pour la Suisse d'où il compte se rendre à Prague; son passeport n'a pas été visé dans les bureaux de l'Ambassade. L'objet patent de ce voyage, c'est une mission de Madame la Duchesse de Berry qui demande à son beau-père de pouvoir continuer à porter ce titre, et qui veut s'assurer d'un bon accueil de la part de sa famille dans le cas où elle se rendrait à Prague, ce qu'elle annonce vouloir faire sous peu. Mais ce que Mr de Chateaubriand a surtout en vue, en faisant ce voyage, c'est de se rapprocher des

Bourbons exilés et de leur offrir ses services. Le parti royaliste (légitimiste) semble attacher une haute valeur à ce que Charles X et sa famille fassent une bonne et cordiale réception à Mr de Chateaubriand et, oubliant entièrement ses torts passés, ne voient en lui dorénavant qu'un serviteur d'un dévouement et d'une fidélité inébranlables. Mr de Latour-Maubourg, ex-gouverneur des Invalides, vient d'écrire dans ce sens à Mr le Duc de Blacas en le priant de vouloir disposer le Roi en faveur du célèbre voyageur. Mr le Duc de Noailles m'a beaucoup et vivement engagé à en faire autant vis-à-vis de Votre Altesse « dont un seul mot de bienveillance, dit-on, écrit pour Mr de Chateaubriand », m'a-t-il observé, « lui assurerait l'accueil qu'il désire et ambitionne tant de trouver à Prague ». Le duc observe que, dans une circonstance donnée si elle devait se présenter, « personne ne pourrait rendre à Paris même des services plus réels et plus signalés à la famille exilée que M. de Chateaubriand ». Son illustration littéraire et sa réputation libérale lui maintiennent toujours intacte son extrême popularité surtout parmi la jeunesse française dont il est à prévoir que dans toute occasion il disposerait à volonté. Je me suis borné à promettre à Mr le Duc de Noailles que je rendrai un compte fidèle à Votre Altesse de ses paroles mêmes. »

Après avoir passé du Rhin au Danube, au long de paysages regardés en rêvant d'autre chose, mais dont les reflets nuançaient ses pensées ; après avoir suivi des files d'idées discontinues, mêlé le regret du passé, la méfiance et pourtant l'attente de l'avenir, les considérations générales, devant chaque hameau la question : *Voudrais-tu vivre là?* et la réponse : *Pourquoi pas*, le souvenir de créatures féminines, les unes songées, les autres rencontrées sous leur forme humaine, et le vague appel, parmi la vieillesse proche, à quelque vision impossible, plus belle que toutes les précédentes, consolatrice des ombres perdues ; après avoir traversé le canton de Bâle, le Grand-Duché de Bade, le royaume de Würtemberg et la Bavière, Chateaubriand arrive le 21 à Waldmünchen-Haselbach, aux portes de la Bohême. Mais là, un gros homme roux qui aboie : « Vous ne passerez pas ». Le prendre de haut ne sert à rien. Point d'autre ressource que d'écrire directement au comte Chotek, grand Burgrave de Bohême. Le vicomte lui demande un permis, s'étonne qu'on ne l'ait pas laissé poursuivre son voyage au seul énoncé de son nom. Par chance, pendant les deux mortelles journées qu'il attendit la réponse de Prague, il put se consoler d'être un inconnu pour le cerbère d'Haselbach en apprenant que le brasseur de bière de Waldmünchen possédait ses livres rangés parmi les cruches. Chotek envoie le Sésame, mais, en même temps, il adresse à Metternich la lettre de Chateaubriand et ajoute :

J'ai eu à ce propos un entretien avec le duc de Blacas. J'ai appris à l'instant que le roi Charles X n'a rien contre la venue du comte de Chateaubriand à Prague, que même, dans une certaine mesure, il a manifesté qu'il lui serait très agréable de le voir auprès de lui. Dans ces conditions, j'ai cru pouvoir lui accorder sans hésitation l'autorisation de venir à Prague.

Mais, quant à son intention d'aller ensuite à Vienne, je lui ai dit que je lui communiquerai ce qu'il en pourra être, pendant son séjour à Prague, en complétant ses passeports. C'est pourquoi, je me permets de prier Votre Excellence... de me faire savoir par courrier s'il faut mettre obstacle ou non à ce projet de voyage pour Vienne.

Metternich répondit que non; avec une arrière-pensée dont il ne fit part qu'à l'Empereur : « J'espère pouvoir tirer parti de la présence ici de Chateaubriand ». Assaut de ruses! « ... Vienne..., écrit René de son côté, j'en avais parlé dans un but politique afin de rassurer M. le Comte de Chotek et de lui montrer que je ne fuyais pas le prince de Metternich. »

La noire et vaste forêt qui sert de portique à la Bohême, des vapeurs errantes sur les vallées, un jour défaillant, un ciel par instant seulement couleur vers l'ouest « de fleur de pêcher », des horizons descendus presque à ras terre, l'impression, malgré mai, que manquent la lumière et la vie, un tout *hyémal éteint, blémissant* : l'atmosphère à travers quoi Chateaubriand arrive à Prague. Personne, même, pour recueillir l'écho de ses méditations; si, un bout de lune avec qui il renoue le dialogue des anciennes amours.

Quand je suis arrivée à Prague, c'était l'automne. Les fêtes du Jubilé, la vie d'un peuple rendu à lui-même, fort et conscient de cette force, désireux de l'étayer à la fois et de la manifester, le développement insolite de toute une ville moderne semblable aux autres capitales, sinon qu'on y bâtit plus vite qu'ailleurs, n'empêchaient pas les choses de nager dans une grisaille, d'avoir un goût de feuilles mortes et de Toussaint. Dans ses parties antiques, dans Mala Strana intacte, c'était toujours la cité du gothique, de la renaissance et du rococo, avec ses flèches et ses coupoles, ses recoins à trésors, ses rues d'escalades, ce gouffre d'arbres qui tombe de la citadelle sur le fleuve, cette Moldau, entre la ville de colline et la ville de plaine, unie et verte, traversée de ponts. Le plus célèbre est chargé de statues : on leur fait grâce en faveur d'une petite plaque de marbre où gît très naïvement en relief, parmi les vagues et les poissons, saint Jean Népomucène que le roi Venceslas fit noyer parce qu'il ne lui avait pas livré la confession de la reine : c'est là-même, je pense, que Chateaubriand vit

Charles X s'avancer à pied, un parapluie sous le bras, escorté du seul dauphin, comme d' « un cicerone de louage » et se souvint d'avoir prédit dans le *Conservateur* qu'on se mettrait à la fenêtre pour regarder passer la monarchie. Partout il me semblait vivre dans une féerie, mais dans une féerie triste, et plus qu'ailleurs aux environs de l'Hôtel des Bains, celui de René, caravansérail aujourd'hui délabré, voisin de constructions exquises (le prieuré de Malte, le vieux Palais Bucquoy, siège actuel de la légation de France), proche de petites places muettes, toutes bordées de façades sculptées et comme il s'en trouve à Venise. Le soir, quand la lumière douteuse de jours où de la nuit traînait encore avait fini de disparaître, un monde électrique quotidiennement se créait et se défaisait. Pour fêter le dixième anniversaire de la République tchèque, des prodigalités d'illumination. Mais sans brutalités. La masse des rues et des maisons était presque dans l'ombre. Rien ne subsistait des édifices des hommes que le rare. Ces pointes et ces courbes, ces découpes de pierre, ces églises et ces palais, des projecteurs invisibles les isolaient dans une clarté de lune. Qu'on regardât le fleuve, et la cité réelle déjà pourtant délestée, désamarrée, se spiritualisait encore : il n'y avait plus qu'une ville d'Ys renversée au fond de l'eau. Qu'on levât les yeux vers l'autre rive, le bloc composite que font les lignes strictes du château du Hradčany surmontées par les flèches de la cathédrale Saint-Guy, s'avançait dans la nuit avec la forme et la consistance d'un grand vaisseau qui aurait été tout entier construit dans une matière rayonnante.

Sombres, au contraire, sans même de réverbères, les chemins et les rampes par lesquels, à neuf heures et demie du soir, à peine arrivé et après une course de dix jours, l'infatigable voyageur montait pour atteindre le Hradschin, traverser une cour carrée environnée de bâtiments déserts, des corridors éclairés de loin en loin par une lanterne, des salles anuitées et sans meubles, et trouver, au deuxième étage de « la demeure des empereurs d'Autriche, le soixante-huitième roi de France, courbé sous le poids de ces règnes et de soixante-seize années ».

Il passa cinq journées à Prague : le temps de happer des images et de transpercer des êtres. Il fit de la capitale bohême un croquis riant, et de touche juste, avec, en marge, de l'histoire universelle à bâtons rompus. Las des descriptions où les voyageurs ne feraient pas grâce d'un détail, c'est une pure joie que cette esquisse, ces notations qui gardent volontairement la nature décousue et fragmentaire des impressions reçues d'une ville inconnue aux pre-

miers contacts. Certes, un autre enthousiasme soulevait autrefois le pélerin devant les forêts d'Amérique ou les marbres et les fontaines de l'Alhambra : c'est que le paysage intérieur, surtout, s'est assombri. Et, pour discerner non plus seulement les affinités de Prague avec les villes d'Italie, mais comment y naît de juxtapositions ce qui fait sa personnalité unique, comment côte à côte y peuvent sourdre des vapeurs du fleuve un réalisme de conquérants et un mysticisme rilkéen, il eût fallu rester des mois mêlé au peuple même.

Les individus, au bout de ses quelques visites au Hradschin, Chateaubriand les sait par cœur. De la petite cour qui gardait autour de Charles X un peu du décorum et beaucoup des rivalités des Tuileries, il a tout vu : les dissensions qui partageaient encore cette poignée de Français en exil ; les deux partis qui se disputaient l'éducation des enfants royaux, celui des Jésuites et, à leur tête, le *triumvirat*, Blacas, Damas, le cardinal Latil; celui des libéraux, et, parmi eux, Mme de Gontaut, le professeur Barrande ; les platitudes et les loyautés ; le roi, qui, tour à tour ou simultanément, l'attendrit et le fait souvenir de ses rancœurs, en qui il défend l'homme et condamne le monarque ; le dauphin, sauvage et pieux, boutonné jusqu'au menton dans un habit trop large qui semble acheté à la friperie, et veillant son père comme s'il en était l'aïeul ; jusqu'à la coiffure nouvelle de la duchesse de Guiche ! Il a sur le duc de Bordeaux et Mademoiselle des feuillets pleins tout à coup d'une grâce de pastel ; sur le duc de Blacas une page féroce où chaque repentir est corrigé par une animosité accrue, où, avec une feinte impartialité, il revient sur chaque remarque pour l'empirer, où toute louange est péjorative et chaque reproche mortel.

Mais l'objet de sa mission, il ne l'atteignit que partiellement. Ni de Charles X, ni de la duchesse d'Angoulème, qu'il alla ensuite voir à Carlsbad, il n'obtint que les malheurs de la duchesse de Berry leur fissent oublier sa conduite et sa situation nouvelle. Il arracha qu'elle conserverait son titre, qu'elle pourrait rejoindre ses enfants, mais plus tard seulement et non même pour un séjour prolongé ; « elle viendra les embrasser », disait le Roi. Il eut des satisfactions personnelles : à Prague, l'affabilité de Charles X; à Carlsbad, l'étonnement de la dauphine devant le Chateaubriand « bon garçon », sa bienveillance naissante ; à Metz, au retour, le cachet que Baptiste tire mystérieusement de sa poche et lui remet, de la part d'Henri et de sa sœur qui l'ont fait graver à l'intention de leur visiteur et qu'ils le prient de porter pour l'amour d'eux. Mais René a parlé à

Charles X de l'éducation du duc de Bordeaux. C'était sa grande idée, et qui aurait pu être féconde, qu'elle fût large, nette, débarrassée des préjugés et des routines, telle que si le prince recouvrait jamais son trône, il pût être le monarque qui acheminerait graduellement son peuple à la plus complète liberté. Une éducation de ce genre, il eût aimé d'en être chargé. Il a rencontré une opposition polie et la seule annonce que le précepteur de l'enfant serait bientôt doublé d'un autre plus fermement ancré dans les vieilles idées. Il a abordé la question d'une déclaration publique à faire au proche moment de la majorité royale du duc de Bordeaux, et Charles X l'a invité à lui en présenter une formule; il a si bien senti qu'elle serait supprimée ou, au mieux, remaniée par Metternich et Blacas, qu'il a de lui-même éludé. La dauphine lui témoigne tant de bontés, que le général Trogoff est dans le ravissement, s'exclame que ce voyage est une chose immense, prédit qu'on en verra les suites ; Chateaubriand sait bien, au contraire, qu'Henri est attendu le soir même à Carlsbad et qu'on lui en fait mystère de crainte qu'il prolonge son séjour. Après quoi il proclame : « J'ai négocié un nouveau pacte de famille ». C'est à lui-même qu'il veut un instant le persuader.

Non, ce que surtout il rapporta de son voyage, ce furent des images, images de lieux, images de femmes ; jamais son esprit n'a été plus impénitent qu'à cet âge où il n'a plus d'échelle de soie qu'en souvenir, où son corps, qui s'est longtemps donné « du bonheur par-dessus la tête », doit enfin lésiner avec le plaisir. Elles défilèrent devant lui, elles défilent au long des pages la jeune Waldmünchienne qui rougit par-dessus l'épaule de son père quand il passe devant sa chaumière, la petite princesse Louise, toute coquetterie naïve et mêlée d'art, à qui il a envie à la fois de dire des contes de fées, de faire une déclaration et d'offrir le respect dû aux reines; la servante saxonne de l'hôtel des Bains qui court au piano chaque fois qu'elle peut attraper un moment entre deux coups de sonnette; la grande fille rousse qui lui ouvre la barrière de Bavière; la hotteuse de Hohlfeld, jambes et pieds nus, jupe courte, corset déchiré; la jeune femme de Weissenstadt qui « avait bien l'air de ce que probablement elle était : joie, courte fortune d'amour, l'hôpital, la fosse commune » ; jusqu'à la garçonnette de cinq ou six ans, assise à la porte d'une hutte entre Saarbruck et Forbach : « Raphaël l'aurait croquée; moi, j'avais envie de la voler à sa mère ». Alors, des effusions de lyrisme. Certaines viennent de plus loin qu'il n'y paraît : l'invocation spontanée à l'hirondelle qui se perche au barreau de la chambre d'au-

berge : « A toi l'air et les amours ; à moi la terre et l'isolement », est composée depuis l'ambassade de Londres. Loué soit l'auteur d'avoir pensé à la reprendre. Et qu'importe s'il date ou non, du fond de la calèche, le poème à Cynthie, dernière sylphide, incarnation suprême de désirs et de réminiscences dans un décor soudainement revécu de lune et de campagne romaine : « N'ayez pas peur, Cynthie ; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage... »

Pour les résultats politiques, un des agents de Metternich, le comte Germiny, les lui résuma le 19 juin (Chateaubriand était rentré le 5 ou le 6) : « On a des détails assez curieux, que vous avez peut-être déjà, sur le séjour de Chateaubriand à Prague.

« Il se plaint ici que l'on a manqué de galanterie pour lui à votre frontière et voit dans cette froideur peu de sympathie.

« Charles X l'a reçu assez froidement. Il lui a parlé de déclaration de majorité de son petit-fils et d'acte à rédiger ; il lui a proposé de le signer, ce que Chateaubriand dit avoir refusé[1] ; du reste il a trouvé le petit prince dans un état de santé assez médiocre. Peu élevé, sans vigueur physique, et sans développement moral satisfaisant. On s'est plaint autour de lui, pendant le séjour de Chateaubriand, que l'éducation servait peu ce développement. Chateaubriand est revenu frappé de la pensée que le personnel du jeune prince affaiblissait ses chances d'avenir, si tant est qu'il en ait.

« Le point principal de sa mission a été traité sévèrement par Charles X : séjour prolongé de la duchesse de Berry à Palerme, reconnaissance de position du mariage par le roi de Naples et par le père du comte de Lucchesi sont au préalable exigés... »

Et l'impression produite sur les Praguois ? On n'en a retrouvé qu'un témoignage, dans une lettre au poète tchèque Vinařicky : « Le 25 mai est arrivé ici l'illustre Chateaubriand. C'est un monsieur petit et laid, mais de grande gloire. Ils parlent d'affaires très importantes. Il s'agit de rétablir comme roi de France le prince de Bordeaux. »

*
* *

«... M. de Chateaubriand est revenu de Prague avec la nouvelle que Charles X ne recevrait la princesse qu'après qu'elle aurait fait *bon mariage* avec son nouvel époux, et qu'on lui produirait les actes

1. Ici Germiny a manifestement tort sur la version des *Mémoires*. Charles X ne se rendit pas aux idées de Chateaubriand, mais son accueil fut cordial. Pour la déclaration de majorité, c'était un des projets de Chateaubriand, et le roi — on le verra bien

du mariage, sanctionnés par le roi de Naples et le juré Campostamo. Le courrier que M. de Chateaubriand avait chargé de ses dépêches n'a pu arriver qu'après le départ d'*Agathe*, de sorte qu'il lui faudra les expédier à Palerme, où elles n'arriveront peut-être pas à temps pour empêcher Mme la duchesse de Berry de faire quelques nouvelles sottises... » (Paris, 11 juin 1833.) Et : « M. de Chateaubriand de retour de Prague est en route pour Palerme, afin d'instruire S. A. R. des résultats de sa mission près Charles X... » (Naples 6 juillet 1833.) Et : « On me dit que monsieur le vicomte de Chateaubriand n'ayant pu aller à Palerme, y avait envoyé un de ses amis pour y rendre compte à S. A. R. des résultats de la commission dont elle l'avait chargé près de Charles X. » (Naples, 9 août 1833.) Et : « M. de la Tour-Maubourg a décidément refusé la proposition d'aller occuper la place de gouverneur de M. le Duc de Bordeaux. M. de Fraissinous en a agi de même ; tous les deux pour des raisons de santé bien véritables, car le premier ne peut supporter l'usage de sa jambe postiche plus de trois heures par jour, et le second vient d'avoir une attaque d'apoplexie. » (Paris, 29 août 1833.) Et : « on dit que M. de Chateaubriand sera nommé gouverneur du duc de Bordeaux ; il prépare une brochure et sa voiture de voyage pour contribuer à la solennisation du 29 septembre. M. de Broglie a dit que cela ne donnait nul souci au gouvernement, qui craint seulement (*sic*) devoir revenir aux moyens de rigueur à l'Ouest. » (Paris, 30 août 1833.) Tels, de Paris, de Naples les renseignements que Hügel, Lebzeltern, chargé d'affaires, ambassadeur, transmettent à Metternich.

Au juste, Chateaubriand avait manqué la duchesse de Berry : on l'avait embarquée, le 8 juin, sur l'*Agathe* à destination de Palerme. Il lui envoie les nouvelles là-bas par un voyageur sûr, et reprend ses habitudes parisiennes. Puis, un matin d'août il reçoit réponse : la duchesse a senti tout à coup le besoin de prendre conseil de lui, et, de Naples, elle le convoque. Voilà une seconde expédition décidée. Quant à son *gouvernat* éventuel, il y peut moins compter que jamais depuis que, rentré dans ses foyers, il a écrit à la dauphine une lettre d'une franchise « à se casser le cou ». Mais il avait nuancé l'indépendance de ses vues d'un tel respect pour la duchesse d'Angoulême, d'une telle admiration pour celle en qui il y avait de la sainte et de la martyre, qu'il gardait, peut-

tout à l'heure — n'en voulait pas. Quand, pour ne pas opposer à son visiteur un refus discourtois et dangereux, il le pria de lui soumettre un modèle, ce fut le vicomte qui répondit qu'en tout cas il ne formulerait « jamais une déclaration en bas de laquelle *son* nom ne se trouvât pas au-dessous de celui du roi ».

être à part lui de l'espoir. Enfin, le terme de son nouveau voyage, pour l'instant, c'était l'Italie, non Prague ; et où il irait en définitive, lui-même n'en savait rien.

La duchesse non plus. Elle avait quitté la France avec l'intention bien arrêtée d'atteindre Prague ; pendant des mois, maintenant, elle se débattra, partout malvenue et partout s'imposant, remontant peu à peu l'Italie en dépit des avis et des répugnances, tenace dans sa volonté, et, comme elle l'a toujours été, à la fois emportée, exigeante et héroïque. D'abord Palerme, où elle rencontre le mari qui va dorénavant l'accompagner dans ses pérégrinations, et où le roi de Naples, son demi-frère, a consenti à l'accueillir : même, si elle voulait, il la laisserait passer le reste de ses jours en Sicile : quelle tranquillité pour l'Europe ! Au vrai, il n'a pas plus confiance que les autres en ses déclarations. Elles lui ont causé une surprise extrême. Il a conclu élégamment qu'il « valait mieux encore qu'il y eût faiblesse de cœur que délit dans le fait ». Mais là où il a été aussi embarrassé qu'aucun, ç'a été « relativement aux calculs de temps, puisque S. A. R. est partie de Massa au mois de mai et que l'on ne sait comment le comte de Lucchesi-Palli, parti plusieurs mois auparavant pour son poste de Bruxelles, a trouvé l'occasion de la voir et bien moins de l'épouser légitimement » ; après avoir lu une lettre d'Hector, Lebzeltern s'écrie : « Assurément [il] n'a pas gagné l'affection de S. A. R. par la pureté de son style ». Mais les devoirs de famille, comment les récuser? Ferdinand a même la galanterie de refuser à Bugeaud un reçu en échange de Marie-Caroline ! Il est vrai qu'on donnera au général, dans une belle lettre, l'attestation que la princesse a mis pied à terre avec sa fille et sa suite et qu'elle a été reçue avec tous les honneurs dus à son rang : la dignité restera intacte et Louis-Philippe n'en aura pas moins le document qu'il veut dorénavant opposer aux légitimistes s'ils prétendaient d'aventure qu'il n'a pas libéré Madame saine et sauve ou que l'accouchement de Blaye est une fiction orléaniste. Le débarquement se passe très protocolairement le 5 juillet. Le lieutenant du roi monte à bord de l'*Agathe*; salves d'artillerie; les bâtiments en rade hissent leur pavillon; grouillement du peuple. Le lendemain, anniversaire de la reine mère, toute la cour se rend chez Madame pour lui présenter ses hommages. Partout le public italien lui sera favorable, lui réservera des accueils bruyants et chaleureux. Mais chez ceux dont elle dépend, le respect des convenances n'empêche pas une mauvaise humeur qui se marque d'abord par une royale lésinerie : Ferdinand ne veut pas que le séjour de la duchesse soit trop onéreux ! Outre qu'il est fort ennuyé : Louis-

Philippe lui a adressé une infinité d'expressions amicales, mais l'a prié formellement de détourner son auguste sœur d'une bien fâcheuse idée : celle de se rendre à Prague par la voie de Venise. Peccato ! Déjà l'on prévoit qu'à Palerme, au milieu d'une vie tranquille, la duchesse va s'ennuyer — l'ennui, c'est l'ennemi auquel elle ne sait pas résister. — Déjà elle annonce sa visite à Naples et qu'ensuite elle lèvera ses tentes ! Ferdinand regimbe : il l'engage à ne point quitter Palerme qu'elle n'ait donné les explications qui lui ont été demandées et reçu l'autorisation de Charles X. Quinze jours de tergiversations. Puis la duchesse en a assez et tout à coup elle s'embarque pour Naples. Seule, sans appui, abandonnée de tous, elle marcherait encore vers la réalisation de ses projets ; mais comment n'aurait-elle pas des partisans? Certains fanatiques veulent qu'elle déclare nuls, arrachés par la force, les actes de Blaye ; mais sa fille ? On ne peut pas la supprimer ! D'autres, plus sages, et parmi eux Chateaubriand, souhaitent plus modestement qu'elle soit reçue à Prague, — quelques jours, si l'on ne peut obtenir davantage, — et par là réhabilitée. Pour elle, le 9 août, à 3 heures de l'après-midi, elle atterrit à Naples. Première étape. A la seconde maintenant. Le roi Ferdinand la reçoit. Il est décidé à l'empêcher de partir. Le peut-il ? « S. M. avait pris des résolutions pareilles pour empêcher le départ de S. A. R. de Palerme, et cependant cette princesse se trouve ici ! » Metternich, le 4 juillet, a enjoint de ne pas viser ses passeports sans un ordre exprès de l'empereur. Mais à Palerme elle pensait aux moyens de partir furtivement et déguisée ! Tout le monde s'y met : le roi, La Ferronays, qui, depuis la révolution de 1830, vit à Naples désabusé, le prince de Cassaro, ministre des Affaires étrangères ; Lebzeltern refuse le visa pour Pise. Et puis... Ferdinand évite de se trouver seul avec elle pour ne point avoir à combattre un caractère aussi prononcé, la famille royale bat en retraite ; « Madame en impose à tous ». Parlant au prince de Cassaro elle se met en colère : si l'Empereur, si Charles X entravent son voyage, elle livrera aux journaux toutes les lettres qu'elle a d'eux. A Lebzeltern elle fait une scène : « Je n'ai peur de rien, mais si les autres ont peur de moi, j'en suis ravie ; rien ne peut mieux me servir. » — « Madame se méprend sur le mot : on lui porte respect, mais on ne saurait la craindre. » — « C'est donc par peur de Louis-Philippe?... » Et elle conclut : « On n'aura aucune imprudence à me reprocher ; il faut qu'on sache que j'ai cherché à me rapprocher de mes enfants, et, pour cela, il faut absolument que je sorte d'ici ; c'est là le point essentiel. » Décontenancé, l'ambassadeur confie à

Metternich : « Je vois avec regret que la réflexion n'est pas au nombre des hautes qualités de madame la duchesse de Berry, et je commence fortement à douter de la vérité de tout ce dont on m'avait assuré sur le calme de son esprit ». Son insistance est invincible. Elle repart.

Le 21 août, elle est à Rome. Le pape lui montre une particulière clémence. Il manifeste aux cardinaux qu'il les verrait volontiers rendre visite à la princesse. Plusieurs membres du corps diplomatique, la majorité des éminences vont faire leur cour à Madame. En sourdine, elle négocie, assez habile et heureuse pour obtenir du Saint-Père la bénédiction antidatée de son mariage ; magnanime devant cette femme malheureuse, négligeant l'aspect politique de la question, ne voyant en son consentement qu'une affaire de conscience, Grégoire XVI lui garde même tout mystère, ne s'ouvre qu'au cardinal Zurla, son confesseur et vicaire, laisse dans l'ignorance jusqu'au cardinal secrétaire d'État, Bernetti[1]. Chez tous les autres, rigueur. Le baron d'Haussez lui apporte de la part de Charles X une invitation négative : renoncer momentanément à venir à Prague. Léopold, grand-duc de Toscane, son beau-frère, lui fait assurer par Lützow, ambassadeur d'Autriche à Rome, que si elle traverse ses états, et pendant le court séjour qu'elle pourrait juger nécessaire à son repos, à sa santé, elle sera traitée avec tous égards ; mais qu'elle s'abstienne d'y prolonger sa présence. De bonnes âmes sont d'avis que Madame ferait bien de retourner à Palerme ou, au moins, de rester à Rome jusqu'au printemps suivant. Alors, le 3 septembre, elle quitte Rome ; le 6, elle est à Pise ; le 10, à Florence. Elle est reçue au Poggio Imperiale « par Mgr le Grand-Duc et sa famille, avec beaucoup de cordialité ».

Là, du neuf. A Naples, par dévouement pur, La Ferronays avait accepté de commencer l'entreprise où Chateaubriand n'avait que si incomplètement réussi. Le 15 août, il s'était mis en route avec des lettres de la duchesse pour l'empereur, pour Charles X, pour la dauphine. Le 29, à son tour, il avait été reçu à Prague. Mais il obtient moins encore que n'avait fait son prédécesseur. Cramoisi, le corps tremblant, avec des cris plutôt que des paroles, le vieux roi fait « une terrible sortie ». « Non, Monsieur, la duchesse de Berry ne reverra jamais ni moi ni ses enfants tant que je n'aurai pas la preuve positive de son mariage. Non, mille fois non, elle ne mettra pas les pieds chez moi ni dans les États autri-

1. A signaler particulièrement la dépêche si curieuse de Lützow, Haus-Hof und Staatsarchiv, Rom-Berichte, liasse 1833, IX-XII, 120 et f^os^ 153-156.

chiens. » La Ferronays, le cœur étreint, le voit tomber, après cette explosion, dans un fauteuil, inerte, épuisé. La dauphine sanglote. Le roi se plaint : « Depuis longtemps, tout ce qui m'arrive de cette femme ne me fait que du mal ». L'empereur n'a pas davantage cédé. Dures et poignantes nouvelles que La Ferronays, accompagné de Montbel, l'ancien ministre du cabinet Polignac, l'actuel compagnon d'exil et truchement entre Metternich et Blacas, rapporte le 13 septembre. Charles X voudra bien, seulement, ne pas exiger la remise même de l'acte de mariage, si un de ses familiers, — en l'occurrence Montbel, — est mis en mesure de lui en garantir sur l'honneur l'existence et la régularité. Entre le messager et Madame se déroule alors une scène mouvementée : « Puisqu'on veut la guerre, je l'accepte... Je prouverai que c'est à moi à imposer des conditions et non pas à moi à en accepter. Je forcerai le roi à respecter mes droits et à me rendre enfin mes enfants. » Ah ! on veut pouvoir dire à la France qu'il n'y a plus de duchesse de Berry, mais une étrangère à qui n'est due ni protection ni pitié ! Certes, elle ne livrera pas une pièce dont on profiterait pour la déposséder de ses droits de mère, de princesse du sang et de régente. Mais, à cette parole haute et brève, à ces gestes saccadés, La Ferronays oppose un silence grave ; puis, questionné, courageusement il parle sans flatterie : « Le roi ne croit pas, Madame, au mariage de Votre Altesse. Il n'y croit pas parce que vous vous refusez à lui en donner la preuve et parce que vos amis continuent à protester contre la réalité de ce mariage. » Elle a tort de supposer que Charles X cherche à la flétrir : il ne demande qu'à mettre sa conscience en repos ; tort aussi de s'imaginer en mesure de dicter des lois : « malheureusement pour Madame et pour la France, la déclaration du mois de février a complètement et cruellement changé tout cela... Tout le monde vous plaint, Madame, mais personne ne vous craint plus. » Alors, à l'irritation succède le chagrin, la duchesse rougit, pâlit, des larmes coulent le long de ses joues, elle se tait, elle parle : elle est vraiment mariée ; l'acte est à Rome, entre les mains du pape. Enfin l'on transige. Elle ne causera plus de perturbations. Elle écrit une lettre où elle prie le cardinal-vicaire de communiquer à Montbel l'acte tant controuvé. Le mandataire aussitôt gagne Rome où tout se passe le mieux du monde, met en poche une déclaration écrite du mariage ; il sera bien difficile désormais à Charles de refuser la vue de sa personne à une belle-fille si congrûment remariée. La duchesse même ne devrait pas être mécontente d'authentifier ses gestes. Devant les deux nouveaux époux, chacun devenait, malgré lui, un curieux et

un ironiste. Y a-t-il entre eux de la gêne ? C'est la preuve qu'ils jouent la comédie. Se montrent-ils, l'un pour l'autre, empressés ? Quelle exagération ! pensent-ils donc ainsi donner le change, faire croire à une longue intimité ? « A bord du *Franscesco*, dit Lebzeltern, les passagers ont été blessés des formes avec lesquelles M. le Comte de Lucchesi traitait S. A. R. J'attribue cette conduite à un défaut de tact de sa part. Sans doute veut-il dissiper toute incertitude sur son mariage, et il ne sait se placer dans la ligne moyenne où, sans être trop obséquieux, il ne doit cependant pas être familier envers une princesse... ». Il fit, au reste, des progrès rapides : Chateaubriand trouva que ses manières à l'égard de la princesse sa femme étaient un chef-d'œuvre de convenance.

Madame repartait déjà : pour Venise. Les autorités étaient assez satisfaites des résultats obtenus. Pourtant, avec cette créature de mobilité, qu'est-ce qui jamais garantit l'avenir ? L'ambassadeur d'Autriche en Toscane, comte Senfft-Pilsach, est inquiet ; « Elle trouvera à Bologne un essaim d'intrigues ou de mauvaises têtes, M^me^ Ducayla (*sic*), Ouvrard, M. de Chateaubriand. Je pense, toutefois, que M. de Montbel et de La Ferronays l'ont suffisamment prémunie contre ce qui pourrait encore l'égarer en ce moment. » En particulier, du moins ils l'ont tenté, contre les conseils de René : dangereuse rencontre, pensait-on, que celle de ces deux imaginatifs ! « M. de La Ferronays part demain pour Naples. Il m'a expliqué, par de bons motifs, son refus d'accompagner Madame jusqu'à Bologne et d'entrer en conflit avec Monsieur de Chateaubriand qu'on éloignera en l'envoyant à Vienne... » Le craint-on assez, le *chevalier du malheur* ! A la réussite de Montbel les obstacles étaient « d'abord cette haine méfiante de l'Autriche qui est commune à tous les gens de parti et à toutes les mauvaises têtes en France ; puis, M. de Chateaubriand appelé pour rédiger une déclaration au sujet *de la majorité* à laquelle on aurait donné une direction hostile contre Charles X s'il y avait eu opposition au voyage ». Il faut en finir avec toutes ces causes d'agitation, et Senfft accompagne de ce salut le départ de Madame : « Nous sommes convaincus que l'intérêt majeur, en ce moment, est d'annuler l'action dangereuse de Madame la duchesse de Berry. Elle a montré un esprit entreprenant et elle est bonne enfant (que trop, en effet !!). Voilà des qualités qui excitent des sympathies pour elle en France. Ce sont des qualités de chef de parti ; mais la cause de la légitimité, si elle doit triompher un jour, ne triomphera ni par un parti ni pour un parti. Elle ne le pourra que comme cause nationale. »

Exactement, d'ailleurs, quelles sont les puissances liguées contre Madame, et pourquoi ? Et de celui qui persiste à la servir, que redoute-t-on tellement ?

Au temps où, à la manière de Napoléon retour de l'île d'Elbe, la duchesse débarquait en Vendée, elle effrayait Charles X, mais ne lui déplaisait pas. On ne commence à la désavouer que quand elle commence à être vaincue. Depuis le scandale public qui, au delà d'elle, compromet les exilés et leur cause, elle ne peut plus leur être qu'un motif de honte et d'amertume. Leur hostilité va de soi.

En face, il y a Louis-Philippe. L'équipée de la duchesse lui a coûté beaucoup d'argent et n'a pas contribué à le rendre plus populaire. Pendant des mois, il a fallu payer les frais d'une captivité princière. Le monarque a essuyé autant de moqueries que d'anathèmes. Cela lui suffit ! Qui donc le débarrassera de Madame pour toujours ? la persuadera de se tenir tranquille ? saura la maintenir dans une résidence bien éloignée ? l'empêcher d'aller exercer sur son fils une influence d'agitatrice ? Il faut le voir s'évertuer avec ses ministres tout au long du voyage de son ex-prisonnière. S'il ne tenait qu'à lui, elle serait gardée à vue dans le royaume de Naples et n'en sortirait plus. L'un après l'autre, il menace les différents gouvernements d'Italie : qu'ils ne s'avisent pas d'héberger Madame au préjudice de la France. Partout on voudrait protester ; partout on cède. Lutzow se plaint que la dépêche adressée au Vatican se ressente « de ce ton altier et hautain par lequel quelques-uns des ministres de Louis-Philippe se plaisent à rappeler certaine époque où la France, guidée par un génie militaire et par une volonté de fer secondés de ressources immenses, pesoit sur la grande majorité des États de l'Europe ». Bernetti, le pape répondent d'abord qu'il est difficile au Saint-Siège de renoncer à son droit de refuge, rappellent les princes qui, « victimes des vicissitudes humaines, trouvèrent un asyle et un tombeau à Rome », insinuent qu'il y a peu de justice et de fondement à réclamer du pape qu'il repousse « une princesse, une femme, la sœur du roi de Naples, son voisin, la cousine, la nièce et la sœur de tant d'autres princes... ». Résistance momentanée : ils se laisseront convaincre, eux aussi, que les alentours de S. A. R. n'offrent aucun gage de sécurité, qu'elle n'a pas lieu de réclamer pour elle « l'asyle qui a été accordé à d'autres augustes infortunes, puisqu'elle peut se considérer dans sa maison à Naples et à Palerme ». En Toscane, on s'inquiète : « Fût-elle même à Palerme, l'intrigue s'attachera toujours à cette princesse, et sa présence compromettra tôt ou tard la tranquillité de la péninsule en fournissant un

prétexte pour l'ingérence de la France ». Lützow s'oppose à un séjour, si bref soit-il, de Madame à Bologne, « la proximité de la Cour de Modène pourroit donner de l'ombrage à un cabinet qui sent sa position et qui se rappele de (*sic*) son origine. Il a enfoncé les portes d'Ancône, il a insulté le pape en pleine paix, lorsque son ambassadeur résidoit à Rome, il s'est emparé d'une place forte, d'un port de mer, pourquoi n'attenteroit-il point contre l'indépendance et la souveraineté du duc de Modène, qui ne connoît pas de roi des François [1], et pourquoi ne chercherait-il point aussi dans un pareil cas à s'emparer de la duchesse, si, par suite de quelque imprudence, elle se seroit exposée. » Tant ce gouvernement, que beaucoup de Français, et parmi eux Chateaubriand, trouvaient lâche dans son pacifisme, en imposait encore à l'étranger.

Le plus piquant de cette affaire qui met force états en rumeur, se passe à Paris. Là, Hügel est aux prises avec le roi et son ministre des Affaires étrangères. Il ne s'accommode très bien ni de l'un ni de l'autre. « On est fort mal à son aise entre la fourberie de Louis-Philippe et la raideur et la susceptibilité doctrinaire de M. de Broglie. Le premier comprend les affaires, le second est toujours dans ses abstractions et sous l'influence de sa responsabilité vis-à-vis de la confrérie doctrinaire. » Souvent, il parle de Madame avec le roi. Metternich l'y incite : « Je tiens à ce genre de commérage avec Louis-Philippe, vu qu'il me prête la facilité de passer, le cas échéant, de ce terrain sur celui de la politique ». La mimique même des entretiens est divertissante. Louis-Philippe le mène dans un coin, se place près d'une toute petite table, lui fait signe de s'asseoir à côté de lui. Il plaisante : « si Madame la duchesse de Berry néglige malheureusement ce qu'elle devrait à son honneur personnel, [il] n'éprouve de son côté aucun embarras de la position équivoque de sa parente..., il jouit de toute l'humiliation d'une princesse qu'il regarde comme son ennemie acharnée ». Hügel lui dit qu'elle devra justifier de sa situation avant d'être agréée à Prague, et le souverain interrompt, narquois : « Comment donc peut-elle le faire ? » Une allusion au désir qu'elle a eu de « passer par Massa pour *lever* certains papiers concernant son mariage », et il s'écrie : « Quels papiers et quel mariage (peut-elle) donc déterrer là » ? A tout propos, il a des exclamations, des sourires malins et moqueurs. De temps en temps, il se fâche : « De quoi parle-t-elle donc ? Qu'est-ce à dire que ces tortures morales ? Il n'en est rien. C'est bien d'elle ! mais continuons. »

1. Le duc de Modène avait refusé de reconnaître Louis-Philippe et c'est de Massa que Madame était partie pour la Vendée.

On tient d'ailleurs grand compte de ses volontés, et le manque d'enthousiasme que l'empereur et le roi en exil mettent à favoriser l'arrivée de la duchesse le remplit d'aise.

Car sur ce seul cas, peut-être, les trois souverains sont d'accord. « Dans les questions relatives à la duchesse de Berry, explique Metternich, nous avons un intérêt commun avec le juste milieu.... Le mouvement qu'elle ne cesse de se donner gêne le gouvernement français et il tue la cause royale... ; nous détestons les démarches inconsidérées d'une jeune femme qui, en définitif, n'est que le mannequin d'un parti déraisonnable et suicide. » Louis-Philippe veut se délivrer de la duchesse ; Metternich veut en débarrasser la cause royale. L'empereur est presque aussi gêné que Charles X pour répondre aux lettres de Madame. Sur un rapport de Metternich, il écrit : « Toute cette affaire est bien désagréable ». Pour l'instant, il ne modifie les ordres du 4 juillet que dans la mesure où la marche en avant de Madame l'a rendu nécessaire : le 26 août, le ministre de la police Sedlintzky reçoit, de son maître, l'ordre de prévenir les commissaires de Milan, Venise et Trieste, qu'ils empêchent S. A. R. d'aller plus loin ; lui fixer Udine et Trieste comme dernière limite, ou, si elle les a déjà dépassées, le plus prochain chef-lieu ; qu'elle y attende, bien surveillée, les instructions de l'empereur.

Et Chateaubriand, pourquoi fait-il peur?

Premier sujet, privé mais brûlant, l'éducation du duc de Bordeaux. Depuis que le vicomte est revenu de Prague, tout ce qu'il craignait s'est réalisé. Le parti Blacas l'emporte ; Barrande a été éloigné ; pour le remplacer, on a appelé deux jésuites ; la duchesse, à Rome, n'en a pas caché son irritation ; dans son entourage, les plus inoffensifs, comme Mesnard, le vieux chevalier d'honneur, se sont lamentés : « Les deux jésuites placés auprès de Henry V seront des anges, mais, par leur habit, ils feront un tort immense à la cause du roi légitime : on ne heurte pas ainsi l'opinion générale, et encore moins lorsqu'on est dans l'exil. » Quand Chateaubriand et Madame seraient réunis, que ne diraient-ils pas ?

Second sujet où tout était encore au futur : la majorité qui vient. Louis-Philippe désire qu'on n'en entende pas trop parler. Metternich et l'empereur, que le pays concédé comme lieu d'exil ne devienne pas le théâtre de manifestations compromettantes. Autant qu'eux, et davantage peut-être, les puissances réfugiées au Hradschin sont hostiles à tout éclat. Charles X a abdiqué, le dauphin a abdiqué. Charles X a signé une confirmation de sa renonciation au trône, le dauphin, non : « Ma parole suffit, dit-il ; je ne mens

jamais », et c'est vrai, mais il n'en a pas fallu davantage pour que Blacas, par exemple, le considère comme le roi de droit. En tout cas ni Charles X ni lui ne veulent d'une déclaration de majorité qui les humilie devant un enfant, d'une proclamation qui ravive leurs blessures. Persuadée de son impuissance par Montbel et La Ferronays, la duchesse a manifesté « sa ferme détermination de renoncer à tout mouvement politique ». Mais après un tête-à-tête avec Chateaubriand, que de virevoltes possibles !

Cependant le vicomte avait fait heureuse route, et les pages qu'il y a consacrées baignent dans une lumière italienne, dans une belle aise d'air, de lignes, de couleurs. Il est déjà au lieu de rendez-vous : la *Gazzetta privilegiata di Venezia* consigne que « Pilorge *ufficiale* de la légion d'honneur... Comte de Chateaubriand, propriétaire », sont arrivés le 10 septembre au matin et descendus à l'Hôtel de l'Europe, « Grand Canal, à droite, Palais Giustiniani, architecture de style Moyen Age, maintenant grand hôtel de l'Europe », précise un guide du temps. « Cet établissement offre, outre la commodité des appartements et l'exactitude du bon service, les points de vue les plus agréables. » Cinq siècles les Giustiniani avait habité le Palais; les Morosini les y avaient remplacés, de 1750 à la chute de la République; en 1817, ils le louèrent à un Français, Arnold Marseille, qui en fit un hôtel de luxe où passèrent, où passent encore, des voyageurs illustres; Wagner y a composé une partie de *Parsifal* et *Tristan*. On est là en plein décor, en plein espace vénitien, enveloppé de pierres et d'eaux. Le Grand Canal débouche dans la lagune; en face, un peu à droite, la Salute, la Dogana del marè, un peu à gauche San Giorgio, juste devant soi la Giudecca, l'église delle Zitelle, des mâts, une étendue d'atmosphère et de remous. Sous les fenêtres, un incessant manège de gondoliers. Alors Chateaubriand se laisse prendre au charme à quoi l'on ne résiste pas, à cela qui fait de cette ville une sorte de jouet compliqué et fastueux destiné, croirait-on, à des enfants d'ondines. Là les masses solides ne posent que sur de l'imaginaire. En 1806, parti de Paris pour Jérusalem, René s'était arrêté au *Leon Bianco*; mais il était resté tout à fait réfractaire. « Cette Venise, si je ne me trompe, vous déplairoit autant qu'à moi. C'est une ville contre nature. » Il maugréait de ne pouvoir faire un pas sans être obligé de s'embarquer ou de tourner dans d'étroits passages plus semblables à des corridors qu'à des rues. Les noires gondoles lui paraissaient funéraires : la première qu'il avait vue, il l'avait prise « pour un mort qu'on portoit en terre ». A grand peine il arra-

chait à sa déconvenue quelques restrictions laudatives, tandis que sa femme était ravie. Joubert, au loin, notait la différence : « Vraiment, sa femme entend mieux les petites choses... » A vingt-sept ans d'intervalle, il se rattrape. Un thème était prestement indiqué dans la lettre de Mme de Chateaubriand à Joubert : « Je vous écris à bord du *Lion d'Or*, car les maisons ici ne sont que des vaisseaux toujours à l'ancre ». Réminiscence? Coïncidence? le voici maintenant orchestré avec splendeur : « On peut, à Venise, se croire sur le tillac d'une superbe galère à l'ancre, sur le *Bucentaure*, où l'on vous donne une fête et du bord duquel vous apercevez à l'entour des choses admirables ». Jamais il n'a peint avec plus de volupté : descriptions éclatantes comme ces tableaux des maîtres vénitiens où règnent les teintes flamboyantes et les ors, ou morbides comme les irisations de la lagune : « Les enclôtures des magasins de la Giudecca sont peintes d'une lumière titienne; les gondoles du canal et du port nagent dans la même lumière. Venise est là, assise sur le rivage de la mer, comme une belle femme qui va s'éteindre avec le jour : le vent du soir soulève ses cheveux embaumés; elle meurt saluée par toutes les grâces et tous les sourires de la nature. » Pendant une semaine — c'est beaucoup pour lui — Chateaubriand demeure à visiter la même ville. *In petto* il souhaite même de mauvais chemins à Madame pour pouvoir rester seul quinze jours à passer sa *revue*. Il a changé, devenu, avec l'âge, sensible à une beauté d'abord méconnue. Outre que, depuis 1806, Byron a passé par là et a déchaîné sur Venise l'enthousiasme des Romantiques, Byron en qui René a toujours vu un rival. Alors l'enchanteur se penche sur Venise; elle lui livre ses trésors; et il les enchâsse dans ses pages. Il se donne le luxe de montrer insidieusement, tantôt que la Fornarine du noble lord ressemble à Velléda *son aînée*, tantôt qu'à Venise quelque chose a échappé à son prédécesseur : pas plus que Rousseau, il n'y a *senti les arts*; « il abhorre l'*infernal éclat* des couleurs de Rubens; il *crache* sur tous les sujets de saints dont les églises regorgent; il n'a jamais rencontré tableau ou statue approchant d'une lieue de sa pensée... N'y aurait-il pas un peu de parti pris dans tout cela? » Lui, Chateaubriand, visite avec piété les musées, les églises. Un peu plus, il modifierait jusqu'à son naturel! Il l'avoue dans l'intimité des lettres : « Je n'ai pas voulu garder ici ma sauvagerie, quand j'ai appris celle de lord Byron. Je n'ai pas voulu passer pour être la copie de l'homme dont je suis l'original. »

Il était occupé encore d'un écrivain bien différent. Dès 1833,

lues d'abord par les exilés italiens qui y retrouvaient leurs souffrances et y trouvaient leur vengeance, *le Mie Prigioni* commençaient à se répandre en France : au premier départ pour Prague, Chateaubriand avait mis le petit livre dans sa calèche. Il y avait pris tant d'agrément qu'aussitôt il l'avait écrit à M^me^ Récamier : « J'ai lu Pellico tout entier en courant. J'en suis ravi ; je voudrais rendre compte de cet ouvrage, dont la sainteté empêchera le succès auprès de nos révolutionnaires libres, à la façon de Fouché. » Avec quelle complaisance il se remémorait les divers épisodes ! « N'êtes-vous pas enchantée de la *Zanze sotto i Piombi* ? Et le petit sourd-muet ? Et le vieux geôlier Schiller et les conversations religieuses par la fenêtre, et notre pauvre Maroncelli ? Et cette pauvre jeune femme du *sopr'intendente* qui meurt si doucement ? Et le retour dans la belle Italie ? » En même temps, styliste et délicat, il s'aperçoit des « gallicismes », des *chi che si fosse*, des « désagréables *parecchi* ». Et comme il se cherche partout, même dans ce qui lui ressemble le moins, naturellement il se trouve : « Pellico avait des visions ; je crois que le diable lui a montré quelques pages de mes mémoires ».

Est-il attiré vers Silvio par des affinités qu'il lui semble découvrir ou se prend-il de l'idée déconcertante qu'on puisse le lui donner un jour comme précurseur ? En tout cas, l'Italien ne sut rien du plaisir que le Français avait pris à le lire. Loin de là, pendant plusieurs années, la correspondance de Pellico est pleine d'alarmes. Dès le 27 novembre, « on m'écrit de Paris que Chateaubriand, irrité du trop grand succès qu'a obtenu mon livre, en dit beaucoup de mal et menace d'écrire contre moi, persuadé que je suis un ennemi secret de son parti... Je ne lui répondrai pas. » Un mois plus tard, « ... il a poussé les hauts cris dans les salons de Paris » ; on dit maintenant qu'il a abandonné son projet de réfutation, après tout, « qu'il fasse, lui aussi, ce qu'il voudra. Curieuses gens que celles-là qui, sans avoir été provoquées, s'enragent de la célébrité d'autrui et brûlent de l'amoindrir. » Bizarre ! En 1836, il n'est pas encore rassuré : comment Chateaubriand a-t-il pu jeter des doutes sur sa véracité à propos des *piombi de Venise* ? Sans doute il a voulu les voir ; on lui a dit que ce n'étaient plus des prisons et « son imagination échauffée, irritée par quelque individu autrichien (non par le Gouvernement) [a] conçu avec légèreté l'idée que mon séjour aux Piombi a été une fable. » Fallait-il ou non répondre ? Silvio a préparé une lettre, non de prière, non d'explications, mais indignée : « Si vous êtes consciencieux, réfléchissez à la turpitude que vous commettrez par la

plus absurde des assertions ». Et puis, il ne l'a pas envoyée : « J'ai bien fait. Au reste, on m'écrivit de Paris que Mme Récamier avait persuadé Chateaubriand qu'il se faisait du tort s'il m'attaquait. Depuis lors, personne ne m'a dit qu'il ait écrit contre moi. Il l'a donc fait quelque part, d'après ce que M. Ferrand vous a dit. Tant pis pour M. de Chateaubriand, je ne m'en inquiète pas. Il aura cru bien faire, mais il a agi avec légèreté. » Mais, dans les *Mémoires*, où trouver la marque de cette colère de Chateaubriand, ou la preuve de cette animosité? Rien de tel. Au contraire : « J'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, rayons d'adieux de la gloire italienne ». Pourtant, comme un désir se glisse de réduire à des misères plus anodines les souffrances subies par le prisonnier, René a enquêté. Il a visité les mansardes de Pellico; et il conclut sans trop d'émotion qu'elles ont de l'air, une vue superbe ; qu'elles sont prison de poète et qu'*il n'y aurait pas grand chose à dire, la tyrannie et l'absurde admis*. Même dans l'indignation contre l'arbitraire, dans l'apologie du condamné, une façon désinvolte d'introduire des rapprochements, « mais la sentence à mort pour opinion spéculative ! Mais les cachots moraves ! Mais dix années de la vie, de la jeunesse et du talent ! Mais les cousins, *vilaines bêtes qui me mangent moi-même à l'hôtel de l'Europe, tout endurci que je suis par le temps et les maringouins des Florides !* » Au surplus, on sait bien que Chateaubriand a été prisonnier, lui aussi ! En 1832, il est resté *un jour* enfermé dans un bouge de la préfecture de Paris avant que de passer dans les appartements du préfet les quatorze autres journées de détention : « J'ai... été souvent plus mal logé que Pellico ne l'était dans son belvédère du palais ducal, notamment à la préfecture des doges de la police française : j'étais obligé de monter sur une table pour jouir de la lumière. » Surtout, à relire la description et les commentaires de Chateaubriand parallèlement aux éclaircissements de Pellico, impossible d'échapper à l'impression que, les pages de René portent la trace d'une intention critique, puis de repentir[1]. Il est bien curieux de suivre, autant

1. « M. Silvio Pellico ne s'est trompé que sur un point », commence-t-il comme si, croirait-on, il avait cherché d'abord à le prendre en défaut sur plusieurs; « il a parlé de sa geôle comme de ces fameuses prisons-cachots en l'air, désignées par leur toiture *sotto i piombi...* » Après quoi il corrige : « Du reste, il était aussi *sous les plombs*, car une lame de ce métal formait la toiture de son ermitage ». Pellico, de même, expliquait à Ferrand que, s'il a dit « les plombs », c'est que le palais des doges est couvert de plomb et que tous les Vénitiens appellent l'étage supérieur l'*étage sous les plombs* (sotto i piombi). Et ainsi de suite. Chateaubriand poursuit : « La description que le prisonnier fait de sa première et de sa seconde chambre est de la dernière exactitude. Par la fenêtre de la première chambre, on domine les combles de Saint-Marc... On reconnaît la seconde chambre à sa grande fenêtre et à son autre petite

qu'on puisse le retrouver par induction, les vicissitudes de ce premier enthousiasme que Chateaubriand avait éprouvé pour Pellico et où viennent se mêler aussitôt la curiosité, un besoin de vérifications ; je ne sais même quel instinct de concurrence que des calomnies firent passer auprès de Silvio pour injurieuse fureur.

Oui, curieuse histoire, d'autant plus qu'il s'y en rattache une autre, tout obscure et que je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici tenté vraiment de pénétrer. René n'aurait-il pas mis à profit ces jours qu'il attendait la duchesse de Berry pour ébaucher quelque aventure galante? Après tant de fantômes d'amour tirés au long des routes du creux des rêves, il devait avoir appétit de leur donner un corps. Lui qui a voulu secouer ici sa sauvagerie, pour qui? Cherchons.

Les Vénitiens savent-ils que Chateaubriand est parmi eux? « Les papiers publics permis dans ce pays d'indépendance n'auraient pas osé dire qu'un voyageur était descendu au *Lion Blanc* ». N'empêche que la *Gazzetta privilegiata*, par deux fois, fait l'annonce de son arrivée et de son hôtel ; deux autres fois, avant qu'il ne s'en aille, elle parle de lui, cueillant dans les feuilles de Paris des nouvelles, et même des canards. (On ne l'imaginait plus qu'écrivant des brochures! Pour l'instant, on lui en prêtait une sur la majorité du duc de Bordeaux ; on imprima même qu'elle était sous presse, quitte à se démentir ensuite!)

Si les plus sévères restrictions à la liberté de la presse n'empêchent pas qu'on s'occupe de lui dans le journal autorisé, de qui va-t-il faire connaissance? Des bibliothécaires de la Marciana seulement, Gamba, l'abbé Betio, pour qui les *Mémoires* ont un souvenir? Des officiers de marine qui le reçurent à cet arsenal où il feint d'avoir été si fort gêné par sa gloire? Il n'a pas l'air d'avoir assisté aux soirées du comte Cicognara, qui réunissait dans son appartement des Procurazie, autour de mille objets d'art, tout ce que Venise comptait d'habitants et de visiteurs de distinction.

fenêtre élevée... Puis encore, on se rappelle, elles « ne manquent point d'élévation... elles ont de l'air... une vue superbe ». Ne dirait-on pas, en vérité, qu'on lui a communiqué cet autre passage de la lettre à Ferrand (et qu'à la fois, il en tient compte et reste sur ses positions). « Au reste, dans mon livre, j'ai dit que ma première chambre *sous les plombs* avait une fenêtre. Je ne l'ai nullement peinte comme un antre obscur ; j'ai seulement parlé de la chaleur affreuse que j'y ai souffert (*sic*), et des insectes qui me dévoraient. J'ai dit que la chambre où j'ai été mis en automne avait deux fenêtres, une grande et une petite ; je n'ai rien altéré, rien chargé. Il faut que l'on soit de bien mauvaise humeur pour ne pas en convenir. » — M. Sforza, dans l'ouvrage cité plus loin, fait observer que Chateaubriand se trompe en traitant de bâtiment « adhérent au palais » une partie du palais même, plus rougeâtre que le reste. Soit.

Et, néanmoins, une lettre à Mme Récamier est tout allègre; il court partout, il va dans le monde, il passe la nuit dans des cercles de dames; on le traite à merveille, on lui dit qu'il est *tout jeune*. Or, depuis qu'il était à Venise, Chateaubriand cherchait une femme. Quelle? La Zanze de Pellico, la fille du geôlier qui venait rendre chaque jour visite à Silvio dans sa cellule, qui tâchait de lui préparer un café assez noir pour tenir dix hommes éveillés; la créature de douceur et de pitié que le prisonnier trouva laide d'abord, mais, peu à peu et de plus en plus, agréable à regarder, presque belle; celle qui croyait voir en lui un père, un frère qui, dans une innocente familiarité lui caressait les mains, qui lui avouait : « Je suis tellement amoureuse d'un autre et pourtant je reste si volontiers avec vous », qui, par deux fois, lui saute au cou, qui l'attendrit et, sans qu'elle s'en aperçoive, le trouble plus qu'il ne voudrait, tant qu'il bénit parfois la chaleur et les moustiques qui, l'épuisant de tortures, lui rendent plus facile de rester aussi respectueux qu'il se doit : « Je tenais beaucoup à savoir ce qu'était devenue la petite gardienne de Pellico, déclare Chateaubriand dès l'abord. J'ai mis des personnes à la recherche. » Mais la vit-il enfin ou ne la vit-il pas? Le 17[1], quittant Venise pour Ferrare, il regrette surtout « de ne pouvoir mettre à fin l'aventure de la Zanze ». Le 20, à Padoue, il y songeait encore : « A Venise, imaginez-vous que j'avais retrouvé *la Zanze*! et que j'étais à la découverte du plus beau roman du monde! L'histoire est venue l'étrangler; enfin, vous en verrez le premier chapitre. » Cette Zanze, pourtant, voilà qu'il ne l'aurait pas rencontrée! Selon lui, le 19, dans la nuit, il a renvoyé Hyacinthe de Padoue à Venise pour qu'il cherche les bagages et accomplisse une mission diplomatique : passer chez Zanze et lui présenter les excuses du vicomte parti malgré lui sans la voir. Le 20, au soir, Hyacinthe revient chargé de biens. Il a fait sa visite; il a trouvé Zanze et la mère de Zanze. Il les a même trou-

1. Dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* la date « De Venise à Ferrare, du 16 au 17 septembre 1833, » est la bonne; le mot « j'arrivai le 16 à Ferrare » et l'attribution au 17 d'une première description, erronés : Chateaubriand écrit de Ferrare le 18 à Mme Récamier : « Arrivé cette nuit... » (la nuit du 17 au 18), et la *Gazzetta privilegiata* confirme, bien que, pour les *départs*, ses dates retardent toujours un peu.

« Sabbato, 21 settembre.

« Nel giorno 18 detto [exactement dans la nuit du 17 au 18].

« *Partiti*... comte de Chateaubriand, propr. per Bologna, de Pilorge, uffiz. della legion d'onore, *idem* ».

« Martedi, 24 sett.

« *Arrivi e partenze del giorno 20 sèttembre.*

« *Arrivati* Pilorge, uffiziale franc. della legion d'onore, da Padova-all' Europa. »

« Martedi, 27 sett.

« *Arrivi e partenze del giorno 21 settembre* [en réalité le 20 dans la journée].

« *Partiti* Pilorge, uffiziale, franc. della legion d'onore, per Padova. »

vées dans une de ces grandes colères qui facilitent les confidences. Le hasard veut que justement elles viennent de lire *Le Mie Prigioni*; Zanze s'y est trouvée calomniée. Elle crie à la diffamation et à l'ingratitude. Elle veut attaquer l'auteur devant les tribunaux, faire saisir l'ouvrage. En attendant, elle a commencé une réfutation. Que Hyacinthe, par un coup de maître, l'a persuadée de lui remettre. Que Chateaubriand, ravi d'une aubaine si originale, a reproduite dans les *Mémoires* avec une traduction et des remarques. C'est une protestation capricieuse et animée : non, elle n'entrait pas seule dans la chambre de Silvio; non, elle ne lui a jamais parlé de ses amours, ni de quoi que ce soit; non elle ne l'a jamais embrassé ! Elle se fait mille étonnements qu'il ait eu le courage de se vanter injustement de semblables choses contre une jeune fille honnête, ce qui pourrait lui faire perdre l'estime de tous, l'amour d'un respectable mari (car elle est mariée maintenant), sa tranquillité dans les bras de sa famille et de sa fille. Chateaubriand est aux anges devant cette verve féminine, cette grâce étrangère et naïve. Du manuscrit inachevé, il tire une adroite conclusion. Réfutant Pellico, la Zanze, malgré elle, ressemble au portrait qu'elle trouve si infidèle ; *la vive épousée* s'apparente plus qu'elle ne croit à *la délicieuse éphèbe* de naguère; elle conteste l'analogie avec tant de charme qu'elle la prouve en la niant. Mais, séduit, il met galamment d'accord la Zanze des prisons et celle de l'apologie; l'une est selon les Muses, l'autre selon l'histoire, et aucun personnage de ses propres mémoires ne lui plaît autant, sans excepter la sylphide. Il lui déclare qu'entre Pellico et elle-même, par son truchement à lui et au moyen de l'écrit dont elle l'a fait dépositaire, ce serait merveille qu'elle n'allât pas à la postérité : « Oui, Zanze, vous prendrez place parmi les ombres de femmes qui naissent autour du poète, lorsqu'il rêve au son de sa lyre. Ces ombres délicates, orphelines d'une harmonie expirée et d'un songe évanoui, restent vivantes entre la terre et le ciel, et habitent à la fois leur double patrie. » Ainsi René a eu, lui aussi, un songe vénitien. En face de la Zulietta de Rousseau et de la Margherita de Byron, et la plus différente d'elles pour ne point les répéter, il a, lui aussi, tiré des vagues une silhouette de femme. Il n'a pu en trouver une qui lui appartînt tout à fait; alors, avec quelque taquinerie, il a repris le rêve d'un autre poète, à la fois pour le corriger et pour lui donner une nouvelle vie.

Mais, vraiment, quel habile messager, ce Pilorge ! C'est juste : son ruban en impose. N'importe ! Il voit Zanze pour la première fois, et une Zanze qui, logiquement, doit être flattée de l'impor-

tance mise par Chateaubriand à la retrouver, mais pour le moins surprise qu'après lui avoir, comme il semble, fait promettre sa visite, qui sait, même, écrit peut-être pour lui demander rendez-vous, il soit parti à bride abattue et ne lui envoie, en son lieu et place, qu'un secrétaire. Un secrétaire fort pressé, par surcroît, car, entre son départ de Padoue et son retour, il ne s'écoule pas vingt-quatre heures. Cette unique et brève entrevue suffit pour qu'elle lui vide son cœur, pour qu'elle lui confie, après seulement quelques hésitations, un impromptu en prose. D'où vient alors que René, quittant l'Italie, s'en aille disant : « J'avais plus envie de *re*voir[1] Zanze que Charles X ». Et encore, refaisant un instant de la Zanze réelle celle de Pellico : « J'efface le petit défaut de taille que j'avais cru voir dans la fille du vieux soldat de la République; je me suis trompé ! »

Par rencontre existe à Venise, à la Marciana, un manuscrit dû à un surprenant bonhomme, Giovanni Rossi, qui vécut de 1776 à 1852. Magistrat, à la chute de la République il fit partie de la commission qui devait inventorier les livres des corporations religieuses supprimées et réunir les papiers des archives antiques. A cette tâche, il se prit de passion historique. Il compila, compila, compila : trente volumes de copies et d'extraits, plus trente-cinq autres de sa composition, *Histoire des Coutumes et des Lois vénitiennes*, pêle-mêle resté inédit et qu'il légua à la bibliothèque de la ville dont il avait évoqué les fastes ; le meilleur est le récit ingénu et malicieux des faits survenus de son vivant. Dès 1843, un autre contemporain de la Zanze, et qui l'avait vue mourir lamentablement du choléra en 1836, Francesco Zanotto, découvrit que Rossi parlait de la jeune femme, de Silvio, de Chateaubriand, et s'éleva contre toutes ses allégations. En 1918, M. Sforza s'en souvint, mais les manuscrits de la Marciana avaient été mis à l'abri des bombardements et nul ne pouvait les consulter. Force lui fut de se contenter du résumé de Zanotto[2]. Le récit original est pourtant réjouissant ; j'en traduis ce qui a rapport à mon propos : « Longtemps Pellico demeura dans sa nouvelle prison, loin de celle qu'il aimait. Cependant vint à Venise le fameux Chateau-Briand.... Le fait suivant, du moins à ce qu'il semble, n'est pas mensonger. Le Français, qui n'était pas ami de Pellico, venu, comme nous disions,

1. Évidemment on pourrait, si on le voulait à toute force, interpréter *revoir* par *voir* en personne *après avoir vu* par l'imagination à travers les descriptions de Pellico, de Pilorge et du manuscrit.

2. G. Sforza, *Silvio Pellico a Venezia* (in *Miscellanea di Storia Veneta*, tome XIII, 1918), chap. 5, où se trouvent, d'ailleurs, très diligemment recueillis, les passages des lettres de Pellico qui ont trait à Chateaubriand.

à Venise, s'éprit lui aussi de la Zanze..., à telles enseignes qu'il en eut un fils. » Voilà qui changerait tout à fait la note et dit les choses les plus crues sur le mode le plus simple. Certes, la Zanze eût été alors bien mal venue de garder des secrets pour Chateaubriand ! Quoi ! une femme par qui René aurait été père ? Une amie « positive » à joindre à celles qu'énumérait Sainte-Beuve ? Poursuivons : « Chateaubriand revint à Venise et sut que la Zanze s'était mariée. Il fit pourtant tous ses efforts pour être admis auprès d'elle. Mais, en vérité, la Zanze, cette fois, fut la chaste Pénélope, *e il Gallo partì col becco asciutto.* » Tout cela est bel et bon, mais ce Rossi nous conte des balivernes. Chateaubriand n'a jamais été à Venise pendant que Pellico était en prison. Il n'est pas venu et revenu avant et après le mariage de Zanze. Tout s'est borné à la semaine de 1833 et Rossi lui-même confirme qu'il ne s'y passa rien. Que les gens graves soient rassurés : Chateaubriand n'eut point de maîtresse vénitienne.

Mais des Vénitiens purent croire qu'il en avait possédé une ; mais l'histoire d'une prétendue liaison avait couru Venise ; mais lui-même, tout en affirmant qu'il n'a pu joindre la Zanze, il semble par instants l'avoir bien regardée ; mais les *Mémoires* offrent l'unique texte d'une réfutation qui a certainement existé, — Zanotto en témoigne de son côté, il croyait seulement que Zanze l'avait publiée dans les journaux. Alors ? Alors j'inventerai un petit roman que tout me porte à croire vraisemblable. C'est Chateaubriand, et non un remplaçant, qui vit la Zanze à Venise. Son mariage l'avait un peu élevée de sa condition première ; elle était invitée et reçue [1] : pourquoi ne se serait-elle pas trouvée un soir parmi les dames qui faisaient fête à ce René qu'elles ne trouvaient pas tant vieux. Elle avait lu *Le Mie Prigioni* (quelle vraisemblance que le livre lui soit tombé entre les mains juste au moment de la visite de Pilorge !). Le grand Français faisait un peu la cour à cette héroïne de roman. Il l'amenait à parler de Silvio dont il était si curieux ; il écoutait avec sympathie ses doléances et l'y encourageait. Lui confia-t-elle qu'elle avait envie de riposter la plume à la main ? L'y provoqua-t-il en lui promettant de l'aider à se jus-

1. Son mari, « che la trasse dalla piena oscurità ad esser domandata e invitata da molti », a écrit à M. Sforza Mgr Jacopo Bernardi qui avait connu aussi des amis de la Zanze. Cela n'empêchait pas la mère de la jeune femme de rester semblable à elle-même. « La vieille geôlière prétendait vendre toujours la broderie de sa fille et l'ouvrage en mosaïque », dit Chateaubriand. On connaît par Zanotto que Zanze « intendeva a certi lavorietti di perline a disegno », et son frère faisait de la mosaïque. « Zanze est non seulement une artiste, mais une femme de lettres », dit encore René, et Zanotto : « aveva talvota il capriccio di scrivere in versi dicendo che tanto avea apparato dalla lettura delle poesie di Silvio ».

tifier si elle lui remettait son manuscrit ? Il devait, je pense, aller lui rendre hommage et prendre possession des précieux feuillets, quand l'histoire vint étrangler le roman. Mais il avait cause gagnée, et quand le fidèle Hyacinthe vint à sa place, la tâche fut facile. Quoi de plus plausible ? Comme on comprendrait bien, si l'hypothèse n'est pas trop aventureuse, que, revenu dans Paris, Chateaubriand ait pris d'abord un peu vivement parti contre Pellico !

*
* *

Pendant que le vicomte faisait ainsi le jeune homme à Venise et qu'il se prêtait à mille délices, les pouvoirs publics n'oubliaient pas qu'il était un personnage dangereux. La police impériale veillait. Mais ce qu'elle recueillit, et dont on serait friand, détails circonstanciés, correspondance interceptée, fut rongé par l'humidité, puis détruit par le feu lors de l'incendie, à Vienne, en 1927, du ministère de la Justice. Par hasard subsiste une copie de quelques extraits des registres. De quelle vigilance elle témoigne !

« *8961/1833, 11 sept.* — Rapport concernant l'arrivée du vicomte de Chateaubriand à Venise avec copie d'une lettre de celui-ci adressée à l'envoyé napolitain à Florence, le comte Griffi (dans cette lettre, Chateaubriand se renseigne sur la route du voyage de la duchesse de Berry) ; annexe : copie d'un rapport du Consul français à Venise Sacy au duc de Broglie, touchant l'arrivée du vicomte dans cette ville.

9043/1833, 13 sept. — Le comte Spaur, gouverneur de Venise, présente une lettre saisie de Chateaubriand à sa femme à Paris.

9148/1833, 16 sept. — Rapport ayant trait à la surveillance du vicomte de Chateaubriand pendant son séjour à Venise.

9296/1833, 17 sept. — Quatre lettres saisies par la police avec remarques concernant le vicomte de Chateaubriand et le chevalier La Forest.

9208/1833, 17 sept. — Rapport de la police contenant différentes notices : arrivée du duc de Beaufremont avec son épouse. Il se rendit à l'instant auprès du vicomte de Chateaubriand. Le vicomte envoya son passe-port à la police afin d'obtenir le visa pour son voyage à Bologne et retour.... Rapport du confident à Bologne concernant l'arrivée de la duchesse de Berry dans cette ville (le 16), d'où elle désire partir le 17, par Ferrare, à Venise. »

Bologne ? René croyait peut-être que Madame y serait encore.

Mais la rencontre se fit à Ferrare, où Chateaubriand réfléchissait sur le génie, les amours, la folie et la prison du Tasse. La princesse est si drôle qu'elle déride son chevalier. Quand elle l'aperçoit au milieu de la cohue accourue pour la saluer : « *Mon fils est votre roi*, l'apostrophe-t-elle : aidez-moi donc à passer ». Elle est accoutrée à faire sourire : robe de toile grisâtre, serrée à la taille, et, sur la tête, une espèce de petit bonnet de veuve, ou de béguin d'enfant, ou de pensionnaire en pénitence ; tourbillonnante, elle ne regarde personne, ne reconnaît personne, et Chateaubriand qui suit, amusé malgré lui par cette « petite échappée des flammes de la geôle », obéit à ce qu'elle a dans son étourderie et sa rondeur d'irrésistiblement entraînant ; il accepte un rôle improvisé de premier gentilhomme de la chambre ; il l'arrête par sa robe ; il lui barre le chemin : « Madame, voilà le commandant autrichien, l'officier en blanc ; Madame, voilà le commandant des troupes pontificales, l'officier en bleu... ». Le soir, petit conseil privé : deux protagonistes, Madame et le vicomte ; acteurs secondaires, le comte de Lucchesi et les fidèles de Madame : M. et M^me^ de Saint-Priest, M^me^ de Podenas, M^lle^ Lebeschu. Avec cette vocation qu'il avait d'une sorte de sarcasme supérieur, — on n'en tient jamais assez compte lorsqu'on parle de lui, plus attentif à son autre vocation de pompe et de majesté, — ici encore le récit de Chateaubriand est satirique. « Nous ne ressemblions pas mal à une troupe ambulante de comédiens français jouant à Ferrare, par la permission de messieurs les magistrats de la ville, la *Princesse fugitive* ou la *Mère persécutée*. » On parle. On complote. Madame veut que Chateaubriand l'accompagne à Prague. Il n'en a guère envie. Il ne croit pas que Charles X se laisse beaucoup influencer par lui, et ne perdra-t-il pas, en essuyant des refus, le reste de son crédit ? Il dit non. Il se retire dans sa chambre. L'un après l'autre, M^lle^ Lebeschu, Sala, Saint-Priest viennent le chapitrer dans cette forteresse. Quand il croit qu'il a cause gagnée, M. de Saint-Priest rentre avec le brouillon d'une lettre de Madame à Charles X ; il faut que le vicomte et la duchesse fassent, de compagnie, route jusqu'à la frontière, puis que Chateaubriand prenne les devants et remette la missive au roi trente-six heures avant l'arrivée de Son Altesse. Nouvelles dénégations. Mais : *Ne m'abandonnez pas*, dit la mère de Henri V, et, après toute résistance, naturellement Chateaubriand cède. Ils n'en sont pas pour autant à bout de péripéties. Après les incidents de Ferrare, il y a ceux de Padoue. Madame a fait dire au gouverneur du royaume lombard-vénitien qu'elle avait des passeports postérieurs à la défense du 26 août

et une lettre de l'empereur. Les passeports, pure invention, et la lettre ne contenait rien qu'une promesse pour le jour où elle aurait rempli les conditions fixées par Charles X. « Le noble militaire », comme dit Chateaubriand, s'y serait sans doute laissé prendre. Mais à Vienne, on n'avait pas ses ignorances, et la défense de ne pas laisser la duchesse s'avancer au delà d'Udine ou de Trieste lui a été réitérée. Il vient tout exprès à Padoue pour en faire part et descend, comme Chateaubriand, au vieil et célèbre hôtel de la Stella d'Oro, que j'ai vu encore en octobre 1927 avec ses belles arcades et son premier étage de hautes fenêtres à corniches, sur une place amène, en face de l'inévitable statue de Garibaldi, mais fermé depuis un mois et qui allait être détruit pour permettre le percement d'une grande voie menant jusqu'au Teatro Verde. Avec le gouverneur, Chateaubriand arrive à un compromis : on lui donnera le visa pour Prague, puisqu'on ne peut le donner à la duchesse ; Madame se résignera à attendre quelques jours. Mais il est surexcité ; Marie-Caroline, qui revient du Catajo où elle a passé la journée chez le duc de Modène, ne l'est pas moins. Maintenant, ils se trouvent à l'unisson, elle qui a toujours été combative, et lui qui, devant la résistance, l'est devenu ; il lui propose, en ne plaisantant qu'à moitié, de l'emmener déguisée à Prague, et, à eux deux, d'enlever Henri. Après quoi, le tour vient des projets plus raisonnables, et, à onze heures du soir, Chateaubriand part avec la lettre qui, dès auparavant, réclamait de Charles X une déclaration de majorité et à quoi s'est ajouté un post-scriptum de surprise et de deuil. De l'épisode, nul vestige aux archives ni de Venise, ni de Padoue, ni de Paris, ni de Vienne : signe unique, à l'*Archivio di Stato* de Venise, une pièce où le gouverneur exprime son mécontentement qu'à son passage du 20, le commissaire de Padoue ne se soit pas présenté à lui, mais reconnaît « la prudence et le zèle » dont les employés de la police ont fait preuve pendant que la duchesse était dans les murs padouans [1].

Quand Chateaubriand rejoignit à Linz M. et M^me^ de Beaufremont partis de l'avant tout chargés de messages de paix, porteur qu'il était de *nouvelles de guerre*, il se sentit comme la personnification de la Discorde. Metternich était du même avis ! C'était bien le retournement prévu ! Le 23 septembre Charles X recevait les rapports satisfaits de La Ferronays et de Montbel. Montbel a la preuve du mariage, Madame est décidée à la sagesse.

1. Presidio di governo dal 1830 al 1834, fascicolo XIX, dal n. 313 al n. 3/1. Viaggi di Corte, pièce XIX, 2/17.

D'accord avec Metternich, Charles X invite Marie-Caroline à venir le trouver à Laybach ou à Leoben. Mais cette lettre définitive n'est pas plus tôt envoyée que le prince chancelier, rentré de Prague à Vienne, y croise un Montbel déconfit; il arrivait « d'Italie, où il avait revu M^me^ la duchesse de Berry. Il y avait trouvé cette princesse dans des dispositions toutes différentes de celles dans lesquelles M. de La Ferronays et lui l'avaient quittée à Florence. Le vicomte de Chateaubriand l'avait rejointe entre temps; et elle déclara à M. de Montbel que ce ne serait plus par son entremise, mais par celle de M. de Chateaubriand, qu'elle comptait s'expliquer envers sa famille. Vu l'intermède auquel a donné lieu le vicomte de Chateaubriand, nous ignorons à l'heure qu'il est le parti auquel s'arrêtera M^me^ la duchesse de Berry. » A l'empereur, Metternich en dit plus long qu'à Hügel : il s'emporte à une véritable diatribe :

Pendant le voyage d'aller et retour de Montbel de Florence à Rome, les bonnes dispositions de la duchesse s'étaient complètement modifiées sous l'influence nuisible du vicomte de Chateaubriand. Elle reprit au comte de Montbel le certificat de mariage que lui avait remis le cardinal Zurla et lui déclara qu'elle en ferait personnellement usage; elle avait envoyé le vicomte de Chateaubriand à Prague et elle ne parlait plus que des conditions qu'elle poserait n'étant pas en disposition d'en accepter. En même temps elle lui communiqua son intention de se rendre à Venise et à Trieste et d'y attendre la réponse de celui à qui elle avait donné plein pouvoir. Le rôle de cet homme appartient aux plus détestables, car le principe réel en est dans une ambition qui confine à la démence. De quoi aucune preuve ne pourrait être plus frappante que celle-ci : à peine s'était-il rencontré à Padoue avec la duchesse de Berry qu'il lui posa comme condition de ses services qu'elle conférât à sa femme le titre de dame d'honneur, ce qui fut fait.

Colère flatteuse, au fond! Par parenthèse, il est difficile de croire que Chateaubriand ait *exigé* une récompense aussi dérisoire; admettons qu'il ait accepté le titre fallacieux octroyé par une princesse errante et proscrite, ce serait plutôt une preuve de délicatesse. Mais sur l'ascendant pris par René, tout le monde est d'accord. Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne, ne parle pas autrement que Metternich : « ... la duchesse cédait aux conseils de M. de Chateaubriand sous l'influence duquel elle s'est tout à fait placée ».

Il atteignait au terme de son voyage, pour assister à des scènes qui le déchirèrent. Le Hradschin est dépeuplé; les quelques-uns

qui y restent sont dans l'affolement et la consternation. Le surlendemain, le duc de Bordeaux allait avoir enfin treize ans. Pour fêter sa majorité, de jeunes Français et, parmi eux, des Vendéens blessés, des condamnés à mort par contumace, s'étaient généreusement mis en route. Ils apportaient au jeune roi des éperons d'or, une épée semblable à celle de Henri IV, leur enthousiasme. Louis-Philippe les avait laissés partir : si Charles X les recevait avec éclat, belle occasion de montrer à la France quel foyer d'intrigues était la cour exilée ; s'il ne les recevait pas, il perdait la légitimité auprès des légitimistes. D'un autre côté, le roi-citoyen n'a aucun désir que se fassent entendre une fois de plus des protestations contre son usurpation : à quoi bon revenir toujours sur les faits accomplis? Que l'Autriche ferme ses frontières aux téméraires voyageurs, et il pourra se vanter d'avoir eu la grandeur d'âme de ne pas leur interdire le départ. « Le gouvernement n'avait pas de loi pour leur refuser des passeports, disait candidement Broglie à Hügel ; nous ne trouvions pas que la chose valût la peine de faire un coup d'État, et nous supposions qu'un gouvernement comme le vôtre, ayant une plus grande latitude dans ses actions, trouverait les moyens de les empêcher d'arriver. » Au goût de Metternich, c'était en prendre un peu trop à son aise : « Nous devons éprouver un regret sincère de ce que le gouvernement français ne se soit point reconnu la faculté de refuser des passeports réclamés par des hommes de parti et par conséquent de désordre, ou qu'il n'ait point voulu en user. Nos pays sont des pays tranquilles et où des scènes de ce genre ne réussissent pas. Je qualifie de scène l'arrivée d'un grand nombre de voyageurs, dans un but évidemment politique, et le déplacement forcé de la famille royale... »

Car tel avait été le parti adopté. Puisque, malgré les mille difficultés qu'on leur avait suscitées en cours de route, des voyageurs arrivaient à Prague ; puisque ni la France ni l'Autriche ne voulaient d'esclandre ; puisque Charles X, le dauphin et Blacas étaient épouvantés à l'idée qu'une démonstration allait *monter la tête* au duc de Bordeaux et absolument opposés à toute déclaration qui paraîtrait chasser le vieux roi *de sa place*, Metternich et Charles X étaient convenus d'un compromis : la famille royale quitterait Prague sous prétexte d'aller à la rencontre de la duchesse de Berry ! Quand Chateaubriand entra au Hradschin, le 27, on pliait bagages : le roi et les siens, fuyant comme devant une invasion ou une révolution, étaient déjà réfugiés à vingt-quatre kilomètres de Prague, au milieu de champs de betteraves,

au château-villa de Butschirad, « contre-sens italien sous le 50e degré de latitude ».

Les arrivants se multipliaient d'heure en heure. Une semaine plus tard, Sainte-Aulaire écrira : « soixante-quinze carlistes seulement étaient arrivés à Prague le 27... ce nombre est fort différent de celui d'abord annoncé ! On suppose que la plupart ont rebroussé chemin ou ont changé de route. Il en arrive, en effet, plusieurs à Vienne, d'autres sont arrêtés à Munich, faute de passeports en règle, et je ne me montre pas trop pressé de les tirer d'embarras. » Ceux qui s'en étaient tirés eux-mêmes, on ne leur délivre de permis de résidence que pour cinq jours, huit tout au plus. Mais, enfin, ils étaient là, et ceux auxquels ils étaient venus rendre leurs devoirs n'y étaient plus. Quelques-uns parvinrent à se faire recevoir à Butschirad, et là, raconte Chotek à Metternich : « il y a eu cependant une espèce de proclamation de Henri V... Le discours que l'on a tenu au petit prince a passé par les mains du duc de Blacas, qui l'a *approuvé* ; si on étoit parti un jour plus tôt même cette cérémonie... auroit pu être évitée... M. de Chateaubriand est arrivé comme par hasard le même jour comme une bombe en envoyé extraordinaire de la duchesse de Berry ; il ne fut pas présent à la réception des Français qui furent reçus ce jour-là à Butschirad, mais je suppose bien qu'il n'y étoit pas pour rien. » On faisait si grande l'importance du vicomte qu'on le tenait pour responsable des incidents qui lui étaient le plus contraires ! Le duc de Bordeaux, bien chapitré, avait eu une *tenue sévère* que Chateaubriand ne lui aurait certes pas recommandée.

René, personnellement, n'est pas mal reçu. Le 27 au soir, Blacas l'a fait entrer doucement dans la chambre où Charles X, souffrant d'un peu de fièvre, était couché et endormi. En entendant, parmi les ténèbres à peine percées d'une maigre lueur de lampe, la respiration *du trente-cinquième successeur de Hugues Capet*, toute l'amertume s'était fondue en lui, tous les reproches dont il était rempli mués en invincible attendrissement : « O mon vieux roi ! votre sommeil était pénible ; le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s'approcherait du lit de sa jeune épouse avec moins d'amour que je ne me sentis de respect en marchant d'un pied furtif vers votre couche solitaire. » Mais tout était consommé et le voyage de René inutile. Il parlera le lendemain à son roi. Pour en obtenir quelle chose ? Madame ne viendra pas à Prague, le rendez-vous est à Léoben, et la note de majorité qu'il remet à Charles X, malgré la politesse avec quoi elle est accueillie, il sait bien que jamais on

n'en fera usage. Le dîner est animé par le bavardage de Henri, mais l'enfant ne parle que de ses promenades à cheval, de son cheval, des frasques de son cheval, des ébrouements de son cheval; Chateaubriand se désole qu'il ne sache plus même, comme lors du précédent passage, dialoguer d'histoire et de voyages. Et chacun s'en va vers la fin de sa destinée.

Que reste-t-il à faire pour René dans cette ville désertée? Un repas à l'hôtel des Bains avec ses compatriotes; les riches payent l'écot des pauvres, et l'on célèbre « Henri V qui courait les chemins avec son aïeul, dans la peur d'entendre les toasts portés à sa couronne ». Au reste, dit Chotek d'un ton paisible, « ce dîner, malgré force champagne qu'on y a bu, s'est passé très tranquillement. Il y avoit dans la salle les deux portraits du duc de Bordeaux et de sa sœur, le premier décoré d'une couronne d'argent. On y but beaucoup à la santé du Roi Henry V et déjà dans le discours on avoit déjà (*sic*) traité le petit prince de Majesté et de Sire! Enfin tout cela ne fait de mal à personne, si ce n'est que cela prête un peu au ridicule. » Chateaubriand va encore rendre visite au grand Burgrave et à la comtesse : « Il vint me chercher..., ne m'ayant pas trouvé, il eut un long entretien avec ma femme; elle me dit qu'il étoit outré contre M. de Blacas auquel il attribuoit et les retards qu'éprouvoient beaucoup de François qui vouloient venir ici, et le voyage à Léoben. Il dit que la duchesse de Berry étoit indignée des retards qu'elle éprouvoit de la part du gouvernement autrichien dans son voyage à Prague, où Elle étoit bien décidée de se rendre malgré toutes les entraves, qu'elle seroit attérée du voyage de Léoben. Il avoit cru faire changer d'avis Charles X et la dauphine et avoit eu de longues conférences avec eux. Au reste, on s'accorde généralement à dire que Charles X est parti fort à contre cœur et de très mauvaise humeur. Chateaubriand, après avoir envoyé son secrétaire en courrier à la duchesse de Berry, qu'il croioit à Trieste, où Elle devait attendre de ses nouvelles, est reparti dans la même après-dîner. » Sur quoi Metternich concluait : « Comme au lieu de retourner vers la duchesse de Berry, il a pris sur-le-champ la route de Paris, je dois supposer qu'il ne doit pas avoir été satisfait du succès de sa commission et qu'il a renoncé à l'espoir de faire adopter son plan ». De souvenir bohême qu'il pût emporter pour y reposer ensuite sa pensée avec douceur, cette fois il n'y en avait qu'un : celui d'une paysanne qui vint cueillir des pommes à l'arbre contre lequel il s'était, de fatigue et d'accablement, endormi à Butschirad sur une échelle : avançant la poitrine et relevant la tête, elle lui avait fait une salutation slave d'un

air de reine; si bien qu'il avait failli tomber de son juchoir et lui avait dit en français : « Vous êtes bien belle; je vous remercie ». A part la déception, Prague même déjà ne lui *offrait plus rien de nouveau* : quand il s'en éloigne, c'est avec l'espoir non déguisé de n'y jamais retourner de sa vie.

Charles X s'acheminait tristement vers Léoben où la duchesse le rejoignit. Les scènes de famille les plus pénibles ne devaient pas rendre à Madame sa place dans la famille royale.

Mais le prince de Metternich n'a pas tout à fait cessé de craindre l'adversaire vaincu et qu'il feint de mépriser : « Veuillez me mander le genre de propos que tiendra le vicomte de Chateaubriand. Il est probable qu'il ne se bornera pas à les énoncer de vive voix et qu'il les lancera dans le monde dans la forme d'un manifeste. Il tombera à bras raccourci sur nous; de tous les méfaits ce sera celui qui nous touchera le moins. » Charles X non plus n'était pas très tranquille. « Chateaubriand, où allez-vous à présent? » lui avait-il demandé en lui frappant sur l'épaule. « Tout bêtement à Paris, Sire ». — « Non, non, pas bêtement », avait repris le roi : comme Metternich, il cherchait avec une sorte d'inquiétude le fond de cette pensée redoutable. C'était mal la connaître. Chateaubriand était incapable de compromettre sa plume dans un écrit de circonstance où tout blâme eût semblé un outrage au malheur et toute peinture affaibli la cause à laquelle il n'entendait pas se dérober. D'autant que son heure viendrait. Après sa mort, après celle aussi sans doute de ceux que surtout son récit eût blessés, les *Mémoires d'Outre-Tombe* raconteraient pour lui au monde son échec et les raisons qui l'avaient causé.

En attendant, par ses lettres, par ses conversations, il se dédommagea dans le privé de sa réserve d'homme public. « M. de Chateaubriand, rapporte Hügel, le 11 octobre, dit bien du mal des hôtes de *Bustierad* et de ceux qui les y ont accueillis; il prétend que les premiers sont incorrigibles et que les autres n'offrent aucune chance d'en tirer parti ou de les faire dévier de leur marche à eux. Il affirme que le duc de Bordeaux ne s'occupe que de chiens et de chevaux et que son éducation est détestable. »

Tout était triste dans cette histoire; l'aventure de la duchesse de Berry, qui transformait une authentique héroïne en mère coupable; l'exil, ses détresses, cette obstination pourtant à n'y recevoir rien de ce qui pouvait rajeunir l'atmosphère; et les longs regrets de celui qui revenait n'ayant pu accomplir là-bas nul de ses souhaits : « les huit cents lieues que j'achève, y compris mon premier voyage en Bohême, m'auraient mené aux plus beaux sites de la Grèce, de

l'Italie et de l'Espagne. J'ai dévoré ce chemin, et j'ai dépensé mes derniers jours pour revenir sur cette terre froide et grise ; qu'ai-je donc fait au ciel ? »

Il y eut pourtant une conclusion moins mélancolique : le spectacle — mais il ne fut donné qu'à bien peu, et point à ceux qui l'auraient surtout apprécié, — le spectacle de la peur persistante de Louis-Philippe. La duchesse de Berry, n'ayant plus rien de meilleur à espérer, essayait du moins que l'Empereur lui accordât comme résidence la ville d'Autriche la plus proche possible de celle où était son fils. Le 15 octobre, Louis-Philippe a un entretien avec Hügel ; au bout d'un moment, il laisse tomber la conversation ; l'autre va se lever, le roi le retient et lui dit en confidence : « Je veux vous parler encore d'un sujet.... Il s'agit de Mme la duchesse de Berry ». Une fois lancé, il ne s'arrête plus, mêlant l'accusation à la défense, à la fois spirituel, pittoresque, joignant la confiance en soi et les frayeurs. « Voici ce que l'on m'annonce. Elle doit se proposer de revenir en France, soit par le pont de Kehl, soit par le Mont-Cenis ; elle voyagerait dans une petite calèche de Vienne, n'importe avec qui, et se disposerait à recommencer ses courses chez moi. Je me flatte que le roi de Sardaigne se gardera bien de la laisser passer par ses États. Elle a été bien ingrate envers moi ; après tout ce que j'avais fait pour elle, je ne m'attendais pas à cela de son cœur ; mais il doit avoir changé [!!!]. Elle est comme ces êtres du Dante, qui se cachent dans de petites maisons et que l'on cherche. Elle viendra de nouveau comme la première fois où elle a frappé à la première porte, sûre qu'on ne la trahirait pas, où elle s'est fait voiturer d'une habitation à l'autre, où elle a même couru sur le palonnier d'un cabriolet, pour se cacher enfin et pour rester en place pendant quelques mois pendant qu'on la cherchait, ce qui l'amusait beaucoup, car cela lui plaît de me donner des chiquenaudes. Eh bien ! si elle revient, c'est pour recommencer ce jeu ; on la cherchera de nouveau et on la trouvera ; soyez-en sûr ; mais cela peut demander de nouveau beaucoup d'argent, et lorsqu'on la tiendra, il faudra bien la garder.... Si j'étais un Bonaparte, si Mme la duchesse de Berry pouvait avoir peur de moi, elle ne viendrait pas, mais elle sait qu'elle est au fond autant en sûreté chez moi que chez vous en Autriche... Mme la duchesse de Berry ne restera pas tranquille, à moins que M. Lucchesi-Palli ne lui donne du goût pour la vie sédentaire, ce que je désire sans l'espérer. N'y aurait-il donc pas moyen d'être en paix *de cet* hanneton qui bourdonne autour des oreilles de Sa Majesté l'Empereur, comme autour des miennes ?

Ne pourrait-on pas l'envoyer en Pologne, en Hongrie, en Styrie, n'importe où, et qu'elle reste tranquille? » Mais à qui la faute, si elle est derechef en quête d'aventures? « C'est M. de Chateaubriand qui doit en être la cause. Il est de retour à Paris, fort mécontent de sa réception par Charles X et de ce qu'il a vu à Prague; lui et les siens se vantent de cette conversion de la duchesse de Berry, et annoncent la suite de ce changement de ses déterminations. »

Allons! si Chateaubriand avait lu ce rapport secret, il eût trouvé sa revanche. On n'est pas battu tout à fait quand on fait encore figure de cause si déterminante. Pourtant son triomphe n'est pas là. Il est dans cette dernière partie des *Mémoires d'Outre-Tombe*, fourmillante, amère, vivace, voluptueuse et lyrique, où il raconte ses deux voyages en Bohême, dont le second *via* Venise.

Marie-Jeanne Durry.

MÉLANGES

DEUX SONNETS ATTRIBUÉS A RONSARD ET A HÉLÈNE DE SURGÈRES

M. Roger Sorg[1] a découvert dans un livret qui a appartenu à Catherine de Clermont, maréchale de Retz, deux sonnets qu'il attribue à Hélène de Surgères et à Ronsard[2]. D'après lui, le poète se serait déguisé sous le nom de Billard pour s'adresser à sa Minerve, qui répond en l'appelant :

L'Apollon de ce temps, l'Homère de la France.

M. Marcel Raymond, dans son excellent livre, *L'Influence de Ronsard sur la poésie française*, accepte l'attribution de M. Sorg, car malgré l'existence d'un poète du nom de Claude Billard (qui publia ses *Tragédies* seulement en 1610), il nous paraît inconcevable que les titres d' « Apollon » et surtout « d'Homère de la France » — deux ans à peine après la publication de la *Franciade* — puissent désigner ici un autre poète que Ronsard[3].

Si, pourtant, MM. Sorg et Raymond avaient mieux connu Billard, ils auraient été moins affirmatifs. Il est vrai qu'il n'a publié ses tragédies qu'en 1610, mais il avait à ce moment soixante ans[4] et plus de vingt ans à la date où, d'après M. Raymond, on a écrit les sonnets. Nous savons, du reste, qu'il a adressé un poème à un ami en 1576[5]. Et il faut remarquer surtout qu'il avait été « nourry de ceste genereuse Dictynne... la duchesse de Retz[6] ».

Il est donc très naturel de trouver un de ses poèmes dans l'album de

1. Cf. *Excelsior*, 27 août 1922, et *Cassandre ou le Secret de Ronsard*, Paris, Payot, 1925, p. 235-237.

2. Ils se trouvent à la Bibliothèque Nationale, ms. fr. 25455. Marty-Laveaux avait déjà utilisé ce manuscrit; cf. son édition de *Jodelle*, t. II, p. 377-378.

3. T. II, p. 72. Mais rien ne prouve qu'on ait écrit ces sonnets après la publication de la *Franciade*. On a pu les écrire en 1571 aussi bien qu'en 1574.

4. Quand il est question, en 1609 ou 1610, d'une guerre entre Henri IV et la maison d'Autriche, Billard écrit dans son *Songe de la guerre* :

Je ne regrette rien que d'avoir sur ma teste
Six fois dix de ces ans, qui m'exemptent du fer.

5. Cf. Lachèvre, *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, t. IV, p. 71.

6. Cf. la dédicace de sa tragédie *Saül*.

sa protectrice, qui a reçu les louanges de tant de poètes[1]. Or Minerve intitule son sonnet : *Réponse à quelques stances de Billard* et introduit le nom de Billard deux fois dans ses vers. Ronsard aurait-il pu prendre le nom d'un poète bien connu de la maréchale pour s'adresser à elle ou à une de ses amies? Je ne le crois pas. Il est vrai que les titres d'Apollon et d'Homère conviennent mieux à Ronsard qu'à Billard, mais on ne peut pas identifier l'auteur d'un poème selon les exagérations de ces poésies de salon. Billard, qui a fini par écrire une espèce d'épopée, *L'Église triomphante*, a pu montrer à Minerve quelques échantillons de son talent qui lui auraient permis de le qualifier de cette façon. Lorsqu'on vous appelle Soleil et Minerve, c'est la moindre des choses si vous désignez votre admirateur par les noms d'Apollon et d'Homère.

Mais si Ronsard n'a pas écrit les stances et le sonnet, il n'y a aucune indication que celle à qui il s'adressait soit Hélène de Surgères. Qui donc était-ce? Pour répondre à cette question, il faudra citer les deux sonnets, qui, d'après M. Sorg, sont conçus en ces termes :

RÉPONSE A QUELQUES STANCES DE BILLARD
PAR MINERVE

Par trois ou quatre fois j'ai pris la plume en main
Et par autant de fois je l'ai abandonnée.
Or devine, Billard, qui me rend étonnée?
C'est pour connaître en toi un esprit plus qu'humain.
Je reconnais aussi que je travaille en vain,
Ma jeune Muse étant encor si peu fondée
Pour m'adresser à toi, le parfait de l'Idée,
Qui pris ton être au ciel sous un Astre divin.
Dis-moi, pensais-tu donc me rendre plus superbe,
Me feignant un Soleil, me nommant ta Minerve?
Non, non, je ne mérite avoir tant de faveurs.
C'est toi qu'on peut nommer, sans mentir, je le pense,
L'Apollon de ce temps, l'Homère de la France,
C'est à toi, mon Billard, que sont dus ces honneurs.

RÉPONSE A MINERVE

Minerve, c'est plutôt aux rais de ta beauté
Que sont dus ces honneurs, vu la gloire immortelle
Que mérite l'esprit d'une nymphe si belle
Et ta grâce conjointe à la divinité.
Soit Minerve ou Soleil, nom par toi mérité,
Soit un titre plus beau, ta divine étincelle
Qui, sur tant de beautés heureusement excelle,
Mérite encore plus en son éternité.
Tu es une Minerve, un Soleil de nos dames,
Parangon de beauté, rare élite des âmes,
Des Muses la dixième et l'honneur des François.
Si je dis rien de bon, par toi je le puis dire,
Comme on voit par son frère heureusement reluire
Diane, l'heure du ciel, des enfers et des bois.

1. C'est à elle que Belleau dédie la *Turquoise* de ses *Pierres précieuses*; Pontus, son *Solitaire premier*; Jodelle, des *Stances*.

Or, d'après Marty-Laveaux[1] la plupart des poèmes de la collection sont adressés à Mme de Retz et à son mari; d'après M. Raymond[2], à la maréchale et à quelques amies. Mme de Retz est appelée Dictynne et Pasithée, mais le titre de Minerve lui convenait aussi, car *La Croix du Maine* la décrit de la façon suivante :

> Cette Dame mérite d'être mise au rang des plus doctes et mieux versées, tant en la Poësie et Art oratoire, qu'en Philosophie, Mathématiques, Histoire et autres sciences, desquelles elle sait bien faire son profit entre tous ceux qu'elle sent dignes de ces doctes Discours. Elle n'a encore rien mis en lumière de ses Œuvres et Compositions. Elle florit cette année 1584.

Pontus de Tyard, d'ailleurs, l'avait appelée la « diziesme Muse[3] » et on vient de voir que Billard qualifie Minerve de la même façon. Celui-ci se sert aussi du mot *rais*, qui fait penser à Retz, comme d'autres poètes ont fait en adressant leurs vers à la maréchale[4]. Née en 1543, elle pouvait parler encore de sa jeune Muse, d'autant plus qu'elle n'avait rien publié. Enfin, Billard a exprimé dans son sonnet non seulement son admiration de la sagesse et de la beauté de Minerve, mais aussi sa gratitude à l'égard de sa protectrice. Est-ce que Mme de Retz aurait gardé ses vers dans son album, s'ils étaient adressés à une autre femme ?

Je conclus, donc, qu'on devrait attribuer le premier sonnet à la maréchale de Retz, le second, aussi bien que les stances, à Claude Billard.

H. Carrington Lancaster.

1. Cf. son édition de *Jodelle*, t. II, p. 378.
2. *Op. cit.*, t. II, p. 67.
3. Cf. l'édition de Marty-Laveaux, p. 176.
4. Cf. *ibid.*, p. 247, et, dans son édition de *Jodelle*, t. II, p. 354, 378.

LES PSAUMES DE MADAME LE HAY

Dans sa belle étude sur Racan, M. L. Arnould déclare avoir cherché en vain dans les catalogues l'ouvrage mentionné ci-dessus.

Son attention avait été attirée sur les *Psaumes* traduits par M^me^ Le Hay, par le fait que les *Mémoires de Trévoux* leur donnent la préférence sur les Psaumes de Racan. Ces mémoires déclarent en effet l'œuvre de cette dame « fidèle et vraiment sublime ».

L'ouvrage existe, mais doit être catalogué sous le nom d'Élisabeth-Sophie Chéron, nom de famille de l'auteur et sous lequel il a été publié.

La Bibliothèque Royale de La Haye en possède un exemplaire de 1715 (chez P.-F. Giffard). Ce doit être une deuxième édition puisque les biographies signalent une édition de 1694.

En se reportant à la gravure publiée en tête du volume, et où se trouve représentée l'auteur, on lit, au bas : *Elisabeth Sophia Cheron uxor Jacobi le Hay. Picturae, Poesos, Musicae, ceterumque liberalium artium laude, tum omni actione vitae clarissima. Obiit III. Non. Septemb. Anno M.DCCXI. Vixit annos ad 63.*

Élisabeth Chéron avait été membre de l'Académie de peinture et de sculpture ; on cite, outre ses « Psaumes et Cantiques mis en vers », un petit poème en trois chants, intitulé : « Les cerises renversées ». Elle a peint notamment un portrait de M^me^ Deshoulières. Son mari était ingénieur du roi.

Le volume en question est accompagné de gravures de Ludovic Chéron, frère d'Élisabeth, peintre et graveur, surtout connu en cette dernière qualité.

Le volume en question comprend : six psaumes, dits « des prophètes », huit psaumes dits « de la captivité », les sept psaumes de la pénitence et cinq cantiques bibliques.

Il débute par une ode de M. de Senecé, mise en latin par M. Boutard, dans laquelle l'auteur oppose aux femmes poètes de l'antiquité M^mes^ Bernard, Desjardins, La Suze, Deshoulières et Scudéry ; arrivant ensuite à son auteur, il s'écrie :

Mais quelle Etoille nouvelle
Brille à mes yeux étonnez,
Dont la splendeur immortelle
Rendra nos fastes ornez?
Est-ce une chaste Déesse;
Ou la sainte Prophétesse
Sœur et Compagne d'Aron
Qui sous l'habit d'une Muse

Par une pieuse ruse
Se fait appeller Chéron?...
. . . . . .

L'auteur parle d'elle-même sur un ton plus modeste et, dans la dédicace de ses Psaumes, à « M. A », elle déclare que ce n'est là qu'une « offrande médiocre... un coup d'essai... quelques Pseaumes mis en vers sans dessein formé de les donner au public ».

Elle reconnaît avoir eu pour guide les notes et la paraphrase de Ferrand et avoir parfois resserré ou étendu la pensée, pour lui donner « ou plus de grâce ou plus de force en notre langue ». Elle plaide en faveur des licences de la Poésie, tout en expliquant que « les expressions outrées à notre égard et les redites continuelles, qui ne sont ni de notre usage ni de notre goût, sont pourtant des beautés infinies dans l'Original, qui ne peuvent être remplacées que par ce que notre langue a de plus riche et de plus sublime »; elle avertit enfin le lecteur qu'il faut regarder ses paraphrases comme un ouvrage du cœur plutôt que de l'esprit.

Mme Le Hay concilie assez habilement, on le voit, le respect dû aux Anciens et le droit, pour les Modernes, de les habiller à leur façon, mais le lecteur du xxe siècle est en même temps averti par là d'accepter avec quelque réserve le jugement des P. P. de Trévoux.

Paraphrases, comme presque toutes les traductions en vers des Psaumes, et excluant par là même l'éloge de fidélité.

Voici, à titre d'exemple, la première strophe par laquelle elle traduit les deux premiers versets du Psaume LXII (*Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo. Sitivit in te anima mea : quam multipliciter tibi caro mea*) :

Divine source de plaisirs,
Seigneur, que mon amour implore,
Dès la naissance de l'aurore
Je t'offre mes ardents soûpirs;
Mon cœur sèche dans ces désirs,
Eteins le feu qui me dévore.

Deux versets pour une strophe passaient presque pour une audace aux yeux des connaisseurs, et les critiques religieux ont dû être ravis de tant de sobriété!

Deuxième exemple : le début du Psaume CXX (*Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi)* :

Vers les monts élevez où Dieu se fait entendre
Mes yeux sont arrestez;
C'est d'où vient le secours qu'Israël doit attendre
De ses rares bontés.

Cent cinquante ans auparavant, Marot avait traduit comme suit le début du Psaume CXLII (*Domine exaudi orationem meam; auribus percipe...*) :

Seigneur, oy l'oraison mienne :

Jusqu'à tes oreilles parvienne
Mon humble supplication ;
Selon la vraye mercy tienne
Respons moy en affliction.

Voici maintenant la « traduction » *sublime* de Mme Le Hay :

Si je puis esperer que ta bonté propice
M'écoute en mon adversité,
Donne-moy le secours que j'ay tant souhaité,
J'invoque en même tems ta grace et ta justice :
Si toutefois, mon Dieu, tu veux dans ce moment
Avec ton serviteur entrer en jugement,
Qui pourrait soutenir ta fureur redoutable?
Quelqu'un examinant ta loy
Croirait-il à tes yeux paraître peu coupable
Et nul se peut-il dire innocent devant toy?

C'est dans les quatre premiers vers qu'on doit chercher ce qui correspond à la première strophe de Marot.

Voilà une fidélité que nous ne comprenons plus et un sublime dont nous sommes déshabitués.

Le volume de Mme Le Hay peut, je crois, rentrer dans l'ombre où l'avait enfoui la mention incomplète des catalogues.

Leyde, 12 janvier 1929.

J.-M. Buffin.

CORRESPONDANCE DE MADAME ACKERMANN PENDANT SON SÉJOUR A NICE

La correspondance que Mme Ackermann entretint avec sa sœur Mme Fabrègue et son neveu Jules Frabrègue, pendant son séjour à Nice (1848-1871), et qui offre l'intérêt inestimable de n'avoir pas été écrite pour la publicité, est le complément nécessaire du *Journal*[1]. A Nice, elle vivait avec ses paysans, ses bêtes, ses livres. Dans le *Journal*, nous la voyons surtout avec ses livres ; dans la *Correspondance*, nous la verrons plutôt avec ses paysans et ses bêtes, satisfaite de sa solitude, créant des domaines, plantant, défrichant, fière de son chien Lion, détestant le climat de Paris, exaltant le climat de Nice.

Alors, une question se pose : Pourquoi quitta-t-elle Nice pour Paris ? La correspondance nous permettra d'y répondre. Son domaine de *La Lanterne* était sur une hauteur, d'une vue admirable, mais d'un accès difficile et qui, avec les années, devait lui paraître de plus en plus difficile. Le 5 août 1863 elle commence à penser : « Si je vendais *La Lanterne* ». Puis elle achète, dans la plaine cette fois, un second domaine, *Le Vespin* (lettre du 1er janvier 1869). Mais ses plantations meurent, ses revenus s'évanouissent ; bref, nous la découvrons dans un appartement de Nice, presque gênée. (Lettre du 3 octobre 1871.) Désormais, il ne s'agit plus que de choisir entre un troisième étage à Nice ou un troisième étage à Paris.

D'autre part, elle prétend que le climat de Nice — à moins que ce ne fût elle-même — avait changé. Il devenait insupportable l'été et il lui faudrait fuir en Suisse les fortes chaleurs.

Écartons un autre motif qui, d'abord, pourrait séduire : l'appât de se mêler à la vie littéraire et parisienne. Pendant l'hiver 1854-1855 elle vint à Paris préparer la publication de ses *Contes*. Elle est reçue par Béranger, Sainte-Beuve... Mais elle semble, au contraire, impatiente de retrouver le calme de *La Lanterne*. Elle déclare, en outre, qu'elle ne peut composer qu'à la campagne, le printemps ou l'été, quand les oiseaux chantent. (Lettre du 4 juin 1862.) Enfin, si elle avait rêvé de fonder à Paris un salon poétique, elle n'eût pas attendu sa vieillesse pour s'y établir.

La véritable raison, c'est encore à sa sensibilité féminine que nous la demanderons. La solitude lui plaisait sans doute, mais comme un pis-aller. Après un hiver passé chez Mme Fabrègue, à Paris, elle écrit, et plusieurs fois, que celui qui se prépare à *La Lanterne* sera « loin d'être aussi gai que le dernier ». (Lettre du 12 octobre 1863.) Remarque curieuse, c'est après cet hiver familial qu'elle se surprend à dire : « Si je vendais *La Lanterne* ».

1. Publié dans le *Mercure de France* du 1er mai 1927.

Elle ne trouvait pas non plus dans sa famille de Nice l'affection qu'elle espérait trouver dans sa famille de Paris. Son beau-frère, M. Girard, était charmant ; mais les deux sœurs n'avaient pas les mêmes goûts. Mondaine, Mme Girard était froissée par la simplicité de Mme Ackermann et, au fond, elle la voyait peu. A ce sujet la lettre du 3 octobre 1871 est significative. D'un autre côté, Mme Fabrègue se trouve subitement ruinée. Mme Ackermann, appauvrie elle-même par l'insuccès de ses plantations, tint cependant à contribuer au paiement du loyer de sa sœur infortunée. Le luxe de Mme Girard l'écartait, la gêne de Mme Fabrègue l'attira ; elle ressentit le besoin de rapprocher et presque d'unir leur médiocrité. Voilà pourquoi, quand des fièvres malencontreuses achevèrent de la brouiller avec Nice, elle s'installa, tout naturellement, rue des Feuillantines, dans la même maison que Mme Fabrègue.

Dans la *Correspondance*, comme dans le *Journal*, la sensibilité de Mme Ackermann pourrait échapper à une lecture superficielle, et la cause nous en est dévoilée par une réflexion du *Journal :* « Chez beaucoup, le cœur est tellement à la surface qu'il est pour ainsi dire visible. Chez moi, au contraire, il est caché à une si grande profondeur qu'on pourrait douter qu'il existe. Il n'a cependant fallu que creuser au bon endroit pour en faire jaillir une source abondante et vive ». (20 mai 1852.)

Dans ses lettres, Mme Ackermann semble souvent acerbe pour certaines personnes qu'elle n'aime pas, et particulièrement pour toute une bande de cousins et de cousines. Mais, dès qu'on lui a témoigné la moindre affection, elle apparaît et, avec une impétuosité singulière, prête à se donner. Sa nièce veut-elle bien accepter ses livres et ses leçons d'allemand, elle n'en parle plus qu'avec un enthousiasme attendri et lui attribue toutes les perfections. Son neveu fut toujours pour elle attentionné ; elle lui écrit de véritables lettres de direction qui sont des chefs-d'œuvre de bonne grâce, de bon sens et de dévouement. Contre les médisances mondaines, elle défend intrépidement ses amies, Mme Moët ou Mme Lanvin. Toujours nous la sentons incapable de résister aux bons procédés, si minces soient-ils.

Femme par le cœur, elle l'était encore par ses craintes. Les épidémies l'inquiètent ; la Révolution de 1848, sur qui elle nous donne de si curieux renseignements, l'affola.

Cependant elle savait se passer d'autrui, se résignait assez vite à l'isolement, et ses lettres ne manifestent nulle part le pessimisme exaspéré de quelques-unes de ses poésies (*Les Malheureux*, *Prométhée*, *Pascal*...). On y trouverait même de l'optimisme. Elle confesse qu'elle tient à la vie, qu'il n'y a « ni bonheur ni malheur constant », et elle pense, avec La Fontaine, que les hommes devraient accuser de leurs maux moins le sort qu'eux-mêmes. Son style, d'ailleurs, ne manque pas de gaieté, j'allais dire de jovialité ; et elle affectionne l'usage des sobriquets.

Ainsi se trouve confirmé le jugement de mon père, Pierre Citoleux,

que Mme Ackermann, qui aimait balancer sa pensée selon la méthode hégélienne, loin de l'arrêter à l'antithèse farouche de la Malédiction, la fixait volontiers dans une synthèse apaisée et consolante[1].

Or, n'avons-nous pas été amené à dire, à propos d'Alfred de Vigny, que, « chez les Romantiques, l'excès des paroles ne correspond pas toujours à l'excès de la pensée » ; et que l'on était d'autant plus dupe de cet excès qu' « à l'école de Renan les pensées sont devenues hardies et les paroles rassurantes » ? Tout de même, Mme Ackermann qui, par le souci de la composition, le soin d'éteindre les images, l'amour de la brièveté, le goût des généralités, se croyait la dernière des Classiques, par l'outrance d'un pessimisme qui ne répondait guère à la réalité, se révèle une Romantique et parfois forcenée ! Ce ne sera pas le résultat le moins piquant de la publication de cette correspondance suggestive et attachante.

MARC CITOLEUX.

Nice, 8 mars 1848.

Tout ce que tu nous dis de ta stupéfaction et de tes craintes ne m'étonne pas ; dans ta position, mère de famille, cela ne peut être autrement, et si, à la nouvelle des événements, j'ai été dans une si vive inquiétude, c'était à cause de toi et d'Henri. Pour moi j'espère que la république me laissera bien toujours un morceau de pain et quelques livres, c'est tout ce qu'il me faut pour achever mon affaire ici-bas. Je sais d'ailleurs mes intérêts dans les mains d'Henri qui, je le sais, fera toujours pour le mieux. Mon bien est presque le sien, puisqu'il sera celui de ses enfants, à qui il faut tâcher de conserver à tout hasard quelques débris. Sais-tu bien qu'il faudra peut-être à ces pauvres petits faire apprendre quelque métier à côté de leur éducation classique, car cette dernière ne leur donnera pas de droit à la gamelle *nationale* et c'est ce qu'il serait prudent de leur assurer. Tout le midi dont nous avons journellement des nouvelles est fort tranquille, mais à part une petite fraction carliste le peuple est depuis longtemps républicain. A Marseille, où la plus horrible populace, celle du port, ne demandait que pillage et carnage, l'ordre a été énergiquement maintenu, 800[2] capitaines de vaisseaux qui avaient leur bâtiment dans le port en font eux-mêmes la garde et tout coquin était sans façon jeté à l'eau à la moindre tentative. Dès le 27 la république était proclamée à Fréjus et à Draguignan avec transports.

Ce que vous avez à craindre en Picardie ce sont les incendies. Savez-vous que votre hôtel de ville me fait peur ? Un jour de marché quelque malveillant pourrait aisément y mettre le feu ; cette vieille charpente brûlerait vite. La nouvelle des événements a profondément ému le Piémont, Nice surtout, qui est française de cœur, et où la noblesse est détestable et détestée.

Nous pensions aller à Paris à la fin de mars ou au commencement d'avril. Quant à moi, j'hésite par peur des bagarres. Euphrosine est plus déterminée, et je pense que tu la verras ce printemps. Les deux dames avec lesquelles elle était liée s'en vont l'une à Paris, l'autre dans les steppes de la Crimée, de sorte qu'elle sera fort seule l'hiver prochain. Elle l'aurait certainement passé à Paris, mais qui peut s'établir en lieu si peu sûr. Elle est fort bonne enfant et je n'ai qu'à me louer d'elle. Elle voudrait bien que Jules[3] pût se dédoubler,

1. Cf. Marc Citoleux, *La Poésie philosophique, Mme Ackermann* (Plon, 1906).
2. C'est beaucoup, même en comptant les barques.
3. La lettre est écrite à la sœur cadette de Mme Ackermann, Caroline Fabrègue dont le mari, Henri, était notaire à Clermont (Oise) et qui avait deux fils, Victor et Jules. Mme Ackermann avait à Nice sa plus jeune sœur, Euphrosine Girard, dont le mari était commerçant et propriétaire. Marion est une domestique de Mme Girard.

afin d'en ramener un exemplaire ici et te laisser l'autre, elle aime extrêmement ce marmot; quant à Marion elle se transforme en fontaine rien que d'y penser.

Pour le dictionnaire, j'ai été fort indécise entre l'envie de le posséder et celle de ne pas dépenser d'argent. Mais réfléchissant que la république ne me laissera pas probablement longtemps la facilité de faire aller le commerce de la librairie, je vais me passer ce caprice, peut-être le dernier; et lorsqu'Henri ira à Paris, une fois que cela ne le gênera pas, je le prierai d'en faire achat et de le déposer en lieu sûr; c'est peut-être peu sage, mais la passion ne raisonne pas. J'achèterai des livres tant que je le pourrai, ce ne sera que lorsque j'en serai à mon dernier sou que je m'arrêterai. C'est mon seul article de consommation, et l'on dit que c'est être bon patriote que de consommer autant qu'on peut dans ce moment. J'ai donc l'avantage en achetant le dictionnaire de satisfaire une passion, et de remplir un devoir. Dans le temps de bourrasque où nous sommes il faut s'attendre à se voir un jour ou l'autre couper les vivres. Il me faudra peut-être un beau matin aller chercher ma vie sur la *terre étrangère* et par la suite y *porter mes os* comme je le disais il y a quelque vingtaine d'années par pressentiment poétique. J'adorerais la république si elle me laissait de quoi vivre et mourir en quelque coin avec mes bouquins. La paix, la paix, c'est tout ce que je demande, et il est probable que je ne l'aurai ni jamais ni nulle part, car il n'y a pas de paix tant qu'il y a crainte pour l'avenir, et surtout la pire des craintes, celle de la faim. J'achèterais cher un peu d'acide prussique si je trouvais qui voulût m'en vendre. Ce serait une sécurité à tout événement. Les autres poisons me déplaisent; j'ai peur de la colique.

Adieu, ma chère Caroline, ne te tourmente pas. La fin de toute chose arrive assez vite, et celle de la vie aussi. S'il y a quelque chose de l'autre côté, il faut espérer que ce ne sera pas pire. J'embrasse Henri et les enfants.

V. ACKERMANN.

23 mars [1848].

Nous vivons ici, ma chère Caroline, dans des transes perpétuelles sur le sort de Paris. Pour moi j'ai un tremblement intérieur qui ne me quitte pas. Les journaux nous tiennent au fait de ce qui se passe. Mais cinq jours sont bien longs pour savoir les nouvelles. En les attendant on fait courir des bruits qui se démentent le lendemain, mais qui ne vous tranquillisent pas. Au reçu de la lettre d'Henri, Euphrosine a fait retenir la malle-poste à Marseille. Comme elle n'a que deux places, c'est pour elle et Marion. C'est la voie la plus sûre pour voyager en ces temps-ci. Elle arrivera à Clermont avant le 9, époque où probablement il y aura une mêlée générale. Un beau-frère de son mari qui est capitaine dans les légions mobiles écrit ici que la Gironde et la Montagne sont constituées, et comme il est de la dernière il se réjouit du sang qui va se verser. Les familles françaises qui sont ici ne peuvent partir faute d'argent. Les plus riches ne peuvent obtenir un sou. On vend les diamants, les cachemires à vil prix. Un monsieur à qui on envoyait de son revenu de France quarante mille francs par mois a eu juste assez d'argent pour s'enfuir. Autrement il mourrait de faim ici. Nice n'est pas tranquille. Il y règne une exaltation extraordinaire. La garnison part pour Milan; les pères, les mères se désespèrent de ne pouvoir retenir leurs fils qui partent en volontaires, sans habillements, ne portant qu'un fusil. A Gênes les pères de famille mêmes partent par milliers. A Turin la garnison, à ce qu'on dit, est partie sans ordre; ici ils en faisaient autant si l'ordre n'était pas arrivé. Jamais on n'a vu un élan pareil. Mais les villes sont sans un seul soldat, les ouvriers se remuent, les nobles tremblent qu'on ne mette le feu à leurs propriétés. Baptiste a pris le fusil de son maître pour protéger la maison. On fait assurer les portes. Peut-être à Clermont avez-vous aussi à craindre. Cachez, enterrez les titres, l'argenterie, car je m'étonnerais fort s'il

n'y avait en France un pillage général d'ici à quelque temps. Je vais même jusqu'à craindre quelques massacres à domicile. Qui sait si la guillotine ne va pas refonctionner. Cette révolution-ci sera peut-être plus affreuse encore que l'autre, car elle sévit sur une classe beaucoup plus nombreuse. La calamité est d'ailleurs générale, de quelque nation qu'on soit et en quelque lieu qu'on ait ses biens. C'est ce qui doit nous faire supporter le désastre avec plus de courage, car nous avons des compagnons d'infortune, ce n'est pas une disgrâce isolée.

Je ne partirai qu'après les élections. Je préfère être en France qu'ici, où dans l'éloignement on est trop inquiet. Quelque affreuse que soit la réalité, sur les lieux on sait au moins de suite à quoi s'en tenir[1].

Euphrosine est dans ses apprêts de départ. Elle a remercié sa cuisinière, et son personnel sera dorénavant réduit à Baptiste et Marion ses deux fidèles et vieux domestiques, sur lesquels elle peut compter en toute occasion.

Je t'en prie, dis à Henri d'enterrer tout ce qu'il a de précieux, car gare à l'incendie et au pillage, et l'on ira d'abord chez les notaires. Dieu, pour combien de temps il nous faudra vivre dans ces transes !

Je viens de voir plusieurs régiments piémontais partant pour Milan. Ils avaient en tête deux vieux drapeaux autrichiens tout déchirés et poussaient des cris de joie. On ne peut aller se battre de meilleur cœur. Milan est bombardée affreusement. Qui sait si on la sauvera. Il y a cent vingt mille autrichiens en Italie, et la Sardaigne est jusqu'à présent toute seule.

Adieu, ma chère Caroline, ayons courage ; après la bourrasque, le beau temps. Les excès ramèneront l'ordre, car on ne peut vivre toujours en carnage. La première révolution n'a eu aussi qu'un temps. J'embrasse Henri et les petits.

V. Ack.

Suscription : Madame Fabrègue, Clermont, Oise.
Timbres de la poste : Nizza, 23 mars. — Sardaigne, 23 mars 48.

16 octobre 1850.
(Mon adresse est poste restante, Saint-Laurent-du-Var.)

Ma chère Caroline,

N'ayant pas reçu de réponse à la lettre que j'avais écrite à Henri et que j'avais chargée Euphrosine de lui remettre, je commence à croire qu'il ne l'a pas reçue. Dans cette lettre je lui demandais d'avoir la complaisance de m'envoyer un modèle de pouvoir pour lui afin qu'il puisse vendre le peu que j'ai de 3 °/₀, l'argent m'étant fort nécessaire, attendu ma nouvelle acquisition[2].

Je te prie donc de le prier de me l'envoyer le plus tôt possible, parce que je voudrais qu'Euphrosine pût me rapporter cet argent avec ce qu'il aura touché pour moi à l'époque de son départ, parce que, je le répète, j'ai un pressant besoin d'argent et il est peu agréable de se trouver dans l'embarras quand on peut faire autrement.

Tu sais que la petite vérole ravage le pays. Elle était venue près de chez moi, mais elle n'a pas fait de progrès. Comme c'est une vilaine maladie que je me souciais peu d'avoir à cause surtout de mes yeux j'ai eu l'idée de me faire vacciner. La vaccine a pris à mon étonnement avec un développement extraordinaire. J'ai eu six énormes boutons gros comme des clous et j'ai éprouvé 3 à 4 jours de grand malaise. J'espère que cette précaution me sauvera des atteintes de cette maladie, car si jamais ma figure devait être arrangée comme le sont mes bras, cela serait monstrueux. Les uns disent que le choléra est à Nice, les autres disent qu'il n'y est pas et la ville est à ce sujet partagée en deux camps.

1. C'est ainsi qu'en 1870 elle vint s'enfermer dans Paris assiégé.
2. Mme Ackermann allait se constituer un domaine à Rimier, et bientôt à Fabron. Cf. lettre du 21 novembre 1851.

Je ne bouge pas de chez moi de peur de rencontrer les maladies qui courent le pays et puis parce que je m'y trouve fort bien. J'y suis assez rustiquement mais j'ai tous mes livres réunis et c'est un grand point. Je ne vois pas une âme et le temps passe pour moi avec une rapidité incroyable bien que je me lève de bonne heure et me couche tard. Mais je lis et étudie des choses qui m'intéressent extrêmement.

Je sais votre visite au grand-père. Quand tu m'écriras, tu me diras s'il est vrai qu'il baisse. Cela m'affligerait à un point que je ne saurais dire. Euphrosine prétend que la Rose n'a pas l'air d'être sûre de son affaire. Tu me diras aussi où on en est en France, car je ne sais rien de rien. Ne lisant aucune espèce de journaux j'ignore complètement ce qui se passe dans le monde. Que font les rouges? et comment va le commerce et les affaires?

Tu sais ma belle excursion à la montagne. J'ai vu Lantossa et Belveder. J'ai marché à m'effrayer moi-même, quand j'y pense. Notre course du mont Chauve était une petite promenade. Je n'ai éprouvé ni courbature ni eu de cloches au pied. Le temps était magnifique, il n'était pas encore tombé de neige de sorte que j'ai pu escalader les montagnes et les cols sans peine. J'ai été jusqu'à peu de distance de Tende et sans la crainte que le temps ne changeât j'aurais passé le fameux col. Mais je n'aurais jamais osé faire une excursion pareille avec toi. Quand on ne risque que soi, on va toujours. D'ailleurs je ne sais comment je suis bâtie : les courses forcées qui mettraient d'autres à bas me font un bien extraordinaire. Il est vrai qu'à l'ascension des montagnes je transpire comme un bœuf; mais je n'éprouve aucun essoufflement et monte des heures sans reprendre haleine, ce qui est étrange, étant aussi chargée de chair.

Lantossa est très pittoresque, c'est le pays des précipices. Belveder est plus riant, c'est une terre promise. Le fumier, l'eau et le soleil y abondent. Mais on y voit des crétins. Il y a derrière le village le plus admirable vallon qu'on puisse imaginer, couronné par la neige qui ne fond jamais. Toutes les hautes montagnes des environs ne sont pas arides comme les bords du Var. Ce sont d'admirables pâturages toujours arrosés. Les terres y sont d'un produit très élevé et j'aurais fait une excellente affaire; une autre personne l'a faite, et les terres qui étaient à vendre sont vendues. Cependant je dois dire que malgré la beauté de la nature et la fertilité des terres, j'aurais hésité à y vivre. Voilà la raison. Rien au monde ne peut donner une idée de la saleté des habitants qui sont, dit-on, fort bons mais qui sont plutôt des pourceaux que des êtres humains.

Les murs des maisons suintent le fumier et pire que le fumier. Tu te rappelles les horreurs de Villefranche; eh bien ces masures pourries sont splendides, comparées aux maisons des villages que j'ai vues. Les porcs de Picardie n'y logeraient pas. J'ai couché aux plus beaux hôtels des lieux où j'ai passé et j'en ai encore mal au cœur. J'avais heureusement emporté de quoi manger. J'aurais eu beau faire bâtir une habitation isolée, il aurait toujours fallu avoir affaire avec les paysans et la vue de leurs ordures m'aurait continuellement fait lever le cœur.

Adieu, ma chère Caroline, fais ma commission auprès d'Henri, car je suis fort impatiente de terminer cette affaire; réponds-moi sans tarder.

Je fais mes amitiés à tout le monde grands et petits. L. V. A.

Il faudra qu'Henri me fasse savoir s'il faut faire le pouvoir sur papier timbré et par devant notaire.

Rimier, ce 28 mars 1851.

J'ai été si occupée depuis mon arrivée, ma chère Caroline, que je n'ai encore pu trouver le temps de t'écrire. J'ai fait un rapide et heureux voyage. Car partie de Paris le vendredi à 10 heures du matin j'étais le dimanche soir à Marseille, n'ayant pas quitté la voiture, car dans cette saison la voie par eau

est sujette à toutes sortes d'ennuis. Pour 93 francs je suis allée de Paris à Nice ; tu vois que c'est un plaisir, qu'on peut se donner à bon marché.

J'ai trouvé mon domaine en fort bon état et les Girard en fort bonne santé. La petite n'a plus ses grosses joues, mais elle a encore ses yeux bleus. Elle ressemble fort à Victor quand il était tout petit, excepté qu'elle a un front très développé qui lui donne un peu l'air d'un petit garçon. Elle paraît très intelligente et déjà fort maligne.

Les œilletons et boutures de monsieur Morgan sont arrivés en parfait état et ils ont tout l'air d'avoir repris. Je te prie d'en remercier *l'homme du progrès*. Mon lit et mes livres sont arrivés et vont être transportés aujourd'hui chez moi. J'ai repris mon petit train train de lecture et de ménage. Je ne m'occupe plus de politique et ne lis même plus les journaux, de sorte que je suis dans une tranquillité parfaite. J'en profite pour jouir de la campagne qui est charmante ici et que j'ai retrouvée avec un extrême plaisir. J'ai voyagé avec une telle rapidité que la transition du Nord au Midi s'est faite comme par enchantement ; le matin au milieu des neiges entre Roanne et Tarare. J'étais le soir au delà de Lyon et en plein printemps.

Quand tu viendras à Nice je te recommande la route que j'ai prise et que je ne connaissais qu'en partie. C'est un nouveau chemin qui n'est suivi que par les nationales ; il va de Marseille à Draguignan par une campagne charmante.

Adieu, ma chère Caroline, je fais mes amitiés à Henri et j'embrasse les deux marmots.

Tout à toi.

Tu peux dire à Céleste[1] que Marion a l'air à présent d'une mère gigogne, tant elle est en bon point.

Fabron, ce 21 novembre [1851].

Il y avait fort longtemps, ma chère Caroline, que je n'avais pas reçu le moindre mot de toi. Je ne savais qu'en penser et craignais que les balivernes de Madame Lanvin dont je suis ma foi bien innocente ne t'eussent indisposée contre moi. Je t'avais avertie que cette dernière déformait sans le vouloir tout ce qu'on lui disait. Cela s'explique par son manque de mémoire et son imagination fort active qui lui suggère toute autre chose à la place de ce qu'elle a oublié. J'avais déjà remarqué ce phénomène et m'en étais très bien rendu compte. Excepté cela qui arrive à son insu je n'ai pas remarqué en elle le caractère que tu lui attribues. Quant à la visite domiciliaire je ne lui ai jamais connu d'habitudes inquisitives qu'elle supposerait. Il se peut que depuis elle se soit affiliée aux Jésuites. Cependant je n'en crois rien. Il faut que ce soit toi qui l'inspires autrement. Je l'ai trouvée pour mon compte fort bonne femme, très complaisante, et n'ai eu qu'à m'en louer. Si elle était avec tout le monde ce que tu dis qu'elle est avec toi, chacun la fuirait et au contraire elle est recherchée par des gens très distingués à tous égards. Mais en voilà assez sur ce sujet. Ce que j'ai appris des Arfeuil ne me surprend pas et je remercie Henri d'avoir pris mon parti en cette circonstance. Je vis loin du monde et cependant il m'en vient de fort méchants échos. L'expérience me prouve donc que le parti que j'ai pris est le meilleur, puis qu'on ne peut faire un pas parmi l'espèce humaine sans être exposé à toutes sortes de mensonges et de méchancetés. Je passe fort bien mon temps toute seule, allant d'une propriété à l'autre. Tu me demandes où est mon nouveau domaine. Tu auras de la peine à t'en faire une idée, n'ayant en aucune manière exploré ce côté. Je suis sur la colline qui est au-dessus de la pointe de Carras. Il me faut un quart d'heure pour aller trouver le grand chemin de Sainte-Hélène juste au point où M. Girard a habité un été et où il a été si près d'acheter la propriété. Je suis si bien placée que je vois les montagnes du Var ; celles derrière le mont Chauve,

1. Domestique de Mme Fabrègue.

le mont Gros, Nice, la pointe de Villefranche, le golfe d'Antibes et l'embouchure du Var. J'occupe toute la croupe d'une colline et ai toutes les expositions; le soleil tourne tout autour de mon bien. J'ai deux métairies, cela deviendra une véritable exploitation. J'ai l'année prochaine quatre vaches à acheter. J'ai acquis des prés, il m'en faut encore. J'ai des vignes à planter pour faire de quinze à vingt pièces de vins. J'ai beaucoup d'huile, du blé, des fèves, etc. Seulement il y a énormément à dépenser; mais avec le temps tout se fera et j'aurai, j'espère, une propriété d'un bon revenu et d'une valeur assez ronde. Il faut avec Henri venir la voir le plus tôt possible. Ma maison de maître n'est pas habitable pour le moment, j'y habite pourtant. Quand j'aurai remonté la terre, je songerai aux pierres. Mais ayant ma petite maison de Rimier je puis me passer d'une seconde que je n'habiterai plus quand j'aurai moins de surveillance à exercer. Je n'y viendrai plus qu'une fois par semaine. J'établirai ici une espèce de colonie y transportant la famille du paysan de Rimier. Quand ce changement aura eu lieu ma présence deviendra superflue, ces gens-là étant fidèles et entendus, ce qui ne peut se dire des paysans actuels qui ne seront pas renvoyés avant le 18 octobre de l'année prochaine. Mon bien appartenait autrefois aux Jésuites[1]. Il était alors admirablement cultivé. Mon ambition serait de le remettre en cet état et j'espère y parvenir avec de l'engrais, des bestiaux et de bons paysans.

Je te remercie mille fois de la jolie paire de chandeliers que tu m'as envoyés. Tu es vraiment trop bonne de songer à orner mon domicile et je suis fâchée que tu te sois induite en dépense pour moi. Les dits chandeliers iront à Rimier, n'y ayant pas à Fabron une chambre digne d'eux, non qu'il y manque de chambres, mais elles sont pour le moment pleines d'olives et de récolte. Je ne me suis réservée qu'un petit coin où dormir. Mon ameublement est exactement pareil à celui de l'ex-sous-préfet républicain de Clermont, ce qui fait gémir la sybaritique Euphrosine. Elle voudrait que je commençasse par me faire une demeure confortable, mais j'ai bien d'autres dépenses à faire, et j'ai d'ailleurs eu toujours fort peu de souci du bien-être.

La robe que tu m'as achetée est fort jolie et bien bon marché. Je suis contente qu'Henri pense à moi. J'avais peur qu'il ne m'oubliât, et je lui ai écrit à ce sujet dans toute l'ardeur de mon anxiété. J'espère qu'avec ces derniers fonds je pourrai suffire à tout. Je destine les fonds restants avec la succession du grand-père, si elle arrive jamais, à me créer une propriété au Var. J'en suis si rapprochée que je la surveillerai aisément. J'ai rencontré hier M. Villain en omnibus. Tout le monde dit qu'il est perdu, et cependant il est impossible d'avoir l'air plus satisfait. Il m'a parlé de son entreprise d'un air triomphant. Selon lui, au mois d'avril prochain il ne sera plus qu'à trois quarts d'heure de chez moi.

Tu as vraiment beaucoup de sollicitude pour mes entrailles; elles t'en remercient. Les grandes courses et la vie frugale leur vont bien, car mon instrument hydraulique n'a pas été une seule fois en activité; depuis mon retour, il se repose sur ses lauriers. J'oubliais de te parler de la petite Girard qui devient tous les jours plus gentille. Elle gagne pour la figure; je crois qu'elle aura un minois de fantaisie qui ne sera pas sans charmes; elle annonce beaucoup de malice et de sensibilité, mais elle est très colère, elle est très grande; elle dépasse d'un doigt les enfants de trois ans. Elle commence à jargonner. M. Girard est toujours fort aimable, mais sa santé est très variable. Le médecin dit qu'il a une maladie de foie.

Adieu, ma chère Caroline, je fais mes amitiés à Henri.

Tout à toi.

V. A.

1. Dans *Ma Vie*, sans doute mieux informée, Mme Ackermann dit que c'était une ancienne propriété des Dominicains. (II, p. XIII.)

[Avril 1852.]

J'envoie ci-joint à Henri la quittance en question que j'avais oublié de signer. Il y a déjà fort longtemps que j'avais chargé Euphrosine de le faire. Mais comme je ne sais quand elle t'écrira, je fais ma commission moi-même. A propos des Girard je te dirai qu'ils ne comprennent rien au silence d'Henri, et comme il s'agit d'une chose qui leur importe fort, ils ne savent que penser et je les crois même un peu piqués. Tu feras bien d'engager Henri à leur donner enfin des nouvelles.

Je suis si près du Var que je porte moi-même mes lettres à Saint-Laurent. J'y descends aujourd'hui pour mesurer un pré d'un hectare et demi qui touche un morceau que j'ai déjà et que j'achète; par la même occasion je vais jusqu'à Saint-Laurent. Ce pré susdit appartenait autrefois à la propriété; il en avait été détaché par un propriétaire antérieur qui se faisait ainsi de l'argent pour jouer au billard. A propos du Var la digue reste en plan, elle est à peine à la moitié. On dit ici que M. Villain s'occupe en ce moment à flouer ses créanciers et se fait séparer de bien avec sa femme à laquelle il reconnaît un avoir qu'elle n'a jamais eu.

La mère Jazerand enfle toujours. M^me^ Bonfort et son mari sont allés dimanche dernier voir une propriété dans mon voisinage pour l'acheter; la position leur plaît beaucoup. Ils ne se tiennent qu'à quelques mille francs. Je serais fort aise d'avoir d'aussi aimables voisins de campagne, aussi je pousse à l'affaire tant que je puis.

La grippe sévit terriblement ici, il n'y a jamais eu une pareille mortalité à Nice. Quant aux campagnes, il n'en est pas de même, on s'y porte fort bien. J'ai passé tout mon hiver en plein air à surveiller les bâtisses et les plantations. J'ai mené une vie si active que je ne me suis pas aperçue de la durée du temps. Quand on n'est plus jeune ce sont ces occupations là qui conviennent. On évite d'être à charge à soi-même et aux autres et l'on échappe à l'ennui, point fort important. Je vois venir les années sans m'en effrayer; mes livres et mes terres remplissent agréablement mon temps et je me passe parfaitement des autres, aussi bien qu'ils se passent de moi.

Que fait le successeur? Il est à ce qu'il paraît toujours dans les lacs de la dame, puisqu'il ne se marie pas. L'imbécile ne voit donc pas que son nez rougit et que les jeunes filles le montreront bientôt au doigt.

La petite Girard est toujours très gentille, mais terriblement gâtée. Elle sait déjà très bien dire à Marion qui la gronde que la maison est à elle. Elle annonce beaucoup d'esprit et elle est déjà farceuse.

Donne moi des nouvelles des enfants. Victor ne m'inquiète pas. Il s'annonce si bien que je suis certaine qu'il ne vous donnera que de l'agrément.

Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés à Henri.

V. A.

Suscription. — Madame Fabrègue. Clermont, Oise.

Timbres de la poste. — Saint-Laurent-du-Var, 6 avril 1852. Paris, 9 avril 52 (60).

Rimier, ce 3 janvier 1853.

Tu me traites en grand parent; mon âge avancé m'y donne quelque droit car si tu te plains de la vieillesse, que dirai-je? Il y a cependant cette différence que, n'ayant jamais été jeune, je ne sens pas que je vieillisse. La santé se soutient, la jambe est toujours bonne; quelques cheveux blancs de plus ou de moins n'y font guère; et Euphrosine qui est plus jeune que moi est bien plus patraque. L'âge n'y est donc pour rien, et c'est une véritable illusion de s'inquiéter du nombre des années, quarante ans, cinquante ans ne sont que des mots, c'est la force et la santé qui sont tout. Je ne me sens nullement en train de me décomposer. La mémoire est meilleure que jamais, et dans toutes les choses de l'intelligence, je suis encore en croissance. Arrange tout cela avec mes trente-neuf ans sonnés du mois dernier.

J'ai lu dans la lettre d'Euphrosine l'article qui regarde Mme Lanvin. J'avoue que je suis étonnée, parce que j'ai été moi-même témoin des empressements des Tocqueville. Quand une personne s'impose, on la supporte, mais on ne la recherche pas. D'ailleurs la position infime de la dame permettrait de s'en débarrasser très lestement. Il y a donc là quelque chose que je ne comprends pas. Je crois M. Guenepin assez malveillant naturellement, et en outre Mme Lanvin lui déplaît, il me l'a dit à moi-même. Ce que je blâme fort en cette dernière, c'est cet amour du monde sur ses vieux jours. Je lui ai bien dit et je le lui écris même. Quand on n'est plus jeune, ce qu'on a de mieux à faire c'est de vivre dans la retraite; elle vaut mieux en tout temps que les mille sottises, malveillances, méchancetés et hypocrisies qu'on rencontre dans la société. Quant à moi je préfère cent fois la compagnie de mes chiens et de mes chats à toute la fine fleur du beau monde. La mort de la vieille Lanvin va mettre sa bru en état de se livrer encore davantage à ses goûts mondains. La pauvre femme est bien malheureuse. C'est elle-même qu'elle fuit, c'est la peur de se trouver seule un moment qui la jette dans la dissipation.

Je fais mes très sincères compliments à Henri de sa nouvelle dignité. Ce poste était fait pour lui et..... a agi en bon confrère de le lui céder si vite. Je vois que jeunes et vieux, tout meurt excepté notre grand-père. Je voudrais bien que le privilège sautât aux petits enfants. J'en ferais bien mon profit. D'autant que je me livre à des plantations qui annoncent l'espoir et le désir d'une longue vie. Je donne à corps perdu dans le mûrier et l'olivier. Cela m'amuse. Mes arbres sont mes enfants et je me plais à les voir croître. J'ai trois familles autour de moi : mes paysans, mes bêtes et mes arbres; tout cela vit, travaille, gambade et verdit sous mes yeux, de sorte que je ne me sens pas seule. C'est une vie à mon goût. Je me laisse oublier très agréablement et la seule pensée qui me déplaise dans le projet d'aller à Paris c'est d'être obligée d'y revoir les gens de notre connaissance. Je voudrais pouvoir y passer incognito et je regrette le temps où l'on sortait avec un loup sur le visage. Je n'aurais jamais quitté le mien.

Je ne vois guère Euphrosine, de sorte que je n'ai aucune nouvelle à te donner de ce côté. Quant à ce qui me regarde, cela ne l'intéresserait guère, ne roulant que sur l'agriculture. Je me regarde comme une personne qui n'est plus de ce monde. Je n'ai plus rien de commun avec les humains. Rimier est ma trappe; mais une trappe en belle vue et sans bon Dieu. Entre autres bréviaires je m'y délecte des contes de La Fontaine. J'en raffole. Si tu ne les as jamais lus tâche de te les procurer, il y a des choses par trop grossières, mais à côté des grâces incomparables. Je n'ai pas lu un journal depuis plus d'un an. Je [ne m']inquiète plus de ce qui se passe dans ce monde. Quand Jules sera en pension, rien ne t'empêchera de venir avec Henri à Nice.

Je me réjouis d'avance de vous faire les honneurs de mon modeste logis. Je ne crois qu'à moitié ce que tu me dis de tes jambes. L'air de Clermont y sera pour quelque chose. Mais à Nice, tu le sais, on n'éprouve jamais de lassitude. Il faut donc venir te retremper dans cet air là.

Nous avons eu cette année des pluies incessantes tout l'hiver. Jamais on n'y avait vu un tel déluge. On ne s'en plaint pas. Les plantes boivent pour tout l'été; et après une telle débauche, elles ne craindront plus la sécheresse.

Adieu, j'embrasse les enfants et Henri à qui je souhaite une bonne année avec une longue jouissance de sa dignité.

Si j'étais dévote, je vous recommanderais à tous les saints, mais je continue de l'être si peu, que je n'ai aucun commerce avec ces gens là.

Tout à toi. V. A.

(A suivre.) Marc Citoleux.

A PROPOS DE LAMARTINE ET DE QUINAULT

Dans une note récemment publiée par la *Revue d'Histoire Littéraire*[1], Mlle Madeleine Jouglard, reprenant une assertion de Féletz d'après laquelle Lamartine, dans le *Lac*, se serait souvenu de Quinault[2], attribue « à une lecture de Voltaire » la réminiscence de l'auteur des *Méditations*. Mais, d'abord, y a-t-il eu réminiscence ? Les vers que cite Mlle Jouglard, comme d'autres vers d'Hiérax dans *Isis*, ont, en effet, quelque chose de lamartinien : ils incitent au rapprochement. Celui qu'elle fait, à la suite de Féletz, m'avait été indiqué, il y a longtemps déjà, par M. Louis Ducros. Je ne l'ai pas signalé dans mon étude sur Quinault, et, sans doute, ai-je eu grand tort. Je n'en persiste pas moins à penser que l'assertion de Féletz, si on l'interprète comme le fait Mlle Jouglard, est quelque peu téméraire et qu'une rencontre de mots, une analogie d'expression ou d'impression, une ressemblance entre deux hémistiches ne prouvent pas nécessairement qu'un poète se soit inspiré d'un poète antérieur.

Mais admettons que le rapprochement soit fondé et la réminiscence certaine. Rien ne prouve, dans ce cas, que Lamartine n'ait pas trouvé dans Voltaire, — plus exactement, comme le veut Mlle Jouglard, dans l'*Esprit de l'Encyclopédie*, publié en l'an VI, — les vers de Quinault ; mais rien ne prouve non plus — car on les a beaucoup cités au XVIIIe siècle — qu'il ne les ait pas découverts ailleurs : dans les *Principes de Littérature* de Marmontel (article OPÉRA), dans le *Cours de Littérature* de La Harpe, etc. Bernardin de Saint-Pierre, qui les cite, lui aussi, accompagne sa citation d'un commentaire élogieux[3]. Il aurait pu, autant que Voltaire, servir d'intermédiaire entre Lamartine et Quinault.

Mais cet intermédiaire a-t-il nécessairement existé ? Je ne crois pas qu'en dehors d'*Armide* (musique de Glück) les opéras de Quinault aient été représentés après 1803. Mais on continuait, dans le premier quart du XIXe siècle, à les lire et à s'occuper de leur auteur. On évoquait, sur la scène de l'Opéra-Comique, sa collaboration avec Lully[4] ; sur la scène des Variétés, ses inquiétudes paternelles[5] ; Schlegel

1. *Revue d'Histoire Littéraire*, avril-juin 1927, p. 232.

2. « *Le flot fut attentif* : c'est un hémistiche de Quinault », dit Féletz ; « Le zéphir fut témoin, l'onde fut attentive », chantait Hiérax dans *Isis* (I, 2).

3. *Harmonies*, l. I, « Harmonies végétales ».

4. *Lully et Quinault*, ou *Le Déjeuner impossible*, opéra-comique en un acte (Paroles de Gaugiran-Nanteuil, musique de Nicolo, 27 février 1812).

5. *Les Filles à marier* ou *L'Opéra de Quinault*, comédie en un acte mêlée de couplets (par Simonnin et Chazet, 31 octobre 1812).

faisait de lui un très vif éloge dans son *Cours de Littérature dramatique*, traduit en 1814; on rééditait en partie ses œuvres : Didot en 1811, Crapelet en 1824.

Pourquoi alors Lamartine n'aurait-il pas eu entre les mains les *Œuvres complètes* du collaborateur de Lully [1] ? Il y a, dans les livrets de Quinault, de très jolies choses, capables de séduire un lecteur, même difficile. Et Quinault, je viens d'en donner la preuve, n'était pas encore assez oublié, vers 1820, pour qu'un poète ne pût prendre plaisir à feuilleter ses œuvres lyriques et retenir certains de ses vers à l'occasion.

Oui, mais voilà..., l'hémistiche de Lamartine, dans le *Lac*, est-il vraiment une réminiscence de Quinault ?

Étienne Gros.

1. Les éditions des Œuvres complètes de Quinault ont été relativement nombreuses au XVIIIe siècle et sont, aujourd'hui encore, assez faciles à trouver.

UNE SOURCE POSSIBLE DES « BURGRAVES »

Un vieux château du plus lointain Moyen Age, creusé de caveaux secrets où, seul, un vieillard peut errer dans l'ombre, — un vieillard qui ne veut vivre que dans le passé, que le présent déçoit, que son héritier trahit déjà, outrage. Car les jeunes gens raillent les vieillards ; ils disent :

> Aveuglement trompeur où votre *âge* est enclin,
>
> (*Clovis*, I, 2.)

ou encore :

> L'*âge* leur a troublé l'esprit ;
>
> (*Burgraves*, I, 6.)

et le vieillard, en vain, leur répond :

> Eh bien ! outrage donc d'une bouche insolente
> Ce front blanchi des ans et cette main tremblante.
>
> (*Clovis.*)

Mais voici qu'au travers de ce conflit de générations un mauvais génie s'est jeté, — « un tigre homicide » (*Clovis*, IV, 2), ou une « louve », une « tigresse » (*Burgraves*, III, 3) ; et, par une horrible perfidie, ce « tigre » ou cette « tigresse » amène, face à face, le père et le fils, en une scène qui eût ravi le vieux Crébillon, dont le roman noir eût fait ses délices : un fils devra immoler son père de sa propre main.

Cette scène, un long monologue l'annonce, qui, dès le début de l'acte, nous fait assister à « une tempête sous un crâne », nous jette au cœur des plus sombres problèmes de la destinée :

> Et nous ne serons plus !... Dis-moi pourquoi nous fûmes,
> O toi par qui tout change, ô temps qui nous consumes.
>
> (*Clovis.*)

Comme don Carlos dans le monologue fameux d'*Hernani*, ce funèbre penseur médite ainsi devant un caveau. L'heure, ainsi qu'il sied, est l'heure des crimes :

> Voici l'heure : le ciel est sombre et sans nuage ;
>
> (*Clovis*, IV, 1.)

le lieu est sinistre ; on devine dans l'ombre de longs couloirs inextricables et glacés, humides surtout : « Un caveau sombre, à voûte basse et cintrée, d'un aspect *humide* et hideux (*Burgraves*, III) ; les « habits », les « cheveux » sont pénétrés d'un « souffle *humide* », du « froid des tombeaux » (*Clovis*, IV, 2). « Lieux profonds, — dit le

vieillard, — dont moi seul je connaissais les routes » (*Ibid.*) ; ou encore :

> Ce corridor secret où jamais jour n'a lui
> Aucun vivant, hors moi, ne le sait aujourd'hui.
>
> (*Burgraves*, III, 1.)

Éperdu, chancelant, le misérable qui monologue dans cette ombre ne retrouve même plus son chemin :

> Le cœur troublé d'alarme et d'images funèbres
> Tour à tour je crois voir les perfides ténèbres
> Ou couvrir tes chemins de trop d'obscurité...
>
> (*Clovis*, IV, 1.)

> Depuis hier en moi je ne sens qu'ombre et doute.
> Je marche en chancelant comme au hasard ; ma route
> S'efface sous mes pas...
>
> (*Burgraves.*)

Mais voici que, de cette ombre, un fantôme surgit ; le misérable interrompt son monologue et s'interroge : « Qui marche dans ce lieu ? » (*Clovis*, IV, 1) ; ou encore : « Qu'est-ce que cette femme ? » (*Burgraves*, III, 2). Et le drame se noue : le fils doit tuer son père, le père doit accepter la mort des mains de son fils. Que le père s'écrie : « O dieux vengeurs » (*Clovis*, IV, 2) ou : « Juste Dieu » (*Burgraves*, III, 2) ; que le fils résiste au traître « dont la rage l'invite

> A *lever* sur son père une barbare *main* »
>
> (*Clovis*, IV, 2.)

ou déclare :

> Jamais je ne pourrai *lever la main* sur toi
> O vieillard, demi-dieu du Rhin[1]...
>
> (*Burgraves.*)

il n'importe : il faut que le fils sauve « une amante » (*Clovis*, III, 3) ; il faut que le père présente sa poitrine à son fils, triomphe des hésitations de ce fils, le supplie de l'arracher à une vie désormais sans espoir, trop longue déjà, et dont la fin ne peut plus tarder :

> Hélas, de peu de jours mon terme est avancé :
> Ce sang qui se tarit, dans mes veines glacé,
> M'avertit que bientôt ma flottante paupière
> Cessera de s'ouvrir aux traits de la lumière...
> Dans ce triste univers ma carrière est remplie :
> Irai-je au loin montrant ma vieillesse avilie,
> Mendier dans les cours la vengeance des rois...
> Et d'un front sans couronne étaler tout l'outrage ?
>
> (*Clovis.*)

> Mon burg est mort...
> Vois je ne suis plus père et je ne suis plus roi ;
> Ma famille est captive et ma tour est tombée...
>
> (*Burgraves.*)

1. Cf. :

> ... Clovis à son œil prévenu
> Semble être un *demi-dieu*...
>
> (*Clovis*, I, 1.)

Il veut mourir, sauver par sa mort son fils et la maîtresse de ce fils; il veut pour eux une jeunesse heureuse :

> C'est à toi, jeune encor, vaillant, infatigable,
> D'endurer ces travaux, ce destin qui m'accable,
> De sauver ta maîtresse et, roi dans ce séjour,
> D'exister pour ton peuple et la joie et l'amour (*sic*).
> Toi dans l'âge où la vie est une erreur plus chère,
> Respire la vertu, la force et la colère...
>
> (*Clovis.*)
>
> ... Mon Dieu, donnez-lui tous vos biens,
> De longs jours comme à moi, moins sombres que les miens!
> Faites qu'il ait un sort calme, illustre et prospère.
>
> (*Burgraves.*)

Et c'est ainsi que dans ce « gîte sombre », ce « sombre lieu » (*Burgraves*, I, 2; III, 3), devant « ces murs, noir repli de ce burg si célèbre » (*Burgraves*, III, 1), « ces murs couverts de deuil... noir séjour de regrets » (*Clovis*, IV, 1), se débat cette sombre lutte qui nous inspire « du sort des rois un dédain magnanime » (*Clovis*, IV, 2), nous fait entrevoir le cœur de ces « *brigands* nommés *héros* du monde » (*Clovis*, IV, 1), « moins *héros* que *brigands* » (*Burgraves*, III, 3).

Est-ce la « troisième partie » des *Burgraves* que nous venons de conter? Est-ce le quatrième acte de *Clovis, tragédie en cinq actes précédée de Considérations historiques, par M. Népomucène Lemercier, de l'Institut Royal de France, membre de l'Académie française et de l'Académie de Caen*? L'infortuné *Clovis*, écrit en 1801, fut réduit, après avoir vainement frappé aux portes du Théâtre-Français, à paraître en in-16, chez Baudoin frères, en 1820. Et pourtant une scène avait semblé à l'acteur Montel le gage d'un triomphe : la « scène véhémente » du quatrième acte, la scène du vieillard conjurant son fils de le tuer, celle qui met aux prises Sigebert et Clodoric, celle qui mettra aux prises, vingt-trois ans plus tard, Job et Otbert.

Il est vrai qu'Otbert ne sait pas que Job est son père ; il est vrai que Clodoric ne tue pas Sigebert : « Le spectacle d'un fils volontairement meurtrier de son père eût révolté sur notre théâtre. Il suffisait à mon plan d'offrir l'apparence de ce sanglant parricide... et j'ai corrigé ce que le sujet aurait eu de hideux et de dénaturé... » On était encore timide, en 1820 ; on eût été « révolté » d'*El Verdugo* de Balzac, où Juanito tue toute sa famille, pour la perpétuer... Et puis, Lemercier n'avait pas erré, autour de Notre-Dame de Paris, en compagnie d'Esméralda : il n'a pas imaginé cet Otbert des *Burgraves* qu'une Égyptienne a volé, — comme Esméralda, — que l'on croit mort, égorgé une nuit de Sabbat, — comme Esméralda, — et que son père, avec des cris déchirants, reconnaît au moment même où la mort va les séparer, comme la folle recluse reconnaît Esméralda. Seulement, le vieux poète d'*Agamemnon*, qui maugréait à *Hernani*, avait, un jour de verve, écrit une scène de drame, une scène des *Burgraves*. Victor Hugo l'avait lue : il avait consacré, dans le *Conservateur littéraire*

(t. I, livraison VI, 12 février 1820, p. 217-228[1]), une longue étude au *Clovis* de Lemercier, et il n'avait eu que complaisance, lui *ultra*, pour la pièce qui dénonçait les crimes de la religion et des rois. Deux ans avant les *Burgraves*, il avait prononcé à l'Académie l'éloge de Lemercier; il était allé voir sa « respectable veuve »; il avait relu son œuvre.

Peut-être parmi les tragédies, les comédies de ces derniers classiques, chez ces poètes de transition qui ricanèrent à *Hernani*, pourrait-on trouver les premières ébauches de plus d'un drame romantique. Ernest Legouvé s'était mis à cette recherche, par piété filiale : pour lui, la *Christine* de Dumas se trouvait déjà dans l'*Épicharis et Néron* de son père[2], le troisième acte d'*Hernani* dans le troisième acte de l'*École des Vieillards* de Casimir Delavigne[3]; et il ne rappelait pas sans plaisir que Dumas lui-même avait, sur la tombe de Jouy, rendu hommage à *Sylla*[4]... Il eût sans doute aimé placer *Otbert* et *Sigebert* face à face, sous les voûtes sombres où les Mérovingiens pseudo-classiques rencontrent les Burgraves romantiques.

Pierre Moreau.

1. T. I, p. 298 sqq. de l'édition Marsan. — Voir *ibid.*, p. 305, l'éloge enthousiaste de la scène entre Sigebert et Clodoric : « Nous ne connaissons rien, chez les anciens et les modernes, qui soit supérieur à ce morceau pour la grandeur et la terrible majesté. »

2. *Soixante ans de Souvenirs* (1886), t. I, p. 189.

3. *Ibid.*, p. 23.

4. *Ibid.*, p. 141.

COMPTES RENDUS

HENRY GUY, **Le Sermon d'Aimé Maigret.** Extrait des *Mélanges Jeanroy*. Paris, Éditions E. Droz, 4, rue du Canivet, 1928 ; 13 pages. **Le sermon d'Aimé Maigret.** Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*, 1er trimestre 1928, *Section Lettre-Droit*. Grenoble, imprimerie Allier, 1929 ; 42 pages.

Dans l'étude parue dans les *Mélanges Jeanroy*, M. H. Guy nous expose, — en quelques pages d'une sobriété pleine et dont le style rappelle la simplicité savoureuse de son *Marot*, — les débuts de la Réforme dans le Dauphiné. Il nous donne des renseignements sur la famille de l'auteur du sermon, Aimé Maigret, sur l'auteur lui-même, les circonstances de sa prédication, son succès de scandale, son procès, ses prisons, et, comme épilogue de cette dramatique histoire, les mésaventures et les malheurs du groupe réformateur grenoblois (Annemond de Coct, Pierre de Sébiville, Laurent Maigret). Dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, M. Guy nous donne *in extenso* le texte du sermon, « le premier qui ait publiquement exposé et soutenu en France non pas toute la doctrine de Luther, mais plusieurs articles de cette doctrine ». Le sermon est précédé d'une épître en latin qu'on ne peut évidemment pas croire dédiée à Claude Raulin, l'adversaire de Maigret, malgré les initiales C. R. que M. Guy interprète avec vraisemblance comme celles d'une formule. (Je penserais, pour ma part, à celle qui fit prendre Caturce : *Christus resurrexit.*) Laissons l'épître. M. Guy s'attache à mettre en lumière, à côté des attaques déjà vues contre la règle monastique, le jeûne et le célibat, la « maîtresse pensée » du sermon. « Les œuvres, déclare Maigret, c'est l'apanage (et le pain) de l'Église : accorder ou refuser la foi, c'est le privilège (et le secret) de Dieu. Sans la grâce, pas de foi ; sans la foi, à quoi bon les œuvres ? Ainsi s'écroule d'un seul coup une part immense de l'autorité ecclésiastique. Les âmes, à en croire notre orateur, ne seront plus *sous le pédagogue*, et elles vont s'affranchir des « petits *magistrorum* ». Mais ce joug une fois secoué, que restera-t-il ? Il restera l'Évangile, et, — pour tout ce que l'Évangile n'a pas prescrit, — la liberté. » On dirait difficilement l'impression que laisse cette œuvre de sereine ingénuité autant que de courage, la bonhomie avec laquelle Maigret pose les redoutables problèmes, la franchise qu'il met à en aborder les difficultés, le bon sens qui essaie de les résoudre au point de vue de la foi. A côté de la ratiocination, un peu dure parfois, du théologien qui oublie que comparaison n'est pas raison (p. 28), il y a un singulier mouvement dans le passage qui commence : « Serons-nous toujours apprentifs ? » (p. 31) et une véritable éloquence dans l'interprétation dernière du péché irrémissible contre l'Esprit. Enfin, son invective mesurée contre les apologistes de la « voie étroite » (p. 42) est un modèle de l'exégèse « du bon prescheur evangelique » conduite par le bon sens, la raison et l'humanité. C'est l'accent de l'homélie pantagruélique. Ainsi devait-on prêcher à Thélème où la volonté se règle sans contrainte sur le libre amour du Souverain Plasmateur.

H. JACOUBET.

Faut-il signaler dans l'Epître, p. 6, l. 12, que je laisserais *quid* dans le texte ? Le sujet de la phrase est *ignis. Que veut le feu, sinon brûler*, etc. Dans le sermon p. 19, l. 18, je crois qu'il faut corriger *postulat* en *postulet*. Le subjonctif est dans la suite du sens et la traduction de Maigret le confirme.

H. J.

René Hubert, **D'Holbach et ses amis.** (Dans la collection *Civilisation et Christianisme*, publiée sous la direction de M. L. Rougier. *C. Le conflit de la pensée moderne et du christianisme.*) Un vol. in-12 de 224 pages Paris, A. Delpeuch, 1928.

C'est un bon livre de haute vulgarisation. Études brèves mais exactes et aisées sur : L'entreprise encyclopédique, — Diderot et d'Holbach, — La vie et le caractère de d'Holbach, — Le club holbachique, — Les œuvres philosophiques de d'Holbach, — L'antichristianisme des Encyclopédistes. M. Hubert connaît bien ces questions et, sans éclairer ce qui est encore mal connu, il met au point ce que l'on sait et ce que lui-même a contribué à faire connaître avec beaucoup de bon sens et de jugement. En deuxième partie, un choix de textes très convenablement découpés et groupés et qui rendra de grands services à tous ceux qui n'ont pas le loisir de se plonger dans les œuvres trop abondantes, trop prolixes et trop monotones de d'Holbach et de ses amis.

Bien que le programme de la collection et la place dont il disposait ne permissent guère à M. Hubert de les résoudre je regrette un peu qu'il n'ait rien dit de certains problèmes dont on sait quelque chose et de ceux sur lesquels on est moins renseigné. Je ne lui reprocherai pas de ne pas avoir tenté de discerner exactement dans les œuvres de d'Holbach celles qui sont de lui ou de Diderot ou de Naigeon. La question est à peu près insoluble et elle n'a guère qu'un intérêt de curiosité. Mais il est plus important de connaître les origines des idées directrices du « club holbachique ». Il ne suffit pas de citer la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. Il y a bien d'autres ouvrages antichrétiens, extrêmement violents, qui circulaient en manuscrit et dont M. Lanson a fait une étude essentielle. Le club holbachique a beaucoup perfectionné et n'a pas souvent inventé. On aurait pu indiquer le triage à faire. D'autre part ces idées holbachiques ne s'expliquent pas seulement par des méditations abstraites. Elles sont, assez souvent, des réactions contre des réalités contemporaines ou des attitudes des défenseurs du christianisme. Le déterminisme de d'Holbach, par exemple, est certainement une réaction contre le « providentialisme » naïf des Nieuwentyt, Pluche,... etc. C'est l'état politique de la France, le rôle du clergé, les abus de toutes sortes dans les privilèges du clergé qui expliquent, en partie du moins, la plus certaine erreur de d'Holbach qui voit dans les religions un piège tendu par l'astuce de gens avides à la naïveté des peuples, etc.

Enfin M. Hubert ne dit à peu près rien d'un problème essentiel et difficile. Quelle a été l'influence des ouvrages de d'Holbach, influence générale ou influence particulière des arguments les plus généraux. Il y faudrait d'abord une bibliographie précise des ouvrages holbachiques, qui n'est pas facile et que M. Hubert ne pouvait guère se charger de faire; elle nous renseignerait sur le nombre d'éditions et, par conséquent, sur la diffusion. Que d'Holbach ait publié beaucoup d'ouvrages, cela ne prouve rien. Car il pouvait les publier à ses frais. Il faudrait savoir combien de fois ils ont été réédités. Il faudrait tâcher aussi de discerner celles de ces idées qui sont entrées, plus ou moins, dans l'esprit public et ne sont pas restées l'amusement de quelques grands seigneurs, de quelques philosophes sceptiques ou de quelques milliers d'esprits forts. Je crois que, pour éclairer quelque peu ce problème difficile, il aurait fallu montrer par quelques textes ce qu'étaient les idées positives de d'Holbach en politique et en morale sociale et ne pas s'en tenir aux textes qui prétendent ruiner la politique appuyée sur la religion et la morale religieuse. Il semble

que, sur certains points, d'Holbach et ses amis aient semé des idées qui ont germé et mûri avec rapidité. Ils ont insisté sur la morale altruiste, la morale de la « bienfaisance » et de l'« humanité ». On sait que, au XIXe siècle, les défenseurs du christianisme feront de lui la religion des humbles, l'inventeur de la « charité » dont on détournera le sens pour en faire non l'amour de Dieu ou l'amour du prochain pour l'amour de Dieu, mais tout simplement la pitié bienfaisante. Or il est très singulier que, au XVIIIe siècle; ce puissant courant d'« humanité » et de « bienfaisance », cette sorte d'enthousiasme qui se répand profondément à travers toute la France reste presque toujours laïque, même lorsque des gens très pieux y participent. D'Holbach et ses amis ont voulu convaincre que la religion était méchante. Ils n'y ont pas réussi. Mais ils ont réussi à faire croire que s'occuper de secourir les misères sociales, travailler à accroître le bonheur terrestre c'était une chose extérieure à la religion. C'est sur ce point, je crois, que leur action a été extrêmement profonde. Ils n'ont pas appris à une foule d'esprits moyens la critique biblique, les arguments abstraits du matérialisme, la science sceptique des religions comparées. Mais ils ont créé à côté de l'idéal religieux un idéal laïque. S'ils avaient seulement ruiné sans rien reconstruire, leur œuvre aurait eu sans doute peu d'influence; une société ne vit pas de négations. Mais à la place de ce qu'ils niaient ils ont proposé des raisons élevées de vivre. C'est ce qui — pour le bien ou pour le mal, je n'ai pas à en décider, — a fait vivre une partie de leur œuvre.

DANIEL MORNET.

L'Empirique, an unpublished parody of Voltaire's *Mahomet* (par CH.-S. FAVARD). — *Alzirette*, an unpliblished parody of Voltaire's *Alzire* (par PANARD, PONTAU et PARMENTIER). Deux broch. in-12 publiées par GUSTAVE-L. VAN ROOSBROECK. New-York, Institut of french Studies [Columbia University], 1929.

M. Van Roosbroeck consacre une part de son activité littéraire à l'étude des parodies dramatiques du XVIIIe siècle. Il connaît très exactement et très judicieusement son sujet, et les deux excellentes introductions qui précèdent ces deux textes inédits en déterminent (et en limitent) très nettement l'intérêt. *L'Empirique* prend place dans la succession (dont M. Roosbroeck nous donne un très utile aperçu) des pièces dirigées contre les médecins et c'est, secondairement, une raillerie de l'enflure tragique. *Alzirette* est une bouffonnerie qui se moque des invraisemblances et des conventions de la tragédie classique. M. Van Roosbroeck a sobrement mais très sûrement marqué tous ces points. J'aurais aimé qu'une simple page montrât comment ces parodies de la solennité et des aventures surprenantes de la tragédie classique prennent leur place dans un vaste mouvement qui aboutit aux critiques violentes de cette tragédie par Diderot, Rousseau, L.-S. Mercier, etc.

Je souhaite que M. Van Roosbroeck mène à bien une étude d'ensemble sur ces parodies. Qu'il n'oublie pas, d'ailleurs, qu'il y a lieu d'étudier à côté de leurs intentions de parodie, leurs intentions d'amusement. Elles veulent être divertissantes. Elles représentent une des formes, souvent très médiocre, parfois plus heureuse, du goût du XVIIIe siècle pour l'esprit; il y a neuf parties de concessions au parterre, au vil populaire et une partie d'esprit plus fin. M. Roosbroeck est tout à fait capable de conduire ces analyses.

Le texte publié reproduit trop fidèlement le texte des copies inédites. Il y a, dans des tirades en alexandrins, des vers de neuf et de douze pieds; ce sont évidemment des inadvertances de copiste. Par exemple, dans *Alzirette*, au lieu de :

A mis entre nous des barrières trop minces
. . . . . .
Il va percer, mon cœur, rouvrir ma blessure .

il faut lire, évidemment :

A mis entre nous deux des barrières trop minces
. . . . . .
Il va percer mon cœur et rouvrir ma blessure.

Dans l'*Empirique*, corriger :
Je suis [*sens*] *une ardeur indiscrète* (probablement) et *La patrie est aux lieux où l'âme est enchantée* [*enchaînée*, pour rimer, d'ailleurs, avec *promenée*].

D. Mornet.

Victor Giraud, **Portraits d'âmes**. [Études sur Mme de Sévigné, Racine, Michelet, Jouffroy, Taine, Sully Prudhomme, Huysmans, Loti.] Un vol. in-12 de 212 pages. Paris, Firmin-Didot.

« Il y a bien des façons d'entendre la critique; et j'en ai moi-même pratiqué ou essayé plus d'une. Qu'il me soit permis de définir brièvement celle à laquelle je me suis finalement rallié, et dont on trouvera ici quelques applications. » Ce début de l'Avant-Propos de M. V. Giraud nous invite à regarder plus loin que son livre, et je n'y manquerai pas. Mais c'est le livre d'abord qui importe. Le moins que l'on puisse dire, avant toute discussion, de cette critique par *Portraits d'âmes* est qu'elle est légitime. Mais la condition qu'on peut lui imposer tout de suite, à la première réflexion, c'est de n'être pas médiocre. On voit très bien un honnête esprit moyen, laborieux et judicieux, écrivant un bon livre de critique historique; et c'est un des avantages de cette critique dans l'enseignement où la moyenne des étudiants est faite de bons esprits moyens. Mais si cet honnête critique se mêle d'écrire des *Portraits d'âmes*, il les tracera peut-être avec exactitude; mais il sera ennuyeux; personne ne le lira; il aura « pourtraict » en vain. Or M. V. Giraud est de ceux, peu nombreux, qui ont le droit de tenter l'aventure. Son livre, comme d'autres qu'il a déjà publiés, est non seulement perspicace, pénétrant; il a ce mouvement secret, cette aisance continue et comme « liée » du développement, cette souplesse d'allure qui, comme le mouvement du sang et le jeu des muscles dans les corps, créent la vie et l'impression de vie dans les œuvres littéraires. Ces courtes études (dix en deux cents pages) donnent une impression de plénitude et d'achevé. Et elles sont, comme M. V. Giraud le désire assurément, de merveilleux prétextes à penser sur ceux dont il parle, sur nous-mêmes, sur la vie. Sans cesse le jugement, la formule de M. Giraud ou bien imposent l'adhésion ou bien appellent non pas une discussion de mots et des chicanes érudites, mais un examen qui nous oblige à aller jusqu'au fond de nous-mêmes et de la vie.

Il va sans dire que ces *Portraits d'âmes* sont scrupuleusement informés. En « se ralliant » à cette forme de critique, M. V. Giraud n'a pas cessé de croire qu'elle doit s'appuyer sur une lecture scrupuleuse de tous les textes, sur les enquêtes biographiques les plus minutieuses. Il est de ceux qui s'efforcent de réduire au minimum la part des hypothèses psychologiques et morales. Je pense même qu'il tomberait d'accord avec moi qu'on peut associer les deux méthodes; être un érudit curieux de textes, de faits et même de petits faits en s'efforçant de dépasser les faits pour recréer les âmes; ou bien n'être qu'un érudit en laissant à d'autres la tâche plus malaisée de la critique de résurrection; ou bien laisser à d'autres le soin de l'érudition, la leur emprunter (honnêtement, en reconnaissant ses dettes) et se borner à la critique « vivante ». Là n'est pas le point critique de ce problème de méthode.

Je reconnais volontiers que M. Giraud a pour lui des justifications qui peuvent paraître écrasantes. Car une critique qui s'en tiendrait à collectionner des faits ne serait qu'une manie inoffensive, mais absurde; autant passer son temps, comme tel personnage d'Anatole France, à mesurer les monuments avec son parapluie. Toute critique doit conduire (directement ou indirectement,

par soi-même ou par d'autres) à reconstituer de la vie pour nous conduire à une connaissance de la vie, à des réflexions sur la vie, individuelle ou collective. Mais c'est justement au nom de la vie et de l'exacte compréhension des âmes que je trouve la méthode actuelle de M. V. Giraud non pas fausse, non pas même courte, mais incomplète. Elle repose en fait sur une sorte de postulat classique (ou peut-être chrétien), c'est qu'il existe dans toutes les âmes, ou du moins dans les âmes cultivées, une sorte de fond commun, une sorte de squelette moral permanent, si j'ose dire, qui permet de les reconstituer, plus ou moins, non pas en dehors de leur histoire, mais en dehors de l'histoire; et surtout de porter sur elles des jugements qui s'appuient sur les mêmes raisons, qu'il s'agisse d'une Mme de Sévigné, d'un Racine ou d'un Huysmans. Je crois qu'il y a dans cette attitude une part de vérité. Mais je crois aussi que M. V. Giraud l'exagère. Je crois que, dans presque toutes les applications de sa méthode, Taine s'est trompé. Mais je pense aussi qu'il avait raison dans son principe : il faut toujours faire connaître exactement les milieux.

Je prends comme exemples les deux premiers portraits de M. V. Giraud. Il nous fait de Mme de Sévigné un portrait qui me semble absolument juste. Je crois comme lui qu'elle fut profondément vertueuse, de ces belles vertus qui donnent une impression de franchise et de solidité; mais elle eut en même temps une assez singulière liberté d'allures et de propos; il ne lui déplut pas qu'on la courtisât. Liberté singulière, si on se représente l'honnête femme cultivée et mondaine de 1660 à l'image de la bourgeoise vertueuse de 1880. Je connais assez les femmes honnêtes de 1660 par des lectures directes ou à travers ce qu'en ont dit M. Baumal, M. E. Magne, M. Magendie, pour croire que cette idée de vertu était alors beaucoup plus réaliste. Par le platonisme des romans romanesques, par une sorte de révolte contre ce qu'était alors le mariage, un esclavage où la femme n'était jamais consultée sur le choix de son maître, les Précieuses, dont était Mme de Sévigné, avaient cherché un compromis entre la vertu et l'accablement de leur destinée. Et elles étaient plus ou moins convaincues qu'il n'y avait péché que s'il y avait adultère ou désir, même fugitif, de l'adultère. Mais il pouvait y avoir des commerces très étroits d'esprit et même des commerces d'âme et même des sortes d'amitiés tendres avec les hommes. Par quoi elles avaient conquis une liberté d'allures qui étonnent tous les étrangers quand ils les comparent aux femmes mariées d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre. Mme de Sévigné marche avec son siècle.

De même quand il s'agit de Racine, M. V. Giraud marque avec exactitude les caractères de son œuvre. Pureté poétique, hellénique de la vision, peinture profonde et pathétique des passions déchaînées, harmonie délicate et sobre du style. Oui, tout cela est merveilleusement original, génial *dans la manière*; on chercherait vainement ailleurs, avant lui, quelque chose qui le vaille. Mais est-ce aussi original *dans l'intention*? Passe pour l'hellénisme, bien que je voie dans le théâtre de Racine beaucoup moins de beautés grecques que M. Giraud. Mais est-il vraiment sûr que Racine est le premier à sentir « que les passions de l'amour sont une mine inépuisable », à manier « une matière si fertile et si propice aux chefs-d'œuvre »? En réalité une partie des écrivains dramatiques s'en est aperçu vers 1655, et plus de la moitié vers 1665. Avant Racine, le grand débat est entre les « cornéliens », qui veulent mettre dans la tragédie de « grands intérêts » et de « grandes volontés », des complots politiques, et les « langoureux », qui veulent emplir la tragédie avec la peinture des faiblesses irrésistibles de l'amour. Des tragédies sont toutes cornéliennes, d'autres toutes Quinault, d'autres mixtes. Qu'on n'objecte pas que les amours chez Quinault ou selon Quinault ne sont que d'absurdes et conventionnelles fadeurs. Car, ce qui importe, c'est non l'exécution, mais l'intention. Et puis les Th. Corneille, Boyer, de Prade..., etc., ne soupirent pas toujours sur le ton de Quinault. Plus précisément on peut retrouver avant lui, chez d'autres, toutes les situations passionnelles de Racine et même le dessin grossier de

ses mouvements de passion. Hermione aime Pyrrhus et, parce qu'elle l'aime, elle le fait tuer; et, quand il est mort, elle maudit Oreste qui lui a obéi. Mais ce crime de la jalousie et ce repentir de l'amour quand le crime est accompli et l'irrémédiable consommé on le retrouverait dans quatre ou cinq tragédies avant 1667 et, sans doute, dans quelques autres en cherchant bien. Je crois qu'on n'expliquera bien l'originalité de Racine — et je le tenterai sans doute quelque jour — qu'en le replaçant exactement dans ce milieu dramatique contemporain.

Tout prouve que M. V. Giraud, historien très averti de toute la littérature française, connaît ou soupçonne tout ce que je viens de dire. Mais ses curiosités morales sont plus étroites, volontairement, que ses curiosités intellectuelles. Ces *Portraits d'âme* sont, en grande partie, des études écrites par un chrétien sur l'attitude des âmes à l'égard du christianisme. De ce choix de M. V. Giraud rien à dire sinon que la religion de M. V. Giraud n'est jamais aveugle ni fanatique. Elle le pousse à toutes sortes de jugements que je ne saurais pas toujours partager; elle l'incline à tirer plus que je ne le ferais vers la religiosité ou le christianisme un Taine ou un Sully Prudhomme. Mais j'aurais grand peine à prouver par des raisons objectives que M. V. Giraud n'a pas raison. Il n'use d'hypothèses un peu complaisantes (à mon gré) que si les faits ne vont pas contre lui. Il garde, malgré le don qu'il fait de lui-même à une sorte de moralisme chrétien, la clairvoyance et les scrupules de l'historien. Et c'est fort bien ainsi; rien n'est plus facile qu'un accord entre une sorte de désintéressement laïque et cette attitude. Mais ce moralisme pousse inévitablement M. V. Giraud à détacher les âmes des milieux. C'est des individus qu'un pareil moralisme doit s'inquiéter avant tout; car le salut de chacun, l'essentiel de sa destinée est en lui, ne concerne que lui et il n'y a aucune solidarité sociale qui tienne, qui compte à l'heure de la mort et du jugement. Le problème de la vie, c'est, comme le disait (obscurément) Michelet de la nation française, « un travail de soi sur soi ». C'est à l'étude de ce travail que M. V. Giraud semble se vouer. Rien de plus légitime. Mais je crois qu'un pareil travail gagne à être complété[1].

D. Mornet.

Henri d'Alméras, **Le Tartuffe de Molière**. Un vol. in-8° de 205 pages. Les Grands Événements littéraires, Amiens, Edgar Malfère, 1928.

Cette nouvelle collection rendra service à nos étudiants en même temps qu'elle contribuera à élargir le public qui se tient au courant des découvertes de l'histoire littéraire. Elle prétend retracer la conception, l'exécution, la publication et l'influence de chacune des grandes œuvres de notre littérature, en un mot leur vie. Par là elle se rapproche des *Vies* à la mode. Mais elle s'en sépare nettement en proscrivant tout appareil romanesque. Ses directeurs la veulent scientifique autant qu'agréable.

C'est bien le caractère essentiel de ce volume sur *Tartuffe*. Certes, il se lit facilement. Les événements y sont liés en récits pleins d'intérêt. Les anecdotes s'y mêlent aux citations. Le style a du mouvement. Mais cet agrément n'est pas obtenu aux dépens de l'exactitude. M. d'Alméras a lu tout ce qu'on a écrit sur son sujet. Surtout il a su distinguer les recherches sérieuses des fantaisies mal étayées sur les faits et des hypothèses plus hardies que solides. Il s'est

1. M. V. Giraud me semble exagérer la signification du vers de *Bajazet* :

Bajazet, écoutez, *je sens* que je vous aime

en donnant au verbe *sentir* une sorte de signification physique, de frémissement sensuel. Les mots *sentir* et *sentiment* ont à cette date un sens beaucoup plus intellectuel qu'aujourd'hui et qui peut se confondre avec celui de *comprendre*. (Cf. *Les Sentiments* de l'Académie française sur *le Cid*.)

mis au courant des travaux les plus récents. Lorsque les documents manquent pour arriver à une certitude, il expose clairement et avec beaucoup de sens critique les raisons qui militent en faveur de telle ou telle thèse. Ainsi cet ouvrage se présente comme un bon résumé de nos connaissances sur *Tartuffe*.

Il a encore un autre mérite, celui de nous présenter nombre de textes essentiels pour établir l'histoire de la pièce. Il est farci de documents : non seulement les *Placets* de Molière, mais le pamphlet de Roullé, les statuts de la compagnie du Saint-Sacrement, le mandement de l'archevêque de Paris, des articles des gazettes de Loret et de Robinet y sont insérés en entier ou largement cités. Il sera commode d'avoir ainsi sous la main bien des textes dispersés jusqu'à maintenant dans le *Moliériste* ou la *Collection moliéresque*, ou moins accessibles dans des ouvrages plus savants.

L'histoire de la pièce y est parcourue en entier depuis la première représentation à Versailles à la suite des *Plaisirs de l'Isle enchantée* jusqu'à la représentation de 1669. Les sources y sont étudiées, les trois états de la pièce comparés, l'origine du titre déterminée, les originaux de Tartuffe présentés. L'auteur y relate tous les démêlés de Molière et des dévots, toutes les péripéties de l'interdiction, des visites, des représentations, enfin de l'impression.

Je ne dis pas que tous les problèmes qui concernent *Tartuffe* y soient entièrement traités. On souhaiterait par un exemple une étude plus méthodique de l'histoire du texte, un examen plus précis de l'attitude prise par Molière devant la vraie religion. Cet ouvrage ne prétend pas rendre inutiles les travaux de M. Michaut, de M. Lefranc ou de Rigal, pour ne citer que ceux-là. Mais il atteint le but limité qu'il s'est proposé. Nous ne pouvons lui demander davantage.

René Bray.

Carel-Lodewijk de Liefde, **Le Saint-Simonisme dans la Poésie française entre 1825 et 1865**. Haarlem, Drukkerij « Amicitia », 1927, in-8° de 192 pages.

L'auteur de ce volume a eu le flair de choisir un très grand et très beau sujet, une des questions les plus importantes de l'histoire des idées au XIX^e^ siècle : l'influence des doctrines saint-simoniennes dans le monde des intellectuels et des artistes ; sujet souvent effleuré, jamais traité. Mais il l'a abordé de biais, et sous un angle très étroit ; il ne retient que ce que les poètes ont dit de la doctrine saint-simonienne. Or, il y a deux sortes de poètes « saint-simoniens » : ceux qui sont saint-simoniens et ne sont pas poètes : des versificateurs appliqués et consciencieux, dont l'œuvre est vraiment sans intérêt ; — ceux qui sont poètes, mais ne sont pas saint-simoniens, ou si peu que, vraiment, il ne vaut pas la peine d'en parler. Comment s'étonner de la prudence des conclusions ? Le sujet portait en lui-même sa faiblesse qui est irrémédiable. M. C.-L. de Liefde attire notre attention sur l'œuvre peu connue de Lachambeaudie et sur celle de Boissy, sur le recueil intéressant d'Olinde Rodrigues, *Poésies sociales des ouvriers* (1841), sur quelques autres échantillons de cette poésie ouvrière, alors à la mode, que le Parnasse étendit dans une fosse profonde d'oubli. L'auteur soulève à nouveau la question du saint-simonisme de Victor Hugo, de Lamartine, de Vigny (le livre de P. Flottes, *La Pensée politique et sociale de Vigny* [1927], n'a pu être utilisé), et il est bien obligé de la laisser retomber aussitôt, car les nuances ne sont pas si tranchées que cela : menaisianisme, messianisme, saint-simonisme, fouriérisme, positivisme, etc., se sont alors agglomérés en un complexe étrange... Il faudrait élargir l'étude, changer le titre : *Les Préoccupations sociales dans le monde des écrivains de 1830 à 1865* ; et le sujet deviendrait vite énorme : *Les Courants directeurs de la pensée française pendant la monarchie de juillet*. Nous voilà bien loin des pauvres versificateurs, si consciencieusement évoqués ici.

Le travail de M. C.-L. de Liefde est bien conduit, intéressant et conçu dans un excellent esprit ; le plan est artificiel ; il n'est pas tenu assez compte de la chronologie, de l'ambiance, des réactions ; la démarche est lente avec bien des détours. Mais cette courte promenade dans les milieux saint-simoniens n'est point inutile ; il est probable qu'elle suggérera d'autres travaux, avec plus d'horizon.

Pierre Martino.

André Monglond, **L'Histoire intérieure du préromantisme français, de l'abbé Prévost à Joubert** : I. *Le héros préromantique;* — II. *Le maître des âmes sensibles.* Deux vol. in-8° de 285 et 496 pages. Grenoble, Arthaud, 1929.

L'ouvrage de M. Monglond est à la fois très remarquable et, à certains égards, très discutable. Je voudrais expliquer cette contradiction, car elle pose d'importants problèmes de méthode.

Le livre est d'abord remarquable par l'étendue et la précision de sa documentation. M. Monglond publie, d'autre part, le premier volume d'une vaste bibliographie de tous les ouvrages publiés en France de 1789 à 1815. C'est une immense enquête qui n'a certainement pas d'égale. M. Monglond ne s'est pas contenté de relever des titres. Il a eu entre les mains et il a lu ou du moins feuilleté tout ce qui existe non seulement à la Bibliothèque Nationale, mais dans les bibliothèques parisiennes et un certain nombre de bibliothèques françaises ou étrangères; il a compulsé un grand nombre de catalogues et publications documentaires. On devine quelle force peut donner à son livre un pareil dépouillement. Chaque fois que le problème posé peut être résolu avec les seuls documents publiés avant 1815, la démonstration de M. Monglond est d'une incomparable solidité. Ainsi lorsque l'ouvrage nous montre, par l'histoire même de la langue, comment on est passé de ce que l'on appelait « romanesque » à ce qui est désormais « romantique »; lorsqu'il étudie, sur certains points, les admirateurs et disciples de Rousseau, les pèlerins d'Ermenonville; lorsqu'il montre comment s'est formée la légende de Rousseau; lorsqu'il suit l'influence des *Confessions* de Jean-Jacques, le goût croissant de se prendre pour le héros de son œuvre,... etc., etc. Il est évident, pour m'en tenir à ce dernier exemple, que l'enquête dont j'ai parlé assure M. Monglond de connaître toutes les « confessions », romans-confessions, etc. A chaque instant ce voyage immense et patient apporte à M. Monglond des découvertes pittoresques. Je connaissais, comme d'autres, Choudieu ou Jacques Labbé parce qu'ils ont écrit des *Mémoires*. Mais j'ignorais les récits pittoresques que font d'eux-mêmes Jean-Marie Chassaignon, l'abbé Pollin, François Marlin, parce que leurs mémoires sont dissimulés sous des titres de roman. C'est M. Monglond qui les a vraiment découverts et les découvertes sont suggestives.

D'autre part, lorsque M. Monglond, usant d'une méthode sur laquelle je reviendrai, étudie la vie et la vie intérieure de l'un de ces personnages où il veut refléter l'âme des contemporains, il s'informe avec une diligence avisée et minutieuse. Il n'ignore vraiment rien de la vie et de l'œuvre d'un Rousseau, d'un Bernardin de Saint-Pierre, d'une M^me^ Roland, d'un Ramond, etc. Toutes ces courtes monographies ont, dans leur brièveté nécessaire, une solidité, une plénitude qui défient les chicanes érudites.

Enfin et surtout, elles sont construites, écrites avec un très remarquable talent. Tout autant que le labeur de l'érudition et celui de la bibliographie M. Monglond aime la méditation, cette lecture attentive et vivante qui, par delà les textes, ressuscite, pour ainsi dire, le mouvement même de la pensée, de l'émotion, de l'âme qui créa l'œuvre. Il est, chose rare chez un érudit, un grand « amateur d'âmes ». Il sait, ce qui est plus rare encore, associer les scrupules « scientifiques » (qui risquent de disséquer et de tuer la vie) et

cette sympathie chaleureuse (qui risque, si elle n'est surveillée et contrôlée, de substituer une fiction à la réalité qu'on veut faire revivre). Ses études sont vraiment d'excellents « portraits d'âme ». Pénétrantes, frémissantes, en même temps que méthodiques et minutieuses, elles sont écrites dans un style d'une rare qualité. On pourrait peut-être lui reprocher parfois, notamment dans les sommaires ou titres courants, un art qui touche parfois à l'adresse; le style manque de bonhomie; mais il a, par contre, du rythme, une sorte de précision subtile et vigoureuse, ornée et sobre qui fait du livre l'œuvre d'un écrivain.

Au total, nul ne peut, sans mauvaise foi, contester que cette thèse est une des plus remarquables qui aient été soutenues en Sorbonne. Pourtant, c'est à cause même de sa valeur, de la qualité de l'auteur que je dois faire des réserves très importantes sur certaines méthodes et sur certaines conclusions.

La première, et la plus grave, est que beaucoup des généralisations de M. Monglond me semblent arbitraires ou erronées. L'ambition de l'auteur n'est pas seulement de nous décrire certains aspects, dans certains milieux, de la pensée et de la vie française. Il prétend juger, en le décrivant, l'ensemble de cette pensée et de cette vie. Prenons comme exemple la peinture qu'il nous fait du bourgeois à la fin de l'ancien régime. Peinture essentielle, puisque la thèse centrale de M. Monglond est que l'influence de Rousseau s'est fait sentir surtout sur cette bourgeoisie et que c'est chez elle que le romantisme s'est surtout développé. De cette bourgeoisie M. Monglond veut nous donner non une connaissance partielle, limitée à certains de ses éléments, mais une connaissance générale s'étendant sur plus d'un siècle; c'est ainsi que le chapitre 4 du tome II s'intitule non « la conversion de certains bourgeois », mais « la conversion du bourgeois ». Qui ne voit que la connaissance exacte du bourgeois, non pas même de celui qui a vécu à travers plus de cent années, mais pendant les trente ans qui ont précédé la Révolution, suppose une vaste enquête accumulant des centaines de témoignages, tenant compte incessamment des dates, des provinces, de la signification des témoignages, etc. Or on a tout de suite fait le tour des documents de M. Monglond. Outre la douzaine de Mémoires ou Biographies qu'il utilise, là ou ailleurs, c'est une douzaine d'ouvrages de première ou seconde main, le *Roman bourgeois* de Furetière (qui est de 1666!), le *Tableau de Paris* de Mercier (et M. Monglond tient Mercier pour un cerveau brûlé), l'ouvrage d'Aubertin, celui de Babeau. Ledit ouvrage de Babeau, et tous ses ouvrages, sont le modèle des enquêtes trompeuses. Pour peindre le village sous l'ancien régime, pendant trois ou quatre siècles, Babeau n'utilise pas une centaine de documents dont beaucoup sont d'ailleurs curieux, mais tout à fait insuffisants pour permettre la moindre généralisation. Que vaudrait, vers l'an 2050, une description du bourgeois de 1880-1914, faite d'après deux douzaines de témoignages, échelonnés de 1750 à 1930? En réalité M. Monglond semble avoir été victime du labeur qu'il s'est imposé pour connaître tout ce qui a été publié de 1789 à 1815. Car il n'a plus eu le temps de pousser ses recherches dans les temps qui précèdent et qui suivent [1]. Ces Mémoires qu'il connaît, qu'il révèle, publiés pendant cette période, ceux de Choudieu, de Labbé, de Chassaignon sont fort intéressants sans doute, mais ils ne sont que la moindre partie des mémoires ou livres de raison intéressant le XVIIIe siècle, dont beaucoup ont été publiés depuis 1815. Pourquoi ceux que cite ou utilise M. Monglond et non pas ceux de F. Barthélemy d'Aubenas, du chevalier de Belchamps, de Boceret, de P. Bordier, fermier de Lancé, de P. Bourrut, de

1. De même M. Monglond semble ignorer un certain nombre d'éditions critiques modernes de premier ordre auxquelles il serait préférable de se référer, celles des *Lettres* de Mme du Deffand par Mrs Paget Toynbee, des *Mémoires* de Brissot par Cl. Perroud,... etc.

J.-F. Cavillier de Boulogne, de I.-M. Crommelin, de Marc Debresme, de Deladouesse, de Delahante, de Desgenettes, de Dutillieux, de Duveyrier (je m'arrête à la lettre D des fiches où j'ai relevé quelque 250 mémoires ou livres-journaux intéressant le XVIIIe siècle, de 1715 à 1789). Pourquoi Mercier et non pas tels ou tels des innombrables ouvrages sur la vie parisienne que P. Lacombe a réunis dans sa *Bibliographie parisienne*? Peut-être même ces Mémoires (et tant de correspondances que M. Monglond n'utilise pas et qui nous auraient fait voir d'autres âmes de bourgeois) ne sont-ils pas l'essentiel. Car ils ne sont souvent que le reflet d'opinions, de jugements. Et qui ne sait qu'un grincheux, un dyspeptique et un bon vivant ne peignent pas de la même façon les mœurs de leur temps. Il serait bon de juger ces bourgeois d'après des faits, des faits nombreux, convergeant vers un ou plusieurs centres. Ces faits on peut les trouver et dans ces 250 Mémoires, dans les centaines de correspondances et surtout dans les centaines d'études particulières publiées à travers toute la France, notamment dans les Mémoires des sociétés savantes, études que M. Monglond ignore parce qu'elles ont paru après 1815. Ce que j'en ai noté, pour des études qui n'étaient pas celles de M. Monglond, ne s'accorde pas avec ses conclusions. Les conclusions de M. Monglond sont, pour une part, que la multiplication des collèges et des élèves des collèges, d'autre part le prestige nouveau de l'homme de lettres multiplient les ambitieux et les ratés et qu'ainsi fermente dans la bourgeoisie un levain empoisonné qui la précipitera vers les férocités égalitaires et les lieux communs oratoires, creux et anarchiques de la Révolution; cela d'ailleurs à partir de la génération de Rousseau et beaucoup plus dans la bourgeoisie parisienne que dans celle de la province. (Voir tome II, p. 141, 177, 216, 217, 259, 260, 264, etc.) Or, en fait, quand on ne s'en tient pas aux affirmations arbitraires et *sans preuves* d'un Franklin ou d'un Taine; quand on suit les quelque deux cents histoires de collèges qui existent on constatate que, trois fois sur quatre, entre 1760 et 1789, le nombre des collèges diminue et, dans les collèges, le nombre des élèves; que les transformations des mœurs bourgeoises, le goût du luxe datent non de 1760, mais surtout du système de Law et que, même après 1760, ces transformations, dans l'ensemble, sont autant voltairiennes que rousseauistes; que le mal, s'il existe, c'est le jeu, la danse, la comédie, les mascarades, les bas de soie qui ne sont pas l'enseignement de Rousseau; que cette transformation se précipite en province autant qu'à Paris; que si la bourgeoisie a la tête « farcie de lieux communs », la faute n'en est pas à Rousseau, mais à tout l'enseignement scolaire depuis deux siècles; qu'il est impossible de prouver que le nombre des ratés s'accroît, car je ne vois pas que ceux cités par M. Monglond soient plus nombreux et plus ratés, plus misérables, ni même plus infatués de leur échec et de leur misère que les Saint-Amant, les Colletet, les Faret, ni même les Gabriel des Foigny, les Tyssot de Patot, etc.; que d'ailleurs il faudrait, dans ces généralisations, toutes sortes de prudences et de distinctions, la France de 1760-1789 étant encore extrêmement diverse; le prix du pain pouvant varier, d'une année à l'autre et d'une province à l'autre, d'un sol et demi à sept sols la livre, toutes choses étaient sans cesse instables et souvent contradictoires.

Sur bien des points et qui sont d'importance, mes enquêtes se trouvent ainsi en contradiction avec les conclusions de M. Monglond. Entre ses conclusions et moi se dressent d'innombrables faits. Je n'ai guère le temps que d'énumérer. « Caractère sexagénaire du siècle finissant » (titre courant, t. I, p. 73)? Si c'est vrai, disons que tout ce que j'ai essayé d'établir, par des faits, sur l'immense effort de réalisation du siècle finissant, sur toutes ces Académies qui, d'oratoires et galantes qu'elles étaient, deviennent scientifiques, sur le développement et la diffusion des sciences expérimentales (j'ai des budgets de collèges, pour l'achat des machines, décuples de nos budgets actuels), etc., disons que tout cela n'existe pas. Est-il vrai que l'illuminisme soit une « réaction

contre la propagande philosophique »? N'est-ce pas aussi bien, comme l'a montré M. Bila dans une thèse que je lui ai suggérée, comme le montrera M. E. Bouvier dans une thèse beaucoup plus approfondie, la continuation de crédulités puissantes et ininterrompues à travers tout le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle? Est-il vrai que les « vertus républicaines » de Mably obsèdent les esprits? Oui, sans doute, mais Mably est loin d'être le seul responsable. Tous les régents de collège, tous les pédagogues, dont Rollin, en étaient obsédés. Montesquieu s'en est fait une idée quasi divine; et l'une des polémiques permanentes à travers le siècle (comme celle du luxe, de l'usure, des vertus des Chinois, etc.) est celle des vertus des Spartiates. Rousseau, dit M. Monglond, a fait ruisseler les larmes; et il convient qu'on pleurait parfois, dans la littérature, avant Rousseau. Mais, en réalité, on pleurait constamment, et les Artamènes, les Oroondates, tous les héros des romans héroïques versent des torrents de larmes. Il est vrai qu'ils les versent en style beaucoup plus sobre; mais les pleurs sont là. On pleurait, comme on manifestait, là où nous donnons une poignée de mains, la fureur d'embrassements dont se plaint Alceste. C'est le XIX^e^ siècle qui a mis à la mode la sobriété dans la manifestation des sentiments. Est-il vrai qu'à la fin du siècle, « ce n'est pas dans le peuple que l'émeute gronde la plus violente »? Sans doute il n'y a pas d'émeute philosophique, mais je suis bien obligé de me souvenir que j'ai réuni, à travers le XVIII^e^ siècle, les témoignages d'une bonne centaine de belles et bonnes émeutes (sans tenir compte de celles de la guerre des farines) qui faisaient trembler les bourgeois, les corps de ville, voire les intendants. En faut-il conclure, comme le dit M. Monglond un peu contradictoirement, qu'il convient « de ne pas exagérer le rôle des écrivains »? En réalité, la preuve pour ou contre est difficile à administrer et les études que je poursuis depuis dix ans tendent à prouver et l'influence des révoltes de la faim et l'influence non pas de tels ou tels écrivains, mais de la culture intellectuelle (chez tous et non pas seulement chez les aigris et les ratés).

Je reprocherais aussi bien à M. Monglond de n'avoir de la chronologie qu'un souci assez médiocre. J'ai cité plus haut l'exemple le plus caractéristique; « le bourgeois prérévolutionnaire » peint avec des témoignages qui s'échelonnent depuis le *Roman bourgeois* (de 1666, étudié longuement comme texte essentiel) jusqu'à Daumier. Mais cet exemple déconcertant est unique. Le plus souvent les témoignages se groupent entre 1770, plutôt même 1780, et 1810. Dans cet intervalle aucune distinction de temps[1]. La révolution est pour M. Monglond comme si elle n'existait pas ou comme si elle était quelque chose d'analogue à l'exil des Parlements ou à la guerre des farines. J'ai grand peine à croire qu'il ne soit pas nécessaire d'étudier une âme préromantique d'avant 89 et une autre d'après 89. Je n'insiste pas, parce que je connais fort mal la période révolutionnaire ou post-révolutionnaire. Mais je puis assurer seulement que, bien que rien n'y ressemble au terrible bouleversement révolutionnaire, l'état général des âmes est fort différent entre 1750-1760 (environ, bien entendu), 1760-1770, 1770-1780, 1780- 1787 (en 1788 c'est déjà la Révolution).

Enfin je juge toute la démonstration de M. Monglond tendancieuse. Tout autant qu'un tableau historique et une analyse psychologique son livre est une démonstration morale. Il est la condamnation du faux romantisme et l'exaltation d'un certain romantisme que M. Monglond nous donne pour la vérité. A travers toute la thèse circule, invisible et présente, l'influence de l'abbé Brémond. On sait que l'abbé Brémond s'est fait le champion du romantisme, mais en l'entendant à sa manière. Cette manière est que tous ceux qui cherchent la vérité dans l'intelligence, dans la raison, dans la réflexion abstraite, définitive, logique, ont parfaitement tort. La vérité est dans le cœur;

1. Sinon le fait qu'à la fin du XVIII^e^ siècle apparaissent deux ou trois romantiques dignes d'éloges.

mais non pas, comme pour les mauvais romantiques, dans une sensibilité tumultueuse et superficielle qu'ils prennent pour le cœur. Le cœur véritable sent la vérité, s'unit à elle, dans une sorte de révélation et de don. En un mot le romantisme vrai, c'est un état mystique chrétien. M. Monglond adhère pleinement à cette mystique. Son étude s'achève sur l'étude du bon romantique après avoir dénoncé les erreurs, voire les crimes des mauvais. Ce bon romantique c'est Joubert, Joubert *converti* et tout pénétré de « ce feu intérieur, de cette chaleur continue » si différente de « l'effervescence » et de la « verve ». En somme, le bon romantique est celui qui défend toutes les idées traditionnelles et non romantiques, mais qui, au lieu de les raisonner, les aime.

Il est fort possible que ce soit là une vérité chrétienne ou même morale. Et il est très certain que sa possession a donné à M. Monglond, quand il étudie Joubert, une force de sympathie, un frémissement continu qui font de son analyse une sorte de résurrection pathétique. Ce sont, dans leur simplicité chaleureuse, dans leur poésie discrète et profonde, des pages émouvantes et parmi les meilleures des meilleures critiques. Mais cela ne veut pas dire qu'en atteignant cette vérité morale M. Monglond n'ait pas été aveugle sur la vérité historique. On en peut donner maints exemples.

Fausse sensibilité, rhétorique larmoyante et menteuse où ces mauvais romantiques trouvent moyen d'associer les idylles, les élégies et les boucheries de la guillotine. Sans doute, et le tableau que nous en trace M. Monglond est fait de traits, de documents précis qui ne laissent aucun doute sur ces comédies larmoyantes et ridicules ou hideuses. Il y a là une vérité, une vérité partielle. Mais comment croire que, même chez ceux qui sont restés laïques, chez ceux qui ne sont pas allés « du factice au réel » de la foi il n'y ait eu que cette sensibilité pervertie? Ne faut-il pas nous défier du style, et parce que ce style « sensible » a vieilli faut-il croire qu'il n'était pour ceux qui l'employaient, qui l'avaient découvert, qu'une vaine comédie? A ce compte il faudrait croire que les précieuses étaient incapables d'aimer, parce que leur vocabulaire sentimental est devenu ridicule. Un érudit local a découvert, par exemple, et publié la correspondance d'un brave petit bourgeois de Châteaudun, Nicolas Barbereau. M^me^ Barbereau meurt, en 1789, à cinquante-quatre ans. Voici dans quel style Nicolas se lamente : « Je suis environné des ombres de la mort, Madame; le coup affreux que je craignais le plus est enfin porté. Elle n'est plus... cette tendre amie, cette chère Henriette... l'âme de ma vie... non, elle n'est plus... et.,. moi, moi je ne suis plus qu'une ombre plaintive... Nos âmes n'en faisaient qu'une... Je ne suis plus qu'une ombre errante sur les tombeaux... Je lui parle... et elle ne répond pas... Je lui tends les bras... ah! Je n'embrasse qu'une ombre vaine. » Dira-t-on, parce que ce style est du mauvais Baculard, que Barbereau n'est qu'un cabotin de la douleur! Mais il ne songeait certes pas aux lecteurs; c'est par un surprenant hasard que nous lisons ses lettres, et toute la correspondance prouve qu'il aimait tendrement sa femme. Et puis, même si les phrases de cette sensiblerie sont menteuses, il n'est pas possible de prétendre que la fin du XVIII^e^ siècle, que ces bourgeois pleurnicheurs s'en sont tenus à des phrases. Leur sensibilité a agi constamment, continûment et créé, sinon pour l'éternité, du moins pour un lointain avenir. Toute notre bienfaisance laïque, toute notre bonté sociale viennent d'elle; c'est elle que nous continuons dans nos sociétés protectrices des animaux, nos semaines de bonté, nos prix de vertu, nos récompenses aux sauveteurs, nos timbres antituberculeux. On rencontre aujourd'hui dans Paris des cantines maternelles; il suffit qu'une femme se présente, que le lait sorte de son sein pour qu'elle trouve un bon repas; c'est une idée de Beaumarchais. L'Institut national des jeunes aveugles est la réalisation géniale d'un prêtre chrétien; mais ce n'est pas une idée chrétienne; l'abbé Haüy a reconnu lui-même qu'il s'était inspiré des idées philosophiques de Diderot, d'une idée sociale de Pahin de la

Blancherie, âme sensible, fondateur du premier Musée. Il suffit de lire avec soin tous les articles du *Mercure*, du *Journal de Paris*, des *Affiches* de Paris et des provinces qui s'intitulent « Bienfaisance », de suivre l'histoire des Sociétés philanthropiques; on y verrait que le bourgeois, ce bourgeois préromantique si suspect à M. Monglond s'en tient si peu à des phrases qu'il agit de la façon la plus désagréable au bourgeois; il met la main à la poche.

J'en dirais tout autant du procès que M. Monglond instruit contre l'esprit préromantique d'égalité. Assurément il existe une conception démagogique de l'égalité : les médiocres haïssent toute supériorité et tentent de tout rabaisser à leur niveau. Cette démagogie ne m'est pas plus sympathique qu'à M. Monglond et les exemples qu'il en donne témoignent qu'elle apparaît et se propage avant 1789. Nouvelle vérité partielle ; mais il semble, à lire son livre, que les bourgeois d'alors n'aient connu que celle-là. N'est-il pas évident qu'il pouvait exister un autre désir de l'égalité : celui qui discerne, accuse et combat les inégalités qui sont d'odieux abus. M. Monglond fait dans son livre une place d'honneur, côté des réprouvés, à l'abbé-évêque Claude Fauchet. Or, dans un discours sur les mœurs rurales, qui est de 1788, l'abbé, avec une violence révolutionnaire, réclame l'égalité dans la justice en contant qu'un noble a violé une paysanne, tué le père et qu'il n'a même pas été poursuivi. Était-ce être un démagogue, un cerveau empoisonné d'égalitarisme que de réclamer la justice pour tous? N'en peut-on pas dire tout autant de tant d'appels, diatribes et pamphlets? Même quand leur rhétorique sonne creux, n'y avait-il pas de si intolérables inégalités qu'elles criaient justice devant la raison, l'intelligence et non pas seulement devant les ambitions déçues des ratés bourgeois. Il suffit, pour s'en convraincre, de suivre, par exemple, dans les *Cahiers*, dans ceux qui ont été rédigés non sur des modèles ou par des gens de loi, mais par les paysans eux-mêmes qui n'étaient point romantiques, toutes les plaintes sur la destinée inégale des curés à portion congrue et des opulents bénéficiaires ecclésiastiques.

Que de points appellent ainsi des réserves dans la thèse de M. Monglond. Comme M. Monglond veut prouver que la vérité, la vraie de vraie, est celle de Joubert chrétien, une mystique ou, comme il dit, une « ascèse », il lui faut démontrer d'autre part que si on ne s'en fie qu'à l'intelligence raisonneuse on court à la stérilité, à la mort, voire à la débauche. De là ce paradoxe qui le pousse à prétendre que tout l'esprit rationaliste classique conduisait aux *Liaisons dangereuses* et que, si l'on veut un symbole parfait et complet de cet esprit, il n'y a qu'à analyser les dites *Liaisons*. De là des titres tels que celui que j'ai déjà cité : « Caractère sexagénaire du siècle finissant » ; si ce titre est vrai, il en résulte que j'ai perdu mon temps en essayant de démontrer, dans deux ou trois ouvrages, que le XVIII^e^ siècle, en même temps qu'il est, sur certains points (comme tous les siècles), sexagénaire, a créé puissamment l'esprit réaliste moderne. Je n'ai pas, pour l'établir, ménagé les preuves. Et je montrerai, quelque jour, par des centaines de documents, quelle prodigieuse diffusion de l'intelligence active, jeune, créatrice marque les trente années qui précèdent la révolution; c'est alors que s'organise, intellectuellement, quelque chose qui est peut-être vain ou détestable, mais qui est tout notre monde moderne. Tracer, sans faire, ne fût-ce qu'en un court chapitre, la moindre réserve, un tableau de la fin du XVIII^e^ siècle où n'apparaissent que des Valmonts cyniques, des Florians pleurnicheurs, des Baculards ou des Merciers à demi fous, c'est faire, à mon avis, non de l'histoire, mais proprement du romantisme.

Je pourrais m'en tenir à ces critiques. Mais je crois loyal d'ajouter que j'ai, par surcroît, un grief personnel. Je laisse à ceux qui me liront le soin de juger si celui-ci n'est pas la cause indirecte de celles-là. A lire l'ouvrage de M. Monglond il semble, si l'on n'est pas un spécialiste de l'histoire littéraire du XVIII^e^ siècle, qu'il soit le premier à poser ces problèmes et à les résoudre.

Or il est bien certain que certaines de ses recherches sont neuves; notamment le préromantisme de 1789 à 1800 environ n'a jamais été étudié systématiquement. D'autre part, il est incontestable que M. Monglond ne s'est jamais contenté de lectures de seconde main. Ses preuves, ses textes ont été réunis par des lectures directes et, quand il emprunte à un autre ouvrage, il cite toujours. Mais cela suffit-il pour qu'on se rende compte des dettes réelles de M. Monglond? Assurément sa pensée forme un tout continu ; toute sa construction psychologique se tient; elle est, et mes critiques l'ont montré, profondément personnelle. Sa méthode l'est aussi. Avant lui on a fait surtout l'histoire extérieure du romantisme; il veut en faire l'histoire intérieure. Et la distinction est importante et réelle. Si l'on a visité un parc et un château à la française; si l'on y revient trente ans plus tard et qu'on trouve un parc anglais et un château gothique, on peut se proposer d'abord de *décrire* la transformation, et c'est ce que moi ou d'autres nous nous sommes surtout proposé. On peut aussi, si c'est le même propriétaire, et même si c'est un autre, se proposer d'*expliquer* la transformation, les raisons psychologiques du propriétaire; c'est surtout ce que M. Monglond a voulu faire. Malgré tout, il a constamment suivi des chemins qu'il a l'air d'ouvrir et qu'en réalité moi ou d'autres avions tracés. Avant M. Monglond j'ai étudié dans deux longs articles les raisons de l'Échec des poètes du XVIII^e^ siècle (M. Monglond m'emprunte ce titre), la première querelle qui tend à faire de Boileau le pédant responsable de cet échec. Avant M. Monglond j'ai montré comment et pourquoi Rousseau s'était peint lui-même dans Saint-Preux; j'ai fait longuement l'histoire du jardin anglais, de la découverte de la montagne, du goût pour les ruines, de celui de la rêverie, de l'apologie des passions fortes, de la confusion entre les délices du sentiment et celles de la vertu, du héros fatal, du fatal présent du ciel, de ce qu'il y a de vaudois dans la *Nouvelle Héloïse*, des correspondants peu connus ou inconnus disciples de Rousseau et de Saint-Preux, etc., etc. Sans doute M. Monglond me cite, comme en passant; mais une demi-douzaine de références accrochées à des passages secondaires rendent-elles justice à cet effort[1] ? Assurément M. Monglond a recours à d'autres citations que les miennes. Mais s'ensuit-il que mes études soient fausses, ou sommaires? N'ai-je pas écrit, outre ce chapitre sur l'*Échec des poètes*, un autre sur le *Fatal présent du Ciel*, d'autres fort longs sur les souvenirs vécus dans la *Nouvelle Héloïse*, sur les disciples de Rousseau, etc., etc.? Faut-il croire que les documents de M. Monglond soient plus nombreux et plus décisifs que les miens. Cela arrive; mais, quand nos études se rencontrent, ce n'est qu'exceptionnel. Je pense même qu'en ignorant mes études M. Monglond glisse délibérément vers des erreurs. En laissant de côté ce que j'ai dit de ces correspondants inconnus dont Rousseau a collectionné les lettres, M. Monglond se prive de documents qui auraient renforcé ses preuves, mais aussi de ceux qui en auraient fait la contrepartie et dont Pierre-Maurice Masson a si bien montré la valeur. La *Nouvelle Héloïse* a fort bien enseigné des vertus, vertus du cœur, mais traditionnelles et bourgeoises et non pas ostentatoires et menteuses. Il est vrai qu'il y a des souvenirs vaudois et genevois dans l'*Héloïse*. Mais j'ai montré par une très longue étude et des textes irrécusables qu'il y en a tout autant de savoyards, etc., etc. D'autre part, j'ai montré tout ce qu'il y a d'arbitraire dans bien des généralisations de M. Monglond; quand ses généralisations sont solides c'est, souvent, parce qu'elles s'appuient, sans le dire, sur des travaux où l'abondance des preuves — ennuyeuse, si l'on veut, — rend incontestable la diffusion profonde, l'histoire — extérieure, si l'on veut, — de certains goûts.

Je m'excuse de parler de moi. On n'est jamais si bien défendu que par soi-

1. Par exemple, M. Monglond note que je « fais allusion » aux *Époux malheureux* de Baculard d'Arnaud. Or j'ai consacré une page (d'un livre qui en a 275) à en analyser les caractères préromantiques.

même. J'aurais pu parler aussi bien de cet admirable livre de Pierre-Maurice Masson sur *La Religion de J.-J. Rousseau*, qui ne confirme pas toujours les thèses de M. Monglond, mais qui n'est cité qu'une fois, incidemment; des si nombreuses, si neuves, si précises études de M. Baldensperger sur des points moins importants, les études d'Abensour sur le féminisme au XVIIIe siècle, de J.-P. *Belin* sur la police des livres, etc. Et pour citer à peine M. Baldensperger, pour ne citer ni les beaux livres de M. Van Tieghem ni l'important ouvrage de M. Folkierski, il a fallu que M. Monglond prît le parti singulier et bien discutable de ne rien dire des influences étrangères; d'autant plus discutable qu'un certain nombre des préromantiques allégués ont, comme M. Baldensperger l'a montré à M. Monglond, des hérédités étrangères.

Nul de ceux qui connaissent M. Monglond et moi ne pourront soupçonner qu'il y ait eu mauvaise volonté de sa part. Nous n'avons pas cessé, d'ailleurs, d'entretenir les rapports les plus cordiaux. Mais nous trouverons peut-être une explication si, comme il le dit avec une si vive joie de psychologue, nous essayons de « cerner » des âmes, la sienne et la mienne. N'y a-t-il pas au fond de la sienne ne disons pas un certain dédain, mais un certain étonnement devant ceux qui cherchent si obstinément des faits et laissent sur le vert l'œuvre essentiel, l'analyse, la pénétration des âmes. J'avouerai bien volontiers, d'autre part, que j'éprouve le plus vif plaisir à lire, sur ces âmes, les analyses des autres, quand elles sont bien faites. Mais j'éprouve, à les entreprendre, un réel découragement; j'ai le sentiment que, dans ces analyses, on n'atteint jamais la vérité, qu'on glisse de l'histoire vers le roman, ou du moins la poésie, ou du moins la méditation. M. Monglond ne dit-il pas quelque part qu'on peut tout dire sur l'âme de Rousseau, et n'ai-je pas sur ma table deux livres tout récents qui prétendent en donner deux explications également neuves, également définitives, et qui ne s'accordent pas?

En conclurons-nous que mes histoires « extérieures » sont inutiles ou que les histoires « intérieures » de M. Monglond sont chimériques? Il y a longtemps que le débat dure, qu'on prend violemment parti pour les unes et pour les autres, et qu'on a l'air de croire qu'il faut condamner les unes ou les autres. Heureusement il n'est pas, comme je ne cesserai jamais de le répéter, nécessaire de choisir. A chacun sa tâche. Aux « objectifs », à ceux qui tiennent aux faits les plus concrets, les plus palpables, d'étudier ces réalités concrètes que sont les mœurs générales, les courants d'opinion. Aux « intérieurs », aux « amateurs d'âmes » comme M. Monglond l'étude de ces vies profondes, de ces mécanismes psychologiques qui sont bien une des tâches de la critique. Seulement chacune de ces tâches a ses exigences. Je conviens hautement qu'il ne me suffit pas d'avoir compulsé cent récits de voyage en Suisse et aligné une imposante bibliographie de ces récits, des guides, des cartes pour expliquer l'âme montagnarde de Ramond ou de Sénancour. Inversement j'ai essayé de montrer que l'étude intérieure de M. Monglond ne l'avait pas garanti de certaines erreurs graves dans la connaissance des mœurs générales. Quand nous ne sommes pas doués ou que nous n'avons pas de goût pour les méthodes, fort différentes, applicables à l'une ou à l'autre histoire, ne nous combattons pas, collaborons. Je conviendrai même, bien volontiers, que si l'histoire extérieure me semble indispensable et fort intéressante, elle n'est que la servante de l'autre; connaître les faits, même les faits collectifs, sociaux peut très bien n'être qu'une préparation à la connaissance la plus haute, celle de la vie fuyante, mobile, insaisissable mais passionnante des âmes. Dans tous les cas, M. Monglond peut être bien tranquille : c'est toujours l'histoire « intérieure » qui traînera le plus de cœurs après soi.

DANIEL MORNET.

Blaise Briod : **L'Homérisme de Chateaubriand**, *Essai sur l'influence et l'imitation*. Un vol. in-8°, x-166 pages 1928.

Le Romantisme a commencé par une débauche d'humanisme. Les livres connus de M. Louis Bertrand, de M. Hautecœur, de M. Canat sont d'importants chapitres d'une histoire du préromantisme dans la lumière antique. En voici un nouveau chapitre, que l'on devra consulter pour parler du classicisme des Romantiques[1].

A qui M. Briod demandera-t-il le secret de l'homérisme de Chateaubriand? A Homère, à Chateaubriand, à quelques témoins aussi, comme Marcellus. Et à travers quels intermédiaires Chateaubriand a-t-il vu Homère? M. Briod cite Ronsard pour les *Martyrs* (p. 140). Mais, au temps des *Martyrs*, Chateaubriand lisait-il Ronsard? Et ce qu'il dit, dans ses *Études historiques*, de ce poète « boursouflé », sans « naturel », sans « élégance » ferait douter de cette influence. M. Briod cite aussi les représentants du Retour à l'Antique, parmi lesquels il aurait pu ranger les missionnaires des *Lettres Édifiantes*. Car les rapprochements entre sauvages d'Amérique et Grecs anciens, qu'il nous signale chez Chateaubriand (p. 35), étaient fréquentes chez ces voyageurs, dont l'auteur des *Natchez* était nourri. Enfin M. Briod cite Chénier (p. 23, 124, 153); et ce serait, je crois, toute une étude fort curieuse que celle de Chateaubriand lecteur des manuscrits de Chénier[2].

Il était d'autant plus utile de rappeler ces intermédiaires que l'hellénisme de Chateaubriand n'est pas sans reproche aux yeux de certains de ses critiques. M. Briod aurait pu emprunter, à *l'Avenir de la Science*, une note bien piquante : « Nous n'ôterons rien, dit Renan, à la gloire de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* en lui refusant le titre d'helléniste. Il admire (*Génie du Christianisme*, livre V, chap. I ou II[3]) la simplicité d'Homère ne décrivant la grotte de Calypso que par cette simple épithète : tapissée de lilas. Or voici le passage : ἐν σπέσσι γλαφυροῖσι, λιλαιομένη πόσιν εἶναι (*Odyssée* I, 15). Je crois, Dieu me pardonne! qu'il a vu des lilas dans λιλαιομένη ».

Chateaubriand, il est vrai, est entré directement en relation avec l'âme d'Homère par le paysage homérique. On souhaiterait peut-être que M. Briod se fût occupé de cette visite de Chateaubriand à Homère, de l'*Itinéraire*, et qu'il se fût reporté au beau livre du P. Garabed der Sahagian. Peut-être aussi a-t-il trop négligé l'*Essai sur les Révolutions* qu'il ne nomme qu'en passant (p. 107). Mais, à la vérité, l'*Essai*, qui lui-même ne nomme guère Homère (p. ex. I, 3, I, 19), servirait moins à établir l'homérisme de Chateaubriand qu'à en faire douter.

Remarquons toutefois qu'au temps même de l'*Essai*, Chateaubriand rêve d'une épopée faite à l'école d'Homère. Dans une lettre (dont M. Briod aurait pu tirer parti) il avoue qu'il compte imiter Homère jusque dans les titres des

1. Cf. C. Rardall Hart : *Chateaubriand and Homère*, 1928. Presses Universitaires de France.

2. Par exemple il y a quelque part, chez Chateaubriand, un Thamyris qui semble bien sortir de l'*Aveugle*. Et de même ces vers (que Chateaubriand a tort sans doute d'attribuer à sa quinzième année) :

> Je voudrais célébrer dans vos vers ingénus
> Les plantes, leurs amours, leurs penchants inconnus

rappellent singulièrement les vers de Chénier à Marie Cosway :

> Je ne viens point t'offrir de ces vers ingénus
> De ces bergers français à Palès inconnus.

3. En fait II, 4, 1. Et, quoiqu'en dise Renan, Chateaubriand ne croit pas que la grotte de Calypso soit *tapissée de lilas*. Il dit au contraire : « Quand Homère a décrit la grotte de Calypso, il ne l'a pas tapissée de *lilas* et de *roses*; il y a planté, comme Théocrite, des *lauriers* et de *longs pins* ».

chants de ses *Natchez*. Remarquons aussi que, jusqu'à la fin, il restera le fidèle d'Homère. En arrêtant son enquête aux *Martyrs*, M. Briod n'a pu nous montrer Chateaubriand attaché à défendre la personnalité d'Homère contre la « poétique hérésie » des érudits; il n'a pu le voir écrivant, dans sa retraite maussade, auprès de son chien Homère [1], des *Mémoires* qui sont « l'épopée de son temps », où il se compare à l'errant Ulysse, où il retrouve, autour de lui, Eumée, Ithaque...

Mais M. Briod a très justement montré que l'Homère de Chateaubriand était souvent un Virgile [2]. Nous ajouterions : et souvent un Milton, en dépit de l'opposition que le *Génie* établit entre la simplicité de Milton et celle d'Homère [3]. Nous ajouterions même : et parfois une Bible. A rapprocher le livre de M. Briod de celui de M. Van Ness Smead (*Chateaubriand et la Bible*, 1924), on sent bien que leurs sujets ne s'opposent pas, mais se complètent.

Homère comme la Bible, quel trésor d'images et de rêves pour l'Enchanteur! Et aussi quelle source de déceptions et d'amertumes! Ces rêves sont trop grands, ces images trop belles; la réalité est trop mesquine. Il est deux mots de Chateaubriand qui sont bien caractéristiques : un jour, en allant en Amérique, il se fait attacher au mât pour assister à une tempête, et il s'écrie, au milieu des vents et de l'écume : « O tempête, tu n'es pas encore si belle qu'Homère t'a faite ». Une autre fois, au cours de son voyage d'Orient, déçu et las, il écrit à M. de Baure : « Ne voyez jamais la Grèce que dans Homère. C'est plus sûr. » L'avouerai-je? J'en veux presque au savant ouvrage de M. Briod de ne pas citer ces deux admirables cris.

PIERRE MOREAU.

GUNVOR SAHLIN, **César Chesneau du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale.** In-8° de XVI-490 pages. Les Presses universitaires de France, Paris, 1928.

L'ouvrage de M. Sahlin intéresse moins l'historien de la langue que l'historien des doctrines grammaticales. Ce sont les observateurs comme Malherbe, Vaugelas et leurs disciples qui ont fixé au XVII[e] siècle le français littéraire; les théoriciens de la grammaire générale se sont occupés surtout de classer les faits ainsi observés et d'en donner des explications logiques : ils n'ont agi sur la langue qu'indirectement. Mais leur influence sur les conceptions grammaticales a été puissante et durable, et méritait d'être étudiée : à ce titre le livre de M. Sahlin est d'un grand intérêt.

A propos de Du Marsais, c'est en effet toute l'histoire de la grammaire générale, depuis ses origines lointaines jusqu'à nos jours, que M. Sahlin a retracée. Elle a bien vu et bien montré que cette conception était le développement en France de théories très anciennes et avait sa source dans les doctrines d'Aristote et des stoïciens; or ces philosophes ont étudié dans le langage le fait de pensée plutôt que le terme grammatical qui en est le signe. A leur tour les grammairiens latins des III[e] et IV[e] siècles ont appliqué au latin ces théories formulées d'abord pour le grec, sans parvenir à distinguer le point de vue de la forme de celui du sens. Les scolastiques, en faisant de la grammaire une introduction à la logique, ont continué à faire prévaloir le sens sur la forme. Ces conceptions sont particulièrement marquées dans la Minerva de Sanctius (1587) dont l'action a été considérable sur les grammairiens français du XVII[e] siècle; c'est là qu'ils ont puisé l'idée d'un type de phrase auquel il est possible et nécessaire de ramener toute phrase donnée, par le moyen de

1. Cf. Paléologue, *Revue des Deux Mondes*, 1[er] octobre 1889, p. 169.

2. P. 121. Notons que, à Troie même, Chateaubriand blâme les voyageurs qui ne pensent qu'à Homère, aux dépens de Virgile.

3. II, 2, 3.

l'ellipse et du sous-entendu. M. Sahlin a bien noté aussi qu'à ces théories anciennes s'est ajoutée l'influence du cartésianisme et l'admiration pour les mathématiques; de là est venue la tendance à vouloir trouver à tous les faits de langage une explication rationnelle et à les exposer selon la méthode géométrique.

Ce sont les maîtres de Port-Royal, spécialement Arnauld et Lancelot, qui ont créé en France la grammaire générale. M. Sahlin indique avec beaucoup de netteté les étapes de cette théorie; il s'agit d'abord, et c'est l'œuvre de Port-Royal, d'affranchir la grammaire latine de la grammaire grecque; puis d'affranchir la grammaire française de la grammaire latine; c'est le but des livres de Buffier (1709) et surtout de Girard (1747). C'est à cette tendance que se rattachent les ouvrages et les articles de grammaire française écrits par Du Marsais entre 1744 et 1765. Mais ces grammairiens n'arrivent pas encore à étudier directement le français : il le voient toujours à travers les théories logiques des anciens, avec leur type idéal de phrase et le recours systématique à l'ellipse et au sous-entendu.

Par là s'explique, après une période de grande vogue, le discrédit complet dans lequel cette forme de grammaire générale est tombée auprès des linguistes.

Suivant la classification usuelle, M. Sahlin montre à propos de chacune des parties du discours ce qu'ont dit les prédécesseurs de Du Marsais, ce que celui-ci a pensé lui-même et ce que sont devenues leurs théories au cours du XVIII^e^ siècle et jusque dans les manuels scolaires les plus récents; elle semble n'avoir rien ignoré de ce qu'il importait de connaître, et son livre est un guide très sûr pour ceux qui veulent étudier l'histoire des doctrines grammaticales en France depuis 1660.

H. Yvon.

C. Maréchal, **La dispute de l'Essai sur l'Indifférence**. Paris, E. Champion, 1925.

Le livre de M. C. Maréchal est une contribution capitale à l'étude du romantisme catholique et, d'une façon générale, à celle de la philosophie française du début du XIX^e^ siècle. On pourrait le rapprocher des articles de M. Lanson sur l'esprit philosophique des livres de P.-M. Masson sur Rousseau, de Monod sur les apologistes de Pascal à Chateaubriand, du tome I du *Chateaubriand* de M. V. Giraud. Tous ces livres éclairent quelques aspects de ce conflit entre la tradition et l'esprit moderne qui a été un des moments les plus décisifs dans la « suite » de la pensée française. Dans tous ces historiens M. Maréchal est sans doute le plus *philosophe* au sens technique du mot. Il s'attache à l'érudition seulement dans la mesure où elle lui permet de saisir la portée et l'influence d'une doctrine qui l'intéresse en elle-même et pour elle-même. Cela fait un livre complet qui est à la fois un chapitre nouveau de cette biographie spirituelle de La Mennais que M. Maréchal avait inaugurée dans *La Jeunesse de La Mennais*, et, d'autre part, un tableau de la pensée chrétienne au début du XIX^e^ siècle.

« Le cas La Mennais » est en effet un cas privilégié. Sa philosophie à été le plus important essai de conciliation du catholicisme et de la philosophie moderne; l'échec de cette tentative est un des faits dominants de l'histoire spirituelle du XIX^e^ siècle; c'est elle, d'une part, qui, en dernière analyse, explique l'échec du romantisme catholique et, au cours du siècle, les défaites de la pensée chrétienne dont la plus retentissante sera la défection de Renan formé par cet esprit sulpicien contre qui s'était brisé La Mennais. C'est, d'autre part, à ses survivances qu'il faut attribuer l'apparition du libéralisme chrétien et plus tard du catholicisme social.

Cette philosophie est essentiellement un *anticartésianisme*. Son succès eût marqué la fin d'une ère philosophique. La résistance si acharnée, si universelle à la seconde partie de l'*Essai* nous montre que le spiritualisme cartésien s'était vraiment identifié à la pensée française : l'orthodoxie catholique, les philosophes depuis Condorcet s'en réclamaient également et s'unirent pour sa défense.

Dans une première partie, M. Maréchal essaie de caractériser l'accueil que rencontra l'*Essai* de 1817. Le livre, « résultat d'une méditation catholique sur la Profession de foi de Jean-Jacques » (p. 9), apparut comme la protestation d'une conscience religieuse en face de l'idéologie athée et du matérialisme des politiques. Il fut accueilli avec enthousiasme, mais d'autant moins compris que la carrière journalistique de La Mennais, de 1814 à 1821, en déconcertant à la fois catholiques et libéraux, contribuant à obscurcir le sens d'une doctrine que sa nouveauté même rendait difficile à juger et à classer. La Mennais, en effet, avait pris part à la campagne antilibérale qui avait abouti à la destitution d'Andrieu; d'autre part, les incidents de sa collaboration au *Conservateur* et au *Spectateur* l'avaient écarté des catholiques et surtout brouillé définitivement avec les gallicans. Ce sont ces circonstances de fait qui ont préparé l'échec de la philosophie mennaisienne. Ce ne sont pas, en effet, les idées pures qui agissent, mais le reflet de ces idées dans l'esprit public, non pas Kant, mais le kantisme.

La Mennais se proposait de réconcilier la raison et l'autorité; telle était la signification philosophique de ce nouveau discours de la méthode qu'est la seconde partie de l'*Essai* parue en juillet 1829. La doctrine avait des sources historiques que M. Maréchal a étudiées. Il la rattache à cette réaction qui se manifeste dans la deuxième moitié de XVIII^e^ siècle et au début du XIX^e^ siècle contre certaines conséquences des principes cartésiens, et cela malgré sa fidélité au principe fondamental du cartésianisme qui est de ne reconnaître d'autorité légitime que celle de la raison. Hume, Reid, Kant, que La Mennais ne connaissait d'ailleurs qu'insuffisamment, Rousseau surtout, tels sont ses précurseurs. La doctrine de l'*Essai* apparaît comme une transposition de certains principes du *Contrat social*, de l'ordre de la politique à celui de la logique et de la métaphysique. « Dans les deux œuvres, en effet, il s'agit de définir les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'une volonté raisonnable se réalisant en chacun produise ici la société civile et la liberté, là avec la société des intelligences la certitude » (p. 225-226). Ce parallélisme des deux pensées prouve que, dès 1820, on peut reconnaître déjà préformée dans la théorie de la connaissance de l'*Essai* la position démocratique de l'avenir. M. Maréchal estime que, par cette théorie, La Mennais résolvait l'antinomie de la liberté et de l'autorité, la pensée la plus personnelle devant être nécessairement la plus conforme au sentiment général du genre humain, donc la plus sociale. Le dualisme cartésien de la pensée philosophique et de la pratique religieuse et politique, qui était devenue chez les philosophes du XVIII^e^ siècle, le Voltaire des *Lettres philosophiques* en particulier, une sorte de théorie de la double vérité, devenait donc inutile.

Le chapitre le plus remarquable du livre est peut-être celui où M. Maréchal examine les rapports entre la philosophie de La Mennais et de Bonald et celle de Maine de Biran. Il nous décrit le passage d'une hostilité déclarée à une convergence de plus en plus grande des doctrines. Peut-être, cependant, essaie-t-il un peu trop systématiquement de réconcilier l'esprit intérieur de Maine de Biran et l'esprit politique et social de La Mennais et de Bonald, la connaissance sans intermédiaire et la connaissance avec intermédiaire. Son argumentation n'en reste pas moins impressionnante. Les théories de Bonald et de La Mennais ne sont pas des théories pragmatiques. Ni l'un ni l'autre ne sont des clercs « traîtres » au sens de M. Benda. Ce sont des rationalistes, mais pour qui la certitude devient la base de la connaissance au lieu d'en être

simplement le but. Ils savent maintenir la liberté de l'esprit non pas sans doute en face du sens commun, mais en face des institutions sociales. De même Maine de Biran, bien qu'il affirme la participation directe de tout homme à la vérité ne néglige pas nécessairement pour cela la part des influences sociales dans la décision que prend l'individu de vouloir et de chercher la vérité. Il arrive même peu à peu à une vision de plus en plus nette de leur nécessité ; il en vient à faire place à cette expérience sociale et religieuse que La Mennais invoque : « Il faut toujours être deux et l'on peut dire de l'homme même individuel : *Vae soli* ». Il est vrai que pour Maine de Biran ce compagnon idéal de l'esprit individuel n'est pas l'esprit social, c'est Dieu. Aussi ne croyons nous pas que l'harmonie entre son système et celui de La Mennais soit aussi complète que ne le dit M. Maréchal. Du moins celui-ci a-t-il défini avec une parfaite netteté les conditions d'une philosophie de la vie intérieure qui serait en même temps une philosophie de la tradition, une philosophie « sociale », et montre que la première génération philosophique du XIX^e^ siècle avait entrevu une solution de ce problème éternel.

Avec la quatrième partie du livre, nous rentrons dans l'histoire. M. Maréchal étudie dans le plus grand détail les réfutations et les critiques auxquelles a donné lieu le livre de La Mennais lors de sa publication. Peut-être aurait-il pu moins s'attarder à l'analyse de ces libelles dont il proclame lui-même la parfaite nullité.

Le livre de M. Maréchal est donc un livre extrêmement complexe. Philosophe historien plus qu'historien philosophe, il ne se contente pas d'analyser les idées de La Mennais telles qu'elles apparurent aux contemporains ; il les replace dans l'histoire de la philosophie ; il en déduit les développements et les prolongements possibles ; il en critique les faiblesses. Si cette dualité de points de vue complique parfois l'exposé, ce n'est pas sans en augmenter la richesse.

JEAN DAGENS.

RENÉ DUMESNIL, **La publication de Madame Bovary**. Un vol. in-8° de 135 pages, Amiens, Ed. Malfère, 1928.

Ce livre avait tous les titres à figurer dans la première série des *Grand Événements littéraires* et personne n'était mieux qualifié pour l'écrire que M. R. Dumesnil. Cette collection de monographies répond à une curiosité naturelle du public lettré : la vie d'un chef-d'œuvre, étudiée comme celle d'un écrivain, est un aspect nouveau, original, de l'histoire littéraire ; peut-être l'idée en a-t-elle été inspirée en partie par la vogue récente des biographies. Dans les deux cas, l'anecdote se mêlant aux documents, aux témoignages contemporains, contribue à rapprocher de nous des hommes et des livres que nous n'imaginions plus guère qu'à travers le respect glacé de l'histoire. Un livre vit, comme un homme, et même d'une vie propre, car il s'impose d'abord à celui qui doit l'écrire, avec une exigence parfois tyrannique, puis, écrit, il semble se détacher de lui pour suivre dans le monde son destin personnel. Quand on recueille les confidences des écrivains sur l'histoire de leur œuvre et sur leurs procédés de travail, on est frappé à la fois de la résistance qu'ils opposent au livre qui veut naître en eux et de l'indifférence qu'ils témoignent au livre qui est né d'eux. Il y a, autour de la naissance de *Madame Bovary*, tout un concours de circonstances personnelles, de hasards et de fatalités qui en fait un véritable organisme, une résultante de forces vives, et de 1856 à 1880, quand Flaubert se croyait bien loin du roman de ses trente-cinq ans, quand il subissait même avec impatience ou dépit l'enthousiasme qu'inspirait à ses admirateurs son premier chef-d'œuvre, au détriment des autres, ce livre répandait, parmi la nouvelle génération des jeunes écrivains, toute la chaleu-

reuse énergie dont il était chargé et qui est fort loin de se trouver épuisée aujourd'hui.

M. R. Dumesnil retrace, avec un grand souci d'information complète et claire, les différentes étapes de cette vie. Il rappelle quelle date décisive, dans l'histoire du roman français, a été la naissance de *Madame Bovary*, parce qu'elle se trouve au confluent du romantisme et du réalisme; il montre comment l'idée du livre s'est imposée à Flaubert, presque malgré lui, par les influences qu'il a subies et par les expériences de son apprentissage littéraire; il en suit la gestation à travers les précieuses confidences de la *Correspondance*. A partir du 1er octobre 1856, où la première partie de *Madame Bovary* paraît dans la *Revue de Paris*, c'est l'histoire extérieure du livre qui commence : le procès et l'acquittement, le succès immédiat et les éditions successives, les jugements hésitants et contradictoires de la critique, enfin la postérité du roman dans la seconde moitié du XIXe siècle et le premier quart du XXe siècle. C'est un vaste sujet, et c'est un grand sujet; il nous rend sensible une vérité, un peu trop oubliée aujourd'hui, dans une génération littéraire parmi laquelle la gloire de Flaubert a subi de capricieuse et injustes fluctuations : autant que *Le Rouge et le Noir*, *Madame Bovary* est la source réelle du grand roman contemporain. C'est un non-sens que de reprocher à Flaubert, comme on le fait encore parfois, d'avoir commencé son livre par la fin, d'avoir fixé le dénouement avant d'écrire la première ligne, parce qu'il partait d'un fait divers de la vie réelle. Comme ce fait divers, au contraire, fut providentiel pour libérer et définir le génie de l'écrivain! Le suicide d'une femme romanesque détermine pour lui la figure de cette femme, puis son entourage et enfin toute sa vie; mais, de cette matière réaliste, triviale, si l'on veut, il fait, par une volonté réfléchie et toujours tendue, le prodigieux chef-d'œuvre de *style* que l'on sait, et qui l'égale aux plus belles compositions décoratives du roman historique ou du roman d'imagination. C'est que, précisément, depuis le jour où Flaubert, des rives lointaines du Nil, a tourné sa pensée nostalgique vers le bourg normand où avaient vécu ses personnages, le livre qui le fait revivre, né de sa désillusion, existe en lui comme une réalité dont il ne peut se délivrer qu'en la racontant. Or ce récit a été pour Flaubert un compagnon de vie exigeant et parfois tyrannique : les lettres si connues et si belles à Louise Colet et à d'autres correspondants nous montrent avec quelle puissance de suggestion il vivait la vie de ses personnages, jusqu'à l'hallucination de la sensation directe. Son mot fameux : « Madame Bovary, c'est moi... » exprime cette perpétuelle fusion de l'illusion et de la réalité que Flaubert lui-même admirait tant dans *Don Quichotte*.

Dans le dernier chapitre de son livre, M. R. Dumesnil a exactement marqué l'influence décisive exercée par le chef-d'œuvre de Flaubert sur ce courant d'idées qui, avant 1850, pousse irrésistiblement la littérature vers les réalités.

La *Fanny* de Feydeau, ami de Flaubert, est un témoignage curieux de ce mimétisme instinctif que détermine l'exemple d'une œuvre douée d'une vie puissante. Et toute l'histoire du naturalisme prouverait que le livre, une fois détaché de celui qui l'a écrit, dépasse par ses propres moyens les intentions de la volonté qui l'a fait naître. Car si Flaubert n'a pas voulu se reconnaître dans ses imitateurs, s'il a toujours renié avec énergie les théories dont on lui imputait la paternité, il n'en est pas moins évident que la plupart des romans naturalistes sont composés et écrits suivant la technique flaubertienne.

ÉDOUARD MAYNIAL.

CHARLES CHASSÉ, **Styles et physiologie.** *Petite histoire naturelle des écrivains.* Un vol. in-12 de 316 pages. Paris, Albin Michel, 1928.

Ce que j'aime le moins dans ce livre pittoresque et savoureux, ce sont le

titre et les intentions générales. Je ne dis pas la thèse ou les thèses; car M. Chassé n'ignore pas l'extrême complexité des problèmes qu'il étudie et la difficulté, sinon l'impossibilité des solutions rigoureuses. Il fait lui-même précéder son chapitre des « styles régionaux » par un développement qu'il intitule « Du danger de prendre ceci trop au sérieux ». Mais tout de même il croit et il s'efforce de démontrer que le caractère moral et intellectuel d'un écrivain, son talent, son génie et cet aspect du talent ou du génie qu'est le style dépendent essentiellement du caractère physique, de la physiologie; qu'il y a dans ce style un caractère dominant, auditif, visuel, olfactif, cinesthésique..., etc., qui dépend d'un caractère physiologique dominant. Or rien ne me paraît plus douteux. M. Chassé reconnaît lui-même que des critiques qui ne sont pas des sots ne s'entendent pas du tout sur le caractère dominant du style de Flaubert; que certains en font un auditif et d'autres un visuel. Même si l'on détermine un caractère physiologique dominant, il n'est pas sûr qu'il entraîne un style correspondant. Je croirais volontiers avec M. Chassé, M. P.-M. Masson, M. Lanson et d'autres que Lamartine fut un actif, un volontaire, un entreprenant et non pas un rêveur maladif et inquiet. Mais cela n'empêche pas que ce qu'on relira toujours ce sont certaines *Méditations* ou certaines pages de *Jocelyn* et que ce qu'on y cherchera c'est de la langueur, du bercement, du rêve. C'est un style fluide et grisant et non pas un style qui précise et qui fouette. Il y a mieux. M. Chassé étudie les styles physiologiques, — les styles régionaux, — les styles professionnels. Mais si notre physiologie ne s'accorde pas avec notre « climat » ou notre profession, qui l'emportera? Jules Lemaître sera-t-il un sexuel ou un universitaire? Quand on entre dans le détail de chaque chapitre, sans cesse les objections se lèvent. Y a-t-il un style universitaire? Sans doute. Mais l'argument le plus souvent invoqué c'est M. Gazier. Or chacun sait que M. Gazier n'était qu'un pauvre homme sur la niaiserie de qui aucun de ses étudiants, dont j'étais, ne se faisait illusion. Entré, par hasard, à la Sorbonne comme maître de conférences, il ne fut titularisé que l'année qui précéda sa retraite, pour reconnaître la dignité de son caractère qui était grande. Y a-t-il un style normalien? N'y aurait-il pas plutôt des styles normaliens? Au temps où brillaient le souvenir ou la gloire de Sarcey, About, Faguet, Jules Lemaître, anciens normaliens, les jeunes normaliens rêvaient d'être, comme eux, des chroniqueurs spirituels et brillants. Et puis ils ont rêvé d'être Jaurès et conducteurs de peuples, ou bien d'être des historiens « scientifiques » comme G. Monod ou Lanson. Ils ont suivi des modes. Et il me semble justement que M. Chassé a oublié une des forces essentielles qui agissent sur le style, celle de la mode ou de la tradition littéraire. Il semble croire que le style de Racine s'explique parce qu'il était de Château-Thierry et que « l'Ile de France » lui aurait donné « son style pur, simple et dont aucun remous ne trouble la surface impassible ». Mais M. Masson-Forestier a prétendu justement que Racine s'expliquait par une hérédité violente, celle des Sconis, et, d'ailleurs, parce que les « Castel-Théodoriciens » étaient au fond des ardents et des violents. Quoi qu'il en soit, il y a dans le style de Racine un élément presque inexplicable, celui du génie, et un autre élément de simplicité, noblesse, bienséance. Cet élément-là on en trouvera l'explication non dans la physiologie de Racine ou dans l'Ile de France, mais dans l'histoire de la langue française de M. Brunot, qui expose les influences générales, purement techniques, littéraires, et qui sont générales et qui sont sûres.

J'aurais bien d'autres points à discuter avec M. Chassé. Mais l'intérêt de son livre est justement dans l'abondance des problèmes qu'il soulève et des discussions qu'il appelle. Il est extrêmement riche, suggestif, vivant. Il secoue, utilement, nos habitudes traditionnelles de juger un écrivain comme s'il n'était qu'écrivain et de chercher l'homme à travers son œuvre plutôt que l'œuvre à travers l'homme. Les démonstrations d'ensemble, d'ailleurs pru-

dentes, de M. Chassé ne s'imposent pas, mais toutes sortes de remarques ou démonstrations de détail ont une vérité singulière et vigoureuse. Assurément il n'est pas sans intérêt, avant d'étudier les descriptions de J.-J. Rousseau ou d'A. Daudet, de savoir qu'ils étaient fort myopes. Assurément c'est un détail très certain et de grande conséquence que de savoir que Mallarmé ne s'intéressa à la musique que tardivement. Je ne crois pas du tout inutile de rappeler que l' « impassible » Vigny eut de violentes poussées de sexualité. (Ne pas terminer, d'ailleurs, en disant que Vigny, vieilli, se « confessa ». Il est bien plus probable qu'il resta athée jusqu'au bout.) On trouvera ainsi, presque à chaque page du livre de M. Chassé, des faits qu'il n'a pas découverts mais qu'on laisse trop volontiers dans l'ombre et dont il tire des conclusions parfois aventureuses, souvent pénétrantes et toujours suggestives. Lisons son livre non pour en admirer la savante architecture, mais pour la plus curieuse, la plus variée et la plus vivante des promenades.

DANIEL MORNET.

Les Chefs-d'Œuvre de la Littérature expliqués : **Pêcheur d'Islande,** de PIERRE LOTI. Étude et analyse par LOUIS BARTHOU, de l'Académie française. Un vol. in-12 de 355 p. Paris, Mellottée, s. d. [1929].

On ferait injure au bon sens de M. Louis Barthou en le qualifiant d'homme de génie. Pourtant, il y a bien une sorte de génie dans la façon dont il associe tant et de si remarquables talents. L'un est collectionneur et bibliophile; l'autre, érudit; celui-ci, orateur; cet autre, homme d'état ou critique délicat, ou artiste, etc.; on sait que M. Barthou est tout cela à la fois et qu'il pousse chacun de ces dons à la perfection. Si dix talents même de premier ordre ne font pas un génie, ils donnent, quand ils s'associent harmonieusement, autre chose que du simple talent. Et c'est cette autre chose qui éclate dans cette étude sur *Pêcheur d'Islande*.

Il n'y a pas d'ouvrage de M. Barthou où tous ces talents aient pu collaborer plus efficacement. Collectionneur, épris du document, il sait quelle lumière le document peut projeter sur l'histoire et même sur le secret des grandes œuvres; il a donc réuni pour expliquer *Pêcheur d'Islande* les lettres, les mémoires, les aveux de Loti qui nous font comprendre tout ce qu'il y a de vécu, de direct, de confidentiel dans le roman, comment il fut conçu, remanié, composé. Ami de Loti il a pu parler de lui comme un homme qui l'avait vu vivre, penser, souffrir. Lettré curieux et grand liseur et même érudit, il a su replacer brièvement le roman dans l'ensemble des romans qui le précèdent et l'entourent et marquer ainsi très justement son originalité. Lettré délicat, artiste épris de tous les arts, écrivain sensible, il a été capable d'analyser le romancier qu'il est le plus malaisé d'expliquer, qui échappe le plus complètement aux classifications historiques, aux raisons trop pédantes, trop rigides, trop brutales que nous donnons à l'ordinaire pour décrire, classer, juger les grands écrivains. La sensibilité de Loti, l'art de Loti, le style de Loti sont faits de nuances presque insaisissables; ses thèmes mêmes sont des aspects du monde confus, fuyants, des états d'âme flottants et troubles, des frémissements, des vibrations, des pressentiments. Il fallait, pour noter tout cela sans se contenter de répéter Loti, sans le dénaturer, tout en nous en donnant une connaissance intellectuelle plus nette, un talent exceptionnel de critique et d'écrivain. Enfin M. Barthou a eu pour Loti une amitié profonde; il garde pour son œuvre une sorte d'enthousiasme, presque de ferveur sacrée. Par là circulent à travers ces pages d'histoire et d'analyse, qui auraient pu dessécher le roman de Loti, cette flamme, cette émotion vivante qui unissent textes et commentaire dans un même élan de vie.

Je crois que cet amour, discipliné par le sens critique, a toujours vu juste.

Je crois, comme M. Barthou, que *Pêcheur d'Islande* est un des chefs-d'œuvre qui d'année en année émergent et que la postérité recueille pour une gloire définitive, tandis que tant d'autres romans, ses contemporains, tombent du succès dans un oubli sans retour. Je crois que Loti, évocateur incomparable de paysages, poète émouvant de la pitié et de la mort, est aussi un peintre non pas génial, mais très puissant de caractères; car peindre des caractères simples, des âmes sans détours subtils est aussi malaisé et aussi pathétique que d'analyser des complications sentimentales. M. Barthou nous fait bien mieux comprendre tout cela, et d'autres choses telles que le style de Loti. Par surcroît, il nous apprend, comme je l'ai dit, ce que nous savions moins bien ou mal, en l'absence de documents suffisants : les scrupules de vérité de Loti, les avatars de la composition, ce qu'il a mis de lui-même dans son œuvre. Un pareil livre est la meilleure introduction à la lecture non pas seulement de *Pêcheur d'Islande,* mais de tout roman de Loti, ou il est la meilleure façon de vivifier ses souvenirs de lecture. Il n'y en a pas qui fasse mieux comprendre la distance qui sépare la véritable critique de la simple patience érudite; je veux dire qu'il suffit de relire, après cette étude, la thèse de M. N. Serban sur Loti pour savoir qu'une thèse d'ailleurs bonne n'est pas toute la critique.

Deux ou trois menues remarques. M. Barthou tient pour authentique l'aventure d'amour d'*Aziyadé*. Sincère peut-être de la part de Loti. Mais a-t-il des raisons sûres pour rejeter les propos qu'on a publiés, selon lesquels Loti aurait tout à fait transposé des coucheries assez banales ou même été victime d'une mise en scène imaginée par plaisanterie? Je ne reproche pas à M. Barthou de n'avoir fait qu'ébaucher la comparaison entre ce roman de la mer et les romans de la mer qui l'ont précédé. Il ne pouvait pas tout dire (et il a donné, d'ailleurs, une comparaison extrêmement pénétrante avec Michelet et *Les Travailleurs de la Mer*). Mais il y a là un sujet fort intéressant. Je le connais mal; des conversations avec un professeur anglais qui a poussé assez loin cette étude, M. Collins, me font croire qu'une enquête plus approfondie donnerait des résultats instructifs. Enfin je me permets de sortir de la critique littéraire pour affirmer que M. Barthou a été trop indulgent en jugeant tout naturel que Loti ait été le dernier en narration française au lycée de Rochefort. Non, ce n'est pas naturel, et cela prouve que son professeur ou ses méthodes ou les deux étaient absurdes, comme beaucoup d'autres méthodes universitaires vers 1865, ou même aujourd'hui. Je me permets de renvoyer à ce que j'ai dit d'une de ces méthodes dans mon *Histoire de la Clarté française* (p. 64). Avec une méthode intelligente, Loti aurait été sinon le premier (car la place de premier juge des résultats actuels plus que des dons) du moins un bon élève. J'ai gardé, par goût pour l'enseignement direct à 30 ou 40 élèves et non plus à un amphithéâtre de 300 ou 400 auditeurs, une classe de troisième. Je donne et corrige des narrations. La première règle quand on choisit les sujets est de donner des sujets à directions multiples qui permettent à chaque jeune esprit d'être lui-même, observateur, réaliste, imaginatif, romanesque, impersonnel, personnel. Car s'il n'y a qu'une manière de donner la date du *Cid* ou de constater les différences entre Corneille et Guilhem de Castro, il y a mille manières de décrire « un naufrage », ou si, comme Loti, on n'a pas de goût pour le décrire, de décrire autre chose. Entre ces manières, de jeunes élèves ne sont presque jamais libres de choisir; c'est un tort, car l'enseignement ne peut rien sur les formes profondes de leur imagination; il ne peut que les discipliner, les guider. Il est fait surtout pour leur raison.

D. Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVI[e] SIÈCLE

Calvin. — J. Demeure. *L'Institution chrétienne* dite de Calvin. [Procès pittoresque et pénétrant des éditions de l'œuvre, de ses confusions, obscurités,... etc.] *Mercure de France*, 15 novembre 1929.

B. des Périers. — Voir Rabelais.

Du Bellay. — A.-H. Krappe. Une source virgilienne de la défense et illustration de la langue française [un passage du l. II, ch. 12. *Les Géorgiques*]. *Revue du XVI[e] Siècle*, 1928, 3-4.

Marot. — *Œuvres*, 1548, Paris, D. Janot. — *Œuvres*, 1551, Paris, Oudin Petit [éd. inconnues de Brunet]. — (Catalogue Giraud-Badin, n° 12, 1929, n[os] 1559 et 1560.) — [R. L.]

Montaigne. — A.-M. Boase. Montaigne annoté par Florimond de Raemond [son ami, — les annotations; étude très précise de leur exactitude et de leur intérêt]. *Revue du XVI[e] Siècle*, 1928, 3-4.

— A. Larrouy. Le légataire de la *Librairie* de Montaigne, Godefroy de Rochefort. *Revue de Gascogne*, juillet-octobre 1929.

De Pibrac. — A. Praviel. Guy du Faur de Pibrac. *Correspondant*, 25 octobre 1929.

P. Pithou. — L. de Rosanbo. Pierre Pithou. [Commencement d'une étude détaillée.] *Revue du XVI[e] Siècle* 1928, 3-4.

Rabelais. — D[r] Delaunay. La Citologie de Rabelais [Ses connaissances sur les cétacés.] *Revue du XVI[e] Siècle*, 1928, 3-4.

— J. Plattard. La Fonsbeton et la Toucheronde. [Origine de ces deux noms employés par Rabelais.] *Ibid.*

— A. Lefranc. Rabelais et les Estienne. Le Procès du Cymbalum de Bonaventure des Périers. [Intéressant pour la philosophie de Rabelais.] *Ibid.*

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Edouard Champion.*

Ronsard. — *Odes*, 1555; *Bocage*, 1554 [luxueuse reliure Henri II aux armes de Pierre de Brisay, seigneur de Denonville, gentilhomme du roi]. — *Elégies*, 1571 [reliure du XVIe siècle, au nom de Philippe de Moureau]. — (Vente du Dr P. P., 10 décembre 1929, nos 25 et 28.)

— *Amours*, mis en musique par Ant. Bertrand, 1578. [Exemplaire unique, relié avec un recueil de Costeley, 1579.] *Ib.*, n° 29. (R. L.)

Histoire de la Pléiade. — L. Braye. Notes sur la Pléiade dans le Barrois. [Bibliographie des ouvrages très rares de Pantaléon Thévenin et de Clovis Hesteau.] *Annales de l'Est (annuaire de la Fédération historique lorraine)*, 1928, p. 61-70. (R. L.)

Histoire de la Diffusion des Idées. — R. Barroux. Catalogue d'une bibliothèque à la fin du XVIe siècle. *Revue du XVIe siècle*, 1928, 3-4.

Histoire locale de la Renaissance. — G. Gazier. La Renaissance littéraire en France-Comté. *Revue des Cours et Conférences*, 30 juillet 1929.

Méthodologie. — Ch. Samaran. La recherche des manuscrits d'auteur du Moyen Age et de la Renaissance. [Méthode. Importance de la recherche. Intéressant.] *Revue du XVIe siècle*, 3-4.

XVIIe SIÈCLE

Balzac. — Recueil de nouvelles lettres, Paris, 1637 [envoi autographe : « pour le révérend père Josset, mon parfait amy. Balzac »]. — (Catalogue Giraud-Badin, n° 12, 1929, n° 1445.) — [R. L.]

Bossuet. — Hubert Morand : Chez M. de Meaux. Relation documentée d'une visite au musée récemment organisé dans l'ancien palais épiscopal, et au jardin reconstitué sur le plan de Le Nôtre (1643). *Débats*, 29 juillet 1927.

— S. Rocheblave : Bossuet, précepteur. Intéressante étude de la méthode suivie par le précepteur du Dauphin, dans son enseignement (histoire et latin, et religion), d'après les notes, plans, brouillons, matières et rédactions, thèmes et corrigés, examinés par l'auteur de l'article au grand séminaire de Meaux, avant qu'il devînt le collège de jeunes filles. *Débats*, 30 octobre 1927.

— Hubert Morand : Bossuet peint par Rigaud. D'après le « Livre de raison du peintre Hyacinthe Rigaud », étudié par M. J. Roman, renseignements précis et réflexions personnelles sur les portraits de Bossuet, et leurs répliques, par Rigaud et ses élèves, entre 1698 et 1707. *Débats*, 12 décembre 1927. — (Ch.-H. Boudhors.)

Corneille (Thomas). — P. Jouvenet. La nomination de Corneille comme magistrat forestier [Précis. Documents]. *Débats*, 13 janvier 1929.

— R. Levy. The sources of Th. Corneille's *Darius* à propos de l'ouvrage de Goldstein : *Darius, Xerxes und Artaxerxes im Drama der neueren Literaturen*. [Sources diverses, surtout Justin et l'*Astrée*.] *Romanic Review*, janvier-mars 1929.

Descartes. — G. Sortais. Le cartésianisme chez les Jésuites français au XVIIe et au XVIIIe siècle. Paris, Beauchesne, 1929, in-8°.

La Fontaine. — L. Ricard. J. de La Fontaine, maître des eaux et forêts [Précis. Documents]. *Revue de Paris*, 15 février 1929.

— Nouveaux contes, Mons, Migeot, 1676 [éd. inconnue]. — (Vente du Dr P. P., 10 décembre 1929, n° 73.) — [R. L.]

— H. Prunières. Lulli et La Fontaine. *Figaro*, 18 juin 1929.

Molière. — J. Arnavon. La légende d'Alceste. [Quel est le sens profond du *Misanthrope*? Du droit de le comprendre autrement que Molière.] *Revue de France*, 1er octobre 1929.

— M. Magendie. Une source inconnue du *Tartuffe*. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1929.

— Mlle Angot. Boileau aux prises avec Scapin. [Reprend après MM. Jacoubet, Demeure,... etc., la question du sens du vers de Boileau.] *L'Écho de Saône-et-Loire*, 6 juillet 1929.

Racine. — H. Brémond. Racine et la poésie pure. [Exposé et critique pittoresques de discussions récentes sur le caractère et le génie de Racine.] *Nouvelles Littéraires*, 14 septembre 1929 et suiv.

— A. Rousseaux. Racine à Uzès. *Figaro*, 30 août 1929.

— *Athalie*, 1691, in-4°, exemplaire envoyé par Racine à « Monsieur de Lisle » [l'historien Claude de Lisle]. — (Catalogue Giraud-Badin, n° 12, 1929, n° 1594.)

— *Id.*, exemplaire portant cette note manuscrite : « Paraphé suivant l'interrogatoire de Paul Cousturier de ce jourd'huy, 17 janvier 1696 », et les signatures de Cousturier et de La Reynie. — (Vente P. P., n° 139.) — [R. L.]

Mme de Sévigné. — J. Lemoine. Mme de Sévigné aux Rochers. [Très bien informé et vivant, documents nouveaux.] *Correspondant*, 10 septembre 1929.

Histoire de l'École classique. — R. Bray. L'esthétique classique : les bienséances, le merveilleux. *Revue des Cours et Conférences*, 15 juin 1929.

Histoire de la Préciosité. — G. Mongrédien. Une Précieuse : la comtesse de Brégy. (Documents inédits.) [Précis. Intéressant pour l'histoire des mœurs.] *Revue de France*, 1er septembre 1927.

XVIIIe SIÈCLE

Diderot. — Chanoine L. Marcel. Le mariage de Diderot. *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1928.

— A. Babelon. Diderot et Sophie Volland. Lettres inédites de Diderot à S. Volland. [Important.] *Grande Revue*, juin 1929.

— Chanoine Marcel. La Jeunesse de Diderot. [Étude critique précise et judicieuse des Mémoires de Mme de Vandeul.] *Mercure de France*, 15 novembre 1929.

Marquis de Lassay. — N.-N. Condéescou. Un conte de la reine de Navarre modifié par le marquis de Lassay. [Raisons de ces modifications.] *Revue du XVIe Siècle*, 1928, 3-4.

Le Sage. — René Bizet. Le Sage est-il un romancier? *Revue Universelle*, 15 octobre 1929.

Mme Roland. — G. Lenôtre. La petite histoire : les fiançailles de Mme Roland. *Temps*, 10 août 1929.

J.-J. Rousseau. — H. Vonoven. M. le président, sa fille et le mousquetaire [un procès de séduction dans lequel Rousseau intervient]. *Temps*, 15 août 1929 et suiv.

— M. Montigny. J.-J. Rousseau secrétaire d'ambassade. [Essai de mise au

point des relations de Rousseau et du comte de Montaigu d'après la publication de la Correspondance de l'ambassadeur; il y aurait lieu, d'ailleurs, de faire des réserves.] *Revue des Études historiques*, octobre-décembre 1929.

B. de Saint-Pierre. — R.-L. Hawkins. B. de Saint-Pierre and Peale's Philadelpia museum. [Relations entre B. de Saint-Pierre et Peale. Portrait par Peale,... etc.]. *Romanic Review*, janvier-mars 1929.

Voltaire. — G.-R. Havens et N.-L. Torrey. Voltaire's Library. [Intéressant. Article fondé sur le suivant.] *The Fortnightly Review*, septembre 1929.

— Les mêmes. Voltaire's books : a selected list. [Liste abrégée de la bibliothèque de Voltaire actuellement à Leningrad. Important.] *Modern Philology*, août 1929.

— E. Meyer. Voltaire seigneur en zone franche. *Grande Revue*, juillet 1929.

— Ira Owen Wade. Voltaire's Name. [Histoire très précise du pseudonyme de Voltaire.] *Publications of the Modern Language Association of America*, juin 1929.

— P. Martino. L'Interdiction du *Mahomet* de Voltaire et la dédicace au pape (1742-1745). [Que *Mahomet* est une pièce anti-janséniste, ou crue telle, soutenue par les Jésuites. Très précis et neuf.] *Mémorial Henri Basset*. Paris, Genthner, 1928.

Histoire de la Littérature provinciale. — H. Jacoubet. Un académicien toulousain au XVIII[e] siècle. L'abbé Magi. [Précis. Intéressant.] *Annales du Midi*, t. XLI, 1929.

Histoire du Théâtre. — P. Reboux. Demoiselles de comédie au XVIII[e] siècle. *Revue de France*, 15 juillet 1929 et suiv.

Histoire de la Presse. — G. Gazier. La presse bisontine sous la Révolution. [Précis.] *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 1926-1928.

Jansénisme. — Abbé Bachelier. — Le Jansénisme à Nantes de 1714 à 1728 [l'oratorien La Noë-Mesnard,... etc.]. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1929, p. 45-57. (R. L.)

Histoire du Roman. — E. Henriot. Andréa de Nerciat [d'après les travaux d'un descendant du romancier]. *Temps*, octobre 1929. Voir *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 décembre 1929.

XIX[e] SIÈCLE

Éd. About. — L[***]. Trois lettres inédites d'Éd. About. *Figaro*, 15 juin 1929.

Balzac. — M. Serval. Les Sources de Balzac : *La Recherche de l'Absolu*. [Intéressant.] *Revue Bleue*, 1[er] juin 1929.

— G. Picard. Balzac et la société des gens de lettres. *Figaro*, 21 septembre 1929.

— Histoire intellectuelle de Louis Lambert, 1833 [exemplaire envoyé « à mon ami Berthier »]. — (Catalogue Giraud-Badin, n° 12, 1929, n° 1646.) — [R. L.]

Barbey d'Aurevilly. — Lettre ms. à Francis Lacombe. Une histoire sans nom, 1882 [exemplaire adressé à Lefèvre, journaliste au *Constitutionnel*]. Ce qui ne meurt pas, 1884 [adressé à A. Piedagnel]. — (Vente P. P., n[os] 276-284.) — [R. L.]

M. Barrès. — M. Barrès. Mes cahiers. [Extraits d'un ouvrage à paraître.] *Revue Hebdomadaire*, 19 octobre 1929.

— M. Barrès. Mes Mé noires [préambule de l'œuvre inachevée]. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1929.

Baudelaire. — P. Dufay. Baudelaire et Rops. Le frontispice des *Fleurs du Mal*. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 décembre 1929.

— A. Lods. Baudelaire et Léon Cladel. [Notes précises.] *Intermédiaire des Chercheurs*, 10-30 août 1929.

— E. Thebault. Baudelaire disciple de saint Thomas d'Aquin. [Rapprochements hypothétiques.] *Mercure de France*, 15 juillet 1929.

— J. Mouquet. Baudelaire et Privat d'Anglemont [avec une remarque sur les vers signés de Privat qui seraient de Baudelaire]. *Intermédiaire*, 10 octobre 1929.

— Salon de 1846, Paris, 1846 [envoi : « à Pougens, l'auteur »]. — (Vente P. P., no 297.)

— Lettre ms. [recette médicinale signée « Charles Baudelaire doctor medicus parisiensis »]. — (Vente P. P., no 307 *bis*.) — [R. L.]

Brizeux. — Voir A. de Vigny.

Chateaubriand. — J. Patin. Mme de Custine, Chateaubriand et Sainte-Beuve [lettre en partie inédite de Mme de Custine]. *Figaro*, 26 octobre 1929.

— R. Dollot. Chateaubriand à Venise et à Trieste. [Très bien informé. Intéressant.] *Correspondant*, 10 novembre 1929.

— Lettres inédites à Baudus, publiées et annotées par J. de Montenon. *Revue Bleue*, 1er juin 1929.

— J. Le Gras. Mme de Chateaubriand et l'infirmerie Marie-Thérèse. E. Beau de Loménie. A propos de l'infirmerie Marie-Thérèse. *Figaro*, 22 et 29 juin 1929.

— L. Dugas. Une éducation d'autrefois. L'Enfance et la Jeunesse de Chateaubriand. *Revue Bleue*, 21 septembre 1929.

— H. Morand. Chateaubriand et ses sœurs à Fougères. *Figaro*, 10 août 1929.

— Lettre ms. à un ami, 9 mars 1829 : [« J'ai l'Europe et la France sur les bras » ; il songe à acheter un peu de terrain « dans une petite isle sur la côte de Bretagne où je voudrais me faire enterrer ».] — (Vente P. P., no 332 *bis*.) — [R. L.]

A. Comte. — M. Wolff. A. Comte et le Journal des Goncourt. *Figaro*, 10 août 1929.

— M. M. Wolff nous signale que l'article de M. J. Patin sur A. Comte et Clotilde de Vaux, signalé dans notre dernière chronique, s'inspire d'un livre de lui sur un roman inachevé de Cl. de Vaux (paru chez Perrin, 1929), livre auquel M. Patin se réfère d'ailleurs.

Benj. Constant. — Lettre ms. à Firmin Didot sur l'impression de son ouvrage *De la Religion* [1824]. — (Vente P. P., no 356.) — [R. L.]

F. Coppée. — Voir L. Dierx.

— J. Monval. A propos du soixantième anniversaire de la « Grève des

Forgerons » (vers inédits de F. Coppée). [Excellent commentaire.] *Figaro*, 30 novembre 1929.

F. Coppée. — F. Fabre et F. Coppée. Lettres inédites, p. p. J. Monval. *Figaro*, 26 octobre 1929.

Mme Desbordes-Valmore. — J. Patin. Une lettre de Marceline [6 janvier 1832. Excellent commentaire.] *Figaro*, 30 novembre 1929.

— Lettre inédite (18 février 1850). *Figaro*, 7 décembre 1929.

L. Dierx. — J. Monval. L. Dierx et F. Coppée. Souvenirs et lettres inédites. *Figaro*, 3 avril 1929.

Georges Eekhoud. — B.-M. Woodbridge. Georges Eckhoud. *Revue Franco-Belge*, décembre 1928-février 1929.

Flaubert. — L.-G. Boursiac : G. Flaubert critique littéraire. *Grande Revue*, juin 1929.

— Salammbô, 1863 [envoi « à mon ami Mario Uchard »]. — Trois contes, 1877 [envoi « à mon ami Paul Chéron »]. — Lettre ms. à un homme de lettres [il a refusé de laisser mettre au théâtre *Mme Bovary* : « J'ai trouvé la spéculation (et elle était fort bonne) peu digne de moi »]. (Vente P. P., nos 439, 441, 442.) — [R. L.]

A. France. — J. Lion et E. Marx. A. France et Mme de la Sablière [Étude précise et intéressante, d'après les textes imprimés et un dossier de notes inédites, des différentes et nombreuses études d'A. France sur Mme de la Sablière]. *Chronique des Lettres françaises*, mars-avril 1925.

— Nicolas Ségur. Propos d'Anatole France : Évocations et souvenirs. *Revue de France*, 1er novembre 1929.

De Heredia. — Fragments inédits des *Trophées* publiés dans la collection *Le Manuscrit autographe* avec commentaire de J. Royère (Lib. Champion), 1929.

V. Hugo. — E. Agerter. La Première de *Marion Delorme*. *Figaro*, 27 juillet 1929.

— V. Giraud. Victor Hugo, non le poète, mais l'homme [Essai pénétrant de synthèse]. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1929.

— F. Strowski rappelle dans *Comœdia* (18 novembre 1929) qu'il a été le premier à signaler, dans ce journal, que le *Cerigo* de V. Hugo avait été inspiré par le *Voyage à Cythère* de Baudelaire (ni M. P. Maury, dans le *Mercure de France* du 15 octobre 1925, ni M. G. Collas, dans notre Revue de juillet-septembre, n'ont donc découvert le rapprochement).

— W. Shakespeare, Paris, 1864 [« A M. Laurent Pichat, un ancien ami, V. H. »]. (Cat. Giraud-Badin, no 12, 1929, no 1929.) — [R. L.]

— Lettre de félicitations à Banville [« Vous avez le grand vol et le doux murmure,... etc. »]. (Vente P. P., no 840.) — [R. L.]

— G. Privet. Marie, une inconnue de V. Hugo [note sur son identité]. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 décembre 1929.

Lamartine. — G. Roth. L'assassinat de M. de Lamartine (juille 1820). [Bruit répandu par les journaux de la mort subite de Larmartine. — Information très précise. Conclusions intéressantes pour la véracité des Mémoires

qui content une tentative d'assassinat.] *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1929.

Lamartine. — A. Mabille de Poncheville. Jeanne d'Arc et Lamartine. *Correspondant*, 25 avril 1929.

— Lettre ms. du 4 janvier 1863 demandant un délai à un créancier et annonçant les sujets de ses prochains articles. (Vente P. P., n° 514.) — [R. L.]

Leconte de Lisle. — Derniers poèmes, 1895 [envoi de sa femme : « A M. Auguste Masure, en souvenir de la grande amitié que Leconte de Lisle avait pour vous »]. (Cat. Giraud-Badin, n° 12, 1929, n° 1743.) — [R. L.]

P. Loti. — V. Détharé. P. Loti à Hendaye. *Nouvelles Littéraires*, 27 juillet 1929.

Mallarmé. — Deux lettres ms. à Mme Méry-Laurent. — L'Après-Midi d'un Faune, 1876, exemplaire offert à Mme Alfred Madier-Montjau avec ce quatrain :

A qui près de soi peut entendre
Sonner les clairons de l'honneur,
N'offrir qu'un chant de flûte tendre
Me semble d'un pauvre donneur.

(Vente P. P., n° 581, 582, 583.) — [R. L.]

Maupassant. — Vers inédits de G. de Maupassant. *Figaro*, 14 et 21 septembre 1929.

Mérimée. — M. Parturier. Notes bibliographiques sur P. Mérimée, à propos d'un ouvrage récent [la Bibliographie des œuvres de Prosper Mérimée de MM. Trahard et Josserand. Un certain nombre d'additions et corrections.] Une brochure de 13 p. Paris. Giraud-Badin, 1929.

— R. Gaschet. Le procès pour diffamation de Mérimée. *Figaro*, 10 août 1929.

— Lettre ms. à J.-A. Buchon, relative à Mme Pasta. (Vente P. P., n° 637.) — [L. R.]

— A. de Musset. — G. Montorgueil. Les domiciles d'A. de Musset. *Temps*, 3 juillet 1929.

— A. Lods. Le Rhin allemand. [Histoire de la composition de cette pièce]. *Figaro*, 5 octobre 1929.

— M. de Pradel de Lansace. A. de Musset fonctionnaire [Très bien informé]. *Mercure de France*, 15 juillet 1929.

— Lettres d'affaires à Durmont, agréé au tribunal de Commerce, relative à l'éditeur Hetzel (1846). (Vente P. P., n° 665 bis.) — [R. L.]

G. de Nerval. — M. Boulenger : La fausse Sylvie et la vraie. *Figaro*, 20 septembre 1929.

M. Proust. — Lettres à Robert de Montesquiou. *Les Annales*. Numéro de Noël 1929.

Renan. — R. Marcel. Le souvenir d'E. Renan à la Bibliothèque nationale. [Précis. Curieux démêlés de Renan avec l'administrateur Taschereau]. *Revue de Paris*, 15 décembre 1928.

Rimbaud. — J. Patin. Une fugue de Rimbaud [Engagement dans l'armée coloniale hollandaise]. *Figaro*, 29 septembre 1928.

Rollinat. — E. Vinchon. Le mariage de M. Rollinat. Lettres inédites. [Important.] *Revue de France*, 1er novembre 1929.

Sainte-Beuve. — S. Rocheblave. Une correspondante de Sainte-Beuve. Mme L. Beck-Bernard. [Précis. Intéressant.] *Revue des Deux Mondes,* 15 août 1929.

— J. Patin. Quatre lettres inédites de Sainte-Beuve [avec commentaire précis]. *Figaro,* 5 octobre 1929.

— J. Patin. Une correspondance inédite de Sainte-Beuve (Lettres à Th. Carlier). *Figaro,* 1er juin 1929.

— V. Giraud. La valeur historique du *Port-Royal* de Sainte-Beuve. [Précis et judicieux.] *Revue Hebdomadaire,* 12 octobre 1929.

— Voir Chateaubriand.

Mme de Staël. — G. Charlier. La correspondance de Mme de Staël et de Talma [Critique très précise de l'édition de ces lettres publiée par G. de la Batut en 1928]. *Revue belge de Philologie et d'Histoire,* n° 2, 1929.

— Lettres à John Rocca. Trente-cinq lettres inédites, dont vingt deux pour la période mai-juillet 1812, les autres échelonnées du 27 juin au 12 juillet 1813. Dossier publié par M. E[tienne] C[louzot] d'après les originaux conservés dans les archives de M. Alfred Boissier, à Genève]. (A. F.) *Bibliothèque Universelle et Revue de Genève,* septembre et octobre 1929, p. 257-271 et 415-429.

Stendhal. — H. Sée. Stendhal et la vie économique et sociale de son temps. [Renseignements donnés par Stenhal sur cette vie.] *Mercure de France,* 1er juillet 1929.

— P. Arbelet. Stendhal à l'école de Dugazon. [Précis et pittoresque.] *Revue de Paris,* 1er septembre 1929.

— P. Arbelet : Un rival de Stendhal, J.-B. Lalonne, poète rustique. *Figaro,* 1er juin 1929.

— H. Martineau : Stendhal et les Cencé. *Figaro,* 28 septembre 1929.

Verlaine. — A. Lods. Verlaine à *La Plume* [à propos du 3e volume de la correspondance de Verlaine p. p. Van Bever. Additions. Notes prévues sur ses relations avec *La Plume*]. *Intermédiaire des Chercheurs,* 20-30 juin 1929.

— P. Dufay. Verlaine : les premières éditions de ses poésies [Précis]. *Intermédiaire des Chercheurs,* 20-30 mai 1929.

— Fêtes galantes, 1869 [Envoi « à Victor Hugo, immense respect, immense admiration ».] (Vente P. P., n° 770.)
Lettre ms. à Vanier, datée d'Amsterdam, novembre 1892. [« J'ai obtenu un plein succès... je suis entouré de mille sympathies en ce pays d'artistes s'il en fut... »]. (Vente P. P., n° 779.) — [R. L.]

Viennet. — P. Jourda. Les souvenirs de Viennet. — Viennet. Les romantiques jugés par un classique. [Pittoresque. Judicieux.] *Revue des Deux Mondes,* 1er juin 1929.

A. de Vigny. — G. Prinet. A. de Vigny propriétaire du Maine-Giraud. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux,* 10 décembre 1929.

— R.-L. Hawkins : Deux lettres inédites d'A. de Vigny. *Figaro,* 7 septembre 1929.

— J. Patin. Trois lettres inédites d'A. de Vigny. *Figaro,* 27 juillet 1929.

A. de Vigny. — J. Patin. Une lettre et un billet inédits d'A. de Vigny. [1828 et 1835. Très bon commentaire.] *Figaro*, 7 décembre 1929.

— A. Lods. A. de Vigny propriétaire du Maine-Giraud. *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 20-30 novembre 1929.

— Lettres inédites à Brizeux, publiées par F. Baldensperger [lettres de la collection Lovenjoul publiées avec un excellent commentaire]. *Correspondant*, 25 août 1929.

— Deux lettres ms. à des dames, juin 1844 et décembre 1846. (Vente P. P., nos 788 et 792-793.) — [R. L.]

Villiers de l'Isle-Adam. — M. Deffoux : Villiers de l'Isle-Adam. Notes à propos du 40e anniversaire de sa mort. *Mercure de France*, 1er août 1929.

Histoire de l'Instruction. — Vicomte d'Avenel. Le goût de l'instruction et son prix depuis trois siècles. [Instruction primaire. Nombreux documents mais fort incomplets et insuffisants pour un bon nombre des périodes étudiées.] *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1929.

Histoire de la Presse et des Salons. — Lettres inédites de la comtesse d'Agoult au major genevois Pictet, p. p. le vicomte Fleuriot de Langle. *Figaro*, 26 octobre 1929.

Histoire du Romantisme. — Privat d'Anglemont. A. Lods. Baudelaire et Privat d'Anglemont. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20-30 octobre 1929.

— G. Charlier. Le mouvement romantique en Belgique. [Excellent.] *Revue des Cours et Conférences*, 1929.

— E. Aegerter. Les naufragés du romantisme : Émile Roulland. *Figaro*, 28 septembre 1929.

— E. Aegerter. Les naufragés du romantisme : Jean Polonius. *Figaro*, 15 juin 1929.

— Voir *Viennet*.

Histoire du Symbolisme. — G. Kahn. Parallèlement au symbolisme. Quelques occultistes. De Papus à St. de Guaita. [Souvenirs personnels.] *Nouvelles Littéraires*, août 1929.

INFORMATIONS

En 1927, au *Congrès de Sciences historiques* de Paris, j'avais eu l'occasion de dresser en quelques sorte le bilan des travaux actuellement publiés sur l'histoire des divers théâtres de province. J'avais pu montrer combien nos connaissances étaient encore incomplètes, combien de questions importantes n'avaient pas été encore étudiées, et combien, cependant, les résultats acquis, tout fragmentaires qu'ils fussent, autorisaient bien des espoirs et devaient être pour de nouveaux chercheurs, un encouragement.

Quelques sympathies précieuses m'ont démontré que mon appel n'avait pas été lancé en vain. Pourtant, au risque d'être accusé de « desmesure », j'avouerai que le résultat obtenu ne fut nullement celui que j'eusse désiré, que *nous* eussions désiré, car les personnes dont l'approbation encourage ma nou-

velle tentative voudront bien, j'espère, me promettre de ne pas parler en mon nom seul, quand il s'agit d'une œuvre essentiellement collective.

L'important, l'indispensable, à l'heure actuelle, serait de susciter par toute la France un nombre considérable de bonnes volontés, de chercheurs patients qu'intéresse l'histoire de leur petite patrie, et qui savent quelles utiles contributions l'histoire locale peut apporter à l'histoire générale du pays. C'est à ceux-là — trop souvent ignorés ou méconnus — qu'il convient de dire une fois de plus : « Aidez-nous, apportez votre pierre à l'œuvre qui ne saurait s'élever sans vous, fournissez-nous les moyens de mieux connaître un aspect important de l'esprit public d'autrefois ».

Car l'histoire de la vie théâtrale ce n'est pas du tout l'histoire de la *production* dramatique, et ce n'est pas seulement, si l'on peut ainsi parler, l'histoire de la *consommation*. S'il importe de savoir qui, de la comédie ou de l'opéra-comique, de la tragédie ou du drame sombre, obtenait le plus d'applaudissements et les plus belles recettes, il est encore plus utile peut-être de savoir où l'on jouait et qui fournissait la salle ; qui fréquentait le théâtre et comment les divers éléments du public s'y comportaient, entre eux et à l'égard des acteurs ; comment les circonstances matérielles, politiques ou économiques, favorisaient ou contrariaient le goût du plaisir. Depuis les incendies — si fréquents! — jusqu'aux querelles de parterre — non moins abondantes — l'histoire de la vie théâtrale nous fournirait en abondance des faits extrêmement révélateurs de l'état des mœurs et des esprits.

Ce n'est pas tout : l'artiste lui-même — l'écrivain ou l'interprète — pour qui l'art est une *tradition* et *filiation*, le « bon ouvrier », comme disait la fière modestie des Parnassiens, qui dédaigne les « innovations » qui sont des antiquailles et les « hardiesses » qui sont des puérilités, celui-là aussi voudrait savoir ce que fut la « pratique du théâtre », la technique non seulement des maîtres — dont l'exemple est parfois dangereux — mais des braves gens du métier, intelligents et probes, quoique sans génie. On risque de mal connaître le « théâtre » si l'on s'en tient au milieu, nécessairement un peu spécial et artificiel, de la capitale. Mais que savons-nous des autres? Peu de chose, il faut bien l'avouer.

Cela tient d'abord à la nécessité d'aller chercher les documents dans les archives communales, dont beaucoup n'ont été ni inventoriées ni classées comme il conviendrait. C'est pourquoi il faut faire appel aux bonnes volontés qui sont à pied d'œuvre pour leur demander d'entreprendre une recherche qui exige « patience et longueur de temps ». Mais ce n'est là que le commencement des difficultés.

Quel profit ces travailleurs peuvent-ils espérer de leurs trouvailles? J'entends le seul que souhaite leur désintéressement, la reconnaissance publique du service qu'ils rendent à l'œuvre commune. Les sociétés locales, victimes des circonstances actuelles, ne peuvent souvent plus vivre, mais celles-là même qui persistent ne peuvent souvent faire connaître leurs travaux que dans un cercle très restreint, alors que, pour suivre à la piste les comédiens, ces errants, il faudrait que le travailleur de Brest apprît facilement ce qu'a trouvé son confrère de Toulon et qu'un document curieux de Bayonne fût à la portée d'un Calaisien.

Il faudrait plus encore ; il existe un admirable centre de recherches d'histoire théâtrale, c'est la riche bibliothèque réunie par M. Aug. Rondel et donnée libéralement par lui à la science. Pourquoi les travailleurs, du plus éminent au plus modeste, ne reconnaîtraient-ils pas, en enrichissant perpétuellement ce fonds, la généreuse pensée de son fondateur? Pourquoi la Bibliothèque Rondel n'aurait-elle pas, en France et à l'étranger, des « Amis » qui s'imposeraient l'agréable devoir de lui adresser un exemplaire de tout ce qu'ils découvriraient d'intéressant touchant l'histoire de la vie théâtrale? Il serait même bon que chaque travailleur voulût bien envoyer une liste, avec références

précises, des travaux qu'il a déjà publiés. Cela permettrait de mettre à jour la bibliographie des théâtres de province.

Inutile même d'attendre une explication, que les circonstances peuvent retarder, ou l'élaboration d'un travail d'ensemble, qui peut être longue ou même impossible. Croit-on qu'une copie, bien fidèle, bien précise, d'une pièce authentique inédite ou rare, ne puisse avoir une valeur considérable et ne fasse très bonne figure à l'Arsenal, dans les précieux dossiers de M. Rondel? Et pourquoi ne prierait-on pas la *Revue d'Histoire Littéraire* de faire connaître ces acquisitions utiles et les noms des collaborateurs qui les auraient procurées?

Cet hommage public serait juste et utile : grâce à lui les travailleurs se connaîtraient, pourraient correspondre, échanger et solliciter des renseignements. Seul ce travail en commun permettra de connaître avec la précision suffisante cet ensemble de faits si complexes et si captivant que fut la vie de nos troupes circulantes et de nos théâtres provinciaux. Puissent de nombreuses bonnes volontés, répondant à cet appel, s'unir pour travailler à faire revivre un des aspects non des moins curieux ni des moins importants des mœurs et de l'intelligence françaises.

M. Fuchs[1].

Travaux en cours.

Il y aurait le plus grand intérêt à ce que cette rubrique prît le développement qu'elle comporte. Deux ou trois exemples récents nous ont montré que des études déjà avancées pouvaient être rendues vaines par la publication d'une thèse ou étude sur le même sujet. Nous prions donc les auteurs de travaux en cours de nous signaler le sujet de ces travaux. (Rappelons que le programme de notre Revue exclut l'histoire littéraire antérieure au XVI^e^ siècle et la littérature comparée).

— M. M.-F. Falls, de l'Université de Pennsylvanie, nous signale qu'il prépare une thèse sur ce sujet : *J.-J. Rousseau et Buffon.*

— M. Georges Mongrédien (2, avenue des Canadiens, Saint-Maurice, Seine), préparant un travail sur Madeleine de Scudéry et son salon, serait reconnaissant à toute personne possédant des lettres inédites d'elle ou des documents rares ou inédits sur elle et sur son frère, de lui permettre d'en prendre communication et d'en faire état.

M. Mongrédien serait particulièrement reconnaissant à la personne qui lui permettrait de retrouver le précieux manuscrit des *Chroniques du Samedi*, écrit de la main de Pellisson. Ce manuscrit, dont les historiens actuels du XVII^e^ siècle n'ont pu retrouver la trace, appartint au XIX^e^ siècle au collectionneur Feuillet de Conches; puis, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* de 1902, M. L. Belmont le décrivit, l'analysa, en publia des extraits. Ce document constitue une source capitale de renseignements sur les réunions du Samedi.

— M. G. Dulong, 11 *bis*, rue Poussin, Paris (XVI^e^), préparant une édition critique de la *Chronique du règne de Charles IX*, de Mérimée, recherche l'édition de cet ouvrage parue en 1847 et signalée au *Journal de la Librairie* du 1^er^ juillet 1848. Il serait vivement reconnaissant à la personne qui pourrait, soit lui communiquer pendant quelques jours cette édition, que ne possède aucune des grandes bibliothèques parisiennes, soit lui signaler une bibliothèque de province qui la posséderait.

1. Comme on doit prêcher d'exemple, d'abord je me permets de renouveler ici l'offre que j'ai faite au Congrès des Sociétés Savantes de Lille en 1928; les répertoires assez abondants déjà que j'ai pu constituer (noms d'acteurs et pièces représentées) sont à la disposition des chercheurs qui me feront l'honneur de me demander des renseignements.

Assemblée générale de la Société (21 Novembre 1929).

Les membres sortants du Conseil sont réélus à l'unanimité des votants.

Rapport du Trésorier.

DÉPENSES DE L'EXERCICE 1928

Travaux divers, frais accessoires, etc	894 35
Papeterie	174 70
Publicité	22 90
Affranchissements	2667 13
Papiers	3804 25
Impression et brochure	21464 45
Collaboration payée	1783 »
Impôt sur le chiffre d'affaires	740 80
TOTAL DES DÉPENSES	31551 58

RECETTES DE L'EXERCICE 1928

Coupons encaissés en 1928	830 50
316 cotisations (produit net)	12104 16
102 abonnements réservés sur 1927 (produit net)	17283 40
279 abonnements 1928 (produit net)	
35 années (produit net)	2318 75
87 numéros (produit net)	1396 75
4 tables (produit net)	46 25
Changements d'adresses	1 80
TOTAL DES RECETTES	33981 61
REPORT DES DÉPENSES	31551 58
EXCÉDENT DE RECETTES AU 31 DÉCEMBRE 1928	2430 03

Le Trésorier rappelle en outre que la Société possède tant en espèces en caisse qu'en valeurs un avoir d'environ 45 000 fr.

Rapport du Secrétaire.

Situation matérielle de la Société. — Elle est bonne. Le nombre des membres et abonnés (708) est le même qu'en 1928; et, ce qui est important, ce nombre se maintient de lui-même sans qu'il soit besoin d'aller incessament à la chasse de nouveaux membres pour remplacer ceux qui se dérobent. La Société semble avoir une vie stable.

Toutefois il faut remarquer que nos dépenses présenteront pour 1929 et les années suivantes un accroissement résultant de l'augmentation des droits d'auteur votée en 1928 (10 et 6 fr. la page au lieu de 4 et 2 fr.). Cette augmentation absorbera et au delà l'excédent de recettes constaté pour l'exercice 1928. Il est décidé qu'on demandera à la Caisse des recherches scientifiques une partie de la subvention qu'elle nous avait accordée lors de la période difficile traversée par la Société.

Situation morale. — M. G. Cohen remarque que si les réunions organisées pour attirer le « grand public » se sont révélées inefficaces, il y aurait intérêt à ce que les membres de la Société puissent se rencontrer dans des réunions plus techniques. Il est décidé qu'on convoquera, dès 1930, les membres à des dates régulières pour lectures et discussions de communications, échanges d'idées,... etc.

Rédaction de la Revue. — Le point faible est la Chronique ou, plutôt, c'est le seul qu'il est permis au Secrétaire d'améliorer. Malheureusement on pourra constater par l'examen de cette chronique que, exception faite pour le dépouillement des catalogues d'autographes, le Secrétaire n'a à peu près pas de collaborateurs. Il lui est impossible, faute de temps, de pousser ses dépouillements plus avant. Il s'était entendu avec M. Caron, des Archives Nationales, pour que les rédacteurs de l'excellente Bibliographie de l'histoire de France, si complète et si précise, prissent la charge de notre Chronique. A la dernière entrevue avec M. Caron des difficultés s'étaient présentées dans les services mêmes des Archives. Mais M. Caron a l'espoir et a même donné la promesse qu'elles s'aplaniraient. M. Edouard Champion a promis également de reprendre l'envoi des coupures de catalogues d'autographes; s'il ne lui était pas possible de tenir sa promesse, il serait aisé de réorganiser ce service qui sera, de toutes façons, repris à bref délai.

Sur le retard constant de la publication des numéros de la Revue, le Secrétaire ne peut dire qu'une chose : c'est que ces retards ne sont jamais de son fait. Il prie les sociétaires et abonnés de prendre patience. Il n'existe actuellement pour lui aucun moyen de les éviter. Et ils ont une compensation d'importance. Alors que presque toutes les publications ont quadruplé leurs prix ceux de la *Revue d'Histoire Littéraire* n'ont été que doublés depuis la guerre.

CORRESPONDANCE

M. le docteur Michaux a envoyé à la Revue la lettre suivante :

L'Édition originale de la première partie des « Confessions ».

A une critique très modérée, parue dans la *Revue* d'avril-juin 1928, M. Calemard répond par un article acerbe où il traite longuement de questions accessoires, mais où il évite totalement d'aborder la question principale. A l'égard de celle-ci, il

Imite de Courart le silence prudent.

Pour éluder des réponses embarrassantes à établir, il déclare d'une façon désinvolte : « Je ne m'arrêterai pas aux observations non pertinentes que tout lecteur de mon étude laisserait tomber de lui-même soit parce que leur inexactitude est évidente, soit parce que M. le docteur Michaux se voit contraint d'employer les expressions « a paru *vraisemblablement* » ou « *ont pu* paraître le même jour »... etc., toutes formules dont le caractère hypothétique ne comporte pas la discussion. » M. Calemard, évidemment, ne procède pas ainsi; il présente toutes ses hypothèses comme des preuves et c'est ce que je lui ai reproché.

Il pourrait méditer avec profit ce passage de Montaigne (livre III, chapitre 11 des *Essais*) : « *On me faict hayr les choses vray-semblables*[1] *quand on me les plante pour infaillibles.* J'ayme ces mots qui amollissent et moderent la temerité de nos propositions : A l'avanture, on dict, je pense et semblables... », M. Calemard éviterait peut-être, dans la suite, de présenter de simples conjectures comme des faits prouvés.

M. Calemard produit pourtant un argument qu'il croit irréfutable. Pour prouver que l'adjectif qualificatif « partiel » ne peut s'appliquer à l'édition en gros caractères, il énonce cette assertion déconcertante : « *Édition partielle* veut dire : édition d'une partie des *Œuvres* et *non pas édition d'un seul ouvrage* ». Mais l'édition même d'un seul ouvrage, faisant partie des *Œuvres*, est une édition *partielle*. Littré définit ainsi ce mot : « qui fait partie d'un tout ». D'autre part, un dixième est *une partie* de dix dixièmes ou d'une *unité*.

Je relève encore dans le même passage une erreur beaucoup plus grave : M. Calemard mentionne *un seul ouvrage* pour l'édition en gros caractères[2]. Pourtant *il*

1. Les hypothèses de M. Calemard ne le sont guère.

2. Peut-être pour faire mieux accepter son argumentation sur le mot « partiel », espérant qu'elle choquera moins les lecteurs s'il la fait porter sur *un seul* ouvrage. En tout cas, même s'il conteste la qualification de *partielle*, comme pouvant être appliquée à un seul ouvrage, il ne peut la contester pour deux.

sait bien qu'il y en a deux : les *Confessions*, première partie, et les *Rêveries du promeneur solitaire*; il le déclare expressément quelques pages plus loin (*Bulletin du Bibliophile*, 1927, p. 461). Que conclure de là ? *Il serait trop cruel d'insister.*

Ainsi l'édition en gros caractères comprenant deux ouvrages en deux volumes est bien une *édition partielle* et on ne peut faire état de cette qualification pour démontrer la priorité des tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes*.

M. Calemard, toujours aimable, après avoir cité la lettre de Villar, écrit : « Pour tout homme qui comprend le français, en langage courant, ce fatras de botaniste veut dire... Cette dernière constatation nous met donc encore une fois devant l'alternative : M. le docteur Michaux a-t-il lu ou n'a-t-il pas lu la lettre de Villar? Il a le choix. » Autrement dit : le docteur Michaux n'a pas lu le document ou, s'il l'a lu, il ne comprend pas le français [1].

Je dois avouer à ma honte que j'ai lu et relu cette lettre, que je l'ai quelque peu méditée et que je la trouve toujours aussi probante pour fixer la date de la parution de l'édition originale. Villar est avisé, avant le 25 février, que le R. P. Ducros vient de recevoir de Genève une communication relative à une anecdote concernant M. Bovier et racontée par Rousseau dans les *Rêveries du promeneur solitaire*. Tout de suite M. Calemard conclut que le renseignement provient de l'indiscrétion d'un typo ou de la connaissance d'une des copies du manuscrit. Ainsi Villar écrirait à la Société typographique, propriétaire des *Œuvres posthumes* de Rousseau, en faisant état d'un renseignement obtenu par une fraude et une indiscrétion commise au détriment de ces mêmes éditeurs, et dans sa lettre on ne trouve pas même un mot d'excuse ou d'explication pour indiquer la façon dont le renseignement en question a pu être obtenu. Et la Société qui, au dire de M. Calemard lui-même, redoutait tellement les contrefaçons et la divulgation de ses manuscrits, n'aurait pas protesté ! Bien mieux, elle aurait au contraire déféré au désir de ce correspondant, qui lui était *totalement inconnu*, et elle aurait inséré la rectification dans le *Supplément des Œuvres posthumes* !... Si donc elle a reproduit la lettre et l'article l'accompagnant, c'est que le procédé de Villar avait été correct et que son correspondant de Genève avait eu connaissance de l'anecdote, directement ou indirectement, par la lecture de l'ouvrage *imprimé*, dans l'édition en gros caractères, ou, peut-être, dans les tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes*, parus en même temps ou quelques jours après l'autre.

Le raisonnement de M. Calemard à propos de la circulaire trouvée dans le tome XXIV des *Œuvres complètes*, et annonçant un supplément, n'est pas meilleur. Est-il vraisemblable qu'une circulaire, destinée à être encartée dans un volume, soit imprimée *trois mois avant la mise en vente* de ce volume, avec le mot « aujourd'hui » et avec une date qui sera manifestement fausse? Quel besoin avait donc la Société typographique de mettre une date si longtemps à l'avance [2]. On ne pourrait admettre l'explication de M. Calemard que si le mot « aujourd'hui » était employé seul. Accompagné, on pourrait dire renforcé, d'une date précise, ce n'est pas possible. La date du 1er mars est bien celle de la mise en vente du dernier volume des *Œuvres complètes*.

M. Calemard a critiqué avec raison l'erreur que j'ai commise en attribuant à la première partie des *Confessions* un passage qui n'y figurait pas (mais qui en était bien proche puisqu'il se trouvait au début de la deuxième partie, p. 17). Toutefois, de cette simple inadvertance, conclure que je n'ai pas lu les *Confessions* et s'indigner de ma profonde ignorance, voilà qui dépasse amplement les règles de la saine critique. M. Calemard en use aussi cavalièrement avec moi au sujet de la lettre de Villar. Il croit, sans doute, masquer ainsi l'insuffisance de preuves par l'abondance de digressions diffuses et discourtoises ; il ne réussit qu'à faire qualifier ses commentaires alambiqués de « chinoiseries » par certains libraires [3].

La discussion des dates, quoique intéressante, est en somme tout à fait secondaire ici; la question principale est celle-ci :

Les tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes*, d'après M. Calemard, ont été imprimés et mis en vente avant l'édition en gros caractères (en deux volumes). *Quelle preuve nette* et *précise* en donne-t-il?

1. Remarquer la logique impeccable du raisonnement : tout homme doit comprendre (dans le sens adopté par M. Calemard) ce *fatras* de botaniste, c'est-à-dire ce style confus, obscur, embrouillé, sinon il ne comprend pas le français. Je ne vois guère de fatras dans la lettre de Villar, j'en verrais plutôt dans le passage qui la commente.

2. Bien des prospectus, d'ailleurs, ne portent pas de date.

3. Voir *Bulletin du Bibliophile* de mars 1929, p. 101.

S'il fournit cette preuve, et non pas des *hypothèses* plus ou moins fantaisistes, j'adopterai franchement ses conclusions. S'il ne la fournit pas, la question est jugée.

Dr F. Michaux.

Le présent article devant être suivi d'un autre article de M. Calemard, auquel il ne m'est pas permis de répondre, j'invite les lecteurs à vérifier par eux-mêmes *si une preuve nette et précise* leur aura été fournie.

Dr F. M.

Voici la réponse de M. Calemard à la lettre de M. Michaux :

Après la polémique engagée dans le *Bulletin du Bibliophile* par M. le Dr Michaux sur les résultats de mon étude de 1927 concernant l'édition originale des *Confessions*, polémique close sans ambiguité par la déclaration de M. F. Vaudérem[1] en février 1929 ; après la réponse que la *Revue d'Histoire Littéraire* a bien voulu insérer dans son numéro du dernier trimestre 1928, réponse montrant l'inexactitude, non pas de quelques points de détail de l'article du Dr Michaux, mais bien des deux seules conclusions précises que celui-ci m'opposait, je ne serais tenu, semble-t-il, à aucune explication complémentaire, renvoyant simplement mon contradicteur à une lecture plus attentive de ma Notice[2].

Toutefois, par déférence pour les lecteurs de cette Revue qui peuvent ne pas avoir eu connaissance directe de mon travail, et aussi parce que la question est assez importante pour qu'on s'y attarde quelque peu, je consens volontiers à en résumer ci-après les arguments essentiels :

Avant 1927, l'opinion la plus générale sur la publication des *Confessions* était la suivante :

L'édition originale des six premiers livres est une édition imprimée en *gros caractères* (que nous appellerons, par abréviation : édition G. C.), en deux volumes in-8°, parue à Genève en 1782. Le deuxième volume contient les *Rêveries du Promeneur solitaire* à la suite du sixième livre des *Confessions*.

L'édition originale des six derniers livres est une édition en deux volumes in-8° (plus un volume de lettres) publiée à Genève en 1789 par les imprimeurs Barde et Manget, sous le titre : *Second Supplément à la Collection des Œuvres de J.-J. Rousseau.*

Ces renseignements ne me paraissaient pas satisfaisants, car, d'une part, quel est le pédigrée exact de cette édition G. C. et où sont les preuves en faveur de sa priorité ? De plus, il en existe deux tirages, quel est le premier ?

D'autre part : l'édition Barde et Manget n'est pas la seule qui réponde à la description donnée plus haut pour les six derniers livres ; il y en a deux, quelle est la bonne ?

Pour essayer de répondre à ces questions, j'ai étudié pendant plusieurs années tout ce qui avait été publié sur la matière ; j'ai examiné minutieusement, au point de vue du texte et au point de vue de la typographie, toutes les éditions anciennes de Rousseau en ne laissant passer sans le vérifier aucun exemplaire visible à Paris. Ces recherches m'amenèrent d'abord à identifier facilement, pour les six derniers livres, l'édition originale de Barde et Manget et à en donner la collation précise (point qui n'a soulevé aucune objection) ; puis, en ce qui concerne les six premiers, à faire les constatations sûres que voici :

La Société Typographique de Genève (S. T. G.), propriétaire du manuscrit des six premiers livres des *Confessions* et autres inédits de Rousseau achetés (24 000 fr.) au consortium : du Peyrou, Moultou, de Girardin représentant J.-J. Rousseau et ses héritiers, imprime en 1782 trois éditions parallèles de ces six premiers livres : l'une, dans la collection des *Œuvres complètes*, en 24 volumes (in-8°), dirigée par du Peyrou ; l'autre, dans une collection de neuf volumes in-8°[3] des seules *Œuvres posthumes*, c'est-à-dire des manuscrits qu'elle venait d'acheter : œuvres non comprises dans les Recueils établis, du vivant de l'auteur, par ses éditeurs divers : Rey

1. *Bulletin du Bibliophile*, 1929, p. 77.

2. En ce qui concerne, par exemple, la lettre de Villar ou la circulaire du 1er mars de la S. T. G., — M. le Dr Michaux y revient avec une curieuse obstination, — je ne puis que renvoyer le lecteur au numéro de la Revue du dernier trimestre de 1928 si, contrairement à toute vraisemblance, il lui restait encore le moindre doute à ce sujet.

3. Complétée ultérieurement par trois autres.

Duchesne, Fauche,... etc., et, pour la plupart, inédites à cette époque ; la troisième, enfin, en deux volumes in-8° isolés, ne contenant que ces six premiers livres et à la suite de ceux-ci : *Les Rêveries du Promeneur solitaire* considérées alors comme étant un peu leur complément et comme pouvant remplacer provisoirement les six derniers livres, dont l'impression n'était pas encore autorisée par les détenteurs des manuscrits[1].

La première de ces trois éditions, la série des Œuvres complètes, est faite par souscription et — détail essentiel — le prospectus lancé le 1er mai 1779 promettait aux acquéreurs la primeur des célèbres *Mémoires*.

La seconde, la série des Œuvres posthumes, fut établie vers la fin de l'année 1781 et les premiers mois de 1782 par la S. T. G. au vu de l'insuccès complet de la souscription à l'édition précédente auprès d'amateurs déjà pourvus de Recueils d'Œuvres de Rousseau et que n'intéressaient que les inédits, et elle resta « inavouée » par les éditeurs[2], non pas, comme le croit plaisamment le Dr Michaux, parce qu'elle contenait des textes suspects, mais bien parce que son établissement allait à l'encontre des promesses du prospectus aux souscripteurs de la série précédente.

La troisième, enfin, imprimée en gros caractères (édition G. C.), est exécutée pour un libraire français : Panckoucke, qui l'avait acquise, par traité du 31 janvier 1780, dans des conditions que nous ne connaissons pas complètement, le texte même de ce traité, signalé par des documents de l'époque, n'ayant pas encore été retrouvé.

La partie essentielle de mon étude est la démonstration typographique indéniable et qui n'a d'ailleurs pas pu être discutée, du fait, inconnu jusqu'ici aux bibliographes de Rousseau, *que ces trois éditions sortent des mêmes presses* : celles de l'acheteur des manuscrits, c'est-à-dire de la Société Typographique de Genève (S. T. G.) qui, ne craignant ainsi aucune surprise de la part d'imprimeurs concurrents, va se trouver parfaitement libre d'en échelonner la triple sortie à sa guise et au mieux de ses intérêts, car ceux-ci la préoccupent fort.

N'oublions pas, en effet, qu'elle a risqué dans cette entreprise des sommes considérables : 24 000 francs d'achat des manuscrits, auxquels s'ajoutent les frais énormes de l'édition des Œuvres complètes en trois formats différents : in-4°, in 8° et in-12, tirés chacun à plusieurs milliers d'exemplaires, sur papier superbe, avec des caractères neufs,... etc., et que la *souscription à ces Œuvres complètes n'a rien donné.*

Dans ces conditions, je le demande à tout homme sensé, quelle est celle des trois éditions que la S. T. G. va mettre en vente la première, à Genève, où l'on ne doute pas, je pense, que les *Confessions* vont voir le jour pour la première fois ?

Sera-ce la série des Œuvres complètes vendue par souscription en 24 volumes in-8° qu'on ne sépare pas, puisqu'il est prouvé par trois ans d'expérience et de publicité (1er mai 79-1er mai 82) que l'appât des *Confessions* laisse le public réfractaire à l'idée d'acquérir en bloc ces 24 volumes ?

Sera-ce l'édition séparée (G. C.), en deux volumes in-8°, *déjà vendue à Panckoucke* ?

Ne sera-ce pas plutôt la série de ces inédits en neuf volumes, édition partielle des œuvres, que l'imprimeur a établie un peu clandestinement à cause des promesses du prospectus aux souscripteurs des Œuvres complètes, mais sur la vente assez rémunératrice de laquelle il compte pour récupérer une partie au moins de ses énormes dépenses et éviter la faillite dont il est menacé par l'insuccès de la souscription ?

La réponse logique à ces trois questions est inéluctable : l'édition originale des *Confessions* va sortir à Genève, et elle ne peut sortir que dans la série des *Œuvres posthumes*.

Tous les documents de l'époque que nous possédons viennent confirmer cette hypothèse. C'est ainsi que le *Journal helvétique* de juin 1782 annonce : « Que les *Confessions* viennent de paraître, *dans l'édition partielle, et que les souscripteurs à l'édition générale des Œuvres ne les ont pas encore.*

Est-ce que le mot : *édition partielle* ne s'applique pas d'une manière bien plus exacte à la série des inédits publiés en neuf volumes sous le titre d'*Œuvres posthumes* (O. P.), qu'à l'impression séparée des *Confessions* et des *Rêveries* (celles-ci considérées, je le répète, comme le complément provisoire de celles-là) qui, d'ailleurs, faite pour Panckoucke, ne devait pas être débitée à Genève ?

1. « *Les Rêveries* qui suivent, au nombre de dix, suppléent au reste (aux six derniers livres) par quelques faits détaillés, etc. » (*Mémoires de Bachaumont*, 29 mai 1782, t. XX, p. 278 de l'édition de Londres, 1783.)

2. Ces faits sont éclairés par une circulaire de la S. T. G. à ses souscripteurs que j'ai retrouvée dans un exemplaire des *Œuvres complètes* de 1782 et publiée pour la première fois.

La fameuse lettre de John Gillies qui a lu les *Confessions* à Lausanne avant le 18 mai 1782 nous a fait reporter à la *première quinzaine de mai* l'apparition à Genève des O. P., car s'il est bien évident que la lettre du 18 mai n'a été écrite que quelques jours après leur mise en vente, elle ne doit pas être très postérieure non plus : un événement aussi sensationnel n'étant pas long à laisser des traces. Et puis, si les O. P. avaient paru en avril, c'est le *Journal helvétique* de mai et non celui de juin qui les aurait annoncées.

Mais, m'objecte-t-on, les *Mémoires de Bachaumont*, à la date du 10 mai, annoncent : « Les *Confessions* de J.-J. Rousseau tant attendues paraissent enfin et se vendent même avec une sorte de tolérance ». Il est de notoriété publique qu'une référence des *Mémoires de Bachaumont* n'offre pas une certitude absolue, au point de vue chronologique surtout, et c'est pour cela, et parce que je n'en avais aucun besoin, que je ne l'ai pas utilisée. Mais, en l'espèce, cette annonce et ma démonstration sont absolument d'accord. Quelle difficulté y a-t-il, en effet, à ce que les *Confessions*, parues pour la première fois à Genève entre le 1er et le 15 mai 1782, comme je l'ai dit, soient vendues à Paris le 10?

Ce qui me paraît, au contraire, singulièrement aventuré, c'est de conclure de ce fait que l'édition mise en vente à Paris à cette date est l'édition G. C. de Panckoucke en deux volumes. Car les *Mémoires de Bachaumont* ne disent rien qui permette de diagnostiquer quelle est l'édition vendue à Paris le 10 mai, et, pour affirmer que c'est celle de Panckoucke, il faut admettre : soit l'interdiction acceptée par la S. T. G. de vendre les O. P. à Paris, soit la simultanéité d'apparition à Paris des O. P. et de G. C., ou même la priorité de celle-ci.

Ces deux hypothèses sont tout à fait invraisemblables : « Nous répugnerions à penser, me dit-on, que la S. T. G. écoulât en France des exemplaires des O. P.! » Est-ce possible? et où pense-t-on, dans ce cas-là, que la S. T. G. espérât vendre ces O. P. ? C'est en France que se trouve la majorité des personnes ayant acquis les Recueils de Rey, de Duchesne, etc., que les O. P. sont destinées à compléter[1], et la S. T. G. consentirait à ne pas paraître sur ce marché, et dès le premier jour, alors qu'elle sait fort bien que, si elle n'écoule pas les O. P. en quelques semaines, cette édition sera concurrencée par les contrefaçons des *Confessions* qui se produiront certainement[2].

On veut bien m'accorder : « Toutes les probabilités sont que la S. T. G. ait convenu avec Panckoucke que les œuvres posthumes (O. P.) seraient vendues à Genève en même temps que l'édition G. C. serait vendue à Paris ». Et quand, s'il vous plaît, aurait été passée cette convention? Pas dans le traité du *30 janvier 1780*, à coup sûr! qui est le seul connu actuellement comme ayant réglé les rapports entre la S. T. G. et Panckoucke, puisque ce n'est que *fin 1781, dix-huit mois après la signature de ce traité*, que la S. T. G. décide d'imprimer clandestinement la série des O. P. Les seules garanties pour Panckoucke que le traité ait pu contenir — nous ne disons pas : ait contenues — sont donc :

1° que la S. T. G. n'imprimerait pas, en même temps, pour elle-même, d'autre édition séparée, et elle n'en a pas imprimé, en effet, puisque nous avons montré que l'autre édition G. C., l'édition à la rose, est postérieure à celle de Panckoucke, faite sur une autre composition, et très probablement exécutée en 1789.

2° que l'édition séparée, destinée à Panckoucke, lui serait livrée de façon à pouvoir être vendue à Paris en même temps que les *Œuvres complètes*, seules envisagées par la S. T. G. en janvier 1780.

C'est pour cela que nous avons écrit et que nous persistons à croire que Panckoucke n'a dû sortir son édition à Paris que simultanément avec les premiers exemplaires des *Œuvres complètes, mis en vente au début de juin 1782 ou dans les tout derniers jours de mai, c'est-à-dire après la distribution aux souscripteurs de la 3e livraison de ces Œuvres.*

Mais même en admettant que, par un scrupule auquel nous ne croyons pas dans la triste situation où se trouvait la S. T. G., celle-ci ait consenti à laisser Panckoucke sortir son édition, *à Paris*, en même temps que celle des O. P., cela n'infirmerait en rien notre conclusion que l'édition originale est contenue dans celles-ci, car l'édition originale des *Confessions*, payée si cher par la Société Typographique de

1. Les exemplaires français en *reliure d'époque* d'œuvres de Rousseau dans lesquelles entrent ces O. P. sont d'ailleurs, très nombreux. Il en passe en vente assez souvent.

2. Et qui se produisirent en effet : Fauche, de Neuchâtel, entre autres, copia lettre pour lettre ce recueil des O. P. en 1782.

Genève, est certainement sortie *à Genève* avant de sortir à Paris, et l'édition sortie à Genève ne peut être que celle des O. P.

On est allé jusqu'à écrire : « C'eût été de la part de Panckoucke de la démence pure (s'il n'avait pas passé avec la S. T. G. les conventions ci-dessus), ne fût-ce qu'en raison des contrefaçons imminentes ». Indépendamment de l'impossibilité matérielle de ces conventions par traité du 30 janvier 1780; indépendamment aussi du fait que ce n'est tout de même pas Panckoucke qui a droit à des garanties dans cette affaire, mais bien la S. T. G., qui a payé si cher les manuscrits; que, par conséquent, Panckoucke, trop heureux d'avoir son édition et bien sûr de l'écouler en quelques jours, n'a dû obtenir comme garantie que ce que la S. T. G. a bien voulu lui donner; indépendamment de tout cela, nous ne sommes pas du tout de l'avis que nous venons de reproduire, nous basant sur un précédent caractéristique que voici :

Lorsque Marc Michel Rey, en 1760, imprimait l'édition originale de la *Nouvelle Héloïse*, un libraire français, Robin, fut autorisé par Rousseau et par Rey lui-même à imprimer parallèlement une édition française du célèbre roman. Les deux éditions furent prêtes rigoureusement ensemble en janvier 1761. Croyez-vous que Robin ait cherché des garanties contre la vente à Paris de l'édition hollandaise? Non seulement il n'en avait demandé aucune, mais il acheta à Rey la moitié de cette édition (2000 exemplaires sur 4000) qu'il écoula avec la sienne en huit jours. Et, cependant, l'édition française de la *Nouvelle Héloïse* contenait, au su de tout le monde, des retranchements qui la mettaient dans un état d'infériorité manifeste par rapport à celle de Rey, tandis que le texte des *Confessions*, dans G. C. et dans O. P., est identique.

Panckoucke, de plus, ne pouvait craindre la concurrence des *Œuvres posthumes* — neuf volumes qu'on ne séparait pas — et la vente de cette collection ne pouvait nuire à celle de l'édition séparée des *Confessions* : les deux objets ne s'adressaient pas à la même clientèle; ils étaient de nature très différente[1].

Enfin, c'est le *10 mai* que les *Mémoires de Bachaumont* enregistrent, par on-dit, la première vente des *Confessions* dans une édition qu'ils ne décrivent pas; mais ce n'est que le *29 mai* qu'ils peuvent donner une analyse de l'ouvrage.

Je ne veux pas voir là une preuve de ce que j'avançais plus haut, mais bien un recoupement assez curieux.

La raison de ce retard de dix-neuf jours ne serait-elle pas précisément celle-ci : que le rédacteur des *Mémoires*, réfractaire à l'achat des neuf volumes des O. P. et attendant l'édition séparée annoncée alors dans tout Paris comme imminente, n'a pu se procurer celle-ci — et pour cause — que dans les tout derniers jours de mai, époque où nous avons déclaré qu'elle avait été mise en vente.

En résumé, dans le cas de l'apparition première des O. P., tous les faits constatés concordent avec la logique des choses; dans le cas de l'apparition première de l'édition G. C., la S. T. G., maîtresse des événements, puisque tout s'imprimait chez elle, aurait conduit ses opérations contrairement à ses intérêts et à quelques-uns de faits constatés. Ne pouvons-nous donc pas conclure, d'une façon certaine, à ces événements tels que nous les avons décrits, puisque, seuls, ils concilient les faits constatés avec les seules dispositions logiques que la S. T. G. ait pu prendre contre les difficultés, imprévues à l'origine, qui la mettaient, en 1782, dans une situation dangereuse?

J. Calemard.

La *Revue d'Histoire Littéraire* considère la polémique comme close dans ses colonnes.

1. A y regarder de plus près, ne serait-ce pas, précisément, par suite de cette nature spéciale des O. P., à cause de leurs nombreux inédits autres que les *Confessions* et en raison de la clientèle à laquelle elles s'adressaient que, comme le dit Bachaumont : « On les vend même (le 10 mai) avec une sorte de tolérance », tolérance dont l'édition Panckoucke ne put jouir que quand, les *Confessions* étant universellement connues, il eût été ridicule et vain d'essayer de les tenir sous le boisseau.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CH.-H. BOUDHORS. « Une amie de Pascal » ? Marie Perriquet et sa sœur Geneviève (*suite*)..... 1-355
H.-A. GRUBBS. The originality of La Rochefoucauld's Maxims..... 18
GEORGES BENOIST. Joseph Méry et ses poèmes satiriques sous la Restauration.. 60
JEAN DEMEURE. L'introuvable société des « Quatre Amis » (1664-1665)..... 161-321
PAUL CHAPONNIÈRE. Un pasteur genevois ami de Voltaire : Jacob Vernes..... 181
Mme C. ROE. Les véritables origines du romantisme français..... 202
RAYMOND LENOIR. La philosophie de Musset..... 337
A.-G. FITE. François de Curel vu par un étranger. Impressions intimes..... 388
GEORGES MONGRÉDIEN. Un original de l'Hôtel de Rambouillet. La vie aventureuse de Cérisantes, poète latin..... 481
P. BARRIÈRE. La musique dans la poésie de Lamartine..... 511
MARIE-JEANNE DURRY. Sur les routes : Chateaubriand et la duchesse de Berry.. 537

Mélanges.

JEAN DEMEURE. Le sac de *Scapin*..... 92
M. HENRIET. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (*suite*)..... 100-416
MARCEL PAQUOT. Lamartine, Lamennais et Hugo : Lettres à un jeune admirateur belge..... 114
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. Sainte-Beuve et Jean Bertaut..... 120
MAURICE PRIGNIEL. Notes sur une source probable du *Cymbalum mundi*..... 221
PIERRE JOURDA. Glanes ronsardiennes. Auger Gaillard et la *Pléiade*..... 223
CH.-H. BOUDHORS. Pascal : *L'Académie parisienne* et la crise de 1654..... 231
ALEXIS FRANÇOIS. L'abbé de Saint-Pierre et les travaux de l'Académie française. 242
PAUL-M. BONDOIS. Le procureur général Joly de Fleury et le *Mahomet* de Voltaire..... 246
GEORGES BRUNET. Victor Hugo au travail. La composition de *Cérigo*..... 260
GEORGES COLLAS. Victor Hugo et Baudelaire..... 268
S. IRVING STONE. La fin de la *Muse française*..... 270
H. JACOUBET. Le problème d'*Andromaque* : Si Racine l'a voulue coquette..... 409
R.-L. HAWKINS. Un article inédit de Sainte-Beuve sur Béranger..... 427
A. DURAFFOUR. La source d'un vers de *Booz endormi*..... 439
JEAN COUSIN. Lettres inédites de Victor Hugo..... 440
ANDRÉ FERRAN. Baudelaire juge de Baudelaire..... 447
H. CARRINGTON LANCASTER. Deux sonnets attribués à Ronsard et à Hélène de Surgères..... 574
J.-M. BUFFIN. Les psaumes de Madame Le Hay..... 577
MARC CITOLEUX. Correspondance de Madame Ackermann pendant son séjour à Nice..... 580
ÉTIENNE GROS. A propos de Lamartine et de Quinault..... 590
PIERRE MOREAU. Une source possible des *Burgraves*..... 592

Comptes rendus.

PAOLO ARCARI. *Pascal* (PIERRE MOREAU)..... 133
VALDEMAR VEDEL. *Fransk Klassik : Corneille og hans Samtid* (PAUL VAN TIEGHEM)..... 134
PIERRE KOHLER. *Autour de Molière : L'esprit classique et la comédie* (PAUL VAN TIEGHEM)..... 135
CURT-SIGMAR GUTKIND. *Molière und das komische Drama* (PAUL VAN TIEGHEM)... 137
FRANÇOIS MAYNARD. *Poésies* (DANIEL MORNET)..... 138
ELLIOT MANSFIELD GRANT. *French Poetry and Modern Industry, 1830-1870* (EDMOND ESTÈVE)..... 138
VICOMTE CHARLES DU PELOUX. *Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIII^e siècle français, 1715-1789* (DANIEL MORNET)..... 140
F. GAIFFE. *Les grands événements littéraires : « Le Mariage de Figaro »* (D. MORNET)..... 141
LILLIAN COBB. *Pierre-Antoine de La Place, sa vie et son œuvre* (PAUL VAN TIEGHEM)..... 142
LORENTZ ECKOFF. *Forerne i vor tids franske Litteratur* (PAUL VAN TIEGHEM).... 143
ANDRÉ LE BRETON. *La Jeunesse de Victor Hugo* (MAURICE SOURIAU)..... 143
ALFRED DE VIGNY. *Journal d'un poète* (EDMOND ESTÈVE)..... 145
FRÉDÉRIC SÉGU. *Un maître de Balzac méconnu. H. de Latouche* (JULES MARSAN). 146
MARJORIE-LOUISE HENRI. *La contribution d'un Américain au symbolisme français : Stuart Merrill* (DANIEL MORNET)..... 148
D. MURARASU. *La poésie néo-latine et la reconnaissance des lettres antiques en France, 1500-1549* (P. JOURDA)..... 278
J.-L. GERIG. *Antoine Arlier and the Renaissance at Nimes* (P. JOURDA)..... 281
RENÉ DOUMIC. *Le « Misanthrope » de Molière* (DANIEL MORNET)..... 281
ERNEST JOVY. *Études pascaliennes : I. Pascal et Saint-Ange ; II. Pascal et Silhon ; III. Discussion autour de Pascal ; IV. Investigations péri-pascaliennes ; V. La vie inédite de Pascal*, par DOM CLÉMENCET (J. DEDIEU)..... 284
L'ABBÉ D'AUBIGNAC. *La pratique du Théâtre* (RENÉ BRAY)..... 290
ÉLISE JOHNSTON. *Le marquis d'Argens. Sa vie et ses œuvres* (D. MORNET)..... 292
MAY WALLAS. *Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues* (GUSTAVE LANSON) . 293
F. FUNCK-BRENTANO. *Rétif de la Bretonne* (D. MORNET)..... 297
JOSEPH LE GRAS. *Les grands événements littéraires : Diderot et l'Encyclopédie* (D. MORNET)..... 298
JULES BERTAUT. *Égéries du XVIII^e siècle : Madame Helvétius, Madame Diderot, Madame Suard, Madame Delille, Mademoiselle Quinault* (DANIEL MORNET)..... 300
ÉMILE HENRIOT. *Récits d'autrefois. Voltaire et Frédéric II* (D. MORNET)..... 301
PRINCE DE LIGNE. *Fragments de l'histoire de ma vie* (GUSTAVE CHARLIER)..... 303
H. DUMOLARD. *Pages stendhaliennes* (PIERRE MARTINO)..... 304
V. GIRAUD. *Hippolyte Taine. Études et documents* (PIERRE MARTINO)..... 305
GEORGES DOUTREPONT. *Les types populaires de la littérature française* (G. CHARLIER)..... 306
JEAN PLATTARD. *La vie de François Rabelais* (P. VILLEY)..... 458
GUSTAVE REYNIER. *Le « Cid » de Corneille, étude et analyse* (RENÉ BRAY)..... 461
HENRY LYONNET. *Le « Cid » de Corneille* (RENÉ BRAY)..... 461
GRACE GILL-MARK. *Une femme de lettres au XVIII^e siècle : Anne-Marie du Boccage* (D. MORNET)..... 461
CHARLES DE VALLES. *Beaumarchais magistrat* (DANIEL MORNET)..... 462
ERNEST JOVY. *Palissot et Gobet* (D. DELAFARGE)..... 463
VICTOR GIRAUD. *Le christianisme de Chateaubriand* (PAUL HAZARD)..... 464
PIERRE TRAHARD. *Prosper Mérimée de 1834 à 1853* (HENRI GIRARD)..... 468
AILEEN WILSON. *Fontanes (1757-1821) : Essai biographique et littéraire* (PIERRE MOREAU)..... 472

PETER ROKSETH. *Den franske tragédie : I. Den franske tragedieform Corneille* (P.-V. RUBOW)..... 474
FERNAND BALDENSPERGER. *Alfred de Vigny* (PIERRE FLOTTES)..... 476
ANNALES DE LA SOCIÉTÉ *Jean-Jacques Rousseau* : tome XVI (E. CARCASSONNE)... 477
HENRY GUY. *Le sermon d'Aimé Maigret : Extrait des « Mélanges Jeanroy » ; — Le sermon d'Aimé Maigret : Extrait des « Annales de l'Université de Grenoble »* (D. MORNET)..... 596
RENÉ HUBERT. *D'Holbach et ses amis. Les conflits de la pensée moderne et du christianisme* (DANIEL MORNET)..... 597
G.-L. VAN ROOSBROECK. *L'Empirique (Mahomet)*, par CH.-S. FAVARD ; *Alzirette* (Alzire), par PANARD, PONTAU et PARMENTIER (D. MORNET)..... 598
VICTOR GIRAUD. *Portraits d'âmes. Études sur Mme de Sévigné, Racine, Michelet, Jouffroy, Taine, Sully Prudhomme, Huysmans, Loti* (D. MORNET)..... 599
HENRI D'ALMÉRAS. *Le « Tartuffe » de Molière* (RENÉ BRAY)..... 601
C.-LODEWIJK DE LIEFDE. *Le saint-simonisme dans la poésie française entre 1825 et 1865* (PIERRE MARTINO)..... 602
ANDRÉ MONGLOND. *L'histoire intérieure du préromantisme français de l'abbé Prévost à Joubert : I. Le héros préromantique ; II. Le maître des âmes sensibles* (D. MORNET)..... 603
BLAISE BRIOD. *L'homérisme de Chateaubriand* (PIERRE MOREAU)..... 611
GUNVOR SAHLIN. *César Chesneau du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale* (H. YVON)..... 612
C. MARÉCHAL. *La dispute de l' « Essai sur l'Indifférence »* (JEAN DAGENS)..... 613
RENÉ DUMESNIL. *La publication de « Madame Bovary »* (ÉDOUARD MAYNIAL)..... 615
CHARLES CHASSÉ. *Styles et Physiologie. Petite histoire naturelle des écrivains* (DANIEL MORNET)..... 616
LOUIS BARTHOU. *Les chefs-d'œuvre de la littérature expliquée : « Pêcheur d'Islande »*, de PIERRE LOTI (DANIEL MORNET)..... 618

Chronique..... 150, 309, 479, 620

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

SHL
BRAI
LONDON
UNIV.
WITHDRAWN

36e année. N° 1. Janvier-Mars 1929.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Ch.-H. Boudhors.** — « Une amie de Pascal » ? Marie Perriquet et sa sœur Geneviève *(suite)*.
H.-A. Grubbs. — The originality of La Rochefoucauld's Maxims.
Georges Benoist. — Joseph Méry et ses poèmes satiriques sous la Restauration.

II. *Mélanges.* — Le sac de « Scapin » (Jean Demeure). — Correspondance inédite entre Thomas et Barthe, 1759-1785 [*suite*] (M. Henriet). — Lamartine, Lamennais et Hugo : Lettres à un jeune admirateur belge (Marcel Paquot). — Sainte-Beuve et Jean Bertaut (Frédéric Lachèvre).

III. *Comptes rendus.* — Paolo Arcari : Pascal (Pierre Moreau). — Valdemar Vedel : Fransk Klassik : Corneille og hans Samtid (Paul Van Tieghem). — Pierre Kohler : Autour de Molière : L'esprit classique et la comédie. (Paul Van Tieghem). — Curt. Sigmar Gutkind : Molière und das komische Drama (Paul Van Tieghem). — François Maynard : Poésies (D. M.). — Elliott Mansfield Grant : French Poetry and Modern Industry, 1830-1870 (Edmond Estève). — Vicomte Charles du Peloux : Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français, 1715-1789 (Daniel Mornet). — F. Gaiffe : Les grands événements littéraires : « Le Mariage de Figaro » (D. Mornet). — Lillian Cobb : Pierre-Antoine de La Place, sa vie et son œuvre (Paul Van Tieghem). — Lorentz Eckhoff : Forerne i vor tids franske Litteratur (Paul Van Tieghem). — André Le Breton : La Jeunesse de Victor Hugo (Maurice Souriau). — Alfred de Vigny : Journal d'un Poète (Edmond Estève). — Frédéric Ségu : Un maître de Balzac méconnu, H. de Latouche (Jules Marsan). — Marjorie-Louise Henri : La contribution d'un Américain au symbolisme français. Stuart Merrill (Daniel Mornet).

IV. *Chronique.*

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... **M. Gustave LANSON**, Directeur de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.

Vice-Présidents..... **M. J.-J. JUSSERAND**, ancien Ambassadeur de France à Washington.
M. Albert CAHEN, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... **M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... **M. Max LECLERC**, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. **M. F. BRUNOT**, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Secrétaires adjoints. **M. Albert de LUPPÉ**, Docteur ès lettres.
M. Pierre GASTINEL, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Hallays (André), Homme de lettres, à Paris.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

MM.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Études, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Roy (Émile), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Servois, Directeur honoraire des Archives nationales, à Paris.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Zyromski (Ernest), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS.
E. ZYROMSKI.
P. DE NOLHAC.

MM. H. OMONT.
A. RÉBELLIAU.
G. REYNIER.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

Espagne..... M. H. Mérimée, directeur de l'Institut français, Madrid.

États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille....	M. E. Gros, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Alger.....	M. P. Martino, doyen de la Faculté des Lettres.
Besançon.....	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux.....	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen.....	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont.....	N.
Dijon.....	N.
Grenoble.....	M. A. Monglond, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lille.....	M. G. Ascoli, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lyon.....	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier.....	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy.....	N.
Poitiers.....	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes.....	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg.....	M. G. Cohen, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse.....	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois. **Le numéro**..... **14** fr.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latviei, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)
2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1926 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes à un prix réduit.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la **LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **28** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

Vient de paraître : le TOME XI de la

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
J.-J. ROUSSEAU

Collationnée sur les originaux, annotée et commentée

PAR **THÉOPHILE DUFOUR**

et publiée par **PIERRE-PAUL PLAN**

TOME ONZIÈME

Impression des "Lettres de la Montagne"

(Mars-Octobre 1764)

Un volume in-8° carré (14×22), sur beau papier d'alfa, 396 pages, avec *6 Planches hors texte*, broché..... 40 fr.

Précédemment parus :

TOME PREMIER

Rousseau et Mme de Warens — Rousseau à Venise ; — à Paris (1728-1751)

TOME DEUXIÈME

Rousseau à Genève — Le Discours sur l'Inégalité — De Luc — Le Nieps — Voltaire — Mme d'Épinay (1751-1756).

TOME TROISIÈME

Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis (1757-1758)

TOME QUATRIÈME

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles (1758-1759)

TOME CINQUIÈME

Autour de la « Nouvelle Héloïse » (1759-1761)

TOME SIXIÈME

Publication de la « Nouvelle Héloïse » Impression d'« Émile »

(Février — Décembre 1761)

TOME SEPTIÈME

Le « Contrat social » et l'« Émile »

(Décembre 1761 — Juin 1762)

TOME HUITIÈME

Rousseau à Môtiers

(Juillet 1762 — Janvier 1763)

TOME NEUVIÈME

Rousseau à Môtiers

(Janvier-Juin 1763)

TOME DIXIÈME

Rousseau à Môtiers

(Juin 1763-Mars 1764)

Chaque volume in-8° (14×22), sur beau papier d'alfa, avec *Planches hors texte*, broché... 40 fr.

« Ce grand ouvrage, le plus beau monument que l'on pût élever à Rousseau, paraît avec une admirable régularité ».

(Gazette de Lausanne).

« C'est l'une des plus importantes œuvres d'érudition de l'heure présente ».

(Mercure de France).

« C'est le plus dramatique et le plus pathétique des romans ».

(Le Temps).

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

1987-1
1984-11
85-11
9011